

LA CONJURATION ANTICHRÉTIENNE

LE TEMPLE MAÇONNIQUE VOULANT S'ÉLEVER SUR LES RUINES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

par Mgr DELASSUS, DOCTEUR EN THÉOLOGIE

Je suis heureux de pouvoir donner à nos lecteurs l'article posthume du T. R. P. Ayroles et de lui rendre hommage, ainsi qu'à Mgr Delassus. Le premier a rassemblé la documentation la plus complète et la plus critique sur Jeanne d'Arc ; aucun historien de la Pucelle ne l'a égalé, beaucoup l'ont pillé et démarqué sans en faire l'aveu. Le second a continué, mis au point et élargi l'œuvre des Deschamps et des Claudio Jannet contre la Judéo-Maçonnerie, dont il a scientifiquement reproduit la genèse, surtout depuis l'Humanisme, la Réforme et le Philosophisme, et qu'il a stigmatisée comme étant du même coup la Contre-Eglise et le Contre-Etat. Tous les ouvrages de Mgr Delassus devraient être dans les mains des catholiques, soucieux de défendre la cause de la religion et celle de la patrie.

Mgr Ernest JOUIN, RISS n° 2, avril 1922.

Léon XIII terminait sa grande encyclique contre la Franc-maçonnerie, *Humanum genus*, par ces paroles :

«*Avant tout, il faut la démasquer, la montrer telle quelle est, faire connaître aux peuples les artifices par lesquels, elle s'efforce de séduire, la perversité de ses doctrines, l'infamie, de ses actes*».

Parmi les écrivains qui ont répondu à cet appel, le savant Directeur de la *Semaine Religieuse de Cambrai*, Mgr Delassus, tient certainement une place éminente. Il a suivi les agissements de la secte, comme jour par jour, dans le périodique diocésain qui restera un monument à consulter sur l'Histoire religieuse de notre temps. Il a condensé, unifié, développé ces observations quotidiennes dans de nombreux volumes. Pie X, en conférant au vaillant prêtre la plus haute des prélatures de la curie pontificale, le disait, entre plusieurs autres titres, remarquable par l'impeccabilité de sa doctrine : *Incorrupta catholica doctrina præclarum*. Grand éloge, lorsque l'on pense aux questions abordées par le savant Directeur de la Semaine cambrésienne, invitation à puiser dans ces volumes la saine doctrine catholique.

Un particulier accueil a été fait à son ouvrage : *Le problème de l'heure présente*. Deux éditions ont été rapidement enlevées; on ne le trouve plus en librairie, il ne reste que quelques exemplaires de la traduction italienne. On demandait une troisième édition. Mgr Delassus a préféré refondre son ouvrage et l'amplifier; c'est l'ouvrage dont on vient de lire le titre.

Vaste synthèse de ce qui a été écrit sur la Judéo-Maçonnerie, on y trouve ce qu'en ont dit de plus substantiel : Barruel¹, J. de Maistre², Créteineau-Joly³, Gougenot des Mousseaux⁴ et dans des temps plus rapprochés, Drumont⁵, les frères Lémann⁶, Prache⁷, Nicolas Deschamps, réédité et complété par Claudio Jannet⁸, et bien des aveux de la secte dans ses revues, ses convents, ses congrès, etc., en même temps que les considérations les plus élevées sur le plan divin et les mystères de la vie mystique.

L'ouvrage se divise en trois parties : Une destruction, une société entièrement nouvelle à substituer à l'ancienne, et le dénouement de l'immense lutte, en particulier pour la France, telle que l'auteur l'entrevoit.

La destruction, c'est l'anéantissement dans l'esprit des hommes de l'œuvre par laquelle l'infinie charité appelle les créatures intelligentes à une fin surnaturelle, qui n'est autre que l'éternelle participation à Sa béatitude. Sans perdre leur personnalités, elles sont destinées à être divinisées. Le Verbe S'est fait chair pour nous faire des dieux. Mériter par les moyens sanctificateurs qu'Il a établis et confiés à Son Eglise, la divinisation, c'est le but de la vie présente. Elle n'est pas tant la vie que la préparation à la vie. De là, chez le chrétien, un idéal suréminent ; chez les peuples chrétiens, un sens moral, une civilisation inconnue des autres peuples. Il transforme les individus, la famille, la société, l'autorité de tout degré. Extirper pareille conception de l'esprit des hommes, c'est le but de la Judéo-Maçonnerie.

Que lui substituer ? Le pur naturalisme, tel qu'il résulte du péché originel que la secte n'admet pas. Il n'y a pas d'au-delà de la vie présente. Jouir ici-bas, c'est tout l'homme ; à chacun de se faire la voie selon les moyens en son pouvoir. Dieu, c'est l'Humanité et chacun est une portion de la divinité. Tout doit être sacrifié à cet être abstrait qui n'existe nulle part ; mais qui se concrète dans ceux qui, par la violence, l'habileté, et à divers titres, en sont censés les représentants, et par suite ont tous les droits. - C'est le naturalisme. Quel est en réalité le Dieu vrai caché sous cette théorie, l'auteur le dit à la fin de cette seconde partie, c'est Satan.

La troisième partie amène à remonter à l'origine des choses, à en suivre le développement dans le temps. - Lucifer est le père du naturalisme. Il avait été créé dans l'ordre surnaturel, en état de grâce. Il a refusé d'en acheter la consommation dans la gloire. Il s'est révolté contre l'acte de dépendance et de soumission qui lui était demandé.

Foudroyé, mais non soumis, il reste le grand propagateur du naturalisme, dans le ciel où il entraîna une partie des Anges, sur la terre, au Paradis terrestre, en persuadant à nos parents de manger du fruit défendu, il les fait renoncer à

¹ *Mémoires sur le Jacobinisme*.

² Passim dans ses œuvres et spécialement ses correspondances, ses quatre chapitres sur la Russie.

³ *L'Eglise romaine en face de la Révolution*.

⁴ *Les Juifs et la judaïsation des Peuples chrétiens*, ouvrage capital qu'il serait très désirable de voir rééditer.

⁵ *La France Juive*.

⁶ *L'entrée des Israélites dans la Société française*.

⁷ Le Rapport si instructif de M. Prache sur la *Pétition contre la Franc-maçonnerie*.

⁸ *Les Sociétés secrètes et la Société*.

l'ordre surnaturel. Ils pourront se passer de Dieu, car ils seront comme des Dieux. La déchéance est profonde, Satan devient le prince de ce monde, le genre humain est son esclave.

Il n'y a pas de Rédempteur pour Satan ; il y en aura un pour ses victimes. Il est promis ; Il viendra par la femme qui, en le mettant au monde écrasera la tête du séducteur. Mère du Rédempteur, la Vierge Marie sera la mère d'une race ennemie de la race luciférienne.

Des siècles s'écoulaient avant Sa venue. Le paganisme avec ses sanglantes turpitudes montre ce qu'est l'homme du naturalisme, l'homme éclairé par les seules lumières de la raison, par quelques lueurs de la promesse primitive, la révération des enseignements et des prophéties du peuple que Dieu S'est choisi pour en faire sortir le Rédempteur.

Il vient. Par la croix, Il expie dans d'indicibles douleurs le péché et rend à l'homme les magnificences de l'ordre surnaturel. Debout sur le calvaire, le glaive de douleur qui traverse l'âme de Sa Mère en fait la co-rédemptrice, la mère de ceux qu'engendre le Père du futur, son divin Fils.

Il a institué Son Eglise indéfectible pour faire pénétrer l'ordre surnaturel dans le genre humain tout entier. - Ce n'est que par des luttes surhumaines qu'elle accomplit sa mission. - Jamais la bataille ne fut engagée avec pareil acharnement ; jamais l'issue ne sembla plus décisive que de nos jours. La Judéo-Maçonnerie aura-t-elle la victoire si complète qu'elle se promet ? L'ordre surnaturel sera-t-il comme anéanti momentanément ? L'auteur ne le pense pas. - Nous ne sommes pas à la veille du règne de l'Antéchrist.

II

Qu'est-ce que la Judéo-Maçonnerie ? L'auteur nous en donne la description suivante : c'est une pyramide à nombreux étages qui vont toujours se rétrécissant. La base se compose de la Maçonnerie bleue. Elle a trois grades : apprenti, compagnon, maître, avec des initiations symboliques, à demi intelligibles pour les esprits pénétrants, mais qui ne présentent aux esprits vulgaires que l'obligation de garder inviolablement un secret qui ne leur sera jamais révélé. Au-dessus de cette Maçonnerie, aux bases aussi larges que le Monde, existe une Maçonnerie superposée, également à plusieurs compartiments, toujours plus resserrés, plus ou moins nombreux selon les rites, les temps, les nécessités.

Tous et chacun des membres sont liés par un double engagement, contracté sous les plus horribles serments, en se vouant, en cas d'infraction, même à la mort. Par le premier, l'initié promet de ne rien révéler au monde profane ; bien plus d'ignorer s'il existe d'autre degré que celui auquel il est initié ; par le second, il s'oblige à exécuter aveuglément les ordres donnés sans en chercher les raisons, pas même de qui ils émanent. En réalité, le mouvement est imprimé à la secte entière par un Conseil de huit ou neuf membres, en majorité Juifs ; Conseil qui fonctionne dans l'ombre, dont les conseillers sont inconnus.

Organisme merveilleux, composition gigantesque, elle appelle à en faire partie tous ceux que l'enseignement de la morale chrétienne révolte par le frein apporté à la volupté, à l'orgueil, à l'ambition, qui veulent se livrer sans remords aux appétits égoïstes, et que troublent les sanctions de l'au-delà, ou la simple vue de ceux qui se font de la vie une conception diamétralement opposée. Ajoutons la protection que l'initié, dès qu'il fait le signe, est sûr de trouver dans une société cosmopolite.

Un seul homme ou même quelques hommes isolés, sont incapables de concevoir une société n'ayant d'autre limite que le monde, et si habilement machinée ; mais cela ne paraît pas impossible à une race cosmopolite, ayant pour religion la haine du Christ, et de ceux qui le continuent sur la terre. La Franc-Maçonnerie est une œuvre avant tout juive. Tout l'indique, jusqu'aux rites et aux mots des initiations. Elle est la continuation du crime du Calvaire contre le règne de Celui qui est venu substituer un royaume tout spirituel, celui de la justice et de la charité, à la domination matérielle de l'univers que se promettait et que se promet la race déicide.

III

Comment arriver au but ? Par tout moyen : il n'en est pas d'immoral, dès qu'il y conduit. La violence, la dissimulation la plus perfidement ourdie, l'hypocrisie la plus raffinée sont à mettre en œuvre, selon les temps, les lieux, les circonstances, les personnes. Nombreuses sont les branches de la Judéo-Maçonnerie, d'aspects différents ; divergentes parfois sur les moyens, elles sont unies par le but : la destruction de l'ordre surnaturel ; elles dérivent toutes d'un même centre, alors même qu'elles ne l'avouent pas, enseigne Léon XIII dans l'encyclique *Humanum Genus*¹, et elles s'y rattachent.

D'après l'auteur, la secte a pris naissance à la Renaissance. Il en trace sommairement l'histoire jusqu'à nos jours ; il insiste sur le grand moyen préconisé, par la Haute Vente Italienne, et largement mis à contribution, à l'heure présente : la corruption des mœurs et des idées.

La correspondance des Conjurés, qui n'étaient que quarante, nous dit avec quel art infernal le système a été tracé, les procédés pleins d'astuce qui doivent en régler l'application. On y lit des phrases telles que les suivantes : *Faites des cœurs vicieux, vous n'aurez plus de catholiques ; c'est la corruption en grand qui doit conduire l'Eglise au tombeau.* La corruption doit être universelle : les masses doivent boire le vice par les cinq sens ; mais il est des classes qu'il faut particulièrement atteindre : l'enfant ; *écrasez l'ennemi dans l'œuf* ; la femme ; mais plus encore le prêtre. Il faut l'éloigner de l'autel, le rendre oisif, ambitieux, l'entraîner sous la bannière de la secte, alors même qu'il pense marcher à la suite de saint Pierre.

Jusqu'où ne mentaient pas les visées de la secte ? Elle espérait que par un clergé corrompu, elle ferait sortir d'un conclave un pape tolérant, qui fermerait les yeux sur ses agissements. Le soin de préparer cet événement, suprême suc-

¹ *Secta Massonum cujusdam est instar centri unde absunt et quo redeunt.* J. de Maistre avait déjà fait la même observation.

cès, était dévolu à un Seigneur romain qui dans la correspondance, porte le surnom de Nubius¹. C'est la fourberie personifiée, l'hypocrisie en chair et en os. Il entre familièrement dans les salons de l'aristocratie romaine, dans les couvents, jusque dans la secrétairerie d'Etat.

Les ovations inouïes qui accueillirent l'avènement de Pie IX, saluèrent l'amnistie qu'il publia, les réformes que lui dicta son grand cœur, se donnant pour but de l'entraîner dans des concessions toujours plus larges, et quand il s'y refuserait de le faire prisonnier de la secte. Il le fut momentanément. Échappé de ses mains, il devint le Pape du *Syllabus*, de la définition de l'Immaculée Conception, du Concile du Vatican ; la secte n'avait pas reçu plus rudes coups. Pendant longtemps n'a-t-on pas présenté son successeur, Léon XIII, comme favorable à une doctrine libérale ; on faisait semblant d'ignorer la réprobation plusieurs fois réitérée du *Syllabus*, l'encyclique *Immortale Dei*, et bien d'autres documents.

Corruption des mœurs, perversion des idées. Les idées déterminent les actes. Mgr Delassus consacre justement de nombreux chapitres à démasquer cette tactique de la secte, et à son application. Elle consiste à insérer un sens maçonnique dans des mots qui, dans leur acception vraie ne le comportent pas, ou même ont une signification contraire.

Laique est un mot par lequel l'Eglise désigne les simples fidèles ; maçonniquement, il signifie non chrétien, antichrétien. *Liquidation* est l'acte par lequel on met au net une situation confuse ; maçonniquement, il signifie brigandage, vol des propriétés les plus sacrées. *Liberté* veut dire rationnellement faculté de n'être pas entravé dans la tendance à la fin dernière, de pratiquer tout ce qui est juste, honnête, bienfaisant ; maçonniquement, il veut dire n'admettre d'autre loi que celle que l'on veut s'imposer. La fameuse devise *Liberté* doit se traduire maçonniquement : renversement de toute autorité ; *Égalité*, universel nivellement, destruction de toute hiérarchie ; *Fraternité*, lisez abolition de la propriété, socialisme, pas de droit personnel, promiscuité.

L'équivoque est le fond du jargon maçonnique. Les mots ont un sens différent selon les dispositions de ceux qui les emploient ou les entendent. Nous croyons que l'on se tromperait rarement en donnant aux mots qui lui sont familiers une signification complètement opposée à celles qu'ils ont dans leur sens obvie et régulièrement accepté. Quoi de plus ténébreux que la secte ? Et elle ne parle que de lumière.

Les hautes Loges forgent de ces mots, de ces courtes phrases, traquenards dans lesquels se laissèrent enlancer une foule d'esprits incapables de voir le piège, qui n'ont ni le temps, ni le vouloir d'en examiner les mailles, et vivent intellectuellement des opinions toutes faites. C'est l'opinion qu'il faut habituer savamment à entendre et à accepter ces mots équivoques, ces courtes phrases.

L'auteur décrit longuement les innombrables artifices mis en jeu. Des hautes Loges, les mots, le mot d'ordre sont insinués, colportés dans les basses Loges invitées à les étudier, à les creuser. A un moment donné, elles seront invitées à les répandre adroitement dans le monde profane.

Il faut créer un esprit maçonnique, l'instituer dans les sociétés indifférentes de leur nature, sociétés littéraires, scientifiques, industrielles, artistiques, sportives, jusque dans les confréries religieuses, s'il est possible. Les Frères s'y feront agréger ; et y paraîtront avec la simplicité de la colombe et la prudence du serpent ; qu'ils insinuent le venin goutte à goutte selon les personnes qu'il s'agit d'intoxiquer, le poison versé à petites doses dans une conversation, comme en passant, produira son effet. Longtemps la Maçonnerie a répété qu'elle ne s'occupait ni de religion, ni de politique, alors qu'elle n'avait pas d'autre but.

La colonne d'airain de la République, la loi intangible, sera l'école laïque, dite école neutre. Titre menteur. Déclarer neutre Celui qui est la raison dernière des choses, c'est Lui faire une souveraine injure, en même temps que c'est l'absurdité. Il en sortira des apaches, c'est-à-dire des bolcheviks avant le temps. L'enseignement supérieur préparera des déclassés qui voudront se faire jour par toute voie. S'ils ont du talent, ils se mettront au service de la Maçonnerie par leur plume, ou leur éloquence vénales. Il y aura des journaux qui sèmeront cyniquement le mensonge, la calomnie, l'immoralité. D'autres encore revêtiront des formes plus étudiée, philosophiques, propageront un libertinage plus élégant. Le poison sera dilué selon les personnes que l'on veut atteindre. Il faut semer la corruption des idées et des mœurs par le roman, le journal, le théâtre, le cinéma, la faire descendre dans toutes les classes. Les moyens sont si bien pris que, d'après l'auteur, rares sont ceux qui sont totalement exempts de la tare maçonnique, même parmi ceux qui s'en déclarent les ennemis.

Le prêtre, signalé comme l'ennemi, doit, d'après Quinet, être noyé dans la boue. L'on sait si le mot d'ordre a été entendu par la haute Maçonnerie et ses succédanés. Que de rumeurs infâmes, de calomnieuses accusations contre la moralité, le patriotisme des plus méritants. Un péril plus grand encore c'est si, sous prétexte de réconcilier la raison et la foi, l'Eglise et la société moderne, l'on parvenait, à lui faire abjurer la foi, l'Eglise et tout ordre surnaturel. C'est le modernisme, qui en réalité substituait le Kantisme à la Révélation et qui n'était pas sans avoir infecté des catholiques et des prêtres. Pie X a mis à nu la tête de l'hydre et pris des moyens efficaces pour lui donner le coup de mort.

L'opinion ainsi pervertie, l'esprit chrétien amoindri ou étouffé, les bons intimidés, divisés, le suffrage dit universel frelaté, confiera la toute puissance à une majorité sectaire et sans pudeur qui donnera le nom de lois aux décrets des Loges. Elle se jouera de contrats les plus authentiques, rompra brutalement la concorde, déclarera ne pas connaître la société qui remplit le monde catholique. Mensonges, elle la connaît, mais c'est pour lui enlever tout moyen d'existence, ou par les pièges des cultuelles lui conserver ses biens, à condition qu'elle cessera d'être catholique et passera au protestantisme. Elle mettra la force publique et la magistrature elle-même aux mains du brigandage, du vol, de la proscription par la spoliation des Congrégations et des biens de l'Eglise ; elle dissoudra la famille par la loi du divorce.

Ce ne sont là que quelques-unes des indications par lesquelles la Judéo-Maçonnerie travaille à renverser l'Eglise.

¹ Note du recenseur. Mon exemplaire du *Problème de l'heure présente* de Mgr Delassus appartenait à Pierre de Meyronnet de Saint-Marc, vieille famille Aixoise aux hautes et nombreuses relations, qui précise que Nubius était le prince Colonna.

L'auteur les décrit longuement ; il écrivait, avons-nous déjà dit, avant la catastrophe mondiale.

Le prince Jérôme Bonaparte bien au courant de la conjuration disait au cardinal Mermillod qui l'avait séduit par son esprit : «Nos mesures sont si bien prises, nous nous sommes si bien assurés la complicité de tout ce qui est une force, que le succès est certain».

Il disait vrai, si Satan n'était pas l'esclave de Dieu, dont il accomplit les desseins en cherchant à les traverser.

C'est la fin de la première partie : La destruction de l'Eglise ; l'auteur en vient à la seconde : L'érection du temple maçonnique.

IV

«Ne disons plus : nous ne voulons pas détruire la religion disons, au contraire nous voulons détruire la religion, afin de pouvoir établir la cité nouvelle».

Ainsi s'exprimait M. Aulard, chargé d'enseigner en Sorbonne l'histoire de la Révolution. Il serait facile de recueillir le même aveu sur bien d'autres lèvres.

Quelle sera la cité nouvelle, quel sera le temple maçonnique ? Celui que se proposent de bâtir les fondateurs et certainement les grands moteurs de la maçonnerie : les Juifs. L'homme, qui pendant une grande partie du XIX^e siècle a été à l'extérieur et à l'intérieur comme le roi des Juifs, le Juif Crémieux, fondateur et président de l'*Alliance Israélite universelle* n'en faisait pas mystère. En 1861, il disait :

«Un messianisme des nouveaux jours doit éclore et se développer ; une Jérusalem de nouvel ordre doit se substituer à la Rome des Césars et des Papes. C'est le but de l'Alliance israélite universelle ; elle ne s'adresse pas à notre culte seul; elle veut pénétrer dans toutes les religions comme elle pénètre dans toutes les contrées. Que de nations disparaissent! Que de religions s'évanouissent ! Israël ne périra pas. Cette petite peuplade est la grandeur de Dieu ! Que les hommes éclairés s'unissent sans distinction de culte dans cette Alliance Israélite dont le but est si noble ».

Aux nations de disparaître, aux religions de s'évanouir pour faire place au messianisme des nouveaux jours, à la Jérusalem qui doit être substituée à la Rome des Césars et des Papes... Ceci était dit en 1861, et l'orateur ne pouvait s'empêcher de pousser un cri de triomphe :

«Quand j'étais enfant, disait-il, les Juifs ne comptaient pour rien, et quand l'âge est venu, je les ai vus occuper les positions les plus élevées. Quand on va si vite et si bien, que l'avenir est beau ! »

Cet avenir, Crémieux, durant les quatre-vingts ans et plus qu'il devait vivre - 1796-1880 - allait contribuer à le rendre toujours plus brillant, alors surtout qu'avec son disciple Gambetta il devait avoir en 1870 la principale conduite de la défense nationale. Pour l'un et pour l'autre le grand souci, c'était le progrès du Judaïsme et des Juifs.

Quelle est l'arme qui assure aux Juifs une puissance toujours croissante ? Ils nous l'ont révélé. C'était en 1869. Le concile du Vatican allait s'ouvrir, le 8 décembre. Le bruit s'était répandu qu'il allait raffermir l'Église en définissant par acclamation l'infailibilité de celui sur lequel elle reposait. On sait après quels solennels débats la définition eut lieu.

Une acclamation unanime proclama ailleurs d'autres principes. Les Juifs avaient convoqué à Leipsick un Synode universel. Le 29 juin, en la fête de saint Pierre, l'Assemblée, sans ombre de dissentiment, vota la motion suivante :

«LE SYNODE RECONNAÎT QUE LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉALISATION DES PRINCIPES MODERNES SONT LES PLUS SÛRES GARANTIES DU PRÉSENT ET DE L'AVENIR DU JUDAÏSME ET DE SES MEMBRES. ILS SONT LES CONDITIONS LES PLUS ÉNERGIQUEMENT VITALES POUR L'EXISTENCE EXPANSIVE ET LE PLUS HAUT DÉVELOPPEMENT DU JUDAÏSME».

Il y a donc équation entre développement et réalisation des principes modernes et expansion, développement, vie du Judaïsme, et puissance de ses membres.

Les principes modernes sont renfermés dans la déclaration des Droits de l'Homme.

«Tous les articles de la Déclaration sont», au jugement de Taine, «autant de poignards dirigés contre la société humaine. Il n'y a qu'à pousser le manche pour faire entrer la lame».

Pousser le manche, c'est travailler à leur complète réalisation. Ce sera poignarder les nations, anéantir leurs institutions civiles et religieuses pour ne laisser subsister que le Judaïsme. Tel est bien le but de la Juiverie. Tacite burinait le caractère de la nation quand il écrivait au chapitre cinquième de ses histoires, en parlant des Juifs :

«Ils sont entre eux d'une fidélité à toute épreuve, prompte à se secourir dans le malheur ; mais tous les autres hommes sont pour eux autant d'ennemis. Apud ipsos fides obstinata, misericordia in promptu, sed adversus alios hostile odium». (Ann. V, 5).

Saint Paul exprimait, la même pensée quand, dans sa première aux Thessaloniens il écrit :

«Qu'ils sont les adversaires du genre humain : Omnibus hominibus adversantur » (II, 15).

Ils ont crucifié le vrai Messie, parce qu'au lieu de ces dispositions, il venait réconcilier les Juifs et Gentils, et les fonder sous une même loi de justice et de charité.

C'est une erreur de croire que la loi de Moïse est la loi des Juifs. Déjà le Maître leur disait : «Est-ce que Moïse ne vous a pas donné la loi ? et personne de vous n'observe la loi» (Jean, VII, 19) ; et encore : «Vous substituez des traditions humaines aux commandements de Dieu. Vous annulez Ses commandements» (Marc, VI, 31). Loin d'annuler la loi, Notre-Seigneur venait en réaliser les promesses et les figures, et lui donner son plein développement

Ce ne fut que la moindre partie de la nation qui se convertit à la voix des Apôtres ; la masse s'ancre dans ses traditions antimosaiques et se promit la domination du monde. Elle tourna contre les disciples la haine qui l'animait contre le Maître ; elle n'a cessé de poursuivre leur anéantissement par les moyens employés pour le clouer à la Croix.

À l'origine les gnostiques, ces faux chrétiens Juifs, s'efforcent de corrompre l'enseignement chrétien par leurs rêveries prétendues scientifiques. Ces rêveries amplifiées passent dans le Talmud, code politique, civil, religieux des Juifs, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Le Talmud passe bien avant la loi de Moïse. Il serait, d'après les Rabbins une interprétation orale

de la loi donnée par Moïse, lui-même. Interprétation non écrite, transmise oralement d'âge en âge. C'est une compilation en douze volumes in-folio... On y trouve quelques vérités au milieu de fables absurdes, blasphématoires, où l'obscène le dispute à l'horrible. Le fond du Talmud est la haine du genre humain, mais par dessus tout du chrétien, spécialement du catholique.

Le Juif est une portion de Dieu ; les autres hommes sont des brutes à exterminer ou à asservir. Le Juif a contre eux tous les droits sur les bêtes. La terre et ses richesses appartiennent au juif et il ne fait que reprendre son bien. Que ce soit la doctrine du Talmud, c'est surabondamment prouvé, entre autres par l'excellent ouvrage de Gougenot des Mousseaux, *Le Juif et le Judaïsme* (seconde partie, 3^e division, *le prochain du Juif*), par le docteur Rohling qui étudia l'hébreu pour s'en rendre compte. L'on trouvera une suite de ses assertions dans l'appendice du présent ouvrage, p. 1125. Le Talmud, écrit le Juif converti, le R. P. Ratisbonne, est le moyen indestructible de la nation qui subsistera jusqu'à la fin dans son entêtement.

Le Talmud est aujourd'hui renié par la plupart des Juifs cultivés occidentaux. Ils sont rationalistes, sceptiques, ne croient ni au Talmud, ni à Moïse. Ce sont les Juifs libéraux ; ils réclament de profondes réformes dans le culte, tel qu'il se pratique dans les synagogues. Bien plus, c'est par centaines de mille qu'il faut compter les Juifs qui embrassent des confessions chrétiennes, schisme grec, protestantisme, catholicisme. Parmi ces derniers, il en est qui sont devenus les ardens apôtres de leur nouvelle foi ; tels les Frères Lémann, les frères Ratisbonne. La Congrégation du Saint-Cœur de Marie, aujourd'hui fusionnée avec celle du Saint-Esprit, a été fondée par le Juif converti, le vénérable Père Libermann, dont la cause en vue de la Canonisation, est pendante. Il en est d'autres qui pour être moins éclatantes n'offrent pas de doutes sur leur sincérité auprès de ceux qui les connaissent ; mais c'est le petit nombre. La conversion de la plupart n'est qu'un moyen de se fondre, tout en conservant l'esprit juif, avec la société des pays habités par eux ; les rabbins ne s'offusquent pas de ces conversions apparentes.

Le Talmud reste le code civil et religieux des Juifs Orientaux, des Juifs de la basse classe, et même en Occident de plusieurs Juifs lettrés. Les Juifs ont été les grands agents de la Révolution russe. Les Bolcheviks sont surtout sous la direction des Juifs Talmudistes ; ils occupent les emplois importants. Les monstrueux excès de tout genre dont ils ont ensanglanté la Hongrie, dont ils ensanglantent la Russie, ne sont que l'application des doctrines du Talmud.

Les Juifs libéraux, réformés, divisés sur les pratiques du culte, sont d'accord avec les Talmudistes, sur les destinées du Judaïsme. Tous attendent, dans un avenir toujours plus prochain, qu'une Jérusalem de nouvel ordre sera substituée à la Rome des Césars et des Papes, et qu'Israël s'élèvera, comme il le fait de jour en jour, sur les ruines des nations et des religions disparues.

Le célèbre ministre Disraeli, d'origine juive, resté Juif jusqu'à treize ans, toujours très fier de sa race, observait que les événements ne sont pas conduits par les personnages qui paraissent sur la scène ; mais par une puissance occulte, qui à la dernière heure renverse les combinaisons des hommes politiques, et ne recule pas devant des massacres. A ce témoignage d'un homme si bien placé pour le savoir, Mgr Delassus aurait pu ajouter celui des cardinaux Manning et Mathieu, archevêque de Besançon, et de George Sand, elle-même qui parlent comme le célèbre ministre anglais. Si aujourd'hui la secte est plus connue et dissimule moins ses menées, il en reste toujours qui ne sont connues que de très peu d'initiés.

Depuis près de deux mille ans, le Juif ne cesse de poursuivre le chrétien de sa haine, de lui susciter des ennemis, ou d'être l'actif complice des persécuteurs. C'est avec raison que, *l'Univers israélite*, une des importantes revues juives, écrivait :

« On rencontre à presque tous les grands changements de la pensée une action juive, soit sourde, soit éclatante. Ainsi l'histoire juive longe l'histoire universelle, et la pénètre par mille trames ».

Du gnosticisme à l'internationale ou au bolchevisme, pas une déviation dans l'ordre religieux, pas une persécution, où une étude attentive ne découvre le Juif. Cosmopolite, il est le colporteur de la calomnie, du mensonge habilement semé ; il attise le feu des persécutions quand il ne l'a pas allumé. Saint Justin, Tertullien, Origène sont d'accord pour affirmer que des synagogues juives sortent les excitations auprès des empereurs païens d'exterminer le nom chrétien. Ils sont les fauteurs de l'Arianisme ; l'esprit de Manès est celui du Talmud, et quand le manichéisme s'introduira dans le sein de la France, il trouvera des alliés parmi les Juifs. Quoique Mahomet fasse profession de les détester, les turpitudes et les fables du Coran, sa haine de la Trinité, semblent bien avoir été inspirées par le Talmud. En tout cas, il est avéré que les Juifs ont favorisé la conquête de l'Espagne par les disciples du prophète, et sont de leur côté dans la lutte huit fois séculaire de l'Espagne contre l'envahisseur. Les rigueurs de l'Inquisition s'expliquent par la nécessité d'extirper ce double chancre.

D'après Mgr Delassus, c'est à la Renaissance que remonte le complot, formé au sein de l'Église par des baptisés, de faire rétrograder le monde chrétien vers le paganisme. Les Juifs n'y sont pas étrangers. Ils avaient conservé et amplifié les ironies de Celse et de Porphyre contre le christianisme ; l'Arioste, l'Arétin Ulrich de Hutten les tournèrent contre les moines, les prêtres, contre l'Église.

Luther faisait profession de détecter les Juifs. Il est des leurs par ses grossières invectives contre les Papes et les papistes, par la doctrine du libre examen qui ouvre la voie à toutes les extravagances du Talmud, reproduites dans certaines sectes protestantes : les Anabaptistes de Munster, les Mormons de Chicago, les Trembleurs, etc.

Voltaire n'aimait pas les Juifs détenteurs de l'Ancien Testament, sujet de ses bouffonneries ; il avait des affaires d'argent avec les Juifs. Il les détestait cependant moins que les Jésuites. Dans une de ses lettres, il se réjouit de la nouvelle inexacte que trois Jésuites ont été brûlés à Lisbonne, et s'apitoie sur le sort de Juifs qui auraient eu le même sort.

Personne, si ce n'est peut-être son frère ennemi Rousseau, n'a mieux servi la cause juive. Toute la haine du Talmud

contre Notre-Seigneur Jésus-Christ : les blasphèmes, les impostures, les obscénités, les sarcasmes du Code juif ont passé dans l'âme du fils de Messire Arouet, notaire royal au Châtelet. Il a levé des armées au service de la haine juive.

Rousseau est Juif par sa haine du genre humain ; Talmudiste par le cynisme impudent de ses Confessions ; il a forgé l'arme par laquelle les Juifs poignardent les autres nations, pour ne laisser subsister que la leur ; il est l'auteur de ces principes modernes, la condition la plus vitale de l'expansion du Judaïsme et de son triomphe. Le Contrat dit Social, en réalité le livre le plus antisocial qu'on puisse concevoir, était l'Évangile des Constituants – encore un mot d'une sanglante antiphrase – qui votèrent la Déclaration des droits de l'Homme.

C'est avec raison que les Juifs regardent la date du 28 février 1790, jour du vote du papier parricide, comme équivalent à la sortie d'Égypte, ou comme leur hégire. Elle marquait la reconnaissance de leurs droits de citoyens, votée à la fin de la sinistre Assemblée, malgré les réclamations de toute la population saine de Paris.

L'homme du sophiste de Genève pour lequel légiférait l'Assemblée et légifèrent encore ses disciples est l'homme abstrait, dénué de tout ce qui différencie un homme d'un autre homme, un homme qui n'existe nulle part. Rousseau le voyait dans le sauvage errant dans les forêts, sans lois, ou s'il le voyait formant une peuplade, il lui prêtait toutes les vertus. Le sauvage, d'après lui, est l'homme primitif, l'homme moderne. La société n'est pas l'état naturel normal de l'homme. Elle est l'effet d'un contrat, contrat funeste qui le déprave, lui enlève ses droits naturels, la liberté, l'égalité, le rend égoïste et cupide, la société supposait l'autorité, la subordination, la propriété : c'est pour corriger cette dépravation qu'il faut instituer une société, où la loi ne sera que l'expression de la volonté de chacun. C'est de là qu'est né le suffrage universel ; le suffrage universel, si justement appelé mensonge universel par le grand Pie IX. Les enfants en sont nécessairement exclus ; jusqu'à présent, le bon sens français en a exclu les femmes. Il faudrait en exclure ceux qui, tout autant que les enfants sont incapables d'en mesurer la portée ou sont incapables d'en user honnêtement. Telles sont, quand il s'agit du Pouvoir suprême, les multitudes ignorantes des hautes questions politiques, faciles à séduire par quiconque les flatte, ou qui, absorbées par les nécessités quotidiennes de la vie, sont incapables de préférer l'intérêt général à leurs intérêts particuliers du moment.

C'est l'homme abstrait, l'homme irréel que le système appelle aux urnes. Le père d'une nombreuse famille n'a pas plus de droits que le célibataire ; le Président de la Cour de Cassation n'est pas censé plus compétent, ni plus incorruptible que son cocher ; le bulletin du maréchal Foch n'est que l'équivalent de celui d'un poilu indiscipliné et ivrogne.

Mensonge universel, si l'on tient compte des minorités non représentées des minorités du vote final, de l'anomalie des circonscriptions électorales, et d'autres considérations ; ceux qui édictent les lois comparés à ceux auxquels elles sont imposées ne sont qu'une faible minorité.

Mensonge universel : l'homme abstrait n'existant pas n'a pas de droits. D'après la théorie, tous les droits sont remis aux élus du prétendu suffrage universel. Ils font le juste et l'injuste, et même la vérité par les lois scolaires. L'homme réel qui vote n'a pas certainement entendu leur conférer pareille omnipotence, aliéner tous ses droits individuels, s'imposer le pire des esclavages. Il serait fou !

Pour dissoudre les nations et les religions, les Juifs ont raison de compter sur un système social qui repose sur tant de contradictions et d'insanités. D'après le Talmud, le Juif doit demander trois fois par jour cette dissolution, dissolution par les guerres intestines, dissolution par les guerres contre les nations chrétiennes. L'œuvre s'accomplit manifestement sous nos yeux, de plus en plus. Une division profonde existe nécessairement entre ceux qui regardent la vie présente comme la préparation à une vie meilleure et ceux qui ne voient rien au-delà de la vie d'ici-bas.

Le Juif favorise la formation des grands empires. Ils détruisent les petites nations, broient les institutions séculaires, remparts contre le despotisme d'une centralisation qui absorbe tous les droits de l'individu. L'individu n'existe pas pour qui légifère, pour l'homme abstrait. Ces grands empires déblaient le terrain pour l'établissement de la Jérusalem qui doit remplacer la Rome des Césars et des Papes. Ce sera successivement l'empire du premier Napoléon, de l'Angleterre, des Hohenzollern, à l'heure présente, des États-Unis. Leur destruction successive fera place à la République universelle. L'homme abstrait n'a pas de patrie ; des frontières sont contre la logique pour cet être idéal. Il n'a pas non plus d'affections ; il est sans famille, sans relations particulières. Il aime l'Humanité, encore un terme abstrait qui n'a pas plus d'existence concrète que l'homme en général. Ce sera l'humanitarisme, l'Humanité s'adorant elle-même.

Par cette perversion des mots, l'homme réel devient la propriété, l'esclave de ce que l'on appelle l'Etat, autre mot équivoque, mal défini.

Les nations sont des êtres vivants. Ce qui les fait vivre et les différencie les unes des autres, c'est qu'à travers mille vicissitudes elles conservent le principe de vie et les caractères propres qui leur ont donné naissance et les distinguent. Tel le guerrier qui a reçu mille blessures, échappé à mille périls est toujours l'enfant que la nourrice balançait dans ses bras ; le chêne qui couvre la montagne est le germe qui sortit gland. Tuer les principes vitaux d'une nation, c'est en être les assassins. Les détenteurs du pouvoir ne peuvent être dits « l'Etat » que tout autant qu'ils travaillent à maintenir dans toute leur vigueur ces principes vitaux répandus dans tous les membres et qui sont l'âme du corps entier. S'ils travaillent à les paralyser, à les étouffer, non seulement ils ne sont pas l'Etat, mais l'Etat n'a pas de plus mortels ennemis.

La juiverie en poussant au pouvoir des hommes imbus des principes de 89 en les popularisant, est parvenue à tuer les nations chrétiennes, et en particulier la France. Politiquement la France de toujours est morte, et il en faut dire autant de ses sœurs, les nations chrétiennes. Toutes renferment dans leur sein des partis puissants, ennemis de ceux qui veulent conserver, et à divers degrés conservent, ce qui fut la France de toujours. Il n'y aura plus de Français en France quand il n'y aura plus de catholiques, et il faut en dire autant des autres nations catholiques, il n'y aura plus d'Italiens en Italie, d'Espagnols en Espagne, quand il n'y aura plus de catholiques. Les Sarrasins qui occupèrent l'Espagne ne furent pas Espagnols. Les libres penseurs, les hommes de l'Internationale sont bien pires que les disciples du prophète de la Mecque.

Les Juifs sont fidèles aux principes vitaux du Judaïsme : la haine de Jésus-Christ et l'aspiration à la domination universelle. En réalité, ils sont la seule nation compacte ; toutes les autres sont en décomposition ; sous une même dénomination, elles comprennent des partis puissants qui se font de la vie une conception diamétralement contraire. Les Juifs ne sont pas un sur mille et ils sont déjà, en grande partie les maîtres du monde, et le deviennent toujours de plus en plus.

En 1968, un Juif converti, le Père Ratisbonne écrivait :

«*Les Juifs dirigent la Bourse, la presse, le théâtre, la littérature, les administrations, les grandes voies de communication sur terre et sur mer, et, par l'ascendant de leur fortune et de leur génie, tiennent enserrée à l'heure qu'il est, comme dans un réseau, toute la société chrétienne.*»

Combien les mailles du réseau se sont resserrées depuis 1868 !

De son côté, le Juif Disraeli écrivait :

«*Le Juif arrive à exercer sur les affaires de l'Europe une influence dont le prodige est saisissant.*»

Dans ce siècle matérialiste l'or est le roi du monde et le Juif possède l'or. Il faut de l'or pour fonder un journal, et acheter des plumes vénales qui en feront le succès : le Juif en sera le commanditaire ; de l'or pour répandre la corruption, satisfaire les besoins de luxe et de bien être qui dévorent toutes les classes, le Juif l'avancera à gros intérêts ; les colossales inventions qui ont transformé le monde exigent des sommes colossales, le Juif en fera les avances, non sans escompte. On ne compte plus par millions, mais par milliards. L'entretien des armes, et les guerres nécessitent de fabuleux emprunts ; le Juif en fera les avances. Les valeurs fictives (le papier monnaie) n'égalent-elles pas la valeur des fonds qu'elles représentent ? Les économistes pourraient le dire. On est stupéfait, à la pensée que ces amas de papier peuvent devenir les assignats de si triste mémoire. Les Juifs sont nantis. Ainsi que le disait, je ne sais quel Juif :

«Viendra un moment où il ne restera aux chrétiens que les yeux pour pleurer. Ce jour sera la Jérusalem de nouvel ordre substituée à la Rome des Césars et des Papes».

V

La Jérusalem de nouvel ordre n'aura qu'un chef comme la Rome des Césars et des Papes. Ce sera le faux Messie attendu par les Juifs. Il sera censé représenter dans sa personne la seule divinité reconnue par l'humanitarisme, et en l'adorant, l'homme s'adorera lui-même. Il exigera cette adoration à l'exclusion de toute autre divinité. Saint Paul nous apprend qu'il s'élèvera contre les fausses divinités, comme contre la seule vraie qui est un seul Dieu en trois personnes. Ce sera l'homme d'iniquité, l'Antéchrist. En réalité, l'Antéchrist ne sera que le fils aîné de celui qui est adoré en sa personne, Satan. La Judéo-Maçonnerie adore Satan. Mgr Delassus consacre les trois derniers chapitres de cette seconde partie à prouver que la religion de la secte est le culte de Satan, culte symbolique pour les grades inférieurs, culte bien direct dans les arrière-loges.

Les rites des premières initiations revêtent la forme d'un culte. On y voit un autel, des ornements ; l'initié fait une profession de foi qui est la contrepartie du symbole catholique.

En 1881, un des grands dignitaires de l'Ordre, le F. : Blatin, dans un discours de clôture, saluait le jour où dans nos cathédrales et nos églises le culte maçonnique remplacerait nos cérémonies, et les coups cadencés du maillet, nos psalmodies. Il a été applaudi ; le vœu a été renouvelé. Nous n'avons que l'usage précaire de nos églises, en attendant le moment opportun pour nous en expulser.

Ma plume se refuse à reproduire le couplet de l'Internationale dans lequel on indique le lieu où doivent être relégués le Dieu adoré que nous adorons et Sa divine Mère.

Proudhon demande de pouvoir presser Satan dans ses bras ; Michelet, Renan célèbrent le grand révolté. Quinet veut étouffer le christianisme dans la boue pour faire place au culte de Satan. Il n'est pas jusqu'au *Journal des Débats* qui ne regarde comme un progrès que Satan ne soit plus le maudit des âges passés.

Aux funérailles de Louise Michel, cinq mille voix soulignèrent par le cri de : Vive Satan ! Un discours dont le sujet était «*Ni Dieu, ni Maître*».

Des journaux italiens ont pour titres : *El Lucifero, l'Atteo*. Le Juif Carducci a consacré son talent poétique à composer un hymne à Satan dans lequel il demande que l'encens et les hommages soient désormais adressés à l'insurgé contre Dieu. L'Italie a célébré l'anniversaire de la naissance du poète blasphémateur que l'on a appelé *le Victor Hugo italien*, et la fête a trouvé un écho dans la Sorbonne. Dans la *Tribune Pédagogique*, écrite par des instituteurs et pour des instituteurs, Satan est présenté comme le propagateur de la science et des bonnes joies.

Le comble de l'horrible, c'est que la Messe noire n'est pas une fable. L'auguste sacrifice est parodié dans certaines arrière-loges. Il est offert à un bouc ; le tout se termine par des orgies de luxure, de sang, dignes de l'idole.

De tout temps, on a regardé les Juifs comme des maîtres dans la Magie et les sciences occultes. Elles revivent au grand jour. Le spiritisme, la théosophie ont leurs revues, leurs congrès, leurs écoles. Satan chassé du monde chrétien, y rentre avec un cortège d'esprits mauvais, pires que ceux qui dominaient le monde païen. La gnose s'appelle la science, et, sous prétexte d'étudier les phénomènes de la nature, les jeunes gens surtout ne craignent pas de poser aux médiums des questions dont la réponse exige une intelligence supérieure à celle de l'homme. L'on évoque les âmes des trépassés : c'est la nécromancie connue et pratiquée dans l'antiquité païenne. C'est par millions, qu'il faut compter ceux qui s'adonnent ou ont recours aux pratiques spirites, tantôt par pure curiosité, tantôt pour avoir réponse à des doutes angoissants, ou se mettre en rapport avec un défunt aimé. Si la fraude se mêle à ces évocations, trop nombreux sont les faits

constatés attestant une intervention des esprits de l'au-delà, pour qu'on puisse tous les rejeter en bloc.

VI

La troisième partie est intitulée : *Solution de la Question*, titre alléchant. L'ouvrage a été imprimé avant la guerre. L'horrible catastrophe y est prédite dans plusieurs passages. Heureux si en prédisant le final dénouement, Mgr Delassus est aussi heureux qu'en prophétisant le nouveau déluge de sang et de feu.

C'est à la suite, des plus hautes considérations des mystères de la foi et de la mystique qu'il nous fait connaître et base ses espérances.

D'après le sentiment qui semble le plus en harmonie avec l'ensemble de la révélation, à l'origine de la création, le Verbe fut montré aux purs esprits comme devant S'incarner dans la suite des temps. Il leur fut ordonné de L'adorer, d'honorer la femme qui devait Le revêtir de sa chair. La consommation dans la gloire de la grâce dans laquelle Ils avaient été créés était à ce prix. Le premier des purs esprits, Lucifer, refusa d'humilier les splendeurs dont il était revêtu devant une nature de tout point inférieure à la sienne, dont la boue était un élément. Du premier rang, il passait au troisième ; la nature angélique était déshonorée en devant se prosterner devant le Fils de la femme, la plus inférieure des créatures intelligentes ; il poussa le cri : "*Non serviam*" loin de moi, pareille divagation, et le cri trouva écho dans une notable partie des phalanges angéliques.

Qui est comme Dieu ? Quis ut Deus ? répondit Michel. Qui a mesuré l'étendue de Son domaine sur nous, la profondeur des conseils de Sa sagesse ? Ce cri rallia la plus grande partie des purs esprits. Dès cette heure, commença la lutte, qui est le vrai dessous de l'histoire des choses, et ne finira que lorsque finira le temps.

L'enfer fut creusé, Satan et ses complices y furent précipités avec la rapidité de la foudre. Ils étaient à jamais privés des dons surnaturels ; mais ils conservaient les dons de la nature retournés contre la fin pour laquelle ils leur furent départis, dénués du pouvoir d'aimer et de vouloir le bien, condamnés à haïr et à ne vouloir que le mal.

Dépouiller le genre humain des privilèges de l'ordre surnaturel dont il avait été orné et dont nos premiers parents étaient les dépositaires ; par ce dépouillement disloquer l'être humain que la grâce retenait en harmonie, ce fut la victoire de Satan au Paradis terrestre. Cette victoire en fit le prince de ce monde, et fit de l'homme son esclave.

Mais ce qui n'avait pas eu lieu pour l'Ange déchu, un Rédempteur est promis à l'homme tombé. Il viendra, et Il viendra par la femme. La tête du séducteur sera écrasée par le pied de la femme qui Le mettra au monde. Une inimitié régnera entre la postérité spirituelle de l'un et de l'autre.

Il est promis, mais des milliers d'années s'écouleront avant la réalisation de la promesse. Il le fallait pour montrer ce dont est capable l'homme, abandonné à ses forces naturelles. C'est le paganisme, tout est Dieu excepté Dieu lui-même, toute chair corrompt sa voie, malheur aux faibles ! C'est l'esclavage. C'est un déluge de fange détrempée dans le sang et les larmes. Satan triomphe ; il est le prince de ce monde.

Avant de l'expulser par Sa Passion, Jésus-Christ, lui permit de Le tenter au désert. Il veut servir de modèle à ceux qui, avec le secours de Sa grâce, voudront vivre d'une vie surnaturelle. Non seulement chaque fidèle devra conquérir la divinisation en triomphant de la tentation, l'Eglise entière passe par une suite de tentations rapidement esquissées par l'auteur.

Une vie surnaturelle doit nous préparer à la vie divine qui doit être la récompense. C'est par suite une vie en opposition avec les basses et égoïstes convoitises du naturalisme ; c'est la civilisation chrétienne. Elle s'impose aux sociétés qui veulent vivre dans la paix et dans l'ordre. Elle fut acceptée en principe par l'Europe catholique du Moyen-Age ; elle était regardée comme la norme des individus et des nations, alors même que la conduite s'écartait pratiquement de la règle.

Satan n'a pas voulu laisser échapper sa proie sans une constante résistance. Par la persécution sanglante, il s'efforce de noyer dans le sang le nouvel ordre de choses ; par les hérésies, il s'efforce d'en pervertir la notion. Vaincu, il ourdit un plan plus astucieux c'est de former au sein de l'Eglise une contre-Eglise, une société qui sous des apparences profondément hypocrites fera rétrograder l'humanité vers le paganisme ; il sapera par la base l'ordre surnaturel.

D'après Mgr Delassus l'origine du complot remonte à la Renaissance. Il cite comme autorités Pastor qui écrit : «*On arbora franchement l'étendard du paganisme*» ; Paulin Paris, d'après lequel le but de la vie humaine commença à être changé ; Taine qui écrit que le protestantisme accéléra un mouvement déjà commencé.

Les légistes, à partir de Philippe-le-Bel, l'ébranlement produit par le Grand-Schisme, les doctrines gallicanes dont il fut l'origine et qui survécurent dans une partie du clergé au rétablissement de l'unité, avaient préparé la Conjururation.

Le naturalisme malgré l'opposition de l'Eglise, va toujours s'infiltrant dans les esprits. Ses grands auxiliaires sont le protestantisme et le jansénisme. Mgr Delassus indique plus loin comme cause prochaine de la révolution la déclaration de 1682. Il a raison. La déclaration des Droits de l'Homme est virtuellement renfermée dans la déclaration de 1682. Vainement, Clément XI prédit au clergé français et à Louis XIV, que tant que pareilles doctrines seraient lois de l'Etat, c'était le champ ouvert à toutes les erreurs et un péril pour le royaume. Le XVIII^e siècle est là ; pour prouver combien pleinement s'est réalisée la prédiction du Pontife. Jamais attaque aussi formidable ne s'était déchaînée contre l'ordre surnaturel. Toutes les branches du savoir humain sont tournées contre le Christianisme, la société élégante et pourrie de l'époque fait écho aux sarcasmes inépuisables de Voltaire, le roi des intelligences du temps. L'attaque a lieu simultanément dans l'Europe entière.

Le terrain était miné ; la Révolution éclate en 1789 et jette dans le monde sa lave embrasée. Quoique la France ne soit ni le berceau, ni le foyer de la Conjururation c'est en France qu'il a été décidé qu'elle éclaterait, c'est sur la France

qu'elle compte pour révolutionner le monde. Son calcul n'a pas été trompé.

Le surnaturel avait pénétré toutes les institutions de la France et des pays catholiques ; il était admis comme la norme de la vie, même par ceux qui en violaient les lois. Pour l'extirper, la révolution inonda la France de sang, et en fit un amoncellement de ruines. Elle prétendit établir le culte de la Nature. Le culte de la Nature eut sa liturgie, ses fêtes, ses catéchismes. L'heure était prématurée ; la Révolution se compromit par ses excès ; la France restait trop chrétienne pour redevenir soudainement païenne sur l'ordre de ses abjects tyrans.

Le Concordat fit la fortune du premier Consul. Le géant corse excellait dans les astuces de la politique aussi bien que dans le métier de la guerre. Il était Franc-Maçon, chef de la secte qui le menait ? écrit de Maistre. Dans la Bulle d'excommunication, Pie VII le dira : *«il embrassait l'Eglise pour l'opprimer plus sûrement»*. Ce sont les paroles du doux Pontife. Par les articles organiques, il retirait ce que concédait l'acte synallagmatique ; il ne relevait qu'une Eglise asservie, dénuée des ressources matérielles nécessaires à son existence, privée des honneurs qui lui sont dus, mise sur le même rang que les faux cultes, le Protestantisme, le Mahométisme lui-même. La secte n'a cessé de travailler par les moyens déjà décrits par l'auteur, à donner le naturalisme comme base de la législation des institutions, de la politique. Le surnaturel c'est l'ennemi qu'il faut faire disparaître. La guerre est si bien conduite que le Modernisme, ce rendez-vous de toutes les erreurs, a séduit des hommes se disant et se croyant catholiques, et jusqu'à des prêtres.

«Un être nouveau vient à la vie, était-il dit dans la revue internationale moderniste, c'est l'homme, source de sa propre force, but de sa propre activité, lumière de sa propre conscience, et créateur éternel de soi-même» ; c'est, selon l'expression de l'un de ses tenants *l'Egothéisme* ; chacun se faisant Dieu.

Semblable état d'esprit n'est pas seulement celui du monde des intellectuels, la littérature, le roman, la revue, le journal versent constamment goutte à goutte pareil venin dans les veines du public. Combien n'ont comme religion qu'un vague humanitarisme. Les écoles sans Dieu ne sauraient en avoir d'autre. Qui comptera les victimes qu'elles ont faites, et font chaque jour.

VII

La défaite du tentateur fait l'objet des quatorze derniers chapitres de l'ouvrage. Pour arriver à la solution, l'auteur l'appuie sur les plus intimes mystères de la foi, sur les profondeurs de la vie mystique, sur ce qu'on dit du dénouement de la grande crise du naturalisme les plus hauts représentants de cette même vie mystique qui ont vu et la terrible attaque et comment elle finirait.

Résumons les principes qui servent de fondement à la thèse ; principes qui sont disséminés dans la démonstration.

L'Eglise militante est le prolongement sur la terre de la vie mortelle de Jésus-Christ, comme les membres du corps sont le prolongement de la tête qui les régit. Jésus-Christ, par la grâce, leur infuse un élément surnaturel et divin.

Jésus-Christ nous est venu par la femme, par Marie. Marie a un rôle capital dans l'Eglise. Elle est la Mère de la grâce qui donne des frères à Jésus-Christ. Elle est la co-rédemptrice du Rédempteur. Debout au pied de la Croix, son âme était transpercée par le glaive prédit par Siméon ; Jésus-Christ était sa vie : les clous qui transperçaient les chairs de l'Homme de douleurs transperçaient par la compassion le cœur de la reine des Martyrs ; si le divin crucifié est le Père du siècle à venir, Marie, par ses douleurs, en est la Mère.

Tout le mystère de notre justification et de notre salut repose sur l'immolation de deux victimes d'ineffable innocence payant la rançon de l'humanité coupable.

C'est par la douleur en union avec les douleurs de Jésus et de Marie, que nous devons expier nos péchés et mériter l'éternelle divinisation.

Le mystère de la réversibilité des mérites, fondement de notre foi, existe dans l'Eglise. La communion des Saints est un article du symbole. Il existe, dans l'Eglise, des âmes qui, par la surabondance de leurs expiations, par la pénitence, désarment la justice de Dieu provoquée par les iniquités des hommes, et obtiennent miséricorde.

Il existe dans l'Eglise des institutions dont la fin est l'expiation. Ce sont les ordres contemplatifs voués par le fait même aux austérités, et à la pénitence ; tels les Chartreux, les Carmes et les Carmélites, les Clarisses, la Visitation. La pénitence est partie intégrante de tous les ordres religieux, même de ceux dont l'expiation n'est pas la fin principale.

Tous les Saints, mais surtout les Martyrs, offrent à Dieu des satisfactions surabondantes à l'expiation de leurs péchés personnels. Elles passent dans le plateau de la Miséricorde et font contrepoids à celui de la Justice.

Dieu Se choisit, soit dans le cloître, soit hors du cloître, des âmes qu'Il appelle à boire plus largement au calice des douleurs de Son divin Fils. Selon la parole de l'apôtre saint Paul, elles complètent la passion du Christ. Dans leur état mystique, à la suite du Sauveur et de la Mère des douleurs, en union avec le Rédempteur et la co-rédemptrice, elles aussi sont broyées pour expier les iniquités du peuple ; elles passent par d'indicibles souffrances, soit quelles se les imposent, et qu'avec Sainte Thérèse elles s'écrient : *«ou souffrir, ou mourir»* ; soit que par un concours de circonstances extérieures les hommes, parfois d'une manière inconsciente, les torturent dans leurs corps, et dans leurs âmes. Le plus souvent ces grandes épreuves, venues du dehors sont précédées et accompagnées des austérités qu'elles s'infligent elles-mêmes. Ces âmes sont la grande force de l'Eglise. Il en existe toujours dans son sein ; beaucoup ne sont connues que de Dieu ; il Lui a plu cependant de nous en manifester plusieurs : une sainte Catherine de Sienne, une sainte Colette, une sainte Lydwine, et en général tant de prodiges d'austérités et de mortifications extérieures et intérieures dont sont remplies les vies des saints et des saintes. C'est une remarque de Mgr Pie et de Mgr Freppel que la passion et la mort de la Sainte Pucelle offre une conformité minutieuse avec la Passion et la mort du Sauveur. Elle expiait ainsi le crime de ceux qui avaient mis obstacle à l'accomplissement total de sa mission.

C'est pour nous inviter à la Pénitence, que le 17 décembre 1826 la Croix apparaissait à Migné devant une foule réunie pour la clôture d'une mission. Vingt ans après, aux premières vêpres de la fête des douleurs de Notre-Dame, la co-rédemptrice apparaissait en pleurs sur les montagnes de la Salette. Elle disait ne pouvoir retenir les bras de son Fils, irrité par la violation des divins commandements et notamment par la profanation des dimanches et par les blasphèmes. Pénitence, Pénitence, répétait-elle à Lourdes, douze ans après.

Si l'on s'en tient à la surface des choses, les pleurs et les avertissements de la Mère de miséricorde n'en ont pas changé le cours ; la violation des divins préceptes n'a été que plus ostensible ; les pouvoirs plus antichrétiens, à quelques éclaircies près, de peu de durée. Le châtement est venu. En 1870, Paris était investi le 19 septembre jour, heure pour heure, vingt-quatre ans après l'avertissement de la Salette. La guerre mondiale a fait perdre à 1870 son surnom d'année terrible. Il ne semble pas, à considérer extérieurement l'état social que les mœurs soient améliorées, ni la fureur du plaisir ralentie. C'est à la prière que Notre-Dame nous a invités à la Salette, à Lourdes, à Pontmain. *Priez pour les pécheurs*, disait-elle à Lourdes, en déroulant silencieusement les grains du Rosaire, *priez donc*, répétait-elle à Pontmain.

Mais si le grand nombre est sourd aux invitations de la divine Mère, il est un peuple d'élus qui ont entendu et entendent sa voix. Impossible de compter les millions de voix qui, à chaque instant, implorent Notre-Dame, en faveur des pécheurs, au rang desquels elles se mettent. Les prières liturgiques de l'Eglise, l'auguste sacrifice suspendent les bras de l'infinie justice provoquée par tant de crimes. Contre l'invasion satanique, Léon XIII et ses successeurs ont prescrit un exorcisme après chaque messe. Des Congrégations ont été fondées sous le patronage de Notre-Dame des Douleurs dans un but d'expiation. On compte de nombreuses âmes qui se sont offertes en victimes.

La sainteté de leur vie prouve que ce n'est pas l'effet d'une ferveur momentanée contre laquelle il faut se tenir en garde, car elle est sujette à illusion.

Mgr Delassus ne pouvait pas dire que parmi les millions de victimes de la guerre mondiale, il en est probablement des milliers qui ont offert leurs vies en expiation des péchés des peuples, et des iniquités de la France. C'est dans des vies surnaturelles d'expiation que bien des mères, des épouses ont accepté des deuils poignants.

Le pieux prélat s'attache surtout à nous montrer une de ces victimes d'expiation que Dieu s'était choisie pour l'opposer à la Judéo-Maçonnerie, Catherine Emmerich. Née en 1774, de pieux paysans, au hameau de Flamske, diocèse de Munster, elle se sentit dès sa première communion inspirée de s'offrir comme victime. Tout le monde connaît le livre de la douloureuse passion qu'elle a dicté à son secrétaire Brentano. Elle en a reproduit les scènes à un degré peu commun. Couronne d'épines, stigmates, crucifiement, elle a passé par tous ces états. Des médecins militaires la tourmentèrent pour cicatriser ses plaies ; elle fut enlevée de force de son village, mise en les mains d'hommes sans foi qui la réduisirent à l'état de squelettes. Aux attentats qui lui étaient montrés, elle répondait par des états de douleurs et d'angoisses qui semblaient amener sa dernière heure.

Les trames maçonniques dans les divers pays passent sous ses yeux ; elle les voit, elle les décrit. C'est d'après un plan savamment ourdi que la secte travaille. Elle la voit démolissant pièces par pièces l'Eglise vaticane ; l'œuvre avance sans que les bons semblent s'en apercevoir ; ils n'opposent qu'une molle résistance ; les conjurés trouvent des complices dans le clergé. La sainte fille en expiation ressent de nouvelles douleurs. - Le travail de démolition va s'achever ; la plus grande partie de l'édifice est à terre, quand Notre-Dame apparaît, étend son manteau sur la basilique ruinée, appelle des ouvriers intrépides et zélés qui rendent à l'édifice, figure de l'Eglise, toute sa splendeur.

Catherine Emmerich n'est pas la seule à opposer d'inénarrables souffrances aux attentats maçonniques. Une mère de famille, femme d'un domestique romain, Anne-Marie Taïgi, que l'Eglise va mettre sur les autels, a aussi pour particulière mission de continuer dans l'Eglise et de compléter la passion de l'Homme-Dieu. D'autres lui sont associées par de particulières tortures extérieures et intérieures.

VIII

L'esprit de prophétie tout comme le don de miracle est permanent dans l'Eglise. Sans doute, *L'Apocalypse* est le dernier des livres prophétiques que nous devons admettre sous peine de cesser d'être catholiques ; mais il serait téméraire de rejeter en bloc toutes les prophéties des saints personnages dont l'Eglise, déclare les révélations pieusement croyables, qu'elle rappelle dans sa liturgie, même dans le saint sacrifice de la Messe. L'approbation qu'elle leur donne signifie, sans doute, avant tout, que ces révélations ne renferment rien que de conforme à la foi ; mais, ce serait montrer peu de respect pour notre Sainte Mère que de s'inscrire contre ses affirmations liturgiques, alors surtout que les événements les ont partiellement réalisées.

Les prophéties de l'Ancien Testament, en annonçant au peuple élu les châtements que lui attireraient ses iniquités, décrivaient aussi en termes pompeux le retour des divines miséricordes, la justice une fois satisfaite. Il n'en est pas autrement des prophéties du Nouveau Testament. Les siècles ne sont rien quand on lit les événements dans le livre de l'éternel prescience.

Le terrible assaut plusieurs fois séculaire livré à l'Eglise, par la Judéo-Maçonnerie, son issue, ont été prédits par de nombreux saints et de nombreuses saintes.

Au XII^e siècle, sainte Hildegarde annonçait le Protestantisme, la destruction du saint Empire, la destruction du pouvoir temporel des Papes par l'animosité des puissances séculières, des guerres atroces dans lesquelles les hommes se joueraient du repos de leurs semblables ; mais il viendrait un moment où les hommes, fatigués de tant d'horreurs, reviendront pleinement à la loi de la Justice et se rangeront sous les lois de l'Eglise. Le triomphe sera tel que l'on n'aura jamais rien

vu de semblable.

Au XIV^e siècle, sainte Catherine de Sienne succombait à la douleur que lui causait la vue des Infidélités du peuple chrétien : pour la consoler, Notre-Seigneur lui montrait que par un moyen qui échappe à toute prévision, Il amènerait dans Son Eglise un tel état de ferveur que la vue en faisait tressaillir la sainte de joie.

Au XVI^e siècle, une vierge romaine, la Bienheureuse Catherine Raconi, prédisait que le Concile de Trente ne mettrait pas fin aux divisions de l'Eglise, que ce serait l'œuvre d'un autre Concile, présidé par un grand Pape, à la suite duquel s'opérerait une complète rénovation.

Au commencement du XVIII^e siècle, le Bienheureux Grignon de Montfort prédisait que, par Notre-Dame, l'Eglise aurait un triomphe tel qu'elle n'en avait jamais remporté de pareil.

Dans le même siècle, saint Léonard de Port-Maurice donnait comme point de départ de ce renouvellement dans l'Eglise la définition du dogme de l'Immaculée-Conception.

En 1830, comme prélude des grâces que la définition allait répandre sur le monde, Notre-Dame donnait à une fille de saint Vincent de Paul la médaille miraculeuse avec l'invocation : «*O Marie conçue sans péché*». L'on ne compte pas les merveilles conversions obtenues par le port de cette médaille. La cause de la sainte fille Catherine Labouré est pendante devant la Congrégation des Rites.

Mgr Delassus, cite encore d'autres personnages éminents en sainteté qui ont prédit le triomphe.

Qu'il nous soit permis d'ajouter les noms des deux Saintes dont l'année 1920 verra la solennelle Canonisation. La Sainte Pucelle termine sa lettre aux Anglais en les invitant à prendre part à un exploit que les Français feront en faveur de la chrétienté. Il sera tel qu'ils n'en ont jamais accompli de pareil. C'est la seule des nombreuses prophéties de la Libératrice qui ne soit pas encore accomplis. Depuis son martyre les Français n'ont pas fait en faveur de la chrétienté des exploits comparables à ceux de Clovis, de Charles Martel, de Charlemagne, de Godefroy de Bouillon. Jamais l'alliance entre la France et l'Angleterre, ne fut si étroite.

J'écris ces lignes au jour où avec un éclat incomparable la Basilique élevée au divin Cœur sur le point culminant de Paris, à Montmartre, par la France repentante, est consacrée par un légat de Sa Sainteté, par tout l'Épiscopat Français, l'on pourrait dire par l'univers catholique tout entier qui y compte des représentants, et tressaille de joie. C'est la splendide réalisation de l'une des demandes transmises par la sainte Visitandine Marguerite-Marie, de la part du divin Cœur.

La fête de ce divin Cœur qui a tant aimé la France n'est entrée dans le cycle universel de la liturgie que dans le milieu du siècle dernier. Elle est aujourd'hui du degré le plus solennel. L'office qu'elle lui consacre déborde d'espérances ; il n'en est pas de plus consolant.

Les psaumes, les prophètes promettaient que l'Homme-Dieu régnerait sur toutes les nations, que tous les rois Lui obéiraient, que Son royaume s'étendrait jusqu'aux derniers confins de la terre. Depuis dix-neuf siècles l'Eglise ne cesse pas de demander et d'attendre la réalisation de promesses qui manifestement ne sont pas encore accomplies.

Nous sommes témoins d'un fait unique dans les Annales humaines : l'unification du genre humain. L'espace et le temps sont abrégés dans des proportions que l'on n'eût jamais imaginées ; toutes les races se mêlent ; les langues vivantes sont popularisées, et l'on agite le problème de la langue universelle. L'erreur par la Judéo-Maçonnerie atteint les dernières limites ; elle embrasse tout le mal. Est-ce le règne du Juif, c'est-à-dire de l'Antéchrist qui approche ? Les Juifs l'espèrent. *La Croix* du 7 janvier 1899 rapportait ce propos de l'un d'entre eux :

«C'est notre empire qui se prépare ; c'est celui que vous appelez l'Antéchrist, le Juif redouté par vous, qui profitera de tous les nouveaux chemins de fer pour faire rapidement la conquête du monde. Il sera le chef de cette Jérusalem de nouvel ordre qui doit être substituée à la Rome des Césars et des Papes. Le pouvoir des Césars était absolu ; la plénitude des privilèges conférés à l'Eglise par Jésus-Christ réside dans Son Vicaire ; l'Antéchrist se déclarera Dieu et sera le Vicaire de Satan».

Le savant auteur n'ignore pas que des catholiques, et des catholiques de marque pensent comme le Juif, et que la vaste unification du monde est la préparation de Son règne. Ils croient que le règne universel du Christ prédit par les prophètes ne s'établira qu'après le renversement de l'homme d'iniquités. Rien d'ailleurs ne nous apprend quelle sera la durée de ce règne universel de l'Homme-Dieu. De tous les mystères, il n'en est pas, - c'est Lui-même qui nous le dit - de plus caché que celui de Son second avènement.

Mgr Delassus pense que celle qui a vaincu toutes les hérésies au fur et à mesure qu'elles se produisaient les écrasera encore maintenant qu'elles font bloc dans la Judéo-Maçonnerie. On a vu les raisons de son espérance. Par Marie Immaculée, l'Eglise remportera le plus éclatant de ses triomphes ; mais qu'en sera-t-il de la France ?

IX

Le Directeur si avisé de *La Semaine Religieuse de Cambrai* qui, pendant plus de trente ans a signalé les manèges de l'anti-Christianisme ne se dissimule pas les motifs de craindre. Le chapitre 70^e a pour titre : *Sujets de désespérance*. La France avait pour mission d'être l'exécutrice des volontés divines, le rempart et le glaive de l'Eglise ; elle a hautement abjuré cette mission par la Déclaration des Droits de l'Homme, déclaration adoptée par tous les régimes politiques qui ont suivi.

Pas plus que Joseph de Maistre, les préférences politiques de l'écrivain ne l'empêchent de reconnaître que la préface et le principe de la Déclaration des Droits de l'Homme est la Déclaration Gallicane de l'Assemblée de 1682. Il adopte ce qu'en 1795 écrivait un auteur inconnu (Note du recenseur : nous avons retrouvé ce livre remarquable, écrit par M. Poitiers, Chanoine de Reims), immigré en Allemagne : *Le système Gallican convaincu d'avoir été la première et principale cause de la Révolution*. Le premier article, en faisant dépendre de l'approbation des évêques les décisions du Vicaire de

Jésus-Christ, était un attentat contre l'autorité doctrinale du Christ dont Pierre est le vice-gérant ; le second, en déclarant le pouvoir civil absolument indépendant de toute autorité terrestre niait l'autorité royale de Jésus-Christ. C'était la sécularisation du Gouvernement, l'athéisme dans les lois et les institutions, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme conséquence logique. Il est peu d'assertions que répète plus souvent dans sa correspondance l'auteur *Du Pape et de l'Église Gallicane*. Il prédit que ce sera un jour une vérité historique universellement reconnue. On y arrive tardivement ; mais des hommes de la valeur de Mgr Delassus ne peuvent qu'accélérer l'opinion.

La défense de la liberté du siège apostolique est spécialement confiée à la France. Par son voyage à Rome, le Président Loubet a confirmé l'état de captivité dans lequel il se trouve. Pareille politique est le suicide de la France, s'il n'y avait pas une France à laquelle elle est profondément odieuse - elle est la vraie France ; le jour on il n'y aura plus de catholiques en France, il n'y aura plus de France, avons-nous déjà dit.

Nous n'en sommes pas encore là, grâce au Ciel. Voilà pourquoi le chapitre suivant a pour titre : *Malgré tout, espérance quand même*.

Le retour de la France à l'idéal chrétien ne peut, il est vrai, s'opérer que par un coup extraordinaire de la grâce ; mais de grands esprits l'ont espéré et annoncé. Le voyant alpestre, Joseph de Maistre, dont tant de prédictions se sont réalisées, n'en doutait pas. En 1843, le Cardinal Pacca, arrivé à la fin de sa carrière - il avait 87 ans - exprimait son espérance que la France servirait encore d'instrument aux divines miséricordes, et réparerait les maux qu'elle avait faits dans le monde. Léon XIII écrivait aux Canadiens que la France était nécessaire au monde. Son saint successeur, à plusieurs reprises, a prédit son retour au pacte de Reims. L'auteur pense comme de Maistre, que la destruction de la France serait l'anéantissement de la Civilisation dans le monde.

Combien sont nombreux les sujets d'irritation donnés au Ciel par la France ! Et cependant, il est des circonstances atténuantes, et bien des œuvres appellent la miséricorde.

La France catholique a été, est encore l'objectif principalement visé par le complot antichrétien ; elle a été séduite par le prestige de mots généreux vidés de leur vraie signification. Elle est viciée dans son esprit plus que dans son cœur. C'est un miracle qu'elle vive encore après tant de poisons par lesquels on s'est efforcé de tuer en elle l'esprit catholique.

Non seulement cet esprit n'est pas mort ; il a produit sous des gouvernements hostiles des merveilles de charité, de foi, de prières, de prosélytisme.

La France semble la seule nation capable de ramener le monde dans la voie de la vraie civilisation dont il s'est écarté.

Le triomphe des impies est dû aux exigences de la foule. Longtemps, la Judéo-Maçonnerie a agi dans l'ombre. Aujourd'hui, elle est démasquée, elle se démasque elle-même et fière de ses triomphes, elle ne dissimule plus son but, la destruction de toute religion et de toute morale. Le moment est venu pour les sociétés ou de périr par la Révolution, le mensonge universels, ou de vivre par la vérité intégrale en revenant à l'Eglise catholique.

Comment seconder les desseins de l'infinie miséricorde ? C'est le dernier chapitre. Les impies sont forts de nos faiblesses, de nos connivences inconscientes. C'est par la réforme des mœurs que l'on peut obtenir de bons gouvernements, écrivait Le Play. Quand verrons-nous la fin du mal, demandait-on à de Maistre ? Quand les Français pleureront le mal, répondait-il.

Pour pleurer le mal, il faut le connaître. Combien profonde est l'ignorance des vérités chrétiennes, non seulement dans la multitude et parmi les impies, mais encore, parmi ceux qui se disent chrétiens. Où sont ceux qui regardent le péché comme le souverain mal ; la vie présente comme une préparation à la vie d'au-delà ? Combien n'ont qu'une connaissance vague du Rédempteur et de Ses mystères ?

La vie, est-elle chrétienne ? Les chrétiens et les chrétiennes sont-ils moins avides de leurs aises, de faire figure dans le monde, d'accroître leur fortune, que certains hommes sans foi qui n'ont pas dépouillé tout sentiment d'honnêteté ? Reconnaît-on les chrétiennes à la modestie de leurs vêtements et de leur tenue ?

Le regret doit accompagner la connaissance du mal, la réforme doit venir à la suite du regret. Connaissance du mal, regret, réforme, les chrétiens doivent les prêcher par l'exemple d'abord, et dans la sphère de leur influence, par l'emploi opportun des moyens en leur pouvoir. Les disciples d'un Dieu crucifié sont des pénitents. C'est à la pénitence, à la prière que nous appelle l'Immaculée dans ses apparitions. Si sa voix est entendue, elle amènera le triomphe par des voies que nous ignorons, mais que connaît Celui qui pour manifester Son intervention aime à tout réduire à l'impuissance.

Deux appendices, l'un sur la Maçonnerie, l'autre sur la Juiverie, l'un et l'autre très documentés ; deux tables, la première des noms propres par ordre alphabétique ; la seconde, la table des 72 chapitres terminent l'ouvrage.

Nous vivons une époque qui ne ressemble à aucune de celles qu'a traversées le genre humain, disait déjà Joseph de Maistre. Mgr Delassus est de son école. Il écrit pour ceux qui savent penser.

Les deux mille cinq cents exemplaires, et une traduction italienne qui ont été enlevés, prouvent que le nombre en est plus grand que l'on ne croirait. La crise mondiale d'où nous sommes loin d'être sortis doit les avoir rendus plus nombreux. C'est un des bons signes du temps.

J.-B.-J. AYROLES, S. J.

LA CONJURATION ANTICHRÉTIENNE
LE TEMPLE MAÇONNIQUE VOULANT S'ÉLEVER SUR LES RUINES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

LES PUISSANCES DE L'ENFER NE PRÉVAUDRONT PAS CONTRE ELLE.
(Matth., XVI. 18)

NIHIL OBSTAT : Insulis, le 11 Novembris 1910. II. Quilliet, S. Th. D. librorum censor.

IMPRIMATUR : Cameraci, le 12 Novembre 1910. A. MASSART, Vicaire général. Domus Pontificiae Antistes.

DAL, VATICANO, 23 octobre 1910.
EGRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA

Monseigneur,

Le Saint-Père Pie X a reçu avec un paternel intérêt l'ouvrage intitulé : « La Conjuración Antichrétienne », que vous m'avez prié de Lui remettre en votre nom.

Sa Sainteté vous félicite affectueusement d'avoir mené à bonne fin la composition de cet ouvrage important et suggestif à la suite d'une longue série d'études qui font également honneur à votre zèle et à votre ardent désir de servir la cause de Dieu et de la Sainte Eglise.

Les idées directrices de votre beau travail sont celles qui ont inspiré les grands historiens catholiques : l'action de Dieu dans les événements de ce monde, le fait de la Révélation, l'établissement de l'ordre surnaturel, et la résistance que l'esprit du mal oppose à l'œuvre de la Rédemption. Vous montrez l'abîme où conduit l'antagonisme entre la civilisation chrétienne et la prétendue civilisation qui rétrograde vers le paganisme. Combien vous avez raison d'établir que la rénovation sociale ne se pourra faire que par la proclamation des droits de Dieu et de l'Eglise !

En vous exprimant sa gratitude, le Saint-Père fait des vœux pour que vous puissiez, avec une santé toujours vigoureuse, réaliser entièrement le plan synthétique que vous vous êtes tracé, et comme gage de sa particulière bienveillance, Il vous envoie la Bénédiction Apostolique.

Avec mes remerciements personnels et mes félicitations, veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre Seigneur.

Cardinal MERRY DEL VAL.

A MARIE PRÉSERVÉE DU PÉCHÉ ORIGINEL EN VUE DES MÉRITES DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

Dieu dit au serpent : Je mettrai des inimitiés entre toi et la Femme, entre ta postérité et sa postérité.
Celle-ci te meurtrira à la tête. Et tu la meurtriras au talon. (Genèse. III, 15)

Les deux éditions françaises du *PROBLÈME DE L'HEURE PRÉSENTE* sont épuisées. Restent quelques exemplaires de la version italienne (Desclée et Cie, Rome, Piazza, Grazioli, Palazzo, Doria ; Lille 41 rue du Metz) Les libraires demandent que cet ouvrage soit remis sous presse pour qu'ils puissent répondre aux demandes de leurs clients.

L'auteur n'a point cru devoir s'en tenir à une réimpression.

Le problème que l'Américanisme avait d'abord présenté à ses méditations est bientôt devenu dans son esprit celui de la Révolution, puis celui de la civilisation moderne qui date de la Renaissance.

Aujourd'hui, il le conçoit dans une amplitude plus grande encore : c'est le problème de la résistance que le naturalisme oppose à l'état surnaturel que Dieu a daigné offrir à ses créatures intelligentes. Ainsi considéré, le problème embrasse tous les temps. Il s'est posé à la création des anges, au paradis terrestre, au désert où le Christ a voulu se soumettre à la tentation ; il restera posé, pour la chrétienté et pour chacun de nous, jusqu'à la fin du monde.

Refaire l'ouvrage épuisé à ce point de vue offrait des avantages. Après mûre réflexion l'auteur a préféré sectionner son œuvre.

Le problème était ainsi posé : il y a lutte entre la civilisation chrétienne qui est en possession d'état et la civilisation moderne qui veut la supplanter, quelle sera l'issue de cet antagonisme ?

De là trois questions :

- Celle du Juif et du Franc-maçon qui sont bien aujourd'hui, aux yeux de tous, les assiégeants de la citadelle catholique.
- Celle de la Démocratie qui est, au dire des assiégeants eux-mêmes, la suggestion-mère dont ils se servent pour battre en brèche la civilisation chrétienne dans l'opinion et par suite dans les institutions.
- Celle de la Rénovation religieuse, sociale et familiale que commandent les ruines déjà amoncelées et celles que l'antichristianisme fera encore.

Ces trois questions ont été intimement unies dans le livre intitulé *Le Problème de l'heure présente*. L'auteur a cru bon de les déjoindre afin de pouvoir traiter chacune d'elles plus à fond.

La question de la démocratie a été reprise dans l'ouvrage qui vient de paraître sous ce titre : *VÉRITÉS SOCIALES ET ERREURS DÉMOCRATIQUES*.

La question de la conjuration antichrétienne dont la secte judéo-maçonnique est l'âme et le bras est le sujet du pré-

sent livre.

L'auteur ne s'est point arrêté à rechercher les origines de la secte ; il ne s'est point attaché à l'étudier aux points de vue divers où d'autres publicistes se sont placés. Ce qu'il a voulu mettre en lumière, c'est la part d'action que la secte juéo-maçonnique a dans la guerre livrée à l'institution catholique et à l'idée chrétienne, et le but de cette guerre. Ce but est d'arracher l'humanité à l'ordre surnaturel fondé sur la Rédemption du divin Sauveur et de la fixer définitivement dans le naturalisme.

Il restera à parler de la Rénovation. Elle ne peut être que le fruit de la restauration de l'Autorité :

- L'autorité de Dieu sur son œuvre, particulièrement sur les créatures intelligentes ;
- L'autorité de N. S. Jésus-Christ, le nouvel Adam, sur l'humanité qu'Il a rachetée par son sang et dont Il est le Seigneur par sa personnalité divine ;
- L'autorité de l'Eglise sur les peuples qu'elle a dotés de la civilisation chrétienne et qui se précipiteront dans ses bras sous la pression de la détresse où va les jeter le progrès de la civilisation moderne ;
- L'autorité des familles princières sur les nations qu'elles ont faites ;
- L'autorité du père dans sa famille et celle des ancêtres sur les générations dont ils ont été le principe ;
- Enfin, le droit de propriété sur les biens dont la famille ou l'individu se sont faits les auteurs par leur travail et leurs vertus, et non sur les richesses acquises par l'agiotage et l'injustice.

La Rénovation exige cette sextuple restauration. Si elle ne commence à se produire sous peu, la société familiale, civile, religieuse se précipitera dans l'abîme vers lequel elle court avec une vitesse qui chaque jour s'accélère.

Ce troisième travail fait, il y aurait à reconstruire la synthèse d'où jaillirait la solution de l'énigme qui inquiète les générations contemporaines et qui projetterait sa lumière sur l'avenir de l'humanité.

Septuagénaire depuis cinq ans, l'auteur ne peut espérer remplir une telle tâche. Veuille Dieu, si cela entre dans ses desseins, la confier à qui peut la mener à bonne fin.

* * *

I - ÉTAT DE LA QUESTION

CHAPITRE PREMIER - LES DEUX CIVILISATIONS

Le *Syllabus* de Pie IX se termine par cette proposition condamnable et condamnée :

« Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. »

La dernière proposition du décret que l'on a appelé le *Syllabus* de Pie X, proposition également condamnable et condamnée, est ainsi conçue : « Le catholicisme d'aujourd'hui ne peut se concilier avec la vraie science, à moins de se transformer en un christianisme non dogmatique, c'est-à-dire en un protestantisme sage et libéral. »

Ce n'est sans doute point sans intention que ces deux propositions ont reçu, dans l'un et l'autre *Syllabus*, cette place, la dernière, apparaissant là comme leur conclusion. C'est qu'en effet elles résument les précédentes et en précisent l'esprit¹.

Il faut que l'Eglise se réconcilie avec la civilisation moderne. Et la base proposée pour cette réconciliation, c'est, non point l'acceptation des données de la vraie science que l'Eglise n'a jamais répudiée, qu'elle a toujours favorisée, aux progrès de laquelle elle a toujours applaudi et contribué plus que qui que ce soit ; mais l'abandon de la vérité révélée, abandon qui transformerait le catholicisme en un protestantisme large et libéral dans lequel tous les hommes pourraient se rencontrer, quelles que soient leurs idées sur Dieu, sur ses révélations et ses commandements. Ce n'est, disent les modernismes, que par ce libéralisme que l'Eglise peut voir de nouveaux jours s'ouvrir devant elle, se procurer l'honneur d'entrer dans les voies de la civilisation moderne et de marcher avec le progrès.

Toutes les erreurs signalées dans l'un et l'autre *Syllabus* se présentent comme les diverses clauses du traité proposé à la signature de l'Eglise pour cette réconciliation avec le monde, pour son admission dans la cité moderne.

Civilisation moderne. Il y a donc civilisation et civilisation ? Il y a donc eu, avant l'ère dite moderne une civilisation autre que celle dont jouit, ou du moins que poursuit le monde de notre temps ?

En effet, il y a eu, et il y a encore en France et en Europe, une civilisation appelée *la civilisation chrétienne*.

Par quoi ces deux civilisations se différencient-elles ?

Par la conception qu'elles se font de la fin dernière de l'homme, et par les effets divers et même opposés que l'une et l'autre conception produisent dans l'ordre social comme dans l'ordre privé.

« Tout le but de l'homme est d'être heureux », dit Bossuet (*Méditations sur l'Evangile*). Cela ne lui est point propre : c'est le but vers lequel tendent toutes les intelligences sans exception. Le grand orateur ne manque point de le reconnaître : « Les natures intelligentes n'ont de volonté ni de désir que pour leur félicité. » Et il ajoute : « Rien de plus raisonnable, car qu'y a-t-il de meilleur que de souhaiter le bien, c'est à dire la félicité ?² ». Aussi trouvons-nous dans le cœur de l'homme une impulsion invincible qui le pousse à la recherche du bonheur. Le voulût-il, il ne pourrait s'en défaire. C'est le fond de toutes ses pensées, le grand mobile de toutes ses actions ; et alors même qu'il se jette dans la mort, c'est qu'il se persuade trouver dans le néant un sort préférable à celui où il se voit.

¹ Lors de la délibération de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, M. Challeme-Lacourt dit : « Les Universités catholiques voudront préparer dans les futurs médecins, avocats, magistrats, des auxiliaires de l'esprit catholique qui chercheront à soutenir et à appliquer les principes du *Syllabus*. Or la France, dans sa très grande majorité, considère les propositions condamnées par le *Syllabus* comme les fondements mêmes de notre société ».

² *Œuvres oratoires* de Bossuet. *Édition critique et complète* par l'abbé J. Lebarq. Sermon pour la Toussaint, v. 325.

L'homme peut se tromper, et de fait il se trompe bien souvent dans la recherche du bonheur, dans le choix de la voie qui doit l'y mener. « Mettre le bonheur où il est, c'est la source de tout bien, dit encore Bossuet ; et la source de tout mal est de le mettre où il ne faut pas » (*Méditation sur l'Évangile*). Cela est aussi vrai pour la société que pour l'homme individuel. L'impulsion vers le bonheur vient du Créateur, et Dieu y ajoute la lumière qui en éclaire le chemin, directement par sa grâce, indirectement par les enseignements de son Église. Mais il appartient à l'homme, individu ou société, il appartient au libre arbitre de se diriger, d'aller prendre sa félicité là où il lui plaît de la mettre, dans ce qui est réellement bon, et, au-dessus de toute bonté, dans le Bien absolu, Dieu ; ou dans ce qui n'a que les apparences du bien, ou qui n'est qu'un bien relatif.

Dès la création du genre humain, l'homme s'est fourvoyé. Au lieu de croire à la parole de Dieu et d'obéir à son commandement, Adam écouta la voix enchanteresse qui lui disait de mettre sa fin en lui-même, dans la satisfaction de sa sensualité, dans les ambitions de son orgueil. « Vous serez comme des dieux » ; « le fruit de l'arbre était bon à manger, beau à voir, et d'un aspect qui excitait le désir ». Ayant ainsi dévié, dès le premier pas, Adam a entraîné sa race dans la fausse direction qu'il venait de prendre.

Elle y marcha, elle s'y avança, elle s'y enfonça durant de longs siècles. L'histoire est là pour dire les maux qu'elle rencontra dans ce long égarement. Dieu eut pitié d'elle. Dans son conseil d'infinie miséricorde et d'infinie sagesse, il résolut de remettre l'homme sur la voie du vrai bonheur. Et afin de rendre son intervention plus efficace, il voulut qu'une Personne divine vînt sur la terre en montrant le chemin par sa parole, le frayer par son exemple. Le Verbe de Dieu s'incarna et vint passer trente-trois années parmi nous, pour nous tirer de la voie de perdition et nous ouvrir la route d'une félicité non trompeuse.

Sa parole comme ses actes renversaient toutes les idées reçues jusque-là. Il disait : Bienheureux les pauvres ! Bienheureux les doux, les pacifiques, les miséricordieux ! Bienheureux les purs ! Jusqu'à Lui, on avait dit : Bienheureux les riches ! Bienheureux ceux qui dominent ! Bienheureux ceux qui sont en mesure de ne rien refuser à leurs passions ! Il était né dans une étable, il s'était fait le serviteur de tous, il avait souffert mort et passion, afin que l'on ne prît point ses paroles pour des déclamations, mais pour des leçons, leçons les plus persuasives que l'on puisse concevoir, données qu'elles étaient par un Dieu et un Dieu s'anéantissant par amour pour nous.

Il voulut les perpétuer, les rendre toujours parlantes et agissantes, aux yeux et aux oreilles de toutes les générations qui devaient venir. Pour cela, il fonda la sainte Église. Établie au centre de l'humanité, elle n'a cessé, par les enseignements de ses docteurs et les exemples de ses saints, de dire à tous ceux qu'elle vit passer sous ses yeux : « Vous recherchez, ô mortels, la félicité, et vous recherchez une bonne chose ; prenez garde seulement que vous la recherchez où elle n'est pas. Vous la cherchez sur la terre, et ce n'est pas là qu'elle est établie, ni que l'on trouve ces jours heureux dont nous a parlé le divin Psalmiste : *Diligit dies videre bonos...* Ce sont ici les jours de misère, les jours de sueur et de travaux, les jours de gémissements et de pénitence auxquels nous pouvons appliquer les paroles du prophète Isaïe : « Mon peuple, ceux qui te disent heureux, t'abusent et renversent toute ta conduite. » Et encore : « Ceux qui font croire au peuple qu'il est heureux sont des trompeurs. » Donc, où se trouve la félicité et la véritable vie, sinon dans la terre des vivants ? Qui sont les hommes heureux, sinon ceux qui sont avec Dieu ? Ceux-là voient de beaux jours, parce que, Dieu est la lumière qui les éclaire. Ceux-là vivent dans l'abondance, parce que Dieu est le trésor qui les enrichit. Ceux-là enfin sont heureux, parce que Dieu est le bien qui les contente et que lui seul est tout à tous » (*Œuvres oratoires de Bossuet. Sermon pour la Toussaint, v. 325*).

Du 1^{er} au XIII^e siècle, les peuples devinrent de plus en plus attentifs à ce discours, et le nombre de ceux qui en firent la lumière et la règle de leur vie se trouva de plus en plus grand. Sans doute, il y avait des défaillances, défaillances des nations et défaillances des âmes.

Mais la conception nouvelle de la vie restait la loi de tous, la loi que les égarements ne faisaient point perdre de vue et à laquelle tous savaient, tous sentaient qu'il fallait revenir dès qu'ils s'en étaient écartés. Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec son Nouveau Testament, était le docteur écouté, le guide suivi, le roi obéi. Sa royauté était avouée à ce point par les princes et par les peuples, qu'ils la proclamaient jusque sur leurs monnaies. Sur toutes était gravée la croix, l'auguste signe de l'idée que le christianisme avait introduite dans le monde, qui était le principe de la civilisation nouvelle, de la civilisation chrétienne, qui devait le régir, l'esprit de sacrifice opposé à l'idée païenne, l'esprit de jouissance qui avait fait la civilisation antique, la civilisation païenne.

A mesure que l'esprit chrétien pénétrait les âmes et les peuples, âmes et peuples montaient dans la lumière et dans le bien, ils s'élevaient par cela seul qu'ils voyaient leur félicité en haut et qu'ils s'y portaient. Les cœurs devenaient plus purs, les esprits plus intelligents. Les intelligents et les purs introduisaient dans la société un ordre plus harmonieux, celui que Bossuet nous a décrit dans le sermon sur l'éminente dignité des pauvres. L'ordre plus parfait rendait la paix plus générale et plus profonde ; la paix et l'ordre engendraient la prospérité, et toutes ces choses donnaient ouverture aux arts et aux sciences, ces reflets de la lumière et de la beauté des cieux. De sorte que, comme l'a observé Montesquieu : « La religion chrétienne, qui semble n'avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur en celle-ci (*Esprit des lois*, livre XXIV, ch. III). C'est d'ailleurs ce que saint Paul avait annoncé lorsqu'il avait, dit : « *Pietas ad omnia utilis est, promissiones habens vite quae nunc est et futurae*. La piété est utile à tout, ayant les promesses de la vie présente et celles de la vie future » (I Tim., IV, 8). Notre-Seigneur n'avait-il pas dit lui-même « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, le reste vous sera donné par surcroît » (Matt., VI, 33). Ce n'était point là une promesse d'ordre surnaturel, mais l'annonce des conséquences qui devaient sortir logiquement de la nouvelle orientation donnée au genre humain.

De fait, ne voit-on pas que l'esprit de pauvreté et la pureté du cœur dominant les passions, sources de toutes les tortures de l'âme et de tous les troubles sociaux. La mansuétude la pacification et la miséricorde produisent la concorde, font régner la paix entre les citoyens et dans la cité. L'amour de la justice, même traversé par la persécution et la souffrance, élève l'âme, ennoblit le cœur et lui procure les plus saines jouissances ; en même temps il élève le niveau moral de la société.

Quelle société que celle où les Béatitudes évangéliques seraient placées sous les yeux de tous, comme but à poursuivre, et où seraient offerts à tous les moyens d'atteindre à la perfection et à la béatitude marqués par le sermon sur la montagne.

- Heureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté !
- Heureux ceux qui sont doux !
- Heureux ceux qui pleurent !
- Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice !
- Heureux ceux qui sont miséricordieux !
- Heureux ceux qui ont le cœur pur !
- Heureux les pacifiques !
- Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice !

L'ascension, je ne dirai point des âmes saintes, mais des nations, eut son point culminant au XIII^e siècle. Saint François d'Assise et saint Dominique, avec leurs disciples saint Louis de France et sainte Elisabeth de Hongrie, accompagnés et suivis de tant d'autres, maintinrent quelque temps le niveau qui avait été atteint par l'émulation qu'avaient excitée dans les âmes les exemples de détachement des choses de ce monde, de charité pour le prochain et d'amour de Dieu qu'avaient donnés tant d'autres saints. Mais tandis que ces nobles âmes atteignaient les plus hauts sommets de la sainteté, beaucoup d'autres se refroidissaient dans leur élan vers Dieu ; et vers la fin du XIV^e siècle, se manifesta ouvertement le mouvement de recul qui emporta la société et qui a amené la situation actuelle, c'est-à-dire le triomphe prochain, le règne imminent du socialisme, terme obligé de la civilisation moderne. Car tandis que la civilisation chrétienne élevait les âmes et tendait à donner aux peuples la paix sociale et la prospérité même temporelle, le levain de la civilisation païenne, tend à produire ses derniers effets ; la poursuite par tous de toutes les jouissances, la guerre, pour se les procurer, d'homme à homme, de classe à classe, de peuple à peuple ; guerre qui ne pourrait se terminer que par l'anéantissement du genre humain.

CHAPITRE II - LA DOUBLE CONCEPTION DE LA VIE

La civilisation chrétienne procède d'une conception de la vie autre que celle qui avait donné naissance à la civilisation païenne.

Le paganisme, poussant le genre humain sur la pente où le péché originel l'avait engagé, disait à l'homme qu'il est sur la terre pour jouir de la vie et des biens que ce monde lui offre. Le païen n'ambitionnait, ne recherchait rien au delà ; et la société païenne était constituée pour procurer ces biens aussi abondants et ces plaisirs aussi raffinés ou aussi grossiers qu'ils peuvent l'être, à ceux qui étaient en situation d'y prétendre. La civilisation antique était sortie de ce principe, toutes ses institutions en découlaient, surtout les deux principales, l'esclavage et la guerre. Car la nature n'est point assez généreuse, et surtout alors n'avait point été cultivée depuis assez longtemps et assez bien pour procurer à toutes les jouissances convoitées. Les peuples forts s'assujétissaient les peuples faibles, et les citoyens mettaient en esclavage les étrangers et même leurs frères pour se donner des producteurs de richesses et des instruments de plaisirs.

Le christianisme vint, et fit entendre à l'homme qu'il devait chercher dans une autre direction le bonheur dont le besoin ne cesse de le tourmenter. Il renversa la notion que le païen s'était fait de la vie présente. Le divin Sauveur nous apprit par sa parole, nous persuada par sa mort et sa résurrection, que si la vie présente est une vie, elle n'est point LA VIE à laquelle son Père nous destine.

La vie présente n'est que la préparation à la vie éternelle. Celle-là est le chemin qui conduit à celle-ci. Nous sommes *in via*, disaient les scolastiques, nous acheminant *ad terminum*, en route pour le ciel. Les savants du jour exprimeraient la même idée en disant que la terre est le laboratoire où se forment les âmes, où se reçoivent et se développent les facultés surnaturelles dont le chrétien, après achèvement, jouira au céleste séjour. Telle la vie embryonnaire au sein maternel. C'est aussi une vie, mais une vie de formation, où s'élaborent les sens qui auront à fonctionner au séjour terrestre : les yeux qui contempleront la nature, l'ouïe qui recueillera ses harmonies, la voix qui y mêlera ses chants, etc.

Au ciel, nous verrons Dieu face à face¹, c'est la grande promesse qui nous est faite. Toute la religion est basée sur elle. Et cependant aucune nature créée n'est capable de cette vision.

Tous les êtres vivants ont leur manière de connaître, limitée par leur nature même. La plante a une certaine connaissance des sucs qui doivent servir à son entretien, puisque ses racines s'étendent vers eux, les recherchent pour se les ingérer. Cette connaissance n'est point une vision. L'animal voit, mais il n'a pas l'intelligence des choses que ses yeux embrassent. L'homme comprend ces choses, sa raison les pénètre, abstrait les idées qu'elles renferment et par elles, s'élève à la science. Mais les substances des choses lui restent cachées, parce que l'homme n'est qu'un animal raisonnable et non une pure intelligence. Les anges, intelligences pures, ne voient eux-mêmes dans leur substance, peuvent contempler directement les substances de même nature qu'eux et à plus forte raison les substances inférieures. Mais ils ne peuvent voir Dieu. Dieu est une substance à part, d'un ordre infiniment supérieur. Le plus grand effort de l'esprit humain est arrivé à le qualifier « Acte pur », et la Révélation nous a dit qu'il est une trinité de personnes en unité de substance, la seconde engendrée par la première, la troisième procédant des deux autres, et cela dans une vie d'intelligence

¹ *Vidimus nunc per speculum in oenigmate : tunc autem facie ad faciem, Nunc cognosco ex parte : tunc autem cognoscam sicut cognitus sum* (I Cor., XIII-12). Maintenant nous voyons en un miroir et en énigme : mais alors nous verrons face à face. Maintenant je connais imparfaitement : mais alors je connaîtrai comme je suis connu (par intuition) (Conf. Mat., XVIII-10 ; I Joan, III-2).

Le concile de Florence a défini : *Animae sanctorum ...intuentur clare ipsum Deum trinum et unum siculi est* : Les âmes des saints voient clairement Dieu lui-même tel qu'il est dans la trinité de ses personnes et l'unité de sa nature.

et d'amour qui n'a ni commencement ni fin. Voir Dieu comme il est, l'aimer comme il s'aime, ce qui est la béatitude promise, est au-dessus des forces de toute nature créée et même possible. Pour le comprendre, elle ne devrait être rien moins que l'égal de Dieu.

Mais ce qui n'appartient point naturellement peu survenir par le don gratuit de Dieu. Et cela est nous le savons parce que Dieu nous a dit l'avoir fait. Cela est pour les anges, et cela est pour nous. Les bons anges voient Dieu face à face, et nous sommes appelés à jouir du même bonheur.

Nous ne pouvons y arriver que par quelque chose de surajouté qui nous élève au-dessus de notre nature, qui nous rend capables de ce dont nous sommes radicalement impuissants par nous-mêmes, comme le serait le don de la raison à un animal ou le don de la vue à une plante. Ce quelque chose est appelé ici-bas la grâce sanctifiante. C'est, dit l'apôtre saint Pierre, une participation à la nature divine. Et il faut qu'il en soit ainsi ; car nous venons de le voir, en aucun être, l'opération ne dépasse, ne peut dépasser la nature de cet être. Si un jour nous sommes capables de voir Dieu, c'est que quelque chose de divin aura été déposé en nous, sera devenu une partie de notre être, et l'aura élevé jusqu'à le rendre semblable à Dieu. « Bien-aimés, dit l'apôtre saint Jean, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons un jour ne paraît pas encore : nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est » (I Joan., III-2).

Ce quelque chose, nous le recevons dès ici-bas au saint Baptême. L'apôtre saint Jean l'appelle un germe (I Joan., III-9), c'est-à-dire une vie en principe. C'est ce que Notre-Seigneur nous marquait, lorsqu'il parlait à Nicodème de la nécessité d'une nouvelle naissance, d'une génération à une vie nouvelle : la vie que le Père a en lui-même, qu'il donne au Fils, et que le Fils nous apporte en nous greffant sur lui par le saint Baptême. Ce mot de greffe, qui donne une image si vive de tout le mystère, saint Paul l'avait pris de Notre-Seigneur disant à ses apôtres :

« Je suis la vigne, vous êtes les branches. Comme la branche ne peut porter de fruit par elle-même, sans demeurer dans la vigne, ainsi vous non plus, si vous ne demeurez en moi. »

Ces hautes idées étaient familières aux premiers chrétiens. Ce qui le montre, c'est que les apôtres, quand ils sont amenés à en parler dans les Epîtres, le font comme d'une chose déjà connue. Et de fait, c'est ainsi que leur étaient présentés en de longues catéchèses les rites du baptême. Puis, les vêtements blancs des néophytes leur disaient qu'ils commençaient une vie nouvelle, qu'ils en étaient pour cette vie aux jours de l'enfance : Fils spirituels, leur était il dit, comme des enfants nouveau-nés, désirez ardemment le lait qui doit alimenter votre vie surnaturelle : le lait de la foi sans altération, *sine dolo lac concupiscite*, et le lait de la charité divine. Quand le développement du germe que vous avez reçu sera arrivé à son terme, cette foi deviendra la claire vision, cette charité la béatitude de l'amour divin.

Toute la vie présente doit tendre à cet épanouissement, à la transformation du vieil homme, de l'homme de la pure nature et même de la nature déchue, en l'homme déifié. Voilà ce qui se fait ici-bas dans le chrétien fidèle. Les vertus surnaturelles, infuses dans notre âme au baptême, se développent de jour en jour par l'exercice que nous leur donnons avec le secours de la grâce, et la rendent ainsi capable des activités surnaturelles qu'elle aura à déployer dans le ciel. L'entrée dans le ciel sera la naissance, comme le baptême a été l'engendrement.

Voilà ce qui est. Voilà ce que Jésus a fait et ce don il est venu informer le genre humain. Dès lors la conception de la vie présente fut radicalement changée. L'homme ne fut plus sur la terre pour jouir et mourir, mais pour se préparer à la vie d'en haut et la mériter.

JOUIR, MÉRITER, ce sont les deux mots qui caractérisent, qui séparent, qui opposent les deux civilisations.

Ce n'est point à dire que du moment où le christianisme fut prêché, les hommes ne songèrent plus à rien autre chose qu'à leur sanctification. Ils continuèrent à poursuivre les buts secondaires de la vie présente, et à remplir, dans la famille et la société, les fonctions qu'elles demandent et les devoirs qu'elles imposent. D'ailleurs, la sanctification ne s'opère point uniquement par les exercices spirituels, mais par l'accomplissement de tout devoir d'état, par tout acte fait avec pureté d'intention. « Quelque chose que vous fassiez, dit l'apôtre saint Paul, en paroles ou en œuvres, faites tout au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ... Travaillez à plaire à Dieu en toutes choses, et vous fructifierez en toute bonne œuvre » (Colos., I-10 et III-17).

Restèrent d'ailleurs dans la société et y resteront jusqu'à la fin des temps, les deux catégories d'hommes que la Sainte Ecriture appelle si bien : les bons et les méchants. Il est à remarquer toutefois que le nombre des méchants diminue et le nombre des bons s'accroît à mesure que la foi prend plus d'empire dans la société. Ceux-ci, parce qu'ils ont la foi en la vie éternelle, aiment Dieu, font le bien, observent la justice, sont les bienfaiteurs de leurs frères, et par tout cela font régner dans la société la sécurité et la paix. Ceux-là, parce qu'ils n'ont pas la foi parce que leur regard reste fixé sur cette terre, sont égoïstes, sans amour, sans pitié pour leurs semblables : ennemis de tout bien, ils sont dans la société une cause de trouble et d'arrêt pour la civilisation. Mêlés les uns aux autres, les bons et les méchants, les croyants et les incroyants, forment les deux cités décrites par saint Augustin : « L'amour de soi pouvant aller jusqu'au mépris de Dieu constitue la société communément appelée « le monde », l'amour de Dieu porté jusqu'au mépris de soi produit la sainteté et peuple « la vie céleste ».

A mesure que la nouvelle conception de la vie apportée par Notre-Seigneur Jésus-Christ à la terre, entra dans les intelligences et pénétra dans les cœurs, la société se modifia : le nouveau point de vue changea les mœurs, et, sous la pression des idées et des mœurs, les institutions se transformèrent. L'esclavage disparut, et au lieu de voir les puissants s'assujettir leurs frères, on les vit se dévouer jusqu'à l'héroïsme pour leur procurer le pain de la vie présente, et aussi et surtout pour leur procurer le pain de la vie spirituelle, pour élever les âmes et les sanctifier. La guerre ne fut plus faite pour s'emparer des territoires d'autrui, et emmener hommes et femmes en esclavage, mais pour briser les obstacles qui s'opposaient à l'extension du royaume du Christ et procurer aux esclaves du démon la liberté des enfants de Dieu.

Faciliter, favoriser la liberté des hommes et des peuples dans ses démarches vers le bien, devint le but vers lequel les institutions sociales se portèrent, sinon toujours leur fin expressément déterminée. Et les âmes aspirèrent au ciel et travaillèrent à le mériter. La poursuite des biens temporels pour la jouissance qu'on en peut tirer, ne fut plus l'unique ni même le principal objet de l'activité des chrétiens du moins de ceux qui étaient vraiment imbus de l'esprit du christianis-

me, mais la poursuite des biens spirituels, la sanctification de l'âme, l'accroissement des vertus qui sont l'ornement et les vraies délices de la vie d'ici-bas, en même temps que les gages de la béatitude éternelle.

Les vertus acquises par les efforts personnels se transmettaient par l'éducation d'une génération à l'autre ; et ainsi se forma peu à peu la nouvelle hiérarchie sociale, fondée, non plus sur la force et ses abus, mais sur le mérite : en bas, les familles qui s'arrêtèrent à la vertu du travail ; au milieu, celles qui, sachant joindre au travail la modération dans l'usage des biens qu'il leur procurait, fondèrent la propriété par l'épargne ; en haut, celles qui, se dégageant de l'égoïsme, s'élevèrent aux sublimes vertus du dévouement pour autrui : peuple, bourgeoisie, aristocratie. La société fut basée et les familles échelonnées sur le mérite ascendant des vertus, transmises de génération en génération.

Telle fut l'œuvre du moyen âge. Durant son cours, l'Eglise accomplit une triple tâche. Elle lutta contre le mal qui provenait des diverses sectes du paganisme et le détruisit ; elle transforma les bons éléments qui se rencontraient chez les anciens Romains et les diverses races de barbares ; enfin elle fit triompher l'idée que Notre-Seigneur Jésus-Christ avait donnée de la vraie civilisation. Pour y arriver, elle s'était attachée d'abord à réformer le cœur de l'homme ; de là était venue la réforme de la famille, la famille avait réformé l'état et la société : voie inverse à celle que l'on veut suivre aujourd'hui.

Sans doute, croire que, dans l'ordre que nous venons de marquer, il n'y eut point de désordre, serait se tromper. L'esprit ancien, l'esprit du monde que Notre-Seigneur avait anathématisé, ne fut jamais, ne sera jamais complètement vaincu et anéanti. Toujours, même aux meilleures époques, et lorsque l'Eglise obtint sur la société le plus grand ascendant, il y eut des hommes de joie et des hommes de proie ; mais on voyait les familles monter à raison de leurs vertus ou décliner à raison de leurs vices ; on voyait les peuples se distinguer entre eux par leur civilisation, et le degré de civilisation se prendre des aspirations dominantes en chaque nation : elles s'élevaient lorsque ces aspirations s'épuraient et montaient ; elles rétrogradaient lorsque leurs aspirations les portaient vers la jouissance et l'égoïsme. Quoiqu'il arrivât cependant, que nations, familles, individus s'abandonnassent aux instincts de la nature ou leur résistassent, l'idéal chrétien restait toujours inflexiblement maintenu sous le regard de tous par la Sainte Eglise.

L'élan imprimé à la société par le christianisme commença à se ralentir, avons-nous dit, au XIII^e siècle ; la liturgie le constate et les faits le démontrent. Il y eut d'abord arrêt, puis recul. Ce recul, ou plutôt cette nouvelle orientation, fut bientôt si manifeste qu'elle reçut un nom, la RENAISSANCE, renaissance du point de vue païen dans l'idée de la civilisation. Et avec le recul vint la déchéance. « En tenant compte de toutes les crises traversées, de tous les abus, de toutes les ombres au tableau, il est impossible de contester que l'histoire de France - même observation pour toute la république chrétienne - est une ascension, comme histoire d'une nation, tant que l'influence morale de l'Eglise y domine, et qu'elle devient une chute, malgré tout ce que cette chute a quelquefois de brillant et d'épique, dès que les écrivains, les savants, les artistes et les philosophes se substituèrent à l'Eglise et l'évincèrent de sa domination » (M. Maurice Talmeyr).

CHAPITRE III - LA RENAISSANCE, POINT DE DÉPART DE LA CIVILISATION MODERNE

Dans son admirable introduction à la *Vie de sainte Elisabeth*, M. de Montalembert dit du XIII^e siècle, qui fut, - du moins pour ce qui est du passé -, l'apogée de la civilisation chrétienne : « Jamais peut-être l'Epouse du Christ n'avait régné par un empire si absolu sur la pensée et sur le cœur des peuples... Alors, plus qu'à aucun autre moment de ce rude combat, l'amour de ses enfants, leur dévouement sans bornes, leur nombre et leur courage chaque jour croissants, les saints que chaque jour elle voyait éclore parmi eux, offraient à cette Mère immortelle des forces et des consolations dont elle n'a été depuis que trop cruellement privée. Grâce à Innocent III, qui continue l'œuvre de Grégoire VII, la chrétienté est une vaste unité politique, un royaume sans frontière, habité par des races multiples. Les seigneurs et les rois avaient accepté la suprématie pontificale. Il fallut que le protestantisme vint pour détruire cette œuvre. »

Avant même le protestantisme, un premier et bien rude coup fut porté à la Société chrétienne dès 1308. Ce qui en faisait la force, c'était, comme le dit M. de Montalembert, l'autorité reconnue et respectée du Souverain Pontife, le chef de la chrétienté, le régulateur de la civilisation chrétienne. Cette autorité fut contredite, insultée et brisée par la violence et par l'astuce du roi Philippe IV, dans la persécution qu'il fit subir au pape Boniface VIII ; elle fut aussi amoindrie par la complaisance de Clément V pour ce même roi, qui alla jusqu'à transporter temporairement le siège de la Papauté à Avignon en 1305. Urbain VI ne devait rentrer à Rome qu'en 1378. Durant ce long exil, les Papes perdirent une bonne part de leur indépendance et leur prestige s'en trouva singulièrement affaibli. Quand ils rentrèrent à Rome après soixante-dix ans d'absence, tout était prêt pour le grand schisme d'Occident qui allait durer jusqu'en 1416 et qui décapita pour un moment le monde chrétien.

Dès lors, la force commença à primer le droit, comme avant Jésus-Christ. On vit les guerres reprendre le caractère païen de conquête et perdre le caractère d'affranchissement. La « fille aînée » qui avait souffleté sa Mère à Anagni, subit la première les conséquences de sa forfaiture : guerre de Cent-Ans, Crécy. Poitiers, Azincourt. De nos jours, pour ne rien dire de ce qui a précédé, l'occupation de Rome, l'agrandissement de la Prusse aux dépens de ses voisins, l'impassibilité de l'Europe devant le massacre des chrétiens par les Turcs, et l'immolation d'un peuple aux convoitises de l'empire britannique, tout cela est bien païen.

Pastor commence en ces termes son histoire des Papes au Moyen-Âge :

« L'époque où s'accomplit la transformation de l'antiquité païenne par le christianisme mise à part, il n'en est peut-être pas de plus mémorable que la période de transition qui relie le moyen âge aux temps modernes. On lui a donné le nom de Renaissance.

« Elle se produisit dans une époque de relâchement, d'affaissement à peu près général de la vie religieuse, période lamentable dont les caractères sont, à partir du XIV^e siècle, l'affaiblissement de l'autorité des papes, l'invasion de l'esprit mondain dans le clergé, la décadence de la philosophie et de la théologie scolastique, un effroyable désordre dans la vie politique et civile. C'est dans ces conditions que l'on mettait sous les yeux d'une génération intellectuellement et physi-

quement surexcitée, malade sous tous les rapports, les déplorables leçons contenues dans la littérature antique.

« Sous l'influence d'une admiration excessive, on pourrait dire malade, pour les beautés des écrivains classiques, on arborait franchement l'étendard du paganisme ; les adhérents de cette réforme prétendaient tout modeler exactement sur l'antiquité, les mœurs et les idées, rétablir la prépondérance de l'esprit païen et détruire radicalement l'état de choses existant, considéré par eux comme une dégénérescence.

« L'influence désastreuse exercée dans la morale par l'humanisme se fit également sentir de bonne heure et d'une manière effrayante dans le domaine de la religion. Les adhérents de la Renaissance païenne considéraient leur philosophie antique et la foi de l'Eglise, comme deux mondes entièrement distincts et sans aucun point de contact. »

Ils voulaient que l'homme prît son bonheur sur la terre, que toutes ses forces, toute son activité soient employées à se procurer le bonheur temporel ; ils disaient que le devoir de la société est de s'organiser de telle sorte qu'elle puisse arriver à procurer à chacun de quoi se satisfaire tout son saoul et en tous sens.

Rien de plus opposé à la doctrine et à la morale chrétienne.

« Les anciens humanistes, dit fort bien Jean Janssen (*L'Allemagne à la fin du moyen-âge*, p. 50), n'avaient pas moins d'enthousiasme pour l'héritage grandiose légué par les peuples de l'antiquité que n'en eurent plus tard leurs successeurs. Avant ceux-ci, ils avaient vu dans l'étude de l'antiquité un des plus puissants moyens de cultiver avec succès l'intelligence humaine. Mais dans leur pensée, les classiques grecs et latins ne devaient pas être étudiés dans le but d'atteindre en eux et par eux le terme de toute éducation. Ils entendaient les mettre au service des intérêts chrétiens ; ils désiraient avant tout parvenir, grâce à eux, à une intelligence plus profonde du christianisme et à l'amélioration de la vie morale. Mais par les mêmes motifs, les Pères de l'Eglise avaient recommandé et encouragé l'étude des langues antiques. La lutte ne commença et ne devint nécessaire que lorsque les jeunes humanistes rejetèrent toute l'ancienne science théologique et philosophique comme n'étant que barbare, prétendirent que toute notion scientifique se trouve uniquement contenue dans les ouvrages des anciens, entrèrent en lutte ouverte avec l'Eglise et le christianisme, et trop souvent jetèrent un défi à la morale. »

Même observation au sujet des artistes. « L'Eglise, dit le même historien, avait mis l'art au service de Dieu, appelant les artistes à coopérer à la propagation du royaume de Dieu sur la terre et les invitant « à annoncer l'Evangile aux pauvres. » Les artistes, répondant fidèlement à cet appel, n'élevaient pas le beau sur un autel pour en faire une idole et l'adorer pour lui-même ; ils travaillaient « pour la gloire de Dieu ». Par leurs chefs-d'œuvre ils souhaitaient éveiller et augmenter dans les âmes le désir et l'amour des biens célestes. Tant que l'art conserva les principes religieux qui lui avaient donné naissance, il fut dans un constant progrès. Mais dans la mesure où s'évanouirent la fidélité et la solidité des sentiments religieux, il vit l'inspiration lui échapper. Plus il regarda les divinités étrangères, plus il voulut ressusciter et donner une vie factice au paganisme, et plus aussi il vit disparaître sa force créatrice, son originalité ; il tomba enfin dans une sécheresse et une aridité complète » (Ibid., p. 130).

Sous l'influence de ces intellectuels, la vie moderne prit une direction toute nouvelle qui fut l'opposé de la vraie civilisation. Car, comme l'a fort bien dit Lamartine :

« Toute civilisation qui ne vient pas de l'idée de Dieu est fausse.

« Toute civilisation qui n'aboutit pas à l'idée de Dieu est courte.

« Toute civilisation qui n'est pas pénétrée de l'idée de Dieu est froide et vide.

« La dernière expression d'une civilisation parfaite, c'est Dieu mieux vu, mieux adoré, mieux servi par les hommes¹ »

Le changement s'opéra d'abord dans les âmes. Beaucoup perdirent la conception d'après laquelle toute fin est en Dieu pour adopter celle qui veut que tout soit en l'homme. « A l'homme déchu et racheté, dit fort bien M. Bériot, la Renaissance opposa l'homme ni déchu, ni racheté, s'élevant à une admirable hauteur par les seules forces de sa raison et de son libre arbitre. » Le cœur ne fut plus pour aimer Dieu, l'esprit pour le connaître, le corps pour le servir, et par là mériter la vie éternelle. La notion supérieure que l'Eglise avait mis tant de soin à fonder, et pour laquelle il lui avait fallu tant de temps, s'oblitéra dans celui-ci, dans celui-là, dans des multitudes ; comme au temps du paganisme, elles firent du plaisir, de la jouissance, le but de la vie ; elles en cherchèrent les moyens dans la richesse, et, pour l'acquérir, on ne tint plus autant compte des droits d'autrui. Pour les Etats, la civilisation ne fut plus la sainteté du grand nombre, et les institutions sociales des moyens ordonnés à préparer les âmes pour le ciel. De nouveau, ils renfermèrent la fonction de la société dans le temps, sans égard aux âmes faites pour l'éternité. Alors comme aujourd'hui, ils appelèrent cela le progrès ! « Tout nous annonce, s'écriait avec enthousiasme Campanello, le renouvellement du monde. Rien n'arrête la liberté de l'homme. Comment arrêterait-on la marche et le progrès du genre humain ? » Les inventions nouvelles, l'imprimerie, la poudre, le télescope, la découverte du Nouveau-Monde, etc., venant s'ajouter à l'étude des œuvres de l'antiquité, provoquèrent un enivrement d'orgueil qui fit dire : la raison humaine se suffit à elle-même pour gouverner ses affaires dans la vie sociale et politique. Nous n'avons pas besoin d'une autorité qui soutienne ou redresse la raison.

Ainsi fut renversée la notion sur laquelle la société avait vécu et par laquelle elle avait prospéré depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La civilisation renouvelée du paganisme agit d'abord sur les âmes isolées, puis sur l'esprit public, puis sur les mœurs et les institutions. Ses ravages se manifestèrent en premier lieu dans l'ordre esthétique et intellectuel : l'art, la littérature et la science se retirèrent peu à peu du service de l'âme pour se mettre aux gages de l'animalité : ce qui amena dans l'ordre moral et dans l'ordre religieux cette révolution qui fut la Réforme. De l'ordre religieux, l'esprit de la Renaissance gagna l'ordre politique et social avec la Révolution. Le voici s'attaquant à l'ordre économique avec le socialisme. C'est là qui devait en venir, c'est là qu'il trouvera sa fin, ou nous, la nôtre ; sa fin, si le christianisme reprend son empire sur les peuples effrayés ou plutôt accablés des maux que le socialisme fera peser sur eux ; la nôtre, si le socialisme peut pous-

¹ Cité par Mgr Perrand, évêque d'Autun, lors des fêtes du centenaire du poète.

ser jusqu'au bout l'expérience du dogme de la libre jouissance ici-bas et nous en faire subir toutes les conséquences.

Cela ne se fit point cependant, et cela ne se continue point, sans résistance. Une multitude d'âmes restèrent et restent toujours attachées à l'idéal chrétien, et l'Eglise est toujours là pour le maintenir et travailler à son triomphe. De là, au sein de la société, le conflit qui dure depuis cinq siècles, et, qui est aujourd'hui arrivé à l'état aigu.

La Renaissance est donc le point de départ de l'état actuel de la société. Tout ce dont nous souffrons vient de là. Si nous voulons connaître notre mal, et tirer de cette connaissance le remède radical à la situation présente, c'est à elle qu'il faut remonter¹.

Et cependant, les Papes la favorisèrent ce qui fut le point de départ de la civilisation dite moderne ! Un mot d'explication s'impose.

Les Pères de l'Eglise, avons-nous dit, avaient recommandé l'étude des littératures anciennes, et cela pour deux raisons : ils trouvaient en elles un excellent instrument de culture intellectuelle, et ils en avaient fait un piédestal à la Révélation ; ainsi la raison est le support de la foi.

Fidèles à cette direction, l'Eglise, et en particulier les moines, mirent tous leurs soins à sauver du naufrage de la barbarie les auteurs anciens, à les copier, à les étudier, à les faire servir à la démonstration de la foi.

Il était donc tout naturel que, lorsque commença en Italie le renouveau littéraire et artistique, les papes s'y montrassent favorables.

Aux avantages ci-dessus marqués, ils voyaient s'en ajouter d'autres, d'un caractère plus immédiatement utile à cette époque. Dès le milieu du XIII^e siècle, des relations suivies avaient été engagées entre la papauté et le monde grec pour obtenir le retour des Eglises d'Orient à l'Eglise romaine. De part et d'autre on s'envoyait des ambassades. La connaissance du grec était nécessaire pour argumenter contre les schismatiques et leur offrir la lutte sur leur propre terrain.

La chute de l'Empire byzantin donna occasion pour ce genre d'études à une nouvelle et décisive impulsion. Les savants grecs, apportant en Occident les trésors littéraires de l'antiquité, excitèrent un véritable enthousiasme pour les lettres païennes ; et cet enthousiasme ne se manifesta nulle part davantage que parmi les gens d'Eglise. L'imprimerie vint à point pour les multiplier et pour en rendre l'acquisition infiniment moins onéreuse.

Enfin l'invention du télescope et la découverte du Nouveau-Monde ouvraient aux pensées de plus larges horizons. Ici encore nous voyons les papes, et tout d'abord ceux d'Avignon par leur zèle à envoyer des missionnaires dans les pays lointains, apporter un nouveau stimulant à la fermentation des esprits, bonne dans son principe, mais dont l'orgueil humain abusa, comme nous le voyons de nos jours abuser des progrès des sciences naturelles.

Les papes furent donc amenés, par toutes sortes de circonstances providentielles, à appeler et à fixer auprès d'eux les représentants attirés du mouvement littéraire et artistique dont ils étaient témoins. Ils s'en firent un devoir et un honneur. Ils prodiguèrent les commandes, les pensions, les dignités à ceux qu'ils voyaient s'élever par leurs talents au-dessus des autres. Malheureusement le regard fixé sur le but qu'ils voulaient atteindre, ils ne prirent point assez garde à la qualité des personnes qu'ils encourageaient ainsi.

Pétrarque que l'on s'accorde à appeler « le premier des humanistes », trouva à la cour d'Avignon la plus haute protection, et y reçut la charge de secrétaire apostolique. Dès lors s'établit à la cour pontificale la tradition de réserver les hautes fonctions de secrétaires apostoliques aux écrivains les plus en renom, de sorte que ce collège devint bientôt l'un des foyers les plus actifs de la Renaissance. On y vit de saints religieux tels que le Camaldule, Ambroise Traversari, mais malheureusement aussi de grossiers épicuriens tels que Pogge, Filelfe, l'Arétin et bien d'autres. Malgré la piété, malgré même l'austérité personnelle dont les papes de cette époque édifièrent l'Eglise², ils ne surent, à raison de l'atmosphère qui les enveloppait, se défendre d'une condescendance trop grande pour des écrivains qui, bien qu'à leur service, devinrent bientôt, par la pente à laquelle ils s'abandonnèrent, les ennemis de la morale et de l'Eglise. Cette condescendance s'étendit aux œuvres elles-mêmes bien que, somme toute, elles fussent la négation du christianisme.

Toutes les erreurs qui depuis ont perverti le monde chrétien, tous les attentats perpétrés contre ses institutions, ont eu là leur source ; on peut dire que tout ce à quoi nous assistons a été préparé par les humanistes. Ils sont les initiateurs de la civilisation moderne. Déjà Pétrarque avait puisé dans le commerce de l'antiquité des sentiments et des idées qui auraient affligé la cour pontificale, si elle en avait mesuré les conséquences. Lui, il est vrai, s'inclina toujours devant l'Eglise, sa hiérarchie, ses dogmes, sa morale ; mais il n'en fut pas ainsi de ceux qui le suivirent, et l'on peut dire que c'est lui qui les mit sur la voie mauvaise où ils s'engagèrent. Ses critiques contre le gouvernement pontifical autorisèrent Valla à saper le pouvoir temporel des papes, à dénoncer en eux les ennemis de Rome et de l'Italie, à les présenter comme les ennemis des peuples. Il alla même jusqu'à nier l'autorité spirituelle des Souverains Pontifes dans l'Eglise, refusant aux Papes le droit de se dire les « vicaires de Pierre ». D'autres firent appel au peuple ou à l'empereur pour rétablir, soit la république romaine, soit l'unité italienne, soit un empire universel : toutes choses que nous voyons de nos jours, ou tentées (1848), ou réalisées (1870), ou présentées comme le terme des aspirations de la Franc-maçonnerie.

¹ M. Jean Guiraud, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, qui vient de publier un excellent livre sous ce titre : *L'Eglise et les Origines de la Renaissance*, nous servira de guide pour rappeler sommairement ce qui s'est passé à cette époque. Ce volume fait partie de la Bibliothèque de l'enseignement de l'Histoire ecclésiastique publiée chez Lecoffre.

² Martin V eut un goût constant pour la justice et la charité. Sa dévotion était grande ; il en donna des preuves éclatantes à plusieurs reprises, surtout lorsqu'il ramena d'Ostie les reliques de sainte Monique. Il supporta avec une résignation profondément chrétienne les deuils qui vinrent le frapper coup sur coup dans ses plus chères affections. Dès sa jeunesse, il avait distribué la plupart de ses biens aux pauvres.

Eugène IV conserva sur le trône pontifical ses habitudes austères de religieux. Sa simplicité et sa frugalité lui avaient fait donner par son entourage le surnom de *Abstenius*. C'est avec raison que Vespasiano célèbre la sainteté de sa vie et de ses mœurs.

Nicolas V voulut avoir dans son intimité, le spectacle continu des vertus monastiques. Pour cela, il appela auprès de lui Nicolas de Cortone et Laurent de Mantoue, deux Chartreux, avec lesquels il aimait à s'entretenir des choses du ciel au milieu des tortures de sa dernière maladie.

Alberti prépara une autre sorte d'attentat, le plus caractéristique de la civilisation contemporaine. Juriste en même temps que littérateur, il composa un traité du droit. Il y proclamait « qu'à Dieu doit être laissé le soin des choses divines, et que les choses humaines sont de la compétence du juge ». C'était, comme l'observe M. Guiraud, proclamer le divorce de la société civile et de la société religieuse ; c'était ouvrir les voies à ceux qui veulent que les gouvernements ne poursuivent que des fins temporelles et restent indifférents aux spirituelles, défendent les intérêts matériels et laissent de côté les lois surnaturelles de la morale et de la religion ; c'était dire que les pouvoirs terrestres sont incompetents ou doivent être indifférents en matière religieuse, qu'ils n'ont point à connaître Dieu, qu'ils n'ont pas à faire observer sa loi. C'était en un mot formuler la grande hérésie sociale du temps présent, et ruiner par sa base la civilisation des siècles chrétiens. Le principe proclamé par ce secrétaire apostolique renfermait en germe toutes les théories dont se réclament nos modernes « défenseurs de la société laïque ». Il n'y avait qu'à laisser ce principe se développer pour arriver à tout ce dont nous sommes aujourd'hui les témoins attristés.

Attaquant ainsi par la base la société chrétienne, les humanistes renversaient en même temps dans le cœur de l'homme la notion chrétienne de sa destinée. « Le ciel, écrivait Collaccio Salutati, dans ses Travaux d'Hercule, appartient de droit aux hommes énergiques qui ont soutenu de grandes luttes ou accompli de grands travaux sur la terre. » On tira de ce principe les conséquences qui en sortaient. L'idéal antique et naturaliste, l'idéal de Zénon, de Plutarque et d'Epicure, était de multiplier à infini les énergies de son être en développant harmonieusement les forces de l'esprit et celles du corps. Ce devint, l'idéal que les fidèles de la Renaissance substituèrent dans leur conduite, aussi bien que dans leurs écrits, aux aspirations surnaturelles du christianisme. Ce fut de nos jours l'idéal que Frédéric Nietzsche poussa à l'extrême en prônant la force, l'énergie, le libre développement de toutes les passions comme devant faire arriver l'homme à un état supérieur à celui où il se trouve, comme devant produire le surhomme¹.

Pour ces intellectuels, et ceux qui les écoutèrent, et ceux qui jusqu'à nos jours se sont faits leurs disciples, l'ordre surnaturel fut, plus ou moins complètement, mis de côté ; la morale devint la satisfaction donnée à tous les instincts ; la jouissance sous toutes ses formes fut l'objet de leurs poursuites. La glorification du plaisir était le sujet préféré des dissertations des humanistes. Laurent Valla affirmait dans son traité *De voluptate* que « le plaisir est le vrai bien, et qu'il n'y a d'autres biens que le plaisir. » Cette conviction l'amena, lui et bien d'autres, à poétiser les pires débauches. Ainsi étaient prostitués les talents qui auraient dû être employés à vivifier la littérature et l'art chrétiens.

Sur tous les points, le divorce se faisait donc entre les tendances de la Renaissance et les traditions du christianisme. Tandis que l'Eglise continuait à prêcher la déchéance de l'homme, à affirmer sa faiblesse et la nécessité d'un secours divin pour l'accomplissement du devoir, l'humanisme prenait les devants sur Jean-Jacques Rousseau pour proclamer la bonté de la nature : il défiait l'homme. Tandis que l'Eglise assignait à la vie humaine une raison et un but surnaturels, plaçant en Dieu le terme de notre destinée, l'humanisme, redevenu païen, limitait à ce monde et à l'homme lui-même l'idéal de la vie.

De l'Italie, le mouvement gagna les autres parties de l'Europe.

En Allemagne, le nom de Reuchlin fut, sans que ce savant le voulût, le cri de guerre de tous ceux qui travaillèrent à détruire les Ordres religieux, la scolastique et, en fin de compte, l'Eglise elle-même. Sans le scandale qui se fit autour de lui, Luther et ses disciples n'eussent jamais osé rêver ce qu'ils ont accompli.

Aux Pays-Bas, Erasme prépara, lui aussi, les voies à la Réforme par son *Eloge de la Folie*. Luther ne fit que proclamer tout haut et exécuter hardiment ce qu'Erasme n'avait cessé d'insinuer.

La France s'était également empressée d'accueillir chez elle les lettres humaines ; elles n'y produisirent point, du moins dans l'ordre des idées, d'aussi mauvais effets. Il n'en fut point de même pour les mœurs. « Depuis que les mœurs des étrangers ont commencé à nous plaire, - dit le grand chancelier du Vair, qui a vu ce dont il parle, - les nôtres se sont tellement perverties et corrompues, que nous pouvons dire : Longtemps il y a que nous ne sommes plus français. »

Nulle part les chefs de la société n'eurent assez de clairvoyance pour opérer le départ de ce qu'il y avait de sain et de ce qu'il y avait d'infiniment dangereux dans le mouvement d'idées, de sentiments, d'aspirations qui reçut le nom de Renaissance. De sorte que partout l'admiration pour l'antiquité païenne passa de la forme au fond, des lettres et des arts à la civilisation. Et la civilisation commença à se transformer pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, en attendant d'être ce qu'elle se montrera demain.

Dieu cependant ne laissa point son Eglise sans secours, en cette épreuve pas plus qu'en aucune autre. Des saints, entre autres saint Bernardin de Sienna, ne cessèrent d'avertir et de montrer le danger. Ils ne furent point écoutés. Et c'est pourquoi la Renaissance engendra la Réforme et la Réforme la Révolution dont le but avoué est d'anéantir la civilisation chrétienne pour lui substituer par tout l'univers la civilisation dite moderne.

CHAPITRE IV - LA RÉFORME, FILLE DE LA RENAISSANCE

Dans son livre *La Réforme en Allemagne et en France*, un ancien magistrat, M. le comte J. Boselli, raconte que M. Paulin Paris, un des savants les plus érudits sur le moyen âge et l'un de ceux qui le connurent le mieux, dit un jour en sa présence, à un interlocuteur qui s'étonnait de la grande différence de la France moderne avec celle d'autrefois, « obscurcie par les ténèbres du moyen âge » : « Détrompez-vous, le moyen âge n'était pas si différent des temps modernes que vous le croyez : les lois étaient différentes, ainsi que les mœurs et les coutumes, mais les passions humaines étaient les mêmes. Si l'un de nous se trouvait transporté au moyen âge, il verrait autour de lui des laboureurs, des soldats, des prêtres, des financiers, des inégalités sociales, des ambitions, des trahisons. CE QUI EST CHANGÉ, C'EST LE BUT DE L'ACTIVITÉ HUMAINE. » On ne pouvait mieux dire. Les hommes du moyen âge étaient de même nature que nous, na-

¹ La glorification de ce que les américanistes appellent « les vertus actives » semble bien aussi venir de là, par l'intermédiaire du protestantisme.

ture inférieure à celle des anges et de plus déchue. Ils avaient nos passions, se laissaient comme nous entraîner par elles, souvent à des excès plus violents. Mais le but était la vie éternelle : les mœurs, les lois et les coutumes s'en étaient inspirées ; les institutions religieuses et civiles dirigeaient les hommes vers leur fin dernière, et l'activité humaine se portait, en premier lieu, à l'amélioration de l'homme intérieur.

Aujourd'hui, - et c'est là le fruit, le produit de la Renaissance, de la Réforme et de la Révolution, le point de vue a changé, le but n'est plus le même ; ce qui est voulu, ce qui est poursuivi, non par des individus isolés, mais par l'impulsion donnée à toute l'activité sociale, c'est l'amélioration des conditions de la vie présente pour arriver à une plus grande, à une plus universelle jouissance. Ce qui compte comme « progrès », ce n'est point ce qui contribue à une plus grande perfection morale de l'homme, mais, ce qui accroît sa domination sur la matière et la nature, afin de les mettre plus complètement et plus docilement au service du bien-être temporel.

Pour atteindre ce bien-être, ont été successivement proclamées nécessaires l'indépendance de la raison vis-à-vis de la Révélation, l'indépendance de la société civile vis-à-vis de l'Eglise, l'indépendance de la morale vis-à-vis de la loi de Dieu : trois étapes dans la voie du PROGRÈS poursuivi par la Renaissance, la Réforme et la Révolution.

Il ne faut pas croire que les humanistes, littérateurs et artistes, dont nous avons vu les aberrations au triple point de vue intellectuel, moral et religieux, ne formassent que de petits cénacles clos, sans écho, sans action au dehors. D'abord, les artistes parlaient aux yeux de tous ; et lorsque, pour ne prendre que cet exemple, Filarète emprunta à la mythologie la décoration des portes de bronze de la basilique de Saint-Pierre, il n'édifia certainement pas le peuple qui s'y rendait. De plus, c'est à la cour des princes que les humanistes avaient leurs académies ; c'est là qu'ils composaient leurs livres ; c'est là qu'ils répandaient leurs idées, qu'ils étalaient leurs mœurs ; et c'est toujours d'en haut que descend tout mal et tout bien, toute perversion comme toute édification.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si la Réforme, qui fut une première tentative d'application pratique des idées nouvelles émises par les humanistes, fut reçue et propagée avec tant d'ardeur par les princes en Allemagne et ailleurs et si elle trouva dans le peuple un si facile accueil.

La résistance fut assez faible en Allemagne ; elle fut plus vigoureuse en France. Le christianisme avait pénétré plus profondément dans les âmes de nos pères que partout ailleurs ; combattu en théorie par les humanistes, il survécut plus longtemps dans la manière de vivre, de penser et de sentir. De là, chez nous, une lutte plus acharnée et plus prolongée. Elle commença par les guerres de religion, elle se continua dans la Révolution, elle dure toujours, comme Waldeck-Rousseau l'a fort bien remarqué. Par d'autres moyens que dans le principe, se continue toujours le conflit entre l'esprit païen, qui veut renaître, et l'esprit chrétien, qui veut se maintenir. Aujourd'hui, comme dès le premier jour, l'un et l'autre veulent triompher de leur adversaire : le premier, par la violence qui ferme les écoles libres, dépouille et exile les religieux et menace les églises ; le second, par le recours à Dieu et la continuation de l'enseignement chrétien par tous les moyens qui restent à sa disposition.

Les diverses péripéties de ce long drame tiennent en suspens le ciel, la terre et l'enfer ; car si la France finit par rejeter le venin révolutionnaire, elle restaurera dans le monde entier la civilisation chrétienne qu'elle fut la première à comprendre, à adopter et à propager. Si elle succombe, le monde a tout à craindre.

Le protestantisme nous vint de l'Allemagne et surtout de Genève. Il est bien nommé. Il était impossible de qualifier la Réforme de Luther autrement que par un mot de protestation, car elle est protestation contre la civilisation chrétienne, protestation contre l'Eglise qui l'avait fondée, protestation contre Dieu de qui elle émanait. Le protestantisme de Luther est l'écho sur la terre du *Non serviam* de Lucifer. Il proclame la liberté, celle des rebelles, celle de Satan : le libéralisme. Il dit aux rois et aux princes : « Employez votre pouvoir à soutenir et à faire triompher ma révolte contre l'Eglise et je vous livre toute l'autorité religieuse » (Œuvres de Luther, XII, 1522 et XI, 1867).

Tout ce que la Réforme avait reçu de la Renaissance et qu'elle devait transmettre à la Révolution est dans ce mot : Protestantisme.

Communiqué d'individu à individu, le protestantisme gagna bientôt de province en province. L'historien allemand et protestant Ranke nous dit quel fut son grand moyen de séduction : la licence, que la Renaissance avait mise en honneur. « Beaucoup de gens embrassèrent la Réforme, dit-il, avec l'espérance qu'elle leur assurerait une plus grande liberté dans la conduite privée. » C'est qu'en effet il y a entre le catholicisme et le protestantisme, tel qu'il fut prêché par Luther, une différence radicale sous ce rapport. Le catholicisme promet des récompenses futures à la vertu et menace le vice de châtiments éternels ; par là, il met aux passions humaines le frein le plus puissant. La Réforme, elle, venait promettre le paradis à tout homme, même le plus criminel, sous la seule réserve d'un acte de foi intérieur à sa justification personnelle par l'imputation des mérites du Christ. Si, par le seul effet de cette persuasion, qu'il est facile de se donner, les hommes sont assurés d'aller en paradis tout en continuant de se livrer au péché, même au crime, bien sot serait celui qui renoncerait à se procurer ici-bas tout ce qu'il trouve, à sa portée.

La présence dans un pays profondément catholique de personnes ayant ces principes et s'efforçant de les propager, devait déjà amener dans l'Etat un certain trouble ; il devint profond lorsque le protestantisme ne se contenta plus de prêcher aux individus la foi sans les œuvres, mais se sentit assez fort pour vouloir s'emparer du royaume afin de l'arracher à ses traditions et le façonner à sa guise.

Depuis Clovis, le catholicisme n'avait pas cessé un seul jour d'être la religion de l'Etat. Des traditions carolingiennes et mérovingiennes, c'est la seule qui fût conservée complètement intacte jusqu'à la Révolution. Durant un demi-siècle, les protestants essayèrent de séparer de sa Mère la fille aînée de l'Eglise ; ils usèrent alternativement de la ruse, et de la force pour s'emparer du gouvernement, pour mettre le peuple français si catholique sous le joug des Réformateurs comme ils venaient de le faire en Allemagne, en Angleterre, en Scandinavie. Ils furent sur le point de réussir.

Après la mort de François de Guise, les Huguenots étaient maîtres de tout le Midi. Ils n'hésitèrent pas, pour s'emparer du reste, à faire appel aux Allemands et aux Anglais, leurs coreligionnaires. Aux Anglais, ils abandonnèrent le Havre ; aux Allemands, ils promirent l'administration des évêchés de Metz, Toul et Verdun (Voir Ranke). Enfin, avec la Rochelle, eux-

mêmes avaient matériellement créé un Etat dans l'Etat. Leur intention était de substituer à la monarchie chrétienne un gouvernement et un genre de vie « modelés sur ceux de Genève », c'est-à-dire, la république¹. « Les Huguenots, dit Tavernannes, sont en train de fonder une démocratie. » Le plan en avait été tracé dans le Béarn, et les Etats du Languedoc en réclamaient l'exécution en 1573. Le juriste protestant François Hatman exerça sur les esprits, dans le sens démocratique, une grande influence par son livre *Franco-gallia*, 1573. Il met au service des théories républicaines une histoire de sa façon, pour ramener à grand renfort de textes et d'affirmations, les Français à « leur constitution primitive. » « La souveraine et principale administration du royaume, disait-il, appartenait à la générale et solennelle assemblée des trois Etats. » Le roi règne, mais ne gouverne pas. L'Etat, la République est tout, le roi presque rien. Il jette ses lecteurs en pleine souveraineté du peuple.

La *Franco-Gallia* eut un retentissement énorme. Les pamphlétaires huguenots la pillèrent à qui mieux mieux. Le système exposé dans ce livre est la démocratie telle qu'elle est comprise aujourd'hui. C'est que cette forme de gouvernement, en donnant aux agitateurs un facile accès aux premières charges de l'Etat, leur procure la puissance pour propager leurs doctrines ; en même temps, elle répond mieux aux idées d'indépendance qui étaient le fond de la Réforme, au droit que la Renaissance voulait conférer à l'homme de se diriger lui-même vers l'idéal de bonheur qu'elle lui présentait.

La France, par le fait des Huguenots, était au bord de l'abîme.

La situation n'était pas moins critique pour l'Eglise catholique. Elle venait de perdre l'Allemagne, la Scandinavie, l'Angleterre et la Suisse ; les Pays-Bas s'insurgeaient contre elle. L'apostasie de la France, si elle venait à se produire, devait causer dans le monde entier le scandale le plus pernicieux et l'ébranlement le plus profond : d'autant plus que l'Espagne devait suivre. L'objectif le plus constant de tout le parti protestant, auquel Coligny ne cessa de travailler était d'entraîner la France dans une ligue générale avec tous les Etats protestants pour écraser l'Espagne, seule grande nation catholique restée puissante. C'eût été la ruine complète de la civilisation chrétienne.

Dieu ne le permit pas et la France non plus. Les Valois faiblissaient, hésitaient, variaient dans leur politique. La Ligue naquit pour prendre en main la défense de la foi, pour la maintenir dans le pays et dans le gouvernement du pays. Les catholiques, qui formaient encore la presque totalité des Français², voulurent avoir des chefs absolument inébranlables dans leur foi. Ils choisirent la maison de Guise. « Quelque appréciation que l'on porte sur les guerres de religion, dit M. Boselli, il est impossible de méconnaître que la maison de Guise fut, pendant toute cette période, l'incarnation même de la religion de l'Etat, du culte national et traditionnel auquel tant de Français demeuraient attachés. Elle personnifia l'idée de la fidélité catholique. Les Guise fussent très probablement devenus rois de France si Henri III s'était fait protestant, ou si Henri IV ne s'était pas fait catholique. »

Dieu voulut conserver à la France sa race royale, comme il l'avait fait une première fois par la mission donnée à Jeanne d'Arc. L'héritier du trône, d'après la loi salique, était Henri de Navarre, élève de Coligny, protestant et chef des protestants. Dieu changea son cœur. La France recouvra la paix, et Louis XIII et Louis XIV remirent notre pays sur le chemin de la civilisation catholique. Disons cependant que ce dernier commit cette faute, qui devait avoir de si graves conséquences, de vouloir la déclaration de 1682. Elle portait dans ses flancs la constitution civile du clergé, elle commençait l'œuvre néfaste entre toutes, de la sécularisation qui se poursuit aujourd'hui jusque dans ses dernières conséquences.

Louis XV, qui se livra aux mœurs de la Renaissance, vit l'œuvre de déchristianisation commencée par la Réforme, reprise par Voltaire et les Encyclopédistes précurseurs de Robespierre, ancêtres de ceux qui nous gouvernent actuellement. Taine l'a fort bien dit : « La Réforme n'est qu'un mouvement particulier dans une révolution qui commença avant elle. Le XIV^e siècle ouvre la marche ; et depuis, chaque siècle n'est occupé qu'à préparer, dans l'ordre des idées, de nouvelles conceptions et, dans l'ordre pratique, de nouvelles institutions. Depuis ce temps-là, la société n'a plus retrouvé son guide dans l'Eglise, ni l'Eglise son image dans la société » (*Etude sur les barbares et le moyen âge*, p. 374-375).

CHAPITRE V - LA RÉVOLUTION INSTITUE LE NATURALISME

Le protestantisme avait échoué ; la France, après les guerres de religion, était restée catholique. Mais un mauvais levain avait été déposé en son sein. Sa fermentation produisit, outre la corruption des mœurs, trois toxiques d'ordre intellectuel : le gallicanisme, le jansénisme et le philosophisme. Leur action sur l'organisme social amena la Révolution, second et bien plus terrible assaut porté à la civilisation chrétienne.

Ainsi que le démontrera la conclusion de ce livre, tout le mouvement imprimé à la chrétienté par la Renaissance, la Réforme et la Révolution est un effort satanique pour arracher l'homme à l'ordre surnaturel établi par Dieu à l'origine et restauré par Notre-Seigneur Jésus-Christ au milieu des temps, et le confiner dans le naturalisme.

Comme tout était chrétien dans la constitution française, tout était à détruire. La Révolution s'y employa consciencieusement. En quelques mois, elle fit table rase du gouvernement de la France, de ses lois et de ses institutions. Elle voulait « façonner un peuple nouveau » : c'est l'expression qu'on retrouve, à chaque page, sous la plume des rapporteurs de la

¹ M. Hanotaux (*Histoire du cardinal de Richelieu*. t. XII, 2^e partie, p. 184), justifie ainsi la révocation de l'édit de Nantes :

« La France ne pouvait être forte, tant qu'elle renfermerait dans son sein un corps organisé, en pleine paix, sur le pied de guerre, avec des chefs indépendants, cadres militaires, places de sûreté, budget et justice à part, armée toujours prête à prendre la campagne. Fallait-il reconnaître l'existence d'un Etat dans l'Etat ? Pouvait-on admettre que des Français nombreux et ardents eussent toujours la menace à la bouche et la rébellion dans le cœur ? Tolérerait-on leur perpétuel et insolent recours à diviser contre lui-même. Pour assurer l'unité du royaume, pour ramasser toutes les forces nationales, en vue des luttes extérieures qui se préparaient, il fallait donc miner le corps des huguenots en France ou l'amener à composition. »

² Les protestants n'étaient que quatre cent mille en 1558. C'est le chiffre que donne l'historien protestant Ranke. Castelnaud, témoin bien renseigné, va plus loin ; il affirme que les protestants étaient au reste de la nation dans la proportion de 1 à 100. C'est pour cette poignée de calvinistes que les catholiques virent leur pays ravagé pendant cinquante ans.

Convention ; bien mieux « refaire l'homme » lui-même.

Aussi, les Conventionnels, conformément à la conception nouvelle que la Renaissance avait donnée des destinées humaines, ne bornèrent point leur ambition à la France ; ils voulurent inoculer la folie révolutionnaire aux peuples voisins, à tout l'univers. Leur ambition était de renverser l'édifice social pour le rebâtir à neuf. « La Révolution, disait Thuriot à l'Assemblée législative, en 1792, n'est pas seulement pour la France ; nous en sommes comptables à l'humanité. » Siéyès avait dit avant lui, en 1788 : « Elevons-nous tout d'un coup à l'ambition de vouloir nous-mêmes servir d'exemple aux nations (*Qu'est ce le tiers état ?*). Et Barrère, au moment où les Etats-Généraux se réunissaient à Versailles : « Vous êtes, dit-il, appelés à recommencer l'histoire. »

On voit le chemin qu'a fait l'idée de la Renaissance ; combien à la Révolution elle se montrait plus achevée dans son développement et plus audacieuse dans son entreprise qu'elle n'avait parue, deux siècles auparavant, dans la Réforme.

Dans son numéro d'avril 1896, *Le Monde maçonnique* disait : « Quand ce qui a été longtemps regardé comme un idéal se réalise, les horizons plus larges d'un idéal nouveau offrent à l'activité humaine, toujours en marche vers un meilleur avenir, de nouveaux champs d'exploration, de nouvelles conquêtes à faire, de nouvelles espérances à poursuivre. »

Cela est vrai dans la voie du bien. Comme le dit le Psalmiste, le juste a disposé dans son cœur des degrés pour s'élever jusqu'à la perfection qu'il ambitionne (Ps LXXXIII. 6-7). Cela est également vrai dans la voie du mal.

Les hommes de la Renaissance ne portèrent pas leurs vues - du moins tous - aussi loin que ceux de la Réforme. Les hommes de la Réforme furent dépassés par ceux de la Révolution. La Renaissance avait déplacé le lieu du bonheur et changé ses conditions ; elle avait déclaré le voir en ce bas monde. L'autorité religieuse restait pour dire « Vous vous trompez ; le bonheur est dans le Ciel. » La Réforme écarta l'autorité ; mais elle gardait le livre des Révélations divines, qui continuait à tenir le même langage. Le Philosophisme nia que Dieu n'eût jamais parlé aux hommes, et la Révolution s'efforça de noyer ses témoins dans le sang, afin de pouvoir établir librement le culte de la nature.

Le Journal des Débats, en l'un de ses numéros d'avril 1852, reconnaissait cette filiation : « Nous sommes révolutionnaires ; mais nous sommes les fils de la Renaissance et de la philosophie avant d'être fils de la Révolution. »

Inutile de nous étendre longuement sur l'œuvre entreprise par la Révolution. Le Pape Pie IX l'a caractérisée d'un mot, dans l'Encyclique du 8 décembre 1849 : « La Révolution est inspirée par Satan lui-même ; son but est de détruire de fond en comble l'édifice du christianisme et de reconstruire sur ses ruines l'ordre social du paganisme. » Elle détruisit d'abord l'ordre ecclésiastique. « Pendant douze cents ans et davantage, suivant l'expression énergique de Taine, le clergé avait travaillé à la construction de la société comme architecte et comme manœuvre, d'abord seul, puis presque seul » ; « On le mit dans l'impossibilité de continuer son œuvre, on voulut le mettre dans l'impossibilité de jamais la reprendre. Puis on supprima la royauté, le lien vivant et perpétuel de l'unité nationale, le justicier de tout ce qui voulait y porter atteinte. On se débarrassa de la noblesse, gardienne des traditions, et des corporations ouvrières, elles aussi conservatrices du passé. Puis, toutes ces sentinelles écartées, on se mit à l'œuvre, beaucoup pour détruire, ce qui était facile, peu pour réédifier, ce qui l'était moins.

Nous n'avons point à faire ici le tableau de ces ruines et de ces constructions. Disons seulement que, pour ce qui est de l'édifice politique, la Révolution s'empressa de proclamer la République, que la Renaissance avait rêvée pour Rome même, que les protestants avaient déjà voulu substituer en France à la monarchie, et qui aujourd'hui fait si bien les œuvres de la Franc-maçonnerie.

Disciples de J.-J. Rousseau, les Conventionnels de 1792 donnèrent pour fondement au nouvel édifice ce principe, que l'homme est bon par nature ; là-dessus, ils élevèrent la trilogie maçonnique : liberté, égalité, fraternité. Liberté à tous et pour tout, puisqu'il n'y en l'homme que de bons instincts ; égalité, parce que, également bons, les hommes ont des droits égaux en tout ; fraternité, ou rupture de toutes les barrières entre individus, familles, nations, pour laisser le genre humain s'embrasser dans une République universelle.

En fait de religion, on organisa le culte de la nature. Les humanistes de la Renaissance l'avaient appelé de leurs vœux. Les protestants n'avaient osé pousser la Réforme jusque-là. Nos révolutionnaires le tentèrent.

Ils n'en vinrent point du premier coup à cet excès. Ils commencèrent par appeler le clergé catholique à leurs fêtes.

Talleyrand pontifia le 14 juillet 1790, à la grande Fête de la Fédération, entouré des 40 aumôniers de la garde nationale, portant sur leurs aubes des écharpes tricolores, orchestré par 1800 musiciens, en présence de 25.000 députés et de 400.000 spectateurs. Mais bientôt il ne voulut plus même de ces exhibitions, plus « patriotiques » que religieuses : « Il ne convient pas, dit-il, que la religion paraisse dans les fêtes publiques, il est plus religieux de l'en écarter. »

Le culte national écarté, il fallait en chercher un autre. Mirabeau en proposa un fort abstrait « L'objet de nos fêtes nationales, dit-il, doit être seulement le culte de la liberté et le culte de la loi. »

Cela parut maigre. Boissy-d'Anglas regretta tout haut le temps où « les institutions politiques et religieuses » se prêtaient un mutuel secours, où « une religion brillante » se présentait avec des dogmes qui promettaient « le plaisir et le bonheur », ornée de toutes les cérémonies qui frappent les sens, des fictions les plus riantes, des illusions les plus douces.

Ses vœux ne tardèrent pas à être exaucés. Une religion nouvelle fut fondée, ayant ses dogmes, ses prêtres, son dimanche, ses saints. Dieu fut remplacé par l'Etre suprême et la déesse Raison, le culte catholique par le culte de la Nature¹.

« Le grand but poursuivi par la Révolution, disait Boissy-d'Anglas, c'est de ramener l'homme à la pureté, à la simplicité de la nature. » Poètes, orateurs, Conventionnels, ne cessaient de faire entendre des invocations à « la Nature ». Et le dictateur Robespierre marquait en ces mots les tendances, la volonté des novateurs : « Toutes les sectes doivent se confondre d'elles-mêmes dans la religion universelle de la Nature » (Discours du 7 mai 1794). C'est actuellement ce que veut

¹ A la fête de L'Etre suprême, c'est la Nature qui reçut les hommages de Robespierre et des représentants de la nation. Voir *A la recherche d'une religion civile*, par l'abbé Sicard, p. 133-144. Nous empruntons à ce livre les faits que nous rapportons ici.

l'Alliance Israélite Universelle, ce à quoi elle travaille, ce qu'elle a mission d'établir dans le monde, seulement avec moins de précipitation et plus de savoir-faire.

Rien ne pouvait mieux répondre aux aspirations des humanistes de la Renaissance. Dans la fête du 10 août 1793, une statue de la Nature fut élevée sur la place de la Bastille, et le président de la Convention, Hérault de Séchelles, lui adressa cet hommage au nom de la France officielle : « Souveraine des sauvages et des nations éclairées, ô Nature ! Ce peuple immense, assemblé aux premiers rayons du jour devant ton image, est digne de toi. Il est libre ; c'est dans ton sein, c'est dans tes sources sacrées, qu'il a recouvré ses droits, qu'il s'est régénéré. Après avoir traversé tant de siècles d'erreurs et de servitude, il fallait rentrer dans la simplicité de tes voies pour retrouver la liberté et l'égalité. Nature, reçois l'expression de l'attachement éternel des Français pour tes lois ! »

Le procès-verbal ajoute : « A la suite de cette espèce d'hymne, seule prière, depuis les premiers siècles du genre humain, adressée à la Nature par les représentants d'une nation et par ses législateurs, le président a rempli une coupe, de forme antique, de l'eau qui coulait du sein de la Nature : il en a fait des libations autour de la Nature, il a bu dans la coupe et l'a présentée aux envoyés du peuple français. » On le voit, le culte est complet : prière, sacrifice, communion.

Avec le culte, les institutions. « C'est par les institutions, écrivait le ministre de police Duval, que se composent l'opinion et la moralité des peuples » (*Moniteur* des 9, 10 et 11 pluviôse, an VII). Parmi ces institutions, celle jugée la plus nécessaire pour faire oublier au peuple ses anciennes habitudes religieuses et lui en faire prendre de nouvelles, fut le Décadi ou dimanche civil. Aussi, est-ce à cette création que la République dépensa le plus de décrets et d'efforts. Au Décadi vinrent s'ajouter des fêtes annuelles : fêtes politiques, fêtes civiles, fêtes morales. Les fêtes politiques avaient pour but, selon Chénier, de « consacrer les époques immortelles où les différentes tyrannies se sont écroulées sous le souffle national, et les grands pas de la raison qui franchissent l'Europe et vont frapper les bornes du monde » (Discours du 5 novembre 1793. *Moniteur* du 8). La fête républicaine par excellence était celle du 21 janvier, parce qu'on y célébrait « l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français ». Il y avait aussi la fête de la fondation de la République, fixée au 1^{er} vendémiaire. La grande fête nationale, ressuscitée de nos jours, liait celle de la fédération ou du serment, fixée au 14 juillet.

Pour la morale, il y avait la fête de la jeunesse, celles du mariage, de la maternité, des vieillards et surtout celles des droits de l'homme. Bien d'autres fêtes furent sinon instituées et célébrées, du moins décrétées ou proposées.

Comme couronnement fut inventé un calendrier républicain fondé tout entier sur l'agriculture. C'était une consécration solennelle du nouveau culte, le culte de la Nature.

Tel était l'aboutissement fatal des idées que la Renaissance avait semées dans les esprits. La Réforme en avait essayé une réalisation timide, imparfaite ; elle s'était contentée d'abâtardir le christianisme ; la Révolution l'anéantit autant qu'il était en elle, et sur ses ruines éleva des autels à la Raison et à la Volupté.

On sait où conduisit le naturalisme qui, dans la pensée de ses promoteurs, devait exalter la dignité de l'homme. Barbé-Marbois, dans son rapport au Conseil des Anciens, dénonçait la jeunesse scolaire comme « dépassant dans ses excès toutes les limites, et jusqu'à celles que la nature elle-même semble avoir assignées aux désordres de l'enfance. » Et à l'autre extrémité de la vie, tous les documents de l'époque nous montrent les trépassés livrés à « d'impurs fossoyeurs », les familles s'habituant à « considérer les restes d'un époux, d'un père, d'un enfant, d'un frère, d'une sœur, d'un ami, comme ceux de tout autre animal dont on se débarrasse. » En 1800, le citoyen Cambry, chargé par l'administration centrale de la Seine de faire un rapport sur l'état des sépultures à Paris, ne crut pouvoir le publier qu'en latin, tant il y avait de honte dans ces funérailles barbares. Souvent les corps étaient donnés en pâture aux chiens.

Tous ceux qui avaient gardé quelque honnêteté s'épouvantaient du désordre des mœurs ainsi arrivé à son comble. Avec la ruine des mœurs et l'abolition du culte chrétien étaient venues la banqueroute et la misère.

Tel fut l'issue de la civilisation moderne en son premier essai. Celui auquel nous sommes actuellement livrés n'aura point une meilleure fin.

Ruine, misère, désordre moral, ne pouvaient toujours durer et s'aggraver. Le cri public réclamait le rétablissement du culte catholique. Il n'avait jamais cessé d'être pratiqué au mépris de la vie. Des prêtres étaient restés au milieu des populations, qui s'exposaient à tous les périls pour favoriser l'exercice clandestin du saint ministère.

En 1800, l'œuvre de restauration s'imposait, toutes les créations destinées à remplacer le christianisme étaient tombées dans un discrédit absolu et universel. Les Conseils généraux étaient unanimes à le reconnaître et à le déclarer¹. Napoléon vint. S'il rétablit, de concert avec Pie VII, l'Eglise de France, il prit ses mesures, - par les articles organiques, l'institution de l'Université, le Code civil, etc., - pour que la civilisation chrétienne ne pût reprendre son entier empire sur les âmes et qu'elle ne fût point restaurée dans les institutions.

Il ne fit, comme on l'a fort bien dit, qu'endiguer la Révolution.

La Révolution put donc reprendre son cours avec une sorte de régularité qu'elle veut garder jusqu'à ce que soit venu le moment d'un renversement complet et cette fois définitif, croit-elle, de la civilisation chrétienne et de tout ce qui a été édifié sur le Christ, pour établir sur les ruines de l'ordre surnaturel, le règne du naturalisme, la déification de l'homme.

CHAPITRE VI - LA RÉVOLUTION, UNE DES ÉPOQUES DU MONDE

Aux débuts du XIX^e siècle, on pouvait croire que la Révolution française avait été principalement une révolution politique et que cette révolution accomplie, la société allait reprendre son assiette. On ne peut plus avoir cette illusion aujourd'hui, même à ne considérer la Révolution que dans sa première période. Comme l'a dit M. Brunetière : « La grandeur des événements y déborde et y dépasse en tous sens la médiocrité de ceux qui s'en croient ou qu'on en croit les auteurs.

¹ Analyse des procès verbaux des Conseils généraux des départements pour l'an VIII et l'an IX. Bibl. nationale.

La disproportion est prodigieuse entre l'œuvre et les ouvriers. Un courant plus fort qu'eux les entraîne, les emporte, les roule, les brise... et continue de couler. »

Lorsque le duc de la Rochefoucault-Liancourt réveilla Louis XVI pour lui annoncer la prise de la Bastille, le roi demanda : « C'est donc une révolte ? » Le duc répondit : « Non, sire, c'est une révolution ». Il ne dit point assez, c'était non une révolution, mais la RÉVOLUTION qui surgissait.

Ce qui apparaît à première vue dans la Révolution, ce que de Maistre y vit et y signala dès le jour où il se mit à la considérer, et ce que nous voyons à l'heure actuelle avec plus d'évidence encore, c'est l'ANTICHRISTIANISME. La Révolution consiste essentiellement dans la révolte contre le Christ, et même la révolte contre Dieu, bien plus, la négation de Dieu. Son but suprême est de soustraire l'homme et la société au surnaturel. Le mot LIBERTÉ, dans sa bouche, n'a point d'autre signification : liberté pour la nature humaine d'être à elle, comme Satan a voulu être à lui et cela, comme nous l'expliquerons plus loin, à l'instigation de Lucifer qui veut recouvrer la suprématie que la supériorité de sa nature lui donnait sur la nature humaine, et dont l'a évincé l'élévation du chrétien à l'ordre surnaturel. Et c'est pourquoi J. de Maistre a très justement caractérisé la Révolution par ce mot « satanique ».

« Sans doute, la Révolution française a parcouru une période dont tous les moments ne se ressemblent pas ; cependant, son caractère général n'a point varié, et dans son berceau même elle prouva ce qu'elle devait être. » « Il y a dans la Révolution un caractère satanique qui la distingue de tout ce qu'on a vu et peut-être de tout ce qu'on verra. Elle est satanique dans son essence » (*Œuvres complètes* de J. de Maistre, t. I, pp. 51, 52, 55, 303).

Pie IX, en 1849, a dit, - nous avons déjà rappelé ces paroles - avec plus d'autorité encore : « La Révolution est inspirée par Satan lui-même ; son but est de détruire de fond en comble l'édifice du christianisme, et de reconstruire sur ses ruines l'ordre social du paganisme. »

Après nos désastres de 1870-1871, M. de Saint-Bonnet disait : « La France travaille depuis un siècle à évincer de toutes ses institutions Celui à qui elle doit Tolbiac, Poitiers, Bouvines et Denain, c'est-à-dire Celui à qui elle doit son territoire, son existence ! Pour lui marquer toute sa haine, pour lui taire l'injure de l'expulser des murs de nos villes, la secte excite, depuis 1830, une presse odieuse à guetter l'époque de la fête de ce « Christ qui aime les Francs », de Celui qui s'est fait « Homme pour sauver l'homme, qui s'est fait Pain pour le nourrir ! » Et il conclut : « Et la France demande la cause de ses malheurs ! »

A la haine du Christ que l'on n'eût point crue possible au sein du christianisme, se joint la révolte directe contre Dieu¹.

Il y a des raisons de croire que cette révolte contre Dieu n'a pu avoir lieu même dans l'ardeur du grand combat entre Lucifer et l'archange saint Michel.

Il faut l'esprit borné de l'homme pour s'élever contre l'Infini. Il y faut aussi la corruption et l'extrême bassesse du cœur.

Ce qui ne s'était point vu se voit aujourd'hui « La Révolution, c'est la lutte entre l'homme et Dieu ; ce veut être le triomphe de l'homme sur Dieu ». Voilà ce que déclarent ceux qui disent qu'à l'heure actuelle il s'agit de savoir qui l'emportera de la Révolution ou de la Contre-Révolution.

Aussi, M. de Saint-Bonnet, ne dit rien de trop, il ne dit peut-être point assez, lorsqu'il affirme que « le temps présent ne peut être comparé qu'à celui de la révolte des anges. » Et conséquemment, de Maistre, de Bonald, Donoso-Cortès, Blanc de Saint-Bonnet, d'autres sans doute s'accordent à dire : « Le monde ne peut rester en cet état ».

Ou il touche à sa fin, dans la haine de Dieu et de son Christ que l'Antéchrist rendra plus générale et plus violente ; ou il est à la veille de la plus grande miséricorde que Dieu ait exercée en ce monde, en dehors de l'acte Rédempteur.

Voilà l'état où nous sommes, celui que la Révolution a créé, celui qui n'a cessé d'être depuis les premiers jours de la Révolution, sous l'empire de laquelle nous sommes toujours.

En 1796, deux ans après la chute de Robespierre, J. de Maistre écrivait « La révolution n'est pas terminée, rien n'en fait présager la fin. Elle a déjà produit de grands malheurs, elle en annonce de plus grands encore » (Ibid., t. I. p. 406).

A la veille du jour où il semblait aux esprits superficiels que le sacre de Napoléon allait rendre stable le nouvel ordre de choses, il écrivait à M. de Rossi (3 novembre 1804) : « On serait tenté de croire que tout est perdu, mais il arrivera des choses auxquelles personne ne s'attend... Toute annonce une convulsion générale du monde politique (*Œuvres complètes* de J. de Maistre, t. IX, pp. 250-252).

A l'apogée de l'épopée napoléonienne : « Jamais l'univers n'a rien vu d'égal ! Et que devons-nous voir encore ? Ah ! Que nous sommes loin du dernier acte ou de la dernière scène de cette effroyable tragédie ! » « Rien n'annonce la fin des catastrophes, et tout annonce au contraire qu'elles doivent durer » (Ibid., t. X, pp. 107-150). C'est en 1806 qu'il formulait ce pronostic. L'année suivante, il invitait M. de Rossi à faire avec lui cette observation : « Combien de fois, depuis l'origine de cette terrible Révolution, avons nous eu toutes les raisons du monde de dire : *Acta est fabula* ? Et cependant la pièce continue toujours... Tant il est vrai que la sagesse consiste à savoir envisager d'un œil ferme cette époque pour ce qu'elle est, c'est-à-dire UNE DES PLUS GRANDES ÉPOQUES DE L'UNIVERS ; depuis l'invasion des barbares et le renouvellement de la société en Europe, il ne s'est rien passé d'égal dans le monde ; il faut du temps pour de semblables opérations, et je répugne également à croire que le mal puisse n'avoir pas de fin ou qu'il puisse finir demain... Le monde politique étant absolument bouleversé, jusque dans ses fondements, ni la génération actuelle, ni probablement celle qui lui succédera, ne pourra voir l'accomplissement de tout ce qui se prépare... Nous en avons peut-être pour deux siècles... Quand je songe à tout ce qui doit encore arriver en Europe, et dans le monde, il me semble que la Révolution commence » (Ibid., t. XI, p. 284).

¹ Dans une de ses lettres à d'Alembert, Voltaire assigne pour caractère spécial à Damilaville de « haïr Dieu » et de travailler à le faire haïr. C'est sans doute pour cela qu'il lui écrivait plus fréquemment et avec plus d'intimité qu'à tous ses autres adeptes.

Après la mort de ce malheureux, banqueroutier et séparé de sa femme, Voltaire écrivait ceci au même : « Je regretterai toute ma vie Damilaville. J'aimais l'intrépidité de son cœur. Il avait l'enthousiasme de saint Paul (c'est à dire autant de zèle pour détruire la religion, que saint Paul pour l'établir) : C'ÉTAIT UN HOMME NÉCESSAIRE. »

Vient la Restauration des Bourbons. Il n'avait jamais cessé d'annoncer, avec une imperturbable assurance, malgré l'avènement de l'Empire, le sacre de Bonaparte et la marche constamment triomphante de Napoléon à travers l'Europe, que le roi reviendrait. Sa prophétie se réalise ; il revoit les Bourbons sur le trône de leurs pères et il dit : « Un certain, je ne sais quoi, annonce que RIEN n'est fini. » « Le comble du malheur pour les Français serait de croire que la Révolution est terminée et que la colonne est replacée parce qu'elle est relevée. Il faut croire, au contraire, que l'esprit révolutionnaire est sans comparaison plus fort et plus dangereux qu'il l'était il y a peu d'années. Que peut le roi lorsque les lumières de son peuple sont éteintes ? » (*Œuvres complètes* de J. de Maistre, t. II, *Du Pape*. Int) « Rien n'est stable encore, et l'on voit de tout côté les semences de malheurs » (Ibid., t. XIII, pp. 133-188). « L'état présent de l'Europe (1819) fait horreur ; celui de la France en particulier est inconcevable. La Révolution est debout sans doute, et non seulement elle est debout, mais elle marche, elle court, elle rue. La seule différence que j'aperçois entre cette époque et celle du grand Robespierre, c'est qu'alors les têtes tombaient et qu'aujourd'hui elles tournent. Il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie » (Ibid., t. XIV, p. 156).

Cette nouvelle tragédie ne s'annonce-t-elle pas comme prochaine ?

Ce qui donnait à J. de Maistre cette sûreté de vues, c'est qu'il avait su élever son regard au-dessus des faits révolutionnaires dont il était témoin jusqu'à leurs causes premières.

« Depuis l'époque de la Réforme, disait-il, et même depuis celle de Wicléf, il a existé en Europe un certain esprit terrible et invariable qui a travaillé sans relâche à renverser les monarchies européennes et le christianisme... Sur cet esprit destructeur sont venus, se greffer tous les systèmes antisociaux et antichrétiens qui ont paru de nos jours : calvinisme, jansénisme, philosophisme, illuminisme, etc. (ajoutons libéralisme, internationalisme, modernisme) ; tout cela ne fait qu'un et ne doit être considéré que comme une seule secte qui a juré la destruction du christianisme et celle de tous les trônes chrétiens, mais surtout et avant tout celle de la maison de Bourbon et du Siège de Rome » (*Œuvres complètes* de J. de Maistre, t. VIII, p. 312).

Non seulement de Maistre voyait la Révolution avoir, dans le temps, une assiette qui s'étend sur quatre siècles, mais il la voyait dans l'espace atteindre tous les peuples.

En tête d'un Mémoire adressé en 1809 à son souverain, Victor-Emmanuel I^{er}, il disait : « S'il y a quelque chose d'évident, c'est l'immense base de la Révolution actuelle qui n'a d'autres bornes que le monde » (Ibid., t. XI, p. 232).

« Les choses s'arrangent pour un bouleversement général du globe. »

« C'est une époque, une des plus grandes époques de l'univers », disait-il sans cesse, voyant à la Révolution de si grands préliminaires et une si grande surface. Il ajoutait : « Malheur aux générations qui assistent aux époques du monde ! » (Ibid., t. VIII, p. 273).

« La Révolution française est une grande époque, et ses suites dans tous les genres se feront sentir bien au delà du temps de son explosion et des limites de son foyer » (*Œuvres complètes* de J. de Maistre, t. I, p. 26) « Plus j'examine ce qui se passe, plus je me persuade que nous assistons à une des plus grandes époques du genre humain » (Ibid., t. IX, p. 358)

« Le monde est dans un état d'enfancement. »

Etat d'enfancement, c'est bien cela qui fait qu'un temps est une époque. Il y a eu l'époque du déluge, qui a enfanté la nouvelle génération des hommes, l'époque de Moïse qui a enfanté le peuple précurseur, l'époque du Christ qui a enfanté le peuple chrétien.

L'époque de la Révolution, est l'époque de l'antagonisme le plus aigu entre la civilisation chrétienne et la civilisation païenne, entre le naturalisme et le surnaturel, entre le Christ et Satan.

Quelle sera l'issue de la lutte ? Lucifer et les siens pensent bien triompher. Les Juifs disent que la venue de leur Messie, que le règne de l'Antéchrist est proche, et que ce règne ouvrira, à leur profit, la plus grande époque du monde.

Nous espérons que nos lecteurs, après avoir lu ce livre, partageront notre conviction qui est tout opposée. La défaite de la Révolution inaugurerait le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur le genre humain ne formant plus qu'un seul troupeau sous un seul Pasteur.

CHAPITRE VII - CE QUE FAIT ET DIT DE NOS JOURS LA RÉVOLUTION

Dans le discours qu'il prononça le 28 octobre 1900 à Toulouse, comme préface à la discussion de la loi sur les associations, M. Waldeck-Rousseau posa en ces termes la question qui, à cette heure, tient la France en suspens et le monde attentif à ce qui se passe chez nous.

« Dans ce pays dont l'unité morale a fait, à travers les siècles, la force et la grandeur, deux jeunesses, moins séparées encore par leur condition sociale que par l'éducation qu'elles reçoivent, grandissent sans se connaître, jusqu'au jour où elles se rencontreront, si dissemblables, qu'elles risqueront de ne plus se comprendre. Peu à peu se préparent ainsi deux sociétés différentes, - l'une de plus en plus démocratique, emportée par le large courant de la Révolution, et l'autre de plus en plus imbue de doctrines qu'on pouvait croire ne pas avoir survécu au grand mouvement du XVIII^e siècle, - et destinées un jour à se heurter. »

Le fait constaté dans ces lignes par M. Waldeck-Rousseau est réel. Il y a, en effet, non seulement deux jeunesses, mais deux sociétés dans notre France. Elles n'attendent point l'avenir pour se heurter, elles sont aux prises et depuis longtemps. Cette division du pays contre lui-même remonte au delà de l'époque que lui assigne M. Waldeck-Rousseau, au delà du XVIII^e siècle. On la constate déjà au XVI^e siècle, dans les longs efforts que firent les protestants pour constituer une nation dans la nation.

Pour rencontrer l'unité morale qui a fait, à travers les siècles, la force et la grandeur de notre patrie, et que M. Waldeck-Rousseau regrette, il faut se porter plus loin encore. C'est la Renaissance qui commença à faire le partage des idées et des mœurs, restant chrétiennes chez les uns, elles retournaient au paganisme chez les autres. Mais après plus

de quatre siècles, l'esprit de la Renaissance n'a pu encore triompher de l'esprit du christianisme et refaire en sens opposé l'unité morale du pays. Ni les violences, les perfidies et les trahisons de la Réforme ; ni la corruption des esprits et des cœurs entreprise par le Philosophisme ; ni les confiscations, les exils, les massacres de la Révolution, n'ont pu avoir raison des doctrines et des vertus dont le christianisme a imbibé l'âme française durant quatorze siècles. Napoléon le vit toujours debout sur les ruines amoncelées par la Terreur, et il ne trouva rien de mieux que de le laisser vivre, en lui refusant toutefois les moyens de restaurer pleinement la civilisation chrétienne. Dès lors, le conflit avec des vicissitudes diverses, entretenu, comme le remarque M. Waldeck-Rousseau, non point tant par la diversité des classes sociales que par les deux éducations en présence l'éducation universitaire fondée par Napoléon, et l'éducation chrétienne qui se maintint dans les familles, à l'église, et bientôt dans l'enseignement libre.

Donc, toujours l'Eglise est là, continuant à dire que la civilisation vraie est celle qui répond à la véritable condition de l'homme, aux destinées que son Créateur lui a faites et à celles que son Rédempteur a rendues possibles ; par conséquent, que la société doit être constituée et gouvernée de telle sorte qu'elle favorise les efforts vers la sainteté.

Et la Révolution est toujours là aussi, disant que l'homme n'a qu'une fin terrestre, que l'intelligence ne lui a été donnée que pour mieux satisfaire ses appétits ; et que par conséquent la société doit être organisée de telle sorte, qu'elle arrive à procurer à tous la plus grande somme possible de satisfactions mondaines et charnelles.

Non seulement il y a division, mais il y a conflit ; conflit patent depuis la Renaissance, conflit sourd depuis les origines du christianisme ; car du jour où l'Eglise s'efforça d'établir et de propager la vraie civilisation, elle trouva devant elle les mauvais instincts de la nature humaine pour lui résister.

« Il faut en finir, avait dit Raoult Rigault conduisant les otages au mur d'exécution ; voilà dix-huit cents ans que cela dure, il est temps que cela finisse. » Il faut en finir ! Ce fut le mot de la Terreur, ce fut le mot de la Commune. C'est le mot de Waldeck-Rousseau. Les deux jeunesses, les deux sociétés doivent se heurter dans un conflit suprême ; l'une, emportée par le large courant de la Révolution, l'autre soutenue et poussée par le souffle de l'Esprit-Saint à l'encontre des flots révolutionnaires.

Il faut que l'une triomphe de l'autre.

Instruite par l'expérience, la secte dont M. Waldeck-Rousseau s'est fait le mandataire, emploie, pour arriver à ses fins, des moyens moins sanguinaires qu'en 93, parce qu'elle les croit plus efficaces.

Le premier de ces moyens, fut l'anéantissement des congrégations religieuses. M. Waldeck-Rousseau, dans le discours de Toulouse, a exposé en ces termes la raison de la priorité à donner à la loi qui les a fait disparaître : « Un pareil fait (la coexistence de deux jeunesses, de deux sociétés) ne s'explique pas par le libre jeu des opinions : il suppose un substratum d'influences jadis plus cachées et aujourd'hui plus visibles, un pouvoir qui n'est même pas occulte, et la constitution dans l'Etat d'une puissance rivale. » Ce substratum d'influences, cette puissance rivale, que M. Waldeck-Rousseau dénonçait ainsi, il prétendit la trouver dans les congrégations religieuses. « C'est là, continua-t-il, une situation intolérable et que toutes les mesures administratives ont été impuissantes à faire disparaître. Tout effort sera vain, aussi longtemps qu'une législation rationnelle, efficace, n'aura pas été substituée à une législation à la fois illogique, arbitraire et inopérante. »

Cette législation efficace, M. Waldeck-Rousseau, de concert avec le Parlement, nous l'a donnée. Elle avait été longuement étudiée, savamment préparée dans les loges pour l'effet à obtenir ; elle a été votée et promulguée sans encombre en tous ses points, et perfectionnée après coup par des arrêtés, des décrets et des mesures qui semblent bien ne plus laisser en France aucun refuge à la vie monastique et bientôt à l'enseignement religieux.

Cependant, l'anéantissement des congrégations ne met point fin au conflit. M. Waldeck ne l'ignorait pas. Aussi a-t-il eu soin de dire que « la loi des associations n'est qu'un point de départ ». Et de fait, supposons les congrégations disparues, toutes et sans espoir de résurrection : il serait naïf de croire que l'idée chrétienne disparaîtra avec elles. Derrière leurs bataillons se trouve la Sainte Eglise catholique. Et c'est l'Eglise qui dit, non seulement aux congréganistes, mais à tous les chrétiens et à tous les hommes : « Votre fin dernière n'est point, ici-bas ; aspirez plus haut. » C'est en Elle que se trouve, pour parler comme M. Waldeck-Rousseau, ce substratum d'influences qui n'a cessé d'agir depuis dix-huit siècles. C'est Elle qu'il faudrait détruire pour tuer l'idée¹. M. Waldeck-Rousseau le sait, et c'est pour cela qu'il a présenté sa loi comme n'étant qu'un point de départ.

« La loi sur les associations est, à nos yeux, le point de départ de la plus grande et de la plus libre évolution sociale, et aussi la garantie indispensable des prérogatives les plus nécessaires de la société moderne. »

Une ÉVOLUTION SOCIALE, voilà, de l'aveu même de M. Waldeck-Rousseau, ce que prépare la loi qu'il se proposait alors de présenter à la sanction du Parlement, et qui maintenant est en exercice.

L'évolution sociale voulue, poursuivie, c'est, nous le verrons dans toute la suite de cet ouvrage, la sortie, sans espoir de retour, des voies de la civilisation chrétienne, et la marche en avant dans les voies de la civilisation païenne.

Comment la destruction des congrégations religieuses peut-elle en être le « point de départ » ?

Ah, c'est que la seule présence des religieux au milieu du peuple chrétien est une prédication continuelle qui ne lui laisse point perdre de vue la fin dernière de l'homme, le but principal de la société et le caractère que doit avoir la vraie civilisation. Vêtus d'un costume spécial qui marque ce qu'ils sont et ce qu'ils poursuivent en ce monde, ils disent aux foules au milieu desquelles ils circulent, que nous sommes tous faits pour le Ciel et que nous devons y tendre. A cette prédication muette s'ajoute celle de leurs œuvres, œuvres de dévouement qui ne demandent point de rétribution ici-bas, et qui affirment par ce désintéressement qu'il est une récompense meilleure que tous doivent ambitionner. Enfin leur enseignement dans les écoles et en chaire ne cesse de semer dans l'âme des enfants, de faire croître dans l'âme des adultes, de propager dans toutes les directions, la foi aux biens éternels. Rien qui s'oppose plus directement et plus effi-

¹ Le 12 juillet 1909, M. Clemenceau a dit à la tribune : « Rien ne sera fait dans ce pays tant qu'on n'aura pas changé l'état d'esprit qu'y a introduit l'autorité catholique ».

cacement au rétablissement de l'ordre social païen. Rien dont la résurrection de cet ordre projetée, voulue, poursuivie depuis quatre siècles, demande une plus prompte disparition¹. Si longtemps que les religieux sont là, qu'ils agissent, qu'ils enseignent, il y a et il y aura non seulement deux jeunesses, mais deux Frances, la France catholique et la France maçonnique, ayant l'une et l'autre un idéal différent et même opposé, luttant entre elles à qui fera triompher le sien. Et comme la maçonnerie, aussi bien que le catholicisme, s'étend au monde entier, que partout les deux Cités sont en présence, partout aussi se voit en même temps le même engagement dans la même bataille. Partout la guerre est déclarée aux religieux, partout le mot d'ordre est donné de les chasser, de les anéantir. Que de lois, que de décrets la Franc-maçonnerie a fait promulguer contre eux, en tous pays, rien que dans le dix-neuvième siècle.

Mais l'anéantissement de la vie monastique n'est et ne peut être, comme le dit M. Waldeck-Rousseau, qu' « un point de départ ». Après les religieux restent les prêtres, et si les prêtres eux-mêmes venaient à être dispersés, l'Eglise resterait, comme aux jours des Catacombes, pour maintenir la foi dans un certain nombre de familles et dans un certain nombre de cœurs ; et un jour ou l'autre, la foi rappellerait prêtres et religieux, comme elle le fit en 1800.

Il faut donc quelque chose de plus.

D'abord achever d'asservir l'Eglise, puis l'anéantir. L'asservir, on l'a essayé par « l'exécution stricte du Concordat » ; l'anéantir, on espère y parvenir par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

CHAPITRE VIII - OÙ ABOUTIT LA CIVILISATION MODERNE

La nécessité d'anéantir l'Eglise pour assurer le triomphe de la civilisation moderne, c'est ce que M. Waldeck-Rousseau avait donné à entendre dans le discours de Toulouse. C'est ce que M. Viviani dit brutalement, le 15 janvier 1901, du haut de la tribune.

« Nous sommes chargés de préserver de toute atteinte le patrimoine de la Révolution... Nous nous présentons ici portant en nos mains, en outre des traditions républicaines, ces traditions françaises attestées par des siècles de combat où, peu à peu, l'esprit laïque s'est dérobé aux étreintes de la société religieuse... Nous ne sommes pas seulement face à face avec les congrégations, nous sommes face à face avec l'Église catholique... Au-dessus de ce combat d'un jour, n'est-il pas vrai que se rencontre une fois de plus ce conflit formidable, où le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel se disputent des prérogatives souveraines, essayant, en s'arrachant les consciences, de garder jusqu'au bout la direction de l'humanité ?

« Comme je le disais au début, est-ce que vous croyez que cette loi nous mène à la dernière bataille ? Mais ce n'est là qu'une escarmouche au regard des batailles du passé et de l'avenir ! La vérité, c'est que se rencontrent ici, selon la belle expression de M. de Mun en 1878², la société fondée sur la volonté de l'homme, et la société fondée sur la volonté de Dieu. Il s'agit de savoir si, dans cette bataille, une loi sur les Associations va nous suffire. Les Congrégations et l'Église ne vous menacent pas seulement par leurs agissements, MAIS PAR LA PROPAGATION DE LA FOI... Ne craignez pas les batailles qui vous seraient offertes, allez ; et si vous trouvez en face de vous cette religion divine qui poétise la souffrance en lui promettant les réparations futures, opposez-lui la religion de l'humanité qui, elle aussi, poétise la souffrance en lui offrant comme récompense le bonheur des générations. »

Voilà la question posée nettement.

On entend dans ces paroles moins les pensées personnelles de M. Viviani que celles de la secte antichrétienne. Elle déclare lutter depuis des siècles contre l'Eglise catholique : elle se vante d'avoir déjà obtenu que l'esprit laïc se dérobât peu à peu aux étreintes de la société religieuse ; elle sait que, dans l'effort fait pour détruire les congrégations, elle n'a engagé qu'une escarmouche, et que, pour s'assurer un triomphe définitif, elle devra livrer de nouvelles et nombreuses batailles.

En son nom, M. Viviani déclare que dans la bataille actuelle, il s'agit de toute autre chose que de « défense républicaine » d'une part, et d'autre part d'acceptation d'une forme de gouvernement. Ce dont il s'agit, le voici : « dérober l'esprit laïque aux étreintes de la société religieuse », « prendre la direction de l'humanité », « et détruire la société fondée sur la volonté de Dieu, pour construire une société nouvelle, fondée sur la volonté de l'homme³ ».

¹ Au XV^e siècle comme aujourd'hui, les moines furent attaqués par les humanistes de la Renaissance, parce qu'ils représentaient l'idéal chrétien du renoncement. Les humanistes poussaient l'individualisme jusqu'à l'égoïsme ; par leur vœu d'obéissance et de stabilité, les moines le combattaient et le supprimaient. Les humanistes exaltaient l'orgueil de l'esprit ; les moines exaltaient l'humilité et l'abjection volontaires. Les humanistes glorifiaient la richesse ; les moines faisaient vœu de pauvreté. Les humanistes, enfin, légitimaient le plaisir sensuel ; les moines mortifiaient leur chair par la pénitence et la chasteté. La Renaissance païenne sentit si bien cette opposition qu'elle s'acharna contre les Ordres religieux avec autant de haine que nos sectaires modernes.

Plus une observance religieuse était rigoureuse, plus elle excitait les colères de l'humanisme. Les encyclopédistes eurent à l'égard des Religieux les mêmes sentiments que les humanistes.

Le 24 mars 1767, Frédéric II, roi de Prusse, écrivait à Voltaire : « J'ai remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits où il y a plus de couvents de moines, sont ceux où le peuple est le plus aveuglément attaché à la superstition (au christianisme). Il n'est pas douteux que si l'on parvient à détruire ces asiles du fanatisme, le peuple ne devienne un peu indifférent et tiède sur ces objets qui sont actuellement ceux de sa vénération. Il s'agirait de détruire les cloîtres, au moins de commencer à en diminuer le nombre... »

² Ou plutôt le 22 mai 1875, clôture du congrès catholique de Paris.

³ On sait le mot d'ordre donné par Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » et en quelles circonstances. La république du centre-droit, inaugurée avec le septennat de M. le maréchal Mac-Mahon, avait dû bientôt s'éclipser devant une république du centre-gauche. M. Buffet avait été remplacé à la tête du ministère par M. Dufaure. M. Dufaure, lassé d'avoir toujours à résister aux exigences des radicaux, donna sa démission. Mac-Mahon appela alors au pouvoir la gauche, dans la personne de M. Jules Simon. M. J. Simon fit à l'extrême-gauche les concessions que M. Dufaure avait faites à la gauche et M. Buffet au centre-gauche. Mac-Mahon voulut alors remonter le courant. Le 16 mai, il adressa à M. J. Simon une lettre que celui-ci interpréta comme une demande de démission. Le président chargea alors M. de Broglie de former le Cabinet, et, le 18 mai, il adressa aux Chambres un message où, après leur avoir expli-

Voilà pourquoi la guerre déclarée aux congrégations n'est qu'un engagement. La vraie campagne est celle qui met en présence l'Église catholique et le Temple maçonnique, c'est-à-dire l'Eglise de Dieu et l'Eglise de Satan, conflit formidable dont dépend le sort de l'humanité. Si longtemps que l'Église sera debout, elle propagera la foi, elle mettra au cœur de tous ceux qui souffrent - et qui ne souffrent pas ? - les espérances éternelles. Ce n'est donc que sur ses ruines que pourra s'édifier « la religion de l'humanité », qui promet le bonheur sur cette terre.

La suite de la discussion, au Sénat aussi bien qu'à la Chambre, ne fit qu'accentuer l'importance de ces déclarations. Quelques courtes citations montreront que les discours de MM. Waldeck-Rousseau et Viviani ont bien la signification que nous venons de dire.

M. Jacques Piou : « Ce que veulent les socialistes, M. Viviani l'a dit l'autre jour sans détour. C'est arracher les consciences au pouvoir spirituel et conquérir la direction de l'humanité. » L'orateur est interrompu par un membre de la gauche qui lui crie « Ce ne sont pas seulement les socialistes qui le veulent, ce sont tous les républicains. »

M. Plou ne contredit pas. Il donne lecture d'un discours où M. Bourgeois avait dit : « Depuis que la pensée française s'est libérée, depuis que l'esprit de la Réforme, de la Philosophie et de la Révolution est entré dans les institutions de la France, le cléricalisme est l'ennemi ». M. Bourgeois interrompt ; M. Piou réplique : « La citation que j'ai faite est exacte, et M. Bourgeois la maintient tout entière. Il la maintient, car elle est le fond de sa pensée ; elle explique son ardeur à soutenir la loi sur les associations, car la loi sur les associations, c'est la victoire de l'esprit de la Révolution, de la Philosophie et de la Réforme sur l'affirmation catholique. »

A la séance du 22 janvier, M. Lasies replace en ces termes la question sur son vrai terrain : « Il y a deux phrases, je dirai deux actes qui dominent tout ce débat. La première phrase a été prononcée par notre honorable collègue M. Viviani. Il a dit : « Guerre au catholicisme ! » Je me suis levé et je lui ai répondu : « Merci, voilà de la franchise ! » Une autre parole a été prononcée, et celle là par l'honorable M. Léon Bourgeois. Sur l'invitation de M. Piou, M. Bourgeois a affirmé de nouveau que le but qu'il poursuit avec ses amis, est de remplacer l'esprit de l'Église, c'est-à-dire l'esprit du catholicisme, par l'esprit de la Réforme, l'esprit de la Révolution et l'esprit de la Raison. Ces mots planent sur le débat ; ils le dominent, et je veux les aborder en face, parce que c'est toute la question, dégagée des subterfuges de langage et des hypocrisies de discussion. »

Le 11 mars, M. C. Pelletan déclare aussi que la lutte actuelle se rattache au grand conflit engagé entre les droits de l'homme et les droits de Dieu. « Voilà le conflit qui plane au-dessus de tout dans ce débat. »

Le 28 juin, à la clôture de la discussion, M. l'abbé Gayraud croit devoir, avant le vote, rappeler aux députés ce qu'ils vont faire, ce sur quoi ils vont se prononcer. « La loi que vous allez voter n'est pas une loi d'apaisement et de pacification. On trompe le pays avec ces mots. C'est une loi de haine contre l'Église catholique. M. Viviani a dévoilé le fond du projet, quand il a déclaré à la tribune la guerre à LA FOI catholique. »

M. de Mun, remplit le même devoir : « Personne n'a oublié le discours mémorable de M. Viviani qui restera, malgré l'abondance des discours et des affiches, le mieux compris de tous. M. Viviani voit dans la loi le commencement de la guerre contre l'Église catholique qui est l'alpha et l'oméga de son parti... Dans le rapport que l'Officiel a publié ce matin et que nous avons dû lire hâtivement, l'honorable M. Trouillot dit que la loi des associations est le prélude de la séparation des Églises avec l'Etat, qui devra avoir pour corollaire indispensable une loi générale sur la police des cultes. La Chambre et le pays sont donc éclairés. C'est la guerre ouverte déclarée à l'Église catholique. Car cette loi générale sur la police des cultes ne sera qu'un ensemble de prescriptions de nature à entraver, par tous les moyens possibles, les ministres du culte. »

M. Viviani monte à la tribune pour confirmer la menace de M. Trouillot, qui d'ailleurs n'a fait que répéter ce que nombre de ministres avaient dit avant lui : « Au cours des séances pendant lesquelles le parti républicain a fait aboutir le projet actuel, si incomplète et si imparfaite qu'en fût la forme légale, nous y avons pleinement adhéré, avec le dessein bien arrêté de le fortifier dans l'avenir par de nouvelles mesures. » (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche).

Quelles doivent être ces mesures ? A quoi doivent-elles tendre ? M. Viviani l'a dit : « substituer la religion de l'humanité à la religion catholique », ou, selon la formule de M. Bourgeois, « donner à l'esprit de la Révolution, de la Philosophie et de la Réforme, la victoire sur l'affirmation catholique » : l'affirmation catholique qui montre la fin de l'homme au delà de ce monde et de la vie présente, et l'esprit de la Philosophie et de la Révolution qui est de barrer l'horizon de l'humanité à la vie animale et terrestre.

Si les paroles que nous venons de rapporter avaient été prononcées dans un club ou dans une loge, elles mériteraient considération à raison de leur gravité. Mais qu'elles aient été dites à la tribune, et répétées, là encore, à près de six mois d'intervalle, applaudies par la grande majorité des représentants du peuple, et enfin sanctionnées par une loi faite dans l'esprit qui les a dictées, voilà assurément un sérieux sujet de méditation.

M. Viviani a dit : « Nous ne sommes pas seulement en présence des Congrégations, nous sommes face à face avec l'Église catholique », pour la combattre, pour lui livrer une guerre d'EXTERMINATION. »

qué sa conduite, il les ajournait à un mois, conformément à l'article 24 de la Constitution.

Durant cet ajournement, le 1^{er} juin 1877, Gambetta reçut une députation de la jeunesse des écoles de droit, de médecine, etc., et il leur dit une parole qui n'aurait jamais dû être oubliée, car aucune ne jette, sur le quart de siècle qui vient de s'écouler et sur le caractère de la lutte actuelle, une plus claire lumière. « Nous avons, dit-il, l'AIR de combattre pour la forme du gouvernement, pour l'intégrité de la Constitution LA LUTTE EST PLUS PROFONDE la lutte est contre tout ce qui reste du vieux monde. ENTRE LES AGENTS DE LA THEOCRATIE ROMAINE ET LES FILS DE 89.

Un Anglais, M. Bodley, après une longue enquête faite en France, a publié sous ce titre : LA FRANCE, *Essai sur l'Histoire et le Fonctionnement des Restitutions politiques françaises*. Cette parole de Gambetta se lit à la page 201.

Quant au cri de guerre « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Gambetta déclara à la tribune en 1876 qu'il le tenait de Peyrat. Peyrat, en effet, avait écrit, au temps de l'empire, dans l'Opinion nationale, cette phrase « Le catholicisme, voilà, l'ennemi ! » En substituant le mot cléricalisme au mot catholicisme, Gambetta usait de l'hypocrisie familière aux Francs-maçons.

Il y a longtemps que cette pensée hante l'esprit des ennemis de Dieu. Il y a longtemps qu'ils se flattent de pouvoir exterminer l'Eglise.

Dans une lettre écrite le 25 février 1758, Voltaire disait : « Encore vingt ans et Dieu aura beau jeu. » Au lieutenant de police Hérault, qui lui reprochait son impiété et lui disait : « Vous avez beau faire, quoi que vous écriviez, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne », Voltaire répondit : « C'est ce que nous verrons » (Condorcet. Vie de Voltaire).

Dieu a eu beau jeu... contre Voltaire. Pour ce qui est de l'Eglise, voici non point vingt ans, mais cent cinquante ans passés ; et l'Eglise catholique est toujours debout.

Il en sera de même aujourd'hui, bien qu'ils se croient assurés d'avoir cette fois mieux pris leurs mesures.

Le 15 janvier 1881, le Journal de Genève publiait une conversation de son correspondant de Paris avec l'un des chefs de la majorité franc-maçonne qui dominait alors comme aujourd'hui la Chambre des Députés. Il disait : « Au fond de tout cela (de toutes ces lois promulguées les unes après les autres), il y a une inspiration dominante, un plan arrêté et méthodique, qui se déroule avec plus ou moins d'ordre, de retard, mais avec une logique invincible. Ce que nous faisons, c'est le siège en règle du catholicisme romain, en prenant notre point d'appui dans le Concordat. Nous voulons le faire capituler ou le briser. Nous savons où sont ses forces vives, et c'est là que nous voulons l'atteindre. »

En 1886, dans le numéro du 23 janvier de la *Semaine religieuse de Cambrai*, nous rapportons ces autres paroles qui avaient été dites à Lille : « Nous poursuivrons sans merci le clergé et tout ce qui touche à la religion. Nous emploierons contre le catholicisme des moyens dont il ne se doute même pas. Nous ferons des efforts de génie pour qu'il disparaisse de ce monde. S'il advenait malgré tout qu'il résistât à cette guerre scientifique, je serais le premier à déclarer qu'il est d'essence divine. »

M. G. de Pascal écrivant dans la *Revue catholique et royaliste*, numéro de mars 1908, disait :

« Il y a de longues années, le cardinal Mermillod me conta un trait qui peint bien la situation, quand il était encore à Genève : l'illustre prélat voyait de temps à autre le prince Jérôme Bonaparte qui habitait la terre de Prangins. Le prince révolutionnaire goûtait fort la conversation du spirituel évêque. Un jour, il lui dit : « Je ne suis pas un ami de l'Eglise catholique, je ne crois pas à son origine divine, mais connaissant ce qui se trame contre elle, les efforts admirablement exécutés contre son existence ; si elle résiste à cet assaut, je serai bien obligé d'avouer qu'il y a là quelque chose qui dépasse l'humain. »

En juin 1903, la *Vérité Française* rapportait que M. Ribot, dans une conversation intime, avait parlé de même : « Je sais ce qui se prépare ; je connais par le menu les mailles du vaste filet qui est tendu. Eh bien, si l'Eglise romaine s'en échappe cette fois-ci en France, ce sera un miracle, miracle si éclatant à mes yeux que je me ferai catholique avec vous¹. »

Ce miracle, on l'a vu dans le passé, on le verra dans l'avenir. Les Jacobins pouvaient se croire aussi sûrs, plus sûrs même du succès que nos libres-penseurs ; ils durent reconnaître qu'ils s'étaient trompés... et ils ne se convertirent point. « J'ai vu, dit Barruel, dans ses *Mémoires* (Tome V. p. 208), j'ai vu Cerutti aborder insolemment le secrétaire du Nonce de Pie VI, et dans une joie impie, avec le sourire de la pitié, lui dire : « Gardez bien votre Pape ; gardez bien celui-ci, et embaumez-le bien après sa mort, car, je vous l'annonce, et vous pouvez en être sûr, vous n'en aurez point d'autre. » Il ne devinait pas alors, ce prétendu prophète, continue Barruel, qu'il paraîtrait avant Pie VI devant le Dieu qui, malgré les tempêtes du jacobinisme, comme malgré tant d'autres, n'en sera pas moins avec Pierre et son Eglise jusqu'à la fin des siècles. »

M. Viviani a dit que si la maçonnerie voulait anéantir l'Eglise, c'était afin de pouvoir substituer à la religion du Christ la religion de l'humanité.

Constituer une religion nouvelle, la « religion de l'humanité », c'est, en effet, nous le verrons, le terme auquel la Franc-maçonnerie veut faire aboutir le mouvement commencé à la Renaissance : l'affranchissement de l'humanité.

Dans un ouvrage édité à Fribourg sous ce titre « La déification de l'humanité, ou le côté positif de la Franc-maçonnerie, le P. Patchler a bien montré la signification que la maçonnerie donne au mot « humanité » et l'usage qu'elle en fait. « Ce mot, dit-il, est employé par des milliers d'hommes (initiés ou échos inconscients des initiés), dans un sens confus, sans doute, mais toujours, cependant comme le nom de guerre d'un certain parti pour un certain but, qui est l'opposition au christianisme positif. Ce mot, dans leur bouche, ne signifie pas seulement l'être humain par opposition à l'être bestial... il pose, en thèse, l'indépendance absolue de l'homme dans le domaine intellectuel, religieux et politique ; il nie pour lui toute fin surnaturelle, et demande que la perfection purement naturelle de la race humaine soit acheminée vers les voies du progrès. A ces trois erreurs correspondent trois étapes dans la voie du mal : L'Humanité sans Dieu, l'Humanité se faisant Dieu, l'Humanité contre Dieu. Tel est l'édifice que la maçonnerie veut élever à la place de l'ordre divin qui est l'Humanité avec Dieu. »

Quand la secte parle de la religion de l'avenir, de la religion de l'humanité, c'est cet édifice, ce Temple qu'elle a en vue.

En 1870, fin de juillet et commencement d'août, un congrès, auquel prirent part les loges de Strasbourg, Nancy, Vesoul, Metz, Châlons-sur-Marne, Reims, Mulhouse, Sarreguemines, tout l'Est en un mot, fut tenu à Metz. La question de « l'Etre suprême » y fut posée, et les discussions qui s'ensuivirent se propagèrent de loge en loge.

Pour y mettre fin ; le *Monde maçonnique*, numéros de janvier et mai, fit cette déclaration : « La Franc-maçonnerie nous apprend qu'il n'y a qu'une seule religion, une vraie, et par conséquent une seule naturelle, le culte de l'humanité. Car, mes frères, cette abstraction qui, érigée en système, a servi à former toutes les religions, Dieu n'est autre chose que

¹ Dans la séance du 8 novembre 1909, au Sénat, M. Ribot dit : « Nous maintiendrons l'école laïque comme un instrument nécessaire de progrès et de civilisation. » En parlant ainsi, M. Ribot ne se montrait plus seulement comme l'un des initiés, mais comme étant du complot.

l'ensemble de tous nos instincts les plus élevés, auxquels nous avons donné un corps, une existence distincte ; ce Dieu n'est enfin que le produit d'une conception généreuse, mais erronée, de l'humanité, qui s'est dépouillée au profit d'une chimère. »

Rien de plus clair : l'humanité est Dieu, les droits de l'homme doivent être substitués à la loi divine, le culte des instincts de l'homme doit prendre la place de celui rendu au Créateur, la recherche du progrès dans les satisfactions à donner aux sens, se substituer aux aspirations vers la vie future.

A une séance commune des loges de Lyon, tenue le 3 mai 1882 et dont le compte rendu a été publié dans la *Chaîne d'Union* d'août 1882, le F. : Régnier disait : « Il ne faut pas qu'on ignore ce qui n'est plus un mystère : que depuis longtemps deux armées sont en présence, que la lutte est ouverte actuellement en France, en Italie, en Belgique, en Espagne, entre la lumière et l'ignorance, et que l'une aura raison de l'autre. Il faut qu'on sache que les Etats-Majors, les chefs de ces armées, sont d'un côté les jésuites (lisez le clergé, séculier et régulier) et de l'autre les francs-maçons. »

Mais la destruction de l'Eglise ne fera point la place suffisamment nette pour la construction du Temple maçonnique ; aussi, aux clameurs contre l'Eglise, se joignent toujours des cris non moins haineux contre l'ordre social, contre la famille et contre la propriété. Et il en doit être ainsi, car les vérités de l'ordre religieux sont entrées dans la substance même de ces institutions.

La société repose sur l'autorité qui a son principe en Dieu ; la famille, sur le mariage qui tient de la bénédiction divine sa légitimité et son indissolubilité ; la propriété, sur la volonté de Dieu qui a promulgué le septième et le dixième commandement pour la protéger contre le vol et même contre les convoitises. C'est tout cela qu'il faut détruire, si l'on veut, comme la secte en a la prétention, fonder la civilisation sur de nouvelles bases.

Léon XIII l'a constaté, dans son Encyclique *Humanum genus* : « Ce que les francs-maçons se proposent, dit-il, ce à quoi tendent tous leurs efforts, c'est de détruire entièrement toute la discipline religieuse et sociale née des institutions chrétiennes, et de lui substituer une autre, adaptée à leurs idées, et dont le principe et les lois fondamentales sont tirés du naturalisme. »

Les idées et les projets exposés à la tribune et dans les loges, sont l'expression d'une pensée et d'une volonté qui se trouvent partout. La France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, les entendent à tous les Congrès démocratiques, les lisent chaque jour dans une multitude de journaux.

En 1865, fut tenu à Liège le congrès des étudiants. C'est de ce congrès que furent tirés tout d'abord l'état major de l'internationale, puis les auxiliaires de Gambetta. Plus de mille jeunes gens, venus d'Allemagne, d'Espagne, de Hollande, d'Angleterre, de France, de Russie, s'y trouvèrent présents. Ils s'y montrèrent unanimes dans leurs sentiments de haine contre les dogmes et même contre la morale catholiques ; unanimité d'adhésion aux doctrines et aux actes de la Révolution française, y compris les massacres de 1793 ; unanimité de haine contre l'ordre social actuel, « qui ne compte pas deux institutions fondées sur la justice », mot prononcé à la tribune par M. Arnoult, rédacteur du *Précurseur d'Anvers*, et applaudi à outrance par l'assemblée. Un autre orateur, M. Fontaine, de Bruxelles, termina son discours par ces mots : « Nous, révolutionnaires et socialistes, nous voulons le développement physique, moral et intellectuel du genre humain. Notez que je dis physique d'abord, intellectuel après. Nous voulons, dans l'ordre moral, par l'anéantissement des préjugés de religion et d'église, arriver à la négation de Dieu et au libre examen. Nous voulons, dans l'ordre politique, par la réalisation de l'idée républicaine, arriver à la fédération des peuples et à la solidarité des individus. Dans l'ordre social, nous voulons, par la transformation de la propriété, par l'abolition de l'hérédité, par l'application des principes d'association, par la mutualité, arriver à la solidarité des intérêts et à la justice ! Nous voulons, par l'affranchissement du travailleur d'abord, du citoyen et de l'individu ensuite, et sans distinction de classes, l'abolition de tout système autoritaire ».

D'autres parlèrent dans le même sens. C'est que l'anéantissement du christianisme ne peut être conçu, sans la ruine de toutes les institutions nées de lui et fondées sur lui ; les hommes logiques le comprennent, les hommes francs le disent, les anarchistes exécuteront.

En ce même congrès de Liège, Lafargue demandait : « Qu'est-ce que la Révolution ? » Et il répondait : « La Révolution, c'est le triomphe du travail sur le capital, de l'ouvrier sur le parasite, de l'homme sur Dieu. Voilà la Révolution sociale que comportent les principes de 89, les Droits de l'homme portés à leur dernière expression. » Il disait encore : « Il y a quatre cents ans que nous sapons le catholicisme, la machine la plus forte qui ait été inventée en fait de spiritualisme, elle est solide encore, malheureusement ! » Puis, dans la dernière séance, il poussa ce cri de l'enfer : « Guerre à Dieu ! Haine à Dieu ! LE PROGRÈS EST LA ! Il faut crever le ciel comme une voûte de papier. »

La, conclusion de Lafargue fut : « En présence d'un principe aussi grand, aussi pur que celui-là (aussi dégagé de surnaturel et de tout ce qui a constitué jusqu'ici l'ordre social), il faut haïr ou prouver qu'on aime. »

D'autres Français demandèrent avec lui que la séparation se fit plus nette et plus entière entre ceux qui haïssent et ceux qui aiment, ceux qui haïssent le mal et aiment le bien, et ceux qui haïssent le bien et aiment le mal. M. Regnard, Parisien, vint dire où la maçonnerie met le mal et le bien : le mal dans le spiritualisme, le bien dans le matérialisme. « Nous rattachons notre drapeau aux hommes qui proclament le matérialisme : tout homme qui est pour le progrès est aussi pour la philosophie positive ou matérialiste. »

Lorsque ces mots « progrès » et autres semblables tombent des lèvres maçonniques, il se trouve des catholiques pour les recueillir avec une sorte de respect et de naïve confiance, croyant y voir des aspirations vers un état de chose désirable. Lafargue et Regnard viennent de nous dire ce que la secte, qui les a mis en circulation, a entendu y faire entrer.

Germain Casse : « Il faut qu'en sortant d'ici nous soyons de PARIS ou de ROME, ou jésuites, ou révolutionnaires. » Et comme sanction, il demande « l'exclusion totale, complète de tout individu qui représente, à quelque degré que ce soit, l'idée religieuse. » Condition nécessaire pour que puisse s'établir et surtout subsister le nouvel ordre de choses voulu et

poursuivi.

Inutile de prolonger ces citations, sténographiées par les rédacteurs de la *Gazette de Liège* sur les tables mêmes du congrès. Les autres journaux eurent peur de reproduire ces paroles en leur belle crudité. Le citoyen Fontaine les rappela au respect de la vérité : « Un seul journal, a-t-il dit, un seul a été de bonne foi, c'est la *Gazette de Liège*, et cela parce qu'elle est avec franchise, catholique, apostolique et romaine. Elle a publié une analyse complète des débats. »

L'année suivante, au congrès de Bruxelles, le citoyen Sibrac, Français, fit appel aux femmes pour le grand œuvre ; et pour les entraîner il leur dit « C'est Eve qui a jeté le premier cri de révolte contre Dieu. » L'on sait que l'un des cris d'admiration de la Franc-maçonnerie est : « Eva ! Eva ! »

Là, encore le citoyen Brismée, dit : « Si la propriété résiste à la Révolution, il faut, par des décrets du peuple, anéantir la propriété. Si la bourgeoisie résiste, il faut tuer la bourgeoisie. » Et le citoyen Pèlerin : « Si six cent mille têtes font obstacle, qu'elles tombent ! »

Après les congrès de Liège et de Bruxelles, il y en eut un à Genève, composé d'étudiants et d'ouvriers comme à Bruxelles. Là aussi Dieu et la religion furent écartés d'un commun accord, les idées religieuses furent déclarées funestes au peuple et contraires à la dignité humaine, la morale fut proclamée indépendante de la religion. On y parla d'organiser des grèves « immenses, invincibles », devant se terminer par la GRÈVE GÉNÉRALE.

Abrégéons. Un autre congrès international eut lieu à La Haye en 1872. Le citoyen Vaillant y dit aussi que la guerre au catholicisme et à Dieu ne pouvait aller sans la guerre à la propriété et aux propriétaires.

« La bourgeoisie, dit-il, doit s'attendre à une guerre plus sérieuse que la lutte latente à laquelle l'Internationale est actuellement condamnée. Et il ne tardera pas, le jour de la revanche de la Commune de Paris !

« Extermination complète de la bourgeoisie : tel doit être le premier acte de la future révolution sociale¹ ».

Si nous voulions donner une idée de ce qui s'est dit et de ce qui a été imprimé en ces trente dernières années, nous serions infinis. Il est à la connaissance de tous, que le régime républicain, surtout en ces derniers temps, a laissé entrer, ou même a propagé dans toutes les couches de la société les idées les plus subversives.

CHAPITRE IX - C'EST LA FRANC-MAÇONNERIE QUI MÈNE LA GUERRE CONTRE LA CIVILISATION CHRÉTIENNE

Au lendemain de la publication de l'Encyclique, par laquelle Léon XIII dénonça de nouveau au monde la Franc-maçonnerie comme étant l'agent secret de la guerre à l'Eglise et à tout l'ordre social, le *Bulletin de la grande Loge symbolique écossaise* exprima en ces termes la pensée de la secte

« La Franc-maçonnerie ne peut moins faire que de remercier le Souverain Pontife de sa dernière encyclique. Léon XIII, avec une autorité incontestable et un grand luxe de preuves, vient de démontrer, une fois de plus, qu'il existe un abîme infranchissable entre l'Église, dont il est le représentant, et la Révolution, dont la Franc-maçonnerie est le bras droit. Il est bon que ceux qui sont hésitants cessent d'entretenir de vaines espérances. Il faut que tous s'habituent à comprendre que l'heure est venue D'OPTER entre l'ordre ancien, qui s'appuie sur la Révélation, et l'ordre nouveau qui ne reconnaît d'autres fondements que la science et la raison humaine, entre l'esprit d'autorité et l'esprit de liberté » (Don Sarda y Salvany. *Le mal social, ses causes, ses remèdes*).

Cette pensée a été exprimée de nouveau au Convent de 1902, par l'orateur chargé de prononcer le discours de clôture : « ... Ce qui nous sépare ? C'est un abîme, abîme qui ne sera comblé qu'au jour où triomphera la maçonnerie, inlassable ouvrière de progrès démocratique et de justice sociale... Jusque-là, pas de trêve, pas de repos, pas de rapprochement, pas de concessions... C'est la dernière phase de la lutte de l'Eglise et de la Congrégation contre notre société républicaine et laïque. L'EFFORT DOIT ÊTRE SUPRÊME... » L'Eglise renversée, tout le reste croulera.

Aussi, *La Lanterne*, organe officieux et de nos gouvernants et de la Franc-maçonnerie, n'a cessé depuis lors de dire tous les jours et sur tous les tons « Avant toute autre question, avant la question sociale, avant la question politique, il faut en finir avec la question cléricale. C'est la clef de tout le reste. Si nous commettons le crime de capituler, de ralentir notre action, de laisser échapper l'adversaire, c'en serait fait bientôt et du parti républicain et de la République. L'Eglise ne nous permettrait pas de recommencer l'expérience. Elle sait aujourd'hui que la République lui sera mortelle, et si celle-ci ne la tue pas, c'est elle qui tuera la République. Entre la République et l'Eglise, c'est un duel à mort. Hâtons-nous d'écraser l'infâme, ou résignons-nous à laisser étouffer pour des siècles la liberté. »

Un fait qui vient de se produire montre en raccourci ce qui sera exposé dans la seconde et la troisième partie de ce livre : comment la secte agit pour arriver à la réalisation de ses desseins.

Sur un vain prétexte, une révolte se produit à Barcelone, des incendies et des massacres forcent le gouvernement espagnol à mettre la ville en état de siège... L'instigateur Ferrer est saisi. Au lieu de le fusiller sur le champ, il est livré au tribunal militaire qui le condamne à mort. Le jugement est ratifié. Des dépêches mensongères sont envoyées aux journaux de tous les pays : Ferrer n'a pas été jugé selon les lois. Son défenseur a été arrêté. Le clergé, le Pape lui-même sont mis en cause. « La main sanglante de l'Eglise, partie au procès, écrit *La Lanterne*, a tout conduit ; et les soudards du roi d'Espagne ne font qu'exécuter ses volontés. Tous les peuples doivent se révolter contre cette religion de meurtre et de sang. » A l'appui, une caricature représente un prêtre, un poignard à la main. Des menaces de représailles, d'assassinat du roi et du Pape pleuvent à Madrid et à Rome. Des pétitions circulent à Paris, à Rome, à Bruxelles, à Londres, à Berlin pour protester contre le jugement. Ferrer est exécuté. Aussitôt des manifestations, dont plusieurs sanglantes, se produisent dans les principales villes de France et de tous les pays européens. Pour comble, une sorte de triomphe veut le glorifier dans les rues de Paris, sous le couvert de la police, avec la participation de l'armée, au chant de l'Internationale.

Les gouvernants sont interpellés dans les divers parlements, des protestations sont signées par les Conseils départe-

¹ Ceux qui désirent des citations plus nombreuses et plus étendues, pourront les trouver dans l'ouvrage *Les Sociétés secrètes et la Société*, par N. Deschamps, continué par M. Claudio Jannet.

tements, communaux. Cinquante-sept villes de France décident de donner le nom de Ferrer à l'une de leurs rues.

La spontanéité et l'ensemble prodigieux de ces manifestations pour une cause étrangère aux intérêts des divers pays, indiquent une organisation s'étendant à tous les peuples, et ayant action jusque dans leurs plus humbles localités. Parmi les pièces du procès de Barcelone, il en est qui établissent que Ferrer appartenait à la grande Loge internationale, le mystérieux foyer d'où s'exerce sur le monde la puissance occulte de la Maçonnerie.

Mais voici que la secte se dénonce elle-même.

Le conseil de l'ordre du Grand-Orient de Paris envoya à tous ses ateliers et à toutes les puissances maçonniques du monde, un manifeste de protestation contre l'exécution de Ferrer. Il y revendiquait l'émeutier pour l'un des siens : « Ferrer fut un des nôtres. Il sentit que dans l'œuvre maçonnique s'exprimait le plus haut idéal qu'il soit donné à l'homme de réaliser. Il affirma nos principes jusqu'à la fin. Ce qu'on a voulu atteindre en lui, c'est l'idéal maçonnique.

« Devant la marche du progrès indéfini de l'humanité s'est dressée une force d'arrêt dont les principes et l'action visent à nous rejeter dans la nuit du moyen âge. »

Le Grand-Orient de Belgique, s'empressa de répondre au manifeste du Grand-Orient de France : « Le Grand-Orient de Belgique, partageant les nobles sentiments qui ont inspiré la proclamation du Grand-Orient de France, s'associe, au nom des Loges belges, à la protestation indignée que celui-ci a adressée à la Maçonnerie universelle et au monde civilisé contre la sentence inique prononcée et impitoyablement exécutée à l'égard du Frère Francisco Ferrer. »

Le Grand-Orient italien et d'autres sans doute firent de même : « François Ferrer, honneur de la culture et de la pensée modernes, apôtre infatigable de l'idée laïque, a été fusillé par ordre des Jésuites, dans l'horrible cachot de forteresse de Montjuich, encore tout retentissant des cris d'innombrables victimes... Un frémissement d'horreur a parcouru le monde, qui, dans un sublime élan de solidarité humaine, maudit les auteurs avérés et occultes du meurtre et les voue à l'exécration et à l'infamie. »

Le comité central de la Ligue maçonnique des Droits de l'homme, réunie en séance extraordinaire le 13 octobre 1909, décida d'élever un monument à la mémoire de Ferrer « martyr de la pensée libre et de l'idéal démocratique. » Il invita toutes les organisations de la libre-pensée à contribuer à la réalisation de ce projet, et résolut de l'élever à Montmartre, en face de l'église du Sacré-Cœur.

La Franc-maçonnerie a donc déclaré en paroles et en actes qu'elle considérait Ferrer et le défendait comme l'incarnation de « l'idéal maçonnique ». Quel était donc l'idéal de Ferrer ? Lui-même l'a fait connaître en mai 1907 dans la revue pédagogique *Humanidad Nueva* où il exposa les principes de « l'Ecole moderne » qu'il venait de fonder avec l'argent peu loyalement obtenu d'une catholique pratiquante et même pieuse.

« Lorsque nous eûmes, il y a six ans, la très grande joie d'ouvrir l'Ecole Moderne de Barcelone, nous nous empresâmes de faire connaître que son système d'enseignement serait rationaliste et scientifique. Nous désirions prévenir le public que, la science et la raison étant les antidotes de tout dogme, nous n'enseignerions dans notre école aucune religion...

« Plus on nous montrait la témérité que nous avions à nous placer aussi franchement en face de l'Eglise toute-puissante en Espagne, plus nous nous sentions de courage pour persévérer dans nos projets.

« Il est cependant nécessaire de faire connaître que la mission de l'Ecole moderne ne se limite pas seulement au désir de voir disparaître les préjugés religieux des intelligences. Bien que ces préjugés soient de ceux qui s'opposent le plus à l'émancipation intellectuelle des individus, nous n'obtiendrons pas, avec leur disparition, une humanité libre et heureuse, puisqu'on peut concevoir un peuple sans religion, mais aussi sans liberté.

« Si les classes ouvrières se libéraient des préjugés religieux et conservaient celui de la propriété tel qu'il existe à l'heure actuelle, si les ouvriers croyaient sans cesse à la parabole qu'il y aura toujours des pauvres et des riches, si l'enseignement rationaliste se contentait de répandre des notions sur l'hygiène et les sciences et de préparer seulement de bons apprentis, de bons ouvriers, de bons employés de toutes les professions, nous continuerions à vivre plus ou moins sains et robustes avec le modeste aliment que nous procurerait notre modique salaire, mais nous ne cesserions pas d'être toujours les esclaves du capital.

« L'Ecole Moderne prétend donc combattre tous les préjugés qui s'opposent à l'émancipation totale de l'individu et elle a adopté, dans ce but, le rationalisme humanitaire qui consiste à inculquer à la jeunesse le désir de connaître l'origine de toutes les injustices sociales afin qu'elle parvienne à les combattre au moyen des connaissances qu'elle aura acquises.

« Notre rationalisme combat les guerres fratricides, soit intestines, soit extérieures, l'exploitation de l'homme par l'homme ; il lutte contre l'état de servitude dans lequel se trouve actuellement placée la femme au sein de notre société ; il combat en un mot tous les ennemis de l'harmonie universelle, comme l'ignorance, la méchanceté, l'orgueil et tous les vices et défauts qui divisent les hommes en deux classes les exploités et les exploités. »

Dans une lettre adressée à l'un de ses amis, Ferrer manifestait mieux encore la pensée de son école : « Pour ne pas effrayer les gens et pour ne pas fournir au gouvernement un prétexte de fermer mes établissements, je les appelle « Ecole Moderne » et non pas « Ecole d'anarchistes. » Car le but de ma propagande est, je l'avoue franchement, de former dans mes écoles, des anarchistes convaincus. Mon vœu est d'appeler la révolution. Pour le moment, nous devons toutefois nous contenter d'implanter dans le cerveau de la jeunesse l'idée du chambardement violent. Elle doit apprendre qu'il n'existe contre les gendarmes et la tonsure qu'un seul moyen la bombe et le poison. »

L'instruction du procès amena la découverte à la villa «Germinal» qu'il habitait, des documents cachés dans un souterrain habilement dissimulé et, ayant plusieurs portes de sortie. Ils prouvèrent qu'il était l'âme de tous les mouvements révolutionnaires qui se sont produits en Espagne, depuis 1872. Voici entre autres des extraits de circulaires rédigées en 1892 :

« Compagnons, soyons hommes, écrasons ces infâmes bourgeois... Avant d'édifier, ruinons tout... Si, parmi les politiciens, quelques-uns font appel à votre humanité, tuez-les... Abolition de toutes les lois... expulsion de toutes les communautés religieuses... Dissolution de la Magistrature, de l'Armée et de la Marine... Démolition des églises...

Enfin, de la main même de Ferrer, cette note : « Je joins une recette pour fabriquer la panclastite. »

Voilà l'homme que la Franc-maçonnerie a présenté au monde comme professant son IDÉAL.

Quelques jours après l'exécution de Ferrer, le cabinet de Madrid fut forcé de donner sa démission, les chefs du parti libéral et du parti démocratique, obéissant sans doute aux injonctions de la Loge, firent savoir à M. Maura qu'ils feraient une obstruction irréductible à toute mesure, à tout projet qu'il présenterait. Or, en Espagne, sans les deux tiers au moins des voix, tout peut toujours se trouver arrêté et devient légalement impossible. Le parti libéral et le parti démocratique refusant désormais leur concours, l'administration devenait impossible. Cette démission mit en joie les libres-penseurs et les athées dans toute l'Europe. L'Action disait :

« Est-ce que, dans le monde entier, un grand duel, partout le même, n'est pas engagé entre les Religions et la Libre Pensée, entre l'Autocratie et la Démocratie, entre l'Absolutisme et la Révolution ? Est-ce qu'il y a des frontières pour l'Eglise et une patrie pour le Vatican ? Le drame de l'humanité ne se joue-t-il pas autour de ces forces internationales qui sont le Convent et l'Ecole ? La chute du cabinet Maura, comme aussi bien l'exécution de Ferrer, n'auront été que l'un des épisodes de ce grand drame incessant. »

Nous nous sommes étendus sur ce fait. Rien ne pouvait mieux préparer le lecteur à comprendre ce qui va suivre : l'histoire de l'action maçonnique en France durant les deux derniers siècles, l'exposé de l'organisation de la secte, de ses moyens d'action et de ses procédés, les conjectures sur l'issue de la lutte engagée entre la synagogue de Satan et l'Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

II L'AGENT DE LA CIVILISATION MODERNE

HISTORIQUE : PREMIÈRE PÉRIODE - DES DÉBUTS A LA RÉVOLUTION

CHAPITRE X - LA FRANC-MAÇONNERIE A SES DEBUTS

Dans une Lettre pastorale, écrite en 1878, Mgr Martin, évêque de Natchitoches, aux Etats-Unis, a fort bien dit :

« En présence de cette persécution d'une universalité jusqu'ici inouïe, de la simultanéité de ses actes, de la similarité des moyens qu'elle emploie, nous sommes forcément amenés à conclure l'existence d'une direction donnée, d'un plan d'ensemble, d'une forte organisation qui exécute un but arrêté vers lequel tout tend.

« Oui, elle existe, cette organisation, avec son but, son plan et la direction occulte à laquelle elle obéit ; société compacte malgré sa dissémination sur le globe ; société mêlée à toutes les sociétés sans relever d'aucune ; société d'une puissance au-dessus de toute puissance, celle de Dieu exceptée ; société terrible, qui est, pour la société religieuse comme pour les sociétés civiles, pour la civilisation du monde, non pas seulement un danger, mais le plus redoutable des dangers. »

Léon XIII a exposé en ces termes le but que poursuit cette organisation internationale.

« Le dessein suprême de la Franc-maçonnerie est de RUINER DE FOND EN COMBLE toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, ET DE LUI EN SUBSTITUER UNE NOUVELLE façonnée à son idée, et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au NATURALISME » (Encyclique du 20 avril 1884).

L'idée de substituer à la civilisation chrétienne une autre civilisation fondée sur le naturalisme, est née, avons-nous dit, au milieu du XIV^e siècle ; un effort surhumain, continué de nos jours, fut tenté pour la réaliser, à la fin du XVIII^e. On conçoit difficilement que, combattue pendant tout ce temps par l'Eglise, elle ait subsisté et se soit développée à travers cinq siècles, pour éclater enfin avec la puissance que nous lui voyons aujourd'hui, si l'on ne suppose qu'à travers ce long espace, il s'est trouvé des hommes pour s'en transmettre la garde et la propagande de génération en génération et une société puissante pour en préparer le triomphe.

Une véritable conspiration contre le christianisme suppose, en effet, non seulement le vœu de le détruire, mais des intelligences, un concert dans les moyens de l'attaquer, de le combattre et de l'anéantir.

Ces adeptes, puisqu'ils conspiraient contre l'état de choses existant, avaient tout intérêt à se cacher de leur vivant, et à ne laisser après eux que le moins de traces possible de l'existence de leur association et de leur complot.

Cependant des indices sérieux permettent de croire que l'idée des humanistes a été recueillie par la Franc-maçonnerie. Qu'elle existât ou non avant eux, elle a tenté la réalisation de leur dessein au XVIII^e et elle l'a reprise de nos jours avec l'expérience que lui a donnée son insuccès.

Les francs-maçons prétendent faire remonter leur origine au temple de Salomon, et même être les héritiers des mystères du paganisme. Nous n'avons point à examiner ici le bien ou le mal fondé de ces prétentions ; mais, nous devons voir si, dans les temps modernes, la secte a été vraiment l'âme de la transformation sociale commencée par la Renaissance, continuée dans la Réforme, et qui veut aboutir par la Révolution¹, continuée depuis plus d'un siècle.

La seconde génération des humanistes, plus encore que la première, introduisit dans les esprits une façon absolument païenne de concevoir l'existence. Cette tendance devait enfin provoquer la résistance de l'autorité suprême de l'Eglise. C'est ce qui arriva sous le règne de Paul II. Ce Pape renouvela le collège des abrégiateurs de la chancellerie et en fit sortir tous ceux qui n'étaient point d'une intégrité et d'une honnêteté parfaites. Cette mesure porta aux dernières limites la colère de ceux qui avaient à en souffrir. Pendant vingt nuits de suite, ils assiégèrent les portes du palais pontifical sans arriver à se faire admettre. L'un d'eux, Platina, écrivit alors au Pape pour le menacer d'aller trouver les rois et les princes, et les inviter à convoquer un concile devant lequel Paul II aurait à se disculper de sa conduite envers eux. Cette

¹ On remarquera entre ces trois mots Renaissance, Réforme, Révolution, une parenté manifeste. Ils marquent les grandes étapes d'un même mouvement.

insolence le fit arrêter et enfermer au fort Saint-Ange.

Les autres eurent des réunions chez un des leurs, Pomponius Letus, dont Pastor dit que « jamais peut-être savant n'a imprégné son existence de paganisme antique au même degré que lui. » Il professait pour la religion chrétienne le plus profond mépris, et ne cessait de se répandre en discours violents contre ses ministres¹.

Ces réunions donnèrent naissance à une société qu'ils appelèrent l'Académie romaine. Une foule de jeunes gens, païens d'idées et de mœurs, vinrent s'y adjoindre. En entrant dans ce cénacle, ils quittaient leur nom de baptême pour en prendre d'autres portés dans l'antiquité, et choisit même parmi les plus mal famés. En même temps, ils s'approprièrent les vices les plus scandaleux du paganisme. Valaterranus a reconnu que ces réunions et les têtes qu'on y célébrait étaient « le début d'un mouvement devant aboutir à l'abolition de la religion. »

Arriva-t-il un moment où ils ne se crurent plus en sûreté dans la maison de Pomponius ? Toujours est-il que les noms des membres de l'Académie romaine se trouvent inscrits dans les catacombes ; que Pomponius Letus y est qualifié « Pontifex maximus » et Pantagathus, « prêtre » (Voir de Rossi, Roma sott., t. I, p. 3 et sv.).

A ces noms sont jointes des inscriptions ayant trait à la débauche. Ils n'eurent pas honte de les graver sur ces parois si profondément vénérables. L'historien Gregorovius n'hésite pas à nommer cette Académie, « une loge de francs-maçons classiques. » Elle avait choisi les ténèbres des catacombes pour mieux cacher son existence à l'autorité ; et, en donnant à ses chefs les titres de « prêtre » et de « Souverain Pontife », elle marquait bien qu'elle n'était pas une société littéraire, mais une sorte d'Eglise en opposition avec l'Eglise catholique, une religion, cette religion humanitaire ou cette religion de la Nature que la Révolution voulut plus tard substituer en France à la religion de Dieu Créateur, Rédempteur, Sanctificateur ; et dont la secte, comme nous le verrons, poursuit l'adoption pour le genre humain tout entier.

A l'impiété et à la licence païenne ils avaient donné pour compagne l'idée républicaine. Un des derniers jours de février 1468, Rome apprit à son réveil que la police venait de découvrir une conspiration contre le Pape et d'opérer de nombreuses arrestations, principalement entre les membres de l'Académie. Le projet était d'assassiner Paul II et de proclamer la république romaine. « On ne dissipera sans doute jamais entièrement, dit Pastor, l'obscurité qui plane sur cette conjuration. » Tout cela porte bien les caractères d'une société secrète.

A l'époque de la Réforme, l'existence de la Franc-maçonnerie devient plus manifeste.

C'est au XVI^e siècle, dit N. Deschamps, à l'année 1535, que remonte le plus ancien document authentique des Loges maçonniques. Il est connu sous le nom de Charte de Cologne. Il nous révèle l'existence, ancienne déjà, remontant peut-être à deux siècles, d'une ou plusieurs sociétés secrètes existant clandestinement dans les divers Etats de l'Europe, et en antagonisme direct avec les principes religieux, et civils qui avaient formé la base de la société chrétienne.

N. Deschamps donne des preuves de l'authenticité de cette charte. Disons qu'elles ne sont point acceptées par tous. Claudio Jannet les admet. Le document se trouverait en original dans les archives de la mère-loge d'Amsterdam, qui conserve, dit-on, aussi l'acte de sa propre constitution, daté de 1519.

Tout est remarquable dans ce document, les faits, les idées et les noms des signataires. Il nous révèle l'existence et l'activité, depuis un siècle au moins, - ce qui nous reporte au delà de Paul II et de la société secrète des humanistes -, d'une société s'étendant déjà dans tout l'univers, entourée du secret le plus profond, ayant des initiations mystérieuses, obéissant à un chef suprême ou patriarche, connu seulement de quelques maîtres.

« N'obéissant à aucune puissance du monde, disent les signataires, et soumis seulement aux supérieurs élus de notre association répandue sur la terre entière, nous exécutons leurs commissions occultes et leurs ordres clandestins par un commerce de lettres secrètes et par leurs mandataires chargés de commissions expresses. »

Ils disent ne donner accès à leurs mystères qu'à ceux qui ont été examinés et éprouvés et qui se seront liés et consacrés à leurs assemblées par des serments.

Ils caractérisent la distinction entre eux et le monde profane par ces mots que l'on trouve dans tous les documents de la maçonnerie « le monde éclairé » et « le monde plongé dans les ténèbres », mots qui expriment le tout de la Franc-maçonnerie, car son but est de faire passer des ténèbres du christianisme à la lumière de la pure nature, de la civilisation chrétienne à la civilisation maçonnique.

Parmi les signataires de cette charte, se trouvent non seulement Philippus Mélanchthon, le grand ami de Luther², Herman de Viec, Archevêque-électeur de Cologne, qui dut être mis au ban de l'empire pour sa connivence avec les protestants, Jacobus d'Anvers, prévôt des Augustins de cette ville, et Nicolas Van Noot, qui encoururent l'un et l'autre les mêmes reproches, mais aussi Coligny, le chef du parti calviniste en France.

Douze ans auparavant, quatre ans après la constitution de la Loge d'Amsterdam, Franz de Seckongen, dont la révolte avait manqué de mettre toute l'Allemagne en guerre civile, mourait de ses blessures dans son château-fort de Landstuchl, assiégé par les princes alliés de Trèves, de la Hesse et du Palatinat. « Où sont, s'écriait-il, tous nos amis ? Où sont les seigneurs d'Arnberg, de Furstenberg, de Zollern, les Suisses, mes amis, alliés de Strasbourg, et tous les amis de la fraternité qui m'avaient tant promis et qui m'ont si mal tenu parole ? » M. Z. Janssen, dans son ouvrage : *L'Allemagne et la Réforme*, demande : « De quels éléments était composée cette FRATERNITÉ dont parle le mourant ? » Il n'est pas impossible que la réponse se trouve dans ce qui précède. Il est en effet à remarquer que les villes où, d'après la Charte de Cologne, des Loges étaient établies, sont celles où le protestantisme trouva ses premiers adhérents.

De ces faits, nous voyons sortir une probabilité sérieuse, que la Franc-maçonnerie eut une part très grande dans le

¹ Voir, pour tous ces faits, *HISTOIRE DES PAPES* depuis la fin du moyen âge. Ouvrage écrit d'après un grand nombre de documents inédits extraits des archives secrètes du Vatican et autres, par le Dr Louis Pastor, t. IV, p. 32-72.

² L'éditeur de Melanchthon, le savant Bretschneider, dit : Melanchthon recevait dans son intimité des étrangers qu'il n'avait jamais vus auparavant, et il les recommandait chaleureusement partout où ils allaient et subvenait à leurs besoins de toute sorte. Je ne sais si une pareille familiarité avait pour cause seulement les vertus de ces hommes ou bien la renommée de Melanchthon et la doctrine qui lui était commune avec eux.

mouvement d'idées qui se manifesta à la Renaissance, et qui voulut s'imposer à la société chrétienne par la Réforme, soit qu'elle existât auparavant, soit qu'elle doive son existence aux humanistes, qui l'auraient créée précisément pour incarner en quelque sorte en elle leur conception de la vie et leur conception de la société.

A ses origines, la Franc-maçonnerie devait s'envelopper d'un secret bien plus impénétrable qu'elle ne le peut de nos jours, après une action continuée durant plusieurs siècles ; de là, la difficulté d'y retrouver ses traces. Mais la part qu'elle prit à la Révolution donne aux indices que nous venons de recueillir une valeur probante qu'ils n'auraient point aussi grande par eux-mêmes ; car c'est bien la pensée des humanistes, telle que nous l'avons vue, que la Révolution a voulu réaliser dans la destruction de l'Eglise catholique et dans l'établissement du culte de la nature.

Louis Blanc reconnaît que c'est bien là, le but que poursuit la Franc-maçonnerie : « Dans le grade du chevalier du soleil, lorsqu'une réception avait lieu, le Très Vénérable commençait par demander au premier surveillant : « Quelle heure est-il ? » Et celui-ci devait répondre « L'heure de l'obscurité parmi les hommes ». Interrogé à son tour sur les motifs qui l'amenaient, le récipiendaire répondait : « Je viens chercher la lumière, car mes compagnons et moi nous sommes égarés à travers la nuit qui couvre le monde. Des nuages obscurcissent Hesperus, l'étoile de l'Europe ; ils sont formés par l'encens que la superstition offre aux despotes. » On ne peut dire plus clairement que la civilisation catholique a jeté l'Europe dans les ténèbres, que le genre humain a perdu de vue la fin naturelle de l'homme, et que la Franc-maçonnerie s'est donné la mission de lui ouvrir les yeux.

Longtemps les historiens ont écarté délibérément la Franc-maçonnerie de l'histoire ; et par là ils ont présenté la Révolution sous un jour faux et trompeur.

M. Wallon, en publiant les procès-verbaux qui furent dressés sur l'heure, nous a enfin exposé les faits tels qu'ils se sont produits ; mais il ne remonte pas aux causes et aux agents premiers qui ont amené ce cataclysme, aux idées dont la propagande l'a rendu possible. Tocqueville et Taine, qui ont apporté dans l'étude de la Révolution une critique si éclairée, n'ont point porté leurs investigations sur le domaine des sociétés secrètes.

Les agissements de la Franc-maçonnerie en ces derniers temps ont donné l'éveil. On la voit nous préparer de nouveau bouleversements et de nouvelles ruines. On se demande si les malheurs et les crimes qui ont marqué la fin du XVIII^e siècle ne lui sont pas imputables. M. Maurice Talmeyr a fait récemment une conférence qu'il a ensuite publiée en brochure, sous ce titre : *La Franc-maçonnerie et la Révolution française*. M. Copin-Albancelli, M. Prache et d'autres s'appliquèrent, dans différentes publications, à faire sortir des ténèbres soigneusement entretenues, la part prise par les sociétés secrètes dans la Révolution. Pour leur démonstration, ils purent puiser dans l'ouvrage publié, il y a trente ans, par N. Deschamps, sous ce titre : *Les sociétés secrètes et la société*, complétée en 1880 par Claudio Jaunet. Et ceux-ci avaient mis largement à contribution un ouvrage antérieur, publié en pleine Révolution, en 1798, par Barruel : *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*.

Ces *Mémoires* ne donnent point, comme le titre pourrait le faire croire, des documents à mettre en œuvre pour faire l'histoire des crimes commis par les Jacobins ; ce que Barruel, dans ses cinq volumes, s'appliqua à fournir aux futurs historiens de la Terreur, ce sont les renseignements qui leur permettraient d'établir le point de départ, les agents premiers et les causes cachées de la Révolution. « Dans la Révolution Française, dit-il, tout, jusqu'à ses forfaits les plus épouvantables, tout a été prévu, médité, combiné, résolu, statué ; tout a été l'effet de la plus profonde scélérateuse, puisque tout a été amené par des hommes qui avaient seuls le fil des conspirations ourdies dans des sociétés secrètes, et qui ont su choisir et hâter le moment propice aux complots. »

La conviction de cette préméditation et de ces conspirations résulte de la lecture de ses cinq volumes. En tête du quatrième, dans le « Discours préliminaire », il demande : « Comment les adeptes secrets du moderne Spartacus (Weishaupt) ont-ils présidé à tous les forfaits, à tous les désastres de ce fléau de brigandage et de férocité appelé la « Révolution » ? Comment président-ils encore à tous ceux que la secte médite pour consommer la dissolution des sociétés humaines¹ ?

En consacrant ces derniers volumes à éclairer ces questions, je ne me flatte pas de les résoudre avec toute la précision et les détails des hommes qui auraient la faculté de suivre la secte « Illuminée » dans ses souterrains, sans perdre un instant de vue les chefs ou les adeptes... En recueillant les traits qui me sont dévoilés, je n'en aurai pas moins assez pour signaler la secte partout où les forfaits signalent sa fatale influence.

On comprend le puissant, le poignant intérêt que présente la lecture de cet ouvrage à l'heure actuelle². Ce qui se passe, ce à quoi nous assistons, est le second acte du drame commencé il y a un siècle, pour réaliser l'idée de la Renaissance substituer une civilisation dite moderne à la civilisation chrétienne. C'est la même Révolution, ravivée à son foyer, avec l'intention, que Barruel avait déjà pu constater, d'en étendre l'incendie au monde entier. Il nous montre ce dessein, cette volonté, exprimée dès le commencement du XVIII^e siècle. Les conjurés pourront-ils arriver à leurs fins ? C'est le secret de Dieu, mais c'est aussi le nôtre. Car l'issue de la Révolution dépend de l'usage que nous voulons faire de notre liberté, aussi bien que des décrets éternels de Dieu.

C'est pour soutenir, pour encourager les bonnes volontés que Barruel a écrit ses Mémoires : « C'est pour triompher enfin de la Révolution et à tout prix, non pour désespérer qu'il faut étudier les fastes de la secte. Soyez pour le bien aussi zélé qu'elle a su l'être pour le mal. Que l'on sache vouloir sauver les peuples ; que les peuples sachent eux-mêmes vouloir sauver leur religion, leurs lois et leur fortune, comme elle sait vouloir les détruire, et les moyens de salut ne manqueront pas. » C'est bien aussi la volonté et l'espérance que nous voudrions voir sortir de la lecture de ce livre.

Avant de donner ici, un bien court résumé de l'œuvre de Barruel, il est bon de faire entrer nos lecteurs en connaissance avec l'auteur, afin qu'ils sachent quel crédit ils doivent lui accorder.

¹ Ce qu'elle méditait de reprendre au lendemain même de la Révolution, elle l'exécute aujourd'hui sous nos yeux. Ce sont bien encore les francs-maçons qui président à tout ce que nous voyons.

² Il était devenu introuvable, il est édité de nouveau avec notes explicatives par la direction du journal *La Bastille*.

Augustin Barruel est né le 2 octobre 1741 à Villeneuve-de-Berg. Son père était lieutenant du bailliage du Vivarais. Il fit ses études et entra dans la Compagnie de Jésus. Lorsqu'elle fut menacée, il se rendit en Autriche où il prononça ses premiers vœux. Il séjourna pendant quelques années en Bohême, puis en Moravie et fut professeur à Vienne, au collège Thérésien. On l'envoya ensuite en Italie et à Rome. Il revint en France après la suppression de son Ordre, en 1774. Sa fortune le rendant indépendant, il se consacra tout entier aux travaux philosophiques et historiques, et publia dès lors des ouvrages qui, bien qu'en plusieurs volumes, atteignirent jusqu'à cinq éditions.

De 1788 à 1792, il rédigea presque seul le *Journal ecclésiastique*, publication hebdomadaire des plus précieuses pour l'histoire littéraire et ecclésiastique de la seconde moitié du XVIII^e siècle. En en prenant la direction, Barruel dit à ses lecteurs : « Nous sentons tout le poids et toute l'étendue des devoirs que nous nous imposons. Nous ne prévoyons pas, sans en être effrayé, toute l'assiduité qu'ils exigent, en nous interdisant désormais toute occupation qui pourrait nous en distraire. Mais voué par état au culte du vrai Dieu, à la défense de nos vérités saintes, que ces mêmes devoirs vont nous devenir chers ! Oui, ce jour sous lequel nous aimons à considérer nos fonctions de journaliste ecclésiastique, nous les rend précieuses. » Il porta dans toutes ses œuvres cet esprit de foi.

Plus les jours devenaient mauvais, plus l'abbé Barruel déployait de zèle et de vaillance. Il changeait fréquemment de domicile pour échapper aux mandats d'arrêt. Après le 10 août, il dut suspendre la publication de son journal et passer en Normandie. De là, il se réfugia en Angleterre. Il y publia, à Londres, en 1794, une histoire du Clergé de France pendant la Révolution. C'est là aussi qu'il conçut le plan de son grand ouvrage *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*. Il travailla quatre ans à réunir et préparer les matériaux des premières parties. Les tomes I et II parurent à Londres en 1796.

En 1798, ils furent réimprimés à Hambourg, accompagnés du troisième, celui sur la secte des Illuminés. Les deux derniers parurent également à Hambourg en 1803. Barruel en publia une seconde édition, « revue et corrigée par l'auteur », en 1818, deux ans avant sa mort, à Lyon, chez Théodore Pitrat.

Il faut lire cet ouvrage tout entier, si l'on veut connaître la Révolution en son fond. Pour l'écrire, l'abbé Barruel a eu les révélations directes de plusieurs des personnages de l'époque, et il a trouvé en Allemagne une série de documents de premier ordre. « Je dois au public, dit-il dans les Observations préliminaires du troisième volume, celui qui fait connaître les Illuminés, un compte spécial des ouvrages dont je tire mes preuves. » Il donne la liste des principaux, au nombre de dix, avec une notice sur chacun d'eux, qui permet de juger de leur authenticité. La liste des ouvrages se complète par celle de plusieurs autres documents moins importants. Il ajoute : « En voilà bien assez pour voir que je n'écris pas sur les Illuminés sans connaissance de cause. Je voudrais, par reconnaissance, pouvoir nommer ceux dont la correspondance m'a fourni bien de nouveaux secours, des lettres, des mémoires, que je ne saurais trop apprécier ; mais cette reconnaissance leur deviendrait fatale. » Et plus loin : « Ce que je cite, je l'ai devant moi, je le traduis ; et quand je traduis, ce qui arrive souvent, des choses étonnantes, des choses que l'on croirait à peine avoir pu être dites, je cite le texte même, invitant chacun à l'expliquer, ou bien à se le faire expliquer et à vérifier. Je rapproche même les divers témoignages, toujours le livre en main. Je ne mentionne pas une seule loi dans le Code de l'Ordre, sans les preuves de la loi ou de la pratique. »

De retour en France, il fut consulté au sujet de la promesse de fidélité à la Constitution, substituée, par arrêté du 28 décembre 1799, à tous les serments antérieurs. Il publia, le 8 juillet 1800, un avis favorable. Ses raisons, très nettes, jointes aux explications du Moniteur, déclaré journal officiel, décidèrent M. Emery et le conseil archiépiscopal de Paris à se prononcer en faveur de la légitimité de la promesse. Quelques-uns, à cette occasion, accusèrent Barruel de flatter Bonaparte pour se ménager ses faveurs. Loin de flatter, l'abbé Barruel a été d'une audace inouïe en parlant du premier Consul ; il l'appelle « le fléau de Dieu. » En 1800, il ajoute « Tous les princes de l'Europe reconnaîtraient la République, je ne vois pas que pour cela Louis XVIII en fût moins le véritable héritier de Louis XVI. Je suis Français. Le consentement des autres souverains sur cet objet est aussi nul pour moi que celui des Jacobins ; il peut bien diminuer mon espoir, retrancher des moyens ; il ne fait rien au droit¹ »

Barruel ne entra en France qu'en 1802. Il y prit la défense du Concordat et publia à ce sujet son traité « Du Pape et de ses droits religieux à l'occasion du Concordat » (Paris, 1803, deux vol. in-8).

Pendant l'Empire, Barruel se tint à l'écart, ne reçut ni place, ni traitement. Il entreprit la réfutation de la philosophie de Kant. Lors de l'affaire du cardinal Maury, il fut soupçonné par Napoléon d'avoir propagé le Bref de Pie VII, et il fut emprisonné à l'âge de 70 ans. La police le poursuivit encore aux Cent-Jours. Il termina sa vie dans la maison de ses pères, à Villeneuve-de-Bory, à l'âge de quatre-vingts ans, le 5 octobre 1820.

Il était nécessaire d'entrer dans ces détails pour montrer à quel point cet auteur mérite notre confiance. Voici qui achèvera de la lui concilier.

Durant les cinq et sept ans qui s'écoulèrent entre la publication des trois premiers volumes et des deux derniers, son ouvrage fut lu et il suscita des observations de la part des francs-maçons. « Suivant quelques-uns de ces F.F., dit Barruel, j'en ai beaucoup trop dit ; suivant les autres, il s'en faut bien que j'aie tout dit. On sait que les premiers sont du nombre de ceux que j'ai compris dans l'exception des F.F., trop honnêtes pour être admis dans les derniers mystères ; et les autres, de ceux qui, après avoir tout vu dans les arrière-loges, ont enfin rougi et se repentent d'avoir pu mériter les honneurs maçonniques. Je dois aux uns et aux autres des remerciements, mais je leur dois aussi une réponse. » Cette réponse il la leur donne, en montrant qu'il a dit tout ce qu'il devait dire, et rien que ce qu'il devait dire.

D'autres maçons s'irritèrent de se voir ainsi dévoilés et accusèrent Barruel de mauvaise foi. Ce fut sur tout l'œuvre d'un Anglais, Griffith, rédacteur de la Monthly Review. Cet écrivain trouve passables, satisfaisantes même les preuves que Barruel donne de la conspiration contre l'autel ; mais il dit que celles de la conspiration contre les trônes sont impar-

¹ *L'Évangile et le clergé français. Sur la soumission des pasteurs dans les révolutions des empires*, p. 75, Londres.

faitement démontrées. En particulier, l'abolition de la royauté en France est due, dit-il, à des circonstances locales, plus qu'aux vœux et aux complots des inspirateurs de la Révolution. Disant cela, il ne fait pas la moindre mention des preuves apportées par Barruel en faveur de sa thèse.

Pour répondre à l'accusation de mauvaise foi, Barruel fait observer qu'il a donné, et qu'il donne de nouveau, les textes dans leur langue originale à côté de la traduction qu'il en a faite. Et pour ce qui est des plus importants des documents auxquels il se réfère, il dit que non seulement il est loisible à chacun de consulter les volumes imprimés, mais de contrôler ces volumes sur les manuscrits qui se trouvent aux archives royales de Munich. Barruel fait plus : il offre à son accusateur un rendez-vous à Munich pour lui montrer dans les écrits originaux les preuves évidentes de sa calomnie. Griffith se garda bien de s'y rendre et il refusa même de publier dans sa Revue la réponse de Barruel.

Weishaupt, le fondateur de l'Illuminisme, vint prêter main forte à Giffith, qui était sans doute l'un de ses adeptes. Barruel donna aussi à Weishaupt rendez-vous aux archives de Munich, où il pourrait revoir les originaux de ses propres lettres dont il contestait l'existence ou le texte. « Mais ; ajoutait Barruel, comme il ne saurait y paraître sans s'exposer à être pendu (à cause de ses crimes contre les mœurs), il pourra nommer un procureur. » Il n'y alla ni en personne, ni par procuration.

CHAPITRE XI - LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII^e SIECLE

I - LES ENCYCLOPÉDISTES

Voltaire a été l'un des premiers et des plus puissants agents de la Révolution.

Elle se propose, avons-nous dit, après M. de Haller, après Léon XIII, après bien d'autres, et mieux encore d'après ses propres aveux, l'anéantissement de toute religion et le renversement de toute autorité. Voltaire s'est chargé de la première partie de ce programme, sinon en totalité, du moins en sa partie la plus haute, l'anéantissement de la religion du Christ.

Conçut-il ce projet de lui-même, ou lui fut-il suggéré ? Condorcet ne le dit point, mais il nous donne cette information : « Ce fut en Angleterre que Voltaire jura de consacrer sa vie à ce projet ; et il a tenu parole » (Condorcet, *Vie de Voltaire*).

Ce serment le fit-il dans son for intérieur, ou le prêta-t-il à des conjurés ? C'est cette dernière supposition qui paraît la plus vraisemblable. « Ce fut en Angleterre », dit Condorcet. Or, à son premier voyage en ce pays (1725-1728), Voltaire fut reçu franc-maçon dans l'une des sodalités décrites par Toland dans son *Pantheisticon* dédié *Lectori Philometho et Philaleti*. (Cette appellation de Philalèthes sera celle d'une des loges de Paris les plus avancées dans le mouvement révolutionnaire). Pendant ces trois ans de séjour sur le sol anglais, Voltaire mena « la vie d'un Rose-Croix toujours ambulant et toujours caché. »

Nous ne sommes plus ici dans les ténèbres infranchissables des premières époques de la Franc-maçonnerie, nous sommes, comme l'observe Claudio Jaunet, sur un terrain historique parfaitement sûr. C'est de l'époque du voyage de Voltaire en Angleterre et de son initiation dans la Franc-maçonnerie par les Anglais, que date la fondation des premières loges en France, du moins de celles constituées pour préparer la Révolution¹. Elles furent établies par des Anglais, et dans des villes où les relations avec eux étaient fréquentes. Telles furent celles de Dunkerque et de Mons en 1721, de Paris en 1725, de Bordeaux en 1732, de Valenciennes en 1735, du Havre en 1739².

L'Angleterre a eu toujours une grande part dans les révolutions du continent, et toujours elle a su en tirer un grand profit. La Révolution française a anéanti notre flotte, nous a fait perdre nos colonies, et a assuré à l'Angleterre l'empire des mers dont elle jouit depuis lors³.

¹ Les francs-maçons (*Liberi Muratori*) furent condamnés pour la première fois par Clément XII en 1738.

M. Gustave Bord a publié en 1909 un livre très sérieusement documenté sous ce titre : *La Franc-maçonnerie en France, des origines à 1815*. Tome premier : *Les Ouvriers de l'idée révolutionnaire, 1688-1771*.

² Ce furent aussi des Anglais qui instituèrent les premières loges dans les autres pays.

Sir George Hamilton, dignitaire de la Grande Loge d'Angleterre se chargea de la Suisse. Le comte Scheffer fut désigné pour la Suède, lord Chesterfield pour la Hollande, le duc d'Exter pour la Saxe, Martin Folkes pour le royaume de Piémont, le duc de Middlesex pour le grand-duché de Toscane. L'émissaire envoyé à Rome fut le F. : Martin Folkes ; et le duc de Wharton reçut le mandat de maçonniser l'Espagne et le Portugal.

³ M. Lacourt-Gayet vient de publier en un volume très documenté le résumé de son cours à l'Ecole supérieure de marine. Nous y voyons que, après l'époque de Colbert, le règne de Louis XVI fut la période la plus éclatante de notre puissance maritime. Durant les quinze ans qui précédèrent la Révolution, nous avons, pour la première et pour la dernière fois jusqu'à présent, pu nous poser en rivaux des Anglais dans la possession de l'empire des mers.

La Révolution survient et les phénomènes « d'anarchie spontanée » se manifestent immédiatement dans les ports de guerre. Dès avant la réunion des Etats généraux, les clubs, les municipalités prétendent se substituer à l'autorité militaire qui ne tarde pas à se trouver radicalement annihilée. Les équipages désertent. Souvent on constate que les navires de guerre appareillent avec un déficit de soixante à cent hommes. Que l'Angleterre ait tiré un immense profit de ce désordre, la preuve n'en est pas à faire. Y collabora-t-elle directement ? Dans une lettre à un de ses amis, lord Granville a confessé que « le gouvernement britannique a l'habitude d'exciter et d'entretenir sur le territoire français des désordres intérieurs. » De son côté, lord Mansfield a déclaré en plein parlement que « l'argent dépensé pour fomenter une insurrection en France serait bien employé ».

Plus récemment, en 1899, alors que l'Angleterre était engagée dans la guerre du Transvaal, le fils du ministre des colonies, M. Chamberlain fils, disait dans une correspondance intime publiée par *Le Jura* de Porrentruy : « Outre les assurances du gouvernement français, nous sommes garantis de toutes représailles de Fachoda par les événements intérieurs qui vont se dérouler en France. Si nous ne pouvons guère compter sur l'affaire Dreyfus qui est usée ; si le procès de la Haute-Cour ne semble pas créer une sensation suffisante pour absorber l'attention de la nation, nous savons que, dès la rentrée du Parlement de Paris, le gouvernement introduira, avec l'appui de la majorité, différents bills contre les catholiques, qui, par leur violence, pourront plonger la France dans un état de surexcitation extrême et détourner l'attention des Français du sud de l'Afrique. Mon père n'a marché qu'avec toutes les garanties du côté de la

La main de l'Angleterre a été également saisie dans la Révolution dont souffre actuellement la Russie.

A Voltaire s'adjoignirent d'abord d'Alembert, Frédéric II et Diderot. Voltaire fut le chef de la conspiration, d'Alembert en fut l'agent le plus rusé, Frédéric le protecteur, souvent le conseil, Diderot en fut l'enfant perdu. Tous quatre étaient pénétrés d'une profonde haine pour le christianisme : Voltaire parce qu'il en jalousait le divin Auteur et tous ceux dont Il a fait la gloire, d'Alembert parce qu'il était né le cœur méchant, Frédéric parce qu'il ne connaissait le catholicisme que par ses ennemis, Diderot parce qu'il était fou de la nature, dont il voulait, comme les humanistes, substituer le culte à celui du Dieu vivant. Ils entraînaient un grand nombre d'hommes de tous rangs dans leur conspiration.

De retour à Paris vers 1730, Voltaire ne fit point mystère de son projet d'anéantir le christianisme contre lequel il avait déjà publié tant d'écrits. M. Hérault, lieutenant de police, lui reprochant un jour son impiété lui dit : « Vous avez beau faire, quoi que vous écriviez, vous ne viendrez jamais à bout de détruire la religion chrétienne. » Voltaire répondit : « C'est ce que nous verrons » (Condillac, *Vie de Voltaire*). Il disait encore : « Je suis las de leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire » (Ibid).

Mais ce qui montre le mieux son dessein, c'est le mot qui revient constamment sous sa plume et sur ses lèvres. « Tous les conspirateurs, dit Barruel, ont un langage secret, un mot du guet, une formule inintelligible au vulgaire, mais dont l'explication secrète dévoile et rappelle sans cesse aux adeptes le grand objet de leur conspiration. La formule choisie par Voltaire consista dans ces deux mots : « Ecrasez l'infâme ». « Ce qui m'intéresse, écrivait-il à Damilaville (Lettre du 15 juin 1762), c'est l'avilissement de l'infâme. » « Engagez tous les frères à poursuivre l'infâme de vive voix et par écrit sans lui donner un moment de relâche. » « Faites, tant que vous pourrez, les plus sages efforts pour écraser l'infâme ». « On oublie que la principale occupation doit être d'écraser l'infâme. » « Telle est notre situation que nous sommes l'exécution du genre humain, si (dans cet effort) nous n'avons pas pour nous les honnêtes gens (les gens de haute condition). Il faut donc tous les avoir, à quelque prix que ce soit : Ecrasez l'infâme, vous dis-je » (Lettres à Damilaville, à d'Alembert, à Thercot, à Saurin).

Quel est cet infâme qu'il fallait ainsi poursuivre sans relâche, avilir, écraser, à quelque prix que ce fût et par les efforts de tous les conjurés ?

Dans la bouche de Voltaire et dans celle de tous ses adeptes, ces mots signifiaient constamment : Ecrasez la religion qui adore Jésus-Christ. Les preuves abondent dans leur correspondance. Ecrasez l'infâme, c'est défaire ce qu'ont fait les apôtres ; c'est combattre Celui qu'ont combattu les déistes et les athées ; c'est courir sus à tout homme qui se déclare pour Jésus-Christ. C'est le sens qu'y attache Voltaire, et ce sens n'est pas moins évident sous la plume des autres. Le christianisme, la secte chrétienne, la superstition christicole sont synonymes sous la plume de Frédéric. D'Alembert est plus réservé dans l'usage de ce mot, mais il le prend toujours dans la pensée que Voltaire y attache. Les autres conjurés n'entendent pas autrement le « mot du guet ». Ils ne le trouvent pas trop fort pour exprimer le vœu diabolique qui est dans leur cœur. L'étendue qu'ils donnent à leur complot ne doit pas laisser sur la terre le moindre vestige de la doctrine et du culte du divin Sauveur

Les conjurés se trouvèrent complètement organisés au retour de Voltaire après son séjour en Prusse, vers la fin de 1752.

Pour écraser l'infâme, le moyen qu'ils crurent devoir employer avant tout autre fut d'attaquer la foi dans les âmes. « Miner sourdement et sans bruit l'édifice, écrivait Frédéric à Voltaire, c'est l'obliger à tomber de lui-même » (29 juillet 1775). Cependant, même en cela, d'Alembert avertissait d'être prudent et de ne vouloir point arriver trop vite. « Si le genre humain s'éclaire, disait-il en constatant l'effet produit par l'Encyclopédie, c'est qu'on a pris la précaution de ne l'éclairer que peu à peu. »

Les conjurés faisaient de l'Encyclopédie le dépôt de toutes les erreurs, de tous les sophismes, de toutes les calomnies inventées jusque-là contre la religion. Mais il était convenu qu'elle ne verserait le poison que de façon insensible. Un art admirable fut employé pour arriver à ce résultat. « Sans doute, écrivait d'Alembert à Voltaire, nous avons de mauvais articles (c'est-à-dire des articles orthodoxes) de théologie et de métaphysique. Avec des censeurs théologiens et un privilège, je vous défie de les faire meilleurs. Il y a des articles moins au jour où tout est réparé » (Lettre du 24 juillet 1757). On savait profiter des occasions pour glisser ces articles réparateurs. « Pendant la guerre des Parlements et des Evêques, avait écrit Voltaire à d'Alembert l'année précédente (13 novembre 1756), vous aurez le loisir de farcir l'Encyclopédie de vérités qu'on n'aurait pas osé dire il y a vingt ans. » Et à Damilaville : « Je mets toutes mes espérances dans l'Encyclopédie » (Lettres du 23 mai 1764). De fait, elle fut, au dire de Diderot, un gouffre où des espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal venues, mal digérées, bonnes, mauvaises, incertaines et toujours incohérentes ; et cela, parce que, d'après le même, on voulait insinuer ce qu'on ne pouvait dire ouvertement sans révolter¹.

Tandis qu'ils cherchaient à ébranler les fondements de la foi, les conjurés travaillaient à faire disparaître ses défenseurs, et tout d'abord les religieux. Ce fut le second moyen qu'ils employèrent pour arriver à leurs fins.

Dès 1743, Voltaire fut chargé d'une mission secrète auprès du roi de Prusse, dans le but de séculariser les principaux ecclésiastiques.

En France, il n'y avait pas d'électeurs ecclésiastiques à dépouiller, mais il y avait des Ordres à supprimer. Les premiers attaqués furent les Jésuites. Choiseul donna la raison de ce choix : « L'éducation qu'ils donnent étant détruite, tous les autres corps religieux tomberont d'eux-mêmes. » On sait comment ils arrivèrent à leur suppression.

Le troisième moyen fut le colportage. La correspondance des conjurés, les montre attentifs à se rendre compte mutuellement des ouvrages qu'ils préparent contre le christianisme, du fruit qu'ils en attendent, de l'art avec lequel ils

France. » Comment expliquer une telle assurance et une telle complicité si ce n'est par l'entente et l'action des sociétés secrètes internationales ?

¹ L'Encyclopédie fut tirée à 4.200 exemplaires, en 35 volumes in-folio. L'affaire de la diffusion fut montée avec tout le soin et tout le succès possible. Les libraires y gagnèrent 500 pour cent. C'était une sorte de revue dont la publication dura vingt ans.

s'emploient à en assurer le succès. Ils les faisaient imprimer pour la plupart en Hollande, et il en paraissait de nouveaux chaque mois.

Pour obtenir la faculté de les répandre, ils avaient à la cour des hommes puissants, même des ministres qui savaient faire taire la loi et favoriser ce commerce d'impiété. C'est en reconnaissance de cet étrange usage de l'autorité qui leur était confiée, que Voltaire s'écriait : « Vive le ministère de France ! Vive Choiseul ! » (Lettre à Marmontel, 1767). Malesherbes, qui avait la surintendance de la librairie, était, pour cette propagande, d'intelligence avec d'Alembert. Il montrait dans ses fonctions, une partialité odieuse en faveur des Encyclopédistes. Il rayait des articles de Fréron tout ce qui aurait pu gêner leur œuvre. Cet homme guillotiné à 70 ans avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour propager les idées dont il devait mourir et combattre celles qui auraient pu sauver la société.

Dans leur correspondance, les conjurés se félicitent sur les succès qu'ils obtiennent en Suisse, en Allemagne, en Russie, en Espagne, en Italie. Ce qui montre que dans leur pensée, le complot avoué d'anéantir le christianisme n'était point limité à la France. M. Brunetière l'a fait remarquer : « l'Encyclopédie était une œuvre internationale. » Relativement à l'Angleterre, ils n'ont aucune sollicitude ; elle regorge, disent-ils, de Sociniens. Pour ce qui est de la France Voltaire et d'Alembert se plaignent des obstacles qu'ils y rencontrent, malgré ce que nous venons de dire de l'aide qu'ils trouvaient dans les hautes régions. Là où ils ne pouvaient répandre les écrits ouvertement impies ou licencieux, ils en publiaient d'autres ayant pour but de mettre en vogue les grands mots de tolérance, raison, humanité, dont la secte n'a point cessé de faire usage, fidèle à la recommandation de Condorcet qui lui disait d'en faire son cri de guerre (*Esquisse du tableau historique des progrès*. Epoque 9).

Bertin, chargé de l'administration de la cassette du roi, comprit le danger de cette propagande et porta son attention sur les colporteurs. Il vit quels livres ils répandaient dans les campagnes. Interrogés par lui, ils dirent que ces livres ne leur coûtaient rien, qu'ils en recevaient des ballots sans savoir d'où cela leur venait, avertis seulement de les placer dans leurs courses au prix le plus modique. Les instituteurs en étaient également gratifiés. A des jours et heures marqués, ils réunissaient les ouvriers et les paysans, et l'un d'eux faisait à haute voix lecture du livre qui avait servi à le corrompre lui-même. C'est ainsi que les voies à la Révolution étaient préparées jusque dans les classes infimes de la société.

Les recherches que fit Bertin pour remonter à la source de cette propagande, le conduisirent à un bureau d'instituteurs, créé et dirigé par d'Alembert.

Ce bureau s'occupait aussi de procurer des instituteurs aux villages et de placer des professeurs dans les collèges. Les adeptes, répandus de côté et d'autre, s'informaient des places vacantes, en instruisaient d'Alembert et ses coadjuteurs et donnaient en même temps des renseignements sur ceux qui se présentaient pour les remplir. Avant de les y envoyer, on leur traçait la règle de conduite à suivre et les précautions à prendre suivant les lieux, les personnes et les circonstances. Déjà alors la Franc-maçonnerie avait compris que nul ne pouvait mieux répandre ses idées, mieux servir ses desseins que l'instituteur.

Pour s'emparer du peuple, on eut recours à d'autres moyens encore. Barruel signale particulièrement celui employé par ceux qui se faisaient appeler « Economistes », parce qu'ils se donnaient comme amis du peuple, soucieux de ses intérêts, désireux de soulager sa misère et de faire observer plus d'ordre et d'économie dans l'administration. La race n'en est point perdue. « Leurs ouvrages, dit Barruel, sont remplis de ces traits qui annoncent la résolution de faire succéder une religion purement naturelle à la Religion révélée. » En preuve il apporte l'analyse qu'il fait de ceux de M. le Gros, prévôt de Saint-Louis du Louvre.

Ces « économistes » avaient persuadé Louis XV que le peuple des campagnes et les artisans des villes croupissaient dans une ignorance fatale à eux-mêmes et à l'Etat, et qu'il était nécessaire de créer des Ecoles professionnelles. Louis XV, qui aimait le peuple, saisit ce projet avec empressement, et se montra disposé à prendre sur ses revenus propres pour fonder ces écoles. Bertin l'en détourna. « Il y avait longtemps, dit-il, que j'observais les diverses sectes de nos philosophes. Je compris qu'il s'agissait bien moins de donner aux enfants du laboureur et de l'artisan des leçons d'agriculture que de les empêcher de recevoir les leçons habituelles de leur catéchisme ou de la religion. Je n'hésitai pas à déclarer au Roi que les intentions des philosophes étaient bien différentes des siennes. »

Bertin ne se trompait point. Barruel rapporte les aveux et les remords qu'exprima, trois mois avant sa mort, un grand seigneur qui avait rempli les fonctions de secrétaire de ce club des « Economistes » : « Nous n'admettions dans notre société que ceux dont nous étions bien sûrs. Nos assemblées se tenaient régulièrement à l'hôtel du baron d'Holbach. De peur que l'on en soupçonnât l'objet, nous nous donnions le nom d'économistes. Nous eûmes Voltaire pour président honoraire et perpétuel. Nos principaux membres étaient d'Alembert, Turgot, Condorcet, Diderot, La Harpe, Lamoignon, garde des sceaux, et Damilaville, à qui Voltaire donne pour caractère spécial la haine die Dieu. » Pour achever d'éclairer le Roi, Bertin lui dévoila le sens de ces demi-mots « Ecr. l'inf. », par lesquels Voltaire terminait un si grand nombre de ses lettres. Il ajouta que tous ceux qui recevaient de Voltaire des lettres terminées par l'horrible formule étaient ou membres du comité secret ou initiés à ses mystères.

Ce club avait été fondé entre les années 1763 et 1766. Au moment où la Révolution éclata, il travaillait donc depuis vingt-trois ans au moins à séduire le peuple, sous le spécieux prétexte de lui venir en aide et de soulager ses maux.

Pour arriver au grand but de leur conjuration, les sectaires crurent qu'il ne suffisait point d'employer les moyens généraux que nous venons de dire et auxquels tous devaient concourir d'un commun effort. Ils s'attribuèrent chacun une besogne particulière à laquelle ils se consacrèrent plus spécialement.

Voltaire s'était chargé des ministres, des ducs, des princes et des rois¹. Quand il ne pouvait approcher le prince lui-

¹ E. J. F. Barbier, avocat au Parlement de Paris, a tenu un « Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, publié par la société de l'histoire de France, d'après le manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale par A. de la Villegille (Paris, chez Jules Renouard et Cie, rue de Tournoin, 6, MDCCCXLIX. On y voit comment les princes étaient particulièrement recherchés par les chefs de la Franc-maçonnerie : « Nos seigneurs de la Cour ont inventé tout nouvellement un ordre appelé des Frimasons, à l'exemple de l'Angleterre, où

même, il le circonvenait. Il avait placé près de Louis XV un médecin, Quesnay, qui sut si bien s'emparer de la direction des idées du roi que celui-ci l'appelait son « penseur ». Et le moyen choisi par le penseur pour s'immiscer dans l'esprit du roi était celui employé par les économistes : appeler son attention sur ce qui pouvait faire le bonheur du peuple.

D'Alembert fut chargé ou se chargea de recruter de jeunes adeptes. « Tâchez, lui écrivait Voltaire, tâchez, de votre côté, d'éclairer la jeunesse autant que vous le pourrez (15 septembre 1762). » Jamais mission ne fut remplie avec plus d'adresse, de zèle et d'activité. D'Alembert s'établit le protecteur de tous les jeunes gens qui vinrent à Paris avec quelque talent et quelque fortune. Il se les attachait par les couronnes, les prix, les fauteuils académiques dont il disposait à peu près souverainement, soit comme secrétaire perpétuel, soit par ses intrigues. Son influence et ses manœuvres en ce genre, s'étendaient bien au delà de Paris. « Je viens, écrivait-il à Voltaire de faire entrer à l'académie de Berlin, Helvétius et le chevalier de Jaucourt. » Il donnait des soins tout particuliers à ceux qu'il destinait à former d'autres adeptes en leur faisant confier les fonctions de professeurs ou de précepteurs. Il réussit à en placer dans toutes les provinces de l'Europe et tous le tinrent au courant de leur propagande philosophique. « Voilà, mon cher philosophe, écrivait-il à Voltaire dans la joie de sa méchante âme, voilà ce qui a été prononcé à Cassel le 8 avril (1772) en présence de Mgr le landgrave de Hesse-Cassel, de six princes de l'empire et de la plus nombreuse assemblée par un professeur d'histoire que j'ai donné à Mgr le landgrave. » La pièce envoyée était un discours plein d'invectives contre l'Eglise et le clergé.

C'était surtout auprès des jeunes princes destinés à gouverner les peuples qu'il importait aux conjurés de placer des instituteurs initiés aux mystères.

Leur correspondance montre leur attention à ne pas négliger un moyen si puissant. Ils usèrent de tous les artifices pour mettre auprès de l'héritier de Louis XVI un prêtre disposé à inspirer leurs principes à son illustre élève, comme ils avaient réussi à placer l'abbé Condillac auprès de l'Infant de Parme¹. Cependant il ne fut pas donné aux conjurés de voir le philosophisme assis sur le trône des Bourbons comme il l'était sur les trônes du Nord. Mais Louis XV, sans être impie, sans pouvoir être compté au nombre des adeptes, n'en fut pas moins une des grandes causes du progrès de la conjuration antichrétienne. Il le fut par la dissolution de ses mœurs et la publicité de ses scandales. De plus, Louis XV s'entoura ou se laissa entourer de ministres sans foi, qui eurent des rapports intimes avec Voltaire et ses conjurés.

Barruel consacre les chapitre XII à XVI de son premier volume à faire connaître les conquêtes qu'ils firent parmi les têtes couronnées, les princes et les princesses, les ministres, les grands seigneurs, les magistrats, les gens de lettres, et enfin, hélas !... dans le clergé². Il est vrai de dire que tes conjurés tirés du corps ecclésiastique étaient presque tous de ceux que l'on appelait les « abbés de cour ». Barruel rend un hommage bien mérité à l'ensemble du clergé de France à la veille de la Révolution. Il loue particulièrement les ecclésiastiques qui, par leurs écrits, s'efforcèrent d'entraver la corruption des esprits si ardemment poursuivie par les conjurés.

CHAPITRE XII - LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII^e SIECLE

II - LES ANARCHISTES

il y a aussi différents ordres de particuliers et nous ne tarderons pas à imiter les impertinences étrangères. Dans cet ordre étaient enrôlés quelques-uns de nos secrétaires d'Etat et plusieurs ducs et seigneurs. On ne sait quoi que ce soit des statuts, des règles et de l'objet de cet ordre nouveau. Ils s'assemblaient, recevaient de nouveaux chevaliers, et la première règle était un secret inviolable pour tout ce qui se passait. Comme de pareilles assemblées, aussi secrètes, sont très dangereuses dans un Etat, étant composées de seigneurs, surtout dans les circonstances du changement qui vient d'arriver dans le ministère, le cardinal Fleury a cru devoir étouffer cet ordre de chevalerie dans sa naissance, et il a fait défense à tous ces messieurs de s'assembler et de tenir de pareils chapitres ». T. II, mars 1737, p. 448.)

En 1738, parut à Dublin un livre que la F.:M.: publia spécialement pour la France. Le titre en est : *Relation apologique et historique de la Société des Francs-Maçons*, par S. G. D. M. F. M. Cette apologie fut condamnée par le Saint Siège en février 1739. Clément XII venait de lancer la première bulle papale contre la F.:M.; le cardinal Fleury avait donné au général de police Hérault l'ordre de faire une enquête dans les assemblées des Free-Mason et le 14 septembre 1737, une sentence de police avait prohibé leurs réunions. L'attention des Pouvoirs spirituels et temporels était appelée sur la secte. Le pouvoir civil qui avait en mains les moyens de coercion ne sut point aller jusqu'au bout.

¹ Le grand duc Nicolas Mikhaïlowitch de Russie vient de publier un livre, *Comte Paul Stroganow*. Stroganow fut confié par sa famille aux soins du futur conventionnel et régicide Romme, comme Alexandre I^{er}, dont il devint l'ami et le conseiller, eut pour précepteur l'illuminé La Harpe. Romme emmena son élève en France et ne lui laissa pas manquer une seule séance de la Constituante, « la meilleure école de droit public ». En janvier 1790, Romme fonde un club la « Société des amis de la loi » ; il y fait entrer son élève à qui il donne dès lors le nom de Paul Otcher. Le 7 août 1799, Paul Otcher est reçu membre du club des Jacobins. Catherine, avertie par son ambassadeur, rappelle alors Stroganow qui dut rentrer en Russie.

² Le F.:J. Emile Daruty a intercalé dans un de ses ouvrages, un TABLEAU DES OFFICIERS ET MEMBRES DU GRAND ORIENT DE FRANCE, en 1787.

Cette liste comprenait : 1 prince du sang : le duc d'Orléans, Grand-Maître ; 2 ducs : le duc de Luxembourg, Administrateur Général ; le duc de Crussol, Grand Conservateur de l'Ordre en France ; treize prêtres, religieux ; Officier Honoraire : Pingré (abbé Alexandre Guy) membre de l'Académie Royale des Sciences, bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève ; Officiers en exercice : Beaudeau (abbé), prévôt mitré de Vidzini, vicaire-général et plénipotentiaire du Prince Evêque de Vina ; Coquelin (abbé), chanoine de l'église Royale de Saint-Aubin, de Crespy en Valois ; Sauvigne (abbé) ; Vermondans (abbé), aumônier du Roi !!! Députés non dignitaires : Baudot, religieux bénédictin ; Bertolio (abbé Antoine René Constance) substitut du Grand Maître du Rite Ecossais Philosophique en 1776 ; Champagne (abbé Jean François), professeur-fondateur du collège Louis-le Grand ; Expilly (abbé Jean Joseph d') ; Guessier de la Garde de Longpré, prêtre, docteur en théologie ; LeFebvre (abbé), procureur-général de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève ; Robin, religieux bénédictin ; l'un des fondateurs de la loge Les Neuf Sœurs, dont il faisait encore partie en 1806 et Tavernier (abbé), chanoine de l'église de Meaux (op. cit., pages 161 à 169 inclusivement).

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'Aumônier de Louis XVI, l'abbé de Vermondans, était, en 1787, Officier du Grand Orient de France. L'infortuné monarque était donc, de toutes parts, environné de Francs-Maçons, de ces Francs-maçons dont les représentants s'étaient joints aux Illuminés, comme on le verra plus loin, pour voter sa mort au Convent de Wilhelmsbad !

Les Encyclopédistes ne furent point seuls à préparer la Révolution ; Barruel ne l'ignorait pas. Il divise en trois classes les démolisseurs qu'il vit appliqués à saper les fondements de la société chrétienne :

Voltaire et les siens, qu'il appelle « les sophistes de l'impiété », parce que leur principal objectif était de renverser les autels de N.-S. Jésus-Christ ; les francs-maçons, qu'il appelle les sophistes de la rébellion, parce qu'ils se proposaient - ceux du moins qui étaient dans le secret de la secte - de renverser les trônes des rois ; les illuminés, qu'il appelle les sophistes de l'anarchie, parce que, au serment de renverser les autels du Christ, ils ajoutaient celui d'anéantir toute religion quelconque, et au serment de renverser les trônes, celui de faire disparaître tout gouvernement, toute propriété, toute société gouvernée par les lois.

Plus tard, nous verrons apparaître les Maçons des Ventes qui reprirent après la Révolution l'œuvre qu'elle n'avait pu complètement accomplir. Les carbonari, ou Maçons des Ventes inférieures, auront pour mission spéciale de susciter la révolution politique et de substituer les républiques aux monarchies, la Haute Vente, celle de détruire la souveraineté temporelle des Papes, et de préparer par là la ruine du Pouvoir spirituel.

Barruel appelle donc les Francs-Maçons, à raison de la fonction propre assignée à ceux de son temps : « les sophistes de la rébellion », rebelles puisqu'ils avaient à poursuivre le renversement des trônes ; sophistes, parce que le premier moyen employé pour arriver à ce résultat était la propagande au sein de la société d'un sophisme, le sophisme de l'égalité, père de l'anarchie.

A mesure que nous avançons dans cette étude, nous verrons de mieux en mieux que le sophisme et le mensonge ont toujours été et sont encore les grands moyens d'action employés par la secte pour arriver à ses fins. Ils n'en pouvaient vouloir d'autre pour voiler aux yeux du public et aux yeux des francs-maçons eux-mêmes ce que le Pouvoir occulte poursuivait, ce qu'il leur fait exécuter.

C'est là la raison pour laquelle le premier sophisme employé pour amener la révolution fut appelé le SECRET MAÇONNIQUE par excellence.

Barruel raconte comment il put un jour s'introduire dans une Loge pour assister à la réception d'un apprenti (T. II, p.278 et seq. Edit. princeps).

« L'article important pour moi, dit-il, était d'apprendre enfin le fameux secret de la maçonnerie. On fit passer le récipiendaire sous la voûte d'acier pour arriver devant une espèce d'autel, où on lui fit un discours sur l'inviolabilité du secret qui allait lui être confié et sur le danger de manquer au serment qu'il devait prononcer. Le récipiendaire jure qu'il veut avoir la tête coupée, s'il vient à trahir le secret. Le Vénérable, assis sur un trône derrière l'autel, lui dit alors : « Mon cher F. ., le secret de la Franc-maçonnerie consiste en ceci : Tous les hommes sont égaux et libres, tous les hommes sont frères. » Le Vénérable n'ajouta pas un mot. On s'embrassa et on passa au repas maçonnique. « J'étais alors, continue Barruel, si éloigné de soupçonner une intention ultérieure dans ce fameux secret, que je faillis éclater de rire lorsque je l'entendis et que je dis à ceux qui m'avaient introduit : Si c'est là tout votre grand secret, il y a longtemps que je le sais. » Et en effet, si l'on entend par « égalité ! » et « liberté » que les hommes ne sont pas faits pour être esclaves de leurs frères, mais pour jouir de la liberté que Dieu donne à ses enfants ; si par « fraternité » on veut dire qu'étant tous les enfants du Père céleste, les hommes doivent tous s'aimer, s'aider mutuellement comme des frères, on ne voit pas qu'il soit besoin d'être maçon, pour apprendre ces vérités. « Je les trouvais bien mieux dans l'Évangile que dans leurs jeux puérils », dit Barruel. Il ajoute : Je dois dire que dans toute la Loge, quoiqu'elle fût assez nombreuse, je ne voyais pas un seul maçon donner au grand secret un autre sens

Barruel observe qu'il n'y avait là que des non initiés ; et la preuve qu'il en donne est qu'aucun de ceux qui assistaient à cette tenue ne donna dans la Révolution, si ce n'est le Vénérable.

C'est qu'en effet si la Franc-maçonnerie est une association très nombreuse d'hommes, unis par des serments et apportait tous une coopération plus ou moins consciente et plus ou moins directe à l'œuvre voulue, il n'est qu'un petit nombre d'initiés connaissant le dernier objet de l'association même. Cet objet, il faut donc, pour cette époque, le trouver dans ces mots « Égalité, Liberté, » puisqu'ils étaient donnés l'apprenti comme le secret de la société, secret à garder sous les plus graves peines consenties par serment, secret à méditer et dont le sens profond serait livré peu à peu dans des initiations successives.

Dans son récent ouvrage, M. Gustave Bord confirme cette manière de voir. D'après lui aussi, la première suggestion lancée dans le monde par la Franc-maçonnerie pour préparer les voies à la Jérusalem de nouvel ordre, le Temple que les francs-maçons veulent élever sur les ruines de la civilisation chrétienne, ce fut l'idée d'égalité.

Notre-Seigneur Jésus-Christ avait prêché l'égalité, mais une égalité procédant de l'humilité, qu'il sut mettre dans le cœur des grands. « Les rois des nations dominant sur elles. Pour vous, ne faites pas ainsi ; mais que le plus grand parmi vous soit comme le dernier, et celui qui gouverne comme celui qui sert » (Luc, XXII, 25-26). A cette égalité de condescendance qui incline les grands vers les petits, la Franc-maçonnerie substitue l'égalité d'orgueil qui dit aux petits qu'ils ont le droit de s'estimer au niveau des grands ou d'abaisser les grands jusqu'à eux. L'égalité orgueilleuse, prêche par elle, dit aussi bien à la brute qu'à l'infortuné : « Vous êtes les égaux des plus hautes intelligences, des puissants et des riches et vous êtes le nombre ». Le mot « liberté » précisait cette signification : l'égalité parfaite ne doit se trouver que dans la liberté totale, dans l'indépendance de chacun, à l'égard de tous, après la rupture définitive des liens sociaux. Plus de maître, plus de magistrats, plus de pontifes ni de souverains ; tous égaux sous le niveau maçonnique, et libres de suivre leurs instincts, - telle était la signification totale des mots : égalité, liberté.

Ce double dogme maçonnique devait avoir et a pour effet de détruire toute hiérarchie et de lui substituer l'anarchie, c'est-à-dire d'anéantir la société. Tandis que la doctrine prêchée par Notre-Seigneur Jésus-Christ eut pour effet l'abolition de l'esclavage et l'exercice d'une autorité et d'une obéissance prenant, l'une son inspiration, l'autre son pouvoir dans la volonté de Dieu, ce qui régénéra l'humanité et produisit la civilisation chrétienne.

« L'idée de l'égalité orgueilleuse que la Franc-maçonnerie s'ingénia à faire entrer dans les entrailles de la nation est, dit M. Gustave Bord, la plus néfaste, la plus terrible qui se puisse imaginer. La substitution de l'idée d'égalité à l'idée de hiérarchie est destructive de toute idée sociale. Elle conduit les sociétés aux pires cataclysmes. »

Et plus loin : « Les idées d'égalité sociale imprégnèrent leurs mentalités (des Francs-Maçons), à tel point qu'elles se manifestèrent avant leurs idées antireligieuses, qui triomphèrent à leur tour, non pas comme unique but de la maçonnerie, mais comme conséquence de l'application de leurs théories de l'égalité à l'au-delà, après les avoir appliquées à la vie sociale et politique ; non seulement ils s'en imprégnèrent, mais encore ils feront adopter à la France et à l'Europe entière leurs doctrines devenues la raison d'être des sociétés nouvelles. »

Ce fut le 12 août 1792 que la maçonnerie crut que le temps du mystère était passé, que le secret était désormais inutile. « Jusque-là les Jacobins n'avaient daté les fastes de leur Révolution que par les années de leur prétendue liberté. En ce jour, Louis XVI, depuis quarante-huit heures déclaré par les rebelles déchu de tous les droits au trône, fut emmené captif aux tours du Temple. En ce même jour, l'ensemble des rebelles, prononça qu'à la date de la liberté, on ajouterait désormais dans les actes publics la date de l'égalité. Ce décret lui-même fut daté de la quatrième année de la liberté ; la première année, le premier jour de l'égalité¹.

« En ce même jour, pour la première fois, éclata enfin publiquement ce secret si cher aux francs-maçons, et prescrit dans leurs Loges avec toute la religion du serment le plus inviolable. A la lecture de ce fameux décret ils s'écrièrent : « Enfin nous y voilà ; la France entière n'est plus qu'une grande Loge ; les Français sont tous francs-maçons et l'univers entier le sera bientôt comme nous. J'ai été témoin de ces transports ; j'ai entendu les questions et les réponses auxquelles ils donnèrent lieu. J'ai vu les maçons jusqu'alors les plus réservés répondre désormais sans le moindre déguisement : « Oui, enfin, voilà le grand objet de la Franc-maçonnerie rempli. Egalité et Liberté ; tous les hommes sont égaux et frères, tous les hommes sont libres ; c'était là l'essence de notre code, tout l'objet de nos vœux, tout notre grand secret. » J'ai entendu plus spécialement ces paroles sortir de la bouche des francs-maçons les plus zélés, de ceux que j'avais vus décorés de tous les ordres de la Franc-maçonnerie et revêtus de tous les droits pour présider aux loges² » .

Chose curieuse : il était strictement défendu aux francs-maçons de jamais présenter aux profanes ces deux mots juxtaposés : Egalité, Liberté (c'est l'ordre dans lequel ils se trouvaient alors). « Cette loi, dit Barruel, était si bien observée par les écrivains maçonniques, que je ne sache pas l'avoir jamais vue violée dans leurs livres quoique j'en aie lu un bien grand nombre et des plus secrets, Mirabeau lui-même, lorsqu'il faisait semblant de trahir le secret de la maçonnerie, n'osait en révéler qu'une partie, liberté, ici, égalité des conditions, là. Il savait que le temps n'était pas encore venu où ses F. : pourraient lui pardonner d'avoir, par la juxtaposition de ces deux mots, éveillé l'attention sur le sens qu'ils pouvaient prendre, éclairés l'un par l'autre. »

Le mot liberté, considéré seul et en lui-même, présente à l'esprit non une chose mystérieuse et secrète, mais une chose connue et éminemment bonne. C'est même le don le plus précieux qui ait été fait par Dieu à la nature humaine, celui qui la place dans un règne si supérieur à celui occupé par les animaux : le don de faire des actes qui ne soient pas nécessités, qui, par conséquent, emportent avec eux la responsabilité et le mérite, et permettent par là à chacun de nous de grandir indéfiniment.

Le mot égalité appliqué au genre humain marque, que dans la diversité des conditions, la communauté d'origine et de fin dernière donne à toutes les personnes qui le composent une même dignité.

Aussi la Franc-maçonnerie ne voyait-elle aucun inconvénient, loin de là, à ce qu'on la présentât à ceux-ci comme glorifiant la liberté, à ceux-là comme glorifiant l'égalité. Ce qu'elle ne voulait point en dehors de ses loges, ce qu'elle voulait au contraire dans leur intérieur, c'est que ces mots fussent présentés ensemble et unis. L'intelligence de ce qu'elle avait eu l'intention de mettre dans leur union, voilà ce qu'elle voulait être saisi par ses adeptes et caché au vulgaire. C'était là son mystère. Et ce mystère, il importe encore aujourd'hui de le percer à jour, car la Franc-maçonnerie n'a point cessé de mystifier le public par ces mots, qu'elle et les siens prennent dans un sens et les honnêtes gens dans un autre.

Remarquons d'abord quel genre d'égalité la Franc-maçonnerie exaltait dans ses loges. Tous les maçons, fussent-ils princes, étaient « Frères ». L'égalité qu'elle établissait entre eux marquait que ce qu'elle s'était donné la mission d'établir dans le monde, ce n'était point l'égalité que nous tenons de notre commune origine et de nos communes destinées, mais l'égalité sociale, celle qui doit abolir toute hiérarchie et par conséquent toute autorité, faire régner l'anarchie. Le mot liberté accolé à celui d'égalité venait accentuer au dernier point cette signification. Il disait que l'égalité voulue ne se trouverait que dans la liberté, c'est-à-dire dans l'indépendance de tous à l'égard de tous, après la rupture de tous les liens qui rattachent les hommes les uns aux autres. Donc, plus de maîtres ni de magistrats, plus de prêtres ni de souverains, et par suite de subordonnés à quelque titre que ce soit : tous égaux sous le niveau maçonnique, tous libres de la liberté des animaux, pouvant suivre leurs instincts.

C'est à cela que la Franc-maçonnerie voulait dès lors arriver, c'est là qu'elle voulait mener le genre humain ; mais c'était un secret à garder. Répandons dans le public les mots de liberté et d'égalité ; mais gardons en pour nous la signi-

¹ Il est à remarquer que les deux mots dont est composé le nom que les francs-maçons se sont donné marquent, le premier, ce qu'ils sont, ou du moins ce qu'ils veulent être et tout le genre humain avec eux, c'est-à-dire libres ou francs, au sens marqué d'indépendance ; et le second, ce qu'ils veulent faire : maçonner construire LE TEMPLE. Nous dirons plus loin ce que ce temple veut être. Le mot fraternité n'a complété la trilogie que plus tard. Il servit de masque à la société pour la faire paraître comme une institution de bienfaisance.

Observons que la formule sacrée des mystères maçonniques était si précieuse à Voltaire que Franklin ayant eu la bassesse de lui présenter ses enfants à bénir, il ne prononça sur eux que ces paroles : Egalité, Liberté. (Condorcet, *Vie de Voltaire*)

² « Il existe, dit Barruel, un livre imprimé il y a cinquante ans (par conséquent vers 1750) sous ce titre : *De l'origine des francs-maçons et de leur doctrine*. Cet ouvrage m'eût été bien utile, si je l'avais connu plus tôt. Qu'on ne m'accuse pas d'avoir été le premier à dévoiler qu'une égalité et une liberté impies et désorganisatrices étaient le grand secret des arrière-loges. L'auteur le disait aussi positivement que moi et le démontrait clairement en suivant pas à pas les grades de la maçonnerie écossaise, tels qu'ils existaient alors. »

fication dernière.

Déjà Voltaire avait déclaré vouloir rendre la liberté à la raison opprimée par le dogme, et rétablir entre les hommes l'égalité que le sacerdoce armé de la révélation avait rompue. Il n'y a rien de si pauvre et de si misérable, disait Voltaire, qu'un homme recourant à un autre homme pour savoir ce qu'il doit croire (Lettre au duc d'Uzez, 19 novembre 1760).

Il appelait de ses vœux « ces jours où le soleil n'éclairera plus que des hommes libres et ne reconnaissant d'autres maîtres que leur raison » (Condorcet. Esquisse d'un tableau historique du progrès de l'esprit humain. Epoque 9^e).

A cette première égalité dans l'incrédulité, la haute maçonnerie jugea qu'il était nécessaire d'en joindre une autre, l'égalité sociale. Il fallait, par conséquent, se défaire des rois comme des prêtres, abattre les trônes comme les autels et avant tout celui qui dominait tous les autres, le trône des Bourbons. *Lilia pedibus destrue*, ce fut le mot d'ordre, qui se répandit de loge en loge, et de là, dans le peuple.

Dans les loges, on faisait entendre qu'il n'y a liberté ni égalité pour un peuple qui n'est pas souverain, qui ne peut faire ses lois, qui ne peut ni les révoquer ni les changer.

Au peuple, il ne fut pas besoin de longues explications. Il suffit de lui faire entendre ces mots : liberté, égalité. Il comprit, et aussitôt il se montra prêt pour les combats qui devaient lui procurer les objets de ses plus ardents désirs. Aussi, en un instant, armé de piques, de baïonnettes et de torches, il s'élança à la conquête de la liberté et de l'égalité. Il sut où trouver les châteaux à brûler et les têtes à couper pour ne plus rien voir au-dessus de lui et avoir en tout et pour tout les coudees franches.

On ne médit pas de la Franc-maçonnerie quand on affirme que le secret qu'elle tenait caché sous ces mots, liberté et égalité, c'était la Révolution avec toutes ses horreurs.

Citons cependant, à cause de son importance et de sa clarté, ce que dit John Robison, professeur de philosophie naturelle et secrétaire de l'Académie d'Edimbourg. Il se fit recevoir franc-maçon dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, et obtint bientôt le grade de Maître écossais. Avec ce titre, il visita les loges de France, de Belgique, d'Allemagne et de Russie. Il acquit un si grand crédit auprès des francs-maçons, que ceux-ci lui offrirent les grades les plus élevés. C'est alors, en 1797, qu'il publia le résultat de ses études dans un livre intitulé : *Preuves des conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements de l'Europe, ourdies dans les assemblées secrètes des illuminés et des francs-maçons*. « J'ai eu, dit-il, les moyens de suivre toutes les tentatives faites pendant cinquante ans, sous le prétexte spécieux d'éclairer le monde avec le flambeau de la philosophie, et de dissiper les nuages dont la superstition religieuse et civile se servent pour retenir le peuple de l'Europe dans les ténèbres de l'esclavage. » Toujours les mêmes mots pour exprimer les mêmes intentions : anéantir la civilisation chrétienne pour lui substituer une civilisation uniquement fondée sur la raison et devant donner satisfaction ici-bas à toutes les convoitises de la nature.

« J'ai vu, continue John Robison, se former une association ayant pour but unique de détruire, jusque dans leur fondement, tous les établissements religieux, et de renverser tous les gouvernements existant en Europe. J'ai vu cette association répandre ses systèmes avec un zèle si soutenu, qu'elle est devenue presque irrésistible ; et j'ai remarqué que les personnages qui ont eu le plus de part à la Révolution française étaient membres de cette association, que leurs plans ont été conçus d'après ses principes et exécutés avec son assistance. »

Un personnage plus autorisé encore, le comte Haugwitz, ministre de Prusse, accompagna son souverain au congrès de Vérone, et, dans cette auguste assemblée, il lut un mémoire qu'il eût pu intituler : « Ma confession ». Il y dit que non seulement il fut franc-maçon, mais qu'il fut chargé de la direction supérieure des réunions maçonniques d'une partie de la Prusse, de la Pologne et de la Russie. « La maçonnerie, dit-il, était alors divisée en deux parties dans ses travaux secrets » ; ce qu'un autre maçon appelle « la partie pacifique », chargée de la propagation des idées, et « la partie guerrière », chargée de faire les révolutions. « Les deux parties se donnaient la main pour parvenir à la domination du monde... Exercer une influence dominatrice sur les souverains : tel était notre but¹ ».

Cette volonté d'arriver à la domination du monde est propre aux Juifs ; les francs-maçons ne sont en cela que leurs instruments ; elle explique presque tous les événements des deux derniers siècles, et surtout ceux de l'heure présente.

La Révolution est le fait de la maçonnerie ; ou plutôt, comme le dit Henri Martin, « la Franc-maçonnerie a été le laboratoire de la Révolution » (*Histoire de France*, t. XVI, p. 535).

Elle-même d'ailleurs ne se fait point faute de revendiquer l'honneur de l'avoir mise au monde.

A la Chambre des députés, séance du 1^{er} juillet 1904, M. le marquis de Rosambo ayant dit : « La Franc-maçonnerie a travaillé en sourdine, mais d'une manière constante à préparer la Révolution. »

M. JUMEL. - C'est en effet ce dont nous nous vantons.

M. Alexandre Zévaès. - C'est le plus grand éloge que vous puissiez en faire.

M. Henri MICHEL (Bouches-du-Rhône). - C'est la raison pour laquelle vous et vos amis la détestez (*Journal Officiel*, 2 juillet, page 1799).

M. de Rosambo répliqua : « Nous sommes donc parfaitement d'accord sur ce point que la maçonnerie a été le seul auteur de la Révolution, et les applaudissements que je recueille de la gauche, et auxquels je suis peu habitué, prouvent, messieurs, que vous reconnaissez avec moi qu'elle a fait la Révolution française.

M. JUMEL. - Nous faisons plus que le reconnaître. Nous le proclamons.

Dans un rapport lu à la Tenue Plénière des Respectables Loges Paix et Union et La Libre Conscience, à l'Orient de Nantes, le lundi 23 avril 1883, nous lisons : « Ce fut de 1772 à 1789 que la Maçonnerie élaborait la grande Révolution qui devait changer la face du monde... C'est alors que les francs-maçons vulgarisèrent les idées qu'ils avaient prises dans leurs Loges... » (Rapport, p. 8).

Dans la circulaire que le grand conseil de l'ordre maçonnique envoya à toutes les loges pour préparer le centenaire de

¹ L'écrit de cet homme d'Etat a été publié pour la première fois à Berlin, en 1840, dans l'ouvrage intitulé : *Dorow's Denkschriften und Briefen zur charakteristick der Wett und litteratur*. (T. IV, p. 211 et 221.)

89, nous trouvons le même aveu suivi d'une menace : « La maçonnerie qui prépara la Révolution de 1789 a pour devoir de continuer son œuvre ; l'état actuel des esprits l'y engage. » Bien avant cela, en 1776, Voltaire avait écrit au comte d'Argental : « Une Révolution s'annonce de tous côtés. »

Il savait ce que lui et ses amis des loges préparaient à l'Eglise et à la société ; le conventionnel Guffroy l'a ainsi caractérisé : « Non jamais l'histoire des peuples barbares, jamais l'histoire affreuse des tyrans, n'offrira l'image d'une conspiration plus épouvantable ni mieux combinée contre l'humanité et la vertu. »

Déjà, en cette même année 1776, le comité central du Grand Orient avait choisi, parmi les maçons, des hommes chargés de parcourir les provinces et de visiter les loges dans toute l'étendue de la France, pour les avertir de se tenir prêts à apporter leur concours à ce qui allait s'accomplir¹.

M. Copin-Albancelli a fait une très juste observation : « Pour arriver à devenir maîtresse des destinées de la France, il a fallu à la Franc-maçonnerie près de soixante-dix ans de préparation.

« Pourquoi si longtemps ? Cela tient à la méthode qu'elle était obligée d'employer.

« Lorsque la maçonnerie parut en France, nous venant d'Angleterre, sous la Régence, elle était totalement impuissante. Elle visait pourtant dès lors à détruire les traditions françaises, c'est-à-dire les éléments dont se composait l'être appelé la France. Faire de la France une autre France ! Comment arriver à la réalisation de ce but, aussi fou que celui qui tendrait à faire d'un homme un anti-homme, de l'Humanité une anti-Humanité ?

« La puissance occulte maçonnique, ne pouvant agir par force, puisqu'à son origine elle n'avait pas la force, était réduite à agir par persuasion, par suggestion. Mais il n'est pas facile de suggérer à une nation qu'elle doit détruire ses traditions, c'est-à-dire se détruire elle-même. On ne peut atteindre un pareil résultat qu'en procédant par suggestions successives, ménagées avec une extrême habileté et une prodigieuse hypocrisie ; une hypocrisie dont la mesure est donnée par ce fait que la devise liberté, égalité et fraternité qu'on n'a cessé de présenter ; tant qu'il s'agissait de séduire la nation, comme une charte d'émancipation et d'universelle félicité, manifesta son venin dès qu'on fut arrivé à dominer cette nation, par la terreur et la guillotine.

« Pour faire accepter toute la série des suggestions par lesquelles il était nécessaire de passer, pour créer les états d'esprit intermédiaires indispensables à l'obtention du résultat poursuivi, on comprend qu'il fallut beaucoup de temps. »

Portant de là son regard sur ce qui se passe aujourd'hui, M. Copin Albancelli ajoute : « La Franc-maçonnerie prépara donc son premier règne pendant près de soixante-dix ans. Or, ce règne ne dura que quelques années. Etouffée dans le sang de la Terreur et dans la boue du Directoire, la Franc-maçonnerie se retrouva aussi faible qu'elle avait été à ses débuts.

« Elle fut obligée de recommencer son travail souterrain, de préparer de nouveau les états d'esprit sur lesquels elle pourrait s'appuyer un jour pour escalader, une seconde fois, le pouvoir qu'elle avait été obligée d'abandonner. Il ne lui fallut pas moins de quatre-vingts ans.

« Soixante-dix ans d'efforts patients et misérablement hypocrites, la première fois ; quatre-vingts ans la seconde ! On comprend qu'instruite par ses premières expériences, elle ne puisse se résoudre maintenant à lâcher le morceau !

¹ Voici comme exemple ce qui, au témoignage de Barruel, fut tenté en Flandre :

« Dès l'année 1776, le comité central de l'Orient chargea ses députés de disposer les frères à l'insurrection, de parcourir et visiter les loges dans toute l'étendue de la France, de les presser, de les solliciter en vertu du serment maçonnique, et de leur annoncer qu'il était temps enfin de le remplir par la mort des tyrans.

« Celui des grands adeptes qui eut pour sa mission les provinces du Nord, était un officier d'infanterie appelé Sinetty. Ses courses révolutionnaires l'amènèrent à Lille. Le régiment de la Sarre était alors en garnison dans cette ville. Il importait aux conjurés de s'assurer surtout des frères qu'ils comptaient parmi les militaires ; la mission de Sinetty n'eut rien moins que le succès dont il s'était flatté, mais la manière dont il s'en acquitta suffit à notre objet. Pour la faire connaître, je ne veux que répéter ici l'exposition qu'a bien voulu m'en faire un témoin oculaire, alors officier dans ce régiment de la Sarre, choisi par Sinetty pour entendre l'objet de son apostolat, ainsi que plusieurs autres du même régiment.

« Nous avions, me disait ce digne militaire, notre loge maçonnique ; elle n'était pour nous, comme pour la plupart des autres régiments, qu'un véritable jeu ; les épreuves des nouveaux arrivés nous servaient de divertissements ; nos repas maçonniques charmaient nos loisirs et nous délassaient de nos travaux. Vous sentez bien que notre liberté et notre égalité n'étaient rien moins que la liberté et l'égalité des Jacobins. La grande généralité et presque l'universalité des officiers ont su le démontrer quand la Révolution est arrivée.

« Nous ne pensions à rien moins qu'à cette Révolution, lorsqu'un officier d'infanterie nommé Sinetty, fameux franc-maçon, se présenta à notre loge. Il fut reçu en frère. Il ne manifesta d'abord aucun sentiment contraire aux nôtres. Mais peu de jours après, il invita lui-même vingt de nos officiers à une assemblée particulière. Nous crûmes qu'il voulait simplement nous rendre la fête que nous avions donnée.

« Suivant son invitation, nous nous rendîmes à une guinguette appelée la Nouvelle-Aventure. Nous nous attendions à un simple repas maçonnique, lorsque le voilà qui prend la parole en orateur qui a d'importants secrets à dévoiler de la part du Grand-Orient. Nous écoutons. Imaginez notre surprise quand nous le voyons prendre tout à coup le ton de l'emphase, de l'enthousiasme, pour nous dire qu'il en est temps enfin ; que les projets si dignement conçus, si longtemps médités par les vrais francs-maçons, doivent s'accomplir ; que l'univers enfin va être délivré de ses fers ; que les tyrans appelés rois seront vaincus ; que toutes les superstitions religieuses feront place à la lumière ; que la liberté, l'égalité, vont succéder à l'esclavage dans lequel l'univers gémissait ; que l'homme enfin va rentrer dans ses droits.

« Tandis que notre orateur se livrait à ces déclamations, nous nous regardions les uns les autres comme pour nous dire : Qu'est-ce donc que ce fou-là ? Nous prîmes le parti de l'écouter pendant plus d'une heure, nous réservant d'en rire plus librement entre nous. Ce qui nous paraissait le plus extravagant, c'était le ton de confiance avec lequel il annonçait que désormais les rois ou les tyrans s'opposeraient en vain aux grands projets ; que la Révolution était infaillible et qu'elle était prochaine ; que les trônes et les autels allaient tomber.

Il s'aperçut sans doute que nous n'étions pas des maçons de son espèce ; il nous quitta pour aller visiter d'autres loges. Après nous être quelque temps divertis de ce que nous prenions pour l'effet d'une cervelle dérangée, nous avons oublié toute cette scène, quand la Révolution est venue nous apprendre combien nous nous étions trompés. » (BARRUEL, *Mémoires*, t. II, p. 446). Dans les Notes sur quelques articles des deux premiers volumes, Barruel joint d'autres témoignages de ce fait à celui qu'il vient de rapporter ici.

« Elle ne veut donc pas quitter le pouvoir et nous pouvons être assurés qu'elle fera l'impossible pour y rester et achever enfin l'œuvre de ruine à laquelle, depuis deux siècles, elle a employé tant d'astuce et de violences. »

CHAPITRE XIII - LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII^e SIÈCLE

III - LES ILLUMINÉS

L. Blanc, dans son *Histoire de la Révolution*, constate l'existence de ces sanctuaires plus ténébreux que les loges, « dont les portes ne s'ouvrent à l'adepte qu'après une longue série d'épreuves calculées de manière à constater les progrès de son éducation révolutionnaire, à éprouver la constance de sa foi, à essayer la trempe de son cœur. »

C'est de ces sanctuaires que descendent dans les loges, et « la lumière », et l'impulsion.

Avant 89, ce fut la secte des « Illuminés » qui imprima à la Franc-maçonnerie les directions voulues pour que pût aboutir le projet de révolutionner la France et l'Europe. Après la Restauration, ce fut à la Haute-Vente qu'échut le rôle de préparer les événements auxquels nous assistons et qui doivent compléter et achever l'œuvre interrompue de la Révolution.

« Après les travaux historiques de ces dernières années, dit Mgr Freppel, il n'est pas permis d'ignorer la parfaite identité des formules de 1789 avec les plans élaborés dans la secte des Illuminés¹ »

Barruel a mis en plein jour l'organisation de l'Illuminisme, ses doctrines, l'action qu'il exerça sur la Franc-maçonnerie et par elle sur le mouvement révolutionnaire.

Pour faire ces révélations, il s'appuie sur des documents, dont il faut d'abord dire l'origine et l'autorité.

Vers l'année 1781, la Cour de Bavière soupçonna l'existence d'une secte qui s'était constituée en ce pays pour se superposer à la Franc-maçonnerie. Elle ordonna des recherches, que les sectaires eurent l'art d'écartier ou de rendre inutiles. Cependant, le 22 juin 1784, son Altesse Electorale fit publier dans ses Etats l'interdiction absolue de « toute communauté, société et confraternité secrète ou non approuvée par l'Etat. » Beaucoup de francs-maçons fermèrent leurs loges. Les Illuminés, qui avaient des F. : à la Cour même, continuèrent à tenir leurs assemblées.

La même année, un professeur de Munich, Babo, dévoila ce qu'il savait de leur existence et de leurs projets dans un livre intitulé *Premier avis sur les francs-maçons*. Le gouvernement déposa alors Weishaupt de la chaire de Droit qu'il occupait à Ingolstadt, non parce qu'on le savait fondateur de l'Illuminisme, ce qui n'était point clair, mais en qualité de « fameux maître des loges² »

En même temps, deux professeurs d'humanité à Munich, le prêtre Cosandey et l'abbé Benner, qui, après avoir été les disciples de Weishaupt, s'étaient séparés de lui, reçurent ordre de comparaître devant le tribunal de l'Ordinaire, pour y déclarer, sous serment, ce qu'ils avaient vu chez les Illuminés de contraire aux mœurs et à la religion. On ne savait point alors que ces arrière-loges avaient aussi pour mission de conspirer contre les gouvernements. Barruel a publié leurs dépositions faites le 3 et le 7 avril 1786. Le conseiller aulique Utschneider et l'académicien Grumberger, qui s'étaient retirés de l'ordre, dès qu'ils en avaient connu toute l'horreur, firent également une déposition juridique que Barruel a aussi publiée.

Ces dépositions toutes importantes qu'elles étaient, n'amenèrent point à prendre les mesures qu'elles appelaient, soit que les Illuminées n'eussent des intelligences au sein même du tribunal, soit que l'éloignement de Weishaupt fit croire que la secte, étant décapitée, disparaîtrait d'elle-même.

Il fallut, dit Barruel, que le ciel s'en mêlât. Déposé de ses fonctions, Weishaupt s'était réfugié à Ratisbonne, plus ardent que jamais à poursuivre son œuvre. Il avait près de lui un prêtre apostat, nommé Lanz. Au moment où il lui donnait

¹ La Révolution française. A propos du centenaire de 1789, p. 34.

² Weishaupt, « le plus profond conspirateur qui ait jamais paru », dit L. Blanc, plus connu dans les annales de la secte sous le nom de Spartacus, naquit en Bavière vers l'an 1748. Voici le portrait qu'en trace Barruel : « Athée sans remords, hypocrite profond, sans aucun de ces talents supérieurs qui donnent à la vérité des défenseurs célèbres, mais avec tous ces vices et toute cette ardeur qui donnent à l'impiété, à l'anarchie de grands conspirateurs. Ce désastreux sophiste ne sera connu dans l'histoire que comme le démon, par le mal qu'il a fait et par celui qu'il projetait de faire. Son enfance est obscure, sa jeunesse ignorée ; dans sa vie domestique, un seul trait échappe aux ténèbres dont il s'environne, et ce trait est celui de la dépravation, de la scélératesse consommée (inceste et infanticide avoués dans ses propres écrits.)

« Mais c'est plus spécialement comme conspirateur qu'il importe de connaître Weishaupt. Dès que l'œil de la justice le découvre, elle le voit à la tête d'une conspiration, auprès de laquelle toutes celles des clubs de d'Alembert et de Voltaire ne sont que les jeux de l'enfance. On ne sait, et il est difficile de constater si Weishaupt eut un maître, ou s'il fut le père des dogmes monstrueux sur lesquels il fonda son école. »

Une tradition, que Barruel n'a pu contrôler, veut que, vers l'année 1771, un marchand Judlandois, nommé Kolmer, après avoir séjourné en Egypte, se mit à parcourir l'Europe. On lui donne pour disciple le fameux Cagliostro, et l'on affirme qu'il se mit en relation avec Weishaupt. Il peut se faire que Kolmer fût un messenger du comité central des sociétés secrètes internationales, ou du Patriarche qui, d'un sanctuaire impénétrable, règle et dirige la guerre faite à la civilisation chrétienne.

La fin de l'Illuminisme, ce à quoi il devait mener, ne varia jamais dans l'esprit de Weishaupt : plus de religion, plus de société, plus de lois civiles, plus de propriétés, fut toujours le terme fixe de ses complots ; mais il comprenait qu'il était nécessaire de n'y conduire ses adeptes qu'en leur cachant sa pensée dernière. De là des initiations mystérieuses et successives qui occupent une grande partie de l'ouvrage de Barruel. « Je ne puis, écrivait Weishaupt à Xavier Zwack, employer les hommes tels qu'ils sont il faut que je les forme ; il faut que chaque classe de mon ordre soit une école d'épreuves pour la suivante. »

Comme son secret, sa pensée dernière pouvait être, un jour ou l'autre, divulguée, il prenait bien garde d'exposer sa personne. Il écrivait à ses confidents : « Vous savez les circonstances où je me trouve. Il faut que je dirige tout par cinq ou six personnes : il faut absolument que je reste inconnu » (Ecrits originaux). « Quand l'objet de ce vœu (le sien), disait-il encore, est une Révolution universelle, il ne saurait éclater sans exposer celui qui l'a conçu à la vindicte publique. C'est dans l'intimité des sociétés secrètes qu'il faut savoir propager l'opinion. » (T. I, Lettres à Caton, 11 et 25)

ses instructions, avant de l'envoyer porter en Silésie ses mystérieux et funestes complots, la foudre tomba sur eux et Lanz fut tué aux côtés de Weishaupt¹.

L'effroi ne laissa pas aux conjurés assez de liberté d'esprit pour soustraire aux yeux de la justice les papiers dont Lanz était chargé. La lecture de ces documents rappela les dépositions de Cosandey, de Benner, d'Utschneider et de Grumberger, et l'on résolut de perquisitionner chez ceux que l'on savait avoir eu des liaisons plus étroites avec Weishaupt.

Le 11 octobre 1786, au moment où Xavier Zwack, conseiller aulique de la régence, appelé Caton dans la secte, se croyait à l'abri de toute recherche, des magistrats se transportèrent dans sa maison de Landshut. D'autres firent en même temps une descente au château de Sanderstorf, appartenant au baron de Bassus, - Annibal pour la secte. Ces visites mirent la justice en possession des statuts et des règles, des projets et des discours, eu un mot, de tout ce qui constituait les archives des Illuminés. Sur des billets, la plupart écrits en chiffre par Massenhausen, conseiller à Munich, appelé Ajax par les conjurés, - se trouvaient des recettes pour composer l'Aquatoffana, pour rendre malsain l'air des appartements, etc. La saisie comprit également une collection de cent trente cachets de souverains, de seigneurs, de banquiers, et le secret d'imiter ceux que l'ordre ne pouvait se procurer.

La conspiration de Weishaupt se montra dans ces documents si monstrueuse, dit Barruel, que l'on pouvait à peine concevoir comment toute la scélératesse humaine avait suffi pour s'y prêter.

L'Electeur fit déposer les documents saisis dans les archives de l'Etat. Il voulut en même temps avertir les souverains du danger qui les menaçait tous, eux et leurs peuples. Pour cela, il les fit imprimer sous ce titre : *ÉCRITS ORIGINAUX DE L'ORDRE ET DE LA SECTE DES ILLUMINÉS* chez Ant. François, imprimeur de la cour de Munich, 1787.

La première partie de cet ouvrage contient les écrits découverts à Landshut chez le conseiller de la Régence, sieur Zwack, les 11 et 12 octobre 1786.

La seconde partie contient ceux qui ont été trouvés lors de la visite faite par ordre de son Altesse électorale, au château de Sanderstorf.

En tête du premier volume et sur le frontispice du second, se trouve cet avertissement bien digne d'attention : « Ceux qui auraient quelque doute sur l'authenticité de ce recueil, n'ont qu'à s'annoncer aux Archives secrètes de Munich, où l'on a ordre de leur montrer les pièces originales. »

Dans ces deux volumes, se trouve réuni tout ce qui peut porter à l'évidence la conspiration antichrétienne la plus caractérisée. On y voit les principes, l'objet, les moyens de la secte, les parties essentielles de son code, la correspondance entre les adeptes et leur chef, leurs progrès et leurs espérances. Barruel dans ses Mémoires en reproduit les pièces les plus intéressantes². Chacune des Puissances de l'Europe reçut donc ces documents. Toutes furent ainsi averties authentiquement de la monstrueuse Révolution méditée pour leur perte et celle de toutes les nations. L'excès même de ces complots les leur fit peut-être regarder comme chimériques, jusqu'au moment où éclatèrent les événements qu'ils préparaient.

En Bavière, on mit à prix la tête de Weishaupt ; il se réfugia auprès de son Altesse le duc de Saxe Gotha. La protection qu'il y trouva, celle dont jouirent dans diverses cours plusieurs de ses adeptes, s'expliquent par le nombre des disciples qu'il avait dans les postes les plus éminents, au rang même des princes³.

¹ Barruel donne ici pour référence *Apologie des Illuminés*. p. 62.

² Les autres ouvrages dont Barruel a tiré ses preuves sont :

1° *Le véritable Illuminé ou le parfait Rituel des Illuminés*. Le baron Knigge, surnommé Philon dans la secte, qui est l'auteur de ce code, a attesté en ces termes la sincérité de cette publication : « Tous ces grades, tels que je les décris, ont paru cette année imprimés à Edesse (c'est à-dire à Francfort sur le Mein) sous le titre de Véritable illuminé. Je ne sais quel est cet éditeur, mais ils sont absolument tels qu'ils sont sortis de ma plume, tels que je les ai rédigés. » (Dernier éclaircissement de Philon, p. 96)

2° *Dernier éclaircissement* ou dernier mot de Philon. Ce sont les réponses de Knigge à diverses questions sur ses liaisons avec les Illuminés.

3° Divers travaux de Spartacus (Weishaupt) et de Philon (Knigge). Après les Ecrits originaux, cet ouvrage est le plus important qui ai paru sur l'illuminisme.

4° *Histoire critique des grades de l'Illuminisme*. Tout ce qui y est dit est prouvé par les lettres mêmes des grands adeptes.

5° *L'Illuminé dirigeant*. C'est le complément du n° 3.

6° *Dépositions remarquables sur les Illuminés*. Comme tout est juridique dans ces dépositions, comme elles ont été confirmées par serment devant les tribunaux, nul besoin d'insister sur leur force probante.

7° *Les apologies des Illuminés*.

Outres les documents qu'il eut en mains, Barruel put se renseigner par d'autres voies. Les voyages qu'il avait faits en divers pays l'avaient mis en relation avec nombre de personnages qui, de vive voix et par correspondance, le mirent au courant de ce qui se passait près d'eux.

³ Barruel donne la liste des personnages qui ont fait partie de la secte des Illuminés depuis sa fondation, 1776, jusqu'à la découverte de ses écrits originaux en 1786. Nous y trouvons les noms propres des conjurés, leurs noms de guerre, leurs résidences, leurs qualités, fonctions et dignités, etc

Nous y relevons ce qui suit à cause de l'intérêt plus particulier qu'il présente.

Dans le monde ecclésiastique : 1 évêque, vice-president du conseil spirituel à Munich, - 1 premier prédicateur, - 1 curé, - 1 prêtre, - 1 ecclésiastique, - 2 ministres luthériens.

Dans la noblesse : 1 prince, - 2 ducs, - 2 comtes, - 7 barons.

Dans la magistrature : 1 conseiller aulique de la Régence, - 1 vice-président, - 17 conseillers, - 2 juges, - 1 procureur, - 1 secrétaire des Etats, - 1 secrétaire d'ambassade, - 1 chancelier, - 1 coadjuteur, et un secrétaire de coadjuteur, - 1 surintendant, 1 trésorier, - 1 commissaire, - 1 bailli.

Barruel renvoie aux Ecrits originaux.

Dans l'armée : 1 général, gouverneur d'Ingolstad, - 1 officier, - 1 capitaine, - 1 major.

Dans l'enseignement : 1 professeur de théologie catholique et 1 professeur de théologie protestante, - 4 professeurs, - 1 instituteur dans une maison princière, - 1 gouverneur des enfants d'un comte, - 1 bibliothécaire, - 1 libraire.

Excepté Weishaupt, qui avait su échapper à ses juges, pas un des conjurés n'avait été condamné en Bavière à des peines plus fortes que l'exil ou une prison passagère, et depuis le Holstein jusqu'à Venise, depuis la Livonie, jusqu'à Strasbourg, pas la moindre recherche n'avait été faite dans leurs loges. La plupart des adeptes reconnus pour les plus coupables, avaient trouvé bien plus de protection que d'indignation. Aussi, la secte se garda bien d'abandonner la partie. Zwack écrivit : « Il faut, pour rétablir nos affaires, que, parmi les F. : échappés à nos revers, quelques-uns des plus habiles prennent la place de nos fondateurs, qu'ils se défassent des mécontents et que, de concert avec de nouveaux élus, ils travaillent à rendre à notre société sa première vigueur. Weishaupt, dans une lettre à Fischer, faisait entendre cette menace contre ceux qui le chassaient d'Ingolstadt : « Nous changerons un jour leur joie en pleurs. »

Edifiés sur la valeur des documents que Barruel met en œuvre dans ses *Mémoires* (Barruel renvoie aux Ecrits originaux), nous pouvons, en toute confiance, pénétrer dans l'ancre des illuminés et nous rendre spectateurs des trames par lesquelles ils préparaient la Révolution.

Weishaupt était, avons-nous dit, professeur à l'Université d'Ingolstadt quand il jeta les fondements de l'Illuminisme, le 1^{er} mars 1776. Parmi les étudiants qui suivaient son cours, il choisit Massehausen, qui fut depuis conseiller à Munich et auquel il donna le nom d'Ajax, et Merz qui fut plus tard secrétaire de l'ambassadeur de l'Empire à Copenhague ; il lui donna pour nom de guerre Tibère. Il dit au premier : « Jésus-Christ a envoyé ses apôtres prêcher dans l'univers. Vous qui êtes mon Pierre, pourquoi vous laisserai-je oisif et tranquille ? Allez donc et prêchez. » L'année 1776 précède de bien peu celle de la Révolution ; et ce sont là de bien faibles commencements. Mais n'oublions pas que la Franc-maçonnerie était organisée depuis plus longtemps et que la secte des Illuminés n'avait qu'à lui donner sa dernière impulsion.

Pas plus de deux ans plus tard, le 13 mars 1778, Weishaupt, dans une lettre adressée à Tibère, Merz se félicitait ainsi du succès de son entreprise : « J'ai un plaisir extrême à vous apprendre les heureux progrès de mon ordre... Je vous conjure, mettez donc la main à l'œuvre. Dans cinq ans, vous serez étonné de ce que nous aurons fait. Le plus difficile est surmonté. Vous allez nous voir faire des pas de géant. »

Ce qui lui donnait cette confiance, c'était la facilité qu'il trouvait à séduire des hommes jouissant de la considération publique. A Eichstad, où se trouvait la loge qu'il présidait lui-même, il poussa ses tentatives jusque sur deux chanoines.

Bientôt, il put envoyer des missionnaires dans toute l'Allemagne et toute l'Italie. Nous dirons plus tard comment l'Illuminisme s'introduisit en France.

Du fond de son sanctuaire, il suivait tous ses adeptes et entretenait avec eux des rapports continuels. La correspondance de Voltaire est prodigieuse ; elle n'approche pas de celle de Weishaupt.

Comme Voltaire d'ailleurs, ou plutôt comme d'Alembert, il s'ingéniait à placer ses hommes auprès des princes, à les introduire dans leurs conseils, à les faire pénétrer dans leurs congrès (Barruel, IV, p. 47, 52, 174, etc).

« L'histoire aura sans doute un jour à dire avec quel art il sut, au congrès de Rastadt, faire combiner les intérêts de sa secte avec ceux des Puissances et avec ses serments de les détruire toutes. Celui de ses disciples qui le suivit le mieux sous ce rapport ce fut Xavier Zwack : « Personne ne sut jamais mieux prendre les airs d'un serviteur zélé pour son prince, pour sa patrie et la société, tout en conspirant contre son prince, sa patrie et la société ».

En différents endroits de son ouvrage, au cours de sa narration, Barruel est amené à parler des hauts personnages que Weishaupt gagna en grand nombre, soit par lui-même, soit par ses affiliés. Il sut faire de ces princes des instruments, des apôtres et les propagateurs d'une conspiration dont ils devaient être les premières victimes.

Mais ce à quoi Weishaupt s'appliqua le plus, ce fut de s'emparer de la direction de la Franc-maçonnerie. Dès les premiers jours de la fondation de sa secte, et peut-être même auparavant, il avait compris le parti qu'il tirerait pour ses complots de la multitude des francs-maçons répandus sur les divers points du monde, si jamais il pouvait obtenir leur concours.

En l'année 1777, il s'était fait recevoir à Munich, à la loge appelée de Saint-Théodore. Il avait ainsi qualité pour s'immiscer dans leurs convents. Ce qu'il avait fait lui-même, il recommandait à ses initiés de le faire également. « Il avait les secrets de la Franc-maçonnerie, observe Barruel, et les francs-maçons n'avaient pas les siens ». Il savait que lui et eux tendaient au même but, mais se trouvaient placés, sur la route qui y menait, à des points inégalement distants du but. Nous verrons tout cela se reproduire au siècle suivant avec la Haute-Vente. M. Copin-Albancelli, dans son livre *Le pouvoir occulte contre la France*, a mis en pleine lumière cette hiérarchie entre les diverses sociétés secrètes, et les supérieures pénétrant par quelques-uns de leurs membres dans les inférieures pour leur imprimer la direction, que sans doute elles reçoivent elles-mêmes de plus haut.

Le démon des Révolutions, dit Barruel, servit Weishaupt à souhait pour l'exécution de son dessein. Il lui envoya un baron Hanovrien, nommé Knigge « Philon-Knigge ». « Qu'on me donne six hommes de cette trempe, dit Weishaupt quand il l'eut connu, et avec eux je change la face de l'univers » (*Ecrits originaux*, T. I, Lettre 56). Ces deux tisons d'enfer se complétaient l'un l'autre. Une occasion unique se présenta pour mettre leurs desseins à exécution.

On était à l'année 1780. Sous la protection et les auspices de son Altesse le prince Ferdinand, duc de Brunswick, une assemblée générale des députés maçonniques venait d'être convoquée à Wilhelmsbad pour l'année suivante. « Ce n'était pas une société insignifiante, dit Barruel, que celle dont les députés accoururent de toutes les parties du monde. » Bien des francs-maçons à cette époque croyaient pouvoir porter à trois millions le nombre de leurs initiés ; ceux de la loge La candeur, établie à Paris, se flattaient, dans leur encyclique du 31 mai 1782, d'en trouver un million en France seulement.

« Quel étrange intérêt appelle dans une cour de l'Allemagne, de toutes les parties de l'Europe, du fond même de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie, les agents, les élus de tant d'hommes, tous unis par le serment d'un secret inviolable sur la nature de leurs associations et sur l'objet de leurs mystères ? Quels projets apportaient avec eux les députés d'une

association si formidable ? » La réponse est que la Révolution était décrétée, que l'heure de la Révolution était proche. Dans ce coin de l'Allemagne et par ce convent se trouvait et s'allumait le foyer d'où devait partir l'incendie qui allait ravager l'Europe.

D'autres assemblées de francs-maçons avaient été tenues depuis une vingtaine d'années à Brunswick, à Wiesbaden et en d'autres villes allemandes ; aucune n'avait été aussi générale ; aucune n'avait réuni une telle variété de sectes. « C'était en quelque sorte, dit Barruel, tous les éléments du chaos maçonnique réunis dans le même centre. »

« Les F. :. arrivaient de tous côtés munis de passeports de l'autorité civile. Pendant plus de six mois, ils entrèrent et délibérèrent tranquillement dans leur immense et ténébreuse loge, sans que les magistrats daignassent s'inquiéter de ce qui s'y passait pour eux ou pour leurs peuples. Si les corps religieux, si le corps épiscopal lui-même avaient, en ces jours, tenu une assemblée générale, le souverain eût réclamé le droit d'y envoyer des commissaires ; il les aurait chargés de veiller à ce que, sous prétexte de questions religieuses, il ne se passât rien de contraire aux droits de l'Etat. Ici, la politique s'en reposa sans doute sur les princes que les maçons comptaient parmi leurs F. :. Elle ne savait pas qu'il n'est pour les adeptes de ce rang que des demi-confidences.

Weishaupt envoya donc à Wilhelmsbad son lieutenant Knigge¹, dans la pensée et peut-être avec la mission, venue de la direction suprême des sociétés secrètes, qui les avait convoquées, d'entraîner toutes les diverses sectes de la Franc-maçonnerie dans le mouvement révolutionnaire.

Knigge jugea plus expédient de se tenir à la porte de l'assemblée, d'en surveiller les démarches et d'y agir par ses confidents plus que par lui-même. Il se servit surtout de l'adepte Minos, c'est-à-dire du baron Dittfurth, conseiller à la chambre impériale de Wetzlar, qu'il savait rempli de zèle et d'enthousiasme pour l'Illuminisme et qu'il avait eu soin de faire mettre au rang des députés. « Les principales dispositions convenues entre Knigge et Dittfurth, dit Barruel, furent décrétées par le congrès. » Nous n'entrerons point dans le détail des manœuvres qu'il accomplit pour arriver à son but ; on peut les lire dans le quatrième volume des *Mémoires pour servir de l'histoire du Jacobinisme*. Il suffira de dire que ce but fut atteint.

« Si je ne craignais pas d'accabler d'étonnement et de douleur les francs-maçons honnêtes, dit Barruel, je les engageais ici de peser un instant ces paroles : « Tous furent enchantés, tous dans l'enthousiasme ! Elus et Rose-Croix, Frères Templiers, Frères de Zennendorff et Frères de Saint-Jean, chevaliers du soleil et chevaliers Kadosch, philosophes parfaits, tous écoutent, reçoivent avec admiration les oracles de l'Eopote Hiérophante (Knigge) rendant à la clarté primitive leurs antiques mystères, montrant dans leur Hiram leur Mac-Renac, et leur Pierre polie, toute l'histoire de cette liberté et de cette égalité primitives, toute cette morale qui n'est pas autre chose que l'art de se passer de prince, de gouvernement, de religion et de propriété ! »

Un des membres les plus distingués de la noblesse du Dauphiné, le comte de Virieu, qui avait été trompé par les apparences mystiques du système de Saint-Martin, fondateur d'un Illuminisme distinct de celui de Weishaupt, faisait partie de la loge des Chevaliers bienfaisants de Lyon, et avait été, en cette qualité, délégué au congrès de Wilhelmsbad. De retour à Paris, pressé par le comte de Gilliers : « Je ne vous dirai pas les secrets que j'apporte, dit-il, mais ce que je crois pouvoir vous dire, c'est qu'il se trame une conspiration si bien ourdie et si profonde, qu'il sera bien difficile, et à la religion, et aux gouvernements de ne pas succomber² »

L. Blanc, dans son *Histoire de la Révolution*, a fort bien caractérisé l'œuvre de Weishaupt : « Par le seul attrait du mystère, la seule puissance de l'association, soumettre à une même volonté et animer d'un même souffle des milliers d'hommes dans chaque contrée du monde, mais d'abord en Allemagne et en France ; faire de ces hommes, au moyen d'une éducation lente et graduée, des êtres entièrement nouveaux ; les rendre obéissants jusqu'au délire, jusqu'à la mort, à des chefs invisibles et ignorés ; avec une légion pareille peser secrètement sur les cœurs envelopper les souverains, diriger à leur insu les gouvernements, et mener l'Europe à ce point que toute superstition (lisez toute religion) fût anéantie, toute monarchie abattue, tout privilège de naissance déclaré injuste, le droit même de propriété aboli, tel fut le plan gigantesque de l'Illuminisme. »

CHAPITRE XIV - LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII^e SIÈCLE

IV - LES JACOBINS

C'est du convent de Wilhelmsbad que datent les progrès de la secte bavaroise qui devait donner l'impulsion définitive à la Révolution.

« Après les travaux historiques de ces dernières années, dit Mgr Freppel (*La Révolution française, à propos du centenaire de 1789*, p 34), il n'est plus permis d'ignorer la parfaite identité des formules de 1789 avec les plans élaborés dans la secte des illuminés, dont Weishaupt et Knigge étaient les promoteurs, et tout particulièrement au congrès général des loges maçonniques tenu à Wilhelmshad en 1781. On ne saurait oublier, d'ailleurs, avec quel empressement accoururent à Paris, pour prendre une part active à tous les événements, le Suisse Pache, l'Anglais Payne, le Prussien Cloutz, l'Espagnol Guzman, le Neufchâtelois Abarat, l'Américain Fournier, l'Autrichien Prey, les Belges Proly et Dubuisson, un

¹ Le baron Knigge, surnommé Philon, est le plus fameux des Illuminés après l'auteur de la secte. Il se chargea de rédiger et rédigea en effet presque tout le code des Illuminés sous ce titre Véritable illuminé, imprimé à Francfort-sur-le-Mein. Dans un autre ouvrage : Dernier éclaircissement, il donne son histoire, celle de l'Illuminisme, de ses conventions avec les chefs de la secte et des travaux qu'il entreprit pour elle.

² Dans une lettre adressée à la Gazette de France, le 26 février 1909, M. Gustave Bord dit : « Virieu non seulement n'abandonna pas la Franc-maçonnerie, mais je puis prouver qu'en 1788, il fit tous ses efforts pour retenir dans la secte le duc d'Haire qui avait donné sa démission ».

prince de Hesse, des Polonais, des Italiens, des Bataves, et des transfuges de tous les pays dont la Révolution accepta les services et fit la fortune. »

Les députés des loges, après avoir reçu le baptême de l'illuminisme, retournent dans leurs pays et travaillent partout la Franc-maçonnerie dans le sens qui leur a été marqué en Autriche, en France, en Italie, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Pologne. « La contagion est si rapide que bientôt l'univers sera rempli d'illuminés. » Leur centre est désormais à Francfort, du moins pour ce qui est d'organiser l'action révolutionnaire. Nous verrons ce qui y fut résolu contre la dynastie capétienne, sommet de l'ordre social européen. Knigge y établit son siège. De là, il étend de l'Orient à l'Occident et du Nord au Midi ses conspirations, il initie à ses mystères, et il recrute cette multitude de têtes et de bras dont la secte a besoin pour les révolutions qu'elle médite.

« Sur la France, dit Barruel, la secte a des desseins plus profonds. » Dans le plan de Weishaupt et de Knigge, les Français devaient être les premiers à agir, mais les derniers à être instruits. On comptait sur leur tempérament. « On se sentait assuré que leur activité n'attendrait pas pour éclater que soit venue l'heure où l'Europe entière serait en révolution pour abattre chez eux les autels et le trône. »

Il s'y trouvait cependant déjà quelques adeptes dès 1782, ceux des députés des loges qui avaient été admis au secret, lors de l'assemblée de Wilhelmsbad. Les deux plus connus, et qui devaient avoir l'action la plus funeste, étaient Diétrich (c'est chez lui que fut chantée pour la première fois la Marseillaise), maire de Strasbourg, et Mirabeau.

Celui-ci, chargé d'une mission en Prusse par les ministres de Louis XVI, s'y lia étroitement avec Weishaupt et se fit initier à Brunswick à la secte des illuminés, quoiqu'appartenant déjà depuis longtemps à d'autres sociétés secrètes. De retour en France, il illumina Talleyrand et d'autres collègues de la loge Les Amis réunis¹. Il introduisit aussi les nouveaux mystères dans la loge appelée des Philalètes. Les chefs de la conspiration s'occupaient alors principalement de l'Allemagne. Mirabeau leur affirma qu'en France le terrain était admirablement préparé par Voltaire et les Encyclopédistes et qu'ils pouvaient se mettre à l'œuvre en toute assurance. Ils donnèrent donc mission à Rode, conseiller intime, à Weymur, qu'ils surnommaient Aurelius, et à cet autre élève de Knigge, nommé Bayard dans la secte, et qui, de son vrai nom, était le baron de Busche, Hanovrien au service de la Hollande.

Les circonstances étaient en effet, on ne peut plus favorables pour leur propagande. Comme le dit Barruel, « les disciples de Voltaire et de Jean-Jacques avaient préparé dans les loges le règne de cette égalité et de cette liberté dont les derniers mystères devenaient par Weishaupt ceux de l'impiété et de l'anarchie la plus absolue.

« L'égalité et la liberté, disait celui-ci, sont les droits essentiels que l'homme, dans sa perfection originale et primitive, reçoit de la nature ; la première atteinte à cette égalité fut portée par la propriété ; la première atteinte à la liberté fut portée par les sociétés politiques ou les gouvernements ; les seuls appuis de la propriété et des gouvernements sont les lois religieuses et civiles : donc, pour rétablir l'homme dans ses droits primitifs d'égalité et de liberté, il faut commencer par détruire toute religion, toute société civile et finir par l'abolition de toute propriété (Barruel, III, 24).

Dans ces mêmes discours, Weishaupt traçait aux initiés cette ligne de conduite pour arriver à l'anéantissement de la propriété, de la société civile et de la religion, but de son institution.

« Le grand art de rendre infaillible une Révolution quelconque, c'est d'éclairer les peuples. Les éclairer, c'est insensiblement amener l'opinion publique au vœu des changements qui sont l'objet de la Révolution méditée.

« Quand l'objet de ce vœu ne saurait éclater, sans exposer celui qui l'a conçu à la vindicte publique, c'est dans l'intimité des sociétés secrètes qu'il faut savoir propager l'opinion.

« Quand l'objet de ce vœu est une Révolution universelle, tous les membres de ces sociétés tendant au même but, s'appuyant les uns les autres, doivent chercher à dominer invisiblement et sans apparence de moyens violents, non pas sur la partie la plus éminente ou la moins distinguée d'un seul peuple, mais sur les hommes de tout état, de toute nation, de toute religion. Souffler partout un même esprit, dans le plus grand silence et avec toute l'activité possible, diriger tous les hommes épars sur la surface de la terre vers le même objet.

« Voilà ce sur quoi s'établit le domaine des sociétés secrètes, ce sur quoi doit porter l'empire de l'illuminisme.

« Cet empire, une fois établi par l'union et la multitude des adeptes, que la force succède à l'empire invisible ; liez les mains à tous ceux qui résistent, subjuguez, étouffez la méchanceté dans son germe, c'est-à-dire tout ce qui reste d'hommes que vous n'aurez pas pu convaincre² ».

Ainsi instruites par les délégués de l'illuminisme, les loges, ou du moins les arrière-loges, se mirent à l'œuvre et commencèrent par s'organiser plus fortement.

Un « Rapport lu à la Tenue plénière des Respectables Loges Paix et Union et la Libre Conscience à l'Orient de Nantes, le lundi 23 avril 1883 » a été imprimé en brochure sous ce titre : *Du Rôle de la Franc-maçonnerie au XVIII^e*

¹ En 1776, écrit Henri Martin, le jeune Mirabeau avait rédigé un plan de réformes, où il proposait à l'ordre maçonnique de travailler avec modération, mais avec résolution et activité soutenue, à transformer progressivement le monde, à miner le despotisme, à poursuivre l'émancipation civile, économique, religieuse, la pleine conquête de la liberté individuelle. (*Histoire de France*, t. XVI, p. 435.)

² Instructions données à celui qui reçoit le grade d'Épopte ou prêtre illuminé pour la direction des Illuminés d'ordre inférieur.

« C'est à pratiquer nos travaux que tu es appelé aujourd'hui. Observer les autres jour et nuit ; les former, les secourir, les surveiller ; ranimer le courage des pusillanimes, l'activité et de zèle des tièdes ; prêcher et enseigner les ignorants ; relever ceux qui tombent, fortifier ceux qui chancellent, réprimer l'ardeur des téméraires, prévenir la désunion, cacher les fautes et les faiblesses, prévenir l'imprudence et la trahison, maintenir enfin la subordination envers les supérieurs, l'amour des Frères entre eux, tels et plus grands encore sont les devoirs que nous t'imposons... Aidez-vous, appuyez-vous mutuellement ; augmentez votre nombre. Êtes-vous devenus nombreux à un certain point ? Vous êtes-vous fortifiés par votre union ? N'hésitez plus ; commencez à vous rendre puissants et formidables aux méchants (c'est-à-dire à ceux qui résistent à nos projets). Par cela seul que vous êtes assez nombreux pour parler de force et que vous en parlez, par cela seul, les méchants, les profanes commencent à trembler. Pour ne pas succomber au nombre, plusieurs deviennent bons (comme nous) d'eux-mêmes et se rangent sous nos drapeaux. Bientôt vous êtes assez forts pour lier les mains aux autres, pour les subjuguier. » Barruel, III, p. 171, 199.

siècle.

A la page 8, nous lisons que la fondation (en 1772) du Grand Orient de France, qui fut une concentration des troupes maçonniques françaises jusque-là dispersée donna « une force considérable à la Franc-maçonnerie. »

« Elle prit tout son développement (continue le Rapport), si bien qu'en 1789 elle ne comptait pas moins de 700 Loges en France et dans ses colonies, sans compter un grand nombre de Chapitres et d'Aréopages.

Ce fut de 1772 à 1789 qu'elle élaborait la grande Révolution qui devait changer la face du monde...

« C'est alors que les Francs-Maçons vulgarisèrent les idées qu'ils avaient puisées dans leurs Loges...

« Quels hommes sortirent de ces Loges où bouillonnait la pensée humaine ! Sieyès (L.: N°22), les deux Lameth, Lafayette (L.: La Candeur), Bailly, Brissot, Camille Desmoulins, Condorcet, Danton, (L.: Les deux Sœurs)... Hébert, Robespierre et tant d'autres !... (Rapp..., p. 8).

Le Grand Orient fut dès lors ce qu'il est aujourd'hui le grand Parlement maçonnique de toutes les loges du royaume qui y envoyaient leurs députés. Le tableau de sa correspondance nous montre, en l'année 1787, pas moins de 282 villes ayant chacune des loges régulières sous sa direction. Dans Paris seulement, il en comptait dès lors 81 ; il y en avait 16 à Lyon, 7 à Bordeaux, 5 à Nantes, 6 à Marseille, 10 à Montpellier, 10 à Toulouse, et presque dans chaque ville un nombre proportionné à la population¹.

Les loges de la Savoie, de la Suisse, de la Belgique, de la Prusse, de la Russie, de l'Espagne, recevaient du même centre les instructions nécessaires à leur coopération. En cette même année 1787, on comptait, dit Deschamps, d'après les sources historiques fort sûres, 703 loges en France, 627 en Allemagne, 525 en Angleterre, 284 en Ecosse, 227 en Irlande, 192 en Danemark, 79 en Hollande, 72 en Suisse, 69 en Suède, 145 en Russie, 9 en Turquie, 85 dans l'Amérique du Nord, 120 dans les possessions d'outre-mer des Etats européens.

La parole de Louis Blanc n'est que trop vraie : « A la veille de la Révolution française, la Franc-maçonnerie se trouvait avoir pris un développement immense ; répandue dans l'Europe entière, elle présentait partout l'image d'une société fondée sur des principes contraires à ceux de la société civile ».

Sous le Grand Orient, la Loge des Amis réunis était chargée de la correspondance étrangère. Son Vénérable était Savalette de Lange, chargé de la garde du trésor royal, honoré par conséquent de toute la confiance du souverain, ce qui ne l'empêchait, point d'être l'homme de toutes les loges, de tous les mystères et de tous les complots. Il avait fait de sa loge le lieu de plaisirs de l'aristocratie. Tandis que les concerts et les bals y retenaient les F. : et les S. : de haut parage, il se retirait dans un sanctuaire où l'on n'était admis qu'après avoir juré haine à tout culte et à tout roi. Là étaient les archives de la correspondance secrète, là se tenaient les conseils mystérieux.

« Il y avait, dit Barruel, des autres moins connus et plus redoutables encore. Là on évoquait les esprits et on interrogeait les morts, ou, comme dans la loge d'Ermonville, on se livrait à la plus horrible dissolution des mœurs. »

Pour que la maçonnerie passât de la propagande doctrinale et de l'influence morale à l'action politique, un travail d'organisation et de concentration de toutes les obédiences était nécessaire. Il se fit, et le duc de Chartres, plus tard Philippe-Egalité, en fut le pivot. Ce prince était tout désigné pour être le chef des conjurés et leur servir d'égide. « Il le fallait puissant, dit Barruel, pour appuyer tous les forfaits qu'ils avaient à commettre ; il le fallait atroce, pour qu'il s'effrayât peu du nombre des victimes que devaient entraîner tous ces forfaits. Il lui fallait non pas le génie de Cromwel, mais tous ses vices. Il voulait régner. Mais, pareil au démon, qui veut au moins des ruines s'il ne peut s'exalter, Philippe avait juré de s'asseoir sur le trône, dût-il se trouver écrasé par sa chute² ». Louis XVI avait été averti, il resta dans une sécurité dont il ne reconnut l'illusion qu'à son retour de Varennes. « Que n'ai-je cru, il y a onze ans ! Tout ce que je vois aujourd'hui, on me l'avait annoncé³ »

Philippe était déjà Grand-Maître du corps écossais, le plus considérable de l'époque, quand, en 1772, il joignit à cette Grande-Maîtrise celle du Grand Orient. Ses conjurés lui amenèrent alors la Mère-Loge anglaise de France. Deux ans après, le Grand-Orient s'affilia régulièrement les Loges d'adoption et les fit ainsi passer sous la même direction. L'année suivante, le Grand Chapitre général de France se joignait aussi au Grand-Orient. Enfin, en 1781, un traité solennel intervint entre le Grand-Orient et la Mère-Loge du rite écossais.

La concentration ainsi faite, on se prépara à l'action. A l'issue du convent de Wilhelmsbad, Knigge avait fondé à Francfort le groupe des Eclectiques. Ce groupe n'avait encore que quatre années d'existence, lors qu'il fut trouvé assez

¹ M. Gustave Bord a pu retrouver 154 loges parisiennes, 322 loges provinciales et 21 loges de régiment. On sait que la Révolution ne fut possible que grâce à la soudaine dissolution de l'armée royale : or, à lire attentivement la composition des 21 Loges de régiment, on se persuade facilement que rien n'était - en 1771 - plus probable que cette dissolution. La Maçonnerie était installée dans l'armée dès l'origine par les régiments irlandais ; elle envahit les troupes nationales ; elle y jeta forcément l'indiscipline.

² M. Stéphane Pol a publié, en 1900, un manuscrit inédit de Elizabeth Duplay, veuve du conventionnel Le Bas. Aux notes éparses, on lit : « Robespierre eut une impression affreuse du vote (pour la mort de Louis XVI) du duc d'Orléans : « Quoi ! dit-il, lorsqu'il pouvait se récuser si aisément. »

La citoyenne Le Bas ajoute : « Cet homme profondément immoral et si désireux de devenir roi, avait répandu la plus grande partie de sa fortune pour parvenir à son but : les Mirabeau, les Danton, les Camille Desmoulins, les Collot-d'Herbois, les Billaud-Varennes et tant d'autres aussi méprisables que lui avaient eu part à ses prodigalités corruptrices ».

A la mort de Louis XVI, voyant qu'il avait été joué, il envoya à la Franc-maçonnerie sa démission dans une lettre pleine d'amertume.

³ *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 74 à 81.

Puisque Varennes se présente ici sous notre plume, rappelons que lorsque les armées allemandes étaient en marche sur Paris, le roi de Prusse fit arrêter ses troupes à Varennes et là, ayant à ses côtés Bismarck et Moltke, les deux génies de la victoire, il réunit autour de lui les principaux officiers et leur adressa ces paroles : « Vous savez où nous sommes et quel attentat s'y est accompli, il y a quatre-vingts ans. C'est d'ici que sont partis tous les malheurs qui sont tombés sur la France. Quand une nation traite ainsi son roi, la main de Dieu s'appesantit sur elle. » A quelque temps de là, le roi Guillaume, proclamé empereur allemand, pour fruit de la victoire, rappela lui-même l'incident au cardinal de Bonnechose et le commenta de manière à en faire une leçon pour la France. (*Vie du cardinal de Bonnechose*, par Mgr Besson, t. II, p. 146.)

nombreux et assez répandu au dehors pour en convoquer une assemblée générale à la Grande Loge Eclectique. Là, fut résolu l'assassinat de Louis XVI et du roi de Suède¹. Le fait est aujourd'hui incontestable : les témoignages abondent. D'abord celui de Mirabeau qui, à l'ouverture des Etats-Généraux, dit en montrant le roi : « Voilà la victime » ; puis celui du comte de Haugwitz, ministre de Prusse, au congrès de Vérone, où il accompagna son souverain, en 1822. Il y lut un mémoire qu'il aurait pu intituler « ma confession ». Il dit que non seulement il avait été franc-maçon, mais qu'il fut chargé de la direction supérieure des réunions maçonniques en divers pays. « C'est en 1777 que je me chargeai de la direction des Loges de Prusse, de Pologne et de Russie.

« J'y ai acquis la ferme conviction que tout ce qui est arrivé en France, depuis 1788, la Révolution française, enfin, y compris l'assassinat du Roi avec toutes ses horreurs, non seulement avait été décidé dans ce temps, mais que tout avait été préparé par des réunions, des instructions, des serments et des signaux qui ne laissent aucun doute sur l'intelligence qui a tout préparé et tout conduit. » « Que ceux qui connaissent mon cœur et mon intelligence jugent de l'impression que ces découvertes produisirent sur moi².

En 1875, le 7 avril, le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, écrivit à l'un de ses amis une lettre qui fut communiquée à M. Léon Pagès et publiée par celui-ci. On y lit : « Il y eut à Francfort en 1784, une assemblée de francs-maçons, où furent convoqués deux hommes considérables de Besançon, M. de Raymond, inspecteur des postes, et M. Marie de Bouleguey, président du Parlement. Dans cette réunion, le meurtre du roi de Suède et celui de Louis XVI furent résolus. Le dernier survivant (des deux) l'a dit à M. Bourgon (Président de chambre honoraire à la Cour) qui a laissé une grande réputation de probité, de droiture et de fermeté parmi nous. Je l'ai beaucoup connu et pendant bien longtemps, car je suis à Besançon depuis quarante-deux ans et il est mort assez récemment. Il a raconté souvent le fait à moi et à d'autres. »

Mgr Besson, alors vicaire général du cardinal Mathieu et depuis évêque de Nîmes, compléta cette révélation en ces termes : « Je puis confirmer la lettre du cardinal par des détails qui ne sont pas sans intérêt et qui m'ont été racontés souvent à Besançon, non seulement par M. le président Bourgon, mais par M. Weiss, bibliothécaire de la ville, membre de l'Institut et le principal auteur de la *Biographie universelle*, publiée sous le nom de Michaud.

M. Bourgon et M. Weiss étaient des hommes de bien dans toute la force du mot... M. de Raymond vécut jusqu'en 1839. Ce fut lui qui leur révéla le secret des loges sur la condamnation de Louis XVI, à un âge où l'on ne doit plus au monde que la vérité. M. Weiss et M. le président Bourgon citaient encore sur ce sujet les aveux du baron Jean Debry, préfet du Doubs. Franc-maçon, conventionnel et régicide, ce personnage, que les événements avaient éclairé, joua, à Besançon un rôle honorable, dans les douze années qu'il y passa de 1801 à 1814. »

Mais voici qui achèvera de convaincre. Dans les premiers jours de mars 1898, le R. P. Abel, Jésuite de grande renommée en Autriche, dans l'une de ses conférences pour hommes données à Vienne à l'occasion du Carême, dit : « En 1784, il y eut à Francfort une réunion extraordinaire de la grande Loge Eclectique. Un des membres mit aux voix la condamnation à mort de Louis XVI, roi de France, et de Gustave, roi de Suède. Cet homme s'appelait Abel. C'était mon grand-père. » Un journal juif, *La nouvelle Presse libre*, ayant reproché à l'orateur d'avoir ainsi déconsidéré sa famille, le P. Abel dit à la conférence suivante : « Mon père, en mourant, m'a marqué, comme sa dernière volonté, que je m'appliquerais à réparer le mal que lui et nos parents avaient fait. Si je n'avais pas eu à exécuter cette prescription du testament de mon père, daté du 31 juillet 1870, je ne parlerais point comme je le fais³. »

M. Gustave Bord croit que la mort du roi ne fut décidée qu'après Varennes. Il ignore sans doute cette déclaration du P. Abel qui a été publiée dans les journaux autrichiens au moment où elle a été faite, c'est-à-dire à la date ci-dessus marquée.

La mort du roi décidée, il fallait trouver les moyens de l'accomplir et, pour cela, trouver une assemblée composée d'hommes capables de commettre ce forfait.

MM. Augustin Cochin et Charles Charpentier, dans une étude publiée le 1^{er} et le 16 novembre 1904 dans la Revue *l'Action française*, ont montré comment la campagne électorale de 1789 a été conduite en Bourgogne. De cette étude et de plusieurs autres semblables, ils sont arrivés à cette conclusion, vérifiée par toutes leurs recherches, que dans l'état de dissolution où étaient tombés tous les anciens corps indépendants, provinces, ordres ou corporations, il a été facile à un parti organisé de s'emparer de l'opinion et de la diriger sans rien devoir ni au nombre de ses affiliés, ni au talent de ses chefs. Cette organisation ils la montrent existante et agissante par des documents d'archives⁴.

¹ C'est au grand théâtre de Stockholm que Gustave III fut assassiné par quatre seigneurs de sa cour. Les meurtriers répandirent le bruit que le roi avait été frappé par un révolutionnaire français. Mais bientôt ils furent découverts. Gustave n'avait été que blessé, mais le quatorzième jour il mourut empoisonné, déclara le médecin Dalberg. Le meurtre de Gustave et l'arrivée au pouvoir de son frère étaient préparés de longue date par les loges, ainsi qu'en témoignent les papiers du duc de Sudermanie, ainsi que les procès-verbaux qu'il faisait dresser et qu'il paraphait à la suite des séances de magnétisme maçonnique auxquelles il avait assisté en 1783. La maçonnerie avait mis neuf ans à trouver cinq truands en Suède pour assassiner Gustave.

² L'écrit de cet homme d'Etat a été publié pour la première fois à Berlin en 1840, dans l'ouvrage intitulé : *Dorrev's Denkschriften und Briefen zur charakterislikder wet und litteratur*. (T. IV, p. 211 et 221.)

La citation ci-dessus est tirée de « *Histoire et documents sur la Franc-maçonnerie*, par le Dr Eckert. »

³ Le P. Abel est fils du fameux ministre de Bavière dont la carrière mérite d'être rappelée en deux mots.

D'abord libéral, agent du parti prusso-maçonnique, en Bavière, et par conséquent fidèle à la tradition de son père, le franc-maçon de 1784, le ministre Abel se convertit à la suite de la mort de sa femme, et devint ce que les Prussiens appellent un clérical, un ultramontain, car c'est de Prusse que sont sortis ces deux mots, immédiatement adoptés par nos loges.

Abel fut renversé en 1847 par... la danseuse Lola Montès. Le roi voulait la créer comtesse, et il fallait pour cela un acte d'indigénat, que le ministre refusa de signer. Il fut congédié et remplacé par Maurer, le premier protestant qui fut ministre en Bavière. Son premier acte fut la signature de l'acte demandé.

⁴ En 1888, M. Auguste Canon publia à Lyon (Librairie Vitte) cette brochure *La Vérité sur l'Ancien régime et la Révolution*. Nous y trouvons ce passage qui entre dans l'ordre d'idées développé par MM. Charpentier et Cochin :

« Il se trouve dans certains cahiers (des doléances du Tiers-Etat en 1789), écrit M. Canon, des propositions où perce l'esprit révolu-

En les étudiant de près, en relevant les noms et les dates, ils arrivent à « filer » les maçons, à trouver leurs traces dans une série de démarches qui, prises à part, n'ont rien de frappant, mais qui, vues d'ensemble, révèlent un système ingénieux et une entente mystérieuse. Quand on compare les résultats de ce travail dans deux provinces différentes et éloignées, l'impression devient saisissante.

André Chénier qui avait été adepte enthousiaste des idées qui ont produit la Révolution, qui l'a conduit lui-même à l'échafaud, avait bien vu, lorsqu'il disait : « Ces Sociétés, se tenant toutes par la main, forment une espèce de chaîne électrique autour de la France. Au même instant, dans tous les coins de l'empire, elles s'agitent ensemble, poussent les mêmes cris, impriment les mêmes mouvements. »

A mesure qu'approche l'ouverture des Etats Généraux, les sociétés secrètes redoublent d'activité pour discréditer la famille royale et ébranler le gouvernement. Grâce aux adeptes répandus partout, les mots d'ordre se transmettent, les légendes circulent, l'agitation se propage, les troubles éclatent : le tout se fait sans qu'aucune organisation paraisse. C'est un mouvement, c'est une révolution qui paraît spontanée. Cependant des adeptes placés à la cour endorment la méfiance royale, les uns sachant ce qu'ils font, les autres ne se rendant point compte, telle la princesse de Lamballe auprès de la Reine.

Puis vint « l'affaire » du collier. Nous savons aujourd'hui ce que c'est qu'une « affaire », par qui elle est montée et ce qu'elle produit, Dreyfus nous l'a appris. Il y en eut alors plusieurs : l'affaire des Jésuites, l'affaire Calas, l'affaire La Chalotais et par-dessus toutes, celle du collier de la Reine, montée par le juif Cagliostro. Philosophes et francs-maçons, après les avoir lancées, publièrent des brochures pour exciter les jalousies de classes et éveiller les passions religieuses. En même temps Turgot et Necker étaient imposés au Roi, les Assemblées provinciales et le Parlement obéissaient à des comités occultes.

Le mouvement préparatoire à la Révolution, s'étendait plus loin.

« D'insaisissables délateurs, dit Louis Blanc, faisaient circuler d'un lieu à un autre, comme par un fil électrique, les secrets dérobés aux cours, aux collèges, aux chancelleries, aux tribunaux, aux consistoires. On voyait séjourner dans les villes certains voyageurs inconnus, dont la présence, le but, la fortune, étaient autant de problèmes. » Il montre Cagliostro remplissant le rôle de commis-voyageur de la Franc-maçonnerie en France et en Italie, en Pologne et en Russie.

En 1787, un nouveau changement se produisit dans la maçonnerie française, un nouveau grade fut introduit dans les loges. Les F. : de Paris se hâtèrent de le communiquer aux F. : de province. « J'ai sous, les yeux, dit Barruel, le Mémoire d'un F. : qui reçut le code de ce nouveau grade dans une loge à plus de quatre-vingts lieues de Paris.

Les résolutions prises au Grand-Orient portaient pour toutes les provinces à l'adresse des Vénérables de chaque loge. Les instructions étaient accompagnées d'une lettre conçue en ces termes

« Aussitôt que vous aurez reçu le paquet ci-joint, vous en accuserez la réception. Vous y joindrez le serment d'exécuter fidèlement et ponctuellement tous les ordres qui vous arriveront sous la même forme, sans vous mettre en peine de savoir de quelle main ils partent ni comment ils vous arrivent. Si vous refusez ce serment ou si vous y manquez, vous serez regardé comme ayant violé celui que vous avez fait à votre entrée dans l'ordre des F. :. Souvenez-vous de l'Aqua Tophana ; souvenez-vous des poignards qui attendent les traîtres » (Barruel. II, p. 476).

Le club régulateur pouvait compter au moins sur cinq cent mille francs-maçons, pleins d'ardeur pour la Révolution, répandus dans toutes les parties de la France, tous prêts à se lever au premier signal d'insurrection et capables d'entraîner avec eux, par la violence d'une première impulsion, la plus grande partie du peuple.

On vit alors ce que nous voyons se reproduire aujourd'hui : la Franc-maçonnerie avait besoin pour l'exécution de ses desseins d'un nombre prodigieux de bras ; et c'est pourquoi elle qui n'admettait jusque là dans son foyer que des hommes ayant une certaine situation, y appela alors la lie du peuple. Jusque dans les villages, les paysans y vinrent entendre parler d'égalité et de liberté et s'échauffer la tête sur les droits de l'homme. Pour ces gens-là, les mots liberté et égalité n'avaient pas besoin pour être compris des initiations des arrières-loges, et il était facile aux meneurs de leur imprimer par ces seuls mots tous les mouvements révolutionnaires qu'on voulait produire.

Dans le même temps, le duc d'Orléans appela aux loges et fit entrer dans la secte les Gardes-Françaises.

tionnaire. M. Taine donne l'explication de ce fait. Des avocats, des procureurs, des notaires de petites villes avaient écrit de leur chef des doléances et présenté ses cahiers au chef-lieu du bailliage, sans avoir même assemblé la communauté pour lui en donner lecture ». (Voir Taine, *l'Ancien Régime*, p. 5109.) (*La Vérité sur l'Ancien Régime*, Canon, p. 68.)

M. L. Ricaud dans un livre considérable : *La Bigorre et les Hautes-Pyrénées pendant la Révolution*. (Paris, librairie Honoré Champion, et Tarbes, librairie Croharé, 1894), fait la même observation pour la région pyrénéenne. Examinant les 260 cahiers de doléances du Tiers-Etat qui sont conservés dans les Archives du département des Hautes-Pyrénées, M. Ricaud a recherché comment chaque commune avait rédigé le sien, et il trouve que ces cahiers n'ont nullement été rédigés par les communes.

Voici d'abord, dit-il, les cahiers d'Argelès-Bagnères et de Bonnemazon. Au premier instant, on remarque que ni l'un ni l'autre n'a été composé dans le village dont il exprime les doléances. L'un et l'autre, en effet, sont conçus dans les mêmes termes et écrits presque entièrement de la même main. Cela indique une commune origine ; car il est impossible que ces deux villages, séparés par une distance assez considérable et sans rapports de voisinage, aient eu les mêmes idées, en même temps que deux écrivains, pour les exprimer dans les mêmes termes et avec la même écriture. De plus, l'auteur des deux pièces avait laissé des blancs pour qu'on y insérât le nom du village, celui des députés qui serait nommés, ainsi que la date du jour où la communauté se réunirait pour signer son cahier et choisir son mandataire... (*La Bigorre*, p. 12, 13).

Dans les Hautes-Pyrénées, huit ou dix villages voisins déposèrent parfois le même cahier écrit sur le même cahier avec la même écriture, tandis que pour d'autres groupes de localités, les paysans se bornaient à recopier des formules des formules générales qu'on leur avait données (*La Bigorre*, p.15 à 21).

Il en fut de même d'ailleurs, à quarante lieues de la Bigorre, dans l'Armagnac, où un rapport du 29 mai 1789, émané du Marquis de Fodoas, qui gouvernait cette contrée, nous apprend que « ...Sur un seul brouillon, les avocats, procureurs et notaires des petites villes, faisaient, pour toutes les communes des copies pareilles, qu'ils vendaient bien cher aux conseils de chaque paroisse de campagne ». (cité par M. Ricaud, *La Bigorre*, p. 21)

Rien ne se fait sans argent, et les révolutions moins que tout le reste.

Le comité directeur, présidé par Sieyès, et qui comprenait entre autres Condorcet, Barnave, Mirabeau, Pétion, Robespierre, Grégoire, ne manquait point de recueillir et d'amasser des fonds pour la grande entreprise.

Bouflat, dans un livre publié en 1797, dit : « Ce fut par les francs-maçons que s'établirent une correspondance générale et les levées des deniers nécessaires au parti (de la Révolution). Ces levées sous le nom de rétributions franc-maçonniques se firent dans tous les pays de l'Europe et servirent, sans que tous les Frères y préviennent, à alimenter la Révolution de France. Avec ces fonds, le parti entretenait d'un bout du royaume à l'autre des émissaires et, à Paris, des résidents ; il jetait des candidats dans les corporations d'arts et métiers, il soudoyait des agents, des espions, lâchait des prédicants et des assassins. C'était à Nîmes qu'était le trésor, c'était là qu'aboutissaient tous les canaux qui, répondant aux divers repaires des calvinistes, amenaient et distribuaient les contributions, et d'un coup de levier, mettaient toutes leurs machines en mouvement. Cet argent servit à soudoyer des émissaires dans toute la France pour diriger les assemblées bailliagères. Il servit à mettre le peuple sous les armes ». (*Les Véritables auteurs de la Révolution de France*, p. 451-456).

Mirabeau, dans son livre *La Monarchie prussienne* (Tome VI, p. 67), publié avant les événements dont il fut lui-même l'un des grands acteurs, en parle ainsi : « La maçonnerie en général, et surtout la branche des Templiers, produisait annuellement des sommes IMMENSES par les frais des réceptions et les contributions de tout genre : une partie était employée en dépenses d'ordre, mais une autre TRÈS CONSIDÉRABLE coulait dans une caisse générale dont personne, excepté les premiers d'entre les frères, ne savait l'emploi. »

Même renseignement nous est donné par les papiers secrets trouvés chez le cardinal de Bernis. Deschamps cite l'un de ces documents ; appartenant au club de propagande annexé au comité directeur des Philalèthes qui avait pour mission non seulement de coopérer à la Révolution de France, mais de travailler à l'introduire chez les autres peuples de l'Europe. On y voit que, le 23 mars 1790, il y avait en caisse 1.500.000 francs, dont le duc d'Orléans avait fourni 400.000 francs ; le surplus avait été donné par d'autres membres à leur réception. D'autres clubs ou loges avaient d'autres ressources. La caisse générale de la Franc-maçonnerie comptait en 1790, vingt millions de livres, argent comptant ; suivant les comptes rendus il devait s'y trouver dix millions de plus avant la fin de 1791. Lorsque Cagliostro fut arrêté à Rome par la police pontificale en septembre 1789, il avoua que la maçonnerie avait une grande quantité d'argent dispersé dans les banques d'Amsterdam, Rotterdam, Londres, Genève, Venise, que lui, Cagliostro avait reçu six cents louis comptants, la veille de son départ pour Francfort (Deschamps, II, p. 126).

Tout étant ainsi préparé, le jour de l'insurrection est fixé au 14 juillet 1789. Les francs-maçons, revenus de nos jours au pouvoir, savent bien pourquoi ils ont choisi le 14 juillet de préférence à d'autres dates pour la fête nationale. « La troisième République a choisi cet anniversaire, dit M. Gustave Bord, parce qu'elle n'est que la figuration politique de la Franc-maçonnerie, et que la prise de la Bastille, en dépit de toutes les légendes romanesques, ne fut elle-même que le résultat d'une vaste conspiration maçonnique¹ »

¹ Les détails, d'une précision absolue, que donne M. Bord, ne laissent place à aucun doute, ne prêtent à aucune équivoque. Ce fut d'abord l'armée qui fut embauchée pour le complot par l'intermédiaire des Loges militaires. On s'adressa à la Loge des Trois Frères Unis, qui eut successivement pour vénérables Minette de Saint-Martin, exempt des gardes du corps ; Schmidt, commis de la marine ; Chauvet, commis de la guerre ; Desbarodière, capitaine de cavalerie. Dans une autre Loge de l'époque, également militaire, Le Patriotisme, on trouve Vauchelles, principal commis d'artillerie, et Mathieu de l'Épidor, secrétaire général des gardes du corps. Les Gardes françaises, dont la défection assurera le succès de la journée, ont leur Loge : Les Amis de la Gloire ; les sous-officiers ont même leur Loge spéciale, dont le vénérable est Beysac, sergent c'est l'Union des Bons Français, à l'O. : de Paris. La Maçonnerie s'était, d'ailleurs, infiltrée dans toutes les branches de l'administration, non moins que dans l'armée. Elle tenait les Postes par le surintendant d'Ogny, du chapitre des Amis Réunis ; les Messageries, par Chignard ; les Finances du Roi, par Savalète de Lange. Latouche, Chaumont, Pelletier de Lépine, Gillet de la Croix, représentaient le duc d'Orléans et ses partisans ; Perronnet apportait le contingent des ponts et chaussées ; Boncault, les eaux et forêts ; Méry d'Arcy, la Compagnie des Indes ; Lande recrutait les savants ; Roettiers de Montaleau, ami de Cagliostro et mêlé de très près à l'affaire purement maçonnique du Collier, avait lui les employés des Monnaies. Les chirurgiens, les médecins, les avocats, les concierges des bâtiments royaux, étaient en dernière majeure partie affiliés aux Loges. Le gouvernement de la Ville était peuplé de Maçons. La « Veuve » y était représentée par le lieutenant de police Thiroux de Crosne, par Ethis de Corny, procureur du roi, par Veytard, greffier en chef. Le prévôt des marchands, Flesselles, était Maçon également, mais un Maçon tiède et timoré, qui montrait peu d'enthousiasme pour le complot. Pour se garantir d'une défection inopportune ou même d'une trahison possible, on prit le parti de le massacrer... Dans le comité insurrectionnel, nous voyons encore le marquis de la Salle, de la Loge Les Deux Sœurs ; Deleutre, du Contrat Social ; Quatremaire, de la Loge Heradom ; Jamin, de la Constante Vérité ; Osselin, du Parfait contentement. Le 13 juillet, à onze heures du matin, les conjures se réunissent dans l'église du Petit-Saint-Antoine. Ordre du jour : renvoi des troupes ; organisation de la milice bourgeoise. La séance est présidée par Dufour, avocat officier du Grand-Orient, et par Villeneuve, député de la Loge la Modération. Le lendemain, au moment où tout est déjà prêt pour l'attaque, le comité insurrectionnel envoie quatre députations au gouverneur pour l'engager à ouvrir ses portes et à se rendre. La première députation est composée d'Ethis de Corny, Maçon ; de Bellon, aide-major, Maçon ; de Billeford, sergent d'artillerie, Maçon. Dans la troisième députation, on trouve l'abbé Fauchet, et Chignard, Maçon ; dans la quatrième, Poupard de Beaubourg, Maçon ; de Milly, Maçon ; Jamiri, Maçon. Ce sont encore des Maçons qui commandent l'attaque contre la Bastille, et parmi eux, Moreton de Chabrilan, de la Loge La Candeur. La forteresse une fois prise, le Comité qui informe l'Assemblée nationale de cet exploit populaire, est composé, entre autres, de Garran de Coulou, Maçon, de la Feutrière, Maçon ; de Morillon, Maçon. Dans la députation qui reçoit la délégation de l'Assemblée nationale, il y a Deleutre, Maçon. Le membre de l'assemblée nationale qui sera chargé d'entrer en pourparlers avec le Comité insurrectionnel s'appelle Herwyn, et il est Maçon, lui aussi, comme par hasard. Enfin, lorsque la Commune occupe officiellement la Bastille, c'est le chevalier de Laizer qui l'installe ; il est officier du G. : O. : , vénérable de l'Avenir des Amis de la Gloire, et député de l'Union militaire, de Valognes.

La Bastille tombe¹. Les courriers qui en portent la nouvelle aux provinces reviennent en disant que partout ils ont vu les villages et les villes en insurrection. Les barrières dans Paris sont brûlées, en province les châteaux sont incendiés. Le redoutable jeu des lanternes a commencé ; des têtes ont été portées sur des piques ; le monarque a été assiégé dans son palais, ses gardes ont été immolés ; il est lui-même emmené captif dans sa capitale.

Alors commence le règne de la Terreur organisée afin de laisser à la secte toute liberté pour exécuter ses sinistres projets.

Il fut inauguré vers la fin du mois de juillet 1789, sur les différents points de la France, dit M. Frantz Funck-Brentano (*La Réforme sociale*, n° du 1^{er} novembre 1904, p. 670-672), de l'Est à l'Ouest, et du Nord au Midi, se répandit subitement une terreur étrange, terreur folle. Les habitants des champs se réfugiaient dans les villes dont les portes étaient ensuite fermées en grande hâte. Les hommes se réunissaient en armes sur les boulevards ; c'étaient, criait-on, les brigands. Dans certaines localités, un messenger arrivait, les yeux fous, couvert de poussière, sur un cheval blanc d'écume. Les brigands étaient là-bas sur la colline, embusqués dans le bois. Dans deux heures, ils seraient dans la ville. (M. Frantz Funck-Brentano décrit ici ce qui se passa particulièrement en Auvergne, dans le Dauphiné, en Guyenne, etc.) Le souvenir de cette alarme demeura très vif parmi les générations qui la connurent. « La grande peur » fut la dénomination qu'on lui donna dans le centre de la France. Dans le Midi, on dit « la grande pourasse », la « grande paou », « l'annada de la paou ». Ailleurs ce fut « la journée des brigands » ou « le jeudi fou », « le vendredi fou », selon le jour où la panique éclata. En Vendée, le souvenir de l'événement est resté sous ce nom « les brouilles de la Madeleine ». La peur y éclata en effet à la fête de la Madeleine le 22 juillet. »

Le décret que l'Assemblée nationale publia le 10 août 1789, constate dans son préambule la généralité et la simultanéité de la panique. « Les alarmes ont été semées dans les différentes provinces, dit l'Assemblée, à la même époque et presque le même jour. »

Les documents réunis par M. Frantz Funck-Brentano font voir que la « grande peur » a éclaté dans les provinces suivantes : Ile de France, Normandie, Maine, Bretagne (de langue française), Anjou, Touraine, Orléanais, Nivernais, Bourbonnais, Poitou, Saintonge, Angoumois, Périgord, Limousin, Agenais, Guyenne et Gascogne, Languedoc, Provence, Dauphiné, Forez, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Champagne, Lorraine, Alsace. » Il ajoute ne connaître aucun document signalant la peur dans la Bretagne bretonnante, la Picardie, l'Artois et la Flandre. Je me souviens pourtant en avoir entendu parler par ma mère.

Cette terreur panique fit que les citoyens s'armèrent. La garde nationale se forma. En moins de quinze jours, trois milliers d'hommes furent enrégimentés et parés des couleurs nationales. La peur des brigands engendra des brigands véritables qui se pourvurent en ce moment des armes nécessaires. « La pensée populaire, dit M. Frantz Funck-Brentano, n'a peut être pas tort en considérant cet événement comme le plus important de toute la Révolution. Du jour au lendemain, les Français virent tomber tout ce qui avait fait leur existence séculaire. Devant ce néant subit, ce fut la « grande peur » dans les âmes simples, le grand accès de fièvre précurseur de la crise terrible qui va secouer la nation tout entière et jusqu'au plus profond de ses entrailles² ».

Qui était assez puissant pour soulever en même temps la même peur, à travers une immense étendue de territoire par les mêmes procédés, par les mêmes mensonges ? Comment expliquer un tel mouvement si ce n'est par l'action concertée d'une secte répandue sur tous les points du royaume, afin de rendre possibles les crimes qu'elle méditait ?

Pour les accomplir, il fallait le concert des têtes et des bras. Pour diriger les uns et les autres, Mirabeau appelle ses F. : conjurés dans l'église des religieux connus sous le nom de Jacobins ; et bientôt l'Europe entière ne connaît les chefs

¹ Preuve que la Révolution française a été organisée par une association cosmopolite : Auguste Vaquerie a écrit dans le *Rappel* du 27 messidor an 102, autrement dit, 15 juillet 1794, un article qui se terminait par ces mots :

« Maître de la Bastille, le peuple la démolit, et il sembla qu'un poids était enlevé de dessus la poitrine du monde.

« Ce ne fut pas seulement la France qui respira. A Londres, il y eut un banquet où Sheridan but « à la destruction de la Bastille, à la Révolution. »

« La prise de la Bastille fut donnée comme sujet de concours dans les Universités anglaises.

« L'Italie l'acclama par la bouche d'Alfiéri.

« A Saint-Pétersbourg, on s'embrassait dans les rues en pleurant de joie.

« C'est qu'en effet tous les peuples étaient intéressés à la délivrance du peuple fraternel qui ne travaille pas pour lui seul et qui, lorsqu'il fait une déclaration des droits, déclare, non les droits du Français, mais les droits de l'homme »

M. de Ségur qui était alors à Saint-Pétersbourg a écrit dans ses *Mémoires* : « Quoique la Révolution ne fût assurément menaçante pour personne à Saint-Pétersbourg, je ne saurais exprimer l'enthousiasme qu'excitèrent parmi les négociants, les bourgeois et les jeunes gens d'une classe plus élevée, la chute de cette prison d'Etat et le premier triomphe d'une liberté orageuse. Français, Russes, Anglais, Danois, Allemands, Hollandais se félicitèrent comme si on les eût débarrassés d'une chaîne qui pesait sur eux. Chacun sentait qu'une nouvelle aurore se levait ».

² En 1797 fut publié à Neufchâtel un livre intitulé ; « *Les Véritables auteurs de la Révolution, de France en 1789* », par Sourdat. A la page 453, il est dit : « Ce fut par les francs-maçons que se répandit au mois de juillet 1789, le même jour, à la même heure, dans tout le royaume, l'alarme des prétendus brigands ; ce fut par les francs-maçons que s'établirent une correspondance générale et les levées des deniers nécessaires au parti.

La revue *La Révolution française*, juin 1904, page 556, a publié sur la grande peur les témoignages d'hommes qui ont pour la Révolution un véritable culte :

M. Marcel Bruneau, Inspecteur d'Académie, (*Les Débuts de la Révolution*, Cher et Indre, 1902) : « La grande peur devint par ses conséquences un des plus grands événements de la Révolution ». M. Georges Bussière, (*Evénements historiques de la Révolution en Périgord*, t. III. *La Révolution bourgeoise, La Révolution spontanée*, p. 73, 74)

« La grande peur peut être envisagée comme un des événements les plus considérables de la Révolution ». M. Aulard : « Cette grande peur de juillet et août 1789 qui est peut-être l'événement le plus important de la Révolution française ».

« Beaucoup d'historiens, ont vu là la preuve d'une organisation savante et complète du parti révolutionnaire, dont les agents, sur tous les points du territoire, auraient obéi à un mot d'ordre ». (M. Pierre de Vitt. *La peur en 1789. La journée des brigands en Limousin*, p. 7)

et les acteurs de la Révolution que sous le nom de Jacobins. Il désigne à lui seul tout ce que comprend de plus violent la conjuration contre Dieu et contre son Christ, contre les rois et contre la société.

Nous n'avons point à en faire ici le récit ni même le tableau, le but de ces chapitres étant uniquement de répondre au vœu ainsi formulé par Louis Blanc dans son *Histoire de la Révolution*. « Il importe d'introduire le lecteur dans la mine que creusèrent alors, sous les trônes, et sous les autels, les révolutionnaires, instruments profonds et agissants des Encyclopédistes. »

Dans cet antre nous trouvons tous les personnages qui ont eu la part la plus active au bouleversement politique, social et religieux de la fin du XVIII^e siècle : Philippe-Egalité, Mirabeau, Dumouriez, La Fayette, Custine, les frères Lameth, Dubois-Crancé, Røederer, Lepelletier de Saint-Fargeau appartiennent à la loge de la Candeur ; Babeuf, Hébert, Lebon, Marat, Saint-Just, à celle des Amis réunis ; Bailly, Barrère, Guillotin, Danton, Garat, Lacépède, Brissot, Camille Desmoulin, Pétion, Marat, Hébert, Collot-d'Herbois, dom Gesle sont sortis de la loge des Neuf sœurs à laquelle avaient appartenu Voltaire, d'Alembert, Diderot et Helvétius. Sieyès faisait partie de celle des Vingt-deux, Robespierre était rose-croix du Chapitre d'Arras.

C'est Mirabeau qui, le 6 mai 1789, montre Louis XVI en disant : « Voilà la victime ! »

C'est Sieyès qui, le 16 juin, proclame qu'il ne peut exister aucun veto contre l'assemblée qui va régénérer la France.

C'est Guillotin qui, le 21 juin 1789, entraîne les députés dans la salle du Jeu de Paume, et c'est cet autre maçon Bailly qui improvise le serment de la révolte. C'est Camille Desmoulin qui, le 14 juillet, dans le jardin du Palais-Royal, jette à la foule le cri : « Aux armes ! » signal du premier meurtre et du pillage.

C'est La Fayette qui, le 21 juin 1791, expédie à Varennes cet autre maçon Pétion pour saisir le roi fugitif et qui se fait lui-même geôlier des Tuileries.

Le même Pétion, maire de Paris, livre, le 20 juin 1792, la famille royale aux outrages des hordes avinées des faubourgs.

C'est Røederer qui, le 10 août, après un nouvel assaut aux Tuileries, livre la famille royale à la Convention.

C'est Danton qui organise les massacres de septembre, tandis que Marat fait creuser un puits, rue de la Tombe-Issoire, pour enfouir dans les catacombes de Paris les cadavres des égorgés.

C'est Garat, franc-maçon comme tous les autres, qui, la veille du 21 janvier, vient signifier au roi martyr son arrêt de mort sans sursis.

Et après le régicide, c'est Robespierre qui devient grand-maître de l'échafaud.

Le projet de la Franc-maçonnerie ne se bornait point à jacobiniser la France, mais l'univers entier : aussi avons-nous vu l'Illuminisme porté simultanément dans tous les pays.

La loge établie rue Coq-Héron, présidée par le duc de la Rochefoucauld, était devenue spécialement celle des grands maçons et s'occupait de la propagande européenne ; c'est là que se tenaient les plus grands conseils. Celui qui a le mieux connu cet établissement est M. Girtaner. Dans ses *Mémoires sur la Révolution française*, il dit : « Le club de la Propagande est très différent de celui des Jacobins, quoique tous les deux se mêlent souvent ensemble. Celui des Jacobins est le grand moteur de l'Assemblée nationale. Celui de la Propagande veut être le moteur du genre humain. Ce dernier existait déjà en 1786 ; les chefs en sont le duc de la Rochefoucauld, Condorcet et Sieyès. Le grand objet du club propagandiste est d'établir un ordre philosophique, dominant sur l'opinion du genre humain. Il y a dans cette société deux sortes de membres, les contribuables et les non-payants. Le nombre des payants est d'environ cinq mille ; tous les autres s'engagent à propager partout les principes de la société et à tendre toujours à son objet.

Leurs efforts ne furent pas stériles. « De tous les phénomènes de la Révolution, dit Barruel, le plus étonnant sans doute, et malheureusement aussi le plus incontestable, c'est la rapidité des conquêtes qui ont déjà fait la révolution d'une si grande partie de l'Europe, et qui menacent d'en faire la révolution de l'univers ; c'est la facilité avec laquelle ses armées ont arboré son drapeau tricolore et planté l'arbre de son égalité et de sa liberté désorganisatrices dans la Savoie et la Belgique, en Hollande et aux rives du Rhin, en Suisse et au delà des Alpes, du Piémont, du Milanais et jusqu'à Rome même. » Puis, après avoir accordé à la valeur des troupes françaises et à l'habileté de ses chefs la part qui leur est due dans ces conquêtes, il ajoute : « La secte et ses complots, ses légions d'émissaires secrets devancèrent partout ses armées. Les traîtres étaient dans les forteresses pour en ouvrir les portes, ils étaient jusque dans les armées de l'ennemi, dans les conseils des princes pour en faire avorter les plans. Ses clubs, ses journaux, ses apôtres avaient disposé la populace et préparé les voies. »

Barruel donne de nombreuses preuves de cette affirmation. L'histoire sincère des conquêtes de la République et de l'Empire l'a confirmée.

AGENT DE LA CIVILISATION MODERNE - HISTORIQUE.

II^e PÉRIODE : DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS

CHAPITRE XV - LA FRANC MAÇONNERIE SOUS LE PREMIER EMPIRE

Le renversement de la civilisation chrétienne projeté vers la fin du XIV^e siècle, nous l'avons vu poursuivi par une société secrète qui, de génération en génération, s'est transmis le plan indiqué par les Humanistes, développé par les Encyclopédistes, définitivement arrêté par les Illuminés et mis à exécution par les Jacobins.

Etouffée dans le sang de la Terreur et dans la boue du Directoire, la Franc-maçonnerie ne put élever le Temple de l'Humanité sur les ruines de l'Eglise de France qu'elle avait renversée.

L'Eglise se releva. La Franc-maçonnerie ne renonça point à son projet. Elle s'y remit dès les premiers jours de l'empire. Elle agrandit d'année en année le cercle de son action ; et à l'heure présente, elle se tient assurée d'aboutir

cette fois, d'autant plus sûrement qu'elle connaît ce qui l'a fait échouer au XVIII^e siècle.

Lentement et sûrement, tel est le mot d'ordre qu'elle a imposé à ses agents et à elle-même, qui a été tenu et qui va, pense t'elle, lui procurer enfin ce qu'elle poursuit depuis cinq cents ans.

Elle veut anéantir tout l'ordre de choses existant, religion, société et propriété, pour lui substituer l'état de pure nature. Elle ne le put. L'Empire fut une réaction que la Restauration accentua. Nous la verrons sous les gouvernements qui vont se succéder, travailler à traverser leurs bonnes intentions et à paralyser leurs efforts dans le bien, à les inspirer et à les seconder dans le mal ; puis enfin à s'emparer elle-même du pouvoir, et alors poursuivre ouvertement la réalisation des desseins que les encyclopédistes, les francs-maçons et les illuminés avaient conçus.

La réaction se fit d'abord dans l'ordre religieux.

Le catholicisme n'avait pu être entièrement étouffé. Sa doctrine et sa morale n'avaient cessé de vivre dans une multitude de cœurs, et son culte même d'être pratiqué au péril de la vie. Lorsque celui qui avait conçu la pensée et qui s'était donné le pouvoir de rétablir un certain ordre dans la société, voulut se mettre à l'œuvre, il comprit que, pour relever la France de ses ruines, il fallait nécessairement commencer par la restauration du culte. Portalis l'avait parfaitement montré dans le discours qu'il prononça au Corps législatif, dans la séance du 15 germinal an X. Mais quel culte ? Nul autre que le culte catholique n'eût été accepté, nul autre n'eût été viable. Tout le monde le sentait bien, et Napoléon mieux que tout autre. Or, le culte catholique ne pouvait être restauré que par le Pape : de là, la nécessité de s'entendre avec lui. Napoléon le vit, et aussitôt il entama les négociations qui devaient aboutir au Concordat de 1801. Cependant, la Franc-maçonnerie était toujours là et elle ne renonçait nullement à son projet d'anéantir le catholicisme et avec lui la civilisation chrétienne. Nous allons donc la revoir à l'œuvre, non plus avec l'impétuosité de 93, mais discrètement, lentement et, pensait-elle, plus sûrement¹.

Dès le jour même de la conclusion du Concordat - fût-ce sous l'inspiration maçonnique ? Il est difficile de le dire² - commencèrent les réserves, et bientôt les reprises de l'esprit antichrétien. Après un siècle de travail incessant, cet esprit est arrivé de nos jours à consolider presque toutes les conquêtes que la Révolution avait faites, et qu'elle avait été contrainte d'abandonner sous la pression de l'esprit catholique.

La religion catholique restaurée eût dû être comme autrefois la religion de l'Etat³. Il semble bien que la chose se présentait ainsi à l'esprit de Napoléon, lors des premières ouvertures qu'il fit à Pie VII.

Dans le projet de Concordat daté du 26 novembre 1800, les négociateurs français laissèrent passer le mot de « religion d'Etat. » Au titre IX, art. 1^{er}, il était dit : « Aux conditions ci-dessus et vu leur acceptation par le Saint-Siège, le gouvernement français déclare que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat. » Bonaparte voulait donc restaurer le culte national en tant que culte public, en tant que culte de l'Etat, tout en laissant aux individualités la liberté d'en pratiquer un autre. Et cependant le premier Consul s'en défendit bientôt ; et tous les efforts furent inutiles, ceux de Spina, ceux de Consalvi, ceux de Pie VII lui-même, pour le faire revenir au projet primitif, si naturel, si logique, qui devait s'imposer à un esprit aussi lucide que le sien.

Encore une fois, nous ne saurions dire s'il y eut, près de Napoléon, dès ce moment, une intervention de cette Contre-église que nous avons vue dépositaire de la pensée de la Renaissance, et qui, depuis quatre siècles, travaillait, avec une persévérance que rien ne décourageait, à la faire triompher. Ce que nous savons, c'est ce que l'histoire a recueilli, de la bouche du cardinal Pacca, cet échange de mots entre Volney et Bonaparte, au lendemain de la signature du Concordat : « Est-ce que c'est là ce que vous avez promis ? - Calmez-vous. La religion en France a la mort dans le ventre : vous en jugerez dans dix ans ! »

C'est à un juif du XVIII^e siècle, Guillaume Dohm, qu'il faut faire remonter la pensée initiale de l'égalité des cultes. Il en a été l'instigateur et le docteur auprès des princes du monde moderne. Il était archiviste de S. M. le roi de Prusse et secrétaire au département des affaires étrangères lorsqu'il écrivit, en 1781 son mémoire *De la réforme politique de la situation des Juifs*, adressé et dédié à tous les souverains.

Il y étale la théorie de l'Etat indifférent en religion, neutre, athée, et, ce qui est plus grave, dominateur de toutes les religions.

« Le grand et noble emploi de gouvernement, dit-il, consiste à mitiger les principes exclusifs de toutes ces différentes sociétés catholique, luthérienne, socinienne, mahométane, de façon qu'elles ne tournent point au préjudice de la grande société.

« Que le gouvernement permette à chacune de ces petites sociétés particulières d'avoir l'esprit de corps qui lui est propre, de conserver même ses préjugés quand ils ne sont pas nuisibles ; mais qu'il s'efforce d'inspirer à chacun de ses membres un sujet plus grand d'attachement pour l'Etat ; et il aura atteint le grand but qu'il lui convient d'avoir en vue, quand les qualités de gentilhomme, de paysan, de savant, d'artisan, de chrétien ou de juif seront toutes subordonnées à celle de citoyen. »

C'est bien l'idée napoléonienne : ce programme tracé vingt ans d'avance, Napoléon a voulu le réaliser.

Après de longs débats, il réussit à introduire dans le Concordat même, et surtout il déposa dans les articles organiques, dont il l'accompagna subrepticement, un germe qui ne demandait qu'à se développer pour devenir cette autre constitution civile du clergé que M. Briand a forgée dans la loi de séparation et qu'il espérait bien nous faire accepter.

¹ Voir pour l'histoire de l'Eglise de France au XIX^e siècle (1802-1900), les conférences faites aux catholiques par M. L. Bourguin. Deux volumes in-12. P. Téqui, éditeur, rue de Toumon, 29, Paris.

² Ce qui est certain, c'est que Talleyrand, Grégoire, Fouché, les constitutionnels, les vieux jansénistes rentres dans les conseils du gouvernement, les révolutionnaires de la cour de Bonaparte, les sceptiques et les impies qui assiégeaient la Malmaison, désespérant d'empêcher le consul de traiter, concertèrent leurs efforts pour fausser l'esprit et la lettre du Concordat.

³ La religion de l'Etat est la religion que l'Etat n'impose à personne, mais qu'il pratique pour son propre compte. La République a une religion, l'athéisme, et elle l'impose à ses sujets.

Le Concordat porte ceci « Le gouvernement de la République reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de la grande majorité du peuple français. » Dans ces mots, il n'y a que la reconnaissance d'un fait, d'un fait qui aurait pu ne pas être à ce moment-là et qui peut changer avec le temps ; non la reconnaissance du droit que donne à l'Eglise catholique sa divine origine, et celle de la situation unique que cette origine lui fait. Le Concordat, par cette rédaction, reconnaissait au protestantisme et au judaïsme, à raison de la fraction de citoyens qui en font profession, des droits dans l'Etat semblables à ceux du catholicisme. Ces droits semblables devinrent bientôt des droits égaux, et, actuellement, c'est aux protestants et aux juifs, qui restent cependant toujours le petit, très petit nombre, qu'est faite la situation privilégiée.

Le Pape, à la date du 12 mai 1801, écrivit au premier Consul pour lui exprimer sa douleur de cette exigence : « Nous ne vous cacherons pas, et tout au contraire nous vous en ferons l'aveu éclatant, combien nous avons éprouvé une joie vive aux premières ouvertures qui nous ont été faites pour le rétablissement de la religion catholique en France ; et l'espérance flatteuse que cette religion serait rétablie dans son antique splendeur comme dominante, m'a fait voir avec bien de la douleur l'article désagréable qui, dans le projet officiel, a été proposé comme la base de tous les autres. Nous ne pouvons nous empêcher de vous mettre sous les yeux, qu'étant constitué par Dieu pour la défense de cette religion et sa propagation,... nous ne pouvons, par un article d'une convention solennelle, en sanctionner la dégradation... Si la religion catholique est celle de la majorité des Français, pouvez-vous douter que leurs vœux ne soient remplis en lui rendant son premier lustre ? Serez-vous retenu par l'opposition du petit nombre, sur lequel la majorité l'emporte à un si haut degré ? A cause d'eux, priveriez-vous la France et l'autorité publique des grands avantages que lui procurerait l'entier rétablissement de la religion catholique ?

Rien n'y fit ; et le Pape, pour éviter un plus grand malheur, dut en passer par la volonté de Bonaparte¹.

La question était d'importance capitale. M. Emile Olivier exagère lorsqu'il exprime l'opinion que cet article du Concordat consacrait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que l'on réclame maintenant, dit-il, comme si elle n'était point faite depuis un siècle. Loin de consacrer le principe de la séparation, le Concordat sanctionne l'union sous un nouveau mode. Il est vrai que la religion catholique n'est plus la religion de l'Etat. Mais quoique moins intime, moins avantageux pour l'Eglise que l'ancien ordre de choses, celui qui a été substitué par le Concordat n'est pas d'une autre nature. Elle garde avec l'Etat des liens, et des liens obligatoires. Le Concordat a conservé les principes intacts, il n'a pas consacré la séparation, « le dogme religieux de la Révolution française. »

Mais la Révolution, qui veut la séparation, qui la veut partout, l'a préparée dès lors en France autant qu'il était en elle.

Les Etats séparés de l'Eglise et l'Eglise romaine privée de la souveraineté temporelle, telles sont les deux préoccupations les plus constantes de la Franc-maçonnerie, le double objet de ses plus continuels efforts. Il faut que l'Eglise, pour qu'on puisse en avoir raison, soit d'abord sans point d'appui sur la terre.

C'est dans ce but que l'on s'efforça d'abaisser le catholicisme en France au rang d'une religion quelconque, de diminuer son prestige et sa force, d'humilier le clergé et de le paralyser. Il rentre en France, mais il ne forme plus un Ordre dans l'Etat, il n'a plus aucun droit en tant que corps, il n'est plus qu'une collection d'individus qui bientôt ne seront distingués des autres que pour subir plus d'avaries et plus d'outrages. Il n'est même plus propriétaire. L'on sait à quel point la propriété est nécessaire à l'indépendance ; le clergé n'en aura plus. Ses biens, les plus légitimes qui fussent, ne lui seront point rendus ; il sera réduit à la condition de salarié, et l'on ne se fera point faute de lui couper les vivres pour lui rappeler sa sujétion. Il est vrai que l'article XV du Concordat dit : « Le gouvernement aura soin de laisser aux catholiques la liberté de faire, s'ils le veulent, de nouvelles fondations en faveur des églises », et de reconstituer ainsi l'ancien patrimoine de l'Eglise de France. Mais on sait par quelle savante tactique cette liberté a été restreinte de jour en jour, puis comment les fondations pieuses durent être toujours constituées en rentes sur l'Etat, afin qu'il fût plus facile de s'en emparer au jour de la séparation, et enfin comment l'indemnité concordataire fut elle-même supprimée.

Au gouvernement, déjà chargé de fournir au clergé le vivre et le couvert, le Concordat accorda encore le choix des personnes à élever aux dignités ecclésiastiques : « Le premier Consul nommera, dans les trois mois qui suivront la publication de la Constitution apostolique, les archevêques et évêques qui doivent gouverner les diocèses des nouvelles circonscriptions. - De même, le premier Consul nommera les nouveaux évêques aux sièges épiscopaux qui vaqueront par la suite. Le Siège apostolique leur donnera l'institution canonique. Les évêques nommeront aux paroisses, et ils ne choisiront que des personnes agréées par le gouvernement. »

A diverses époques, les gouvernants se firent un devoir de religion ou d'honnêteté publique de choisir les plus dignes ; mais, en d'autres moments, ils allèrent prendre, de parti-pris, des incapables et même des indignes. Napoléon en donna l'exemple. Il imposa au cardinal Caprara quinze évêques constitutionnels. Plus tard, il chercha les moyens de se passer de l'institution canonique. Il convoqua pour cela un Concile national ; mais il ne put en obtenir ce qu'il voulait. Ce n'eût plus été pour le clergé la dépendance ni même l'asservissement, c'à été le schisme.

A côté du clergé séculier, il y a dans l'Eglise le clergé régulier. Celui-ci pouvait trouver dans sa constitution même des conditions d'indépendance refusées au premier. Aussi Bonaparte se garda bien de laisser les Ordres religieux se reconstituer. Le décret du 22 juin 1804 prononça la dissolution de l'association des Pères de la Foi, et « de toutes autres congrégations ou associations formées sous prétexte de religion et non autorisées, ». En outre, il statua que « Aucune congrégation ou association d'hommes ou de femmes ne pourra se former à l'avenir sous prétexte de religion, à moins qu'elle n'ait été formellement autorisée par un décret impérial. » Bonaparte disait d'ailleurs et répétait qu'il ne voulait point de congrégations, que cela est inutile, qu'il n'y a pas à craindre qu'il rétablisse les moines (Correspondance, X, 127).

¹ Dans une communication portée au Comte de Chambord par M. de Vanssay, le Cardinal Pie ne demandait pas pour le catholicisme la qualification de « religion d'Etat », mais cette déclaration : « La religion de quatorze siècles dans le passé et de trente-cinq millions de citoyens dans le présent, est la religion du pays et de ses institutions ».

Cependant il autorisa les Lazaristes et les prêtres des Missions étrangères. « Ces religieux, dit-il, au Conseil d'Etat, me seront très utiles en Asie, en Afrique et en Amérique. Je les enverrai prendre des renseignements sur l'état du pays, ce seront des agents secrets de diplomatie ». Il autorisa aussi les Frères des écoles chrétiennes à titre de rouage de la machine universitaire. « Le Grand-Maître de l'Université visera leurs statuts intérieurs, les admettra au serment, leur procurera un habit particulier et fera surveiller leurs écoles. » (Décret du 17 mars 1808, art. 109). L'autorisation accordée aux Sœurs de charité rentre dans le même plan. « La supérieure générale résidera à Paris et sera ainsi sous la main du gouvernement. « Il imposa comme générale sa propre mère, Mme Laetitia Bonaparte. M. Hanon fit observer respectueusement que la règle ne le permettait pas. Il fut enfermé dans la prison de Fénéstrelle.

Pour en revenir au clergé séculier, Bonaparte veille à ce que son recrutement ne se fasse point facilement ; il ne faut pas que les prêtres soient en nombre. Trente-sept mille quatre cents curés sont institués au lendemain du Concordat. Bonaparte déclare n'être obligé par ce traité de rétribuer que les curés doyens, au nombre de trois mille quatre cents. Il accorde néanmoins cinq cents francs à vingt-quatre mille curés desservants. Les dix mille autres, ainsi que tous les vicaires, resteront à la charge des communes, qui généralement sont trop pauvres ou trop imposées pour pouvoir leur donner les moyens de vivre¹.

Aussi Roederer, l'un des présidents du Conseil d'Etat, dit : « Les desservants n'ont encore pu obtenir de traitement fixe dans aucune commune. Les paysans ont voulu avec ardeur leur messe et leur service du dimanche comme par le passé, mais payer est autre chose » (*Œuvres*, III, 481). Ce n'était guère encourageant pour les vocations. Elles ne suffisent point à remplir les vides que la mort multiplie parmi ces vieillards revenus de l'exil ; néanmoins, les évêques sont obligés, avant de procéder à une ordination, d'envoyer à Paris la liste de ceux auxquels ils veulent conférer les saints Ordres². Napoléon l'écoutait selon son bon plaisir. Mgr Montault, évêque d'Angers, et Mgr Simon, évêque de Grenoble, ne purent, le premier en sept ans, le second en huit, ordonner chacun que dix-huit prêtres.

Mais il y a plus. Napoléon veut surveiller et diriger l'enseignement des séminaires. « Il ne faut pas, dit-il, abandonner à l'ignorance et au fanatisme le soin de former les jeunes prêtres... On a trois ou quatre mille curés ou vicaires, enfants de l'ignorance, et dangereux par leur fanatisme et leurs passions. Il faut leur préparer des successeurs plus éclairés, en instituant, sous le nom de séminaires, des écoles spéciales qui seront sous la main de l'autorité. On placera à leur tête des professeurs instruits, dévoués au gouvernement et amis de la tolérance (Ce mot révèle l'inspiration maçonnique).

Ils ne se borneront pas à enseigner la théologie ils y joindront une sorte de philosophie et une honnête mondanité (Thibaudeau, II. 485). Le décret du 5 février condamne comme trop ultramontaine la théologie de Bailly. Nous verrons reparaitre plus tard ces idées d'enseigner dans les séminaires une certaine philosophie, d'y faire prendre une certaine mondanité et de préparer, les jeunes prêtres à être des amis de la tolérance.

Napoléon voulait avoir en même temps la main sur le culte. Dans les négociations qui précédèrent la signature du Concordat, le Pape y réclamait la reconnaissance de la liberté de la religion et de l'exercice public de son culte. Cet exercice avait été proscrit par la Révolution ; il importait qu'il fût reconnu formellement dans le Concordat que ces lois tyranniques étaient abrogées. Ce point donna lieu aux plus pénibles discussions. « A force d'indicibles fatigues, de souffrances et d'angoisses de tout genre, dit Consalvi, enfin arriva le jour où il semblait qu'on touchât au terme désiré. » Il avait fait reconnaître, dans l'article premier de la convention, la liberté et la publicité du culte catholique. Au moment où il allait signer, il s'aperçut qu'on avait glissé sous sa plume un texte tout différent de celui qui avait été convenu. Tout était à recommencer. Nouvelles discussions et négociations. Consalvi, à cette phrase « La religion catholique, apostolique, romaine, sera librement exercée en France, » voulait que l'on n'ajoutât que ces mots : « Son culte sera public ». Les commissaires français avaient ordre d'exiger cette addition : « en se conformant aux règlements de police. » Consalvi présentait un piège. Il ne se trompait point : ce piège, c'étaient les articles organiques que le gouvernement tenait en réserve et dont il n'avait jamais été fait mention au cours des négociations. Le Saint-Siège protesta solennellement contre cet acte extra-diplomatique. Les articles organiques furent maintenus ; ils furent présentés comme ne faisant qu'un seul et même tout avec le Concordat. On sait l'abus qui en a été fait au cours du XIX^e siècle. Les règlements de police ont tout envahi, et il est donné au maire du plus humble village d'en formuler à sa guise. Bientôt le culte public n'existe plus qu'à l'état de souvenir. Non seulement toute manifestation, mais tout signe extérieur de religion finira par être interdit sous le beau prétexte que l'on ne doit pas porter atteinte à la conscience de MM. les libres-penseurs.

L'Eglise ne peut pas être entièrement réduite à l'esclavage si longtemps que le Pape est libre ; aussi il n'y a rien que la Franc-maçonnerie poursuivra avec plus de persévérance que l'abolition du Pouvoir temporel des Papes, nécessaire à son indépendance.

Est-ce sous son inspiration, ou suivant les impulsions de sa propre ambition que Napoléon I^{er} tenta de faire du Pape son vassal ? Il n'était encore que le général Bonaparte, commandant l'armée d'Italie, lorsqu'après la capitulation de Mantoue, il se rendit à Bologne pour y faire, dit M. Thiers, « la loi au Pape ». De là, il écrivit à Joubert : « Je suis à traiter avec cette prêtraille, et, pour cette fois-ci, saint Pierre sauvera encore la capitale en nous cédant ses plus beaux Etats. » Le lendemain, il écrivait au Directoire : « Mon opinion est que Rome, une fois privée de Bologne, Ferrari, la Romagne, et des trente millions que nous lui ôtons, ne peut plus exister : CETTE MACHINE SE DÉTRAQUERA TOUTE SEULE. » Dans cette lettre, se trouve la première éclosion diplomatique de l'idée napoléonienne, que nous verrons poursuivie par Napoléon I^{er}, puis par Napoléon III, idée identique à l'idée maçonnique. Le 22 septembre, sur le bruit de la maladie du Pape, il prescrivait à son frère Joseph, « si le Pape venait à mourir, de mettre tout en œuvre pour empêcher qu'on en fit un autre et pour susciter une révolution. » M. Thiers donne à cette occasion la raison dernière de tout ce qui a été fait depuis un siècle contre la Papauté : « Le Directoire voyait dans le Pape le chef spirituel du parti ennemi de la Révolution, » c'est-à

¹ Le budget du culte catholique en 1802 fut de 1.258.197 fr. Celui de 1803 s'éleva à 4 millions. Le dernier budget régulier du culte catholique sous le premier empire (1813) dépassa de très peu 17 millions.

² Articles organiques, 25. Cette disposition ne fut apportée qu'en 1810.

dire de la civilisation païenne. Voilà pourquoi le Directoire et son général voulaient qu'il n'y eût plus de Pape. Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon expose ouvertement cette idée fondamentale de la maçonnerie, et comment il avait pensé d'abord la réaliser. Parlant de ses proclamations aux musulmans, il dit : « C'était du charlatisme, mais du plus haut... Voyez les conséquences : je prenais l'Europe à revers ; la vieille civilisation demeurerait cernée, et qui eût songé alors à inquiéter le cours des destinées de notre France et de la régénération du siècle ?¹ »

Anéantir la vieille civilisation, la civilisation chrétienne, régénérer le siècle à la païenne, et cela par la France, voilà le mot qui fait pénétrer au fond de l'histoire contemporaine.

Si Napoléon était dans ces pensées, se demandera-t-on, pourquoi rétablit-il le culte catholique en France ? Il l'explique dans son *Mémorial* : « Quand je relèverai les autels, avait-il dit, quand je protégerai les ministres de la religion comme ils méritent d'être traités en tout pays, le Pape fera ce que je lui demanderai ; il calmera les esprits, les réunira dans sa main et les placera dans la mienne. » Et ailleurs : « Avec le catholicisme j'arrivais plus sûrement à tous mes grands résultats... Dans l'intérieur, chez nous, le grand nombre absorbait le petit (protestants et juifs), et je me promettais de traiter celui-ci avec une telle égalité, qu'il n'y aura bientôt plus lieu de connaître la différence. (En d'autres termes, j'arriverais à faire régner l'indifférence en matière religieuse). Au dehors, le catholicisme me conservait le Pape, et avec mon influence et mes forces en Italie, je ne désespérais pas tôt ou tard, par un moyen ou par un autre, de finir par avoir à moi la direction de ce Pape, et dès lors, quelle influence, quel levier d'opinion sur le reste du monde ! » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, t. V, p. 384, 388).

Nous verrons la Haute-Vente prendre la suite de cette idée et s'efforcer de la mener à bonne fin.

Sur le trône impérial, Napoléon ne perdit pas son point de vue. Nous savons ce qu'il fit pour confondre dans l'esprit du peuple la vraie religion avec les hérésies, en mettant le tout sur le même rang, ce qu'il fit pour arriver peu à peu à supprimer tout culte extérieur, à faire du clergé un corps de fonctionnaires, et même à se passer du Pape pour l'institution canonique des évêques. Tout cela ne pouvait être durable, si l'on ne parvenait point à enlever au Pape son indépendance. Napoléon s'y employa de son mieux. Le 13 février 1806, il avait écrit, à Pie VII : « Votre Sainteté est souveraine à Rome, mais j'en suis l'empereur. » Deux ans plus tard, le général Miollis s'empare de la Ville éternelle, et, le 10 juin, Napoléon publie un décret qui réunit tous les Etats du Pape à l'empire français. Le 6 juillet, Pie VII est enlevé du Quirinal, tandis que les cardinaux sont internés à Paris ou enfermés dans les prisons de l'Etat. Prisonnier, lui aussi, le doux vieillard subit le double assaut de la violence et de la fourberie pour obtenir l'annulation du Concordat de 1801, et lui en faire signer un autre où était fait abandon quasi-complet de sa juridiction sur l'Eglise de France².

Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* (T. IV, p. 208, et t. V, de la p. 391 à 401) ; Napoléon dit qu'en détruisant ainsi le pouvoir temporel des Papes il avait « bien d'autres vues ». Parlant de la proposition qu'il avait faite d'un autre Concordat « J'avais mon but, dit-il, et il ne le connaissait pas » ; et, après que la signature en eût été arrachée à la faiblesse d'un vieillard épuisé de force et terrorisé ; « Toutes mes grandes vues, s'écrie-t-il, s'étaient accomplies sous le déguisement et le mystère. J'allais relever le Pape outre mesure, l'entourer de pompes et d'hommages, j'en aurais fait une idole, il fût demeuré près de moi, Paris fût devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux ainsi que le monde politique. »

Le concordat suivi des articles organiques et l'emprisonnement de Pie VII à Savone et à Fontainebleau sont les fruits concordants de cette même pensée. Ces actes s'enchaînent, ils sont la réalisation partielle et successive du plan unique conçu par la Révolution. La doctrine révolutionnaire proclame l'omnipotence de l'Etat ; elle ne peut admettre l'existence d'un pouvoir spirituel indépendant et supérieur, tel que l'Eglise. Comment l'abattre ? L'Etat va commencer par s'unir à l'Eglise et se servir de cette union pour l'asservir ; puis quand il la croira assez affaiblie pour ne pouvoir plus vivre par elle-même, il se séparera de nouveau d'elle ; espérant que, privée de son soutien, elle périra. Napoléon, - ces paroles et ces actes le prouvent, - a voulu, en faisant le Concordat, asservir l'Eglise à son pouvoir absolu. Quand il crut le moment venu, il épuisa toutes les ressources de la ruse et de la violence pour s'emparer du pouvoir spirituel, ne craignant même pas, pour y arriver, d'affaiblir secrètement le Pape par des breuvages de morphine.

Pour pouvoir diriger le monde religieux dans les voies qui devaient amener « la régénération du siècle » ; il n'était pas moins nécessaire de s'emparer de la direction des esprits que de réduire le Pape à l'état d'idole. Napoléon le comprenait bien. Dans ce but, il voulut supprimer la presse religieuse pour la réorganiser à sa façon : « Mon intention, écrit-il à Fouché, ministre de la police, est que les journaux ecclésiastiques cessent de paraître, et qu'ils soient réunis dans un seul journal, qui se chargera de tous les abonnés. Ce journal devant servir à l'instruction des ecclésiastiques s'appellera *Journal des Curés*. Les rédacteurs en seront nommés par le cardinal-archevêque de Paris ».

C'est dans la même pensée qu'il institua l'Université et lui donna le monopole de l'enseignement. Le F. Fontanes, futur grand-maître de l'Université, interrogé sur la note de M. Champagny qui avait conclu à la reconstitution de l'Oratoire, de l'Ordre des Bénédictins de Saint-Maur et des congrégations de la doctrine chrétienne, répondit ce que disent nos maîtres du jour : « Il faut dans l'enseignement, comme en toutes choses, l'unité de vue et de gouvernement. La France a

¹ Voir aussi : correspondance de Napoléon I^{er} publiée par ordre de Napoléon III, t. V, p. 185, 191, 241.

² Lorsque la prison de Napoléon à Sainte-Hélène devint plus étroite et plus dure, Pie VII écrivit au cardinal Consalvi, cette lettre admirablement chrétienne :

« La famille de l'empereur Napoléon nous a fait connaître, par le moyen du cardinal Fesch, que le climat de Sainte-Hélène est mortifère et que le pauvre exilé dépérit à vue d'œil. Nous avons appris une telle nouvelle avec une peine infinie, et vous la partagerez avec nous sans aucun doute parce que nous devons tous les deux nous rappeler que, après Dieu, c'est à lui principalement qu'est dû le rétablissement de la religion dans le grand royaume de la France. La pieuse et courageuse initiative de 1801 nous a fait oublier et pardonner depuis longtemps ses torts subséquents. Savone et Fontainebleau ne sont que des erreurs de l'esprit et des égarements de l'ambition humaine. Le Concordat fut un acte chrétiennement et héroïquement sauveur.

« Ce serait dans notre cœur une joie sans pareille que d'avoir contribué à diminuer les tortures de Napoléon. Il ne peut plus être un danger pour quelqu'un, nous désirerions qu'il ne fût un remords pour personne. »

besoin d'une seule Université et l'Université d'un seul chef. » « C'est cela, répliqua le dictateur, vous m'avez compris. » Et le F. : Fourcroy apporta au Corps législatif, le 6 mai 1806, un projet de loi ainsi conçu :

« Art. I. - Il sera formé, sous le nom d'Université impériale, un corps chargé EXCLUSIVEMENT de l'enseignement et de l'éducation publics dans tout l'Empire. »

Dans son ouvrage *l'Instruction publique et la Révolution*, Duruy loue Napoléon d'avoir, par l'institution de l'Université, sauvé la Révolution et l'esprit révolutionnaire. « Quelle merveilleuse conception que cette Université de France avec son grand-maître, son conseil, ses inspecteurs généraux, ses grades et sa puissante hiérarchie ! Quel trait de génie d'avoir compris qu'il n'était qu'une grande corporation laïque pour disputer les jeunes générations aux débris des vieilles corporations enseignantes et surtout à leur esprit ! Avant le 18 brumaire, on pouvait déjà prévoir le moment où la réaction aurait regagné dans le domaine de l'enseignement tout le terrain perdu depuis 1789. Grave danger et qui ne tendait à rien moins qu'à remettre en question, dans un très prochain avenir, les principes de tolérance et d'égalité dont la conquête avait été le but de tant d'efforts et qui sont demeurés l'excuse de tant d'excès... Après avoir rivé le présent à la Révolution par le Code civil et le Concordat, il lui assurait l'avenir par l'éducation. De tous les services que Napoléon a rendus, je n'en sache pas de plus mémorable que d'avoir arraché l'enseignement aux pires ennemis du nouveau régime pour le confier à un corps profondément imbu des idées modernes. »

Que telles aient été les pensées et les desseins de Napoléon, lui-même l'affirma équivalement.

Le soir de l'assassinat du duc d'Enghien, il dit à ses familiers : « On veut détruire la Révolution. Je la défendrai, CAR JE SUIS LA RÉVOLUTION, MOI, MOI¹. »

M. Philippe Gonnard vient de publier un ouvrage sur les origines de la légende napoléonienne où il étudie « l'œuvre historique de Napoléon à Sainte-Hélène. » Il y relève et prétend résoudre cette question : « Napoléon a-t-il altéré la vérité et dénaturé ses idées en se représentant lui-même comme le continuateur de la Révolution ? » Napoléon était dans la vérité en répétant à satiété, dit M. Gonnard, dans les écrits de Sainte-Hélène qu'il avait été le défenseur des idées de 1789 en France, comme le défenseur du principe des nationalités en Europe. Que disait-il qui ne fût exact quand il rappelait qu'en vendémiaire, en fructidor, en 1815, il s'était opposé à la « réaction » et qu'il avait sauvé « les grandes vérités de notre révolution. » Il disait vrai quand il proclamait : « J'ai consacré la Révolution, je l'ai infusée dans les lois ». Il disait vrai quand il se nommait lui-même « le Messie » de la Révolution. Dans les Récits de la captivité de Montholon il dit : « J'ai semé la liberté à pleines mains partout où j'ai implanté mon code civil. »

Napoléon III, interprétant fidèlement cette pensée dans son ouvrage *Les idées napoléoniennes*, a rendu à son oncle ce témoignage : « La Révolution mourante, mais non vaincue, avait légué à Napoléon ses dernières volontés. Eclaire les nations, dut-elle lui dire, affermis sur des bases solides les principaux résultats de nos efforts. Exécute en étendue ce que j'ai du faire en profondeur. Sois POUR L'EUROPE CE QUE J'AI ÉTÉ POUR LA FRANCE. Cette grande mission, Napoléon l'accomplit jusqu'au bout (*Idées napoléoniennes*, t. I, p. 28-29).

De fait, partout où Napoléon portait ses armes, il y faisait ce qui avait été fait en France. Il établissait l'égalité des cultes, bien certainement l'un des principaux résultats poursuivis et obtenus par la secte qui a fait la Révolution. « Il y a une RELIGION UNIVERSELLE, dit le Bulletin du Grand-Orient (Juillet 1856, p. 172), qui renferme toutes les religions particulières du globe ; c'est cette religion que nous professons ; c'est CETTE RELIGION UNIVERSELLE QUE LE GOUVERNEMENT PROFESSE QUAND IL PROCLAME LA LIBERTÉ DES CULTES. » Pie VII ne s'est donc point trompé lorsqu'il dit dans son Encyclique du 22 mars 1808 : « Sous cette égale protection de tous les cultes, se cache et se déguise la persécution la plus dangereuse, la plus astucieuse qu'il soit possible d'imaginer contre l'Eglise de Jésus-Christ, et malheureusement la mieux concertée pour y jeter la confusion et même la détruire, s'il était possible que la force et les ruses de l'enfer puissent prévaloir contre elle. »

Tout en établissant l'égalité des cultes partout où ses armes le portaient, Napoléon expulsait les religieux et vendait les biens ecclésiastiques ; et pour changer l'ordre social comme l'ordre religieux, il imposait le partage forcé des successions, il abolissait les corporations ouvrières, il bouleversait les provinces, il détruisait les libertés locales et renversait les dynasties nationales ; en un mot, il anéantissait l'ordre de choses ancien pour en établir un nouveau, il s'efforçait de substituer à la civilisation chrétienne une civilisation dont les dogmes révolutionnaires auraient été le fondement et le principe.

CHAPITRE XVI - SOUS LA RESTAURATION

L'empire écroulé, la France crut que ceux-là seuls qui l'avaient faite pourraient, après tant de bouleversements et tant de ruines, la relever et la faire rentrer dans ses voies. Elle tourna donc les yeux vers les fils de saint Louis².

¹ *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par Thiers, t. V, p. 14. Napoléon I^{er} était-il en rapports avec la Franc-maçonnerie ?

Dans la Révolution française, Revue d'histoire moderne et contemporaine, publiée par la Société de l'histoire de la Révolution, sous la direction de M. Aulard, M. Georges Bourgin a publié une série d'articles sous ce titre : Contribution à l'Histoire de la Franc-maçonnerie sous le premier Empire. A la page 45 du fascicule du 14 juillet 1905, il fait cette citation : « Je lui (à Napoléon) fis, dit O'Méara, (le chirurgien anglais de Napoléon à Sainte-Hélène), quelques questions sur la Franc-maçonnerie et lui demandai son opinion sur eux : « Ils ont aidé à la Révolution et dans ces derniers temps encore à diminuer la puissance du Pape et l'influence du Clergé ». Je lui témoignai le désir de savoir s'il n'avait pas encouragé les francs-maçons. Un peu, répondit-il, parce qu'ils combattaient le Pape ».

² Un écrivain non suspect, Duvergier de Hauranne, a reconnu que « les Bourbons ne trouvèrent aucun appui dans les monarchies du continent ». Les adversaires de la Restauration furent contraints d'avouer au premier moment que nul mouvement ne fut plus national. Le maréchal Ney : « Pour éviter à la patrie les maux affreux d'une guerre civile, il ne restait plus aux Français qu'à embrasser entièrement la cause de leurs anciens rois ». Le régicide Carnot : « Aucun doute raisonnable ne pouvait s'élever sur le vœu de la nation française en faveur de la dynastie des Bourbons ». La Fayette disait qu'il était heureux de voir le retour des Bourbons « devenir un signal et un gage de bonheur et de liberté publique » et il ajoutait qu'il était profondément uni à cette satisfaction nationale.

Déjà, en 1799, son cœur les appelait. La Franc-maçonnerie aurait bien voulu, si le régime monarchique s'imposait de nouveau, nous livrer à des princes étrangers. Mirabeau avait avancé la candidature du duc de Brunswick et dès 1791, Carro avait proposé au chef des Jacobins la candidature du duc d'York, fils du roi d'Angleterre. Mais la secte sentait si bien que le vœu de la nation appelait le retour des Bourbons, et qu'un jour ou l'autre ce vœu deviendrait irrésistible, qu'elle voulut prendre les devants et s'emparer du mouvement pour le dominer et le diriger. Deux maçons émérites, les généraux Malet et Oudet, fondateurs de la société des Philadelphes à Besançon, entamèrent des négociations avec Louis XVIII. Ils furent devancés par Sieyès et ceux qui, avec lui, préparaient la dictature qui fut inaugurée par le coup d'Etat du 18 brumaire.

Ce que la maçonnerie voulait, par un moyen ou un autre, c'était, tout en subissant les nécessités qui s'imposaient, sauver la Révolution, maintenir son esprit et garder le plus possible de ses conquêtes. La secte l'avait obtenu de Napoléon par le despotisme ; de Louis XVIII, elle se promettait de l'obtenir par ce qu'elle appelle « la liberté ». Ce que Malet et Oudet avaient voulu négocier avec Louis XVIII, c'était, ce qu'il subit quinze ans plus tard, l'établissement du régime constitutionnel, du mécanisme parlementaire qui permettrait de continuer la guerre à l'Eglise.

En 1799, Louis XVIII eût pu plus facilement se dégager de l'étreinte maçonnique. Il eût été plus libre de restaurer l'antique constitution nationale dépouillée de ses abus. Le rétablissement du culte catholique s'imposait, nous l'avons vu, à ce point que Napoléon ne vit rien de plus urgent que de négocier avec le Pape. Si Louis XVIII, au lieu de Napoléon, eût négocié le Concordat, il eût été autre. Il le montra bien par les démarches dont il prit l'initiative auprès du Saint-Siège après la seconde Restauration, dans le but d'améliorer celui que Napoléon lui avait légué ; et, libre, l'Eglise de France, épurée par le martyre, débarrassée des souillures du Jansénisme, eût pu remettre la nation très chrétienne dans les voies de la vraie civilisation.

L'Europe entière était bouleversée. C'était donc à toute l'Europe, et non seulement à la France, qu'il fallait rendre de fermes assises. Les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse voulurent s'y employer, et firent entre eux cette célèbre convention qui fut appelée la « Sainte-Alliance ».

« Il y a dans cette affaire, - écrivait J. de Maistre, de Saint-Pétersbourg, à M. le comte de Valaise -, un côté touchant et respectable qui doit être apprécié et vénéré, indépendamment de toute question qu'on pourrait élever sur l'esprit qui l'a dicté et QUI EST AUJOURD'HUI ASSEZ PUISSANT POUR SE FAIRE OBÉIR PAR LES SOUVERAINS ». Quel était cet esprit ? En qui, en quoi, était-il incarné pour avoir cette puissance ? J. de Maistre, dans une nouvelle communication à son roi, dit que cet esprit était celui des Illuminés. « C'est cet Illuminisme (non celui de Weishaupt, mais celui de Saint-Martin) qui a dicté la convention de Paris et surtout les phrases extraordinaires de l'article qui a retenti dans toute l'Europe... Je suis parfaitement au courant des machines que ces gens-là ont fait jouer pour s'approcher de l'auguste auteur de la convention (l'empereur de Russie), et pour s'emparer de son esprit. Les femmes y sont entrées, comme elles entrent partout... Si l'esprit qui a produit cette pièce avait parlé clair, nous lirions en tête : Convention par laquelle tels et tels princes déclarent que tous les chrétiens ne sont qu'une famille professant la même religion, et que les différentes dénominations qui les distinguent ne signifient rien » (de Maistre, *Œuvres complètes*, t. XIII, p. 219-222).

Cette religion universelle, en laquelle les sectaires voulaient dès lors confondre toutes les religions, ils l'appelaient le christianisme transcendantal, et le concevaient comme une pure religiosité ou une religion sans dogmes. C'est ce que continuent de poursuivre de nos jours, quoique sous d'autres noms, l'Alliance-Israélite-Universelle et la Franc-maçonnerie. Et aujourd'hui comme alors, francs-maçons et juifs se servent, pour y arriver, des gouvernants et des gouvernements. J. de Maistre l'avait constaté pour le siècle précédent : « On peut affirmer que, pendant le XVIII^e siècle, les gouvernements de l'Europe n'ont presque rien fait, d'un peu remarquable, qui n'ait été dirigé par l'esprit secret vers un but dont les souverains ne se doutaient pas » (de Maistre, *Œuvres complètes*, t. XIII, 339). Il le constatait de nouveau à l'entrée du XIX^e siècle ; et aujourd'hui il est facile, à tous ceux qui savent voir, de faire la même observation par leurs propres yeux.

Impuissantes à s'opposer à la marche des événements, les sociétés secrètes s'efforcèrent donc, lors de la Restauration, de les diriger à leur profit pour empêcher l'ordre social fondé sur la foi de se rasseoir en Europe, et surtout en France. Ce qu'elles avaient obtenu par la « Sainte-Alliance » de l'empereur de Russie, de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, elles s'efforcèrent de l'obtenir du roi de France. Sans doute, Louis XVIII, personnellement, n'était point un catholique de première trempe, il avait bu à la coupe de son siècle ; mais il avait le sens royal, et s'il n'eût été circonvenu, s'il eût eu les mains libres, il eût, sans aucun doute, donné à la France une Restauration plus parfaite et plus solide.

Entre toutes les conquêtes de la Révolution, celle qui était la plus importante aux yeux de la secte, la plus utile à ses desseins, la plus nécessaire à garder, c'était l'indifférence du pouvoir à l'égard de la religion. Aussi, ce qu'elle craignait le plus dans la restauration royaliste qui, en 1799, s'annonçait comme imminente, c'était le rétablissement de la religion d'Etat ; et ce qu'elle s'efforça par-dessus tout d'obtenir lorsque la Restauration se fit, ce fut le maintien de l'égale protection de tous les cultes que Napoléon avait mise en vigueur¹.

Et Guizot : « Plus on prouvera qu'aucune volonté générale, aucune grande force, interne ou externe, n'appelait et n'a fait la Restauration, plus on mettra en lumière la force propre et intime de cette nécessité supérieure qui déterminait l'événement ».

¹ La Charte de 1814 s'exprimait en ces termes

Art. 5.- Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

Art. 6. - Cependant la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat.

Art. 7. - Les ministres de la religion catholique et romaine et ceux des autres cultes chrétiens reçoivent seuls des traitements du trésor royal.

Le Souverain Pontife dans un bref daté de Césène s'en plaignit à l'évêque de Troyes : « Alors que nous espérions, disait Pie VII, qu'après un si heureux retour politique la religion catholique serait non seulement débarrassée de tous les obstacles qu'elle rencontrait en France et contre lesquels nous n'avions cessé de réclamer, mais encore rendre à sa splendeur et à sa dignité d'autre fois, nous avons vu que la constitution garde à ce sujet un profond silence et qu'elle ne fait pas même mention du Dieu tout-puissant par qui les

Une autre question qu'elle avait également à cœur, c'était celle de la souveraineté. Elle voulait bien que le roi régnât, elle ne pouvait consentir à ce qu'il gouvernât, à ce qu'il eût en mains l'autorité efficace et réelle. La Charte déclara bien que l'autorité résidait tout entière dans la personne du roi, et que la religion catholique était la religion de l'Etat : l'article 6 témoignait des intentions du roi, mais ce n'était que des mots contredits par l'article 5 et par l'article 7. Et de même que, la Constitution accordait la liberté des cultes et la liberté de la presse, elle restaurait la liberté de la tribune, silencieuse depuis dix ans. Deux maîtres illuminés, Talleyrand et Dallery, usèrent près de Louis XVIII des influences dont vient de parler J. de Maistre pour obtenir que le roi apportât avec lui ces pestes, comme les appelle Grégoire XVI. D'autres agirent près d'Alexandre, et c'est sur son invitation péremptoire que Louis XVIII fit la déclaration de Saint-Ouen, qui donna à la secte le gage des libertés constitutionnelles. C'est à ce moment-là même que fut créé le mot libéral, destiné à servir de voile aux idées et aux œuvres de la Franc-maçonnerie.

Cependant, l'élan d'amour avec lequel la France accueillit son roi, et la joie avec laquelle elle se porta vers les autels, fit craindre que les précautions prises devinssent inutiles. Le retour de Napoléon fut résolu, préparé, accompli.

Dans les premiers jours de janvier 1910, l'historien de Napoléon, M. Frédéric Masson, publia les papiers inédits de Camille Gautier et de Dumonin. Ils apportèrent la preuve que le retour de l'île d'Elbe fut une machination maçonnique. A Grenoble et en Dauphiné, le nombre des maçons étaient considérable en 1789. En 1814, il s'accrut de tous les officiers renvoyés, qui se groupèrent sous la direction de Gautier¹.

Ce fut avec la certitude d'une base d'opérations en pleine montagne que Napoléon répondit à l'appel qui lui était fait².

C'est donc bien à la Franc-maçonnerie que nous devons la seconde invasion. La première fut la conclusion de la Révolution que la secte avait préparée, organisée, perpétrée, et la troisième fut le fruit de la politique de Napoléon III fidèle aux serments qu'il lui avait prêtés.

Après Waterloo les francs-maçons, qui devaient tant reprocher aux Bourbons d'être revenus dans les « fourgons de l'étranger³ », sollicitèrent les alliés de vouloir bien donner, de leurs mains, à la France un roi autre que le chef de la maison de Bourbon. Par deux fois, une députation de francs-maçons se rendit au camp des alliés leur demander d'imposer la royauté d'un Hollandais, le prince d'Orange, ou celle de Louis-Philippe, qu'ils réussirent à introniser plus tard. Le chef de cette ambassade était Charles Teste⁴. Louis XVIII, revenu de Gand, était aux portes de Paris dès le 6 juillet, mais la diplomatie maçonnique qui entourait les rois coalisés ne lui permit d'entrer dans sa capitale que le 8, après qu'il eut ren-

rois règnent et les princes commandent. Vous comprendrez facilement combien il nous est douloureux de voir, que cette religion, qui est celle de la majorité des français, ne soit pas proclamée celle que les lois et le gouvernement protègent de leur autorité. Notre douleur s'accroît à la lecture de l'article 22, (du plan de constitution arrêté par le Sénat dans sa séance du 6 avril. Le Sénat, créé par Bonaparte, était composé de francs-maçons), qui non seulement permet la liberté des cultes et de la conscience, mais promet protection à cette liberté et aux ministres des divers cultes. Il ne faut pas vous démontrer quelle blessure mortelle cet article porte à la religion catholique en France. Car dès que l'on affirme la liberté de tous les cultes sans distinction, l'on confond la vérité avec l'erreur et l'on met sur la même ligne que les sectes hérétiques et la perfidie juive la sainte et immaculée épouse du Christ, l'Eglise en dehors de laquelle il n'y a point de salut. D'autre part, dès qu'on promet faveur et protections aux sectes hérétiques et à leurs ministres, non seulement on tolère, on protège les personnes, mais encore les erreurs ; or c'est en cela que consiste cette hérésie funeste et trop déplorable, qui, selon l'expression de saint Augustin, affirme que tous les hérétiques suivent le bon chemin et tiennent la vérité : affirmation si absurde qu'elle semble incroyable. Nous avons été également surpris et affligé de l'article 23, qui accorde la liberté de la presse ; c'est un grand péril, la perte certaine des mœurs et de la foi : si l'on pouvait en douter, l'expérience des temps passés la démontrerait ; car c'est par ce moyen-là surtout, c'est certain, que l'on a perverti d'abord les mœurs des peuples, ensuite corrompu et détruit leur foi, et enfin excité les séditions, les troubles et les révolutions. Parmi la grande corruption qui règne, ces mêmes maux seraient à craindre, si l'on accordait à chacun ce qu'à Dieu ne plaise, la faculté d'imprimer ce qu'il lui plaît ».

¹ Gautier, initié à la loge « La Concorde », Orient de Livourne, y passa maître en 1802 ; il reçut, deux ans plus tard, de la loge « Les Amis de l'Honneur français », Orient de Porto-Ferrajo, de considérables dignités, que compléta, à l'Orient de l'île-Rousse, le chevalier prince de l'Aigle et du Pélican, parfait maçon libre d'Hérédon ; le 26 janvier 1805 ou 1807, à l'Orient de Bastia, il fut élevé, par le « Souverain chapitre de Rose croix », à la dignité de prince et chevalier maçon parfait libre d'Hérédon, sous le titre de souverain prince chevalier de Rose Croix, avec tous pouvoirs de convoquer loge, tenir le siège des loges assemblées, faire et parfaire des maçons jusqu'au grade de chevalier de l'Épée dit de l'Orient. Enfin, le 8 août 1808, il reçut du Grand-Orient de France de suprêmes pouvoirs que confirmèrent, avec le représentant du grand-maître, les délégués de la Grande Loge Symbolique, de la Grande Loge d'administration et du Grand Chapitre général. Il ne pouvait, dans les grades capitulaires, monter plus haut. A coup sûr, ces honneurs maçonniques ne pouvaient manquer de lui assurer, sur tous les régiments et sur toutes les villes où fonctionnait une loge régulière, une suprématie incontestée.

² « Que les amateurs d'aventures extraordinaires, dit M. Frédéric Masson, aient conçu d'autre façon et aient autrement raconté le retour de l'île d'Elbe ; qu'ils aient trouvé l'Empereur plus poétique s'il arrivait en France sans avoir prévenu personne ni rien préparé pour son retour ; qu'ils aient trouvé la nation plus émouvante, si elle était uniquement conquise par l'apparition de Napoléon, cela se peut ; mais la version que, pour la première fois, m'ont permis de donner les papiers inédits de Camille Gautier et de Dumoulin paraîtra, à quiconque réfléchit, à la fois plus probable et plus digne de la sagesse de l'Empereur ».

³ Jusqu'au 31 mars 1814, les souverains alliés avaient continué à traiter avec Napoléon, et quand la disparition de l'empereur parut inévitable, ils cherchèrent une combinaison politique qui exclût les Bourbons. Le Tzar surtout ne voulait pas entendre parler d'eux. Par contre, les témoignages des contemporains les moins suspects de partialité, comme Carnot, Ney, Lafayette, le général Foy établissent tous que les vœux unanimes des Français étaient pour une restauration monarchique, et les historiens A. Sorel, L. Blanc, Guizot ; Henry Houssaye, dans son oeuvre capitale *1814 et 1815*, ont tous convenu qu'elle était exigée par l'intérêt national. M. Edmond Biré, dont la science et la probité historiques sont universellement connues, a écrit dans Alfred Nettement, sa vie et ses œuvres, pp. 267-279. « Il n'y avait chez les Alliés, en 1814, aucun parti pris en faveur des Bourbons ; ils avaient au contraire des dispositions peu bienveillantes pour l'ancienne dynastie, qui avait si longtemps régné sur la France et tenu le premier rang en Europe. Ils commencèrent la guerre sans que la restauration des principes monarchiques entrât pour rien dans leurs projets ; ils l'achevèrent sans que cette combinaison s'offrit à leur pensée. Ils eurent jusqu'au bout l'intention de traiter avec Napoléon ; même après avoir renoncé de traiter avec lui, ils ne songèrent pas encore à Louis XVIII.

⁴ Eckert de Dresde, protestant : *La Franc-maçonnerie*, 1852, etc., t. II, pp. 162-172. - Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. V, chap. II et IV.

voyé ceux de ses ministres qui l'avaient suivi dans l'exil, et qu'il les eut remplacés par des hommes de la Révolution (Rohrbacher, XXVIII, 194), les deux apostats Talleyrand et Louis, avec le régicide Fouché comme ministre de la police¹.

Le régime constitutionnel fut dès lors implanté en France, et avec lui la maçonnerie restait maîtresse. « Louis XVIII, dit le secrétaire du Grand-Orient, Bazot, donna la Charte. C'est le gouvernement constitutionnel. Ce principe nous protège². » C'était en effet la royauté limitée au pouvoir exécutif, et l'autorité réelle donnée à des ministres, commis éphémères des majorités des Chambres, qui elles-mêmes finiraient bien par être à la dévotion de la secte. Aussi Thiers put-il dire dans un discours prononcé en 1873 au Corps législatif : « La Constitution de 1814 est sortie des entrailles mêmes de la Révolution ». Aucun système politique n'est plus favorable aux desseins de la secte, aucun ne lui donne plus de facilité pour paralyser l'autorité légitime, pour enchaîner l'Eglise et la persécuter. Elle ne s'en fit pas faute, même sous les rois légitimes. Ils firent ce qu'ils purent, Charles X surtout, pour résister à ses entreprises ; le système était plus fort qu'eux. Aussi n'est-il pas étonnant qu'instruit par cette triste expérience, Henri V se soit refusé à la recommencer en sa personne en 1873. C'était aussi le régime constitutionnel que voulaient lui imposer avec ce qui en était le symbole, des hommes qui ne savaient pas à quel esprit ils obéissaient, peut-être même quelles influences ils subissaient et dans quel abîme ils allaient nous entraîner.

Malgré les précautions prises par la secte pour empêcher la Restauration de favoriser le retour à une civilisation vraie-ment chrétienne, celle-ci fit cependant ce qu'elle put pour seconder l'action du clergé dans son œuvre de rénovation religieuse.

Dès le 29 février 1816, les religieux sont autorisés à donner l'enseignement. Des comités cantonaux sont nommés pour surveiller et encourager l'instruction ; les curés non seulement en font partie, mais les président. Permission est donnée aux évêques d'établir des écoles ecclésiastiques, les séminaristes ne sont plus astreints à suivre les cours des lycées, les évêques peuvent ordonner qui ils jugent digne sans autorisation du pouvoir. Les missions paroissiales sont encouragées, malgré les clameurs et les calomnies, les chansons et les caricatures des libéraux, et les missionnaires sont placés sous la protection du Grand Aumônier. Des aumôniers sont donnés à l'armée. Une loi est faite pour l'observation du dimanche. Une commission est nommée pour étudier les moyens de rendre à l'Eglise son ancienne splendeur. L'archevêque de Reims est chargé de présenter au roi les sujets qui lui paraissent les plus dignes d'être élevés à l'épiscopat. Enfin, une convention avec le Souverain Pontife augmente le nombre des diocèses.

Dans les instructions qui furent remises au comte de Blacas pour négocier un nouveau Concordat plus favorable à l'Eglise que ne l'était celui conclu avec Napoléon, le roi disait : « Sa Majesté apprécie, comme elle le doit, la position difficile où se trouvait alors le Saint-Siège : mais elle voit aussi que les dispositions prises dans des circonstances si différentes, si orageuses pour l'Eglise de France, ne s'appliquent plus à la situation actuelle, et que ce qui pouvait convenir pour la sauver du naufrage ne suffirait plus pour sa régénération. »

En exécution de ce dessein, un projet de convention fut rédigé le 25 août 1816, signé par le Pape, le 4 septembre et aussitôt transmis à Louis XVIII. Le Concordat de 1516 devait être rétabli ; les deux parties contractantes procéderaient de concert à une nouvelle circonscription des diocèses et à la translation de certains évêques ; enfin les articles organiques seraient abolis.

Le haut franc-maçon Decazes qui prenait de jour en jour plus d'influence sur le roi, démontra que le Souverain Pontife exigeait beaucoup trop et qu'en particulier il n'était pas possible de laisser supprimer ainsi les articles organiques, principale garantie des droits de l'Etat et des libertés gallicanes³.

La Chambre de 1815, la Chambre introuvable⁴, favorisait les bonnes dispositions du roi. Mais la maçonnerie veillait. Elle avait su placer près du souverain, faire entrer dans son intimité l'un des siens, Decazes commandeur du suprême conseil du 33^e degré de l'Ecosserie. Chassé du ministère après la mort du duc de Berry, il se mit à la tête de l'opposition.

C'est alors que surgit, du sein de la Franc-maçonnerie, une autre société plus secrète, avec des serments plus terribles et des sanctions inéluctables, le carbonarisme. Venu de l'Italie, il se répandit avec une étonnante rapidité dans toute l'Europe. En France, il organisa les conspirations militaires de Belfort, de Saumur, la Rochelle, etc., qui purent être heureusement déjouées⁵.

¹ Fouché fut imposé par la Franc-maçonnerie. Après les cent jours, M. de Vitrolles étant allé à Arnouville sonder les intentions de la coalition, Wellington lui dit : « Il y a en tout ceci une question de choses, la cocarde tricolore, et une question de personne, Fouché. M. de Vitrolles ayant rappelé au duc que la cocarde tricolore était le signe de la révolte contre le roi et Fouché un régicide.

« Eh bien, répliqua le général anglais, on pourrait peut-être abandonner la question de choses, mais pour celle de personne c'est impossible (L. Blanc, *Histoire de dix ans*. Introduction). Fouché étant le maître de la police, la Franc-maçonnerie put se réorganiser librement. Quand il se retira, il laissa la place à un autre maçon de carrière Decazes : « Decazes, dit encore L. Blanc, c'était Fouché amoindri ».

² Pour expliquer l'effondrement du pouvoir politique colossal de Napoléon I^{er}, Chateaubriand disait : « La force du camp cachait la faiblesse de la cité ». Et pour expliquer la chute de la Restauration, il disait avec autant de justesse « On croyait avoir restauré la monarchie, on avait institué simplement une démocratie royale. On a changé les draps du lit impérial, on n'en a même pas tourné les matelas ». Au virus révolutionnaire introduit dans les lois françaises par Napoléon I^{er} vient donc s'ajouter le parlementarisme où les passions du quart d'heure se substituent aux plans longuement mûris. Ces deux causes devaient fatalement accomplir leur œuvre de destruction des énergies morales et des forces matérielles de la nation.

Dans ses Mémoires publiés en 1908, le baron de Frenelly exprime la même pensée lorsqu'il dit : « Il y avait contresens à restaurer la légitimité des personnes sans restaurer la légitimité des choses. » Rien de plus vrai. Que ne le comprit-on en 1871-1872 ?

³ La Restauration demanda et obtint le rétablissement de vingt-deux évêchés.

⁴ Ce nom d'introuvable fut donné à cette Chambre par Louis XVIII comme un éloge, à cause de la communauté de principes entre elle et la royauté.

⁵ Une loge, dite des « amis de la vérité », dit Louis Blanc, s'était recrutée dans les écoles de droit, de médecine, de pharmacie et chez des jeunes gens voués à l'apprentissage du commerce. » C'est de cette loge que le carbonarisme, dont nous aurons à parler,

Les loges se multipliaient ; on y faisait entrer les officiers en demi-solde, les acquéreurs des biens de la noblesse et du clergé. Le Grand Orient faisait rechercher en quels lieux ils se trouvaient en nombre suffisant pour former une loge ; il leur envoyait un vénérable, étranger au pays ; le vénérable s'installait au milieu d'eux, et par eux répandait dans la population les idées maçonniques, donnait le mot d'ordre toutes les fois qu'il y avait une mesure à prendre ou à faire prendre, dans les conseils communaux ou départementaux, pour arriver à opprimer l'Eglise avec sagesse et avec art.

En même temps, la tribune et la presse menaient campagne contre la Restauration. Elles ne cessaient d'opposer l'immortel 89 à l'ancien régime relevé, la liberté au despotisme, la démocratie à l'autocratie, la révolution à la contre-révolution.

Tandis que les esprits étaient ainsi travaillés, le carbonarisme s'armait, et préparait les hommes de désordre à agir quand serait jugée opportune l'heure d'une nouvelle révolution. La loge des Amis de la Vérité organisa l'émeute de juin 1820. Ce fut elle qui organisa aussi le complot militaire du 19 août.

Cependant Charles X avait succédé à Louis XVIII. Malgré les difficultés dont la secte embarrassait son gouvernement, le peuple était heureux. L'un des plus tenaces adversaires de l'Eglise, l'un des révolutionnaires les plus décidés, Henri Beyle, pseudonyme Stendhal, nous en est un témoin irrécusable. Forcé par l'évidence, il caractérise ainsi ce règne : « Il faudra peut-être des siècles à la plupart des peuples de l'Europe pour atteindre au degré de bonheur dont la France jouit sous le règne de Charles X » (*Promenades dans Rome*, 1^{ère} série, p. 27, 185). En même temps, elle rentrait en possession de sa prééminence en Europe et dans le monde : l'Algérie était conquise, l'alliance avec la Russie allait nous donner la frontière du Rhin sans effusion de sang.

On a pu dire que l'histoire n'offre peut-être pas d'œuvre plus extraordinaire que celle du gouvernement de la Restauration qui en si peu d'années sut réparer les ruines matérielles et morales faites par la Révolution et rétablir le pays dans sa force et son prestige.

Malgré cela, ou plutôt à cause de cela même, le noble vieillard est entouré de tant de pièges qu'il lui est impossible d'échapper à tous, il n'a que le choix des fautes. On lui arrache des mesures qui font saigner son cœur de Fils aîné de l'Eglise, qu'il voulait être non seulement de nom mais en réalité. Toutes les franchises de la charte sont employées à démolir le trône. Il cède sur un point, sur un autre, et il finit par dire : « Je suis confirmé dans la foi de toute ma vie : toute concession aux libéraux est inutile. » Il aurait pu dire « funeste ». Que de fois, en ces dernières années, l'Eglise de France a pu se convaincre de cette vérité !

En s'appuyant loyalement sur l'article 14 de la Charte, Charles X signe, le 25 juillet 1830, des ordonnances auxquelles ne sont contraires ni le texte, ni l'esprit de cet acte. Elles réglementent la liberté de la presse, elles tendent à réprimer les plus criants abus. Au lieu d'être acceptés comme un bienfait, elles sont le signal de la révolution que la secte préparait de longue main, de concert avec celui qu'elle avait choisi pour en bénéficier.

Deschamps et Claudio Jannet montrent, en s'appuyant sur documents (*Les Sociétés secrètes et la Société*, liv. II, ch. VIII, § 5), que les principaux acteurs de « la comédie de quinze ans¹ » étaient tous francs-maçons. C'est un franc-maçon qui y mit fin. Au moment décisif, quand Charles X était entouré de troupes fidèles à Rambouillet, et avait toute facilité de réprimer la révolte et de rentrer en maître dans la capitale, c'est le maréchal Maison qui, par la plus odieuse trahison du serment militaire, consumma l'œuvre de la révolution. Louis Blanc en donne des preuves qui ne permettent point le doute (*Histoire de dix ans*, 4e édit., t. I, pp. 422 à 431). Les conjurés ne purent contenir leur joie et la manifestation des espérances que la chute du trône leur faisait concevoir. Aussitôt qu'il vit la famille royale sur la route de l'exil, M. de Barante écrivit à sa femme : « Ils sont partis. Je crois que nous allons marcher » (*Souvenirs du baron de Barante*, III, 571). Un inspecteur général de l'Université, M. Dubois, disait dans le même temps, avec plus d'emphase, à la jeunesse des écoles : « Nous marchons vers une grande époque, et peut-être assisterons-nous aux funérailles d'un grand culte. » Trois ans auparavant, le 30 novembre 1827, Lamennais avait écrit à Berryer : « Je vois beaucoup de gens s'inquiéter pour les Bourbons ; on n'a pas tort : je crois qu'ils auront la destinée des Stuarts. Mais ce n'est pas là, très certainement, la première pensée de la Révolution. Elle a des vues bien autrement profondes : c'est le catholicisme qu'elle veut détruire, uniquement lui ; IL N'Y A PAS D'AUTRE QUESTION DANS LE MONDE (*Œuvres posthumes de Lamennais. Correspondances*, T. I, p. 303).

CHAPITRE XVII - SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET

La main de la Franc-maçonnerie est manifeste dans la révolution de 1830. « Ne croyez pas, dit un haut maçon de la loge des Trinosophes, M. Dupin l'aîné, ne croyez pas que trois jours aient tout fait. Si la révolution a été si prompte et si subite, si nous l'avons faite en quelques jours, c'est que nous avons une clef à mettre à la voûte, et que nous avons pu substituer immédiatement un nouvel ordre de choses complet à celui qui venait d'être détruit ». La secte ne pouvait souf-

s'étendit à toute la France. Elle en avait reçu les statuts de Naples. Clavel avoue que les « Amis de la vérité » furent les premiers à prendre les armes à la révolution de juillet.

¹ « Il y a eu comédie pendant quinze ans, écrit le *Globe*, sans vergogne, le 22 avril 1831. Car ceux des libéraux d'alors qui ne conspiraient pas, soit qu'on eût craint leur légèreté, soit qu'eux-mêmes se fussent refusés à jouer si gros jeu, les Benjamin Constant, les Casimir Périer et mille autres, savaient, au moins, à n'en pas douter, que l'on conspirait, qu'il existait des carbonari organisés en ventes ; ils sympathisaient avec les conspirateurs, souhaitaient le succès de leur entreprise, et cependant ils juraient leurs grands dieux qu'il n'y avait de complots et de comité directeur que dans l'imagination malade des hommes de la droite ; ils accusaient chaudement la police, leur bête noire alors, d'être les agents provocateurs de basses intrigues, pour compromettre des citoyens innocents et paisibles. » Un peu plus loin, le journaliste interpelle le président du Conseil, Casimir Périer, et lui dit qu'il « devrait bien savoir que M. Barthe, son collègue (alors ministre de la justice), a figuré dans la charbonnerie et ne s'en cache pas ». Tout l'article est sur ce ton, et le journaliste n'hésite pas à déclarer que la comédie dure encore, avec d'autres personnages, à l'heure où il écrit et qu'elle se prolongera sous le règne de Louis-Philippe.

frir plus longtemps de voir sur le trône la branche aînée des Bourbons ; d'autre part, les souvenirs horribles de la première République étaient encore trop récents pour oser affronter le sentiment public en proclamant une République nouvelle. C'est pourquoi elle prit un moyen terme et mit « comme clef à la voûte » de l'édifice qu'elle préparait depuis quinze ans, « le fils du régicide¹ », le fils de l'ex Grand-Maître de la Franc-maçonnerie qui lui-même avait été le secrétaire du Club des Jacobins.

La société *Aide-toi le ciel t'aidera*, dont M. Guizot était président, avait été spécialement chargée de lui préparer les voies. Le 18 mai 1833, M. Didier en fit l'aveu à la Chambre des Députés : « C'est par les soins de notre société que toutes les brochures contre la Restauration étaient publiées et distribuées, que les souscriptions étaient organisées en faveur des condamnés politiques, qu'on donnait le mot d'ordre, qui fut longtemps de se plaindre des Jésuites et de crier dans les émeutes : « Vive la Charte ! » On devait profiter de toutes les occasions pour déconsidérer le pouvoir, pour lui susciter des embarras et accroître ceux que le hasard pouvait faire naître (cité par Deschamp, II, 274).

Cette société n'était point franc-maçonne à proprement parler, mais sous la direction de la Franc-maçonnerie. Une autre, qui était au-dessus des Loges et des Orient, travaillait dans le même sens. C'était l'Ordre du nouveau Temple. Il avait été fondé avant la grande Révolution, et l'un de ses membres, Aswefd, marque ainsi son caractère : « Une seule haine remplit le cœur de ses adeptes, celle des Bourbons et des Jésuites... Avant la Révolution de 1789, les nouveaux Templiers n'avaient d'autre but avoué que l'anéantissement du catholicisme... A l'époque où les hordes étrangères vinrent imposer les Bourbons, les Templiers se bornèrent à poursuivre l'expulsion de la race asservie, et nous avons été tous fidèles, jusqu'au 3 août, à ce patriotique devoir... La haine se tempérait de mépris et sommeilla plusieurs années ; mais, au jour de l'oppression, elle éclata comme la foudre... L'irritation calmée a fait place au besoin de travailler avec persévérance au but que se proposaient toutes les fractions du Temple : l'affranchissement absolu de l'espèce humaine ; le triomphe des droits populaires, de l'autorité légale ; l'anéantissement de tous les privilèges sans exception, et une guerre à mort contre le despotisme religieux ou politique de quelque couleur qu'il puisse se parer. Une immense propagande est maintenant organisée dans ce but général. »

Le Nouveau Temple, comme la Haute-Vente qui lui succéda, était l'une de ces sociétés plus profondément mystérieuses, que le Pouvoir occulte crée selon les besoins du moment, avec des éléments choisis, et auxquelles il livre, dans la mesure nécessaire, le secret de ses intentions dernières. Nous les trouvons ici exprimées : « Guerre à mort à l'autorité civile et à l'autorité religieuse ; anéantissement de tous les privilèges, c'est-à-dire des lois privées, particulièrement de celles qui régissent le corps ecclésiastique et de celles qui font de l'Eglise catholique une société distincte, autonome ; droits à donner à la multitude aveugle, pour se servir d'elle comme instrument de guerre contre les deux autorités et les deux sociétés ; enfin, dernier but, affranchissement absolu de l'espèce humaine, » même et surtout à l'égard de Dieu. Comme moyen d'obtenir tout cela « Immense propagande » d'idées révolutionnaires...

Tel fut le but de la révolution de 1830. Elle fut un point de départ et servit de point d'appui à tout le mouvement antisocial et anticatholique qui de Paris s'étendit à toute l'Europe. Le gouvernement de Juillet le favorisa en Italie par l'occupation d'Ancône, en Espagne et en Portugal par l'établissement de régimes semblables à ce qu'il était lui-même, et surtout dans les Etats du Pape par le Memorandum.

A l'intérieur, l'un des premiers actes du gouvernement de Juillet marque bien l'action du Pouvoir occulte dans la Révolution de 1830. L'infidélité judaïque fut mise sur le même rang que les comunions chrétiennes. L'article VII de la Charte de 1830 disait : « Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, professée par la majorité des Français, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent des traitements du Trésor public. » Par une dérogation expresse à cet article, les rabbins furent inscrits au budget dès l'année suivante². Aujourd'hui, dit à ce sujet, M. le rabbin Astruc dans son livre *Entretiens sur le judaïsme, son dogme et sa morale*, dans nos pays l'égalité est complète : notre culte marche à côté des autres. Nos temples ne sont plus cachés ; ils s'élèvent aux yeux de tous, construits par les Etats et les communes autant que par nous mêmes. Nous ne désirons plus rien que d'adorer librement le Dieu de la liberté universelle. » Le gouvernement de Louis-Philippe ne se contentait plus de méconnaître, comme celui de Napoléon I^{er}, l'origine divine de

¹ Les Mémoires de Metternich, récemment publiés, jettent le plus vif éclat sur les conjurations maçonniques qui aboutirent au renversement de la royauté légitime pour lui substituer le gouvernement voltairien de Louis-Philippe.

² Il n'y avait aucune raison valable pour octroyer un salaire aux soi-disant ministres du culte israélite. Les juifs eux-mêmes ne leur reconnaissent aucun caractère sacerdotal, ni aucune autorité sur leurs coreligionnaires. Parlant du privilège qui venait d'être accordé aux Juifs, Portalis dit : « C'est une reconnaissance publique de la secte qui l'obtient, c'est un établissement qu'on lui accorde, ce sont des lettres de grande naturalisation qu'on lui donne, c'est une homologation solennelle de sa doctrine et de ses dogmes dont on encourage la propagation et dont on assure l'enseignement. »

Les Bourbons de la Restauration avaient repris à l'égard des juifs la sage politique de Louis XVI que Napoléon n'avait pu abandonner. Ils s'étaient appliqués à éviter aux juifs toute vexation, mais ils n'avaient pas jugé devoir faire oublier aux juifs qu'ils étaient des hôtes et non des fils de la maison. Ils n'avaient pas pensé que toute mesure de protection doit être abandonnée contre l'ambition des Israélites de dominer les chrétiens, selon la sentence talmudique : « Le monde est aux juifs ». Ils leur avaient accordé la pleine jouissance du droit des gens et même celle du droit civil ; ils avaient limité leurs droits politiques, et surtout ils avaient écarté la reconnaissance publique de leurs croyances et de leur culte en regard de la foi chrétienne.

Dès le 7 août 1830, c'est-à-dire deux jours avant que le duc d'Orléans n'acceptât le titre de roi des Français, le franc maçon Viennet demanda l'inscription au budget du paiement des rabbins. Le 13 novembre 1830, le ministre de l'instruction publique et des cultes, Mérilhon, franc-maçon affilié aux carbonari, déposa un projet de loi accordant aux rabbins un traitement payable par le Trésor. La loi fut promulguée le 8 février 1831.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que le traitement des rabbins était environ deux fois plus élevé, en France, que celui des curés catholiques. Ceux-ci touchaient 1.800, 1.200 ou 900 fr., selon l'importance de leur cure ; et la moyenne obtenue en divisant par le nombre des curés l'ensemble des crédits inscrits au budget était de 1.014 francs. Or, la moyenne des traitements des rabbins était de 2.105 fr. Les pasteurs protestants étaient moins bien traités que les rabbins, mais mieux que les curés, puisqu'ils recevaient 1.900 frs. Ainsi ceux à qui l'Etat ne devait rien étaient mieux traités que ceux envers qui l'Etat s'est engagé à servir une partie des intérêts des biens confisqués

l'Eglise catholique ; il déclarait méconnaître la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en accordant des faveurs indues de tout point à ceux qui font profession de la nier et de la blasphémer. C'était un nouvel et bien grand encouragement à l'indifférence religieuse, dernier objet des vœux et des efforts de la conjuration antichrétienne.

Louis-Philippe s'était entouré de tous les Pontifes de la Franc-maçonnerie : Decazes, La Fayette, Dupont de l'Eure, Talleyrand, Charles Teste, etc. Aussi une guerre sourde fut faite au catholicisme. Ce n'était plus l'exil et l'échafaud qui étaient employés contre lui, mais le mépris public provoqué par toutes sortes de moyens. La religion était insultée sur presque tous les théâtres, le clergé y était représenté sous les traits les plus odieux ; la débauche, l'assassinat, l'incendie y étaient mis au compte de ses actions ordinaires. En même temps, l'administration à tous les degrés s'acharnait à le trasser de toutes manières. Il faut suivre dans *l'Ami de la Religion* les avanies qu'on lui faisait subir journellement.

C'est en ce temps-là que naquit la question ouvrière qui devait bientôt, sous le nom de question sociale, prendre une si grande place dans la préoccupation de tous, ouvriers et patrons, gouvernés et gouvernants, et jusque dans la pensée du Souverain Pontife lui-même. La formidable insurrection lyonnaise en fut la révélation et le premier exploit.

La Restauration avait inauguré le grand essor industriel qui devait se développer sous les régimes qui suivirent. Pendant ces quinze années, il n'y eut pas une grève importante. Partout l'accord régnait entre les patrons et les ouvriers. « Pendant l'hiver de 1829 à 1830, dit M. Le Play, j'ai constaté, dans la plupart des ateliers parisiens, entre le patron et les ouvriers, une harmonie comparable à celle que je venais d'admirer dans les mines, les usines et les fermes du Hanovre » (*La Réforme en Europe et le Salut en France*, p. 51). Mais, avec 1830, un esprit nouveau s'empara de l'industrie. Les économistes officiels mirent en honneur la théorie selon laquelle le travail n'est qu'une marchandise comme une autre. Beaucoup de patrons l'adoptèrent avec empressement, ne songèrent plus qu'à faire fortune, et exploitèrent leurs ouvriers au lieu de s'efforcer de les élever par leurs leçons et leurs exemples. C'était la conséquence nécessaire de la diminution de l'esprit de foi et du progrès des doctrines naturalistes qui ne voient d'autre fin pour l'homme que la jouissance et le bien-être. De leur côté, les ouvriers prêtaient l'oreille à ceux qui leur prêchaient le progrès, après l'avoir placé dans la facilité et la multiplication des jouissances, à ceux qui les excitaient au mépris du clergé et qui les mettaient en défiance contre la doctrine qui élève les âmes en leur montrant, pour but suprême de leurs efforts, les récompenses éternelles. Ce que nous voyons n'est que le développement de ce qui se fit alors.

Cependant les catholiques ne se laissaient point faire comme aujourd'hui. Bien plus, ils s'efforçaient de réagir. Ils commencèrent par l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, puis les Conférences de Saint-Vincent de Paul ; des Académies religieuses s'établirent dans presque toutes les grandes villes de France ; les Conférences de Notre-Dame furent inaugurées, et enfin et surtout le Parti catholique ouvrit la croisade pour la liberté d'enseignement.

La Charte de 1830 avait consacré en principe la liberté d'enseignement, qui y était entrée on ne sait comment. Le premier qui, pour la revendiquer, engagea par lettre publique la lutte qui devait être si ardente, fut le vieil évêque de Chartres. Après lui, se levèrent les grands champions, Mgr Parisi, M. de Montalembert et M. L. Veuillot.

Cette revendication de la liberté d'enseignement souleva d'autres questions : le droit pour le clergé d'exprimer son avis sur les grandes questions sociales, et celui des évêques de pouvoir s'entendre et se concerter pour la défense des intérêts religieux ; l'emploi de la presse dans la discussion de ces intérêts, et le concours que les laïques peuvent et doivent apporter au clergé dans la défense ou la conquête des libertés de l'Eglise ; l'iniquité des attaques contre la vie religieuse et en particulier contre l'institut des Jésuites.

Dans cette grande lutte, nous voyons le gouvernement français chercher un point d'appui à Rome, il y envoya le comte Rossi, Italien de naissance, venu en France après la révolution de 1830, nommé, coup sur coup, doyen de la Faculté de Droit de Paris, membre de l'Institut, pair de France. C'est la fortune ordinaire de ceux sur qui les sociétés secrètes ont jeté les yeux pour des missions particulières ; comme aussi la mort de Rossi sous le poignard d'un assassin est la fin ordinaire de ceux qui n'obéissent point jusqu'au bout à la consigne qui leur a été donnée.

Envoyé extraordinaire près la Cour pontificale, il reçut, malgré les répugnances manifestées par Grégoire XVI, le titre et les fonctions d'ambassadeur. Sa mission était d'obtenir, par le secrétaire d'Etat, les concessions dont le gouvernement avait besoin pour arriver à ses fins. On peut voir dans le livre de M. Follioley, Montalembert et Mgr Parisi, comment il sut conduire ces négociations et le succès qu'il obtint. M. L. Veuillot en exprima le caractère et en plaida la justification en ces mots : « Il y eut parmi nous assez de cœurs timides pour que le Pape eût cru sage de prier et d'attendre » (*Mélanges*, 1^{ère} série, t. II, p.293).

CHAPITRE XVIII - SOUS LA SECONDE RÉPUBLIQUE

De 1844 à 1848, la campagne pour la liberté de l'Eglise fut menée avec autant de courage que de talent. Aussi la maçonnerie se mit-elle à étudier les voies et moyens d'y mettre fin. Pour cela, elle résolut de réunir un grand convent, ce qu'elle fait toujours à la veille de ces commotions publiques, qu'elle ne manque point de susciter toutes les fois qu'elle voit se lever une opposition sérieuse à l'œuvre qu'elle poursuit depuis cinq siècles. Rien ne pouvait lui paraître plus opposé à ses desseins que la liberté pour l'Eglise d'élever chrétiennement les enfants ; et le parti catholique se montra de force à la conquérir.

Ce convent se réunit en 1847 à Strasbourg, lieu central pour le rendez-vous des émissaires de France, d'Allemagne et de Suisse. Eckert donne les noms de tous les membres de cette assemblée. Nous remarquons parmi les délégués de France : Lamartine, Crémieux, Cavaignac, Caussidière¹, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Proudhon, Marrast, Marie, Pyat, etc.,

¹ Marc Caussidière peut être considéré comme un type parmi les agents de la Franc-maçonnerie. On voit en lui d'où ils sortent, où on les pousse, ce qu'ils font. Il était employé dans une fabrique de soieries à Saint-Etienne, lorsqu'il s'affilia au parti révolutionnaire. Il prit part, en 1834, à l'insurrection de Lyon. Condamné à vingt ans de détention et amnistié en 1839 il se fit courtier en vins. Il était encore quand éclata la révolution de 1848. Il se promut de sa propre autorité préfet de police, et il créa pour la garde de sa préfecture, le corps

tout le gouvernement provisoire¹.

Aux premiers jours de l'année suivante, la révolution éclata non seulement en France, mais dans toute l'Europe, avec une simultanéité inexplicable, si l'on ne tient compte de la conspiration internationale des loges. L'explosion eut lieu en même temps à Paris, à Vienne, à Berlin, à Milan et dans toute l'Italie, à Rome même : « La Révolution, dit Eckert, agita partout son poignard sanglant et sa torche incendiaire. »

Il est à remarquer que l'anti judaïsme légal prit fin en Occident avec la révolution de 1848. L'émancipation des Juifs fut faite alors en Autriche, en Allemagne, en Grèce, en Suède, en Danemark.

Les francs-maçons qui avaient siégé au convent de Strasbourg s'emparèrent en France du gouvernement. Le 6 mars 1848, le gouvernement provisoire reçut une députation officielle des Loges maçonniques. Les délégués, portant leurs insignes, furent reçus par MM. Crémieux et Garnier-Pagès, membres du gouvernement provisoire revêtus eux aussi de leurs insignes maçonniques : « Ils saluèrent le triomphe de leurs principes et s'applaudirent de pouvoir dire que la patrie tout entière a reçu par les membres du gouvernement la consécration maçonnique. Quarante mille maçons répartis dans plus de cinq cents ateliers, ne formant entre eux qu'un même cœur et un même esprit promettaient leur concours pour achever l'œuvre commencée » (voir le *Moniteur* du 7 mars 1848).

Quatre jours après, le Suprême Conseil du rit Ecossais alla aussi féliciter les membres du gouvernement provisoire de leur succès. Lamartine répondit : « Je suis convaincu que c'est du fond de vos loges que sont émanés, d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour, et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1789, et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde et, j'espère, la dernière représentation, il y a peu de jours². »

Le Grand-Orient vint aussi offrir ses félicitations, et un autre membre du gouvernement provisoire le Juif Crémieux, lui dit : « La République est dans la maçonnerie³. »

Après cet aveu et cette promesse, il indiqua quel genre de travail la République devait accomplir de concert avec la Franc-maçonnerie : « l'union des peuples sur tous les points du globe contre l'oppression de la pensée (par l'Eglise) et contre la tyrannie des pouvoirs » ; en d'autres termes, l'insurrection du genre humain tout entier contre toute autorité civile et toute autorité religieuse, contre tout ce qui s'oppose à l'établissement de la civilisation maçonnique. Peu après, pour préparer dans tout l'univers les voies à cette civilisation, le même Crémieux fonda l'Alliance-Israélite-Universelle, dont le but déclaré est l'anéantissement du christianisme et l'hégémonie de la race juive sur toutes les autres races.

Le mouvement révolutionnaire ainsi suscité par la Franc-maçonnerie, soutenu, développé par les sociétés secrètes, eut sa plus forte poussée dans les journées de juin. Mais le courant conservateur que l'on avait vu sourdre en 1843, qui avait grossi sous l'action du parti catholique, et qui avait vu arriver à lui tous ceux qu'effrayaient les menaces du socialisme, devint assez puissant pour enrayer le mouvement révolutionnaire. Bientôt les conservateurs comprirent qu'il n'y avait de salut que dans la religion, et ce sentiment devint assez général et assez fort pour forcer Cavaignac et Napoléon à rivaliser d'avances aux catholiques. Ce fut ce qui imposa l'expédition de Rome et la loi de la liberté de l'enseignement. Ces deux grandes victoires en amenèrent d'autres. On vit renaître la liberté des conciles et la liberté du dévouement chrétien une place prépondérante fut donnée au clergé et aux communautés religieuses dans les institutions en faveur des malheureux, et dans l'étude des moyens pour résoudre la question sociale posée sous le régime précédent, mais que les doctrines socialistes aggravaient singulièrement.

Il semblait que l'Eglise allait triompher de l'esprit révolutionnaire. Mais non ; le courant catholique n'était pas assez pur, et le courant maçonnique ne faisait que suspendre un instant son cours pour pousser ses eaux avec plus de vigueur.

Le courant catholique était déjà infecté de libéralisme⁴. Le libéralisme catholique consiste essentiellement dans l'effort

des Montagnards, composé de membres des sociétés secrètes et d'anciens condamnés politiques. Et comme on lui reprochait ces choix étranges, il dit qu'il « faisait de l'ordre avec les éléments du désordre ». Après les journées de juin, où il joua un rôle des plus équivoques, il se réfugia en Angleterre puis aux Etats-Unis, et après l'amnistie de 1859, il rentra en France pour y mourir. Il protégea si bien aux jours d'émeute l'hôtel de M. de Rothschild que celui-ci le commandita largement après le coup d'Etat pour lui permettre de reprendre le commerce des vins.

¹ L'Osservatore cattolico de Milan a publié au mois d'août 1888 une série de lettres qu'il avait reçues de Berlin au sujet des dispositions de l'Empereur d'Allemagne à l'égard de la Franc-maçonnerie et de la juiverie. Entre beaucoup de faits intéressants qui y sont rapportés se trouve celui-ci : « Glasbrenner, juif et franc-maçon, a publié à Berlin, en octobre 1847, un calendrier dans lequel il avait écrit sous la date du 26 février 1848 ce qui suit : « La maison de Louis-Philippe fait son inventaire : le passif surpasse l'actif. » Ainsi quatre mois d'avance, ce juif marquait à deux jours près la date de la révolution qui devait éclater à Paris et dans une grande partie de l'Europe. Evidemment, comme en 1789, le Pouvoir occulte avait préparé les événements et les dates. »

² Impossible de mieux dire comment se font les révolutions. Elles sont préparées par les idées et les sentiments jetés dans le public qui, ainsi prévenu, laisse faire ou même applaudit. Ces sentiments et ces idées sont élaborés dans l'ombre des loges pour le résultat à obtenir, puis lancés dans le courant de l'opinion, d'abord à demi-jour, puis dans la pleine lumière. Quand la secte les juge suffisamment entrés dans l'esprit public, elle donne le signal de l'explosion. Ces sentiments et ces idées se rattachent tous et toujours aux « Idées modernes », aux « Principes de 89 », aux « Droits de l'homme ». On verra plus loin, au chapitre de « la corruption des idées » que ces « Principes ont été forgés, de leur propre aveu, par les Juifs pour établir leur domination sur les chrétiens et sur tout le genre humain ».

³ Un employé supérieur de la ville de Paris du nom de Frottard a publié dans la *Revue hebdomadaire* le récit de la prise de l'Hôtel de Ville et de la création du gouvernement provisoire. Il ne fut composé que de cinq membres ; mais lorsque le décret sortit de l'imprimerie nationale, il en portait sept. Crémieux et Marie y avaient été ajoutés. « J'affirme, dit Frottard, que cette addition n'a pas été délibérée et qu'elle n'avait pas été faite sur l'épreuve renvoyée de l'imprimerie et que j'ai sous les yeux en écrivant ceci. » Un seul nom eût provoqué des protestations. Celui de Marie devait faire passer celui de Crémieux. Crémieux ne manqua point de s'installer aussi au gouvernement provisoire de 1871 pour y faire également les affaires des Juifs. Il décréta leur naturalisation en masse en Algérie.

⁴ Le libéralisme n'est pas une hérésie ordinaire. Il a été très justement appelé par l'abbé Chesnel (*Les droits de Dieu et les idées modernes*) l'hérésiarchie. C'est l'hérésie propre, personnelle de Satan, puisqu'elle consiste, pour la créature, à usurper à son profit l'indépendance et la souveraineté qui n'appartiennent qu'à Dieu, de toute éternité, et dans l'ordre des temps à Notre-Seigneur Jésus-

fait pour rapprocher l'Eglise et le Monde, l'Evangile et les Droits de l'homme, pour réconcilier, comme le dit Pie IX dans la dernière des propositions du Syllabus, l'Eglise et « la civilisation », la civilisation telle que l'a entendue l'humanisme de la Renaissance, telle que la veut la Franc-maçonnerie. Tout le travail des catholiques libéraux, depuis trois quarts de siècle, a tendu uniquement à faire ce mariage, travail ingrat et funeste qui ne peut aboutir qu'au triomphe du mal.

Lamennais fut le créateur du catholicisme libéral, comme l'abbé de Saint-Cyran, avec lequel il a de la ressemblance, avait été le vrai créateur du Jansénisme. L'un et l'autre s'attachèrent particulièrement à faire pénétrer le venin de leur doctrine dans le clergé, bien convaincus que de là il descendrait facilement dans l'âme du peuple. Aujourd'hui encore, ceux des démocrates chrétiens qui veulent mettre sous cette étiquette autre chose que ce que Léon XIII a approuvé, se réclament de Lamennais ; et ils ont raison, car il est vraiment leur père et leur maître.

« Lamennais, dit M. Créteineau-Joly, s'annonce comme l'ange exterminateur du rationalisme, et il arrive de plein saut à l'apothéose de la raison humaine : il ne parle que du principe d'autorité, et il le sape à tous ses degrés et sous toutes ses formes ; son premier cri de guerre est contre l'indifférence, son dernier soupir propagera, sanctionnera l'indifférentisme réel, par la confusion des divers cultes dans un culte universel procédant de la Franc-maçonnerie ; il immole le sacerdoce et l'empire à la tiare, puis il finit par abaisser la tiare sous l'autorité des masses ignorantes ou profanes : il s'entoure de la jeunesse cléricale ou laïque, il accapare les bonnes volontés et les conduit jusqu'à l'abîme, au bord duquel Grégoire XVI les arrêta aussi bien en France qu'en Italie, en Belgique qu'en Allemagne... La dissimulation était dans les voies de Lamennais. Il ne s'expliquait pas sincèrement ; mais il savait outrer les espérances, et pousser jusqu'au bout la fièvre du bien apparent que ses opinions devaient tôt ou tard réaliser » (*L'Eglise romaine en face de la Révolution*, II, 276-284).

Que de traits de ce portrait sont devenus ceux de nos contemporains qui se font gloire d'être et de se dire ses disciples !

Annonçant le second volume de son Essai, Lamennais avait écrit à l'un de ses admirateurs des Etats-Unis : « L'Eglise est ici bien abandonnée ; nous n'avons même, à vrai dire, qu'une ombre d'Eglise en ce moment. » Ces propos, nous les entendons encore aujourd'hui. Autre trait de ressemblance : Le cardinal Bernetti, rendant compte de l'audience accordée à Lamennais par Léon XII, disait : « Il ne sera ni le premier, ni le dernier, à vouloir nous dominer du haut de son obéissance... à nous faire payer sa défense en nous imposant ses doctrines et en nous faisant épouser ses exagérations. »

Le zèle affecté pour la défense « des directions pontificales » n'a-t-il point servi aussi de nos jours de paravent aux exagérations dangereuses et même à des doctrines mauvaises ?

CHAPITRE XIX - SOUS LE SECOND EMPIRE

Le mouvement révolutionnaire de 48 était prématuré. La réaction qu'il amena dans l'opinion publique, en France et dans les divers pays de l'Europe, fit comprendre à la Franc-maçonnerie que, maintenir la République chez nous, c'était faire reculer son œuvre dans les autres Etats. Elle résolut donc de substituer à la République une dictature, et choisit, pour en être le titulaire, un homme lié à elle par de terribles serments, qu'elle aura soin plus tard de lui faire rappeler : le carbonaro Louis-Napoléon Bonaparte¹. On peut voir dans l'ouvrage de MM. Deschamps et Claudio Jannet (tome II, pages 15 à 324), comment cette dictature fut préparée et patronnée par la maçonnerie internationale, et particulièrement par l'un de ses grands chefs, Lord Palmerston² et comment la secte qui avait pris tant de soin à restreindre le pouvoir de Louis XVIII et de Charles X, se prêta à l'établissement d'une véritable autocratie³.

Le Pouvoir occulte n'a cessé d'agir ainsi. Lorsqu'il se trouve désarçonné par les événements, ce qu'il fait, c'est de susciter un prétendu sauveur ou de donner son appui à celui que poussent les circonstances du moment. En raison de ses origines, celui-ci est condamné à ne rien sauver du tout. Il continue au contraire, à affaiblir le pays matériellement et

Christ. On voit par là en quoi le libéralisme moderne diffère de tout ce qui a précédé en fait de révolte et de péché. C'est le péché lui-même, le dernier terme et le plus haut degré du péché. Le libéralisme appelle « l'homme de péché », il prépare les voies à l'antéchrist. La séduction libérale a aveuglé presque toutes les intelligences ; les dernières notions du vrai christianisme achèvent de s'effacer dans les esprits. Quelle transformation dans les idées, dans les mœurs, dans les croyances, depuis les juristes régaliens du XIV^e et du XV^e siècles jusqu'à nos jours, en passant par Luther, par Voltaire et Jean-Jacques Rousseau et par Lamennais le grand séducteur des catholiques ! Ils sont les fils de la même idée ; les agents de la même séduction. Leur apparition successive marque les étapes du mouvement révolutionnaire. Le dernier venu, Lamennais, n'est pas le moins dangereux et le moins funeste. Il est le père et le chef de l'école à la fois catholique et révolutionnaire, de la pacification, de l'adaptation, de l'union enfin et de la fusion entre le christianisme et la Révolution. L.CHAPOT, *Revue catholique des Institutions et du Droit*, Septembre 1904, numéro 9, page 198

¹ Napoléon III était entré dans la Franc-maçonnerie à l'âge de 23 ans. Son frère s'était fait carbonaro comme lui et avec lui. La secte s'attacha aussitôt à le suggestionner. Elle lui fit entrevoir la pure auréole de gloire réservée au prince qui voudrait imposer partout la justice et rendre les peuples à eux-mêmes. De là la politique des nationalistes.

² Palmerston se trouvait être à la fois ministre en Angleterre et grand-maître dans la maçonnerie universelle. Il en est qui supposent qu'il eut une politique personnelle et qu'il l'imposa à la Maçonnerie. Cette conception est tout à fait erronée. Il n'y a pas d'action personnelle en matière de Franc-maçonnerie. Toute éducation maçonnique n'a d'autre but que d'annihiler les caractères, de façonner les esprits, et les degrés d'initiation marquent les progrès faits par le maçon dans le renoncement à lui-même et dans l'obéissance passive.

³ Nous avons parlé du convent tenu à Strasbourg en 1847. En 1852 se tint à Paris un autre convent des chefs des sociétés secrètes européennes. Là furent arrêtées la dictature, sous le nom d'empire, dans la personne de Louis-Napoléon et la révolution italienne. Mazzini, alors sous le coup d'une condamnation à mort prononcée contre lui en France ne voulut s'y rendre que sur un sauf-conduit signé de Louis-Napoléon lui-même. Trois membres seulement du grand convent persistèrent avec lui à demander l'établissement d'une république démocratique. Mais la grande majorité pensa qu'une dictature ferait mieux les affaires de la Révolution et l'empire fut décrété. Le 15 octobre 1852, dix mois après le coup d'état du 2 décembre et six semaines avant la proclamation de l'empire, le Conseil du Grand-Maître du Grand-Orient vota une adresse à Louis-Napoléon, se terminant ainsi : « La Franc-maçonnerie vous doit un salut ; ne vous arrêtez pas au milieu d'une si belle carrière ; assurez le bonheur de tous en plaçant la couronne impériale sur votre noble front ; acceptez nos hommages et permettez-nous de faire entendre le cri de nos cœurs : Vive, l'Empereur ! »

moralement. C'est ce qui est arrivé avec Napoléon I^{er} et Napoléon III, l'un et l'autre laissèrent la France, la plaie de l'invasion saignante au flanc et aussi épuisée d'âme que de corps.

Cependant, en montant sur le trône, Napoléon III avait compris, ou du moins paru comprendre, où était le salut de la France, et ce qu'exigeait l'intérêt de sa dynastie. Il avait dit de belles et bonnes paroles, donné au clergé des satisfactions, mais aucune de celles qui auraient pu atteindre les conquêtes de la Révolution sur l'Eglise. C'est ainsi qu'ayant demandé à Pie IX de venir le sacrer, le Pape avait répondu : « Je veux bien, mais à la condition que les articles organiques seront abrogés. » Napoléon préféra renoncer au sacre.

Dans l'ouvrage qu'il avait publié précédemment sous le titre : « idées napoléoniennes, Louis-Napoléon avait mis à nu le fond de ses pensées. » Les grands hommes ont cela de commun avec la divinité, qu'ils ne meurent jamais tout entiers ; leur esprit leur survit, et l'idée napoléonienne a jailli du tombeau de Sainte-Hélène, de même que la morale de l'Evangile s'est élevée triomphante malgré le supplice du Calvaire... Napoléon, en arrivant sur la scène du monde, vit que son rôle était d'être l'exécuteur testamentaire de la Révolution... Il enracina en France et introduisit partout en Europe les principaux bienfaits de la grande crise de 89... L'empereur doit être considéré comme le Messie des idées nouvelles¹. »

Idées nouvelles, nouvel Evangile, nouveau Messie, aucun mot ne peut mieux caractériser ce que la Révolution veut introduire dans le monde et ce dont Napoléon III, après Napoléon I^{er}, s'est constitué le serviteur... Il fut plus dissimulé mais aussi déterminé que son cousin, qui, au Sénat, le 25 février 1862, faisait siennes ces paroles de M. Thiers en 1845 : « Entendez bien mon sentiment. Je suis du parti de la Révolution, tant en France qu'en Europe. Je souhaite que le gouvernement de la Révolution reste entre les mains des hommes modérés ; mais quand ce gouvernement passera dans les mains d'hommes ardents, fût-ce les radicaux, je n'abandonnerai pas ma cause pour cela ; je serai toujours du parti de la Révolution. » La tradition continue.

A l'occasion du centenaire du Code civil, le prince Victor-Napoléon écrivit à M. Albert Vandal une lettre où il dit : « On va célébrer le centenaire du Code qui résuma l'œuvre sociale de la Révolution française dans ses données fondamentales, l'affranchissement des personnes et des biens... Les hommes de 1789 avaient proclamé les principes du nouvel ordre social. Il s'empara de ces principes ; il leur donna une forme nette et précise ; il en fit le monument législatif que l'Europe salua plus tard du nom de « Code Napoléon ». Le Code Napoléon a consacré en France les doctrines de 1789. Il les porta même bien au delà de nos frontières. »

Napoléon I^{er} a toujours, on le voit, des héritiers de sa pensée et de son œuvre. Comme Napoléon III, comme le prince Jérôme, le prince Victor l'a reçue en dépôt, il en est le gardien fidèle.

Dès le premier jour, Napoléon III montra qu'il était bien effectivement l'homme de la Révolution, se croyant, ou se donnant la mission « de l'enraciner en France et de l'introduire partout en Europe ». A peine les troupes françaises avaient-elles ouvert à Pie IX les portes de Rome, qu'il écrivit à Edgar Ney : « Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du Pape : amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon et gouvernement libéral ». Amnistie générale, c'était une nouvelle prime d'encouragement donnée à ses F. : les carbonari ; sécularisation de l'administration, c'était la laïcisation sans autres limites que l'anéantissement absolu du pouvoir ecclésiastique² ; code Napoléon signifiait : destruction de l'ancienne propriété et abolition d'une législation à laquelle présidaient le nom et l'autorité de Dieu ; gouvernement libéral, Napoléon n'en voulait point pour lui-même, et il prétendait l'imposer au Pape.

La maçonnerie voulait plus que tout cela. L'attentat d'Orsini vint le rappeler à l'empereur, et il dut se montrer fidèle à ses serments. Il se mit donc en devoir d'exécuter ce que la première République, puis le premier empereur avaient tenté : la destruction du pouvoir temporel des Papes. On connaît cette lamentable histoire : l'empereur, pris entre les intérêts évidents de la France et de sa dynastie, et son désir de se faire, après son oncle, l'exécuteur testamentaire de la Révolution, s'avançait, reculait, jouait double jeu, l'un officiel par ses ministres et ses ambassadeurs, l'autre par une diplomatie occulte dont les agents étaient pris dans les sociétés secrètes³.

Le but est atteint. Depuis quarante ans, l'Italie est une, le pouvoir temporel n'existe plus qu'à l'état de souvenir ou d'ombre. Nous ne préjugeons rien des desseins de la Providence. Nous ignorons si, quand et comment elle rendra au souverain Pontificat ses moyens d'action ordinaires et nécessaires dans l'ordre régulier des choses ; mais la secte se tient bien assurée que c'en est fini. Et si elle veut un changement à ce qu'elle a fait, c'est la transformation du régime actuel de l'Italie en république. S'unissant à la république sœur de France, aux républiques espagnoles et portugaises qui seront au jour et à l'heure que la maçonnerie voudra, à d'autres encore sans doute, elle contribuera à former le noyau de la République universelle, ou de la juiverie gouvernant le monde à découvert d'une extrémité à l'autre de l'univers.

Toute la politique extérieure de Napoléon III fut inspirée et dirigée par la volonté d'affranchir l'Italie et d'accomplir son serment de carbonaro. Il avait fait pour elle la guerre de 1859, sans pouvoir réaliser totalement son programme. Il vit dans

¹ Œuvres de Napoléon III, t. I. Voir les pages 7, 28, 65, 102 et 125. Il y a cinq ans, l'héritier des Napoléons disait dans un manifeste : « Vous connaissez mes idées. Je crois utile aujourd'hui de les préciser pour mes amis. Rappelez-vous que vous êtes les défenseurs de la Révolution de 1789. Napoléon, suivant sa propre expression, a « dessouillé la Révolution ». Il en a maintenu fortement les principes.

² D'après les relevés établis alors par M. Fr. de Corcelles, il y avait dans l'administration des Etats Pontificaux, 6.836 fonctionnaires laïques contre 289 ecclésiastiques, y compris 179 chapelains de prison et attachés au Vicariat de Rome. Les officiers de l'armée ne figuraient pas dans ce tableau comparatif.

³ En septembre 1896, *Le Correspondant* a publié sous le titre : Un ami de Napoléon III, le comte Arèse, des documents inédits sur les relations très intimes qui existèrent pendant le deuxième empire entre le carbonaro couronné et le sectaire italien. Parmi ces documents il est une lettre qui révèle l'hypocrisie dont il usa dans la question romaine. Tandis que ses ministres prodiguaient les déclarations propres à rassurer les catholiques français, il avait avec le comte Arèse des conversations que ce dernier résumait comme suit dans une lettre adressée au comte Pasolini : « Endormez le Pape ; laissez-nous avoir la conviction que vous ne l'attaquerez pas et je ne demande pas mieux de m'en aller (de retirer les troupes de Rome). Après, vous ferez ce que vous voudrez. » Cette phrase attribuée à l'empereur par son ami Arèse, ne remet-elle pas en mémoire la parole de Mgr Pie : « Lave tes mains, ô Pilate ! »

le conflit austro-prussien le moyen d'affranchir la Vénétie, et ce fut tout le secret de sa collaboration aux cyniques projets de Bismarck. « L'empereur l'a aidé, dit M. Emile Olivier, non par faiblesse ni par captation, mais en connaissance de cause. Il a, de sa libre volonté, contribué à sa fortune autant qu'à celle de Cavour. Il voyait en lui l'instrument providentiel par lequel s'achèverait l'affranchissement de l'Italie ». Lorsqu'arriva à Paris, le 3 juillet 1866, la nouvelle de la victoire remportée à Sadowa par les Prussiens sur l'armée autrichienne, victoire qui portait un si rude coup à la puissance française, les ministres insistèrent pour mobiliser l'armée, l'empereur souscrivit d'abord à leurs vœux mais le prince Napoléon intervint le 14 juillet et remit à l'empereur une note dans laquelle il était dit : « Pour ceux qui rêvent pour l'empereur le rôle de la réaction et du cléricanisme européen à faire triompher par la force, ils doivent pousser à une alliance avec l'Autriche et à une guerre contre la Prusse. Mais ceux qui voient dans Napoléon III, non le modérateur de la Révolution mais son chef éclairé, ceux-là seraient bien inquiets le jour où il entrerait dans une politique qui serait le renversement de la véritable grandeur et de la gloire de Napoléon III. » Napoléon III se rendit aux vœux de son cousin¹.

La guerre de 1870 eut aussi la même fin dans les desseins de la secte ; la *Gazette d'Ausbourg* en a donné cette explication : « Sur les champs de bataille du Rhin, nous n'avons pas seulement fait la guerre contre la France ; nous avons aussi combattu Rome qui tient le monde asservi ; nous avons tiré sur le clergé catholique² ».

Briser le trône pontifical, favoriser le triomphe du protestantisme en Europe, c'était beaucoup assurément ; ce n'était point assez pour satisfaire aux exigences de la secte. Napoléon III demanda à M. Rouland, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, de dresser à son usage un plan de campagne contre l'Eglise de France. Ce plan, trouvé dans les tiroirs de l'empereur en 1870, lui fut livré en avril 1860.

Il porte ce titre significatif : *Mémoire sur la politique à suivre vis-à-vis de l'Eglise*. Il débute par demander s'il faut « changer brusquement de système : expulser les congrégations religieuses, modifier la loi sur l'enseignement, appliquer rigoureusement les articles organiques³. » Non. « Il faut arriver peu à peu et sans bruit ». A ce mot, qui ne reconnaîtra la sagesse de la secte qui a donné aux Gambetta et aux Ferry ce mot d'ordre : « lentement mais sûrement » ? Qu'ils sont donc aveugles ceux qui, dans cette continuité d'efforts persévérants durant un siècle et plus, se refusent encore à voir, la main d'une puissance toujours vivante et agissante, et qui, aux hostilités actuelles, ne trouvent d'autre cause que des représailles à prendre contre ceux qui, sans conspirer contre le régime républicain, n'ont pour la république maçonnique qu'une admiration relative (voir entre autres *Démocratie chrétienne*, mars 1900).

Le *Mémoire* signale comme un danger « la croyance de l'épiscopat et du clergé à l'infaillibilité du Pape », « le développement des conférences de Saint-Vincent de Paul et des sociétés de Saint-François Régis », « les progrès des congrégations religieuses vouée à l'enseignement populaire. »

« Il est impossible à l'élément laïque, dit à ce sujet M. Rouland, de lutter sur ce terrain contre l'enseignement religieux qui, en réalité ou en apparence, présentera toujours aux familles bien plus de garanties de moralité et de dévouement. » Et un peu plus loin : « On serait fort affaibli au point de vue du suffrage universel, si tout l'enseignement primaire passait aux mains des congrégations. » Combien ces deux phrases sont éloquentes !

Deux nouveaux mémoires faisant suite au premier furent rédigés par M. Jean Vallon, ancien rédacteur de *l'Etendard* qui passa après le concile dans le camp des « vieux catholiques » de Suisse⁴. Le plan fut aussitôt mis à exécution. D'abord la société de Saint-Vincent de Paul. Le ministre de l'intérieur avertit les préfets de ses « menées ténébreuses », et voulut soumettre le conseil central, les conseils provinciaux et les conférences locales, à l'autorisation du gouvernement. La société préféra la mort à la dégradation et tomba comme elle devait tomber. Dieu l'en récompensa plus tard en la ressuscitant. Puis la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement.

Rouland dit, dans son *Mémoire*, qu'elle est un « grand mal », mais que vouloir la supprimer, soulèverait « une lutte immense, acharnée », paroles qui montrent qu'en persécutant la religion, tous ces hommes de gouvernement maçonnique savent qu'ils vont à l'encontre du sentiment public. Ne pouvant supprimer la liberté d'enseignement, le gouverne-

¹ Le Journal de Bruxelles rapporta les paroles prononcées à cette époque par le prince Jérôme dans un dîner chez M. de Girardin :

« L'heure est venue où le drapeau de la Révolution, celui de l'Empire, doit être largement déployé.

« Quel est le programme de cette Révolution ?

« C'est d'abord la lutte engagée contre le catholicisme, lutte qu'il faut poursuivre et clore ; c'est la constitution des grandes Unités nationales, sur les débris des Etats factices et des traités qui ont fondé ces Etats ; c'est la démocratie triomphante, ayant pour fondement le suffrage universel, mais qui a besoin, pendant un siècle, d'être dirigée par les fortes mains des Césars ; c'est la France impériale au sommet de cette situation européenne ; c'est la guerre, une longue guerre, comme instrument de cette politique.

« Voilà le programme et le drapeau.

« Or, le premier obstacle à vaincre, c'est l'Autriche. L'Autriche est le plus puissant appui de l'influence catholique dans le monde, elle représente la forme fédérative opposée au principe des nationalités unitaires elle veut faire triompher à Vienne, à Pesth et à Francfort, les institutions opposées à la démocratie ; c'est le dernier repaire du catholicisme et de la féodalité ; il faut donc l'abattre et l'écraser.

« L'œuvre a été commencée en 1859, elle doit être achevée aujourd'hui.

« La France impériale doit donc rester l'ennemie de l'Autriche ; elle doit être l'amie et le soutien de la Prusse, la patrie du grand Luther, et qui attaque l'Autriche par ses idées et par ses armes ; elle doit soutenir l'Italie, qui est le centre actuel de la Révolution dans le monde, en attendant que la France le devienne, et qui a la mission de renverser le catholicisme à Rome, comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne.

« Nous devons être les alliés de la Prusse et de l'Italie, et nos armées seront engagées dans la lutte avant deux mois ».

² Extraits cités dans *la Politique prussienne*, par un Allemand anonyme, pages 133-143.

³ C'est la marche qui fut suivie jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ce qui montre bien que c'est toujours la même puissance occulte qui dirigeait nos gouvernants, hier comme aujourd'hui.

⁴ Les originaux de ces trois pièces sont entre les mains de M. Léon Pagès, rue du Bac, 110, Paris. Elles ont été publiées intégralement dans *La Croix* éditée à Bruxelles du 6 février 1874 au 4 janvier 1878.

Le mémoire de M. Rouland se trouve dans le n° du 2 juin 1876 ; et ceux de M. Jean Vallon dans les n° du 30 juin 1876 et 28 juillet même année. Ces derniers proviennent de la bibliothèque de Mme Hortense Cornu, née Lacroix, amie d'enfance de Napoléon III et sa confidente en bien des projets.

ment de l'empereur l'attaqua sournoisement par des décrets administratifs.

Les congrégations. - Rouland donnait le conseil de ne plus tolérer pour les religieux aucun établissement nouveau, d'être sévère pour les congrégations de femmes, et de ne plus approuver que difficilement les dons et legs qui seraient faits aux uns ou aux autres.

Le clergé séculier. - On s'efforce de semer la zizanie dans le champ de l'Eglise, en opposant les intérêts du clergé inférieur à ceux de l'épiscopat. « Rien ne serait plus habile et plus juste à la fois, dit M. Rouland, que d'augmenter le traitement du clergé inférieur. » Mais, en même temps, il demande que l'on suscite « une réaction antireligieuse qui ferait la police des fautes du clergé et formerait autour de lui un cercle de résistance et d'opposition qui le comprimerait. » Pour ce qui est des évêques, M. Rouland avait dicté cette manière de faire : « Choisir résolument pour évêques des hommes pieux, honorables (on ne dit point : instruits et fermes de caractère), mais connus par leur attachement sincère à l'empereur et aux institutions de la France..., sans que le Nonce y ait le moindre regard. » En exécution, on cesse d'inviter tous les cinq ans, comme cela se faisait, les archevêques et évêques à désigner confidentiellement les ecclésiastiques qu'ils croient les plus dignes d'être promus à l'épiscopat. De plus, interdiction est faite aux évêques de se réunir. Sept archevêques et évêques ayant cru pouvoir signer, dans *Le Monde*, une réponse collective sur la nécessité de considérer les intérêts de l'Eglise dans les élections, Rouland leur écrit que, par là, ils ont tenu une espèce de concile particulier, sans égard aux articles organiques, et les poursuit devant le Conseil d'Etat.

La pensée de l'empereur et de son entourage porta plus loin encore. Il vint un moment où ils songèrent à une rupture avec Rome.

Un prélat, qui passait alors pour être dévoué à la dynastie, Mgr Thibault, évêque de Montpellier, fut mandé à Paris. Le ministre des cultes commença par chambrier le pauvre évêque et lui reprocher l'hostilité des Pie, des Gerbet, des Salinis, des Plantier, des Dupanloup contre la politique du gouvernement français. Puis Napoléon le reçut en audience privée. Le souverain expliqua qu'il s'agissait de sauver l'Eglise de France et d'opposer une digue aux progrès de l'irrégion. Le prélat promit de se consacrer à l'œuvre qu'on attendait de lui et prit l'engagement de faire reflourir les traditions et les doctrines de Bossuet.

Mais à peine Mgr Thibault était sorti des Tuileries, que sa conscience lui reprocha l'acquiescement criminel qu'il venait de donner à ce qui n'était rien moins qu'un projet de schisme. Sur-le-champ, il ordonne au cocher de le conduire chez l'archevêque de Paris. C'était alors le cardinal Morlot qui occupait le siège de saint Denis. « Eminence, commença Mgr Thibault, je suis bien coupable. Je viens d'accepter de l'empereur la mission de favoriser la rupture de l'Eglise de France avec le Saint-Siège... »

Ces dernières paroles venaient d'expirer sur les lèvres du prélat, quand, soudain, Mgr Morlot voit son interlocuteur blêmir et s'affaïsser sur le sol. Mgr Thibault était mort.

En même temps que l'on s'efforçait d'abaisser l'Eglise, on encourageait ouvertement la Franc-maçonnerie. Elle est officiellement reconnue par le ministre de l'intérieur, duc de Persigny ; et le prince Murat, inaugurant ses fonctions de Grand-Maître, dit hautement : « L'avenir de la maçonnerie n'est plus douteux. L'ère nouvelle lui sera prospère ; nous reprenons notre œuvre sous d'heureux auspices. Le moment est venu où la maçonnerie doit montrer ce qu'elle est, ce qu'elle veut, ce qu'elle peut. »

Vient le Syllabus qui dresse le catalogue des erreurs contemporaines. Le ministre des cultes se permet d'en juger, et il transmet sa sentence aux évêques. Il leur écrit ce que « le Syllabus est contraire aux principes sur lesquels repose la constitution de l'Empire. » Conséquemment, il leur fait défense de le publier.

Rouland dit à la tribune, et l'on crie jusque dans les villages, que le Syllabus « vient barrer le chemin à la civilisation moderne ». A la civilisation de la Renaissance, de la Réforme et de la Révolution, assurément. On laisse dire. On proclame que « l'Eglise modifiera sa doctrine ou l'Eglise périra » ; c'est *Le Siècle* qui est chargé de prononcer cet ultimatum. L'Eglise, restée elle-même, vit toujours, mais l'Empire a sombré.

Inutile de prolonger cette revue et de parler de la ligue de l'enseignement, chargée de préparer l'école neutre, des collèges de filles, de la direction imprimée à la presse, de la composition des bibliothèques populaires, de la multiplication des cabarets et des mauvais lieux, tous moyens d'arracher l'âme du peuple à l'empire de la religion.

Tout cela prépare la Commune, qui formulera ainsi sa première loi : Article 1. L'Eglise est séparée de l'Etat. Article 2. Le budget des cultes est supprimé. Article 3. Les biens appartenant aux congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriété nationale. Article 4. Une enquête sera faite immédiatement sur ces biens pour en constater la valeur et les mettre à la disposition de la nation. Comme sanction, vinrent les fusillades.

C'est le programme que réalise aujourd'hui un gouvernement qui a les apparences d'un gouvernement régulier.

La secte se sert également des gouvernements réguliers et des irréguliers, des légitimes et des révolutionnaires pour poursuivre la réalisation de ses desseins. La revue rapide des événements que nous venons de faire, du Concordat à l'Assemblée Nationale de 1871, doit en convaincre tous nos lecteurs.

CHAPITRE XX - SOUS L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Jamais réaction ne fut plus forte et ne sortit plus évidemment des entrailles de la nation que celle de 1871.

Gambetta qui avait le pouvoir en mains fit le possible et l'impossible, d'abord pour retarder les élections, puis pour se les rendre favorables.

Voici quelques dépêches bien significatives :

Gambetta à Jules Favre. - Je persiste plus que jamais à considérer les élections générales comme funestes à la République. Je me refuse à les accepter, à y faire procéder.

Délégation de Tours à Paris. - Les électeurs seraient probablement réactionnaires. Cela est plein de périls.

Gambetta à Préfet de la Rochelle. - Il fait une assemblée républicaine. Faites tout ce que commandront les élections.

Challemel-Lacour (Rhône). - Assemblée sera mauvaise, si nommée sans pression républicaine, etc., etc.

Malgré cette pression révolutionnaire, l'assemblée nationale fut catholique et monarchiste. On sait ce qu'elle fit.

Jamais plus cruelle déception ne suivit un si grand espoir. Le pays vit tomber sans regret, le 4 septembre 1870, un régime qui, pour la troisième fois, avait compromis son existence. Mais, aux élections du 8 février 1871, il manifesta son peu de confiance en la République, qui avait été proclamée sans lui. Il envoya à Bordeaux, pour composer l'Assemblée nationale, une majorité considérable d'hommes connus par leurs sentiments catholiques et royalistes. Au point de vue politique l'Assemblée comprenait 400 royalistes - légitimistes et orléanistes à peu près égaux en nombre - 30 bonapartistes et 200 républicains de nuances diverses (Hanotaux, *Histoire de la France contemporaine*, I, 38-41).

Le premier acte de l'Assemblée nationale fut de demander des prières dans toutes les églises « pour supplier Dieu d'apaiser nos discordes civiles et de mettre un terme à nos maux. » Trois députés seulement s'opposèrent à cette motion. Puis elle déclara d'utilité publique « la construction d'une église sur la colline de Montmartre, conformément à la demande faite par l'archevêque de Paris », c'est-à-dire pour être dédiée au Sacré-Cœur comme ex-voto de repentir, de prière et d'espérance. Elle voulait relever le pays humilié et désarmé, et c'est à Dieu qu'elle en demandait les moyens, obéissant en cela à son mandat aussi bien qu'à ses propres sentiments.

L'armée est à refaire. La loi qui la réorganise stipule que, chaque dimanche et chaque jour de fête, un temps suffisant sera donné aux soldats pour remplir leurs devoirs religieux. Les aumôniers sont rétablis, non plus attachés aux régiments, mais, ce qui est mieux, aux garnisons et aux camps.

Après l'armée, l'enseignement. Le Conseil supérieur de l'Instruction publique est réformé. L'Eglise y reçoit sa place dans la personne des évêques. Bientôt après, l'enseignement supérieur est déclaré libre, et les Universités catholiques se constituent.

Les commissions administratives des établissements charitables : hospices, hôpitaux, bureaux de bienfaisance, sont réorganisées ; le curé est appelé à y siéger à côté du maire.

La liberté du bien n'est plus entravée. Non seulement la société de Saint-Vincent de Paul se reconstitue, mais des cercles d'ouvriers sont fondés dans les villes, les patronages se multiplient dans les campagnes, et l'instruction religieuse prépare des générations chrétiennes.

Comment ce bel élan put-il être arrêté, puis tourné en sens inverse ?

Beaucoup de membres de l'Assemblée nationale étaient peu faits aux intrigues du parlementarisme. Ils se laissèrent suggestionner. Beaucoup aussi avaient l'esprit plein des demi-vérités du catholicisme libéral, souvent plus funestes, au dire de Pie IX, que les erreurs manifestes. M. Thiers qui, dans sa jeunesse, avait fait sur le crucifix serment de haine à la royauté¹, et qui, dans sa vieillesse, avait l'ambition de gouverner la France et de régner, eut vite fait de s'emparer de la direction de l'Assemblée nationale, pour la mener où il voulait. Et lui-même n'était-il point mené par ceux qui flattèrent son ambition, espérant bien en avoir le profit ?

Il fallait d'abord conjurer le danger d'une restauration monarchique en la personne du comte de Chambord ; ce prince si chrétien et si français était en même temps si ferme dans ses vues de gouvernement qu'aucun espoir ne pouvait naître de lui faire renouveler la faute commise par Louis XVIII. Toutes les forces de la Révolution, toutes ses factions diverses, à partir du libéralisme catholique, travaillèrent, non par une entente positive, mais chacune de son côté et à sa manière, à l'écarter du trône de ses pères.

Ce fut d'abord la Commune, protégée par M. de Bismarck, ménagée, à ses premières heures, par M. Thiers, et soutenue par la Franc-maçonnerie. Elle voulut d'un seul coup et par la violence, à la mode de 93, ce qui se fait aujourd'hui d'une manière plus sûre et plus durable par la légalité. Le 26 avril 1871, cinquante cinq loges, plus de dix mille francs-maçons (Dix à onze mille, estime le *Journal Officiel* de la Commune), conduits par leurs dignitaires, revêtus de leurs insignes, se rendirent en procession sur les remparts pour y planter leurs bannières, ils en arborèrent soixante deux, et à l'Hôtel de Ville pour saluer le pouvoir révolutionnaire².

¹ En 1849. Michel de Bourges rappela le fait dans le 15e bureau de l'Assemblée nationale : « Nous jurâmes, M. Thiers et moi, HAINE A LA MONARCHIE, avec cette circonstance assez piquante : M. Thiers tenait le crucifix quand j'ai prêté serment, et je tenais le même crucifix quand M. Thiers a juré haine à la monarchie. » C'était dans une vente de Carbonari, pourvu que la police n'intervint pas ; et, si elle intervenait, c'était une réunion d'amis pour fêter un lauréat. *La Provence*, journal d'Aix, a rappelé longuement ces faits dans son numéro du 1^{er} décembre 1872 alors que M. Thiers était Président de la République, et que, dans cette ville, de nombreux amis surveillaient avec soin tout ce qui était écrit sur lui. Aucun démenti n'est venu.

M. Dupin aîné expliquait comment la révolution de 1830 a été si subite et si prompte à aussi parlé de ce serment. « Lorsque, dit-il, le carbonarisme s'établit en France, suivant des formes que des hommes, à cette heure pairs de France et fonctionnaires publics allèrent chercher en Italie et en Allemagne, il eut pour but le renversement de tout pouvoir irresponsable et héréditaire. On ne peut y être affilié sans prêter serment de haine aux Bourbons et à la royauté. En quelques lieux même, ce serment était prononcé sur un crucifix et sur un poignard. Il y a des députés et des pairs qui s'en souviennent ».

² Voici l'appel que le Grand-Orient de France fit à la Franc-maçonnerie universelle, en faveur de la Commune. Il fut publié en 1871.

« Frères en maçonnerie et frères compagnons, nous n'avons plus à prendre d'autre résolution que celle de combattre et de couvrir de notre égide sacrée le côté du droit. Armons-nous pour la défense ! Sauvons Paris, sauvons la France ! Sauvons l'humanité !

« Paris, à la tête du progrès humain, dans une crise suprême, fait son appel à la Maçonnerie universelle » aux compagnons de toutes les corporations, il crie : A moi les enfants de la veuve ! Cet appel sera entendu par tous les francs-maçons et compagnons : tous s'uniront pour l'action commune, en protestant contre la guerre civile que fomentent les sous teneurs de la Monarchie.

« Tous comprendront que ce que veulent leurs frères de Paris, c'est que la justice passe de la théorie à la pratique, que l'amour des uns pour les autres devienne la règle générale, et que l'épée n'est tirée du fourreau, à Paris, que pour la légitime défense de l'humanité. »

Dans la séance de la Commune du 17 mai furent prononcées ces paroles significatives : « Nous avons des otages parmi les prêtres, frappons ceux-là de préférence ». Ils furent exécutés le 24.

En mai 1908 fut inauguré au Père Lachaise un monument des Fédérés portant cette inscription : AUX MORTS DE LA COMMUNE, 21-28 mai 1871.

Le F. Tinforque avait dit aux communards : « La Commune est la plus grande révolution qu'il ait été donné au monde de contempler, » et la raison qu'il en donnait est qu'elle était « le nouveau Temple de Salomon », c'est à dire la réalisation de la conception judaïque de l'organisation sociale. Celui des membres de la Commune qui fut chargé de lui répondre dit « Nous savons que le but de votre association est le même que celui de la Commune, la régénération sociale ».

A chacune de nos révolutions, ce sont les mêmes mots que se font entendre, marquant le même but à atteindre, et vers lequel on ne cesse de marcher, tantôt directement, tantôt par des voies détournées l'anéantissement de la civilisation chrétienne au profit d'une civilisation contraire. Raoul Rigault le disait brutalement aux otages : « Voilà dix-huit cents ans que cela dure il faut que ça finisse. »

La Commune vaincue, l'intrigue prit la place de la violence. M. Thiers employa aussitôt toutes les facultés de son esprit à désagréger la majorité royaliste de l'Assemblée, à soulever toutes sortes de défiances entre personnes que tout devait rapprocher et unir,

Cependant le peuple, voyant que les hommes lui manquaient, élevait la voix vers Dieu. Les pèlerinages aux sanctuaires de Saint-Michel et de la Salette, de Paray-le-Monial et de Lourdes, se multipliaient ; sur tous les chemins retentissait ce cri d'appel au Sacré-Cœur : « Sauvez Rome et la France ! » Le 24 mai 1873, l'Assemblée nationale reprit possession d'elle-même. Mais le pays n'était déjà plus ce qu'il s'était trouvé sous la main vengeresse de Dieu. La propagande révolutionnaire, reprise par M. Thiers et ses agents, manifestait de jour en jour ses progrès dans les élections partielles ; et, d'autre part, des catholiques avaient acculé Henri V à des déclarations dont ils se servirent pour l'écarter définitivement¹.

« Sous des prétextes divers », dit M. Hanotaux dans son *Histoire de la France contemporaine*, l'Assemblée nationale écarta « tout ce qui est l'essence des pouvoirs forts : la légitimité, l'hérédité et l'autorité : la légitimité, dans la personne du comte de Chambord, l'hérédité, par le septennat et enfin l'autorité, par la république ».

M. le duc de Broglie, père, avait publié, en 1861, un livre intitulé : *Vues sur le gouvernement de la France*, qui fut réimprimé en 1870. La première édition saisie par la police, « ne fut, dit M. Hanotaux, connue que d'un cercle assez restreint, mais ce cercle était composé des têtes dirigeantes de la future assemblée nationale. » Le duc de Broglie avait écrit : « Tranchons le mot : une république qui touche à la monarchie, une monarchie constitutionnelle qui touche à la république et qui n'en diffère que par la constitution et la permanence du pouvoir exécutif, c'est la seule alternative qui reste aux amis de la liberté. » Il parlait de la monarchie constitutionnelle avec un accent religieux : « Admirable mécanisme qui n'est pas fait de main d'homme, simple développement des conditions attachées par la Providence aux progrès des sociétés civilisées ». Il disait encore : « La pire des révolutions, c'est une restauration² ».

« Ce livre et celui de Prevost-Paradol *La France nouvelle* eurent, dit M. Hanotaux, sur les destinées futures de la France, et sur les dispositions de l'Assemblée nationale, une influence immédiate. »

Les « fusionistes voulurent une restauration de la monarchie dans la conciliation de deux principes, de deux ordres de

¹ « L'Assemblée, dit M. Samuel Denis, dans son *Histoire contemporaine*, t. IV, p. 647, était composée en grande partie de libéraux qui étaient par surcroît des chrétiens fervents et convaincus. »

Ces paroles, dans la pensée de l'historien, ne sont point un blâme pour le libéralisme de ces catholiques, au contraire : ce quatrième volume est tout entier à les justifier et à rejeter sur Henri V l'échec de la monarchie.

² Les idées de M. de Broglie et de ses amis dataient de loin. Sous la première république il y eut aussi des « monarchiens. » En 1792, fut publié à Paris, avec cette mention : « Se trouve dans les Pays-Bas, chez tous les libraires », une brochure dédiée à Louis XVI, sous ce titre : « Le monarchisme dévoilé, par M. Th. Abd. C*** ». L'auteur y dénonce la Société des amis de la Constitution monarchique, société fondée « sous les auspices d'un nom qui rappelle l'antique chevalerie française, M. de Clermont-Tonnerre ». Les membres de cette société, dit-il, se sont répandus dans toute la France, sous le nom de monarchiens.

« Se dire purement les amis de la Constitution, observe-t-il, eût été trop se rapprocher de ses créateurs. On a ajouté le mot monarchique, car il en faut un peu dans le plan de ces Messieurs. Mais comme s'en tenir à cette formule ne paraissait pas tout à fait d'accord avec le système du parti dominant, on ajouta à l'expression monarchique celle-ci : « décrétée par l'Assemblée nationale » (p. 7). L'auteur après avoir pris une à une les « expressions désignatives de cette société » et les raisons invoquées pour en approuver le but conclut : « Elles ne sont autre chose que l'herbe trompeuse destinée à couvrir et cacher l'ouverture du précipice ».

Le fondateur du « monarchisme » avait donné à cette société pour symbole, une Balance dans laquelle on voyait, d'un côté une Couronne et de l'autre un Bonnet phrygien, avec cette devise : Vivre libres et fidèles. « Ainsi la Couronne, telle qu'une Assemblée de Factieux, après l'avoir avilie, dégradée, après l'avoir arrachée de la tête auguste de notre souverain, veut bien encore la conserver ; ainsi le bonnet de la liberté, ce signal effrayant d'une licence sans bornes, ce panache ensanglanté de tous les scélérats ; l'un et l'autre sur la même ligne, dans un niveau parfait, voilà l'emblème sous lequel les Monarchiens s'annoncent et la fidélité qu'ils promettent, pourvu qu'ils soient libres d'abord, voilà la devise de ces modernes chevaliers. » (p. 8) « Il ne faut pas croire qu'ils aient vu dans le système qu'ils s'efforcent de soutenir, le bonheur de leur patrie ; ce n'est pas là le motif de leur prédilection pour cette forme de gouvernement dont les Anglais nous offrent le modèle ; mais chacun d'eux y a trouvé dans son ensemble, ou dans ses parties, de quoi satisfaire sa passion dominante. » (p. 10)

Après cette accusation, l'auteur, dans les chapitres qui suivent, examine le système des Monarchiens : 1° par rapport au roi et à la monarchie (p. 12), 2° par rapport au peuple (p. 20), 3° par rapport à la noblesse (p. 26), 4° par rapport à la religion et à ses ministres (p. 34). Puis il ajoute (p. 46) : « Ils ont dit que le roi, convaincu de la pureté de leurs vues, approuvait leurs plans, et c'est avec les apparences d'une mission de sa part qu'ils cherchent à tromper la bonne foi des gens honnêtes. » « Ce que je demande, c'est la constitution française dans sa pureté primitive. Eux, disent que vouloir rétablir la constitution française, c'est une chimère : que tout est détruit, désorganisé, et que le seul parti qui reste à prendre dans une telle occurrence, c'est de songer seulement à mettre le roi sur le trône, en lui donnant pour conseils et pour surveillants deux chambres telles qu'ils les proposent » (p. 52). « Mais enfin, demande l'auteur, quels titres ont-ils donc pour se faire ainsi des médiateurs entre la nation outragée et la nation outragée ? Quelle mission est la leur ? Sur quoi veulent-ils que nous transigions ? »

L'auteur termine en disant que « la poursuite de cette chimère empêcherait sans retour le rétablissement du trône ».

L'histoire instruit peu, même les gens les plus intéressés à l'écouter.

gouvernement jusque-là contraires. La fusion consistait d'un côté, à faire reconnaître par les princes de la maison d'Orléans les droits héréditaires du comte de Chambord, et de l'autre à gagner le petit-fils de Charles X à la monarchie constitutionnelle et parlementaire de 1830. Double opération dont chacun des termes était exclusif de l'autre.

M. le comte de Chambord voulait la fusion en tant qu'elle devait être la reconnaissance pure et simple du principe monarchique dont il était le représentant et le rapprochement loyal des deux branches de la famille royale.

La question du drapeau était depuis 1848, l'obstacle principal à la fusion. Tandis que pour le comte de Chambord, le drapeau blanc, symbole du droit dynastique des Bourbons, était l'emblème nécessaire de la monarchie traditionnelle et héréditaire, les parlementaires et les libéraux réclamaient irréductiblement le maintien du drapeau tricolore représentatif des idées de 1789 et de 1830.

« Si j'avais admis toutes les concessions qui m'étaient demandées, accepté toutes les conditions que l'on voulait m'imposer, dit le comte de Chambord au marquis de Dreux-Brézé, j'eusse peut-être reconquis ma couronne, mais je ne serais pas resté six mois sur mon trône. Avant la fin de ce court espace de temps, j'eusse été de nouveau relégué dans mon exil par la Révolution dont j'étais devenu, dans ma rentrée en France, le prisonnier »¹.

De son côté, l'Allemagne ne dissimula pas sa vive opposition à la royauté traditionnelle.

Le baron de Plancy, ancien député de l'Aube, ancien écuyer du prince Jérôme-Napoléon, rapporte dans ses *Souvenirs*, cet entretien :

« Républicain, certes le prince Napoléon l'était, et, comme après un dîner au château de Monza (chez son beau-frère le roi Humbert), il l'exprimait énergiquement au prince impérial d'Allemagne, depuis Frédéric III, celui-ci lui ayant demandé la permission de parler librement, lui dit ces paroles, « que j'engage chacun à méditer » :

« Monseigneur, en France, la République, selon moi, n'a pas de raison d'être, et si vous l'avez, c'est que nous vous l'avons donnée²... pour votre malheur ! » « Je tiens du Prince lui-même ce récit de franchise impériale. »

On sait enfin qu'en 1872, les sociétés secrètes se concertèrent dans toute l'Europe pour empêcher l'avènement d'Henri V. Quinze jours après sa mort, le 9 septembre 1883, nombre de francs-maçons se réunirent à la loge des Hospitaliers de Saint-Ouen, et le F. : Cuénot y but « à la santé de la mort d'Henri V » Ce toast fut couvert d'applaudissements et de rires. Aussitôt après, le même Cuénot but à la santé de M. de Bismarck.

Le 28 octobre 1873, Mgr Dupanloup avait écrit à un ministre protestant, M. de Pressensé : « Ma conviction profonde, c'est que les maux de la France, si ce qui se prépare échoue³, étonneront le monde ; nous irons de calamité en calamité jusqu'au fond de l'abîme. La malédiction de l'avenir et de l'histoire s'attachera à ceux qui, pouvant asseoir le pays sur des bases séculaires dans la stabilité, la liberté et l'honneur, auront empêché cette œuvre et précipité cette malheureuse France, au moment où elle essayait un dernier effort pour le sauver, sur la pente fatale où elle est entraînée, depuis bientôt un siècle, de catastrophe en catastrophe. Quelle tristesse et quels remords pour certains hommes forcés alors de se dire : « Il y eut un jour, une heure où l'on aurait pu sauver la France, où notre concours aurait décidé de tout, et nous n'avons pas voulu !⁴ »

Nous voyons bien quels personnages Mgr Dupanloup avait en vue dans ses reproches, sur qui il voulait faire retomber la lourde responsabilité d'avoir refusé son concours au salut de la France, et d'avoir ainsi mérité les malédictions de l'avenir ; mais nous doutons que l'histoire s'associe à la pensée qui a inspiré ces paroles et se montre d'accord avec le prélat sur les personnes à qui elle attribuera cette responsabilité. Quoi qu'il en soit, la prophétie devait se réaliser : nous fûmes, dès ce moment, précipités sur la pente fatale ; et maintenant, nous roulons vers l'abîme.

¹ Donoso Cortès : « Cette école (l'école libérale) ne domine que lorsque la société se dissout ; le moment de son règne est ce moment transitoire et fugitif où le monde ne sait s'il choisira Barrabas ou Jésus, et demeure en suspens entre une affirmation dogmatique et une négation suprême. La société alors se laisse volontiers gouverner par une école qui n'ose jamais dire : J'affirme, qui n'ose pas non plus dire : Je nie, mais qui répond toujours : Je distingue. Tous les entre-deux seront broyés par la Révolution ou rejetés avec dédain par la reconstruction. »

² Les lettres de Bismarck publiées par son fils montrent, en effet, que la République nous a été imposée par la Presse. Lorsque le prince de Hohenlohe publia ses *Mémoires*, on trouva dans le journal de la mission du prince à Paris, de 1874 à 1885, des preuves nouvelles de l'appui que prêta Bismarck à l'établissement de la république. Les instructions que Bismarck avait données au prince en le chargeant de l'ambassade d'Allemagne à Paris étaient : l'intérêt de l'empire veut que la France reste dans l'état de division et de faiblesse que garantit la république. Il veut même que cette république soit « la plus rouge possible » et que les anticléricaux en deviennent les maîtres.

Dans la livraison de mars 1906 du *Correspondant*, Mgr Vallet, ancien aumônier du Lycée Henri IV, a donné le récit d'une conversation qu'il eut avec Bismarck en 1879, durant son séjour à Gastein. Bismarck méditait alors de cesser le Kulturkampf et de s'accorder avec Rome. Parlant de l'état de l'Europe, des volontés de l'Allemagne et des moyens de la France, il dit avec cette brusquerie qui lui était propre, à son interlocuteur, qui venait de prononcer le nom de la république

« Pour faire quelque chose, la France a besoin d'un gouvernement stable, il lui faut une Monarchie. Moi, si j'étais Français, je serais carliste.

- Carliste, pour le comte de Chambord ?

- Oui, oui, c'est ce que je veux dire : légitimiste.

L'intérêt prussien demandait que la France fût en république. M. de Bismarck l'avait dit en propres termes à M. d'Arnim : « Nous n'avons certainement pas pour devoir de rendre la France plus forte en consolidant sa situation intérieure et en y établissant une monarchie en règle ». Ces paroles à d'Arnim sont le complément de celles à Mgr Vallet. Il est difficile d'être plus conséquent avec soi-même que ne le fut Bismarck sur ce sujet-là.

Il avait un autre intérêt à s'opposer à la restauration du pouvoir légitime. Il avait fait écrire à d'Arnim par le ministre de Bavière : « En aucun cas nous ne pouvons marcher avec les légitimistes, attendu qu'ils seront toujours acquis à la cause du Pape. »

Dans un entretien avec le prince Orloff, ambassadeur de Russie à Paris, il dit aussi : « La France peut se refaire une armée si elle le veut, mais il y a une chose que nous ne souffririons pas, c'est que la France devînt cléricale. »

³ Une monarchie parlementaire caractérisée par le drapeau tricolore.

⁴ Publié par M. le marquis de Dreux-Brézé. *Notes et Souvenirs pour servir à l'histoire du parti royaliste*, 1872 1883, pages 167-168.

L'Assemblée nationale fit d'excellentes lois et permit la fondation d'excellentes institutions mais bientôt les républicains abolirent ces lois, détruisirent ces institutions, forgèrent des lois et établirent des institutions en sens contraire.

L'assemblée donnait avec raison, dans son estime, la première importance aux questions religieuses et morales, puis aux questions sociales. Elle se trompait en plaçant au dernier rang, dans l'ordre de succession, la question politique. Dans l'œuvre du labour, la charrue importe bien plus que les bœufs qui la traînent ; cependant la charrue n'est point placée avant les bœufs. Il fallait d'abord restaurer le pouvoir, ce n'était point à l'assemblée qu'il appartenait de faire ce dont elle ne pouvait assurer ni la défense ni la durée. Son unique devoir était de reconstituer l'autorité, de laisser son auguste représentant venir reprendre sa place à notre tête.

Elle ne le fit point, parce que beaucoup de ses membres étaient plus ou moins atteints de modernisme, c'est-à-dire imbus des idées modernes.

« L'essence du modernisme, dit M. Charles Perrin, c'est la prétention d'éliminer Dieu de la vie sociale. L'homme, suivant l'idée moderne, étant à lui-même son Dieu et le maître souverain du monde, il faut que dans la société tout se fasse par lui et par la seule autorité de la loi qu'il porte. Ceci est le modernisme absolu, donnant la contradiction radicale à l'ordre social qu'avait fondé l'Eglise, à cet ordre suivant lequel la vie publique et la vie privée se rapportaient à la même fin, et où tout se faisait directement en vue de Dieu, et sous la suprême autorité du pouvoir institué de Dieu pour régir l'ordre spirituel.

« Il y a un modernisme tempéré qui ne fait pas ouvertement la guerre à Dieu, et qui, en quelque sorte compose avec lui. Sans le nier, ni le combattre, il lui mesure, en le mettant dans le droit commun, la place qu'il peut occuper parmi les hommes. Par cette tactique, tout en conservant les apparences d'un certain respect, il met Dieu sous la domination et sous la tutelle de l'Etat. Ce modernisme tempéré et circonspect, c'est le libéralisme de tout degré et de toute nuance. »

On peut dire avec autant de vérité : c'est le maçonnerisme, comme nous le verrons plus loin.

« Suivant les circonstances, continue M. Charles Perrin, la révolution incline d'un côté ou de l'autre, mais elle reste toujours la même quant à sa prétention fondamentale : la sécularisation de la vie sociale à tous ses degrés et sous toutes ses formes.

« Quelle étrange illusion ! Quelle contradiction singulière que de se flatter de rendre à notre temps quelque stabilité, tout en acceptant, à un degré quelconque, d'une façon ou d'une autre, si atténuée qu'elle puisse être, l'idée du modernisme » (*Le Modernisme dans l'Eglise, d'après des lettres inédites de Lamennais*).

Dans le recueillement de ses dernières années, M. Guizot, l'homme de 1830, avait pourtant fait cette confession et adressé à ceux de son parti cette exhortation : « Nous nous sommes crus les sages, les prudents, les politiques : nous avons méconnu non seulement les limites de notre puissance, mais les droits de la Puissance souveraine qui gouverne le monde et nous-mêmes ; nous n'avons pas tenu compte des lois éternelles que Dieu nous a faites, et nous avons formellement prétendu mettre à leur place, et partout, nos propres lois. Hâtons-nous de sortir des ornières où l'esprit révolutionnaire nous a jetés ; elles nous mèneraient toujours aux mêmes abîmes. » Il ne fut point écouté par ceux mêmes qui procédaient de lui.

Henri V avait montré sa ferme résolution de régler toutes les questions politiques et sociales du temps, non suivant le modernisme, mais suivant le christianisme. Il avait ainsi formulé sa pensée souterraine : Faire rentrer Dieu en maître dans la société, afin que lui-même pût y régner en roi¹.

Cette parole choqua les catholiques libéraux ; et pour ceux qui n'étaient pas infectés de modernisme, ou ne l'étaient qu'à faible dose, ils ne savaient pas ce qu'est la Franc-maçonnerie et le rôle qu'elle joue depuis deux siècles. C'est l'aveu que M. de Marcère a fait loyalement. Cette ignorance les rendit hésitants, incertains de ce qu'ils devaient faire, et devant ces hésitations, la Révolution s'enhardit et finit par emporter la place.

Il y eut cependant quelques hommes qui eurent l'intuition des mesures qu'il eût été nécessaire de prendre contre les sociétés secrètes internationales. On en trouve la preuve dans le Rapport de la Commission d'Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars.

Voici en effet ce qu'on peut lire dans H. Ameline, fin du tome III des dépositions².

« M. le Président de la Commission. - Des mesures spéciales doivent être prises contre les sociétés secrètes affiliées à des factions étrangères. On dit qu'on rendrait un grand service à la France en détruisant l'Internationale ; mais quel est le moyen d'y arriver ? Ce n'est pas en déportant quelques individus. Il faut que ceux qui font partie des sociétés secrètes affiliées à des sociétés secrètes étrangères, cessent d'être des citoyens français et, par cela même, puissent, à toute heure, être expulsés du territoire. »

Pourquoi les mesures proposées par le président de la Commission lors de l'insurrection de 1871, n'ont-elles pas été appliquées à la Franc-maçonnerie ?

On ne savait pas, on n'osait pas.

CHAPITRE XXI - SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

En octobre 1872 avait eu lieu dans la province de Novare, à Lucano, un conciliabule des principaux chefs de la maçonnerie italienne. Dans ce convent, Félix Pyat représentait la France, et le général Etzel représentait la Prusse. On y avait décidé la dictature du franc-maçon Gambetta.

¹ A ceux qui lui reprochaient d'avoir fait de son gouvernement l'allié de l'Eglise, Garcia Moreno répondait avec Henri V : « Ce pays est incontestablement le royaume de Dieu ; il lui appartient en propre et il n'a fait autre chose que le confier à ma sollicitude. Je dois donc faire tous les efforts possibles pour que Dieu règne dans ce royaume, pour que mes commandements soient subordonnés aux siens, pour que mes lois fassent respecter ses lois. »

² Enquête sur l'insurrection du 18 mars 1871, p. 253. (Paris, Dentu, 1872.)

La réalisation de ce projet paraissait bien invraisemblable et bien impossible. M. Gambetta revenait de Saint-Sébastien, placé entre les ruines de la guerre et les ruines de la Commune ; il avait aussi contre lui les DÉSORDRES FINANCIERS de sa première dictature et les TRAFICS qui l'avaient marquée ; ces obstacles semblaient insurmontables.

La Franc-maçonnerie sut les aplanir. Les commissions d'enquête de l'Assemblée se turent, les ministres s'abstinrent, bien que la plupart d'entre eux ne fussent point francs-maçons : ce qui montre bien jusqu'où celle-ci, par ses influences secrètes, peut étendre son action.

Dans la tournée oratoire qu'il fit, après que l'Assemblée nationale eut déclaré sa mission terminée, M. Gambetta exposa le programme que la maçonnerie, toujours audacieuse et par là toujours victorieuse¹, proposait au pays : « Il faut que la nouvelle assemblée se lève et dise : Me voilà ! Je suis toujours la France du libre examen et de la libre-pensée. »

Après le 24 mai 1873, le gouvernement de Mac-Mahon continua à traiter le Grand-Orient d'égal à égal. M. Léon Renault, préfet de police, ouvrait, à l'insu de M. le duc de Broglie, ministre de l'intérieur, des négociations avec la Franc-maçonnerie comme avec une puissance étrangère.

Les élections du 20 février 1876 substituèrent à la République conservatrice, que l'Assemblée nationale s'était flattée de constituer, la République révolutionnaire et antichrétienne.

Mac-Mahon dissout cette Chambre le 16 mai 1877. A la veille des élections qui devaient la remplacer, les chefs du gouvernement conservateur adressent à la France une suprême adjuration.

« Si vous nommez ces hommes, - les 363 opportunistes - et radicaux, - s'ils reviennent aux affaires, voici ce qu'ils feront :

« Ils bouleverseront toutes les lois. - Ils désorganiseront la magistrature. - Ils désorganiseront l'armée. - Ils désorganiseront tous les services publics. - Ils persécuteront le clergé. - Ils rétabliront la loi des suspects. - Ils détruiront la liberté de l'enseignement. - Ils fermeront les écoles libres et rétabliront le monopole. - Ils porteront atteinte à la propriété privée et à la liberté individuelle. - Ils remettront en vigueur les lois de violence et d'oppression de 1792. - Ils expatrieront les Ordres religieux et rappelleront les hommes de la Commune. - Ils ruineront la France au dedans et l'humilieront au dehors. »

Toutes ces menaces disaient en effet ce qui devait être, ce que nous avons vu et ce que nous voyons ; mais ce n'est point avec des objurgations qu'on arrête un peuple sur la pente du mal.

« Les principaux moyens d'influence et de corruption de M. Gambetta dans la France entière pour faire triompher les siens au scrutin, a dit le Citoyen, journal socialiste, ont été basés sur l'action de la Franc-maçonnerie², et à Paris spécialement sur l'administration de l'Assistance publique.

« Un mois avant la date du décret de convocation des électeurs toutes les loges maçonniques de France furent appelées à délibérer sur la question électorale.

« Celles qui témoignèrent de l'éloignement à l'égard de la politique gambettiste ne furent plus convoquées ; mais celles dont l'adhésion fut constatée, devinrent, durant toute la période d'élections, et restent encore des centres permanents d'action politique en faveur de l'opportunisme.

« Quant à l'Assistance publique, nous savons que les sommes considérables ont été distribuées, sous forme de secours, pour faire de la propagande électorale dans tous les quartiers de Paris où le gambettisme était plus particulièrement battu en brèche³.

« C'est surtout à Belleville qu'on s'est aperçu de ces distributions insolites depuis deux mois. »

La Franc-maçonnerie cosmopolite avait fait comprendre aux chancelleries étrangères que l'avenir était à Gambetta et qu'elles devaient commencer à compter avec lui. Peu de mois avant le 16 mars, il avait été reçu deux fois par Victor-Emmanuel et les relations du roi avec Gambetta ont été depuis lors mises en pleine lumière.

Les élections ont lieu, elles se font contre « le gouvernement des curés ». Mac-Mahon se soumet, puis se démet. Alors se fonde l'Union républicaine, qui va du centre gauche à l'extrême gauche et déclare avoir un ennemi à combattre : « le cléricalisme ». Le cléricalisme, c'est le catholicisme ; on le proclame hautement, et on s'impose le devoir de l'exterminer « lentement et sûrement »⁴.

¹ « Osez, ce mot renferme toute la politique de notre révolution. » Saint-Just, *Rapport fait de la Convention au nom des comités de salut public et de la sûreté générale*, 8 ventôse, an II.

² Voici un trait bien curieux et bien caractéristique. Alors que M. Gambetta était président de la Chambre, il donna un jour un grand dîner officiel auquel il invita tout le bureau de l'Assemblée, et l'ordre des préséances assit à sa droite le plus ancien des vice-présidents, l'honorable comte de Durfort de Sivrac, un des chefs de la droite catholique et monarchique. Au cours du repas, le député de l'Anjou remarqua le verre singulier et même extraordinaire dont se servait son amphitryon ; et avec la familiarité courtoise qu'autorisait le caractère du président, il lui fit part de son étonnement en lui demandant si ce verre étrange se rattachait à quelque souvenir particulier. En effet, lui répondit tout simplement M. Gambetta ; c'est le verre de Luther, qui était conservé en Allemagne depuis trois siècles et demi comme une relique, et que les sociétés franc-maçonniques d'outre-Rhin m'ont fait l'honneur insigne de m'offrir en témoignage de sympathie. Chateaubriand, dans ses Mémoires, parle aussi du verre de Luther, qu'il avait vu à Berlin, entouré de vénération, comme la chaise de Calvin est gardée pieusement à Genève. Pour que les Allemands aient pu se dessaisir d'un objet aussi précieux à leurs yeux, et pour qu'ils en aient fait hommage à l'homme même qui posait pour personnifier en France l'idée de la guerre à outrance et de la revanche implacable contre l'Allemagne, quels services exceptionnels n'avait-il pas dû rendre à la secte internationale !

³ Inutile de rappeler que dans la France entière les commissions des hospices et des bureaux de bienfaisance furent renouvelées de fond en comble.

⁴ C'est le 26 mars 1876 que M. Spuller déposant rapport favorable à la « réforme » gouvernementale dit : « Nous la voterons parce qu'elle est conforme à la politique que nous voulons suivre, parce que nous voulions aller lentement mais sûrement. » Le 18 septembre 1878, Gambetta se rendit à Romans, et là - dans cette petite ville qui avait eu une abbaye pour berceau - devant cinq à six mille personnes réunies dans un hangar en planches, qu'on avait construit pour la circonstance, il s'exprima en ces termes :

« La question cléricale, c'est-à-dire la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat, commande, tient en suspens toutes les autres questions. C'est là que se réfugie et se fortifie l'esprit du passé. Je dénonce ce péril de plus en plus grand que fait courir à la Société

L'heure arrive pour de nouvelles élections ; le pays se montrera-t-il mieux éclairé, plus prévoyant ? La Chambre du 21 août 1881 est plus mauvaise que la précédente. Elle fait « le grand ministère », Gambetta en tête ? Le ministre des cultes et de l'instruction publique, Paul Bert, proclame la nécessité de détruire « le phylloxéra noir ». Cette Chambre fait la loi de l'école neutre, la loi du divorce, la loi des enterrements civils. Les élections d'octobre 1885 sont meilleures. Le pays semble se raviser, et faire effort pour secouer le joug maçonnique. Mais la secte est trop puissante, trop bien organisée, trop bien gouvernée, pour se laisser pousser dehors par un scrutin. L'Union républicaine compte 380 membres dans la nouvelle Chambre et l'opposition 204. C'est trop. La majorité abuse sans pudeur de sa force pour invalider en masse ses adversaires, intimider les électeurs, et se donner pour le mal les coups aussi franches que précédemment. Comme représailles, quatre à cinq cents prêtres sont privés de leur traitement, s'il faut employer ce mot ; et d'autorité, sans entente avec les évêques, la plupart des vicariats subventionnés par l'Etat sont supprimés.

Dès lors, plus rien n'arrête la secte, elle fait ce qu'elle veut, à son heure et dans la mesure où elle le juge opportun pour arriver sûrement à ses fins.

Le plan général de la guerre contre l'Eglise fut déposé à la Chambre le 31 mars 1883 par M. Paul Bert. Il reste le document capital de ce temps. - Séparation de l'Eglise et de l'Etat - Dénonciation du Concordat - Sécularisation des biens du clergé régulier et séculier. Voilà ce qui doit être poursuivi patiemment¹.

En attendant la réalisation de ce desideratum, il faut se servir du Concordat comme d'une arme pour frapper sûrement l'Eglise. « Le Concordat, disait en terminant Paul Bert, donne à l'Etat une arme puissante, s'il sait s'en servir ; et cette arme c'est le choix des évêques et l'agrément donné à la nomination des curés.

Ferry, Waldeck, Combes, Loubet, Briand, Clemenceau n'ont eu aucune politique personnelle. Ils ont passivement exécuté les ordres de la Maçonnerie pour la réalisation du plan dont Paul Bert, sous sa dictée, avait tracé les lignes. Chaque ministère a eu une partie de ce plan à exécuter, et il fit sa besogne avec plus ou moins d'habileté. Mais il avança à l'ordre.

La Chambre de 1889 fait la loi sur les fabriques ; celle de 1893 fait la loi d'accroissement ; celle de 1898 prépare la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans la loi sur les associations ; celle de 1902 accomplit la séparation ; celle de 1906 en fait sortir les effets que la secte en attendait.

En janvier 1892, quinze ans après la substitution de la république maçonnique à la république conservatrice, les six cardinaux français, auxquels adhèrent douze archevêques, y compris deux coadjuteurs, et soixante-cinq évêques, y compris deux évêques titulaires, publièrent un EXPOSE DE LA SITUATION FAITE A L'EGLISE DE FRANCE suivie d'une DÉCLARATION.

Ils commençaient par rappeler des paroles qui venaient d'être dites du haut de la tribune française au nom du gouver-

moderne l'esprit ultramontain, l'esprit du Vatican, l'esprit du Syllabus, qui n'est que l'exploitation de l'ignorance en vue de l'asservissement général. » Ces paroles furent applaudies avec fureur.

Désireux de ne point froisser les israélites et les protestants, Gambetta reprit :

« J'ai parlé des rapports de l'Eglise et de l'Etat. Je sais bien que pour être correct, je devrais dire : des églises, mais au point de vue gouvernemental et national, il n'y a que l'ultramontanisme qui s'obstine à faire échec à l'Etat. Quand j'examine les usurpations incessantes auxquelles se livre l'ultramontanisme, les invasions qu'il fait tous les jours sur le domaine de l'Etat, j'ai le droit de le dire : Le péril social ; le voilà ! L'esprit clérical cherche à s'infiltrer partout, dans l'armée, dans la magistrature, et il y a ceci de particulier que c'est toujours quand la fortune de la France baisse que le jésuitisme monte ! » L'assistance acclama longuement l'orateur.

Le sénateur Malens, qui présidait la séance, avait pour principal assesseur M. Emile Loubet, le futur président de la République.

Déjà en 1872, à Saint-Julien, Gambetta avait exposé le programme du parti dit « républicain ». Ce programme religieusement suivi tient en trois mots : Guerre au catholicisme.

¹ Après avoir proposé les mesures à prendre, Paul Bert constatait ainsi ce qui déjà était fait.

« D'abord, toutes les institutions monastiques ont disparu. On ne voit plus ces ordres nombreux qui dévoraient sans avantage la substance du peuple... et qui ne servaient, dans les Etats modernes, qu'à y entretenir un esprit étranger et funeste.

« En second lieu, les privilèges qui n'avaient pour but que de protéger le recrutement du clergé contre l'intention des populations, sont supprimés : les séminaristes se rencontrent sous les drapeaux avec les autres étudiants ; aucune dotation spéciale n'est plus accordée aux grands séminaires, qui cesseront d'occuper des bâtiments appartenant à l'Etat, aux départements et aux communes.

« Les Evêques, classés à leur rang de présence parmi les fonctionnaires départementaux, ne jouissent plus des honneurs extraordinaires que leur conféraient les décrets. Ils vont quitter les palais, dont l'habitation, parfois princière, augmentait au moins autant leur autorité morale que leurs ressources matérielles.

« Les établissements ecclésiastiques ne peuvent plus posséder d'immeubles, et leurs richesses mobilières doivent concourir à l'augmentation du crédit public, par leur placement en rentes sur l'Etat. Les prêtres à qui vous avez déjà enlevé la domination des cités, perdent celle des fabriques, dont la comptabilité bien établie ne permet plus d'abus, et dont les communes ne sont plus contraintes de combler les déficits.

« Le clergé, par les lois que vous avez déjà votées, n'a plus aucune part dans la direction de l'instruction publique, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat est nettement établie.

« Le prêtre, quelque rang qu'il occupe dans la hiérarchie, ne peut plus compter sur l'impunité presque toujours assurée jusqu'ici aux plus coupables écarts de langage. Il ne pourra plus, sans être justement puni, sortir de son rôle religieux pour se mêler d'administration, de politique et d'élection. Qu'il soit pourvu d'un traitement concordataire ou d'une simple allocation due à la bienveillance de l'Etat, il se verra enlever ces avantages lorsque sa culpabilité sera prouvée.

« En même temps, des décisions gouvernementales, sous forme de décrets ou d'arrêtés, auront abrogé une foule de mesures prises dans l'intérêt de l'Eglise, et dont aucune des prescriptions du concordat ne fait une obligation à l'Etat.

« L'Eglise, ramenée ainsi à la stricte exécution du Concordat qu'elle a signé, sans qu'aucune apparence de persécution puisse être invoquée justement par elle, ne recevant plus de l'Etat aucune concession propre à augmenter sa richesse et son influence politique, n'aura plus que la part très grande et très légitime d'autorité que lui accorde la docilité des fidèles.

« C'est en ce temps-là, c'est après avoir constaté les résultats de ce fonctionnement législatif inconnu depuis 1804, qu'il pourra être, selon nous opportun et expédient d'examiner s'il convient de prononcer la séparation de l'Eglise et de l'Etat rentré dans la plénitude de son pouvoir, d'avec l'Eglise réduite à ses propres forces et à son strict droit.

« Nous aurons rempli notre tâche en préparant cet avenir. »

nement : « La République est pleine d'égard pour la religion. Aucun gouvernement républicain n'a eu la pensée de froisser eu quoi que ce soit la religion ou de restreindre l'exercice du culte. Nous ne voulons pas, et le parti républicain tout entier ne veut pas être représenté comme ayant, à aucun moment, voulu empiéter sur le domaine religieux et attenter à la liberté des consciences. »

A ces paroles impudentes, les cardinaux venaient opposer les faits. Ils commençaient par dire « Ce qui est malheureusement vrai, c'est que depuis douze ans, le gouvernement de la République a été autre chose qu'une personnification de la puissance publique : il a été la personnification d'une doctrine, disons d'un programme, en opposition absolue avec la foi catholique, et il applique cette doctrine, réalise ce programme, de telle sorte qu'il n'est rien aujourd'hui, ni personnes, ni institutions, ni intérêts, qui n'aient été méthodiquement frappés, amoindris, et autant que possible détruits. »

Nos lecteurs savent quelle est cette doctrine, d'où elle vient, à quelle époque elle remonte, quels en ont été les inventeurs ; et ils n'ignorent point non plus qu'elle est l'association ténébreuse qui s'est chargée de la faire triompher et d'établir son règne sur la ruine de toutes les institutions chrétiennes, au grand détriment de tous les intérêts légitimes.

Entrant dans le détail, l'Exposé passait en revue la conduite du gouvernement à l'égard de Dieu et du culte qui lui est dû, à l'égard du clergé, à l'égard de l'enseignement, à l'égard de la famille. Treize ans se sont écoulés depuis lors. Chacune de ces années a vu promulguer de nouvelles lois et de nouveaux décrets marquant tous la même tendance la volonté d'anéantir le catholicisme en France.

C'est ce que le Pape Léon XIII fit observer quelques jours après la Déclaration des cardinaux : « Comment ne serions-nous pas saisis d'une vive douleur, à l'heure présente, en considérant à fond la portée du vaste complot que certains hommes ont formé d'anéantir en France le christianisme, et l'animosité qu'ils mettent à poursuivre la réalisation de leur dessein, foulant aux pieds les plus élémentaires notions de liberté et de justice pour le sentiment de la majorité de la nation, et de respect pour les droits inaliénables de l'Eglise catholique ?... Pauvre France ! Dieu seul peut mesurer l'abîme de maux où elle s'enfoncerait, si cette législation, loin de s'améliorer, s'obstinait dans une telle déviation qui aboutirait à arracher de l'esprit et du cœur des Français la religion qui les a faits si grands » (Encyclique *Inter sollicitudines*).

Il faudrait un volume pour rappeler tous les actes législatifs, tous les décrets, toutes les mesures prises durant le dernier quart de siècle pour anéantir le catholicisme en France. Car c'est là ce que vise la secte : elle considère toujours la France comme étant le point d'appui terrestre de l'Eglise, édifiée sur Pierre par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle voudrait la faire disparaître du milieu des nations. Nous avons dressé le bilan sommaire de la persécution, dans la *Semaine religieuse du diocèse de Cambrai*, lors de l'avant dernière élection législative. Inutile de le reproduire ici ; les faits sont encore dans la mémoire et sous les yeux de tous¹.

Mais ce qu'il importe de constater, c'est que toutes ces mesures de persécution ont été imposées par la Franc-maçonnerie.

« On peut affirmer sans être téméraire - disait en septembre 1893 un journal qui passait pour refléter les idées prépondérantes au sein du Grand-Orient, *Le Matin*, - que la plupart des lois que subissent les Français - nous parlons des grandes lois politiques - ont été étudiées par la Franc-maçonnerie avant de paraître à l'Officiel. » Il ajoutait : « Les lois sur l'enseignement primaire, sur le divorce, les lois d'accroissement, les lois militaires, et entre autres la loi sur l'obligation du service pour les séminaristes, ont pris leur vol de la rue Cadet vers le Palais-Bourbon ; elles en sont revenues inviolables et définitives. » Et comme conclusion, ce cri de triomphe : « Nous sommes encore tout-puissants, mais à la condition de synthétiser nos aspirations dans une formule. Pendant dix ans, nous avons marché en répétant : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Nous avons partout des écoles laïques, les prêtres sont réduits au silence, les séminaristes portent le sac. Ce n'est pas un résultat ordinaire dans une nation qui s'appelle la fille aînée de l'Eglise². »

Nous trouvons dans le Bulletin du Grand-Orient la preuve de ce que dit *le Matin*.

En 1891, le 18 septembre, le Convent vota la proposition suivante : «Le Convent maçonnique invite le Conseil de l'Ordre à convoquer à l'hôtel du Grand-Orient, tous les membres du Parlement qui appartient à l'Ordre, afin de leur communiquer les vœux exprimés par la généralité des maçons, ainsi que l'orientation politique de la Fédération. Après chacune de ces réunions, le Bulletin publiera la liste de ceux qui se seront rendus à la convocation du Conseil de l'Ordre, celle de ceux qui se seront excusés, celle de ceux qui auront laissé l'invitation sans réponse. Ces communications officielles du Grand-Orient, ainsi que les échanges de vues qui les suivront, devront être faits dans un de nos temples, sous la forme maçonnique, au grade d'apprenti, le Conseil de l'Ordre dirigeant les travaux, les invités se tenant sur les colonnes » (*Bulletin du Grand-Orient*, 1891, page 668).

On prouverait facilement que, de même que toutes ces lois de persécution ont été proposées par des francs-maçons, ce fut par des francs-maçons obéissant à une consigne, parfois mis en demeure par le signe de détresse, que le F. : Brisson est chargé de faire planer au-dessus de l'assemblée, qu'elles furent votées et enfin aggravées, après promulgation, par les circulaires et règlements de MM. les ministres francs-maçons.

« Ledit engagement, après la lumière donnée, devra être séance tenante, transcrit en entier, par le néophyte sur une pl.. ad hoc et signé par lui, après avoir été daté en toutes lettres. Cet engagement écrit sera transmis par les soins du V. de l'A. au Conseil de l'Ordre qui en fera le classement alphabétique dans ses archives³.

¹ Ceux qui voudraient avoir sous la main le tableau des actes législatifs de persécution, promulgués depuis vingt-cinq ans, pourraient recourir à plusieurs brochures : *La persécution depuis quinze ans par un patriote*, (Maison de la Bonne Presse). *Vingt-cinq ans de gouvernement sans Dieu*, par Paul GRÉVEAU, (Paris, comité-antimaçonnique). *Les actes du ministère Waldeck-Rousseau*, (Paris, chez Louis Tremaux). *La guerre à la religion. Exposé des projets de loi antireligieux, soumis aux Chambres françaises*, par C. GROUSSAU, (Société générale de librairie catholique). *La persécution depuis vingt ans*, par Jean Lefauve. (Paris, rue Bayart, 5). Et surtout le livre publié par M. Louis Hosotte, *Histoire de la troisième République, 1870-1910*. in-8° de 835 pages. Paris, Librairie des Saints-Pères.

² Article du *Matin* cité par « *la Franc-maçonnerie démasquée* », septembre 1893, pages 322-325.

³ Cette proposition fut votée à l'unanimité, Il est impossible de nier la portée de ce document, c'est « le mandat impératif dans toute son

Plusieurs fois, les journaux ont fait le relevé des ministres ayant immolé leur libre arbitre aux pieds du Grand-Orient. Dans tous les cabinets, ils ont toujours formé, depuis vingt ans, la grande majorité. Aussi le F. : Colfavra a-t-il pu dire en toute vérité : « C'est de nos rangs que sont sortis les hommes les plus considérables du gouvernement de la République et du parti républicain » (*Congrès international du centenaire*, compte-rendu, p. 98).

Rien de plus vrai que le mot - de Mgr Gouthe-Soulard : « Nous ne sommes pas en République, mais en Franc-maçonnerie » ; ou celui de M. Gadaud, alors ministre des travaux publics : « La Franc-maçonnerie, c'est la République fermée ; la République, c'est la Franc-maçonnerie ouverte » ; ou celui de M. Massé : « Le jour où la République sera vraiment la Franc-maçonnerie à découvert, de même que depuis longtemps déjà la Franc-maçonnerie n'est autre chose que la République à couvert... » (Convent général. Séance du 29 septembre 1903).

Un homme qui a été un des principaux acteurs dans la politique de cette époque, M. de Marcère, a publié quatre volumes sous ce titre : *L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE 1871*. Au moment où il participait aux événements qu'il raconte, comme président du centre gauche, puis ministre dans le cabinet Dufaure, ayant conservé son portefeuille dans le cabinet Waddington qui suivit la chute du maréchal, il ne soupçonnait même pas l'existence du pouvoir mystérieux qui nouait les mailles du filet dans lequel la France est prise aujourd'hui. Il l'avoue avec une admirable bonne foi :

« Dans l'état de choses créé en 1871, on ne distinguait pas encore les causes profondes du mal, aujourd'hui arrivé à l'état aigu, dont la France souffrait... personne, même parmi les conservateurs les plus antirévolutionnaires n'avait l'idée des desseins formés par les sectateurs de la Révolution. Personne ne pouvait imaginer que par le concours, longtemps inconscient, de la gauche républicaine, et par le travail d'abord secret, ténébreux des sectes juives et maçonniques, travail peu à peu avoué, professé, puis devenu officiel, on en arriverait à cet extraordinaire événement : la déchristianisation de la France et le triomphe de la Maçonnerie... Jamais la France n'aurait laissé s'établir ce parti, si les modérés, aujourd'hui excommuniés, n'avaient été sa caution devant le pays... La Franc-maçonnerie a pour objectif l'anéantissement du christianisme et surtout de l'Eglise catholique, elle poursuit le dessein satanique dénoncé par J. de Maistre, dès l'époque de la Révolution. »

CHAPITRE XXII - LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

Le principal organe du calvinisme, le *Journal de Genève*, lors du convent du Grand-Orient de France en 1906, confirmait en ces termes ce qui a été dit ci-dessus de la volonté de la secte d'anéantir le christianisme en France : « La Franc-maçonnerie tient en ce moment ses assises à Paris où quatre cents délégués des diverses loges du pays, délibèrent. C'est un gros événement. Il ne faut pas se dissimuler en effet, que la Franc-maçonnerie tient entre ses mains les destinées du pays. Quoiqu'elle ne compte que vingt-six mille adhérents, elle dirige à sa guise la politique française. Toutes les lois dont le catholicisme se plaint si amèrement ont été d'abord élaborées dans ses convents. Elle les a imposées au gouvernement et aux Chambres. Elle dictera toutes les mesures destinées à en assurer l'application. Nul n'en doute, et personne, non pas même les plus indépendants, n'oseraient heurter de front sa volonté souveraine. Il serait bientôt brisé celui qui se permettrait seulement de la méconnaître. Jamais depuis l'époque où Rome commandait aux rois et aux princes on ne vit pareille puissance.

« La volonté de la Franc-maçonnerie, nul ne l'ignore plus, c'est de détruire le catholicisme en France. Elle n'aura ni cesse ni répit qu'elle ne l'ait jeté bas. Tous ses ressorts sont uniquement tendus vers ce but. »

Déjà la Révolution s'était donné pour mission de réaliser ce dessein.

Elle crut l'atteindre par la constitution civile du clergé. Par elle, elle séparait l'Eglise de France de Rome et elle savait bien qu'abandonnée à elle-même l'Eglise de France ne pourrait longtemps subsister. L'article IV du Titre I^{er} de la Constitution portait :

« Il est défendu à toute église ou paroisse de France et à tout citoyen français de reconnaître en aucun cas et sous quelque prétexte que ce soit, l'autorité d'un évêque ordinaire ou métropolitain dont le siège serait établi sous la domination d'une puissance étrangère, ni celle de ses délégués résidant en France ou ailleurs. »

Cette formule visait directement le Pape, dont on niait en principe l'autorité de juridiction sur les évêques français.

L'article 19 du Titre II portait : « Le nouvel évêque (élu par un collège électoral laïque) ne pourra s'adresser au Pape pour en obtenir aucune confirmation ; mais il lui écrira comme au chef visible de l'Eglise universelle, en témoignage de l'unité de foi et de communion qu'il doit entretenir avec lui. »

étendue. »

Voici un exemple de la manière dont l'application en est faite. Au lendemain des interpellations Dide et Hubard sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, tous les députés francs-maçons furent convoqués rue Cadet. La réunion fut présidée par le Fr. Thulié, président du Conseil de l'Ordre. Plusieurs orateurs reprochèrent vivement à quelques-uns de leurs collègues, de n'avoir pas voté en faveur de la proposition de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Ce fait montre clairement : 1° que le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient, conformément à la décision prise ou renouvelée en septembre 1891, adresse dans un but politique, des convocations aux députés franc-maçon, et que ceux-ci obéissent à ces convocations ; 2° qu'il y a conséquemment en France un pouvoir occulte, non nommé par la nation, et qu'un bon nombre de députés se considèrent comme relevant de ce pouvoir occulte.

Cette immixtion de la Maçonnerie dans les choses du Parlement et sa domination sur un grand nombre de députés et de sénateurs, s'est encore plus affirmée dans l'Assemblée générale du Grand-Orient au Convent tenu du 12 au 17 septembre de l'année 1892. Le F. : Laffont y fit la proposition suivante : « Considérant que le devoir strict de tout Maçon est de mettre en conformité avec les principes maçonniques tous les actes de sa vie privée et publique ; que, particulièrement, les membres de la Franc-maçonnerie qui appartiennent au Parlement et aux assemblées élues ont l'obligation de poursuivre par leurs votes la réalisation du programme maçonnique républicain, et, en première ligne, la suppression du budget des cultes et la séparation des Eglises et de l'Etat ; « Le Convent déclare que les Maçons qui ne se conforment pas à ces principes ont manqué à leur devoir, et leur inflige un blâme. »

C'est bien une mise en demeure précise, formelle. C'est bien l'injonction au devoir maçonnique dans toute sa force.

C'était le schisme non seulement organisé, mais commandé, puisqu'il est, d'une part, défendu à toute église et à tout citoyen français de reconnaître, en aucun cas, l'autorité d'un évêque étranger à la France, et que de l'autre, il est également interdit aux évêques nommés en vertu de la nouvelle constitution, de s'adresser au Pape pour en obtenir aucune confirmation. » On pensait bien que, privés de la sève de vie surnaturelle dont Jésus-Christ a placé la source au Vatican, l'Eglise de France ne tarderait point à périr d'inanition.

On sait que clergé et fidèles, par l'effusion de leur sang, obtinrent que les rapports entre l'Eglise de France et son Chef fussent rétablis conformément à l'institution de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ce qui avait été tenté à la fin de la première période de l'action maçonnique fut tenté de même à la fin de la seconde période. La loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat est faite pour reprendre l'œuvre, de la Constitution civile du clergé, et comme elle, et dans le même but, organiser le schisme. La secte éprouve la même résistance et aura le même insuccès. Quatre lois ont été forgées successivement pour surprendre, par ruse, le consentement du clergé à son entrée dans une voie couverte qui voulait aboutir au schisme, on en annonce une cinquième, mais la *Vigie* à l'œil ouvert et l'équipage est docile à ses mots d'ordre.

Comme l'affaire Ferrer, la préparation, la confection et l'application de la loi de séparation mettent dans une éclatante lumière la façon d'agir de la Franc-maçonnerie, et disent comment elle sait imposer ses volontés aux pouvoirs publics. C'est pourquoi nous devons nous y arrêter.

Déjà, en 1868, sous l'Empire par conséquent, Jules Simon explosant le programme des « républicains », promettait la lacération du Concordat et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

M. Jules Simon n'était que le porte-parole de la secte antichrétienne. Il y avait plus d'un demi-siècle que ce programme était l'un des chapitres du plan tracé à la maçonnerie pour la guerre à faire à la civilisation chrétienne, et qui s'exécutait sans interruption depuis lors.

Les articles organiques avaient commencé par mettre le clergé, le culte et même l'enseignement doctrinal sous la dépendance de l'Etat.

L'indemnité concordataire était devenue un traitement depuis que les ministres protestants d'abord puis les rabbins juifs furent inscrits au budget au même titre que les prêtres catholiques.

Ceux-ci furent, dès lors, considérés comme des fonctionnaires, présentés comme tels au public et traités comme tels.

Les églises et les cathédrales furent peu à peu rattachées aux départements et aux communes. Il ne fut plus possible d'en construire, même avec les seules offrandes des fidèles, sans en faire donation au civil, sous peine de ne pouvoir les livrer au culte, afin que lorsque viendrait l'heure de la séparation elles pussent, sans difficulté, être ravies aux catholiques. De même, malgré une clause expresse du Concordat, il ne fut plus permis à l'Eglise de France d'acquérir des terres et autres immeubles, toutes ses ressources durent être converties en rentes sur l'Etat afin que celui-ci n'eût qu'à fermer la main qui les détenait, lorsque viendrait l'heure de la séparation.

Peut-on, en présence de ces desseins à longue échéance, dont la réalisation est poursuivie d'une manière continue, nier l'existence d'un agent qui les a conçus, qui en exécute, ou en fait exécuter les diverses parties, selon les facilités que présentent les temps et les circonstances ? La multitude infinie des hommes, qui, dans les diverses branches de l'administration et même dans les hautes fonctions du pouvoir, a prêté son concours à ce mystérieux agent, ne savaient pour la plupart ce à quoi ils travaillaient. Le pouvoir occulte qui les suggestionnait, qui les faisait agir, savait ce qu'il voulait, et à quoi tendait son action persévérante.

En 1871, M. Pradier, républicain catholique, déposa un projet de loi de séparation. Nous ne voulons pas dire qu'il se soit fait en cela le serviteur direct et conscient de la Franc-maçonnerie, nous sommes certain du contraire, mais par l'ouverture donnée en son esprit aux idées que la Franc-maçonnerie propage, il se trouva, comme tant d'autres, préparé à faire son œuvre, tout en l'ignorant ou en la détestant.

Du moment où les républicains se virent en majorité à la Chambre, la question fut soulevée à chaque discussion du budget des cultes. Au convent de 1899, le 23 septembre, le F. : Prêt donna en ces termes la raison de cette tactique : « Lorsque nous aurons obtenu la séparation de l'Eglise et de l'Etat que nous appelons depuis si longtemps de tous nos vœux - car vous sentez bien que l'obtention en sera due à votre influence - si on nous demande alors comment nous avons fait pour l'obtenir, nous répondrons : en la proposant et en la faisant proposer toujours » (Compte rendu, p. 266).

Ainsi rappelée d'année en d'année, la proposition paraissait de moins en moins étrange et de moins en moins irréalisable.

M. Paul Bert avait commencé cette tactique en 1873. « L'heure viendra, dit-il, prenons patience, attendons que les lois sur l'instruction ait produit leur effet, attendons que l'éducation des femmes soit délivrée des croyances religieuses, et pendant ce temps, pressons la rupture avec l'Eglise par une série de mesures qui l'affaibliront graduellement. »

Dix ans après, il annonça que l'heure était venue de commencer par ramener l'Eglise de France à l'exécution stricte du Concordat (lisez des Articles organiques) et d'en venir à la suppression de tous les privilèges accordés aux ecclésiastiques et à l'Eglise¹.

« C'est après avoir constaté les résultats de ce fonctionnement législatif inconnu depuis 1804, ajouta Paul Bert, qu'il pourra être, selon nous, opportun et expédient d'examiner s'il convient de prononcer la séparation de l'Etat rentré dans la plénitude de son pouvoir, d'avec l'Eglise réduite à ses propres forces et à son strict droit. »

En 1900, le convent du Grand-Orient fut saisi d'un ensemble de propositions et de vœux émanant de divers Congrès et At. Maç. , notamment du Congrès des loges de la région parisienne et des Loges du sud-ouest ; des Loges de Gap : L. : des Amis des Hautes-Alpes ; de Boulogne-sur-Mer : L. : l'Amitié ; de Melun : L. : des Enfants d'Hiram ; de Sommières : L. : la Marche en Avant ; de Toulon : L. : la Réunion ; de Ribérac : L. : la Ruche des Patriotes ; de Caen L. :

¹ M. Emile Ollivier traduisit ainsi le programme d'action tracé par Paul Bert « Tenir l'Eglise attachée au pilier du temple, afin qu'elle n'eût pas le champ libre, et la fustiger à l'aise, jusqu'à ce que, épuisée de force, avilie, elle puisse être achevée sans péril. »

Thémis ; d'Oran L. : l'Union africaine, etc. Après avoir pris connaissance de ces vœux, le convent formula ainsi sa résolution :

« Considérant que si l'abolition du Concordat, la séparation des Eglises et de l'Etat, la suppression du budget des cultes, le retrait de l'ambassade française au Vatican et la reprise des biens de mainmorte demeurent au nombre des revendications les plus formelles du parti républicain, il convient cependant, en attendant le triomphe de ces revendications, de poursuivre des résolutions d'attente immédiatement réalisables. » Suit une longue série de vœux répondant à ce desideratum (Convent de 1900. Séance du 8 septembre. Compte rendu, p. 313).

En février 1904, M. Keller dans sa Correspondance hebdomadaire dit, qu'au cours de cette préparation, M. Loubet, qui n'était point encore président de la République, se promenant au Sénat dans la galerie des Bustes, dit dans une conversation : « Moi aussi, je sois partisan de la Séparation, mais je ne la voterai qu'après que nous aurons achevé de brider l'Eglise et de désarmer les curés. »

On y travailla par des lois, par des décrets, par des mesures diverses sagement espacées.

Cependant l'attention des catholiques à ce qui se faisait devenait de jour en jour plus inquiète.

Le président Carnot, « fût-ce de son propre mouvement ou par suggestion maçonnique ? » crut devoir pour endormir l'opinion publique et la vigilance pontificale, écrire une lettre autographe à Léon XIII, promettant l'observation sincère du Concordat et le respect des traités qui portent la signature de la France.

Ce n'était qu'une tactique, qu'un stratagème. A la faveur de la confiance que ces paroles inspiraient, la secte faisait ses derniers préparatifs.

Après un demi-siècle d'études et de dispositions elle crut l'heure enfin venue de passer à l'action. Elle n'osa point toutefois parler encore ouvertement, présenter en propres termes une loi de confiscation et de séparation. M. Waldeck-Rousseau fut chargé de faire voter et promulguer une loi sur les associations en général : il ne serait point difficile de déclarer ensuite que les diocèses et les paroisses sont des associations religieuses et de les faire passer sous le régime des autres associations de même caractère.

M. Waldeck-Rousseau se proposait-il vraiment de n'appliquer qu'avec modération aux congrégations la loi qu'il venait d'obtenir et de s'en tenir là ? Toujours est-il qu'une fois la loi votée, il fut renversé et remplacé par M. Combes.

On sait avec quelle rigueur il appliqua la loi sur les associations et les hécatombes qu'il fit et dont il se vanta. Mais il ne crut pas cette arme suffisante contre l'Eglise. Le 21 mars 1903, à la Chambre, et le 14 janvier 1904 au Sénat, il parla d'une loi expresse sur la Séparation. « J'ai toujours été, dit-il, partisan de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. » Puis, il ajouta : « Mais quand j'ai pris le pouvoir, j'ai jugé que l'opinion publique n'était point encore suffisamment préparée à cette réforme ; j'ai jugé nécessaire de l'y amener ».

Peu de temps après, il publia sous ce titre : *Une deuxième campagne : vers la Séparation*, ces lignes :

« Les congrégations ont été dissoutes, leurs maisons ont été fermées. Au lendemain de cette opération, la paix la plus profonde a régné partout, même dans les localités les plus anciennement abandonnées aux agissements des couvents. Le silence s'est fait, là comme ailleurs, sur les congrégations si remuantes la veille. A l'heure présente, l'oubli a englouti jusqu'à leurs noms.

« Il en sera de même des conséquences sociales de la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Ces paroles montrent que son opinion était faite et qu'il croyait pouvoir aller de l'avant.

Aussi le convent de septembre de cette même année débuta par un ordre du jour d'entière confiance au F. : Combes, où il est dit que « les délégués des Loges de France, réunis en Assemblée générale le lundi 12 septembre 1904, demandent de faire discuter simultanément à la session de janvier la Séparation des Eglises et de l'Etat et la caisse des retraites ouvrières. »

Et le F. Combes répond le 15 septembre : « Je m'appliquerai de toutes mes forces à réaliser aussi promptement que faire se pourra les réformes démocratiques indiquées dans l'adresse reçue. »

Cependant, pour une mesure si grave, il était bon de donner le change à l'opinion et de lui faire croire que les torts étaient du côté de l'adversaire.

On sait les odieux moyens qui furent pris.

Un historien, qui n'est nullement disposé à voir l'intervention divine dans les événements humains, a ainsi caractérisé la mission de la France dans le monde

« A la conversion de Clovis, le pays des Francs et de la Gaule devint le centre du catholicisme, et par là de la civilisation. » Comment cela se fit-il ? Le Pape Etienne le dit : par le rôle que la France accepta dès ses origines d'être le défenseur du Saint-Siège. Dans une lettre écrite à Pépin, il fait ainsi parler l'apôtre saint Pierre : « Selon la promesse reçue de Notre-Seigneur et Rédempteur, je distingue le peuple des Francs entre toutes les nations. Prêtez aux Romains (aux Papes) l'appui de vos forces, afin que moi, Pierre, je vous couvre de mon patronage en ce monde et dans l'autre. »

La France était encore fidèle à cette mission au XIX^e siècle ; elle rétablissait Pie IX sur son trône et montait la garde près de lui. La secte antichrétienne subissait cela avec frémissement. Elle exigea de Napoléon III qu'il retirât de Rome le drapeau français, afin que le Piémontais put y entrer. L'Europe n'acquiesça pas complètement à ce crime, elle maintint ses ambassadeurs auprès du Pape et lui conserva ainsi son rang parmi les souverains. De leur côté, les Papes Pie IX, Léon XIII et Pie X n'ont cessé de protester, et par là d'empêcher que la prescription puisse prendre date. Les Papes maintinrent ainsi le droit en son entier.

Les chefs d'Etats catholiques se firent une loi inviolable de ne point visiter à Rome les rois d'Italie, afin de ne point paraître, aux yeux des peuples, reconnaître la souveraineté que les princes de Savoie s'y attribuent illégitimement. Les souverains d'Autriche, d'Espagne, de Portugal, de Saxe, de Bavière, de Belgique se sont interdit, dans ce but, même des visites de famille à Rome sans caractère politique, afin de ne point se mettre dans l'obligation morale d'y saluer l'usurpateur. Les empereurs et les rois des nations schismatiques, lorsqu'ils se sont rendus à Rome, ont manifesté la

même volonté de sauvegarder eux aussi les droits du Saint-Siège. Devant être admis à présenter leurs hommages au Pape, ils ont eu recours à cette combinaison : ils ont pris domicile à leur ambassade, qui fait partie de leur territoire, et de là ils se sont rendus au Vatican, souvent dans des équipages qu'ils avaient fait venir directement de leur pays, faisant ainsi au Pape-Roi une visite dans laquelle ils professaient ignorer la présence à Rome de l'usurpateur.

La secte supportait cela impatiemment. Elle résolut d'y mettre fin, et de se servir pour cela du Président de la République française. Elle y trouvait trois avantages : faire que la France achevât de répudier son rôle providentiel ; que la Papauté perdît le dernier vestige de sa souveraineté, et que la République eût un prétexte pour sa loi de séparation. Car elle pensait bien que le Pape ne laisserait point passer une telle injure sans protester, et elle s'armerait de cette protestation pour motiver une éclatante séparation.

Le scénario fut exécuté de point en point. Le voyage de M. Loubet fut annoncé à la Chambre et des crédits lui furent demandés. Ils furent accordés. Les ralliés laissèrent à M. le comte Boni de Castellane à la Chambre, et à M. Dominique Delahaye au Sénat, l'honneur de défendre le droit pontifical et l'honneur de la France ; et ce qui est plus déplorable encore, des deux prêtres-députés, l'un M. Gayraud, s'abstint de voter, l'autre, M. Lemire, donna par son vote à M. Loubet les moyens d'accomplir son forfait.

Le 23 avril 1904, M. Loubet quitta Paris pour se rendre à Rome où il arriva le lendemain soir. Il s'y conduisit en humble serviteur de la maçonnerie internationale.

Le Souverain Pontife adressa secrètement au gouvernement de la République une protestation contre la « grave offense » faite par le chef de l'Etat aux droits du Saint-Siège. Cette protestation fut communiquée aux autres gouvernements, afin que le fait accompli ne pût faire loi. Un demi-juif, le prince de Monaco, la livra à un journal pour être publiée.

M. Combes prétendit que cette publication était le fait du Saint-Siège et fit demander des explications par l'ambassadeur. Le Secrétaire d'Etat réclama que la question fût posée par écrit. Au lieu de se rendre à un désir si légitime et si sage, l'ambassadeur fit savoir qu'il avait reçu l'ordre de partir en congé. Puis M. Combes exigea le retrait des deux lettres par lesquelles les deux évêques de Laval et de Dijon étaient appelés à Rome pour se justifier des accusations portées contre eux. Le retrait de ces lettres emportait l'abdication de toute autorité pontificale sur les évêques de France. Sur le refus du Saint-Siège, les relations diplomatiques furent définitivement rompues.

Toutes choses ainsi préparées, le premier jour de février 1905 fut discutée à la Chambre une interpellation de M. Morlot. Elle fut close par cet ordre du jour : « La Chambre constatant que l'attitude du Vatican a rendu inévitable la Séparation de l'Eglise et de l'Etat et comptant sur le gouvernement pour en faire aboutir le vote immédiatement après le budget, passe à l'ordre du jour ».

Douze ans auparavant, au convent de septembre 1892, le F. : Doumer, président, avait proposé et fait accepter une proposition de la L. : l'Emancipation, O. : de Paris ainsi conçue : « Tout F. : M. : investi d'un mandat électif a l'obligation de voter toute proposition devant assurer à bref délai la Séparation des Eglises et de l'Etat sous peine de délit maçonnique. Un vote contraire émis par ce F. : entraînera sa mise en accusation immédiate. Un second vote contraire sera considéré comme délit de première classe (compte rendu analytique).

Quand le projet de loi fut déposé à la Chambre, les ralliés, reprenant le rôle d'endormeurs qu'ils avaient déjà rempli tant de fois, crièrent tout d'une voix : Cela n'aboutira pas ! Et quand cela aboutirait il n'y aurait point à s'en désoler, car l'Eglise de France recouvrera par là, la plénitude de sa liberté.

La Chambre commença la discussion au mois de mars 1905.

Une question préalable s'imposait : Le parlement a-t-il le droit de voter une loi qui touche à tant d'intérêts sans consulter le pays ? On s'en garda bien M. Le marquis de Rosambo émit l'avis que le groupe d'opposition catholique devait refuser de coopérer en quoi que ce fût à cette loi et de discuter les conditions de notre spoliation et de notre servitude. Le mieux lui paraissait de quitter la salle des séances en notifiant à la France les raisons de cette attitude, et ne rentrer que lorsque la besogne des Loges eût été terminée. L'avis était sage. Mais nous ne sommes plus au temps des résolutions franches.

Aux premiers jours d'avril, fut voté le passage à la discussion des articles par 358 voix contre 217, et en même temps l'urgence qui repoussait la garantie inscrite dans la loi d'une deuxième délibération. La loge avait dit : Faites vite.

M. Berthouliet demanda qu'avant le vote définitif on profitât de la session des conseils municipaux et généraux pour s'informer de l'état de l'opinion sur cette question. Cette motion fut repoussée.

Cependant survient au cours de la discussion l'affaire de la délation qui fait sombrer M. Combes. Il est remplacé par M. Rouvier. Lorsque M. Combes avait introduit la question de la Séparation au conseil des ministres, Rouvier avait prononcé contre ce projet un discours véhément, terminé par cette phrase : « Si vous faites la Séparation, je vous f... mon portefeuille, vous pouvez le prendre. »

La maçonnerie ordonne, Rouvier obéit. La discussion continua, et, avant de se séparer, fin d'avril, la Chambre vota le fameux article 4. Le point culminant de la loi, ce qu'elle voulait obtenir par-dessus tout, c'était l'institution des associations culturelles selon les sept articles du Titre IV. Les fabriques, au moment de se dissoudre, devaient leur transmettre les biens dont elles avaient la gérance. La grande objection qui fut faite est que ces associations, telles que la loi les voulait, ne connaissaient pas la hiérarchie catholique, ni n'étaient connues d'elles : C'était autant de petites églises schismatiques qu'il y avait de paroisses en France que l'on voulait créer. Les intentions, les fins poursuivies par la secte étaient trop nettement dévoilées. On comprit que l'on se heurterait à une résistance non moins grande que celle qu'avait soulevée la Constitution civile du clergé. Il fallait masquer ces fins, sans les abandonner. On crut y arriver par un amendement introduit dans l'article 4, titre II. Voici cet article. Les italiques marquent la modification apportée au projet présenté par le Gouvernement et la Commission :

« Dans le délai d'un an, à partir de la promulgation de la présente loi, les biens mobiliers et immobiliers des Menses, Fabriques, Conseils presbytériens, Consistoires et autres Etablissements publics du culte, seront, avec toutes les

charges et obligations qui les grèvent, transférés aux mêmes titres par les représentants légaux de ces établissements aux associations qui, en se conformant aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice, se seront légalement formées suivant la prescription de l'article 17, pour l'exercice de ce culte, dans les anciennes circonscriptions desdits établissements. »

« Ainsi amendé, l'article 4 fut voté par 509 voix contre 44. On voit par ces chiffres que cet article fut accepté par le centre et une partie de la droite. Dans la presse catholique, il fut accueilli avec une satisfaction marquée qui, chez quelques-uns, est allé jusqu'à l'enthousiasme : tant l'esprit de conciliation est invétéré dans les esprits du jour. Il avait pourtant été demandé à la Chambre, que la hiérarchie, c'est-à-dire les évêques et le Pape eussent à se prononcer sur la qualité des associations qui réclameraient les biens des paroisses et des diocèses. Commission et Gouvernement s'y étaient refusés et avaient proposé cette formule amphigourique « Règles d'organisation générale du culte », qui n'engageait à rien, dont on pouvait restreindre le sens à volonté. Et d'ailleurs qui aurait à prononcer sur la conformité ou la non-conformité avec les règles d'organisation ? Serait-ce les évêques ? Nullement ; mais les tribunaux où siègent juifs et protestants, francs-maçons et libres-penseurs, ayant intérêt à désorganiser l'Eglise catholique. « Je prétends, écrivit M. Jaurès dans son journal, que l'article 4, tel que nous l'avons voté, sera, devant les tribunaux civils, pour les prêtres républicains et les associations culturelles solidarisées avec eux, un excellent moyen de défense. Il protège contre l'arbitraire politicien des évêques. »

L'ensemble de la loi fut voté le 3 juillet par 341 voix contre 223. Il est bon de remarquer que les 341 députés de la majorité avaient été élus par 2.980.340 électeurs sur 11.219.992. Ils représentaient donc le quart de la souveraineté nationale, à condition de mettre en dehors d'elle les femmes, les jeunes gens.

De la Chambre, le projet de loi passa au Sénat. « Il faut, s'écria le sénateur Philippe Berger, qu'elle soit votée telle quelle. » Et M. Clemenceau, après en avoir montré les incohérences, dit : « Et pourtant, je la voterai parce que je suis pris dans un étau dont il m'est impossible de me dégager, parce que je suis prisonnier de mon parti. »

Dès la mi-juillet, la Commission sénatoriale adopta, par 11 voix contre 2, le projet voté par la Chambre sans y changer un iota. Une modification, si légère qu'elle fût, aurait prolongé la discussion. Il fallait aboutir au plus tôt. M. Briand, rapporteur de la Commission, ne craignit point de donner, dans son journal, *l'Humanité*, le motif de cette précipitation « L'Eglise actuelle est une citadelle endormie, ses remords sont dégarnis de canons ; ses arsenaux sont vides, ses armées dispersées, ses chefs assoupis. Si nous savons nous y prendre, nous tomberons à l'improviste sur cette citadelle sans défense et nous l'enlèverons sans combat, « comme les soldats de Mahomet enlevèrent Byzance. »

M. Maxime Lecomte présenta son rapport à la Commission sénatoriale dans les derniers jours d'octobre. Il y exécutait tous les projets de modification au texte voté par la Chambre : « parce que, dit-il, il n'y avait pas un instant à perdre. »

Le Sénat en commença la délibération le jeudi 9 novembre. Lui aussi vota l'urgence. Et cependant, observait le Journal des Débats, « la Séparation est incontestablement la réforme la plus grave qu'on eût votée et discutée depuis un siècle. » Le 6 décembre, le Sénat avait fini sa besogne.

Quinze jours après, M. Veber, député, présidait à Pantin un banquet en l'honneur de la Séparation.

M. Ferdinand Buisson y prit la parole. « La Séparation, dit-il, demande trois nouvelles tâches : 1° la tâche légale, la législation devra, dans un bref délai, corriger la loi¹ ; 2° la tâche morale, nous devons faire entrer l'esprit de la loi dans la famille, la détacher elle aussi de l'Eglise ; 3° la tâche sociale, la Séparation serait inutile si elle ne devenait un instrument d'émancipation du dogme afin de hâter la conquête du bonheur terrestre par la justice sociale et la fraternité humaine. »

En d'autres termes, la Séparation de l'Eglise et de l'Etat est une grande victoire remportée dans la lutte entre les deux civilisations. Mais pour que la victoire soit complète, il faut qu'elle soit poursuivie sur le terrain politique, le terrain familial et le terrain social. Aussi l'Action s'écria : « Le vote du parlement français marque une date historique de l'HUMANITÉ. La fille aînée de l'Eglise devient la mère glorieuse de la Libre Humanité.

Jaurès, jetant un regard sur l'ensemble des débats qui venaient d'avoir lieu à la Chambre et au Sénat, sur une question de cette importance, faisait dans son journal cette constatation qui n'était pas à notre honneur :

« Nos adversaires ont-ils opposé doctrine à doctrine, idéal à idéal ? Ont-ils eu le courage de dresser contre la pensée de la Révolution, l'entière pensée catholique, de réclamer pour le Dieu de la révélation chrétienne, le droit non seulement d'inspirer et de guider la société spirituelle, mais de façonner : la société civile ? Non, ils se sont dérobés, ils ont chicané sur des détails d'organisation. Ils n'ont pas affirmé nettement le principe même qui est comme l'âme de l'Eglise. »

Hélas, ceux de nos représentants qui auraient été de taille - s'il s'en trouvait - à tenir ce rôle, n'auraient point été soutenus du dehors. La parole de M. Jaurès rapportée ci-dessus ne manquait point de fondement. Nous étions dans le désarroi, que dis-je ?

Nos adversaires avaient la volonté du mal, nous avons perdu la volonté du bien. Les seuls qui s'agitassent étaient les conciliateurs. Durant toute la discussion de la loi, chaque dimanche, dans un certain atelier de l'impasse Ronsin, M. Desjardins réunissait une quinzaine de personnes, parmi elles, M. Buisson, président de la Commission parlementaire, des abbés, des pasteurs protestants et les juifs Joseph et Salomon Reinach. M. Buisson s'y renseignait sur les sacrifices que l'Eglise pourrait consentir sur les dispositions inacceptables pour elle. Ce fut peut-être là que furent concertés les termes de l'addition à l'article 4.

Les abbés qui étaient là ne tenaient pas le dernier rang dans la masse des démocrates chrétiens, des sillonnistes, des modernistes qui rêvent un ordre de choses nouveau pour l'Eglise et pour le monde. Cette masse énerve l'Eglise de France. Aussi après quelques gémissements annonçait-elle le dessein de tirer parti du nouveau régime : « Il se trouve,

¹ On lit dans le compte rendu officiel du Convent de 1905 : « Le Convent émet le vœu que la loi imparfaite, mais perfectible, sur la Séparation des Eglises et de l'Etat, déjà votée par la Chambre des Députés, soit le plus rapidement possible adoptée par le Sénat et promulguée avant les élections générales, mais qu'elle soit ensuite amendée par le Parlement républicain dans un sens plus nettement laïque. » (Compte rendu, p. 402).

disait l'abbé Lemire au directeur de *la Croix du Cantal*, des journaux catholiques pour dire que la nouvelle loi est une loi schismatique. Il n'en est rien ». Ils parlaient comme ce rédacteur de *la Tribune de Genève*, journal protestant, qui disait : « Les catholiques fonderont des associations culturelles. Ils ne répugnent pas à vivre sous un autre régime que celui du concordat. Ils y trouveront des avantages... et des inconvénients. La Séparation est un expédient politique ; ce n'est pas une question religieuse. Je crois que les catholiques y puiseront une plus grande force au point de vue de la foi. »

Rien d'étonnant, à ce que, dans ces conditions, le Bulletin de la Semaine vint donner ce mot d'ordre : « Il convient surtout de préparer, sans attendre, un modèle unique, uniforme de ces associations culturelles qui doivent être établies sur tout le territoire et de se mettre d'accord sur les principes qui doivent les constituer. »

Des journaux, envoyés gratuitement au clergé, furent aussitôt créés pour l'engager dans cette voie et commencer la mise en œuvre de la loi. On sut plus tard que les directeurs de ces journaux avaient reçu, pour les créer et les répandre, une part des fonds secrets de la main de M. Clemenceau.

De leur côté, les sectaires disaient bien haut qu'ils n'en resteraient point là. « Ce n'est qu'une étape », avait dit M. Bepmale, député de Saint-Gaudens, la loi votée n'est qu'une transition. Et au Congrès radical, qui eut lieu à cette époque, M. Pelletan et tous les orateurs eurent soin de notifier que « la charte bâclée n'était qu'une charte provisoire. »

On sait comment le Souverain Pontife mit à néant les espérances des uns et des autres.

Par le même acte, Pie X entrava les projets de la Franc-maçonnerie internationale. Elle venait, croyait-elle, par le jeu des Associations culturelles, de poser le principe de la dissolution de l'Eglise de France. Elle se promettait bien de faire, sur le même modèle, la même opération chez les autres peuples. Aussi, lorsque Clemenceau, après la première application de la loi de Séparation, annonça aux Chambres qu'il venait de « tirer son premier coup de canon » sur l'édifice catholique, le Grand-Orient d'Italie adressa au Grand-Orient de France un télégramme de félicitations et le Grand-Orient de France, dans sa réponse au Grand-Orient d'Italie, salua « le jour prochain où la Rome laïque proclamera la déchéance de la Rome papale. »

Des correspondances semblables furent échangées entre d'autres puissances maçonniques. Dans l'Amérique méridionale, la loge Estella de Oriente fit savoir qu'elle invitait les trois cents loges de la République Argentine à célébrer le même jour, par un meeting, le grand œuvre que la maçonnerie française venait d'opérer.

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat et la constitution civile du clergé sont les deux points culminants du travail maçonnique en France. Ils terminent deux périodes, périodes de préparation à un nouvel état dont ils devaient être le point de départ.

Cet état de choses ne put aboutir, il fut étouffé dans son principe à l'époque de la Révolution par l'attachement du clergé au Siège apostolique et l'attachement des fidèles à leurs pasteurs légitimes.

Nous assistons aujourd'hui au même dénouement grâce aux encycliques de Pie X, à l'union de l'épiscopat, au désintéressement du clergé et au bon esprit des fidèles.

Nous allons voir maintenant les agissements de la Franc-maçonnerie, non plus seulement sur le théâtre restreint de la France, mais sur celui de l'Europe et même du monde.

L'AGENT DE LA CIVILISATION MODERNE

II – CONSTITUTION ET MOYENS D'ACTION DE LA FRANC-MAÇONNERIE

CHAPITRE XXIII - VENTES ET HAUTE VENTE

Le plan de désorganisation totale de la société chrétienne que nous avons vu exposé dans la correspondance des Encyclopédistes et dans les papiers des Illuminés, ne fut abandonné ni en 1801 ni en 1814 ni en 1870. Nos lecteurs ont pu s'en convaincre par le rapide exposé que nous avons fait de l'action maçonnique durant toute cette période. La Révolution de 89 n'avait pu le réaliser complètement, et l'instinct de la conservation avait fait rentrer la société sinon dans les voies les plus droites, du moins dans celles qui apparaissaient devoir l'éloigner de l'abîme où elle avait failli sombrer.

Barruel, voyant arriver la réaction, avait fait dès 1798 cette prophétie que de Maistre formulait de son côté avec non moins d'assurance :

« Ce que les sectaires ont fait une première fois, ils le feront encore, avant d'éclater de nouveau. Ils poursuivront dans les ténèbres le grand objet de leur conspiration et de nouveaux désastres apprendront aux peuples que la Révolution française n'était que le commencement de la dissolution universelle que la secte médite. »

La dissolution universelle par la diffusion dans toutes les parties du monde de l'esprit révolutionnaire qu'a eu en France, il y a un siècle, sa première explosion, apparaît bien menaçante, à l'heure actuelle, à tous les sociologues et à tous les hommes d'Etat de l'ancien et du nouveau monde.

De nouveaux désastres, plus étendus que ceux de la fin du XVIII^e siècle, et plus radicalement destructeurs, s'annoncent dans les idées qui ont cours, dans les faits qui se produisent : faits prémonitoires, qui nous instruisent de ce que ces idées renferment et nous avertissent de ce qu'elles appellent.

Aujourd'hui comme au XVIII^e siècle, elles sont élaborées dans les sociétés secrètes et introduites par elles dans tous les pays comme dans toutes les classes de la société.

Nous avons vu les sectaires distillant, avant 89, leurs poisons dans les académies voltairiennes, dans les loges maçonniques et dans les arrières loges illuminées, puis les inoculant au corps social qui faillit en périr.

Nous avons vu dans la période qui s'étend de 1802 à nos jours, les mêmes idées reparaître et prendre corps tantôt dans une institution, tantôt dans une autre. Aujourd'hui, on est venu à ce point d'entendre proclamer jusque dans le Parlement la certitude d'arriver cette fois définitivement à ruiner la religion ; ailleurs on ne s'en tient point là, mais on dit qu'il faut renverser tout l'ordre social, abolir la famille et la propriété pour substituer à tout ce qui est depuis le christianisme, depuis même le commencement du monde, un état de choses que l'on se garde de définir.

Ceux qui manifestent ces desseins sont évidemment les héritiers des Encyclopédistes et des Illuminés et des Jacobins, du moins quant aux idées et aux intentions. Sont-ils plus que cela ? Y a-t-il entre ceux-ci et ceux-là un lien social qui en fait un même corps, un même être, continuant à vouloir au XX^e siècle ce qu'il a entrepris au XVI^e ?

Le même but, également avoué de part et d'autre et poursuivi d'une manière continue, semble bien révéler la présence d'un seul et même agent.

Nous avons pour croire à cette identité plus que des soupçons raisonnés. Nous possédons, du moins pour les années écoulées entre la Restauration et la chute du pouvoir temporel des Papes, des documents semblables à la correspondance de Voltaire et aux Ecrits saisis par la Cour de Bavière. Par un sort tout pareil, ils tombèrent entre les mains de l'Autorité pontificale, et comme le gouvernement de Bavière avait publié ceux qu'il avait saisis, les Papes Grégoire XVI et Pie IX firent publier, comme nous le verrons, ceux que la Providence mit entre leurs mains.

Pour les temps qui ont suivi l'usurpation piémontaise, c'est-à-dire ceux où nous sommes, nous n'avons encore pour nous convaincre de la permanence de cet organisme, que la lumière des faits, mais elle n'est que trop éclatante.

Le principal ressort en était situé, avons-nous dit, au XVIII^e siècle, en Bavière et mû par la main de Weishaupt. A l'époque de la Restauration, nous le voyons transporté en Italie. Aujourd'hui, son action se fait surtout sentir en France, mais on peut croire que la main qui lui donne l'impulsion est ailleurs.

La maçonnerie est cosmopolite. C'est dans tous les pays du monde qu'elle complot et qu'elle agit contre l'Eglise catholique. Elle a juré de l'anéantir complètement et par conséquent partout.

Mais si elle est présente et agissante sur tous les points de l'univers, elle ne se conduit point partout de la même façon. Comme M. Claudio Jannet le fait observer avec beaucoup de raison, elle a ses centres de direction et ses théâtres d'opération. Les centres de direction se dissimulent dans les pays protestants. Là sont les repaires les plus secrets de la secte, là se préparent les révolutions qui doivent éclater ailleurs. Les théâtres d'opération sont d'ordinaire les pays catholiques, et particulièrement la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, en un mot les pays latins les plus imprégnés de la civilisation chrétienne, c'est contre eux que la maçonnerie internationale a toujours dressé ses plus formidables batteries¹.

Pour l'époque dont nous allons nous occuper, c'est l'Italie qu'elle révolutionne, et ses principaux instruments sont le Carbonarisme et la Haute Vente, à qui a été donnée la mission confiée autrefois à l'Illuminisme.

¹ Il est de l'intérêt de la maçonnerie internationale, pour le but qu'elle se propose, de maintenir l'ordre extérieur dans les pays protestants, tandis qu'elle révolutionne les pays catholiques.

On voit par là ce qu'il faut penser, des tirades enthousiastes sur la supériorité des nations anglo-saxonnes du système américain, etc., etc. Dans une revue très répandue, une plume naïve écrivait récemment, à propos des francs-maçons persécuteurs : ce phylloxéra ne prend pas sur la vigne américaine ! De telles déclarations sont de nature à rassurer, en les égayant, les chefs des sociétés secrètes.

Le Carbonarisme fut une société plus secrète dans l'association secrète de la Maçonnerie. « La Franc-maçonnerie, dit M. Copin-Albancelli, est un édifice truqué qui, à bon escient, laisse voir aux profanes une façade étrange et hypocrite, et qui ouvre à la main des F.:F.: des appartements, dont certaines portes plus ou moins dissimulées dans la muraille demeurent perpétuellement closes. »

De telle sorte qu'il existe deux maçonneries :

1° celle qu'on nous permet de voir parce qu'on ne peut pas faire autrement, et qui se manifeste par des temples ayant pignon sur rue, par des bulletins, des revues, voire même, des volumes savamment cuisinés, par des fêtes et des convents, par une organisation purement administrative de loges, de conseils et d'obédiences.

2° Celle que l'on cache soigneusement, non seulement aux profanes, mais aussi à la grande majorité des affiliés. C'est le caractère particulier de la Franc-maçonnerie de n'être point une seule association, mais plusieurs associations, organisées par superposition de groupes dont les supérieures constituent de véritables sociétés secrètes pour les inférieures.

La Charbonnerie, l'un de ces groupes supérieurs aux loges fut créé pour travailler au renversement de tous les trônes et surtout à l'anéantissement de la puissance pontificale, clef de voûte de l'ordre social. La Haute Vente fut dans le Carbonarisme même une société plus secrète encore, recevant des instructions plus mystérieuses et plus précises pour diriger les efforts et du Carbonarisme et de la Maçonnerie et les faire converger vers le but que nous venons de marquer.

Dans les sociétés chrétiennes, telles que la sagesse des siècles et l'esprit de l'Evangile les avaient constituées, les rapports établis entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux pour le bien du peuple, faisaient que l'autorité temporelle formait au catholicisme et à l'idée chrétienne un premier rempart. Aussi, la détruire, en tuant les rois et en brisant leurs trônes, fut la première œuvre qu'entreprit la Franc-Maçonnerie. Nous avons vu à quel jour et par quels conspirateurs fut décrétée la mort de Louis XVI.

L'assassinat du duc d'Enghien et du duc de Berry qui suivirent, la conspiration permanente des sociétés secrètes contre les Bourbons de France, d'Espagne, de Portugal, de Naples et de Parme, partout terminée par leur expulsion à travers des flots de sang et par les plus ignobles trahisons, ne peuvent laisser aucun doute sur le sens de la devise maçonnique *Lilia pedibus destruc* ; et, comme le dit Deschamps, ce sera l'éternel honneur de la plus ancienne, de la plus glorieuse, de la plus paternelle des races royales, d'avoir été choisie comme premier but dans le renversement de la religion et de la société par les fanatiques scélérats qui, sous le nom de Maçons, de Carbonari, ont juré de les détruire.

Renverser les trônes fut l'œuvre plus particulièrement assignée aux Carbonari. A la Haute Vente fut donnée celle de faire disparaître le pouvoir temporel des Papes et celle, plus hardie encore et plus incroyable, de corrompre l'Eglise catholique dans ses membres, dans ses mœurs et même dans ses dogmes.

Lorsque la chute de Napoléon eut amené en France la Restauration des Bourbons, la franc-maçonnerie craignit, malgré les précautions qu'elle avait su prendre, un mouvement de recul pour l'œuvre révolutionnaire, dans l'Europe entière. Les peuples voyaient la paix succéder aux plus terribles guerres, la prospérité renaître du sein des ruines, le bonheur, si longtemps absent, se répandre de proche en proche. L'opinion publique, revenant aux idées monarchiques et religieuses en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne, comprenait que tous les malheurs étaient venus de l'abandon des principes sur lesquels la société avait reposé jusque-là.

Les chefs suprêmes de la secte se dirent qu'ils ne pouvaient laisser s'étendre et se développer ce mouvement contre-révolutionnaire. Ils résolurent non seulement de l'arrêter, mais de reprendre l'offensive. Le Pouvoir occulte fit rouvrir les loges qui s'étaient fermées, tandis que les membres des arrière-loges arrivés au Pouvoir versaient le sang à flots et accumulaient ruines sur ruines. Il se mit en mesure de préparer la seconde phase de la Révolution, celle où nous nous trouvons qui, espère-t-il, réussira à établir définitivement la civilisation nouvelle sur les débris de toutes les institutions anciennes, civiles, nationales, religieuses, en France, en Europe et sur toute la surface de la terre. De fait, nous avons vu sous la royauté légitime, comme sous la royauté usurpatrice, sous la seconde et la troisième République aussi bien que sous le second Empire, se développer un plan d'attaque contre l'Eglise et contre la société, qui se révélait comme savamment étudié et persévéramment poursuivi, triomphant toujours des difficultés que faisaient naître les événements imprévus ou ceux qui, dans leurs effets, se montrent plus forts que toute puissance humaine.

Une telle sagesse, une telle persévérance, un tel succès révèlent bien un organisme aussi puissant que souple toujours dans la main des mêmes, les chefs de la conjuration antichrétienne.

Ils fondèrent donc dans les années qui suivirent le rétablissement de l'ordre les Ventes de charbonniers.

Carbonari, Vente¹. Ces noms étranges furent pris pour mieux cacher le complot ; les conspirateurs se présentèrent comme associés pour un commerce de charbon². Les Ventes étaient de trois classes ou de trois degrés : les Ventes particulières, les Ventes centrales et la Haute Vente. La Haute Vente était composée de quarante membres. Elle se recrutait elle-même et exerçait sur toute la Charbonnerie une autorité sans limite et sans contrôle. Lorsque la création d'une Vente centrale était jugée utile, deux membres de la Haute Vente s'adressaient à un carbonaro, membre d'une Vente particulière, qu'ils estimaient propre à leur dessein, et, sans lui faire connaître qu'ils appartenaient, eux, à une société encore plus secrète, ils lui proposaient l'organisation d'une Vente supérieure à celle dont il faisait déjà partie.

De même, pour former une Vente particulière, deux membres d'une Vente centrale choisissaient un franc-maçon dont le caractère, la position sociale et le degré d'initiation pouvaient assurer à la Vente l'influence voulue. Sans faire connaître ce qu'ils étaient eux même, ils lui proposaient simplement de former, avec lui et avec quelques autres maçons à recruter, une association d'ordre supérieur à la franc-maçonnerie. Des Ventes particulières, en nombre illimité, étaient ainsi rattachées à une Vente centrale par deux de leurs membres, qu'elles ne savaient pas être en rapport avec une association supérieure à la leur et les Ventes centrales, aussi en nombre illimité, étaient rattachées de la même manière à

¹ Carbonarisme en Italie, Charbonnerie en France, Tugendhund en Allemagne, Comuneros en Espagne.

² Déjà Weishaupt avait donné aux siens le conseil de se dissimuler en prenant les apparences de sociétés de marchands.

la Haute Vente, qui gouvernait le tout sans être aperçue nulle part¹.

Les sociétés secrètes étaient ainsi constituées en forme de pyramide humaine dont les carbonari tenaient le centre ; les loges, la base ; et la Haute Vente le sommet. Toutes les pensées, tous les mouvements, étaient déterminés par une suggestion pénétrant dans la masse, mais qui n'était clairement consciente qu'au sommet d'où elle descendait dans les régions inférieures. L. Blanc, après avoir loué l'admirable élasticité de cette organisation, nous apprend qu'il fut interdit à tout charbonnier appartenant à une Vente de s'introduire dans une autre Vente. « Cette interdiction était sanctionnée par la peine de mort ». Nous verrons que la Haute Vente n'était pas plus à elle-même son propre maître que les Ventes inférieures : elle recevait ses directions d'un Comité supérieur dont elle savait l'existence, puisqu'il la dirigeait, mais dont elle ignorait le siège et le personnel.

Les Ventes centrales, à plus forte raison les Ventes particulières, se trouvaient dans la même situation vis-à-vis de la Haute Vente. Elles recevaient des instructions, des mots d'ordre, sans savoir d'où ni de qui cela venait.

La charbonnerie est justement appelée par L. Blanc « la partie militante de la franc-maçonnerie » (*L'Histoire de Dix Ans*, p. 98, 4^e édition). Il dit aussi, et on peut s'en convaincre, qu'elle fut, comme organisation, « quelque chose de puissant et de merveilleux. »

Voici, d'après M. Alfred Nettement, comment la Charbonnerie fut introduite en France.

Trois jeunes gens, Dugied, Beslay et Joubert, qui avaient dû s'exiler de France après la conspiration du 19 août 1821, furent admis dans l'une des Ventes du Carbonarisme à Naples. Ils y étudièrent la pratique des révolutions et en particulier le mécanisme de la Charbonnerie. A leur retour en France, ils provoquèrent une réunion d'intimes à cette loge des Amis de la Vérité, dont nous avons déjà parlé. Ils y firent connaître le fonctionnement ingénieux et redoutable de ces Ventes, travaillant dans l'ombre, sans se connaître, à une œuvre commune, et mises en rapport d'une manière mystérieuse avec le pouvoir suprême d'où venait la direction. Après les avoir entendus, les Amis de la Vérité convinrent que chaque membre présent établirait une Vente (*Histoire de la Restauration*, t. VII, p. 684).

Lorsque ces Ventes furent assez nombreuses, un comité directeur fut constitué. En faisaient partie La Fayette, député de la Sarthe ; son fils Georges, député du Haut-Rhin ; Manuel, député de la Vendée ; Voyer-d'Argenson, député du Haut-Rhin ; de Corcelles, père, député du Rhône ; Dupont (de l'Eure), député de l'Eure ; Jacques Kœcklin, député du Haut-Rhin ; M. de Beauséjour, député de la Charente-Inférieure de 1819 à 1820. Les membres non députés étaient le baron de Schoen, Mauguier, Barthe, Mérilhou et le colonel Fabvier. Ce fut ce Comité directeur, ce furent ces purs patriotes qui organisèrent les conspirations militaires de Belfort, de Saumur, de la Rochelle (Edmond Biré dans *la Gazette de France* du 1^{er} avril 1906).

Il avait en effet donné à ses affiliés une organisation militaire et il enjoignait à chacun d'eux d'avoir un fusil et cinquante cartouches.

Le mystère dans lequel le Carbonarisme s'enveloppait est percé aujourd'hui. Les papiers de la Haute Vente qui en était le couronnement, vinrent en la possession du Saint-Siège sous le Pontificat de Léon XII, qui les fit déposer aux archives du Vatican. Par quelle voie y sont-ils arrivés ? Est-ce par la conversion de l'un des conjurés ? Est-ce par un coup heureux de la police romaine ? On ne le sait. Comment de là sont-ils venus à la connaissance du public, assez du moins pour que l'on sache quelle fut l'organisation de la Haute Vente, la tâche qui lui fut assignée et les moyens qu'elle employa pour remplir sa mission ? Le voici.

Les Papes ont toujours eu l'œil ouvert sur la Franc-Maçonnerie. Dès ses premières manifestations ils s'empressèrent d'avertir les rois et les peuples de son existence, de ses projets, de ses agissements, et cela par de solennelles Encycliques. Sur la fin de son Pontificat, le pape Grégoire XVI, effrayé du redoublement d'activité qu'il remarquait dans les sociétés secrètes, et voyant le danger que leurs machinations faisaient courir à la société civile et à la société religieuse, voulut, peu de jours avant sa mort, les dévoiler à toute l'Europe. Pour cela, il jeta les yeux sur Crétineau-Joly. Le 20 mai 1846, il lui fit écrire par le cardinal Lambruschini de venir à Rome pour un projet de haute importance. L'historien de la Compagnie de Jésus allait s'embarquer à Ancône pour un voyage en Orient. Il y renonça et se rendit aussitôt à l'appel du Saint-Père. Grégoire XVI lui demanda d'écrire l'Histoire des Sociétés secrètes et leurs Conséquences. Il lui fit remettre pour ce travail, par le cardinal Bernetti, ancien secrétaire d'Etat, les documents en sa possession, et il l'accrédita auprès des Cours de Vienne et de Naples pour qu'il obtînt d'elles communication d'autres documents déposés dans leurs archives secrètes.

Crétineau-Joly se rendit d'abord à Naples, et là il apprit de la bouche du roi la mort du pape. Pie IX succéda à Grégoire XVI et confirma à l'historien la mission qu'il avait reçue de son prédécesseur. Il se rendit à Vienne, reçut bon accueil du prince de Metternich. Mais les employés de la chancellerie autrichienne, par instinct révolutionnaire ou pour tout autre motif, ne se prêtèrent qu'à contre-cœur à ses recherches. Cependant, le comte Henri de Bombelles, Français d'origine et gouverneur du jeune archiduc, depuis empereur François-Joseph, ayant appris le motif, de son séjour à Vienne, vint lui offrir ses services. Dans toute sa carrière diplomatique, il s'était occupé des sociétés secrètes, qu'il avait vues à l'œuvre en Italie, en Pologne, en Russie. Il révéla, sur pièces, à l'historien, des complots tels qu'il put lui dire : « Osez divulguer ces mystères. Ce sera le plus grand service qui jamais peut-être aura été rendu à la civilisation. Mais vous n'irez pas jusqu'au bout. Si le poignard des Carbonari ne vous arrête pas en chemin, soyez sûr qu'il se rencontrera des princes intéressés à vous condamner au silence. »

Le premier de ces princes fut Charles-Albert, roi de Sardaigne, qui, par ambition, s'était livré, dès sa jeunesse, aux sociétés secrètes. Crétineau-Joly raconte dans ses *Mémoires*, publiés en partie par l'abbé Maynard - c'est là que nous puisons ces renseignements, l'entrevue aussi secrète que dramatique, qu'il eut à Gênes avec le roi sur la demande instante de celui-ci. Crétineau ne voulut point lui promettre le silence qui lui fut demandé. Le roi alors s'adressa au Pape. Pie

¹ Saint-Edme, *Constitution et Organisation des Carbonari*, 2^e édition, p. 197. « La Haute Vente » était la continuation de « l'Ordre intérieur » d'avant la Révolution.

IX avait hâte de connaître les matériaux recueillis et avait fait dire à l'historien de revenir à Rome au plus tôt. Lorsqu'il reçut la lettre du roi, il en fut ébranlé. Cependant il dit à Crétineau de se rendre à Naples. A Naples, il se heurta à un Carbonaro du nom de Code, qui avait tout pouvoir sur l'esprit du roi. Il était entré dans les ordres, s'était même fait religieux, et avait gagné la confiance du souverain à ce point qu'il était devenu son confesseur. A son instigation, Ferdinand écrivit aussi au Pape. D'une note remise le 4 décembre 1857 au cardinal Antonelli, il résulte que, le 21 décembre 1846, Crétineau fut reçu en audience par Pie IX. Le Pape lui dit que sa charité de père et son devoir de prince s'opposaient à la publication d'une histoire qui, dans les circonstances présentes, pouvait offrir plus d'un danger. Crétineau s'inclina.

En 1849, pendant que le Pape était à Gaëte, le cardinal Fornari, nonce à Paris, engagea l'historien à reprendre son travail, et lui montra une dépêche du cardinal Antonelli disant que le Pape n'avait point fait défense de composer l'Histoire des Sociétés secrètes, qu'il en avait seulement jugé la publication inopportune en 1846 et 1847 ; mais que, vu le changement des circonstances, il croyait maintenant utile de donner suite à l'ouvrage. Crétineau se remit à l'œuvre. Une fois de plus il fut arraché à son travail par une lettre de Mgr Garibaldi, lui disant qu'après le service rendu en 1850 au Saint-Siège par le gouvernement de Louis Bonaparte, il n'était point possible de donner libre cours à un livre où ce nourrisson des sociétés secrètes serait signalé comme tel.

L'ouvrage était presque achevé, en partie imprimé ; M. l'abbé Maynard dit en avoir vu les épreuves. De dépit, Crétineau le jeta au feu. L'histoire des Sociétés secrètes, qui aurait projeté la lumière dans les profondeurs mêmes des révolutions qui agitent l'Europe, était anéantie. Cependant, bien des documents qui avaient servi à la composer, ou leurs copies, étaient restés entre les mains de l'historien. Il en fit entrer quelques-uns dans *l'Histoire du Sonderbund*, et d'autres dans le livre intitulé : *L'Eglise romaine en face de la Révolution*. Dans le premier de ces ouvrages, Crétineau-Joly fut injuste et même cruel dans ses expressions à l'égard de Pie IX, relativement à la conduite que le Pontife avait cru devoir tenir dans cette déplorable affaire. La grande âme de Pie IX lui pardonna. Et lorsque, en octobre 1858, l'historien alla à Rome portant le second ouvrage, partie en épreuves, partie en manuscrit, il eut la joie de le voir lu, approuvé et applaudi au Vatican. Après sa publication, Mgr Fioramonti, secrétaire des Lettres latines, déclara officiellement que toutes les pièces qui y étaient publiées étaient authentiques et qu'il les avait confrontées avec les textes. Puis, Pie IX adressa à l'historien, pour la 2^e édition de son livre, un Bref où il dit : « Cher Fils, vous avez acquis des droits particuliers à notre reconnaissance, lorsqu'il y a deux ans vous avez formé le projet de composer un ouvrage naguère achevé et de nouveau livré à l'impression, pour montrer, par les documents, cette Eglise romaine toujours en butte à l'envie et à la haine des méchants, au milieu des révolutions politiques de notre siècle toujours triomphantes » (25 février 1861).

Des doutes ont été émis sur la loyauté historique de Crétineau-Joly. Nous n'avons pas à les examiner ici. La déclaration du secrétaire des Lettres latines et le Bref de Pie IX, imprimés en tête de l'ouvrage en plein règne du saint Pontife, nous sont une garantie de l'entière fidélité des documents insérés dans le livre *L'Eglise romaine en face de la Révolution*.

Ce n'est donc point sans raison que M. Claudio Jannet a dit de ce livre, dans son introduction à l'ouvrage du P. Deschamps : *Les Sociétés secrètes et la Société* : « Aucun document historique n'offre plus de garanties d'authenticité. » (p. CVI). S'il était besoin d'une nouvelle preuve de sincérité, on la trouverait dans l'emploi que la Civiltà cattolica fit de ces documents, sous les yeux du Pape, en 1879. On peut ajouter encore que L. Blanc fit entrer dans son *Histoire de Dix Ans* des lettres d'un des membres de la Haute Vente, Menotti, lettres adressées, le 29 décembre 1830 et le 12 juillet 1831, à l'un de ses frères en conjuration, Misley (*Histoire de Dix Ans*, t. II, p. 292 et sv., 5^e éd., 1846), et publiées par Crétineau-Joly.

Les documents insérés par lui dans *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, sont les Instructions secrètes données à la Haute Vente, et quelques-unes des lettres que les membres de cette Vente échangeaient entre eux¹. Rien ne peut mieux faire connaître la constitution de la franc-maçonnerie, sa manière d'agir, le but qu'elle poursuit et les moyens qu'elle emploie pour l'atteindre, aussi bien aujourd'hui qu'en 1820.

Metternich, qui, dans sa correspondance, parle à plusieurs reprises, de l'action directrice exercée par la Haute Vente sur tous les mouvements révolutionnaires de l'époque, dit, dans une lettre adressée le 24 juin 1832 à Newmann, à Londres, que la Haute Vente est la continuation de l'association des Illuminés, « qui a pris successivement, selon les circonstances et les besoins du temps, les dénominations de Tugendbund, de Burschenschaft, etc. » Assurément, personne n'a pu être mieux informé que lui.

Les sociétés secrètes de l'Illuminisme et de la Haute Vente se sont-elles perpétuées jusqu'à nos jours après avoir pris d'autres formes et sous de faux noms ? Qui pourrait le dire, même parmi les francs-maçons, même parmi les Grands Orient ? Mais, comme on pourra s'en assurer, ce qui se passe sous nos yeux est évidemment la continuation de ce qui a été fait dans les deux périodes précédentes.

Avant d'entrer dans le récit des agissements de la Haute Vente, nous devons la faire mieux connaître.

La Haute Vente ne fut composée que de quarante membres, tous cachés, dans la correspondance qu'ils échangeaient entre eux, sous des pseudonymes. « Par respect pour de hautes convenances, dit Crétineau-Joly, nous ne voulons pas violer ces pseudonymes, que protège aujourd'hui le repentir ou la tombe. L'histoire sera peut-être un jour moins indulgente que l'Eglise. »

C'est que ces conjurés étaient pour la plupart l'élite du patriciat romain par la naissance et la richesse, et celle du Carbonarisme par le talent et la haine antireligieuse. Quelques-uns, comme on le verra, étaient Juifs. Il était nécessaire que la Juiverie fût représentée parmi eux. Eckert, Gougenot Des Mousseaux, Disraéli, sont d'accord pour affirmer que les Juifs sont les vrais inspirateurs de tout ce que la franc-maçonnerie conçoit et exécute, et qu'ils sont toujours en majorité dans le Conseil supérieur des sociétés secrètes.

Le chef des quarante avait pris nom Nubius, l'homme des ténèbres et du mystère. C'était un grand seigneur, occupant

¹ On trouvera à l'Appendice ces Instructions et celles des lettres échangées entre les conspirateurs qui ont été publiées par Crétineau-Joly. Nous ne donnons ici que les fragments qui viennent à l'appui de nos assertions.

à Rome une haute situation dans la diplomatie, ce qui le mettait en rapports avec les cardinaux et toute l'aristocratie romaine.

Lorsque la création de la Haute Vente fût décidée par le suprême Conseil, il était tout désigné pour en prendre la direction. Il n'avait pas encore atteint sa trentième année, et déjà les Loges d'Italie, de France et d'Allemagne le savaient destiner à de grandes choses. « Il est ici, et il est là, dit Crétineau-Joly, tempérant ou réchauffant le zèle, organisant, en chaque lieu, un complot permanent contre le Saint-Siège, tantôt sous un vocable, tantôt sous un autre. » La mission spéciale que le Conseil suprême voulait confier à la Haute Vente, était précisément de préparer l'assaut final à donner au Souverain Pontificat. Nubius avait témoigné avoir compris que la Franc-maçonnerie n'est autre chose que la contre-Eglise, l'Eglise de Satan, et que, pour la faire triompher de l'Eglise de Dieu, il fallait attaquer celle-ci à la tête. C'est ce qui avait fait porter les vues sur lui pour les desseins que l'on méditait.

Voici le portrait qu'en fait Crétineau-Joly :

« Nubius a reçu du Ciel tous les dons qui créent le prestige autour de soi. Il est beau, riche, éloquent, prodigue de son or comme de sa vie ; il a des clients et des flatteurs. Il est dans l'âge des imprudences et des exaltations, mais il impose à sa tête et à son cœur un tel rôle d'hypocrisie et d'audace, mais il le joue avec une si profonde habileté, qu'aujourd'hui, quand tous les ressorts qu'il faisait mouvoir lui ont échappé l'un après l'autre, on se prend encore à s'effrayer de l'art infernal développé par cet homme dans sa lutte avec la foi du peuple. A lui seul, Nubius est corrompu comme tout un bague. Il sourit toujours dans le monde, afin de se donner le droit d'être plus sérieux au sein des associations secrètes qu'il fonde où qu'il dirige. On voit par ses lettres adressées à des membres influents de l'association occulte, que, grâce à son nom, à sa fortune, à sa figure, à son extrême prudence pour éviter toute question irritante ou politique, il s'est créé dans Rome une position à l'abri de tout soupçon.

« De Paris, Buonarrotti, Charles Teste, Voyer d'Argenson, Bayard, le général Lafayette, Saint-Simon, Schonen et Merrillou le consultent à la façon de l'oracle de Delphes. Du sein de l'Allemagne, de Munich ainsi que de Dresde, de Berlin comme de Vienne ou de Pétersbourg, on voit les chefs des principales Ventes, Tscherner, Heymann, Jacobi, Chodzko, Lieyen, Pestel, Mouravieff, Strauss, Pallavicini, Driesten, Bem, Bathyani, Oppenheim, Klauss et Carolus l'interroger sur la marche à suivre, en présence de tel ou tel événement : et ce jeune homme, dont l'activité est prodigieuse, a réponse à tout, organisant en chaque lieu un complot permanent contre le Saint-Siège. »

Nubius garda le timon de la Vente suprême jusque vers 1844. A ce moment, on lui fit boire l'Aquatoffana. Il tomba aussitôt dans une maladie que les plus célèbres médecins ne purent comprendre ni arrêter. Ce brillant diplomate, ce conspirateur si habile, sentit son intelligence s'obscurcir tout à coup et sa vie s'éteindre dans l'idiotisme. Son agonie dura quatre ans. Il quitta Rome et alla se cacher à Malte, où il mourut en 1848, au moment où le travail des intellectuels de la secte était jugé assez avancé pour que l'ordre de se mettre en mouvement fût donné au parti chargé de l'action.

Piccolo-Tigre (le petit tigre), l'un des premiers lieutenants de Nubius, était Juif. « Son activité est infatigable, dit Crétineau ; il ne cesse de courir le monde pour susciter des ennemis au Calvaire. Il est tantôt à Paris, tantôt à Londres, quelquefois à Vienne, souvent à Berlin. Partout, il laisse des traces de son passage ; partout, il affine aux sociétés secrètes, et même à la Haute Vente, des zélés sur lesquels l'impiété peut compter. Aux yeux des gouvernants et de la police, c'est un marchand d'or et d'argent, un de ces banquiers cosmopolites ne vivant que d'affaires et s'occupant exclusivement de leur commerce. Vu de près, étudié à la lumière de sa correspondance, cet homme est l'un des agents les plus habiles de la destruction préparée. C'est le lien invisible, réunissant dans la même communauté de trames toutes les corruptions secondaires qui travaillent au renversement de l'Eglise. »

Un troisième, Gaëtano, est un riche Lombard qui avait trouvé moyen de servir la secte et de trahir l'Autriche, en devenant, à force d'hypocrisie, le confident et le secrétaire intime du prince de Metternich. On n'ignore pas que les grands ministres, les rois, les empereurs, ont toujours près d'eux un délégué de la secte qui sait leur inspirer confiance et les incliner à favoriser, sciemment ou non, l'exécution des desseins des sociétés secrètes. De cette haute situation, Gaëtano observe ce qui se passe en Europe ; il est au courant des secrets de toutes les cours, et il correspond, suivant les indications du moment, avec Nubius, Piccolo-Tigre, ou Volpe (le renard), ou Vindice (le Vengeur), ou Beppo ; en un mot, avec tous ceux qui ont pris à forfait, comme dit M. Crétineau, l'anéantissement du catholicisme et le triomphe de l'idée révolutionnaire.

Ils ne sont que quarante, mais choisis parmi les plus intelligents, les plus astucieux, les plus en situation d'exercer, non seulement dans le monde maçonnique, mais dans le « monde profane », l'influence la plus puissante et la plus étendue. Discutés et triés sur le volet, il ne leur est pas permis de décliner la périlleuse mission qu'on leur donne. Initiés, ils sont condamnés à s'envelopper de mystère, et l'abnégation la plus absolue leur est imposée. « Le succès de notre œuvre, dit Nubius - dans la lettre par laquelle il annonce à Volpe, qu'il va prendre en mains le timon de la Vente suprême, - le succès de notre œuvre dépend du plus profond mystère ; et dans les Ventes nous devons trouver l'initié, comme le chrétien de l'Imitation, toujours prêt « à aimer à être inconnu et à n'être compté pour rien. »

Ce n'étaient point seulement les personnages qui composaient la Haute Vente qui devaient s'envelopper de ténèbres, mais la Haute Vente elle-même. Jusqu'à son existence, tout devait rester inconnu aux Ventes et aux Loges, qui cependant recevaient d'elle la direction et l'impulsion. Nubius, Volpe et les autres étaient accrédités personnellement auprès d'elles ; elles obéissaient à un mot, à un signe de ces privilégiés de la secte ; mais tout ce qu'elles savaient, c'est qu'il fallait exécuter les ordres donnés sans en connaître ni l'origine ni le but. Ces ordres par lesquels était gouvernée l'Europe souterraine étaient ainsi mystérieusement transmis, de degrés en degrés, jusqu'à la Loge la plus reculée.

Mazzini, l'âme du Carbonarisme d'où avaient été tirés les quarante, Mazzini lui-même ne put percer ce mystère. « Par l'instinct de sa nature profondément vicieuse, dit Crétineau-Joly, Mazzini se douta qu'il existait, en dehors des cadres formant les sociétés secrètes, une affiliation particulière. Il crut devoir solliciter l'honneur d'entrer dans cette avant-garde de choix. On ne sait ni par qui ni comment il adressa cette demande ; seulement une lettre de Nubius à un personnage connu dans la Haute Vente sous le nom de Beppo, exprime très catégoriquement le refus que formula la Vente :

« Vous savez, lui mande-t-il, le 7 avril 1836, que Mazzini s'est jugé digne de coopérer avec nous à l'œuvre la plus grande de nos jours. La Vente suprême n'en a pas décidé ainsi.

« Mazzini a trop les allures d'un conspirateur de mélodrame, pour convenir au rôle obscur que nous nous résignons à jouer jusqu'au triomphe. Mazzini aime à parler de beaucoup de choses, de lui surtout... ; qu'il fabrique tout à son aise des jeunes Italies, des jeunes Allemagnes, des jeunes Frances, des jeunes Polognes, des jeunes Suisses, etc., si cela peut servir d'aliment à son insatiable orgueil, nous ne nous y opposons pas ; mais faites-lui entendre, tout en ménageant les termes selon vos convenances, que l'association dont il parle n'existe plus, si elle a jamais existé ; que vous ne la connaissez pas, et que cependant vous devez lui déclarer que, si elle existait, il aurait pris à coup sûr le plus mauvais chemin pour y entrer. Le cas de son existence admis, cette Vente est évidemment au-dessus de toutes les autres ; c'est le Saint-Jean de Latran *caput et mater omnium ecclesiarum*. On y a appelé les élus qu'on a seuls regardés dignes d'y être introduits. Jusqu'à ce jour, Mazzini en aurait été exclu ; ne pense-t-il pas qu'en se mettant de moitié, par force ou par ruse, dans un secret qui ne lui appartient pas, il s'expose peut-être à des dangers qu'il a déjà fait courir à plus d'un ? Arrangez cette dernière phrase à votre guise, mais passez-la au grand-prêtre du poignard ; et moi qui connais sa prudence consommée je gage que cette pensée produira un certain effet sur le rufian. »

Nubius ne se trompa point en appréciant ainsi Mazzini, et on ne trouve plus trace, dans les archives de la Vente suprême, d'une communication quelconque du pauvre Joseph relative à cette demande. La menace d'un coup de stylet lui fit rentrer, au fond des entrailles, le sentiment de son orgueil.

Enfin, pour comble de mystère, les quarante de la Haute Vente, eux-mêmes, ne savaient d'où venait l'impulsion à laquelle ils obéissaient, les ordres à transmettre ou à exécuter.

L'un d'eux, Malegari, écrit au docteur Breidenstien en 1836 : « Nous voulons briser toute espèce de joug, et il en est un qu'on ne voit pas, qu'on sent à peine et qui pèse sur nous. D'où vient-il ? Où est-il ? Personne ne le sait, ou du moins personne ne le dit. L'association est secrète, même pour nous, les vétérans des associations secrètes. On exige de nous des choses qui, quelquefois, sont à faire dresser les cheveux sur la tête ; et croiriez-vous qu'on me mande de Rome que deux des nôtres, bien connus par leur haine du fanatisme, ont été obligés, par ordre du chef suprême, de s'agenouiller et de communier à la Pâque dernière ? Je ne raisonne pas mon obéissance, mais je voudrais bien savoir où nous conduisent de telles capucinades. » Voilà bien le vrai *perinde ac cadaver*. Et ce sont ces esclaves d'un maître qui se dérobe à tout regard, ces hommes qui se sentent toujours la pointe du poignard dans le dos, qui font des lois contre les religieux, par horreur, disent-ils, du vœu d'obéissance !

CHAPITRE XXIV - L'ŒUVRE PROPRE DE LA HAUTE VENTE

Les Quarante avaient donc reçu des instructions secrètes marquant ce qu'ils avaient à faire par eux-mêmes, la direction qu'ils devaient donner, avec la prudence voulue, aux Ventes centrales, et par elles, aux Ventes particulières, pour obtenir une action aussi concertée et aussi vaste que possible en vue du résultat à obtenir.

Le but assigné à toute la conjuration, c'était l'anéantissement de l'idée chrétienne. Mais c'était là une œuvre de longue haleine. Le travail auquel devaient s'appliquer immédiatement les quarante, c'était la destruction du pouvoir temporel des Papes.

Les Instructions débutaient ainsi :

« Il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée que de l'affranchissement de l'Italie doit sortir, à un jour déterminé, l'affranchissement du monde entier, la république fraternelle (la république des Frères maçons) et l'harmonie de l'humanité (le genre humain tout entier sous la loi maçonnique), pour la régénération universelle. »

Nous trouvons ici la pensée dernière des sociétés secrètes, le but vers lequel sont dirigés tous leurs efforts par le pouvoir occulte, individu ou comité, qui leur donne l'impulsion première : l'établissement sur la ruine de tous les trônes, y compris le trône pontifical d'une république universelle qui opérera l'affranchissement du genre humain à l'égard de Dieu et de sa loi, et la régénération de l'homme, c'est-à-dire son retour à l'état de nature par la répudiation de tout l'ordre surnaturel. Alors, au lieu des deux sociétés dont M. Waldeck-Rousseau a déploré la coexistence, il n'y en aura plus qu'une, et sur toute la terre régnera l'harmonie dans l'universelle sujétion à Israël.

Dans la pensée de celui qui avait donné aux Quarante les Instructions secrètes, le renversement du trône pontifical était le premier objet à poursuivre et atteindre. Il voyait que c'est la Papauté qui maintient l'humanité sous le joug paternel de Dieu, et il s'était dit que du moment où l'Italie serait affranchie et le pouvoir temporel des Papes anéanti, la Papauté, n'ayant plus de point d'appui sur la terre, suspendue en l'air, pour ainsi dire, ne garderait plus longtemps un pouvoir spirituel qui, pour s'exercer sur les hommes, composés de corps et d'âme, a besoin d'instruments matériels et de ministères humains.

L'affranchissement de l'Italie ne pouvait guère être accompli que par des faits de révolution et de guerre. Ces faits furent posés d'abord par Charles-Albert, puis de 1859 à 1870 par Victor-Emmanuel avec la complicité de Napoléon III. Mais ils ne pouvaient se produire qu'après avoir été préparés par un mouvement dans les idées. C'est cette tâche préparatoire qui fut imposée à la Haute Vente.

Les Instructions lui recommandèrent tout d'abord de déconsidérer le pouvoir temporel et de déconsidérer ses ministres. « Nous devons puiser dans nos entrepôts de popularité ou d'impopularité les armes qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains », entre les mains des prélats, agents du Pouvoir pontifical. « Dépopularisez la prêtraille par toutes sortes de moyens », disait un document émané du comité directeur à la date du 20 octobre 1821. Les Instructions ne dédaignent point d'entrer dans le détail des moyens à prendre pour y parvenir. « Si un prélat arrive de Rome pour exercer quelque fonction publique au fond des provinces, connaissez aussitôt son caractère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. Est-il d'avance un ennemi déclaré (de la Révolution) : un Albani, un Pallota, un Bernetti, un Della

Genga, un Rivarola ? Enveloppez-le de tous les pièges que vous pourrez tendre sous ses pas ; créez-lui une de ces réputations qui effraient les enfants et les vieilles femmes. Un mot que l'on invente habilement et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies, pour que de là il descende dans les cafés et des cafés dans la rue, un mot peut quelquefois tuer un homme. - Peignez-le, cruel et sanguinaire ; racontez quelque trait de cruauté qui puisse facilement se graver, dans la mémoire du peuple. » (En d'autres termes, dénaturez les actes de justice que le pouvoir est obligé d'accomplir pour la défense de la société).

L'Italie ne pouvait pas se faire d'elle-même, elle avait besoin du concours ou tout au moins de l'assentiment de l'Europe. Il fallait donc préparer par tous les esprits à la chute du pouvoir temporel. Il ne suffisait pas de le décrier là où il s'exerçait, il fallait soulever contre lui l'opinion publique dans l'Europe entière. Les Instructions ne manquent pas de le dire. Grâce aux complicités qui lui avaient été ménagées dans tous les pays, dans toutes les classes de la société et jusqu'au près des trônes, c'est à la Haute Vente que revenait cette besogne. Elle pouvait faire parler les journaux, elle pouvait faire agir la diplomatie. Relativement aux journaux, les Instructions lui font ces recommandations : « Quand les journaux étrangers recueilleront par nous ces récits qu'ils embelliront à leur tour, montrez ou plutôt faites montrer, par quelque respectable imbécile, ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles à la bonne cause. » Ces recommandations ne sont point tombées en oubli, elles sont observées chaque jour dans tous les pays catholiques pour rendre odieux et le clergé et la religion.

M. Bidegain, dans son livre : *Le Grand Orient de France, ses doctrines et ses actes*, en donne cette preuve pour notre France.

Dans le rapport secret de la Commission (la propagande du Convent de 1899), le F. : Dutillay, rapporteur, écrivait ceci : « Une correspondance anticléricale, discrète, adressée à de nombreux journaux, fait pénétrer les idées maçonniques dans certaines régions où des préventions séculaires étaient jusqu'ici profondément enracinées.

Un autre rapporteur de la même Commission justifiait ainsi en 1901 des dépenses qu'il proposait de placer sous la rubrique « Publicités ». « Entre elles, disait-il, il en est une que justifie l'existence, le fonctionnement d'un organe de propagande, habilement conçu, qui rend d'incontestables services à toute la presse républicaine et anticléricale de ce pays, « autant mieux que sa véritable origine demeure insoupçonnée du monde profane. »

« Cet organe, dit Jean Bidegain, est un simple papier autographié intitulé *La Semaine de France*. Son auteur est Emile Lemaître, membre du Conseil de l'Ordre, conseiller municipal de Boulogne-sur-Mer. Il est remboursé de ses frais par le secrétaire général lui-même, qui signe le mandat de paiement comme s'il touchait personnellement ces sommes. Le nom de l'éditeur-rédacteur de « l'organe de propagande habilement conçu », ne figure donc pas sur les registres de comptabilité.

La Semaine de France, œuvre de prédilection du Grand-Orient, est un recueil des ignominies dont se rendent coupables, paraît-il, les prêtres, moines, séminaristes, etc.

Il ne s'agit là-dedans que d'assassinats, de vols, d'attentats à la pudeur. Ses informations débutent toujours ainsi : « Il y a quelques jours... », ou « Mardi dernier », ou encore, « Dans son audience du 3 septembre, la Cour d'assises de..., etc. » et l'on a soin de ne pas préciser autrement. C'est assez dire que « l'organe habilement conçu » réédite de très anciennes histoires, dont la répétition dans la presse a pour conséquence d'entretenir ou de provoquer la haine du prêtre. Je suis bien persuadé que les très nombreux journaux qui ont recours à *La Semaine de France* seraient fort embarrassés de prouver l'authenticité des événements aussi variés qu'extraordinaires dont ils lui empruntent le récit. Le procédé est tout à fait maçonnique, tout à fait juif, extrêmement lâche et peu dangereux pour celui qui en use¹. » (tome1, pp. 192-195)

« Ecrasez l'ennemi quel qu'il soit, continuent les Instructions secrètes, écrasez celui qui est puissant (contre nous, soit par le pouvoir qu'il a entre les mains, soit par son intelligence et l'usage qu'il en fait, soit par la force de sa volonté), écrasez-le à force de médisances et de calomnies ; mais surtout écrasez-le dans l'œuf. »

On sait avec quelle ardeur et quelle persévérance les journaux de toutes les nations, surtout les journaux français et anglais, s'acharnèrent alors à décrier de toutes manières le pouvoir pontifical et les autres puissances légitimes en Italie².

¹ Les mêmes pratiques ont lieu en Espagne. *La Semaine Religieuse de Madrid* eut connaissance d'un Manuel distribué aux Francs-Maçons d'Espagne, et en rendit compte en novembre 1885.

Il y était dit : « L'action de la maçonnerie doit s'attacher principalement à discréditer les prêtres et à diminuer l'influence qu'ils ont sur le peuple et dans les familles. Pour cela, employer les livres et les journaux, établir des centres d'action pour alimenter l'hostilité contre les prêtres. Recueillez des notices et transmettez-les aux journaux pour détruire le respect qu'ont les ignorants à l'égard des prêtres. Engagez les familles à ne pas lire les journaux catholiques et introduisez-y quelque feuille libérale. Qu'on ne se fasse pas scrupule dans le choix des moyens pour détruire le respect de la religion et du prêtre. Tous les moyens sont bons, quand il s'agit de délivrer l'humanité des chaînes du prêtre ».

Dans les résolutions du Congrès de *la Libre Pensée* réuni à Genève, en septembre 1902, on put voir comment les sociétés secrètes produisent les mouvements d'opinion

1° Indiquer aux journalistes libres-penseurs les campagnes à mener à la même époque, à la même heure, sur la même question ; 2° Donner aux députés le même mot d'ordre, afin que, dans tous les pays, des interpellations aient lieu en même temps sur les mêmes questions qui seront l'objet des campagnes de presse ; 3° organiser en même temps des meetings dans les principales villes du monde entier pour éclairer le peuple.

Un exemple récent de la manière dont ces trois points sont observés nous a été donné dans l'affaire Ferrer.

² Lorsque M. Jaurès vint dire à la tribune que la France devait faire son deuil de l'Alsace et de la Lorraine, M. Ed. Drumont publia un article où, dans un contraste saisissant, il montra combien est puissante l'action des journaux pour former et conduire l'opinion, au gré des desseins des sociétés secrètes. « Songez à ce que doivent penser ceux qui, sans avoir encore atteint l'extrême vieillesse aujourd'hui, étaient tout jeunes il y a une quarantaine d'années. Tout le monde alors avait une idée fixe affranchir l'Italie, délivrer Venise de ses fers, mettre les Allemands dehors : *Fuori Tedeschi* ! Il fallait faire tuer nos soldats et dépenser nos milliards pour délivrer les provinces que l'Autriche occupait ».

Lorsque l'opinion fut jugée suffisamment préparée, on fit marcher les diplomates¹.

Dès les premiers jours du pontificat de Grégoire XVI, l'Europe commença à demander au Saint-Siège les « réformes » dont la Haute Vente avait fait proclamer la nécessité.

Dirigé par Palmerston, l'un des grands chefs de la Maçonnerie, Louis-Philippe entraîna les ministres d'Autriche, de Prusse et de Russie, dans une campagne diplomatique contre le Saint-Siège. Une conférence fut réunie et rédigea le *Memorandum*, sorte de mise en demeure adressée à la Papauté. « Oh ! s'écria Grégoire XVI, la barque de Pierre a subi de plus rudes épreuves, nous braverons certainement la tempête. Le trône du roi Philippe d'Orléans croulera, mais celui-ci non ! » Ce fut le commencement de la campagne qui se poursuivit sous Pie IX et qui aboutit à la sécularisation des Etats-Pontificaux et à l'occupation de Rome.

Dans l'allocution consistoriale qu'il prononça le 29 avril 1848, Pie IX dénonça la pression exercée par les puissances européennes sur le gouvernement pontifical dans le but de le faire pour ainsi dire abdiquer.

« Vous n'ignorez pas, vénérables frères, que déjà, vers la fin du règne de Pie VII, notre prédécesseur, les princes souverains de l'Europe insinuèrent au Siège apostolique le conseil d'adopter, pour le gouvernement des affaires civiles, un mode d'administration plus facile et plus conforme aux désirs des laïques. Plus tard, en 1831, les conseils et les vœux de ces souverains furent plus solennellement exprimés dans le célèbre *Memorandum* que les empereurs d'Autriche et de Russie, le roi des Français, la reine de la Grande-Bretagne et le roi de Prusse, crurent devoir envoyer à Rome par leurs ambassadeurs. Dans cet écrit, il fut question, entre autres choses, de la convocation, à Rome, d'une consulte d'Etat formée par le concours de l'Etat pontifical tout entier, d'une nouvelle et large organisation des municipalités, de l'établissement des conseils provinciaux, d'autres institutions également favorables à la prospérité commune, de l'admission des laïques à toutes les fonctions de l'administration publique et de l'ordre judiciaire. Ces deux derniers points étaient présentés comme des principes vitaux de gouvernement. D'autres notes des mêmes ambassadeurs faisaient mention d'un plus ample pardon à accorder à tous ou à presque tous les sujets pontificaux qui avaient trahi la foi due à leur souverain. »

Les princes étrangers, en intervenant ainsi, blessaient la souveraineté dans son essence qui est de ne relever que d'elle-même, et par là nuisaient à leur propre cause. Mais la secte, plus ou moins directement, commandait ou persuadait.

Pie IX, à son avènement, crut devoir tenir compte des conseils exposés dans le *Memorandum* et l'on sait l'effet qu'ils eurent : ce fut de faire proclamer la république à Rome.

Ce qui n'empêcha point la diplomatie, après la restauration du trône pontifical, de rendre de jour en jour plus pressant, ses remontrances, et l'on pourrait dire ses injonctions, de mettre fin aux abus. Au congrès tenu à Paris après la guerre de Crimée furent dites enfin les paroles qui allaient mettre la France au service du Piémont pour « affranchir l'Italie². »

En même temps qu'elles recommandaient de décrier la Rome papale, les Instructions disaient qu'il était nécessaire de rappeler les souvenirs de la Rome païenne et d'en faire désirer le retour. « Un siècle ne s'écoulera pas, s'écriait un agent plus ou moins conscient des sociétés secrètes, l'abbé Gioberti, avant que notre patrie ne redevienne aussi belle qu'elle l'était au temps de Scipion ». « Rome dira plus tard Mazzini, n'est pas une cité, Rome représente une idée. Rome est le sépulcre de deux grandes religions qui ont donné autrefois la vie au monde, et Rome est le sanctuaire d'une troisième religion future, destinée à donner la vie au monde de l'avenir. Rome représente la mission de l'Italie au milieu des nations, le Verbe de notre peuple, l'Evangile éternel de l'union universelle » (Le Monde du 31 décembre 1864).

Il y a toujours au fond du cœur de l'Italien (les Instructions secrètes reprennent la parole) un regret pour la Rome républicaine. Excitez, échauffez ces natures si pleine d'incandescence, offrez-leur d'abord, mais toujours en secret (les Instructions parlent ici de ce qu'il y a à faire auprès des jeunes gens dans les familles, les collèges et les séminaires), offrez-leur des livres inoffensifs, des poésies resplendissantes d'emphase nationale ; puis, peu à peu, vous amenez vos disciples au degré de cuisson voulu. Quand, sur tous les points à la fois de l'Etat ecclésiastique, ce travail de tous les jours aura répandu vos idées comme la lumière, alors vous pourrez apprécier la sagesse des conseils dont nous prenons l'initiative. »

« Dix ans après, Strasbourg appartient aux Allemands, comme Venise, que nous croyions avoir pour mission d'arracher à ses oppresseurs. On n'a aperçu nulle part rien qui ressemble à la campagne infatigable, incessante, entreprise jadis en France dans la presse, dans le livre, dans les salons, pour rendre l'indépendance à l'Italie... »

« Pour arriver à ce résultat, tout avait été mis en œuvre : la diplomatie avec Cavour, l'intrigue avec le comte d'Arèse, l'audace avec Garibaldi, le crime avec Mazzini... On remplirait une immense bibliothèque avec tout ce que l'on a écrit là-dessus en France. Les historiens, les orateurs, les poètes, les romanciers s'en sont mêlés... »

« C'est la Maçonnerie qui, par les sociétés secrètes affiliées, les Ventes, les réunions de Carbonari, l'influence exercée sur les hommes politiques et les chefs d'Etat appartenant à la secte, a le plus contribué à délivrer l'Italie du joug autrichien... Aujourd'hui, la Maçonnerie déclare à l'immense majorité de ses loges que le vol de nos provinces est parfaitement légitime et qu'il n'est pas à souhaiter que la France reprenne l'Alsace-Lorraine. » Aujourd'hui comme alors elle est partout écoutée.

¹ Voici le projet que déjà, en 1813, la Charbonnerie soumettait à l'approbation de l'Angleterre

« 1. L'Italie sera libre et indépendante.

« 2. Les limites de cet empire seront les trois mers et les Alpes. !

« 3. La Corse, la Sardaigne, la Sicile, les Sept-Îles et toutes les autres îles situées sur les côtes de la Méditerranée, formeront une partie de l'Empire romain.

« 4. Rome sera la capitale de l'Empire et le siège des Césars » (Saint-Edme, *Constitution et organisation des carbonari*, 1821).

² Quand Napoléon III eut manifesté ses intentions secrètes par les paroles adressées en janvier 1859 à l'ambassadeur d'Autriche, Mgr Pie, effrayé, lui demanda audience. L'empereur dit à l'évêque : « La France n'a pas entretenu à Rome une armée d'occupation pour y consacrer des abus. » Mgr Pie demanda la permission de s'expliquer sur ce sujet en toute liberté. Il faut lire dans le beau livre de Mgr Baunard : *Histoire du cardinal Pie*, les paroles courageuses qu'il fit entendre. « Il se glisse des abus partout, et quel gouvernement peut se flatter d'y échapper ? Mais j'ose affirmer qu'il n'en existe nulle part de moins nombreux que dans la ville et dans les Etats gouvernés par le Pape. - Qu'a fait notre glorieuse expédition de Crimée ? N'est-ce pas plutôt à Constantinople et en Turquie qu'à Rome que la France serait allée pour maintenir des abus ? »

On était en 1819. Si les Instructions recommandaient de propager les idées, elles ne recommandaient pas moins de ne point pousser encore à l'action. « Rien n'est mûr, disent-elles, ni les hommes, ni les choses, et rien ne le sera encore de bien longtemps. Mais de ces malheurs (de ce qui était déjà arrivé pour avoir voulu trop tôt précipiter le mouvement, et de l'intervention armée de l'Autriche que l'on voyait alors menaçante), vous pouvez facilement tirer une nouvelle corde à faire vibrer au cœur du jeune clergé. Ce sera la haine de l'étranger. Faites que l'Allemand (il Tedesco) soit ridicule et odieux avant même son entrée prévue. »

Un document, daté du 20 octobre 1821, traçait la stratégie à suivre dans les divers pays de l'Europe pour « la lutte maintenant engagée entre sacerdotal ou monarchique et le principe de liberté. »

Il disait spécialement pour l'Italie : « En Italie, il faut rendre impopulaire le nom de l'étranger, de sorte que, lorsque Rome sera sérieusement assiégée par la Révolution, un secours étranger soit tout d'abord un affront, même pour les indigènes fidèles. »

La Haute Vente s'efforçait surtout, on vient de l'entendre, de gagner le clergé à ces idées d'affranchissement politique ; et vraiment elles avaient un côté bien séduisant pour qui ne savait point les secrets desseins de ceux qui les propageaient. « Rendez le prêtre patriote », écrivait Vindice. Ils ne réussirent que trop, non auprès de tous, ni même auprès du plus grand nombre, mais auprès de religieux et de prêtres séculiers influents qui entraînaient à leur suite trop de naïfs. Le P. Gavazzi, l'abbé Gioberti, le P. Ventura, l'abbé Spola, allèrent jusqu'à se faire les acolytes de Mazzini, lorsque la Révolution eut chassé Pie IX de Rome ; et ils eurent l'impudence et l'audace de chanter le jour de Pâques l'*Alleluia* des sociétés secrètes sur la tombe des Apôtres. Non satisfaits de rencontrer des auxiliaires dans le clergé, les conjurés avaient visé plus haut. Ils espéraient rencontrer un Pape qui servirait leurs desseins. Après la mort de Grégoire XVI, ils crurent l'avoir trouvé en Pie IX¹.

Appelé à l'improviste au gouvernail de l'Eglise, Pie IX n'avait point été en position de découvrir les écueils qui menaçaient la barque de Pierre, et il cherchait instinctivement le moyen de les éviter. Il crut devoir d'abord accorder à l'opinion publique et aux instances des souverains, l'amnistie en faveur de ceux des Carbonari frappés par la justice. Elle avait été réclamée à cors et à cri sous le règne de Grégoire XVI. « Nous nous servirons des larmes réelles de la famille et des douleurs présumées de l'exil, écrivait Nubius à Vindice, dès 1832, pour nous fabriquer de l'amnistie une arme populaire. Nous la demanderons toujours, heureux de ne l'obtenir que le plus tard possible, mais nous la demanderons à grands cris. »

Quelles paroles pourraient mettre dans un plus grand jour le fond du cœur des révolutionnaires ! Ils feignent de prendre intérêt aux misères et aux souffrances populaires ; en réalité, ils les font naître ou ils les exaspèrent afin d'en tirer profit pour eux.

Pie IX ne s'en tint point là. Ne sachant pas encore qu'il ne faut, comme le dit Crétineau-Joly, toucher à la Révolution que pour lui abattre la tête (ce qu'il fit plus tard par le *Syllabus*), il crut pouvoir concéder quelque chose de ce qu'elle demandait par des améliorations sagement progressives. « Courage, Saint-Père ! » lui criait M. Thiers, du haut de la tribune française, faisant écho aux ovations des révolutionnaires italiens. Cependant Pierre resta Pierre, refusant ce qui ne pouvait être accordé : - *Non posso, non debbo, non voglio* - et par la grâce de Dieu et moyennant le bras de la France, il sortit, en vainqueur, de l'épreuve.

Cette déconvenue ne porta nullement la secte à abandonner ses desseins. Elle continua d'une part à ruiner le trône pontifical, d'autre part à répandre les idées que préparaient les révolutions destinées à renverser les trônes et à mettre la souveraineté dans le peuple. Cette deuxième œuvre n'était point à nos yeux la plus importante.

« Cette victoire (la chute des trônes, écrivait Tigrotto, le 5 janvier 1846, deux ans avant la Révolution de 48 qui devait les ébranler tous), cette victoire qui sera si facile, n'est cependant pas celle qui a provoqué jusqu'ici tant de sacrifices de notre part.

« Il y a une victoire plus précieuse, plus durable, et que nous poursuivons depuis si longtemps... Pour tuer avec sécurité le vieux monde (et sur ses ruines établir une civilisation nouvelle), nous avons vu qu'il était nécessaire d'étouffer le germe catholique et chrétien », en d'autres termes, anéantir le christianisme dans les âmes.

CHAPITRE XXV - PRUDENCE MAÇONNIQUE

« La haine des conjurés de la Haute Vente contre l'Eglise, dit Crétineau-Joly, ne s'évapore ni en turbulences impies, ni en provocations insensées ; ils eurent le calme du sauvage et l'impassibilité du diplomate anglais ». C'est bien cela. En rapports constants avec les chefs de la franc-maçonnerie des différents rites et avec les Juifs de tous les pays, ayant des affidés placés près des souverains ou de leurs ministres, les Quarante avaient une puissance d'action aussi étendue que sûre d'elle-même. Elle n'en était pas pour cela moins avisée.

La plus pressante des recommandations faite aux Quarante était de n'agir qu'avec prudence et circonspection.

¹ Adam Mickiewicz en a donné un témoignage curieux : « Un ami, M. Armand Lévy, m'a raconté l'impression singulière que le commencement du règne de Pie IX fit sur Lamennais, depuis douze ans séparé de Rome, et qui, huit ans plus tard, devait mourir hors de l'Eglise en laissant comme testament politique cette préface à la traduction de Dante, où il insiste sur l'incompatibilité entre le catholicisme et la liberté. Un jour du mois de novembre 1846, dit-il, le fougueux Breton, parlant du nouveau pape, se mit tout à coup à arpenter sa chambrette de la rue Byron, le geste rapide et l'œil en feu, en disant ce que Pie IX pouvait faire, ce qu'il ferait sans doute, ce que lui même ferait certainement, s'il était à sa place « Je prendrais la croix en main, je marcherais contre les Autrichiens... » Et ce monologue, qui n'avait que deux témoins, se poursuivit ainsi toute une demi-heure, sur le thème d'une croisade pour l'indépendance de l'Italie et la liberté des nations. Jamais peut-être Lamennais ne fut plus éloquent. Son âme s'épanouissait sous ce rêve de délivrance universelle, opérée par l'initiative papale. Ce qui avait été le songe caressé de sa jeunesse allait-il donc s'accomplir ? (Mémorial de la Légion polonaise de 1848, créé en Italie par Adam Mickiewicz, publication faite d'après les papiers de son père avec préface et notes par Ladislas Miekiewicz. Paris, 1877, t. I, p. 30).

Un document émané du comité directeur, à la date du 20 octobre 1821, dit : « Nous ne pouvons plus marcher à l'ennemi, avec l'audace de nos pères de 1793. Nous sommes gênés par les lois et plus encore par les mœurs ; mais, avec le temps, il nous sera permis peut-être d'atteindre le but qu'ils ont manqué. Nos pères mirent trop de précipitation en tout, et ils ont perdu la partie. Nous la gagnerons si, en contenant les témérités, nous parvenons à fortifier les faiblesses. » Ce mot d'ordre, nous l'avons entendu répéter publiquement, le jour où la Maçonnerie s'empara du pouvoir. Et, depuis, ne l'avons-nous pas vue contenir toujours les témérités, et, en se fortifiant sans cesse, marcher au but, lentement, mais sûrement ? Les Instructions secrètes disaient de leur côté : « Pour atteindre plus sûrement notre but, et ne pas nous préparer, de gaîté de cœur, des revers qui ajournent indéfiniment ou compromettent pour des siècles le succès d'une bonne cause, il ne faut pas prêter l'oreille à ces vantards de Français¹... à ces nébuleux Allemands..., à ces tristes Anglais... Le catholicisme a la vie plus dure que cela ; il a vu de plus implacables, de plus terribles adversaires, et il s'est souvent donné le malin plaisir de jeter de l'eau bénite sur la tombe des plus enragés. Laissons donc nos frères de ces contrées se livrer aux intempérances stériles de leur zèle anticatholique ; permettons-leur de se moquer de nos madones et de notre dévotion apparente². Avec ce passeport, nous pouvons conspirer à notre aise et arriver peu à peu au terme proposé ». La Haute Vente, nos lecteurs ne l'ignorent point, avait pour mission de miner le trône pontifical au temporel et au spirituel, et d'employer, autant que possible, le clergé lui-même à cette œuvre de destruction. Pour cela, il lui était recommandé d'user de beaucoup d'hypocrisie. Elle ne s'en fit point faute.

Piccolo-Tigre montre qu'il s'est bien pénétré de ces Instructions : « Servons-nous, dit-il, de tous les incidents, mettons à profit toutes les éventualités. Défions-nous principalement des exagérations du zèle. Une bonne haine bien froide, bien calculée, bien profonde, vaut mieux que tous ces feux d'artifice et toutes ces déclamations de tribune » (des Français, des Allemands et des Anglais).

Félice ne parle point autrement : « Afin de donner à notre plan toute l'extension qu'il doit prendre, nous devons agir à petit bruit, à la sourdine, gagner peu à peu du terrain et n'en perdre jamais. Chaque jour, les Carbonari prophétisent un bouleversement général. C'est ce qui nous perdra, car alors les partis seront plus tranchés, et il faudra opter pour ou contre³. De ce chaos naîtra inévitablement une crise, et de cette crise un ajournement ou des malheurs imprévus. »

Ce sont bien toujours les mêmes instructions, il n'est pas difficile de le voir, qui ont dicté jusqu'ici la conduite prudente de la secte.

Dans ces derniers temps, les ouvrages du F. : Bidegain, publiés en même temps, que se produisait l'incident relatif au F. : Piernée, le cas du F. : Nicol, la démission du F. : Doumer, etc., émurent le Grand-Orient. Il adressa aux Vén. des LL. : départementales un « morceau d'architecture » leur prescrivant de faire observer chacun dans son obéissance la discipline et l'obéissance maçonniques en même temps que la discrétion vis-à-vis des profanes.

En voici un extrait : « Pourquoi les Anciens conservaient-ils avec un soin si jaloux les secrets de leurs mystères ? Pourquoi leurs préceptes n'étaient-ils pas écrits ? Pourquoi la peine capitale était-elle réservée aux traîtres, aux indiscrets et aux renégats ? Parce qu'ils savaient, mes FF. : que les œuvres les plus grandes et les plus bienfaites se fondent dans le silence ; parce qu'ils savaient que tout ce qui est mystérieux ou obscur a beaucoup plus de prestige aux yeux du vulgaire, et qu'une institution qui connaît le monde et n'est pas connue de lui est une puissance irrésistible. Aucun obstacle ne l'arrête. A la longue elle accomplit son œuvre avec une sage lenteur, mais avec la sûreté de la goutte d'eau qui creuse le granit. Soyons discrets à la manière antique, mes FF. : , et nous aurons bien mérité de la maçonnerie universelle ! »

Le F. : Maréchaux présenta au Conseil de l'Ordre dans la séance du 20 mars 1906 (Compte rendu du 1^{er} janvier au 31 mai, p. 71), un rapport intéressant sur la question de la création d'une imprimerie maçonnique.

« Cette création, n'hésite point à dire le rapporteur, présenterait une foule de dangers : D'abord, nous imprimons beaucoup trop de choses ; nous avons beaucoup trop de papiers en circulation ; et le moyen le plus sûr de diminuer les chances de divulgation de ces papiers, c'est d'en diminuer le nombre. » Il faut donc avant tout s'adresser à des imprimeurs sûrs. On peut observer que « si dans de grandes imprimeries où la surveillance est difficile il se produit des fuites, on en rechercherait vainement dans certaines imprimeries de province où le patron et le prote surveillent la composition et le tirage et se font rendre toutes les feuilles, bonnes ou mauvaises, après tirage effectué. » De plus « ce qui rend dangereux la profusion de nos imprimés, c'est la manie que nous avons de les collectionner : les bulletins, les convocations, les circulaires, et une foule de documents dont la correspondance des Loges est inondée, devraient être détruits une fois portés à la connaissance des Ateliers. En résumé : pas d'imprimerie maçonnique, moins d'imprimés et moins d'archives inutiles. »

Cette conclusion est adoptée après que le F. : Lemaître a déclaré qu'il avait proposé simplement « quelques casses de caractères et une forte pédale : placées dans le Grand-Orient, et qui auraient servi à imprimer quelques travaux simples ou encore dans un cas urgent. Pour déjouer une conspiration, par exemple, il serait utile de posséder un outil de ce genre. »

Ainsi donc ces hommes qui se disent chargés de répandre la lumière ne pensent qu'à se cacher. On n'imprime qu'une partie des rapports, on les parsème de lignes de points. On donne des instructions pour incinérer les documents. Cela ne suffit pas. Tandis que les ligues ou associations quelconques ne visent qu'à étendre leur publicité, le Grand-Orient ne cherche qu'à dissimuler ce qui se dit et ce qui se fait dans les loges. Il fabrique même de faux documents pour mieux dé-

¹ On sait que la Haute Vente avait son siège à Rome et était principalement composée d'Italiens.

² Pour mieux circonvenir le monde ecclésiastique de Rome, les Quarante avaient reçu l'ordre de fréquenter les sacrements et d'affecter les dehors de la piété. C'est de cet ordre qu'ils disaient que les cheveux leur en dressaient sur la tête.

³ Voilà ce que tant de catholiques ne veulent point encore comprendre. La secte sera perdue, et elle ne le sera que lorsque les partis seront nettement tranchés, lorsqu'au parti de Satan s'opposera résolument le parti de Dieu, comme le demande avec tant d'instance le Souverain Pontife Pie X.

router le public. La revue Hiram, dans son n° d'avril 1909 (page 3) faisait cet aveu :

« L'III. F. : Bernardin, membre du Conseil de l'Ordre et du Collège des Rites, ne nous a-t-il pas déclaré avoir calculé que 206 ouvrages maçonniques donnaient à la Maçonnerie 39 origines diverses ? »

En admettant qu'un des ouvrages maçonniques en question ait dit la vérité, il s'ensuivrait donc que la Maçonnerie a menti dans 38 cas sur 39, puisqu'elle donne 39 versions différentes du même fait ; c'est l'III. F. : Bernardin lui-même qui le constate...

« Seule, dans l'univers entier, dit Mgr Ketteler, évêque de Mayence¹, la Franc-maçonnerie revendique, en fait comme en principe, une position exceptionnelle vraiment remarquable. Seule, elle veut échapper aux débats de la presse périodique, et, à part quelques exceptions, elle y réussit. Tandis que la presse examine et apprécie tout ce qui intéresse l'Humanité ; tandis que le christianisme, avec toutes ses doctrines et toutes ses œuvres, l'Etat, avec tous ses droits et ses constitutions, sont sans cesse discutés et appréciés ; tandis que la curiosité publique pénètre jusque dans les derniers recoins de la vie privée, la Franc-maçonnerie seule peut dire avec l'approbation de toute l'Europe : Ne me touchez pas ! Chacun craint d'en parler comme s'il s'agissait d'un fantôme. »

Ce mystère dont la secte s'enveloppe avec tant de soins amène Crétineau-Joly à faire cette observation : « Il existe une race d'insectes que les savants appellent termites. Ces termites rongent à l'intérieur les poutres d'une maison ; et, avec un art admirable, ils savent laisser intacte la surface du bois rongé. Mais cette surface est si mince que le doigt de l'homme en s'y appliquant, fait craquer la poutre. Ce procédé des termites est à l'usage des sociétés secrètes. »

Cette tactique n'échappa point à la perspicacité du cardinal Consalvi. Le 4 janvier 1818, il écrivait au prince de Metternich : « Par tout ce que je recueille de divers côtés, et par tout ce que j'entrevois dans l'avenir, je crois (et vous verrez plus tard si j'ai tort), que la Révolution a changé de marche et de tactique. Elle n'attaque plus à main armée les trônes et les autels, elle se contentera de les miner. »

Le Conseil suprême doit bien s'applaudir d'avoir recommandé l'usage de ce procédé il y a trois quarts de siècle ; il voit, nous voyons en quelle situation son emploi nous a mis. Et cela peu à peu, sans que l'on songeât à ouvrir les yeux.

« Ici, disait encore le même cardinal au même prince, j'entretiens chaque jour les ambassadeurs de l'Europe des dangers futurs que les sociétés secrètes préparent à l'ordre à peine constitué, et je m'aperçois que l'on ne me répond que par la plus belle indifférence ». Léon XII répandait les mêmes plaintes dans le sein du cardinal Bernetti : « Nous avons averti les princes, et les princes dorment encore. Nous avons averti leurs ministres, et leurs ministres n'ont pas veillé. Nous avons annoncé aux peuples les calamités futures, et les peuples ont fermé les yeux et les oreilles » (Crétineau-Joly, *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, II, p. 141).

Non seulement la Haute Vente, en tant que société, devait marcher avec la plus grande circonspection, mais il était recommandé à chacun de ses ouvriers d'user eux-mêmes de la prudence la plus avisée. « Vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, disaient les Instructions aux Quarante, mais vous serez prudents comme le serpent. » La prudence ainsi recommandée consistait tout d'abord à se conduire de telle sorte que jamais le moindre soupçon sur ce qu'ils étaient et sur ce qu'ils faisaient, ne pût naître dans l'esprit de personne. « Vous savez, continuent les mêmes Instructions, que la moindre révélation, le plus petit indice, peut entraîner de grands malheurs, et que c'est son arrêt de mort que signe le révélateur volontaire ou involontaire. »

Le rôle qui leur était assigné leur rendait d'ailleurs cette discrétion plus facile qu'à d'autres. Ils n'avaient point, comme Mazzini et ses sicaires, à jouer du poignard, à faire éclater les émeutes, à provoquer les révolutions. Leur affaire était d'agir sur les esprits pour les pervertir, employer la parole et l'écriture à la séduction des personnes et à la propagande des idées. Ils étaient dans la franc-maçonnerie à la tête de ce que l'on a appelé l'armée des pacifiques ou des intellectuels, composée des journalistes, des universitaires, des parlementaires qui travaillent l'opinion et qui préparent les uns à faire, les autres à accepter les lois forgées dans le dessein d'asservir l'Eglise en attendant qu'elle puisse être anéantie².

Le soin de cacher jusqu'à l'existence de la Haute Vente, et de détourner tout soupçon des personnes qui la composaient, allait si loin que, pour dérouter plus complètement les investigations de la police du gouvernement pontifical, nos conjurés eurent l'art de lui livrer cinq ou six Ventes particulières dont les imprudences pouvaient devenir dangereuses. Ils obtenaient ainsi un double résultat : endormir à leur égard des soupçons de la cour romaine, et satisfaire une vengeance fraternelle, car, dans ces succursales de l'enfer, si on travaille à la même œuvre, on est loin de s'aimer. L. Blanc, dans son *Histoire de Dix Ans*, nous montre comment les rivalités du F. : Lafayette et du F. : Manuel amenèrent l'anarchie dans la Charbonnerie. N'avons nous point vu quelque chose de semblable tout récemment ? Dans l'affaire des « fiches », les « Enfants de Gergovie » ont fait campagne contre André, Berteaux, Maujan ; tout un groupe de maçons se sont associés à cette campagne et plusieurs loges commencèrent à médire du Grand-Orient. Ces discordes sont l'un des moyens dont la Providence se sert pour arrêter l'essor de la Révolution et retenir les peuples sur la pente de l'abîme où on veut les précipiter.

Non contents de livrer quelques loges à la police romaine, les trois membres de la Haute Vente qui proposèrent à leur chef, le 25 février 1839, de se délivrer, en le faisant assassiner, des craintes que les agissements de Mazzini entrete-

¹ Dans un ouvrage publié vers 1865, sous ce titre *Liberté, Autorité, Eglise, Considérations sur les grands problèmes de notre époque*.

² Un avocat saxon, d'une rare vigueur d'esprit et d'une grande érudition, M. Eckert, a employé sa vie à dévoiler les mystères des sociétés secrètes et à mettre au jour de précieux documents sur leur action. Il dit : « Toutes les révolutions modernes prouvent que l'ordre est divisé en deux parties distinctes, l'une PACIFIQUE, l'autre GUERRIÈRE. La première n'emploie que la parole et l'écriture. Elle conquiert au profit de l'Ordre toutes les places dans les Etats et les Universités, toutes les positions influentes. Elle séduit les masses, domine l'opinion publique au moyen de la presse et des associations. Dès que la division pacifique a poussé ses travaux assez loin pour qu'une attaque violente ait des chances de succès dans un temps peu éloigné ; lorsque les passions sont enflammées, lorsque l'autorité est suffisamment affaiblie, ou que les postes importants sont occupés par des traîtres, la division guerrière reçoit l'ordre de déployer sors activité. L'existence de la division belligérante est inconnue à la grande partie des membres de l'autre division. »

naient parmi eux, lui écrivaient : « Un jour, demain peut-être, l'opinion publique se révoltera. Alors le sang inutilement versé retardera, peut-être pour de longues années, les projets conçus par nous avec une dextérité si audacieuse. Cet état de choses va, tous les jours en empirant et doit cesser, sans quoi nous serions obligés de renoncer à nos plans contre le siège de Rome, car la plus légère indiscretion peut tout révéler. Un seul assassinat, qu'on n'aura pas réussi à couvrir comme tant d'autres, mettra sur la trace de nos réunions. »

« Docile aux avis de Nubius, dit Créteineau-Joly, la Haute Vente chemina à pas mesurés, sondant le terrain, se rendant compte des obstacles, les tournant sans jamais les attaquer de front. On l'a vue prendre tout à la fois les masques de la piété, du patriotisme et du dévouement. Dans une existence de complots non interrompus, cette Vente n'a pu donner une ombre d'inquiétude à la police romaine. » Elle ne s'est jamais non plus laissée détourner du but qui lui avait été marqué ; jamais, pour y arriver, elle n'employa d'autres moyens que ceux qui étaient dans ses attributions la parole et les écrits, en un mot, la séduction. Car c'est par la corruption des idées et des mœurs que la secte espère anéantir l'Eglise, après avoir détruit son pouvoir temporel.

CHAPITRE XXVI - LE SUPRÊME ATTENTAT

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, après s'être appliqué, dans son Encyclique sur la Franc-maçonnerie, à faire connaître la doctrine, les projets, les actes, les progrès, la puissance de cette secte, exhorta tous les évêques du monde « à employer tout leur zèle à faire disparaître l'impure contagion du poison qui circule dans les veines de la société et l'infecte tout entière » ; et il leur indiqua en ces termes le principal moyen à employer à cette fin : « Puisque l'autorité inhérente à Notre charge Nous impose le devoir de vous tracer Nous-même la ligne de conduite que nous estimons la meilleure, Nous vous dirons : En premier lieu, ARRACHEZ A LA FRANC-MAÇONNERIE LE MASQUE DONT ELLE SE COUVRE ET FAITES LA VOIR TELLE QU'ELLE EST. »

Continuant à obéir à ce mot d'ordre, nous avons maintenant à faire connaître le plus audacieux attentat que la secte ait jamais conçu et qu'elle a essayé de perpétrer.

Deux mois après avoir pris en mains le timon de la Vente suprême, Nubius s'en expliquait ainsi à Volpe (3 avril 1824) « On a chargé nos épaules d'un lourd fardeau, cher Volpe. Nous devons arriver par de petits moyens bien gradués, quoique assez mal défini, au triomphe de l'idée révolutionnaire PAR UN PAPE. » Nubius pensait qu'un tel projet n'avait pu être conçu, et que les moyens à employer pour le réaliser n'avaient pu être donnés que par Satan lui-même, car il ajoute : « Ce projet m'a toujours paru d'un calcul surhumain ». Il n'y avait en effet pour avoir l'idée d'une telle entreprise que celui qui avait déjà porté son audace plus haut encore, puisqu'il s'était dressé contre l'Eternel lui-même.

Il n'avait point attendu jusqu'à la constitution de la Haute Vente pour l'inspirer.

A l'époque où la maçonnerie anglaise propagea la secte dans l'Europe entière en établissant les loges qui devaient préparer la Révolution, le déiste anglais Toland imprima secrètement en 1720 et répandit avec un grand mystère un livre étrange écrit en latin et intitulé *Pantheïsticon*¹. Il y dit en propres termes : « Beaucoup de membres des solidarités socratiques² se trouvent à Paris, d'autres à Venise, dans toutes les villes hollandaises, principalement à Amsterdam, et même, dut-on s'en étonner, dans la cour de Rome » (p. 42).

En 1806, un militaire, Jean-Baptiste Simoni, ayant lu l'ouvrage de Barruel, lui écrivit de Florence une lettre où il dit que, s'étant trouvé en rapports avec des Juifs en Piémont au moment où ce pays était en révolution, pour gagner leur confiance et saisir leurs secrets, il les persuada qu'il était né à Livourne d'une famille juive et que bien que chrétien d'extérieur il était toujours juif par le cœur.

Ils s'ouvrirent à lui peu à peu. Et voici ce qu'il retint de leurs discours : La secte judaïque est aujourd'hui la puissance la plus formidable, si l'on considère ses grandes richesses et la protection dont elle jouit dans presque tous les Etats de l'Europe. Elle paraît en tout séparée des autres sectes, réellement elle ne l'est pas. Il suffit qu'une d'elles se montre ennemie du nom chrétien pour qu'elle la favorise, la soudoie et la protège. Avec tous les autres sectaires, les juifs ne forment qu'une seule faction pour anéantir, s'il est possible, le nom chrétien. Manés et le Vieux de la montagne sont sortis de leur nation. Les francs-maçons et les Illuminés ont été fondés par eux. En Italie et en Espagne ils ont gagné à leur cause une multitude d'ecclésiastiques tant réguliers que séculiers, des prélats, des évêques et même des cardinaux. Ils ne désespèrent pas d'avoir un Pape de leur parti. Ils se promettent dans moins d'un siècle d'être les maîtres du monde. Pour cela, ils anéantiront la famille des Bourbons ; à force d'argent et de cabales, ils espèrent obtenir de tous les gouvernements un état civil ; et alors, possédant les droits de citoyens, comme les autres, ils achèteront terres et maisons, et au moyen de l'usure, ils parviendront à dépouiller entièrement les chrétiens, à faire de leurs églises autant de synagogues et à faire régner leur secte sur les ruines de toutes les autres.

Barruel eut d'abord la pensée de publier cette lettre, mais il se dit qu'en saine doctrine, ce qui s'y trouvait exposé exigerait des preuves impossibles à produire. Il se contenta donc d'en présenter l'original au cardinal Fesch pour être communiqué à l'empereur qui venait de convoquer le Sanhédrin à Paris. Desmaretz, occupé sur l'ordre de l'empereur de recherches sur les Juifs, voulut garder l'original ; Barruel ne le lui permit point et l'envoya au Pape. Quelques mois plus tard, Sa Sainteté lui fit écrire par l'abbé Tetta, son secrétaire, que « tout annonçait la véracité et la probité de celui qui

¹ Dans ce livre, le F. : Toland semble bien marquer l'un des principaux caractères de la Maçonnerie, même anglaise, et de ses origines, lorsqu'il raconte ce qui se passait dans les loges des F. : F. : Fondateurs de la Grande loge de Londres, célébrant les fêtes des solstices et des équinoxes. « Là, dit-il, s'embarrassant ni des cultes, ni des lois de leur patrie, ils discourent avec le plus libre jugement des « choses sacrées », comme on les appelle, et des « profanes », après avoir mis de côté certains préjugés ». Les rituels de ces premières loges anglaises désignent déjà l'autorité civile et l'autorité religieuse sous les noms de tyrannie et de superstition, qu'il faut remplacer par la liberté maçonnique et la vérité maçonnique.

² Les solidarités socratiques avaient leur siège principal à Londres.

avait ainsi découvert tout ce dont il avait été témoin. » Au moment de la Restauration, Barruel, remit une copie de cette lettre à Louis XVIII.

Nous ne voulons en retenir ici que ce qui y est dit du futur pape que les Juifs espéraient et le mettre en regard de la mission donnée à Nubius.

Pour animer le courage de ceux à qui l'œuvre titanesque de faire triompher l'idée révolutionnaire par un pape était confiée, les Instructions secrètes faisaient de la puissance pontificale un tableau aussi séduisant que vrai, vrai en soi, séduisant pour qui avait le désir et l'espoir de s'en emparer à son profit : « Par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables évêques, prêtres, moines, religieux et fidèles de toutes les latitudes, la Papauté trouve des dévouements sans cesse prêts au martyre et à l'enthousiasme. Partout où il lui plaît d'en évoquer, elle a des âmes qui meurent, d'autres qui se dévouent pour elle. C'est un levier immense dont quelques Papes seulement ont apprécié toute la puissance. Encore n'en ont-ils usé que dans une certaine mesure ». Les conjurés, en parlant ainsi, ne faisaient que résumer l'histoire. A toutes ses pages elle dit la foi des chrétiens en l'institution du divin Maître, leur aveugle confiance en celui qu'il a fait être son vicaire et qui leur parle en son nom, leur dévouement absolu au Pontife qui tient la place du Christ au milieu d'eux. Que quelques-uns d'entre les Papes, à l'heure des grandes crises de l'Eglise, n'aient point eu assez de foi en eux-mêmes, ou plutôt en la vertu de Jésus-Christ dont ils étaient investis, c'est possible. Cela arriva à Pierre sur le lac de Génésareth : comme lui, ils ont alors senti les flots s'ouvrir sous leurs pieds jusqu'à ce que leur regard, se reportant sur le divin Sauveur, ait puisé en lui avec un renouvellement de foi, une recrudescence de vigueur et de charité divines.

Montrer aux membres de la Haute Vente la puissance du levier pontifical, c'était peu pour le Conseil suprême des sociétés secrètes ; l'important et le difficile était de leur faire croire qu'ils pourraient arriver à s'emparer de ce levier et le mettre en action au profit du but final de la secte, « celui de Voltaire et de la Révolution française l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et même de l'idée chrétienne. »

Comment des hommes intelligents, - et certes les Quarante l'étaient, Nubius, leur chef, avait plus que de l'intelligence, c'était un homme d'un génie infernal, comment purent-ils accepter de s'atteler à une si folle entreprise ? Ils s'y mirent, nous le voyons par leur correspondance, ils s'y mirent avec enthousiasme. Une haine satanique les animait et toute passion crée l'illusion.

Les Instructions étaient allées d'abord au-devant des objections.

« Le Pape, quel qu'il soit, ne viendra jamais aux sociétés secrètes. Nous n'entendons pas gagner les Papes à notre cause, en faire des néophytes de nos principes, des propagateurs de nos idées. Ce serait un rêve ridicule, et, de quelque manière que tournent les événements, que des cardinaux ou des prélats, par exemple, soient entrés, de plein gré ou par surprise, dans une partie de nos secrets, ce n'est point du tout un motif pour désirer leur élévation au Siège de Pierre. Cette élévation nous perdrait. L'ambition les aurait conduits à l'apostasie, les besoins du pouvoir les forceraient à nous immoler. »

Ce que la secte désirait, ce n'était donc point un Pape franc-maçon ; ce que la Haute Vente était chargée de lui procurer, ce n'était même point un Pape dévoué à la secte ; si elle trouvait un tel candidat au trône pontifical, elle ne devrait point travailler à l'y faire parvenir. Que voulait-elle ? Les Instructions le disent : « Ce que nous devons demander, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un Pape selon nos besoins. »

Comment le comprenaient-ils, ce Pape selon leurs besoins ? Nous le voyons dans les Instructions :

« Alexandre VI ne nous conviendrait pas, car il n'a jamais erré dans les matières religieuses¹. Un Clément XIV, au contraire, sera notre fait, des pieds à la tête². Borgia a été anathématisé par tous les vices de la philosophie et de l'incrédulité, et il doit cet anathème à la vigueur avec laquelle il défendit l'Eglise. Ganganelli se livra pieds et poings liés aux ministres des Bourbons qui lui faisaient peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et Ganganelli est devenu un très grand Pape (aux yeux des philosophes). C'est à peu près dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est encore possible. Avec cela nous marcherons plus sûrement à l'assaut de l'Eglise, qu'avec les pamphlets de nos frères de France et l'or même de l'Angleterre. Voulez-vous en savoir la raison ? C'est qu'avec cela, pour briser le roc sur lequel Dieu a bâti son Eglise, nous n'avons plus besoin de vinaigre Annibalien, plus besoin de la poudre à canon, plus besoin même de nos bras. Nous avons le petit doigt du successeur de Pierre engagé dans le complot, et ce petit doigt vaut pour cette croisade tous les Urbain II et tous les saint Bernard de la chrétienté. »

Après avoir ainsi tracé le portrait de ce Pape chimérique, et avoir dit ce que la secte pourrait attendre de celui qui le réaliserait, les Instructions ajoutent : « Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts. Rien ne doit nous écarter du point tracé ; au contraire, tout doit y tendre. L'œuvre est à peine ébauchée ; mais dès aujourd'hui nous devons y travailler avec la même ardeur que si le succès devait le couronner demain. »

Les Instructions indiquent alors le grand moyen à prendre pour que ces espérances deviennent une réalité, le genre

¹ Dieu donne l'Infaillibilité doctrinale au Pape, il ne le rend point impeccable. C'est ce qu'eut soin de faire remarquer Mgr Régnier dans l'Instruction pastorale qu'il écrivit sur le concile Œcuménique du Vatican. Comme tout autre homme, le Pape doit veiller à son propre salut avec crainte et tremblement. « Il continue de confesser en se frappant la poitrine, avant de monter à l'autel, qu'il a beaucoup péché par pensées, par paroles et par actions. Il demande humblement à ceux de ses frères qui l'entourent, de prier pour lui le Seigneur notre Dieu » ; et ceux-ci lui répondent : « Que le Seigneur tout-puissant ait pitié de vous, et que, vous ayant pardonné vos péchés, il vous conduise à la vie éternelle. »

² Clément XIV n'a pas plus erré que ses prédécesseurs et ses successeurs sur le siège de Saint-Pierre ; mais il promulgua le célèbre Bref *Dominas ac Redemptor* qui accordait aux princes coalisés l'abolition de la Compagnie de Jésus, en refusant toutefois de la condamner. « Ceux qui accusent la faiblesse de Clément XIV, dit L. Veuillot, ne se mettent pas à sa place, ne voient pas la situation comme elle lui apparaissait. » « Pauvre Pape ! s'écria saint Alphonse de Liguori en apprenant la douloureuse nouvelle. Pauvre Pape ! Que pouvait-il faire ? » Et après un moment : « Volonté du Pape, volonté de Dieu ! » Et il s'imposa un inviolable silence. Clément XIV mourut sans avoir vu la tranquillité s'établir dans l'Eglise, sans avoir pu la conquérir pour lui-même.

de travail auquel la Haute Vente doit s'appliquer pour que ses efforts soient un jour couronnés de succès : « Or donc, pour nous assurer un Pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner, à ce Pape, une génération digne du règne que nous rêvons. Suivent des instructions détaillées sur les moyens à employer pour corrompre les mœurs et les idées de la jeunesse laïque et surtout de la jeunesse cléricale. « Dans quelques années, ce jeune clergé aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions ; il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le conseil du souverain, il sera appelé à choisir le Pontife qui doit régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera nécessairement plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation.

« Dans la voie que nous traçons à nos frères, concluent les Instructions, il se trouve de grands obstacles à vaincre, des difficultés de plus d'une sorte à surmonter. On en triomphera par l'expérience et par la perspicacité ; mais le but est si beau qu'il importe de mettre toutes voiles au vent pour l'atteindre. Cherchez le Pape dont nous venons de faire le portrait. Tendez vos filets au fond, des sacristies, des séminaires et des couvents. Le pêcheur de poissons devint pêcheur d'hommes ; vous, vous amènerez des amis (à nous) autour de la chaire apostolique. Vous aurez prêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde. Que chaque acte de votre vie tende donc à la découverte de cette pierre philosophale. »

« Ce rêve des sociétés secrètes s'accomplira par la plus simple des raisons c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme. Préparons nos armes dans le silence des Ventes, dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses, et tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour, au delà même de nos calculs les plus improbables. »

Tandis que les Mazziniens travaillaient au renversement des trônes, les Quarante ne s'occupaient que de l'œuvre qui leur avait été assignée. Le 5 janvier 1846, le Petit-Tigre écrivait à Nubius : « Le voyage que je viens d'accomplir en Europe a été aussi heureux et aussi productif que nous pouvions l'espérer. Dorénavant, il ne nous reste plus qu'à mettre la main à l'œuvre pour arriver au dénouement de la comédie. Si j'en crois les nouvelles qui me sont communiquées ici, nous touchons à l'époque tant désirée. La chute des trônes ne fait plus de doute pour moi qui viens d'étudier en France, en Suisse, en Allemagne et jusqu'en Russie, le travail de nos sociétés. Mais cette victoire n'est pas celle qui a provoqué tous les sacrifices que nous avons faits. Il en est un plus précieux, plus durable et que nous envions depuis longtemps. Vos lettres et celles de vos amis des Etats Romains nous permettent de l'espérer ; c'est le but auquel nous tendons, c'est le terme où nous voulons arriver. Pour tuer sûrement le vieux monde (la civilisation chrétienne), nous avons cru qu'il fallait étouffer le germe catholique, et vous, avec l'audace du génie, vous vous êtes offert pour frapper à la tête, avec la fronde d'un nouveau David, le Goliath pontifical. C'est très bien, mais quand frapperez-vous ? J'ai hâte de voir les sociétés secrètes aux prises avec les cardinaux de l'Esprit-Saint. »

Petit-Tigre disait encore : « Ne conspirons que contre Rome. Pour cela, servons-nous de tous les incidents, mettons à profit toutes les éventualités. La Révolution dans l'Eglise, c'est la Révolution en permanence, c'est le renversement obligé des trônes et des dynasties ».

La Révolution de 1830 éclata, elle n'eut point tout le succès que la secte en attendait. Les Quarante se remirent aussitôt à l'œuvre que le vent de révolte avait forcé de suspendre c'est-à-dire à répandre dans le clergé « les doctrines de libertés, avec le désir de voir le Pape se mettre à la tête de ceux qui les revendiquaient » (Paroles déjà rapportées au sujet de Gioberti).

Tandis que les autres conjurés travaillaient ainsi au loin, Nubius s'était réservé l'œuvre la plus délicate et la plus difficile. Tout ce qui était entrepris au dehors, devait demeurer stérile, si, lui, ne parvenait à séduire les cardinaux : car les cardinaux sont les électeurs du Pape et les candidats nés au trône pontifical.

Grâce à son nom, à sa fortune, à sa situation dans le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, Nubius était en relations avec tout le monde romain. « Je passe, écrit-il au juif prussien Klauss, je passe quelquefois une heure de la matinée avec le vieux cardinal della Somaglia, le secrétaire d'Etat ; je monte à cheval soit avec le duc de Laval, soit avec le prince Cariati ; je vais, après la messe, baiser la main de la princesse Coria où je rencontre assez souvent Bernetti (le cardinal qu'ils redoutaient le plus). De là je cours chez le cardinal Palotta ; puis je visite dans leurs cellules le procureur général de Jaulot l'Inquisition, le dominicain, le théatin Ventura, ou le franciscain Orioli. Le soir, je commence chez d'autres cette vie d'oisiveté si bien occupée aux yeux du monde et de la cour ; le lendemain, je reprends cette chaîne éternelle.

Dans ces visites, dans ces conversations, il ne perdait jamais de vue la mission qu'il avait reçue, le but qu'il s'était proposé d'atteindre. Ceux de ses complices qui se trouvaient à Rome faisaient de même, dans la mesure où leur situation le leur rendait possible. Qui aurait pu s'imaginer, dit Créteineau-Joly, que ces patriciens, riches, considérés, vivant dans l'intimité des cardinaux, et ne s'occupant dans leurs conversations qu'à améliorer les mœurs et les lois par le progrès, pouvaient dans l'ombre tramer un complot contre l'Eglise ! Leur notoriété bien avérée les mettait à l'abri de tout soupçon. Ils se disaient libéraux, mais avec l'Eglise et par l'Eglise et encore plutôt par contenance que par entraînement. »

Nubius nous donne lui-même un spécimen de sa manière d'être auprès des princes de l'Eglise pour mieux les trahir. Deux carbonari avaient été condamnés à mort pour complot suivi de meurtre. Ils montent à l'échafaud sans s'être réconciliés avec Dieu. Targhini, du haut de l'échafaud, s'écrie : « Peuple, je meurs innocent, franc-maçon, carbonaro et impénitent. » Montanari embrasse la tête du supplicié et au lieu de se rendre aux exhortations des prêtres, il leur dit : « Ceci, c'est une tête de pavot qui vient d'être coupé. » Le peuple, entendant cela, se met à genoux et maudit ce scandale sans exemple dans la Ville Eternelle.

Là-dessus, Nubius écrit à Vindice : « Crier à tue-tête, sur la place même du peuple à Rome, dans la cité mère du catholicisme, en face du bourreau qui vous tient et du peuple qui vous regarde, que l'on meurt en franc-maçon impénitent,

c'est admirable, d'autant plus admirable, que c'est la première fois que pareille chose arrive... Nous avons donc des martyrs. Afin de faire pièce à la police de Bernetti, je fais déposer des fleurs et beaucoup de fleurs sur le fossé où le bourreau a caché leurs restes. Nous craignons de voir nos domestiques compromis en faisant cette besogne ; il se trouve ici des Anglais et de jeunes miss romanesquement antipapistes, ce sont eux que nous chargeons de ce pieux pèlerinage. Ces fleurs jetées pendant la nuit aux deux cadavres proscrits firent germer l'enthousiasme de l'Europe révolutionnaire. Nous avons aussi demandé à un de nos plus innocents affiliés de la franc-maçonnerie, au poète français Casimir Delavigne, une Messénienne sur Targhini et Montarini. Il a promis de pleurer un hommage pour les martyrs et de fulminer un anathème contre les bourreaux. Les bourreaux seront le Pape et les prêtres. »

Voilà ce qu'il faisait et ce dont il se vantait auprès de ses amis ; et voici ce que, dans le même moment, il méditait de faire auprès des ecclésiastiques : « J'irai dans la journée porter à Mgr Piatti mon compliment de condoléance. Ce pauvre homme a manqué ses deux âmes de carbonari. Il a mis pour les confesser toute sa ténacité de prêtre, et il a été vaincu. Je me dois à moi-même, à mon nom, à ma position et surtout notre avenir, de déplorer avec tous les cœurs catholiques, ce scandale inouï à Rome. Je le déplorerai si éloquemment que j'espère attendrir le Piatti lui-même. »

Que des hommes droits se laissent parfois prendre à de telles hypocrisies, quoi d'étonnant ! Nulle part autant de pièges et aussi subtils ne doivent être tendus à la simplicité des cœurs honnêtes qu'à la cour Pontificale, parce que nulle part Satan n'a autant d'intérêt à surprendre la bonne foi, et nulle part de telles surprises ne peuvent servir à de plus mauvais desseins.

A l'hypocrisie ils joignaient la corruption vénale. Nubius, après avoir donné au juif Klauss le détail de ses journées, disait : « Vous m'avez souvent parlé de nous venir en aide, lorsque le vide se ferait dans la bourse commune. Cette heure-là est arrivée en questa dominante. Pour travailler à la future confection d'un Pape, nous n'avons pas un papalin, et vous savez par expérience que l'argent est partout le nerf de la guerre. Je vous donne des nouvelles qui vous iront à l'âme ; en échange mettez à notre disposition des thalers, beaucoup de thalers. C'est la meilleure artillerie pour battre en brèche le siège de Pierre. »

CHAPITRE XXVII - INANITÉ DES EFFORTS CONTRE LA CHAIRE DE PIERRE.

Quelle fut l'issue de cette infernale conjuration ? Deux ans avant la mort de Grégoire XVI, le 2 novembre 1844, Beppo, tout en s'applaudissant des succès qu'il avait remportés, hors de Rome, faisait remarquer à Nubius que, pour faire le Pape voulu, le principal élément continuait à leur échapper comme au premier jour : « Nous autres, nous, marchons au galop, et chaque jour nous parvenons à enrôler dans le complot de nouveaux néophytes : *Pervet opus*. Mais le plus difficile est encore à faire ou plutôt à commencer. Nous avons fait très facilement la conquête de certains religieux de tous les Ordres, de prêtres d'à peu près toutes les conditions, et même de certain Monsignori intrigants et ambitieux. Ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de meilleur ou de plus respectable ; mais n'importe. Pour le but cherché, un Frate, aux yeux du peuple, est toujours un religieux, un prélat sera toujours un prélat. Nous avons fait un fiasco complet auprès des Jésuites. Depuis que nous conspirons, il a été impossible de mettre la main sur un fils d'Ignace. Nous n'avons pas de Jésuites avec nous, mais nous pouvons toujours dire et faire dire qu'il y en a, et cela arrivera absolument au même. Il en est de même des cardinaux. Ils ont tous échappé à nos embûches. Les adulations les mieux combinées n'ont servi à rien, de sorte qu'à l'heure actuelle, nous nous trouvons aussi avancés qu'au commencement. Pas un seul membre du Sacré Collège n'est tombé dans nos filets. »

En effet, dit Créteineau-Joly, dans cette période de trente années, où la Haute Vente agita tant de noms propres et fit le siège de tant de vertus, il ne lui fut jamais donné de pouvoir dire, même lorsqu'elle régla ses comptes en secret et qu'elle pouvait placer une espérance quelconque sur un membre du Sacré Collège. « La révolution a posé le pied partout, excepté dans un conclave. » Le complot, mené avec tant d'astuce, put aboutir à la perversion de plusieurs clercs, il ne put même effleurer le Siège Romain.

Beppo continue : « Le pape Grégoire XVI est sur le point de mourir, et nous nous trouvons, comme en 1823, à la mort de Pie VII. Que faire dans cette occurrence ? Renoncer à notre projet n'est plus possible. Continuer l'application d'un système sans pouvoir espérer une chance, même incertaine, me produit l'effet de jouer à l'impossible. Le pape futur, quel qu'il soit, ne viendra jamais à nous, pouvons-nous aller à lui ? Ne sera-t-il pas comme ses prédécesseurs et ses successeurs, et ne fera-t-il pas comme eux ? Dans ce cas-là, demeurerons-nous sur la brèche, et attendrons-nous un miracle ? Nous n'avons plus d'espoir que dans l'impossible. Grégoire mort, nous nous verrons ajournés indéfiniment. »

Ces paroles de découragement n'étaient que trop justifiées, d'une part, par l'histoire, de l'autre, par les promesses que Notre Seigneur Jésus-Christ a faites à son Eglise. Mais les hommes possédés d'une passion si satanique ne pouvaient prendre garde aux leçons de l'histoire, encore moins prêter l'oreille aux paroles du divin Sauveur.

N'ayant pu s'assurer d'aucun des électeurs-candidats, ils ne désespèrent point de pouvoir agir sur l'esprit de l' élu, ou du moins se servir de lui. Déjà, après la mort de Léon XII, au conclave qui élut Pie VIII, Chateaubriand, ambassadeur de France, avait exprimé, au nom de son gouvernement, le désir de voir le choix des cardinaux se porter sur un homme qui saurait concilier la politique pontificale avec les idées nouvelles. Le cardinal Castiglione répondit : « Le conclave espère que Dieu accordera à son Eglise un Pontife saint et éclairé, qui réglera sa conduite selon la politique de l'Evangile qui est la seule école d'un bon gouvernement. » Et ce fut lui qui fut élu. Assurément, nous ne voulons point dire que Chateaubriand fût émissaire de la Haute Vente près de ce conclave ; mais nous avons ici une nouvelle preuve de la mystérieuse influence que les sociétés secrètes exercent sur les Puissances pour les faire concourir plus ou moins directement à l'exécution de leurs desseins.

A la mort de Grégoire XVI, la révolution ne put, pas plus qu'auparavant, s'insinuer dans le conclave. Pie IX, le grand et saint Pontife Pie IX, fut élu. Il faut dire cependant que les sociétés secrètes avaient placé sur la tête du cardinal Mastai certaines vagues espérances de conciliation avec les idées nouvelles. » « Créteineau, dit M. l'abbé Ménard, m'a fait lire

son nom dans plus d'un papier de la secte. » Elle connaissait son grand cœur, elle espérait le séduire, l'entraîner par l'appât d'idées à l'aspect généreux. Elle l'essaya et l'on a souvenir des ovations singulières et inouïes dont elle enveloppa les commencements de son règne. L'heure de son avènement au trône pontifical était critique. Tout le monde convenait que le régime si ferme de Grégoire XVI ne pouvait pas être continué ; même les cardinaux Lambruschini et Bernetti étaient d'avis, qu'il fallait essayer de quelques concessions. Pie IX entra dans la voie qui lui était montrée, sans cependant céder jamais aucun des droits essentiels de l'Eglise. L'on sait ce qu'il en advint, et l'on sait aussi comment, instruit par sa propre expérience et éclairé de la lumière divine, Pie IX pulvérisa le libéralisme, c'est-à-dire le Maçonisme avec le marteau du Syllabus¹.

Non encore convaincue de l'inutilité de ses efforts et de la vanité de ses espérances, la secte crut, à la mort de Pie IX, que son heure allait enfin arriver. Elle le dit hautement par la plume de Gambetta.

Léon XIII fut élu le 29 février 1878. Le lendemain, Gambetta écrivit à un de ses amis, Spuller :

« Paris, 21 février 1878.

« Aujourd'hui sera un grand jour. La paix venue de Berlin est peut-être la conciliation faite avec le Vatican. On a nommé le nouveau pape. C'est cet élégant et raffiné cardinal Pecci, évêque de Pérouse, à qui Pie IX avait essayé d'enlever la tiare, en le nommant camerlingue. Cet Italien, encore plus diplomate que prêtre, est passé au travers de toutes les intrigues des Jésuites et des clergés exotiques. Il est pape, et le nom de Léon XIII qu'il a pris me semble du meilleur augure.

« Je salue cet événement plein de promesses. Il ne rompra pas ouvertement avec les traditions et les déclarations de son prédécesseur, mais sa conduite, ses actes, ses relations vaudront mieux que les discours, et s'il ne meurt pas trop tôt, nous pourrions espérer un mariage de raison avec l'Eglise.

« Léon GAMBETTA. »

Le lendemain, il écrivit cette autre lettre :

« Paris, 22 février 1878.

« Je sais un gré infini à ce nouveau Pape du nom qu'il a osé prendre ; c'est un opportuniste sacré. Pourrions-nous traiter ? *Chi lo sa ?* comme disent les Italiens.

« Léon GAMBETTA². »

La réponse fut qu'à quatre reprises différentes, Léon XIII confirma le Syllabus de Pie IX.

Dans une lettre adressée, le 28 août 1879, aux traducteurs des Œuvres de saint Alphonse, il loue le saint Docteur d'avoir réfuté d'avance la plupart des propositions qui devaient être condamnées dans le Syllabus.

Dans une lettre à l'évêque de Périgueux datée du 27 juin 1884, il dit que le Syllabus est la règle où les fidèles doivent prendre les principes de direction de leurs pensées et de leurs œuvres dans les difficultés présentes.

Dans l'Encyclique Immortale Dei, il dit que Pie IX parmi les opinions fausses qui commençaient à prendre vigueur, en nota plusieurs et les réunit sous un même titre, afin que, dans la confusion si grande des erreurs du jour, les catholiques eussent un guide sûr. Il signale en particulier les Propositions XIX, XXXIX, LV et LXXIX.

Dans l'Encyclique *Inscrutabili*, il confirma et réitéra toutes les condamnations de ses prédécesseurs, et en particulier celles portées par Pie IX³.

¹ Nous lisons dans La Vie de l'Abbé Bernard par M. le Marquis de Ségur, qu'au mois de mars 1849, Pie IX, étant en exil à Gaëte, reçut en audience le cardinal Giraud. Le Saint-Père était profondément affecté de tout ce qui se passait à Rome, et le cœur débordant de tristesse, il dit à l'archevêque : « J'ai fait des concessions ! On ne cesse d'en abuser pour tout bouleverser. Je ne puis moi, leur auteur, les retirer. Mais mon successeur le pourrait et le ferait. Je songe à déposer la tiare : mon parti en est pris. »

Mgr Giraud s'efforça de le détourner de cette résolution. Pie IX fit mieux, nous venons de le voir, que de la mettre à exécution.

² Ces lettres furent immédiatement livrées à la publicité. Le *Figaro* les réédita dans son numéro du 23 août 1894, affirmant qu'il en avait vu le texte original.

En janvier 1897, commentant le discours que M. Waldeck-Rousseau venait de prononcer dans son pèlerinage aux Jardies, le même journal les rappela encore.

Enfin, à la mort de Léon XIII, elles furent mises de nouveau sous les yeux du public par un grand nombre de journaux de Paris et de la Province, même par des publications catholiques telles que la *Chronique de la Bonne Presse* annexe de la *Croix*.

Le vœu de la secte fut exaucé en ce sens que Léon XIII « ne mourut pas trop tôt ». Dieu lui donna vingt-cinq ans de règne. Mais le modernisme en est encore à attendre un mariage de raison avec l'Eglise.

³ D'ailleurs, il est bon de connaître le fait relevé par M. l'abbé Hourrat dans son étude sur le Syllabus. L'idée première de la publication d'un document semblable reviendrait à Léon XIII lui-même, alors qu'il était archevêque de Pérouse. En 1849, le Concile provincial de Spolète avait mis à son ordre du jour la recherche des moyens les plus propres à combattre les erreurs nées de la Déclaration des droits de l'homme. Le cardinal Pecci proposa au concile la délibération suivante

« Demandons à Notre Saint-Père le Pape de nous donner une constitution qui, énumérant les erreurs concernant ce triple sujet (le Concile s'était occupé particulièrement des erreurs touchant l'Eglise, l'autorité et la propriété), chacune sous son nom propre et sous une forme telle qu'on puisse ainsi dire les embrasser d'un seul coup d'œil, leur applique la censure théologique voulue et les condamne dans la forme ordinaire. En effet, et bien que ces mêmes erreurs modernes aient été déjà séparément condamnées par l'Eglise, le Saint Concile est néanmoins persuadé qu'il y aurait un grand profit pour le salut des fidèles si en les présentant ainsi groupées en tableaux et sous les formes qu'elles ont revêtues de nos jours, en leur infligeant la note spécifique. »

Le texte complet des délibérations du Concile de Spolète est reproduit dans les *Œuvres pastorales* de S. Em. le Card. J. Pecci, archevêque de Pérouse, aujourd'hui Léon XIII glorieusement régnant, par Lury. Tome II, pp. 146 et suivantes (Société St-Augustin, Lille-Bruges).

Cette proposition du cardinal Pecci est de 1849. La question fut mise à l'étude, et en 1852 une première commission fut chargée de recueillir et de noter les erreurs les plus généralement répandues par rapport au dogme et à ses points de contact avec les sciences morales, politiques et sociales.

Léon XIII put dire un jour de lui-même avec vérité : « Notre combat a non seulement pour objet la défense et l'intégrité de la religion, mais celle de la société civile elle-même, et la restauration des principes qui sont le fondement de la paix et de la véritable prospérité » (Allocution aux cardinaux, 27 juin 1878).

La secte paraît bien n'avoir pas désespéré de voir ses espérances réalisées au dernier conclave. *L'Acacia*, dans son numéro de septembre 1903, publia un article du F. : Hiram, intitulé « La mort de Léon XIII. Il appelait de ses vœux un Pape qui « desserrerait les liens du dogmatisme tendus à l'excès, qui ne prêterait pas l'oreille aux théologiens fanatiques et dénonciateurs d'hérésies, qui laisserait les exégètes travailler à leur guise, qui recommanderait et pratiquerait la tolérance à l'égard des autres religions, qui ne renouvellerait pas l'excommunication de la franc-maçonnerie ». Cette fois encore, la franc-maçonnerie a dû décompter. Jamais l'œuvre du Saint-Esprit n'a été plus évidente que dans l'élection de Pie X¹.

CHAPITRE XXVIII - CORRUPTION DES MŒURS.

Pour atteindre le but de Voltaire, la secte sait bien qu'il ne suffit point de renverser le pouvoir temporel des Papes, ni même de tenter le possible et l'impossible pour obtenir un Pape à sa dévotion, il faut atteindre les âmes. C'est en elles que l'idée chrétienne doit être étouffée, qu'elle doit mourir. Continuant d'être et de vivre dans les âmes, un jour ou l'autre, nécessairement, elle referra les institutions à son image.

Or, les âmes ne peuvent être vraiment frappées de mort que par la corruption, la corruption des mœurs, et surtout la corruption des idées. C'est pourquoi le chef occulte de la Haute Vente lui avait donné pour mission expresse d'altérer les idées et de dépraver les mœurs ; et cela principalement à cette double source de la vie chrétienne la jeunesse laïque et la jeunesse ecclésiastique. Elle s'y employa tout le temps de son existence. Nul doute qu'après elle d'autres furent chargés de continuer son œuvre. Nous la voyons, hélas ! trop florissante pour en douter.

Deux mois après son arrivée à Rome, le 3 avril 1824, Nubius écrit à Volpe « On a chargé mes épaules d'un lourd fardeau, cher Volpe. Nous devons faire l'éducation immorale de l'Eglise. »

Quatorze ans plus tard, le 9 août 1838, dans une lettre écrite de Castellamare à Nubius, Vindice, parlant des coups de poignard prodigués par les Carbonari, en montre l'inutilité et rappelle que leur mission à eux est tout autre ; ce ne sont point des individus, c'est le vieux monde, c'est la civilisation chrétienne qu'ils doivent tuer : « N'individualisons pas le crime ; afin de le grandir jusqu'aux proportions de la haine contre l'Eglise, nous devons le généraliser. Le monde n'a pas le temps de prêter l'oreille aux cris de la victime, il passe et il oublie. C'est nous, mon Nubius, nous seuls qui pouvons suspendre sa marche. Le catholicisme n'a pas plus peur d'un stylet bien acéré que la monarchie ; mais ces deux bases de l'ordre social peuvent crouler sous la corruption ; ne nous lassons donc jamais de corrompre. Tertullien disait avec raison que le sang des martyrs enfantait des chrétiens. Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens, ne faisons donc pas des martyrs, mais popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent. Faites des cœurs vicieux, et vous n'aurez plus de catholiques. »

Le conseil a été entendu. Dès les premiers jours de la Restauration, la secte, pour regagner le terrain qu'elle avait perdu, s'attacha à dépraver, à corrompre en grand. Sous l'Empire, et Rousseau n'avaient trouvé ni acheteurs, ni lecteurs, pour la bonne raison que la réimpression de leurs œuvres était interdite comme un attentat aux bonnes mœurs ou à la raison politique. La secte fit insérer dans la charte la liberté de la presse, et aussitôt elle se mit à l'œuvre. Elle réorganisa le colportage, qu'elle avait fait si utilement fonctionner à la fin du XVIII^e siècle, elle multiplia les éditions de Voltaire et les fractionna pour les mettre à la portée de tous. Depuis, elle n'a cessé d'inventer de nouveaux moyens de populariser le vice sous toutes ses formes ; mais jamais elle ne l'a fait avec autant d'audace, avec une volonté si manifeste qu'en ces dernières années. C'est bien maintenant que les populations le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent. Toutes les influences directrices de l'esprit public, l'école et la caserne, les chaires publiques, et le parlement, la presse et les administrations communales, préfectorales et gouvernementales concourent fraternellement à pousser toujours plus loin la dépravation publique².

Lors de la publication de l'Encyclique *Humanum genus*, nous rapprochâmes, dans la *Semaine religieuse du diocèse de Cambrai*, les erreurs signalées dans cette encyclique de Léon XIII, des propositions condamnées par le Syllabus de Pie IX (année 1884, p. 481). Le *Temps* fit la même remarque : « Cet écrit, dit-il, témoigne de l'opposition dans laquelle persiste la Papauté à l'égard de tous les principes fondamentaux de notre droit moderne, tel que l'a créé la Révolution de 89. Comme son prédécesseur Pie IX, Léon XIII n'admet pas l'égalité des droits politiques ; il condamne le principe de la souveraineté du peuple ; il affirme la nécessité d'une religion d'Etat, il s'élève contre cette formule « La loi est athée ; il ne reconnaît pas le mariage civil et il proteste avec énergie contre la neutralité religieuse de l'école. Ce sont là, sous une forme adoucie, les doctrines mêmes du Syllabus. »

¹ On a dit que sans l'intervention du cardinal Pusyna, parlant au nom de l'empereur d'Autriche, le cardinal Rampolla eût été élu. La vérité est que cette déclaration eut pour effet d'accroître d'une unité les voix données à l'ancien secrétaire d'Etat. Il avait eu 29 voix le 2 août au matin, il en eut 30 le 2 août au soir. Une fois cette protestation faite, les voix des cardinaux se rallièrent sur le cardinal Sarto qui n'avait eu que 5 voix au premier scrutin, qui en avait eu 21, à son grand déplaisir, le 2 août au matin, et qui en eut 50 le 4 août.

² Et la famille, est-elle sans reproche ? Pour ne signaler qu'un seul point indiqué un jour par *La Libre Parole*, comment ne pas s'étonner de l'incroyable liberté laissée aux jeunes gens sur les plages.

« Accompagné d'un étranger, je me trouvais l'un de ces jours derniers sur une plage normande. Devant nous un essaim joyeux de jeunes gens et de jeunes filles faisaient retentir le casino de leurs éclats de rire continuels. Je fis part à mon compagnon des réflexions que me suggérait ce spectacle. « Il faut avouer, me dit alors l'étranger, que vous avez en France une manière d'élever vos filles, à tous les points de vue déplorable. La jeune fille française jouit pendant trois longs mois d'une liberté à peu près complète. Au milieu des jeunes gens, ses compagnons de tous les instants, elle nage, monte à cheval, joue au tamis, fait de la bicyclette et se repose le soir de toutes les fatigues de la journée en dansant comme une enragée. Pendant ce temps, les mamans sur la plage font de la tapisserie. L'été touche à sa fin. Alors, attention ! Au premier signal, vos jeunes filles doivent rentrer dans le rang ; elles doivent s'abstenir de faire deux pas dehors autrement qu'accompagnées de la femme de chambre... Félicitez-vous de compter encore des anges avec un régime

« Regardez bien la République et le spectacle qu'elle donne, disait récemment M. Maurice Talmeyr. Elle a surtout subi une domination, la domination maçonnique. Où cette domination l'a-t-elle menée ? A une transformation politique et sociale ? Non. Nous aurait-elle au moins donné la liberté ? Pas davantage. Mais quelle est alors l'œuvre de la république maçonnique ? Une œuvre de dépravation pure. Pornographie du livre¹ du théâtre² des salons, du journal. » Tout ce monde et toutes ces choses et bien d'autres encore conspiraient à qui poussera plus loin la corruption universelle. L'Etat voit, et, loin de réprimer, il favorise. Que de preuves pourraient en être données ! Le 26 novembre 1901, il inaugurerait à Montmartre la statue du juif Henri Heine, qui exerça une si funeste fascination sur la société du second Empire et qui disait : « Il faut, au lieu de continence et de rigorisme, revenir à la joyeuse licence, instituer des saturnales, pratiquer, par l'hymen libre, l'amélioration esthétique de l'animal raisonnable. » En janvier 1902, M. Leygues, ministre de l'instruction publique, imposait aux jeunes filles pour préparation au brevet supérieur la lecture de « l'Essai sur les mœurs » de Voltaire. Un mois auparavant, un procès était intenté à un dessinateur qui avait poussé la licence à ses dernières limites. Un des témoins put dire : « Au lycée, j'ai été élevé dans l'amour du paganisme. A l'école des Beaux-Arts, on m'a enseigné le culte du nu. L'Etat seul est donc responsable de mon inclination aphrodisiaque. » Que d'autres témoignages pourraient être ajoutés à ceux-là !

L'éducation qu'il fait donner aux enfants du peuple est aussi corruptrice que celle qu'il donne aux artistes. Des livres d'une obscénité révoltante sont déposés dans les bibliothèques scolaires, donnés en prix. Les gravures obscènes se voient partout, mais particulièrement à la porte des lycées et des écoles. On cherche à atteindre par surprise les jeunes personnes pieuses aux lieux mêmes où elles vont faire leurs dévotions³. On a inséré dans des croix et autres objets de piété des vues photographiques d'une inconvenance révoltante. Ces objets sont vendus à la porte des églises, où se rendent de nombreux pèlerinages, par des marchands qui montrent comme spécimen d'autres objets semblables contenant des vues de monuments religieux. C'est *Le Figaro* qui a signalé le fait en janvier 1892. Il ajoutait que des collégiens, des jeunes filles, recevaient, aux abords d'un bureau de tramways, de petites brochures intitulées *Pour Dieu ! Pour la Patrie !* Qu'on acceptait sans défiance et qui contenaient un tissu d'inexprimables saletés. Il n'y a dans une pareille propagande aucune spéculation mercantile, aucun profit matériel. C'est l'empoisonnement calculé comme l'ont voulu les Quarante. Les cabarets et les mauvais lieux sont multipliés à plaisir ; et l'on déploie en ce moment une activité et une ingéniosité incroyables pour amener les femmes, et les plus comme il faut, à se faire dorénavant habiller de la façon la plus indiscreète. Toutes les occasions sont saisies pour répandre par la presse, dans toutes les classes de la société, la connaissance et la convoitise des pires débauches. Pour ne parler que des dernières, « l'affaire Syveton », et l'affaire Steinhil, les confidences les plus éhontées ont été publiées. Au long de colonnes entières, on a pu lire des turpitudes qui n'auraient pas été tolérées, il y a quelques années, dans le feuilleton le plus licencieux. Que de personnes qui n'auraient pas voulu lire ce feuilleton, lisaient ces nouvelles ! Pendant des semaines, jeunes ouvriers, collégiens, jeunes filles, toute l'adolescence et la jeunesse de France ont pu vautrer leurs mauvais instincts dans cette littérature nauséabonde. Qui est là pour saisir l'occasion et en profiter pour adresser aux journaux qui veulent en régaler leur clientèle tout ce qui peut surexciter la curiosité malsaine et propager le vice ?

On peut dire que les pouvoirs publics actuels ne se contentent pas de tolérer l'immoralité sous toutes ses formes, ils l'instituent. Depuis longtemps déjà, au conseil municipal de Paris, une propagande incessante est faite en faveur de tout ce qui est vice et purulence morale. Elle a abouti en 1904 à une véritable révolution dans la police des mœurs, qu'on pourra appeler la police destructive des mœurs. Tout un nouveau système de réglementation, a été basé sur un rapport présenté au conseil municipal par un conseiller franc-maçon, le F. : Turot. Ce rapport rappelle tout ce qui peut s'exhumer de chez les païens et de chez les barbares non seulement pour excuser la débauche, mais pour la glorifier ; il la met en regard des rigueurs du christianisme pensant le fletrir. L'organisation pratique devait suivre cette théorie. Elle a suivi. La

admirablement fait pour engendrer des démons ».

¹ Un romancier a donné pour post-scriptum à sa dernière œuvre ces paroles : « Quelle humiliation est la mienne ! Devant moi, ma sœur dégradée par mon livre ! Faire du vice et appeler cela psychologie, naturalisme, humanisme, voilà toute la carrière littéraire française ! Que peut faire et devenir un peuple dont l'ordure hystérique est la seule nourriture intellectuelle. Une littérature comme la nôtre est le plus grand élément de corruption et de déchéance sociale qui soit. »

² Le romancier ou autre écrivain corrupteur s'adresse à vous seul à seul, tête à tête. Le dramaturge met son infamie en paroles qui volent de bouches en bouches et des bouches aux oreilles du public. Et s'il n'y avait là que ce qui se dit ! Par les yeux aussi bien que par les oreilles, l'esprit s'enivre de choses de plus en plus invouables : Les théâtres les plus en faveur auprès du public sont aujourd'hui ceux où s'exhibent des femmes nues, ceux où la grossièreté et l'impudicité du spectacle suppléent à l'insuffisance du talent. Dans ces conditions, n'est-il pas triste de constater que les théâtres de la capitale ont encaissé, dans ces dernières années, de 45 à 50 millions de francs ! Au théâtre est venu s'ajouter le cinématographe et le cinématographe roulant qui se transfère de ville en ville et de village en village. A Paris, le cinématographe a cinq millions de clients. La compagnie générale des phonographes et cinématographes rapporte cinq millions de bénéfices nets.

³ De temps à autre, le préfet de police adresse aux commissaires de police de Paris une circulaire leur enjoignant de dresser procès-verbal contre ceux qui exposent des images contraires aux bonnes mœurs. On peut dire : pure hypocrisie ; car, le lendemain d'une saisie, on constate la présence des mêmes dessins aux mêmes vitrines ; et chaque jour le dessin se fait plus obscène et l'étalage plus cynique.

Un Congrès international pour combattre l'immoralité a été tenu à Cologne le 20 octobre 1904. Outre l'Allemagne et l'Autriche étaient représentés l'Angleterre, la Belgique, les Etats-Unis, le Danemark, la Suisse et la France.

Le pasteur Weber, président, a ouvert ce congrès par un discours sur les effrayants progrès que fait l'empoisonnement de la société par la littérature immonde. On a alors entendu les rapports des délégués des différentes nations sur la situation et sur les lois de leurs pays à ce point de vue. C'est M. Béranger, sénateur, qui a présenté le rapport sur la situation en France. Il n'existe aucun pays dans lequel la littérature immorale soit aussi répandue. Une pétition couverte de 210.000 signatures, et demandant une loi contre ce fléau, a été envoyée au président du Conseil. A quand cette loi ? Les délégués des autres nations tirent presque tous cette remarque, que le flot impur qui se répand sur elles vient principalement de la France. Est-ce bien certain ? Ne serait-il point plus vrai de dire que c'est sur la France que la franc-maçonnerie, qui a son foyer chez les peuples protestants, a porté son plus puissant effort ?

prostitution est devenue libre, légitime, officielle, elle a été organisée et protégée. Des maisons de rendez-vous où toutes les facilités, toutes les occasions de corruption sont offertes aux mères de famille ont été ouvertes à la suite de cet encouragement officiel. Leur nombre a bientôt dépassé cent cinquante. Et le rapporteur vint dire au conseil municipal : « Nous avons visité beaucoup de ces maisons. Nous y avons rencontré des femmes appartenant à toutes les situations sociales, femmes de médecins, femmes d'avocats, femmes d'artistes... » Ces maisons sont placées sur le même pied, au regard de la bienveillance et de la protection des autorités, que les entreprises commerciales, industrielles ou intellectuelles les plus véritablement respectables. »

Le Parlement rivalise de zèle avec le conseil municipal. Il a fait la loi du divorce. D'année en année, il l'élargit. Il prête l'oreille à ceux qui lui demandent l'abolition du mariage civil et l'union libre. Elle est envisagée comme le dernier bienfait qui doit découler du principe posé à la Renaissance le droit au bonheur individuel, cherché par la conscience individuelle. « L'union libre, a dit M. Briand, et pourquoi pas ? » En attendant qu'elle soit légitimée et légalisée, l'administration militaire a étendu aux « compagnes » des jeunes soldats les secours qui étaient accordés aux femmes légitimes.

Après le conseil municipal, après les Chambres, voici l'Université.

Les autorités académiques sont-elles bien rassurées sur les conséquences que pourra avoir pour la moralité publique un enseignement qui vient d'être inauguré ? N'ont-elles point, elles aussi, obéi à des suggestions maçonniques ?

En 1901, M. le sénateur Bérenger et M. le professeur Fournier constituèrent la Société de prévoyance ou de prophylaxie sanitaire et morale.

M. Fournier a exposé ainsi le but de ces sociétés S'adresser à la jeunesse, et en particulier aux jeunes gens dans les lycées et collèges de garçons et de filles, dans les patronages et réunions de jeunes ouvriers et ouvrières, pour leur apprendre à connaître les dangereuses maladies qui sont la conséquence de la débauche. Il est des sociétaires qui, comme M. Pinard, veulent que cet enseignement soit donné dès l'école primaire.

La société a, comme moyens d'action, des distributeurs de brochures, des affiches exposées à la vue de tous, des conférences publiques avec projecteurs oxydriques et électriques et figures de cire.

Dans les lycées et collèges de garçons et de filles, il y aurait des cours spéciaux, auxquels les jeunes gens ne seraient admis qu'avec le consentement des parents. Mais, qui empêcherait les exclus d'être instruits par leurs camarades ou leurs compagnes ?

Le Bulletin de la Société dans le compte rendu de la réunion du 11 janvier 1904 (page 4), a fait connaître qu'à la réunion plénière du conseil supérieur de l'Université, M. le recteur Liard, questionné par le doyen de la Faculté de médecine, a répondu : « Non seulement on doit mais il faut donner cette éducation aux jeunes gens ; et je prends l'engagement de faire tous mes efforts pour que tous les élèves de l'Etat reçoivent cet enseignement sous réserve de l'approbation des parents. » Tous les élèves de l'Etat, ce sera bientôt tous les jeunes gens de France, puisque le monopole de l'enseignement ne doit pas tarder à devenir absolu. « Ainsi, ajoute le professeur Pinard, nous avons pu faire accepter par l'Université le principe des conférences collectives. » (Ibid., p. 35). Ceci en réponse à ceux qui disaient qu'un tel enseignement ne pouvait être donné qu'en particulier.

M. l'abbé Fonssagrives, admis à se faire entendre à l'une des réunions de la société à la suite de la publication de son livre *L'Éducation de la pureté*, fit cette observation : « Ou bien votre enseignement sera incomplet, il aura pour but unique d'effrayer, et il pourra produire de fâcheux effets sur certaines imaginations. Ou bien il sera complet, il comprendra les moyens préservatifs et il pourra justement être taxé d'immoralité. »

L'enseignement complet ne préserve nullement. Dans sa leçon d'ouverture, de cours prononcée le 31 janvier 1902, M. le professeur Lanilouzy a pu faire cette observation : « Est-ce que les élèves en médecine en contact dès l'abord avec les maladies vénériennes, n'ignorant rien des risques qu'ils courent, sont moins meurtris que leurs camarades du droit et des lettres ? »

Cet enseignement est donc : 1° inutile ; 2° souverainement immoral. Que penser de ceux qui veulent l'imposer à toute la jeunesse de France ? Que penser du succès obtenu dans l'œuvre de démoralisation entreprise par la Franc-Maçonnerie pour que des hommes bien intentionnés car il y en a dans cette société - croient que l'on en soit arrivé à ce point qu'il soit devenu nécessaire de généraliser un tel enseignement !

Enfin cet enseignement ne répond-il pas au vœu de Vindex, à son affirmation : « C'est la corruption en grand que nous avons entreprise. »

A cet enseignement donné dans les lycées, les écoles et les patronages laïques, s'en joint un autre en pleine rue, que les pouvoirs publics n'ignorent point, mais auquel ils n'apportent aucune entrave, bien que de temps à autre ils versent un pleur sur la diminution de la natalité en France.

Dans la séance du 13 novembre 1908, on discutait à la Chambre des députés le budget du ministre de l'intérieur. M. Gauthier de Clagny demanda la parole. « Je voudrais, dit-il, signaler l'œuvre détestable poursuivie dans les grands centres ouvriers par la Ligue de la génération consciente, dont fait partie M. Robin, ancien directeur de Cempuis, subventionnée hier encore par le Conseil général de la Seine. Cette ligue, par des brochures que j'ai entre les mains, par des conférences, prêche dans les ménages ouvriers, le droit à l'amour libre et indique les moyens de ne pas avoir d'enfants. Les brochures contiennent des descriptions infâmes, des images obscènes, des conseils abominables aux femmes et aux jeunes filles. C'est une œuvre d'empoisonnement social. Je ne sais pas si le Parquet est désarmé contre cette propagande désastreuse, si les pouvoirs publics peuvent l'empêcher, mais je dis qu'il est impossible que le gouvernement de la République, soucieux de la grandeur du pays et de son avenir, se désintéresse de cette situation. »

M. Gauthier de Clagny tendit à M. Clemenceau qui faisait semblant de tomber des nues, un dossier.

« Je l'étudierai », dit celui-ci. Et ce fut tout¹.

¹ En 1902, une commission extraparlamentaire fut constituée pour étudier les causes et les remèdes du mal de la dépopulation signalé par les statistiques. M. de Foville, qui en fit partie, en raconte l'histoire. Au bout d'un an, on cessa de la convoquer. « C'est l'argent qui

Quatre ans auparavant, avait eu lieu à Paris une Exposition internationale d'hygiène et le jury décernait une médaille d'or à un produit dont le prospectus s'intitulait : « Le bonheur pour tous ». Voici les noms et qualités éminentes des membres du comité sous le patronage duquel cette poudre obtenait cette solennelle récompense : Président : Gerville-Réache, député ; vice-président : Chauvet, sénateur ; Dubois, député ; le président du conseil général de la Seine ; le président du conseil municipal de Paris ; Mesureur, directeur de l'Assistance publique ; Messimy, député ; Rivet, sénateur... Et d'autres...

Le 4 décembre 1904, M. Piot, sénateur de la Côte d'Or, adressa au Président du Conseil une lettre où il appelait son attention sur ce fait : Aux portes de Paris, des municipalités prêtent les salles des mairies aux réunions qui préconisent les théories malthusiennes.

M. Paul Robin, l'homme de Cempuis, paraît bien être un personnage officiel. Il jouit d'une copieuse pension. Il a fondé un journal et un comité, que nos gouvernants ne peuvent ignorer, pour propager dans les familles les immondes doctrines auxquels l'indignation publique ne lui a plus permis d'initier les enfants de l'Assistance publique. Le 20 novembre 1905, sa ligue donna une conférence publique dans la salle des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Eugène Fournière, chargé d'un cours d'économie sociale à l'École polytechnique.

Quelques jours auparavant, à Charonne, le maire de cet arrondissement mit une des salles de l'hôtel de ville à la disposition de M. Paul Robin et de ses amis. Son journal fait savoir qu'un grand nombre de médecins, de pharmaciens, d'herboristes, de sages-femmes sont à la disposition de ceux qui veulent mettre ses enseignements en pratique.

Il publie leurs noms. Les conférenciers assurent que la propagande enrôle chaque jour de nombreux prosélytes parmi les ouvriers, et que les campagnes sont gagnées par les doctrines malthusiennes.

C'est maintenant partout que ces missionnaires de la corruption prêchent et opèrent. Ils semblent obéir à une direction commune. M. Pierret a fourni des renseignements tristement curieux sur ce sujet, au dernier Congrès de la Société d'économie sociale. Les fascicules des 1^{er} et 16 avril 1908 de la Réforme sociale ont publié son mémoire, qui a pour titre *L'œuvre maçonnique de la dépopulation en France*¹. Ils établissent d'une manière péremptoire que le mouvement néomalthusien est voulu par la Franc-Maçonnerie. Elle fournit les théoriciens, les propagandistes et aussi les exécutants, c'est-à-dire les ministres, les administrateurs, les directeurs d'école. Elle prête ses temples pour qu'on y fasse des conférences sur la « libre maternité ». Elle publie ces conférences.

Un des membres les plus dévoués de la Ligue Française Antimaçonnique, M. Emile Pierret, auteur de divers ouvrages d'économie sociale très remarquables, vient de publier une brochure abondamment documentée sur les causes de la dépopulation en France ; et cette brochure, qui est le résumé d'un rapport fait l'année dernière, au Groupe d'Études de Paris de la Ligue Française Antimaçonnique, démontre jusqu'à l'évidence que le fléau dont nous souffrons n'est pas seulement engendré par les conditions sociales et morales de la vie française, mais qu'il est aussi et surtout le résultat d'un véritable complot organisé par la Maçonnerie.

M. Pierret prouve que, sous le haut patronage de celle-ci, avec le concours avoué des personnages les plus éminents du parti maçonnique, des associations se sont fondées, qui tendent à ce but criminel : encourager le dépeuplement de la France. Le F. : Robin y est encadré par tout un groupe de politiciens dont les noms sont tristement connus du public : Aulard, Henry Bérenger, Séailles, Lucipia, Merlou, Fernand Gregh, Trouillot, Jaurès, le président Magnaud, etc... Et M. Emile Pierret explique comment il prit contact avec ce mouvement dans une réunion de « jeunesse laïque » présidée par M. Havet, de l'institut, et dont les principaux orateurs n'étaient rien moins que M. Anatole France, de l'Académie Française, M. le député Sembat, et le non moins député Ferdinand Buisson, qui présida longtemps aux destinées de notre enseignement officiel.

Voilà les FF. : et les maçonnisés de haut parage dont se réclame le F. : Robin².

Maintenant il est sérieusement question d'abolir le mariage civil et de déclarer la liberté de l'amour. On connaît la théorie, de M. Briand, garde des sceaux, successeur de d'Aguesseau. M. Briand considère que le mariage moderne doit

manque », disait-on, et fièrement l'administration refusait celui que lui offrait le docteur Javal. L'une des brochures, dont vient de parler M. Gauthier de Clagny, rédigée par un ancien instituteur officiel, se plaint de ne point trouver le même accueil à la campagne qu'en ville et cela parce que la population y est plus religieuse ; les citadines, dit-il, n'ont pas comme les paysannes « la crainte du péché ». L'expérience lui a appris, dit-il encore, que le chant est un moyen de propagande autrement fécond que les mémoires et les bouquins. Il cite le titre d'une chanson parue dans la Bibliothèque ouvrière socialiste. A son avis, il faudrait imprimer cette chanson à des milliers d'exemplaires et les faire suivre de conseils et d'indications. « Il faut surtout indiquer les endroits où les préservatifs les moins coûteux peuvent s'obtenir et créer des dépôts un peu partout, chez des personnes dévouées et sincères. »

¹ Voici la conclusion de la monographie publiée par la *Réforme sociale*.

Il y a lieu de noter : 1° que c'est avec le gouvernement de la Restauration, si dévoué à l'Église, que finissent les natalités normales et que commence avec l'ère voltairienne de Juillet, le dépassement du chiffre des naissances par celui des décès ; 2° qu'un relèvement de la natalité accompagne le second Empire, favorable à la religion, et la République conservatrice, c'est-à-dire de 1863 à 1882 ; 3° qu'au contraire, une chute profonde de la natalité date de la République anticléricale, donnant, au lieu des 130 naissances de 1813 à 1822, deux tiers en moins, de 1893 à 1902, c'est-à-dire 43 seulement.

² Il ne faut point croire que ce soit en France seulement que la secte antichrétienne propage l'immoralité. Dans une des séances du Congrès catholique allemand, le député, M. Roeren, a eu le courage de dire : « Les désastres causés par l'immoralité qui s'étale et par la propagation de la littérature obscène parmi la jeunesse sont incalculables ; le mal a fait de tels ravages que c'est la santé du peuple allemand tout entier qui est en jeu. Je ne puis pas, cela va sans dire, vous communiquer tous les dossiers que j'ai sous la main, mais je puis vous assurer qu'elles sont effrayantes les perspectives qu'ils ouvrent sur l'abîme de corruption dont toutes les couches de la population et - ce qui est plus triste encore - tous les âges sont contaminés. La propagation des écrits immoraux est énorme, l'obscénité qu'ils renferment est diabolique ; un seul de ces facteurs suffit, entre les mains de personnes jeunes et faciles à émouvoir, pour les conduire nécessairement au péché et à la perversité sexuelle, qui engendre ensuite les vices les plus répugnants. Il n'y a pas longtemps que, dans une petite boutique de l'Allemagne, 500.000 photographies obscènes ont été saisies : 60 maisons allemandes ne vivent que de cette honteuse industrie. En même temps que les écrits ou les images, les représentations obscènes augmentent d'effronterie. »

être envisagé comme un vulgaire contrat de louage, par exemple bail de trois, six ou neuf ans, ou même moins, à la volonté des parties.

Le Play a dit que les hommes sont corrompus par les institutions. « Ce mot, écrit M. Lacoïnta, est, au regard de notre pays, d'une vérité d'autant plus saisissante que c'est réellement en vue de le corrompre qu'une secte satanique l'a doté des institutions qu'il possède actuellement¹, car elle sait mieux que personne que le plus sûr moyen de former des générations impies, c'est de favoriser par les pires excitations, les penchants bestiaux et anarchiques de la nature humaine. »

Vindice ne mentait point lorsqu'il disait : « C'est la corruption en grand que nous avons entreprise. »

Pour qu'elle soit profonde et durable, il faut qu'elle descende de haut. La Haute Vente l'avait bien compris ; aussi s'attachait-elle à corrompre l'aristocratie. Et de nos jours quels scandales n'a-t-elle point donnés ! Sous l'empire de quelles suggestions ?

Dans la lettre à laquelle nous avons déjà fait des emprunts, Piccolo-Tigre n'exhortait point seulement à faire entrer dans les loges le plus possible de princes et de nobles, il voulait qu'on s'attachât à les corrompre.

« Une fois qu'un homme, dit-il, un prince même, un prince surtout, aura commencé à être corrompu, soyez persuadé qu'il ne s'arrêtera guère sur la pente. Il y a peu de mœurs, même chez les plus moraux » (il lui plaît de dire ainsi), et l'on va très vite dans cette progression, » (ceci est vrai). Il ne serait peut-être pas impossible de trouver dans ces lignes l'explication de la chute dans le vice de bien des princes contemporains, et peut être de ceux de nos rois qui, par leurs mœurs, ont désolé la France et l'Eglise, car ce n'est pas d'aujourd'hui que date la franc-maçonnerie ; toujours elle a eu le même but et toujours et elle a eu recours aux mêmes moyens.

De nos jours, qui ne voit à eu quels excès de mondanité la noblesse est poussée par les journaux mondains, tels que le *Figaro*, le *Gaulois*, et d'autres. Se sont-ils jamais demandé qui les inspirait sous ce rapport ?

Dans notre société chrétienne, la femme, le regard fixé sur Marie, maintient dans la famille, dans la société, l'arôme de la pureté. La vertu qui émane d'elle, enveloppe l'homme, même vicieux, le force à une certaine retenue et parfois arrive même à le tirer de sa corruption. La secte le sait bien ; aussi s'emploie-t-elle de son mieux à entraîner le sexe dans la fange. Vindice ne nous le laisse pas ignorer. « J'entendais dernièrement, continue-t-il, un de nos amis rire d'une manière philosophique de nos projets, et nous dire : Pour abattre le catholicisme, il faut commencer par supprimer la femme. Le mot est vrai dans un sens, mais puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la. » Les lycées de filles n'ont-ils pas été créés dans l'intention de répondre à ce mot d'ordre ?

N'est-ce point la même pensée qui a dicté les décrets Combes, qui ont fait fermer tous les établissements tenus par les religieuses ? Les religieuses, en classe, puis dans les réunions dominicales, inspirent aux jeunes filles le respect d'elles-mêmes, la décence et la pureté. C'est par les mères religieuses qui les ont élevées, que la foi et les mœurs chrétiennes se sont maintenues dans tant de foyers, malgré tous les entraînements et toutes les séductions. Disséminées partout dans nos villes et dans nos villages, elles étaient le plus puissant obstacle à la grande entreprise de corruption poursuivie par la secte. Elle résolut de les faire disparaître. On s'est demandé par quelle aberration nos gouvernants avaient pu choisir ainsi comme premières victimes ces femmes si dévouées à tout bien, si vénérées des populations au milieu desquelles elles se trouvent. Il n'y a pas eu d'erreur, il y a eu calcul².

Mais nous ne pouvons tout dire sur ce sujet délicat de la corruption de la femme et de la corruption par la femme. Il est bon cependant d'avertir les familles de prendre garde à qui s'introduit chez elles, à surveiller ce qu'y s'y passe. Le 7 décembre 1883, le journal *l'Émeute* de Lyon écrivait : « Il est temps de renforcer nos bataillons avec tous les éléments qui épouseront nos haines... Les filles seront de puissants auxiliaires ; elles iront chercher les fils de famille jusque dans le giron de leur mère pour les pousser au vice, au crime même ; elles se feront les servantes des filles des bourgeois pour pouvoir leur inculquer les passions honteuses... Il est encore une autre besogne utile qui incombera à ces auxiliaires femmes, au milieu de ces familles ennemies ; mais nous n'en dirons rien et pour cause. Telle pourra être l'œuvre des femmes attachées à la révolution. »

Le premier auteur de la loi qui a créé les lycées de filles, le juif Camille Sée, a déclaré que l'œuvre de déchristianisation de la France n'obtiendrait son plein succès que lorsque toutes les femmes auraient reçu l'éducation laïque. « Tant que l'éducation des femmes, a-t-il dit dans son rapport à la Chambre en 1880, finira avec l'instruction primaire, il sera presque impossible de vaincre les préjugés, la superstition, la routine », lisez les traditions catholiques, le dogme, la morale. Et le F. : Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique, se réjouissant d'avoir occupé ses vacances parlementaires à l'inauguration de nombreux lycées et collèges de filles en donnait cette raison : « Il s'agit de transformer les âmes féminines. »

En janvier 1906, le renégat Charbonnel eut une interview avec le même ministre. *La Raison* en rendit compte. « Je voyage beaucoup, dit le ministre, pour une cause que j'ai profondément à cœur, l'éducation des jeunes filles. Je suis allé inaugurer nombre de lycées et de collèges à leur usage. Nous arrachons la femme au couvent et à l'Eglise. » « L'homme fait la loi, la femme fait les mœurs. » En entendant ces paroles, dit M. Charbonnel, je ne me sentis pas de joie.

Ici encore l'initiative avait été prise par les loges. Le 6 septembre 1900 le Convent du Grand-Orient de France renvoya « à l'étude des loges la recherche des moyens les plus efficaces pour établir l'influence des idées maçonniques sur les femmes, tenter de les arracher à l'influence des prêtres et créer telles institutions aptes à atteindre ce but » (Compte rendu du Couvent de 1900, p. 166).

¹ 27 juillet 1884, on établit le divorce. 15 décembre 1904, on autorise le mariage entre complices adultères. 13 juillet 1907, on abrège le délai imposé aux divorcés avant de se remarier. 5 juin 1908, on accorde le divorce de droit après trois ans de séparation. 5 juin 1908, on légitime les enfants adultérins.

² Ce qui est surprenant, c'est qu'une suggestion aussi longue, aussi continue, aussi persévérante, aussi intensive, n'ait pas produit des résultats encore plus effrayants. Il fallait que notre pays et que le peuple de France eussent en réserve une provision de moralité fort considérable, pour résister si longtemps à un pareil traitement.

En exécution de ce vœu et d'autres semblables, le conseil de l'Ordre adressa à toutes les loges une circulaire (n° 13), datée du 15 décembre 1902, leur disant : « La puissance du cléricalisme a été développée et consolidée grâce à la femme, et c'est même grâce à elle que cette puissance malfaisante se maintient et s'exerce. Il faut donc opposer à la femme nourrie d'idées fausses et de superstitions ridicules, la femme forte, la femme maçonnique, connaissant nos principes et nos aspirations et les inculquant à nos enfants. »

Il y a pis encore que ce que nous venons de voir, plus révoltant et plus satanique. Vindice, après avoir dit : « Corrompons la femme », ajoutait : « Corrompons-la avec l'Eglise : *Corruptio optimi pessima*. C'est la corruption en grand que nous avons entreprise : la corruption du peuple par le clergé et du clergé par nous, la corruption qui doit nous conduire à mettre un jour l'Eglise au tombeau. Le but est assez beau pour tenter des hommes tels que nous. Le meilleur poignard pour frapper l'Eglise au cœur : c'est la corruption. A l'œuvre donc jusqu'à la fin ! »

On s'est mis à l'œuvre. Qu'un prêtre soit corrompu ou que le peuple croie à sa corruption, c'est à peu près la même chose pour l'effet que la secte a en vue : propager le vice, en donnant à penser que la vertu est impossible, que tous les hommes sans exception se livrent à leurs passions, et que là où il paraît y avoir plus de retenue, il n'y a que plus d'hypocrisie.

Aussi, dès la révolution de 1830, le prêtre fut représenté sur les théâtres et dans les romans comme un être rempli de turpitudes. A la fin du second Empire, commencèrent, et depuis que la République est devenue maçonnique, ont été repris, ces procès scandaleux qui ne sont la plupart du temps intentés que pour permettre aux journaux de la secte d'imputer au clergé les vices les plus honteux. Il fallait cependant autant que possible ne pas se contenter de calomnier ; corrompre effectivement serait bien mieux ; et c'est pourquoi a été faite la loi des curés sac au dos, qui livre l'innocent légitime aux promiscuités de la caserne ; et comme un an de caserne ne produisait pas l'effet voulu, on l'astreignit à deux ans et on le fit assister aux conférences pornographiques.

Vindice n'était pas seul à parler comme nous venons de l'entendre. Au même moment, ou à peu près, Quinet, professeur au collège de France, fit une édition des œuvres de l'immonde Luthérien, Marnix de Sainte-Aldegonde, et il en donna cette raison dans la préface qu'il y mit : « Celui qui entreprend de déraciner une superstition caduque et malfaisante comme le catholicisme, s'il possède l'autorité, doit avant tout éloigner cette superstition des yeux du peuple et en rendre l'exercice absolument impossible, en même temps qu'il ôte toute espérance de la voir renaître. Pour réaliser cette espérance, il s'agit non seulement de réfuter le papisme, mais de l'extirper ; non seulement de l'extirper, mais de le déshonorer ; non seulement de le déshonorer, mais comme le voulait la loi germaine contre l'adultère, de « L'ÉTOUFFER DANS LA BOUE » (pages 31 et 37)¹.

Quel honneur plus grand pour le catholicisme que d'avoir de tels ennemis, et de les voir réduits à employer et à afficher de tels moyens dans l'espérance d'avoir raison de nous !

Scipion Perucci, secrétaire de Mazzini ; peignait bien ses F. : lorsque, le 2 avril 1849, il disait à Paul Ripari : « *Il nostro è un gran partito porco ; questo in famiglia b possiamo dire*. Notre association est un grand parti de porcs. Ceci, nous pouvons le dire en famille. »

CHAPITRE XXIX - CORRUPTION DES IDÉES

Pour arriver à « l'anéantissement de l'idée chrétienne », la corruption des mœurs est un moyen puissant assurément, mais, seulement de second ordre. Il peut même arriver qu'au lieu de servir ceux qui l'emploient, il se mette à l'encontre de leurs desseins. Plus le cloaque devient impur, plus il presse les âmes qui n'ont point perdu toute noblesse, d'en sortir. Et où se réfugier, sinon dans l'Eglise, qui fait de la pureté des mœurs l'objet de ses plus vives sollicitudes ! N'est ce point dans la ville la plus corrompue de l'empire romain, à Corinthe, que saint Paul put, en moins de deux ans, fonder l'une de ses plus belles Eglises ? Aussi la Haute Vente tout en favorisant la corruption des mœurs, s'attachait-elle surtout à corrompre les idées. C'est le conseil que Weishaupt avait donné précédemment : « Le grand art de rendre infaillible une révolution quelconque, c'est d'éclairer les peuples, c'est-à-dire amener insensiblement l'opinion publique à désirer, à vouloir, à exiger les changements, qui sont l'objet de la révolution voulue. » Il ajoutait : « Quand l'objet de ce vœu est une Révolution universelle, tous les membres de ces sociétés tendant au même but, s'appuyant les uns sur les autres, doivent chercher à dominer invisiblement et sans apparence de moyens violents, non pas sur la partie la plus éminente, ou la moins distinguée d'un seul peuple, mais sur les hommes de tout état, de toute nature, de toute religion. Souffler partout un même esprit ; dans le plus grand silence et avec toute l'activité possible, diriger tous les hommes épars sur la surface de la terre vers le même objet. C'est dans l'intimité des sociétés secrètes qu'il faut savoir préparer l'opinion. »

Ce programme est encore suivi point par point.

Le vœu des sociétés secrètes est bien toujours une révolution universelle, une révolution qui embrasse le monde entier et qui puisse transformer toutes choses, en les attaquant dans le fondement sur lequel elles reposent, la civilisation : détruire la civilisation chrétienne pour établir sur ses ruines la civilisation humanitaire, la civilisation maçonnique.

Et toujours aussi le moyen employé pour rendre cette révolution infaillible c'est « d'éclairer les peuples. » Les loges ne parlent que d'éclairer, de répandre la lumière. Leur principale occupation, c'est la suggestion. Elles amènent par là insensiblement l'opinion publique à désirer, à VOULOIR, à exiger les changements qui doivent amener la révolution voulue, et la rendre infaillible.

« C'est dans l'intimité des sociétés secrètes, dit Weishaupt, qu'il faut savoir préparer l'opinion. » C'est là qu'elle est faite avant d'être répandue au dehors.

Il importe donc de voir de près et d'étudier dans ses détails la machine maçonnique montée pour faire l'opinion. Elle

¹ Il n'est pas inutile de remarquer qu'en 1903 le gouvernement de la République a fêté et même fait fêter par les enfants des écoles le centenaire de la naissance d'Edgar Quinet.

est admirable, autant que peut l'être une chose mauvaise, une chose créée pour produire le mal et un tel mal.

Les sophismes révolutionnaires sont d'abord répandus dans les loges sous l'aspect qui les rend séduisants, avec la couleur qui leur donne l'apparence de la vérité devant produire le bien.

Car il ne faut point s'imaginer qu'à la fin du XVIII^e siècle, on ait dit dans les loges, aux apprentis et même aux maîtres : vous allez travailler avec nous au renversement de la monarchie, à l'expropriation et à l'extermination du clergé et de la noblesse. On leur faisait voir les désordres introduits dans la société par le cours des siècles, et on en faisait désirer la disparition, on leur montrait un idéal de société parfaite dans l'égalité substituée à la hiérarchie. Imbus de ces idées, les maçons se faisaient apôtres, les répandaient dans leur entourage, et chacun contribuait ainsi à faire l'opinion qui, au moment voulu, devait éclater comme une bombe et causer des ravages analogues.

La secte use toujours du même procédé : la suggestion. Elle suggestionne ses membres, ceux-ci suggestionnent le public, le public suggestionné se prête aux changements voulus par le Pouvoir occulte, si même il ne les exige ou ne les impose par des actes plus ou moins révolutionnaires.

Suggestion ! Ce mot dit peu de choses peut-être à l'esprit du lecteur. La constitution de la maçonnerie est faite tout entière et admirablement faite pour la produire. Ce que nous devons donc étudier maintenant afin de pouvoir nous rendre compte de l'état de corruption intellectuelle auquel notre société est arrivée, c'est la constitution de la Franc-maçonnerie en vue de la suggestion. Comment elle se recrute, comment elle s'est organisée, comment, par cet organisme, elle arrive à répandre les idées qu'elle veut faire prévaloir et les succès que ses suggestions obtiennent dans les diverses classes de la société. On comprendra alors comment une association restreinte à un nombre de personnes relativement minime a pu s'emparer de tous les ressorts de la vie publique, arriver aux résultats que nous voyons et nourrir l'espérance fondée d'arriver aux fins dernières qu'elle s'est proposées il y a au moins deux siècles.

I. RECRUTEMENT EN SOCIÉTÉ SECRÈTE

C'est chez elle tout d'abord et dans l'esprit de ses membres que la Franc-Maçonnerie opère la corruption des idées. Dès leur entrée en loge, elle s'applique à cette perversion ; elle la poursuit dans les initiations successives ; elle l'achève par ses suggestions continues.

Et d'abord, comment se recrute-t-elle ?

Le membre de la Haute Vente qui se cachait sous le nom de *Piccolo-Tigre*, va nous en instruire. Il le fait dans une lettre adressée, le 18 janvier 1822, à une Vente piémontaise qu'il avait créée lui-même de la manière que nous avons dite, en exposant la constitution du carbonarisme.

« Pour propager la lumière, il a été jugé bon et utile de donner le branle à tout ce qui aspire à remuer¹. L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs. Il est assez disposé par la pente de son caractère à fuir les soins du ménage, à courir, après des plaisirs faciles et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutenez-le, donnez-lui une importance quelconque ; apprenez-lui directement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et, par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, et lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une autre existence. Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille, et de la religion, - l'un va presque toujours à la suite de l'autre, - laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la franc-maçonnerie a quelque chose de si universel que je suis toujours en extase devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les vénérables, et demander à ces messieurs l'honneur d'être un des ouvriers choisis pour la reconstruction du Temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel. Se trouver membre d'une loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais, est pour certaines natures une volupté, une ambition. »

La franc-maçonnerie, qui n'est que l'antichambre de sociétés plus secrètes, telles que le carbonarisme, a elle-même des antichambres, où elle recherche les dégoûtés de la famille, les vaniteux, les rebelles, pour les inviter à entrer chez elle. La première de ces antichambres, c'est l'école laïque, en prenant ce mot « école » dans un sens large.

Dans son numéro du 30 septembre 1903, *La Vérité* de Québec a publié ceci :

« Il existe aux Etats-Unis une société secrète qui compte au delà de 200.000 membres, recrutés exclusivement parmi les enfants et les jeunes gens de 14 à 21 ans. Ses ramifications s'étendent au Canada, au Mexique et dans le monde entier. Elle a son rite, son alphabet secret, ses insignes, ses degrés, ses mots de passe, bref tout le bagage des sectes maçonniques. Cette société a pour nom *The Coming men of America*. Nos collèges classiques, dit la Vérité, nos académies ne sont pas à l'abri du travail fait par ces *Coming men* pour embaucher leurs élèves. Nous n'exagérons rien. Nous avons en notre possession des documents, certificats d'admission, prospectus, pamphlets, etc., qui ne laissent aucun doute sur le caractère de cette société et la rapidité de ses progrès. De ces documents il résulte que cette société d'enfants et de jeunes gens a pour organisateur et pour parrain un 32^e de la maçonnerie, un *Old Fellow*, un *Mystic Shriner*. Le « Grand Secretary » avertit l'enfant initié qu'il doit dissimuler avec le plus grand soin tous ses papiers, notamment l'alphabet secret, ne les portant jamais sur lui, les changeant fréquemment de place, etc., etc., et cela sous la foi d'une parole d'honneur, qui équivaut, dit-il, au plus terrible des serments.

Ailleurs le même secrétaire affirme que les sectes maçonniques mettent gratuitement à la disposition de la C. M. A.,

¹ Donner le branle à tout ce qui aspire à remuer ! Jamais cette instruction n'a été mieux observée que de nos jours, du haut en bas de la société. Ne peut-on point en observer l'effet jusque dans le clergé ? N'avons-nous point vu, même dans son sein, se lever des agitateurs et des agités ? Savent-ils d'où leur vient « le branle » et à quelles fins ? *Piccolo Tigre* le dit « Propager la lumière maçonnique ! » D'autres, plus ouvertement, « l'idée démocratique ».

leurs salles de réunion.

N'avons-nous point des associations semblables en Europe ?

Il est d'autres antichambres.

« Sous le prétexte le plus futile, créez, dit Piccolo-Tigre, ou mieux encore, faites créer par d'autres des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique, les beaux-arts pour objets. Réunissez dans un lieu ou dans un autre vos tribus encore ignorantes ; infiltrez le venin dans les cœurs choisis, infiltrez-le à petites doses et comme par hasard ; puis, à la réflexion, vous serez étonné vous-même de votre succès. »

Piccolo recommandait aux membres de la Vente qu'il avait instituée en Piémont, de ne pas hésiter à placer ces associations de musique et autres sous la direction d'ecclésiastiques : « Mettez-les, disait-il, sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper. »

Bien plus, il engageait à introduire des francs-maçons recruteurs jusque dans les confréries : « Ne craignez pas de glisser quelques-uns des nôtres au milieu de ces troupes¹. Qu'ils étudient avec soin le personnel de ces confréries, et ils verront que peu à peu il n'y manque pas de récoltes à faire. » En effet, en Italie, comme dans l'Amérique du Sud, les confréries fournirent nombre de francs-maçons, et non de ceux qui firent le moins de mal. Ces recommandations ne doivent point échapper à MM. les ecclésiastiques chargés de la direction des patronages et des cercles, encore moins à ceux qui, d'eux-mêmes ou sous l'influence de certaines suggestions, organisent des sociétés de musique, de gymnastique, etc. Ils ne se repentiront jamais de trop de perspicacité et de vigilance sur les idées qui se répandent parmi leurs jeunes gens.

C'est, en général, dans les sociétés laïques que se fait le recrutement des maçons. Le F. : Bourget, au congrès des Loges du Nord-Ouest à Rouen, engageait ses FF. : à s'insinuer dans le plus grand nombre possible de sociétés, « toujours et particulièrement dans les patronages laïques, scolaires et de bienfaisance, associations de prévoyance, de secours, de tir, et de gymnastique, et dans tous les groupements où l'idée démocratique² a le plus de chance de germer et de se développer. »

Jean Bidegain, dans son livre *Le Grand Orient de France, ses doctrines et ses actes* (p. 281), dit aussi : « Chaque loge groupe autour d'elle une multitude de groupes, de sociétés qui sont des succédanés. » Et il montre l'activité que sait déployer le délégué de la Franc-Maçonnerie auprès de ces sociétés : « Le citoyen qui est franc-maçon à dix heures du soir, organisera demain matin, à huit heures, l'Université populaire, délibérera à onze heures à la section de la Ligue des Droits de l'Homme, et tonitruera à deux heures de l'après-midi au groupe de la Libre-pensée. Les Francs-Maçons sont les Maîtres Jacques de la démocratie. »

Au troisième congrès des Loges de l'Est qui a eu lieu en juillet 1882, les maçons ont reçu ces instructions :

« Quand, sous l'inspiration d'une loge, un noyau de maçons, aidés de tous les amis profanes, ont ainsi créé une société quelconque, ils ne doivent pas en laisser la direction à des mains profanes. Tout au contraire il faut qu'ils s'efforcent de maintenir dans le comité directeur de cette société créée par eux, un noyau de maçons, qui en restent comme la cheville ouvrière, et qui, tenant la direction de la société entre les mains, continueront à la pousser dans une voie conforme aux aspirations maçonniques.

« Quelle force n'aura pas la maçonnerie sur le monde profane, quand existera autour de chaque loge comme une couronne de sociétés, dont les membres dix ou quinze fois plus nombreux que les maçons, recevront des maçons l'inspiration et le but, et uniront leurs efforts aux nôtres pour le grand œuvre que nous poursuivons !³ ».

Toutefois, au convent de 1898, le rapporteur de la commission des vœux faisait cette recommandation : « Il ne faut pas laisser voir dans cette œuvre la main de la franc-maçonnerie » (*Les Pétitions contre la franc-maçonnerie*, pp. 163-165).

La franc-maçonnerie a donc des émissaires par lesquels non seulement elle recrute ses nouveaux membres, mais souffle son esprit dans cette multitude d'associations qu'elle a créées ou au sein desquelles elle a pu s'introduire. Par eux, elle leur imprime ses directions et les fait concourir, sans qu'elles s'en doutent, à son plan de déchristianisation. « C'est par cette plénitude d'organisation, dit le F. : Goblet d'Alviella, que la maçonnerie est en état de rivaliser avec sa grande ennemie, l'Eglise de Rome (à la loge Les Amis philanthropes de Bruxelles, 5 août 1877). Waldeck-Rousseau, parlant des congrégations religieuses, a voulu y faire voir « un substratum d'influences cachées, aujourd'hui visible » ; impossible de mieux caractériser l'action que la franc-maçonnerie exerce sur la société par cette plénitude d'organisation qui met entre les mains de quelques chefs inconnus la direction non seulement de toutes les loges du monde, mais aussi de cette multitude d'associations que la secte a su établir autour d'elle, qu'elle inspire et où elle se recrute.

Ces sociétés ne fournissent que des bourgeois ; la maçonnerie les reçoit volontiers, mais ne peut s'en contenter. « La Haute Vente désire, continue Piccolo-Tigre, que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les loges maçonniques le plus de princes et de riches que l'on pourra. Les princes des maisons souveraines, qui n'ont pas l'espérance légitime d'être rois par la grâce de Dieu, veulent tous l'être par la grâce d'une révolution. Le duc d'Orléans (depuis Louis-Philippe ; ces lignes étaient écrites en 1822) est franc-maçon ; le prince de Carignan (depuis Charles-Albert, roi de Sar-

¹ Weishaupt avait donné un nom spécial à ceux de ses F. : appelés à remplir ce rôle. Il les appelait F. : Insinuants ou Enrôleurs.

« Par le nom de F. : Insinuant, dit Barruel, il faut entendre ici l'Illuminé travaillant à gagner des Frères à son Ordre. Il est des Frères plus spécialement chargés de cet emploi ; ce sont ceux qu'on pourrait appeler les apôtres, les missionnaires de l'Ordre ».

² On a déjà pu remarquer que les francs-maçons disent indifféremment : idées démocratiques ou idées maçonniques ; propager les unes, c'est, du moins, ouvrir la voie aux autres.

³ En 1880, au mois de septembre ou d'octobre, dix ans après l'entrée des Piémontais dans Rome, le *Folchetto*, dans un article à la louange de la franc-maçonnerie, dit : « Ce serait une suprême injustice de ne pas reconnaître que toutes ces associations (non maçonniques mais maçonnisées) qui n'étaient que des rameaux du grand arbre maçonnique, ont maintenu en vie pendant plusieurs dizaines d'années la pensée italienne (de l'unité italienne), et que cette végétation qui a abouti à la sainte entreprise de la rédemption de la patrie, n'a trouvé son aliment nulle part ailleurs que dans les associations ».

daigne) le fut aussi. Il n'en manque pas en Italie et ailleurs qui aspirent aux honneurs du tablier et de la truelle symboliques. Flattez tous ces ambitieux de popularité, accaparez-les pour la franc-maçonnerie : la Haute-Vente verra après ce qu'elle en pourra faire d'utile à la cause du progrès. En attendant, ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besogneux. C'est une magnifique enseigne, et il y a toujours des sots disposés à se compromettre au service d'une conspiration dont un prince quelconque semble être l'arc-boutant¹ »

C'est dans une société SECRÈTE que les recrues ainsi captées sont introduites, d'où qu'elles viennent.

Société, sans doute, dira quelqu'un ; mais secrète ? On connaît un grand nombre de ceux qui la composent. Leurs noms remplissent un gros volume qui vient d'être publié. On connaît leurs lieux de réunion : les loges. On sait la date de leur assemblée générale annuelle : le convent ; et des comptes rendus de leurs séances sont publiés.

Et cependant, malgré cette notoriété et cette publicité, la Franc-Maçonnerie est vraiment une société secrète, et la plus secrète des sociétés existant actuellement dans le monde.

Comment cela ? M. Copin-Albancelli va vous l'expliquer :

« On doit, dit-il, regarder comme société secrète, surtout celle qui cache son but. Lorsque des hommes se réunissent, c'est toujours en vue d'un but qui leur est proposé. S'ils croient que ce but ne peut porter ombrage à personne, ils le déclarent franchement et leur société n'est pas qualifiée secrète.

« Mais lorsque des hommes se constituent en société pour un but qu'ils sentent devoir froisser des intérêts ou blesser des convictions, les mettre en opposition avec un état d'esprit ou un état de choses régnant, ou bien ils déclareront hautement l'objet de leur association, quoiqu'il puisse s'ensuivre ; ou bien, ils prendront des moyens pour que le public ignore cet objet, ce but, cette fin, pour qu'il s'en figure un autre que celui qu'ils ont réellement. L'association ainsi constituée sera essentiellement secrète. On sera obligé de dire : on ne sait pas pourquoi ces hommes se sont rapprochés et unis, pourquoi ils ont entre eux des assemblées ; on ne sait pas ce qu'ils y font, en vue de quoi ils travaillent. Une telle société est secrète, quand bien même elle ne cacherait point son existence. L'existence d'une société qui se cache finit toujours par être connue, quelques moyens qu'elle prenne pour se dérober aux yeux du public et de la police ; mais tout en se manifestant, une société peut avoir un but caché, un secret qui sera d'autant mieux tenu qu'elle ne le confiera point même à tous ses adhérents. Telle est la Franc-Maçonnerie. Elle a appelé à elle le mystère, elle s'en est enveloppée ; c'était pour elle nécessité, car, elle se proposait la lutte contre l'ordre de choses existant. Si elle ne luttait pas contre cet ordre de choses, elle ne se cacherait pas. Elle est une conspiration, un complot à l'état permanent, autrement dit un organisme de guerre contre la société telle qu'elle est constituée. »

Il y a près de deux siècles que la Franc-Maçonnerie a établi ses loges dans toute la France et même dans toute l'Europe. Or, on discute toujours sur le but de cette association. Elle en a donné trente-six, divers selon les temps et les lieux, modifiant même ses statuts selon l'opportunité et les nécessités ambiantes. Actuellement encore, ses adhérents ne

¹ *Le Monde maçonnique* a publié, vers le milieu de l'année 1883, un tableau de l'histoire de l'Espagne pendant ce siècle. Il y dit que tous les événements importants qui ont eu lieu en ce pays sont le fait de la franc-maçonnerie ; que la reine Isabelle et son fils Alphonse lui ont dû le trône, et que c'est grâce à l'énergie du Grand-Maître que Ferdinand VII a maintenu l'abrogation de la loi salique en Espagne.

Il n'y a pas que les usurpateurs qui soient aux mains de la franc-maçonnerie. A l'avènement d'Edouard VII au trône d'Angleterre, l'Événement de Québec publia ces renseignements :

« Albert-Edouard, prince de Galles, est le plus éminent franc-maçon qui soit sur terre, non seulement du fait qu'il devient roi d'Angleterre, mais parce qu'il est grand-maître des grandes loges d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse et du Pays de Galles, et qu'il est aussi grand prieur de l'ordre des Chevaliers du Temple en Angleterre et grand patron de l'ordre « Ancient Accepted Scottish Rite of free-masonry » dans le Royaume-Uni, ayant reçu le 33^e et dernier degré dans cette branche de la franc-maçonnerie.

Il appartient à l'ordre maçonnique depuis plus de trente-dix ans ; et il n'y a pas dans le monde entier, de membre qui prenne une part plus active à son développement. Dans la position royale qu'il occupe et par la haute fonction qu'il remplit dans l'ordre maçonnique, il donne franchement l'exemple à ses co-sociétaires de l'égalité que les francs-maçons prônent comme existant entre eux ».

La Vérité de Québec, après avoir reproduit ces renseignements, ajoutait : « Nous le savons, le nouveau roi d'Angleterre est un maçon haut gradé ; de même que la reine Victoria était la protectrice de cette secte condamnée par l'Eglise. Mais si haut gradé que soit Edouard VII, il n'est probablement pas au courant de ce qui se passe dans les cercles intimes de la franc-maçonnerie. Les vrais chefs de la secte, qui ne sont pas toujours les chefs apparents, accordent volontiers les titres et les places d'honneur aux rois et aux princes, mais ils gardent les secrets maçonniques pour eux. Ils savent tourner à leur profit le prestige royal, voilà tout. »

C'est-à-dire, ils savent fort bien faire servir les princes et les rois maçons à l'exécution de leurs desseins.

A l'appui de ce que vient de dire *la Vérité* de Québec, observant que le F. : Edouard VII, tout grand-maître de la maçonnerie anglaise qu'il soit, ignore probablement bien des secrets, nous rappellerons la lettre du duc d'Orléans, grand-maître du Grand Orient de France, insérée le 22 février 1793 au *Journal de Paris*, signée EGALITÉ, et, lue dans la tenue du Grand Orient, le 13 mai de la même année :

« Voici mon histoire maçonnique. Dans un temps où assurément personne ne prévoyait notre révolution, je m'étais attaché à la franc-maçonnerie, qui offrait une sorte d'image d'égalité, comme je m'étais attaché au parlement qui offrait une sorte d'image de liberté. J'ai depuis quitté le fantôme pour la réalité. Au mois de décembre dernier, le secrétaire du Grand Orient s'étant adressé à la personne qui remplissait près de moi les fonctions de secrétaire du grand-maître, pour me faire parvenir une demande relative aux travaux de cette Société, je répondis à celui-ci sous la date du 5 janvier : « COMME JE NE CONNAIS PAS LA MANIÈRE DONT LE GRAND ORIENT EST COMPOSÉ, ET QUE, D'AILLEURS, JE PENSE QU'IL NE DOIT Y AVOIR AUCUN MYSTÈRE NI AUCUNE ASSEMBLÉE SECRÈTE DANS UNE RÉPUBLIQUE, SURTOUT AU COMMENCEMENT DE SON ÉTABLISSEMENT, JE NE VEUX PLUS ME MÉLER DU GRAND ORIENT, NI DES ASSEMBLÉES DES FRANCS-MAÇONS ».

En écrivant cette lettre, PHILIPPE-EGALITÉ avait rédigé sa propre sentence de mort. Quelques semaines plus tard, il avait la tête tranchée par le couteau triangulaire.

Louis Blanc parlant, dans son *Histoire de la Révolution*, des princes placés à la tête des Grands-Orients, confirme en ces termes ce dont Philippe-Egalité vient de nous instruire lui-même : « Ils savaient seulement de la franc-maçonnerie ce qu'on peut en montrer sans péril ; et ils n'avaient point à s'en inquiéter, retenus qu'ils étaient dans les grades (les initiations) inférieurs, où le fond des doctrines ne paraît que confusément à travers l'allégorie, et où beaucoup ne voyaient qu'une occasion de divertissements et de banquets joyeux ». T. II, pp. 82 et 33.

sont pas d'accord lorsqu'on les interroge, et surtout ils ne seraient pas d'accord si on pouvait mettre face à face les francs-maçons de tous les pays du monde, ou tous les francs-maçons français, qui ont existé depuis deux siècles. Si les fondateurs de l'association ou ses chefs actuels avaient fait connaître à leurs associés son véritable but, nous n'aurions pas à constater ainsi des contradictions entre les déclarations des uns et des autres.

La Franc-Maçonnerie ne cache pas seulement son but. Elle ne nous dit point quels ont été ses fondateurs, quelle est son organisation. Elle nous dérobe ses modes d'action ; elle cherche à nous tromper sur le caractère de l'œuvre accomplie par elle jusqu'ici. On commence bien à pénétrer tout cela, mais ce n'est pas parce qu'elle le dévoile, mais à cause de l'observation à laquelle elle est maintenant soumise. Pour elle, elle continue à s'envelopper de voiles, de voiles non pas seulement épais, mais souverainement trompeurs¹.

« La Franc-Maçonnerie est MENSONGE dans tout son être et dans toute son action », dit M. Copin-Albancelli. Rien ne manifeste mieux sa filiation. Notre-Seigneur a dit de Satan : « Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds : car il est menteur et le père du mensonge. » C'est bien là aussi le propre de la Franc-Maçonnerie, de sorte qu'on peut leur appliquer ce que Notre-Seigneur disait aux Juifs : « Le père dont vous êtes issus c'est le diable. » Vos mensonges décèlent votre origine. Vous voulez accomplir les désirs de votre père, et le moyen qui vous sert, c'est celui qu'il emploie.

Une société qui existe depuis des siècles a dû et doit se recruter. Pour se recruter, il faut bien présenter à ceux que l'on sollicite un motif d'adhésion, un but à atteindre par une communauté d'efforts. Mais si la fin que l'on se propose est telle qu'elle ne puisse être dévoilée, il est nécessaire d'en présenter une autre ; d'où mensonge même à ses adhérents.

Même nécessité à l'égard du monde au milieu duquel la société secrète se trouve, s'assemble et agit. De là, cette continuelle diversité d'attitudes et de déclarations dont l'histoire de la Franc-Maçonnerie est pleine. Elle se dit religieuse à ses débuts. Un des premiers qui se déclarèrent en France francs-maçons, le chevalier de la Tierra écrivait : « Représentez-vous un homme craignant Dieu, fidèle à son Prince ; rendant à chacun ce qui lui est dû, ne faisant à autrui que ce qu'il voudrait lui être fait à lui-même : Voilà le maçon, Voilà ses mystères, voilà son secret... » Après s'être dite religieuse, elle s'est dite tolérante. Le premier article de ses statuts affirme qu'elle a pour principe la tolérance, qu'elle respecte la foi religieuse de tous ses adhérents, et elle ajoute qu'elle ne s'occupe pas de politique.

Voici comment elle s'exprime :

« Dans la sphère élevée où elle se place, la Franc-Maçonnerie respecte la foi religieuse et les opinions politiques de chacun de ses membres, elle interdit formellement à ses assemblées toute discussion en matière religieuse ou politique qui aurait pour objet soit la controverse sur les différentes religions, soit la critique des actes de l'autorité civile et des diverses formes de gouvernement. »

Respect de la foi religieuse et pas de politique. Toute discussion « en matière religieuse ou politique » est formellement interdite. C'est absolument précis.

Or ce n'est pas vrai.

En fait, la Franc-Maçonnerie n'est pas tolérante. Elle ne respecte pas la foi catholique. Au contraire, elle la poursuit d'une haine acharnée. Les faits éclatent aux yeux de tous. Mais si elle se montre aujourd'hui antireligieuse, elle l'est de façon différente dans les pays protestants et dans les pays catholiques².

De même pour la politique. Longtemps, elle déclara ne vouloir s'en occuper en aucune façon ; maintenant, elle reconnaît qu'elle s'est rendue maîtresse du pouvoir. Toutes les formes du pouvoir ont été successivement adulées par elle et combattues par elle jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à cette république qui, selon son aveu ou sa forfanterie, n'est que la Maçonnerie à découvert.

Si la Franc-Maçonnerie est menteuse par fonction, par nécessité, si elle ne peut faire autrement que de mentir pour se maintenir secrète au sens que nous avons dit, il ne s'ensuit point que tous les francs-maçons soient des menteurs. Eux-mêmes sont trompés ; ce qui fait que lorsqu'ils disent les choses les plus contraires à la vérité, au sujet de leur société, ils

¹ La Franc-Maçonnerie a tenu, en 1894, un Congrès international à Anvers. Les divers rites avaient à exposer leurs vues sur les questions qui leur avaient été soumises auparavant.

La troisième séance a été consacrée à l'examen de la question suivante : Quelle est l'étendue de l'obligation du secret maçonnique ? Le F. : Bouvier, délégué du Directoire du Régime Ecossais rectifié d'Helvétie, trouve qu' « il importe pour réussir, de travailler dans le secret, car du moment que le public sait que la Maçonnerie étudie et prépare une œuvre, tous les ennemis de notre Ordre se mettent en campagne pour la faire échouer sans s'occuper de sa valeur et de son utilité, mais uniquement par haine de la Franc-Maçonnerie. « Si la Maçonnerie a encore une puissance aussi considérable dans le monde, c'est parce que c'est une puissance occulte. Nous aurions grand tort, au point de vue du but que nous poursuivons, d'abandonner un système qui jusqu'ici a été pour nous un élément de force. »

Le F. Goebel dit : « ... Nous n'avons pas songé au secret en ce qui concerne les personnes. J'estime que celui-ci doit être inviolable au-dessus de tout autre. Il doit être interdit à qui que ce soit de faire connaître dans le monde profane le secret des autres. Vous avez le droit de vous faire connaître comme Maçon vous avez le droit de dire aux profanes : « Je suis Maçon pour tels motifs ; mais vous ne pouvez pas disposer du secret de vos FF. : Ceux qui entrent dans un temple maçonnique doivent savoir que jamais personne ne le saura sinon, par leur propre volonté. »

En Hongrie aussi, dit le F. : Bosanyi, « le secret quant aux personnes et quant à l'institution, ne peut faire de doute pour personne. Ce serment doit être tenu rigoureusement. »

² Franc-maçonnerie et protestantisme ont toujours fait bon ménage. En novembre 1905, à Mansion-Flouse, le lord-maire de Londres a ouvert la Loge maçonnique n° 3116, dite du Guildhall, qui a été consacrée par le grand secrétaire, assisté de l'archidiacre Sinclair et de sir Savary, faisant fonctions de chapelains. Parmi les fondateurs de cette Loge, créée à l'Hôtel de Ville de Londres, il y a le lord-maire, M. Vaughan Morgan, et de nombreux aldermen. Parmi les francs-maçons présents, on vit les évêques anglicans de New-York et de Barking, le doyen anglican de Capetown et des membres du Parlement. L'archidiacre anglican Sinclair, dans le discours qu'il a prononcé, remarqua que la nouvelle Loge devait être pour les membres du Conseil de la Cité, et pour les hauts fonctionnaires qui s'ont mêlés à la vie si complexe du Guildhall.

sont le plus souvent sincères vis-à-vis d'eux-mêmes.

Les loges ainsi recrutées ne sont, comme le dit Piccolo-Tigre dans la lettre que nous avons citée, qu' « un lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous (membres des arrière-loges). En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme. On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances ; quand il est mûr pour nous, on le dirige vers l'une ou l'autre des sociétés secrètes dont la franc-maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre assez mal éclairée. »

CHAPITRE XXX - CORRUPTION DES IDÉES (suite)

II. INITIATIONS

Lorsque la maçonnerie a attiré quelqu'un dans son sein, si elle commençait par lui dévoiler ses doctrines et lui montrer distinctement le but qu'elle poursuit, le plus souvent elle lui causerait un étonnement et même un effroi tel, qu'il chercherait à s'évader. Elle procède plus prudemment. D'abord, le nourrisson des loges se trouve là dans une atmosphère qu'il ne peut respirer longtemps sans que son âme n'en soit intoxiquée. « Les loges, dit Piccolo-Tigre, discourent sans fin sur les dangers du fanatisme, sur le bonheur de l'égalité sociale et sur les grands principes de la liberté religieuse. Elles ont entre deux festins des anathèmes foudroyants contre l'intolérance et la persécution. »

Les initiations font entrer les aspirants dans l'esprit de la maçonnerie mieux encore que les discours qu'ils entendent.

Le premier but de l'initiation est de purifier l'apprenti de toute mentalité chrétienne, s'il en a une. Le compagnon, ainsi revenu à l'état de nature, sans préjugés religieux et sociaux, sera capable, en devenant maître de prendre une mentalité nouvelle.

L'enfant élevé dans la société chrétienne voit, juge et agit chrétiennement ; le maçon né à la lumière du temple verra, jugera et agira maçonniquement. Point n'est besoin de lui suggérer ses actes. Le Maître Parfait, en présence d'un jugement à porter, d'une décision à prendre, jugera et agira d'instinct, suivant les préceptes de la Maçonnerie, pour le bien de l'Ordre ; à la discipline chrétienne aura été substitué l'esclavage maçonnique.

Dès les premiers pas qu'ils font dans l'association, elle leur dit qu'elle a un secret pour procurer le bonheur de l'humanité et le souverain bien de ses membres, et qu'ils ne peuvent arriver à la connaissance de ce secret que par des initiations successives. Ces initiations se font par des scènes symboliques savamment graduées. Dans une communication confidentielle adressée, le 1^{er} mars 1902, par le Grand Collège des Rites, suprême conseil du Grand-Orient de France, aux Conseils Philosophiques et aux Chapitres de la Fédération, il est dit :

« Nos symboles représentent avant tout des procédés d'éductions philosophique, en même temps que des signes de ralliement. Sous des formes matérielles, ils emblématisent un certain nombre de vérités morales acceptées par tous nos adeptes, et qu'il est bon de leur rappeler incessamment, en s'adressant tout à la fois à leur bon sens et à leur raison.

« Les ateliers supérieurs doivent être, en quelque sorte, comme les écoles normales de l'Ordre ; écoles qui doivent se consacrer avant tout à l'étude de la science maçonnique. Leurs membres iront ensuite porter dans les loges ce qu'ils auront appris là. Ils le feront avec tact et prudence¹ ».

A chacune des initiations, les candidats sont très attentivement observés. Il en est qui s'arrêtent aux apparences extérieures, qui ne cherchent point à se rendre compte de leur signification, à en pénétrer le mystère. Ceux-là sont laissés dans leur simplicité et forment la première assise de la société, à laquelle ils ne laissent pourtant pas de rendre d'importants services.

Ceux dont l'intelligence pénètre au delà du voile des symboles, et qui témoignent que leur esprit s'ouvre aux idées maçonniques, sont invités à monter plus haut.

« Les cérémonies sont symboliques - disait le F. : Régnier dans une séance commune des loges, tenue à Lyon, le 3 mai 1882, pratiquées par des maçons intelligents ; leur signification porte ses fruits. » Et dans le discours de clôture du Convent de 1883 du Grand-Orient de France, le F. : Blatin disait aussi : « La franc-maçonnerie, dans son symbolisme perfectionné par une longue tradition, et qu'elle peut encore moderniser à son gré sans porter atteinte à son Ordre même, possède la contrepartie salutaire et le contre poison du symbolisme religieux. »

Ces symboles sont à la fois lumière et ténèbres ; ils sont conçus de telle sorte qu'ils éclairent ceux-ci et aveuglent ceux-là. M. Gerbet, depuis évêque de Perpignan, a publié en 1832, dans le *Mémorial catholique*, les papiers d'un chef des sociétés secrètes, saisis après sa mort, dit-il, « par un personnage haut placé. » Après avoir expliqué ce qu'est la liberté et l'égalité au sens maçonnique, il dit : « Telle est la force de notre doctrine. Mais persuadons-nous bien que nous ne pouvons jamais l'exposer tout à coup au grand jour ni en termes si formels à tout aspirant ».

Un esprit délié pourrait en tirer des conséquences trop funestes aux intentions qu'elle couvre. Aussi, à peine lui avons-nous fait entendre ces deux mots sacrés : Liberté, Egalité² qu'aussitôt nous devons savoir prévenir ou du moins arrêter le cours de ses réflexions, contre lesquels nos emblèmes et nos hiéroglyphes nous offrent un remède certain, en les employant sur le champ pour distraire à propos l'esprit de l'aspirant par la variété des sujets qu'on lui présente : ressource admirable et fruit de la politique raffinée de notre célèbre auteur (fondateur), trop versé dans la connaissance du cœur humain pour ne nous avoir pas préparé, avec toute l'adresse imaginable, la coupe enchanteresse et mystérieuse que nous devons présenter et faire passer sans cesse dans l'âme de chaque frère, toujours enveloppée et sous une forme innocente qui en déguise le véritable sens. »

L'auteur distingue ensuite les esprits pénétrants, les esprits remuants et les imbéciles. « Nous devons, dit-il,

¹ Cette circulaire a été publiée, en entier par Bidegain dans son livre, *le Grand-Orient de France*, pp. 142, 152.

² Voici que reviennent encore ces deux mots qui sont bien, non le secret, mais l'âme de la Franc-Maçonnerie.

mettre chacune de ces classes au fait de la doctrine, mais non la communiquer à chacun en même temps et de la même manière. Aux premiers, le sens véritable ne tarde pas à se faire connaître. Les seconds ne doivent être amenés à cette haute connaissance que par degrés, par des emblèmes qu'on leur propose à deviner. Des troisièmes, on n'exige a autre chose que de suivre aveuglement et sans réserve, tout en les tenant attachés par la crainte de la violation du serment sacré. »

Ces règles de conduite sont religieusement observées. Après chaque initiation, on donne à l'initié un délai de quinze jours pour préparer l'explication qu'il doit donner du grade qu'il a reçu, pour découvrir le sens de la cérémonie dont il a été le héros. Quoi qu'il en dise, on le complimente toujours, sans lui faire connaître ce que l'on pense de son explication. S'il n'a pas compris, on le laisse où il est, à moins cependant qu'il ne soit de ceux sur lesquels on a fondé quelque genre d'espérances. Dans ce cas, on le fait passer par de nouvelles épreuves, sous prétexte de nouveaux grades à lui conférer, qui désépaissiront peu à peu le voile qui couvre le mystère.

Ces épreuves ont varié avec le temps, avec les obédiences, et aussi avec les fins plus immédiates que se proposaient les chefs. C'est ce que le F. : Blatin vient de faire entendre.

A l'heure actuelle, voici en quoi consiste, au milieu de beaucoup d'autres, l'épreuve fondamentale :

On amène devant un cercueil le maçon à initier ; on fait plus, on le couche lui-même dans le cercueil. Là, il entend dire qu'il est mort, qu'il est bien mort, qu'il est pourri, que sa chair quitte ses os. Et de peur qu'il ne l'oublie, on lui donne pour mot de passe, qu'il répétera sa vie entière chaque fois qu'il entrera dans une loge, un mot hébreu qui signifie, à ce que l'on dit : La chair quitte les os, *Mac Benac*. Dans un autre rite, on lui donne le mot *Mahabone* ou *Moabon* : fils de la putréfaction.

Chaque fois qu'il entrera dans la loge, il fera quelques pas d'aspect bizarre, qui sont le simulacre d'enjamber un cercueil. Cette initiation est celle du grade de maître, celle qui fait le vrai maçon.

Quand les témoins ont déclaré que le nouveau maître est bien mort, qu'il est bien en putréfaction, que sa chair quitte ses os dans le cercueil symbolique, le président de la loge vient le tirer du cercueil. On le déclare alors ressuscité, l'appareil funèbre de la loge fait place à des illuminations joyeuses, et on dit au nouveau maître qu'il est, en personne, le maître Hiram ressuscité. Cet Hiram est pour les francs-maçons l'architecte du Temple de Salomon. Ce symbole de la reconstruction du Temple de Salomon - dans son sens dernier, celui qu'on ne révèle jamais publiquement -, annonce la reconstitution du peuple juif en nation, mais en nation devenue maîtresse de l'univers.

Or, ce Temple de Salomon ne sera construit, l'Eglise ne lui cédera la place, le Dieu des chrétiens ne sera vaincu qu'à une condition : cette condition, c'est que le monde entier, et tout entier, descende au cercueil symbolique d'Hiram pour y recevoir une vie nouvelle, après la mort absolue, la dissolution définitive de ce que nous voyons être et vivre aujourd'hui.

Le sens social de l'initiation est donc la mise au tombeau du monde chrétien et la résurrection du monde hébreu. Et comme moyen d'atteindre ce but, moyen unique, révélé dans l'initiation même comme étant son enseignement le plus immédiat, le plus transparent : la destruction de tout l'ordre de choses établi sur les principes du christianisme.

Le sens personnel est que l'initié mis au cercueil y est bien mort en tant que chrétien, en tant que citoyen du monde où le Christ est connu et adoré. Pas un atome de chair qui tienne encore à la vie selon l'ordre de Dieu, du Dieu des chrétiens, ne reste en lui. Nous savons de Dieu qu'il est la voie, la vérité et la vie. C'est en ce sens que l'initié est déclaré avoir perdu la vie, aussi réellement que la vie animale a quitté un cadavre dont la chair se dissout. Le nom hébreu qu'on lui donne en le relevant, en fêtant sa résurrection, révèle le monde nouveau dont il est devenu citoyen, la civilisation nouvelle au triomphe de laquelle il doit se dévouer.

Celui qui comprend ces choses est marqué pour les arrières-loges, dont le nombre, la composition, et la mission assignée à chacune varient selon les circonstances, la marche de la Révolution, les progrès accomplis dans la construction du Temple.

Les arrières-loges étant ainsi composées, des émissaires leur portent en temps opportun les directions et les ordres d'un comité central et supérieur, en même temps qu'ils mettent en rapports constants tous les Grands-Orients. Ces émissaires sont presque tous Juifs. C'est que le peuple juif trouve dans son organisation nationale des facilités pour remplir ce rôle que personne d'autre ne présente. Il a en effet partout ce que le Kahal appelle des facteurs, agents du gouvernement occulte des Israélites s'interposant d'un bout du monde à l'autre pour les ventes et les achats, pour les procès de leurs coreligionnaires, agissant près des administrations pour tout ce qui est de l'intérêt de la race, secondant ou paralysant les projets des gouvernements, etc. Ils sont admirablement propres à être les commis-voyageurs de la Franc-Maçonnerie et de la Révolution. Les papiers de la Haute Vente nous montrent *Piccolo-Tigre* à Paris, à Londres, à Vienne, à Berlin ; ici il paraît gentilhomme, là banquier, ailleurs négociant, courtier et même petit marchand ambulante ; partout commis-voyageur en placement de haine contre Celui que ses ancêtres crucifièrent.

Bakoumine fait ce portrait du maçon véritablement initié, admis dans les sociétés plus secrètes :

« Le révolutionnaire est un homme consacré. Il n'a pas d'intérêts personnels, pas de sentiments, pas d'affaires, pas de préférence, pas de biens, pas même de nom. Tout en lui est absorbé par un intérêt unique et exclusif, par une pensée unique, par une passion unique : la Révolution. Non seulement par ses paroles, non seulement par ses actes, mais encore dans le fond même de son être, il a rompu à jamais avec l'ordre public, avec le monde civilisé tout entier. Froid envers soi-même, il doit l'être aussi envers autrui. Tous les sentiments d'affection, d'amour, de gratitude doivent être étouffés dans son âme par la passion unique et calme de l'œuvre révolutionnaire. Nuit et jour, il doit avoir une pensée unique, poursuivre un seul but, la destruction implacable. Et accomplissant cette œuvre froidement et sans relâche, il doit être prêt à périr et à égorger de ses propres mains quiconque fait obstacle à ses desseins. »

III. - LA MACHINE A CORROMPRE

Les créateurs de la Franc-Maçonnerie, voulant fonder une société dont le but devait rester ignoré, bien qu'elle se manifestât elle-même, devaient constituer en elle un organisme dissimulateur du but qu'ils voulaient atteindre, et dissimulateur à ce point que la mise en mouvement de cet organisme produisit, pour ainsi dire, automatiquement, des apparences contraires aux réalités, c'est-à-dire des mensonges. S'ils n'avaient pas réussi à faire cela, la Franc-Maçonnerie n'aurait pu atteindre la fin qu'elle s'était proposée, elle n'eût pas vécu.

Cet organisme, construit tout exprès pour créer l'illusion et, grâce à cette illusion, produire l'effet voulu, M. Copin-Albancelli, esprit observateur, qui sait voir et qui pénètre jusqu'à l'intérieur des choses qui se présentent à ses yeux, en a percé le mystère. Il a démonté le mécanisme et il en expose toutes les pièces sous nos yeux !

Il a trouvé tout d'abord que la Franc-Maçonnerie a une double organisation, l'une visible, l'autre occulte, celle-là servant à dissimuler celle-ci. L'organisation visible divise la Franc-Maçonnerie universelle en grands groupements qui s'appellent ici fédérations, là, Grandes Loges ou Souverains Conseils. Le groupement le plus important et le plus connu qu'il y ait en France est le Grand-Orient de France. Ce sont des entités administratives indépendantes. Ces grands groupements se subdivisent en groupements infiniment plus petits, qu'on appelle ateliers ou loges. Une loge est dirigée par ses officiers, c'est-à-dire par le Vénérable, le Premier et le Second Surveillant, l'Orateur et le Secrétaire. On les appelle les Cinq Lumières. Ces officiers sont élus par les membres de la loge, chaque année, au mois de décembre, et pour un an seulement. Ils sont toujours rééligibles. Notons en passant qu'ils n'ont d'autorité comme officiers que dans leur loge. Partout ailleurs, ils sont obligés d'obéir aux officiers des ateliers dans lesquels ils pénètrent au simple titre de visiteurs, tout comme la foule des autres maçons.

Le Grand-Orient de France compte actuellement un peu plus de vingt mille adhérents, répartis entre quatre cents ateliers environ de cinquante membres en moyenne.

C'est aussi par l'élection qu'est constituée l'autorité administrative de la fédération entière. Tous les ans, au mois de décembre, chaque atelier nomme un délégué au convent qui se réunira à Paris au mois de septembre suivant. Le convent nomme un conseil de trente-trois membres qui est pour ainsi dire le comité exécutif de la fédération du Grand-Orient. De plus, il examine les questions qui sont de l'intérêt général de la fédération. Parfois, il entre en rapports avec les fédérations ou puissances maçonniques étrangères. Enfin, il s'occupe, et avec plus d'ardeur qu'à tout le reste, des questions actuelles d'ordre politique et religieux.

Le Grand-Orient est administré par un Conseil de l'ordre. Ce Conseil de l'Ordre est la plus haute autorité administrative de la Franc-Maçonnerie française, dans laquelle il n'existe plus de Grand Maître. Telle est l'organisation de la Maçonnerie, comme elle se présente à la masse de ses adhérents et au public.

Mais il y a chez elle un autre organisme moins connu, celui des grades. Lorsqu'un profane est soumis à l'initiation, il reçoit, en même temps que la lumière, le grade d'apprenti. Après quelques mois, il peut, s'il est exact aux réunions, être admis au grade de compagnon ; puis, après un autre délai également assez court, à celui de maître. Mais ce n'est pas par l'élection qu'il est nommé à ces différents grades. Ce n'est plus d'en bas, comme dans la hiérarchie administrative, qu'il reçoit la poussée ; il est attiré d'en haut. Ce sont ses supérieurs en grade qui l'appellent à eux, s'ils le jugent digne.

Il faut ici faire cette remarque importante que le grade confère à celui qui le reçoit des prérogatives toujours existantes, dans quelque lieu maçonnique qu'il se trouve. Je veux dire que, tandis qu'un Orateur, un Premier Surveillant ou un Vénérable n'exercent les fonctions d'Orateur, de Premier Surveillant ou de Vénérable que dans leur loge, un compagnon a le grade de compagnon partout ; un Maître jouit également partout des prérogatives de la Maîtrise qu'il a reçue.

Presque tous les francs-maçons arrivent au grade de Maître et y arrivent rapidement. Le franc-maçon Maître est reconnu franc-maçon parfait.

Au dessus de la maîtrise, il y a les hauts grades dont un certain nombre de Maîtres ne connaissent même pas l'existence. Comment y arrive-t-on ? Toujours par sélection.

Les Haut-gradés ont à eux des ateliers autres que les loges, et portant le nom de chapitres, conseils, aéropages. Mais ils n'en continuent pas moins à fréquenter les loges. Ils y sont même particulièrement obligés par les règlements. Lorsqu'ils y rencontrent un Maître qui leur paraît offrir les conditions requises, et qui a les trois ans de grade nécessaires, ils l'interrogent prudemment et, s'ils croient pouvoir compter sur son acceptation, ils lui proposent de lui servir de parrain dans un atelier supérieur, dont les membres auront d'ailleurs à voter sur son admission. C'est ainsi que le principe de sélection exerce en Franc-Maçonnerie un rôle considérable sans que s'en doutent les maçons de grade inférieur qui sont constamment observés, mais à leur insu. C'est ainsi que le principe d'élection n'est qu'une apparence mensongère. En réalité, c'est bien sur le principe de sélection qu'est constituée la véritable et secrète autorité maçonnique.

Les grades d'apprenti, de compagnon et de maître forment la base de la Maçonnerie. Sur cette base s'élèvent donc nombre de degrés. Ils ont été trente-trois au Grand-Orient ; huit seulement sont actuellement en usage. Les plus connus sont le Rose-Croix (18e degré), le Kadosch (30e degré).

On peut donc se représenter la Franc-Maçonnerie sous la forme d'une pyramide dont les différentes assises vont en se rétrécissant de la base au sommet, car plus les grades sont élevés, plus est restreint le nombre de ceux qui en sont pourvus.

La société des apprentis, qui est au-dessous de toutes les autres, est non seulement dominée, mais pénétrée par toutes. Les grades supérieurs peuvent s'introduire chez eux comme il leur plaît, et même les apprentis ne peuvent se réunir qu'en la compagnie d'un maître qui les surveille, les inspire, leur apporte les suggestions que lui-même a reçues de plus haut.

Au second étage se trouvent les compagnons. A leur initiation à ce grade, on leur a fait prononcer de nouveaux ser-

ments, on les a menacés de la malédiction des maîtres s'ils révèlent non seulement aux profanes, mais aux apprentis, ce qui est particulier au grade de compagnon. Ce grade constitue donc une société secrète superposée à la première.

Arrivé au second étage, le compagnon continue à être observé par les maîtres et les haut gradés sans qu'il puisse s'en douter, et, lorsqu'il en est jugé digne, il est appelé à devenir maître.

Apprentis, compagnons, maîtres constituent la maçonnerie inférieure, appelée maçonnerie bleue qui se réunit dans les Loges.

Au-dessus de ces Loges, les ateliers supérieurs, forment une maçonnerie superposée, également à divers étages, plus ou moins nombreux selon les rites, les temps et les nécessités du moment.

Le livre si curieux du Philalèthe (pseudonyme d'Anderson) *the Long livers*, dédié en 1720 au grand maître, maîtres et gardiens et frères des Loges de Londres, indique fort bien dans sa préface que déjà il existait au-dessus des trois grades traditionnels (Apprenti, Compagnon et Maître) empruntés aux freemasons, une illumination et une hiérarchie dont il ne révèle pas la nature¹.

Quels avantages l'autorité supérieure retire-t-elle de cette organisation ? Le voici.

Un maçon du premier degré, un apprenti a le droit de savoir tout ce que savent tous les autres apprentis. Il peut aller dans tous les autres ateliers où on travaille, au grade d'apprenti, mais non dans aucun des ateliers où on travaille d'un grade supérieur au sien.

De même d'un maçon du second degré ou compagnon, de même encore, du maçon arrivé au grade de maître, 3^e degré. Il sait tout ce qui se passe dans les ateliers où on travaille au grade d'apprenti, et dans ceux où on travaille au grade de compagnon, puisqu'avant d'être maître, il a fallu nécessairement qu'il commence par être apprenti d'abord et compagnon ensuite. Il a le droit d'aller dans tous les ateliers où on travaille aux grades d'apprenti et de compagnon. Il a même le devoir d'aller dans le plus grand nombre possible, afin d'entraîner les apprentis et les compagnons dans la voie où il est en avance sur eux d'un ou de deux degrés. Mais il ne sait absolument rien de ce qui se dit et se fait dans aucun des ateliers où on travaille à un grade supérieur au sien.

Le devoir imposé aux grades supérieurs de fréquenter les ateliers où on travaille aux grades inférieurs, pour y porter les inspirations qu'ils reçoivent eux-mêmes, est considéré comme essentiel, indispensable à la transmission des dites inspirations.

Chaque maçon ignore donc absolument tout ce qui se dit et se fait dans les ateliers supérieurs à ceux de son grade, car l'entrée de ces ateliers lui est rigoureusement interdite. De sorte que, de même que son grade est une société véritablement secrète pour les gradés inférieurs, les grades supérieurs au sien constituent des sociétés véritablement secrètes pour lui.

On comprend comment ceux qui composent le groupe supérieur, quel qu'il soit, et quels qu'ils soient eux-mêmes, peuvent faire circuler leurs volontés dans toute la pyramide des ateliers maçonniques. Lorsqu'ils ont élaboré ensemble un projet, lorsqu'ils ont pris une résolution, s'ils constatent que tel état d'esprit régnant dans la nation et se faisant sentir dans la Maçonnerie s'opposerait à la réalisation de leur projet, ils décident qu'ils vont s'attaquer à cet état d'esprit dans les groupes qui sont au-dessous d'eux, et ils le font avec toutes les chances de réussite, parce que leur groupe étant ignoré, leur entente l'est aussi.

On comprend aussi que les documents qui émanent des groupements supérieurs, tels que ceux saisis à Munich et à Rome, si, peu nombreux qu'ils soient, doivent nous être d'une incontestable utilité pour l'étude profonde de la Maçonnerie, pour la connaissance de la voie dans laquelle elle est poussée et de la méthode qu'elle emploie.

On comprend enfin que celui ou ceux qui se trouvent au sommet de la pyramide, la tiennent tout entière. Par eux et vers eux se fait l'ascension ; d'eux descendent les influences et les suggestions.

Il faut ajouter que la Maçonnerie dite des hauts grades a elle-même au-dessous d'elle, une Maçonnerie supérieure internationale ; de sorte qu'elle n'est elle-même, en dépit de son titre, qu'une Maçonnerie subalterne. Elle sert de canal de transmission aux Loges des volontés supérieures et d'organisme de triage agissant sur les membres assemblés dans les Loges ; mais au point de vue de l'ensemble de la secte qui couvre le monde de ses filets, elle est un lieu de dépôt par lequel il faut passer « avant d'arriver à un autre monde secret » dont elle n'est que « l'anti-chambre assez mal éclairée ». Ce sont les expressions de Piccolo-Tigre².

¹ La Franc-Maçonnerie n'est pas seulement, par sa constitution même, un organisme dissimulateur de ce qu'elle est, de ce qu'elle fait, de ce qu'elle poursuit ; elle a, de plus, construit une immense machine, montée pour projeter constamment à travers le monde entier toutes sortes de mensonges. Cette machine, c'est l'ensemble des grandes Agences juives et des journaux d'informations qui portent partout les échos des nouvelles qu'elle leur dicte.

Toujours la première annonce des faits arrive aux lecteurs du monde entier présentés de façon à les prévenir, à former en eux des préjugés contre le vrai, contre le juste et le légitime, contre le bien. C'est dans les ghettos et dans les arrière-loges que cette manipulation est faite, et la nouvelle ainsi travestie s'impose même aux journaux à pavillon catholique, grâce au monopole de la juiverie.

Il en va des réputations comme des nouvelles. Par la presse, la Franc-Maçonnerie porte au pinacle les hommes les moins dignes d'estime en tout ordre de choses. Léon Gambetta est un des plus illustres exemples de la réputation mondiale que la secte parvient à donner aux siens. Son nom est inscrit dans les rues, sur les places de toutes nos villes, si petites qu'elles soient ; son effigie est partout. Pour le plus grand nombre, il est grand patriote, grand politique, grand orateur, sauveur de la patrie, père de la démocratie. Inutile de dire ce qu'il fut en réalité, les lecteurs de ces pages sont assez instruits de l'histoire contemporaine pour ne point l'ignorer.

² M. Copin-Albancelli a dit comment il fut amené à connaître l'existence des loges ténébreuses.

« J'avais remarqué, dit-il, l'influence extraordinaire de certains membres des loges où je fréquentais. Ce fut un de ces personnages qui me fit signe un beau jour. Voulez-vous, me dit-il, venir chez moi, j'ai à vous parler ? Et il me fixa un rendez-vous. J'acceptai et je m'y rendis. L'entrevue prit tout d'abord une tournure que je n'avais pas prévue.

- Donnez-moi, dit mon interlocuteur, votre parole d'honneur d'homme, que rien de ce qui vous sera confié ici ne transpirera au dehors. Je donnai ma parole d'honneur. Si je parais la violer, aujourd'hui, c'est qu'au fond de ma conscience j'ai décidé une fois pour toutes que l'intérêt supérieur de mon pays passait avant ces paroles d'honneur-là.

Car, il est nécessaire de le savoir, la Franc-Maçonnerie française n'est pas seule constituée sur le type que nous venons de décrire trop brièvement. Dans tous les pays se trouve une organisation semblable et au-dessus de toutes ces organisations nationales, doit se trouver, se trouve une organisation internationale à la tête de laquelle se tient ce que l'on a justement appelé le Pouvoir Occulte qui dirige l'action du tout vers le but voulu.

Au-dessous de ce Pouvoir, il existe donc trois Francs-Maçonneries superposées.

En bas, la Franc-Maçonnerie bleue, nettement visible, dont l'existence est connue des profanes depuis longtemps. Cette Maçonnerie inférieure n'a pour ainsi dire pas accès dans le Temple d'Hiram, elle est maintenue dans les parvis qu'on lui donne comme étant le Temple. Le Pouvoir occulte s'en sert pour opérer un triage qui a pour objet de mettre à part les sujets hypnotisables, susceptibles de devenir les sectaires dont le Pouvoir occulte a besoin pour arriver à ses fins. Ceux-ci forment la seconde Maçonnerie qui a à poursuivre un but partiel dont la réalisation préalable est indispensable au but général que le Pouvoir occulte seul connaît. Ces buts partiels ne sont pas les mêmes dans tous les pays, parce que le Pouvoir occulte n'y dispose pas des mêmes moyens, ou parce qu'il n'a pas à y renverser les mêmes obstacles.

Au-dessus de ces deux Maçonneries logées dans le Temple, il en est une troisième, cachée aux deux autres, et qui se terre dans les cryptes du Temple. Elle est chargée des actions d'ensemble qui s'étendent à divers pays ou à tout l'univers¹.

Celle-ci connaît-elle le véritable but dont le Pouvoir occulte poursuit la réalisation ? Connaît-elle même, ce Pouvoir et quels en sont les membres ? On peut dire : Non, quant aux membres ; mais quant à son existence, elle peut, comme nous, l'induire des faits produits depuis un siècle et particulièrement en ces dernières années.

Comment le Pouvoir occulte est-il construit ? D'après la logique générale du système, ce ne saurait être un homme. C'est un groupe d'hommes. Ainsi seulement peut être assurée la perpétuité de l'œuvre. Qui peut arriver à faire partie de ce groupe chef ? Celui-là seul qui, après les sélections multipliées dont il a été l'objet, présente toutes garanties qu'il sera, envers et contre tout, fidèle à l'idée qui est l'âme de cette extraordinaire création. Cela ne suffit point. Il faut encore qu'il soit dans une condition spéciale, et cette condition spéciale est, comme nous le verrons, d'être de race juive.

Pouvoir occulte. Plusieurs fois ce mot est revenu sous notre plume. Existe-t-il vraiment au faite de la maçonnerie un pouvoir qui se dérobe à tous les yeux ?

M. Copin-Albancelli a supérieurement traité cette question dans son journal et dans ses livres.

Lorsque, dit-il, il s'agit de percer le mystère dont les fondateurs de la maçonnerie se sont enveloppés, une seule méthode est possible, une seule est scientifique, parce qu'elle est adéquate à l'objet de l'étude qu'on poursuit : c'est le raisonnement. Ce raisonnement doit être établi sur l'induction et la déduction ; cette induction et cette déduction devant

- Que pensez-vous de la franc-maçonnerie ? Me demanda brusquement mon interlocuteur.

- C'est, dis-je, une bien grosse question pour qu'on y réponde aussi vite.

- Eh bien ! Alors, me dit-on, avec un sourire, que pensez-vous de son œuvre ?

Et sans me laisser le temps de répondre, mon interlocuteur continua.

La franc-maçonnerie, vous l'avez jugée, n'est, à part quelques exceptions, quelques rares exceptions, qu'un ramassis d'imbéciles, de marchands de vins et de « sous-marchands de vins », au nombre d'environ 25.000. Car nous ne dépassons pas ce chiffre. Vous le savez fort bien. Et pourtant, ces 25.000 médiocrités, ces 25.000 imbécillités tiennent la France. Voilà leur œuvre. Vous la connaissez également. - Comment elle s'est faite ? C'est bien simple. Elle résulte du simple fait de son organisation et de la désorganisation de nos adversaires. Nous sommes organisés, ils ne le sont pas. Nous savons où nous allons, ils l'ignorent. Nous sommes secrets, cachés, invisibles, ils sont visibles et sujets à tous les coups. En dépit de nos mauvais éléments, notre merveilleuse discipline nous a fait ce que nous sommes, les maîtres de ce pays, et nous allons, nous allons, nous allons toujours droit devant nous, à la conquête de toutes les institutions, de toutes les administrations, de tous les pouvoirs, sans que rien ne nous arrête, pour cette raison bien simple, c'est que devant nous il n'y a rien...

« Et bien ! s'écria tout à coup mon interlocuteur, maintenant que je vous ai dépeint la franc-maçonnerie, laissez-moi imaginer un autre mode d'association secrète. Elle serait d'abord très restreinte. Elle comprendra, par exemple, mille adeptes au maximum. Chacun des membres aurait été éprouvé, sous tous les rapports : intelligence, énergie, habileté, souplesse, ténacité, etc., et cela, non seulement pendant des jours, ni pendant des mois, mais pendant des années - de longues, de patientes années. Ce n'est pas tout : à cet individu, mis pour ainsi dire en observation sous l'œil de l'Occulte, la puissance secrète qui l'environne aurait créé sans qu'il le sût des difficultés de toute espèce, uniquement pour vérifier et en quelque sorte pour expérimenter scientifiquement sa valeur.- Dites-moi donc ce que pourrait faire une pareille association d'hommes choisis dans de telles conditions ?

Elle serait, m'écriais-je transporté, la maîtresse du monde.

- Et bien ! reprit mon interlocuteur, je suis chargé de vous apprendre que cette association existe et de vous annoncer que vous en faites désormais partie...

« Je ne vous dirai pas, poursuivit M. Copin-Albancelli, quelle fut la stupeur et même l'effroi de mon interlocuteur quand, à ces mots, je me levai et lui déclarai tout net que je refusais, en m'appuyant sur les raisons qui me déterminaient à quitter la franc-maçonnerie elle-même, comme d'ailleurs toute association secrète, poursuivant, par des moyens plus ou moins puissants, des fins semblables. »

¹ Cette constitution de la Franc-Maçonnerie a servi de type à l'organisation d'autres sociétés secrètes créées sans doute par des Francs-Maçons. Comme indice, voici la question que M. Paul Lafargue, gendre de Karl Marx, posait en février 1908 :

« Que feriez-vous si vous veniez à découvrir dans la Confédération générale du travail une Société secrète, ignorée des Syndicats et composée de quelques syndiqués et de bourgeois, qui intriguerait pour faire marcher les Syndicats et la Confédération aux ordres d'un Comité secret, résidant à l'étranger, dont les affiliés, lors de la tenue des Congrès syndicaux et des séances du Comité confédéral se réuniraient secrètement pour prendre les décisions qu'on doit leur faire voter ?

Et voici la réponse du même Paul Lafargue :

« L'Alliance des Frères Internationaux, Société secrète composée de quelques internationaux et de bourgeois, et fondée par Bakounine pour faire, non la lutte de classes, mais « l'égalisation des classes » qui avait des Comités secrets en Italie, Espagne et Belgique, était organisée dans l'Internationale pour la diriger d'après les instructions du Comité directeur de Suisse, où trônait Bakounine. Les alliés arrêtaient en secret les résolutions qu'on devait prendre aux Congrès et aux Conseils de l'Internationale. » C'est au cours d'une polémique avec Emile Pouget, rédacteur en chef de *la Voix du Peuple*, que Lafargue fit ces révélations. La lettre a été publiée par M. Pouget, mais après en avoir retranché toute la partie qui visait les Frères internationaux.

elles-mêmes reposer sur des faits positifs et hors de contestation. Une autre voie serait de chercher des documents. Mais s'il s'en produisait, on pourrait dire avec assurance que, dissimulation par essence, la secte les aurait fabriqués tout exprès pour tromper le public et dérouter les chercheurs.

Raisonnons donc.

Il y a un grand fait qui domine toute la question, c'est l'existence même de la Franc-Maçonnerie. Elle existe depuis des siècles. Quelqu'un l'a créée. Etant donné qu'elle est non seulement séculaire, mais internationale, ce quelqu'un dispose de moyens d'action puissants et universels. Depuis deux siècles au moins qu'elle fonctionne au milieu de nous, on ne sait encore ni comment, ni pourquoi, ni pour le compte de qui. On le cherche, on le soupçonne, mais c'est malgré elle et malgré les efforts qu'elle fait pour se maintenir dans le mystère, qu'on arrive à en savoir quelque chose. Si cette secte existe, elle a une raison d'être. Son fondateur avait un but, sans cela il ne se fût point mis en peine de créer un organisme si vaste, si compliqué. Mais ce qu'il faut considérer surtout, c'est qu'il est fait pour dérouter ses associés eux-mêmes et les aveugler tout en les faisant servir à l'accomplissement de ses desseins. La maçonnerie, en effet, nous l'avons vu, par sa double organisation, est constituée de façon à permettre à une autorité invisible de s'exercer sur elle de la même manière que l'autorité maçonnique s'exerce sur le monde profane. Tous les rouages de l'organisation maçonnique sont façonnés et agencés pour transmettre de degrés en degrés depuis les arrières-loges les plus secrètes jusqu'au monde profane des suggestions, des idées et des volontés. En un mot toute la machine est constituée en vue du fonctionnement d'un pouvoir dirigeant, mais qui veut rester occulte. Prenons, pour exemple, la dernière affaire, l'affaire Ferrer. Une agitation universelle s'est produite tout à coup. Elle n'a pu s'exécuter sans qu'un mot d'ordre eût été lancé. Or, un mot d'ordre suppose une volonté et un mécanisme ordonné pour la transmission de cette volonté. Où est la volonté ? On ne la voit pas. Et comme l'organisme de transmission est évidemment la Franc-Maçonnerie, il faut conclure que la Franc-Maçonnerie est un corps ayant une tête, et que les autres membres de ce corps agissent sous l'impulsion que la tête leur donne et en vue des desseins que la tête a conçus. Cette tête, c'est le pouvoir occulte.

Un fait, entre mille autres, qui montre bien son existence et son action.

La chute de l'indépendance temporelle de la Papauté est due à un vaste complot international dont les fils aboutissaient aux loges d'Angleterre, de France, d'Allemagne et d'Italie. Ce complot eût été impossible à réaliser sans un plan conçu et une direction donnée par un état-major mystérieux, agent d'une force cachée qui concentre dans ses mains la puissance de la haute maçonnerie, comme un général concentre l'action militaire.

La Révolution française ne s'explique pas en dehors de l'action de cet agent aussi mystérieux que puissant.

Lorsque vous lisez les quatre gros volumes de Taine sur la Révolution, vous êtes toujours tenté de vous demander s'il n'y a pas quelque chose derrière la page. Les faits, les événements, les choses, les gens, le drame, les acteurs, tout cela passe devant vous dans un tableau merveilleusement vivant mais qui demeure, d'un bout à l'autre, un véritable logogryphe. Comment toutes ces émeutes éclatent-elles ainsi à point nommé ? Comment tout ce qu'il eût été élémentaire de faire pour le salut du pays et de la Monarchie n'est-il régulièrement jamais fait ? Comment, au contraire, tout ce qu'il eût été élémentaire d'éviter n'est-il régulièrement jamais évité ?

Taine ne vous donne que l'explication vague de l' « Anarchie spontanée » dans laquelle, précisément, rien ne sent jamais le « spontané », tandis que tout y sent continuellement le « préparé ». A ces pages il manque un mot : pouvoir dirigeant, pouvoir occulte. Dans une lettre pastorale, écrite en 1878, Mgr Martin, évêque de Natchitoches, aux Etats-Unis, parlant de la conjuration antichrétienne qui s'étend au monde entier, disait :

« En présence de cette persécution d'une universalité jusqu'ici inouïe, de la simultanéité de ses actes, de la similarité des moyens qu'elle emploie, nous sommes forcément amenés à conclure l'existence d'une direction donnée, d'un plan d'ensemble, d'une forte organisation qui exécute un but arrêté vers lequel tout tend.

« Oui, elle existe, cette organisation, avec son but, son plan et la direction occulte à laquelle elle obéit ; société compacte malgré sa dissémination sur le globe ; société mêlée à toutes les sociétés sans relever d'aucune ; société d'une puissance au dessus de toute puissance, celle de Dieu exceptée ; société terrible, qui est pour la société religieuse comme pour les sociétés civiles, pour la civilisation du monde, non pas seulement un danger, mais le « plus redoutable des dangers. »

Grâce à l'organisme que nous avons décrit, ce groupe chef a dans la main toutes les Maçonneries visibles et invisibles. Il exerce son influence à chaque degré. Des sphères supérieures, les volontés du Pouvoir occulte descendent dans les inférieures. Chaque étage a sa fonction ; chaque pays a son rôle.

Conception étonnante et gigantesque ! Organisme merveilleux qui met en jeu des êtres libres et les conduit sans qu'ils s'en doutent vers un but que la plupart réprouveraient s'ils le connaissaient ! Œuvre qui serait impossible à un homme ou à quelques hommes venus de ci ou de là, mais qui n'est pas au dessus des forces d'une race et d'une religion.

CHAPITRE XXXII - CORRUPTION DES IDÉES (suite)

IV.- SUGGESTIONS

Piccolo-Tigre avait donné ce conseil aux membres des Ventes qu'il instituait : « Infiltez le venin dans les cœurs choisis ; infiltrez-le à petites doses et comme par hasard, Vous serez étonnés vous-mêmes de votre succès. »

Comment et par quels moyens, faire cette infiltration ? *La Revue maçonnique* répond : Par des influences individuelles soigneusement couvertes. »

Ces influences s'exercent au dedans des loges et de là dans le monde profane.

Le Pouvoir occulte suggestionne les « ateliers », au sortir des ateliers les maçons suggestionnent le public. C'est ainsi qu'ont été répandues dès avant la Révolution les idées de liberté et d'égalité qui devaient la produire. De nos jours, nous avons vu préparer les voies à l'enseignement neutre par cette sentence : c'est le maître d'école qui a fait la victoire du

Français. Cette autre sentence : « Nécessité du service militaire obligatoire pour tous » permettait d'enrôler les prêtres, faisait détester l'armée, désertier les campagnes, corrompait la jeunesse et diminuait la natalité. Toutes choses voulues par le Pouvoir occulte pour les fins que nous dirons.

Comment ces suggestions et mille autres arrivèrent-elles à s'emparer de l'esprit public ?

Pour répondre à cette question, voyons d'abord ce qui se passe dans les loges.

Nous savons que les fédérations maçonniques sont divisées en groupes appelés ateliers et qui ne comprennent chacun qu'un nombre de personnes très restreint. Dans les grandes villes, les autorités maçonniques préfèrent voir les Francs-Maçons fonder plusieurs loges plutôt que de se réunir en une seule. C'est que la Maçonnerie est une société d'enseignement et il convient de n'avoir à instruire ensemble qu'un petit nombre d'adeptes.

Nous savons encore que les hauts gradés, bien qu'ils aient des ateliers spéciaux, sont obligés à la fréquentation assidue des loges. Là, rien ne les distingue de tous les autres maçons qui s'y trouvent et cependant ils ont reçu une initiation supérieure, ils appartiennent à un atelier d'ordre supérieur¹. Mais tous l'ignorent. Ils peuvent donc se mêler à la discussion des questions proposées, sans que l'on sache qu'ils ont à faire prévaloir l'opinion, qu'ils apportent toute faite, de plus haut. Eux-mêmes, les hauts gradés, ont été suggestionnés de la même façon par des délégués de la maçonnerie supérieure appartenant à un atelier d'ordre supérieur, mais dont ils ignorent l'existence, ou, en tout cas, dont les membres leur sont inconnus comme tels et qui, lorsqu'ils apparaissent chez eux, sont crus leurs pareils. Le Pouvoir occulte peut ainsi cultiver avec succès et incognito les intelligences qui sont venues se mettre à son école ; d'autant mieux que parmi ceux qui ont été introduits dans les loges par les recruteurs, il se fait une sélection automatique, comme dit M. Copin-Albancelli, par élimination volontaire. Le Pouvoir occulte prit soin en effet de n'opposer aucun obstacle à la sortie de ceux qui, en raison de leur caractère ou de leur attachement aux principes reçus dans leur éducation, se montrent rétifs à l'enseignement qui leur est donné. Les maîtres n'ont donc devant eux que des écoliers dociles.

Que fait-on dans les réunions maçonniques ? se fait demander l'ex-franc-maçon M. Copin-Albancelli, et il répond ; « Dans les réunions maçonniques, on commence par écouter des prédications ; et plus tard, on en fait soi-même. Les loges sont des lieux où l'on est prêché et où l'on prêche. » Cette réponse ne doit pas surprendre ; car dès lors qu'il s'agit pour le Pouvoir occulte de jeter des suggestions dans l'esprit des francs-maçons, il n'a qu'un moyen à sa disposition : la prédication.

Qu'enseigne-t-on ?

D'abord, et comme fondement à la doctrine qui viendra s'édifier sur cette base, deux suggestions maîtresses : 1° La Maçonnerie est une institution sublime, éternelle initiatrice de tout ce qui se fait de bon et de grand dans l'humanité ; 2° Cette association se heurte à un ennemi : le catholicisme - on dit d'abord le cléricalisme. - D'où la conclusion : Puisque le catholicisme est l'ennemi de la Maçonnerie, il est l'ennemi de toutes les grandes causes auxquelles celle-ci se dévoue. En conséquence, quiconque aime ces grandes causes doit combattre le catholicisme.

Comment peut-on présenter la Franc-Maçonnerie sous un jour si beau, et le catholicisme sous un jour si déplorable ? En faisant de la Franc-Maçonnerie l'organe et le défenseur de la RAISON.

Qu'est-ce que cette déesse à laquelle la Maçonnerie a offert tant de sacrifices humains au jour où elle la faisait adorer dans la personne d'une prostituée ? Nous connaissons des raisons individuelles, des intelligences humaines dans lesquelles se développent plus ou moins avec l'âge, l'étude et la réflexion, l'expérience, la science et la sagesse. Mais ces raisons individuelles sont toujours bornées, même chez les plus savants et les plus sages. La raison ainsi acquise par l'étude et l'expérience n'est autre chose qu'un reflet dans l'âme humaine de la raison infinie qui est Dieu. Est-ce Dieu et sa sagesse infinie que les Francs-Maçons veulent défendre contre le catholicisme sous ce nom la Raison ? Il suffit de poser la question pour la résoudre. La Raison qu'ils veulent nous faire adorer est un fantôme qu'ils habillent de grands mots éblouissants : science, progrès, civilisation, liberté, et à la poursuite duquel ils mettent toutes leurs dupes. Sous tous ces mots se cachent la contradiction aux vertus chrétiennes, l'opposition à la civilisation née des principes posés dans le monde par la prédication du Christ.

Quand l'état d'esprit voulu par la double suggestion que nous venons de dire est bien entré dans les têtes, on leur fait connaître une à une les causes au succès desquelles tout bon franc-maçon doit travailler pour le triomphe de la Raison sur la Superstition et les moyens à prendre pour assurer la suprématie de la Raison et anéantir le catholicisme. A ces moyens, doivent collaborer tous les maçons dignes de ce beau titre.

Là-dessus viennent des études en commun dont les thèmes sont fournis par les intermédiaires suggestionnés de plus haut, ainsi que nous l'avons dit. Ce sont les différents aspects, les différents points d'une philosophie anticatholique, d'une science historique anticatholique, d'une économie sociale anticatholique, et d'une morale anticatholique. L'étude de la question sociale, par exemple, permet de suggestionner toutes les idées quatre-vingt-neuvistes : la souveraineté du peuple, la liberté, l'égalité et tout le bagage démocratique².

¹ Les hauts gradés ne sont pas tous employés à ces missions, mais seulement ceux qui sont reconnus comme les plus aptes à transporter les inspirations directrices ; ceux qui sont les mieux armés pour cela, par leurs aptitudes d'abord, par le Pouvoir occulte ensuite, ou par ses intermédiaires. Rien ne les désigne aux yeux des bas gradés. Ils portent dans les loges le simple cordon des maîtres, quelquefois même le tablier d'apprenti. Ils exécutent le pas en entrant dans le Temple. Ils jouent leur rôle humblement dans toutes les cérémonies auxquelles participent les maçons du premier degré.

² « J'ai subi, dit M. Copin-Albancelli, cette intoxication lorsque j'étais dans la Franc-Maçonnerie. On m'avait tout d'abord inoculé certaines pensées par lesquelles mon intelligence avait été séduite et comme chloroformée. L'opération s'était accomplie sans que j'eusse rien senti. Ma bonne foi était toujours demeurée absolument intacte, et, d'autre part, je m'imaginai toujours raisonner librement. En fait, je mâchais et remâchais un certain nombre d'idées générales qu'on avait transfusées en moi, et qui, justes et vraies en apparence et théoriquement, devenaient, dans l'application qui en était faite, fausses et destructrices. A mesure que s'effectuait cette inoculation, je perdais de plus en plus possession de moi-même. Ce n'était plus moi qui raisonnais. C'était quelque chose d'étranger qui raisonnait, ou plutôt qui déraisonnait en moi, comme l'absinthe déraisonne dans le cerveau de celui qui s'en est enivré. J'étais un

Ainsi est formé au sein de l'organisme maçonnique un état de pensée anticatholique, non seulement sur les questions générales que nous venons d'indiquer, mais sur chacune des questions actuelles qui se présentent, ou que le Pouvoir occulte soulève, telles la question de l'enseignement, du divorce, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc., etc.

Mais pour le résultat auquel il tend, le Pouvoir occulte ne saurait renfermer son action dans l'enceinte de ses loges. Il faut qu'il crée également un état d'opinion conforme à ses desseins dans le « monde profane. »

Il a pour cela tout d'abord ses Maçons. Pris dans tous les milieux, ils font sentir partout autour d'eux le contre-coup de l'action qui est incessamment exercée sur leur esprit. Ils répètent ou font répéter dans les journaux et dans les conférences, dans les écoles et dans les lycées ce qu'ils ont entendu, dire par les prédicateurs du Pouvoir occulte. « Etre Franc-Maçon, disait le F. : Lafferre au banquet du Convent de 1903, c'est être apôtre. » Vous devez être apôtres, leur répète-t-on sans cesse. Ils n'y manquent point, et ils sont bien plus hardis pour répandre l'erreur que les bons pour défendre la vérité. Le journaliste dans ses articles, le publiciste dans ses écrits, l'auteur dramatique dans ses pièces, le chansonnier dans ses chansons, le pornographe dans ses dessins, le professeur dans ses cours, l'instituteur dans ses classes, tous répandent, sous différentes formes, l'enseignement qu'ils ont reçu, les idées dont ils ont été imprégnés, les mots d'ordre qui leur sont communiqués¹.

Il ne faut pas croire que ces missionnaires de la doctrine maçonnique soient tous de mauvaise foi. Ils ont été fanatisés, aveuglés, de telle sorte que c'est parfois, souvent, avec conviction qu'ils prêchent leurs erreurs. Un grand nombre d'entre eux sont des croyants ; ils croient à la mission de la Veuve, et ils s'en font les apôtres avec fanatisme. On est parvenu à leur persuader que la Science, le Progrès, la Civilisation exigent la destruction du Christianisme. Ils le croient. Et cette foi est une force considérable chez ces ingénus. « Il faut avoir vu, dit M. Copin-Albanceili, jusqu'où va leur hallucination. »

De même que les hauts gradés sont délégués dans les réunions de la Franc-Maçonnerie bleue, de même des francs-maçons sont délégués dans cette multitude d'associations que nous avons vu dépendre d'elle.

« Notre commission, dit le compte rendu du congrès maçonnique d'Amiens en 1894, a estimé que ce moyen (d'action sur l'opinion publique par les suggestions maçonniques dans les sociétés à caractère indifférent) devait être désigné d'une façon toute particulière à votre attention. Il vous procurera, en effet, à vous, l'occasion de faire prédominer nos idées partout si nous avons le talent d'organiser ces sociétés tout en restant dans la coulisse. »

Le F. : Docteur Savoie, rapporteur de la Commission de Propagande du Convent de Paris 1900 a dit de même à propos de ces sociétés laïques :

« Il faudrait que la F. : M. : s'emparât de ces Associations, d'une manière Occulte. Il suffirait qu'un certain nombre de F. : M. : entrassent dans le Conseil de chacune de ces institutions de façon à y exercer une influence prépondérante... »

Le F. : Blatin disait à ses co-maçons, au convent de 1892, « vous êtes un état-major, vous êtes des officiers qui n'avez pas encore suffisamment groupé les troupes que vous devez mener au combat. Ces troupes, vous ne pouvez les amener dans nos loges, mais il faut arriver à réunir autour de vous toutes ces masses du suffrage universel qui ne de-

halluciné, un hypnotisé, tout comme la nation. Et je n'ai qu'à me souvenir pour avoir la certitude que tous les autres Francs-Maçons étaient des hypnotisés comme moi. C'est si vrai que, si j'ai pu échapper aux suggestions qui avaient été jetées dans mon esprit, c'est en grande partie parce que j'eus la chance de me rendre compte, alors qu'il en était encore temps, du travail qui était opéré sur moi et autour de moi. Un jour il arriva qu'ayant une série d'articles à écrire pour la *Revue de l'Hypnotisme*, je fus amené à réfléchir sur les suggestions qui sont répandues dans les milieux sociaux, comme d'autres le sont dans l'esprit de certains sujets sur lesquels travaillent les hypnotiseurs. Je fus alors frappé de ce qui se faisait dans les loges et de ce que j'y faisais moi-même, et je m'aperçus que nous étions des hallucinés qui, une fois suggestionnés par certains d'entre nous, en suggestionnaient d'autres ensuite. On nous parlait de raison et nous en parlions à notre tour ; mais, en réalité, il ne s'agissait que de suggestions jetées dans nos esprits.

¹ Nous avons parlé ci-dessus de l'étude faite par MM. Cochin et Charpentier sur la campagne qui a précédé les élections de 1789 en Bourgogne. Ils nous montrent comment la suggestion a agi, en ce moment, d'un bout à l'autre de la France et ce qu'elle a produit.

En 89 (écrivent-ils) la nation paraît se lever d'elle-même, agir de son propre mouvement, sans rien devoir aux talents ni à l'autorité de personne... (Le peuple) s'assemble sans être convoqué, signe des requêtes sans qu'on sache d'où elles viennent, nomme des députés sans avoir entendu de candidats, se soulève sans suivre personne.

Et pourtant cette armée sans officiers manœuvre avec un ensemble étonnant : on voit les mêmes démarches se faire au même moment dans les provinces que séparent mœurs, intérêts, dialectes mêmes, sans parler des douanes et des mauvais chemins. En novembre 1788 toute la France demande le doublement du Tiers aux Etats ; en janvier 89 le vote par tête ; en mars, toute la France envoie aux états des doléances si semblables qu'on les croirait rédigées sur le même canevas, par le même pamphlétaire philosophe car les paysans, eux aussi, parlent philosophie dans leurs cahiers, pour rester à l'unisson. Au milieu de juillet, au moment de la Grande Peur, toute la France se croit menacée par des brigands et prend les armes ; à la fin du mois, toute la France se rassure il n'y avait pas de brigands. Mais la garde nationale était sortie de terre en cinq jours, elle obéissait au mot d'ordre des clubs, et les communes restent armées.

Et ce ne sont là que les grandes étapes du mouvement même ensemble dans les détails. Si on voit une commune signer une requête au roi, « ce nouveau Henri IV » et à M. Necker, « notre Sully », on peut être sûr de trouver les habitants de telle autre commune, à l'autre bout du royaume, occupés à rédiger la même requête précédée du même compliment.

Les Français d'alors semblent obéir à une sorte d'harmonie préétablie qui leur fait faire les mêmes actes et prononcer les mêmes paroles partout en même temps ; et qui connaît les faits et gestes de tels bourgeois du Dauphiné ou de l'Auvergne, sait l'histoire de toutes les villes de France au même moment.

Ainsi, dans cette singulière campagne, tout se passe comme si la France entière obéissait au mot d'ordre du mieux monté des partis, et on ne voit pas de partis...

Il y avait un complot. Comment et par qui fut-il formé ?

(A.Cochin et Ch. Charpentier, *La Campagne électorale de 1789 en Bourgogne*. Paris, 1904, pp. 5, 6, 7.)

Le F. : Jouaust a par avance répondu à cette question de MM. Cochin et Charpentier - en ce qui concerne la Bretagne - quand il a dit : L'ensemble, jusqu'alors incompris, avec lequel toutes les villes de Bretagne se soulèvent pour agir au même instant, dans le même but, s'explique facilement par la correspondance incessante des Loges si nombreuses dans cette province. » (Le Monde Maçonnique, décembre 1859, p. 479).

mandent qu'à être disciplinées par vous. » Un an avant que le F. : Blatin prononçât ces paroles, le congrès des loges du Midi nous apprenait que, dans cette partie de la France seulement, « la libre-pensée comptait déjà six cents groupes dont la formation était due pour la plus grande partie à la Franc-Maçonnerie. » Il s'agit ici non plus des sociétés neutres, mais de celles qui ont elles-mêmes un caractère anticlérical, telles que la « Ligue de l'enseignement », les « Unions amicales de solidarité », les « Amicales d'instituteurs », les « Cercles d'études », les « Bibliothèques populaires », etc., etc.¹.

Ces sociétés neutres ou libres-penseuses, ont été constituées par la Maçonnerie, et elles ne le savent pas ; elles sont dirigées par les représentants de cette société secrète, et elles l'ignorent ; c'est de ses idées qu'elles sont nourries, et elles ne s'en doutent pas. C'est bien la réalisation du vœu formulé par la *Revue maçonnique* : « Il faut user d'influences individuelles soigneusement couvertes. »

La Franc-Maçonnerie, sans qu'on y prît garde, a donc créé autour d'elle une multitude de sociétés dans lesquelles elle répand ses suggestions, de même que le Pouvoir occulte les répand chez elle. Ces sociétés sont ses armées en même temps que sa couverture protectrice, de même qu'elle est l'armée et la couverture protectrice du Pouvoir occulte².

Comment, par ces milliers de sociétés, et par les suggestions incessantes qui leur sont faites, le Pouvoir occulte n'arriverait-il pas à détruire de fond en comble la façon de penser d'une nation ? Enlever au Français toutes les traditions françaises, leur en substituer d'autres, c'est l'œuvre à laquelle la Franc-Maçonnerie s'est attachée depuis deux siècles avec le plus de constance et de succès, afin d'amener notre pays à se détruire lui-même.

CHAPITRE XXXIII - CORRUPTION DES IDÉES (suite)

V.- SUGGESTIONS ANTITRADITIONALISTES

Par la mise en œuvre d'un organisme conçu et employé avec une sagesse infernale, le Pouvoir occulte qui préside à la Franc-Maçonnerie, peut donc jeter dans l'esprit de la multitude, des suggestions favorables à ses desseins, et les répéter sans cesse.

Les principales suggestions lancées dans le public au XVIII^e siècle furent celle de l'égalité qui devait affranchir les Juifs et les mettre sur le même pied que nous, Français ; et celle de la liberté qui devait susciter la Révolution. Nous en avons parlé dans le livre *Vérités sociales et Erreurs démocratiques*.

Aujourd'hui, les suggestions de l'humanitarisme, de l'abolition des frontières, soit politiques, soit dogmatiques, tiennent le premier rang. Elles ont pour fin de détruire tout attachement à la patrie et à la religion afin que sur ces ruines puisse s'élever la Jérusalem de nouvel ordre qui doit s'étendre à tout l'univers. Nous en parlerons dans la seconde partie de cet ouvrage.

Ici nous devons nous borner aux suggestions anti-traditionalistes semées en France afin de détruire la nationalité française, car l'altération des traditions françaises dans l'esprit des Français, est la condition préalable, nécessaire air

¹ M. Jean Bidegain, dans son ouvrage *Masques et Visages maçonniques*, page 303, écrit :

« La Franc-Maçonnerie a créé de toutes pièces : La Société républicaine des Conférences populaires ; Le Comité d'Action pour les réformes républicaines ; La Ligue d'Action républicaine ; Les unions de la Jeunesse républicaine ; Les Unions fraternelles.

L'Esprit de la secte anime les Sociétés dont les noms suivent : La Ligue des droits de l'homme ; La Ligue de l'Enseignement ; Société nationale des Conférences populaires ; Association Polytechnique ; Société des Universités populaires ; Société pour l'Instruction élémentaire ; Union démocratique pour l'éducation sociale ; Cercle populaire d'enseignement laïc ; Patronage laïque d'enseignement populaire et d'éducation morale et civique ; Les Foyers du Soldat ; Les Foyers du Marin ; La plupart des Patronages laïques, des Deniers ou Sous des Ecoles, des Caisses des Ecoles et des Bibliothèques populaires.

² Outre les sociétés ci-dessus nommées, il en est d'autres directement affiliées à la Franc-Maçonnerie sans en être cependant. Voici sur ces sociétés des renseignements précis et authentiques empruntés au *Bulletin maçonnique* d'avril 1892, p. 26.

Des Collectivités Adhérentes.- Article 1er. - Toutes les associations ayant une organisation permanente et un fonctionnement régulier, telles que sociétés de libre pensée, patronages, ligues d'enseignement patriotique ou de défense d'intérêts matériels ou moraux, sociétés de prévoyance, de secours mutuels et philanthropiques de toute espèce, sociétés compagnoniques, syndicals professionnels, associations corporatives, bibliothèques populaires, etc., peuvent devenir groupes adhérents de la Franc-Maçonnerie à titre collectif.

Art. 2. - Toute association qui voudra devenir groupe adhérent de la Franc-Maçonnerie en fera la demande à une loge choisie par elle, sur laquelle elle sera souchée.

Art. 3. - L'admission ne sera définitive qu'après avis conforme de la grande loge symbolique. Pour cela, la loge transmettra au secrétariat général l'extrait du procès-verbal de sa tenue relatif à la prise en considération de la demande du groupe ; elle y joindra la liste des membres composant ledit groupe, en y indiquant les noms, domiciles et professions. Chaque année elle fera connaître les modifications survenues dans cette liste par suite d'admissions ou de radiations.

Art. 4. - Les loges pourront constituer avec les groupes souchés sur elles, à titre provisoire ou permanent, des comités mixtes pour organiser des fêtes, concerts et toutes réunions de propagande jugées utiles.

Signé FRIQUET.

En beaucoup de cas, les simples membres de ces sociétés adhérentes ne soupçonnent pas qu'ils sont ainsi enrégimentés et souchés à la Franc-Maçonnerie. Ce sont leurs chefs qui, sans les avoir consultés, ont disposé d'eux et de leurs noms et qui, ensuite, les font évoluer dans le sens maçonnique comme des pantins.

Longtemps le caractère maçonnique de la ligue de l'enseignement fut caché et même nié, lorsque le moment fut jugé venu le voile fut déchiré.

Au cinquième congrès de la Ligue tenu à Lille, en 1885, le F. : Macé déclarait ceci : « Autrefois nous affirmions que la Ligue de l'enseignement n'était pas une institution politique et religieuse. Aujourd'hui il n'en n'est plus ainsi. Aujourd'hui il faut affirmer que la ligue est bien une institution maçonnique. »

Et le F. : Adrien Duvaud, au convent de 1898, déclare que c'est la Ligue de l'Enseignement qui a fait voter les lois scolaires de la République, que c'est une institution maçonnique, que « l'esprit maçonnique y est toujours présent ». Et le F. : Lecoq, au convent de 1900, déclarait ceci : « Nous ne devons pas oublier qu'à côté de la Franc-Maçonnerie il y a la fille de la Franc-Maçonnerie, la Ligue de l'enseignement ».

succès des desseins de la secte, qui sont, on peut le dire, en toute certitude l'assassinat de la France.

Plus de cinquante ans ont été ainsi employés à suggestionner l'esprit public et à préparer la Révolution ; et en voici soixante-dix, employés de même sorte à nous amener à la situation actuelle et à ce qui doit la suivre. Alors comme aujourd'hui, la secte, avant d'agir, a commencé par créer un état d'esprit nouveau fondé sur le mépris et la haine des traditions de la race française traditions politiques aussi bien que traditions religieuses, les deux racines maîtresses de l'arbre national, comme dit M. Copin-Albancelli. Les détruire par la force était impossible. On y arrive par la suggestion et le mensonge.

A première vue, on est porté à croire qu'une nation ne peut être vaincue que par les armées. C'est une erreur. A côté des blessures qui font couler le sang des veines, il y en a d'autres plus affaiblissantes et plus difficilement curables, celles qui font couler le sang de l'âme. Où est l'âme d'un peuple ? Dans ses traditions. C'est dans ses origines et dans les traditions qui en ont surgi, qu'ont été et que sont les vraies sources de sa vie. Or, quiconque examine les faits de notre histoire contemporaine peut se convaincre qu'un immense et incessant effort est poursuivi depuis cent soixante ans pour tuer l'âme française par ce procédé, la détacher de ses origines et de ses traditions, en les lui faisant oublier, en lui en inspirant la haine et le mépris.

« Depuis plus d'un siècle, dit M. Gustave Bord dans la préface de son livre, intitulé *La Franc-Maçonnerie en France, des origines à 1815*, les historiens et les économistes se demandent comment un pays, foncièrement monarchique et catholique comme la France, a pu brusquement changer d'idéal et de foi... Aucun historien de bonne foi n'a mis en doute que l'âme du pays ne fût royaliste et croyante... Il faut qu'un mal plus terrible (que le déficit financier, etc.) ait envahi ce qu'on appelait alors l'opinion publique : le but de cette étude est de prouver que le mal qui devait contaminer le monde entier, n'était pas seulement la Franc-Maçonnerie, mais surtout L'ESPRIT MAÇONNIQUE, l'esprit maçonnique créé par des suggestions continues et se répandant des loges dans tout le monde profane. »

« Lorsqu'on veut qu'un peuple vive, dit encore M. Bord, on ne détruit pas les sources de sa vie. On n'attaque pas haineusement ses souvenirs. Même dans les cas où il devient nécessaire de choisir entre les différents chemins que peut ouvrir l'avenir, on le fait avec le respect qu'on se doit à soi-même et qu'on doit encore plus aux aïeux par lesquels on existe ; on médite pieusement les modifications dont sont susceptibles ces traditions grâce auxquelles ils ont édifié ce qu'ils nous ont transmis. On fait en sorte, non pas de tuer le passé, ni de le déshonorer, mais de le relier aux conditions nouvelles qui peuvent résulter du changement d'âge des nations. Si, au contraire, on veut qu'un peuple meure, rien de plus logique que de le happer aux endroits où sont les sources même de sa vie.

« N'est-elle pas singulièrement impressionnante cette marche de la Maçonnerie, installée au milieu d'un peuple dont elle commence par fermer les yeux et par enivrer la raison ; puis qui supprime l'un après l'autre tous les organes de notre vie nationale, en s'attaquant d'abord à ceux dont le Pouvoir occulte sent la disparition plus urgente pour lui : la Monarchie, tradition nationale politique ; force qui maintenait la cohésion dans le corps social, qui coordonnait les efforts en vue de la défense ; puis le catholicisme, force morale qui donnait aux âmes le ressort à défaut duquel la meilleure organisation reste inutile, comme serait une machine, même la plus perfectionnée, dans laquelle il n'y aurait point de vapeur. Ces destructions préalables accomplies, l'âme du pays étant endormie, sinon détruite, et ses membres ou disjointes ou paralysés, réduits à l'impuissante défensive, le Pouvoir occulte s'en prend successivement aux idées, désormais sans support, de propriété, de famille, de moralité, qui, à défaut des institutions traditionnelles et des principes fondamentaux préalablement anéantis, distingueraient encore l'homme de la bête. Il veut que soit effacée cette dernière distinction, et il s'y acharne en proclamant qu'il travaille pour la lumière, la justice, la civilisation, le progrès ! Il attaque enfin l'idée nationale elle-même, de la façon dont il a attaqué toutes les autres, c'est-à-dire en répandant subrepticement, par fraude et mensonge, dans ses loges, et de là dans le monde profane, les idées qu'il sent nécessaires pour fanatiser les uns, pour engourdir les autres. Notre renoncement à toutes nos traditions, c'est par là que le Pouvoir occulte a résolu de nous tuer, en faisant de nous les artisans de notre ruine. »

Cela commença avec Voltaire et l'école encyclopédique. Ils préparèrent la Révolution par une propagande d'idées.

« Nous avons à craindre, disait Mirabeau à Chamfort, l'opposition de la grande partie de la nation, qui ne connaît pas nos projets et qui ne serait pas disposée à nous prêter son concours. On lui fera vouloir et on lui fera dire ce qu'elle n'a jamais pensé. Si elle en doute, on lui répondra comme Crispin au légataire : c'est votre léthargie. La nation est un grand troupeau qui ne songe qu'à paître et qu'avec de bons chiens les bergers mènent à leur gré. Après tout, c'est son bien qu'on veut faire à son insu. Ni son vieux régime, ni son culte, ni ses mœurs, ni toutes ses antiquailles de préjugés ne méritent qu'on les ménage. Tout cela fait honte et pitié à un siècle comme le nôtre et, pour tracer un nouveau plan, il faut faire place nette. »

Grâce à cet empoisonnement des esprits, ils purent arriver à couper la tête au roi et anéantir le culte catholique.

Napoléon se rendant compte des nécessités qui s'imposaient, restaura la tradition religieuse et voulut créer un nouveau traditionalisme politique. N'ayant point voulu faire la première de ces choses comme le Pape l'entendait, il ne put réussir la seconde.

Après la Restauration, tout le travail accompli par la secte était à refaire ; il fut repris de la même façon. Elle s'attaqua d'abord au traditionalisme politique. Par le libéralisme et ses hypocrisies, elle parvint à détrôner les Bourbons, à rétablir une République ; puis, ne la trouvant point viable, à substituer de nouveau au traditionalisme politique français l'Empire qui en est la contrefaçon. En même temps l'unité italienne était dressée pour battre en brèche le boulevard du catholicisme, la Papauté ; et Napoléon III était sommé de prêter les mains à cet attentat de tous le plus funeste. Et tandis qu'il s'accomplissait, toute une série d'assauts étaient donnés chez nous, avec autant de patience que de perfidie, au traditionalisme religieux. On sait ce qu'il en advint.

La France parut se ressaisir après la guerre, l'invasion et la Commune, et vouloir échapper à la Franc-Maçonnerie et au Pouvoir occulte par le retour au traditionalisme religieux et politique. C'est ce que marquèrent les élections de 1871. Mais la secte sut semer entre les représentants de la nation des divisions qui firent tout avorter. Le traditionalisme poli-

tique fut abattu en 1874 et 1877, et dès ce moment fut conduite lentement, mais sûrement, la guerre au traditionalisme religieux. Elle commença par l'école neutre, fut poursuivie par l'expulsion des congrégations religieuses ; elle en est aujourd'hui à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en attendant qu'elle puisse anéantir l'Eglise de France.

Tout ce qui a été tenté depuis 1830 pour faire oublier aux Français ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont, ce qu'ils doivent être, a été préparé dans les loges. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à consulter le *Bulletin du Grand-Orient*. On y voit que toutes les lois, toutes les mesures antireligieuses, antimorales, anti-sociales, prises par le gouvernement ou fabriquées par le Parlement, ont été discutées et votées dans les ateliers maçonniques plus ou moins longtemps avant de l'être à la Chambre et au Sénat. Lorsque la remarque en fut faite, le *Bulletin du Grand-Orient* disparut du dépôt légal, cessa d'y être porté, de sorte, qu'aujourd'hui, il est impossible d'y faire de nouvelles découvertes.

Donc, depuis cent cinquante ans, c'est toujours la même marche inflexiblement poursuivie vers le même but ; ce sont toujours les mêmes coups de hache de l'invisible bûcheron en vue de la destruction en France de cette double racine de l'arbre français : le traditionalisme politique et le traditionalisme religieux. Aujourd'hui, l'antitraditionalisme religieux est poussé jusqu'à l'athéisme, dans les écoles et l'antitraditionalisme politique jusqu'à la démolition de l'idée de Patrie dans l'armée. Ce plan était nié autrefois, il ne l'est plus, car les francs-maçons croient n'avoir plus à se gêner, l'un des deux traditionalismes étant mort, disent-ils, et l'autre mourant. « Il nous plaît de constater que nous ne sommes pas étrangers à cette double ruine, disait en 1902, dans un chant de triomphe, l'aide bûcheron F. : Belpech.

Au point de vue politique, les francs-maçons ont varié ; mais en tout temps la Franc-Maçonnerie a été ferme sur ce principe : guerre à toutes les superstitions, guerre à tous les fanatismes... Le triomphe du Galiléen a duré vingt siècles, il se meurt. » Ce chant de victoire contient un mensonge. Il dit guerre à toutes les superstitions, à tous les fanatismes ; or, il existe une « superstition » et un « fanatisme » que la Maçonnerie n'a jamais combattus c'est la « superstition s et le « fanatisme » juifs. Pour Israël, contre le Galiléen » ! Telle est la formule qui résume le mieux l'œuvre maçonnique. L'autre point de cette déclaration - « Au point de vue politique les francs-maçons ont varié », - demande explication ; Oui, la secte a flatté la Restauration, mais pour détourner l'attention de ses manœuvres. Elle a travaillé à l'établissement du pouvoir personnel dans la personne des Napoléons, mais pour se servir d'eux. Et pour ce qui est de nos rois, elle n'a jamais cessé de porter dans son cœur et d'exécuter, autant que les circonstances le permettaient, ce mot d'ordre qui lui a été donné à l'origine : *Lilia pedibus destrue*.

Tout cela, la secte a pu le faire grâce à son action sur l'esprit public par les moyens ci-dessus signalés.

Dans l'ouvrage déjà cité, M. Bord donne le nom de « latomisés » aux personnes initiées ou profanes qui sont imprégnées de la doctrine maçonnique. Les Romains appelaient latomies des carrières où l'on renfermait des prisonniers. Les « latomisés » sont donc les captifs de la maçonnerie, ses captifs intellectuels, ceux de l'esprit desquels elle a pris possession. De ces captifs il y en a beaucoup plus dans le monde profane que dans les Loges. Ce sont tous ceux en qui les suggestions maçonniques ont plus ou moins oblitéré l'idéal de nos aïeux, l'idéal qui a fait la France. M. G. Bord fait cette observation qui est aussi patente aujourd'hui qu'avant la Révolution : « Le latomisé fut un perturbateur aussi terrible que l'initié, car sa mentalité était la cause fatale de l'ambiance créée par le dogme égalitaire. La mentalité maçonnique agissait en effet autant sur le latomisé que sur l'initié, et la plupart d'entre eux ne voyaient pas exactement les transformations que la maçonnerie avait produites sur leur intelligence, sur leur volonté et sur leur conscience. Voilà précisément où se trouve la force de la Maçonnerie. Là aussi est le danger qu'elle présente ».

La France avait comme idéal la religion catholique et la royauté traditionnelle. C'est de l'union de ces deux idées et de ces deux faits qu'est née la patrie française ; c'est à leur culte qu'elle doit son développement, sa prospérité et sa suprématie sur l'Europe et sur le monde civilisé¹. Hélas ! Combien elle en est déchue, depuis qu'il s'est trouvé dans son sein une association travaillant constamment, et avec tant de complices hors d'elle, à tarir dans les âmes ces deux sources de la vie nationale !

Ces complices, on les trouve jusque dans nos rangs. Pour ce qui est de la tradition religieuse, n'est-ce point chez les catholiques que l'Encyclique *Pascendi* a dû aller chercher et condamner les fauteurs du Modernisme ? Et que fait le Modernisme ? Il s'attaque hypocritement aux racines mêmes du christianisme. Comme le protestant, le moderniste nie l'autorité divine de l'Eglise ; comme le rationaliste, le moderniste nie la divinité réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; comme le panthéiste et l'athée. Le moderniste nie l'existence réelle d'un Dieu distinct du monde ; comme le sceptique, le moderniste refuse à la raison humaine le pouvoir de connaître réellement aucune vérité. Et en niant tout cela, le moderniste garde toute l'apparence, toute la façade, toutes les formules du catholicisme. Aussi Pie X a pu dire : Les partisans de ces erreurs, il n'y a pas aujourd'hui à les chercher parmi les ennemis déclarés ; ils se cachent dans le sein même et au cœur de l'Eglise, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement. Nous parlons d'un grand nombre de catholiques laïques, et, ce qui est encore plus à déplorer, de prêtres qui, sous couleur d'amour de l'Eglise, se posent, au mépris de toute modestie, comme rénovateurs de l'Eglise. En phalanges serrées, ils donnent audacieusement l'assaut à tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'œuvre de Jésus-Christ. »

Peut-il y avoir un péril plus grand pour la tradition religieuse et sa conservation dans notre pays que celui qui est ici décrit ?

Le péril n'est pas moins grand pour la tradition nationale. Les Francs-Maçons estiment celle-ci morte tandis qu'ils ne voient encore qu'à l'agonie la tradition religieuse. Ils se trompent. Le catholicisme n'est point mourant, même en France ; et l'idée monarchique n'est point morte. Elle revit ; elle se relève des coups qui lui ont été portés depuis un siècle. Mais la secte n'a point jeté ses armes ; elle continue le combat et elle le poursuit là où elle croit qu'il sera plus décisif. C'est pourquoi elle porte l'attaque d'abord dans les écoles. De Maistre a dit que l'histoire, depuis la Réforme, est une conspiration contre la vérité. Cette conspiration est patente dans l'enseignement à tous ses degrés, aussi bien à l'école primaire que

¹ Du huitième au quinzième siècle, il n'y eut, de par le monde qu'un peuple à l'apogée : la France. Tout ce qu'il fit alors de grand naquit de la double inspiration religieuse et nationale.

dans les Lycées et les Universités. Dans l'enquête qui se fait en ce moment sur les livres classiques, on constate un égal acharnement, et contre la vérité religieuse, et contre la vérité historique : à toutes les pages la falsification voulue des faits et des doctrines est faite pour créer dans l'âme des enfants des préjugés indéracinables. C'est la recommandation qui avait été faite à la Haute Vente « C'est à la jeunesse qu'il faut aller, c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner sans qu'elle s'en doute. »

Au sortir des écoles, le jeune homme est saisi par les associations ; il est catéchisé par les journaux ; il est circonvenu par des apôtres dont il ne croit pas devoir se défier et qui, dans le fait, sont les plus dangereux parce qu'ils se présentent sous un visage religieux et patriotique.

Quel journal, quelle association plus acharnés contre la tradition monarchiste que le Sillon, pour ne citer que lui¹ ? Les jeunes catholiques qu'il entraîne par l'amorce d'idées généreuses, mais vagues, imprécises, peuvent-ils se douter qu'en les hypnotisant dans la contemplation de l'idée démocratique, le Sillon fait les affaires de la Maçonnerie ? Peuvent-ils se douter que l'idée fondamentale du Sillon est une idée juive, une de ces idées qui sont employées par la secte judéo-maçonnique pour asservir la France et saper le catholicisme ? Ils ne le peuvent, car, dans leurs cercles d'études, on se garde bien de porter leur attention du côté de la secte. Par l'étude sérieuse, approfondie de la question maçonnique, ils verraient ce que la secte se propose, les moyens qu'elle emploie pour arriver à ses fins, les suggestions qu'elle croit utile de répandre pour se donner des collaborateurs parmi « les profanes ». Ils verraient que ces collaborateurs, elle les cherche de préférence parmi eux à raison des qualités naturelles à la jeunesse et des ressources qu'elle présente pour l'apostolat dans le présent et pour les institutions à établir dans l'avenir. Profitant de la simplicité et de la candeur propres à leur âge, elle travaille à faire de leur association une école de dissociation anticatholique aussi bien qu'antifrançaise. N'a-t-on point vu le Sillon s'adjoindre aux insulteurs de Jeanne d'Arc ? S'il est une tradition française digne de respect et d'enthousiasme, c'est pourtant bien celle-là. Ne voit-on pas le Sillon faire partout alliance avec les protestants, et même avec les Unions chrétiennes dont le but avoué est d'entraîner la jeunesse de tous les pays du monde dans une religiosité qui secoue le joug de tout dogme ? Les choses semblables s'appellent \$ et la haine de la tradition monarchique devait nécessairement amener après elle au moins l'indifférence dans l'ordre religieux.

Le Pape, les évêques les ont maintes fois avertis pour ce qui regarde la religion ; des hommes dignes de toute considération les avertissent pour ce qui est de la patrie. Ils ferment obstinément l'oreille, tant la suggestion maçonnique s'est puissamment emparée de leur esprit ; combien y en a-t-il parmi eux qui peuvent s'en rendre compte !

Pour qui a étudié la secte maçonnique, qui connaît ses visées et les moyens d'action qu'elle s'est donnés, il n'est pas douteux que son influence ne s'exerce parfois, même dans les journaux réputés les meilleurs. A la manière dont sont traitées certaines questions, on sent le souffle, l'inspiration de la secte. S'il est une question urgente entre toutes, c'est bien celle de l'union des catholiques dans une même pensée et dans une même action. Dès les premiers jours de son pontificat, dans sa première Encyclique, notre Saint-Père le Pape Pie X a marqué l'unique terrain sur lequel ils peuvent s'entendre et unir leurs efforts. Il s'y est placé lui-même, les invitant à se grouper autour de lui et s'offrant à les diriger. « En face de la guerre impie qui a été soulevée et qui va se poursuivant presque partout contre Dieu, si l'on nous demande une devise traduisant le fond même de notre âme, nous ne donnerons jamais que celle-ci : Restaurer toutes choses dans le Christ... Il en est, et un grand nombre, nous ne l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la tranquillité de l'Ordre, s'unissent et se groupent pour former ce qu'ils appellent le parti de l'Ordre. Hélas ! Vaines espérances, peines perdues ! De partis d'Ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un : LE PARTI DE DIEU. » Cette parole devait, ce semble, rallier tous les organes catholiques de publicité. Mais non. Les plus ostentatoirement catholiques ont préféré au Parti de Dieu, le parti de l'Ordre, et à l'action catholique, l'action libérale ! Et lorsque la constitution du Parti de Dieu demande, actuellement, que chacun dans la défense des droits de Dieu, de l'Eglise et des âmes fasse abstraction de ses préférences politiques, ces mêmes journaux « catholiques » ont exigé préalablement à toute entente et à toute action commune, une profession de foi républicaine. Qui ne reconnaîtrait en cela l'inspiration maçonnique, la suggestion de la secte qui nous a dotés de la république tout en déclarant de vive voix et par ses œuvres que la République n'est autre chose que « la maçonnerie à découvert ? » Ce n'est pas à la légèreté que M. Copin-Albancelli a dit : « Le journal modéré, patriote, religieux même, peut avoir, sans qu'il le sache, son ou ses francs-maçons qui n'y disent que ce qu'ils peuvent dire. S'il n'a pas son ou ses francs-maçons, il a tel et tel de ses rédacteurs qui sont imbibés, grâce à des « influences individuelles soigneusement couvertes », d'esprit maçonnique dilué dans la mesure où il convient pour qu'il soit assimilable dans le milieu où il doit agir. Ces maçonnisants transmettent à leur tour à leurs confrères l'esprit qu'ils ont reçu. Et c'est ainsi que notre presse, même celle d'opposition, est attaquée sur bien des points par des infiltrations maçonniques². Il en est de même des ateliers, des salons, des groupes que nous constituons ». On peut dire à coup sûr que tout ce qui est marqué de l'estampille « libéral » vient des

¹ En plusieurs provinces, l'Association de la Jeunesse catholique ne se distingue point assez du Sillon sous ce rapport.

² M. Louis Teste a raconté ce qui suit

« Un de nos évêques, aujourd'hui archevêque, étant allé pour je ne sais plus quelle affaire voir à son bureau un de nos confrères, le trouva en compagnie de quelques uns de ses collaborateurs, qui lui furent aussitôt présentés ; mais deux d'entre eux s'étaient déjà précipités pour baiser l'anneau épiscopal, bien qu'à Paris ce ne soit pas l'usage, ce que je constate sans l'apprécier. En sortant, l'évêque dit à la personne qui l'accompagnait : « Oh ! il y a là deux bien bons catholiques, MM. Untel et Untel ! » C'était les deux Juifs qui avaient baisé l'anneau. Je tiens l'anecdote de première main et j'en garantis l'authenticité. » A ceux qui s'étonneraient de ce qui est dit ici, il n'y a qu'à leur mettre sous les yeux la revue maçonnique *L'Acacia*, numéro de mars 1908, page 235

« Pourquoi, quand la Croix aura le monopole incontesté de la direction des catholiques, ne nous en emparerions-nous pas, avec le concours des Juifs, des protestants et du gouvernement, en achetant les actions ?

« On balayerait alors toute la rédaction cléricale « pour en substituer une de libres-penseurs malins qui conserveraient d'abord le ton de la maison, puis le changeraient peu à peu. Faire évoluer un journal sans que les lecteurs s'en doutent, comme un fabricant de chocolat change son cacao, c'est l'enfance de l'art. »

Loges par des voies plus ou moins détournées. En tout cas, il fait leurs affaires.

Que conclure ?

Le Pouvoir occulte a basé sa domination sur un état d'esprit.

Cet état d'esprit est antitraditionaliste. Antitraditionalisme religieux et anti-traditionalisme politique. Il est le résultat des divisions successives opérées chez nous depuis quatre siècles.

Lorsqu'un ouvrier carrier veut briser un bloc de pierre, dit M. Copin-Albancelli, il commence par le séparer en deux morceaux. Il s'attaque ensuite et successivement à l'un et à l'autre de ceux-ci, qu'il subdivise à leur tour. Il continue ainsi, en faisant des morceaux de plus en plus petits, jusqu'à ce qu'ils soient réduits à la dimension qui lui convient.

Tel est le procédé qui a servi à réduire la France à l'état où nous la voyons.

Son adversaire commença par la briser en deux grands fragments. Ce fut le jour où il réussit à y introduire le protestantisme.

Le bloc catholique et monarchiste français, après qu'il eut été réduit par la brisure résultant de l'établissement du protestantisme, fut brisé à nouveau par la philosophie du XVIII^e siècle. L'éclatement fut-même alors double il se produisit dans le sens religieux et dans le sens politique. La Révolution en fut la conséquence et après elle, à la place de ce bloc catholique et monarchiste déjà réduit, il y eut, d'une part, des catholiques et des « philosophes » et, d'autre part, des monarchistes et des républicains.

Survint l'Empire qui fut une tentative de réagglutination due à l'ambition et au génie d'un homme appuyés sur l'instinct de conservation de la nation. Lorsque cet homme tomba, la tâche de la Restauration était devenue bien difficile ; car, au lieu du bloc national d'autrefois, il y avait alors en France des catholiques, des protestants, des déistes, des athées, des royalistes, des impérialistes et des républicains. Un nouveau morcellement fut opéré lorsque la branche cadette succéda à la branche aînée : un parti orléaniste exista dès lors à côté des autres déjà si nombreux.

Depuis lors, le mystérieux ennemi n'a cessé de travailler dans le même sens. Il a frappé sans relâche et sans que personne le vît agir sur les fragments produits par les éclatements successifs de l'ancien bloc français. Si bien que maintenant non seulement il y a en France des catholiques, des protestants, des déistes, des athées, des royalistes, des impérialistes et des républicains, mais encore chacun de ces groupements se trouve subdivisé en un nombre sans cesse grandissant de sous groupements.

Regardez partout, à droite, à gauche, chez les croyants et chez les incroyants, chez les patriotes et chez ceux qui ne le sont plus, chez les autoritaires et chez les libéraux, dans tous les milieux, dans tous les camps, à tous les degrés de l'échelle sociale, c'est la guerre incessante, Sans cesse renouvelée sous un prétexte ou sous un autre.

Les germes en ont été inoculés aux générations qui ont précédé la nôtre par l'ennemi masqué auquel nous avons affaire et ils nous ont été transmis comme une conséquence inéluctable d'états de choses antérieurs.

A ce déplorable état il n'y a qu'une seule chose à opposer : les doctrines vraies aux doctrines fausses ; une contre-propagande tendant à remettre en honneur, avec une constance inlassable, les principes de notre race, à créer un esprit opposé à celui que la secte n'a que trop fait prévaloir.

« L'Ancienne France, dit M. Gustave Bord, avait comme idéal la religion catholique et la royauté traditionnelle. C'est de ces deux croyances qu'est née la Patrie française ; des doctrines maçonniques ont pu nous la faire oublier momentanément, mais je reste convaincu que la France de demain reprendra ses anciennes traditions ; que celles-ci seront d'accord avec les nécessités du monde moderne et que notre pays redeviendra la nation énergique et généreuse qu'elle fut sous ses rois. »

CHAPITRE XXXIV - CORRUPTION DES IDÉES (suite)

VI. - PROPAGANDE PAR LE COLPORTAGE ET PAR LES ÉCOLES

Ainsi donc pour répandre les idées qu'elle a intérêt à faire prévaloir, la Franc-Maçonnerie use tout d'abord « d'influences soigneusement couvertes », influences des hauts initiés sur les vulgaires maçons, influences des maçons sur les sociétés qu'ils ont organisées ou dans lesquelles ils ont pu s'introduire, et par elle et par eux, influences sur l'opinion publique dans toutes les classes de la société.

Mais pour arriver aux résultats qu'il veut obtenir, le parti occulte ne se contente point de ces influences.

Dans sa lettre du 18 janvier 1822, Piccolo-Tigre se félicitait des ressources abondantes qu'il tirait de Londres pour la propagande par la brochure et le journal des idées libérales et humanitaires, « Des offres considérables m'ont été faites. Bientôt nous aurons à Malte une imprimerie à notre disposition¹. Nous pourrons donc avec impunité, à coup sûr, et sous

¹ En mars 1763, Voltaire écrivait à Helvétius : « Pourquoi les adorateurs de la raison restent-ils dans le silence et dans la crainte ? Qui les empêcherait d'avoir chez eux une petite imprimerie et de donner des ouvrages utiles et courts, dont leurs amis seraient les seuls dépositaires ? On oppose ainsi, au *Pédagogue chrétien* et au *Pensez-y bien*, de petits livres philosophiques qu'on a soin de répandre partout adroitement. On ne les vend point, on les donne à des personnes affiliées, qui les distribuent à des jeunes gens et à des femmes... »

Le conseil fut suivi, nous l'avons vu plus haut, et ce fut l'une des choses qui préparèrent le mieux la Révolution.

Un M. Leroy, lieutenant des chasses royales, s'écriait en 1789, dans un dîner raconté par Barruel et qui avait lieu chez M. d'Angevilliers, intendant des bâtiments du roi : « J'étais le secrétaire du comité à qui vous devez cette Révolution et j'en mourrai de douleur et de remords. La plupart de ces livres que vous avez vu paraître depuis longtemps contre la religion, les mœurs et le gouvernement, étaient notre ouvrage, et nous les envoyions à des colporteurs qui, les recevant pour rien, les vendaient au plus bas prix. Voilà ce qui a changé ce peuple et l'a conduit au point où vous le voyez aujourd'hui ».

De l'aveu de M. Didier, aveu fait à la Chambre des Députés en 1833, le conseil de Piccolo-Tigre, renouvelé de Voltaire en 1822, eut à la Révolution de 1830 la part qu'il avait eue à la Révolution de 1798.

le pavillon britannique, répandre d'un bout de l'Italie à l'autre, les livres, brochures, etc., que la Vente jugera à propos de mettre en circulation ». Le 5 janvier 1846, le même écrivait de Livourne à Nubius : « Nos imprimeries de Suisse sont en bon chemin. Elles produisent des livres tels que nous les désirons ; mais c'est un peu cher ; j'ai consacré à cette propagande nécessaire une assez forte partie des subsides recueillis. Je vais utiliser le reste dans les légations ».

Maintenant, la secte a ses imprimeries partout, et le colportage de leurs productions est favorisé par les lois.

En 1881, la liberté complète du colportage fut greffée sur la liberté complète de l'imprimerie et de la librairie. Les vagabonds, les repris de justice reçurent le droit de répandre les brochures les plus impies et les plus immondes. Et cependant, quelques années auparavant, le préfet de police avait établi que le colportage n'employait pas moins de dix à douze mille agents, répandant frauduleusement quinze millions de publications malsaines et honteuses. Ce n'était point assez, on décréta une liberté plus complète. De plus, les auteurs des œuvres ainsi colportées furent glorifiés afin de leur donner plus de crédit auprès du peuple¹.

Ce sont surtout les journaux qui servent à répandre les idées que la secte veut semer dans le public. Les feuilles qui sont à sa dévotion sont légion ; elles sont graduées avec un art infernal pour toutes les classes possibles de lecteurs, afin que chacun, selon le degré où son esprit est parvenu sur la voie de l'erreur, puisse se procurer le périodique auquel son esprit puisse s'adapter et marcher de compagnie avec lui. La poésie et le roman, les beaux-arts et les sciences, l'histoire du passé et l'exposé des événements présents, tout sert, dans la mesure qui convient au public auquel s'adresse spécialement telle ou telle feuille, à répandre les idées d'affranchissement intellectuel, moral et religieux qui sont le fond de l'esprit maçonnique.

Les congrès ont bien souvent été employés au même but. C'est de l'existence de la Haute Vente que date l'impulsion qui leur est donnée. On sait combien, en ces derniers temps, ils se sont multipliés, sous toutes les étiquettes possibles. Il ne fut d'abord question que de congrès scientifiques. Le pape Grégoire XVI s'y opposa avec une inébranlable fermeté. Il ne put éloigner ce fléau de l'Italie, où les princes se laissèrent forcer la main ; du moins il en préserva Rome. Les congrès scientifiques furent en Italie en 1845 ce que furent en France, deux ans plus tard, les banquets démocratiques. De plus, ils servirent aux esprits aventureux à se connaître, aux affidés à semer leurs idées, à la secte à jeter le discrédit et le mépris sur les dogmes chrétiens.

Mais pour être profonde, pour être tenace, pour être générale, la propagande des idées doit être entreprise dès le bas âge, dans l'éducation. Dans ses instructions au « Régent », Weishaupt dit : « Il faut pourtant gagner à notre Ordre le commun du peuple : le grand moyen pour cela est l'influence sur les écoles... Vous devez sans cesse voir comment on peut, dans vos provinces, s'emparer de l'éducation publique, du gouvernement ecclésiastique, des chaires d'enseignement et de prédication ». Ecrasez l'ennemi quel qu'il soit, disaient les Instructions aux membres de la Haute Vente, mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller, c'est elle qu'il faut séduire, elle qu'il faut entraîner, sans qu'elle s'en doute... Allez à la jeunesse, et, si c'est possible, jusqu'à l'enfance ».

Ces Instructions n'étaient point de celles que les membres de la Haute-Vente dussent garder pour eux seuls. Ils ne pouvaient, à quarante, endoctriner toute la jeunesse européenne. Elles devaient être transmises de proche en proche, plus ou moins explicites ou voilées, selon le degré d'avancement des personnes auxquelles on voulait les faire parvenir. Elles étaient particulièrement destinées à ceux qui s'occupent de l'instruction de la jeunesse, dans les lycées, dans les collèges, dans les écoles et même dans les séminaires. Il n'était point nécessaire que toutes les personnes appelées à cette propagande fussent engagées dans les liens de la Maçonnerie ; il suffisait, il suffit toujours, qu'elles aient l'esprit maçonnique ; celles-ci sont même considérées comme les plus utiles, parce qu'elles inculquent les idées voulues à la jeunesse qui leur est confiée sans se douter du mal qu'elles lui font.

Aux autres, aux initiés, on recommandait une extrême prudence. Elle était plus nécessaire alors qu'aujourd'hui, plus dans les Etats pontificaux que chez nous. Elle était exigée, surtout de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, pouvaient avoir quelque influence sur l'éducation de la noblesse ou du clergé.

Le document publié par Mgr Gerbet, après avoir dit qu'il faut s'efforcer d'entraîner dans le sillon maçonnique les autorités civiles et militaires, les rois et les princes eux-mêmes, ajoute « et surtout leurs enfants... C'est par des auteurs célèbres, dont la morale s'accorderait avec nos desseins, que nous paralyserons et ébranlerons leur puissance. C'est par d'aussi sages mesures mises à profit avec prudence, et surtout appliquées à propos à de jeunes cœurs trop faibles pour en discerner le vrai but, que nous les amènerons à nous seconder pour le grand œuvre ». C'est ce que l'on n'a cessé de pratiquer. Pour ne citer qu'un exemple, la secte avait réussi à faire admettre comme précepteur du prince Rodolphe, héritier présomptif de l'empereur François-Joseph, un apostat croyons-nous, et pour maîtres des savants, comme le naturaliste Brehm, qui ne croyaient ni en Dieu, ni en la vie future. L'on sait comment cet infortuné prince roula jusqu'à l'abîme le plus profond du déshonneur et du désespoir.

Ici encore, nous voyons observées de nos jours les instructions de Weishaupt. Voici celles qui avaient été données à celui dont il avait fait choix pour être gouverneur de l'héritier présomptif de la couronne de Bavière en 1785.

I. On visera à ce que les connaissances du prince soient étendues, mais non pas profondes. S'attaquer directement au sentiment religieux inné à la jeunesse, serait imprudent ; en procédant indirectement, on obtiendra d'excellents résultats. Il suffira de montrer dans l'enseignement une opposition entre la science et la foi.

II. L'éducateur étudiera soigneusement le caractère de son élève. Il est deux points surtout au sujet desquels il devra obtenir une connaissance certaine : Quels sont les plaisirs vers lesquels le prince se sent le plus attiré ? Quelles sont les passions dominantes dans sa nature ? Le gouverneur aura soin de nourrir les penchants et les passions du prince. La

¹ On vient d'ériger une statue à Eugène Sue et de célébrer son centenaire ; il a été précédé par des réclames barnumesques en faveur de ses œuvres. Tous les cinq ou six ans, des journaux reprennent son *Juif Errant*, ses *Mystères de Paris*, en feuilleton ; des éditions de livraisons en approvisionnent le marché sans relâche, pour qu'aucune génération ne grandisse sans avoir bu le poison qu'elles contiennent.

jeunesse, légère de sa nature, aime cela, s'en montre reconnaissante et s'attache à ceux qui agissent ainsi avec elle. Mais on évitera de dépasser une certaine mesure, afin d'éviter que la satiété se produise. Il faut maintenir la soif. Les connaissances étendues et superficielles produisent la vanité. On la flattera : la jeunesse inexpérimentée se laisse toujours séduire par des louanges.

III. Une attention spéciale sera attachée au choix des lectures. On vantera les ouvrages écrits dans l'esprit de la loge comme faisant époque dans la science, et comme perles littéraires. Quand le public se sera laissé prendre à ces manœuvres, le gouverneur signalera au prince les publications en question comme faisant sensation et dignes d'être lues avec attention.

IV. Il importe de donner à la jeunesse, de bonne heure, au moyen de la parole et de la lecture, un certain intérêt, voire l'estime du suicide ! On signalera le suicide comme l'acte le plus élevé du courage viril, surtout dans certains cas spéciaux. »

Le prince héritier de Bavière, plus heureux que le prince Rodolphe, fut préservé du sort d'une pareille éducation.

C'est à ces précepteurs surtout que les Instructions recommandent la prudence : « N'ayez jamais pour ces enfants un mot d'impiété ou d'impureté : *Maxima debetur puero reverentia*. N'oubliez jamais ces paroles du poète, car elles vous serviront de sauvegarde contre des licences dont il importe essentiellement de s'abstenir dans l'intérêt de la cause. Pour la faire fructifier au seuil de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au seuil domestique, vous devez vous présenter avec toutes les apparences de l'homme grave et moral¹. » Il peut paraître étonnant que l'on recommande ici de ne pas dire un mot d'impiété, alors qu'il s'agit « d'anéantir l'idée chrétienne » mais, nous avons déjà vu et l'on verra mieux encore plus loin, par quels mots, par quelles idées qui, de prime-abord paraissent inoffensifs, la Maçonnerie parvient à inculquer dans les esprits, à propager dans les masses, à faire régner dans la société ses principes qui sont tout l'opposé des principes chrétiens.

Voici un fait qui montre bien que Voltaire, Weishaupt, Nubius sont toujours fidèlement obéis.

Dans les premiers jours de juin 1892, le correspondant parisien du *Courrier de Bruxelles* lui communiqua ce qui suit :

« C'était à l'époque où les Chambres siégeaient encore à Versailles et où par conséquent sénateurs, députés, journalistes, habitant Paris, étaient condamnés à des voyages presque quotidiens. Je me trouvais un jour dans un compartiment du train, dit parlementaire, en compagnie de M. Madier de Montjau, de M. et Mme Lockroy, des enfants Hugo, Georges et Jeanne. On parla d'un jeune homme ami, des deux familles, dont on dit beaucoup de bien. Comme Mme Lockroy rappelait que cet adolescent avait eu longtemps des idées « réactionnaires et cléricales », Madier l'interrompit : « Oui, oui, mais je lui ai inoculé le virus², et maintenant il l'a bien ». Jamais je n'oublierai l'air véritablement infernal avec lequel ces paroles furent prononcées. Toute la haine antireligieuse de Madier de Montjau apparaissait dans ses yeux, sa voix sifflante, son rictus de fanatique ».

A ce Madier de Montjau le gouvernement maçonnique fit des funérailles aux frais de l'Etat !

Ce n'est plus seulement les fils des princes que les F. : Insinuants ont mission de corrompre intellectuellement, mais tous les enfants du peuple. Des instructions sont données en ce sens aux instituteurs par les journaux pédagogiques. Qu'il suffise de citer une seule note de l'Action scolaire (n° d'octobre 1900). Elle pose cette question : « Comment les maîtres laïques parviendront-ils à détruire l'influence du prêtre ? » Elle répond : « Un entretien de quelques minutes avec les enfants qui reviennent de l'église suffirait pour anéantir les ravages causés dans leur intelligence par les leçons du catéchisme. En les interrogeant habilement, le maître saurait chaque fois quel genre de poison le prêtre vient encore d'inoculer à ses victimes, et le remède lui serait aisé à appliquer : ce serait une petite conversation avec toute la classe, se rapportant, sans en avoir l'air, à la leçon du curé et qui montrerait nettement que celui-ci est un menteur effronté ».

Il paraît incroyable que la secte ait pu concevoir l'espoir d'atteindre même les séminaristes. C'est par une fin de non-recevoir que beaucoup nous ont repoussé, lorsque, dans la *Semaine religieuse du diocèse de Cambrai*, nous avons jeté un cri d'alarme en présence des tentatives faites récemment auprès des lévites par les missionnaires des idées nouvelles, des idées libérales, démocratiques et humanitaires : journaux, conférences, prédicateurs laïques de retraites sociales aux jeunes ecclésiastiques³.

¹ Weishaupt, t. III, p. 35, disait à ses Frères insinuante : Le Frère insinuant peut avoir tous les vices, mais ne doit, en même temps, jamais se laisser voir que sous le plus parfait extérieur d'honorabilité et de vertu. Il lui est prescrit de s'appliquer « à la perfection extérieure » Il doit voir comment il pourra s'emparer de l'éducation, des chaires d'enseignement, du gouvernement ecclésiastique. Il pourra avoir l'air de remplir quelque fonction « en faveur de ces mêmes puissances, dont la destruction doit être son unique objet. »

² « Inoculer le virus », « infiltrer le venin », ce sont les propres expressions employées dans les Instructions secrètes données aux Quarante de la Haute Vente.

³ Dans le livre qu'il a intitulé : *A propos de la séparation des Eglises et de l'Etat*, M. Paul Sabatier, protestant, ex-ministre, dit (pp. 93 et suiv.) : « Parmi tous les spectacles intéressants que nous offre la vie actuelle, je n'en vois pas de plus grand que celui de la rencontre des jeunes catholiques avec les penseurs libres.

« Une grande crise intellectuelle, religieuse, morale, sociale se prépare dans beaucoup de consciences. En mesurer l'origine, la profondeur et la portée, ne sera sans doute jamais possible. Qui nous raconterait l'histoire du germe de blé durant sa germination dans le sein de la terre ? J'ai pourtant pu un instant contempler de tout près cette germination d'une vie nouvelle au sein de la vieille Eglise, et j'en ai gardé un invincible souvenir. C'était il y a quelques mois, chez un professeur de séminaire dont j'étais l'hôte. Le soir un jeune diacre me remet un gros cahier manuscrit, sorte de journal confidentiel où, depuis trois ans, quelques élèves de ce grand séminaire ont écrit leurs préoccupations, leurs angoisses, leur idéal, leurs rêves, leur foi. Que se passera-t-il quand la France connaîtra ce nouveau clergé ? »

Ce fait, et chacune des paroles qui l'exposent et qui le commentent, parlent assez d'eux-mêmes pour inutile de les relever.

M. Fonsegrive était aussi reçu dans les séminaires et admis à prêcher aux séminaristes le modernisme. M. Harmel, dans les retraites sociales pour lesquelles il convoquait séminaristes et jeunes prêtres au Val des-Bois, les imbibait de l'esprit démocratique. Les abbés Naudet, Lemire, Garnier, etc., trouvaient aussi les portes des séminaires, grands et petits, tout ouvertes et y semaient à pleines mains leurs idées sur le passé et sur l'avenir de l'Eglise.

Nous parlions en connaissance de cause. Déjà, au XVIII^e siècle, Weishaupt disait aux illuminés : « S'il est intéressant pour nous d'avoir les écoles ordinaires, il paraît aussi très important de gagner les séminaires ecclésiastiques et leurs supérieurs. Avec ce monde-là nous avons la principale partie du pays ; nous mettons de notre côté les plus grands ennemis de toute innovation (et surtout de la grande innovation voulue par la secte, le retour à la civilisation païenne par le naturalisme et le libéralisme) ; et, ce qui est par-dessus tout, avec les ecclésiastiques, le peuple et les gens du commun seront entre nos mains ». Ainsi, le grand avantage que Weishaupt trouvait à charmer l'esprit des séminaristes avec les idées de liberté et d'égalité, c'est que les séminaristes devenus prêtres les répandraient dans le peuple, les feraient adopter par cette partie de la population qui est trop chrétienne pour que la secte puisse atteindre directement.

Au dix-neuvième siècle, nous trouvons les mêmes recommandations dans le document publié par Mgr Gerbet : « Il est de la plus grande importance, y est-il dit, pour le succès de notre sublime projet, et pour en faciliter et mieux assurer l'exécution, de ne rien négliger pour entraîner dans notre ordre les membres marquants dans le clergé, et tous ceux dont les intérêts seraient en opposition avec notre doctrine. Il faut adroitement, DANS LEUR ÉDUCATION et sous les formes les plus séduisantes, glisser le germe de nos dogmes et les accoutumer par là, insensiblement et sans qu'ils s'en doutent au choc qui doit les anéanti ».

Les instructions données à la Haute Vente disent à leur tour combien il importe à la secte de gagner l'esprit des séminaristes : « Une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites PRINCIPALEMENT que ceux qui s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens. Offrez-leur, tout d'abord, des livres inoffensifs, puis peu à peu vous amènerez vos disciples au degré de cuisson voulu. Vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent ».

En parlant ainsi, en donnant ces conseils et ces ordres, Weishaupt, l'initié que nous révèle Mgr Gerbet et la Vente ne faisaient que reprendre le procédé qui avait réussi aux Gnostiques, aux Manichéens, puis aux chefs de la Réforme. Toujours, pour entraîner le peuple hors des voies de la vérité et du bien, hors de l'Eglise, il a fallu tout d'abord gagner une partie du clergé et surtout séduire la jeunesse cléricale par de généreuses illusions.

Tout en faisant exercer sur les séminaristes cette action directe et personnelle, la Haute-Vente se préoccupait de la direction même des séminaires ; elle demandait et faisait demander, dit Crétineau-Joly, que l'on donnât dans les séminaires une éducation plus appropriée aux besoins du siècle et aux intérêts du pays. Elle se plaignait de voir l'étude des langues anciennes absorber l'attention de la jeunesse cléricale. L'étude de la théologie et celle des belles-lettres devaient être reléguées au second plan. N'avons-nous pas entendu les mêmes plaintes et les mêmes conseils en ces derniers temps ?

En 1867, *l'Univers Israélite* (T. V, p. 223) disait compter par dessus tout sur la direction à donner à l'esprit des jeunes clercs pour changer l'orientation intellectuelle du monde. « Inaugurée par la savante et spéculative Allemagne, la rénovation des études théologiques s'acclimate en France, qui, grâce à son esprit généralisateur et expansif, peut être appelée à faire pour la synthèse religieuse ce qu'elle fit un jour pour la reconstitution civile et politique du monde. Et tout israélite doit éprouver le désir de coopérer à cette œuvre, où sont engagés nos intérêts les plus sacrés ».

Par le colportage, la secte s'efforce principalement de corrompre les mœurs. Par l'enseignement, elle vise surtout à pervertir les esprits.

Dans les séminaires comme dans les collèges et les universités, ce qui lui, tient le plus à cœur, c'est d'y faire pénétrer les principes de 89.

Une douloureuse énigme se pose ici : comment a-t-il pu se faire que la secte ait trouvé des personnages de réputation hautement catholique et tant de revues et de journaux catholiques pour présenter au public la « coupe enchanteresse et mystérieuse, » qui verse dans les âmes « les grands principes, les immortels principes » ? Savent-ils d'où viennent ces principes et à quelle fin ils ont été inventés ? Au concile du judaïsme réuni à Leipzig, le 29 juin 1869, sous la présidence du Dr Lazarus de Berlin, le Dr Philipson de Bonn, appuyé par le grand rabbin de Belgique, M. Astruc, avait conclu, aux applaudissements de tous : « Le synode reconnaît que le développement et la réalisation des principes modernes sont les plus sûres garanties du présent et de l'avenir du judaïsme et de ses membres. Ils sont les conditions les plus énergiquement vitales pour l'existence expansive et le plus haut développement du judaïsme¹. »

C'était dire : « Israélites, vous aspirez à la domination universelle ; si vous voulez préparer efficacement les voies à celui qui doit vous la procurer, vous n'avez que cette seule chose à faire : vous employer à développer les principes mo-

Par quelles « influences soigneusement couvertes » cela a-t-il pu être obtenu ? !

¹ Voir *Les Juifs, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, par Gougenot des Mousseaux.

M. Bidegain, dans son livre *Le Grand-Orient de France, ses doctrines et ses actes*, a publié (p. 261 à 276) une circulaire signée par des Juifs éminents : MM. Henri Aron, membre du Consistoire central des Israélites de France ; Dr Dreyfus-Bresac, membre du comité central de l'Alliance Israélite Universelle ; Narcisse Leven, président du comité central de l'Alliance israélite Universelle, et vice-président du Consistoire Israélite de Paris ; Salomon Reinach, vice-président du comité central de l'Alliance Israélite Universelle. Le but de cette circulaire, datée du 14 novembre 1902, était double. 1° appeler l'attention sur les élections qui se feront en 1906 ; et 2° ouvrir une souscription pour les frais de cette élection et de ses préparatifs. » On y trouvait les mêmes vues que celles exposées ci-dessus, dans *l'Univers israélite* l'égalité quatre-vingt-neuvième devant faire des Juifs les égaux des Français et bientôt leurs maîtres.

« Nous consacrant avant tout à faire triompher la cause de l'égalité de tous les Français devant la loi, nous n'avons voulu distinguer qu'entre les adversaires et les partisans des principes de la Révolution. Nous avons combattu les premiers (aux élections de 1902) de quelque étiquette qu'ils aient pu se couvrir et nous nous sommes efforcés de soutenir les seconds. Comme nous ne revendiquons pas de privilèges et ne réclamons rien en dehors du droit commun. Nous n'avons eu besoin, pour assurer la défense de nos intérêts, que de leur demander de défendre leurs principes et de travailler, en restant fidèles à eux-mêmes, à la victoire de leurs propres doctrines ». Et plus loin : « Ce qui est surtout de nature à nous rassurer sur l'avenir, c'est que la lutte n'est plus actuellement entre l'antisémitisme et les juifs, mais entre l'antisémitisme et les principes de la Révolution. A supposer même que nos intérêts propres fussent désormais hors d'atteinte, ce serait encore notre devoir, comme fils reconnaissants de la Révolution, de poursuivre l'œuvre commencée ».

dermes, à les faire entrer dans les esprits, sous tous leurs aspects, à en tirer toutes les conséquences qu'ils renferment ; puis à les réaliser, c'est à dire, à faire que ces conséquences dernières passent de l'ordre des idées, dans l'ordre des faits, par les lois que vous ferez faire et par les mœurs que vous introduirez.

Comment les « principes modernes » peuvent-ils être considérés par les Juifs comme leur préparant les voies à cette domination ? Le voici. Grâce à l'égalité civile et l'égalité en toutes choses avec les chrétiens, les Juifs ont vu disparaître la digue qui les avait contenus jusque-là ; et alors, à l'égal d'un torrent dévastateur, ils ont fait irruption partout et se sont emparés de tout : des banques, du commerce, de la presse et des charges les plus importantes dans la diplomatie, dans l'administration politique, dans l'armée, dans l'enseignement : tout est tombé entre leurs mains ou dans les mains de ceux qui dépendent d'eux. Et maintenant la société chrétienne rencontre dans les principes de 89, dans « les droits de l'homme » qui sont inscrits dans les constitutions des Etats, le plus grand empêchement à secouer le joug juif qui lui est imposé sous le couvert de « la liberté » et de « l'égalité ».

« Quand on s'est aperçu que les Juifs étaient citoyens, a écrit un Juif converti et prêtre catholique, M. l'abbé Lémann, ils étaient déjà en partie les MAITRES ». Crémieux, fondateur de l'Alliance Israélite Universelle s'est écrié dans l'une de ses assemblées « Comme déjà tout est changé pour nous, et en si peu de temps ! » Et Disraeli : « Le Juif arrive de nos jours à exercer sur les affaires de l'Europe une influence dont le prodige est saisissant ». Aussi, un publiciste, M. Kuhn, a-t-il eu raison de dire : « Cette revendication des principes modernes en faveur du Judaïsme est des plus humiliantes pour nos démocrates. »

Si les organisateurs d'associations de la jeunesse chrétienne connaissaient ces choses, la pousseraient-ils avec tant d'ardeur dans les voies de la démocratie ? Si les supérieurs des séminaires avaient connu cette déclaration du concile que les rabbins juifs, avaient opposée au concile convoqué par Pie IX ; comme suite à la publication du syllabus, qui démasque les « grands principes » et les poursuit jusque dans leurs dernières conclusions, s'en serait-il trouvé parmi eux qui eussent laissé entrer dans leurs maisons les publications démocratiques ? Auraient-ils autorisé chez eux les conférences démocratiques ?

Un rabbin allemand s'est permis cette ironie

« Ces chrétiens bornés et à courte vue se donnent de la peine pour nous arracher par-ci par-là une âme et sont heureux comme des rois quand ils y ont réussi. Mais ils ne voient pas que nous aussi nous sommes missionnaires et que notre prédication est plus habile et plus fructueuse que la leur. Ils ne comprennent pas que nous marchons contre eux de conquête en conquête. Un peu de temps encore et tous ceux d'entre les chrétiens qui ont véritablement de l'éducation (*die Wahrhaft Gebildeten*) n'auront plus besoin du Christ et se passeront de lui aussi facilement que nous. Le temps est proche où la plupart des chrétiens seront retournés à notre enseignement sur Dieu, à notre monothéisme. L'avenir est à nous. Nous convertissons en masse et d'une façon inaperçue. »

Comment et par quoi ? Par les principes modernes, par les doctrines démocratiques dont « la réalisation est la plus sûre garantie du présent et de l'avenir du judaïsme¹. »

M. Bachem a fait récemment au Landtag prussien cette constatation :

« Le judaïsme allemand travaille avec une puissance tellement gigantesque et une persévérance tellement constante à la civilisation et à la science modernes, que le plus grand nombre des chrétiens (littéralement la plus grande partie du christianisme) sont menés d'une façon consciente ou inconsciente par l'esprit du judaïsme moderne. »

Ce n'est pas seulement en Allemagne que le judaïsme travaille au développement et à la réalisation des principes modernes de la civilisation anti-chrétienne ; il s'y emploie bien plus en France. Et d'ailleurs quels sont les pays où ils ne règnent point ? Quels sont les esprits qui n'en soient plus ou moins atteints ?

Dans son commentaire de l'Apocalypse, Bossuet dit : « Je regarde dans l'Eglise deux sortes de persécution : la première en son commencement, et sous l'empire romain, où la violence devait prévaloir ; la seconde à la fin des siècles, où sera le règne de la séduction ».

La séduction libérale s'exerce de nos jours sous des formes si cachées et si perfides que ceux qui en sont victimes ne s'en aperçoivent même pas. Elle envahit peu à peu toutes les intelligences dans l'ordre ecclésiastique aussi bien que dans l'ordre laïque, et cela dès les plus jeunes années.

Ce dont nous avons été témoins, ce que nous voyons encore peut nous donner l'intelligence des paroles par lesquelles le divin Sauveur nous a mis en garde contre les séductions des derniers jours : « Il s'élèvera beaucoup de faux prophètes qui en séduiront un grand nombre... Si le Seigneur n'avait pas abrégé ces jours, personne n'eût pu échapper. »

CHAPITRE XXXV - CORRUPTION DES IDÉES (suite)

VII. - LA PERVERSION DU LANGAGE

Le grand moyen employé pour corrompre les idées a été de pervertir le langage.

La Franc-Maçonnerie a su faire adopter par le public le mot Laïcisation, au lieu de déchristianisation ; sécularisation, au lieu de séparation entre l'ordre religieux et l'ordre civil, dans la famille et dans la société ; neutralité scolaire, au lieu d'enseignement athée ; séparation de l'Eglise et de l'Etat, au lieu d'athéisme dans le gouvernement et dans les lois ; dé-

¹ « Le Messie est venu pour nous le 27 février 1790 avec les Droits de l'homme », a dit l'israélite Cahen (Relaté dans les Archives israélites en 1847).

M. le prince Louis de Broglie a conclu une étude sur la question juive au point de vue politique par cette constatation : « ...3° Entrés dans les sociétés grâce aux principes modernes, ils sont devenus les adeptes et les propagateurs les plus ardents de ces principes, les membres les plus actifs de la franc-maçonnerie, les fils les plus dévoués de la libre-pensée. »

nonciation du Concordat, au lieu de spoliation de l'Eglise ; désaffectation, au lieu de confiscation ; lois existantes, au lieu de décrets arbitraires et illégaux ; tolérance, au lieu de licence donnée aux pires erreurs, etc., etc

Elle a fait des mots cléricalisme, main-morte, etc., des épouvantails ; et des séductions, des mots liberté, égalité, fraternité, démocratie, etc.

« Ce sont, disait M. de Bonald, des expressions à double entente, où les passions trouvent d'abord un sens clair et précis, sur lequel la raison s'efforce en vain de les faire revenir par de tardives explications ; les passions s'en tiennent au texte et rejettent le commentaire¹. »

« Malgré les enseignements donnés par la raison et l'évidence produite par nos catastrophes, dit M. Le Play cette phraséologie abrutissante fournit un aliment journalier aux tendances révolutionnaires incarnées dans notre race. Sous cette influence, pénètrent de plus en plus, dans les couches inférieures de la société, le mépris de la loi de Dieu, la haine des supériorités sociales et l'esprit de révolte contre toute autorité » (*Réforme sociale*, t. IV, p. 29).

Mazzini ne pensait pas autrement que M. le Play sur ce point. Au rapport de Lubienski, il disait : « Les discussions savantes ne sont ni nécessaires, ni opportunes. Il y a des mots régénérateurs (des mots qui peuvent servir à opérer la régénération de la société, au sens maçonnique) qui contiennent tout ce qu'il faut souvent répéter au peuple : liberté, droits de l'homme, progrès, égalité, fraternité, Voilà ce que le peuple comprendra, surtout quand on opposera les mots despotisme, privilèges, tyrannie, etc. »

Le sens plein des mots : liberté, égalité, progrès, esprit moderne, science, etc., qui reviennent sans cesse dans les discours et les articles des politiciens et dans les professions de foi des candidats patronés par la Loge, c'est révolution, destruction de l'ordre social, retour à l'état de nature par l'anéantissement de toute autorité comme limitant la liberté, destruction de toute hiérarchie, comme rompant l'égalité, et établissement par la fraternité d'un ordre de choses où tous les droits et tous les biens seront communs.

Les initiés, en prononçant ces mots, savent qu'ils énoncent tout un programme contre les lois de Dieu et ses représentants sur la terre, qu'ils expriment le concept de l'état social dont J.-J. Rousseau a donné la formule. Les autres, en les répétant après eux, sottement, préparent à l'acceptation de cet état social ceux que la franc-maçonnerie ne pourrait atteindre directement².

Que ce soit la direction suprême de la franc-maçonnerie qui fasse le choix de ces mots, qui les lance et qui charge ses adeptes de les propager, il n'y a pas le moindre doute.

« Nous allons commencer, avaient dit les Instructions secrètes, à mettre en circulation les principes humanitaires. » Réformes, améliorations, progrès, république fraternelle, harmonie de l'humanité, régénération universelle tous ces mots décevants se lisent dans les Instructions. Piccolo-Tigre les fait suivre de ceux-ci : « Le bonheur de l'égalité sociale » et « les grands principes de liberté. » Nubius ajoute : « L'injuste répartition des biens et des honneurs. » Résumant le tout, Gaétan se réjouissait de voir le monde lancé sur la voie de la démocratie.

Dans le compte rendu du 3^e congrès des Loges de l'Est, à Nancy, en 1882, on lit : « Dans les derniers degrés (les plus hauts de la hiérarchie maçonnique), se condense un travail maçonnique international d'une très grande profondeur. Ne serait-ce pas de ces sommets que nous viennent les mots mystérieux qui, partis on ne sait d'où, traversent parfois les foules au milieu d'un grand frémissement, et les soulèvent pour le bonheur (!) de l'humanité ? »

Il est à remarquer que c'est de la langue française que la maçonnerie s'est servi pour forger ses formules révolutionnaires. Cela n'a point échappé à de Maistre, qui a si bien connu la puissance mystérieuse de notre langue. Dans la troisième des *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes* écrites aux jours de la Révolution, il dit : « Le règne de cette langue ne peut être contesté. Cet empire n'a jamais été plus évident et ne sera jamais plus fatal que dans le moment présent. Une brochure allemande, anglaise, italienne, etc., sur les Droits de l'homme, amuserait tout au plus quelque valet de chambre du pays : écrite en français elle ameutera en un clin d'œil toutes les forces de l'univers » (*Œuvres complètes*, t. VII, pp. 139-140).

Toutes ces formules perfides ont été créées depuis deux siècles. Sous le règne du Philosophisme, ce fut « tolérance » et « superstition » qui passèrent de bouche en bouche ; sous celui de la Terreur, c'est « fanatisme » et « raison » ; sous la Restauration, « ancien régime », « dîme », « privilèges » ; sous le second Empire, « le progrès » ; lors de la récente persécution en Allemagne, « le Kulturkampf » ; en France, au 16 mai, « le gouvernement des curés ». Aujourd'hui, ce qui est le plus en vogue, c'est, avec le « cléricalisme³ », « la science », « la démocratie » et « la solidarité » : la science contre la foi, la démocratie contre toute hiérarchie religieuse, sociale et familiale ; la solidarité des plébéiens contre tous ceux qui font obstacle à la libre jouissance des biens de ce monde, riches qui les possèdent et prêtres qui en interdisent

¹ De Bonald. A l'Institut national, séance du 29 juin 1805. Mgr Darbois, archevêque de Paris, otage, rappelait ; à ceux qui le collaient au mur, qu'il avait toujours défendu la Liberté. Un de ses exécuteurs lui répondit « Tais-toi ! F... nous la paix. Ta Liberté n'est pas la nôtre ! »

² *L'Univers*, dans son numéro du 13 septembre 1902, rapportait qu'au précédent pèlerinage des Français à Rome, M. Harmel, dans le toast qu'il prononça à Sainte-Marthe, s'écria : « Nous sommes des serviteurs passionnés de la liberté, - oui, des serviteurs passionnés de la liberté, prêts à donner notre vie, et à répandre notre sang pour la cause sacrée de la liberté ! » La liberté pour les âmes de pouvoir aller à Dieu, leur fin dernière, sans entraves, fort bien. Mais est-ce ainsi que l'entendirent les auditeurs de M. Harmel, est-ce bien cette liberté qu'il voulait leur faire acclamer ? Un mot d'explication n'eût point été inutile, au lendemain du jour où le chef des démocrates chrétiens d'Italie était condamné pour son discours : Liberté et Christianisme.

³ Le « gouvernement des curés » a servi à faire passer la liste de Gambetta et à constituer le gouvernement des francs-maçons. La peur du « cléricalisme » fait fermer les yeux sur les pires tyrannies.

De peur d'être accusés de favoriser ce monstre, des catholiques se défendent d'être des cléricaux. Lors de la validation de M. Gayraud, M. Lemire dit à la tribune « Mon collègue et moi ne sommes pas des cléricaux. » Le 27 novembre 1899, le même : « Je me permettrai de faire observer que ni M. l'abbé Gayraud, ni M. l'abbé Lemire, ne sont ici les députés du catholicisme. Je n'ai pas accepté dans le passé et je n'accepterai pas plus dans l'avenir, que la Chambre soit transformée en un lieu de discussions théologiques ou philosophiques » (*Journal officiel* du 28 novembre 1899).

l'injuste convoitise ; solidarité aussi entre tous les peuples, qui, d'un bout du monde à l'autre, doivent s'entraider pour briser le triple joug de la propriété, de l'autorité et de la religion.

Au-dessus de tous ces mots, trône depuis un siècle la devise : « Liberté, égalité, fraternité ». La secte la fait retentir partout, elle a obtenu de la faire inscrire sur les édifices publics, sur les monnaies, sur tous les actes de l'autorité législative et civile. « Cette formule, dit le F. : Malapert dans un de ses discours aux Loges (*Chaîne d'Union*, 1874, p. 85) fut précisée vers le milieu du siècle dernier (XVIII^e) par Saint-Martin (fondateur de l'illuminisme français). Tous les ateliers l'ont acceptée, et les grands hommes de la Révolution en ont fait la devise de la République française ». « Liberté, égalité, fraternité, ces trois mots disposés dans cet ordre, dit encore le F. : Malapert, indiquent ce que doit être une société bien réglée », ce qu'elle sera, lorsque le contrat social sera arrivé à ses dernières conséquences, aura porté ses derniers fruits. Weishaupt et les siens ont dit ouvertement ce qu'ils prétendent tirer de cette formule : d'abord l'abolition de la religion et de toute autorité civile, puis l'abolition de toute hiérarchie sociale et de toute propriété.

Voilà ce que ces trois grands mots disent aux initiés, voilà ce qu'ils ont dans leur pensée, ce à quoi ils veulent nous faire arriver. Ils ont fait adopter les mots ; par les mots ils insinuent les idées, et les idées préparent la voie aux faits. Il ne faut donc point s'étonner si, à leur admission dans les Ventes, les postulants au Carbonarisme doivent dire, dans le serment qu'ils sont obligés de prêter : « Je jure d'employer tous les moments de mon existence à faire triompher les principes de liberté, d'égalité, de haine à la tyrannie, qui sont l'âme de toutes les actions secrètes et publiques de la Carbonara. Je promets de propager l'amour de l'égalité dans toutes les âmes sur lesquelles il me sera possible d'exercer quelque ascendant. Je promets, sil n'est pas possible de rétablir le règne de la liberté sans combattre, de le faire jusqu'à la mort » (Saint Edme, *Constitution et organisation des Carbonari*, p.110). Voilà le devoir bien marqué, et bien tracées les étapes pour le remplir entièrement répandre les mots, propager les idées, faire triompher la chose, pacifiquement, si c'est possible, sinon par une guerre à mort.

Ce n'est point seulement par les classes dégradées, ignorantes ou souffrantes, que cette phraséologie exerce ses ravages. Elle donne également le vertige aux classes supérieures de la société, ce que la secte estime bien plus avantageux pour le but qu'elle poursuit. Grâce à la confusion des idées introduites par elle dans les esprits, il règne actuellement dans les classes qui sont appelées par leur situation à donner à la société sa direction, la plus déplorable divergence de vues, la plus parfaite anarchie intellectuelle.

Nous sommes revenus à la confusion de Babel, toutes les idées sont troubles et, dans ce trouble, nombre de chrétiens sont entraînés le plus facilement du monde dans le sillage des erreurs maçonniques. On ne se défie point de ces courants, on s'abandonne à leurs flots avec quiétude, et cela parce que la plupart des mots qui y entraînent peuvent servir à exprimer des idées chrétiennes, comme ils se prêtent à exprimer les idées les plus opposées à l'esprit du christianisme. M. Le Play en a fait la remarque. « Aucune formule composée de mots définis ne saurait satisfaire à la fois, et ceux qui croient en Dieu, et ceux qui considèrent cette croyance comme le principe de toutes les dégradations. Mais ce qui ne peut être obtenu par un arrangement de mots définis devient facile avec des mots vagues qui comportent, selon la disposition d'esprit de ceux qui les lisent ou les entendent, des sens absolument opposés » (*L'Organisation du Travail*, p. 355).

Parmi les mots en vogue aujourd'hui, il n'en est point dont il soit fait un plus fréquent et plus pernicieux usage que celui de « liberté ». Il est à deux faces, à la fois chrétien et maçonnique.

« La liberté, dit Léon XIII, est un bien, bien excellent, apanage exclusif des êtres doués d'intelligence et de raison. » L'intelligence leur donne la connaissance de leurs fins, la raison leur fait découvrir les moyens d'y parvenir, et le libre arbitre leur permet de saisir ceux de ces moyens qui leur conviennent et de les employer à atteindre la fin qu'ils se proposent. Si tous les hommes voyaient et plaçaient leur fin derrière là où elle est, en réclamant la liberté, tous entendraient demander que la voie soit largement ouverte vers le Souverain Bien, ne soit obstruée par aucune pierre d'achoppement et qu'eux-mêmes ne soient point entravés dans leur ascension vers Dieu. Mais qui ne sait que les fins que se proposent les hommes sont sans nombre, aussi diverses que sont divers les objets de leurs passions ! De sorte que l'appel à la « liberté » peut jaillir à la fois du cœur des plus grands saints et des plus grands scélérats, et qu'en la demandant d'une même voix, ils semblent désirer une même chose. En réalité, ils veulent des choses aussi diverses et même aussi opposées que sont opposés, d'une part, les infinis degrés qui portent l'homme à la plus haute vertu, d'autre part les degrés non moins nombreux qui le font descendre vers la pire corruption.

A ce cri « liberté », l'enfant indocile, le serviteur orgueilleux sentent s'élever en leur cœur le désir de l'indépendance à l'égard des parents et des maîtres ; les époux infidèles voient luire le jour où le lien conjugal sera dissous ; le mauvais sujet aspire à un état politique et social où la coercition du mal n'existera plus. Ce cri rallie toutes les rébellions, excite toutes les convoitises. Le chrétien lui-même sent à ce cri le joug du Seigneur lui devenir plus pesant, car la concupiscence originelle n'est complètement éteinte au cœur de personne, et tout homme est plus ou moins ami, dans son mauvais fond, de la liberté pernicieuse. Pour tous, le cri de « liberté » a un charme malsain, celui que le père du mensonge mit à l'origine des choses dans sa première tentation : *Dii eritis !* Vous serez dieux, vous serez vos maîtres, vous ne releverez plus de personne. Et comme l'indépendance n'est nulle part, ce cri devient partout un appel à la révolte, révolte des inférieurs contre l'autorité, des pauvres contre la propriété, des époux contre le mariage, des hommes contre le Décalogue, de la nature humaine contre Dieu.

Aussi parmi les mots en vogue, il n'en est point dont il soit fait un usage plus pernicieux et plus fréquent que celui de liberté. Il sert à faire réclamer par les foules, consacrer par les lois, fixer dans les institutions, les plus puissants dissolvants de l'ordre social. C'est la liberté de conscience, ou l'indépendance de chacun à l'égard de Dieu ; c'est la liberté des cultes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la neutralité et la laïcisation, toutes choses qui brisent les liens qui attachent l'homme et la société à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à son Eglise ; c'est la souveraineté du peuple, c'est-à-dire l'indépendance des foules à l'égard des autorités sociales et civiles ; c'est le divorce et certaines dispositions du code civil

qui mettent la même anarchie dans la famille. Enfin, pour pousser à toutes ces révoltes, pour faire obtenir toutes ces indépendances, la liberté de la presse qui travaille tous les jours à corrompre dans les esprits la notion de la vraie liberté et à insinuer dans les cœurs l'amour et le désir des libertés mauvaises.

Si les catholiques joignent leur voix à celle de tous les révoltés pour réclamer, eux aussi, la liberté, tout court, et non telle ou telle liberté définie, et, avant toutes les autres, la liberté pour les âmes de n'être point entravées dans leurs démarches vers Dieu, ils paraîtront réclamer la même chose que les révolutionnaires, et ils les aideront à l'obtenir. Et c'est ce que l'on voit trop souvent.

Au nom du Progrès, de la Civilisation, du Droit nouveau, la secte fait réclamer par ses journaux, par les associations qu'elle inspire, par celles où elle a des affidés, l'abolition de telle ou telle institution ou l'établissement de telle autre. Qui oserait s'opposer au progrès, à la civilisation ? Par crainte de paraître rétrogrades, des catholiques, au Parlement, dans les Conseils départementaux ou communaux, votent des mesures contraires à leur propre manière d'être et de penser, des mesures qui les tyranniseront eux mêmes en tyrannisant leurs frères.

Dans un de ses ravissements, l'apôtre saint Jean vit tous les peuples suivre stupéfaits la Bête à qui le Dragon donna sa puissance et son trône. Elle ouvrit une bouche d'où sortaient des mots semblant dire de grandes choses *Datum est ei os loquens magna*. En réalité, c'étaient des blasphèmes contre Dieu, contre son tabernacle et contre ceux qui habitent le ciel de l'Eglise : *Blasphemias ad Deum, et tabernaculum ejus et eos qui in Coelo habitant* (Apocalypse, XII, 1-6).

Ces mots grandiloquents, nous venons de les entendre, et nous savons quelle étrange séduction ils exercent sur les multitudes. Ce sont vraiment, dans la signification qui leur est donnée par la Bête, des blasphèmes qui portent la mort dans les âmes, qui sapent les fondements de la société civile et de la société religieuse et qui veulent anéantir le règne de Dieu sur ses créatures.

Le comble de l'astuce déployée par la Bête et le Dragon - c'est-à-dire par la Maçonnerie et par Satan - leur triomphe est de faire croire et de faire dire que ces mots, ils les ont pris dans l'Evangile et que, par leur moyen, ils veulent amener le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la société !

« Ce qu'il y a de plus funeste pour les peuples, après la Révolution, a dit M. de Saint-Bonnet, c'est la langue qu'elle a créée. Ce qu'il y a de plus redoutable après les révolutionnaires, ce sont les hommes qui emploient cette langue, dont les mots sont autant de semences pour la Révolution... Ne jetons plus aux foules des termes dont on ne leur expliquer point le sens théologique et vrai. Ils ne cessent d'engendrer les idées qui tiennent les masses en ébullition et les arrachent au devoir de la vie... »

Rejeter fièrement la langue déloyale, voilà désormais à quoi l'on reconnaîtra l'homme de cœur.

« O France ! tu sauras qu'il te vient des hommes de cœur lorsqu'on cessera de te flatter et d'employer des équivoques (*La Légitimité*, pp. 281-284).

M. Charles de Ribbes a dit aussi : « Le vrai seul relèvera la France, et pour que ce vrai produise son effet de régénération, la noble langue française devra elle aussi être restaurée » (Le Play, d'après sa Correspondance, p.191).

CHAPITRE XXXVI - CORRUPTION DES IDÉES (suite)

VIII. - L'ESPRIT MAÇONNIQUE

Des suggestions lancées dans le public par la Franc-Maçonnerie et des mots qu'elle met en circulation, naît l'esprit maçonnique.

Dans une Instruction pastorale adressée à son clergé en 1864, Mgr Meirieux, évêque de Digne, disait : « Telle est la sagesse avec laquelle l'esprit du mal a dressé ses embûches, qu'il égare des esprits droits, qu'il les fascine au point de s'en faire des défenseurs. Il s'opère sous nos yeux ce qu'on verra au dernier jour : un grand mystère de séduction. Il semble, si cela était possible, que les élus mêmes n'y échapperaient pas. »

Un demi-siècle s'est écoulé depuis que ce cri d'alarme s'est fait entendre. Combien, depuis, le mouvement des esprits s'est accéléré et rend l'avertissement plus pressant !

La franc-maçonnerie, au vu et au su de tous, est maintenant arrivée à l'apogée de la puissance. Elle fait ce qu'elle veut, même ce qui, il y a peu d'années encore, eût paru à tout jamais impossible.

Pour expliquer ce succès, il ne suffit point de dire que la maçonnerie est une société très sagement organisée, pourvue de moyens puissants pour arriver à ses fins, et ayant souvent compté en son sein des hommes d'une merveilleuse habileté. L'Eglise qu'elle veut détruire ne lui cède en rien. C'est la Sagesse même de Dieu qui l'a constituée et organisée, et les saints ont au moins, pour le bien, le zèle et l'inspiration que les suppôts de Satan ont pour le mal. Sans doute, la maçonnerie jouit du bénéfice que lui donne le mystère dont elle s'enveloppe. Elle ne dévoile point ses desseins, même à ceux qu'elle charge de les exécuter. Mais si le secret a pour le mal ses avantages, la pleine lumière du bien et de la vérité en a de plus grands.

Il faut donc chercher ailleurs l'explication de la puissance à laquelle la franc-maçonnerie est parvenue.

Cette explication se trouve, dans les complicités qu'elle se crée en dehors de ses loges, par ses suggestions. Elle obtient par là que tous ou presque tous, nous la secondions.

Par l'organisme qu'elle s'est donnée, la franc-maçonnerie a trouvé moyen de se procurer, dans toutes les classes de la société, d'innombrables complices qui, alors même qu'ils la détestent, travaillent avec elle et pour elle. Et cela, par la propagande des idées qu'elle a intérêt à répandre.

Elle s'en vante.

«...La franc-maçonnerie, dit une circulaire, a été jusqu'ici une vaste école, où des hommes de toutes les classes et de toutes les opinions, athées ou déistes, sont venus s'instruire, se former pour les bons combats de la démocratie. Malgré la diversité de leurs origines et de leur condition, des doctrines communes les incitaient à parler ou à agir, dans le monde

profane, conformément aux enseignements reçus dans les loges. La franc-maçonnerie fut leur inspiratrice, et c'est grâce à leur coopération qu'elle imprégna la société contemporaine de sa pensée. Si notre Ordre, renonçait à son rôle historique, à sa mission de propagande parmi tous les hommes conscients, sans exception de croyance ou d'opinion, elle prononcerait elle-même sa condamnation. » Qui parle ainsi ? Le conseil de l'Ordre du Grand-Orient¹.

La secte viendra à bout de ses entreprises, elle ruinera tout l'ordre religieux, tout l'ordre civil, tout l'ordre familial, si le public continue à prêter l'oreille à elle et à ses organes. Comme le disait un jour Léon XIII aux pèlerins français, la chose la plus urgente est de nous débarrasser du joug de la franc-maçonnerie. Et surtout du joug intellectuel, qui, depuis deux siècles pèse sur nous. Or, pour en débarrasser le pays, il faut d'abord que chacun y soustraie son propre cou. Personne n'y portera les mains avant d'avoir constaté la présence de ce joug sur ses épaules. Il faut donc faire voir à chacun qu'il en est chargé, et lui montrer qu'il a contribué à en charger ses frères, afin de lui donner la volonté de s'en défaire et de les aider à s'en défaire à leur tour.

Qu'est ce donc que le Maçonisme ? C'est au fond, comme nous le verrons dans la seconde partie de cet ouvrage, l'esprit naturaliste.

La franc-maçonnerie poursuit la substitution de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel, dans les idées et dans les mœurs, dans les personnes et dans les institutions. Le maçonisme est cette substitution, à ses divers degrés d'avancement dans les âmes et dans la société.

Du côté du cœur, il trouve les portes ouvertes devant lui. La nature est en chacun de nous avec les concupiscences et les passions que le péché y a perversées. « Ah ! fidèles, s'écrie Bossuet, ne craignons pas de confesser ingénument nos infirmités, avouons que notre nature est extrêmement languissante. Quand nous voudrions le dissimuler ou le taire, toute notre vie crierait contre nous... D'où vient que tous les sages s'accordent à dire que le chemin du vice est glissant ? D'où vient que nous connaissons par expérience que non seulement nous y tombons de nous-mêmes, mais encore que nous y sommes entraînés ? Au lieu que pour monter à cette éminence où la vertu établit son trône, il faut se raidir et bander les nerfs avec une incroyable contention. Après cela, est-il malaisé de connaître où nous porte le poids de notre inclination dominante ? Et qui ne voit que nous allons au mal naturellement² ? » « Cette maudite concupiscence, dit-il ailleurs, corrompt tout ce qu'elle touche³ ». Et ailleurs encore il signale jusque dans les saints « cet attrait du mal⁴ ».

La franc-maçonnerie ne se trompe pas en plaçant ses espérances sur la perversion du cœur humain. « Le rêve des sociétés secrètes, disent les Instructions de la Haute Vente, s'accomplira par la plus simple des raisons, c'est qu'il est basé sur les passions humaines. » Tous les hommes, sans exception, se sentent, à certains moments, du moins par les tentations qu'ils éprouvent, de connivence avec le parti qui veut rendre à la nature l'empire que le paganisme lui avait reconnu et que le christianisme travaille à lui ravir. Cette disposition qui prépare la réalisation des desseins de la secte, peut bien être appelée Maçonisme, maçonisme du cœur, qui fait incliner l'homme vers tout ce qui flatte la nature, et le fait contribuer dans la mesure où il s'y abandonne, au triomphe que la secte veut lui procurer sur le surnaturel. L'homme vertueux ne lui apporte qu'un faible concours, parce qu'il combat plus qu'il ne cède ; mais la multitude, affamée de jouissances, a toujours l'oreille tendue vers qui lui promet de lui en donner, et elle est toujours prête à se ruer sur ses pas.

On peut encore appeler maçonisme du cœur cette pusillanimité qui empêche tant d'honnêtes gens, tant de bons chrétiens de se montrer ce qu'ils sont. Tandis que les méchants s'affichent et affirment avec audace les erreurs politiques, sociales et religieuses qui nous mènent à l'abîme, les bons sont mus par des peurs qui se résument dans celle d'être pris pour ce qu'ils sont. Que de fois on a vu cette crainte amener au point de dire et même de faire ce que l'adversaire veut faire dire et faire faire !

Quand M. Boni de Castellane soulevait contre lui la presque unanimité des conservateurs de la Chambre en protestant contre la visite du président de la république au roi d'Italie, la grande majorité de ces conservateurs ne pouvait pas, au fond, ne pas penser un peu comme M. de Castellane ; mais la terreur de paraître clérical était là, et ce qu'il y a, au monde, de plus irréductible, c'est la terreur. Que M. de Castellane eût proposé à ses collègues n'importe quoi, ils l'eussent peut-être suivi. Mais il leur proposait de se faire appeler « papalins », quand le Bloc leur reprochait de l'être ? Il allait d'avance, et sûrement, à une défaite retentissante.

Que de gens chez lesquels on trouve ce penchant à suivre l'ennemi, cette terreur de passer pour des imbéciles, s'il leur arrivait de faire acte d'indépendance et de jugement !

Au maçonisme du cœur, vient se joindre le maçonisme de l'esprit. Il est devenu, de nos jours, presque aussi général et il est bien plus dangereux, parce que, n'éveillant point autant que le premier les susceptibilités de la conscience, beaucoup s'y laissent entraîner, souvent sans le savoir, et s'y abandonnent sans remords. Il est aussi plus propice à la secte, il la seconde plus efficacement, car les idées ont un empire plus étendu et plus durable que les mœurs. Aussi s'y applique-t-elle avec un soin tout particulier. « Il faut, - est-il, dit dans les Instructions que la Haute Vente doit transmettre et faire passer de proche en proche -, il faut glisser adroitement dans les esprits les germes de nos dogmes. » L'action exercée sur la jeunesse par ceux qui l'instruisent ou qui l'approchent, tant recommandée aux Quarante et par eux à toute la secte, contribue assurément, pour une grande part, à la corruption des idées dans la société chrétienne. L'empreinte reçue aux premiers jours de la vie s'efface difficilement et l'homme conserve généralement, dans l'âge mûr, les préjugés qui ont d'abord pris possession de son intelligence. Pour les adultes, c'est par la presse et par les tribunes de tout genre et de tout ordre, que se fait la contagion du maçonisme.

Ne vous est-il point arrivé de rentrer, après quelque interruption, en relations avec des personnes que vous avez con-

¹ Extrait de la circulaire du Conseil de l'Ordre du 15 février 1904, au sujet de la modification de l'article 1^{er} de la Constitution. Publié dans *Le Grand-Orient de France ses doctrines et ses actes*, par Bidegain, pp. 15-18.

² Sermon pour le jour de la Pentecôte. *Œuvres oratoires* de Bossuet. Edition critique complète, par l'abbé Lebarcq, I. 544.

³ Ibid. Sermon sur la Nativité de la Très Sainte Vierge p. 177.

⁴ Sermon sur le jour de Pâques. p. 506.

nues parfaitement chrétiennes d'idées et de sentiments. Quelques instants d'entretien vous font demander : Est-ce bien l'ami d'autrefois ? Il ne voit plus les choses sous le même aspect, il n'use plus du même criterium pour les apprécier et les juger ; et ses jugements nouveaux lui inspirent d'autres sentiments ; il n'aime plus ou il n'aime plus autant ce qu'il aimait autrefois, il ne déteste plus ce qu'il détestait ; sa conduite, qui s'inspirait en ce temps des principes de la foi, est guidée aujourd'hui par un rationalisme plus ou moins avoué.

D'où vient ce changement ? Le plus souvent de l'effet produit sur son esprit par le journal qu'il a l'habitude de lire. Par les journaux se produisent dans le public des courants d'opinions, des manières de penser et de faire qui gagnent de l'un à l'autre et finissent par constituer l'atmosphère morale où tous se trouvent plongés, l'air ambiant que tous respirent. Les livres, les romans, les ouvrages de vulgarisation scientifique, les conversations et les exemples le vicient de jour en jour et en font un poison dont les tempéraments les plus vigoureux ont peine à se défendre. Que de familles catholiques s'administrent à elles-mêmes le maçonnisme, franc ou raffiné, par les publications auxquelles elles s'abonnent inconsidérément ! Aussi sont-ils bien rares aujourd'hui les esprits entièrement vides et purs de naturalisme, de rationalisme et de libéralisme, autrement dit, d'esprit maçonnique.

La secte se vante de répandre la lumière dans le monde. Ce mot peut servir à faire bien comprendre ce qu'est le maçonnisme et comment il arrive à pénétrer plus ou moins dans tous les esprits. La lumière est directe ou diffuse. Là où le soleil envoie ses rayons sans rencontrer d'obstacle, elle est elle-même dans la plénitude de son être et dans toute sa puissance. Mais lorsqu'elle rencontre un écran, elle s'infléchit, se répand obliquement dans les lieux circonvoisins et s'atténue de plus en plus à mesure qu'elle s'éloigne du point d'incidence, du foyer que les rayons directs alimentent. Ainsi la maçonnerie, ce foyer ténébreux d'erreurs et de perversité antichrétiennes, étend son influence bien au delà de ses loges, répand la nuit dans les intelligences même très distantes de son action, imprègne tellement la société d'idées fausses, que toutes les erreurs se propagent aujourd'hui comme d'elles-mêmes.

Le maçonnisme intellectuel, c'est donc un ensemble d'idées émanées de la franc-maçonnerie, répandues par elle dans l'atmosphère des esprits, respirées et bientôt tenues, professées et pratiquées par une multitude de personnes qui ne peuvent être appelées « maçons », puisqu'elles ne sont pas inscrites sur les registres d'aucune loge, qu'elles ne se sont pas fait initier, qu'elles n'ont point prêté serment à la secte ; mais qui lui appartiennent par les idées qu'elles ont accueillies dans leur intelligence et qu'elles propagent autour d'elles, par leurs écrits, par leurs discours et par leurs actes, par l'influence qu'elles exercent sur l'opinion, sur la vie de famille, sur l'enseignement, sur les divertissements publics et les œuvres sociales, sur la législation et les relations internationales, sur tout, en un mot, et qui contribuent ainsi puissamment au progrès de l'œuvre maçonnique qui est la ruine de la société.

Un Espagnol, Don Sarda y Salvany, dans un livre intitulé : *Le Mal social, ses causes, ses remèdes*, a appelé l'attention sur quelques-unes des questions où l'esprit maçonnique s'est le plus donné carrière et a fait les ravages les plus pernicioeux. Les principaux objets de ses observations sont la religion, l'Etat, la famille, l'enseignement, etc., etc.

1° La religion. Nous avons entendu la maçonnerie dire dans ses loges que le but auquel doivent tendre tous ses efforts est d'anéantir la religion, et même toute idée religieuse. En public, elle se contente généralement parlant, de mettre dans les esprits cette persuasion, que la religion est affaire purement individuelle dont chacun décide dans son for intérieur : l'homme est libre de servir et d'adorer Dieu de la manière qui lui paraît la meilleure. Par là elle accrédite, elle propage l'indifférentisme religieux qui devient bientôt l'absence de toute religion ; elle proclame la liberté de conscience, la liberté des cultes et le droit de les discréditer. Beaucoup de conservateurs se laissent séduire au point d'appeler ce maçonnisme un progrès.

2° L'Etat. L'erreur relative à l'Etat qu'adopte le maçonnisme est celle-ci : l'Etat est souverain, d'une souveraineté absolue. C'est en lui-même, et non en Dieu, qu'il trouve la source de son autorité. Il n'a à reconnaître d'autre sujétion que celle que lui imposent ses propres lois, il est l'auteur du droit, non seulement dans son domaine, mais dans celle de la famille, de la propriété, de l'enseignement. Il fait les lois, et ces lois qui disposent ainsi de toutes choses ne peuvent émaner d'une autre autorité que de la sienne. Ce que la majorité des suffrages déclare bon est bon, ce qu'elle déclare vrai est vrai. Devant ses arrêts, il n'y a qu'à courber la tête, alors même que les droits de la conscience chrétienne sont outragés. Cela est maintenant admis par la multitude. Pour elle, dès que le mot « loi » est prononcé, tout est dit.

3° La famille. Le maçonnisme approuve l'institution du mariage civil et tout ce qui en résulte, c'est-à-dire qu'il accepte que l'Etat s'attribue le droit de sanctionner l'union de l'homme et de la femme, d'en déterminer et d'en prescrire les conditions, de dissoudre le lien conjugal comme il l'a formé. Il admet que l'Etat se substitue à Dieu qui a institué le mariage à l'origine des choses, à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui l'a élevé à la dignité de sacrement, à l'Eglise le fondé de pouvoirs de Dieu et du Christ pour le régler, le reconnaître et le bénir.

4° La puissance paternelle. Le maçonnisme considère l'exercice de l'autorité paternelle comme n'appartenant aux parents qu'en vertu d'une concession supposée de la loi civile qui peut le restreindre ou l'étendre à son gré. Il reconnaît comme légitimes les droits que l'Etat s'arrogue sur l'éducation des enfants et la répartition des héritages.

5° L'éducation. En fait d'éducation et dans la direction qu'il lui donne, le maçonnisme part du principe de la perfection originelle. L'enfant, selon lui, est naturellement porté au bien et n'a qu'à suivre ses inspirations pour être bon et vertueux. Cela est contredit, comme l'observe M. Le Play, par la plus grossière des nourrices, comme par la plus perspicace des mères. Elles constatent à chaque instant que la propension au mal est prédominante chez le jeune enfant. N'importe, le maçonnisme ne s'appuie pas moins sur ce faux dogme pour faire consister toute l'éducation dans l'instruction, pour interdire la correction, pour écarter l'enseignement religieux, pour développer le sentiment de l'orgueil, et stimuler l'ambition.

Dans l'enseignement, le maçonnisme n'admet pas que la science soit subordonnée au dogme, la vérité présumée et hypothétique à la vérité fixe et absolue¹.

¹ On voit à chaque instant les théories scientifiques les plus autorisées, les plus universellement acceptées, être rangées tout à coup parmi les paradoxes.

Il n'admet pas que celle-ci serve de pierre de touche pour vérifier celle-là. Le maçonnerie trouve bon que l'enseignement soit obligatoire et neutre, c'est-à-dire que l'Etat fasse passer toutes les âmes sous le laminoir de son enseignement pour les maçonner toutes ; et s'il proteste contre le monopole absolu de l'enseignement, s'il veut que soit conservée une certaine liberté permettant d'échapper à l'enseignement de l'Etat, il trouve juste que celui qui veut en user, non seulement se le procure à ses frais, mais soit tenu de contribuer à l'enseignement neutre ; il trouve bon que l'Etat ait le monopole des examens, qu'il ait le contrôle des livres de l'enseignement libre, qu'il ait son Index et que par là il s'ingère très avant dans l'enseignement prétendu libre. Que l'Eglise enseigne ses dogmes à celui qui est baptisé et exige de lui l'adhésion de la Foi, le maçonnerie appelle cela oppression despotique, servitude de la pensée, mais si l'Etat impose l'athéisme, c'est à ses yeux, chose libérale.

6° La propriété. Le maçonnerie reconnaît à l'Etat le pouvoir de déclarer nul le droit de propriété, lorsqu'il a pour objet les biens ecclésiastiques, la plus sacrée de toutes les propriétés. Il lui reconnaît le droit de faire des lois pour la transmission et la jouissance de la propriété privée, et par là il achemine les esprits et les institutions vers le socialisme d'Etat.

7° La bienfaisance. Le maçonnerie détourne l'attention et le cœur de l'homme des besoins principaux du pauvre ; de ceux de son âme. Il ne voit en lui que le corps, et parmi les œuvres de miséricorde, il n'admet que celles qui ont le corps pour objet. Il veut que le pain donné pour apaiser la faim, le vêtement destiné à couvrir la nudité, la visite faite à l'indigent ou à l'infirme, le remède offert au malade, n'aient d'autre fin que le soulagement corporel ; il ne veut pas qu'au-dessus de cette fin immédiate, il y en ait une autre : édifier l'âme, la perfectionner, l'aider à obtenir les biens qui lui sont propres, la vérité, la grâce de Dieu, le bonheur éternel. Et c'est pourquoi, s'il trouve mauvaise la laïcisation des hôpitaux, des hospices, des orphelinats, c'est uniquement parce qu'il constate expérimentalement que les soins des laïques ne valent pas ceux des religieux. Il ne regrette point l'absence des secours spirituels, il ne les reconnaît point comme bienfaisants.

Le maçonnerie tarit la vraie source de la bienfaisance en dédaignant le vrai, le principal motif qui doit la déterminer : l'amour de Dieu. Il veut que l'on aime l'homme pour l'homme ; il appelle cela de la philanthropie, il l'oppose à la charité divine. Pour obtenir le concours à ses œuvres de philanthropie, le maçonnerie, ignorant ou dédaignant les motifs d'ordre supérieur, a recours à divers moyens, tous aussi misérables les uns que les autres. Il s'efforce de stimuler la sensibilité naturelle, mais l'égoïsme lui répond en faits, sinon en paroles, qu'il est moins désagréable de voir souffrir son prochain que de s'imposer à soi-même des sacrifices. Il ouvre des souscriptions publiques, et il se sert du respect humain pour y faire contribuer par la crainte du ridicule et de la censure. Il organise des fêtes de bienfaisance, marchés publics de sensualité, où l'on prend occasion du malheur des autres pour se procurer du plaisir.

8° L'art n'est pas plus que le reste hors des atteintes du maçonnerie. L'art qu'il patronne, qu'il exalte est celui qui exprime et, qui surexcite les concupiscences qui animalisent l'homme, au détriment de celui qui exprime les sentiments qui ennoblissent l'âme humaine, qui relèvent sa dignité. Le maçonnerie est, à l'heure actuelle, tout à fait dominant dans l'art. La poésie et le chant, la peinture et la sculpture s'attachent de nos jours à flatter les sens, à amener les hommes à chercher leurs joies dans ce qui les avilit et les souille, au lieu de les élever aux joies de l'intelligence et de l'âme.

Immense est l'influence du maçonnerie artistique et littéraire. Il atteint toutes les classes de la société, même les plus infimes, par le feuilleton, l'affiche, les statues officielles, et les amusements publics qui ne sont plus autre chose qu'une grande entreprise de corruption générale.

On le voit, le maçonnerie s'étend à tout. A l'heure actuelle, sa contagion est si puissante et si étendue que quiconque voudra rentrer en lui-même, faire l'inspection de ses idées et de ses sentiments, devra reconnaître qu'il en est plus d'un et plus d'une qui sont altérés en lui, qu'il n'a pas conservé entière la pureté de la doctrine et du sens catholique.

C'est par cet affaiblissement graduel, méthodique, que la secte espère arriver peu à peu à anéantir l'idée chrétienne dans le monde.

Le journal *l'Opinion nationale* écrivait, sous le règne de Napoléon III : « Il existe en certaines parties de l'Afrique et de l'Amérique un insecte d'une activité et d'une fécondité effrayantes le pou de bois. C'est une bête molle, blanchâtre, sans résistance, organisée qu'elle est pour vivre dans les ténèbres. Cependant, lorsqu'elle s'attaque aux habitations, il faut toujours finir par lui céder la place. Rien ne peut l'arrêter. Sans bruit, elle ronge solives, poutres, madriers et jusqu'à la rampe de l'escalier. Vous appuyez dessus sans défiance : le bois cède, sous les doigts. Les poux vont ainsi creusant, creusant avec une activité incroyable et se multipliant chaque nuit par milliers. Ils avancent. Au dehors nulle trace ; tout conserve l'apparence de la solidité, jusqu'à ce qu'un jour, au premier souffle de la tempête, la maison tombe en poussière sur ses habitants surpris et montre, au grand jour, l'innombrable et immonde fourmilière des poux, grouillant sur les ruines ».

Cette vermine, sous la plume de *l'Opinion nationale*, c'était les Petites Sœurs des Pauvres, les Filles de Saint-Vincent de Paul et autres congréganistes. N'est-il pas plus juste de voir sous cette figure le maçonnerie et son œuvre ? Les idées qui le constituent sont bien ces termites. Elles se répandent de proche en proche dans la société, la minent sans que l'on s'en aperçoive. Au jour de la tempête révolutionnaire, on la verra tomber ; et tous, ceux qui auront propagé ces idées, comme ceux qui n'auront point réagi contre elles périront sous ses ruines.

Combien de personnes, si elles voyaient ce travail obscur de destruction, reculeraient d'effroi ! Et c'est pourquoi il est nécessaire et charitable de leur ouvrir les yeux, de leur apprendre à traduire devant leur conscience les idées qui hantent leur intelligence, et à se demander si, de cet examen, il ne résulte pas qu'elles appartiennent, du moins par quelques tendances de leur esprit, à l'âme de la franc-maçonnerie.

Car de même que l'on distingue dans l'Eglise de Dieu le corps et l'âme, et que l'on peut être du corps sans être complètement de l'âme, et réciproquement de l'âme sans être du corps ; ainsi en va-t-il du Temple de Satan. Le corps, ce sont les loges et ceux qui s'y sont inscrits, l'âme, c'est le libéralisme et le rationalisme, en un mot le naturalisme. Tous ceux qui en tiennent appartiennent à l'âme de la secte dans la mesure où ils se sont laissés déchristianiser l'esprit ou le cœur, ou le cœur et l'esprit.

IX. - MAÇONNISME ET ÉVANGILE

Nous avons entendu l'un des membres de la Haute Vente nous expliquer comment il peut se faire que certains membres du clergé se laissent séduire par le libéralisme, l'égalitarisme et autres productions du maçonnerie. « Ils se persuadent, dit-il, que le christianisme est une doctrine essentiellement démocratique. » Il n'y a point de suggestion qui ait eu sur les esprits un empire plus étendu et plus funeste.

L'effort pour la répandre vient de loin, et si on remonte à sa source, on trouve qu'elle a pour premiers auteurs Weishaupt et Knigge, les deux hommes qui ont donné aux sociétés secrètes leur dernière et décisive impulsion, ceux qui leur ont marqué le but suprême qu'elles doivent s'efforcer d'atteindre l'anéantissement du christianisme.

Knigge, dans une lettre à Zwach, expose que parmi les élèves de l'illuminisme il se trouve des hommes qui ont besoin d'une religion révélée pour fixer leurs idées, et d'autres qui détestent toute révélation. « Pour mettre en action, pour faire concourir à notre objet ces deux classes d'hommes, pour réussir, il fallait trouver une explication du christianisme qui rappelât ses superstitieux à la raison et qui apprît à nos sages plus libres à ne pas rejeter la chose pour l'abus. Ce secret devait être celui de la maçonnerie et nous conduire à notre objet. Pour réunir ces deux extrêmes, nous disons donc que Jésus n'a point établi une nouvelle religion, mais qu'il a voulu simplement rétablir dans ses droits la religion naturelle. Son intention était de nous apprendre à nous gouverner nous-mêmes, et de rétablir, sans les moyens violents de révolution, la liberté et l'égalité parmi les hommes. Il ne s'agissait pour cela que de citer divers textes de l'Écriture et de donner des explications vraies ou fausses, n'importe, pourvu que chacun trouve un sens d'accord avec sa raison dans la doctrine de Jésus. Spartacus (Weishaupt) avait réuni bien des données pour cela ; j'ai ajouté les miennes dans l'instruction pour ces deux grades (les deux grades des petits mystères) » (*Ecrits originaux*, t. II, pp. 104 et ssq).

Conformément à ces Instructions avant d'admettre le Chevalier Ecossais au grade d'Épopte, on lui adressait diverses questions auxquelles il devait répondre par écrit.

1. L'état actuel des peuples répond-il à l'objet pour lequel l'homme a été placé sur la terre. Les gouvernements, les religions des peuples remplissent-ils le but pour lequel les hommes les ont adoptés ? Les conduisent-ils au vrai bonheur ?

2. N'a-t-il pas existé autrefois un ordre de choses plus simple ? Quelle idée vous faites-vous de cet ancien état du monde ?

3. A présent que nous sommes passés par toutes les nullités (par toutes les formes vaines et inutiles gouvernement et de religion), serait-il possible de revenir à cette première et noble simplicité de nos pères ?

4. Comment faudrait-il s'y prendre pour ramener cette heureuse période ?

7. Peut-on connaître et enseigner un meilleur christianisme ? Le monde tel qu'il est à présent supporterait-il plus de lumière ?

9. En attendant, ne faut-il pas semer la vérité dans les sociétés secrètes ?

10. N'observez-vous pas les mesures d'une éducation graduelle dans cet art que vous voyez transmis à notre Ordre depuis les temps les plus anciens ? »

Quand les réponses convenables avaient été données et que le Chevalier Ecossais était admis au grade d'Épopte, l'Hiérophante lui disait dans la cérémonie de l'Initiation : « Notre doctrine est cette doctrine divine, telle que Jésus l'enseignait à ses disciples, celle dont il leur développait le vrai sens dans ses discours secrets... Il enseigna à tout le genre humain la manière d'arriver à la DÉLIVRANCE... Personne n'a frayé à la LIBERTÉ des voies aussi sûres que notre grand maître Jésus de Nazareth. »

Weishaupt, en rédigeant cette partie de son rituel, chargeait ses disciples de répandre cette persuasion que la liberté, l'égalité et la fraternité, entendues au sens maçonnique, ont eu pour inventeur Notre-Seigneur Jésus-Christ ; que sa doctrine secrète, celle qui était vraiment et complètement sienne, mais qui ne devait être prêchée ouvertement que lorsque le monde serait capable de l'entendre, était la pure doctrine démocratique, celle qui rejette toute autorité et maudit toute propriété.

Qu'ils fussent persuadés ou non, ses disciples ne manquèrent point de parler en ce sens. Qu'il suffise de citer Camille Desmoulins, qui faisait de Notre-Seigneur Jésus-Christ « le premier sans-culotte » ; Gracchus Babeuf, qui lui donnait un rôle de partageux ; et, plus près de nous, Proudhon qui le transfigurait en « divin socialiste » ; Lamennais, qui entreprit de donner la démonstration de ce sophisme : que la Révolution française est sortie de l'Évangile¹.

Weishaupt ne s'était point trompé. Donner au peuple cette conviction, que la doctrine démocratique est la doctrine même de l'Évangile, la pure doctrine de Jésus-Christ, et surtout arriver à lui faire donner cette conviction par des prêtres, c'était assurément le moyen le plus ingénieux et le plus infailible de faire arriver et d'asseoir à tout jamais la Révolution en vue de laquelle il avait fondé l'illuminisme. Aussi, répandre cette persuasion fut l'une des occupations principales de la Haute Vente, héritière directe de l'illuminisme. Dans la Bulle *Ecclesiam a Jesu Christo*, le pape Pie VIII en fit la remarque : « Les Carbonari affectent un singulier respect et un zèle merveilleux pour la religion catholique et pour la doctrine et la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'ils ont quelquefois l'audace de nommer leur grand maître et le chef de leur société. »

Et Pie IX, dans l'allocution consistoriale prononcée à Gaète, le 20 avril 1849, dit aussi : « Les chefs de la faction, par un coupable abus des paroles et des pensées du très saint Évangile, n'ont pas craint, loups ravisateurs déguisés en agneaux, d'entraîner la multitude inexpérimentée dans leurs desseins et leurs entreprises et de verser dans les esprits imprévoyants le poison de leurs fausses doctrines. »

¹ Au moment où le P. Lacordaire, Ozanam, l'abbé Maret, fondaient *l'Ere nouvelle*, paraissaient les journaux intitulés : *Le Christ républicain*. - *Le Christ socialiste*.

Piccolo-Tigre a donné la raison dernière pour laquelle cette tactique a été inventée et mise en œuvre : « La Révolution (ou l'idée révolutionnaire) dans l'Eglise, c'est la Révolution en permanence. »

Nos démocrates s'y sont laissés prendre.

Dans son numéro programme, la *Démocratie chrétienne*, après avoir dit que « la démocratie a pour principe fondamental l'égalité naturelle de tous les hommes », ajoute « Et qui donc a fait prévaloir ce principe de l'égalité naturelle de tous les hommes, qu'aucune société païenne n'avait reconnue, et qui trouve son plein développement social dans le régime démocratique bien compris ? Ah ! N'est-ce pas Jésus-Christ ? Et lorsque la démocratie vient donner à ce principe de l'égalité humaine son plein développement social, nous chrétiens, nous répugnerons à l'avènement complet de la démocratie ? »

Et ailleurs : « La démocratie est bonne, son principe est inattaquable, puisqu'elle est l'état social le plus conforme à l'esprit de l'Eglise, parce qu'elle a été promulguée par Jésus-Christ. »

« La liberté, l'égalité, la fraternité, sont des bienfaits qui nous viennent du christianisme. »

La liberté dont parle Notre-Seigneur lorsqu'il dit *Veritas liberabit vos* ? Oui, assurément, cette liberté est l'un des grands bienfaits du christianisme. La vérité sur Dieu, sur l'homme, sur nos destinées que sa Bonté infinie a faites surnaturelles et éternelles, cette vérité délivre l'homme de l'esclavage de Satan et du monde, de celui de ses passions et de ses péchés. Voilà la liberté qui vient du christianisme. Mais non la liberté démocratique dont l'essence est de se soustraire à l'Autorité, d'en secouer le joug. Le mot a été pris au christianisme, la chose aux passions de l'homme, à son orgueil. Et ravir ainsi au christianisme ses mots pour les interpréter dans le sens du paganisme, c'est mettre le comble à l'anarchie intellectuelle, c'est prendre la voie la plus sûre pour mener les peuples à leur perte la plus irrémédiable.

Mêmes observations sur le mot égalité. L'égalité des hommes appelés tous à la vie éternelle, rachetés tous par le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, recevant toutes les grâces nécessaires au salut, cette égalité vient du christianisme. Mais est-ce celle-là que revendique la jalousie démocratique qui veut tout abaisser sous son niveau ? L'orgueil démocratique qui ne peut souffrir de supérieur ?

Et la fraternité que prêche la démocratie, est-ce la fraternité des hommes en Jésus-Christ qui s'est fait leur frère et qui leur a donné pour Père le Souverain Seigneur qui est aux cieux ? N'est-ce point plutôt l'humanitarisme qui tend à un Etat-Humanité par la solidarité univers-elle ?

« Quand on voit quelles sont les doctrines contre lesquelles beaucoup d'hommes ont échangé les trésors de vérités cachées dans le Christ, a dit Shelling, on se rappelle involontairement ce roi dont Sancho Pança raconte qu'il avait vendu son royaume pour acheter un troupeau d'oies. »

Non, la liberté, l'égalité, la fraternité démocratiques n'ont point été promulguées par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce n'est point là ce qu'il a voulu faire prévaloir en venant sur la terre. On ne peut dire que cette liberté, cette égalité et cette fraternité soient des bienfaits qui nous viennent du christianisme et que l'état social qui reposerait sur elles, serait le plus conforme à l'esprit de l'Eglise. L'état social le plus conforme à l'esprit de l'Eglise est celui qui aide le mieux les hommes à faire leur salut.

Ces confusions d'idées et les actions libérales qui en sont la mise en œuvre, préparent une société essentiellement antichrétienne ; car il n'y a rien qui puisse s'opposer plus efficacement au retour de notre société révolutionnaire à l'esprit du christianisme, à cet esprit qui, d'après Léon XIII, - s'adressant directement aux démocrates chrétiens, - doit donner à la communauté humaine une forme et un caractère en harmonie avec ceux que Dieu a établis (*Encyclique Graves de communi*). Dieu a établi la société non sur la liberté, mais sur la soumission aux autorités ; non sur l'égalité, mais sur la hiérarchie ; non sur l'humanitarisme, mais sur la divine charité.

On l'a toujours dit, et rien de plus vrai, l'erreur la plus nuisible est celle qui est la plus proche de la vérité, ou celle qui en emprunte les termes. Les hommes les plus dangereux sont ceux qui ont la vérité sur le visage et l'erreur dans le sein. Comment la jeunesse se mettra-t-elle en garde contre des écrivains et des orateurs honnêtes et brillants, qui annoncent à tous le règne de la liberté et de l'égalité avec du pain et des plaisirs ? Ils affirment apporter en cela la solution chrétienne de la question sociale, alors qu'ils propagent les idées de la Révolution. C'est jeter les peuples dans un trouble dont ils ne pourront revenir. « Si l'on parvenait, dit M. de Saint-Bonnet, à allier l'esprit révolutionnaire à l'esprit religieux, à marier l'orgueil à la vérité, c'en serait fait à jamais de notre civilisation. Le socialisme chrétien perdra tout s'il prend de la force : il s'approprie assez de vérité pour dissimuler l'erreur et étouffer définitivement la vérité. Veuillez Dieu préserver notre clergé de l'erreur la plus glissante, la plus terrible qui fut jamais ! Le mirage est tel que beaucoup parmi les plus sages ne savent plus où fixer leur esprit. Comment désormais distinguer la branche empoisonnée de la branche de l'Evangile ?¹ »

« Chaque âge a son hérésie, mais ici l'on enlève le fond même du christianisme, en lui laissant son nom. L'âme éprouve un frisson. L'ennemi du genre humain a trouvé une erreur qui porte le nom de la vérité et qui est capable d'accélérer la fin des temps. »

M. de Montalembert ne parlait pas autrement :

« Si la contagion socialiste allait envahir jusqu'aux enfants de l'Eglise elle-même, si une portion de notre jeunesse catholique avait le malheur d'ouvrir son esprit et son cœur à ces doctrines fallacieuses, c'est alors vraiment que le mal pourrait sembler irréparable et qu'il ne resterait plus qu'à pleurer sur les ruines d'une société condamnée à mourir dans les étreintes d'une incurable anarchie. »

« C'est pour un prêtre une trahison, disait encore M. de Saint-Bonnet, que de faire porter la question sociale ailleurs que sur la Foi. »

Il y a une dizaine d'années, dans un numéro de *l'Eclair*, daté du 6 juillet, l'abbé Charbonnel, qui n'avait point encore apostasié, écrivait un article intitulé : *Le Socialisme chrétien*. Il y invoquait l'autorité de saint Paul, de Mgr Ketteler, de Mgr

¹ M. Blanc de Saint-Bonnet a fourni lui-même la réponse : « Pour la reconnaître, il reste un signe certain. L'esprit du christianisme se décèle immédiatement : au lieu d'enfler le moi, il en demande le sacrifice ».

Ireland, de M. le comte de Mun, de l'abbé Hitze. Et il terminait par ces mots :

« Au dire de Proudhon, la question sociale est déjà soulevée, mais elle est errante : prêchée au nom de Dieu, consacrée par la parole du prêtre, elle se répandra avec la rapidité de la foudre.

« C'EST CE QUI ARRIVE et l'évolution a été singulièrement prompte de Lamennais à Léon XIII. Qui disait donc que l'Eglise ne change pas ? »

Non, l'Eglise ne change pas, elle dit aujourd'hui ce qu'elle a dit hier, mais ils sont bien dangereux ceux qui essaient de lui faire dire le contraire de ce qu'elle a toujours enseigné et qui, pour cela, se présentent sous le couvert du Pontificat suprême et de l'infaillibilité doctrinale !

De la persuasion que le christianisme est une doctrine essentiellement démocratique est né le désir de la réconciliation de l'Eglise et du siècle d'abord dans l'ordre politique, puis en tout ordre de choses. Dans la lettre à son clergé sur le concile œcuménique du Vatican (Œuvres, t. IV. P. 189), le cardinal Regnier disait : « Le catholicisme libéral travaille à faire sortir l'Eglise de ses voies traditionnelles et séculaires, pour la faire entrer dans celles où s'est engagée la société moderne et dont Dieu seul connaît l'issue. »

Les catholiques libéraux se proclament volontiers les fils de la société moderne qu'ils déclarent être « la moins imparfaite, la meilleure des sociétés qui aient jamais existé. » Ils répètent sur tous les tons qu'ils « l'acceptent telle qu'elle est », et que personne ne doit plus songer à réagir contre le courant qu'a créé la Révolution. La langue de la Révolution ne leur fait pas peur, loin de là ; ils ont habituellement sur les lèvres les formules des libertés à la mode. Que dis-je ? De ces libertés que les papes ont appelées des délires et des instruments de perversion et de corruption, ils disent « qu'elles sont sorties de l'Evangile comme autant de fruits exquis » et que ce sont là « les côtés superbes de la société moderne ». De la Déclaration des droits de l'homme, qui est le principe même de la Révolution et le fond du naturalisme, ils disent que « nulle nation n'a jamais eu rien de pareil », « qu'il a fallu dix-huit siècles de christianisme pour la rendre possible », « qu'il n'y a jamais eu d'événement plus grand dans le monde », etc.

La plupart de ces citations sont prises dans le livre de l'abbé Bougaud : *Le christianisme et le temps présent*¹. M. Vacherot avait une plus juste compréhension des choses lorsqu'il disait : « A ceux qui croiraient encore que la Révolution peut se réconcilier avec la Religion, la démocratie, qui est l'âme et l'esprit de la Révolution, répond en ces termes : « Nulle religion, même le protestantisme, qui est la plus libérale de toutes, n'est compatible avec l'idéal de la démocratie » (*De la Démocratie*, p. 60).

Faut-il s'étonner après cela que dans les premiers jours de juin 1885, le *Figaro* ait eu l'insolence d'adresser cette invite à Léon XIII : « Si Léon XIII se levait avec le grand chiffre 1789 à la main - tout à coup de son fauteuil où il est assis calme, penseur, voyant, - il serait aussi grand que le Moïse de Saint-Pierre-aux-Liens. A les voir assis, le Pape et Moïse, on juge de leur taille s'ils étaient debout ! Il a compris que, si son Eglise ne marchait pas avec la société moderne - la société moderne marcherait sans son Eglise. » Ce que le *Figaro* disait, toute la clientèle des Ignotus, des Wolff, des Grandlieu, des Millaud, etc., en un mot, tout le catholicisme libéral le pensait.

C'est Lamennais qui est le père et le chef de l'école à la fois catholique et révolutionnaire de la pacification, de la conciliation, de l'adaptation, de l'union enfin et de la fusion entre le Christianisme et la Révolution. Selon lui, il n'y a de salut pour l'Eglise dans l'avenir que là. Il faut qu'elle s'harmonise avec la liberté moderne, disons mieux avec le libéralisme qui est l'hérésie des hérésies.

« C'est ici, dit M. Chapot, le point culminant de la séduction libérale. Il ne saurait y avoir rien au delà. Faire croire aux bons, faire croire au clergé que le salut nous viendra du libéralisme, c'est l'apogée et le triomphe de la Révolution.

« Voilà plus de soixante-dix ans que cette nouvelle manière de comprendre les intérêts de l'Eglise a tout envahi. Elle trône au sein des académies, elle siège dans les sanctuaires, elle a toutes les faveurs de l'opinion publique ; on la considère comme la garantie certaine, infaillible, de la victoire prochaine de l'Eglise sur la terre.

« Grâce à l'ingénieuse distinction entre la thèse et l'hypothèse du libéralisme, l'évolution des catholiques sur le terrain révolutionnaire du droit commun, des droits de l'homme, de la liberté pour tous, du ralliement aux idées, aux institutions politiques et sociales du monde moderne, s'est accomplie. L'armée chrétienne est passée tout entière, avec armes et bagages, sous les étendards du libéralisme et de la Révolution. C'est ainsi que les catholiques de France se sont jetés, tête baissée, dans le piège suprême de Satan. Cet aveuglement est si profond et a une portée si considérable, qu'on peut à bon droit le considérer comme le fait capital de la Révolution, et un des plus malheureux, quant à ses conséquences, de toute l'histoire humaine.

« La confusion envahit tous les esprits, même les meilleurs. On en est venu à ne plus distinguer nettement les caractères du règne de Satan de ceux du règne de Jésus-Christ, les principes du christianisme, des principes de l'hérésie de Satan » (*Revue catholique des Institutions et du droit*, septembre 1904, n° 9, p. 202).

Heureusement Rome est toujours là.

La lettre du Pape au cardinal Gibbons vint condamner cette proposition : « Pour ramener plus facilement à la vérité catholique les dissidents, il faut que l'Eglise s'adapte davantage à la civilisation d'un monde parvenu à l'âge d'homme et que, se relâchant de son ancienne rigueur, elle se montre conciliante à l'égard des aspirations et des exigences des peuples modernes. » C'était, sous une nouvelle forme, la dernière des propositions que le Syllabus de Pie IX a condamnées : « Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne ».

¹ Dans ce même ouvrage, t. V, p. 21. M. l'abbé Bougaud dit : « Il n'y a pas de solution de continuité entre les vérités de l'ordre surnaturel et les vérités de l'ordre naturel ; celles-ci plongent dans celles-là et réciproquement ». Et plus loin : « On monte du sens à la raison comme on monte de la raison à la foi ». A la page 42 : « Sans doute la foi est un don de Dieu comme la vue, comme la raison, pas plus qu'elles, pas moins ». Ces propositions sont du pur pélagianisme. Elles montrent ce que devient la notion du surnaturel dans les esprits qui se laissent envahir par le libéralisme.

Au lendemain de la publication de cette Encyclique, le 24 mars 1899, *le Temps*, l'un des organes du protestantisme, vint dire aux conciliateurs de ne point renoncer cependant à leur projet : « Ceux qui, dans le clergé comme chez les laïques, cherchent un renouveau, une action sociale plus profonde, une entente plus cordiale avec la société moderne, n'ont aucune raison de se décourager. » La *Civiltà cattolica* disait, elle : « Celui qui louvoie, celui qui tâtonne, celui qui s'adapte au siècle et transige, celui-là peut se donner à lui-même le nom qu'il voudra, mais devant Dieu, et devant l'Eglise, il est un rebelle et un traître ». Rebelle, par ce qu'il veut aller à l'encontre des directions séculaires de l'Eglise ; traître, parce qu'il fait le jeu des ennemis de l'Eglise.

On ne saurait dire s'il est une seule des possessions de l'Eglise où le recul ne lui soit demandé pour arriver à la conciliation : l'Ecriture Sainte ne devrait point maintenir intacte son inspiration, sa véracité, son authenticité ; la théologie devrait diminuer le nombre de ses dogmes et les soumettre au contrôle du scientisme ; la philosophie, se kantiser ; la politique, consacrer la souveraineté du peuple ; l'économique, faire trouver le ciel ici bas, etc, etc. A toute et à chacune de ces prétentions, Léon XIII a répondu par ses immortelles encycliques. La première, *Inscrutabili*, a dit que la civilisation qui répugne aux doctrines de l'Eglise n'est qu'une fausse civilisation ; celle commençant par les mots *Quod apostolici* a repoussé les conclusions pratiques auxquelles cette fausse civilisation doit aboutir : le socialisme, le communisme, le nihilisme, qui veulent établir l'ordre social sur l'égalité de tous les hommes, c'est-à-dire le renversement de toute hiérarchie ; l'abolition du mariage et de la famille, la négation du droit de propriété. Les Encycliques suivantes sont revenues sur chacune de ces bases de l'ordre social ; *Arcanum divinæ sapientiæ*, sur le mariage et la famille ; *Diuturnum*, sur le pouvoir civil ; *Immortale Dei*, sur la constitution chrétienne des Etats ; *Libertas præstantissimum*, sur la vraie notion de la liberté *Sapientiæ christianæ*, sur les devoirs civiques des chrétiens ; *Rerum novarum*, sur la paix sociale et les moyens de l'obtenir ; *Aeterni patris*, sur la philosophie ; *Providentissimus Deus*, sur l'Ecriture Sainte, etc., etc. ; et au centre de cette sphère d'où la lumière rayonne sur toutes les questions agitées de nos jours, l'Encyclique sur l'Eglise, dépositaire et docteur de toutes les vérités, et celle sur la franc-maçonnerie, foyer de toutes les erreurs.

« Nous faisons tous nos efforts, disait Léon XIII aux pèlerins de Malte, le 22 mai 1893, pour ramener sur le droit chemin la société humaine » ; et dans une lettre adressée le 6 janvier 1896 au cardinal Langénieux, il exhortait en ces termes tous les catholiques à seconder ses efforts : « Les catholiques doivent s'affirmer comme des fils de lumière, d'autant plus intrépides et plus prudents qu'ils voient une puissance ténébreuse mettre plus de persistance à ruiner autour d'eux tout ce qui est, sacré et bienfaisant ; ils doivent prendre avec clairvoyance et courage, conformément à la doctrine exposée dans nos Encycliques, l'initiative de tous les vrais progrès sociaux, se tenir au premier rang parmi ceux qui ont l'intention loyale, à quelque degré que ce soit, de concourir à faire régner partout, contre les ennemis de tout ordre, les éternels principes de la justice et de la civilisation chrétienne. »

Le refus de conciliation opposé par l'Eglise aux ennemis de tout ce qui constitue l'ordre, ne porte donc que sur l'erreur et le mal qu'elle ne peut consacrer, même au degré le plus infime. A cela, son opposition est à tout jamais irréductible. Mais c'est une perfidie de la secte, qui voudrait la conciliation dans l'erreur et le mal, de faire croire que l'Eglise a en horreur les découvertes de la science moderne et leur application aux usages de la vie.

L'apôtre saint Paul a dit : « Nolite conformari huic sæculo. Ne vous conformez pas au siècle présent » (Rom., XII, 2). Et l'apôtre saint Jacques : « Quiconque veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu. » Jamais l'Eglise ne mettra ces paroles en oubli.

Les Instructions données aux Quarante, sur les moyens à employer pour corrompre l'esprit public, furent si bien suivies et eurent tant de succès que, dix ans après leur rédaction, le pape Pie VIII dut déplorer, dans son Encyclique du 24 mai 1829, le mal qu'elles avaient déjà fait.

Le 23 janvier 1844, Gaëtan écrivait à Nubius : « Dans l'espace d'un petit nombre d'années, nous avons fait beaucoup de chemin. La désorganisation règne partout, au Nord comme au Midi, dans le cœur des nobles comme dans celui des prêtres. Tous ont fléchi sous le niveau que nous voulons imposer à l'humanité pour l'abaisser. Le monde est lancé sur la voie de la DÉMOCRATIE. »

Gaëtan prenait ses désirs pour des réalités. Non, il n'était pas vrai de dire que tous avaient fléchi sous le niveau que la maçonnerie veut imposer à l'humanité pour l'abaisser. Il y en avait pourtant, et il y en avait assez pour que l'année suivante, le 4 août 1845, le cardinal Bernetti, dont la perspicacité avait effrayé Nubius, ait pu écrire à l'un de ses amis :

« Un jour viendra où toutes ces mines chargées de poudre constitutionnelle et progressive éclateront. Fasse le Ciel qu'après avoir vu tant de révolutions et assisté à tant de désastres, je ne sois pas témoin des nouveaux malheurs de l'Eglise ! La barque de Pierre surnagera sans aucun doute, mais je sens le besoin de me recueillir dans la paix avant d'aller rendre compte à Dieu d'une vie si tourmentée au service du Siège apostolique. Que sa divine volonté soit faite et tout sera pour le mieux ! »

Il n'y avait pas plus de vingt ans que la Haute Vente avait commencé son œuvre, s'était appliquée à mettre à exécution le plan qui lui avait été tracé pour introduire le Maçonisme dans l'Eglise, et déjà le Pape et ses fidèles ministres pouvaient exhaler d'amères plaintes en jetant un regard de tristesse et de pitié sur ce qui avait été fait et un regard d'effroi sur l'avenir.

Chose incroyable, chose que l'on n'aurait pu imaginer : pour faire accueillir ses suggestions par nombre d'esprits qui ne demandaient qu'à marcher à la lumière de la vérité, la secte a trouvé le moyen de les faire présenter à la jeunesse sous le couvert de l'autorité du Souverain Pontife.

Les Instructions secrètes données à la Haute Vente avaient dit : « Vous voulez établir le règne des élus (de Satan) sur le trône de la prostituée de Babylone (Rome) ; QUE LE CLERGÉ MARCHE SOUS VOTRE ÉTENDARD EN CROYANT TOUJOURS MARCHER SOUS LA BANNIÈRE DES CLEFS APOSTOLIQUES. »

Dans son livre *Nouveau Catholicisme et Nouveau Clergé*, M. Maignen n'a point hésité à signaler des paroles et des faits qui montrent que cette illusion a existé pour plusieurs.

« Qu'il y ait danger pour la foi et pour la discipline de l'Eglise, dans ce besoin insatiable de nouveauté qui emporte

beaucoup de catholiques et une partie du clergé, il devient chaque jour plus difficile de le contester.

« Mais nous croyons apercevoir un danger plus grand dans la façon dont les novateurs prétendent faire prévaloir leurs doctrines.

« Cette tactique, en effet, est merveilleusement adaptée à la situation présente et à ce que l'on pourrait appeler la mentalité catholique depuis le Concile du Vatican.

« Non seulement les modernes novateurs ne prétendent point rompre avec Rome, ni s'insurger ouvertement contre l'autorité pontificale, mais ils ont hautement avoué le dessein d'accaparer, en quelque sort l'influence de cette autorité même, et de la faire servir à l'avènement de leur parti.

« Dans le domaine de la théorie, il ne s'agit plus pour les novateurs de nier un dogme, mais de donner, selon l'occasion, à tous les dogmes un sens nouveau.

« Dans le domaine des faits, il n'est pas question de résister au Pape, mais de faire croire à l'opinion publique que les meneurs du parti sont les seuls fidèles interprètes de la pensée du Pape.

« Pour parvenir à leurs fins, les novateurs disposeront de deux moyens puissants : l'un qui est de tous les temps, l'intrigue, par laquelle ils s'efforcent de pousser leurs partisans dans l'Eglise et dans l'Etat ; l'autre, très moderne et très redoutable, la presse, qu'ils savent faire manœuvrer habilement de façon à créer ces sympathies populaires, ces courants d'opinion, d'autant plus pernicieux à la vie de l'Eglise qu'ils paraissent plus inoffensifs et plus spontanés » (*Nouveau Catholicisme et Nouveau Clergé*, pages 435-436).

Feu M. Auguste Sabatier, alors doyen de la Faculté de théologie protestante à Paris, a fait la même observation, dans des lettres adressées de Paris au journal de Genève, le 20 octobre 1898 et le 19 mars 1899, l'une avant, l'autre après la publication de l'Encyclique sur l'américanisme.

Après avoir observé que : « L'américanisme est fils du libéralisme. »

Il dit : « Sa pensée dominante, est d'UNIR LE SIÈCLE ET L'ÉGLISE, de chercher une conciliation entre la tradition de l'Eglise et les aspirations du siècle, de faire cesser le conflit entre la théologie des séminaires et les sciences modernes. »

Il termine en disant que les américanistes espèrent triompher de toutes les résistances.

Comment ? Il le dit encore : « En redoublant leurs protestations de soumission au Saint-Siège, en abritant tout cela sous la souveraineté du Pape, en protestant d'une pleine obéissance à ses directions. »

Ceux qui ont suivi les novateurs, ceux qui ont observé leur attitude et leurs actes, qui ont lu leurs écrits, reconnaîtront que M. Sabatier a saisi sur le vif leur tactique. C'est d'ailleurs ce qu'a constaté Mgr Lorenzelli, dans le discours qu'il prononça au grand séminaire de Soissons dans les premiers jours de l'année 1902. Le nonce après avoir parlé des dangers qui menacent l'Eglise catholique à l'heure présente et signalé « la tendance à naturaliser l'esprit du clergé, à accueillir toute nouvelle doctrine, toute nouvelle méthode d'action », ne craignit point d'ajouter : « Cet esprit voudrait se justifier par certaines paroles du Saint-Siège. »

Cette manière de faire, il n'est pas inutile de le remarquer, répond d'une manière frappante aux vœux qu'exprimaient les Instructions données à la Haute-Vente.

Démocrates chrétiens d'abord, puis américanistes et enfin modernistes n'ont cessé d'agiter la bannière du Pape et de se présenter comme ses hérauts, tout en enseignant et en propageant de leur mieux les doctrines que le Saint-Siège n'a cessé de condamner.

Ils ont pris leur point d'appui à Rome même. Des directions pontificales, interprétées contre le sens commun, ils se sont forgé une arme contre les défenseurs de la saine doctrine ; ils ont gagné des journaux, même ceux autrefois les plus opposés au libéralisme, de sorte qu'en France et en Italie, en Allemagne et en Amérique, on a eu la douleur de voir des célèbres champions de l'Eglise s'appliquer à dissimuler les vérités, quand ils ne propageaient pas eux-mêmes les erreurs de l'américanisme, du libéralisme et de la démocratie. Ainsi appuyée, l'audace des novateurs ne connut plus aucune crainte¹.

Quand vint la condamnation de l'américanisme, ils dirent que cette condamnation avait été « arrachée à la faiblesse malade du Saint-Père. » Et ce n'est point *Le Figaro* seul qui a parlé ainsi (numéro du 11 juin 1899). Le *Sillon*, qui n'a pas eu à changer, soit dit en passant, avait l'audace de ces perfides insinuations : « On chuchote bien des choses, je ne l'ignore pas, sur la façon dont l'entourage du Saint-Père aurait mis à profit, ces temps derniers, sa vieillesse et sa maladie. »

Dans *le Problème de l'heure présente*, bien d'autres faits semblables ont été rapportés (Voir 1^{ère} partie, chapitre XXXV).

Quels troubles de tels dires produisent dans les esprits qui n'ont point les défiances commandées par le malheur des temps !

Dans son numéro du 10 avril 1899, le *Sillon* publiait sans commentaires une lettre où l'un des siens commençait par lui rappeler le doute qu'il avait émis peu de temps auparavant, à propos de l'Encyclique aux américanistes. « Léon XIII pouvait-il condamner du même coup l'œuvre entière de son pontificat ? » Puis il en venait aux reproches :

« Maintenant, vous lâchez des hommes ou des idées que vous souteniez, dans l'espoir, semble-t-il, que ces concessions vous en épargnent d'autres. Permettez-moi de croire que c'est peine perdue. On vous délogera de vos derniers retranchements. Ne serait-il pas plus franc d'avouer que le Pape semble en train de ruiner peu à peu, ou de laisser ruiner et défaire, dans ce qu'elle a d'humain et par suite de destructible, bien entendu, l'œuvre de son glorieux pontificat ? Cela peut et doit nous attrister cela ne peut ni ne doit nous décourager. Mais pourquoi ne pas le constater ? »-

La suite de l'article montrait la pensée de l'apostasie roulant dans l'esprit de ces jeunes gens qui ont « cru marcher

¹ En novembre 1894, *La Démocratie chrétienne* publia un article de plus de 40 pages dont la conclusion était : « Nous n'avions ici qu'un but dans ce travail : démontrer que le Pape a des sympathies et des préférences pour les Chefs, les Doctrines et les Œuvres de cette Ecole que nous pourrions appeler désormais Ecole pontificale. Nous croyons avoir atteint notre but. »

sous la bannière des clefs apostoliques », alors qu'en réalité ils étaient lancés sur les voies ouvertes par le maçonnerie.

Au moment où la franc-maçonnerie arriva au pouvoir et qu'elle jeta son cri de guerre : «Le cléricalisme, voilà l'ennemi », un des maçons les mieux instruits et des plus capables de se rendre compte des desseins et des plans de la secte, dit à un évêque, qui le redit à *l'Univers* : « Nos mesures sont trop bien prises, nous avons trop bien préparé nos moyens d'attaque, nous nous sommes trop bien assuré toutes les alliances, TOUTES LES CONNIVENCES, TOUTES LES COMPLICITÉS de tout ce qui est une force, une influence, une puissance, pour que notre succès ne soit pas certain ».

Hélas ! tout a marché comme la franc-maçonnerie l'avait préparé et comme l'interlocuteur de l'évêque l'avait prédit.

L'AGENT DE LA CIVILISATION MODERNE

III. - SON BUT LA CONSTRUCTION DU TEMPLE

LE TEMPLE - I. - NEF POLITIQUE

CHAPITRE XXXVIII - VERS UN ÉTAT SOCIAL NOUVEAU

Aux premières pages de ce livre, nous avons vu qu'il y a deux façons d'envisager la vie présente :

Comme ayant sa fin en elle-même.

Comme préparant à la vie éternelle.

Ces deux manières de voir ouvrirent la voie à deux civilisations :

La civilisation chrétienne.

La civilisation humanitaire.

Toujours elles ont été en conflit. Mais ce conflit qui, depuis l'apparition du christianisme n'avait cessé d'exister dans le cœur de l'homme, est devenu public, social, du jour où les humanistes ont fait porter les regards en arrière, vers le paganisme et se sont proposé de le restaurer.

Une société secrète s'est formée pour poursuivre la réalisation dans la société chrétienne de l'idéal nouveau, ou plutôt de l'idéal ancien : jouir et mourir, en opposition à l'idéal que le Christ et son Eglise nous avaient fait admettre : mériter et vivre éternellement en participation de la nature divine, de sa béatitude et de sa gloire.

Nous avons suivi les développements de cette société depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours, ses transformations et son action incessante pour détruire tout l'état de choses existant : action politique, renversant et élevant les princes et les régimes, selon qu'elle pouvait ou non les inspirer, les gouverner, les faire servir à la réalisation de ses desseins ; en même temps, action morale sur les peuples par la corruption des idées et des mœurs. Nous avons suivi cette double action incessamment mise en œuvre et courant de succès en succès, grâce à un merveilleux organisme supérieurement manié.

Nous avons à voir maintenant ce que la Franc-Maçonnerie poursuit, ce à quoi elle veut aboutir.

Déjà, par leurs correspondances et par les papiers saisis à Munich et à Rome, nous avons entendu Voltaire et les Encyclopédistes, Weishaupt et les illuminés, Nubius et ses conjurés se confier les uns aux autres leurs desseins, et nous en avons vu un premier essai de réalisation de 1789 à 1800. Nous assistons, depuis 1830, et surtout depuis 1875 à un second essai, plus prudemment conduit, plus astucieux, et par là se tenant plus assuré d'aboutir.

Que doit être cet aboutissement ? C'est la question qui se pose maintenant et à laquelle nous essayerons de répondre.

Disons d'abord qu'il serait erroné de croire que tous les Francs-Maçons connaissent explicitement l'œuvre à laquelle ils collaborent. Cette connaissance n'est point donnée complètement même aux initiés des Hauts Grades, même à ceux des arrière-loges. Chacun, ou plutôt chaque équipe fait l'œuvre qui lui est assignée, à la place qui lui a été marquée, auprès des princes et du clergé, auprès des parlementaires et des fonctionnaires, auprès des journalistes et des professeurs, auprès des magistrats et des officiers, et encore au sein de la multitude. Mais en accomplissant la tâche qui leur est imposée l'individu, l'équipe ignorent la place que l'œuvre particulière à laquelle ils collaborent, occupe dans le plan général, car ils n'en ont point le tracé complet sous les yeux.

Ce plan est double : destruction et réédification ; destruction de la cité chrétienne, édification de la cité maçonnique. La destruction nous en avons vu les travaux et les ruines dans les pages qui précèdent. Nous devons maintenant assister à l'édification du Temple. Les mêmes ouvriers, les mêmes maçons sont employés à ce second travail, mais ici apparaîtront dans une plus grande lumière les maîtres de l'œuvre, et au-dessus d'eux le Grand Architecte.

« Il est absurde, a dit M. Aulard, professeur d'histoire révolutionnaire à la Sorbonne, de continuer à dire : nous ne voulons pas détruire la religion quand nous sommes obligés d'avouer d'autre part que cette destruction est indispensable pour fonder rationnellement ici cette nouvelle politique et social. Ne disons donc plus nous ne voulons pas détruire la religion ; disons au contraire : nous voulons détruire la religion, afin de pouvoir établir en son lieu et place la cité nouvelle. »

Ordinairement en effet on ne démolit que pour réédifier : c'est bien la pensée de la secte qu'a traduite M. Aulard. Elle veut élever un nouvel ordre de choses sur les ruines de l'ancien. Elle a son idéal, elle en poursuit la réalisation. Quel est-il ? Elle lui a donné un nom : le TEMPLE. C'est pour l'édification de ce Temple que, depuis des siècles, elle recruté des maçons.

Que doit être ce Temple ?

Le divin Sauveur, apportant à la terre la conception Chrétienne de la civilisation, n'a pas voulu l'abandonner aux hasards que court nécessairement une idée laissée à elle même, et par conséquent livrée flottante au souffle des fantaisies et des passions humaines. Il l'a remise aux mains de la société qu'il a élevée sur Pierre, et il a donné à celle-ci la charge

de maintenir sa doctrine dans sa pureté, de la défendre contre les idées contraires, de la propager dans le monde et de lui faire porter des fruits de vie. Aussi, le divin Maître s'est-il comparé à un architecte : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

Pour mieux marquer son opposition, Satan s'est fait appeler le « Grand Architecte¹ », et en face de l'Eglise il construit un « Temple ». Comme l'Eglise, ce Temple est à la fois esprit et corps : corps, une société, la maçonnerie ; esprit, une idée que la société a la mission de propager dans le monde et de réaliser par des institutions.

Cette idée est une conception de l'ordre social opposée à celle que le christianisme a fait prévaloir.

« Il ne s'agit de rien moins, dit Findel, que d'une réédification de la société sur des bases entièrement nouvelles, d'une réforme du droit, d'un renouvellement complet du principe de l'existence, notamment du principe de la communauté, et des relations réciproques entre l'homme et ses semblables » (*Les principes de la Franc-Maçonnerie dans la vie des peuples*, p. 163).

Rabaut-Saint-Etienne avait dit avant lui, à la tribune de la Constituante : « Pour rendre le peuple heureux, il faut le renouveler, changer ses idées, changer ses lois, changer ses mœurs, changer les hommes, changer les choses, tout détruire, oui, tout détruire, puisque tout est à recréer. »

Voilà ce que la franc-maçonnerie se propose d'obtenir par la Révolution, qui en est aujourd'hui au second acte en attendant le troisième. Rien ne peut être imaginé de plus radical : faire disparaître le principe sur lequel repose actuellement notre existence et lui en substituer un autre ; puis tirer les conséquences de ce changement : c'est-à-dire renverser les relations des hommes entre eux, réformer le droit, et réédifier la société d'après un principe nouveau.

Quelles sont donc les bases entièrement nouvelles sur lesquelles la société doit être réédifiée ? Sur quel principe nouveau le droit social doit-il être réformé ?

Jean-Jacques Rousseau l'a longuement exposé dans ses divers ouvrages, et tout le monde sait que c'est son *Contrat social* à la main que les hommes de 89 ont fait la Révolution, ont voulu une première fois faire place nette, pour édifier sur les ruines de la société chrétienne le Temple maçonnique ; Les maçons du XX^e siècle reconnaissent le même maître que ceux du XVII^e siècle ; leurs chefs ont le même idéal et poursuivent la réalisation du même plan. « Si un jour nous écrasons l'infâme, ce sera sous LE CONTRAT SOCIAL. » Cette parole fut dite au Congrès des loges du Nord-Ouest, tenu à Amiens en 1901, les 13 et 14 avril, par le F. : Dutilloy, membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient². C'est donc à Jean-Jacques Rousseau qu'il faut recourir pour savoir ce que sera l'état social que la maçonnerie nous prépare.

Le principe sur lequel repose l'existence humaine a été, de tout temps et chez tous les peuples, celui-ci : « L'homme est naturellement un être sociable, et celui qui demeurerait à l'état isolé et sauvage serait un être dégradé » (Aristote, *Politique*, § 9). C'est sur ce principe, posé de la main de Dieu au fond de la nature humaine, qu'elle vit depuis ses origines ; c'est en observant ce qu'il prescrit, que la société s'est constituée et se maintient, que l'homme naît et grandit.

Le christianisme avait mis dans une plus parfaite lumière cette vérité, reconnue par la sagesse des nations, que la société sort spontanément de la nature humaine, qu'elle est le résultat de la constitution, de la manière d'être que Dieu a donnée à l'homme. L'individu isolé est impuissant à se procurer ce dont il a besoin pour vivre et prendre son développement ; il ne peut le trouver que dans le secours qu'il reçoit de ses semblables et qu'en retour il leur donne, en un mot, dans les relations qui naissent de l'association. Et comme ses besoins sont multiples et divers, divers aussi sont les motifs et les fins pour lesquels il s'associe, multiples sont les aspects sous lesquels l'association se présente.

L'homme a des besoins physiques, des besoins intellectuels, des besoins religieux. En naissant, il se trouve au sein d'une société, la famille, qui défend sa fragile existence contre les agents extérieurs, et lui procure la nourriture qui maintient sa vie et peu à peu accroît ses forces.

Mais la famille ne peut non plus se suffire ; elle ne trouve point en elle les ressources nécessaires pour porter ses membres à la perfection à laquelle chacun peut atteindre au point de vue physique, aussi bien qu'au point de vue intellectuel et religieux. Et c'est pourquoi la famille n'est pas plus isolée que l'individu : elle aussi naît et vit au sein d'associations plus vastes qui l'environnent de leur protection, qui président aux intérêts généraux de bien-être matériel, de culture intellectuelle et de perfectionnement moral et religieux, qui sont dans les exigences ou du moins dans les aspirations de la nature humaine. Autant sont nombreuses et diverses ces exigences ou ces aspirations, autant l'association prend de formes différentes pour que tous puissent atteindre les fins communes à l'humanité, et les fins spéciales propres aux aptitudes de chacun.

Les sociétés à fin particulière et contingente prennent leur origine dans les conventions que font entre eux ceux qui poursuivent le même but.

Mais il n'en est point de même de la société appelée à conduire tous les hommes à leur fin dernière. Celle-là a nécessairement pour auteur le Dieu qui a assigné à l'homme ses destinées. De fait, Dieu l'a fondée aux origines, et la seconde Personne de la Très Sainte-Trinité est venue au milieu des temps lui donner sa dernière perfection. Cette société se nomme la sainte Eglise catholique : catholique parce que, virtuellement du moins, elle embrasse tous les temps et tous les lieux et que tous les hommes sont appelés à en faire partie, Dieu voulant le salut de tous ; sainte, parce que sa mission est de conduire les hommes à la sainteté : non pas seulement à la perfection morale, mais à un état surnaturel, à

¹ Le Grand Architecte est une de ces expressions que la franc-maçonnerie excelle à créer, et qui ont pour elle le grand avantage que tous peuvent les accepter, parce que chacun les comprend selon ses propres idées. Pour les juifs et les déistes, le Grand Architecte de l'univers, c'est le Créateur du monde ; les chrétiens peuvent y voir, s'ils le veulent, la Très Sainte Trinité ; pour les initiés, c'est la Nature ; au dernier degré d'initiation, c'est Lucifer, le Porte-Lumière.

Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit : « Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres, mais il possède la lumière de la vie : croyez à la lumière, afin que vous soyez les fils de la lumière ». Ici encore apparaît la contrefaçon. La maçonnerie se dit posséder la lumière ; ses loges sont le lieu de la lumière, elle appelle à elle les hommes afin de leur communiquer la lumière dans ses initiations, et son maître et son prince est Lucifer, l'astre déchu.

² Congrès des loges du Nord-Ouest, p. 24. Amiens, imp. Duchâtel.

une certaine participation à la nature divine, à la vie divine, commencée ici-bas par la grâce sanctifiante, achevée par la gloire dans l'éternité des cieux.

La société civile tient le milieu entre l'Eglise et les associations particulières : elle est plus nécessaire que celles-ci, répondant à des besoins qui ne peuvent trouver en elles leur pleine satisfaction ; elle ne peut être aussi générale que celle-là, parce que les diverses tribus de la famille humaine, ayant des aptitudes et des caractères différents, demandent à n'être point gouvernées de la même manière. Dans la formation des sociétés civiles, il entre donc de la nécessité et de la convention, du divin et de l'humain ; divin, ce qui est fondamental, ce qui vient des exigences de la nature ; humain, ce qui est d'ordre secondaire et variable, comme les tempéraments des peuples.

J.J. Rousseau s'inscrit en faux contre ces données de la raison et de la foi ; et voici ce qu'il imagina, ce qu'il consigna dans tous ses écrits, et ce que la maçonnerie s'est donnée la mission de réaliser. La société, l'état social, ne résulte point de la constitution de l'homme et de l'institution divine ; c'est, dans le monde, une excroissance accidentelle et l'on pourrait dire contre nature, qui est survenue un beau jour par le fait des volontés humaines.

Les hommes vivaient à l'état de nature, dit J.J. Rousseau, comme le font les sauvages, les animaux, et c'était l'âge d'or ; état de liberté et d'égalité, où les fruits étaient à tous et la terre à personne, où chaque homme était citoyen de l'univers.

Pour passer de l'état de nature, à l'état social, les hommes primitifs firent un pacte, un contrat, le contrat social¹ ». D'une part, chaque individu se remit, sa personne et tous ses droits, entre les mains de tous ; d'autre part, tous garantissent à chacun une part égale des biens communs. L'individu donna à la société tout ce qu'il a et tout ce qu'il est, et la société admit l'individu à la communion de toute la chose publique, de la république. « Les clauses du pacte social, dit J.-J. Rousseau (*Contrat social*, livre I, ch. VI.), se réduisent toutes à une seule : l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté... S'il restait quelques droits aux particuliers, l'état de nature subsisterait et l'association deviendrait nécessairement vaine... L'aliénation se faisant sans réserve, l'union est aussi parfaite qu'elle peut l'être, et nul associé n'a plus rien à réclamer. »

Voilà l'idée que la maçonnerie se fait de la société, voilà le plan sur lequel elle veut la reconstituer. Si longtemps que cela ne sera point complètement réalisé, c'est-à-dire si longtemps que les individus prétendront conserver quelques droits, l'état social, tel que le contrat l'a fait, tel qu'il doit être, ne sera point jugé parfait ; l'état de nature, auquel le contrat a voulu mettre fin, subsistera en quelque chose. Le progrès, c'est donc la marche vers l'absorption complète de tous les droits par l'Etat ; plus de droits pour l'individu, plus de droits pour la famille, plus de droits à plus forte raison pour une société quelconque qui se formerait au sein de l'Etat, ou au-dessus de lui,

Dans la société démocratique rêvée par la Franc-Maçonnerie il n'y aura plus ou il ne doit plus y avoir que ces deux unités : l'individu et l'Etat. D'un côté l'Etat omnipotent, de l'autre, l'individu impuissant, désarmé, privé de toutes les libertés, puisqu'il ne peut rien sans la permission de l'Etat.

N'est-ce pas vers cela que nous marchons à grands pas ? Et cette conception de la société n'est elle point l'explication, et, pour nos maçons, la justification de tout ce qui est actuellement fait ou tenté contre.

La liberté de l'Eglise, contre la liberté des associations, contre la liberté des familles, contre la liberté individuelle elle-même ? L'Etat ne peut, ne doit souffrir aucune association autre que celle qu'il est. Si des événements passés, si des individualités puissantes ont créé au sein de la société civile des associations distinctes, l'Etat doit travailler constamment à rétrécir le cercle dans lequel elles vivent et agissent, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à les absorber ou à les anéantir. Selon Rousseau, selon la Maçonnerie, c'est là son droit, c'est là son devoir, droit et devoir qui découlent directement du contrat social, et sans l'exercice desquels ce contrat deviendrait illusoire et bientôt caduc.

Que l'on cesse donc de s'étonner que dans cette société sortie de la Révolution, pétrie de l'idée révolutionnaire, l'Etat veuille tout centraliser et tout absorber, étouffer toute initiative et paralyser toute vie : il obéit en cela à sa loi, au principe d'après lequel il doit être tout, tout lui ayant été livré par le contrat initial. Ce qui vit, ce qui se meut, ce qui est en dehors de lui, ne l'est et ne le fait que par une usurpation dont il doit être rendu compte pour restitution.

Cette revendication doit s'exercer surtout à l'égard des associations, parce qu'elles sont plus puissantes que les individus, et surtout à l'égard des associations qui ont un idéal autre que celui de l'Etat naturaliste. Le pacte social a été contracté pour une plus complète jouissance des biens de ce monde. S'il est des sociétés formées dans le but de porter ailleurs le regard de l'homme, de l'exhorter à se détacher des biens présents pour ambitionner et poursuivre d'autres biens, ces sociétés sont la contradiction vivante de la société sortie du contrat social, elles doivent disparaître avant toute autre. Le devoir est de les traquer, de les mutiler jusqu'à complet anéantissement. C'est là l'explication des calomnies répandues par les humanistes dans leurs écrits contre les religieux, et des persécutions sans cesse renouvelées contre eux depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, comme aussi de la guerre à mort déclarée aujourd'hui à la première des sociétés religieuses, à celle qui est le fondement et le principe de vie de toutes les autres, à l'Eglise catholique.

On constate actuellement un mouvement de réaction contre l'état social institué en France par la Révolution. On institue partout des syndicats, on retourne aux corporations. Puisse ce mouvement aboutir à la restauration de la société dans son état normal ! Dans la société normalement organisée, il y a entre l'individu et l'Etat des sociétés intermédiaires qui encadrent les individus et qui par leur action naturelle maintiennent l'Etat dans le domaine qui lui appartient et

¹ J.-J. Rousseau n'est point, à proprement parler, l'inventeur du contrat social ! C'est un protestant, Hubert Languet, qui, dans le *Vindice contra tyrannos*, sous le pseudonyme de Junius Brutus, exposa pour la première fois la théorie d'un « contrat », origine de la société. Il est aussi absurde de supposer un pacte primitif fondamental de la société publique, qu'il serait absurde de supposer un pacte constitutif de la famille entre le père et les enfants. Bonald dénonce le cercle vicieux où tombe Rousseau : « Une loi, ne fût-ce que celle qui réglerait les formes à suivre pour faire la loi ; un homme, ne fût-ce que celui qui l'aurait proposée, aurait toujours précédé cette prétendue institution du pouvoir, et le peuple aurait obéi avant de se donner un maître ». Bossuet avait dit avant de Bonald :

* « Bien loin que le peuple en cet état (sans loi et sans pouvoir) pût faire un souverain, il n'y aurait même pas de peuple ».

l'empêchent d'en sortir. Ces sociétés se nomment : familles, corporations, communes, provinces, Eglises. Que, dans ce régime, le plus faible des individus soit lésé par l'Etat ou par tout autre, aussitôt c'est son association, c'est toute une collectivité organisée qui se lève pour le défendre. Par elle, il est fort ; et parce qu'il est fort, il est libre.

La démocratie, c'est l'esclavage.

CHAPITRE XXXIX - L'ÉTAT, SOUVERAIN MAITRE DE TOUTES CHOSES

Le Temple que la maçonnerie vent édifier d'après le plan que J.-J. Rousseau en a tracé dans son *Contrat social*, c'est donc l'Etat souverain maître de toutes choses, absorbant en lui tous les droits, aussi bien ceux des individus que ceux de la famille, ceux des associations que ceux de l'Eglise.

C'est là, dira-t-on, une utopie et une prétention aussi monstrueuse qu'irréalisable. Non, pour les maçons, pour les révolutionnaires, c'est l'idéal, et un idéal vers lequel on nous fait marcher à grands pas.

J.-J. Rousseau a dit qu'en vertu du contrat social qu'il suppose à la base de la société, contrairement à l'histoire et contrairement à la nature humaine qui n'en a que faire, tous les hommes appartiennent totalement à la collectivité, leur personne et leurs forces, leurs droits et leurs biens. C'est ce que les maçons veulent réaliser ; c'est bien à cela que la Révolution veut aboutir ; c'est cela, et cela seul qui peut donner l'explication de la manière d'être et d'agir de l'Etat contemporain à l'égard de tout et de tous. En toutes choses, il s'applique à restreindre les droits particuliers : son dessein est de les supprimer entièrement.

D'abord et surtout, le citoyen n'a pas le droit d'être chrétien. « Rien, dit Taine, interprétant la pensée fondamentale du *Contrat social*, n'est plus contraire que le christianisme à l'esprit social... Une société de chrétiens ne serait plus une société d'hommes, car LA PATRIE DU CHRÉTIEN N'EST PAS DE CE MONDE. » Il faut le ramener ici-bas, il faut enfermer ses pensées dans la poursuite des intérêts terrestres, il faut qu'il soit tout entier à la société à laquelle il a été donné tout entier. Aussi, voit-on le catholique traité en ennemi dans l'Etat maçonnique.

Le citoyen n'a pas le droit d'être propriétaire. Tout ce qu'il a, aussi bien que tout ce qu'il est, est devenu biensocial. Aussi, voit-on le droit de propriété disparaître peu à peu devant les empiètements du socialisme d'Etat. Les impôts croissent et se multiplient sans cesse. L'utilité publique exproprie avec une conscience de jour en jour plus légère. Les lois s'essayaient à répartir les gains entre patrons et ouvriers. L'Etat se fait partie prenante dans les ventes et les donations, et surtout dans les successions. Il parle maintenant d'impôts sur le revenu et d'impôts progressifs, destinés à niveler les propriétés, à égaliser les fortunes, ou plutôt à faire que l'Etat devienne seul et unique propriétaire. Déjà, au XVIII^e siècle, il s'est emparé de toute la propriété ecclésiastique, et aujourd'hui même il met la main sur celle qui s'était reconstituée au siècle dernier. Demain, il s'emparera de la même façon des instruments de travail : mines, usines, champs, tout sera nationalisé¹.

Ce ne sont pas seulement les biens que l'Etat revendique comme appartenant à la collectivité ; mais les forces de chacun : « Chaque membre de la société est à elle, lui et toutes ses forces. » Il faudra bien qu'à un jour prochain le Contrat se réalise aussi sous ce rapport, et que l'Etat en arrive à attribuer à chacun les fonctions qu'il aura à remplir dans la société, sous sa surveillance et à son bénéfice. Les monopoles de l'Etat qui vont de l'instruction publique à la fabrication du tabac et des allumettes, et le fonctionnarisme qui peu à peu s'étend à tout, sont un acheminement vers cet esclavage universel.

Pour y arriver, il importe surtout de se saisir des forces naissantes, des générations qui surgissent. Aussi, le premier souci de l'Etat révolutionnaire est de s'emparer de l'enfance². « Les enfants, disait Danton, appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents ; l'égoïsme des pères pourrait être dangereux pour la République. Voilà pourquoi la li-

¹ Il est à remarquer que la franc-maçonnerie n'hésite plus à se déclarer socialiste et même collectiviste. Le F. : Bonnardot, qui fut nommé, en 1901, Grand-Maître de la Grande Loge de France, proposa au Congrès des loges du Centre, tenu à Gien, en 1894, au nom de la 3^e commission, de proclamer le principe de la propriété collective. Son rapport fut signalé à l'attention du Convent de la même année. La plupart des loges parisiennes sont devenues socialistes réformistes. La grande majorité des loges des départements les ont suivies ; un certain nombre est déjà collectiviste. Pour nous en tenir à La Fidélité de Lille, qui compte plus de deux cents membres, le prochain programme d'action de la franc-maçonnerie y était ainsi défini par son orateur, le 8 juillet 1900 : « Nous avons combattu toutes les idées théologiques, il y a encore un dieu à combattre, c'est le dieu capital. » (Voir la pétition contre la franc-maçonnerie à la 11^e commission des pétitions de la Chambre des Députés, pp. 51 et 75.)

² « Les enfants mâles sont élevés depuis cinq ans jusqu'à seize ans par la patrie. Ils sont vêtus de toile dans toutes les saisons. Ils couchent sur des nattes et dorment huit heures. Ils sont nourris en commun de racines, de fruits, de laitage, de pain et d'eau. Ils ne mangent pas de viande avant seize ans accomplis. Depuis dix ans jusqu'à seize ans, leur éducation est militaire et agricole. Ils sont distribués en compagnies de soixante, etc. Tous les enfants conserveront le même costume jusqu'à seize ans ; de seize jusqu'à vingt-et-un, ils auront le costume d'ouvrier : de vingt-et-un à vingt-six, le costume de soldat, s'ils ne sont pas magistrats. » (Projet de loi, d'après les Institutions de Saint Just).

Le 12 avril 1903, au congrès des loges de l'Afrique du Nord (de l'Algérie), les F. : Collin, et Marchetti é mirent ce vœu :

« Qu'une disposition, ainsi conçue, soit ajoutée au Code civil : Défenses formelles sont faites aux parents ascendants ou ayants droit quelconques, de donner ou d'enseigner à leurs enfants, pupilles ou descendants, une religion quelle qu'elle soit, SOUS PEINE DE DÉCHÉANCE DE PUISSANCE PATERNELLE et de puissance légale. Et qu'en cas d'infraction, dûment constatée, les enfants, pupilles ou descendants, seront retirés et confiés à l'Etat, aux frais des parents ou ascendants ».

L'année précédente, au Convent de Paris, une loge de France, la Thémis, avait émis un vœu à peine différent : « Lorsqu'un enfant, âgé de huit ans révolus et au-dessus, n'aura pas encore fréquenté l'école, les parents et personnes responsables, pourront être déchus de la puissance paternelle ».

Condorcet offrit le premier, à l'Assemblée législative en 1792, un plan d'éducation nationale. D'autres suivirent en grand nombre sans la Convention. Les plus connus sont ceux de Saint-Just, Lakanal, Michel Lepelletier, celui accueilli et présenté à la Convention par Robespierre. Garçons et filles devaient être élevés en commun jusqu'à l'âge de onze et douze ans, aux frais de la République, sous la sainte loi de l'égalité.

berté que nous leur laissons ne va pas jusqu'à élever leurs enfants autrement qu'à notre gré » ; et Jules Ferry, dans le discours qu'il prononça en 1879 pour obtenir le vote du fameux article VII : « Il existe un père de famille qui les comprend tous : c'est l'Etat. » Nous avons entendu répéter ces paroles à satiété depuis que de nouveaux projets de loi veulent mettre dans une sécurité absolue les instituteurs et les institutrices chargés par l'Etat de faire entrer dans les âmes juvéniles les dogmes maçonniques.

C'est bien à ce point de vue du droit exclusif de l'état sur toute la jeunesse que nous voyons l'Etat moderne se placer. Sa législation la mieux étudiée, la plus serrée, ses lois les plus intangibles, sont celles qui tendent à supprimer toute liberté d'enseignement, à réunir sous la férule de l'Etat, à livrer à son éducation les enfants de toutes les familles, de l'école dite maternelle aux Facultés. D'abord, c'est son intérêt de former les volontés par lesquelles il dure, de préparer les votes qui le maintiendront, d'implanter dans les âmes des passions qui lui seront favorables, des idées qui seconderont la construction du Temple. N'a-t-il pas le devoir de pétrir les générations de façon à les rendre aptes au plus parfait fonctionnement du pacte social ? « L'éducation dans des règles prescrites par le souverain (le peuple souverain) est une des maximes fondamentales du gouvernement populaire », dit J.-J. Rousseau. C'est par elle qu'on forme le citoyen, « c'est elle qui doit donner aux âmes une forme nationale » ; « les bonnes institutions nationales sont celles qui savent le mieux dénaturer l'homme, lui ôter son existence absolue pour lui donner une existence relative et transporter le moi dans l'unité commune » (J.-J. Rousseau, cité par Taine. *L'ancien régime*, p. 324).

Dénaturer l'homme ! Quel mot pouvait mieux dire ce que veut la secte, ce qu'elle fait dans les écoles de l'État ?

Pour arriver à réaliser son dessein sans trop d'opposition, elle a commencé par donner à la jeunesse l'instruction gratuite, aujourd'hui, elle y joint la nourriture et le vêtement, dans les lycées aussi bien que dans les écoles primaires, espérant se rendre ainsi complices les intérêts.

Que l'on ne dise point que le droit que l'Eglise refuse à l'Etat, elle le revendique pour elle-même. Non, l'Eglise respecte les droits de la liberté naturelle à ce point que si un père, une mère n'appartiennent point par le baptême à sa juridiction, elle se regarde comme empêchée d'intervenir dans l'éducation de l'enfant jusqu'à ce qu'il soit en âge de se prononcer selon sa propre conscience. L'Eglise considère, comme un attentat contre le droit naturel, l'éducation d'un enfant mineur dans la religion chrétienne contre la volonté expresse de ses père et mère non baptisés. Elle ne permet point de le baptiser. Et alors même que le fils catholique de parents catholiques est arrivé à sa majorité, elle ne l'admet point à la profession religieuse sans leur permission s'il leur est nécessaire pour subvenir à leurs besoins.

L'Etat maçonnique comprend que les enfants ne pourront être complètement à lui aussi longtemps qu'il n'aura point aboli la famille ; tant qu'elle subsistera, le cri de la nature protestera contre son intrusion. Et c'est pourquoi il tend à la suppression du mariage. Dans la pensée des sectaires, le mariage civil et le divorce sont des étapes qui doivent conduire à l'amour libre, et par suite à l'Etat, unique père nourricier, unique éducateur des générations à venir.

L'abolition de la famille ; la suppression de la propriété, l'anéantissement de l'Eglise et l'étouffement de toute association autre que celle qui est l'Etat, « tous ces articles, dit Taine, sont des suites forcées du contrat social. Du moment où, entrant dans un corps, je ne me réserve rien de moi-même, je renonce par cela seul à mes biens, à mes enfants, à mon Eglise, à mes opinions. Je cesse d'être propriétaire, père, chrétien, philosophe. C'est l'Etat qui se substitue à moi dans toutes ces fonctions. A la place de ma volonté, il y a la volonté publique, c'est-à-dire, en théorie, l'arbitraire rigide de l'assemblée, de la fraction, de l'individu qui détient le pouvoir. »

Tel est le « Temple » que la maçonnerie est en train de construire ; où déjà elle nous a fait entrer, pas à pas, avant achèvement ; où elle entend abriter les générations à venir et l'humanité entière. L'entrepreneur qui a pris à forfait la construction de ce Temple, c'est le régime parlementaire. Le peuple souverain choisit des délégués, les investit de tout pouvoir. Ils s'assemblent, la majorité est censée exprimer la volonté générale, et cette volonté fait loi. Cette loi peut tout atteindre ; et en toutes choses elle crée le droit, sans égard à qui ou à quoi que ce soit, pas même à Dieu, pas même aux exigences de la nature humaine.

Déjà, il y a un siècle, pour construire ce Temple, les constituants, dit Taine, firent trois mille décrets ; et pour les mettre en vigueur, ils substituèrent le gouvernement de la force au gouvernement de la loi. L'échafaud présida à la réédification de la société, à ce qui avait été appelé le « renouvellement du principe de l'existence humaine. »

Les choses ne se passeront point autrement si l'expérience nouvelle, à laquelle nous assistons, est poussée à bout. L'Allemand qui fut le docteur des Jacobins et qui est resté le docteur de nos maçons, a parfaitement tracé la voie que ceux-là suivirent et dans laquelle ceux-ci se sont engagés.

Dans le rituel que Weishaupt composa pour les cérémonies de l'initiation aux divers grades de l'Illuminisme, il fait dire par l'Hiérophante à l'Initié :

« O Frères, ô mon fils, quand, assemblés ici, loin des profanes, nous considérons à quel point le monde est livré aux méchants (aux souverains et aux prêtres), pourrions-nous donc nous contenter de soupirer ? - Non, Frère, reposez-vous sur nous. Cherchez des coopérateurs fidèles ; ils sont dans les ténèbres, (dans les sociétés secrètes), c'est là que, solitaires, silencieux, ou rassemblés en cercles peu nombreux, enfants dociles, ils poursuivent LE GRAND ŒUVRE sous la conduite de leurs chefs...

« Dans ce grand projet, les prêtres et les princes nous résistent ; nous avons contre nous les constitutions politiques des peuples. Que faire en cet état de choses ?... Il faut insensiblement lier les mains aux protecteurs du désordre (aux rois et aux prêtres) et les gouverner sans paraître les dominer. En un mot, il faut établir un régime dominateur universel, sous forme de gouvernement, qui s'étende sur tout le monde... Il faut donc que tous nos Frères, élevés sur le même ton, étroitement unis les uns aux autres, n'aient tous qu'un même but. Autour des Puissances de la terre, il faut rassembler une légion d'hommes infatigables, et dirigeant partout leurs travaux, suivant le plan de l'ordre pour le bonheur de

l'humanité¹ ».

Et ailleurs « Comme l'objet de notre vœu est une révolution universelle, tous les membres de ces sociétés (secrètes) tendant au même but, s'appuyant les uns sur les autres, doivent chercher à dominer invisiblement et sans apparence de moyens violents, non pas sur la partie la plus éminente ou la moins distinguée d'un seul peuple, mais sur les hommes de tout état, de toute nation, de toute religion. Souffler partout un même esprit ; dans le plus grand silence et avec toute l'activité possible, diriger tous les hommes épars sur toute la surface de la terre vers le même objet. Cet empire une fois établi par l'union et la multitude des adeptes, que la force succède à l'empire invisible ; liez les mains à tous ceux qui résistent, subjuguiez, étouffez la méchanceté dans son germe, écrasez tout ce qui reste d'hommes que vous n'aurez plu convaincre » (Barruel, t. III, ch. II et IX).

C'est bien ainsi que l'entendirent les hommes de 93. Jean-Bon-Saint-André disait que, « pour établir solidement la République, il fallait réduire la population de moitié ». Geoffroy jugeait que c'était insuffisant il voulait ne laisser en France que cinq millions de citoyens. « Nous ferons de la France un cimetière, plutôt que de ne pas la régénérer à notre manière », disait Carrier. Ils en ont fait un cimetière, et n'ont pu la régénérer à leur mode. L'insuccès n'a point découragé leurs successeurs. « La France régénérée, dit le F. : Bazot, n'a point encore atteint le degré de perfection que commandent les doctrines de la franc-maçonnerie et le génie des philosophes. Mais le mouvement est donné, ENTRAINANT, IR-RÉSISTIBLE ; LE GRAND ŒUVRE S'ACCOMPLIRA » (*Tableau philosophique, historique et moral de la franc-maçonnerie*).

Ils prétendent l'accomplir non seulement en France, mais dans le monde entier. « Il faut, leur a dit Weishaupt, établir un dominateur universel, une forme de gouvernement qui s'étende sur tout le monde ». Ils y travaillent, nous le verrons. Ce régime dominateur universel dont ils pouruivent l'établissement, ils l'appellent le régime de la démocratie, ou la république universelle.

La théorie de J.-J. Rousseau sur les origines de la société, sur sa constitution rationnelle, sur ce qu'elle sera lorsque le contrat social aura produit toutes ses conséquences, n'est point restée à l'état spéculatif. Depuis un siècle, nous approchons de jour en jour du terme qu'il nous a marqué, où il n'y aura plus ni propriété, ni famille, ni Etat indépendant, ni Eglise autonome. Sur l'emplacement que les ruines faites par la Révolution laissaient libre, Napoléon I^{er} bâtit « à sable et à chaux, dit Taine, la société nouvelle, d'après le plan tracé par J.J. Rousseau. Toutes les masses du gros œuvre, code civil, université, concordat, administration préfectorale et centralisée, tous les détails de l'aménagement et de la distribution concourent à un effet d'ensemble qui est l'omnipotence de l'Etat, l'omniprésence du gouvernement, l'abolition de l'initiative locale et privée, la suppression de l'association volontaire et libre, la dispersion graduelle des petits groupes spontanés, l'interdiction préventive des longues œuvres héréditaires, l'extinction des sentiments par lesquels l'homme vit au delà de lui-même, dans le passé et dans l'avenir. Dans cette caserne philosophique, dans ce TEMPLE, disent les maçons - nous vivons depuis quatre-vingts ans » (*La Révolution*, III, p. 635). Le grand œuvre avance, il s'accomplira d'autant mieux que sa continuation est aux mains de la foule et de ses mandataires, c'est-à-dire des aveugles et des irresponsables.

Un individu recule devant les conséquences dernières de ses erreurs lorsqu'il voit où elles le conduisent. Un peuple livré à lui-même, comme l'est tout peuple soumis au régime républicain, ne peut le faire. Ce sont les plus logiques qui se font entendre des foules, surtout lorsque cette logique est d'accord avec les passions et promet à la masse l'entrée en possession des biens qu'elle convoite ce sont ceux-là que le suffrage universel porte au pouvoir. Et si les premiers arrivés s'épouvantent et n'osent réaliser le programme, ils sont supplantés par d'autres, et par d'autres encore, jusqu'à ce que viennent ceux qui mettent résolument la main aux hautes œuvres que les principes commandent. Déjà nous avons vu les opportunistes balayés par les radicaux ; ceux-ci déménagent devant les socialistes, et du sein du socialisme s'élèvent les anarchistes, les nihilistes et les catastrophards².

M. Winterer, dans son livre *Le Socialisme contemporain*, fait une observation dont personne ne peut nier le bien fondé : « Enlevez Dieu et la vie future, l'homme sans Dieu se trouve placé, avec ses passions, en face de la vie mortelle, avec l'inégalité des conditions et l'inégalité de la jouissance. Cet homme demandera au banquet de la vie la part que réclament ses passions. Il ressentira les barrières qu'oppose à ses passions la société actuelle basée sur la foi en Dieu et en la vie future ; il s'irritera contre l'obstacle, et la haine sociale, avec toutes les haines qui l'accompagnent, entrera dans son âme ». Dans combien de cœurs gronde actuellement cette haine ! Elle pousse les masses à se ruer, aussitôt que faire se pourra, sur ce qui reste de l'ordre social ! Et cela par toute l'Europe, et non seulement dans le vieux monde, mais en Amérique et en Océanie ; et non seulement chez les miséreux, mais chez les intellectuels ! Qu'il suffise de nommer Elisée Reclus pour la France, Karl Marx pour l'Allemagne, Bakounine et le prince Krapotkine pour la Russie, Most pour les Etats-Unis, etc., etc. Tous sont d'accord pour dire que le dogme de la souveraineté du peuple exige : 1° une révolution politique, qui amène au pouvoir les masses populaires par le suffrage universel ; 2° une révolution économique, qui introduira la propriété commune ; 3° une révolution démocratique, qui supprimera les parents et livrera les enfants à la République³.

¹ Le bonheur, auquel l'Illuminisme doit faire parvenir l'humanité, est ainsi exposé dans ce même discours : « La source des passions est pure ; il faut que chacun puisse satisfaire les siennes dans les bornes de la vertu et que notre ordre en fournisse les moyens ». La vertu ! Le bonheur de l'humanité ! La secte ne peut ouvrir la bouche que n'en sortent aussitôt l'hypocrisie et le mensonge.

² Catastrophards, c'est le nom que se sont donné, devant le tribunal de la Seine, ceux qui ont fait l'émeute du 2 mars 1901.

³ En octobre 1882, on inaugurait un groupe scolaire à Ivry-sur-Seine. Parmi les assistants officiels, on comptait un grand nombre de représentants des loges maçonniques. Le F. : C. Dreyfus prononça l'allocution ; on y trouve ces paroles : « C'est la franc-maçonnerie qui prépare les solutions que la démocratie fait triompher. De même que nos glorieux ancêtres de 1789 ont inventé l'égalité civile des hommes devant la loi (on sait comment elle est pratiquée), de même que nos devanciers de 1848 ont réalisé l'égalité politique des citoyens devant l'urne du suffrage universel, de même la maçonnerie doit préparer, pour la fin du XIX^e siècle l'égalité sociale, qui rétablira l'équilibre des forces économiques et ramènera l'union et la concorde au sein de notre société si divisée ». (Cité dans le Monde du 4

Nous y allons.

Quel est l'homme intelligent qui ne soit effrayé des ruines déjà amoncelées en tout ordre de choses, et, en entendant les clameurs des meutes prêtes à se jeter sur ce qui reste de l'ordre social, ne se pose à l'heure actuelle ces terribles questions : Les biens que le Créateur a mis à la disposition des hommes, mais que le travail, l'ordre, la tempérance, l'économie ont répartis entre les familles, seront-ils encore demain la propriété de ceux qui les ont ainsi acquis, ou seront-ils universellement possédés par l'Etat, qui en distribuera les fruits selon les lois qu'il lui plaira de faire ?

Demain, y aura-t-il encore entre l'homme et la femme, mariage, c'est-à-dire contrat passé sous le regard de Dieu et sanctionné par lui, engagement sacré et indissoluble ? Y aura-t-il encore la famille avec la possibilité de transmettre à ses enfants, non seulement son sang, mais son âme et ses biens ?

Demain, que sera la France ? Que deviendra l'Europe ? Réduite à l'état de poussière par la démocratie, ne sera-t-elle point une proie facile à la franc-maçonnerie internationale et judaïque qui marche à la conquête du monde, et calcule déjà le nombre d'années qu'il lui faudra encore pour arriver à faire de tous les Etats une République universelle ?

Voilà ce que prépare le mouvement des idées et des faits qui hantent les esprits et dont nous sommes témoins.

Si le cours des choses actuelles n'avait point ses sources dans un passé lointain, on pourrait moins s'effrayer, croire qu'il n'y a en tout cela que des faits accidentels. Mais il n'en est point ainsi. L'état actuel, gros de l'avenir que nous venons de dire, est le produit naturel d'une idée, jetée comme une graine sur notre sol il y a cinq siècles. Elle y a germé. Nous avons vu ses premières pousses sortir de terre ; elles ont été cultivées secrètement et soigneusement par une société qui, plusieurs fois déjà, a servi au monde leurs fruits trop hâtivement cueillis ; aujourd'hui elle les voit arriver à maturité : fruits de mort, qui portent la corruption dans les fondements même de l'ordre social.

Ce que la Renaissance a conçu, ce que la franc-maçonnerie a élevé, la France révolutionnaire a reçu de la Puissance des ténèbres la mission de la manifester au monde. Il semble qu'on ait voulu le symboliser sur les nouvelles monnaies. Cette femme échevelée, coiffée du bonnet phrygien, qui, sous les auspices de la République, jette à tous les vents les graines de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, aux rayons d'un soleil levant appelé à éclairer le monde d'un jour nouveau, c'est bien la maçonnerie confiant à tous les souffles de l'opinion, les idées qui préparent les esprits à accepter l'ordre nouveau, qu'elle médite depuis si longtemps d'établir dans le monde.

CHAPITRE XL - LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE

Le Temple maçonnique, dont nous avons vu le plan, doit, dans la pensée de ses architectes, étendre ses constructions sur l'univers entier. Lorsque l' « apprenti » demande à être reçu « compagnon », on lui pose entre autres ces questions :

D. - Quelles sont la longueur et la largeur de la loge ?

R. - Sa longueur est de l'Orient à l'Occident ; sa largeur du Midi au Nord.

D. - Que signifient ces dimensions ?

R. - Que la franc-maçonnerie est universelle, et qu'elle s'étendra un jour sur toute l'humanité¹.

Ce n'est pas par un vain caprice, dit le F. : Clavel, que nous nous donnons le titre de « Maçons ». Nous bâtissons le plus vaste édifice qui fût jamais, puisqu'il ne connaît d'autres bornes que celles de la terre². »

Il n'en peut être autrement, puisque la maçonnerie ne se propose rien moins que de changer les bases sur lesquelles repose la société humaine : faire dépendre d'un contrat ce qui est de droit naturel et divin, fixer sur la terre les destinées de l'homme, le doter d'une civilisation et d'institutions propres à le tenir asservi à la matière. Aussi bien que l'Eglise catholique, la maçonnerie doit vouloir appliquer sa conception de la vie à l'humanité entière. Il y a toutefois entre elles une dif-

octobre 1882). Nous en sommes donc à la Révolution économique : la démocratique, qui doit la suivre et qui livrera les enfants corps et âme à la République, est fort avancée.

¹ En 1907 parut la première année d'un annuaire publié par le « Bureau international des relations maçonniques ».

Le caractère international de la maçonnerie s'affirme dans le titre même de la publication qui présente un assemblage bizarre de français, d'allemand et d'anglais. Nous le reproduisons : « Annuaire, Vralender, Annual, dela ; der.of. Maçonnerie universelle, Wellfraume-rei, Universel Masonry, 1907. Première année, Erste Jahr, First Year ». Cet annuaire a paru chez Buchler, l'éditeur des publications maçonniques en Suisse et a pour auteur le F. : Martier la Tente, président du Bureau international.

D'après cet annuaire, il existe dans le monde 106 puissances maçonniques régulières. On appelle « puissance maçonnique » une confédération de Loges ayant à sa tête une grande Loge, un Grand-Orient ou un Suprême Conseil.

Voici, pour les principaux pays d'Europe, le dénombrement des Loges :

Pays	Loges	Membres
Angleterre	2607	150.000
Irlande	450	15.000
Ecosse	1012	50.000
France (Gr.-Or.)	396	27.000
France (Gr.-Loge)	81	5.100
Hollande	91	2.093
Suède	35	12.295
Norvège	13	3.900
Suisse	33	3.670
Danemark	29	4.500
Espagne	59	2.594
Allemagne	495	60.145
Hongrie	61	2.594

Resterait à faire le dénombrement des loges de l'Amérique, de l'Asie et de l'Océanie.

² *Tableau philosophique, historique et moral de la franc-maçonnerie*, par le F. : Bazot, pp. 20-28.

férence. L'Eglise aspire sans doute à faire de tous les hommes une famille de frères, et à englober le monde dans la vaste unité chrétienne. C'est la mission que lui a donnée son divin Fondateur. Seulement, elle n'a jamais eu la pensée de supprimer la personnalité des divers peuples ; loin de là, elle s'est toujours appliquée à étudier la physionomie spéciale de chacun d'eux, la mission particulière que la Providence lui a dévolue, pour l'encourager et aider à y répondre. Il n'en est point de même de la maçonnerie : son principe cosmopolite est essentiellement contradictoire avec le principe national.

« Effacer parmi les hommes, dit le F. : Clavel, la distinction de rang, de croyance, d'opinion, de PATRIE ; ...faire, en un mot, de tout le genre humain une seule et même famille : voilà le grand œuvre qu'a entrepris la franc-maçonnerie, et auquel l'apprenti, le compagnon et le maître sont appelés à associer leurs efforts¹ » : une seule et même famille ; non dans l'unité d'une même foi et la communion d'une charité s'étendant de chacun à tous et de tous à chacun, mais sous la domination d'une même secte. Pour arriver à cette domination, la maçonnerie emploie tous ses membres à travailler, les uns directement, les autres inconsciemment, à la constitution lente et graduée d'un Etat, d'une république comprenant le monde entier : Etat-Humanité, République universelle.

Le Temple de la nature, disent les maçons, a abrité le genre humain aux jours de son bonheur. La cupidité, l'ambition et la superstition - lisez : la propriété, l'autorité civile et la religion - ont renversé l'ancien édifice. Les maçons unissent leurs efforts pour le relever sur les ruines de la famille de l'Etat et de l'Eglise.

Le Temple à réédifier est convenablement appelé la République, la République humanitaire. La République, c'est le pouvoir, les biens, les personnes devenues choses communes. La République humanitaire, c'est la République réunissant l'humanité dans un tout indivisible. C'est, comme l'a dit Billaud-Varennes, la fusion de toutes les volontés, de tous les intérêts, de tous les efforts pour que chacun trouve, dans cet ensemble de ressources communes, une part égale à sa mise.

Dès leur entrée dans l'Ordre, la secte présente aux maçons cette idée, mais dans une sorte de nuage, qu'elle dissipera peu à peu au cours des initiations successives. L'article 2 de la Constitution du Grand-Orient dit : « La franc-maçonnerie a pour devoir d'étendre à tous les membres de l'humanité les liens fraternels qui unissent les francs-maçons sur toute la surface du globe. » Dès le grade d'apprenti, elle fait dire au récipiendaire par le Vénérable : « Puissiez-vous, fidèle à jamais aux engagements que vous venez de contracter, nous aider à achever l'œuvre sublime à laquelle travaillent les maçons depuis tant de siècles, celle surtout de la réunion des hommes de tous les pays, de tous les caractères, de toutes les opinions civiles et religieuses, en une seule famille d'amis et de frères ! » (Ragon, cours, ... p.110).

Elle ne leur dévoile pas autrement sa pensée, mais s'ils se montrent dignes de communications plus explicites, ils sauront bientôt, comme l'observe M. Prache, dans son rapport sur les pétitions adressées à la Chambre des Députés contre la franc-maçonnerie, que « société cosmopolite et humanitaire, la maçonnerie rêve d'établir une République universelle². » Le rapporteur renvoie au compte-rendu du Convent de 1895, page 209, où il est dit : « La franc-maçonnerie s'efforce de préparer les Etats-Unis non seulement d'Europe, mais de la terre entière » (*La pétition contre la franc-maçonnerie*, p. 221).

Quatre ans auparavant, en novembre 1891, un congrès international de la paix universelle s'était réuni à Rome. « On nous assure, dit alors le Moniteur de Rome, que, derrière ce masque, se cache, pour une partie des congressistes, un dessein très particulier. D'après nos informations, ce ne serait rien moins que l'établissement d'une République universelle, sur les ruines des empires et des royaumes, comme garantie absolue et efficace de la paix universelle. Il est évident, pour tout observateur impartial, que les maçons, surtout les francs-maçons Français et Italiens, sans parler des Espagnols et des Portugais, tendent de toutes les fibres de leur âme vers cet idéal. Il serait assez remarquable que Rome, capitale du royaume d'Italie, devienne le foyer, le laboratoire de la République universelle. »

« Peuples, soyez frères ! s'écrie le F. : Bazot, secrétaire du Grand-Orient. L'Univers est votre patrie ! » Bien avant lui, Danton, à la fête anniversaire du serment du jeu de Paume, 20 juin 1790, avait dit : « Le patriotisme ne doit avoir d'autres bases que l'univers. »

En 1825, un autre franc-maçon célèbre, Blumehagen, disait : « L'Ordre de la franc-maçonnerie a fini son enfance et son adolescence. Maintenant il est homme, et avant que son troisième siècle soit accompli, le monde connaîtra ce qu'il est réellement devenu. Puisque le monde entier est le temple de l'Ordre, l'azur du ciel son toit, les pôles ses murailles, et le Trône et l'Eglise ses piliers, alors les puissants de la terre s'inclineront d'eux-mêmes, et abandonneront à nous le gouvernement du monde et aux peuples la liberté que nous leur préparons.

« Que le Maître de l'univers (le prince de ce monde, Satan), nous donne seulement un siècle, et nous serons arrivés à ce but ainsi désigné à l'avance. Mais, pour cela, il faut que rien ne ralentisse le travail, et que, jour par jour, notre bâtisse s'élève. Plaçons, sans qu'on s'en aperçoive, pierre par pierre, et le mur invisible s'élèvera solidement toujours plus haut » (Cité par Pachtler, *Der Cœtze der Humanitoel*, p. 450).

Que de pierres ont été placées depuis 1825 ! Combien de gouvernements révolutionnaires ont surgi depuis lors ! L'Italie est unifiée sur les ruines du pouvoir temporel et des souverainetés légitimes ; la Prusse est devenue l'Allemagne impériale ; l'Autriche s'annexe des populations slaves. L'idée capitale du règne de Napoléon III, c'est le principe des nationalités. Héritier de la tradition napoléonienne et révolutionnaire, frotté d'ailleurs de carbonarisme, il consacra à ce principe toute son influence et toutes ses forces. Après Sedan, après l'unité italienne et l'unité allemande faites contre nous, après l'effondrement de son trône, il s'acharnait encore à défendre et à glorifier ce principe qu'il avait ainsi énoncé dans sa proclamation de Strasbourg au peuple français : « J'ai voué mon existence à l'accomplissement d'une grande mission.

¹ L'internationalisme, l'humanitarisme sont actuellement les deux suggestions que la maçonnerie s'efforce de faire entrer dans toutes les têtes ; même dans l'esprit de la jeunesse catholique, par le Sillon.

² C'est l'espoir de la paix universelle et éternelle que la Maçonnerie fait miroiter aux yeux des simples pour préparer les esprits à admettre l'idée d'une république mondiale.

Du rocher de Sainte-Hélène un regard du soleil mourant a passé sur mon âme ; je saurai garder ce feu sacré ; je saurai vaincre ou mourir pour la cause des peuples. »

Aujourd'hui, par suite des événements que cette idée a produits, l'Europe entière tient tous ses hommes valides sous les drapeaux, armés d'engins d'une puissance telle que le monde jusqu'ici n'avait pu en avoir l'idée. Elle est prête pour le conflit qui donnera à l'un de ses peuples, avec la suprématie sur les autres, le pouvoir de subjuguier toutes les races.

Des lettres bien intéressantes furent publiées en 1888 par *l'Osservatore cattolico* de Milan. L'auteur de ces lettres, revenant de Rio de Janeiro, en 1858, se trouvait sur le même vapeur avec un diplomate européen et le ministre des Affaires Etrangères du Brésil, lequel était Grand-Maître des loges de son pays. Un jour, en conversant avec le diplomate européen, le ministre brésilien lui dit : Le temps viendra et vous le verrez de vos propres yeux, Monsieur le baron, où il n'y aura en Europe que trois monarchies : une romaine, sous la maison de Savoie, une allemande, sous la maison de Hohenzollern ; une slave, sous la maison de Romanof-Gottorp. Mais ne croyez pas que nous, maçons, nous ayons aucun intérêt au maintien de ces dynasties. Quand le nègre aura fini sa besogne, il pourra s'en aller. Ces trois monarchies ne peuvent être que le pont qui nous conduira aux grandes républiques européennes, desquelles naîtra enfin la GRANDE REPUBLIQUE DE L'HUMANITÉ, qui reste l'objectif des initiés. »

Un franc-maçon des plus hauts grades, Grand-Maître du Grand-Orient de Beyrouth et professeur à l'Université de Heidelberg, un des hommes qui, par leur enseignement et par leurs écrits, ont le plus contribué à jeter la classe cultivée dans le *Culturkampf* et dont les ouvrages sont traduits à peu près dans toutes les langues, M. Bluntschli, enseigne aussi que l'Etat moderne futur doit embrasser l'humanité tout entière. Comme ses livres : *La Théorie générale de l'Etat*, *La Politique*, *Le Droit des Gens*, s'adressent à tous, aux initiés comme à ceux qui ne le sont pas, il n'y dit point comment ce résultat pourra être obtenu. Mais il fut plus explicite dans un discours qu'il prononça en 1873, à Zurich, devant la loge *Modestia*. Là il dit ouvertement que c'est des efforts réunis des loges maçonniques du monde entier, que l'on doit attendre la formation de cet Etat qui embrassera l'humanité entière.

Aux discours, la secte joint l'action. En 1869, il se forma à New-York une association appelée L'Alliance républicaine universelle, dans le but de réunir tous les Etats du monde en une seule république.

« Le but de l'association est d'affirmer le droit de tout pays à se gouverner en République, et par conséquent le droit de tous les républicains de s'unir entre eux pour former une solidarité républicaine.

« Pour appliquer les vérités sus-énoncées, on proposa de former une seule association fraternelle de tous les hommes à principes libres, qui désirent promouvoir, dans la mesure de leurs forces, la reconnaissance et le développement du véritable républicanisme dans tous les pays et chez tous les peuples, Cette association fraternelle doit être composée de sections distinctes, dont chacune comprendra les membres d'une même nationalité, Américains et Européens.

« Ces sections, en conservant leur individualité respective, seront autant de représentations des futures républiques, tandis que leurs futurs délégués, réunis dans un conseil central, représenteront la solidarité des républiques, dont la réalisation est le but suprême proposé aux travaux de l'Alliance¹ ».

M. Prache, dans son rapport sur les éditions contre la franc-maçonnerie, a un chapitre pour montrer « comment s'établissent et se resserrent les liens entre la maçonnerie française et les maçonneries étrangères, pour travailler avec ordre au but que toutes poursuivent ». Il y a : 1° des « garants d'amitié » entre elles toutes ; 2° des relations spéciales, que l'on pourrait dire personnelles, entre certaines loges françaises et les puissances maçonniques étrangères ; 3° le fonctionnement, au Grand-Orient de France, d'une commission des relations extérieures. Les rapports de cette commission ne sont pas imprimés, à cause - dit le F. : Dequaire, exposant au Convent du 10 septembre 1894 les travaux du Conseil de l'Ordre - « des aperçus délicats qu'ils renferment sur les relations du Grand-Orient avec diverses fédérations de l'univers » ; mais le *Bulletin du Grand-Orient* de cette même année nous montre le Grand-Orient de France en relations « avec les Suprêmes Conseils en général, avec les Suprêmes Conseils de Charlestown, et de Lausanne en particulier ; avec la Grande-Loge d'Angleterre sur tous les points du globe ; avec le Grand-Orient d'Italie ; avec le très fraternel Grand-Orient espagnol et la Grande Loge suisse Alpina ; avec les diverses maçonneries du bassin de la Méditerranée ; avec les ateliers et puissances maçonniques régulières qui, sur tous les points du globe, combattent parallèlement avec le Grand-Orient de France, pour le succès final de l'œuvre maçonnique universelle » (*Bulletin du Grand-Orient*, août-septembre 1894, p 118). Sur quoi portent ces relations ? « Les innombrables lignes de point qui constellent les documents maçonniques, dit M. Prache, lorsqu'il s'agit des relations extérieures, mettent hors d'état d'étudier complètement la question. » Il relève néanmoins plusieurs choses intéressantes, que l'on peut voir dans son livre, page 195 à 204.

M. Bluntschli, dans sa *Théorie générale de l'Etat*, nous révèle sans aucun doute, le but de cette entente entre toutes les loges du monde. Il y enseigne que le progrès consiste à « supprimer tous les petits Etats, et qu'au-dessus des grandes puissances, comme l'Autriche et la France, il y a les puissances mondiales qui ont conscience de leurs droits et de leurs devoirs vis-à-vis de l'humanité entière ». « Pour que l'humanité accomplisse ses destinées, dit-il encore, il faut que les peuples qui la composent puissent accomplir les leurs ». Ces destinées, c'est, « pour les peuples qui ont conscience d'eux-mêmes et qui se sentent une vocation politique et des qualités viriles », de se développer au détriment des autres, de ceux qui n'ont que des qualités féminines. « C'est là leur droit saint entre tous les autres ». Il ajoute : « L'humanité progressive ne trouve pas sa pleine satisfaction dans les Etats particuliers, ELLE LES CONSUME. Si l'Etat universel se fonde un jour sur les bases de l'humanité entière, on peut espérer qu'il durera aussi longtemps que l'humanité elle-même » (p. 86-87).

Voilà donc à quoi travaillent les Grands-Orient du monde entier dans leurs relations, voilà à quoi le Pouvoir occulte les pousse et les dirige : à consumer les Etats particuliers pour arriver à la consitution d'un Etat universel. C'est aux petits Etats qu'on s'est attaqué d'abord. La Révolution française et le premier Empire s'y sont employés ; ils ont fait disparaître

¹ Gautrelet, pp. 184 et seq. Dans les pages suivantes, l'auteur suit les développements de l'Alliance en Allemagne, en Italie, en France, etc.

une multitude de Principautés, et nous avons vu récemment le Piémont consumer tous les petits Etats d'Italie, et la Prusse nombre de petits Etats allemands. Bientôt il n'y aura plus que des « grandes puissances ». La maçonnerie dit maintenant qu'il faut distinguer parmi elles. Il en est qui ont ou à qui l'on peut donner « conscience d'elles-mêmes », qui ont ou à qui l'on peut suggérer « une vocation publique », qui ont enfin « les qualités voulues pour se développer au détriment des autres ». Il en est d'autres à qui on ne reconnaît que des « qualités féminines », comme la France¹ et l'Autriche. Lorsque les premières, en accomplissement de « leurs droits et de leurs devoirs » vis-à-vis de l'humanité, auront fait disparaître les secondes, l'Etat universel sera bien près d'être fondé sur la base large de l'humanité entière,

On le voit, le Pouvoir occulte de la franc-maçonnerie à l'art d'employer les Puissances à leur mutuelle destruction, pour élever son Temple sur les ruines de toutes. Déjà en 1811, J. de Maistre avait pénétré ce dessein. Il écrivait de Saint-Petersbourg à son roi ancêtre de Victor-Emmanuel qui fut un instrument si utile aux mains de la secte : « Votre Majesté ne doit pas douter d'un instant de l'existence d'une grande et formidable secte qui a juré depuis longtemps le renversement de tous les trônes ; et c'est des princes mêmes dont elle se sert, avec une habileté infernale, pour les renverser ». Je vois ici tout ce que nous avons vu ailleurs, c'est-à-dire une force cachée qui trompe la souveraineté et la force de s'égorger de ses propres mains... L'action est incontestable, quoique l'agent ne soit pas encore entièrement connu. Le talent de cette secte pour enchanter les gouvernements est un des plus terribles et des plus extraordinaires phénomènes qu'on ait vus dans le monde » (*Œuvres complètes*, t. XII, p.42).

L'agent est maintenant universellement connu : c'est le franc-maçon et au-dessus du franc-maçon, le Juif. *La Revue maçonnique*, dans son numéro de janvier 1908, faisait cet aveu : « L'activité hébraïque dans une partie de la maçonnerie peut être envisagée de différentes manières. L'esprit hébreu, par sa trempe historique, est un ferment, une levure, qui met en mouvement, d'une façon souvent fort utile, la pâte de la civilisation occidentale ». Ce ferment agit sur la masse maçonnique, et par elle sur le monde.

« Les Juifs, si remarquables par leur instinct de domination, par leur science innée du gouvernement, dit M. Bidegain ; ont créé la franc-maçonnerie, afin d'y enrôler les hommes qui n'appartiennent pas à leur race, s'engageant néanmoins à les aider dans leur œuvre, à collaborer avec eux à l'instauration du règne d'Israël parmi les hommes.

« Est-il utile de répéter à de bons Français que les Juifs qui disent-ils, n'ont point perdu leur foi en la reconstruction du Temple, cachent, sous cette parole symbolique, sous cette revendication de leur nationalité, la volonté de faire, du monde entier, un temple gigantesque où les enfants d'Israël soient prêtres et rois, et où tous les hommes de tous les climats et de toutes les races, réduits à la servitude par l'organisation capitaliste, travailleront à la gloire de Javeh. Tout cela peut se dire, mais ne se prouve pas, ne peut encore se prouver. Ceux-là seuls, qui ont vécu dans l'intimité de l'Ordre maçonnique, qui en ont deviné la pensée secrète, - non cette pensée que disent les hommes, mais celle qui se dégage des faits, des symboles, des coutumes, - ceux-là seuls, peuvent avoir la profonde conviction de cette Vérité.

« C'est grâce à d'immenses et patients travaux, que les Israélites ont pu acquérir la situation prépondérante qu'ils occupent aujourd'hui. C'est par de savantes et subtiles intrigues qu'ils travaillent à leur triomphe définitif. La domination financière et politique du Juif ne pourra s'établir définitivement qu'après la destruction, dans tous les pays par les loges, par la presse, par les moyens divers que procurent l'argent et la ruse - de toutes les institutions, de toutes les forces, de toutes les traditions, qui forment comme l'ossature de chaque patrie » (Jean Bidegain, 186-189).

Et plus loin : « Les Juifs ne pourront achever, dans l'avenir, leur œuvre de spoliation et de dénationalisation, qu'au moyen des groupements dits républicains, tels que la Ligue des Droits de l'Homme ou le Comité radical et radical-socialiste - et surtout de la franc-maçonnerie. Grâce à leur or et à leur ruse, ils dirigent, d'une manière secrète, ces sociétés politiques vers le but qu'ils poursuivent avec une inlassable énergie : la domination universelle du peuple d'Israël » (Ibid., 256).

CHAPITRE XLI - L'IDÉE DE RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE EN FRANCE

Elle a pris naissance dans les Loges, il y a près de deux siècles.

Dans un discours prononcé en 1740 à une tenue, le duc d'Antin dit : « L'amour de la patrie, mal entendu et poussé à l'excès, détruisait souvent dans ces républiques (antiques) guerrières l'amour de l'humanité en général... Le monde entier n'est qu'une grande république, dont chaque nation est une famille, et chaque particulier un enfant... »

En 1792, fut publié à Paris un livre ayant pour titre *La République universelle*. L'auteur Anacharsis Kloost était le baron J.-B. Hermann, Marie de Kloost, né à Guardenthal, au duché de Clèves. Les sociétés secrètes n'eurent pas de membre plus zélé. Il témoigna de bonne heure une grande sympathie aux Juifs. Il dit dans son livre : « Nous trouverons de puissants auxiliaires, de fervents apôtres dans les tribus judaïques qui regardent la France comme une seconde Palestine. Nos concitoyens circoncis nous bénissent dans toutes les synagogues de la captivité. Le Juif avili dans le reste du monde est devenu citoyen français, citoyen du monde par nos décrets philosophiques » (pages 186-187).

Fixé à Paris avant 1779, Anacharsis Kloost fut de ceux qui préparèrent le plus activement la Révolution. On le vit paraître le 19 juin 1790, à l'Assemblée nationale avec une troupe de 36 étrangers qualifiés : L'Ambassade du genre humain. Son livre sur la République universelle lui valut de l'Assemblée législative le titre de citoyen français 1792. Sa doctrine peut se résumer en une phrase : « Le genre humain vivra en paix lorsqu'il ne formera qu'un seul corps, la nation unique. »

On peut constater aujourd'hui l'existence de la même pensée. Le même esprit persévère, maintenu et au besoin ravi-vé par la même secte.

¹ La France, sortant des mains de ses rois, était si peu considérée comme une puissance féminine, que c'est d'elle que la franc-maçonnerie fit d'abord choix pour bouleverser l'Europe par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Aujourd'hui, la secte emploie tout son savoir et toute sa puissance à la « féminiser », en lui enlevant sa foi et en désorganisant son armée.

Ce qui se passe en France depuis vingt-cinq ans, et tout particulièrement la désorganisation, en ces derniers temps, de l'armée et de la marine, par ceux-là mêmes qui président aux destinées du pays, montre les progrès de cette idée. Pour tous ceux qui n'ont point connaissance des pensées dernières de la synagogue, la construction du Temple qui doit abriter tous les peuples, en d'autres termes, l'établissement d'une République humanitaire sur les ruines de toutes les patries est une douloureuse énigme. Il est donc nécessaire de montrer que la maçonnerie française au moins dans les hauts sommets connaît ce dessein de la maçonnerie cosmopolite, et, pour sa part, travaille à sa réalisation.

M. Prache, dans le rapport que nous avons déjà cité, dit (page 191) : « Ouvrons le compte rendu de la Conférence maçonnique internationale tenue à Anvers en 1894 ; nous lisons à la page 35, dans un discours de l'un des représentants du Grand-Orient de France, le F. : Dequaire, actuellement inspecteur d'Académie à Mende, cette invite adressée à toutes les autres maçonneries de l'univers : « Notre maçonnerie croit à la nécessité d'exercer sur l'opinion nationale, et, par cette opinion, sur la marche de notre gouvernement, son influence, qui, par l'action politique, grandit en puissance au profit du programme maçonnique universel. » « Il y a donc, conclut M. Prache, un programme maçonnique universel. » Quel est ce programme ? Quelle est l'œuvre à laquelle doivent travailler les loges de France, de concert avec les loges de toutes les parties du monde ?

M. Prache le trouve dans ces paroles du même F. : Dequaire : « La grande mission de la France est de présider à l'œuvre de l'organisation de la démocratie, en un mot, à l'organisation de la République universelle. » Et il renvoie au *Compte rendu des travaux du Grand-Orient* du 16 janvier au 28 février 1897, p. 10.

Quelques citations montreront que les loges françaises ne refusent point le concours qui leur est demandé. Nous ne remonterons pas au delà de 1848.

Garnier-Pagès, ministre de la seconde République, déclara publiquement que « les maçons voulaient achever l'œuvre glorieuse de la République ; et que cette République était destinée à être établie dans toute l'Europe et sur toute la surface de la terre. »

J. Weil, franc-maçon juif écrivit : « Nous exerçons une influence pressante sur les mouvements de notre temps et sur les progrès de la civilisation vers la républicanisation de tous les peuples. »

Un autre juif, Louis Bence, disait dans le même temps : « D'une main puissante nous avons secoué les piliers sur lesquels est basé l'ancien édifice de manière à le faire gémir » (voir Mgr Meurin. *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, pp. 197-198).

Crémieux, le fondateur de l'Alliance Israélite Universelle, recevant, en qualité de membre du gouvernement provisoire, les délégués de la franc-maçonnerie, leur dit : « La République fera ce que fait la maçonnerie ; elle deviendra le gage éclatant de l'union des peuples sur tous les points du globe, sur tous les côtés de notre triangle ; et le Grand Architecte sourira à cette noble pensée de la République qui, se répandant de toutes parts, réunira, dans un même sentiment, tous les habitants de la terre » (*Histoire du Grand-Orient de France*, par Jouaust, pp. 502-505). Il n'est pas inutile de rapprocher de ces paroles celles qu'un maçon allemand disait en ce même moment dans la loge de Goettingue, Au Compas d'Or : « La grande époque prédite si souvent est-elle enfin arrivée, où notre association doit se transformer en alliance universelle entre les membres de L'humanité ? ...La liberté que réclame la génération actuelle, c'est la suppression de toutes les barrières (ou frontières), devenues superflues lorsque tous les hommes seront réunis EN UN SEUL ETAT. »

Jean Macé publia, en cette même année 1848, un opuscule intitulé : *Les Vertus d'un Républicain*. Il y dit : « Le vent qui passera sur la France se chargera d'emporter, par delà les fleuves et les montagnes, les germes féconds destinés à faire éclore les républiques. NOUS FERONS LA CONQUÊTE DU MONDE sans quitter nos femmes et nos enfants ». Jean Macé fut l'un des plus grands propagateurs de l'idée de la République universelle, comme il fut l'organisateur de la Ligue universelle de l'Enseignement, agent de l'internationalisme, aussi bien que de l'Alliance Israélite Universelle elle-même. Malgré cela, la loge La Fraternité des Peuples avant de s'intéresser à la Ligue de l'Enseignement, cita à sa barre M. Jean Macé, parce qu'« il paraissait à quelques-uns être Français avant d'être membre de l'humanité » ; et M. Macé, par une lettre dont il fut donné lecture à la tenue du 22 juin 1867, la rassura pleinement.

Victor Hugo prêta aussi, dès 1848, sa voix sonore à l'union des peuples, à la confusion des races, à ce point qu'on l'appela « le barde de l'humanitarisme ». Présidant le congrès de la Paix qui eut lieu à Paris en 1849, il signifia, au nom de l'Evangile, devant deux mille personnes, à la France, à l'Angleterre, à la Prusse, à l'Autriche, à l'Espagne, à la Russie, qu'un jour les armes leur tomberaient des mains. Il déclara entrevoir les Etats-Unis d'Europe tendant les bras aux Etats-Unis d'Amérique par-dessus les mers. (*Actes et paroles. Avant l'exil*, II, pp. 160-161).

Plus tard, il s'écriait dans les *Châtiments* : « Plus de soldats l'épée au poing ! Plus de frontières ! » Dans sa préface au Paris-Guide, il acclamait les Allemands comme nos « concitoyens dans la cité philosophique », « nos compatriotes dans la patrie-liberté ». Le 1^{er} mars 1871, à l'Assemblée de Bordeaux, il souhaitait à la France de reconquérir la rive gauche du Rhin, mais pour le plaisir d'en faire présent à l'Allemagne en lui disant : « Plus de frontières ! Le Rhin à tous ! Soyons la même République, les Etats-Unis d'Europe, la paix universelle¹ »

Déjà en 1859, lors du départ de Napoléon III pour la guerre d'Italie, observe M. Goyau, à qui nous avons emprunté la plupart de ces citations, tirées de son livre : *L'idée de Patrie et l'humanitarisme*, les ouvriers parisiens acclamaient l'empereur, parce qu'ils voyaient dans cette guerre la réalisation de l'idée de l'émancipation des peuples et de la fraternité entre les peuples émancipés.

C'est que ces idées, répandues dans le public par les journaux et par la suggestion des loges, pénétraient déjà pro-

¹ *Actes et paroles. Depuis l'exil*, 1870-71, p. 90.

C'est aux environs de 1850 que la formule « Etats-Unis d'Europe » apparut dans l'histoire. On la trouve sur les lèvres de Victor Hugo dans le discours par lequel, en 1849, il ouvrit le congrès de la Paix tenu à Paris. Elle apparaît en même temps en Italie et en Belgique. Au congrès de Lausanne, en 1869, Victor Hugo, qui présidait encore, employa une autre formule : « Nous voulons la grande République continentale. »

fondément dans la masse du peuple. Aux approches des entreprises de la Prusse sur tous ses voisins, elles furent propagées avec plus d'ardeur. En 1864, M. Boutteville, professeur à Sainte-Barbe, proclamait que la maçonnerie devait construire « le Temple symbolique de la République universelle ». *La Ruche maçonnique* expliquait comment cela pouvait se faire. Elle souhaitait que l'unité maçonnique, prélude de l'unité universelle, émanât d'un centre unique, lequel donnerait l'impulsion intellectuelle et administrative aux centres secondaires, un pour chaque Etat. Rebold énonçait le projet d'une confédération maçonnique universelle conduisant dans un temps donné à la confédération de l'humanité (*Histoire des trois grandes loges*, pp. 552-662).

Deux ans plus tard, en juin 1866, Varlin, qui devait devenir le communard de 1871, adressait un manifeste aux travailleurs parisiens où on lisait : « La démocratie monte... monte et grandit sans cesse... La démocratie n'est ni française, ni anglaise ; elle n'est pas plus autrichienne qu'allemande ; les Russes et les Suédois en font partie comme les Américains et les Espagnols ; en un mot, la démocratie est universelle ! »

Aux congrès de Genève, de Lausanne, de Berne, du Havre, qui eurent lieu à cette époque, le cri le plus fréquemment répété, fut, avec celui de haine à l'Eglise catholique : « Plus de frontières ! »

La maçonnerie fait répandre cette idée jusque dans les écoles. M. Edgar Monteil, le préfet que l'on sait, dans son « Catéchisme du Libre-Penseur, dédié à la franc-maçonnerie universelle, association internationale et fraternelle, force organisée », salue les temps futurs où, « le progrès aidant, les frontières seront abaissées, où on ne connaîtra plus que la Société. » Il redit la même chose dans son Manuel d'Instruction laïque.

Les feuilles pédagogiques, publiées par des inspecteurs d'académie, telles que *Le Volume*, *L'Ecole nouvelle*, *La Revue de l'Enseignement primaire*, *L'Union coopérative*, *L'Ecole laïque*, etc., se montrent ennemies déclarées de nos institutions militaires. « Arrachez, renversez, proscrivez, dit *L'Ecole laïque*, tout ce qui, dans vos ouvrages, sur vos cahiers et dans vos classes, célebre la gloire du sabre. » « A vous, les instituteurs, dit-elle encore, de faire pénétrer ces idées dans les cerveaux des paysans. »

La Revue de l'enseignement primaire est actuellement dirigée par M. Hervé, - l'homme du drapeau dans le fumier. - Elle ne compte pas moins de quatorze mille instituteurs abonnés, et donne le ton à plus de trente mille. C'est des bureaux de l'Enseignement primaire que sortent les Bulletins des soixante Amicales d'instituteurs et d'institutrices. En 1904, elle publia dans la partie destinée aux élèves, les paroles et la musique de l'Internationale, avec le fameux couplet :

S'ils s'obstinent, ces cannibales,
A faire de nous des héros,
Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux.

Le même M. Hervé donna cet avertissement au pays, en avril 1905, dans le *Pioupiou* : « Nous déclarons que, quel que soit le gouvernement qui sera agresseur, nous nous refuserons à donner une goutte de notre sang. Nous sommes décidés à répondre à l'ordre de mobilisation par la grève des réservistes¹. »

Il y a quelques années, deux journaux, *L'instruction primaire* et *L'Union pédagogique française*, essayèrent de relever le culte du drapeau national. Ces deux organes ne trouvèrent pas de clientèle parmi les cent mille instituteurs formés par M. Buisson.

L'internationalisme va-t-il s'infiltrer jusque dans les associations de jeunes gens catholiques ? Dans la conférence publique qu'il donna le 23 mars 1903 dans la salle des Mille-Colonnes, M. Marc Sangnier, voyant son auditoire imbu d'idées humanitaires, crut devoir lui faire ces avances : « Nous aimons passionnément la France, mais nous la considérons comme le champ d'expérience de l'humanité, et nous sommes en quelque sorte des patriotes internationalistes². »

Mais on ne se borne point à semer l'idée, on travaille à sa réalisation, et tout d'abord en paralysant les nations marquées pour disparaître les premières. Qui peut avoir oublié les efforts qui furent faits après la victoire de la Prusse sur l'Autriche, pour empêcher la France de tenir son armée en état de résister à l'assaut qui allait lui être livré ! (Voir Goyau : *L'idée de la Patrie et l'Humanitarisme*, chap. I).

En mai 1869, Gambetta posant sa candidature à Paris contre Carnot, laissait inscrire dans son cahier électoral « la suppression des armées permanentes, cause de ruine pour les finances et les affaires de la nation, source de haine entre les peuples et de défiance à l'intérieur ». Jules Simon disait dans le même temps : « Quand je dis que l'armée que nous voulons faire serait une armée de citoyens et qu'elle n'aurait à aucun degré l'esprit militaire, ce n'est pas une concession que je fais, c'est une déclaration et une déclaration dont je suis heureux. Car c'est pour qu'il n'y ait pas en France d'esprit militaire que nous voulons avoir une armée de citoyens qui soit invincible chez elle (!) et hors d'état de porter la guerre au dehors. S'il n'y a pas d'armée sans esprit militaire, que nous ayons une armée qui n'en soit pas une. » L'année précédente, il avait dit (Séance du 17 juillet 1868) : « L'armée, puisqu'on dit qu'il en faut une. » Les gauches applaudissaient, elles réclamaient le désarmement universel, de sorte que M. Caro put écrire d'elles, au moment de nos désastres, qu'elles avaient « préparé de toutes leurs forces, en fait, le désarmement de la France. » C'est bien ici le cas de redire le mot de M. Montégut : « Une sorte d'émulation patricide règne dans le camp de la démocratie ? » (*Libre opinions morales et historiques*, p. 367).

¹ La majorité du corps enseignant dans l'enseignement primaire est gangrenée non seulement par l'internationalisme, mais par le socialisme. En 1904, à la suite du discours prononcé le 3 juin, par M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, au sujet de l'introduction dans certaines écoles du Manuel d'histoire de M. Hervé, *la Revue de l'Enseignement primaire* écrivait : « Nous sommes quelque trente mille instituteurs socialistes en France... Ajoutez à cela trente ou quarante mille radicaux socialistes. Il ne faudra pas vous étonner si, dans quelques années, votre successeur se trouve à la tête d'une petite armée de quatre-vingt mille éducateurs socialistes. »

² *Le Sillon*, N° du 4 juin 1903, p. 406. Les Juifs sont internationalistes depuis leur dispersion. Est-ce qu'il n'est pas absolument logique, absolument naturel de penser que l'internationalisme juif n'est pas absolument étranger à l'internationalisme révolutionnaire ? Ça l'est d'autant moins qu'on voit actuellement, en France, les journaux révolutionnaires « actionnés » par les Juifs, et en Russie, les révoltes organisées par les mêmes Juifs.

On le voit, ce n'est nullement Hervé qui a inventé l'Hervéisme. Il s'est borné à répéter sur le militarisme et sur l'armée les paroles que les républicains plus ou moins affiliés aux loges n'ont cessé depuis quarante ans d'imprimer dans leurs journaux et de clamer dans leurs meetings.

Dans son ouvrage sur l'idée de Pairie et l'Humanitarisme, M. Georges Goyau nous montre Buisson pérorant au Congrès de Lausanne, en 1869. « Il fallait, disait-il, aller dans les villages, y distribuer de petits papiers et de petits livres contre la guerre, contre toutes les livrées, contre le Dieu des armées, contre les conquérants ; et sa conclusion fut qu'on ne devait point craindre les poursuites, la prison, « et qu'un jour il faudrait refuser de se soumettre. »

N'est-ce pas là de l'hervéisme en plein ? Quand J. Ferry sera ministre de l'Instruction publique, il n'aura rien de plus pressé que d'appeler près de lui ce Buisson et de lui confier la réforme de l'enseignement primaire.

Dans nos désastres, quelques-uns saluaient, semble-t-il, l'acheminement à la réalisation de leur rêve. Le Siècle du 10 juillet 1870, dans un article signé d'Henri Martin, appelait Garibaldi en France et disait « Garibaldi vaut plus qu'une armée et plus qu'un peuple, car il vient au nom de tous les peuples et il apporte avec lui le droit universel, l'idéal de l'universelle-humanité. » Trois mois plus tard, un futur député de Tours, Armand Rivière, escorté d'une délégation, présentait à Garibaldi et à quelques députés républicains d'Espagne, les hommages de la démocratie tourangelle et disait : « Lorsque, républicains français, italiens, espagnols, nous aurons vaincu l'ennemi commun (non la Prusse, mais le sacerdoce catholique), nous aurons jeté les fondements de cette grande fédération à laquelle viendront s'associer nos frères les démocrates allemands et qui formera bientôt les Etats-Unis d'Europe. » Et ces garibaldiens, trouvant un drapeau prussien enseveli sous des cadavres, le renvoyaient à l'armée prussienne en disant : « Nous sommes venus pour défendre la République française au nom de la fraternité humaine, dont nous n'avons jamais entendu exclure le peuple allemand » (*Les Etats-Unis d'Europe*. Revue publiée par Charles Lernonnier, 1^{er} mars 1877).

En avril 1860, Garibaldi, se préparant avec la connivence de l'Angleterre à son expédition en Sicile, avait été reçu Grand-Maître de la franc-maçonnerie italienne. Ceux qui le recevaient lui dirent : « Dis maintenant avec nous notre serment suprême. » Et il dit : « Je jure de n'avoir d'autre patrie que la patrie universelle ; je jure de combattre à outrance, toujours et partout, les bornes frontières des nations, les bornes frontières des champs et des ateliers, et les bornes frontières des familles. Je jure de renverser, en y sacrifiant ma vie, la borne frontière où les humanicides ont tracé avec du sang et de la boue le nom de Dieu » (*L'Ennemie sociale*, par M. Rosen, de race juive).

La Commune manifesta les mêmes sentiments que les Garibaldiens. Dans sa proclamation du 28 mars 1871, elle disait aux Prussiens : « Prêchez d'exemple en prouvant la valeur de la liberté, et vous arriverez au but prochain : la République universelle » (Réimpression du Journal officiel de la Commune, 30 mars, p. 106). Dès la première séance, le 28 mars, Delescluze écrit à la garde nationale : « Votre triomphe sera le salut pour tous les peuples. Vive la République universelle ! » (Ibid., p. 527). Ce cri se retrouve dans presque tous les manifestes des communards.

Arrivons aux jours présents. Le juif Alfred Naquet publia en 1901 un livre sous ce titre : *L'humanité et la Patrie*. Un Espagnol, M. Lozano, le résume ainsi : « Le patriotisme du Français véritable consiste à n'avoir point de patrie. » M. Naquet y reproche à Gambetta de n'avoir pas eu assez souci de la défense républicaine, pour avoir pris exclusivement à cœur la défense du territoire. Il dit que quand l'homme ne sera plus empêtré dans les lisières nationales, chaque membre de la communauté aura une part plus grande à la consommation et une somme plus grande de jouissances, ce que promet la civilisation maçonnique. Sa conclusion est que, sur les décombres des patries nivelées, se fondera la République des Etats-Unis de la civilisation, dont la France ne sera qu'un canton ; de sorte que, deux mille ans après l'infructueux essai du Christ pour réaliser la Paix universelle, l'avènement définitif du Messie humanité - lisez l'Antéchrist - marquera le triomphe de l'ancien rêve juïaïque.

Le 22 juin 1902, a eu lieu à Saint-Mandé un banquet franco-italien sous la présidence d'honneur de M. Jaurès, dont les déclarations à la Chambre au sujet de l'Alsace-Lorraine ont eu du retentissement dans l'Europe entière, et sous la présidence effective de MM. Cerutti et Sadoul. Dans leurs toasts, ils ont exprimé l'espoir que cette fête consacrerait bientôt l'union de tous les peuples. Leurs paroles ont été accueillies par les cris de : « Vive l'Internationale ! »

M. Jaurès, lui, a dit : « Je me félicite que les deux peuples soient rapprochés à l'heure où l'un et l'autre secouent le joug de la tyrannie clérical. »

En 1905, parut un livre intitulé : *Pour la Paix*. Le Journal des instituteurs en donna le programme en ces termes : « Faire la guerre à la guerre. Anéantir les frontières, qui ne sont que des préjugés. Assurer au prolétariat du monde une ère de justice et d'humanité. » Après avoir fait l'exposé de cette belle thèse, le Journal des instituteurs l'approuve : « Nous qui avons toujours considéré les guerres et leur histoire comme un non sens et un crime, nous ne pouvons qu'applaudir à l'apparition de *Pour la Paix*. »

Une association internationale ayant pour devise « Ni frontières, ni Dieu », paraît avoir actuellement pour chefs, en France, les députés Jaurès et Pressensé ; en Italie, les députés Enrico, Ferri et Bovio ; en Espagne, Soriano. Son but est de travailler, sous les auspices des mânes de Garibaldi, à l'union des Etats latins sous le régime républicain, pour la guerre au catholicisme. On aura ainsi franchi l'une des étapes qui doivent conduire au but ultime que la synagogue a assigné aux sociétés secrètes.

Ces idées et ces projets viennent des prophètes de la Révolution, de J.-J. Rousseau, nous l'avons montré, et auparavant de Weishaupt.

Dans le discours que l'Hiérophante adresse à celui qu'il initie au grade d'Epopète, nous lisons : « A l'instant où les hommes se réunirent en nation (en vertu du contrat social), le nationalisme ou l'amour national prit la place de l'amour général. Avec la division du globe et de ses contrées, la bienveillance se resserra dans des limites qu'elle ne devait plus franchir. Alors ce fut une vertu de s'étendre aux dépens de ceux qui ne se trouvaient pas sous notre empire. Cette vertu fut appelée le patriotisme. Et dès lors, pourquoi ne pas donner à cet amour des limites plus étroites encore ? Aussi vit on alors du patriotisme naître le localisme, l'esprit de famille et enfin l'égoïsme. Diminuez, retranchez cet amour de la patrie, les hommes de nouveau apprennent à se connaître et à s'aimer comme hommes... Les moyens de sortir de cet état

d'oppression et de remonter à l'origine de nos droits, sont les écoles secrètes de la philosophie (les enseignements donnés dans les arrière-loges). Par ces écoles, un jour, sera réparée la chute du genre humain ; les princes ET LES NATIONS disparaîtront sans violence (?) de dessus terre. La raison alors sera le seul livre des lois, le seul code des hommes » (Barruel, t. III, p. 184).

Jamais, dira-t-on, cette république universelle ne pourra se réaliser. L'Empire romain lui-même n'a pu arriver au terme de son ambition, dans les limites restreintes que lui offrait le monde alors connu.

A cela, M. Favière répondait récemment : « Les causes de l'effondrement de l'Empire romain furent d'ordre purement économique. L'Empire périt par la pénurie des ressources matérielles. Il arriva qu'on ne put plus gouverner ni défendre un empire démesuré, qui n'avait que des courriers pour porter les ordres de Constantinople à Cadix. » Aujourd'hui il n'en est plus de même. Ce qui alors était impossible est devenu réalisable. « Ce sont les chemins de fer, continue M. Favière, c'est la navigation à vapeur et le télégraphe, c'est surtout l'immense puissance contributive de l'Etat moderne sustentant de vertigineux budgets, qui permettent à la Russie la conquête de l'Asie centrale, aux Etats-Unis, la mise en valeur de leur immense territoire, et à l'Angleterre l'exploitation d'un empire dispersé aux quatre vents de la Planète » (*Réforme sociale*, 1903. Le Progrès). Que ces forces, ces puissances, qui n'ont point encore dit leur dernier mot ; soient aux mains d'un homme de génie, tel que Napoléon, ou d'un plus puissant esprit encore ; assisté par les Puissances infernales, tel que sera l'Antéchrist, et l'Etat Unique, embrassant la totalité du genre humain, ne tardera point à être une réalité.

CHAPITRE XLII - LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE EN VOIE DE FORMATION

A la mort de l'empereur Joseph, Léopold, son successeur, appela près de lui le professeur Hoffmann, qu'il savait avoir été sollicité de consacrer sa plume à la cause de la Révolution. Celui ci lui rapporta que Mirabeau avait déclaré à ses confidents, avoir en Allemagne une correspondance très étendue. Il savait que le système de la Révolution embrasserait l'univers ; que la France n'était que le théâtre choisi pour une première explosion, que les propagandistes travaillaient les peuples sous toutes les zones, que les émissaires étaient répandus dans les quatre parties du monde et surtout dans les capitales (Barruel, t. V, p. 224).

D'autres Conventionnels témoignèrent plus d'une fois être dans le secret des ambitions ultimes de la secte. Un député du Cantal, Milhaut, parlant, à la Loge Club des Jacobins, de la réunion de la Savoie à la France, saluait le renversement de tous les trônes, « suite prochaine, disait-il, du succès de nos armes et du volcan révolutionnaire » ; et il exprimait le vœu que, de toutes les Conventions nationales qui seraient établies sur les ruines de tous les trônes ; un certain nombre de députés extraordinaires formassent, au centre du globe, une Convention universelle qui veillerait sans cesse au maintien des droits de l'homme par tout l'univers (Cité par Thiers, *Histoire de la Révolution*, t. IV, p. 434). En d'autres termes, elle aurait pour mission, de veiller à maintenir les hommes dans la Révolution, dans leur révolte contre Dieu, dans l'ordre purement naturel. Remarquons, en passant, qu'un même nom, peu modifié, - Convent, Convention, - sert à désigner les assemblées générales de la franc-maçonnerie, l'Assemblée révolutionnaire de 1789 et l'Assemblée à venir des députés de toutes les parties du monde¹.

A la fin du XVIII^e siècle, ce projet de gouverner le genre humain tout entier, par une Convention unique, placée au centre du monde et composée des députés des Conventions établies dans les anciens royaumes réduits à l'état de départements, pouvait paraître fou. Mais aujourd'hui, à l'entrée du XX^e siècle, où nous voyons le globe entier sillonné par les fils télégraphiques, les chemins de fer, et les steamers, le messie attendu par les Juifs pourrait facilement tenir le monde entier dans sa main, et le gouverner par une Convention centrale en rapport avec des Conventions locales.

On peut voir dans Deschamps, t. II, p. 150 et sv., l'aide que la Convention, puis Napoléon, reçurent de la franc-maçonnerie en Allemagne, en Belgique, en Suisse et en Italie, pour essayer de former les Etats-Unis d'Europe, acheminement vers l'Etat-Humanité². Le projet n'a jamais été abandonné ; l'exécution a subi plus d'une fois des reculs, mais pour être reprise aussitôt que les circonstances le permettaient. L'unification de l'Italie, l'unification de l'Allemagne, les ambitions des Etats-Unis, appelés peut-être à recueillir de l'Angleterre l'empire des mers, le mouvement qui agite l'Extrême-Orient font progresser de jour en jour, sur tous les points du globe, la marche vers l'unité politique. Avant cent

¹ Le gouvernement des loges a servi de type, aux hommes de la Révolution, pour réorganiser la France. « Le gouvernement de la franc-maçonnerie, dit le F. : Ragon (*Cours philosophique*, pp. 7, 9, 377 et sv.) était autrefois divisé en départements, en loges provinciales, qui avaient leurs subdivisions. L'Assemblée nationale, considérant la France comme une grande loge, décréta que son territoire serait distribué suivant les mêmes divisions. Les municipalités ou communes répondent aux loges ; elles correspondent à un centre commun pour former un canton. Un certain nombre de cantons, correspondant à un centre nouveau, composent un arrondissement ou district, actuellement une sous-préfecture, et plusieurs sous-préfectures forment un département. Les grandes loges de province avaient un centre commun, dans la Constituante. » C'est l'ébauche de la façon dont sera organisée la République universelle. Le F. : A. J. Regnier, dans un discours aux Conférences maçonniques de Lyon, prononcé le 22 mai 1882, a dit de même : « Le régime républicain est calqué sur nos institutions. » Et le *Bulletin maçonnique*, livraison de décembre 1890, pp. 229, 230 : « La préoccupation de la maçonnerie a toujours été d'amener dans l'ordre politique l'avènement de la forme républicaine, et dans l'ordre philosophique le triomphe de la libre-pensée. On peut dire qu'elle n'a jamais failli à sa mission. »

² La duchesse de Dino, qui vivait dans une intimité de famille avec la Cour de Prusse, a noté c'est à la date du 25 juin 1860, pendant l'entrevue solennelle de Bade - un entretien entre l'empereur des Français et le prince régent de Prusse, qui sera le futur empereur d'Allemagne, Guillaume I^{er}, proclamé à Versailles dans la grande galerie de Louis XIV !

C'est Napoléon III qui parle : « Que pour en finir avec les révolutions, il fallait faire partout de grands Etats ; que l'Italie devait redevenir l'Empire romain ; que l'Allemagne devait devenir l'Empire prussien ; que les petites populations françaises, de langue et de mœurs, qui longent les frontières de la France : la Belgique, le canton de Vaud, ceux de Neuchâtel et de Genève, devaient rentrer dans l'Empire français ; qu'alors les nationalités seraient satisfaites, les ambitions aussi ; que les imaginations auraient de l'espace, que ce qui faisait les révolutions étaient les petits qui voulaient devenir grands ; que du jour où il n'y aurait que des grands, en petit nombre, mais unis entre eux, on aurait bon marché des révolutionnaires ; que les grands Empires, c'est la paix ! »

ans, cinquante-peut-être, deux ou trois empires, grossis par la « consommation » des nationalités de second ordre, pourront se heurter dans un conflit suprême pour laisser le vainqueur libre et maître de disposer à son gré des destinées du monde. N'est-ce point le pressentiment qui s'est élevé dans tous les esprits éclairés, qui a été manifesté partout, dès qu'a éclaté la guerre entre la Russie et le Japon ?

« Renverser toutes les frontières, dit M. Claudio Janet dans la continuation de l'ouvrage du P. Deschamps, abolir toutes les nationalités, en commençant par les petites, pour ne faire qu'un seul Etat ; effacer toute idée de patrie ; rendre commune à tous la terre entière, qui appartient à tous ; briser, par la ruse, par la force, tous les traités ; tout préparer pour une vaste démocratie dont les races diverses, abruties par tous les genres d'immoralités, ne seront que des départements administrés par les hauts grades et par l'Antéchrist, suprême dictateur devenu leur seul dieu : tel est le but des sociétés secrètes. »

Pour s'en tenir à ce qui se passe sur notre continent, il n'est point douteux que le plan de la maçonnerie est, à cette heure, de subordonner les nations catholiques aux puissances protestantes.

Dans son numéro du 29 août 1902, *le Gaulois* a reproduit un article de *l'Opinion nationale* qui remonte au mois de juillet 1866. On y applaudissait au triomphe de la Prusse à Sadowa et on disait :

« Nous sommes pour l'amoindrissement de l'Autriche, parce que l'Autriche est une puissance catholique qui doit être supplantée par la Prusse, boulevard du Protestantisme dans le centre de l'Europe. Or, la mission de la Prusse est de protestantiser l'Europe, comme la mission de l'Italie est de détruire le pontificat romain. Voilà les deux raisons pour lesquelles nous sommes tout à la fois pour l'agrandissement de la Prusse et pour l'agrandissement de l'Italie. »

« L'unité de l'Allemagne, disait *Le Siècle* de son côté, c'est, comme l'unité de l'Italie, le triomphe de la Révolution. » La *Liberté* appuyait, elle aussi, la « Politique de la prédominance d'une Prusse protestante en Europe. »

Mais comme la pensée du pouvoir occulte est de substituer « une Jérusalem de nouvel ordre » à la double cité des Césars et des Papes, si la haute juiverie travaille maintenant à anéantir les nations catholiques elle est persuadée que celles-ci détruites, le reste tombera de lui-même et Israël pourra établir son universel empire. Dans le monde entier, les sociétés secrètes favorisent l'Angleterre, la Prusse, l'Amérique du Nord, au détriment de la France, de l'Autriche et de l'Espagne. L'Autriche a reçu un coup que l'on a cru mortel à Sadowa ; la France une blessure cruelle à Sedan et une plus cruelle encore lorsqu'elle fut livrée à la franc-maçonnerie par l'Assemblée nationale. Mais d'un jour à l'autre elle pouvait se relever. Il fut décidé que le coup de grâce devait lui être porté ; mais ce coup devait être préparé. L'affaire Dreyfus a rempli ce rôle de préparation. Elle a désorganisé l'armée, elle a déballé sous les yeux des voisins tous nos plans de défense, elle a fomenté la guerre civile, elle a fait de la France une proie jugée facile désormais à dépecer par l'Angleterre et l'Allemagne¹.

Dès qu'une nation est ainsi choisie pour « consumer » les autres, selon le mot de Bluntschli, la maçonnerie s'applique à lui donner « conscience d'elle-même », « le sentiment de sa vocation politique », autres mots du même, à exalter le sentiment patriotique et à dépraver ce même sentiment chez les peuples qu'elle a condamnés. Le socialisme est patriotique en Allemagne, avec Bebel, internationaliste en France, avec Jaurès. L'un et l'autre obéissent sans doute à l'impulsion d'un seul et même moteur, qui veut déprimer ceux-ci, surexciter ceux-là, pour rendre plus facile et plus certaine la victoire de ceux qu'elle veut, pour le moment, agrandir et élever.

Dans les *Questions Historiques*, M. Fustel de Coulanges fait la comparaison entre la manière d'écrire l'histoire en Allemagne et en France depuis cinquante ans. Il y oppose la différence des sentiments des historiens allemands et des historiens français vis-à-vis de leur pays « Le premier devoir d'un grand peuple est de s'aimer et de s'honorer dans ses morts. Le véritable patriotisme n'est pas l'amour du sol, c'est l'amour du passé, c'est le respect de ceux qui nous ont précédés. Nos historiens ne nous apprennent qu'à les maudire et ne nous recommandent que de ne pas leur ressembler... Nous nourrissons au fond de notre âme une sorte de haine inconsciente à l'égard de nous-mêmes... C'est une sorte de fureur de nous calomnier et de nous détruire, semblable à cette manie de suicide dont vous voyez certains individus tourmentés. » Mépriser ainsi son passé n'est assurément point chose naturelle pour un peuple. Et alors une question se pose : D'où cela vient-il ?

« Les Allemands, dit le même auteur, ont tous le culte de la patrie, et ils entendent le mot patrie dans son sens vrai : c'est le Vaterland, la terre des ancêtres. C'est le pays tel que les ancêtres l'ont eu et l'ont fait. Ils aiment ce passé et ils n'en parlent que comme on parle d'une chose sainte. »

Ce n'est pas de cet œil, mais « d'un œil haineux », que la France révolutionnaire envisage le sien. Quelle nation, en Europe, eût été pourtant capable de montrer une histoire plus ancienne ou plus glorieuse ? Engoué, depuis 1815, de l'Angleterre et de l'Allemagne, notre libéralisme s'est fait l'apologiste de la race germanique aux dépens de la nation française.

Y a-t-il quelque chose de changé ? En Allemagne, non certes. En France, « vieille France » est toujours presque une injure. Sur les traces de Michelet et de ses élèves, notre histoire est devenue moins l'histoire d'une nation déterminée que celle du laborieux enfantement de 89. Un jeune Français candidat au baccalauréat était dispensé, il y a quatre ans, de savoir l'histoire de son pays avant 1610. Depuis, la dispense a été étendue jusqu'à 1715, et il y en a qui demande maintenant que la date soit abaissée jusqu'à 1789.

On sait les beaux résultats, à l'intérieur et à l'extérieur, qu'a donnés l'histoire telle qu'elle fut pratiquée chez les Prussiens. « Au dedans, constate Fustel, elle faisait taire les partis et fondait une centralisation morale plus vigoureuse que ne l'est notre centralisation administrative. Au dehors, elle ouvrait les routes de la conquête, et elle faisait à l'ennemi une guerre implacable en pleine paix. » C'est ainsi que, vingt ans d'avance, elle avait mis la main sur l'Alsace-Lorraine. Fustel ajoutait : avant que l'Allemagne s'empare de la Hollande, « l'histoire démontre déjà que les Hollandais sont des Alle-

¹ On riait à gorge déployée, avant la guerre de 1870, des cartes Allemandes qui annexaient par avance nos provinces de l'Est à l'Allemagne. A-t-on raison de rire, à présent, des cartes Anglaises qui octroient à l'Angleterre nos provinces de l'Ouest ?

mands. » Elle prouvera aussi bien que la Lombardie est une « terre allemande », et que Rome est « la capitale naturelle de l'empire germanique. »

Aujourd'hui, comme avant la guerre, l'histoire est la servante de la grandeur allemande ; elle continue à pétrir une âme commune au jeune empire et à se faire sur toutes les frontières la fourrière du pangermanisme. On en sait quelque chose à Prague, à Zurich, à Nancy, à Luxembourg, à Amsterdam.

Les Universités allemandes et d'Autriche sont devenues des foyers de pangermanisme. Les premiers disciples de M. de Schoenerer furent des étudiants de Vienne. Actuellement, deux cris se font entendre. « L'Allemagne une » et « Rompons avec Rome ! » La Prusse, la Prusse protestante, s'annexera ainsi non seulement toutes les parties de l'Allemagne, mais la France et les autres pays circonvoisins.

La propagande s'exerce sous les formes les plus variées : action politique, action par la presse, par le colportage, action par la prédication protestante qui se fait l'auxiliaire du « germanisme ». L'Allemagne, en un mot, ne néglige rien pour être prête quand le moment sera venu de compléter l'exécution du plan pangermanique.

Des manifestations constantes, en Allemagne, révèlent les projets ambitieux des pangermanistes, qui se croient maintenant assez forts pour avouer leurs rêves de domination universelle et surtout de conquête prochaine de la France.

Un professeur de Magnebourg a, dans cinq Conférences officielles, exposé en novembre 1909 le plan des pangermanistes.

« Avec l'accroissement continu de notre population, dit le professeur docteur Waetig, il est absolument nécessaire que notre pays cherche à se procurer des contrées où il pourra écouler le trop plein de sa population.

« Je ne vois actuellement que deux moyens d'arriver à ce résultat, car, à mon avis, notre avenir ne se trouve pas sur mer, mais sur terre.

« Il est possible, presque certain, que les Français en arrivent à ne plus occuper dans le monde qu'une place secondaire. Il nous faut donc profiter de cette reculade fatale.

« Le premier moyen serait l'infiltration : inonder les pays latins d'hommes venant de chez nous. Le résultat est certes, lointain, mais certain, et je vois très bien Paris ou Bruxelles restant capitales de pays non annexés, mais parlant allemand ; une telle infiltration ne doit pas être seulement tentée vers l'Est, et je ne considérerai la politique de germanisation de la Pologne que comme un essai, un moyen de se faire la main.

« L'infiltration devant durer trop longtemps, allons plus loin. Pourquoi ne chercherions-nous pas à acquérir ces territoires dont nous avons besoin, par la force des armes ? Pourquoi ne tenterions-nous pas de substituer notre gouvernement aux régimes existants chez nos voisins ? Sans chercher à provoquer de conflits, nous devons profiter de toutes les occasions qui nous sont offertes pour fondre sur l'ennemi héréditaire.

« En un mot, c'est vers l'Ouest, vers la France, que nous devons tourner et c'est là que nous devons coloniser... »

Non contente de vouloir conquérir les pays circonvoisins, l'Allemagne, quoique protestante, prétend à prendre la place de la France comme protectrice des chrétiens en Orient, et, s'il le faut, de protectrice du Pape à Rome. Les discours et les démarches de son empereur ont clairement manifesté ces intentions.

Pour ne rappeler que l'un de ses discours, ne l'a-t-on point entendu dire à Brême en mars 1905 :

« Notre-Seigneur Dieu ne se serait jamais donné autant de peine pour notre patrie allemande et son peuple, s'il ne nous avait destinés à de grandes choses : nous sommes le sel de la terre ; mais aussi nous devons nous montrer dignes de l'être. Aussi, notre jeunesse doit-elle apprendre le renoncement, se garder de tout ce qui n'est pas bon pour elle, de ce qui est importé de peuples étrangers, et rester fidèle aux mœurs, à la règle et à l'ordre, au respect et à la religion.

« L'EMPIRE UNIVERSEL, TEL QUE JE L'AI RÊVÉ, doit consister en ceci, avant tout que l'empire allemand, nouvellement fondé, doit jouir de la plus absolue confiance de tous, comme un voisin tranquille, loyal et pacifique ; et si un jour peut-être on devait parler dans l'histoire d'un empire universel allemand ou d'un empire universel des Hohenzollern, il n'aurait pas été fondé sur des conquêtes par l'épée, mais par la confiance mutuelle des nations aspirant aux mêmes buts. En un mot, comme l'a dit un grand poète : « Limité au dehors, infini au-dedans ! »

Qu'on ne prenne pas cette idée de la domination universelle réservée à la race germanique pour une exagération oratoire : Guillaume II n'a fait qu'exprimer un sentiment commun à tous les Allemands, et qu'on retrouve au fond des discours de Bebel à Amsterdam, comme dans les harangues impériales.

Quiconque observe l'Allemagne voit avec quelle assurance elle prépare sa domination aussi étendue que possible par tous les moyens à la fois, par l'idée comme par la puissance militaire, par le commerce et l'industrie comme aussi par ses émigrations. Dès à présent, l'Allemagne est la seconde des grandes puissances commerciales du monde. La colonie allemande est aux Etats-Unis une puissance politique de premier ordre, et, dans l'Amérique du Sud, elle forme presque la majorité dans les provinces méridionales du Brésil.

La même puissance occulte qui enivre l'Allemagne déprime la France. A la distance de quarante ans, l'on voit maintenant comment la Prusse et la France étaient travaillées depuis des années, pour être aptes à jouer le rôle de vainqueur dévolu à l'une et de vaincue dévolu à l'autre. Que la France eût été en 1870 le jouet des sociétés secrètes, nous en avons une preuve dans les révélations faites en 1872 par M. de Giers et publiées deux ans plus tard par un grand nombre de journaux sans aucune réclamation de celui qui était mis en cause.

« Un soir, en 1872, à Stockholm, dans le fumoir de la baronne X..., nous étions quatre ou cinq causant familièrement. Parmi nous se trouvait M. de Giers, ancien ministre des Affaires étrangères en Russie, ambassadeur de Russie à Stockholm. On parlait du sujet qui préoccupait encore tout le monde : des causes de la défaite de la France. M. Y... émit l'opinion que la maçonnerie avait joué un rôle important et peu flatteur. »

M. de Giers prit alors la parole :

« Je ne voulais pas, dit-il, aborder le premier cette question délicate ; mais puisqu'elle est soulevée, je puis vous affirmer que je connais bien le rôle que joua la F.:M.: dans cette guerre. »

« J'étais alors accrédité à Berne ; il y avait dans la ville une agence parfaitement organisée et fonctionnant avec une précision toute prussienne, pour les informations concernant la répartition des troupes françaises, leurs déplacements, la quantité de munitions, de vivres, etc, etc, et mille indications des plus infimes et détaillées, que des Français » affiliés à la F.:M.: communiquaient aux loges, » et, chose étrange, ces renseignements parvenaient avec une rapidité prodigieuse, par dépêches chiffrées, à l'agence prussienne maçonnique de Berne. »

« J'ai étudié à fond cette colossale organisation pour en faire un rapport détaillé à mon gouvernement.

« C'était invraisemblable, n'est-ce pas ? Et cependant, rien de plus vrai et du plus palpitant intérêt alors.

« La nation française avait été, paraît-il, condamnée par la Haute-Maçonnerie internationale, et ni meilleure organisation militaire, ni talents stratégiques, ni bravoure incontestable des troupes, n'auraient matériellement jamais pu triompher. C'était une guerre d'AVEUGLES à VOYANTS ! »

Cette accusation formulée si nettement et venant d'un homme qui a occupé les plus hautes fonctions dans la diplomatie, habitué à la discrétion et à la mesure, à ne parler qu'à bon escient, a par elle-même une trop poignante éloquence, pour qu'il soit besoin d'y rien ajouter.

Abattue, la France se releva cependant avec assez de vigueur pour donner à craindre qu'elle ne reprît son rang à la tête de la civilisation. Elle fut alors condamnée à la République, et par la République à la plus complète énévation de toutes ses forces religieuses, politiques, militaires et civiles, afin que toute résistance lui soit devenue impossible lorsque sera venue l'heure de se jeter de nouveau sur elle. La publication de la correspondance de Bismarck a achevé de montrer, et la part qu'il avait prise à l'établissement de la République¹, et le profit qu'il en attendait, et les complicités qu'il trouvait à l'intérieur pour l'accomplissement de ses desseins. Le 1^{er} novembre 1877, le comte Herbert de Bismarck écrivait au comte Henckel de Donnesmarck, l'ancien gouverneur d'Alsace-Lorraine, le mari de la Païva dont on sait le rôle dans les dernières années de l'Empire, et enfin l'agent secret de Bismarck en France dans la lutte entre le parti conservateur et le parti opportuniste : « Les relations que vous entretenez avec Gambetta sont d'un très grand intérêt pour mon père, mais il ne croit pas opportun pour le moment de lui faire parvenir, fût-ce même par votre intermédiaire, des communications ou des ORDRES. » Deux mois après, les ordres arrivaient, et la guerre au cléricalisme commençait. Elle devait bientôt être suivie de la guerre à la magistrature, puis de la guerre à l'épargne², puis de la guerre à l'armée ; et tout cela accompagné de prostrations devant les autres puissances et de l'abandon de notre protectorat en Orient.

« Le drame qui se joue depuis trente ans, a dit M. Copin-Albancelli, n'est autre chose que l'assassinat de la France, ourdi par le pouvoir occulte juif, agissant par la franc-maçonnerie. Si nous ne parvenons à faire comprendre cela à temps à la majorité des Français, la France est perdue. »

Mais, hélas ! Comme le dit M. Bidegain : « Ceux qui dirigent secrètement l'Ordre maçonnique ont si habilement pétri les cerveaux de leurs disciples devenus leurs serviteurs inconscients, qu'ils trouvent dans la maçonnerie un instrument admirable pour le coup d'Etat juif qui consacra la dénationalisation de notre patrie et la définitive dépossession des Français de France » (Bidegain. *Le Grand-Orient de France. Ses doctrines et ses actes*, p. 114).

Dans une interview qu'il eut avec un rédacteur du *Soleil* (Voir le *Soleil* du 14 février 1902), M. de Marcère dit de même, à l'occasion du Congrès antimaçonnique qui tint ses assises aux premiers jours de l'année 1902 : « Il n'y a pas à se le dissimuler, c'est en France tout particulièrement que se porte l'effort de la désorganisation maçonnique, et cela pour une besogne qui évidemment correspond à la réalisation d'un plan immense, où il est clair que nous avons été sacrifiés ».

Ce qui est infiniment douloureux, c'est de voir que la France prête elle-même les mains à la réalisation de ce plan. Nous disons la France. Non. Mais ceux qui la gouvernent et qui sont délégués au pouvoir pour effectuer les uns après les autres les divers points de la désorganisation maçonnique.

L'Armée. Ce fut vraiment un travail colossal que celui que la France entreprit, après la guerre, pour se relever et pour reprendre son rang dans le monde. Loi du recrutement ; loi d'organisation ; loi des cadres pour ne citer que les lois constitutives. Edification de casernements et d'établissements sur tout le territoire ; reconstitution de l'armement des troupes et de l'artillerie ; construction des systèmes défensifs de la frontière du Nord-Est et de celle du Sud-Est et de l'intérieur ; élaboration des règlements généraux et des règlements particuliers d'armes ; création de l'Ecole de Guerre et réforme des Ecoles militaires ; constitution de l'Etat-Major de l'armée, comprenant les bureaux de la mobilisation, de la statistique, des opérations, des chemins de fer. Tout cela fut accompli, tandis que les troupes se reformèrent, reprirent confiance. En vérité, chaque année était une année de progrès, et quand la pensée se reporte sur ce que le dévouement de tous ceux qui servirent alors parvint à faire, on éprouve un sentiment de très vive admiration, vis-à-vis d'une œuvre que seul l'amour de la Patrie réussit à mener à bien.

Mais bientôt vinrent des hommes qui entreprirent de détruire, par ordre, tout ce qui constituait l'Armée : la discipline, le respect des chefs, la confiance réciproque, le sentiment du divin, l'abnégation et jusqu'à l'amour de la patrie. C'est cela d'abord qu'ils s'appliquèrent à détruire, parce qu'ils savent que, bien plus que l'armement le plus perfectionné et que les effectifs les plus considérables, ce sont les vertus de nos officiers et de nos soldats qui, à travers les siècles ont constamment fait la force de l'armée française.

¹ Le comte d'Arnim s'est expliqué là-dessus avec une clarté qui ne laisse rien à désirer. Ambassadeur à Paris, il ne voulait pas obéir à Bismarck qui lui ordonnait de travailler au triomphe des partis de gauche. « Bismarck m'a frappé, écrivait-il après sa disgrâce et son procès, parce que je refusais d'accélérer l'arrivée de Gambetta au pouvoir. »

² M. Paul Dahri, explorant la situation de l'Autriche-Hongrie et faisait le relevé des divers éléments qu'il y trouve, soit hostiles, soit favorables à l'Allemagne, a écrit dans le *Deutschland nach Osien* : « Bontoux inquiétait Bismarck plus qu'une armée de 300.000 hommes. Que n'a-t-on dit de l'œuvre grandiose de Cecil Rhodes, le Napoléon du Cap ? Bontoux nous gagnait, sans tirer un coup de fusil, l'Autriche-Hongrie, et les Balkans, et l'Orient. Il marchait à pas de géant, non pas du rêve, mais de la réalisation de ce plan savamment conçu. C'est Bismarck qui l'a brisé, aux applaudissements de Français ravés de cette défaite du cléricalisme ! »

Mais ils ne négligèrent point le reste¹.

Le ministère de la guerre fut confié à des ingénieurs, à des agents de change, à des hommes d'affaires ou à des militaires justement méprisés.

Aussi ce n'est plus seulement les devoirs militaires que le soldat doit remplir, que les officiers doivent enseigner dans ce temps si court de deux années, c'est encore les devoirs du citoyen. Par sa circulaire d'octobre 1905, M. Berteaux les a obligés à faire des conférences sur la solidarité, la mutualité et les progrès de l'esprit laïque ; ils doivent conduire leurs hommes aux musées, aux usines, etc., car, dit la circulaire, « l'armée n'est pas surtout le plus grand organe de la défense nationale, elle doit être aussi un puissant organe de progrès social ». La Ligue maçonnique de l'enseignement (congrès de Biarritz en octobre 1905 et d'Angers en août 1906) s'empressa d'applaudir à cette innovation que la loge avait inspirée.

Il faudrait parler ici de « l'affaire Dreyfus » et de ses suites. Mais n'est-elle pas présente à l'esprit de tout bon Français ? Tous ne savent-ils pas que c'est du mois de janvier 1895 que s'est ouverte la période des manœuvres odieuses que les ennemis de la Patrie n'ont cessé depuis de tramer contre l'armée, pour « tout chambarder » comme ils ont eu l'audace de dire.

La marine. Que dire d'elle ? De 1871 à 1909 elle nous a coûté très exactement 9.012.214.001 frs. C'est du moins le chiffre qu'accusent les rapports officiels de la rue Royale et du Palais-Bourbon. « Nous avons dépensé dix milliards, nous a dit M. Emmanuel Brousse à la tribune, reprenant les conclusions du rapport fait par la commission, et aujourd'hui nous n'avons pas de marine. » De fait, après un pareil effort, la France est tombée au sixième rang des puissances navales du globe.

Ici, la trahison - ce mot s'impose - s'est montrée sous une autre forme, sous la forme de catastrophes qui n'ont cessé de se produire².

C'est la seconde fois depuis un siècle que la marine française est démantelée. A la veille de la prise de la Bastille, ce fut en faveur de l'Angleterre, cette fois il paraît que c'est au profit de l'Allemagne.

L'aviation. En mars 1910, lors de la discussion du budget, fut prononcé un discours qui se résume en ces quelques mots : Messieurs, nous sommes le pays de l'aviation, le pays où elle est née et d'où elle a pris son vol, mais nous sommes en même temps celui où elle n'a rien produit d'utile. L'Allemagne a toute une flotte aérienne, et nous n'avons pas même un dirigeable³.

¹ Lors de la discussion de la loi concernant le recrutement des officiers et les écoles militaires, 1908, le général Kessler écrivit : « Le nouveau projet de loi déposé à la Chambre sur le recrutement des officiers n'est qu'une suite du travail de démolition de l'armée française commencée depuis plusieurs années déjà, par voie législative, avec une VOLONTE et une METHODE que la menace permanente du danger extérieur est impuissante à entraver ».

² 1. Août 1900. Le cuirassé d'escadre « Brennus » coule sur la côte du Portugal : 43 victimes - 1.700.000frs.

Octobre 1900. - Le transport « Caravane » est coulé au large de Tagamatsu : 3 morts - 3 millions.

Février 1903. - Le contre-torpilleur « Espingole » coule près de Saint-Tropez : 2.100.000 frs, y compris les frais de sauvetage inutile.

Janvier 1904. - Le transport « Vienne » coule : 52 morts - 2.500.000 frs.

Mars 1904. - Le croiseur « Léon-Gambetta » brise ses hélices et déchire sa copie 600.000 frs de réparation.

Février 1905. - Le croiseur « Sully » se perd dans la baie d'Along d'où il n'a pu être retiré : 30.300.003 frs.

Juillet 1905. Le sous-marin « Farfadet » coule en Tunisie : 14 morts - 500.000 frs.

Avril 1906. - Explosion sur la « Couronne » 4 morts.

Juillet 1906. - Explosion d'une chaudière à bord du « Jules-Ferry » : 2 morts.

Octobre 1906. - Le sous-marin « Lutin » coule en rade de Bizerte : 16 morts. Renflouement et réparations - 800.000 frs

Novembre 1906. - A bord du « Charles-Martel » une torpille éclate : 1 mort.

Novembre 1906. Le « Algésiras » brûle dans l'arsenal de Toulon - 3 tués - 1.500000 frs.

Février 1907. Le torpilleur « 339 » a un accident de chaudière dans les parages de Quiberon : 9 morts.

Février 1907. Le « Jean-Bart » se perd sur la côte occidentale d'Afrique : 6.500000 frs.

Mars 1907. Explosion de l' « Léna » à Toulon : 105 morts - 35.000.000 frs.

Mars 1907. Le torpilleur « Epée » aborde le « 263 » : 2 morts.

Août 1907. Explosion à bord de la « Couronne » : 3 morts.

Février 1908. Accident à bord du « Descartes » : 5 morts.

Février 1908. Explosion à bord de la « Jeanne-d'Arc » au Maroc : 4 morts.

Août 1908. Explosion à bord de la « Couronne » : 9 morts.

22 septembre 1908. « Latouche-Tréville » : 13 morts.

Bilan 288 officiers et matelots tués. 85 millions de pertes.

Le rapporteur du budget de la marine de cette année, M. Chaumet, déclare que nous n'avons, à l'heure actuelle, et malgré tant de milliards consacrés à la flotte depuis quarante ans, que l'effectif réel suivant cuirassés, 15 ; garde-côtes ; 5 ; croiseurs cuirassés, 21 ; contre-torpilleurs, 64 ; torpilleurs, 162 ; sous-marins, 68.

Il ajoute qu'en 1916, il ne nous restera que les 6 cuirassés type « Patrie » du programme de 1900 - qui seront alors bien vieillis, et les 6 cuirassés, type « Danton », du programme de 1906 qui, seuls, auront moins de dix ans d'âge. Quant aux croiseurs cuirassés, seul l' « Edgar-Quinet » et le « Waldeck-Rousseau » auront alors moins de dix ans.

Deux ans plus tard, en 1919, il ne nous restera plus un seul navire âgé de moins de dix ans. La France aura cessé d'avoir une marine cuirassée. Elle ne possédera plus que quelques vieux navires propres à constituer une escadre de la mort, mûre pour un Tsou-Shima futur... En ces armées de 1908 à 1920, l'Allemagne qui, patiemment, méthodiquement, poursuit l'augmentation de sa flotte, possédera autant de tonnes de cuirassés que l'Angleterre en compte actuellement. Le Japon et les Etats-Unis auront, à cette époque, accru leur flotte dans des proportions pareilles.

³ La France a inventé les dirigeables et elle n'en a pas, tandis que l'Allemagne en a trente-huit.

La France avait aussi inventé des sous-marins : le désordre qui a régné à la Marine a permis au secret des sous-marins de filer à l'étranger, qui en a plus que nous.

La France avait aussi inventé la mélinite et même un détonateur spécial pour la faire exploser : mélinite et détonateur ont filé à l'étranger, par certains intermédiaires suspects du ministère de la Guerre, et c'est l'inventeur de la mélinite, Turpin, qui a expié en pri-

Les forces morales de la France sont aussi amoindries que ses forces physiques. Inutile de parler de la guerre faite à la religion et à ses ministres. La magistrature, le ministre de la justice a dû reconnaître en mars 1910 qu'elle est « gangrenée », le parlement ne l'est pas moins, et tout est employé pour gangrener jusqu'aux moelles toutes les classes de la société. Il n'y a à tout cela d'autre explication que celle donnée par M. de Marcère : « Tout l'effort de la désorganisation maçonnique se porte sur la France, pour la réalisation d'un plan immense où nous avons le rôle de sacrifiés.

« D'après ce plan, nous, Français, devons être les premières victimes. Après nous, viendra le tour des autres Puissances catholiques, puis celui des Puissances protestantes qui se seront partagé nos dépouilles. Alors pourra être entrepris le grand œuvre de la République universelle avec les instruments et par les moyens qui se présenteront à ce moment. »

CHAPITRE XLIII - POUR QUELLE RACE ET PAR QUELS PEUPLES ?

Il y a quelques années, l'historien Treitschke demandait :

« A qui appartiendra le sceptre de l'Univers ? Qui imposera ses volontés aux autres nations, affaiblies ou en décadence ? N'est-ce pas l'Allemagne qui aura la mission d'assurer la paix du monde ? La Russie, colosse immense et en formation, aux pieds d'argile, sera absorbée par ses difficultés économiques et intérieures. L'Angleterre, plus forte en apparence qu'en réalité, verra sans doute ses colonies se détacher d'elle et s'épuiser en des luttes stériles. La France, toute à ses discordes intestines et aux luttes des partis, s'enlisera de plus en plus dans une décadence définitive. Pour l'Italie, elle aura assez à faire si elle veut assurer un peu de pain à ses enfants. L'avenir appartient donc à l'Allemagne, à laquelle viendra se joindre l'Autriche, si elle tient à vivre. »

Ainsi pense l'Allemagne.

L'Angleterre a des espérances semblables. Ayant l'empire des mers et étant résolue de le garder à tout prix, aucun peuple, pense t'elle, n'est en mesure de prendre sur elle l'hégémonie mondiale.

Les Etats-Unis ont la même ambition. « Le centre de gravité de l'activité humaine se déplace rapidement, et dans un avenir qui n'est pas éloigné, l'Amérique conduira le monde. » Ainsi parle Mgr Ireland, l'un des interprètes les plus fidèles de l'âme américaine (*Discours sur l'avenir du catholicisme aux Etats-Unis*).

Qu'en sera-t-il ? C'est le secret du Pouvoir occulte. Mais c'est plus encore le secret de Dieu. En aucune question, en aucune occasion, il n'a été plus vrai de dire : l'homme propose et Dieu dispose. Les ambitions, non plus les ambitions de frontières, comme autrefois, mais les ambitions de races sont partout éveillées, armées, prêtes à risquer l'enjeu de l'empire universel.

Le Pouvoir occulte observe depuis des siècles. Il a ses hommes près de tous les souverains, dans les ministères de tous les gouvernements, dans la diplomatie et dans les armées des divers peuples. Par eux, depuis qu'est ouverte l'ère de la Révolution, il surveille, il suggère, il donne des impulsions auxquelles les Etats obéissent, celui-ci de gré, celui-là de force.

« Les gouvernements de ce siècle, dit lord Beaconsfield, qui était en situation de le savoir mieux que qui que ce soit, n'ont pas affaire seulement aux gouvernements, aux empereurs, rois ou ministres, mais encore aux sociétés secrètes dont il faut tenir compte. Au dernier moment, elles peuvent mettre à néant tous les arrangements, elles sont des agents partout, des agents sans scrupules, elles se servent même de l'assassinat (Discours prononcé à Ayles-Bury, le 20 septembre 1876), et peuvent, s'il le faut, amener un massacre¹ ».

son le crime d'avoir dénoncé cette trahison.

La France a inventé le canon de 75 à tir rapide sur affût fixe. Son inventeur primitif, le colonel Deport, a dû, comme les officiers aéros-tiers, quitter l'armée pour l'industrie privée qui l'en récompense mieux que ne l'a fait l'Etat français.

La France avait aussi organisé un incomparable service de renseignements militaires, qui lui permettait de se tenir sur ses gardes : les officiers qui avaient organisé ce service ont été couverts d'opprobre.

¹ *L'Univers* a publié, dans son numéro du 10 août 1909, une conversation que l'un de ses rédacteurs, M. Edouard Bernaert, a eu avec un membre militant du parti-nationaliste russe. Celui-ci lui rappela d'abord qu'un ministre russe venait de déclarer à la tribune que le chiffre officiel des nationalistes morts par le poignard et le revolver était de plusieurs milliers. Puis il ajouta :

« Du 25 août 1908 au 15 octobre, plus de trente-cinq annonces de morts subites, dont il est facile à chacun de relever les noms, ont pâru dans le *Novoïe Vremia*. Sur ces trente-cinq annonces, vingt-cinq concernaient des personnages militants du parti monarchiste russe. Encore, la liste est-elle forcément incomplète. L'impression générale est que, dans toutes ces morts, la Franc-Maçonnerie et la puissance juive ont la main...

« Tous ceux que je vous ai nommés sont morts en moins d'un an de temps. Schwanebach, contrôleur d'Etat, membre du Conseil des ministres, un des adversaires de Witte et un des chefs de la droite du Conseil d'Etat, se sent tout à coup fatigué ; et, sur le conseil des médecins, s'en va à l'étranger. Il arrive à Marienbad. A peine y est-il arrivé qu'une fièvre étrange, dont les médecins du pays n'avaient jamais, avant ce jour, connu un cas, le terrasse, comme celle qui, à Resen, avait terrassé Kislowky. En quelques jours, il meurt (septembre 1908). Quelques jours avant lui était mort, du même mal étrange, un autre adversaire de Witte, l'ex-contrôleur d'Etat Lobko ».

« Un mois plus tard, en octobre 1908, c'est le tour, à Weimar, d'un autre traditionaliste, George de Bartienieff, vice-président de l'Association des hommes russes, homme énergique autant qu'instruit, et dont la santé, quelques mois à peine plus tôt, était citée comme un exemple. Au retour d'un voyage à Saint-Pétersbourg, il se rend à Weimar. Il y est pris d'un mal étrange. Un premier télégramme annonce aux siens que sa température baisse ; un deuxième annonce sa mort.

A peu près dans le même temps mourait le prince Lobanoff-Rostowsky, membre de la droite du Conseil d'Etat. Mort subite, comme celle des autres ; fièvre maligne - et anonyme.

« Le cas typique s'est produit en 1907. La victime, cette fois-là, était le vice-président de l'Union du peuple russe de Moscou, M. Léoa de Kislowky. En janvier 1907, s'étant rendu de Moscou à Resen pour assister à une assemblée de nobles, il succombait, en quelques jours, aux attaques d'une fièvre étrange, dont les médecins du pays n'avaient jamais, avant ce jour, connu un cas. L'antipyrine qu'on lui donnait pour tout remède venait, notez ce point, d'une pharmacie juive...

« Personne, chez nous, ne s'y trompe on se trouve en présence d'une suite de crimes politiques. Il n'y a pas jusqu'à l'analogie des cir-

Par ces sociétés, les gouvernements qu'elles favorisent peuvent en tout cas susciter chez ceux de leurs voisins qui pourraient les troubler dans leurs opérations des difficultés, des troubles et même des révolutions.

Nous en avons eu un exemple tout récent, après bien d'autres antérieurs qu'il est inutile de rappeler.

En 1899, à l'époque de la guerre du Transvaal, le fils de M. Chamberlain, ministre des colonies d'Angleterre, écrivit à l'un de ses amis une lettre qui fut publiée par un journal suisse. Il y disait : « Pour ce qui est de la France, outre les assurances du gouvernement, nous sommes garantis de toutes représailles de Fachoda par les événements intérieurs qui vont s'y dérouler si nous ne pouvons guère compter sur l'affaire Dreyfus, qui est usée ; si le procès de la Haute-Cour ne semble pas créer une sensation suffisante pour absorber entièrement l'attention de la nation, nous savons que, dès la rentrée du Parlement de Paris, le gouvernement introduira, avec l'appui de la majorité, différents bills contre les catholiques, qui, par leur violence, pourront plonger la France dans un état de surexcitation extrême ; nous savons qu'on est décidé à l'éviction de plusieurs des plus importants des ordres de religieuses et que rien que cela suffira pour nous mettre à l'abri de ce côté-là ».

Quel jour ces paroles jettent sur la politique générale extérieure, et en particulier sur ce qui se passe chez nous, en cette France constamment troublée et divisée, agonisant presque sous l'effort des traîtres, qui de l'intérieur, favorisent l'étranger !

Sans doute, le pouvoir occulte a à compter avec des vues et des volontés qui viennent contrarier les siennes. Mais les moyens dont il dispose lui permettent à la longue de tirer également profit de ce que ces volontés ont produit.

Peut-on par ce qui s'est passé aux siècles précédents et par ce que nous avons sous les yeux, se faire une idée de la marche que suit le Pouvoir occulte avec le concours des puissances à son service ?

La première œuvre a été de dissoudre la chrétienté, de briser l'unité catholique. Ce fut accompli au XVI^e siècle par les hérésies et les schismes.

La seconde, celle qui s'achève, est de subordonner les nations catholiques aux nations protestantes. Pour cela, il y a eu entente, plus ou moins ouverte entre l'Angleterre et la secte. Au XVIII^e siècle, l'Angleterre a semé les loges sur tous les points de l'Europe. En retour les loges suscitèrent partout les révolutions pendant lesquelles l'Angleterre put s'élever sans obstacle au point de grandeur et de puissance où nous la voyons. Déjà elle avait pu s'emparer de Gibraltar, cet incomparable point stratégique qui lui donnait la clef de la Méditerranée. Elle installe ses loges de surveillance navale à Cadix, Barcelone, Lisbonne et autres ports de mer. Sous Louis XV et Louis XVI, elle parvient, par des moyens identiques à ceux employés aujourd'hui, à détruire notre flotte et à s'emparer de nos colonies. De nos jours la complaisance ou la trahison de nos gouvernants lui ont sacrifié Fachoda, l'Egypte, et nos pêcheries de Terre-Neuve¹.

La prépondérance des nations protestantes sur les nations catholiques se poursuivait d'ailleurs par les guerres de la Prusse contre l'Autriche et contre la France, par l'annexion de l'Amérique du Sud à l'Amérique du Nord au détriment de l'Espagne, par le sacrifice qu'a fait la France de l'admirable possession du canal de Panama, qui commande les évolutions économiques de l'avenir, à l'unité américaine, et par celui de la presqu'île indo-chinoise qui sera fait avant dix ans à l'unité asiatique.

Il semble que les conquêtes de Napoléon en exaltant la France, soient venues traverser ce plan. Mais, à quoi ont-elles abouti ? A rendre la Fille ainée de l'Eglise moins grande et plus faible qu'elle n'était, à raviner l'Europe, à abattre les frontières des petits Etats et à semer partout les idées révolutionnaires.

En même temps qu'il abaisse les nations catholiques au profit des nations protestantes par la diplomatie et la guerre, le Pouvoir occulte prépare, par la propagande des principes de 89, l'établissement en tous pays du gouvernement républicain et de la souveraineté du peuple². Lorsqu'elles jugent le moment venu, les sociétés secrètes soulèvent les passions, excitent les révoltes, font éclater les révolutions et proclament la République. Si longtemps que la Franc-Maçonnerie voit chez un peuple, le monarque se prêter à l'exécution de ses desseins, elle le soutient, elle augmente son

constances des décès dont je vous parle qui n'accusent l'intervention d'une volonté toujours la même, employant à ses fins un moyen toujours identique. »

En France, à l'occasion de l'attentat sur M. Réal del Sarte, on a pu, du haut de la tribune parlementaire, rappeler nombre de morts mystérieuses et demander d'où elles provenaient.

¹ Lors de la conquête de l'Algérie, sitôt suivie de la révolution de 1830, un membre du gouvernement fit cette déclaration au Parlement anglais : « L'Angleterre pourrait entreprendre une guerre contre la France. Mais il y a un autre moyen ce serait de rendre la possession de ce pays inutile entre des mains rivales, ce serait de la rendre plus qu'inutile, ce serait de la rendre préjudiciable au possesseur... Notre pays verrait se ranger sous sa bannière, pour prendre part à la lutte, tous les hommes qui, justement ou injustement, ne sont pas satisfaits de la condition actuelle de leur patrie... Il existe entre les mains de la Grande-Bretagne un Pouvoir plus terrible peut-être qu'on n'en vit jamais en action dans l'histoire humaine.

« (Ecoutez !) La conscience de posséder cette force fait notre mérite. L'Angleterre est comme le maître des Vents dont parle le poète : « Celsa sedit Æolus Arce »

² N'est-il pas bien remarquable que dans les toasts échangés à Cowes, en août 1909, entre l'empereur de Russie et le roi d'Angleterre, celui-ci ait déterminé les conditions dans lesquelles Albion consentirait à prêter son concours à son ancienne ennemie ? Edouard VII a fait comprendre que la sympathie de l'Angleterre n'irait qu'à une Russie dotée d'une vraie Douma, c'est-à-dire d'un régime représentatif, d'un régime reposant sur les principes de 89.

Un peu auparavant, tout à coup, sans que l'événement fût le moins attendu, la Turquie, elle-même, s'était métamorphosée en pays libéral, constitutionnel. « J'ai posé, dit un rédacteur du Temps, à Refik bey une question sur le rôle que, selon certains, la Franc-Maçonnerie aurait joué dans ces événements. Voici ce qu'il a répondu : « Il est vrai que nous avons eu l'appui moral de la Franc-Maçonnerie italienne. Il existe, à Salomqiie, plusieurs loges : la « Macedorna risorta » (la Macédoine ressuscitée), et la « Labor et Lux », qui dépendent du » Grand Orient d'Italie ; la « Veritas », du Grand Orient de France, la « Perseveranza », du Grand Orient d'Espagne, et la « Philippos » du Grand Orient de Grèce, celle-ci ayant un but exclusivement nationaliste. A vrai dire, les deux premières, seules, nous ont vraiment servi. Elles ont été pour nous des refuges. Nous nous y réunissions comme maçons, car beaucoup d'entre nous font partie de la Maçonnerie, mais en réalité pour nous organiser. De plus nous avons pris une grande partie de nos adhérents dans ces loges qui, par le soin avec lequel elles faisaient leurs enquêtes, servaient ainsi de crible à notre Comité. »

pouvoir par une bureaucratie plus concentrée et une augmentation de puissance militaire. C'est ce qui se voit en Prusse et aussi en Italie. Il n'en sera point toujours ainsi. Pour l'Italie, c'est certain elle sera mise en république comme le seront l'Espagne et le Portugal. Pour la Russie, la voilà déjà livrée au parlementarisme.

En sera-t-il de même de la Prusse, de l'Angleterre ?

En novembre 1872, l'Univers reçut d'une source très sûre une série de communications fort précieuses sur un conciliabule des sociétés secrètes tenu à Locano les 29-31 octobre. Là étaient représentés les Grands-Orients de Rome, de Naples, de Palerme, de Florence, de Turin, de Gênes. Félix Pyat y était délégué pour la France, Kossuth pour la Hongrie, Klapka pour la Suisse, le général Etzel pour la Prusse. Le général Etzel présida. Il y dit : « M. de Bismarck est intéressé plus qu'on ne pense à travailler dans le sens de la démocratie. Pour le moment, l'Allemagne demeure forcément en dehors du mouvement républicain ; mais la raison en est très simple : elle n'a pas achevé son unité. Le grand chancelier a fait une grosse besogne, et, quelque pressé qu'il soit, il faut du temps. Or, pendant que la France, l'Italie, l'Espagne, tout le monde latin enfin sera dans les convulsions d'une transformation sociale, il accomplira plus facilement, croit-il, les exécutions souveraines qu'il a méditées et portera le dernier coup à l'Empire d'Autriche. Cela fait, on verra l'Allemagne entière acclamer la République et envoyer promener son Empereur. »

Le général Etzel ajouta à ces communications : « M. de Bismarck est à nous entièrement, et le jour où nous le verrons titubant, nous lui retirerons notre confiance. Il le sait très bien. »

La secte aurait-elle voulu tout récemment faire sentir à Guillaume II qu'il n'avait point à « tituber¹ » ? Le monde vit avec stupéfaction l'Allemagne faire comparaître son Empereur devant le tribunal des représentants et le faire condamner par eux à l'unanimité ! Un mois auparavant, qui n'aurait souri si on lui avait annoncé la séance historique du Reichstag ?

Reste l'Angleterre. Le Pouvoir occulte veut-il continuer à employer ses services ?

Le roi Edouard VII a bien semblé dans toute sa conduite poursuivre la résolution d'accéder à la présidence des Etats européens, vouloir réaliser l'impérialisme de Chamberlain. Mais pouvait-il compter que sera continuée l'aide que la Maçonnerie internationale a accordée à son pays depuis deux siècles ?

Quelque chose de semblable, de plus grave peut-être que ce qui venait de se passer en Allemagne a commencé en Angleterre.

Tous les peuples, à raison du rôle que l'Angleterre a dans le monde, ont suivi avec anxiété les péripéties de la lutte électorale qui a eu lieu à la fin de l'année 1909. Le courant révolutionnaire allait-il emporter l'Angleterre à son tour ? Asquith, Lloyd Georges et leurs collègues se montrèrent décidés à miner le pouvoir de la Chambre des lords qui, semblable au sénat romain, a tendu toutes les forces nationales à acquérir la domination des mers et des terres les plus éloignées. Allaient-ils réussir ? Le sort futur du globe semblait dépendre tout entier de la victoire ou de la défaite du patriciat britannique. A l'heure où nous écrivons, rien n'est définitivement obtenu et Edouard VII vient de mourir². Le ministère s'appuie sur une majorité où les éléments révolutionnaires ont le rôle prépondérant. Vont-ils emporter l'Angleterre, après qu'ils lui ont servi à emporter les nations qui faisaient obstacle à son ambition ? Les faits actuels ne tranchent pas la question. Ils n'ajournent pas non plus indéfiniment la solution. Le problème est posé ; il continuera d'agiter les esprits, en Angleterre et ailleurs.

S'il a suffi de porter une main téméraire sur les prérogatives et les privilèges de l'aristocratie pour que la vieille Angleterre apparût ébranlée sur ses bases, que pourrait-il advenir de l'empire d'Allemagne assurément moins fortement cimenté !

Aussi le Pouvoir occulte, c'est-à-dire le gouvernement secret qui dirige la race juive vers les destinées auxquelles elle se croit appelée depuis tant de siècles et qu'elle compte atteindre de nos jours, ce pouvoir suit, on n'en peut douter, d'un regard attentif tous les événements. Or, il semble actuellement porter son attention sur le développement de la puissance américaine et l'exaltation de ses ambitions³. Il n'ignore point non plus ce qui se passe en Asie. Peut-être a-t-il aidé le petit

¹ Le 27 octobre 1908, le *Daily Telegraph* reproduisit une série de conversations de l'Empereur allemand avec divers personnages anglais, conversations qui avaient trait surtout à la politique étrangère de l'Allemagne depuis une dizaine d'années. Cette publication remua toute l'Europe. En Allemagne, la presse de tous les partis s'empara de l'incident qui fit, en même temps, à la tribune du Reichstag, l'objet de violentes discussions.

D'une façon presque unanime, l'Empereur fut blâmé. Des discours, des articles, des caricatures, qui eussent, peu auparavant, exposé leurs auteurs à des poursuites justifiées pour délit de lèse-majesté, mirent impunément en cause, de la façon la plus outrageante, la personne de l'Empereur. Les journaux israélites se distinguèrent, entre tous. A leur tête s'est trouvé le juif Max Hardon, rédacteur à la « *Zukunft* ». Trouvant son journal insuffisant, il parcourut les grandes villes de l'Allemagne pour y donner des conférences dont la personne de Guillaume II était toujours l'objet principal. Depuis nous avons vu les émeutes pour réclamer le suffrage universel.

² Au lendemain de ses funérailles, Edouard Drumont écrivit : « Ce sera une vision qui demeurera inoubliable pour ceux qui en auront été les témoins que ce cortège de souverains à cheval accompagnant le cercueil d'Edouard VII : Le Kaiser, le roi de Danemark, le roi d'Espagne, le roi de Portugal, le roi de Grèce, le roi de Norvège, le roi des Belges.

« Tout ce qui a constitué l'organisation du Passé, tout ce qui a fait la gloire, la magnificence, l'éclat de ce Passé, tous ceux qui furent les représentants de la société d'autrefois étaient rassemblés là comme dans une éblouissante synthèse... » A la vision de tous ces porteurs de couronnes, accourus pour s'associer à l'apothéose d'un des leurs, on pourrait opposer une autre vision.

« Dans dix ans, dans cinq ans peut-être, où seront les brillants figurants de ces fêtes de la Mort ? Quelles révolutions auront secoué ce vieil ordre européen qui semble vouloir s'admirer une dernière fois lui-même dans la pompe de ces funérailles ?

« Roosevelt est là et fait songer aux Felsenburgh de Benson dans *le Maître de la Terre*. M. James S. Barcus, nous apprend *le Radical*, vient de publier une brochure, qui a beaucoup de succès aux Etats-Unis, et qui a pour titre : *Théodore Roosevelt, premier président du Monde. Prophétie*. L'auteur suppose qu'à l'issue de la Conférence tenue à La Haye en 1900, M. Roosevelt se sera vu décerner le titre de président des nations confédérées. Les services qu'il a rendus à la cause de la paix, la connaissance que sa qualité d'ex-président des Etats-Unis lui a donnée des Confédérations sont, aux yeux de M. Barcus, des titres suffisants pour légitimer l'élection de M. Roosevelt au poste de premier magistrat du monde. »

³ M. Bargy, dans son livre : *La Religion dans la société aux Etats-Unis*, dit : « La République des Etats-Unis est, dans la pensée des Juifs d'Amérique, la Jérusalem future. »

peuple japonais à battre le colosse russe. Il favorise peut-être l'alliance des Etats-Unis et du Japon. Il sait combien de milliers d'hommes peut fournir la Chine et combien il sera facile dans quelques années de les jeter sur l'Europe armés des engins de guerre qu'elle nous aura empruntés.

De son alliance avec la Franc-Maçonnerie, l'Angleterre a tiré son hégémonie sur les mers, et par elle a conquis son empire, le plus grand qui soit, qui ait été ; de son côté, la maçonnerie internationale a mis au service du Pouvoir occulte la puissance de destruction que l'Angleterre tenait d'elle.

Cette entente et cette collaboration seront-elles éternelles ? A l'heure actuelle l'une et l'autre prennent leurs dispositions pour la prochaine conflagration. Mais cette conflagration, si elle fait les Etats-Unis d'Europe, ne créera point encore la république universelle ; et pour achever la réalisation de son rêve, le Pouvoir occulte médite, peut-être, de briser avec l'Angleterre et de traiter avec l'Amérique¹ ou avec la race jaune.

La nation juive n'a d'autre moyen d'action pour la réalisation de ses projets que la parole et l'argent. Il lui faut de plus une force. Cette force, l'Angleterre la lui a prêtée jusqu'ici, elle la prêtera encore vraisemblablement pour le prochain bouleversement. Mais après ?

Tout homme intelligent, capable d'observer, de suivre les événements, de leur demander leurs causes et leurs suites, surprend partout les prodromes de formidables événements qui, semble-t-il, doivent changer la face du monde,

Le Pouvoir occulte qui les a préparés en bien des points, les conduira-t-il à son gré ? Arrivera-t-il à constituer cette République universelle qui fera du juif le maître du monde ? Quelle que soit l'intelligence avec laquelle il a su tirer parti de tout, et l'habileté avec laquelle il a séduit les princes pour mener ceux-ci à leur perte et ceux-là à la faite de la puissance rêvée, il est au-dessus de lui une plus grande habileté, une intelligence plus pénétrante et une puissance qui surpasse sa puissance.

Au-dessus de lui, au-dessus de tout, il y a Dieu, Dieu tout-puissant. Il a créé le monde pour sa gloire, la gloire inexprimable, inconcevable, qui lui sera éternellement rendue par toutes ses créatures, sans exception, quoique diversement, les unes en manifestant sa bonté, les autres en manifestant sa justice. Jusqu'au jour des suprêmes rétributions, il les laisse à leur libre arbitre, de telle sorte cependant que les méchants comme les bons, le mal comme le bien, servent à l'accomplissement des desseins de la sagesse infinie.

Ce que M. Donoso Cortès a dit du démon, nous pouvons l'entendre ici du Pouvoir occulte : « Lucifer n'est pas le rival, il est l'esclave du Très-Haut. Le mal qu'il inspire ou qu'il introduit dans l'âme et dans le monde, il ne l'introduit pas, il ne l'impose pas sans la permission du Seigneur ; et le Seigneur ne lui laisse cette licence que pour châtier les impies ou pour purifier les justes par le fer brûlant de la tribulation. De cette sorte, le mal même arrive à se transformer en bien sous la conjuration toute puissante de celui qui n'a d'égal ni pour la puissance, ni pour la grandeur, ni pour le prodige ; qui est celui qui est, et qui a tiré tout ce qui est en dehors de Lui, des abîmes du néant² ».

Satan, la synagogue et la maçonnerie poursuivent leur dessein avec un succès qui, sans doute, paraîtra, à une certaine heure, se réaliser complètement. Le Souverain Maître de toutes choses, les attend à ce jour, pour réaliser ce que David a vu et entendu, il y a trente siècles dans l'une de ses extases prophétiques : « Les nations s'agitent en tumulte, et les peuples méditent de vains projets. Les rois de la terre se soulèvent et les princes tiennent conseil contre le Seigneur et contre son Oint. « Brisons leurs liens, disent-ils, et jetons loin de nous leurs chaînes », Celui qui est assis dans les cieux rit et se moque d'eux ».

« Le Seigneur m'a dit : « Tu es mon Fils, je t'ai engendré de toute éternité. Demande, et je te donnerai les nations pour héritage et pour domaine les extrémités de la terre. »

LE TEMPLE II. NEF RELIGIEUSE

¹ M. Edouard Drumont faisait tout récemment ces observations : « Ce dont il faut bien se pénétrer, c'est que les Etats-Unis d'aujourd'hui ne ressemblent plus du tout aux Etats-Unis d'il y a seulement vingt ans.

« Il y a eu, surtout depuis la guerre avec l'Espagne, une transformation radicale des mœurs, des idées et des sentiments de ce pays. Les Etats-Unis étaient naguère une grande démocratie laborieuse et pacifique ; ils sont devenus peu à peu une démocratie militaire, orgueilleuse de sa force, avide d'agrandissements et de conquêtes ; il n'y a peut-être pas dans le monde entier d'impérialisme plus ambitieux, plus résolu et plus tenace que l'impérialisme américain. Chez ce peuple, qui eût haussé les épaules autrefois si on lui eût parlé de la possibilité d'une guerre avec une puissance quelconque, il n'est question actuellement que de dissensions, de conflits et d'aventures.

« On sait les progrès énormes qu'a faits en ces dernières années la marine américaine. Quant au budget militaire des Etats-Unis, il dépasse aujourd'hui quinze cents millions. C'est un chiffre singulièrement significatif dans un pays qui, il y a si peu de temps encore, ne voulait pas entendre parler d'avoir une armée.

« Remarquez également combien l'action diplomatique des Etats-Unis est différente de ce qu'elle était jadis. Au lieu de se borner à maintenir l'intangibilité de la doctrine de Monroë, la grande République a la prétention maintenant de jouer partout son rôle de puissance mondiale. Elle ne veut pas que nous intervenions dans les affaires américaines, mais elle intervient à chaque instant et à tout propos dans nos affaires d'Europe. On n'a pas oublié le mauvais goût et le sans-gêne avec lesquels Roosevelt, il y a deux ou trois ans, voulut s'immiscer dans les affaires intérieures de la Roumanie, à propos des Juifs. Il est vrai que les Etats-Unis sont en voie de devenir une puissance juive, puisque dans une seule ville, comme New-York, il y a près d'un million d'Hébreux ! Ajoutez à cela la fermentation continue de toutes ces races juxtaposées, mais non fusionnées, qui bouillonnent perpétuellement sur ce vaste territoire, comme en une immense cuve : la question chinoise, la question japonaise, la question nègre, presque aussi aiguë aujourd'hui qu'elle l'était à la veille de la guerre de sécession. Tout cela fait ressembler la République américaine à un volcan gigantesque qui lance déjà des jets de fumée et des bouffées de lave, en attendant l'éruption qui ne peut manquer d'éclater tôt ou tard... »

² *L'Eglise et la Révolution*. Un proverbe provençal exprime la même pensée à sa manière : « Lou diable porte pèire. » Le diable même apporte sa pierre pour l'édifice du Seigneur ». (Voir Mistral dans son poème de Nerto.)

Faire de tous les Etats de l'ancien et du nouveau monde les départements d'une seule et même république, assujettir tous les peuples au gouvernement d'une Convention unique n'est qu'un côté du plan que s'est tracé le Pouvoir occulte qui dirige la secte judéo-maçonnique et par elle le mouvement révolutionnaire.

Le plan entier a été exposé en 1861, dans les Archives Israélites avec un stylet qui en grave tous les caractères dans l'esprit (XXV.p. 600, 651). « Tel Jésus s'est substitué d'autorité aux dieux établis et a trouvé sa plus haute manifestation dans le sein de Rome ; tel un Messianisme des nouveaux jours doit éclore et se développer ; telle une Jérusalem de nouvel ordre, saintement assise entre l'Orient et l'Occident doit se substituer à la double cité des Césars et des Papes. » La Jérusalem, qui doit se substituer à la cité des Césars, c'est, nous l'avons vu dans les chapitres précédents, la république universelle. La Jérusalem de nouvel ordre qui doit se substituer à la cité des Papes, c'est le messianisme des nouveaux jours que nous avons maintenant à étudier. Telles sont les deux nefes du Temple que le Pouvoir occulte construit par l'action combinée des Juifs et des maçons avec le concours des protestants qui ne voient point que leur haine de Rome les pousse à leur propre ruine. Internationalistes, démocrates et modernistes travaillent plus ou moins consciemment à la même œuvre.

Dans la construction de la nef religieuse du Temple, le rôle des Juifs devient plus apparent que dans la construction de la nef politique.

Les paroles ci-dessus rapportées furent prononcées dans l'une des premières assemblées de l'Alliance israélite universelle par son fondateur, M. Crémieux : « Sous ce nom grotesque, dit M. Edouard Drumnont, il y eut un Nazi juif, un prince de la Juiverie qui exerça l'influence la plus profonde sur l'évolution du peuple prédestiné, et mena de front, comme un premier ministre, la politique intérieure et la politique extérieure. » Souverain grand-maître du rite écossais, Président de l'Alliance israélite universelle, Chef important de la démocratie française, Crémieux incarna la révolution maçonnique en ce qu'elle eut de plus complet. Il prépara et annonça hautement, dans les dernières années de sa vie, le règne messianique, l'époque attendue depuis si longtemps à toutes les nations seront soumises à Israël. Avant de mourir, Crémieux indiqua l'inscription qu'il voulait voir figurer sur son tombeau :

A ISAAC-ADOLPHE CREMIEUX, PRÉSIDENT DE L'ALLIANCE-ISRAÉLITE UNIVERSELLE

Ce fut son œuvre, en effet, la grande œuvre qu'il glorifiait en ces termes : « L'institution la plus belle et la plus féconde qui ait été fondée dans les temps modernes. »

Telle qu'elle est constituée actuellement, car elle a dû être précédée d'essais et d'expériences¹. L'Alliance israélite universelle ne date que du mois de juillet 1860. Elle est ouverte au genre humain tout entier, sous la haute direction d'Israël, son programme est « l'anéantissement de l'erreur et du fanatisme et l'union de la société humaine dans une fraternité solide et fidèle. » Sa première assemblée générale eut lieu le 30 mai 1861. Elle est gouvernée par un comité central qui réside à Paris. Il se composait d'abord de 40 membres, il en compte maintenant 60, afin de donner une plus nombreuse représentation aux Juifs des contrées éloignées. A l'Alliance se rattachent d'innombrables sociétés juives répandues dans le monde entier. De plus, elle agit plus ou moins directement sur cette multitude de chrétiens et même de catholiques qui, nous l'avons vu, propagent les idées qu'elle a intérêt de répandre et travaillent à la construction du Temple par l'empire que ces idées exercent sur eux et sur ceux qui les écoutent. C'est elle qui dispose, par l'argent, de toute la grande presse européenne, sauf de rares exceptions. Elle eut, avant la guerre, le 3 février 1870, une assemblée dont Edouard Drumont a cru pouvoir dire : « Cette réunion eut l'importance historique du fameux convent de Willernsbad où furent résolues la mort de Louis XVI et celle du roi de Suède. C'est là qu'on décida l'écrasement de la France. »

« Les romans publiés sur la Compagnie de Jésus, donnent un peu l'idée de ce qu'est en réalité l'Alliance israélite universelle. C'est encore Drumont qui parle. Ce qui n'est pas vrai pour les Jésuites, l'est pour elle. » Les Juifs eux-mêmes ont fait ce rapprochement. L'un des orateurs de l'Assemblée générale du 3 février 1870 y a dit : « En assistant hier à votre séance, j'ai pensé au Juif errant d'Eugène Sue, à cette scène où Rodin dépouillant sa correspondance trouve des lettres des quatre coins du monde. La comparaison entre ces deux sociétés est juste, quant à l'extension et à l'étendue de ses rapports avec le monde, mais elle s'arrête là. Ah ! Quelle différence entre ces deux œuvres : l'une a des ressorts pour opprimer, l'autre pour affranchir ; l'une s'étend pour étouffer la liberté, l'autre pour la donner ; l'une veut éteindre les lumières, l'autre les rallumer ; l'une répand le froid et la mort, l'autre la chaleur et la vie. « Bravos ». L'Alliance se donne le beau rôle comme le fait toujours la Franc-Maçonnerie et dans les mêmes termes. L'histoire du temps présent et du temps passé est là pour dire que ce n'est point à elle qu'il appartient.

L'Alliance israélite traite d'égal à égal avec les Puissances. Elle leur envoie des notes, des protestations, des ultimatums que les souverains reçoivent avec humble docilité² : La France juive en fournit les preuves et Crémieux s'en est vanté dans les assemblées qu'il présidait.

Que veut-elle ? Que poursuit-elle ? Le « Messianisme des nouveaux jours, la Jérusalem de nouvel ordre, dont l'empire doit s'étendre au monde entier, de l'Orient à l'Occident, sur les ruines de la cité des Césars et de la cité des Papes, c'est-à-dire, de tout l'ordre politique et de tout l'ordre religieux ».

¹ Dès l'année 1831, il s'est formé en Allemagne, une association de Juifs et de chrétiens, dont le but, comme celui de l'Alliance est de fonder la civilisation religieuse, morale et sociale des Israélites.

² « Tout à l'heure, Israël dispersé depuis dix-huit siècles sur la surface du globe, n'avait plus de centre, plus de représentants, plus de défenseurs des intérêts communs ; maintenant tout est changé. Une société florissante (l'Alliance I. U.) et qui trouve accès auprès des trônes LES PLUS PUISSANTS, est là toujours prête à revendiquer ses droits, à combattre ces hommes qui sont tout à la fois les ennemis de notre race et ceux de la lumière et de la liberté » (*Archives israélites*, XIV, p. 655, 1867.)

Que faut-il entendre par ce Messianisme des nouveaux jours ?

Les Archives israélites et l'Univers israélite nous l'expliquent : c'est une transformation du judaïsme qui en fera la religion de tous les peuples gouvernés par une seule et même Convention.

Pour qui observe, l'heure où nous sommes présente le plus soudain et le plus inattendu des spectacles : celui de la marche du juif.

Depuis la dispersion, depuis dix-neuf siècles, le Juif au point de vue religieux était immobile, et voici que tout s'ébranle, tout s'éloigne de la source talmudique où le Juif puisait sa foi devenue immuable. « Aujourd'hui, dit le juif Bernard Lazare, les Juifs d'Europe ont oublié le sens des antiques cérémonies ; ils ont transformé le judaïsme rabbinique en un rationalisme religieux : ils ont délaissé les observances familières, et l'exercice de la religion se réduit pour eux à passer quelques heures par an, dans une synagogue, en écoutant des hymnes qu'ils n'entendent plus. Ils ne peuvent pas se rattacher à un dogme, à un symbole : ils n'en ont pas ; en abandonnant les pratiques talmudiques, ils ont abandonné ce qui faisait leur unité, ce qui contribuait à former leur esprit. Cette marche, il est vrai, est à peine sensible dans les régions de l'Orient ; elle est d'une rapidité prodigieuse en certaines contrées occidentales. » Il faut voir en cela, dit M. Gougenot des Mousseaux, « le signe éclatant d'une époque nouvelle et le présage d'événements grandioses. »

« Voici, nous disent les hommes du progrès judaïque, que les effluves de la liberté chassent devant eux les nuages de l'immobile orthodoxie et le Talmud qui, depuis son apparition avait joui d'une autorité incontestée, se voit dédaigné et repoussé. Non seulement « l'antique code de Moïse et le Talmud ne sont plus du goût de la majorité, mais les simulacres mêmes de l'orthodoxie offusquent des myriades d'Israélites. » C'est un journal allemand et protestant *La Croix*, qui fait cette constatation.

Un fait entre plusieurs rapportés par M. Gougenot des Mousseaux, montre jusqu'où va chez les juifs libéraux, le mépris de l'orthodoxie. Un journaliste belge, juif et libre-penseur, Bérard, fut surpris au théâtre par le choléra qui l'expédia hors de ce monde. Ses coreligionnaires de la libre-pensée le portèrent au cimetière israélite, et là, le grand rabbin de Belgique, Aristide Astruc, déposa sur sa tombe « un juste tribu de regrets et d'estime pour cet amant passionné de la liberté religieuse. » Le *Moniteur des solidaires* traita de méprise ou d'inconséquence cette intervention du grand rabbin à l'enterrement d'un libre penseur. M. le rabbin lui répliqua : « Bérard était maître de la libre pensée, nous le savions. Le judaïsme n'exclut personne de ses temples pendant la vie, ni de ses cimetières après la mort... Bérard a pu devenir libre penseur en restant israélite, »

« On nous juge toujours au dehors, disent les *Archives israélites* (XV, p. 677, année 1867), avec les habitudes d'Eglise établie et officielle dont le christianisme nous offre le modèle. Nous sommes, au contraire, le type le plus absolu de démocratie religieuse, et chacun de nous est le juge suprême de la foi. »

La réforme ne porte point seulement sur le dogme : les progressistes veulent la disparition prohibitive du sabbat, etc. ; etc. L'Univers israélite va même jusqu'à dire : « Qui sait ? Peut être vont-ils jusqu'à se flatter in petto, que la circoncision, ce cachet divin que nous portons sur notre chair, selon la poétique expression du Talmud, sera rayée par un trait de plume » (*Univers israélite*, VIII, pp. 358.359, année 1868). En même temps, une autre feuille juive, *la Neuzeit*, attaque avec violence dans l'antique capitale de l'empire allemand, à Vienne, « la vie israélite tout entière, le Talmud, le Schoulchan Ârouch, les triaditions, les cérémonies religieuses du foyer domestique. »

« Nous voulons marcher, s'écrient les voix tumultueuses des réformistes. Nous ne saurions être pour un statu quo béat et inintelligent dont il existe encore des coryphées ! L'immobilité n'est, en ce moment surtout, le droit ni l'avantage de personne. Unir le passé au présent de manière à préparer l'avenir par d'utiles améliorations faites à propos, c'est le secret de la durée pour nos croyances. Depuis un demi siècle, on a, malgré les cris et les protestations de ce qui s'intitule l'orthodoxie, réalisé nombre de changements avantageux taxés à l'origine de subversifs et d'impies, et l'on n'est pas au bout de cette féconde transformation » (*Archives israélites*, XIX, p. 835, 1866). « Une religion n'est à nos yeux ni une morale inflexible, ni une matière inerte qui se prête à d'incessantes expériences ; c'est un être vivant, perfectible, ayant, dans le passé des racines qu'il ne faut pas couper et se renouvelant avec une lenteur nécessaire¹ ».

Ces pensées sont-elles celles de tous les Juifs de nos jours ? Non ; nous l'avons dit, les Juifs des contrées orientales, sont encore à peu près ce qu'ils étaient il y a des siècles. Mais eux aussi sont travaillés. Voici un fait qui montre bien les influences que l'Alliance israélite sait employer pour amener, même dans ces pays, la transformation du judaïsme et préparer l'avenir du genre humain, tel qu'elle le conçoit, le veut et l'espère.

Le 10 mars 1908, M. Brice, ministre de France à Addis-Abbeba, écrivit à M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, que le 6 du même mois, M. Roux, consul de France, avait présenté sur son ordre, à Ménélick, MM. Nahoum et Eherim. Rendant compte de cette entrevue avec l'empereur, M. Nahoum dit : « Je suis arrivé à parler de la renaissance d'Israël et de la floraison de l'Ethiopie dans les temps modernes. Les Israélites continuent de marcher vers le progrès, grâce à leur organisme vivant qui est l'Alliance, qui, en travaillant dans ce but, travaille aussi pour l'humanité en général. »

On voit ici le gouvernement de la France charger ses représentants d'introduire auprès de l'empereur d'Ethiopie les délégués de l'Alliance israélite universelle, afin que ceux-ci puissent l'entretenir de cet « organisme vivant » qui fait marcher Israël, et, en général, l'humanité, vers le progrès.

En Occident, s'il y a des Juifs réformistes, il y a aussi les Juifs orthodoxes ; mais les premiers sont de beaucoup les plus nombreux et les seconds fléchissent, leur orthodoxie n'est plus, que l'ombre de celle de leurs frères d'Orient ou de celle de tous les juifs d'autrefois. M. Gougenot des Mousseaux en donne des preuves nombreuses et frappantes (*Les juifs, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*).

Cependant, remarquons-le de nouveau, il ne faut pas croire que le juif, parce qu'il renie les croyances de ses pères,

¹ *Archives israélites*, XX, p. 879, année 1866. Qui ne serait frappé de la ressemblance de ce langage avec celui des catholiques modernistes condamnés par Pie X ! Nous verrons plus loin qu'il n'y a dans ces deux régions judaïques et catholiques qu'un seul et même mouvement d'idées.

n'est plus un juif. Tout en se libérant de sa foi, le juif conserve et maintient avec un soin jaloux sa nationalité. Les réformistes, aussi bien que les orthodoxes, à quelque échelon qu'ils se soient arrêtés, brûlent également du zèle de tenir haut et ferme l'étendard national du judaïsme pas plus ceux-là que ceux-ci n'abandonnent l'idée et l'espoir de soumettre le genre humain tout entier à leur joug. « Vos observances surannées, disent les réformistes aux orthodoxes, empêchent le judaïsme de se faire accepter et nous font ainsi manquer un prosélytisme que nous devons exercer, » en vue de cette domination (*Archives israélites*, X, p. 448, année 1867).

En 1886, la place de Grand rabbin de France devint vacante. Deux concurrents se présentèrent, Salomon Klein, grand rabbin de Colmar, orthodoxe, et Isidore, grand rabbin de Paris, progressiste. Les Archives israélites se prononcèrent pour celui-ci, pour cette raison : « Toute candidature qui nous ramènerait à l'ancien système d'étroite casuistique, et qui prétendrait immobiliser les errements talmudiques FERAIT OBSTACLE A L'AVENIR DU JUDAISME, et doit être écartée » (*Archives israélites*, p. 533. Année 1868, XII). L'avenir du judaïsme, voilà bien ce qui reste plus vivant que jamais au cœur de toute la race d'Israël, ce que tous veulent assurer. Les progressistes prétendent avoir pris pour l'atteindre la voie la plus sûre et ceux qu'ils persuadent de se mettre à leur suite se comptent par myriades de plus en plus nombreuses.

Ce qu'ils veulent, ce n'est point seulement une transformation du judaïsme, son appropriation aux besoins du temps ; ils ont l'ambition d'être aussi, au sein de l'humanité, un ferment.

Le rationaliste Kluber nous le dit dans son livre, *Du Droit de la Confédération germanique* : « En face du judaïsme rabbinique ou du talmudisme, s'élève un judaïsme réformé non rabbinique, préparé par Moïse Mendelson. Ce judaïsme se transformera, selon toute vraisemblance, en un pur déisme ou une religion naturelle, dont les représentants, n'auront pas besoin d'appartenir à la race judaïque » (Kluber, 4e éd., § 516, n. 4). Et à quoi tend ce prosélytisme ? « Chacun, suivant sa conscience, conservera les pratiques du culte rendu au Dieu unique et immatériel, ou les reformera d'après les principes d'un israélitisme libéral et humanitaire. Grâce à l'ampleur de cette liberté pratique, le progrès jaillira et la religion universelle ressortira sans qu'aucune conscience ait été autrement troublée » (*Archives israélites*, III, pp. 118-119, année 1868).

Dans ces phrases, on peut voir l'ébauche du plan de la Jérusalem de nouvel ordre, de l'israélisme humanitaire, que l'Alliance israélite universelle s'efforce de promouvoir, de la religion de l'avenir, qui, dans leur pensée doit être le vrai catholicisme, la vraie religion universelle.

Israël se transforme donc, et il dit le faire dans un but de prosélytisme : « Nos observances surannées empêchent le judaïsme de se faire accepter et nous fait ainsi manquer un prosélytisme que nous devons exercer. »

Depuis de longs siècles, Israël avait cessé de faire du prosélytisme. Il s'y remet et avec une telle passion, un tel désir de réussir, que pour amener les autres à lui, il commence par se débarrasser lui-même de tout ce qui le différencie.

Convaincu qu'en matière religieuse l'esprit est tout et la forme peu de chose, le juif Hippolyte Rodrigue, cité par les *Archives israélites* (XIV, pp. 628-629, 1866) s'adresse successivement aux trois filles de la Bible : au judaïsme, au christianisme et à l'islamisme. Il les exhorte et les conjure de mettre de côté les formes extérieures du culte qui les sépare, mystères, sacrements, etc., et de s'unir sur le terrain qui leur est commun, de l'unité de Dieu, et de la fraternité universelle.

« Que partout des temples s'élèvent, recevant dans leur enceinte, tous les hommes sans distinction d'origine religieuse ! Que tous les cœurs remplis des mêmes sentiments d'amour, s'épanchent devant le même Dieu, père de tous les êtres. Que tous soient nourris des mêmes principes de vertu, de morale et de religion, et les haines des sectes disparaîtront, et l'harmonie régnera sur la terre, et les temps messianiques, prédits par les prophètes, seront réalisés. »

L'Alliance israélite universelle a été créée en vue de cette réalisation, et, dès ses premiers jours, elle se félicitait du succès. « L'Alliance israélite universelle commence à peine, et déjà son influence salutaire se fait sentir au loin. Elle ne s'arrête pas à notre culte seul, elle s'adresse à tous les cultes. Elle veut pénétrer dans tous les religions, comme elle pénètre dans toutes les contrées... La religion juive est la mère des religions qui répandent la civilisation. Ainsi, à mesure que la philosophie émancipe l'esprit humain, les aversions religieuses contre le peuple juif s'effacent... Eh bien ! Messieurs, continuons notre mission glorieuse ; que les hommes éclairés, sans distinction de culte, s'unissent dans cette Association israélite universelle, dont le but est si noble, si sagement civilisateur... Faire tomber les barrières qui séparent ce qui doit se réunir un jour : voilà, Messieurs, la belle, la grande mission de notre Alliance israélite universelle. Marchons fermes et résolus dans la voie qui nous est tracée, J'appelle à notre association nos frères de tous les cultes ; qu'ils viennent à nous ; avec quel empressement nous irons vers eux ! Le moment est venu de fonder sur une base indestructible une immortelle association » (Discours de Crémieux à l'Alliance israélite universelle).

« Et comme les temps sont enfin venus où les faits s'empressent de répondre aux paroles, le plus vaste, le plus merveilleux des temples, un temple dont les pierres sont vivantes et douées de pensée, s'élève pour recevoir dans son élastique enceinte, sous la bannière à jamais sacrée de la raison et de la philosophie, tout ce que le genre humain renferme dans son sein de généreux, d'hostile au mystère et à l'ignorance, de vrais fils de la lumière et de la liberté. Ce temple abritera dans son enceinte la religion juive, qui survit à tout et que rien n'ébranle ; religion élargie et digne de l'humanité tout entière » (*Archives israélites*, XXIV, p. 1074, 1866).

M. Gougenot des Mousseaux a ainsi résumé une page de l'Univers israélite, (V. p. 223, 1869). « Il ne reste plus guère aux enfants du progrès qu'à pousser du pied une religion vermoulue (le catholicisme) et le jour de sa chute se fait pressentir. » Et voici la raison qu'il en donne : « Inaugurée par la savante et spéculative Allemagne, la rénovation des études théologiques s'acclimate en France, qui, grâce à son esprit généralisateur et expansif, peut être appelée, à faire pour la synthèse religieuse ce qu'elle fit un jour pour la reconstitution civile et politique du monde. Et tout Israélite doit éprouver le désir de coopérer à cette œuvre où sont engagés ses intérêts les plus sacrés » (*Le Juif, le Judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, p. 323).

Dans la pensée d'Israël il faut donc que, refondue, comme le furent par la Révolution le droit et l'histoire, la théologie romaine s'accorde avec la philosophie judaïque. Il faut que d'un bout à l'autre de la terre, une croyance hostile au surna-

turel, c'est-à-dire vraiment antichrétienne, et digne des clartés de la science moderne lie et cimente les uns aux autres les membres de la grande famille humaine. Homme ou idée, le Messie que le juif attend, arrive, son jour est proche.

Telle est l'ambition, telle est l'espérance d'Israël. Nous ne disons point du juif d'aujourd'hui, car il a toujours eu la prétention de dominer le genre humain tout entier ; mais aujourd'hui il précise ses moyens et se croit à la veille d'aboutir.

CHAPITRE XLV - L'ISRAELITISME HUMANITAIRE

Un israélitisme libéral et humanitaire, voilà donc ce que tend à devenir la religion des Juifs. Et voilà ce que les Juifs les plus actifs, les plus avancés ; voilà ce que l'Alliance israélite universelle propose aux hommes de toute religion et de tout pays et ce qu'elle espère bien leur faire adopter.

Un effort bien puissant est fait en ce moment, sur tous les points de l'univers, pour amener le genre humain tout entier à cette religion humanitaire. Nous sommes loin de pouvoir exposer ici cette conspiration sous tous ses aspects, il y faudrait un autre livre. Nous en dirons assez pour faire comprendre à quelle profondeur sont sapés les fondements de la civilisation chrétienne et cela sur toute l'étendue de la terre.

L'idée d'une religion humanitaire commença à se manifester à la même époque que celle de la République universelle, c'est-à-dire vers la fin du XVIII^e siècle ; mais elle avait été conçue antérieurement. Un écrivain franc-maçon, Henne am Rym dans son ouvrage *Allgemeine Kulturgeschichte* (T. IV, p. 214) dit : « La conception de l'humanisme, dans son sens le plus haut et, pouvons-nous dire, tout à fait moderne, fut propagée en 1641 en Angleterre par le frère Morave Amos Komensky qui s'y était réfugié et qui y avait fait paraître en 1639 son *Prodomus Pansophicæ*. Il professait et propageait la tolérance générale de toutes les religions et l'amour de l'humanité se manifestant par la bienfaisance. Animé d'abord de l'espérance de réunir en une seule toutes les croyances chrétiennes, quand il se fut convaincu de l'impossibilité de réaliser ce projet, il rejeta toute différence confessionnelle et se plaça sur la hauteur de l'humanité pure et dépouillée de tout préjugé. « Dans sa *Pansophicæ*, Amos Komensky parle d'un temple de la sagesse à construire et il dit : « Parce que cette œuvre ne doit pas servir aux chrétiens seulement, mais à tous ceux qui sont nés hommes ; elle pourrait être nommée la *Pansophie* ou sagesse humaine. »

A cette même époque, on vit un personnage dont le vrai nom est inconnu, mais qui se fit appeler Eyrénée Philalète, parcourir la France, l'Angleterre, la Hollande, l'Amérique. En tous ces pays, il parlait d'une nouvelle religion « humanitaire » qui devait s'établir prochainement dans le monde et comprendre toutes les nations. « Ses écrits, dit Claudio Janet, qui renvoie à l'Histoire Hermétique de Lenglet-Dufrenoy (I, 402), ont une teinte judaïque très prononcée. L'humanitarisme s'y donne déjà comme devant remplacer le christianisme. »

« Au siècle suivant, observe M. Joseph Lemann¹, le philosophisme commence à se mettre à l'exécution de ce plan d'enfer. Il y emploie deux maximes qui, après plus d'un siècle, n'ont rien perdu de leur prestige : « Toutes les religions sont bonnes », « les Juifs sont des hommes comme les autres. » La première de ces maximes avait pour but d'abaisser le christianisme, la seconde de relever les Juifs, l'une et l'autre de préparer le terrain pour un temps plus ou moins éloigné à la religion humanitaire ; car du moment où on n'admettait entre les religions ni infériorité, ni supériorité, il n'y avait plus à considérer en chacun et en tous que l'humanité et à proclamer les « Droits de l'homme ».

On sait comment, depuis le rétablissement du culte en France, cette égalité entre les religions fut établie, maintenue et développée par Napoléon qui mit les sectes protestantes sur le même pied que l'Eglise catholique, par Louis-Philippe qui fit entrer les Juifs dans cette confusion, par Napoléon III qui y admit les musulmans. Nous voyons maintenant comment, sous la troisième république, la supériorité a été rétablie en faveur des juifs et des protestants, qui ont toutes les forces gouvernementales à leur service pour persécuter ceux des catholiques qui n'entrent point dans le mouvement. Il ne pouvait en être autrement. L'Eglise catholique possède et professe la pleine vérité. Un secret instinct le dit même à ceux qui sont les plus éloignés de nous.

Permettre à toutes les religions fausses, aux hérésies, aux schismes, aux monstruosité de l'orgueil et même de l'immoralité, de venir se ranger sur la même ligne, prétendre à la même considération, c'était autoriser d'avance la ligue légale de toutes les erreurs, de toutes les monstruosité, contre la religion catholique, contre les établissements catholiques, contre la vie catholique. Cela ne s'est pas fait attendre. Cela dépasse même tout ce que les bons pouvaient redouter, tout ce que les méchants pouvaient se promettre.

Ici encore nous nous trouvons en présence de l'exécution du plan élaboré au convent de Wilhemsbad, il est tout entier exprimé, dans les paroles que le comte de Virieu, de retour de ce congrès, dit au comte de Gilliers. Il concluait en disant combien il serait difficile au catholicisme de ne pas succomber sous l'assaut qui allait lui être livré.

De Maistre, qui vit et prédit tant de choses, n'ignorait rien de ce plan. Il en avertit Alexandre I^{er} dans un mémoire qu'il lui adressa en 1816. Il y dit : « Il y a très certainement, selon toutes les apparences, des sociétés proprement dites, organisées pour la destruction de tous les trônes et de tous les autels. »

Il ajoutait que les juifs tiraient un grand parti de ces sociétés, Il eût pu dire qu'ils en étaient l'âme.

En 1860, l'heure sembla venue de se mettre résolument à l'œuvre ; le juif Crémieux, chargé de préparer les voies au règne de l'humanitarisme, institua l'Alliance israélite universelle, comme nous l'avons vu au chapitre précédent.

Le moyen le plus puissant peut-être inventé pour réaliser son programme, pour se procurer les pierres vivantes qui doivent entrer dans la construction du Temple, c'est l'école neutre.

N'est-ce pas une chose prodigieusement étonnante que de voir tous les Etats, catholiques ou protestants, monarchies ou républiques, promulguant, à peu près en même temps, les mêmes lois pour imposer la neutralité au point de vue religieux, dans l'enseignement de la jeunesse ? Comment expliquer, en dehors de la conjuration antichrétienne, un tel ac-

¹ *L'entrée des Israélites dans la société et les États chrétiens, d'après des documents nouveaux, ch. IV.*

cord pour une chose si monstrueuse, et dont les effets ont été bientôt si funestes, que plusieurs Etats se sont hâtés de corriger leur législation sur ce point ?

Mais aussi, quoi de plus efficace que cette neutralité scolaire pour atteindre le but visé par l'Alliance israélite universelle ? Les enfants élevés dans l'ignorance des vérités religieuses appartiennent par le fait à l'Israélitisme libérale et humanitaire ; ils sont les éléments tout faits de la « religion universelle », de ce « catholicisme » qui permettra l'accomplissement des destinées d'Israël.

La preuve que le Juif est l'instigateur de ce mouvement, nous la trouvons dans le livre qu'a publié un inspecteur d'Académie, M. Pajot.

Après avoir dit que les élèves des écoles normales y perdent infailliblement la foi et qu'il est par conséquent nécessaire de remplacer la foi « par une forte culture morale indépendante de tout enseignement confessionnel, » il prend le langage de l'Alliance israélite universelle, et il dit : « Que cette culture morale est aussi une foi, une religion, mais une religion supérieure à toutes les autres, et dans laquelle elles peuvent et doivent se confondre. A côté, et nous ne craignons pas de dire au-dessus des religions qui divisent les esprits, il y a place pour une religion vraiment universelle, acceptable pour tous les esprits pensants et qui renferme les religions particulières comme le genre renferme les espèces¹ ! »

N'est-ce point mot pour mot le langage des Archives israélites et de l'Alliance israélite universelle ?

Cette conformité de langage, de pensées et de vœux entre ce fonctionnaire de l'Université et la grande machine vivante et parlante construite par les juifs modernes pour broyer tout ce qu'il y a de positif en toute religion quelle qu'elle soit, n'est-elle pas bien digne d'attention ?

La tâche que l'Alliance israélite universelle s'est donnée à accomplir, pour préparer l'édification du Temple, est donc d'introduire dans le catholicisme et en ce qui reste de ferme dans les autres religions, des éléments de dissolution qui les amèneront à se confondre toutes dans une vague religiosité humanitaire.

Les dogmes forment, pour ainsi dire, l'ossature des religions, et c'est aussi par eux qu'elles se distinguent et se tiennent séparées les unes des autres. Le grand effort des apôtres de la religion humanitaire doit donc être de les faire disparaître. Il s'y porte en effet. Un synode protestant tenu à Clairac, en octobre 1903, exprimait parfaitement leur dessein et leur but dans ce vœu : « Que les barrières soient abaissées entre les Eglises, afin de faciliter la collaboration fraternelle au service de l'humanité. »

C'est en Amérique surtout qu'a pris corps le projet de l'établissement d'une religion humanitaire, devant se substituer aux religions existantes. Depuis longtemps on y travaille à abaisser les barrières dogmatiques et à unifier les confessions de façon à favoriser les voies à l'humanitarisme.

Le terrain est propice. D'après le P. Forbes, S.J., cent cinquante sectes officiellement inscrites comprennent sept à huit millions de protestants, membres actifs des Eglises aristocratiques. En dehors de ces Eglises officielles, il y a quarante-cinq millions d'indifférents,

Parmi ceux qui ont conservé le sentiment religieux, il en est beaucoup qui sont emportés par les sectes les plus échelonnées. Enfin, on compte en Amérique huit cent mille francs-maçons² et dix millions de spirites. Dans un tel milieu, l'humanitarisme peut se donner carrière.

Dans cette masse d'infidèles, voici d'après le *Catholic Directory* de Milwaukee, la population catholique des Etats-Unis. Elle était en 1906, de 12.651.944, soit 189.131 de plus que l'année précédente. Le nombre des membres du clergé, régulier et séculier, est de 14.484, se décomposant ainsi : séculiers, 10.789 ; réguliers, 3.695. Un cardinal, 14 archevêques et 90 évêques. Les églises sont au nombre de 11.814. Et 1.066.207 fréquentent 4.281 écoles. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux Etats-Unis continentaux, et ne tiennent compte ni de Porto-Rico, ni des Philippines.

Plus que le nombre ! ce qu'il importe de connaître, c'est la disposition d'esprit.

Un livre a été publié récemment *La religion dans la société aux Etats-Unis*, par un écrivain français, M. Henry Bary. M. Brunetière, dans un article qu'il publia en décembre 1902 dans la *Revue des Deux-Mondes*, lui rend ce témoignage qu'il a très habilement décrit les transformations qui s'opèrent en ce moment même au sein du protestantisme. M. Brunetière marque ainsi le terme de cette transformation : « L'évolution qui prépare en Amérique l'unité du christianisme est un effet du positivisme ». En effet, dans la pensée d'Auguste Comte, « religion » et « sociologie » ne font qu'un. Sa sociologie n'est qu'un effort pour réaliser le royaume de Dieu sur la terre ; c'est-à-dire diviniser l'homme ou humaniser Dieu. » M. Bary donne de cette évolution - et nous les ferons connaître d'après lui - les origines, le développement et le caractère. Le résultat est ce qu'il appelle parfois LA RELIGION AMÉRICAINE, d'autre fois LA RELIGION HUMANITAIRE.

¹ Avant d'entrer dans la vie. Aux instituteurs et institutrices, conseils et directions pratiques.

² En octobre 1905, *l'Alpina*, publication maçonnique internationale, lançant l'idée de célébrer, en 1917, par une fête générale à Londres, le deux centième anniversaire de la création de la Franc-Maçonnerie en Angleterre, donna ce renseignement : « Le grand développement qu'a pris la F.:M.: dans les Etats-Unis d'Amérique est démontré par le fait que plus de 87 % des membres de la Chambre des représentants et 80% des sénateurs appartiennent à des loges. »

A l'occasion de la dernière élection à la Présidence des Etats-Unis, le *Saint-Paul-Wanderer* (n° 2123) publia un article qui fut reproduit par le *Catholic Fortnightly Review* de Saint-Louis. Il y était dit que les deux candidats, MM. Bryoa et Taft, étaient l'un et l'autre francs-maçons. Et *la Vérité* de Québec ajoutait que depuis la fondation des Etats-Unis, la règle, sauf de rares exceptions, a été que leurs Présidents appartenissent à la Franc-Maçonnerie. Le premier, Washington, a été élu d'abord secrètement par ses frères avant d'être désigné au choix populaire. Le F.: Limousin, parlant dans un journal du rôle considérable que la Franc-Maçonnerie joue aux Etats-Unis, écrit : « Elle a été le moule où s'est formée la société américaine ».

Le nombre des Franc-Maçons aux Etats-Unis que nous reproduisons ci-dessus est celui qui a été donné par le P. Forbes. Mais le 1^{er} mars 1908, le *Catholic Fortnightly Review* affirmait, d'après l'Encyclopédie des Fraternités d'Amérique, que les Loges maçonniques seules augmentent annuellement d'une moyenne de trente mille membres, hommes et femmes, et que le chiffre actuel de toutes les sociétés secrètes à tendances antichrétiennes, Loges des trois Rites, Triangles sataniques, loges socialistes et anarchistes, Odd Fellows, chevaliers de Pythias, etc., etc., peuvent s'élever aux Etats-Unis à plus de huit millions, y compris les sœurs de toute espèce.

La Religion américaine, telle qu'elle nous est présentée dans ce livre, n'est point tout à fait ce que M. l'abbé Klein, dans sa Vie du P. Hecker, et, après lui, Mgr O'Connell et Mgr Keane, ont baptisé du nom d'américanisme (Voir *l'Américanisme et la conjuration anti-chrétienne* pp. 306-308). L'américanisme est ce que quelques catholiques ont laissé entrer dans leur catholicisme de l'idéal religieux américain ; mais cet idéal ne se réalise complètement que dans les sectes protestantes qui se partagent les populations de l'Amérique, et dans le judaïsme libéral.

De cet « idéal américain », ou de cette « religion américaine, » M. H. Bary donne cette définition par le fait : « Toutes les Eglises des Etats-Unis, protestantes, catholiques, juives et indépendantes ont quelque chose de commun. Elles sont plus voisines entre elles, que chacune d'elles ne l'est avec son Eglise-mère d'Europe ; et l'ensemble de toutes les religions d'Amérique forme ce que l'on peut appeler la religion américaine. » Ces lignes sont les premières qui se lisent en tête du livre de M. Henri Bary. Le livre tout entier est pour démontrer le bien fondé de cette assertion.

Nous avons à faire, dès maintenant, des réserves sur la mention de l'Eglise catholique au milieu des Eglises protestantes et juives. Il n'est point vrai de dire que l'Eglise catholique en Amérique est plus voisine des sectes protestantes que de l'Eglise romaine ; mais il est exact que des chrétiens qui conservent le nom de catholiques se rapprochent trop des protestants, en Amérique plus qu'ailleurs. La facilité avec laquelle les familles catholiques confient l'éducation de leurs enfants aux Universités neutres ne fera qu'aggraver le mal. Le R.P. B. Caselly, S.J., dans un article reproduit par le Catholic Morrer de Baltimore, a dit en avril 1906 : « Il y a en ce moment au moins deux mille étudiants catholiques, garçons et filles dans ces Universités ».

Les origines de la Religion américaine doivent être attribuées, selon M. Bary, aux Puritains. Le terme en sera dans un christianisme élargi jusqu'à l'humanitarisme.

Il croit pouvoir poser ces deux assertions : « La République des Etats-Unis est, dans la pensée des Juifs d'Amérique, la Jérusalem future ». « L'Américain croit sa nation l'élue de Dieu ». Et il ajoute dans cette confiance patriotique des Américains, les Juifs ont reconnu la leur. Leur orgueil national est venu s'appuyer sur celui de leurs nouveaux compatriotes. Les uns comme les autres attendent de leur race le salut de la terre¹. »

Cet orgueil national est partagé même par des membres du clergé.

« Dans le cours de l'histoire, a dit Mgr Ireland, la Providence a choisi tantôt une nation tantôt une autre, pour servir de guide et de modèle au progrès de l'humanité. Quand s'ouvrit l'ère chrétienne, c'était Rome toute-puissante qui menait l'avant-garde. L'Espagne prenait la direction du monde à l'heure où l'Amérique s'apprêtait à entrer dans la famille des peuples civilisés. Maintenant que commence à poindre sur l'horizon l'ère la plus grande qu'on ait encore vue, de quelle nation la Providence va-t-elle faire choix pour guider les destinées de l'humanité ?

CETTE NOBLE NATION, JE LA VOIS QUI M'APPARAÎT.

Géante de stature, gracieuse dans tous ses traits, pleine de vie dans la fraîcheur et le matin de sa jeunesse, digne comme une matrone dans la prudence de sa démarche, les cheveux ondulants au souffle chéri de la liberté, C'EST ELLE, on n'en saurait douter en la voyant, c'est elle la reine, la conquérante, la maîtresse, l'INSTITUTRICE DES SIÈCLES A VENIR... Ses enfants lui sont venus de tous les pays ; ils ont construit un monde nouveau, un monde qui incarne en lui les espérances, les ambitions, les rêves des prêtres et des voyants de l'humanité.

« LA NATION DE L'AVENIR ! Ai-je besoin de la nommer ? Nos cœurs frémissent d'amour pour elle.

« O mon pays, c'est toi.

Douce terre de liberté.

C'est toi-même que je chante » (Voir *l'Américanisme et la conjuration anti-chrétienne* pp. 187-190).

Les Juifs ont dit : « Le développement et la réalisation des principes modernes sont les conditions les plus énergiquement vitales pour l'extension expansive et le plus haut développement du judaïsme » (concile juif de 1869).

De leur côté, les Américanistes nous disent : « Les idées américaines sont celles que Dieu veut chez tous les peuples civilisés de notre temps. »

« L'influence de l'Amérique, continue Mgr Ireland, s'étend au loin parmi les nations, autant pour la solution des problèmes sociaux et politiques que pour le développement de l'industrie et du commerce. Il n'y a point de pays au monde qui ne nous emprunte des idées. L'esprit de la liberté américaine déploie son prestige à travers les océans et les mers, et prépare le terrain pour y planter les idées et les moeurs américaines. Cette influence croîtra avec le progrès de la nation. Le centre de gravité de l'activité humaine se déplace rapidement, et dans un avenir qui n'est pas éloigné, l'AMÉRIQUE CONDUIRA LE MONDE ». (*L'avenir du catholicisme aux Etats-Unis*).

M. Bary ne prête donc pas gratuitement ses pensées aux autres, lorsqu'il dit que les Américains voient le salut de la

¹ M. l'abbé Klein, dans le récit qu'il publia dans *le Correspondant* (10 février et 10 mars 1904) de son voyage en Amérique, reconnaît qu'il y a six cent mille juifs dans la ville de New-York. Il ajoute, il est vrai, que c'est la moitié de ce qu'il y a dans les Etats-Unis ; mais les gens bien informés assurent, au contraire, que la même proportion se retrouve dans les autres villes de l'Union. Cette émigration des juifs aux Etats-Unis répond bien à ce que dit M. Bary, que la République des Etats-Unis est, dans la pensée des juifs d'Amérique, la Jérusalem future.

Un journal juif, la *Zeitung des Judenstams*, dans son numéro du 13 octobre 1905, laisse entendre que les Juifs finiront par conquérir le Nouveau Monde. « Dans un tel pays, avec des possibilités illimitées, où il n'y a pas de religion d'Etat, et où on ne vous demande ni votre origine ni votre nationalité, un peuple actif, sobre, studieux et plein d'initiative peut aller loin... Actuellement, le nombre des Juifs se trouvant au premier plan de la vie publique, est de plus de 900. Le fait est d'autant plus réconfortant qu'il n'y a qu'un petit pour cent de la population juive qui vive depuis plus d'un âge d'homme aux Etats-Unis ; et cependant il faut au moins un âge d'homme pour jouer un rôle dans la vie d'un peuple. »

Ce *quo non ascendum* est digne d'attention. A la suite de la campagne menée par les Juifs en 1907 pour l'abolition de la fête de Noël dans les écoles des Etats-Unis, le *Central catholic* publia ce défi porté à la chrétienté par le juif Israël Rosenstein : « Si les chrétiens s'irritent et veulent renverser l'ordre donné par la Commission scolaire de New-York, les forces juives coalisées peuvent précipiter une terrible catastrophe financière, dont l'issue sera que nous attraperons plus encore que ce que nous demandons maintenant ! »

terre se préparer dans « l'évolution religieuse qui se fait sentir aux Etats-Unis, et qui prépare une religion de l'humanité où viendraient se confondre toutes les religions existantes. » On a lu les premières lignes du livre, celles-ci sont les dernières. Le livre tout entier marque les phases de cette évolution.

M. Bargy fait remonter les origines de la religion américaine à l'époque où, sur d'autres indices, nous avons reporté nous-même les origines de l'humanitarisme, c'est-à-dire au XVII^e siècle. « Le christianisme américain, dit M. Bargy, a reçu des premiers colons son caractère. La colonisation par les Puritains date de leur émigration en Hollande où ils vécut douze ans avant de passer en Amérique. C'est en Hollande qu'est né le christianisme américain. La première Eglise protestante du Nouveau-Monde, celle de Plymouth (1620), ne fut autre que l'Eglise de Leyde fondée en 1608 aux Pays-Bas par des séparatistes anglais sous la conduite de John Robinson. L'histoire de l'Eglise de Leyde, c'est déjà l'histoire des Eglises d'Amérique : « Un effort vers plus de tolérance pour plus de solidarité ». *Le traité de la communion religieuse*, écrit en 1612 par Robinson, est le premier témoignage d'un esprit nouveau en religion... Robinson mit son Traité sous l'invocation de saint Paul, cet apôtre de la tolérance dont s'inspirent tant de prédicateurs du Nouveau-Monde¹. »

Quel est cet esprit nouveau en religion ? On vient de le dire, c'est un esprit de tolérance en ce qui concerne le dogme, afin d'arriver à une plus parfaite solidarité entre les hommes de toute race et de toute condition. C'est donc un esprit humanitaire.

La religion des Puritains est faite pour l'homme et non pour Dieu. Ils sont dévots de la religion en ce qu'elle a de social, ils négligent ce qu'elle a de dogmatique. »

Ce fut d'abord comme un instinct qui gagna l'une après l'autre toutes les sectes protestantes résidant en Amérique. De 1820 à 1830 ce devint, avec Channing, un système philosophique qui prit le nom d'Unitarisme. Son auteur le caractérise : « Une religion qui refuse de se définir. » Son seul dogme est l'indifférence aux dogmes. « Nous n'avons suivi qu'un système, exclure la controverse ». Ayant ainsi écarté la vérité révélée, il fit de sa religion une philanthropie : « Le perfectionnement de l'homme par le perfectionnement de la société. »

De 1830 à 1840 se forma le groupe des Transcendantalistes. « A côté des Unitaires et plus haut qu'eux, dit M. Bargy, ils incarnent ce qui caractérise l'Amérique : l'union du sentiment chrétien et de la raison positive ; ils réconcilient l'esprit évangélique et l'esprit rationaliste en les faisant servir tous deux à l'action sociale... Conciliateurs par excellence, ils personnifient l'horreur américaine des controverses et des polémiques... Ils concilient toutes les contradictions apparentes : chrétiens et rationalistes, individualistes et socialistes. Ils sont typiquement américains. »

« L'influence des Transcendantalistes, dit encore M. Bargy, comme celle des Unitaires, s'est répandue partout : on la reconnaît dans les sociétés de culture morale, dans les Eglises libérales, et même dans les Eglises orthodoxes ; dans la littérature et le journalisme ; dans l'éducation, dans le courant d'idées, insaisissable et tout-puissant, qui fait la façon de sentir et de penser d'un peuple. »

Après avoir passé des Puritains aux Unitaires et des Unitaires aux Transcendantalistes, le christianisme américain a trouvé son terme dans la « Société de culture morale », *Society for Ethical Culture*. C'est le type de l'Eglise sans dogme. Elle n'enseigne plus à mourir, mais à vivre ; elle est une école d'énergie pratique, qui fait, du perfectionnement de l'homme par le perfectionnement de la société, l'objet même du christianisme transformé. En un mot, le christianisme dans la transformation que la religion humanitaire veut lui faire subir, ne sera rien autre chose que le socialisme.

« La vraie forme et la forme vraiment moderne de la religion, dit un jeune publiciste italien, M. Guillaume Ferrero, c'est le socialisme allemand². »

Et M. Brunelière reprend : « Pourquoi le socialisme allemand ? C'est le « socialisme » en général qu'il faut dire – en France aussi bien qu'en Allemagne, en Italie comme en Angleterre, le socialisme sans épithète, le socialisme des foules je veux dire le socialisme considéré, non dans les programmes ou à travers l'éloquence des politiciens qui s'en font une carrière et une voie d'accès aux jouissances du pouvoir, mais dans les aspirations de ces masses populeuses qu'agitent, que soulèvent et qu'entraînent ses prédicateurs. Moins français, plus international et plus universel que notre révolution, ce que le socialisme aspire à réaliser, c'est proprement « le royaume des cieux » sur la terre, c'est le rêve de l'universelle fraternité dans l'universel amour. Ce n'est point après la mort, ni dans une autre vie, dont celle-ci ne serait que la voie douloureuse, mais sur terre et demain, que le socialisme promet à ses adeptes la réalisation du royaume des cieux... Ce qu'il y a de certain, c'est que ces espérances n'étant pas conçues comme immédiatement réalisables, mais dans un avenir indéterminé, l'enthousiasme qu'elles inspirent à ceux qui les partagent est lui tout seul une manière de religion³. »

Le socialisme est bien, en effet, la forme concrète de la religion humanitaire ; ou, si l'on veut, le terme de la civilisation moderne, si elle parvient à supplanter pour un temps la civilisation chrétienne.

CHAPITRE XLVI - D'AMÉRIQUE, LA RELIGION HUMANITAIRE SE RÉPAND EN EUROPE

La « Société de culture morale » avait été fondée à New-York par M. Félix Adler, chargé de cours à l'Université Cornell. Bientôt des sections ou associations semblables furent établies en 1883 à Chicago, en 1885 à Philadelphie, en 1886 à Saint-Louis. D'Amérique, le mouvement se propagea en Europe. M. Fouillée représente la France dans l'organe publié pour toutes ces sociétés, l'*International Journal of Ethics*, qui fut créé à l'instigation de M. Adler. La société de Londres (1891) fut l'œuvre d'un Américain, M. Stanton Coit. En 1895, une société fut fondée en Autriche, à Vienne, et une en Suisse. Celles de l'empire Allemand furent fondées par Adler lui-même, et elles sont au nombre de seize.

Faut-il y rattacher l'association des « cogitants », dont la presse nous a révélé l'existence à l'occasion du congrès

¹ Mgr Bargy fait ici allusion à la congrégation des paulistes fondés par le P. Hecker.

² M. Gougenot des Mousseaux (p. 97) dit, que dès l'année 1831, il s'est formé en Allemagne une association de juifs et de chrétiens dont le but est de fonder la civilisation religieuse, morale et sociale des Israélites.

³ *Revue des Deux-Mondes*, décembre 1902, p. 873.

qu'ils tinrent à Berlin en juin 1899 ?

Le but paraît bien le même, c'est de réunir les « partis de réforme religieuse et sociale », et de « fonder la religion de l'avenir. » Leur président est aussi un Juif. Comme moyens d'atteindre cette fin, le congrès a préconisé, lui aussi, « la libération de la contrainte dogmatique », la création d'une religion affranchie du dogme. Il a adopté la résolution que voici :

« Considérant que la vieille foi, par suite de sa contradiction avec la science moderne, est condamnée à disparaître tôt ou tard, le congrès pour l'union des partis de réforme religieuse et sociale exprime le vœu que le gouvernement ne reconnaisse plus à l'avenir l'organisation ecclésiastique traditionnelle¹.

« En second lieu, le congrès invite tous ceux qui pensent librement à donner leur adhésion à la religion de la science et de la conscience progressives, c'est-à-dire à la religion des « cogitants », afin de hâter le triomphe de l'idée correspondant à l'esprit moderne.

« Enfin, le congrès estime qu'il est nécessaire de faire sans retard de l'agitation en ce sens dans toute l'Allemagne. »

Nous ne savons si les « cogitants » se ramifient dans les autres pays ; mais il existe, sur tous les points du monde, une association qui n'en diffère guère : Les Unions chrétiennes des jeunes gens. La *Réforme Sociale* en a parlé dans son numéro du 1^{er} juillet 1893, dans celui du 16 novembre 1896, dans celui du 1^{er} juillet 1902 et dans celui du 16 février 1903. Ce dernier numéro a publié une communication faite par M. Em. Sautier, secrétaire général de cette association pour la France.

Voici les renseignements que nous trouvons là et ailleurs :

Ces Unions fondées il y a un demi-siècle, se sont rapidement développées sur toute la surface du globe.

Un employé de commerce, Georges Williams, fonda la première Union anglaise en 1844 et fut appelé le « Père des Unions ». Cook fonda l'Union de Paris en 1852. En 1906, l'œuvre comptait en France, cinq mille membres répartis entre 113 Unions. Il y a des Unions paysannes dans le Gard, la Charente et la Vendée, des Unions ouvrières à Roubaix et au Creusot. Les Unions sont fédérées en groupes régionaux, dont les réunions forment l'Alliance française. L'Alliance française n'est qu'une province de l'Alliance internationale, qui comptait alors 7.000 Unions comprenant 600.000 jeunes gens.

En 1878, la huitième « conférence universelle », réunie à Genève créa un comité central international qui comprend onze membres. Il est inspiré lui-même par une Commission délibérative composée de vingt et un conseillers, appartenant aux nationalités suivantes : Amérique, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Hollande, Hongrie, Indes, Italie, Japon, Norvège, Océanie, Russie, Suède et Suisse².

L'âme de tout groupement est son secrétaire général, et le lien fédératif entre toutes les Unions est constitué par ces secrétaires. Ils doivent être des « apôtres adroits et expérimentés ». Depuis 1899 les secrétaires généraux échangent en des « conférences » les résultats de leur expérience personnelle³.

Il y a trois catégories de secrétaires généraux : 1° Les secrétaires permanents, véritables ministres, qui ont sous leur direction un territoire considérable ; 2° Les secrétaires itinérants, visiteurs de groupes, fondateurs de sections nouvelles ; 3° Les secrétaires locaux, placés à la tête d'une Union et en faisant leur chose. Une allocation de 6.000 à 15.000 francs les dispense de tout souci d'avenir, en même temps que la haute considération que leur témoigne la Société protestante les entretient dans leur dévouement et les récompense de leurs efforts. Il y a quelques années a été créée à Springfield une véritable Ecole normale, à eux destinée, et où on les prépare à leur futur apostolat. A l'heure actuelle, un huitième des secrétaires d'Unions chrétiennes sort de cette maison et le nombre ira en augmentant. Une autre école a été fondée à Genève en 1896 et plusieurs en Amérique. Pour ceux qui ne sont point formés dans ces écoles, on les attache comme auxiliaire à l'un de leurs aînés, qui a pour mission de les former.

On comprend la puissance d'une telle organisation.

Les Unions favorisent le mélange des classes ; mais elles associent aussi entre eux les jeunes gens que rapprochent les communautés d'intérêt, de travail ou d'études. C'est ainsi qu'il existe des Unions chrétiennes pour les étudiants, jusque dans les Universités des pays d'Extrême-Orient. A Tokio, à Nan-King, à Pékin, à Séoul en Corée, à Calcutta, il existe des associations exclusivement composées d'étudiants chinois, japonais, indous ou coréens⁴.

Il y en a aux Etats-Unis pour les employés de chemins de fer. En France, elles sont particulièrement établies dans les villes de garnisons, et à chacune de ces Unions est annexée une œuvre militaire que l'on se garde bien de mettre en interdit. *La France chrétienne* (numéro du 28 janvier 1904) affirme que ces Unions et les œuvres militaires annexées reçoivent, de bienfaiteurs américains, les capitaux qui leur permettent de fonctionner et de faire de la propagande.

¹ C'est chose fait en France par la Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

² L'Alliance universelle des Unions chrétiennes a ainsi dressé sa statistique :

	unions	membres	secrétaires	bâtiments	valeurs
1907 :	7031	761056	2604	1001	201667821 fr.
1908 :	7835	860573	2864	1067	221997140 fr.

2.807 Unions (avec 103.981 membres), ne sont pas rattachées à l'Alliance universelle.

En France, l'Alliance compte 125 Unions, 32 groupes indépendants et 15 associations d'étudiants ou de lycéens.

³ Voir *Les cinq premières années des Unions chrétiennes de jeunes gens de France*, par Roger Merlin.

⁴ *L'Elan*, dans son numéro du 1^{er} avril 1904, donnait cette information :

« Les Unions japonaises projettent d'entreprendre une œuvre spéciale parmi les soldats tant que durera la guerre.

Le héros de la bataille de Chemulpo, le contre-amiral Uriu, a été, pendant deux ans, président de l'Union Chrétienne des Jeunes Gens, pendant qu'il fréquentait l'Ecole navale d'Annapolis aux Etats-Unis. M. Kataoka, qui vient de mourir, était président de la Chambre basse du Parlement japonais et président de l'Union de Tokyo. »

A l'occasion de la guerre, les protestants ont établi des tentes unionistes en Mandchourie. La première a été installée à Autoken, vis-à-vis de Wiju. Elle peut contenir deux cents soldats et porte en grands caractères l'inscription *Union chrétienne des jeunes gens*. Le soir, la même inscription se lit sur une quantité de lanternes japonaises ; quatre grands drapeaux japonais sont déployés dans certaines occasions. Les secrétaires de l'œuvre sont au nombre de trois.

Il y a même des Unions chrétiennes de jeunes filles. C'est ce que nous a appris *le Chrétien belge*, dans son n° du 4 juin 1904. Il informait que le lundi de la Pentecôte, une centaine d'unionistes s'étaient réunis dans le temple de Charleroi. Un rapport sur la marche de ces Unions qui fut lu, montre, dit ce journal protestant, que cette marche est « réjouissante ». L'assemblée a ensuite applaudi au projet d'une fédération des trois groupes sectionnaires, Hainaut, Brabant, Liège.

Les protestants unitaires ont institué à Genève, en 1900, un Comité international et des Conférences universelles.

Après avoir tenu ses congrès œcuméniques à Londres et à Amsterdam, l'Unitarisme a choisi Genève comme siège de la troisième de ses assemblées, qui s'est tenue en cette ville au milieu de septembre 1905. Le nom officiel de l'assemblée était *Congrès international du Christianisme libéral et progressif*. Le Comité genevois d'organisation estime que « la haute importance d'une réunion pareille dans l'antique cité de Calvin ne saurait échapper à aucune des âmes de la tendance unitaire. Il compte sur le concours dévoué de tous ceux aux quels est chère l'indépendance absolue de la prière religieuse » (*Semaine religieuse de Genève*, 24 décembre 1904).

Le Christianisme au XX^e siècle, dans son n° du 17 mars 1904, avait fait savoir qu'une réunion avait eu lieu le vendredi précédent à l'Union de Paris, salle André, à l'effet de prendre les premières mesures pour l'organisation de ce congrès.

Dans un rapport à la jeunesse catholique de Besançon, M. de Montenach a dit : « Les Unions déclarent exister en dehors de toute organisation ecclésiastique et conserver une complète neutralité vis-à-vis des différentes dénominations ecclésiastiques. »

Nous retrouvons donc ici l'esprit et les tendances de la « Religion américaine », dont tout le credo est la foi au bien et qui accueille les gens de toute religion comme les gens sans religion.

On s'efforce en ce moment de grouper, sur toute l'étendue du territoire français, la jeunesse catholique. On ne prend peut-être point assez garde aux idées de ceux qui s'introduisent çà et là dans l'Association de la Jeunesse catholique. Pour ce qui est du Sillon, on sait qu'il a contracté avec les « Unions chrétiennes » une union aussi intime qu'indissoluble. Plusieurs de leurs « secrétaires » sont rédacteurs habituels de *l'Eveil démocratique* et autres publications sillonnistes. L'esprit des Unions chrétiennes se répand donc chez nous par le Sillon et aussi par certains émissaires qui s'introduisent dans les Associations de la jeunesse catholique. Rien n'exige de la part du clergé et des catholiques une surveillance plus active.

Un livre a été publié, il y a un peu plus de cinq ans, sous ce titre : *JEUNESSE*. Il a été couronné par l'Académie française, l'exemplaire que j'ai sous les yeux est de la vingt-septième édition¹. Là se trouve le pur esprit des Unions chrétiennes qui n'est autre que l'esprit voulu par l'Alliance israélite universelle.

Le dernier chapitre est intitulé : La Foi. « Se reconstituer une foi, dit l'auteur, et pour cela se rendre compte comment naît la foi, est un des besoins les plus sérieux et les plus profonds de la jeunesse. »

Si la jeunesse catholique a besoin de se reconstituer une foi, c'est donc que la foi reçue a été ou doit être abandonnée. L'auteur dit en effet : « On entend communément par foi, l'adhésion à un corps de doctrine qui se présente à nous avec un caractère d'autorité. Dieu, à une certaine époque, aurait révélé la vérité aux hommes, une fois pour toutes. La révélation ainsi faite constitue un bloc dont certains hommes et certaines sociétés sont les dépositaires. Représentant la vérité divine, ils réclament la même soumission que Dieu. Il ne s'agit pas de peser, d'examiner, de discuter ce qu'elles nous apportent, mais de le recevoir à genoux, au milieu du silence imposé à notre être tout entier, malgré ses répugnances et ses révoltes. Toutes les vieilles croyances autoritaires en sont là. Ce premier point d'où elles parlent et qui entraîne le reste, est le gros point litigieux sur lequel elles se séparent de l'esprit moderne. Mais, hâtons-nous, d'ajouter que l'esprit moderne se rencontre ici avec le Christ et l'Evangile. Le Christ est un inconnu, non seulement dans le monde, mais même dans les Eglises qui se réclament de lui. Si quelque chose est obstrué, terni, dévié de sa direction première, c'est bien le vieil Evangile... Dans sa pensée, comme dans sa pratique, dans sa façon d'interpréter le monde comme dans sa manière de régler l'activité humaine, l'Evangile dépasse à tel point toutes les Eglises qui se sont réclamées de lui, qu'il est dans l'avenir bien plutôt que dans le passé. Et plus on fixe son attention sur ce sujet, moins on peut s'empêcher de constater une grande affinité entre cet Evangile oublié et les meilleures aspirations de l'esprit moderne. »

Que dit donc l'esprit moderne ? Quel est le fond de sa pensée, là où il se trouve d'accord avec l'Evangile et avec le Christ ? L'auteur nous le montre en ceci : « L'homme est en évolution, et avec lui la nature entière, de l'atome et de la cellule vers la vie parfaite. Sa loi c'est le devenir (ainsi souligné). Et quand il prend conscience de ce fond de sa destinée, le sens qui prend la vie dans son ensemble, qui enveloppe tout ce détail dont nous sommes faits dans la grande volonté

¹ L'auteur de *Jeunesse* est le pasteur Wagner, de Paris. Il y a près de vingt-cinq ans qu'il prêche à Paris l'évangile de la solidarité sans dogmes et qu'il a l'ambition de faire du christianisme un supérieur humanisme. Outre *Jeunesse*, il a publié *Justice*, *Vaillance*, *Auprès du Foyer*, *l'Âme des choses*, *la Vie simple*. Ces livres sont traduits dans toutes les langues civilisées, et font pour ainsi dire à ce pasteur un diocèse universel. Ses allocutions de chaque dimanche sont sténographiées, traduites par ses amis d'Amérique et reproduites chaque semaine dans cinquante journaux des Etats-Unis.

La Vie simple fut lue par le président Roosevelt. Il y trouva la reproduction de son idéal, et le dit dans deux discours publiés, à Banyor (Maine) et à Philadelphie. Il écrivit en même temps à l'auteur : « Je prêche vos livres à mes concitoyens. Venez me voir à la Maison-Blanche » (Automne 1902). D'autres lettres pressantes lui vinrent d'Amérique, il se mit à apprendre l'anglais et partit le 10 septembre 1904. Le 25 il se trouvait en présence d'un auditoire de 12.000 personnes. Il fit 150 conférences, et 200.000 auditeurs l'applaudirent successivement. A Washington il fut présenté à l'assemblée par M. Roosevelt lui-même.

Reçu ensuite dans l'intimité du Président, il dit : « La doctrine foncièrement humaine et haute contenue dans mes écrits créait d'emblée un terrain commun entre tous mes auditeurs pasteurs variés, très souvent aussi (j'en étais ravi), prêtres catholiques, professeurs, industriels, médecins, etc. Nous avons fraternisé par-dessus toutes les barrières d'intérêts, de classe et de credo.

Toutes les barrières. Mais oui. Par exemple j'ai parlé à la synagogue Emmanuel Temple devant un auditoire de 2500 Israélites. A Saint-Paul j'eus, avec l'archevêque Ireland, une longue conversation. En parlant à cœur ouvert avec ce patriarche du catholicisme libéral, je sentis une fois de plus que la religion du cœur ne connaît point d'exclusions. Combien de fois n'avais-je pas eu la même impression en causant en France avec des prêtres d'un catholicisme sans anathèmes. Un de mes grands regrets, c'est de n'avoir pu faire à New-York la conférence demandée par les Dames de Saint-Vincent de Paul au profit de leurs œuvres.

qui est au fond des choses est le sens religieux. » Du sens religieux naît la piété et de la piété la foi.

« La foi, sommet de la vie, de toute la vie, est la synthèse totale de l'induction humaine. Toutes nos expériences et celles du passé vivifiées à travers notre âme, se condensent ensemble et constituent pour nous la révélation personnelle que nous a fait la vie : voilà la foi.

« La piété est de vouloir faire la volonté du Père ; et la foi, de sonder sa vie, afin de réaliser ce qui est en elle et d'accomplir la volonté dont elle est issue. »

D'après tout cela, la foi que la jeunesse chrétienne doit « reconstituer » en elle paraît bien être la foi des panthéistes par laquelle « le fil de l'évolution humaine est maintenant renoué. »

Le panthéisme, l'évolutionisme, telle est donc la religion de l'avenir, la religion vers laquelle la jeunesse est engagée à se porter. « Certaines religions sont bonnes pour abriter les vieux égoïsmes, les sénilités, les puérités, ou encore pour soustraire aux bruits du dehors, les cœurs déçus ou même pour endormir doucement les consciences et les intelligences. Celle-ci est surtout faite pour la vie et pour les vivants. Elle nous jette en pleine action, en pleine mêlée elle nous fait faire un beau départ avec vaisseaux brûlés derrière nous. Point de regard en arrière ! C'est énergique, viril, joyeux. Cela sonne et vous enlève comme le clairon des batailles ! »

Après ces paroles emphatiques, l'auteur en vient aux conseils pratiques. Un mot les précède pour servir de tampon et amortir le coup qu'ils doivent porter.

« Lorsque l'on appartient par la naissance à un milieu religieux, c'est un devoir de lui vouer une grande reconnaissance. Aimer son Eglise est bon comme aimer sa famille et son pays. Mais ici se présente un écueil : l'esprit de parti en religion, l'esprit exclusif. Jeunes croyants, fuyez-le comme la peste ! Mieux vaudrait être seul que de cultiver en commun l'esprit d'exclusion et l'orgueil spirituel. Comme en toutes choses, ce temps-ci demande, sur le terrain de la foi, une grande largeur. Le devoir de l'heure présente est de fraterniser, et les Eglises particulières, quelle que soit leur raison d'être, ne sont bonnes qu'à la condition de « nous préparer à l'Eglise universelle. »

Il y a des heures dans l'histoire où il faut être l'homme d'une cause particulière, définie, où il y a, en un mot, un trou à faire en un certain sens, et où il convient de s'enrégimenter. Aujourd'hui, le devoir pressant est de franchir les murs de séparation et de se tendre les mains par-dessus les clôtures. Retrouver l'humanité, redevenir des hommes, si cela est le mot d'ordre en pédagogie, en politique, sur le terrain social, combien plus ne devrait-on pas s'en souvenir sur le terrain religieux, le plus large de tous, et que l'étroitesse d'esprit parvient à morceler et à rétrécir d'une si lamentable façon. Que la jeunesse le comprenne ! »

Ce livre, il est bon de le redire, a été couronné par l'Académie française et la propagande qui en est faite est telle qu'en ses trois premières années il est arrivé à sa vingt-septième édition.

A toutes ces associations qui écartent le dogme et montrent la perfection de la morale dans le progrès humanitaire, il faut joindre comme tendant au même but l'enseignement de l'histoire des religions et les congrès de l'histoire des religions.

Le premier de ces congrès a eu lieu à Paris, en 1900, le second à Bâle, du 30 août au 2 septembre 1904. Toutes les nations de l'Europe, de l'Amérique, de l'Asie y étaient représentées par des partisans des formes religieuses les plus diverses.

M. Albert Réville, directeur de la *Revue de l'Histoire des Religions*, était à ce congrès en qualité de délégué de la Faculté de théologie de Paris et de représentant du ministre de l'Instruction publique et du ministre des Affaires étrangères. Il a dit ce que le gouvernement de la République a fait depuis vingt-cinq ans pour favoriser ce genre d'études, qui « dans les soixante dernières années, a pris un développement international sans cesse grandissant, et que les siècles précédents n'avaient pu prévoir ». Il a fondé en 1880 une chaire spéciale d'histoire des religions au collège de France, suivie, peu d'années après, par celle d'une section non moins spéciale dans l'Ecole des Hautes-Etudes organisée à la Sorbonne. Vers le même temps, M. Guinet, avec l'assentiment des Pouvoirs publics, a doté la capitale d'un Musée d'Histoire des religions¹.

Des professeurs des Universités d'Upsal, de Baltimore, de Tübinge, d'Oxford, de Paris, de Strasbourg et d'autres prirent la parole et avec eux le grand-prêtre des Parsis de Bamberg en costume blanc et manteau rouge brodé d'or. Leurs communications ont porté sur toutes les religions vivantes ou mortes des peuples, des pays et des époques les plus variées.

M. Albert Réville formulant les conclusions a dit : « Les uns peuvent voir dans l'histoire des religions la démonstration prolongée de la vanité de toutes les conceptions religieuses sans exception. Les autres discernent au contraire, dans

¹ Ce musée des religions a été inauguré par M. le Président de la République, le 26 novembre 1889. Il avait été construit aux frais de l'Etat au prix de trois millions, sur un terrain donné par la ville de Paris et estimé un million. M. Guinet a consacré l'immense fortune que son père avait faite avec le bleu d'outremer, à rechercher et à acquérir tous les objets de culte, images, livres sacrés, etc., pouvant servir à l'étude des religions, et il a placé dans ce *Pandemonium*, dans un ordre méthodique, toutes ces collections que l'un estime avoir une valeur de dix millions. La bibliothèque se compose de plus de quinze mille volumes, dont un grand nombre de manuscrits melons, sur feuilles de palmier.

Des salles sont mises à la disposition des travailleurs. Des conférences sont faites plusieurs fois par semaine, et une double publication périodique *les Annales du Musée Guinet* et la *Revue de l'Histoire des religions* portent au loin l'enseignement que l'on peut tirer de ce rassemblement d'idoles et de livres. Outre les *Annales* et la *Revue*, le Musée Guinet publie une bibliothèque de vulgarisation dont les divers volumes contiennent l'exposé de toutes les religions.

Lors des noces d'argent de ce Musée auxquelles prit part, avec M. le Président de la République, le ministre de l'Instruction publique, *La Raison* dit l'impression qu'il produit, généralement sur ceux qui le visitent : « On y peut suivre pas à pas, siècle par siècle, les fantaisies de l'imagination de l'humanité, exaltée ou tremblante dans l'enfantement de ses dieux. On les voit mortes, se métamorphoser, vieillir et disparaître. On constate que les religions sont bien des créatures humaines, que ce n'est point le Dieu de la Bible, comme l'enseignent les Eglises, qui a fait l'homme à son image, mais bien l'homme qui a fait tous les dieux à la sienne celui de la Bible comme les autres. »

cette évolution déjà plusieurs fois millénaire, les lignes fondamentales et constantes qui indiquent une marche très accidentée, mais continue vers la simplification et la spiritualisation des croyances religieuses. »

On ne peut douter de l'œuvre de désagrégation dogmatique que ces congrès de religion produisent dans l'esprit des masses.

Aux Congrès des religions et aux Congrès de l'histoire des religions est venu s'adjoindre l'enseignement public et officiel de « l'histoire des religions ». Depuis une trentaine d'années, des chaires de cet enseignement ont été fondées sur tous les points de l'Europe. Le mouvement est parti d'Allemagne. Lessing en a été le promoteur. La Hollande a été la première à marcher officiellement dans cette voie. A partir du 1^{er} octobre 1877, l'enseignement de la théologie fut supprimé dans les trois Facultés de l'Etat et fit place à l'étude des religions. En Angleterre, des conférences sur ce sujet sont données dans l'abbaye de Westminster. En Suisse, une chaire de l'histoire des religions a été introduite dans l'Université de Genève. La Belgique a voulu aussi avoir sa chaire des religions. A Rome, le gouvernement italien a également établi une chaire pour cet enseignement. L'Autriche Hongrie a suivi le mouvement : l'histoire des religions y est devenue matière obligatoire de l'enseignement. L'Ecosse a consacré à ce même objet un legs de deux millions, etc.

En France, ce furent MM. Littré et Maurice Verner qui commencèrent la campagne. Le 9 juillet 1879, Paul Bert, appuyé par J. Ferry, demanda et obtint une loi supprimant les Facultés de théologie et créant à la Sorbonne une chaire de l'histoire des religions. Par décret du 80 janvier 1886, cet enseignement fut aussi introduit dans l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

En 1906, une pétition a été adressée au Parlement par « le groupe d'études et de propagande rationalistes », dont font partie MM. Aulard, Louis Havet, Paul Reclus, le Pasteur Maurice Verner, etc., demandant la création d'un enseignement de l'histoire des religions semblable à celui institué en 1886 à l'Ecole des Hautes Etudes, non seulement dans les lycées, mais dans les écoles primaires.

« D'une part, écrivent les pétitionnaires, il faut enseigner à la jeunesse les faits historiques que l'Eglise lui cache et lui montrer sous son vrai jour l'histoire des religions et celle de la papauté. Ces notions seront distribuées par l'enseignement primaire et secondaire. D'autre part, il faut poursuivre les travaux de critique religieuse que les réformateurs et les encyclopédistes ont entrepris avec des méthodes insuffisantes et des documentations incomplètes.

« A Paris, l'enseignement supérieur de l'histoire des religions existe au Collège de France, où une chaire de l'histoire générale des religions a été créée par Ferry en Sorbonne, à l'école pratique des Hautes-Etudes, etc., etc... En province, il faudra un jour, au moins deux chaires, dans chaque faculté, soit quarante-huit en tout : une chaire d'histoire du judaïsme et des religions issues de la Bible, christianisme et islamisme, et une chaire d'histoire des autres religions.

« Pour commencer, on pourrait se borner à créer d'abord une conférence d'histoire des religions bibliques à Lille, Nancy, Lyon, Bordeaux et Toulouse. Le moment est particulièrement favorable pour instituer l'enseignement dont il s'agit. La suppression des facultés de théologie protestante de Paris et de Montauban va fournir immédiatement les disponibilités suffisantes pour créer ces conférences de Lille, de...

« Dans l'enseignement secondaire, la conférence sera faite par un professeur de philosophie ou d'histoire. Pour lui faire place dans l'enseignement primaire, il faudra élaguer un peu le programme actuel... dire ce que l'histoire sait des livres nommés Ancien et Nouveau Testament, la croissance du dogme chrétien... la création relativement récente de l'évêché de Rome... le long combat de la République contre le cléricalisme... la lutte de l'Eglise contre le progrès des sciences, parce que toutes lui paraissent contredire la texte de ses livres sacrés, etc.

« Cet enseignement aura des sanctions, car l'Etat laïque a le droit d'exiger de tous les jeunes gens qui lui demandent un diplôme de fin d'études, qu'ils témoignent de connaissances précises et scientifiques sur des faits qui ont tenu une place aussi considérable dans les civilisations dont la nôtre est issue. »

A voir comment une même pensée éclate partout en même temps, comment à la même heure, pour, ainsi dire, les gouvernements des divers pays votent des lois et allouent des fonds pour un enseignement auquel personne n'avait songé jusque là, il est difficile de ne point penser qu'un mot d'ordre a été donné, et ce mot d'ordre d'où peut il venir, si ce n'est des régions supérieures de la franc-maçonnerie, la seule puissance aujourd'hui écoutée et obéie par tous les gouvernements ?

L'enseignement donné du haut des chaires universitaires est bientôt répandu par les mille voix de la revue, du journal et du livre, sur tous les points de la France et de l'Europe. Des Facultés, il se répand dans les lycées, puis dans les écoles primaires et de là dans une multitude de familles¹.

« Vous n'ignorez pas, disait M. l'abbé de Broglie, en ouvrant, en 1889, son cours d'apologétique chrétienne, que tantôt clairement avouée, tantôt voilée sous les formes transparentes d'un respect apparent qui recouvre le dédain, cette idée qu'il n'y a aucune religion qui puisse porter légitimement, d'une manière exclusive, le titre de vraie religion, règne dans un grand nombre d'esprits, parmi nos contemporains ; que cette pensée est surtout dominante parmi ceux qui s'occupent de créer, de développer, de propager l'enseignement de l'histoire des religions ; et que cet enseignement, si prôné de nos

¹ Aucune occasion n'est perdue pour faire entrer dans le public ce qui est enseigné dans ces chaires. Tous ceux qui ont visité l'exposition du centenaire de 89 ont pu remarquer l'importance qu'y avait prise l'histoire des religions. On a pu en effet y voir réunis des statues, des autels, des modèles de temples, des amulettes, des objets de toute nature qui rappelaient les pratiques religieuses des divers peuples. Sur l'Esplanade des Invalides, s'élevait un modèle de la célèbre pagode d'Angkor ; elle a même été inaugurée avec un certain éclat ; des conférences y ont été données sur les religions de la Chine ; on a même offert au public le spectacle d'une procession et d'un office bouddhique.

« Si l'on avait dit, écrit M. l'abbé de Broglie, à quelques uns des érudits qui étudiaient obscurément, il y a deux siècles, les dieux de certains peuples païens... qu'un jour viendrait que la science modeste à laquelle ils s'étaient dévoués deviendrait un des grands sujets de l'attention du public..., on les aurait sans doute beaucoup étonnés. Si l'on avait ajouté à cette prédiction... qu'on trouverait à côté de cette étude bienveillante du paganisme la critique tantôt acerbe, tantôt dédaigneuse, du Dieu de la Bible et de l'Evangile, du seul vrai Dieu que la raison des peuples civilisés puisse accepter, la surprise aurait été bien plus grande encore » (*Problèmes*, pp. 1 et 2.)

jours, semble avoir pour but principal, sinon unique, de détruire la notion même d'une religion vraie. »

La conclusion de ce qui précède est qu'il existe en projet et en voie de formation une religion nouvelle, religion de l'avenir, disent les uns, religion du XX^e siècle, disent les plus impatients, religion qualifiée américaine, de ce qu'elle a trouvé en Amérique ses origines, son développement et les zéloteurs qui veulent l'introduire en Europe, religion humanitaire, par le but qu'elle poursuit, qui est de substituer l'homme à Dieu.

Des sociétés nombreuses et actives se sont formées dans ce but, et nous les avons rencontrées partout. Leurs membres sont imbus de ces deux idées : 1^o qu'une religion absolument universelle doit s'établir sur les ruines de toutes les religions, et cela par l'abaissement des barrières, par l'effacement des dogmes ; 2^o que cette religion universelle doit être une religion sociale, une religion humanitaire, une religion de progrès humain, allant jusqu'à procurer à l'homme le paradis sur la terre. Ces idées, les membres de ces diverses sociétés les répandent dans un public de plus en plus nombreux et préparent ainsi l'opinion à désirer le nouvel ordre de choses voulu par le Pouvoir occulte des Juifs pour asseoir sa domination sur tout le genre humain.

Toutes les fois qu'une œuvre de propagande est à faire, c'est toujours vers la France que les yeux se tournent.

Déjà, en 1820, Chlanning disait attendre de notre pays « la religion de l'avenir ». « Je crois, écrivit-il à Sismondi, que quand la religion reparaitra parmi vous, elle se montrera sous une forme plus divine ; je crois que la France, après tant d'efforts vers le progrès, ne reprendra pas sa théologie vermoulue... Un moyen d'y restaurer le christianisme est d'en montrer l'harmonie avec l'esprit de liberté, de philanthropie, de progrès, et de faire voir que ces principes exigent pour leur entier développement, l'aide du christianisme... L'œuvre se fera-t-elle par une action silencieuse ou par de grandes convulsions ? »

Les grandes convulsions s'annoncent de toutes façons, et si elles éclatent, il faut espérer de la miséricorde de Dieu qu'elles serviront à ouvrir les yeux et à faire rentrer dans les voies traditionnelles et dans la lumière de la pleine vérité. Mais, en attendant, l'œuvre avance. Il n'y a qu'à regarder autour de soi pour voir les efforts puissants qui sont faits pour introduire le modernisme dans les esprits, pour introduire dans le monde la religion de « l'humanité. »

LE TEMPLE III. - LES MAÎTRES DE L'ŒUVRE.

CHAPITRE XLVII - I. - LES JUIFS, LEUR ACTION DANS LA CHRÉTIENTÉ.

En toute construction, les maçons sont guidés dans leurs travaux par des contremaîtres, des directeurs, et ces directeurs veillent à la bonne exécution des plans dressés par l'architecte.

Il n'en va pas autrement dans l'édification du Temple de Salomon. Là aussi, il n'y a point que des ouvriers, mais, au-dessus d'eux, des maîtres de l'œuvre et un architecte. Déjà bien souvent nous avons surpris l'intervention des juifs dans l'œuvre maçonnique. Ce sont eux qui ont conçu l'idée d'une république universelle et d'une religion humanitaire pour asseoir leur domination sur tout le genre humain. Depuis cinq siècles, ils enrôlent, ils organisent en des sociétés secrètes superposées les unes aux autres, les ouvriers adonnés aux destructions et aux constructions nécessaires à cette double œuvre ; et ils ont pris sur eux assez d'ascendant et assez de pouvoir pour les maintenir à leur besogne malgré les difficultés et les traverses, ou les y ramener et arriver aux résultats que nous avons pu constater dans les pages qui précèdent.

Le moment est donc venu de porter notre attention sur ce qui, en ce moment, préoccupe le plus les esprits éclairés qui cherchent à se rendre compte de l'état actuel de la France, de l'Eglise et du monde la question juive. Depuis un demi-siècle, son importance croît de jour en jour. Elle est étudiée par les théologiens et les philosophes, les historiens et les hommes politiques, les économistes et tout le public. Depuis surtout que M. Edouard Drumont a attiré l'attention de ce côté que de travaux sont venus démontrer la gravité croissante du problème juif !

Nous ne pouvons le traiter ici dans toute son ampleur, mais tout ce qui précède appelle des éclaircissements que nous ne pouvons refuser à nos lecteurs.

Nous avons vu la conjuration antichrétienne manifester sa présence dans les deux mondes, employer partout la même tactique, frapper aux mêmes points, souvent en même temps. Mgr Martin, évêque aux Etats-Unis, conclut de là à l'existence d'une direction centrale, d'un but arrêté vers lequel tout tend, d'un plan d'ensemble pour l'atteindre et d'une forte organisation qui l'exécute. Nous avons vu cette organisation dans sa structure et son fonctionnement au cours de plusieurs siècles. Mais qui a construit la machine ? Et qui la fait fonctionner ? Le nombre de ceux qui nomment le juif s'accroît de jour en jour. Se trompent-ils ?

En remontant aux origines de la conjuration antichrétienne en France, nous avons trouvé d'abord Voltaire, les encyclopédistes et les francs-maçons exportés par lui de l'Angleterre chez nous. Nous avons constaté qu'en même temps s'introduisaient chez nous des idées en contradiction avec celles que l'éducation familiale, politique et religieuse y entretenait depuis des siècles. De chez nous, ces idées se sont répandues chez les autres nations, qui avaient une même civilisation, et cela avec une rapidité merveilleuse. Comment expliquer sans un agent de propagande, répandu partout, cette invasion à laquelle s'opposaient la culture française, la mentalité européenne, la vigilance des pouvoirs spirituels et la difficulté des communications ?

La supposition de l'intervention des juifs donne une réponse. Ils avaient intérêt à se faire les agents de transmission des idées maçonniques, puisqu'elles enseignaient l'égalité des races et que la leur était partout repoussée comme ennemie, seuls, eux seuls dans le monde avaient cet intérêt. De plus, ils avaient la possibilité d'être efficacement ces agents parce qu'ils avaient des communautés partout, que depuis longtemps ils avaient l'habitude d'organiser des groupements secrets et qu'ils en connaissaient le maniement et la force.

Plus tard, nous avons vu des juifs, membres de la Haute Vente, entretenir des relations avec leurs coreligionnaires de tous les pays. Nous avons rencontré d'autres juifs dans toutes les révolutions opérées par les sociétés secrètes. Nous avons vu que les fondateurs, les propagateurs et les zéloteurs de toutes les associations à caractère universel, fondées pour saper le christianisme et renverser les barrières dogmatiques et morales qui le séparent des fausses religions, l'Alliance religieuse universelle, la Ligue universelle de l'enseignement, etc., les Unions chrétiennes de jeunes gens, à laquelle on peut bien joindre le Sillon, etc., et au dessus d'elles toutes, l'Alliance israélite universelle, ont été et sont de race israélite. Ce sont des juifs allemands qui sont à la tête du mouvement socialiste. Jules Simon qui avait du sang juif dans les veines est l'un des fondateurs de l'Internationale. L'un des créateurs du Nihilisme russe est un juif Herten, et c'est un juif allemand Deutz qui lui a donné la première impulsion. Le pope Gapone est d'origine juive, et l'on sait quelle grande part les juifs ont prise dans les tentatives de révolution faites en Russie à la faveur de la guerre contre le Japon. La main du juif a également été signalée dans la révolution qui a suivi et qui a introduit le parlementarisme dans le pays de l'autocratie.

Il y a quarante ans, en 1870, M. de Camille écrivit de Bologne au journal *Le Monde* (2 avril 1870) : « J'accomplis en ce moment une tournée en Italie, que j'ai visitée il y a quinze ans, et je viens d'y rencontrer une de mes anciennes connaissances. Cet homme, je le savais, dans le temps, mêlé activement aux affaires de l'ordre maçonnique et occupant une place élevée dans une loge de la Haute-Italie. J'ai demandé à cet homme où il en était avec son ordre maçonnique, et voici sa réponse : « J'ai quitté ma loge et l'ordre définitivement, parce que j'ai acquis la conviction que nous n'étions que l'instrument des juifs qui nous poussaient à la destruction totale du christianisme. C'est à cela que la foule des adeptes, qui n'y voit pas grand chose, est menée par les juifs qui dirigent tout. »

Le Monde faisait suivre cette lettre dont on n'a ici qu'un très court extrait de cette conclusion : « Ce témoignage, joint à tant d'autres, autorise donc à penser que la grande Conspiration antichrétienne, qui nous enveloppe, est conduite par les anciens ennemis du Christ, et par les descendants de ceux qui l'ont mis à mort. »

La nation juive est d'ailleurs la seule à se trouver dans les conditions nécessaires pour remplir un tel office. Sa dispersion depuis dix-neuf siècles sur toute la surface de la terre, la situation qui lui fut faite chez tous les peuples, l'amènent à chercher les moyens de maintenir sa nationalité, sa foi, ses espérances et de pourvoir à ses intérêts¹.

Pour cela, elle dut se constituer en une société bien disciplinée, gouvernée par des chefs religieusement obéis et protégée par la loi du secret la plus rigoureuse.

Grâce à cette organisation, les juifs durant ces dix neuf siècles, eurent toujours entre eux, d'un bout du monde à l'autre, des rapports très actifs. L'étendue presque universelle de leur commerce, l'habileté et la discrétion de leurs agents procuraient aux chefs de la nation des moyens surs et nombreux de donner des mots d'ordre, de les faire parvenir sans difficulté dans les pays les plus éloignés, et par là d'obtenir une action commune et persévérante en vue du résultat à obtenir².

Réduite à elle-même et sans alliance avec la juiverie, jamais la Franc-Maçonnerie n'eût pu accomplir ce que nous lui avons vu faire.

Ici revient l'observation faite pour le XVIII^e siècle. Les idées, les intérêts, les convoitises des divers peuples qui habitent les deux hémisphères ne sont point identiques. Ces peuples sont gouvernés par des autorités, des dynasties qui n'ont ni les mêmes tendances, ni les mêmes ambitions. Si la Franc-Maçonnerie n'était composée que d'individus appartenant à ces divers pays, chacun aurait eu les pensées de son milieu : l'unité de vues, la correspondance des efforts vers un but opposé aux traditions de la nationalité propre et à la foi de la religion nationale ne seraient pas possible. Il faut donc que les Francs-Maçons reçoivent leurs inspirations du dehors et que les impulsions viennent d'une religion et d'une nationalité ennemie.

Tout s'explique si les cadres de la Franc-Maçonnerie sont fournis par la juiverie. Les individus formant ces cadres reçoivent les suggestions du Pouvoir occulte de leur race, les transmettent, et après que les suggestions ont préparé les esprits à la docilité, viennent les directions.

Un indice bien frappant de cette subordination de la Franc-Maçonnerie à la juiverie, se trouve dans le symbolisme

¹ Il y a une nation juive. Les Juifs eux-mêmes ne cessent de le déclarer. Crémieux parlant de l'Alliance israélite universelle, écrivait : « L'alliance n'est pas une alliance française, allemande, ou anglaise elle est juive, elle est universelle. »

En 1870, le même Crémieux revenant de présider un congrès israélite à Berlin disait de tous les Juifs des différents pays qui y avaient pris part : « Point de sentiment de rivalité, un concours entier, spontané, sans réserve. La différence de nationalité n'existe pas. »

En 1895, les étudiants juifs de Bohême, naturalisés autrichiens, publièrent à Prague une déclaration dans laquelle on peut lire cette phrase : « Les juifs ne sont ni des Allemands, ni des Slaves, ils sont un peuple à part. Les juifs ont été et restent un peuple autonome par l'unité de la race, de l'histoire, de la conception, du sentiment. »

En 1864, les Archives Israélites écrivaient : « Israël est une nationalité. L'enfant issu de parents Israélites est Israélite. La naissance lui fait incomber tous les devoirs d'un Israélite. Ce n'est pas par la circoncision que nous recevons la qualité d'Israélite. Non, la circoncision n'a aucune analogie avec le baptême chrétien. Nous ne sommes pas Israélites parce que nous sommes circoncis ; mais nous faisons circoncire nos enfants parce que nous sommes Israélites. Nous acquérons le caractère d'Israélite par notre naissance, et nous ne pouvons perdre ce caractère, ni nous en démettre. L'Israélite qui renie sa religion, même celui qui se fait baptiser, ne cesse pas d'être Israélite. Tous les devoirs d'un Israélite continuent à lui incomber. »

N'est-ce pas bien là une conception patriotique, nationaliste ?

« Le Juif, disent encore les Archives Israélites, est d'un inexorable universalisme. » Inexorable ! Par conséquent, aucune naturalisation, aucun droit civil et politique ne fera jamais d'un juif un Français.

² Le 7 avril, Bernard Lazare reconnaît lui aussi l'existence de la nation juive en tant que nation, et il affirme expressément que cette nation a un gouvernement. Les Juifs ne sont pas un ethnos, mais ils sont une nationalité, ils sont de types variés, cela est vrai, mais quelle est la nation qui n'est pas diverse ? (p. 272) Si les Juifs ne sont pas une race, ils ont été jusqu'à nos jours une nation. (p. 392) Partout ils voulaient rester Juifs, et partout ils obtenaient des privilèges leur permettant de fonder un Etat dans l'Etat. (p. 7) Les Juifs entrèrent dans les sociétés modernes non comme des hôtes, mais comme des conquérants. (p. 223)

commun à l'une et à l'autre, symbolisme adopté dans les pays catholiques, comme dans les contrées protestantes, chez les infidèles, comme chez les chrétiens.

Ce qui ne donne pas moins à réfléchir, c'est le genre d'œuvres accomplies par la Franc-Maçonnerie. Tout en elle est coordonné à ce double but, l'abaissement des frontières et l'abolition du dogme. On ne voit pas pourquoi et comment l'idée de ces deux destructions serait venue dans l'esprit des Français et des chrétiens, si elles n'étaient suggérées d'ailleurs. Mais plus rien n'étonne, si on la suppose suggérée par les juifs. Elle est alors le fruit naturel des deux grandes passions d'Israël, depuis la dispersion : la haine du Christ et de son œuvre et l'ambition d'asservir le genre humain.

Dès les premiers jours du christianisme, les juifs ne laissèrent point ignorer que la haine qu'ils avaient conçue contre Notre-Seigneur Jésus-Christ et qui les avait portés à cet excès de le crucifier, persévérerait dans leurs cœurs.

Ils firent mourir ses disciples Etienne, Jacques le Majeur et Jacques le Mineur, Mathias, coupables uniquement de prêcher la doctrine du Sauveur et de la confirmer par des miracles. Ils s'opposèrent avec rage à la propagation de l'Évangile, tantôt fouettant les Apôtres (Act. V, 40), tantôt excitant Saül contre les disciples (Act. VIII, 3) ; puis, après la conversion de celui-ci, ils le persécutèrent par leurs calomnies et leurs blasphèmes (Act. XIII, 45), par des séditions soulevées contre lui (Act. XIII, 50 et XVII, 5) à ce point que les païens eux-mêmes, tel Gallion, proconsul d'Achaïe, durent soit l'arracher à leurs barbares violences (Act. XVIII, 12 et XX, 31), soit mettre à néant leurs accusations mensongères et criminelles (Act. XXIV, 9, 10). L'an 65, à Jérusalem, ils le traînèrent hors de la ville pour le tuer. Lysias le délivra, il dut cependant leur accorder cette satisfaction de l'enchaîner, et même s'il en avait eu le pouvoir de le battre de verges (Act. XXIV, 7).

Les juifs furent cause des premières persécutions des païens contre les chrétiens. « Les synagogues sont les sources d'où découle la persécution » a écrit Tertullien. Et de nos jours, un protestant, M. Jean Réville, affirme la même chose en ces termes : « Les (premiers) chrétiens, issus du Judaïsme, n'avaient pas de pires ennemis que les Juifs » (*La Religion à Rome sous les Sévères*, Paris, 1886).

Dès l'an 44, Agrippa mit sa puissance à leur service. Néron était entouré d'esclaves juifs, Poppée était à demi-juive. L'historien des Persécutions, M. Paul Allard, se range au sentiment de saint Clément qui attribue à leur jalousie, la première persécution.

Lorsque l'empereur Sévère, publia l'édit par lequel il interdisait la propagande juive et chrétienne, cet édit fut si peu observé à l'égard des juifs et si cruellement obéi contre les disciples du Christ que l'on vit des chrétiens trop lâches pour braver les supplices et trop attachés cependant au culte du Dieu unique pour brûler de l'encens devant les idoles, se réfugier au sein du judaïsme.

Sous la persécution de Dèce, les juifs, dit M. Paul Allard (*Histoire des persécutions*, I, p. 373 et sv) assistent avec une curiosité ardente, avec une joie haineuse, à l'épreuve imposée aux chrétiens. On entendait partout leurs voix, s'élevant avec l'accent du triomphe. Ils se plaisaient comme le leur reprocha un martyr (*Passio S. Pionii et sociorum ejus*, 4) à piétiner lâchement sur des ennemis tombés. Comme au temps de Polycarpe, ce fut alors la colonie juive qui se montra l'ennemie la plus acharnée des chrétiens. Le peuple païen regardait curieusement, mais les juifs prenaient part, jouaient un rôle actif.

Julien l'apostat, reconnu vite, chez les juifs, ses meilleurs alliés dans la guerre sourde, incessante, qu'il fit aux chrétiens : « Leurs inimitiés séculaires, dit saint Grégoire de Nazianze, les désignaient pour auxiliaires à celui-ci » (*Oratio*, V. 3) ; et ceux-ci se hâtèrent de mettre à profit les dispositions de l'empereur pour assouvir de nouveau leurs haines traditionnelles. On les vit en Egypte, en Asie, incendier impunément les basiliques chrétiennes.

On sait que l'apostat voulut les rassembler de nouveau en corps de nation, rendre à Jérusalem son caractère de ville sainte et pour cela relever le Temple. Saint Jean Chrysostome dit qu'il avait mandé près de lui les principaux d'entre les juifs et que c'est à leur suggestion qu'il avait conçu l'idée de donner un démenti public à la prophétie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, telle qu'elle était interprétée.

Après les persécutions, les juifs donnèrent à leur haine un autre cours. Déjà le judaïsme s'était introduit dans l'Église même pour y porter le trouble, la division et l'hérésie. Ce fut l'œuvre de Simon le Mage, des Gnostiques, de Manès et de ses adhérents ou de ses émules. Ce fut l'œuvre de tous les hérésiarques, non pas qu'ils aient été tous de race juive, mais tous ont suivi ses inspirations. Nous en avons pour garant Bernard Lazare, ce juif qui fut l'un des grands agents de l'affaire Dreyfus et à qui la République en reconnaissance éleva une statue. Dans son livre *L'Antisémitisme, son histoire, ses causes*¹, il dit : « Ce sont ces rationalistes et ces philosophes (juifs) qui, du X^e au XV^e siècle, jusqu'à la Renaissance, furent les auxiliaires de ce qu'on peut appeler la Révolution générale de l'humanité. » « Les juifs averroïstes furent les ancêtres directs des hommes de la Renaissance. C'est grâce à eux que s'élabora l'esprit de doute et aussi l'esprit d'investigation. Les platoniciens de Florence, les aristotéliens d'Italie, les humanistes d'Allemagne vinrent d'eux. C'est grâce à eux que Pomponazzo composa des traités contre l'immortalité de l'âme, grâce à eux encore que chez les penseurs du XVI^e siècle, germa ce théisme qui correspondit à une décadence du catholicisme ». C'est donc, d'après Bernard Lazare, aux juifs qu'il faut attribuer l'origine et le principe de la civilisation moderne et du conflit qui depuis lors n'a cessé entre elle et la civilisation chrétienne après avoir été préparé par eux durant des siècles.

« La Réforme en Allemagne comme en Angleterre, c'est toujours le même juif qui parle, fut un de ces moments où le christianisme se retrempe aux sources juives. C'est l'esprit juif qui triompha avec le protestantisme ». « L'exégèse, le libre examen sont fatalement destructeurs, et ce sont les juifs qui ont créé l'exégèse biblique, ce sont eux qui les premiers ont critiqué le symbole et les croyances chrétiennes. »

Un autre juif, M. Darmesteter, résume ainsi tout ce qui peut être dit à ce sujet : « Le juif s'entend à dévoiler les points vulnérables de l'Église, et il a à son service, pour les découvrir, outre l'intelligence des Livres saints, la sagacité redou-

¹ Cet ouvrage, comme son titre l'indique, a été écrit pour combattre celui d'Edouard Drumont. Les aveux que nous en recueillons ici sont donc doublement précieux.

table de l'opprimé. Il est le docteur de l'incrédule ; tous les révoltés de l'esprit viennent à lui dans l'ombre ou à ciel ouvert¹. Il est à l'œuvre dans l'immense atelier de blasphèmes du grand empereur Frédéric et des princes de Souabe ou d'Aragon : c'est lui qui forge tout cet arsenal meurtrier de raisonnement et d'ironie qu'il léguera aux sceptiques de la Renaissance, aux libertins du grand siècle, et le sarcasme de Voltaire n'est que le dernier et retentissant écho d'un mot murmuré six siècles auparavant, dans l'ombre du Ghetto, et plus tôt encore, au temps de Celse et d'Origène, au berceau même de la religion du Christ. »

Ayant pris une grande part dans la Renaissance², dans la Réforme, dans le philosophisme, dans toutes les hérésies, les juifs n'en eurent pas une moindre dans la Révolution³, la preuve à en donner serait longue, contentons-nous de ces aveux de Bernard Lazare : « Le juif a l'esprit révolutionnaire ; conscient ou non, il est un agent de révolution ». « Pendant la période révolutionnaire, les juifs ne restèrent pas inactifs. Etant donné leur petit nombre à Paris, on les voit occuper une place considérable, comme électeurs de section, officiers de légion, ou assesseurs, etc. Il faudrait dépouiller les archives des provinces pour déterminer leur rôle général. » « Pendant la seconde période révolutionnaire, celle qui part de 1830, ils montrèrent plus d'ardeur encore que dans la première. En travaillant pour le triomphe du libéralisme, ils travaillèrent pour eux. Il est hors de doute que par leur or, par leur énergie, par leur talent, ils soutinrent et secondèrent la révolution européenne... On les trouve mêlés au mouvement de la jeune Allemagne ; ils furent en nombre dans les sociétés secrètes qui formèrent l'armée combattante révolutionnaire dans les Loges maçonniques, dans les groupes de la Carbonnerie, dans la Haute-Vente romaine, partout, en France, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, en Italie. »

En France, en ces derniers temps, les persécuteurs n'ont pas eu d'amis plus fervents, d'inspirateurs plus écoutés que certains Juifs comme Lévy-Crémieux, Hugo Oberndorfer, Hemmerdinger, Von Reinach, Arton et Cornelius Herz. C'est à ce dernier, juif allemand que demandaient conseil les Freycinet, les Floquet, les Renvier ; c'est que sur le tableau de la Haute Maçonnerie internationale, Herz figurait au 1^{er} mars 1881 dans la liste des Inspecteurs généraux avec cette mention : « Pour les relations générales d'Angleterre, France et Allemagne. »

« Quant à leur action, et à leur influence dans le socialisme contemporain, dit encore Bernard Lazare, elle fut et elle est, on le sait, fort grande ». Bien qu'il ne nous apprenne rien, ce juif ne se fait pas faute de donner les preuves de son assertion, en montrant chez tous les peuples les partis socialistes, internationalistes, nihilistes, fondés par les juifs ou du moins soutenus par eux.

Il vient de nous les faire voir dans les loges et les arrière-loges, il dit ailleurs : « Il est certain qu'il y eut des juifs au berceau même de la Franc-Maçonnerie, des juifs kabbalistes, ainsi que le prouvent certains rites conservés. Très probablement pendant les années qui précédèrent la Révolution française, ils entrèrent en plus grand nombre encore dans les conseils de cette société et fondèrent eux-mêmes des sociétés secrètes. » C'est-à-dire des arrière-loges, pour de là, dominer, inspirer et diriger toute la secte.

Après cela nos lecteurs conviendront que *l'Univers israélite* n'a rien dit de trop dans son numéro du 26 juillet 1907 (p. 585) : « On rencontre à presque tous les grands changements de la pensée une action juive, soit éclatante et visible, soit sourde et latente. Ainsi, l'histoire juive longe l'histoire universelle sur toute son étendue et la pénètre par mille trames. »

Dans son livre : *Le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, M. Gougenot des Moussaux raconte ce qui suit (p. 367) :

« Un de nos amis, homme d'Etat, au service de la grande puissance germanique, un de ces rares protestants qui sont restés fidèles à la dévotion du Christ, nous écrivait au mois de décembre 1865 : « Depuis la recrudescence révolutionnaire de 1848, je me suis trouvé en relations avec un juif, qui, par vanité, trahissait le secret des sociétés secrètes auxquelles il était associé et qui m'avertissait huit à dix jours d'avance de toutes les révolutions qui allaient éclater sur un point quelconque de l'Europe. Je lui dois l'inébranlable conviction que tous ces grands mouvements « des peuples opprimés » etc., etc., sont combinés par une demi-douzaine d'individus qui donnent leurs ordres aux sociétés secrètes de l'Europe entière : « Le sol est tout à fait miné sous nos pieds. »

Il ne faut point plus de preuves que nous venons d'en donner, - et elles pourraient être multipliées - pour établir que depuis le commencement de l'ère chrétienne, le juif a été et est vraiment en toutes choses et sur tous les points le grand révolutionnaire et le grand hérésiarque. Il détruit pour détruire, par haine de ce qui existe, mais aussi dans l'espoir d'édifier sur ces ruines le Temple que nous avons dit la Jérusalem de nouvel ordre, assise entre l'Orient et l'Occident pour se substituer à la double cité des Césars et des Papes, c'est-à-dire la République universelle et la Religion humanitaire dont il veut être le pontife et le souverain.

CHAPITRE XLVIII - LES JUIFS : LE TERME DE LEUR AMBITION

Pour annoncer le règne du Messie futur, les prophètes avaient employé des expressions grandioses qui, à première vue, pouvaient éveiller l'idée d'une domination temporelle. A l'époque de Notre-Seigneur, ces prophéties recevaient généralement des docteurs une interprétation conforme à cette idée : le Messie doit être un roi temporel et sa royauté une domination terrestre. A sa venue, les puissances adverses doivent s'élever contre lui, et leur extermination doit se faire

¹ De nos jours les rapports de M. Loisy avec le juif Joseph Reinach ont été rendus publics.

² M. Flavien Brenier a magistralement montré que les humanistes italiens étaient inspirés par les juifs.

³ La revue anglaise *The Month*, dans son numéro d'octobre 1896, attribuant aux Juifs les causes de mort qui sont en nous, disait : « Les Juifs n'essayaient même pas de dissimuler que, dans leur éternelle haine du christianisme, secondée par les chefs de la Franc-Maçonnerie, ils ont été les auteurs de la Révolution. »

Le Journal Juif Haschophet revendiquait dernièrement encore la Révolution comme une œuvre purement sémitique, dans un article intitulé : *L'agonie de l'univers romain* : « C'est en vain, disait-il, que la tiare lutte contre le sceptre de la Révolution Juive de 1793 ; elle voudrait en vain se délivrer de l'étreinte de fer du colosse sémitique qui l'enserme ; tous ses efforts sont inutiles. Le danger est imminent et le catholicisme meurt à mesure que le judaïsme pénètre les couches de la société. »

par les armes. On lit dans les Targums de Jonathan sur Isaïe : « Les peuples sont broyés par le Roi messie ». La conséquence de cette lutte victorieuse était, dans la pensée des juifs de ce temps, l'établissement à Jérusalem d'un grand royaume fondé par Dieu lui-même et qui devait dominer le monde entier. Saint Jérôme (In Joël, III, 8) rappelle ces idées encore en faveur parmi les Israélites de son époque.

Ces idées sur le futur royaume palestinien entrèrent jusque dans le monde païen et furent signalées par Tacite (Hist. V, 13) et Suétone (Vespas., 4).

C'est ce qui explique comment à la suite de la multiplication des pains, les Galiléens crurent avoir trouvé en Jésus le Messie temporel qu'ils attendaient et songèrent à s'emparer de Lui pour le faire roi (Joan. VI, 15). C'est ce qui explique également l'indignation des juifs devant la prétention de Jésus à être le Fils de Dieu, alors qu'il semblait à leur orgueil si méprisable et qu'ils ne voyaient en Lui aucune aptitude à réaliser les aspirations nationales.

La ruine de Jérusalem, leur dispersion dans le monde, ne fit point perdre aux juifs leurs espérances.

Saint Jérôme, qui connaissait à fond les doctrines judaïques, dans son commentaire sur la prophétie de Daniel qui montre la petite pierre se détachant du haut de la montagne pour briser la statue de Nabuchodonosor, écrit : « Les juifs tournent ce passage à leur avantage, et refusent de reconnaître le Christ dans cette pierre. Elle ne désigne pour eux que le peuple d'Israël devenu tout d'un coup assez fort pour renverser tous les royaumes de la terre et fonder sur leurs ruines, son empire éternel. »

Cette idée, cette espérance, cette conviction d'être la « première aristocratie du monde » et de tirer de là, le droit à l'universelle domination est, a toujours été le centre de toutes leurs pensées. Saint Jérôme vient de nous dire ce qu'ils pensaient d'eux-mêmes au IV^e siècle, au XV^e, le docte rabbin Abrahamel, ministre des finances, en Espagne et en Portugal, sous Ferdinand le catholique, annonçait dans ses commentaires sur Jérémie (chap. XXX) le prochain avènement et règne du Messie où s'accomplira l'extermination des chrétiens et des gentils. Et Reuchlin à la même époque, disait aussi : « Les juifs attendent avec impatience le bruit des armes, les guerres et la ruine des royaumes. Leur espoir est celui d'un triomphe semblable à celui de Moïse sur les Chananéens et qui serait le prélude d'un glorieux retour à Jérusalem, rétablie dans son antique splendeur. Ces idées sont l'âme des commentaires rabbiniques sur les prophètes. Elles ont été traditionnellement transmises et inculquées dans l'esprit de cette nation. Et ainsi, de tout temps, les Israélites se sont préparés à cet événement, terme suprême des aspirations de la race juive. »

De nos jours, Bernard Lazare a aussi dit de ceux de sa race : « Peuple énergique, vivace, d'un orgueil infini, se considérant comme supérieur aux autres nations, le peuple juif voulut être une puissance. Il avait instinctivement le goût de la domination, puisque par ses origines, par sa religion, par sa qualité de race élue qu'il s'était de tout temps attribuée, il se croyait placé au-dessus de tous. Pour exercer cette autorité, les juifs n'eurent pas le choix des moyens. L'or leur donna un pouvoir que toutes les lois politiques et religieuses leur refusèrent, et c'était le seul qu'ils pouvaient espérer. Détenteurs de l'or, ils devenaient les maîtres de leurs maîtres, ils les dominaient, et c'était aussi l'unique façon de déployer leur énergie, leur activité. »

C'est cet esprit de domination qui les a toujours rendus odieux à tous les peuples. « Apud ipsos, dit Tacite (Histoire, v. 5), *fides obstinata, misericordia in promptu, sed adversus omnes alios hostile odium* », et saint Paul dans son Epître aux Thessalonicieus a dit aussi d'eux : « *Et omnibus hominibus adversantur.* »

Un livre qu'ils placent au-dessus de la Bible elle-même a puissamment servi à entretenir cet esprit chez eux, jusqu'à nos jours, le Talmud. M. Auguste Rohling, professeur à l'Université de Prague l'a traduit. Quelques lignes suffiront à en faire connaître l'esprit. « La domination sur les autres peuples doit être le partage des juifs. En attendant la venue du Messie, les juifs vivent dans l'état de guerre continuelle avec les autres peuples. Quand la victoire sera définitive, les peuples accepteront la foi juive¹. - Les non juifs n'ont été créés que pour servir les juifs nuit et jour. - Dieu donne toute puissance aux juifs sur les biens et le sang de tous les peuples. - L'argent du non juif est un bien sans maître, en sorte que le juif a le droit d'en prendre possession. - Dieu nous a ordonné d'exercer l'usure envers le non juif, de façon que nous ne lui prêtions pas assistance, mais que nous lui fassions du tort. - Les juifs seuls sont des hommes, les autres nations ne sont que des variétés d'animaux. - Les âmes des non juifs viennent de l'esprit impur et les âmes d'Israël viennent de l'esprit de Dieu. - Le peuple judaïque régnant éternellement sur tout l'univers, ayant tous les Goïms² pour esclaves. Voilà depuis trois mille ans, le rêve de ce peuple, le but qu'il poursuit à travers toutes les vicissitudes et par tous les moyens. Joseph Léman a fort bien dit : « L'imagination d'Israël n'a jamais cessé d'être hanté par un rêve de domination universelle. » Des pages et des livres entiers du Talmud expriment les sentiments qui agitent l'âme juive, dont les lignes ci-dessus, ne donnent qu'une bien faible idée³.

Telles sont les convictions que le Talmud et l'enseignement qui en est donné ont fait entrer dans la conscience juive. Là est le principe de l'action que le juif s'efforce d'exercer au sein des autres peuples, la source de ses espérances, la justification de son orgueil et de l'ambition qui veut assujettir tous les peuples à son empire.

L'heure de ce triomphe et de cette domination approche, pensent-ils. L'un d'eux, le fondateur de l'Alliance israélite universelle, créée pour en hâter la venue, s'écriait il y a quelques années, dans un discours aux délégués de cette association : « Comme déjà tout est changé pour nous, Messieurs, (depuis notre affranchissement par la Révolution) et en si peu de temps ! Lorsque j'étais enfant, les juifs ne comptaient pour rien, et à mesure que l'âge est venu, je les ai vus conquérir dans toutes les carrières, une position élevée... Courage, mes amis, redoublez d'ardeur ; quand on a si vite et si

¹ Rapprocher ces paroles des chapitres ci-dessus : Le temple. Nef politique. Nef religieuse.

² Goï, Goïm, ne signifie pas « le chrétien », « les chrétiens », mais le « non juif », les « non juifs ». Goïm sont les Turcs, les Chinois, les Nègres, etc. De même le mot « juif » n'est plus un nom de religion, de culte, mais un nom de peuple. Les juifs de nos jours sont en grand nombre libres-penseurs, cabalistes, occultistes, spirites, etc.

³ On peut, pour s'en faire une idée plus complète, recourir à l'ouvrage de M. Gougenot des Mousseaux, le chapitre IV et le chapitre V avec ses cinq divisions. On peut lire aussi l'ouvrage du rabbin converti, M. Drach. Particulièrement 2^e lettre, page 99.

bien conquis le présent, que l'avenir est beau ! »

Cet avenir, ils pensent le toucher. Ils l'attendent surtout des idées qu'ils ont semées dans la société chrétienne : liberté, égalité, démocratie, principes de 89.

Le 29 juin 1869, au moment où s'ouvrait le Concile du Vatican, les juifs voulurent avoir, eux aussi, leur concile. Ils le tinrent à Leipzig, sous la présidence du Dr Lazarus, de Berlin. Y figuraient les représentants de l'Allemagne, de la Russie, de la Turquie, de l'Autriche, de l'Angleterre, de la France, des Pays-Bas, etc., etc.

La conclusion en a été donnée, aux applaudissements de tous, par le Dr Philipson, de Bonn, appuyé par le grand rabbin de Belgique, M. Astruc. Elle fut ainsi formulée : « Le Synode reconnaît que le développement et la réalisation des principes modernes sont les plus sûres garanties du présent et de l'avenir du judaïsme et de ses membres. Ils sont les conditions les plus énergiquement vitales pour l'existence expansive et le plus haut développement du judaïsme. »

Déjà nous avons rapporté ces paroles ; mais elles ont une importance capitale et il est bon de les considérer de plus près.

Les principes modernes ont été formulés dans la Déclaration des droits de l'homme. Ils procèdent tous du principe des principes : l'égalité. Tous les hommes sont égaux. Un Anglais ne doit être pour un Français que l'équivalent de tout autre Français, étant l'un et l'autre, membres de la famille humaine, hommes, n'ayant d'autres droits que les droits qui appartiennent à l'homme.

C'est le juif, aidé par la Franc-Maçonnerie qui a répandu et fait admettre cette idée dans les années qui ont précédé la Révolution. Idée nouvelle, car, jusque-là, il y avait des Français, des Anglais, des Allemands, des Russes, comme il y avait eu des Grecs, des Romains, des Barbares ayant chacun leurs lois, leur constitution et les droits qu'elles confèrent aux nationaux à l'exclusion des étrangers.

Les juifs, considérés étrangers dans tous les pays du monde, avaient un souverain intérêt à changer cet état de choses, à se faire prendre et accepter comme nationaux partout où ils se trouvaient. C'est ce qu'ils obtinrent par la Déclaration des droits de l'homme et ils viennent de nous dire le parti qu'ils en ont tiré, les espérances qu'elle leur fait concevoir pour un prochain avenir.

Il n'est pas étonnant que le concile des juifs ait reconnu que dans ces « Principes modernes » se trouvent « les plus sûres garanties du présent du judaïsme et de ses membres ». Si, en effet, les nations venaient à reconnaître leur erreur, à repousser cette égalité, la condition des juifs redeviendrait ce qu'elle était autrefois, race à part, race infusible ; ils seraient de nouveau traités pour ce qu'ils sont, traités partout comme étrangers.

Aussi le concile a-t-il voté le développement et la réalisation des principes modernes, leur développement dans les esprits et leur réalisation de plus en plus parfaite dans les institutions.

Rien de plus facile pour lui. Il forme au sein de chacun des Etats de ce monde un Etat particulier. Partout, il a l'aide des associations, secrètes ou non secrètes, composées d'hommes de toutes les croyances ou plutôt de toutes les incroyances. Il exerce sur ces sociétés, dont quelques-uns de ses chefs sont l'âme soigneusement enveloppée de mystère, un empire qui lui permet de les faire travailler à son profit, soit en répandant les idées qu'il a intérêt à propager, soit en faisant les lois ou établissant les institutions que ces idées appellent. Il a l'immensité sans cesse croissante de ses richesses et par elle les leviers qu'il se forge pour former l'opinion, pour la soulever, pour faire éclater les événements dont il attend l'avancement de sa cause. Il a l'inflexibilité de son vouloir et la flexibilité de son aptitude. Il a de singuliers et merveilleux privilèges d'intelligence en rapport avec ses ambitions.

Aussi ne devons nous pas nous étonner de voir combien grand est le nombre des chrétiens, qui dans la presse et dans l'enseignement, dans l'administration et dans tous les corps civils et politiques, se font les coopérateurs des juifs dans la propagande des grands principes. Ils ne savent sans doute pas ce que le juif attend de leur collaboration ; ils ignorent ce que doit produire le développement des principes modernes dans l'esprit des masses, et leur réalisation dans les institutions politiques et sociales. Le concile de Leipzig ne l'a pourtant point caché. Ce développement, cette réalisation sont, a-t-il dit, « les conditions les plus énergiquement vitales pour l'existence expansive et le plus haut développement du judaïsme. »

Quelle est cette énergie de vie que le judaïsme attend pour lui, pour sa race de la propagande des idées modernes et du fonctionnement des modernes institutions qui en découlent, suffrage universel et ce qui s'en suit ? Et quel est le plus haut développement auquel le judaïsme espère et que doivent lui procurer ces idées et ces institutions énergiquement vitales pour lui ?

Ce développement n'est rien moins, inutile de le répéter, que l'hégémonie du juif sur toute la race humaine, sa domination sur tous les peuples, devenus sujets, esclaves d'Israël.

« Comme déjà tout est changé pour nous ! Et en si peu de temps ! » s'écriait Crémieux après trois quarts de siècle seulement de fonctionnement des principes modernes. Et l'abbé Lémann, de race juive : « Quand on s'est aperçu que les juifs étaient citoyens, ils étaient déjà en partie LES MAÎTRES. » Il écrivait cela bien avant l'affaire Dreyfus qui a fait voir à tous ceux qui ne sont point inféodés aux juifs que ceux-ci sont vraiment nos maîtres.

Avant eux, Disraëli, autre juif, bien placé pour connaître la vérité de ce qu'il avouait, écrivait : « Le juif arrive de nos jours à exercer sur les affaires de l'Europe une influence dont le prodige est saisissant. »

Beaucoup de juifs aujourd'hui n'attendent point d'autre Messie, que les principes de 89. Ils disent avec M. Cahen : « Le Messie est venu pour nous, le 28 février 1790 avec les Droits de l'homme ». 89 est leur hégire. Les principes modernes sont considérés par eux comme l'idée messianique et ils n'appellent rien d'autre, ni homme, ni arme pour conquérir l'univers. Ces principes nivellent tout chez leurs adversaires et en font une proie facile ; à eux ils donnent davantage de jouir partout de deux nationalités : celle d'emprunt qui leur donne tous les droits des citoyens du pays où ils se sont introduits, et la leur propre qui leur permet de s'entendre d'un bout à l'autre du monde et de concentrer leur action pour arriver

à tout dominer¹.

Cependant l'immense majorité des juifs reste fidèle à l'antique croyance ainsi exposée par l'éminent rabbin Drach dans son livre *l'Eglise et la Synagogue* :

« D'après la doctrine enseignée par les maîtres d'Israël, le Messie doit être un grand conquérant, qui soumettra les nations à la servitude des juifs. Ceux-ci reprendront la Terre Sainte, triomphants et chargés des richesses qu'ils auront arrachées aux infidèles. Alors tous les peuples seront assujettis aux juifs et à ceux-ci appartiendront les biens et la puissance des vaincus². C'est par un salut à ce même triomphateur et par l'espérance des biens qu'il doit procurer à son peuple que les rabbins finissent d'ordinaire leurs discours. »

Ceux-là même qui tournent en mythe le Messie, tels les rédacteurs des *Archives israélites*, ne peuvent se mettre en opposition ouverte avec les vrais croyants et sont souvent obligés de leur laisser la parole.

Le 21 mars 1864, les Archives publièrent une lettre d'un orthodoxe de Nancy où l'on voit bien qu'orthodoxes ou non, tous les juifs comptent sur la domination universelle qu'ils croient leur être promise par le Souverain Maître.

« Messieurs, je suis de ceux qui pensent que notre génération ne verra pas le jour de la grande réparation promise. Et pourtant je ne voudrais pas affirmer le contraire en présence des événements et des transformations auxquelles nous assistons depuis ces quinze dernières années !

« Vous dites : nous ne croyons cette idée - du Messie et de son retour triomphal à Jérusalem - ni réalisable, ni acceptable ! Avez-vous bien réfléchi à la gravité de ces paroles ? Car elles constituent la négation complète de notre foi et de NOTRE MISSION DANS LE MONDE ! Telle n'est certes pas votre pensée ; mais il convient qu'un organe de l'importance des Archives ne puisse être considéré comme n'ayant pas toute la conscience des devoirs comme des espérances d'Israël. Comment ! Vous ne croyez pas à la mission finale de la maison de Jacob ? Jérusalem serait pour vous un vain mot ? Mais ce serait le renversement immédiat de notre culte, de NOTRE TRADITION, de notre raison d'être ; et à ce compte, il faudrait aussitôt brûler tous nos livres sacrés... Notre rituel, ordinaire ou extraordinaire, toujours nous parle de la mère-patrie. En nous levant, en nous couchant, en nous mettant à table, nous invoquons notre Dieu pour qu'il hâte notre retour à Jérusalem, sans retard et de nos jours ! Ce seraient donc là de vaines paroles ? La répétition générale, universelle, de ces paroles n'aurait donc plus de sens ? Ce serait de pure forme ?

« Heureusement qu'il n'en est pas ainsi ; et vous voyez, cher Monsieur, que, si beaucoup d'entre nous ont oublié l'importance du retour, Dieu nous a suscité des frères nouveaux qui comprennent parfois mieux que nous-mêmes, ce miracle, unique dans la vie du monde, d'un peuple tout entier dispersé depuis dix huit cents ans dans toutes les parties de l'univers sans se confondre ni se mêler nulle part avec les populations au milieu desquelles il vit ! Et, cette conservation incroyable, faite pour ouvrir les yeux aux plus aveugles, n'aurait aucune signification, aucune valeur pour nous et pour le monde ?

« ...Mais regardons l'horizon, et considérons trois signes éclatants qui nous frappent. Trois mots, trois choses ont le privilège d'occuper tous les esprits et d'absorber l'attention du temps présent : NATIONALITÉS, CONGRÈS, SUEZ.

« Eh bien ! La clef de ce triple problème (des peuples qui entrent en possession d'eux-mêmes pour s'unifier, et unifier à l'aide du fil électrique et de la vapeur, les diverses régions du monde), la clef de cette triple solution, c'est Israël, c'est Jérusalem ! Je l'ai dit plus haut, toute la religion juive est fondée sur l'idée nationale. - Et qu'ils en aient ou non conscience - il n'est pas une pulsation, pas une aspiration des fils d'Israël qui ne soit vers la patrie. Je le répète, il faudrait fermer depuis le premier jusqu'au dernier de nos livres, s'il fallait chasser Jérusalem de nos pensées !

« Et ces aspirations, ces pensées ne sont pas seulement une chose intime, personnelle à notre race, mais c'est un besoin universel ; c'est la réalisation des paroles des prophètes ; que dis-je ? Des paroles de Dieu...

« Encore un mot, cher Monsieur. Nous approchons du jour anniversaire de la sortie d'Egypte des Israélites nos pères. C'est la soirée du 20 avril que, par toute la terre, un peuple disséminé depuis bientôt deux mille ans, le même jour, à la même heure soudain, se lève comme un seul homme. Il saisit la coupe de bénédiction placée devant lui, et d'une voix fortement accentuée, il reedit par trois fois le magnifique toast que voici : L'ANNÉE PROCHAINE DANS JÉRUSALEM. Direz-vous encore que le rétablissement de la nation juive n'est ni réalisable ni acceptable. - Lévy Burg. »

Il faudrait reproduire cette lettre en entier. Citons-en encore du moins, ce passage qui montre que dans la pensée des juifs, le retour à Jérusalem emporte leur domination sur tout le genre humain par une Convention ou un tribunal chargé de gouverner tous les hommes. « N'est-il pas naturel, NÉCESSAIRE de voir un tribunal suprême, saisi des grands démêlés publics, des plaintes entre nations et nations, jugeant en dernier ressort, et dont la parole fasse loi ? Et cette parole, c'est la parole de Dieu, prononcée par ses fils aînés (les Hébreux) et devant laquelle s'inclinent avec respect, tous les

¹ Le Prince Louis de Broglie a conclu une étude sur *La question juive au point de vue politique*, par cette constatation : « ...3° Entrés dans les sociétés, grâce aux principes modernes, les Juifs sont devenus les adeptes et les propagateurs les plus ardents de ces principes, les membres les plus actifs de la Franc-Maçonnerie, les fils les plus dévoués de la libre-pensée. »

Si les chefs du Sillon, et même de l'Association catholique de la jeunesse savaient ces choses, pousseraient-ils nos jeunes chrétiens avec tant d'ardeur dans les voies de la démocratie ? Un rabbin allemand s'est permis à leur égard cette ironie ; « Ces chrétiens bornés et à courte vue se donnent de la peine pour nous arracher par ci par là une âme. Et ils ne voient pas que nous aussi nous sommes missionnaires et que notre prédication est plus habile et plus fructueuse que la leur... L'avenir est à nous. Nous convertissons en masse et d'une façon inaperçue. »

M. Bachem a fait récemment au Landtag prussien cette déclaration : « Le judaïsme allemand - la chose est en encore plus vraie en France - travaille avec une puissance tellement gigantesque et avec une persévérance tellement constante à la civilisation et à la science modernes que le plus grand nombre des chrétiens sont menés d'une façon consciente ou inconsciente par l'esprit du judaïsme moderne. »

² Dans l'école où j'étais, à Strasbourg, nous raconte M. Drach, les enfants prirent la résolution de faire, à la première apparition du Messie, main basse sur toutes les boutiques de confiseries de la ville... J'ai dressé longtemps, à part moi, l'état des lieux d'une belle boutique au sein de la Place d'Armes, sur laquelle j'avais jeté mon dévolu ». Drach. *Deuxième lettre*, p. 319. Paris, 1827.

princes, c'est-à-dire l'universalité des hommes » (*Archives Israélites*, 1864, pp. 335 à 350).

Peuple, il vous faut un juge suprême, infaillible. Reconnaissez en moi non seulement le peuple-roi, mais le peuple-pape.

Comme complément de cette lettre, peut être reproduit un extrait d'un rapport que fit le docteur Becchanan, en 1810, à l'Eglise anglicane. « Pendant mon séjour en Orient, j'ai partout trouvé des juifs animés de l'espoir de retourner à Jérusalem et de voir leur Messie... Ils croient que l'époque de leur délivrance n'est pas très éloignée et regardent les révolutions qui agitent l'univers comme des présages de liberté. Un signe certain de notre prochain affranchissement, disent-ils, c'est qu'en presque tous les pays, les persécuteurs suscités contre nous se ralentissent. Israël croit donc proche, très proche, le moment où les prophéties messianiques vont se réaliser dans le sens qu'il leur a toujours donné. »

Devons-nous redouter de voir leur rêve se réaliser ? La tradition chrétienne nous parle de l'Antéchrist et lui donne les mêmes caractères que les juifs donnent à leur Messie.

Or, comme l'observe M. des Mousseaux, « sous nos yeux, d'un bout à l'autre de la terre, le monde politique, le monde économique et commercial, conduit ou entraîné par les sociétés du monde occulte dont les juifs sont les princes, se sont mis à brasser à la fois de toutes parts et avec une inlassable ardeur, la grande unité cosmopolite. Ainsi, se nomme, dans le tangage du jour, le système d'où sortirait l'abolition de toutes frontières, de toutes patries, ou, si l'on veut, le remplacement de la patrie particulière de chaque peuple par une grande et universelle patrie qui serait celle de tous les hommes¹ ».

La république universelle et la religion humanitaire appellent une langue commune. Plusieurs essais sont faits en ce moment pour la créer et la faire adopter : l'Ido, le Volapuck, l'Espéranto. Beaucoup estiment que ce sont là des tentatives judéo-maçonniques, rentrant dans les moyens employés par la secte pour préparer le nivellement des esprits et des nations. Entre d'autres signes qui le donnent à penser, l'étoile maçonnique n'est-elle pas l'insigne préféré des Espérantistes ? Le créateur de l'Espéranto, le Dr Zamenhof, est un juif. Il y a toujours à se défier de ce qui vient d'eux².

Or, cette unité réclame une tête. Et donc les juifs ne se contenteraient point d'espérer, d'appeler de leurs vœux leur Messie dominateur du monde, ils lui prépareraient les voies par tout ce travail séculaire auquel ce livre à fait assister ses lecteurs.

C'est ainsi que nous avons pu les appeler les maîtres de l'œuvre.

Ce serait le grand œuvre du Pouvoir occulte qui est à la tête de toutes les sociétés secrètes qui couvrent le monde³, qui les inspire et qui dirige l'action de toutes vers le but que lui connaît bien, mais qu'il cache autant que possible aux chrétiens dont il a fait ses serviteurs et ses instruments.

Par eux, ou du moins avec leur concours, il travaille, dès maintenant, à une entière expropriation afin que, n'étant plus attachés à rien, les peuples les laissent s'emparer de tout : nous avons vu les Français désappropriés de leurs traditions, écouter ceux qui s'efforcent de les désapproprier de leur nationalité, et même de leur religion. Ils sont en train de se dépouiller même de leurs richesses.

M. Emile Cahen, auditeur au Conseil d'Etat, vient d'être chargé par le ministre du travail de rechercher les causes des crises économiques. Juif lui-même, il ne fera pas figurer parmi ces causes les grandes razzias juives. Nous avons été amenés, - par qui, et comment ? - à confier à l'étranger trente six milliards de notre avoir. C'est M. Arthur Meyer qui donna ce chiffre. La liquidation de la fortune de la France, sa transformation en papier, c'est-à-dire bientôt en feuilles mortes,

¹ De plus, nous l'avons vu, le remplacement de toutes les religions par la religion humanitaire qui serait, elle aussi, la religion de tous les hommes.

² La langue universelle existait pour la chrétienté, elle existe encore au service de la civilisation catholique : le latin. Reclus quoique nullement chrétien, dans son livre *Le partage du monde*, dit d'elle (pp. 291 et suiv.) : « Sa gloire éternelle c'est d'avoir modelé les hommes après les avoir commandés du verbe le plus sonore, le plus concis, le plus fin, le plus impérial qui fût jamais ; c'est, en traînant à sa suite la science, la philosophie, l'art des Grecs, d'avoir instruit l'Occident et par l'Occident le monde ; c'est d'avoir donné aux idiomes qui s'assujétissent l'orbe des terres, les mots de toutes les connaissances qui élèvent l'homme au-dessus de l'animalité : arts, sciences morales, sciences sociales, sciences politiques sciences économiques, le droit, l'histoire, la géographie, les mathématiques ; c'est d'avoir été et d'être resté la langue du catholicisme universel. Bref, le plus précieux trésor de l'humanité civilisée, c'est le latin, et le plus souvent, ne l'oublions pas, du latin qui a passé par l'idée française »

³ Il ne faut point croire que les relations des Juifs avec la Franc-Maçonnerie soient renfermées dans les limites de l'Europe et de l'Amérique. (Voir ci-dessus). Les sociétés secrètes se rencontrent sur tous les points du monde et paraissent bien obéir partout à une seule et même direction.

Les relations de la Franc-Maçonnerie européenne avec la Chine ont pu être constatées par les Français dans leurs expéditions au Tonkin et dans l'Annam. Des gens fort bien renseignés assurent que les déceptions que la République y a rencontrées sont attribuables à la société Tien Si Hevi (*Ciel et Terre*). Les endroits traversés par l'armée française étaient pleins de signes mystérieux et de menaces maçonniques à l'adresse des initiés européens qui étaient conjurés de ne pas user de leurs armes contre leurs frères orientaux.

Deux sociétés secrètes terrorisent la Cochinchine, la Nghia hung et la Nghia hou. La première a pour bannière la couleur jaune et la seconde la couleur verte. Dans l'une et dans l'autre on se réunit dans des pagodes spéciales, on est lié par un secret absolu, on se soutient jusqu'à la mort. Ces maçonneries indigènes sont absolument ennemies de la France.

Un Chinois, qui séjourna en France, Ting-Toung-ling, publia, en 1864, un livre sur la Franc-Maçonnerie chinoise. Il se fit affilier en France à la R. L. La Jérusalem des Vallées égyptiennes. M. de Rosny, professeur à l'Ecole des langues orientales à Paris, fut chargé de servir d'interprète au récipiendaire. Il apprit de lui qu'il existe en Chine des associations identiques à celles de nos loges et également liées entre elles par des serments inviolables.

M. de Rosny se mit également en rapports avec un autre franc-maçon chinois d'un grade plus élevé, Sun-young. Sa conclusion est qu'en Asie comme en Europe la Franc-Maçonnerie est à la fois philosophique et révolutionnaire.

Le vice-roi du Yun-nan avoua à M. François, consul de France, que les sociétés secrètes sont à ce point puissantes en Chine que lui-même était obligé de leur servir d'instrument. Il ajouta qu'elles sont internationalisées pour les étrangers qui sont en Chine.

On voit comment, au moment propice, le monde entier pourra être soulevé et bouleversé pour la satisfaction des ambitions d'Israël.

c'est l'une des choses qui doivent contribuer à la faire disparaître comme nation et l'on sait que c'est d'elle, de la fille aînée de l'Eglise, que le Pouvoir occulte veut triompher tout d'abord. Mais les autres peuples sont aussi sous l'action de cette pompe aspirante qu'est le judaïsme.

Le D^r Ratzinger a fort bien dit : « L'expropriation de la société par le capital mobile s'effectue avec autant de régularité que si c'était une loi de la nature. Si on ne fait rien pour l'arrêter, dans l'espace de cinquante ans, ou, tout au plus d'un siècle, tout la société européenne sera livrée, pieds et poings liés, à quelques centaines de banquiers juifs. » Toute la société européenne, c'est trop peu dire, l'Amérique et l'Asie, seront également à la merci des banquiers juifs. Le Krack américain a bien montré que leur pouvoir est aussi grand dans le nouveau monde que dans l'ancien et personne n'ignore que le Japon et la Chine commencent aujourd'hui à leur demander les moyens de se « civiliser ».

M. Gougenot des Mousseaux montre dans son livre « l'immensité », l'énormité de la puissance que le juif doit à son or, à son art inimitable de le faire sien, à l'instinct, au talent, au génie dont il est doué d'élever du-dessus de toute hauteur son nid et de l'équilibrer de telle sorte que l'ébranler ce soit ébranler le monde.

Jamais autant que de nos jours, la finance ne fut le nerf de la guerre et de la paix, l'âme de la politique et de l'industrie, du commerce et du bonheur des familles, et jamais cette puissance n'eut, autant que de nos jours, pour domicile ou pour citadelle, le coffre-fort du juif, ne s'y concentra d'une manière aussi prodigieuse et aussi formidable.

Et par l'or, le juif nous possède, parce que l'orgueil, le luxe, la luxure, la soif de toute puissance, et de toute jouissance se sont emparés de nos âmes. Il ne lâchera prise que devant la résurrection de l'éducation chrétienne, qui inspire à l'homme humilité, modération, honnêteté, sobriété, dévouement, égards et respect pour le faible et le pauvre.

Le P. Ratisbonne (*Question juive*, page 9), de race juive, constate que « les juifs dirigent la bourse, la presse, le théâtre, la littérature, les administrations, les grandes voies de communication sur terre et sur mer ; et par l'ascendant de leur fortune et de leur génie, ils tiennent enserrée à l'heure qu'il est, comme dans un réseau, toute la société chrétienne ».

Dans ces conditions, qu'advierait-il, demande M. Gougenot des Mousseaux « si quelque agitateur, si quelque conquérant, levant l'étendard du Messie et le front couronné de l'auréole qu'y jetterait le jour glorieux de la victoire, se donnait pour le désiré d'Israël ? La très grande majorité, le véritable noyau de la race juidaïque l'acclamerait. Quant à la minorité moins croyante, l'événement reconstruirait sa foi défaillante sur le modèle de la foi de ses pères. »

Et non seulement cela, mais, continue M. Gougenot des Mousseaux, si par la toute puissance des révolutions modernes, un homme se trouvait maître tout à coup des volontés et des forces d'un peuple, pourrions-nous nier, indépendamment du langage prophétique des Ecritures et de l'Eglise, que dans les circonstances préparées de longue date par les révolutionnaires du monde entier, un seul homme, un de ces coryphées de révolution qui fascinent et entraînent les multitudes, puisse, en un instant, se trouver sur les lèvres, dans les vœux et à la tête des peuples ardents à tourner les merveilleuses aptitudes de sa personne vers le but final de leurs aspirations », de ces aspirations à la jouissance sans bornes qu'enflamme la civilisation moderne¹ ?

M. des Mousseaux, ajoute « Lorsque, dans le domaine de la pensée, chaque agent destructeur a rempli sa tâche, avec quelle vélocité de foudre - dans le siècle de la vapeur et de l'électricité, c'est-à-dire dans un siècle de miraculeux raccourcissements de temps et d'espace viendront fondre sur nous les événements les plus gros de surprises ! Evénements qui ne cesseront de paraître aussi lointains, aussi impossibles à ceux qui ne savent ni voir ni croire, que le semblait aux contemporains de Noé, le déluge universel, la veille même du jour où ce cataclysme, si longtemps prophétisé, bouleversa la terre.

LE TEMPLE IV.- LE GRAND ARCHITECTE

CHAPITRE XLIX - I - SATAN : SA RENTRÉE DANS LE MONDE CHRÉTIEN

Au-dessus des maçons et au-dessus des maîtres de l'œuvre, y a-t-il un ordonnateur suprême des démolitions religieuses et sociales et un architecte de l'édifice auquel elles doivent faire place, l'artiste ingénieur du Temple qui doit s'élever sur les ruines de l'Eglise ?

M. le comte d'Anthémar a établi dans la *Revue catholique des Institutions et du Droit* que « l'Etre suprême en présence et sous les auspices duquel la Révolution a proclamé les « Droits de l'homme » et voulu établir « le culte de la nature » n'était point, dans la pensée des principaux auteurs de la Déclaration et de la religion nouvelle, le Dieu qu'adore le ciel et la terre, mais Satan² désigné sous ce nom d'Etre suprême ou de « Grand architecte » dans le langage plein de

¹ Il faut lire en entier ce chapitre XII du livre *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens*.

² Le génie du mal, dit M. Joseph Lemann, porte différents noms dans l'Ecriture. Le principal est Satan en hébreu signifie adversaire, l'adversaire ! Le diable, qui est aussi son nom, signifie calomniateur, accusateur mensonger. Il est appelé également le Démon, qui veut dire mauvais génie, tentateur. « Il est le Démon, le Diable, par rapport aux hommes, les tentant, les calomniant, les accusant mensongèrement. Mais il est Satan par rapport à Dieu ; l'adversaire contre Dieu ! Son rêve est d'être usurpateur. Il a été l'usurpateur dissimulé à l'époque de la déclaration des droits de l'homme. Il est maintenant l'usurpateur avoué par l'apostasie officielle. » Calomniateur, accusateur mensonger. Oui ; et par là, le diable se montre bien le père et le docteur de la Franc-Maçonnerie et de ses suggestions. Mauvais génie tentateur. Oui, encore, et chacun de nous ne le suit que trop.

Adversaire de Dieu, contre Dieu. Non. Satan est une intelligence trop haute pour vouloir se mesurer contre l'Infini. Mais adversaire de Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, le principe de l'ordre surnaturel dans lequel l'orgueil de Lucifer et de ses suivants ne leur a point permis d'entrer et qui maintenant soustrait les chrétiens, les disciples et les membres du Christ à leur domination. Ce que nous verrons plus

mensonge et d'obscurités calculées que les loges se sont fait pour cacher aux profanes leurs pensées et le but que la secte poursuit. C'est à ce dieu que les vrais initiés veulent élever le Temple symbolique où ils espèrent pouvoir réunir tous les humains sous un même sceptre et dans un même culte.

Pour ce culte, ils ont déjà jeté leur dévolu sur nos sanctuaires, comme l'avaient fait les théophilanthropes après l'inauguration qui en fut faite par Robespierre. « Si les vieilles architectures élevées par la foi des siècles restent debout, a dit un des chefs de la secte, le triangle y logera la solennité de ses rituels ; les curés de Notre-Dame céderont leurs presbytères aux pasteurs du Grand-Orient. » Et le F. : Blatin à la seconde séance du convent de 1883 : « Dans ces édifices élevés de toutes parts, depuis des siècles aux superstitions religieuses et aux suprématies sacerdotales, nous serons peut-être appelés à notre tour à prêcher nos doctrines ; et au lieu des psalmodies cléricales, qui résonnent encore, ce seront les maillets, les batteries et les acclamations de notre ordre qui en feront retentir les larges voûtes et les vastes piliers¹ ».

L'année suivante, le 24 février 1884, le F. : Masson, délégué de la loge Les amis de l'indépendance reproduisit le vœu du F. : Blatin, en invoquant son autorité.

Ces paroles sont autre chose qu'une vaine jactance.

Déjà, nous sommes témoins des premiers efforts de la secte pour arriver à son but. Nos églises ne nous appartiennent plus. Notre présence n'y est plus que tolérée. Quand cessera le bon plaisir de la secte, nous devrons les évacuer.

En attendant le jour où elle jugera bon d'en prendre possession, elle dispose les esprits à accueillir cette transformation, en faisant disparaître peu à peu le nom de Dieu et en glorifiant Satan.

La première partie du programme est visible : toutes les lois, et particulièrement la loi scolaire, sont faites pour la réaliser. La mise en pratique du second article doit être plus discrète. On y tend. On sait l'affreux salut adressé à Satan par Proudhon et ce qui non moins odieux proféré par Renan. Michelet a prophétisé son triomphe et Quinet voulait « étouffer le christianisme dans la boue », afin que la religion de Satan pût prendre sa place.

Son culte commence à se dessiner. Le nom de temple donné par les francs-maçons à leurs lieux de réunion, l'autel qui s'y trouve, les ornements que portent les dignitaires, les cérémonies qu'ils accomplissent, tout cela indique un culte, un culte qui s'adresse à tout autre qu'à Dieu, à ses anges et ses saints².

La religion satanique a ses hymnes, même hors des temples maçonniques, l'infâme chanson qui met sur les lèvres du peuple chrétien le vœu de voir le Christ relégué à l'écurie et la Vierge à la voirie. Elle a ses sacrements. Il y a le baptême maçonnique qui fait les « louveteaux » ; il y a l'enterrement maçonnique dit « civil », et il y a le mariage maçonnique³. « *La chaîne d'union*, journal de la franc-maçonnerie universelle », dans son n° de janvier-février 1881, nous a initiés aux rites de ce sacrement des familles vouées à Satan.

Cette religion a aussi ses docteurs. *La Tribune pédagogique*, journal fait par des instituteurs pour les instituteurs, leur a parlé de Satan en ces termes :

« Pour l'Eglise catholique, Satan, c'est l'ennemi. A ce titre, il est sympathique à beaucoup de gens.

« Satan, c'est non seulement la négation de toute foi religieuse, mais encore la diffusion de toute science. Dans le cerveau des penseurs, il est l'esprit d'examen, de critique et de recherche philosophique, représentant la science et la philosophie liguée contre l'obscurantisme.

« Mais Satan, à titre de protestation contre la doctrine ecclésiastique, représente encore la nature. Il met au cœur du jeune homme ce qu'il y a de meilleur au monde et de plus doux : les amoureux désirs. Il allume en nous toutes les généreuses passions si nous valons quelque chose, c'est à lui que nous le devons. »

Ne l'oublions pas, c'est un journal pédagogique qui dicte ces leçons aux instituteurs pour qu'ils les répètent aux enfants.

Les maçons italiens, plus hardis que ne le sont aujourd'hui du moins, les maçons de France, ont fondé à Ancône un journal intitulé *Il Lucifero*, à Livourne, un autre journal *l'Ateo*. « Satan est notre chef », ont dit les rédacteurs de ces journaux dans leur profession de foi. Ils ont même osé, le mardi du carnaval de 1882, amener Satan sur le théâtre à Alfieri, et

loin.

¹ Dans la discussion du projet de loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. Groussau rapporta ces paroles. M. Limousin, directeur de *l'Acacia*, dans une lettre au *Figaro*, parut mettre en doute l'exactitude de cette citation. M. Groussau écrivit aussitôt au *Figaro* : « J'en ai le texte sous les yeux dans le *Bulletin du Grand-Orient de France* », pp. 526, 631, 645. »

² En 1893, le palais Borghèse à Rome, fut donné en location au Grand-Orient d'Italie. Deux ans plus tard, en vertu d'une clause inscrite dans le bail, la franc-maçonnerie reçut l'intimation de déloger de la partie du palais qu'elle occupait. *Le Corriere Nazionale* publia alors ce qui suit. Le chargé d'affaires de la famille Borghèse s'étant présenté pour visiter ces appartements et les mettre en état d'être occupés par D. Scipion Borghèse et la duchesse de Ferrari, une salle restait fermée et ne put être ouverte que sur menace d'invoquer la force publique pour enfoncer la porte. Elle se trouvait transformée en « temple satanique ». Le journal en donna cette description : « Les murs étaient tendus de damas rouge et noir ; sur le fond il y avait une grande tapisserie sur laquelle se détachait la figure de Lucifer. Tout près était une espèce d'autel ou de bûcher ; çà et là des triangles et autres insignes maçonniques. Tout autour étaient rangés de magnifiques sièges dorés ayant chacun au-dessus du dossier une espèce d'œil transparent et éclairé à la lumière électrique. Au milieu de ce temple, il y avait quelque chose ressemblant à un trône. »

³ Au convent de 1890, à la quatrième séance, celle du 11 septembre, vint la question des rites funèbres négligés depuis certain nombre d'années. Il sembla d'abord aux membres du Convent que la maçonnerie doit s'efforcer d'atteindre au plus vite son but par l'agitation politique et que l'argent dont elle dispose a un meilleur emploi dans cette direction que dans les manifestations symboliques. Mais ce point de vue ne satisfait pas le petit nombre des hauts initiés. Ils sentirent d'instinct un péril dans l'abandon des rites, et ils s'y opposèrent. « C'est que, comme l'observe M. Georges Bois, si la maçonnerie est en dernière analyse, sous son dernier secret, une manifestation du satanisme, elle ne saurait, sous peine de n'être plus elle-même, se passer d'un culte, ni éviter d'insulter en le contrefaisant le culte rendu à Dieu. Les cérémonies maçonniques du baptême, du mariage, du rite funèbre imitent avec effort les cérémonies du culte catholique, en attendant le jour où la maçonnerie triomphante pourrait prendre possession des églises et des cathédrales des catholiques. »

à Turin, pour lui chanter des hymnes, lui offrir « leur encens et leurs vœux », et annoncer au peuple son arrivée « sur un char de feu » et son règne prochain sur toute la terre.

L'hymne de Giosue Carducci exprime le vœu que désormais l'encens et les hommages des hymnes s'adressent à Satan, « l'insurgé contre Dieu¹ ».

Le 22 juin, à l'inauguration du monument de Mazzini à Gênes, fut portée dans le cortège une bannière noire, dont la hampe était surmontée d'une statue de Lucifer. Après cette démonstration, le cercle anticlérical de Gênes adressa à *l'Unità cattolica* de Turin, une lettre annonçant que l'on se proposait de poser, quand le moment serait venu, la bannière de Satan sur toutes les églises d'Italie, notamment sur le Vatican.

De nouveau, le 20 septembre 1883, dans deux faubourgs de cette même ville de Gênes, à Caprona et à San Fruttuoso, des bannières noires, sur lesquelles avait été brodée l'image de Satan triomphateur, furent portées en grande pompe. Le journal *l'Epoca* dit le lendemain : « Croassez tant que vous voudrez, ô noirs corbeaux agonisants ! Désormais vos malédictions, vos sermons, vos légendes ne sont plus qu'un écho de cavernes désertes. Satan ne tardera pas à triompher sur toute la ligne. »

Dans le consistoire du 30 juin 1889, Léon XIII s'est vu obligé de protester contre l'exhibition publique du drapeau de Satan dans la ville sainte². C'était à l'inauguration de la statue de Giordano Bruno, moine apostat et perdu de mœurs.

C'est partout que le culte de Satan cherche à s'introduire.

En octobre 1905, un riche Allemand des Etats-Unis, M. Herman Menz a élevé une statue à Satan sur un monticule qui se dresse au milieu de sa propriété de campagne, à peu de distance de New-York. La statue est haute de cinq mètres, sans compter le piédestal. Elle représente Lucifer « accroupi comme un faune sur un rocher et prêt à bondir sur le monde ; son front est orné des deux cornes traditionnelles et l'une des mains se cramponne au manche d'une fourche. » M. Herman Menz distribue gratuitement des brochures où il proclame sa foi en un diable unique.

En janvier 1906, un club de New-York le *Thirteen* inscrit solennellement le diable au nombre de ses membres à vie.

Chez nous aussi, Satan est glorifié publiquement. L'ex-abbé Charbonnel, adonné au spiritisme, alors qu'il portait encore la soutane, est venu à Lille faire une conférence, présidée par le F. : Debierre, et là, dans la chapelle des Rédemptoristes, il a proféré les pires blasphèmes contre Dieu et glorifié Satan.

Un Canadien, M. J. Chicoyne, a raconté dans *la Vérité* de Québec, lors de la mort de Louise Michel, ce qu'il avait vu et entendu chez nous en 1880.

La vierge rouge revenait de l'exil. Une grande démonstration en son honneur fut organisée le 18 septembre. M. J. Chicoyne s'y rendit, en compagnie de deux journalistes parisiens et un Luxembourgeois. La salle, présidée par M. Rochefort, pouvait contenir cinq mille assistants. Le mot de Blanqui : « Ni Dieu ni maître » y servit de thème aux tirades les plus hideuses.

« L'un des plus éclatants succès oratoires de la réunion fut remporté par un espèce d'énergumène qui se fit l'apologiste de Lucifer.

« Si la légende des anges rebelles pouvait être acceptée, dit-il, leur chef devrait être un objet de vénération. Il fut le premier être qui sut résister à l'autorité. Il peut être le patron de tous ceux qui luttent pour la liberté et l'émancipation. »

« Vive Satan ! » cria quelqu'un dans la foule.

« Vive Satan ! » répétèrent cinq mille voix avec une chaleur et un entrain tenant du délire.

« C'était un spectacle peu banal que de voir une pareille multitude prise d'un tel vertige pour acclamer l'ange déchu. »

Avant que la populace n'ait poussé ces cris, le monde, le monde des académies avait entendu sort journal, *le Journal des Débats* (n° du 25 avril 1855) réclamer la réhabilitation du démon.

« De tous les êtres autrefois maudits, que la tolérance de notre siècle a relevés de leur anathème, Satan est, sans contredit, celui qui a le plus gagné au progrès des lumières et de l'universelle civilisation. Le moyen-âge qui n'entendait rien à la tolérance, le fit à plaisir méchant, laid, torturé... Un siècle aussi fécond que le nôtre en réhabilitations de toutes sortes ne pouvait manquer de raisons pour excuser un révolutionnaire malheureux que le besoin d'action jeta dans les

¹ Parmi les choses troublantes de ce temps-ci, en voici un qu'il faut signaler à une particulière attention :

Un abonné de *l'Avvenire d'Italia* ayant émis la proposition de faire, le premier jour de l'an 1905, un pieux pèlerinage à la maison de ce poète de Satan, vice-grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, la feuille démocrate chrétienne de Bologne s'est empressé de manifester sa pleine approbation.

« L'illustre poète, a-t-elle dit, n'ignore pas que notre admiration pour lui est d'autant plus sincère que nous l'avons combattu quand nous l'avons cru de notre devoir. Notre hommage, en ce moment, et notre initiative, n'en feront que mieux voir le légitime orgueil que nous mettons à porter en toute matière cette sérénité et cette objectivité qui ennoblissent la mission du journalisme. »

Giosue Carducci jouit depuis longtemps de la faveur des démocrates chrétiens ses *Œuvres* figuraient au nombre des livres en vente à Rome dans les bureaux de la Société de culture de l'abbé Romolo Murri, alors qu'il était encore considéré par les démocrates chrétiens comme leur chef.

Voici plus étonnant encore. Les Italiens ont fêté, en 1909, le centenaire de la naissance de Carducci. A cette occasion, l'Université de France l'a glorifié en Sorbonne. Mais ce qui passe tout, c'est que l'un des plus qualifiés parmi nos journaux catholiques a consacré son Premier-Paris du 22 juin 1909 à l'éloge du chantre de Satan. « Ce poète n'est pas seulement le plus grand nom de la littérature italienne récente, il s'apparie aux plus illustres du passé ». On a ici un exemple bien remarquable des « influences soigneusement couvertes » qui parviennent à glisser ce qu'ils veulent dans les milieux les plus catholiques.

² Quand Léon XIII eut parlé, la *Rivista della Massoneira Italiana*, tome XVI, pp. 356-357), dit : « *Vexilla regis prodeunt Inferni* », a dit le Pape. Eh bien ! Oui, « oui, les drapeaux du Roi des Enfers s'avancent... » La même *Rivista della Massoneira Italiana*, avait dit précédemment : X, p. 265, col. 1, lignes 37 et suiv., col. 2, lignes 1 à 25 : « Le génie de l'Avenir, notre Dieu à nous, porte en nous le germe de la nouvelle Loi du Bien... Son âme nie que le bien-être social se trouve à fuir l'animalité humaine (sic) car le bien-être social est réellement la conséquence de l'animalité humaine (sic). L'édifice social qui s'écroule a besoin d'une pierre angulaire (triangulaire). C'est lui Notre Dieu qui la posera. Et cette pierre angulaire sera sur la terre et non pas dans les Cieux.

« Saluez le génie rénovateur, vous tous qui souffrez, levez haut les fronts, mes FF. : car il arrive, lui, Satan le-Grand. »

entreprises hasardeuses... Si nous sommes devenus indulgents pour Satan, c'est que Satan a dépouillé une partie de sa méchanceté et n'est plus ce génie funeste, objet de tant de haines et de terreur. Le mal est évidemment de nos jours moins fort qu'il n'était autrefois. Permis au moyen-âge, qui vivait continuellement en présence du mal fort, armé, crénelé, de lui porter cette haine implacable... Nous qui respectons l'étincelle divine par tout où elle reluit, nous hésitons à prononcer des arrêts exclusifs, de peur d'envelopper dans notre condamnation quelque atome de beauté. »

Ce que nous dirons plus loin sur la religion de Satan, celle où la civilisation moderne voudrait ramener les chrétiens, c'est-à-dire, le culte de la nature, fera comprendre les raisons de ce plaidoyer du journal des mondains et des intellectuels en faveur de Lucifer.

Cette inclination pour Satan vient des juifs.

Dès avant Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais surtout depuis la dispersion, certains juifs ont pratiqué les doctrines et les rites de la Kabbale noire ou magique, qui n'est autre chose que la quintessence de l'idolâtrie, la religion et le culte direct des esprits déçus, des démons, enseignant les moyens de se mettre en rapports immédiats avec eux. « Il est certain, dit le F. : Eliphaz Lévy, que les juifs, dépositaires les plus fidèles des secrets de la Kabbale, ont été presque toujours, en magie, les plus grands maîtres du moyen âge ». Ce n'est point sans raison que deux fois, dans l'Apocalypse, le pharisien et sa descendance ont été nommés par le divin Sauveur « la synagogue de Satan », c'est-à-dire l'Eglise du diable.

C'est donc des juifs que les Francs-Maçons ont reçu le culte qui dans leur pensée doit un jour remplacer le culte du Christ. « Leurs chefs réels dit M. Gougenot des Mousseaux, vivent dans une étroite et intime alliance avec les membres militants du judaïsme, princes et initiateurs de la Haute-Kabbale ». « Ce sont les juifs, dit aussi le professeur de magie Eliphaz Lévy, qui après en avoir reçu le dépôt des Chaldéens sabéistes, issus de Cham, et qui, d'après une opinion fort accréditée dans la science (magique) étaient les héritiers de la doctrine des fils de Caïn, nous enseignèrent cette science ». « La Kabbale juive, dit de son côté Mgr Meurin, dans son livre *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*¹ - et tout son ouvrage est pour prouver cette assertion - la Kabbale juive est la base philosophique et la clef de la Franc-Maçonnerie. » Le prêtre apostat, Eliphaz Lévy, que nous venons de citer, ajoute aux paroles reproduites que « les rites religieux de tous les illuminés, Jacob Boehme, Swedenborg, Saint-Martin, sont empruntés à la Kabbale, et que toutes les associations maçonniques lui doivent leurs secrets et leurs symboles. »

L'Osservatore Romano ne pense pas autrement. Le 1^{er} octobre 1893, il publia un article sur la Franc-Maçonnerie où il dit : « La Franc-Maçonnerie est satanique en tout dans son origine, dans son organisation, dans son action, dans son but, dans ses moyens, dans son code et son gouvernement, parce qu'elle est devenue une seule et même chose avec le judaïsme. Et même elle est la plus grande force et la principale armée du judaïsme, cherchant à bannir de la terre le règne de Jésus-Christ pour lui substituer le règne de Satan² ».

En 1888, M. Bossane, ancien receveur des postes à Saint-Félicien, dans l'Ardèche, donna sa démission de membre de la Loge des amis des hommes à Annonay. Avec un rare courage, il tint à ce que sa démission fût publique ; et pour la faire connaître, il écrivit une lettre au *Courrier de Tournon*, où il dit : « Fatigué d'avoir assisté à des réunions tenues à Annonay, Lyon, Valence, Vienne, Genève et Lausanne, sans avoir rien appris, et ne voulant pas entrer dans les grades supérieurs pour n'avoir pas de serments à garder, j'ai pu me mettre en relations avec de hauts dignitaires de nationalités différentes. Ce que j'ai appris et ce que l'on m'a laissé deviner est épouvantable... LE CULTE MAÇONNIQUE EST LE CULTE DE SATAN³ ».

Dans certaines arrière-loges, Satan reçoit un culte calqué sur le culte que les catholiques rendent à Dieu⁴. Ragon, l'un des écrivains maçonniques qui ont déployé le plus d'intelligence et de zèle, a publié, en 1844, à Paris, sous le pseudonyme Jean-Marie de V., un livre intitulé *La Messe et ses mystères comparés aux mystères anciens, ou Complément de la science initiatique*. Par un renversement du vrai, toutes les parties de la messe y sont présentées comme des adaptations chrétiennes des cérémonies antiques reprises dans les arrière-loges ; toutes les fêtes chrétiennes sont rapprochées des fêtes du paganisme ; les litanies du Saint Nom de Jésus, les litanies de la T. S. Vierge sont comparées aux invocations qui accompagnaient les processions païennes. M. l'abbé Ribet, dans sa *Mystique divine*, dit aussi : « Il n'y a guère, entre le sabbat des francs-maçons et celui des sorciers, que des différences accidentelles, le fond est le même, savoir le culte de Satan, la profanation des choses saintes, les débordements de l'impudicité. »

M. Serge Basset, rédacteur au *Figaro*, avait exprimé des doutes sur la pratique diabolique des messes noires dans les arrière-loges. Il reçut le lendemain une lettre signée Bl. Ocagn, l'invitant à se trouver le jeudi suivant, à neuf heures du soir, sur la place Saint-Sulpice, un numéro du *Matin* à la main. Il s'y rendit, une femme vint le prendre et le conduisit en

¹ Introduction, p. 7. Voir aussi les trente dernières pages du livre de M. Gougenot des Mousseaux *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens*.

² Jusqu'aux temps marqués, les Juifs sont et seront la nation et l'instrument de prédilection de Satan. Depuis leur déicide, ils sont sa propriété, à peu près au même titre que l'humanité depuis le péché d'Adam jusqu'à la Rédemption. Le crime des Juifs a été comme un second péché originel sur cette race. *Sanguis ejus super nos et super filios nostros !*

³ Il ajoute : « De plus, la Franc-Maçonnerie poursuit l'anéantissement de la France. »

Ceux qui désirent s'instruire sur le culte que la Maçonnerie rend au démon, peuvent lire les cent dernières pages du second volume de la *Cité antichrétienne au XIX^e siècle*, par Dom Benoît. V. Palmé.

⁴ Il est une section des chevaliers Kadosch qui rend un culte à Eblis. Eblis est en Orient le nom du démon. Ce nom est particulièrement attribué au serpent qui séduisit Eve. Leur œuvre est de faire disparaître l'hérésie du Nazaréen et de faire régner Eblis sur tout le genre humain. Ils se révèlent par là Juifs Kabbalistes, ou disciples des Juifs Kabbalistes. Le signe des chevaliers Kadosch consiste à montrer du doigt le ciel et à l'abaisser vers la terre pour montrer que ce qui est en haut doit être précipité en bas. Le vulgaire de l'Ordre comprend par là que l'ordre social, fondé sur l'autorité et sur Dieu sera jeté à terre pour être remplacé par celui de la pure matière. Les Kabbalistes veulent dire que le Nazaréen sera plongé dans les enfers et qu'Eblis régnera dans les cieux. En attendant ils exercent leur haine sur des hosties qui leur sont livrées pour les trente deniers et apportées des messes matinales entre les feuillets d'un livre ou dans un mouchoir.

voiture de l'autre côté de la Seine. Où ? Il ne put le dire. Le 27 mai 1899, il donna dans le *Matin* le compte-rendu de la scène à laquelle il avait assisté.

Sur un autel se trouvait un bouc vivant devant lequel l'assemblée, hommes et femmes, chantait « Gloria in profundis Satani !... » Un officiant se revêtit d'un costume sacerdotal et commença une parodie de la messe. Il s'interrompit comme fait le prêtre, pour prononcer un discours, et il dit : « Nous sommes ici pour refaire la royauté de Satan, le Grand, le Beau, le Suave. A force d'outrager le Christ, nous abolirons sa gloire et nous replacerons le proscrit dans sa suréminente dignité. Un jour, le Prince de ce monde, Satan, notre maître, triomphera du Christ et sera adoré comme vrai Dieu. » Après le discours vint le sacrifice, où l'obscène le disputa à l'horrible, et une immonde priapée suivit le sacrilège et se consumma dans le sang¹.

Satan veut toujours obtenir de la part des hommes l'adoration qu'il a briguée dès le commencement « Je monterai au ciel, j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu ; je m'assiérai sur la montagne de l'Alliance aux côtés de l'Aquilon, je me placerai su-dessus des nuées les plus élevées, et je serai semblable au Très-Haut » (Is. XIV).

Il a obtenu du paganisme ce qu'il désirait. Mais Jésus-Christ est venu et a mis dehors le prince de ce monde.

Depuis, il n'a cessé de faire effort pour y rentrer. A cette fin, il s'est principalement servi des juifs. Car, comme le dit fort bien le P. Bonniot, le démon n'entre dans le monde matériel que sous le bon plaisir du tenancier ou du Seigneur ; le Seigneur Dieu ; le tenancier : l'homme à qui Dieu l'a donné, *terram dedit filiis hominum*. Adam, par son péché, lui en a ouvert la porte. Jésus-Christ l'en a chassé, *egredietur foras*. Mais il reste toujours loisible à l'homme de l'y rappeler, soit simplement, dans son âme par le péché ; soit pour des rapports extérieurs par l'emploi de certaines observances.

Ce n'est point Dieu qui alors déchaîne Satan, mais notre impiété et notre infidélité. Les démons n'ont jamais eu et n'auront jamais d'entrée dans notre monde - nous le démontrerons plus loin - qu'autant que l'homme a voulu ou voudra leur en donner.

Aussi bien qu'autour des fidèles, ils rôdent comme des lions rugissants autour des peuples qu'ils n'ont pu retenir sous leur joug pour reconquérir sur eux leur ancien empire.

Leur désir est de rendre l'état du genre humain pire qu'avant la venue du Jésus-Christ (Luc., XI, 26). A l'heure actuelle, ils sont par notre faute plus nombreux et plus puissants qu'ils ne le furent jamais depuis le sacrifice du Calvaire. C'est pourquoi Léon XIII et Pie X nous font prononcer chaque jour au pied de l'autel l'exorcisme qui a pour but de repousser en enfer Satan et les esprits mauvais que Voltaire a évoqués par son cri satanique tant de fois répété dans les loges².

Il est un autre exorcisme, plus explicite, *in satanam et angelos apostaticos*, qui fut édité par Léon XIII, il y a dix ans, et confié par lui à la piété du clergé. Peut-être sont-ils trop peu nombreux ceux qui le formulent ou ne le récitent-ils que trop rarement.

CHAPITRE L - SATAN. SES CONSTRUCTIONS ACTUELLES

I. - LA GNOSE.

Satan chassé de notre monde par la croix du divin Rédempteur y est appelé par nos contemporains et il y entre. Il y rentre non seulement pour y tenter les hommes individuellement, mais pour rétablir son empire sur la race humaine, pour reconstituer son royaume.

Nous avons vu dans les chapitres précédents une multitude d'associations, dont plusieurs couvrent toutes les parties du globe, occupées, sous son inspiration, à détruire la religion chrétienne, en s'attaquant à son ossature, c'est-à-dire, en cherchant à faire disparaître toute vérité dogmatique, tout ce qui constitue la religion révélée, l'ordre surnaturel.

Il est d'autres associations, tout récemment instituées qui, commencent, elles, à relever le culte et la religion de Satan.

De même qu'aux temps du paganisme, il y avait un culte secret et une doctrine ésotérique qui n'appartenait qu'aux ini-

¹ Mgr Méric reçut, à l'occasion de ce récit, une lettre lui demandant ce qu'il fallait en croire. En réponse, il le reproduisit dans sa *Revue du Monde invisible*, et il ajouta : « Notre excellent ami M. Lidos nous a affirmé souvent la réalité de ces messes noires ; il nous a indiqué sur la paroisse de Saint-Sulpice et ailleurs, les lieux où l'on pouvait s'assurer de ces parodies sacrilèges et de ces pratiques infâmes qui expliquent le vol trop souvent constaté des hosties. Elles prouvent aussi la réalité substantielle de Satan contestée par des esprits légers et orgueilleux. Cependant, nous ne reproduisons qu'à titre de document et sans nous prononcer sur la question de fond, l'article du journal de Charleroi (qui avait reproduit *le Matin*)... Nous croyons à l'adoration de Satan dans la messe noire, devant la croix renversée, nous croyons aux profanations des Saintes Espèces et aux scènes abominables d'immoralité satanique dont il est parlé dans ce récit. » *Revue du Monde invisible*. Juillet 1899.

Mgr Méric ne donna dans ce numéro que la première partie du compte-rendu du *Matin*. Il lui répugna de donner la suite au numéro suivant. Il reçut de France, de Belgique, des Antilles danoises, - des lettres lui en demandant la continuation. Un habitant de Tours lui écrivit : « Je crois à ces messes avec Görres, Ribet et tous les mystiques et théologiens. Il n'est pas inutile d'en parler, ne serait-ce que pour provoquer des amendes honorables et des réparations. » Un autre correspondant de Paris : « Nous avons fait une enquête les informations de l'informateur du *Matin* sont puisées à bonne source. Les faits racontés dans cet article sont réels. » *Revue du Monde invisible*. Février 1900.

² Ce n'est pas la première fois qu'il se fait une invasion de satanisme dans la chrétienté. Au XV^e siècle, la Réforme, première manifestation de la conjuration antichrétienne, fut précédée d'un extraordinaire développement de la magie. Le protestantisme, en s'épanouissant, la favorisa partout et il amena le débordement de sorcellerie qui pendant le XVII^e siècle pesa comme un cauchemar sur l'Allemagne, l'Angleterre et l'Ecosse, tandis que les pays de race latine étaient à peu près indemnes.

A son tour, la Révolution a été précédée d'une fièvre de satanisme. Partout se montrèrent les magnétiseurs, les nécromanciens, comme on disait alors. Les nobles corrompus s'étaient fait initier aux rites par lesquels on invoquait Satan, et dans les villages comme dans les villes, on se livrait à toutes les pratiques des sciences occultes. Mais, jamais, depuis le paganisme, Satan ne se vit, comme il l'est aujourd'hui, invité à rentrer dans le domaine d'où la Croix du Divin Rédempteur l'avait chassé.

tiés, livrant au vulgaire ce qu'il pouvait porter et donnant satisfaction à ses instincts religieux dans le naturalisme ; nous voyons renaître aujourd'hui des pratiques et des dogmes qui constituent et constitueront pour les initiés une religion proprement luciférienne, tandis que le public est et sera amené peu à peu à une religion simplement naturelle.

Nous parlerons plus loin de cette religion naturelle, nous avons à nous occuper ici, en deux chapitres, de la religion satanique : la Gnose et le Spiritisme.

Comme le dit M. Georges Bois¹, avocat à la Cour d'appel de Paris, « la franc-maçonnerie n'est que la plus commune et la plus vulgaire des initiations pratiquées autour de nous. Il en est diverses autres plus discrètes, plus profondes, d'un recrutement plus choisi. Si on parcourt Paris ou quelques grandes villes, en ouvrant des yeux avertis, on ne peut ne pas voir çà et là, trop fréquemment, les traces presque cultuelles, si on peut le dire, d'un démonisme qui n'est déjà plus secret » (*Revue du Monde invisible*, janvier 1904).

M. Huysmans dans la préface qu'il mit au livre de M. Jules Bois, *Le satanisme et la magie*, dit aussi :

« Des gens que l'on rencontre dans la rue, qui sont semblables à tout le monde, en somme, se livrent en secret aux opérations de la magie noire, se lient, ou au moins essaient de se lier avec les esprits des ténèbres, pour, en un mot, faire le mal. »

Après avoir parlé des vols d'hosties, dont il recueillait au fur et à mesure qu'ils y paraissaient, les récits dans les *Semaines religieuses*, M. Huysmans demande : « Sont-ce des gens isolés ou des associations démoniaques qui commandent ces forfaits ou en profitent ? Avons-nous affaire à des sataniques ou à des lucifériens² ? » Il opine pour la secte des lucifériens ou des Palladistes ; « qui englobe, dit-il, le vieux et le nouveau monde, qui possède un antipape avec sa curie et qui poursuit ce but d'abattre le catholicisme partout et de préparer le règne de l'antéchrist. »

Il est à noter que les principaux dans les différentes sectes dont nous parlerons ci-dessous sont généralement francs-maçons et d'autant plus élevés en grade dans la maçonnerie qu'ils sont initiés davantage aux mystères de leur secte respective. Depuis que la maçonnerie du Grand Orient de France se voit découverte, que l'on connaît son organisation et ses agissements, depuis surtout qu'elle est ouvertement engagée dans la lutte politique et sociale, il s'est formé derrière elle, et pour ainsi dire en seconde ligne, une franc-maçonnerie plus mystérieuse qui remet en honneur tous les anciens rites des Templiers, des Albigeois, des Cathares, des Gnostiques, etc. Ces rites ne sont pas vides de sens et le culte qu'ils constituent n'est pas sans objet. C'est la religion du diable. Elle constitue pour la société actuelle le plus terrible danger.

Cette secte se divise en plusieurs branches, Kabbalistes, Théosophes, Martinistes, Occultistes, Lucifériens proprement dits. Celle qui a le plus d'étendue et embrasse le plus grand nombre d'individus, est celle des spirites. M. Jules Bois affirme que les adhérents de ces diverses sociétés sont plus nombreux que les juifs et les protestants réunis. « Dans chaque ville, dit-il, de Belgique, de France, d'Italie, de Hollande, d'Angleterre, (je parle des pays qu'en Europe j'ai particulièrement visités) il existe des groupes spirites. En dehors et à côté se forme une petite élite qui est occultiste, martiniste ou théosophe. »

L'occultisme échappe aux définitions précises. On peut dire que c'est une philosophie tenue secrète, généralement exprimée par des symboles. La magie est la fille de l'occultisme. Mages et occultistes usent de procédés qu'ils prétendent scientifiques pour se mettre en rapports avec les « puissances occultes ». Les jeunes gens sont attirés dans ces associations par la curiosité d'expériences qui, pensent-ils, vont leur faire découvrir les « forces ignorées de la nature ». On leur dit qu'il existe un « entraînement » qui permet chez les hommes arrivés à un certain degré d'évolution de développer l'échelle actuelle de réception des sens et pour eux d'agrandir indéfiniment le monde. Quand les pouvoirs intérieurs de l'homme seront ainsi développés, la nature révélera ses énergies cachées : les humains ne seront plus des « mortels », ils auront placé le pied sur le chemin de la divinité

Théosophie, occultisme, martinisme, etc., sont des formes diverses de l'antique gnose des deux ou trois premiers siècles du christianisme, fondée par les juifs pour étouffer la doctrine chrétienne dans son berceau. Elle fut réorganisée en France en 1890 par Jules Doinel, revenu après ses égarements au catholicisme avec des marques non équivoques d'une vraie conversion.

Le Gnosticisme a aujourd'hui une organisation hiérarchique, comme nous le verrons. Il a aussi une doctrine renouvelée de l'ancienne Gnose. Il publie deux revues. *La Gnose*, revue mensuelle des sciences ésotériques. C'est l'organe d'un groupe gnostique dirigé par le Dr Fabre des Essarts qui se dit successeur de feu Doinel et se fait appeler Synesius, archevêque de Paris et évêque de Montségur. *Le Réveil gnostique*, autre revue paraissant tous les deux mois, est l'organe du Dr J. B. Bricaud se disant : S. B. Jean II, souverain Patriarche. Le siège de cet organe est à Lyon. La plupart des initiateurs de ce mouvement gnostique sont lyonnais.

Les gnostiques ont fondé plusieurs librairies pour répandre leurs publications et toutes celles qui s'y rattachent, c'est-à-dire, la réédition ou traduction des œuvres des anciens hérétiques.

Pour être admis dans la Gnose, il faut confesser les deux dogmes fondamentaux de la Gnose restaurée : la foi à l'émanation et le salut par la science (*Gnose*). Le dogme de l'émanation est opposé à celui d'un Dieu créateur. Le salut par la science est opposé au salut par la foi.

On entre dans l'Eglise gnostique par l'imposition des mains de l'évêque gnostique. Ceux qui l'ont reçue sont appelés les Pneumatiques. Il y a un second degré, celui du diaconat ; et un troisième, l'épiscopat. L'évêque est élu par l'assemblée des fidèles et des diacres. Son élection est soumise à l'approbation du Très-haut synode composé de tous

¹ Ne pas confondre M. Georges Bois, ancien rédacteur de *La Vérité*, qui vient de mourir comme il a vécu, c'est-à-dire très chrétieusement, avec M. Jules Bois dont il sera ici fréquemment question.

² Le satanisme est le culte du démon Le Luciférisme est la dernière poussée de la Gnose et de l'Albigéisme. Pour lui, le Dieu de l'Ancien et du Nouveau Testament est le dieu mauvais, hostile au progrès, irrité contre le progrès scientifique. Lucifer est le dieu bon, le pivot de l'évolution universelle, l'aiguillon des élans passionnels. Les révolutionnaires sont ses saints.

les évêques et de toutes les Sophies (les femmes élevées en grade dans la Gnose) ; et il a pour président à vie, le patriarche gnostique, chef temporel de l'Eglise gnostique dont Sophie céleste, lisez Lucifer, est le chef spirituel et invisible. L'évêque élu reçoit ses pouvoirs de juridiction par un sacre. Chaque évêque gouverne son diocèse composé de plusieurs groupes auxquels sont préposés un diacre et une diaconesse.

Le Patriarche correspond avec les Puissances maçonniques qui le reconnaissent. Ils ont un culte qu'il est inutile de décrire. Qu'il suffise de dire que le rituel gnostique est imprégné de liturgie catholique. Les formules catholiques masquent l'œuvre luciférienne. Lucifer s'y entend attribuer les textes sacrés et la prière qu'on ne doit dire qu'à Dieu. Les cérémonies catholiques sont adaptées au dogme Valentinien¹.

La théosophie se dit l'essence même des religions passées, présentes et futures. Son bureau central est à Londres. Elle s'est répandue peu à peu sur le globe, aux Indes, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Etats-Unis, aux Antilles, en Suède, en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Angleterre et en France².

La section française a son siège, 59, rue de La Bourdonnais ; elle comprend 25 branches et un certain nombre de centres en activité ; elle publie le *Bulletin de la Section française de la Société théosophique* (voir *l'Année occultiste*, p. 283). En mai 1907, M. Chacornac a organisé un congrès occultiste dans l'amphithéâtre du Grand-Hôtel des sociétés savantes, à Paris. Ce congrès a émis le vœu :

1° que les pouvoirs publics favorisent officiellement l'application de la Psychothérapie à la régénération morale de l'enfance et des détenus de toute catégorie³ ;

2° Que des conférences publiques soient données dans les villes par les occultistes suivies de souscriptions pour la fondation de bibliothèques occultistes ;

3° Qu'une agence de renseignements pour l'occultisme soit fondée pour concentrer les expériences et signaler les méfaits commis par le fanatisme religieux.

Il a décidé qu'il appartient à toutes les fraternités et individualités occultistes de répandre autour d'elles dans la masse, les lois de l'univers et de la connaissance suprême, afin que ces lois deviennent la base de l'évolution de la société humaine pour guider les foules vers un idéal social de Progrès et de Fraternité.

Il a résolu d'augmenter les moyens de propagande des études des sciences occultes, et cela par tous les moyens possibles.

Trois ans avant la réorganisation de la Gnose, le Martinisme avait été restauré par le Dr Papus, de son vrai nom Encausse, un des lucifériens les plus dangereux du siècle. Le Martinisme avait été fondé en 1754 par un Juif portugais Martinez de Pasquelly ; son premier disciple avait été Louis Claude de Saint-Martin, ce qui fait que la secte a une double raison pour s'appeler le « Martinisme ».

Le Martinisme dérive directement de la Kabbale juive. Il eut une grande part dans les horreurs de la Révolution. A l'heure actuelle, le Martinisme englobe la plupart des groupes occultistes et sans lui la gnose n'aurait jamais pu arriver de la théorie à la réalisation. Le Dr Papus en est le Grand-Maître à vie, et il préside un suprême conseil dont les membres sont élus à perpétuité. Il réunit autour de lui des jeunes gens instruits dont plusieurs sont devenus des maîtres en science magique. Puis il réalisa cette entreprise colossale de fonder des groupes ésotériques qui aujourd'hui sont répandus par tout l'univers civilisé et sont une pépinière de hauts lucifériens. Papus dirige une revue instituée *Hiram*, et il a fondé un Institut de Hautes-Etudes hermétiques. Les cours durent trois ans et donnent droit à des diplômes. Il n'a jamais moins de cent cinquante élèves.

Le martinisme compte aussi trois degrés. Ce qui fait la puissance de l'ordre, c'est que l'initiateur peut n'être connu que de deux personnes : celui qui l'a initié lui-même et celui qu'il initie. Ainsi s'établit la chaîne du silence si nécessaire aux associations occultes. Dans le sein même de l'ordre bien des F. : n'arrivent à connaître qu'un petit nombre d'entre eux. L'initiateur a pour devoir de ne pas perdre de vue celui ou ceux qu'il a initiés.

A part ces trois degrés, l'ordre en comprend un autre qui constitue une sorte de tiers-ordre martiniste. Les initiés à ce tiers-ordre pullulent dans le monde parisien. Il crée des entrées au martinisme dans les salons, les revues, les journaux et prépare sa dictature sur le monde universitaire.

Ce tiers-ordre est appelé des « Rosicruciens ». Or il existe une société qui s'intitule Frères rosicruciens de la Rosace. Elle a pour organe une revue mensuelle fondée le 25 octobre 1906, *Les entretiens idéalistes* qui s'affirme nettement catholique et même prétend combattre le modernisme (voir la déclaration placée en tête du n° du 25 janvier 1910) ; et cependant il suffit de lire ses principaux articles, notamment ceux de son directeur, M. Paul Vuillaud, pour constater qu'elle enseigne toutes les erreurs des néognostiques et des théosophes⁴.

¹ Valentin, hérésiarque du 11^e siècle, est l'un des auteurs de la Gnose et du dogme de l'émanation. Les ornements épiscopaux dont se servent les prélats gnostiques offrent plus d'un point de ressemblance avec ceux des prélats légitimes.

² Jules Bois. *Le monde invisible*. Mme Blavatski est considérée comme la fondatrice de la secte des Théosophes, dirigée actuellement par une Américaine, Mme Besant.

³ Le 15 octobre 1903, la Fédération lyonnaise et régionale des spirites tint la première de ses conférences à Lyon, à la salle des Folies-Bergère. Huit cents personnes s'y trouvaient. Un ordre du jour fut voté à l'unanimité moins six voix, engageant M. Combes à poursuivre jusqu'au bout l'œuvre de la laïcisation, et formant le Vœu que le spiritisme occupe enfin dans le monde la place qui lui revient. L'un des chefs les plus actifs et les plus écoutés de la religion spirite s'est aussitôt efforcé de donner à ce vœu une première réalisation, en adressant à M. Combes un mémoire concluant à l'introduction du spiritisme dans l'enseignement public, et en particulier, à ce que cette étude soit rendue obligatoire dans tous les lycées. Dans ce mémoire, il dit que ni l'Eglise, ni l'Université, ne répondent aux besoins des âmes pour résoudre le problème de la destinée humaine et pour fournir une orientation aux esprits.

⁴ Les preuves surabondent. Dès la troisième livraison M. Vuillaud annonce la première traduction française du *Zohar*, Livre ésotérique des Hébreux. Dans cet article, il ne craint pas d'avancer que « les systèmes religieux et philosophiques se retrouvent tous, pour ce qu'ils ont de vrai, dans la théosophie cabalistique ». Il ajoute : « Les notions fournies par la Sagesse Cabalistique sont identiques à celles que la théologie chrétienne nous enseigne » page 106. Cette assertion est répétée plus loin sous une autre forme (p. 109) et l'auteur ajoute que « la Cabale fut calomniée ». C'est surtout dans une série d'articles intitulés *Mystagogiques* que M. Paul Vuillaud

D'ailleurs, la revue ne dissimule pas sa sympathie pour les sciences occultes ; elle annonce l'envoi gratis à ses lecteurs d'importants catalogues de livres sur les sciences occultes.

Nombre de catholiques sont séduits surtout par cette affirmation que nous avons déjà trouvée sur les lèvres de Weisshaupt : Toutes les religions, sans en excepter la religion catholique ont un enseignement ésotérique. Et c'est cette doctrine secrète de Jésus-Christ aujourd'hui inconnue de l'Eglise officielle qu'il s'agit de communiquer pour initier à la véritable sagesse, à la Gnose et préparer l'avènement du vrai catholicisme, de la religion vraiment universelle.

Voici qui est souverainement digne d'attention. Dans le cahier XL, M. Pierre de Cresinoy fit des discours de Marc Sangnier, qui venaient d'être publiés en volume, un éloge plein de flatteries outrées, adressées à l'auteur. Il faut rapprocher ce cahier de celui du 25 mai 1909 où se trouve le compte rendu du congrès du Sillon. De son côté, *l'Eveil démocratique* du 13 juin 1909, répondant aux compliments de Paul Vuillaud, nous apprend que la revue *Les Entretiens idéalistes* est l'organe d'un groupe de Frères dits Rosicruciens de la rosace (à rapprocher de celui de Rose-Croix). Jamais la revue de Vuillaud n'avait laissé échapper cet aveu. On savait donc au Sillon ce que les lecteurs et abonnés des *Entretiens idéalistes* ignorent, s'ils ne sont pas affiliés.

Que l'on veuille bien comparer maintenant une brochure de Maurice Boué de Villiers intitulée *Les secrets de la Rose-Croix* et faisant partie de la Bibliothèque des *Entretiens idéalistes*, qu'on compare cette brochure avec le livre de Marc Sangnier *La Vie profonde* ; c'est le même état d'âme, le même idéalisme morbide, le même érotisme macabre. Qu'on rapproche les poésies si fréquemment publiées dans les *Entretiens* des théories du Sillon sur la chasteté, sur l'amour, il y a identité de fond et de forme, et l'on se dira que les *Eveils et visions de la Vie profonde* qui avaient paru seulement l'œuvre d'un esprit malade et d'une imagination déréglée, deviennent l'indice d'une initiation au moins partielle à d'abominables mystères.

C'est par le caractère idéaliste de la démocratie du Sillon que se rejoignent les sillonnistes et les rosicruciens. Les gnostiques voient dans l'aspiration aussi ardente que vague des sillonnistes vers le « progrès par la démocratie », un courant favorable à leurs idées d'ascension vers la Science ou la Gnose. Les sillonnistes subissent l'influence des théosophes et des gnostiques, quand ils rêvent d'une ascension de la démocratie vers un idéal de vertu qui la rendra vraiment capable de se gouverner elle-même.

Il suffit de lire le numéro de janvier-février 1910 du *Réveil gnostique* pour se rendre compte jusqu'à quel point ces hérétiques attendent et prédisent un nouvel âge d'or. Ce sont ces folles espérances semées dans le peuple par les mille organes des sectes qui expliquent comment les meneurs socialistes peuvent impunément promettre des réformes évidemment chimériques. La foule croit vaguement à un nouvel ordre de choses quasi-messianique et voit dans le progrès démocratique l'aurore du bonheur paradisiaque retrouvé¹.

A l'heure où nous écrivons, le Sillon annonce qu'il vient de se réorganiser. Il reste ce qu'il était, moins une organisation qu'un esprit. Et l'on voit quel esprit !

Quel puissant levier sur la société chrétienne Satan tient en ses mains par toutes les sociétés que nous venons de signaler ! Il nous reste à parler des spirites.

CHAPITRE LI - SATAN. SES CONSTRUCTIONS ACTUELLES

II. - LE SPIRITISME

Satan a donc de nos jours une église occulte avec ses fidèles, ses cérémonies, sa liturgie, opposée à la sainte Eglise, aux fidèles du Christ, à la liturgie romaine, à la religion du Fils de Dieu fait Homme. C'est là un fait indiscutable ; Satan exerce un empire redoutable sur une masse de perdition.

La majeure partie de cette masse est formée par les spirites. Eux aussi appartiennent à la Gnose par ses principaux dogmes.

Le spiritisme n'est pas d'hier : ses pratiques remplissent tous les temps, tous les lieux, mais surtout les temps et les lieux païens. Cicéron (1. *Tusculanes*, I, 16) nous apprend que son ami Appius faisait des consultations des morts sa pratique habituelle, et que, dans le voisinage d'Arpinum, était le lac Averno, d'où l'on faisait « surgir du sein des ténèbres les

expose plus ouvertement son système (Voir cahiers XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI).

¹ D'après ces hérétiques, l'histoire de l'humanité comprend neuf époques, à travers lesquelles la matière inanimée s'élève sous l'action de la « matière astrale » jusqu'à la divinité.

La première époque est celle du Brahmanisme, la seconde celle de la religion des Egyptiens, la troisième est l'époque chrétienne, la quatrième l'époque révolutionnaire (nous y sommes), la cinquième sera celle de la république universelle ; les époques six, sept et huit marqueront dans l'histoire de l'humanité des époques tellement supérieures à ce que nous pouvons concevoir, qu'elles ne peuvent actuellement être définies ; enfin la neuvième époque sera celle de la nature divinisée. Voilà le rêve fantastique qui est au fond de toutes ces déclamations sur le Progrès et sur l'ascension de l'humanité. Voilà à quel mirage se laisse prendre plus ou moins inconsciemment le Sillon. Quand Marc Sangnier proclame que la démocratie est l'aboutissement nécessaire du christianisme, qu'elle doit élever l'humanité à une « organisation sociale qui tend » à porter au maximum la conscience et la responsabilité « civique de chacun », ces paroles n'auraient qu'une signification chimérique et déclamatoire si elles ne répondaient à un état d'esprit depuis longtemps créé et entretenu chez ses auditeurs comme en lui-même. Or cet état d'esprit, c'est la Franc-Maçonnerie kabbalistique et théosophique qui l'a créé et c'est à elle et non pas au christianisme qu'il profite.

La démocratie n'est pas pour eux une forme de gouvernement, c'est un degré de l'échelle mystérieuse par laquelle l'humanité s'élève vers l'infini. La République universelle que ce progrès prépare sera autant supérieure à la chrétienté du moyen-âge que celle-ci le fut au brahmanisme et au monde païen. Elle sera faite de la fusion de toutes les Eglises, de l'abolition de toutes les patries, de la suppression de la propriété privée et de la destruction de la famille. Voilà l'idéal démocratique plus ou moins nettement entrevu, mais salué de loin avec un enthousiasme égal par les gnostiques et les sillonnistes, disons mieux, par tous les démocrates modernes de toutes les écoles et de toutes les dénominations.

ombres des morts encore tout ensanglantées. » Il y avait partout des Oracles des morts. On les évoquait sur les bords du fleuve Achéron en Thesprotie, à Phigalée en Arcadie, au cap Ténare, à Héraclée dans le Pont, à Cumes. Ce n'est point seulement la populace qui ajoutait foi à ces pratiques. Périandre, l'un des sept sages, envoie consulter l'âme de sa femme qu'il a fait égorger (*Hérodote*, V, 92). Pausanias évoque lui-même l'âme d'une jeune fille qu'il a tuée (Plutarque, *Vie de Cimon*) ; les magistrats de Sparte font évoquer par des nécromanciens de Thessalie l'âme de ce même Pausanias (Plutarque, *Des délais de la justice divine*) ; Libo Drusus est mis à mort par Tibère pour avoir commis un crime de lèse-majesté pendant qu'il se livrait à la nécromancie ; le grammairien Apion évoque l'ombre d'Homère pour l'interroger sur sa patrie et ses parents (Pline l'Ancien, XXX, 6).

Ces mêmes évocations furent pratiquées au moyen âge par les sorciers et les mages¹. Elles ont pris de nos jours une fréquence, des accroissements, et une importance qui autorisent les plus inquiétantes prévisions.

Le spiritisme peut donc se définir un système de relations extra-naturelles des hommes avec les purs esprits. Le spiritisme possède et emploie les moyens de franchir, à volonté, dit-il, la barrière qui sépare notre règne humain de celui des purs esprits, et c'est la coordination plus ou moins heureuse de ces moyens qui constitue tout système de spiritisme.

Assurément, les cas de tromperie ou d'erreur sont fréquents, mais les faits bien caractérisés comme extra-naturels sont si nombreux qu'ils ne peuvent se compter et ont été si parfaitement observés que le doute à leur égard n'est point possible.

On cherche à les revêtir d'une apparence scientifique, ou à les rejeter en bloc dans le domaine de la prestidigitation. Assurément il y a des fraudes. Mais, dit le Dr Grasset, il est faux de conclure que tous les médiums fraudent et qu'un médium convaincu de fraude en certains cas fraude nécessairement dans tous les cas.

D'autre part, les phénomènes spirites ne peuvent pas être reproduits à volonté, ce qui ne permet pas de les classer dans le domaine de la science. On ne peut leur appliquer les procédés habituels et rigoureux du contrôle scientifique. D'abord, il faut un médium². De plus quand on a le médium, l'expérience ne réussit pas toujours, il y a un mystère dans le déterminisme qui multiplie les échecs. « Les phénomènes sont rebelles à la discipline », dit Maxwell. « Dans des conditions identiques, dit Charles Richet, cette incertitude des résultats jette l'incertitude sur la science même. » Cela met entre les faits physiques et les faits spirites, un critérium de distinction tout à fait infaillible. Les premiers sont produits par la nature seule ou par l'intervention de l'homme qui lui commande en lui obéissant, c'est-à-dire qui obtient ses manifestations par des procédés imités de son action même. Il étudie la vapeur, l'électricité et il les met en œuvre pour sa locomotion ou pour ses messages, en observant strictement leurs habitudes et en canalisant leur cours naturel. Voilà la physique.

Mais si en touchant simplement une table, si même en concevant intérieurement un désir, j'obtiens la présence et la conversation d'un être intelligent et libre et de plus invisible qui devine mon désir et ma pensée, je vois très clairement que j'ai affaire à un pur esprit³.

M. Janniard du Dot raconte qu'en 1849, les cinq évêques d'une province réunis pour traiter différents points de doctrine ou de droit ecclésiastique voulurent se rendre compte, par eux-mêmes, du phénomène des tables tournantes. Quand ils virent la table tournée, ils y placèrent un chapelet et un bréviaire. La table renversa ces objets avec fureur ; puis elle poussa jusqu'à la porte l'évêque du lieu.

La pensée de Satan paraît bien être de se manifester de nos jours plus qu'il ne l'a fait à aucune époque du christianisme ; mais sa tactique est de s'abriter derrière la science. Mille savants, mathématiciens, physiciens, chimistes, etc., sont entrés dans ce domaine de l'occulte avec la pensée de le soumettre à leurs expériences et de saisir ses lois. Cette espérance que Satan a fait naître rentre bien dans son dessein qui est, comme nous le verrons dans la dernière partie de cet ouvrage, de ramener l'homme dans l'ordre purement naturel et de l'y enfermer tout en le dominant.

C'est en Amérique, en l'année 1847, que, par la permission de Dieu et par des motifs de sagesse infinie qu'il ne nous est point donné de pénétrer, le prince des ténèbres recommença de nos jours cette longue série de manifestations, qui devaient s'étendre au monde entier et dont le dernier mot est loin d'être dit.

La famille Fox, installée dans une maison de Hyderville, petit village de l'Etat de New-York, reçut en mars la visite d'un

¹ Nous n'avons pas à faire remarquer que les démons ne sont pas les maîtres des âmes, et que, pour répondre aux évocations qui leur sont adressées, ils n'ont, eux, qu'à se présenter en personne sous des noms supposés.

² Medium, être, homme-milieu. On appelle ainsi la personne, homme ou femme qui, dans le spiritisme, est l'intermédiaire entre le monde terrestre et le monde des esprits et sert à leurs manifestations. On appelle médium à matérialisations, celui qui obtient des manifestations corporelles.

³ M. Jacques Brieu, le critique occultiste bien connu du *Mercur de France*, distingue entre les phénomènes d'ordre purement psychique et d'ordre spirite. Son point de départ est le fait, son but est le fait, son critérium de certitude est le fait. Les faits demeurent tandis que s'effondrent les théories les plus ingénieuses, les systèmes les plus savants.

Ces faits sont-ils : 1° Certains ? Oui, s'ils sont existants pour tous, savants et ignorants. 2° Hétéronomiques ? Oui, s'ils sont autre chose qu'un jeu de l'imagination, une idée subjective, un rêve, une opinion. 3° Observables ? Oui, s'ils tombent sous nos sens et peuvent être saisis par nos instruments. 5° Irréductibles ? Oui, s'ils ne se réduisent pas à d'autres plus simples ressortissant d'une science déjà existante où ne sont pas des inductions tirées des faits.

« Les sciences psychiques et le spiritisme proprement dit ressortent-ils des sciences avec lesquelles ils présentent le plus de points de contact, la physiologie et la psychologie ? Non, car la physiologie et la psychologie ont seulement pour objet d'études les facultés de l'esprit et les fonctions du corps à l'état normal ; tandis que les phénomènes qu'étudient le spiritisme et les sciences psychiques sont anormaux, exigent la présence d'un être anormal, un médium.

« La production des phénomènes spirites semble nécessiter l'intervention de forces ou d'êtres intelligents normaux.

« Il sera souvent difficile de discerner si un fait appartient au spiritisme ou aux sciences psychologiques, mais n'en est-il pas de même pour un grand nombre de faits ? Qui déterminera exactement par exemple, la limite émanant des faits psychologiques et des faits physiologiques ? La distinction des phénomènes psychiques et des faits physiologiques est possible et même légitime, s'il y a un fait caractéristique qui permette de les différencier, si l'intervention de forces ou d'êtres étrangers au monde physique est un fait indestructible, le phénomène est d'ordre spirite, il vient de forces ou d'êtres intelligents inconnus ».

esprit qui fit retentir la maison de coups mystérieux. Etonnés d'abord et même terrifiés, les habitants de la maison hantée se laissèrent bientôt aller, à la curiosité et interrogèrent. Aux claquements des doigts des jeunes filles répondirent des claquements de doigts. Un premier moyen de communication était établi avec le frappeur qui, par là, se révélait comme un être intelligent.

La famille Fox se transporte à Rochester ; l'esprit la suit et conquiert dans cette ville un champ d'opérations plus vaste, un plus grand nombre de témoins qui deviennent bientôt des apôtres ; car il suit chez eux ceux à qui il s'est manifesté une première fois, et il multiplie ainsi les théâtres de ses manifestations. Nous n'avons point à dire ici les différentes formes que prennent ces manifestations, ni les différents moyens de communication et de conversation que les esprits ont suggérés successivement à ceux qui se mettaient en communication avec eux ; nous voulons seulement suivre le spiritisme dans son extension.

En 1853, c'est-à-dire six ans après les débuts, cinq cent mille personnes étaient en Amérique en correspondance suivie avec « les âmes des morts », et en rapports entre elles par douze revues ou journaux.

Il y a quelques années, d'après le calcul de M. Babinet, il y avait, rien qu'en Amérique, soixante mille médiums. En 1855, Emma Harding-Button estimait à 12 millions le nombre des adeptes dans la seule Amérique. Un peu plus tard, le juge Edmunds, sénateur et président de la Cour de l'Etat de New-York, accusait trois millions de nouveaux adhérents. Combien sont-ils aujourd'hui ? Il n'était pas exagéré de porter, dès 1870, le nombre des spirites du globe à une vingtaine de millions.

« Ce qui a fait l'extraordinaire vogue du spiritisme, observe Jules Bois (*Le monde invisible*, 307), c'est sa thaumaturge à proximité, populaire. Tout devient simple. Dieu pour tous à la dose de chacun Dieu démocrate ! »

Les spirites ont des Congrès internationaux : Ils eurent lieu à Bruxelles en 1884, à Barcelone en 1886, à Paris en 1889. En 1889, centenaire de la Révolution, le Congrès s'est réuni au Grand-Orient : nouvelle preuve des rapports secrets qui existent entre la franc-maçonnerie, les Juifs talmudiques et Satan. Le Congrès du centenaire comptait cinq cents membres.

Au Congrès de 1900, furent invités, par un abbé Julio, « tous les catholiques des deux mondes, prêtres et laïques, qui ne peuvent rester étrangers au renouvellement scientifique qui entraîne l'humanité vers la fin glorieuse que lui a montrée le divin Maître » (*Revue du Monde invisible*, septembre 1899).

« Le Congrès, dit M. Durville, a tenu ses assises à l'hôtel des Agriculteurs de France ; au milieu d'une affluence considérable de magnétiseurs, de spirites, d'hermétiques, de théosophes et de spiritualistes indépendants, venus ici en qualité de délégués de sociétés ou de groupes de toutes les parties du monde, dont ils étaient les représentants... Les spirites ont exposé les grandes lignes de leur religion dans ce Congrès international, dont ils avaient pris l'initiative et qu'ils ont su mener à bonne fin. »

M. Denis, qui avait déjà présidé le Congrès de 1889, fût de nouveau chargé de présider celui de 1900, En prenant le fauteuil, M. Denis dit : « Au Congrès de 1889, le spiritisme voyait encore devant lui de nombreux obstacles, la marche était hésitante. Aujourd'hui, le nombre des adeptes s'est multiplié, le public et la presse sont curieux. Nous avons des adeptes dans le monde de la science et dans les rangs les plus élevés de la société... Les puissances occultes sont à l'œuvre, elles soutiennent l'action des hommes... Après la période de diffusion, doit venir la période d'organisation... L'heure présente, l'heure à laquelle nous sommes, est une heure pleine d'espérances et de promesses ; les masses sont agitées par le sourd travail de la pensée ; les intelligences et les consciences sont à la recherche d'un idéal nouveau... Le spiritisme est un germe puissant qui se développera et qui amènera une transformation des lois, des idées, des forces sociales... Le spiritisme doit contribuer à transformer la science... Il amènera une transformation des religions... Il en sera de même de l'enseignement... Il influera puissamment sur l'économie sociale et la vie publique... Le spiritisme ne peut plus être arrêté dans sa marche : il a pénétré dans l'esprit et dans le cœur de millions d'hommes. » (p. 32 et 42).

Ces derniers mots n'étaient point une forfanterie. Dans le *Problème de l'heure présente* nous avons donné de nombreux renseignements sur le nombre des spirites, leurs organes de publicité, leur propagande, en France et dans tous les pays du monde. Notre intention n'est point d'y revenir ici, d'ailleurs les chiffres donnés alors ne seraient plus exacts, ils grossissent de jour en jour, et nous ne connaissons point d'ouvrage qui tienne à jour les progrès de la secte. Nous nous contenterons de quelques observations.

La terre est donc couverte de spirites. On les trouve partout sur tous les continents, ils pénètrent dans tous les milieux et prêtent leur concours à toutes les œuvres de satan. La Gnose s'est recrutée dans leurs rangs, parmi les spirites intelligents, lettrés, appartenant aux fonctions libérales ou au grand monde¹.

Pour la propagation de leurs doctrines, les spirites comptent surtout sur les femmes. Dans le rapport qu'il lut à la séance générale de clôture du congrès international de 1900, séance qui avait réuni toutes les écoles spirites, le Dr Pappus dit : « C'est aux femmes que nous devons le succès de nos congrès, et c'est justement qu'on dit que celui qui a les femmes pour lui est sûr de la victoire. Ce sont elles qui, entre les sessions, préparent les réussites par leur incessant apostolat. Ce sont elles qui, abeilles infatigables, vont partout butiner le miel de la vérité. Sachons ne pas être ingrats, en ce jour de joie, et rendons à la femme justice pour le succès de l'idée spiritualiste à travers toutes les classes sociales. » Ces pauvres femmes sont attirées dans le spiritisme par leur cœur, par le désir de rentrer en communication avec les

¹ M. Gaston Mery, fondateur de *l'Echo du merveilleux*, a publié, le 10 septembre 1907, dans *la Libre Parole*, un article où il dit que comme au temps de Cagliostro, l'aristocratie interroge les esprits. Elle se sert pour cela dans ses salons du *Ouija*, planchette en bois verni sur laquelle sont inscrites les lettres de l'Alphabet. Un petit appareil, en forme de soucoupe retournée, munie d'une flèche indicatrice est placée sur cette planchette. « Je connais des salons, dit-il, où périodiquement on donne des séances de spiritisme. Des dames lisent les sermons du diable à leurs invités, et même les réunissent en volumes. Il n'y a pas à Paris moins de trois ou quatre librairies spéciales, où les gens du monde et même les autres, peuvent s'approvisionner de cette littérature d'outre-tombe, vendue à tous les prix, dans un but évident de propagande. »

êtres qu'elles ont aimés, leurs enfants, leur mari. Une fois séduites par les illusions que Satan leur donne, elles se font ses apôtres.

Ce que se proposent les chefs du mouvement spirite c'est donc de faire passer la direction religieuse de l'humanité, du magistère de l'Eglise aux Esprits devenus nos familiers et nos guides ; et ceux-ci préparent les voies au règne universel de leur Maître, Lucifer. Avec les curieux, avec les imprudents, avec les amateurs de nouveautés, ils arrivent à grouper des disciples venus de toutes les religions et de toutes les contrées du monde. Ils forment ainsi une nouvelle Eglise à laquelle ils donnent un culte nouveau, une religion nouvelle.

« Par le spiritisme, a dit au Congrès de 1900 le pasteur Beversluis, le christianisme sera consommé (arrivera à sa perfection), mais non le christianisme des églises, des dogmes et des rites... Alors point de prêtres, point de contrainte de conscience ! Alors point de zéloteurs aveugles ; point d'adoration de l'autorité d'un livre ; point de confessionnalisme ; point de système dogmatique ; point d'infaillibilité d'un homme ou d'un livre. Alors point de peur pour un Dieu cruel, point de médiation de saints entre Dieu et l'homme. » Le pasteur appelle cela un christianisme purifié et simplifié.

Le programme de cette nouvelle religion comprend deux parties : l'œuvre de destruction et l'œuvre d'édification. 1° Destruction de l'Eglise catholique et anéantissement de la foi en Jésus-Christ ; - Révolution sociale par l'anarchie qui soulèvera les prolétaires contre les classes supérieures ; - Renversement des idoles, c'est-à-dire des faux dieux (les trois Personnes de la Très Sainte Trinité), des rois et de toute aristocratie, noblesse, clergé, propriétaires. 2° Edification d'un culte fondé sur la Vérité et la Raison, auquel sera donné le nom de christianisme (*christian-science*).

L'association spirite, appelée *christian-science*, a été fondée à Boston, en 1879, par Mistress Eddy, qui, pour cette raison, est appelée la mère de *christian-science*¹. D'Amérique elle s'est répandue partout. Trente-trois ans après sa fondation, elle comptait six cent mille scientistes. Ils ont un temple à Paris, rue Pasquier. Leur église métropolitaine pour l'Europe est à Londres. Ils établissent partout des églises ou du moins des locaux de services religieux. L'almanach de *New-York World's* pour 1897 indiquait 123 églises et 131 locaux de service. L'année suivante, le *Christian-Science Journal* comptait 250 églises et 127 locaux de services. Ainsi, en un an, 123 nouvelles églises s'étaient élevées. En 1905 la *Christian-Science* comptait 908 églises ou sociétés aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, aux Philippines, en France, en Angleterre, en Norvège, en Suisse, en Italie, aux Indes, en Chine et ailleurs. L'église-mère est à Boston et compte 34.000 membres. La mère de scientisme compte que, « dans moins de cinquante ans, la *christian-science* sera la foi religieuse dominante dans le monde. »

Le nom de chrétienne donné à une secte qui se propose, premièrement, de détruire la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, paraît assez étonnant ; mais les explications font entendre que le Christ de la *christian-science* n'est autre que « l'universel esprit » ou « le grand agent magique », en d'autres termes, Lucifer. La *christian-science* est donc proprement la religion de Satan, à laquelle doivent faire aboutir toutes les évocations spirites.

Le Dr Gibar, dans son livre *Les Choses de l'autre Monde*, rapporte que, dans une séance chez M. Nus, la table dit : « La religion nouvelle transformera les voûtes du vieux monde catholique déjà ébranlées par les coups du protestantisme, de la philosophie et de la science. » Cette transformation, c'est la substitution du règne de Satan, au règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est là que vient aboutir l'immense travail de dissolution religieuse dont ce livre expose les multiples agents.

« Le travail qui s'accomplit, dit un autre spirite, est le prélude d'une rénovation philosophique et morale qui embrassera le globe entier. »

Aussi, comme l'a constaté Mgr Méric, les esprits évoqués font les plus grands efforts pour donner aux spirites du monde entier ce mot de ralliement : Haine à l'Eglise catholique, à l'éternelle ennemie qu'il faut détruire. Satan imprime par là, sur ceux qui se font siens, son caractère, le caractère de la Bête, comme dit l'apôtre saint Jean. Quand on lit les revues et les ouvrages des chefs du mouvement spirite, on est frappé de l'extrême violence des sentiments de colère et de haine qu'ils manifestent contre le dogme catholique et contre l'Eglise, contre le clergé et contre la papauté. Ils cherchent à entraîner leurs disciples dans une campagne violente contre le catholicisme. Ils ne cessent de dire : Le catholicisme est fini ! Le catholicisme est mort ! Ils ne se contentent plus de propager les idées qui leur sont inculquées par les démons, ils veulent anéantir le catholicisme et lui substituer le spiritisme dans la conscience humaine et dans la société ; en un mot, fonder une religion nouvelle.

L'un des médiums les plus en vue à raison de sa situation sociale et de la culture de son esprit, la princesse Marie Karadja, fille d'un sénateur suédois, a publié deux livres : *Phénomènes spirites* et *Vues spiritualistes*, puis *L'Evangile de l'espoir*. Elle y dit que le spiritisme doit remplacer les différents spiritualismes et la religion se substituer aux différentes religions. Elle exprime ainsi sa pensée :

« L'humanité est un immense bâtiment où chaque religion représente une fenêtre - grande ou petite - par laquelle pénètre le même soleil. Les hommes qui se trouvent dans ce bâtiment se répartissent auprès des différentes fenêtres et se querellent entre eux, prétendant que l'une donne plus de lumière que l'autre, et chacun affirme que la vraie lumière ne saurait entrer qu'à la fenêtre où il se trouve lui-même.

« C'est la mission du spiritisme d'abattre toute la muraille qui sépare les différentes fenêtres. »

Abattre toutes les murailles ! Que de fois nous avons entendu ce mot sortir de toutes les associations que Satan emploie à renverser l'Eglise de Jésus-Christ pour édifier son temple sur ses ruines.

Deux choses sont à faire, dit l'esprit qui révéla à Allan Kardec la mission qu'il lui donnait : démolir et bâtir. Que de démolisseurs nous avons vus à l'œuvre au cours de cette étude ! Qu'ils s'entendent ou ne s'entendent pas, des différents points du chantier de démolition où chacun se trouve placé, ils obéissent à un même maître.

Un général, qui signe A, publiait, il y a quelques années, dans la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, une

¹ En décembre 1907, l'agence Renter de Concord (New Hampshire N. S. A) publia une dépêche annonçant que Miss Eddy avait reçu du gouvernement français le brevet d'officier d'académie.

communication reproduite dans la Revue du Monde invisible (n° de mai 1902). Il était dit que « les esprits évoqués sont les architectes de l'édifice de l'avenir et qu'ils laissent aux manœuvres le soin d'en établir les grossières fondations. »

Ces manœuvres, ce sont tous ceux que nous avons vus à l'œuvre au cours de cette étude, juifs et francs-maçons, et aussi, il faut bien le dire, ces chrétiens et ces catholiques modernistes qui travaillent à abattre les barrières dogmatiques. Tous ceux qui font brèche à la foi catholique, qu'ils le veulent ou ne le veulent point, font partie de l'armée du mal, travaillant, sous les ordres de Satan, à rétablir son empire renversé par la Croix et fonder son Temple, son Eglise qu'il prétend bien faire universel, effectivement catholique.

Satan triomphera-t-il ? Parviendra-t-il à se faire élever des temples sur tous les points de l'univers et à s'y faire adorer par tous les hommes ?

Les Juifs verront-ils bientôt le Messie temporel qu'ils appellent de leurs vœux depuis deux à trois mille ans, se rendre enfin à leurs prières et leur donner l'empire sur tout le genre humain ?

Les Francs-maçons parviendront-ils à faire passer le niveau égalitaire sur toutes les têtes et sur toutes les consciences et pourront-ils réaliser leur rêve de paix universelle par la suppression de tous les dogmes qui mettent des frontières dans le monde des âmes et la dénaturation de toutes les nationalités qui en établissent d'autres entre les intérêts temporels ?

Voilà la question qui se pose au point de notre étude où nous sommes parvenus. Il n'est assurément pas de problème d'un plus poignant intérêt. On peut ajouter qu'il n'en est pas de plus troublant pour qui considère ce qui est déjà fait dans l'ordre des idées et même dans l'ordre des faits.

Il devient angoissant lorsque l'esprit s'élève à contempler la marche du monde à l'époque où nous sommes et la vitesse accélérée que prennent les événements.

La réponse ne peut être donnée avec certitude. Elle dépend des conseils de la sagesse divine et aussi des démarches de la liberté humaine, choses qui nous sont inconnues, qu'on peut à peine soupçonner.

Cependant, il est possible de conjecturer. Mais pour le faire congrûment et avec espoir d'atteindre une solution plausible, il est nécessaire de prendre les choses, nous ne dirons pas d'un peu haut, mais de très haut.

Notre étude sur l'antagonisme entre la civilisation chrétienne et la civilisation moderne, nous a amené à dire que le démon y joue un rôle. Nous avons vu les sociétés secrètes se multiplier, enrôler d'innombrables adeptes et aboutir toutes à des rapports avec lui.

Nous avons vu les sociétés plus occultes dominer et diriger la Franc-Maçonnerie, et la Franc-Maçonnerie gouverner les Etats et donner l'impulsion à tout le mouvement moderniste.

Satan est donc le premier moteur de la civilisation moderne, en tant qu'elle est opposé à la civilisation chrétienne.

Pourquoi et comment a-t-il pris ce rôle ? Que se propose-t-il ? C'est la réponse à cette double question qui nous permettra de conjecturer quelle peut être l'issue de la situation actuelle, situation telle qu'elle fait dire avec raison : Le monde ne peut rester en cet état.

III - SOLUTION DE LA QUESTION

LE MONDE : CIEL ET TERRE ET SON ENIGME
I. - L'ŒUVRE DE L'AMOUR ÉTERNEL ET LA CHUTE

CHAPITRE LII - L'ŒUVRE DE L'AMOUR ÉTERNEL.

Depuis le XVIII^e siècle, la conjuration antichrétienne a fait porter son principal effort sur la France, fille aînée de l'Eglise. C'est donc là que nous avons dû l'observer principalement. Mais comme cette conjuration s'étend à toute la terre, nous avons dû bien souvent faire des incursions dans les autres parties du monde pour y suivre ses agents.

Leurs derniers actes ont introduit sur la scène un personnage nouveau à qui semble bien appartenir le premier rôle. Les Francs-Maçons nous ont conduits aux Juifs, puis les Juifs nous ont mis en présence de Satan.

Si donc nous désirons avoir une idée complète et approfondie de la conjuration antichrétienne, c'est lui que nous devons maintenant étudier. Qui est-il ? Que veut-il ? Comment se met-il en rapports avec les hommes et à quelle fin ?

Cette étude une fois faite nous aurons à chercher si, en opposition à l'action satanique, il n'existe pas une autre action extra-naturelle pour la combattre ; et si nous trouvons qu'elle existe, nous aurons à demander à qui doit appartenir la victoire.

Ces questions nous appellent dans les hautes régions de la philosophie et de la théologie. Que nos lecteurs ne s'effraient point, et par crainte de ne pas comprendre, ne sautent pas au-dessus de ces pages. Nous serons assez clairs, croyons-nous, pour qu'ils puissent, suivre sans effort et trouver dans cette étude un intérêt d'autant plus captivant qu'il est d'ordre plus élevé.

L'explication de la présence du démon dans notre monde et de l'action funeste qu'il y exerce appelle la question préalable du mal et de ses origines, et la question du mal ne peut être résolue que dans la connaissance de l'être, de l'être surnaturel comme de l'être naturel.

L'être est, je ne puis le nier : j'ai conscience de mon existence et j'ai la vue et le contact des mille et mille objets qui m'entourent, qui agissent sur moi et sur qui j'exerce mon action.

Je suis, mais il y a cent ans, je n'étais pas. J'étais moins qu'un grain de sable perdu au fond des mers. Comment suis-je ? Je ne puis me l'expliquer que par l'action d'un autre être, antérieur à mon existence et qui m'a produit comme moi-même je produis : Et comme toutes les choses qui m'entourent, la terre et le ciel eux-mêmes, ont commencé, ma raison conclut à un premier Etre, existant, Lui, par Lui-même, par conséquent éternel. Un tel Etre peut seul tirer toutes choses de « l'absence éternelle » afin qu'elles soient avec Lui.

La raison qui ne veut pas s'aveugler elle-même ne peut se défendre de remonter ainsi de l'être contingent et borné qu'elle est et dont elle constate la présence hors d'elle, à l'Etre nécessaire, portant en soi la raison de son être.

Existant en Lui-même, ayant en soi le principe de l'être, il peut en être la source éternelle.

Pourquoi a-t-il voulu que nous fussions avec Lui ?

On ne peut en donner d'autres raisons que celle-ci : Il a voulu voir des images de son essence, car c'est cela que nous sommes. Il a voulu faire déborder hors de Lui les idées qui sont en Lui et transmettre son bonheur.

Bonum est diffusivum sui, a dit saint Thomas d'Aquin après Aristote. Le bien aime à se répandre, sa nature est de se donner. Par conséquent le Bien infini, l'Etre infini a un désir infini de se communiquer. L'Apôtre saint Jean, inspiré par Dieu, a donné de Dieu cette définition : Dieu est amour, *Deus caritas est*. C'est donc dans l'amour qui est en Dieu, qui est Dieu, que se trouvent le motif de la création et le principe de toute créature.

Dieu se connaît infiniment pour infiniment s'aimer. Connaître, aimer, c'est la vie des intelligences. Se connaître, s'aimer, c'est dans l'Etre infini la vie absolue. Aussi Dieu est-il appelé dans les Saintes Ecritures le Dieu vivant¹. La vie en Dieu, il nous l'a révélé, c'est la génération du Verbe et la spiration de l'Amour, relations ineffables, d'où les trois Personnes qui constituent la nature divine.

Dans les transports de leur mutuel amour, les trois Personnes divines ont appelé du néant des personnes nouvelles pour voir en elles la répétition de leur bonheur².

Elles nous ont fait don de l'être, de la vie et de l'intelligence pour nous aimer et être aimées de nous, pour se procurer cette gloire accidentelle et verser en nous quelque chose de leur bonheur. Tel est le mystère de la création Explosion de l'Amour de Dieu, comme dit M. de Saint-Bonnet, débordement de l'amour infini. Dieu est bon, il est entraîné par sa nature à se donner. Tel est le mot de l'énigme qui se pose devant l'esprit de l'homme, lorsqu'il réfléchit sur ce qu'il est, sur ce qu'est l'univers.

M. Blanc de Saint-Bonnet commence le livre posthume édité par la piété fraternelle sous ce titre *L'amour et la chute*, par ces paroles :

« Le christianisme aujourd'hui s'efface des esprits dans ses deux grandes notions : l'Amour qui est la vie de Dieu et la chute qui compromet la vie de l'homme. Cet oubli, qui produit tous nos maux, menace de laisser crouler la civilisation. Si la pensée de la chute de l'homme et de l'amour que Dieu lui porte pouvait rentrer dans les esprits, tout en Europe chan-

¹ Le mot *Dieu*, par lequel on dénomme l'Infini, dérive d'un verbe grec qui signifie : *Vivre*.

² Les seules intelligences, les seules personnes, sont capables de bonheur ; mais si les créatures matérielles ne sont point faites pour être heureuses, elles le sont pour contribuer au bonheur des êtres spirituels.

gerait de face ». Tous les écrivains qui ont compris la Révolution, qui voudraient en délivrer le monde, s'efforcent de restaurer la pensée de la chute. Le divin Sauveur Jésus s'est chargé lui-même de restaurer la pensée de l'amour en manifestant les feux de son sacré Cœur.

Dieu ne pouvait satisfaire sa Bonté dans le don de l'existence à un être unique, comme il ne pouvait épuiser sa beauté dans une seule image de son essence. Il a donc multiplié ses créatures et il en a multiplié les espèces (*species*, image). Dieu, dit saint Thomas d'Aquin, a amené les idées à l'être pour communiquer aux créatures sa bonté et la représenter en elles¹. Il a produit des natures multiples et diverses afin que ce qui manque à l'une d'elles pour représenter sa divine Bonté fût suppléé en une autre. Il ajoute : « Il y a distinction formelle pour les êtres qui sont d'espèce différente ; il y a distinction matérielle pour ceux qui ne diffèrent qu'au point de vue numérique. Dans les choses incorruptibles (les purs esprits) il n'y a qu'un individu pour chaque espèce. » L'innombrable multitude des anges présente donc des degrés infinis de perfection toujours plus hauts, de beauté toujours plus parfaite, de bonté toujours plus communicative.

Purs esprits et êtres matériels ne sont point le tout de la création, Dieu a aussi produit les êtres mixtes que nous sommes, animaux raisonnables composés de corps et d'âme. L'ensemble de ces êtres forme le monde. « Celui qui vit éternellement, dit la Sainte Ecriture, a tout créé en même temps². » Les purs esprits, êtres simples, non composés, eurent dès cet instant leur perfection. Les êtres matériels n'existent d'abord que dans leurs éléments et avec les lois qui devaient les régir pour les amener à former la multitude des corps ce qui donna naissance au temps³. Les êtres animés ne purent apparaître que lorsque la matière fut arrivée au point de pouvoir se prêter à la formation de leurs corps. Ils n'existent d'abord que dans le principe de leur espèce qui se développa en individus par des générations successives.

Ainsi naquit le monde : « Le monde a été fait par Lui, dit saint Jean » (Joan. I, 10). Mettant au singulier cette expression « le monde », l'Apôtre marque qu'il n'y a qu'un seul monde, c'est-à-dire qu'il ne se trouve dans la création aucune partie qui soit étrangère aux autres.

Mais dans cette unité, quelle multiplicité et quelle diversité ! Ne parlant que des anges, Daniel (Dan. VII, 10), s'écrie : « Mille milliers le servent et une myriade de myriades se tiennent debout devant Lui, le Seigneur des armées », le Seigneur de toute la hiérarchie des divers ordres d'êtres.

Commentant cette parole, saint Thomas dit : « Les anges forment une multitude qui dépasse toute multitude matérielle ». Il s'appuie sur ce que saint Denys l'Aréopagite dit au chapitre XIV de la Hiérarchie céleste : « Elles sont nombreuses les bienheureuses phalanges des esprits célestes ; elles dépassent la mesure infime et restreinte de nos nombres matériels⁴ ».

Or, formant une espèce à lui seul, chacun de ces esprits reflète, pour ainsi dire un point de l'infini, il est une image différente de la perfection divine, un resplendissement spécial de la divine beauté. Quelle imagination pourrait se figurer la splendeur croissante de ces miroirs de la divinité qui, partant des confins du monde humain, vont, montant toujours en groupes rangés ; jusqu'au trône de l'Eternel ? Qui pourrait aller par la pensée de l'un à l'autre jusqu'à celui qui tient le sommet de cette hiérarchie et reçoit la première et la plus éclatante irradiation de la gloire de Dieu ! « O profondeur inépuisable de la sagesse et de la science de Dieu, s'écrie saint Paul. De Lui, par Lui et pour Lui, sont toutes choses. A Lui, la gloire dans tous les siècles » (Ad Rom. XI, 33. 34).

Mais voici qui est plus accablant à notre esprit et plus émouvant à notre cœur. L'Amour n'a point trouvé son apaisement dans la création, quelque ineffable que soit ce don de l'être, et de la vie dans l'être, et de l'intelligence dans la vie ! Après avoir fait des créatures les images de sa perfection, Dieu a voulu en faire des amis et pour cela les élever jusqu'à Lui. Ne nous étonnons point. Dieu est amour, et sa charité descend comme un torrent qui renverse tous les obstacles, ceux qui viennent de l'infini et ceux qui viennent de la nature du fini.

C'est ici le mystère des mystères de l'Amour ce don de Dieu à nous, nous élevant jusqu'à Lui pour nous aimer et être aimé de nous ! Comment en donner, je ne dis point la connaissance adéquate, mais une idée suffisante pour nous inviter à l'abandon amoureux de notre âme à l'Ami divin.

Comment Dieu se donne-t-il à nous ? Comment le possédons-nous ? De quel amour sommes-nous appelés à l'aimer ?

Disons d'abord avec saint Thomas que Dieu est en toutes ses créatures comme la cause est dans son effet. Il est, Lui, cause première, la cause initiale et la cause persistante, la cause créatrice et la cause conservatrice de tout ce qui est. Il est de plus dans ses créatures par son essence, c'est-à-dire par l'idée que chacune d'elles réalise. Il y est enfin par sa puissance qui, après les avoir créés, les maintient dans l'être qu'il leur a donné et se fait le premier principe de leur activité.

Dans les intelligences Dieu est, ou du moins peut être, selon un autre mode : comme l'objet connu en celui qui connaît et l'objet aimé en celui qui aime. Mais ceci ne constitue pas un mode spécial de présence distinct du mode général. En donnant à la créature raisonnable de le connaître et de l'aimer, Dieu ne fait que la mouvoir à sa fin selon que sa nature le demande, comme il fait dans les autres créatures.

¹ Summa T. Pars I, Q. XLVI, Dans les éditions ordinaires, cette question ne contient que trois articles. Dans le manuscrit 138 de la bibliothèque de Mont Cassin, il s'en trouve un autre qui est reproduit dans l'édition des œuvres de saint Thomas, publiée par Léon XIII De la subordination des choses.

² Eccli. XVIII, 1. *Deus simul ab initio temporis utrumque de nihilo condidit creaturam, spiritalem et corporalem, angelicam videlicet et mundanam et deinde humaram quasi communem ex spiritu et corpore constituam* (4^e Concile de Latran, chap. 1.)

³ La durée de Dieu, si l'on peut ainsi dire, est appelée Eternité ; la durée dans le monde des corps est appelée Temps ; la durée dans le monde des créatures purement spirituelles est appelée œvum. Le temps est successif, l'œvum ne l'est point, c'est comme un instant, mais un instant angélique qui peut correspondre à une durée corporelle indéterminée ; l'éternité n'a point de commencement. Elle a été définie par Boèce : « La possession parfaite, à la fois totale et présente, d'une vie interminable. »

⁴ Qui considère les millions d'étoiles que la main de Dieu a jetées dans l'espace, peut-il s'étonner de la multitude des esprits célestes qui, eux, peuvent le glorifier par eux-mêmes ?

Un mode de présence vraiment spécial serait celui qui produirait un effet d'un ordre en dehors, au-dessus de l'ordre naturel.

Or, ce mode existe. Dieu dans son amour infini l'a inventé, l'a fait être et il nous en a révélé l'existence. Disons en quoi il consiste.

L'usage normal de notre raison nous fait arriver à la connaissance de Dieu et cette connaissance produit en nous l'amour. C'est une connaissance abstraite, par le raisonnement, de la vue des êtres et de leur contingence. Elle en laisse désirer une autre, la vue directe du Souverain Être lui-même. Comme nous l'avons expliqué aux premières pages de ce livre, cette vue n'est naturellement possible à aucune créature existante ou à produire. Mais on la conçoit comme possible si, sur la nature créée, Dieu venait greffer, pour ainsi dire, une participation de la nature divine. Participant à cette nature, l'homme, l'ange, pourraient en produire les actes : voir Dieu et aimer Dieu, comme Dieu se voit et s'aime.

Dieu a daigné nous informer que son amour est allé jusque là... Par le don de la grâce sanctifiante, il nous a rendus participants de la nature divine. « Dieu, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, dit l'Apôtre saint Pierre, a fait les très grands et les très précieux dons qu'il nous avait promis ; par eux, il nous a rendus participants de sa nature divine » (II Petr. I, 4).

Quelle est l'œuvre propre de la nature divine ? C'est d'engendrer le Verbe et de spirer l'Amour. Cette œuvre est si absolue que les termes en sont des Personnes : le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Si vraiment nous sommes rendus participants de la nature divine, cette participation qui est la grâce sanctifiante doit amener en notre âme comme un écho de la génération du Verbe et de la procession de l'Esprit. Qu'il en soit et qu'il en sera ainsi, cela nous est encore affirmé « Voyez, nous dit l'Apôtre saint Jean de la part de Dieu, voyez quel amour le Père a pour nous, de vouloir qu'on nous appelle enfants de Dieu, et que nous le soyons en effet... Oui, mes bien-aimés, nous sommes, dès maintenant, les enfants de Dieu. Mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que lorsqu'il viendra dans sa gloire, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est. Et qui a cette espérance en Lui devient saint comme Dieu est saint » (I Joan, III, 2).

Nous verrons Dieu tel qu'il est, et cela parce que nous lui serons, parce que nous lui sommes semblables ; et lui étant semblables, nous sommes légitimement appelés ses enfants, nous sommes vraiment ses enfants. Nous le sommes dès maintenant, parce que déjà nous possédons la grâce sanctifiante qui nous fait participer à la nature divine. Déjà cette nature participée produit en nous ses actes, les actes des Vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité qui nous font atteindre Dieu en Lui-même et qui après le temps de l'épreuve deviendront vision, possession, amour béatifique.

La production de ces actes, sur la terre comme au ciel, est et sera, disions-nous ci-dessus, comme un écho en nous de la génération du Verbe et de la procession de l'Esprit. Saint Thomas le fait comprendre dans les huit articles de la soixante-troisième question de la première partie de sa Somme intitulée : De la mission des Personnes divines.

Il y a eu mission visible de la seconde Personne de la Sainte Trinité par le Père dans l'Incarnation.

Et il y a eu mission visible de la troisième Personne par les deux autres en diverses circonstances.

Outre ces missions visibles, il y en a d'invisibles en chacun de nous et à tout instant de la vie chrétienne. Et c'est par elles que Dieu est en nous autrement qu'à titre de cause et d'exemplaire, comme il est dans toutes ses créatures, selon la diversité de leurs natures. La mission le fait habiter en nous d'autre façon. De même qu'en Dieu, le Fils est engendré par le Père et que l'Esprit procède du Père et du Fils ; en nous, chrétiens, et en général dans toutes les créatures intelligentes ornées de la grâce sanctifiante, rendues par là participantes de la nature divine, le Père de qui procède le Fils, envoie le Fils, le Père et le Fils, de qui procède l'Esprit, envoient le Saint-Esprit, et cela non pas une fois, mais dans tous les actes de la vie surnaturelle qui sont foi et charité ; mission du Fils dans l'acte de Foi, mission de l'Esprit-Saint dans l'acte de charité, comme au ciel, la vision intuitive sera produite par la mission du Verbe, et l'amour béatifique par la mission de l'Amour divin.

D'où il résulte que les trois Personnes divines habitent en nous comme en elles-mêmes, agissent en nous comme en elles-mêmes. C'est ce que Notre-Seigneur avait promis : « Si quelqu'un m'aime, répond aux avances de mon amour, Nous viendrons en lui et Nous ferons en lui notre demeure » (Joan, XIV, 23). Et non seulement elles y habitent, mais elles y ont leurs relations et ces relations ont leur répercussion dans nos âmes, dans nos intelligences et dans nos cœurs surnaturalisés par la grâce. « Nous parlons de mission, au sujet du Fils, dit saint Augustin (De Trinit. IV, ch. XX), en raison des dons qui touchent à l'intelligence ». On peut dire même chose, au sujet du Saint-Esprit, en raison des dons du cœur : il embrasse les facultés affectives d'un amour surnaturel, comme le Fils illumine l'intelligence des clartés de la Foi.

C'est là en nous le commencement d'une vie vraiment divine qui se déploiera dans les cieux ; là, la foi, sera vision et l'amour, béatitude, par le même mode, par le retentissement de la vie divine en nous.

Toute vie prend son origine en une naissance. Une vie nouvelle ne peut sortir que d'une nouvelle génération. C'est ce qu'a fait en nous le saint baptême. Il nous a fait entrer dans cette vie supérieure, spécifiquement et génériquement distincte de la vie naturelle. C'est la nécessité que Notre-Seigneur avait ainsi exprimée ; « En vérité, en vérité, je vous le dis, nul, s'il ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit ne peut entrer dans le royaume de Dieu » (Joan, III, 5), là où Dieu est vu et aimé comme il se voit et s'aime. La première naissance nous a rendus participants de la nature humaine, la seconde, de la nature divine.

La création s'explique par le désir de Dieu qui est entraîné, si on peut le dire, par la splendeur de son Verbe, à vouloir son éclat reparaitre dans des esprits créés à son image. Le don du surnaturel trouve son explication dans la sainteté de Dieu. Elle, fait l'union divine, elle appelle les créatures à une union participée *Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus Sabaoth*. Saint, saint, saint est le Dieu des armées. Il est trois fois saint en lui-même par la Trinité de ses Personnes ; et il est saint dans la multitude des esprits ordonnés, hiérarchisés comme une armée, qu'il appelle à l'union sanctifiante, à s'unir à lui surnaturellement. Cette union exige une régénération en Lui, il est assez puissant pour la produire, quoiqu'elle demande une vertu plus haute que celle exigée pour la création. Aussi la Très Sainte Vierge, pleine de la grâce divine, a exhalé son admiration et sa joie dans ces mots *Fecit mihi magna qui POTENS est et SANCTUM nomen ejus*. Il a fait en moi de grandes choses Celui qui est puissant et dont le nom est saint. Par la sainteté nous entrons dans l'infini sans nous

y confondre, nous pénétrons dans le sein de Dieu sans nous y perdre, conservant notre individualité, notre personnalité, tout en étant uni à la Divinité, de telle sorte qu'elle produit en nous ce qu'elle produit en Elle-même. Voilà la grande chose qui émerveillait la Très Sainte Vierge et lui faisait jeter ce cri *Magnificat anima mea Dominum et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo*.

L'union surnaturelle à Dieu, aussi bien chez les anges que chez nous, a deux degrés : la préparation et la jouissance, la grâce et la gloire. Par la grâce nous sont données les arrhes de la dotation qui n'est délivrée qu'à l'heureuse issue de l'épreuve à laquelle la préparation nous soumet.

Car Dieu veut respecter la liberté de ses créatures, et cette volonté l'oblige à ne rendre définitif le don du surnaturel qu'après acceptation reconnaissante et amoureuse.

Les Personnes divines qui veulent habiter en nous, frappent d'abord, par les appels de la grâce, à la porte de notre cœur. Elles veulent être accueillies en amies avant de produire en nous les grandes choses que nous avons dites. Elles nous offrent leur amitié, *Vos amici mei estis* (Joan, XV, 14), il faut que nous leur donnions la nôtre, que nous entrions en commerce avec Elles, en commerce d'amour. Si cette offre doit être acceptée, elle peut être repoussée, refus qui serait une offense et une offense d'une culpabilité infinie, le terme de l'injure étant Dieu.

Cette injure fut-elle faite à l'infinie Bonté ?

CHAPITRE LIII - LA CHUTE

I. - AU CIEL

Le chapitre précédent a pu paraître une digression, un hors-d'œuvre, il n'en est rien, il a dit ce qu'il était nécessaire de dire pour préparer l'esprit à l'intelligence, de tout ce qui va suivre.

Donc, dès leur création (*Condens in eis naturam et largiens gratiam*. S. Aug. *De natura et gratia*) Dieu a appelé l'innombrable multitude des anges à contracter avec Lui une alliance d'amitié telle que, s'ils étaient fidèles, elle les amènerait à jouir de la vue de son Etre, à le contempler face à face, à pénétrer dans sa vie intime et à y participer. Sa Bonté les prévint d'amour ; à eux incombaient le devoir de répondre à cette avance.

Qu'en fut-il ?

L'archange saint Michel et ceux des anges qui écoutèrent sa voix, s'ouvrirent avec enthousiasme et gratitude au don divin. Lucifer et les anges qui suivirent son exemple opposèrent un refus à la munificence divine.

Comment cela put-il être ?

Les anges, dans la supériorité de leur intelligence, voyaient, comprenaient l'excellence du don qui leur était offert mieux que nous ne pouvons le faire.

Comment un don si excellent, un don réellement divin jusque dans son objet, peut-il être méprisé ? Ce fait, le plus déconcertant qui ait été et qui sera jamais, nous fait descendre au fond de la misère de l'être contingent, eût-il la sublimité de celui qui, par l'excellence de sa nature, était au faite de la hiérarchie angélique.

En transmettant l'être aux créatures intelligentes, Dieu y met le désir du bonheur. Cette impulsion les emporte et les dirige vers Dieu, le souverain bien, lorsqu'elles accueillent en elles, par une libre correspondance, le rayon de l'amour divin ; elle les livre au mal, lorsqu'elles préfèrent à cet amour l'aveugle mouvement de l'amour-propre. A ce désir du bonheur Dieu ajouta la Grâce, c'est-à-dire une attraction d'ordre surnaturel se superposant à l'attraction d'ordre naturel vers le Souverain Bien.

La vie présente est donnée à l'homme, et le premier instant a été donné à l'ange pour que la créature fasse céder en elle le moi à l'amour ; pour que le moi, renonçant à l'égoïsme, se donne au souverain Bien. « En se donnant ainsi, loin de s'anéantir, le moi, par la merveille de la personnalité, entre lui-même en la possession du Bien ; il en est pénétré comme on est pénétré par la joie, comme le corps est pénétré par l'air qu'il respire et dont il est enveloppé. Mais le fini, dont la nature tient du néant, peut demeurer stérile ; et malgré l'impulsion divine, devenir l'opposé de l'Amour, tomber dans l'état contraire à Dieu, dans l'état de celui qui refuse de se donner, de celui qui n'aime pas. Cet égoïsme est possible pour l'être ayant la liberté d'user, comme il voudra, du don sacré de l'existence et du pouvoir de se refuser à l'Amour » (Blanc de Saint-Bonnet, *L'amour et la chute*).

Ce fut, hélas, la conduite de nombre d'anges, c'est aussi la conduite de nombre d'hommes. Créés pour l'éternelle félicité, ils s'en détournèrent, et s'en détournèrent pour courir à leur ruine. Ce mouvement d'indépendance de la créature est nommé *superbia* (*Initium omnis peccate superbia*. Eccli., X, 15), au-dessus force, et dans notre langue suffisance, état de celui qui croit se suffire. La suffisance ou l'orgueil n'est-elle pas dans ceux qui en sont atteints le sentiment d'une force exagérée qui prétend tout trouver en soi-même

Saint Thomas d'Aquin dit (S. T., Pars I, Q. LXIII, art. 5) que tous les anges sans exception, sous la motion de Dieu, ont accompli un premier acte bon qui les portait vers Dieu comme auteur de la nature. Il leur restait de faire un second acte d'amour plus parfait, l'acte de charité, l'acte d'amour surnaturel. La grâce les y invitait, elle les poussait à se tourner vers Dieu en tant qu'il est l'objet de la Béatitude.

Saint Michel et ceux des anges qui l'imitèrent par un rejaillissement de la grâce reçue, firent hommage de tout leur être à Dieu ; par un acte d'amour, ils unirent leur volonté au don que Dieu leur offrait, et par cet acte ils arrivèrent à leur fin surnaturelle.

Les autres se renfermèrent en eux-mêmes, et Dieu ne put faire parvenir la vie surnaturelle dans ces cœurs orgueilleux ; il ne pouvait violer inutilement leur liberté. A cause de leur nature purement spirituelle, leur volonté fut fixée dans le mal par ce premier acte. Il leur fut fait sur-le-champ selon leur choix. Pendant que les esprits dociles à la vocation surnaturelle entraient dans le ciel de la gloire, jouissaient immédiatement de la vue de Dieu en Lui-même, dans le mystère des

Processions divines qui constituent son Etre ; eux abandonnaient même le ciel de la grâce et étaient relégués pour toujours dans les régions inférieures, dans la géhenne de l'enfer, châtement de leur orgueil.

A leur tête se trouvait Lucifer, le plus parfait des anges et, par suite, de tous les êtres créés. C'est sa suggestion et son exemple qui entraînent les autres. Se voyant au sommet de la création, il ne voulut point regarder au-dessus de lui, chercher sa perfection et sa béatitude dans l'union à une nature supérieure à lui, il voulut les trouver en lui-même. Il se renferma donc dans sa nature, voulant se contenter de jouir de ses facultés naturelles.

« Esprit superbe et malheureux, vous vous êtes arrêté en vous-même ; admirateur de votre propre beauté elle vous a été un piège » (Bossuet, *Elévations*, IV^e semaine, 2^e Elévation). C'était non seulement ingratitude, mais révolte contre Dieu à qui il appartient de déterminer la fin de chacun de ses créatures.

On ne doit point lui attribuer, comme l'observe saint Thomas, l'espoir insensé de détrôner l'Etre suprême, ou de s'asseoir de haute lutte à sa droite comme son égal¹. Il n'eut que le désir d'être semblable à Dieu (*Je suis semblable au Très-Haut*. Is. XIV, 13, 14), c'est-à-dire de pouvoir poser comme se suffisant à lui-même, comme n'ayant nul besoin d'être perfectionné par rien en dehors de lui. Dieu s'est défini : « Je suis celui qui suis ». Dans son orgueil, Lucifer dit : « Je suis ce que je suis. Dieu n'attend d'aucune nature supérieure à la sienne un surcroît de perfection ; je veux en cela être comme Lui. A moi aussi il suffit d'être ce que je suis par ma propre nature et de m'y complaire. » « Le démon ne s'est pas tenu dans la vérité », dit l'Apôtre saint Jean (Joan, VIII, 44). La vérité est que même sa nature il la tenait de Dieu et elle le rendait dépendant de Lui.

L'orgueil le poussa d'autant plus dans cette voie que Dieu, en lui offrant l'état surnaturel, lui faisait connaître ses desseins sur la nature humaine. Lucifer vit que pour entrer en union avec Dieu et recevoir en cette union la vie surnaturelle, il devait s'incliner devant un être inférieur à lui en l'une des deux natures dont devait se composer sa personne, le Fils de Dieu fait Homme devenu le Chef de toute la création² ; et même devant la Femme qui, coopérant à l'Incarnation du Verbe, mériterait de partager sa royauté sur l'univers, ciel et terre³.

La faute de Lucifer, le crime de son orgueil fut donc précisément de répudier le surnaturel ; et la tentation qu'il fit subir aux anges qui étaient au-dessous de lui, après y avoir succombé lui-même, peut donc être appelée, en toute propriété de terme, la tentation du naturalisme. Retenons cette constatation, elle nous servira de flambeau dans la suite de cette étude, car nous verrons cette même tentation se reproduire au paradis terrestre, puis au désert où Jésus se retira après son baptême ; et c'est à elle aussi que la chrétienté est soumise depuis le quinzième siècle, par la Franc-Maçonnerie, la Juiverie et le démon.

Dans le ciel, cette tentation occasionna ce que la Sainte Ecriture appelle « Le grand combat. *Et factum est proelium magnum in caelo*. Michel et ses anges combattirent contre le Dragon, et le Dragon et ses anges combattirent ; mais ils ne purent vaincre » (Apoc. XII, 7).

C'est la même guerre qui se poursuit ici-bas et qui chez nous se présente sous cet aspect ; « L'antagonisme entre deux civilisations ». Pour faire comprendre ce qu'elle fut au ciel, et comment sur la terre, elle a pour adversaires non pas seulement des hommes contre des hommes, mais aussi des humains contre les démons. « Nous n'avons pas à lutter seulement contre la chair et le sang, mais contre les princes, contre les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans l'air » (Eph. VI, 12), il est nécessaire de dire l'ordre, la hiérarchie et la subordination que Dieu a établis entre ses créatures.

Nous voyons au plus bas de la création les choses inanimées qui n'ont que l'existence ; au-dessus d'elles celles qui participent, à des degrés divers, à l'énergie vitale ; puis les animaux raisonnables, et au sommet les pures intelligences. Nous savons, par notre propre expérience, que les êtres inférieurs sont sous la dépendance des êtres supérieurs. Dieu en créant l'homme a dit : « Qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux domestiques et sur toute la terre » ; et cette domination nous l'exerçons.

Proportion gardée, il en va de même au ciel.

Il n'y a pas seulement entre les purs esprits différence de degrés dans la ressemblance à l'être divin, dans la participation à sa perfection, il y a aussi commerce entre les êtres supérieurs et les êtres inférieurs, ceux-là donnant à ceux-ci. C'est ce qu'explique, dans un langage sublime, saint Denys l'Aréopagite ou du moins l'auteur des traités qui lui sont attribués.

« Dans cette libérale effusion de la nature divine, dit-il, sur toutes les créatures, une plus large part échoit aux ordres de la hiérarchie céleste, parce que, dans un commerce plus immédiat et plus direct, la divinité laisse écouler en eux plus purement et plus efficacement la splendeur de sa gloire ». Or, dans toute constitution hiérarchique, des degrés de perfec-

¹ L'ange qui connaît Dieu, non comme nous par raisonnement, mais, comme l'observe saint Thomas, d'une connaissance nécessaire et infaillible qui lui vient de la connaissance qu'il a de lui-même, reproduction de la nature divine, réelle et exacte, quoiqu'infiniment distante du divin exemplaire, ne pouvait avoir une telle idée.

² *Primogenitus omnis creaturæ*. Colos. I, 15, 16, 17. *In omnibus Ipse primatum tenens*. Eph. I, 20, 21, 22. *Pacificans... sive quae in coelis sunt*. Coloss. 1, 20. Origène dit que Jésus a pacifié les cieux en obtenant aux bons anges, le don des dons, c'est-à-dire, la vie surnaturelle. « *Il coelis quidem non pro peccato sed pro munere oblatus est* (Hom. 2, Supra caput, 1 et 2, Levit.)

³ « Dieu ayant introduit une seconde fois sur la scène du monde, son Fils premier-né, il dit : « Que tous les anges l'adorent ! » Cette seconde introduction, cette nouvelle présentation faite par le Père, se réfère visiblement à son Fils placé sans un second et nouvel état, par conséquent à son Fils incarné. Croire au Fils de Dieu fait homme. Espérer en lui, l'aimer, le servir, l'adorer, telle fut la condition du salut. Les deux testaments nous disent que le précepte s'adressa aux anges comme aux hommes : il est écrit dans l'un et dans l'autre : *Et adorent eum omnes angeli ejus*.

« Satan frémit à l'idée de se prosterner devant une nature inférieure à la sienne, à l'idée surtout de recevoir lui-même de cette nature si étrangement privilégiée, un surcroît actuel de lumière, de science, de mérite et une augmentation éternelle de gloire et de béatitude. Se jugeant blessé dans la dignité de sa condition native, il se retrancha dans les droits et les exigences de l'ordre naturel. » Cardinal Pie, III *Instruction Synodale*. Voir, *Somme théologique*, P. L. Q. LXIV, a. I, ad IV. - Suarez parle de même : Le malig. ang. L. VII, C. XIII, n. 13 et 18.

tion résultent les degrés de subordination. « Le dernier ordre de l'armée angélique est élevé à Dieu par les augustes puissances des degrés plus sublimes. Quel est le nombre, quelles sont les facultés des divers ordres que forment les esprits célestes ? C'est ce qui n'est exactement connu que par Celui qui est l'adorable principe de leur perfection. La première hiérarchie est régie par le souverain initiateur lui-même, et elle façonne les esprits subalternes à la divine ressemblance. Elle ne se livre pas sur eux aux excès d'un tyrannique pouvoir, mais s'élançant vers les choses d'en-haut avec une impétuosité bien ordonnée, elle entraîne avec amour vers le même but les intelligences moins élevées. Il faut estimer, c'est toujours saint Denys qui parle, que la hiérarchie supérieure plus proche par son rang du sanctuaire de la divinité, gouverne la seconde par des moyens mystérieux ; à son tour la seconde, qui renferme les Dominations, les Vertus, les Puissances, conduit la hiérarchie des Principautés, des Archanges et des Anges ; et celle-ci régit la hiérarchie humaine afin que l'homme s'élève et se tourne vers Dieu et s'unisse à lui. Et ainsi, par divine harmonie et juste proportion, tous s'élèvent, l'un par l'autre, vers Celui qui est le souverain principe et la fin de toute belle ordonnance. Il est appelé le Dominateur suprême, parce qu'il attire tout à Lui comme à un centre puissant, et parce qu'il commande à tous les mondes et les régit avec une pleine et forte indépendance, en même temps qu'il est l'objet du désir et de l'amour universels. Toutes choses, subissent son joug par une naturelle inclination et tendent instinctivement vers Lui, attirées par les charmes puissants de son indomptable et suave amour¹.

C'est donc une loi de la nature universelle, qu'entre les créatures il existe une hiérarchie basée sur l'inégalité de leur participation à la perfection suprême, sur la supériorité ou l'infériorité de la nature qui leur est échue.

Les êtres d'une nature inférieure, d'une perfection moindre sont subordonnés à ceux qui sont d'une nature supérieure. Les anges d'un rang plus élevé exercent donc sur ceux qui sont au-dessous d'eux ce que saint Thomas appelle une *Proelatio*, une suprématie d'autorité et de puissance.

Cette prélatie appartenait sur toute la hiérarchie des êtres, au plus sublime de tous les anges, à celui qui avait reçu le nom de Lucifer, de porte-lumière à raison du rôle qui lui était dévolu dans le ciel et que l'Aréopagite explique ainsi : « Toute grâce excellente, tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières. Il est une source féconde et un large débordement de clartés qui comble de sa plénitude tous les esprits. »

Lucifer, placé au premier rang, recevait donc les premiers flots de ce fleuve de lumière et de vie qui découle de Dieu et de lui, ils se répandaient dans les sphères inférieures. De là son nom de Lucifer, transmetteur de la lumière.

Il eût bien voulu conserver la prélatie qui le rendait si glorieux, et c'est pour la maintenir en sa possession qu'il livra bataille. Saint Augustin, qui appelle Satan : *Perversus sui amor*, dit que dans son péché il a aimé le pouvoir qui lui était propre. « *Angelum peccasse amando pro priam potestatem*² ».

Ce pouvoir, il voulut le conserver alors que son péché le transférait à d'autres.

Par suite du péché que lui et ses disciples venaient de commettre, une nouvelle distinction s'était établie entre les purs esprits ; les uns étaient surnaturalisés, les autres ne l'étaient point. Or, le surnaturel faisait entrer les premiers dans une région inaccessible aux seconds, leur donnait une dignité et des prérogatives auxquelles ceux-ci ne pouvaient plus atteindre. Nous en avons la preuve dans la louange que la Sainte Eglise décerne à une créature humaine, mais extraordinairement surnaturalisée l'humanité de l'Homme-Dieu : *Exultata est super choro angelorum*. Nous savons de plus que la Très Sainte Vierge, la Mère du Christ a été couronnée Reine des anges.

Lucifer, voyant cela, voulait quand même maintenir et affirmer la suprématie que l'excellence de sa nature lui donnait sur les autres anges. Ceux-ci résistèrent, et le cri *Quis ut Deus*, exprime bien le genre de cette résistance. Il marque une opposition fondamentale aux suggestions naturalistes que Satan répandait dans les rangs de la milice céleste pour conserver sa domination sur ses frères. « Qui est comme Dieu ? » répondirent ceux-ci. Qui peut prétendre se suffire à lui-même, subsister en lui-même, trouver en lui-même sa fin dernière ? Et d'autre part, qui peut être supérieur à la créature que Dieu a élevée à une participation de sa nature divine ? Dieu, qui est au-dessus de tout, donne à la créature à laquelle il s'unit par grâce, une dignité qui l'élève au-dessus de qui que ce soit dans le monde de la pure nature.

Les prétentions de Lucifer et des siens furent ainsi repoussées. Lui, le prince des archanges, devint, par son orgueil, le subordonné de celui des bons anges qui est le dernier dans l'ordre de la nature.

CHAPITRE LIV - LA CHUTE

II. - SUR LA TERRE.

Le fait préhistorique que nous venons de rapporter d'après les Saintes Ecritures et les révélations divines, est aussi un fait historique, parce qu'il est entré dans la trame des événements de ce monde. Sans lui ils ne peuvent s'expliquer, en lui ils trouvent leur lumière.

Depuis que l'humanité existe, il y a lutte, il y a combat, combat dans le cœur de chaque homme, combat entre les bons et les méchants, combat du naturalisme contre le surnaturel, de l'égoïsme humain contre l'Amour infini. Ce combat n'est donc que la continuation de celui qui s'est livré entre les purs esprits à l'origine du monde, et chez nous comme dans le ciel, c'est Lucifer qui mène la bataille et s'il rencontre encore saint Michel comme adversaire, à notre tête, il voit surtout Marie qui a pris près de Dieu la place qu'il a laissée vide par son péché, le plus formel qui soit : *peccatum aversio a Deo*.

Le péché de Lucifer et de ses anges leur enleva, avons-nous dit, la prélatie, c'est-à-dire la prééminence et cette sorte de juridiction qui en découle, sur les anges qui leur étaient inférieurs. Leur enleva-t-elle le pouvoir qu'ils avaient sur le monde matériel ? Saint Paul a décidé la question. Il les appelle encore après leur Chute « les vertus des cieus ». Saint

¹ S. Denys l'aréopagite : *De la hiérarchie céleste*, Passim.

² *Genesi ad litteram*, chap. XV.

Denys, dans son livre des *Noms divins* (ch. IV), dit d'une manière générale que les dons accordés à la nature angélique ne sont nullement changés chez les démons mais y demeurent dans leur intégrité.

Saint Thomas d'Aquin précise cette vérité. Il observe qu'après sa chute, le démon est encore appelé « chérubin », mais non plus « séraphin ». C'est que le mot « chérubin » signifie « plénitude de science, tandis que séraphin signifie « qui brûle » du feu de la charité. La science est compatible avec le péché, mais non la charité.

Ils gardent ainsi leur puissance ; c'est ce qu'observe Bossuet. « Ils continuent, dit-il, à être appelés « Vertus des Cieux », pour nous montrer qu'ils conservent encore dans leur supplice la puissance comme le nom qu'ils avaient par leur nature. Dieu pouvait justement les priver de tous les avantages naturels, c'est toujours Bossuet qui parle, il a mieux aimé faire voir, en les leur conservant, que tout le bien de la nature tournait en supplice à ceux qui en abusent contre Dieu. Ainsi l'intelligence leur est demeurée aussi pérçante et aussi sublime que jamais ; et la force de leur volonté à mouvoir les corps, par cette même raison, leur est restée comme des débris de leur effroyable naufrage. »

Au livre III du traité de la Trinité, chapitre IV, saint Augustin nous dit que « toute la nature corporelle est administrée par Dieu avec le concours des anges. » Dans sa réponse à Baldad, Job parlant de la puissance de Dieu, l'appelle : « Celui sous qui se courbent, ceux qui portent le monde¹ ». Saint Thomas donne un splendide commentaire à cette parole². La cause seconde, agit vraiment, et elle agit par sa vertu propre, mais sa vertu et son action propre sont pénétrées de la vertu et de l'action de l'agent principal, Dieu, dont elle est en quelque sorte l'instrument.

« Quand Dieu créa les purs esprits, dit Bossuet, autant qu'il leur donna de part à son intelligence, autant leur en donna-t-il à son pouvoir : et en les soumettant à sa volonté, il voulut, pour l'ordre du monde, que les natures corporelles et inférieures fussent soumises à la leur, selon les bornes qu'il avait prescrites. Ainsi le monde sensible fut assujéti à sa manière au monde spirituel et intellectuel ; et Dieu fit ce pacte avec la nature corporelle, qu'elle soit unie à la volonté des anges, autant que la volonté des anges, en cela conforme à celle de Dieu, la déterminerait à certains effets³. »

Ce ne sont point seulement les théologiens qui nous disent que les corps sont gouvernés par les esprits.

Newton s'est immortalisé, observe J. de Maistre, en rapportant à la pesanteur des phénomènes qu'on ne s'était jamais avisé de lui attribuer ; mais le laquais du grand homme en savait, sur la cause de la pesanteur, autant que son maître. Le principe du mouvement ne peut se trouver dans la matière, et nous portons en nous-mêmes la preuve que le mouvement commence par une volonté. C'est ce que dit Platon : « Le mouvement peut-il avoir un autre principe que cette force qui se meut elle-même ? » (Platon, *De Lege*).

Newton d'ailleurs ne pensait pas autrement. Dans ses lettres théologiques au Dr Bentlig, il dit plus explicitement ce qu'il a dit dans sa philosophie naturelle (*Principes mathématiques*) ; « Lorsque je me sers du mot d'attraction, je n'envisage point cette force physiquement, mais seulement mathématiquement. Que le lecteur se garde donc bien d'imaginer que par ce mot j'entends désigner une cause ou une raison physique, ni que je veuille attribuer aux centres d'attraction des forces réelles et physiques, car je n'envisage dans ce traité que des proportions mathématiques sans m'occuper de la nature des forces et des qualités physiques⁴. »

Le monde matériel est donc régi par les anges, à ce point que saint Thomas (q. LII) se demande s'il y a un ange dont la vertu pourrait atteindre par un même acte et comme objet proportionné à sa puissance tout l'univers matériel. Et il répond : La chose n'est pas impossible en soi. Mais les anges destinés à l'administration du monde matériel étant multiples, chacun d'eux n'a qu'une vertu limitée à certains effets déterminés⁵. Les anges déchus ont conservé la part qui leur était échue dans le gouvernement du monde matériel. Leur puissance sur lui est telle que « si Dieu ne retenait leur fureur, dit Bossuet, nous les verrions agiter ce monde avec la même facilité que nous tournons une petite boule ».

Sommes-nous soumis à leur empire, comme le sont les êtres matériels ? L'espèce humaine tient le dernier rang dans la hiérarchie des esprits et de ce fait elle doit recevoir la lumière et l'inspiration au bien par le ministère des anges. De fait, nous avons chacun notre ange gardien qui remplit près de nous cet office. Le démon a-t-il conservé sa prélatrice sur nous ? Notre race a été dotée, dès la création, dans la personne d'Adam, notre chef, de la grâce sanctifiante, qui fait entrer dans l'ordre surnaturel. Or, nous avons vu que le surnaturel établit entre les êtres une hiérarchie d'ordre supérieur soustrayant Adam et ses descendants à l'empire du démon.

Il en conçut d'amers sentiments. La jalousie qui s'était éveillée en lui lorsque l'Homme-Dieu avait été présenté à ses adorations s'exaspéra. « C'est une envie furieuse, dit Bossuet, qui anime les démons contre nous. Ils voient qu'étant bien inférieurs par nature, nous les passons de beaucoup par la grâce ». Et ailleurs : « L'inimitié de Satan n'est pas d'une nature vulgaire ; elle est mêlée d'une noire envie qui le ronge éternellement. Il ne peut souffrir que nous vivions dans l'espérance de la félicité qu'il a perdue, et que Dieu, par sa grâce, nous égale aux anges ; que son Fils se soit revêtu d'une chair humaine pour nous faire des hommes divins. Il enrage quand il considère que les serviteurs de Jésus, hommes misérables et pécheurs, assis dans des trônes augustes, le jugeront à la fin des siècles avec les anges ses imitateurs. Cette envie le brûle plus que ses flammes⁶. »

Et c'est pourquoi il s'efforce de nous entraîner à sa suite dans le péché qui fait perdre la prérogative que la grâce nous donne sur lui.

¹ Job IX, 13. Traduction de Bossuet.

² Sum. theol. q. XLVII. Voir aussi de la question CV à la question CXIX.

³ *Élévation sur les mystères*, XXXIIIe semaine, V^e élévation.

⁴ Clarke, de qui Newton a dit : « Clarke seul me comprend », a fait cette déclaration : « l'attraction peut être l'effet d'une impulsion, mais non certainement matérielle *impulsu non utique corporeo*. Et dans une note II ajoute : « L'attraction n'est certainement pas une action matérielle à distance, mais l'action de quelque cause immatérielle. »

⁵ La même restriction est à faire dans l'ordre moral. Dieu marque au démon les bornes précises de la puissance qu'il lui donne sur son serviteur Job. De même, Notre-Seigneur dit aux Apôtres : « Satan a demandé à vous cribler ». Il demande, observe Bossuet c'est une puissance maligne, malfaisante, tyrannique, mais soumise à la puissance et à la justice de Dieu.

⁶ 1^{er} sermon de Carême.

Au premier jour, voyant ce qu'est la nature humaine, une seule espèce dans la multitude des individus qu'avec le temps elle devait embrasser, il se dit que s'il parvenait à faire déchoir du rang où la grâce l'avait placé, celui en qui l'espèce entière était alors contenue, il récupérerait sur elle l'empire que le droit de nature lui donnait, il deviendrait le prince, le chef de l'humanité. A l'envie se joignit donc l'ambition pour le porter à tenter auprès de nos premiers parents la séduction qu'il avait exercée sur les anges ; s'il venait à les persuader, la race entière tomberait sous son empire.

Comme il avait fait aux anges, Dieu avait fait à Adam et à Eve le don de la grâce sanctifiante, prélude et préparation de la gloire. Avant de les y admettre il fallait qu'ils s'en montrassent dignes. De là, la nécessité de l'épreuve au paradis terrestre comme au paradis céleste. Là comme ici, Dieu voulut, Dieu devait, peut-on dire, demander à sa créature son consentement au pacte d'amitié qu'il voulait contracter avec elle pour l'éternité. Les termes du commandement, ou de la prohibition, fait à Adam et à Eve, tels qu'ils sont formulés dans le texte biblique, indiquent avec une clarté suffisante une loi, une clause se référant à la conservation ou à la perte de l'état paradisiaque et des privilèges qui le constituaient. « *Ne comedas... quocumque enim die comederis... morte morieris.* » Il s'agissait pour l'homme de rester en possession ou de perdre le don de l'immortalité, et, comme la suite du récit le prouve, les autres dons qui lui étaient connexes. La nature de l'homme composé d'un corps et d'une âme demandait que l'acte duquel dépendait sa destinée fût à la fois intérieur et extérieur, un acte pleinement délibéré et en même temps un acte extérieur. C'est ce qui eut lieu : Vous ne mangerez point de ce fruit, sinon vous mourrez.

Pour opérer sa séduction, Satan se présenta dans le jardin sous la forme du serpent. Dieu, dans le paradis, se montrait à l'homme et conversait avec lui sous une figure visible ; il en était de même des anges. Eve ne fut donc pas surprise d'entendre parler un serpent. Qu'était ce serpent ? Il en est qui traduisent le mot hébreu « séraphim » par « serpent volant et étincelant ». Peut-être Adam et Eve avaient-ils l'habitude de voir les anges célestes sous cette forme.

Il vint donc près de l'arbre de la science du bien et du mal et il demanda à Eve : « Est-ce que Dieu aurait dit : Vous ne mangerez pas de tout arbre du jardin ? » La femme répondit : « Nous mangeons du fruit des arbres du jardin. Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point de peur que vous ne mouriez. » Le serpent dit à la femme : « Non, vous ne mourrez point. Mais Dieu sait que le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal. » Vous serez comme Dieu. Voilà la tentation, la tentation renouvelée de celle qui a séduit les anges. Etre comme Dieu, se suffire à soi-même. Quelle tentation pour l'égoïsme ! Adam y succomba comme y avaient succombé les anges qui se laissèrent flatter par l'orgueil. Vous serez comme Dieu, connaissant par vous-même le bien et le mal. Trouvant dans l'usage de vos facultés naturelles le progrès qui vous mènera à la perfection à laquelle votre nature prétend, vous arriverez au bonheur, à un bonheur semblable à ceux dont Dieu jouit, un bonheur qui ne sera ni emprunté ni dépendant.

Comme les mauvais anges, Adam et Eve se laissèrent convaincre.

On le voit, sur la terre comme au ciel, l'essence de la tentation fut le naturalisme. Ce fut pour avoir l'orgueil de dire, à la suite des anges rebelles : comme Dieu, je me suffirai, qu'Adam franchit la défense de manger du fruit funeste. Hélas, son orgueil le fit tomber non seulement dans l'état de nature, mais encore dans l'état de nature corrompue. Lui et Eve se virent, tout à coup, non des Dieux, mais des êtres de chair !

De plus, ils se virent soumis à Satan. « Quiconque se livre au péché, dit saint Jean, est l'esclave du péché¹ », et quiconque prête l'oreille à Satan retombe sous sa suprématie dont la grâce l'avait exempté. Lucifer peut dès lors se promettre sur la terre un empire semblable à celui qu'il avait conservé aux enfers sur ceux qui l'avaient suivi dans son apostasie. Il domina sur tous les enfants d'orgueil².

De fait, jusqu'à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le genre humain tout entier³, à l'exception d'un tout petit peuple dépositaire de la promesse, vécut dans le naturalisme où Adam l'avait entraîné et sous le joug du démon par lequel il s'était laissé séduire. Satan se fit élever des temples et dresser des autels sur tous les lieux de la terre et il s'y fit rendre un culte aussi impie que superstitieux. Combien de fois le peuple élu lui-même se laissa-t-il entraîner par lui, au point de sacrifier à « Moloch » jusqu'à ses enfants⁴ !

Aujourd'hui encore, partout où l'Évangile n'a point été prêché, partout où le tabernacle se trouve encore absent, Lucifer et ses démons règnent. Les missionnaires du XVII^e siècle ont été bien surpris lorsque, partis de la France légèrement sceptique d'alors, ils ont débarqué dans les Indes orientales et se sont trouvés au milieu des manifestations diaboliques les plus étranges. Les voyageurs comme les missionnaires de nos jours sont témoins des mêmes prodiges. M Paul Verduin a publié un livre : *Le diable dans les missions*⁵.

Des faits sans nombre qu'il a recueillis, dans les relations de voyages et de séjours, sous les glaces des pôles comme sous les feux de l'Équateur, dans les forêts des sources de l'Amazonie, aussi bien que sur les bords du Brahmapoutre, dans les pagodes des villes chinoises et sous les huttes des sauvages de l'Océanie, partout où le christianisme ne s'est point implanté, les populations croient, et non sans raison, à la puissance des démons dans les idoles, les pierres et les arbres consacrés à son culte. Les apparitions et possessions sont chez eux choses fréquentes, connues et admises de

¹ Joan, VIII, 34.

² Dernière parole de Dieu à Job.

³ On ne réfléchit pas assez aux conséquences renfermées dans les lois de l'espèce. Certainement, il y a quelque chose en moi qui n'était pas en Adam, puisque je suis un individu ; mais il n'y a rien eu d'essentiel en Adam qui ne soit en moi. Car lui-même était l'espèce, avant d'être individu. « Tous les hommes qui naissent d'Adam, dit saint Thomas, peuvent être considérés comme un seul homme, puisqu'ils ont tous la même nature. » La science, qui ne peut pas se rendre compte du prodige de l'espèce, au sein de la nature, pour les plantes et pour les animaux, comment sonderait-elle, pour l'homme, la loi de solidarité, à laquelle se rattachent à la fois la réversibilité du mérite et le péché originel !

⁴ Toutes les religions païennes, après comme avant la venue du Christ, procèdent de la magie ou y aboutissent, et celle-ci, dans la diversité de ses formes et de ses pratiques, apparaît comme une dans son essence et se manifeste comme le culte de Satan

⁵ 2 vol. in-12, chez Delhomme.

tout le monde. Dans tous ces pays il existe des sorciers. Pour le devenir, il faut subir des épreuves cruelles qui dépassent de beaucoup les pratiques les plus pénibles de la mortification chrétienne. Dans la plupart de ces initiations, une manifestation du démon montre qu'il accepte le candidat comme sien, il en fait un possédé où il l'enlève. Ces sorciers ont pour serviteur ou pour maître un démon familier qu'ils font agir, revêtu d'une apparence de bête. Ils peuvent donner à certains objets - amulettes, fétiches - une vertu bienfaisante ou nuisible. La nature de ces objets est indifférente ; c'est leur consécration au démon qui leur donne leur vertu. Partout, les sorciers haïssent et craignent les missionnaires catholiques et partout les missionnaires chassent les démons. Les envoyés des missionnaires, de simples chrétiens, des vierges, des enfants même ont le même pouvoir. Ces faits constatés de nos jours, confirment non seulement les récits de l'Évangile, mais encore ceux des païens de l'antiquité et ceux de nos pères du moyen âge. Ils confirment également ce que la doctrine catholique nous enseigne sur le péché originel et sur ses suites.

CHAPITRE LV - LA TENTATION RENOUVELÉE

I. - LA TENTATION DU CHRIST

« Dès que la méchanceté du démon nous eut empoisonné du venin mortel de son envie, dit le Pape saint Léon¹, le Dieu tout-puissant et clément, dont la nature est bonté, la volonté, puissance, et l'action miséricorde, indiqua d'avance le remède que sa piété destinait à guérir les humains ; et cela dans les premiers temps du monde, quand il déclara au serpent que de la Femme naîtrait quelqu'un d'assez fort pour écraser sa tête pleine d'orgueil et de malice. Il annonçait par là que le Christ viendrait en notre chair à la fois Dieu et homme, et que, né d'une Vierge, sa naissance condamnerait celui par qui la source humaine avait été souillée. Après avoir trompé l'homme par sa fourberie, le démon se réjouissait de le voir dépouillé des biens célestes ; il se réjouissait d'avoir trouvé quelque consolation dans sa misère par la compagnie des prévaricateurs, et d'avoir été cause que Dieu, ayant créé l'homme dans un état si honorable, avait changé ses dispositions à son égard. Il a donc fallu, bien-aimés frères, la merveilleuse économie d'un profond dessein pour qu'un Immuable et dont la volonté ne peut cesser d'être bonne, accomplît, au moyen d'un mystère plus caché, les premières vues de son amour, et pour que l'homme, entraîné au mal par l'astuce et la méchanceté du démon, ne vînt pas à périr, contrairement au but que Dieu s'était proposé. »

Au temps marqué par la divine Sagesse, Dieu a exécuté ce dessein de sa miséricorde, manifesté à l'heure même de l'offense et de la chute. Il envoya son Fils réparer la faute de notre père. Chez les hommes la justice faiblit quand elle se fait miséricorde ; dans la Rédemption elle demeure intacte, Dieu pardonne, mais la justice a satisfaction puisqu'un Dieu-Homme se substitue aux coupables et expie pour eux.

Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu d'un vrai Dieu, Il prit la condition d'esclave et apparut aux démons comme aux hommes dans l'humilité de la chair, « dans une chair semblable à celle du péché, et ainsi reconnu homme par tout ce qui a paru de lui² ».

Satan était à l'éveil. Il vit Jésus naître dans l'étable de Bethléem et vivre obscur dans l'humble bourgade de Nazareth. Les prodiges qui avaient entouré son berceau ne lui avaient point échappé, mais trente années passées à l'atelier d'un charpentier dans la soumission et l'obéissance, l'humilité et la pauvreté, ne lui parurent point pouvoir être les prémices de celui qui devait renverser son empire³.

Quand il le vit sortir de sa retraite ; quand il entendit les paroles de Jésus annonçant que le royaume de Dieu était proche ; quand il vit le Précurseur se refuser à baptiser Jésus par cette raison qu'il n'était pas digne de dénouer les courroies de ses sandales et dire que Lui baptiserait dans l'Esprit-Saint ; quand surtout il fut témoin de la descente du Saint-Esprit et qu'il entendit la voix du Père céleste déclarer : « Celui-ci est mon Fils bien aimé ! » il commença à se demander s'il ne s'était point trompé jusque-là, et si ce Jésus n'était point ce Fils de la Femme qui lui avait été montrée au jour de sa première victoire comme devant lui enlever l'empire et lui écraser la tête.

Il voulut s'en assurer ; et Dieu le permettant, à raison des leçons qui en résulteraient pour nous⁴, il put essayer sur Jésus ses suggestions et ses prestiges comme il l'avait fait au paradis terrestre et dans les cieux¹.

¹ 2^e sermon sur la Nativité.

² Rom. VIII, 3, et Phil. II, 7. Il y a autant de danger à dire qu'il n'y a pas en Jésus-Christ une nature semblable à la nôtre, qu'à nier qu'il soit égal en gloire à son Père. C'est sur autorité divine qu'est appuyée notre foi, et c'est une doctrine divine que nous professons. Elles sont vraies, ces paroles que Jean, rempli du Saint-Esprit, a fait retentir : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu ». Ce que le même prédicateur ajoute est également vrai : « Le Verbe a été fait chair, il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, comme la gloire du Fils unique du Père ». Dans l'une et l'autre nature, le Fils de Dieu est donc le même, prenant ce qui est de nous sans rien perdre de ce qui lui est propre ; renouvelant l'homme dans l'homme, il restait en lui-même immuable. C'est pourquoi, lorsque le Fils unique de Dieu confesse qu'il est inférieur à son Père, auquel il se dit égal, il montre qu'il a véritablement en Lui l'une et l'autre nature, car, par l'inégalité dont il parle, il prouve qu'il a la nature humaine ; et par l'égalité qu'il affirme, il déclare posséder la nature divine. (Saint Léon, Pape, 7^e Sermon sur la Nativité).

³ Dieu est présent partout, il connaît tout ce qui se fait et tout ce qui se dit, parce qu'il est en toutes ses créatures comme principe de leur être et de leur activité. Il n'en est pas de même des anges, bons ou mauvais. L'ange est dans un lieu selon que par sa volonté il applique à ce lieu l'action de sa vertu. Il s'y trouve non pas circonscrit, comme le sont les corps, mais défini de telle manière qu'il n'est pas dans un autre. De sorte que bien des actes de Jésus ou concernant sa personne ont pu échapper à Satan. Il est vrai, que ce qu'il n'a point connu par lui-même, il a pu le connaître par un ou plusieurs démons qu'il aurait délégués près du divin Sauveur pour être instruits de tout ce qui le concernait. Au surplus, comme l'observe saint Augustin (*Cité de Dieu*, IX, 21), le Christ n'a été connu des démons qu'autant qu'il l'a voulu, et il ne l'a voulu qu'autant qu'il l'a fallu... Quand il crut bon de se cacher un peu plus profondément, le prince des ténèbres douta de Lui et Le tenta pour savoir s'il était le Christ.

⁴ Ne nous persuadons pas, chrétiens, qu'il eût été permis à Satan de tenter le Sauveur sans quelque haut conseil de la Providence divine. (Bossuet, *Sermon sur le démon*. 1^{er} dim. de Carême.)

On sait le récit de l'Évangile. Après son baptême Jésus se retira dans le désert, s'abstenant de toute nourriture durant quarante jours. Le voyant pressé par la faim selon la faiblesse de la chair qu'il avait prise, Satan profita de cette occasion pour le tenter, pour découvrir ce qu'il lui importait de savoir, par une épreuve tout à fait décisive. « *Demon Christum aggressus est, potissimum ut exploraret utrum vere Filius Dei esset* », dit Suarez². « C'est surtout pour savoir s'il était le Fils de Dieu que le démon s'attaqua au Christ ».

Sa première parole manifesta sa pensée : « Si tu es le Fils de Dieu... » Montrant les pierres arrondies en forme de pain qui jonchaient le sol, comme il avait montré à Eve le fruit défendu, il lui proposa de faire un miracle qui prouverait sa divinité : changer les pierres en pains. Il ne remarquait point que ce miracle, s'il était fait, prouverait précisément le contraire, car l'apaisement de la faim pouvait être obtenu par des moyens naturels et humains, et vouloir se le procurer en appelant à son aide la puissance divine, c'était manquer au respect dû à Dieu. Peut-être le voyait-il et alors sa proposition était doublement malicieuse. On sait quelle fut la réponse de Jésus ; elle exprimait son respect pour son Père et pour la Parole dont Dieu a fait la règle de notre conduite, à nous, enfants des hommes et au Verbe incarné lui-même. D'autre part, elle laissait le tentateur dans l'ignorance relativement à sa Personne.

La seconde tentation trahit visiblement le trouble de Satan. Dans son extrême désir d'atteindre le but poursuivi, il aurait accepté de savoir, au prix de sa propre humiliation, si Notre-Seigneur était vraiment le Fils de Dieu. Si Jésus, se précipitant du haut du temple, comme il le demandait, les anges fussent venus le soutenir, il aurait reconnu par là, pensait-il, qu'il était le maître souverain de la céleste hiérarchie, mais à sa honte et à sa confusion. Car il eût été cruel pour lui de voir Jésus tombant du haut du temple comme s'il descendait du ciel, porté par les bons anges, qui sont les ministres de Dieu dans le châtement qui lui est infligé, devant la foule qui remplissait les parvis du temple, et le présenter dans cette pompe céleste et cette majesté qui eût forcé les adorations des spectateurs. Jésus, comme il l'avait fait la première fois, dissipa d'un mot tiré des Saintes Écritures cette tentation que Satan avait crue bien séduisante.

Il ne se tint point encore pour satisfait ; et usant de nouveau de la puissance surhumaine des esprits, maîtres de la pesanteur et de l'espace, il transporta Jésus sur la cime d'une haute montagne. « Lorsqu'on dit que l'Homme-Dieu fut transporté par le diable sur une montagne élevée ou dans la cité sainte, observe saint Grégoire, pape, l'esprit répugne à le croire et les oreilles humaines s'effraient de l'entendre affirmer. Nous reconnaitrons cependant que cela n'est pas incroyable, si nous comparons d'autres faits à celui-ci. Certes, le démon est le chef de tous les hommes iniques et tous les impies sont les membres de ce chef. Est-ce que Pilate ne fut pas un membre du diable ? Ne furent-ils pas les membres du diable, les Juifs qui persécutèrent Jésus-Christ et les soldats qui le crucifièrent ? Aussi, quoi d'étonnant si le Christ s'est laissé transporter par le démon lui-même sur une montagne, puisqu'il a bien voulu souffrir d'être crucifié par les membres du démon³ ».

Les deux premières tentations n'avaient pu résoudre la question qui tourmentait le Prince de ce monde. Il comprit qu'il serait inutile de continuer à pousser ses tentatives dans le même sens. Aussi, à la troisième tentation il ne dit plus : « Si vous êtes le Fils de Dieu ». Laisant cette question qu'il sentait ne pouvoir résoudre, il poursuivit un autre dessein.

Depuis la catastrophe du paradis terrestre, il régnait en maître sur l'humanité avilie et dégradée ; mais il tremblait pour son empire toutes les fois qu'il se rappelait la prédiction du Seigneur : une Femme et son Fils t'écraseront la tête. Inquiet, il ne cessait d'épier les enfants des hommes, particulièrement ceux qui lui paraissaient les plus intelligents et les plus forts, pour les prendre à son service. Jamais son attention n'avait été éveillée sur aucun comme sur celui-ci, jamais personne ne lui avait paru devoir jouer dans le monde un aussi grand rôle. Il le voit entrer dans la carrière et commencer une œuvre qui, sans doute et vu l'extraordinaire virtualité du personnage, aura sur le cours du monde, sur la direction du genre humain, une influence qui ne peut être estimée. Il se dit qu'il doit, pour conserver son empire, s'emparer de cette force. Donc, après avoir fait montre de sa puissance en transportant Jésus sur le pinacle du Temple, il opère un prestige qui doit le séduire, s'il n'est qu'un homme, et le mettre à son service. Du haut de la montagne où il l'a transporté, il lui fait voir tous les royaumes du monde et leur gloire, et il dit : « Je te donnerai toute cette puissance et la gloire de ces empires ; car cela m'a été livré et je le donne à qui je veux. » Cela m'a été livré. Hélas, oui, par Adam et par son péché. Je le donne à qui je veux. Non. La puissance de Lucifer dépend tout entière d'une simple permission divine. « Tout cela je te le donnerai, si tu te prosternes et tu m'adores. » Tu le vois, je suis le maître du monde. Je connais ton génie. Je te donnerai le gouvernement de l'univers, sous ma suzeraineté, si tu me prêtes foi et hommage. »

Sans doute que la prédication de Jean-Baptiste annonçant que le royaume de Dieu était proche avait engagé Lucifer à prendre ses mesures pour maintenir sur la terre l'empire dont il jouissait depuis tant de siècles. Un homme lui était nécessaire pour lutter contre l'envoyé de Dieu, comme lui-même l'avait fait au ciel contre l'archange Michel, pour maintenir sur la terre le règne du naturalisme et empêcher le royaume de Dieu, c'est-à-dire le surnaturel d'en prendre possession. Il voulut voir si Jésus ne serait point cet homme. Il s'efforce de l'éblouir, d'exciter en Lui l'amour du monde et de ce qui est

¹ Il n'est pas indigne de notre Rédempteur, dit saint Grégoire le Grand, d'avoir voulu être tenté, parce qu'il était venu en ce monde pour être mis à mort. Il était juste au contraire qu'il vainquît ainsi nos tentations par les siennes de même qu'il était venu triompher de notre mort par sa mort... Le Fils de Dieu a pu être tenté par suggestion ; mais jamais la délectation n'a pénétré dans son âme. Aussi cette tentation du diable a-t-elle été tout extérieure et nullement au dedans de Lui. (*Sermon sur l'évangile du 1^{er} dimanche de carême.*)

² *In tertiam partem divi Thomae*. Q. XLI, art. I, com. II.

³ *Sermon sur le 1^{er} dimanche de Carême*. Saint Augustin, dans son commentaire sur le Psaume LXIII, V. 7, dit aussi : « Le Christ, comme homme, s'est mis à portée des intentions perverses des juifs, et comme homme il a souffert qu'ils s'emparassent de Lui, En effet, on n'aurait pu s'emparer le Lui, s'il n'eût été homme, ni le voir s'il n'eût été homme, ni le frapper s'il n'eût été homme, ni le crucifier et le mettre à mort s'il n'eût été homme. C'est donc comme homme qu'il s'est exposé à toutes ces souffrances, qui ne pouvaient avoir prise sur lui s'il n'eût été homme. Mais si Lui, n'avait été homme, l'homme n'eût pas été délivré. Cet homme a pénétré le fond des cœurs, c'est-à-dire le secret de leur cœur, offrant au regard des hommes, son humanité, ne faisant point paraître sa divinité ; cachant sa nature de Dieu, par laquelle il est l'égal du Père.

dans le monde : la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie¹, en un mot de le plonger dans le naturalisme et par lui d'y maintenir tous les peuples. La parole de Dieu prononcée par l'Homme-Dieu, avec l'autorité qui lui appartenait, lui enleva sa chimère : « Retire-toi, Satan. Car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul. »

« Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul ». C'était ce que venait réapprendre à la race d'Adam, celui qui avait la mission de le rétablir dans sa dignité première d'enfant de Dieu destiné à l'éternelle Béatitude que procure la vie surnaturelle.

La tentation de Notre-Seigneur fut l'un des grands mystères de sa vie. Les hommes étaient devenus au paradis terrestre les sujets de Satan et les esclaves de la nature. Il importait que Notre-Seigneur, en entreprenant l'œuvre que son Père lui avait confiée « d'introduire de nombreux fils dans la gloire », vainquît d'abord l'ennemi qui s'était assujéti l'humanité et avait borné son ambition à la vie présente et à la jouissance des biens de ce monde. Il pourrait alors, nouvel Adam, chef de l'humanité régénérée, lui procurer une bénédiction plus précieuse que celle perdue à l'origine.

Quand Jésus eut achevé sa mission d'Évangéliste, au lundi de la Grande Semaine où il devait accomplir son autre mission, celle de nous racheter, les apôtres André et Philippe présentèrent à Jésus des Gentils venus à Jérusalem pour la solennité de Pâques et qui avaient témoigné le désir de voir le Messie. A leur demande Jésus tressaille. Il voit en eux et dans leur démarche comme les prémices et le gage de la conversion du monde païen, qui sera le fruit de sa mort, qu'il vient de montrer prochaine. Cette pensée l'émeut. On dirait comme un prélude de la terrible agonie qui devait se produire trois jours plus tard au jardin des Oliviers. Il s'écrie : « Mon âme est troublée. Et que dirai-je ? Père, sauvez-moi de cette heure ! Mais c'est pour cela que je suis venu. Père, glorifiez votre nom ». Et il vient une Voix du ciel : « Je l'ai glorifié et de nouveau je le glorifierai ». La foule s'étonne. Jésus dit : « Ce n'est pas pour moi que cette voix s'est fait entendre, c'est pour vous... Maintenant, c'est le jugement de ce monde, maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors. »

Jésus, de concert avec le ciel, annonçait ainsi la ruine de l'empire de Satan et l'inauguration du royaume nouveau, du Royaume du Christ, du Royaume des Cieux, qui allait être fondé sur cette ruine, par sa mort sur la croix.

Ainsi allait être restauré l'ordre surnaturel auquel seraient de nouveau conviés juifs et gentils, toute la race d'Adam rachetée par le sang de l'Homme-Dieu.

CHAPITRE LVI - LA TENTATION DE LA CHRETIENNE

II. - LES TENTATIVES DIVERSES

Mors et vita duello confluxere mirando. La mort et la vie se sont livrées sur le calvaire un combat auquel les anges assistaient pleins d'admiration. Dans ce combat, l'auteur de la vie meurt, mais dans sa mort il est vivant et par sa mort il règne. « *Dux vitae mortuus regnat vivus* ». La rançon a été payée, la Rédemption est accomplie, le péché du monde est ôté et le prince de ce monde est vaincu, son règne est fini en principe, mais il faut que le royaume qu'il s'était fait soit reconquis, c'est le *magnum praelium* du ciel qui va se poursuivre sur la terre dans les mêmes conditions. Souvent l'Eglise paraîtra expirante ; toujours dans sa mort apparente, elle puisera une nouvelle vie.

Le duel se livre d'abord entre chaque âme et son tentateur. La Rédemption est universelle, le divin Sauveur a mérité le salut de tous les hommes, mais la justification continuera à dépendre de la volonté de chacun. Les mérites du Christ ne seront appliqués aux individus qu'avec leur consentement et leur coopération². Le surnaturel redevenu l'apanage de l'humanité doit, comme toujours, être accepté par chacun de ses membres. Avant cette acception, supposée dans l'enfant, effective chez l'adulte, le fils d'Adam est encore sous le joug de Satan, et il y rentre par la répudiation volontaire de l'état de grâce, soit en commettant des actes condamnés par la morale chrétienne, ce qui lui fait perdre l'amitié de Dieu, soit par la résolution de se cantonner dans la nature seule par l'indifférence religieuse. C'est la loi qui a été promulguée dès le commencement au ciel et sur la terre. Elle n'a point changé, elle n'a pu changer avec la Rédemption. La nouvelle source de vie que la lance du soldat romain a fait couler du Cœur de Jésus en croix est ouverte à tous, mais elle ne donne ses eaux qu'à ceux qui viennent les y puiser.

Ce qui est vrai pour les individus, l'est pour les peuples. Appelés par la voix des Apôtres, juifs et gentils se rendirent un à un à cette source, et leur agglomération forma le corps de l'Eglise.

Pour reconquérir son empire, Satan s'attaqua au corps social comme il s'attaque aux personnes C'est ce qui avait été dit au commencement et ce que demandait la Sagesse divine : « *Inimicitias ponam inter semen tuum et semen illius.* » Après avoir annoncé la Rédemption du genre humain par le Fils de la Femme, Dieu avait fait voir la lutte qui devait suivre entre les deux cités, l'une race du serpent, l'autre race de la Femme bénie.

Le mot hébreu employé par la Genèse pour marquer les attaques du serpent désigne bien les deux genres d'assaut que l'Eglise n'a cessé d'avoir à subir : les persécutions et les hérésies. Ce mot marque une haine s'exerçant à la fois et par la ruse et par la cruauté. C'est bien là les deux guerres que l'histoire n'a cessé de voir s'alterner, ou même se confondre, depuis les premiers jours jusqu'à ceux où nous sommes.

Satan suscita d'abord la persécution des empereurs romains qui dura trois siècles et fit tant de milliers de martyrs. Ne pouvant étouffer l'Eglise dans son sang, il eut recours à d'autres moyens de destruction³

¹ Joan, II, 16.

² Le baptême est conféré aux enfants des parents qui le demandent pour eux ; à eux ensuite de ratifier ce qui a été fait. C'est ainsi que les choses s'étaient passées au ciel et au paradis terrestre : les anges et nos premiers parents reçurent la grâce sanctifiante au moment de leur création, ils durent ensuite consentir au don qui leur avait été fait.

³ Le tableau qui suit est emprunté au livre de Charles Stanton Devas ; maître ès arts de l'Université d'Oxford : *L'Eglise et le Procès du monde*, traduit de l'anglais par le dominicain Folghera.

Presqu'aussitôt après le règne de Constantin, nous arrivons au pontificat du pape Gélase I^{er} en l'an du Christ 493. Comme la situation est sombre ! La conversion de l'empire, un siècle auparavant, semble avoir été stérile, et la catastrophe paraît imminente. L'Orient tout entier est aux mains de chrétiens infidèles au concile œcuménique de Chalcedoine ; l'Occident est sous la domination des Ariens qui rejettent le concile œcuménique de Nicée ; le Pape lui-même est sujet d'un souverain Arien. Et comme si une seule hérésie ne suffisait pas, le Pélagianisme se propage dans le Picenum avec la connivence des évêques. Dans le Nord de l'empire démembré, les Bretons d'abord infestés par le Pélagianisme sont maintenant dépossédés par les Saxons païens. Le clergé catholique est opprimé dans les royaumes ariens de Bourgogne, d'Aquitaine, d'Espagne, et le culte catholique est momentanément aboli par les Vandales ariens d'Afrique. L'Orient presque entier prend parti pour le patriarche de Constantinople Acace dans son schisme, et adhère à l'hérésie monophysite, tandis que, en dehors de l'empire, l'hérésie opposée, le Nestorianisme, fait de scandaleux progrès.

Est-ce là un cas isolé ? Cent quinze ans plus tôt, alors que saint Grégoire de Naziance allait inaugurer sa prédication à Constantinople (378), la situation ne semblait-elle pas désespérée avec l'Arianisme grandissant et les schismes de plus en plus nombreux ? Et plus tard, aux débuts du pontificat de saint Grégoire-le-Grand, l'Eglise ne semblait-elle pas menacée d'une fin prochaine ? Les derniers vestiges de la civilisation romaine s'écroulaient devant l'invasion des Lombards en Italie ; en Orient et en Occident, famines, pestes, tremblements de terre ; les Bretons chrétiens sont massacrés, réduits en esclavage, chassés, dans les montagnes désertes par leurs ennemis païens ; l'Arianisme, est encore le maître en Espagne et dans une grande partie de l'Italie. Rien d'étonnant que saint Colomban – et il n'était pas le seul - crût à la fin du monde.

Si nous partageons en trois périodes chronologiques l'histoire entière de l'Eglise, les tempêtes que nous venons de décrire se rapportent à la première, mais les deux autres ne sont pas moins agitées. Dans la seconde (636-1270), l'Eglise se vit à plusieurs reprises menacée de destruction : au VIII^e siècle par les Arabes ; au IX^e, les Normands ; au X^e, les empereurs germaniques. La troisième période, la plus proche de nous, est marquée par trois grands faits, dont chacun, suivant les principes des probabilités historiques, aurait dû être fatal à l'Eglise. D'abord, le Grand Schisme durant trente-sept ans, les fondements mêmes sont ébranlés, le principe de l'obéissance est discrédité, quoique, par contre, la bonne foi, et qui plus est, la sainteté se montrent dans les deux obédiences comme pour attester une autorité divine, encore qu'en guerre avec elle-même. Ensuite, éclate le Protestantisme : les catholiques sont victimes de calomnies et d'insultes indescriptibles, bientôt suivies de pillage, de destructions, de massacres. L'Angleterre en 1540 ressemble à un pays ravagé, les œuvres d'art et les trésors du savoir, amassés par des siècles disparaissent. La France voit ses églises détruites par centaines, ses prêtres et ses religieux immolés par milliers ; les princes catholiques sont déclarés indignes de commander, et la religion catholique est outragée par d'horribles sacrilèges. D'un seul coup, au milieu de cet ouragan d'égoïsme et de fanatisme, les deux tiers de son empire semblent irrémédiablement perdus pour l'Eglise. Enfin le jansénisme triomphe pendant le dix-huitième siècle la grande Eglise de France en est infestée jusqu'aux moelles ; Joseph II, l'archiduc de Toscane, le roi de Naples sont à la veille de rompre avec le Saint Siège ; des évêques et des professeurs discutent ouvertement des doctrines catholiques ; les jésuites, en champions de Rome contre le Protestantisme et le Jansénisme, sont persécutés à outrance en Portugal, en Espagne, en France, à Naples, et la menace du schisme contraint le Pape à supprimer cette garde d'élite à l'heure même où il en a le plus pressant besoin, Puis vient la Révolution qui renouvelle les massacres des premiers siècles.

Ce tableau est bien lugubre, mais le revers n'est-il pas consolant ? A chacune de ces dates, le Maître intervient. Constantin succède à Dioclétien ; les quatrième, cinquième et sixième siècles finissent par trois conversions qui sont trois éclatantes bénédictions celle de saint Augustin, celle de Clovis, celle des Anglo-Saxons ; la désolation des siècles suivants aboutit à Hildebrand et aux Croisades ; le zèle des Dominicains, des Franciscains, le rayonnement de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin sont, pour ainsi dire, la réponse de Dieu à la tyrannie impériale et à l'hérésie albigeoise ; la blessure du grand schisme est à peine fermée, et voici Fra Angelico, la fleur de l'art chrétien, et Thomas à Kempis, la fleur de la mystique chrétienne ; après Luther et Calvin apparaît la vraie Réforme, œuvre du Concile de Trente, et de nouvelles missions s'étendent à l'Orient et à l'Occident, amenant à l'Eglise des peuples plus nombreux que ceux qui l'avaient désertée.

Dans cette lutte gigantesque, observons le, c'est toujours la France qui a fourni le champ de bataille le plus disputé et le plus illustre. Clovis bat les Ariens, Charles-Martel les Arabes, Charlemagne les Lombards, Montfort écrase l'Albigéisme, saint Louis plante la croix devant Tunis, les Guise et la Sainte-Ligue triomphent de la mort, et aujourd'hui, parmi les missionnaires, ce sont ceux qui sont sortis du cœur de la France, qui poussent le plus loin les conquêtes de l'Eglise dans les pays infidèles. Qu'il est vrai ce mot de l'histoire : *Gesta Dei per Francos !*

C'est aussi en France que se voit le front de bataille d'une autre guerre plus intime que celle qui vient d'être décrite.

Les autres combats furent divers, partiels et relativement parlant, de courte durée. C'était le corps à corps de deux géants qui, après un effort dans un sens essaient de renverser leur adversaire dans une poussée contraire. Ce qui nous reste à décrire, c'est la lutte continuée parce qu'elle doit être décisive ; c'est la lutte profonde qui atteint les sources mêmes de la vie spirituelle dans l'individu comme dans la société et dans l'Eglise. Son objet est celui qui fut d'abord en litige entre les anges, puis entre nos premiers parents et le serpent naturalisme contre surnaturel.

Dès les premiers jours du christianisme, ce combat se livra dans le fond des âmes, mais au XIV^e siècle, Satan crut le moment venu de transporter ce drame intime sur la grande scène du monde et d'en faire l'auguste tragédie que nous offre l'histoire des peuples chrétiens en ces derniers siècles.

CHAPITRE LVII - LA TENTATION DE LA CHRETIENNE

III.- TENTATION FONDAMENTALE ET GÉNÉRALE

I. - DE LA RENAISSANCE A LA RÉVOLUTION

On vient de le voir, Satan essaya d'abord d'étouffer l'Eglise dans le sang. Il n'y put réussir. Quand les païens eurent mis fin à la persécution sanglante, on vit l'enfer faire ses plus grands efforts pour obtenir que se détruise par elle-même cette Eglise que l'attaque des ennemis du dehors avait affermie. Il suscita les hérésies. Par elles, il détachait du corps mystique du Christ des membres plus ou moins nombreux, et même des populations. Mais il arrivait que ce que l'Eglise perdait d'un côté, elle le regagnait de l'autre, et que, même les brebis égarées après plus ou moins de détresse, revenaient au bercail.

Il conçut alors un autre dessein plus digne de son infernal génie. Tout en continuant à susciter des sectes, les diverses confessions protestantes suivies du jansénisme, il se dit que son triomphe serait assuré et pour toujours, s'il parvenait à former dans le sein même de l'Eglise une société d'hommes qui resteraient mêlés aux catholiques, comme le levain est mêlé à la pâte, pour y produire une fermentation secrète qui mettrait à se développer, s'il le fallait, une suite de siècles, mais qui aboutirait infailliblement à chasser du corps de l'Eglise d'esprit surnaturel pour y substituer l'esprit naturaliste. Il remporterait ainsi sur la terre le même triomphe, mais plus complet, que celui qu'il avait obtenu au ciel par la séduction du tiers de la milice céleste. Il espérait arriver par cet empoisonnement lent, insensible, ignoré, à une dissolution complète du royaume de Dieu sur la terre.

Les deux premières parties de cet ouvrage ont décrit ce travail obscur de la Franc-Maçonnerie, car c'est elle qui est dans la chrétienté le ferment naturaliste. Il suffit pour s'en convaincre de relire ce qu'elle a dit elle-même d'elle-même et de considérer ses œuvres.

Nous l'avons vu naître dans les catacombes de Rome au XIV^e siècle. Je ne contredis point ceux qui ont vu des sociétés secrètes au sein de l'Eglise avant cette époque. Elles existaient, elles donnèrent leur aide aux diverses hérésies. Mais ce n'est qu'au XIV^e siècle que se forma la société qui eut pour but de substituer la religion naturelle à la religion chrétienne, non dans un pays ou dans un autre, mais dans toute la chrétienté, et qui a poursuivi ce but imperturbablement jusqu'à ce jour, après avoir cru arriver au terme de ses efforts par la Révolution.

Depuis les Humanistes jusqu'aux Encyclopédistes, et depuis les Encyclopédistes jusqu'aux modernistes, c'est toujours et partout le cri du naturalisme qui se fait entendre, ce sont les institutions inspirées par l'idée naturaliste qui veulent se substituer aux institutions chrétiennes, si bien que le cardinal Pie a pu constater ce fait : « La question vivante qui agite le monde est de savoir si le Verbe fait chair, Jésus-Christ, restera sur nos autels ou s'il y sera supplanté par la déesse raison. »

La secte ténébreuse qui s'est dénommée Franc-Maçonnerie n'a cessé, depuis le XIV^e siècle, de se développer dans tous les pays chrétiens, puis chez tous les peuples de l'univers. Partout elle se mêle à toutes les manifestations de l'activité humaine pour les tourner au but que Satan lui a marqué, le triomphe de la raison sur la foi, de la nature sur la grâce, de l'homme sur Dieu. C'est ce qu'il avait proposé aux anges : Secouez le joug du Dieu Rédempteur et sanctificateur. Soyez vous-mêmes à vous-mêmes et vous serez comme des dieux.

« L'époque où s'accomplit la transformation de l'antiquité païenne par le christianisme mise à part, dit l'historien Pastor, il n'en est pas de plus mémorable que la période de transition qui relie le moyen-âge aux temps modernes et à laquelle on a donné le nom de Renaissance... On arbora franchement l'étendard du paganisme. On prétendit détruire radicalement l'état de choses existant (la civilisation chrétienne) considérée par eux (les humanistes) comme une dégénérescence ».

« A l'homme déchu et racheté, dit M. Bériot, la Renaissance opposa l'homme ni déchu, ni racheté, s'élevant par les seules forces de sa raison et de son libre-arbitre ». L'idéal naturaliste de Zénon, de Plutarque et d'Epicure qui était de multiplier à l'infini les énergies de son être, devint l'idéal que les fidèles de la Renaissance substituèrent dans leur conduite aussi bien que dans leurs écrits aux aspirations surnaturelles du christianisme. Aussi M. Paulin Paris a-t-il pu dire en toute vérité que ce qui commença à être changé dans le monde, à l'époque de la Renaissance, « ce fut le but de l'activité humaine » : l'ordre surnaturel fut plus ou moins complètement mis de côté, la morale devint la satisfaction donnée à tous les instincts, la jouissance sous toutes ses formes objet de toutes les convoitises. La notion chrétienne de nos destinées était renversée dans les cœurs et en même temps le divorce s'établissait entre la société civile et la société religieuse. « A Dieu, disait Alberti, dans son *Traité du droit*, doit être laissé le soin des choses divines. Les choses humaines sont de la compétence du juge. »

«La Réforme, dit M. Taine, n'est qu'un mouvement particulier dans une révolution qui commença avant elle », retour du christianisme au naturalisme.

Cette révolution eut son aboutissement dans les dernières années du XVIII^e siècle. C'est bien l'établissement et le règne du naturalisme sur les ruines du christianisme que poursuivirent les Philosophes puis les Jacobins. Barruel, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, en fait l'observation : « Les ouvrages des Encyclopédistes sont remplis de traits qui annoncent la résolution de faire succéder une religion purement naturelle à la religion révélée ». Aussi leur ambition ne se bornait point à transformer la France, mais à « recommencer l'histoire », et pour cela à « refaire l'homme lui-même¹ », selon le type naturaliste. « Le grand but poursuivi par la Révolution, disait Boissy-d'Anglas, c'est de ramener l'homme à la pureté, à la simplicité de la nature », et il demandait le retour d'une religion « brillante » se présentant avec des dogmes qui promettaient « le plaisir et le bonheur ».

Ils instituèrent donc le culte de la Nature que les humanistes avaient appelé de leurs vœux. Lorsque l'on crut le catholicisme mort en France, grâce à la guillotine et aux proscriptions, on se mit à l'œuvre pour instituer la religion de la nature. Robespierre en fit l'inauguration par son discours du 7 mai 1794 : « Toutes les sectes, dit-il, doivent se confondre dans la

¹ Voir page 51.

religion nouvelle de la nature ». Le Dieu de la révélation fut remplacé par l'Être suprême indiqué par la raison. La raison elle-même fut déifiée, elle eut son calendrier, ses décades, ses fêtes, son culte, sa morale.

Un discours n'est point suffisant pour instaurer une religion, aussi la fête de l'Être suprême ne fut qu'un point de départ. Peu de temps après la fête du 10 août 1793, où des honneurs divins furent rendus à une statue de la Nature, élevée sur la place de la Bastille¹, on vit apparaître une société à caractère religieux, soutenue par les gouvernants qui lui livrèrent aussitôt son apparition plusieurs de nos églises : les théophilanthropes². Dans l'inauguration du Temple de la Fidélité, la théophilanthropie est présentée comme « le culte des premiers humains, de l'homme sortant des mains de l'Être suprême, culte original, religion de la nature que Dieu, essentiellement immuable, n'a pu vouloir changer ». Donc, à la base de la théophilanthropie était la négation formelle de l'amour divin ayant voulu élever l'humanité à l'ordre surnaturel³.

Un rituel déterminait le costume que devait revêtir l'officiant de ce culte. « Une tunique bleu-céleste, prenant depuis le col jusqu'aux pieds, une ceinture rose et par-dessus une robe blanche ouverte sur le devant ». A l'ouverture de la cérémonie « des enfants déposent sur l'autel une corbeille de fleurs et de fruits ; on brûle de l'encens ; puis le lecteur commence l'office par une oraison à laquelle les assistants s'associent se tenant debout : « Père de la nature, je bénis tes bienfaits, je te remercie de tes dons... Daigne agréer avec nos chants⁴ l'offrande de nos cœurs et l'hommage des présents de la terre que nous venons de déposer sur ton autel en signe de notre reconnaissance de tes bienfaits. »

Inutile d'exposer ici tout ce rituel. Il règle l'office des décades et des règles à observer aux fêtes : du printemps, 10 germinal ; de l'été, 10 messidor ; de l'automne, 10 vendémiaire ; de l'hiver, 10 nivôse ; de la fondation de la République, 1^{er} vendémiaire ; de la souveraineté du peuple, 30 ventôse ; de la jeunesse, 10 germinal ; des époux, 10 floral ; de la reconnaissance, 10 prairial ; de l'agriculture, 10 messidor ; de la liberté, 10 thermidor ; des vieillards, 10 fructidor.

Le Rituel de ces fêtes débute par cette introduction : « La théophilanthropie est le culte de la religion naturelle... L'auteur de la nature a uni tous les hommes par le lien d'une seule religion et d'une seule morale, liens précieux qu'il faut bien se garder de rompre, en introduisant des doctrines et des pratiques qui ne conviendraient pas à toute la famille du genre humain. » Le Manuel qui expose les dogmes des théophilanthropes exprime ce vœu : « Puisse ce code faire le bonheur du monde entier ! » Leurs dogmes se réduisent à deux : l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Mais ce qu'est Dieu, ce qu'est l'âme, comment Dieu récompense les bons, punit les méchants, les Théophilanthropes ne le savent pas et ne portent pas jusque là leurs recherches indiscrettes : ils sont convaincus qu'il y a trop de distance entre Dieu et la créature, pour que celle-ci puisse prétendre à le connaître.

Si leurs dogmes sont simples, leur morale ne l'est pas moins. Elle se borne à cette règle, à cette unique règle : Le bien est tout ce qui tend à conserver l'homme ou à se perfectionner. « Le mal est tout ce qui tend à le détruire. »

Ce n'est point sans motif que nous avons donné quelque étendue à l'exposé de ce qu'était, de ce que voulait être la théophilanthropie s'établissant sur la ruine de la religion révélée que la Révolution se flattait bien d'avoir opérée.

Dans son livre intitulé : *Théorèmes de politique chrétienne*, Mgr Scolti a un chapitre où il établit que le culte des théophilanthropes, qui n'est, dit-il, que le déisme ou le naturalisme, est le GRAND ARCANES DES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

C'est bien cela. La mystérieuse opération que les alchimistes maçons veulent faire subir au genre humain, c'est de transformer l'or de la grâce, l'or de la gloire offert et donné à l'humanité par l'Amour infini, en ce que l'on peut bien appeler le plomb vil du naturalisme. C'est ce qu'ils ont poursuivi de la Renaissance à la Révolution. Ils ont cru aboutir ; ils le croient plus que jamais. Leur espérance a été vaine, elle le sera encore. L'âme chrétienne, malgré la corruption des idées tentée sur elle depuis plusieurs siècles et malgré les massacres des derniers jours, s'est montrée si vivante, que Napoléon s'est vu forcé à lui rendre le culte catholique. Nous avons l'indomptable confiance qu'il en sera encore ainsi après le règne de nos Blocarts.

CHAPITRE LVIII - TENTATION FONDAMENTALE ET GÉNÉRALE (SUITE)

I. - DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS

¹ Voir ci-dessus le chapitre V, La Révolution institue le naturalisme.

² Nous avons sous les yeux les brochures qu'ils s'empressèrent de publier pour faire connaître et répandre la religion nouvelle : *De l'origine du culte des théophilanthropes, ce qu'il est, ce qu'il doit être*. Discours prononcé le jour de l'inauguration du Temple de la Fidélité, (église St-Gervais) et de Montreuil (église Sainte-Marguerite). An VI de la République.

Manuel des théophilanthropes ou adorateurs de dieu et amis des hommes. Contenant l'exposition de leurs dogmes, de leur morale et de leurs pratiques religieuses, avec une indication sur l'organisation et la célébration du culte. An VI.

Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses. Rédigé par l'auteur du Manuel des Théophilanthropes. An V.

Rituel des théophilanthropes. Contenant l'ordre de leurs différents exercices, et le recueil des Cantiques, Hymnes et Odes, adoptés par les différents Temples, tant de Paris que des départements. An VI.

Recueil de cantiques, hymnes et odes pour les fêtes religieuses et morales des Théophilanthropes, précédé des invocations et formules qu'ils récitent dans leurs fêtes.

Année religieuse des théophilanthropes. Recueil des discours et extraits sur la religion et la morale universelles pour être lus pendant le cours de l'année, soit dans les temples publics soit dans les familles. Nous n'avons point cette *Année religieuse*, qui comprenait six volumes.

³ Dans *L'instruction élémentaire sur la morale religieuse*, « Livre composé pour les théophilanthropes adopté par le jury d'instruction pour être enseigné dans les écoles primaires », on lit les demandes et réponses qui suivent.

D. La morale donne-t-elle une règle pour distinguer ce qui est bon et ce qui est mal ? R. Oui.

D. Quelle est cette règle ? R. C'est la maxime suivante : « Le bon est tout ce qui tend à conserver l'homme ou à le perfectionner. Le mal est tout ce qui tend à le détruire ou à le détériorer. »

C'est bien la morale des humanistes ; et c'est bien aussi celle des Manuels scolaires d'aujourd'hui.

⁴ Un instituteur et une institutrice étaient attachés à chaque temple pour apprendre les chants aux élèves.

Ni Satan ni sa race ne renoncèrent à leur dessein après l'échec que leur fit subir le Concordat. Dès que la Franc-Maçonnerie se fut réorganisée, elle en reprit la poursuite avec une nouvelle ardeur et sur un plan plus vaste et mieux étudié. Nous pourrions nous contenter de prier nos lecteurs de se reporter à ce qui a été dit précédemment, mais il est bon d'en rappeler les principaux points, afin que les faits cités, se trouvant ainsi rapprochés, reçoivent les uns des autres une lumière qui mette dans une évidence plus manifeste, la tentation à laquelle est soumise la chrétienté.

Dans la première phase, c'est-à-dire de la Renaissance à la Révolution, la conjuration antichrétienne employa plusieurs siècles au perversissement des idées, faisant succéder les unes aux autres les opinions opposées aux données de la foi, et mettant le temps nécessaire à les faire pénétrer d'une contrée à une autre, des classes supérieures dans les classes inférieures. Elle se disait que les esprits étant ainsi préparés, une vigoureuse impulsion suffirait à faire crouler l'édifice ecclésiastique.

Le moment venu, la secousse fut donnée avec une impétuosité, avec une fureur à laquelle rien ne résista.

Cette rapidité et cette violence mêmes furent cause de la réaction qui s'imposa.

Eclairée par cette expérience la secte se dit que pour réussir dans sa seconde entreprise elle devait marcher lentement pour arriver sûrement, non seulement dans le travail des intellectuels sur l'esprit public, mais aussi dans le travail préalable que d'autres de ses agents doivent poursuivre dans l'ordre des faits, la destruction de l'établissement temporel de l'Eglise. « Le travail que nous allons entreprendre, est-il dit, dans les Instructions secrètes qui furent rédigées lors de la réorganisation de la Franc-Maçonnerie, n'est l'œuvre ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an ; il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être ; mais dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue. »

La première chose qui fut faite au moment même où le culte catholique était rétabli, fut de le déconsidérer aux yeux des populations, de le faire déchoir du rang que lui donna son institution divine. A cela fut employée l'égalité civile des cultes. On a vu la ténacité de Napoléon à l'établir dans le Concordat et à lui donner dans les articles organiques plus d'assiette avec les moyens de s'imposer. L'on a entendu le cri de Pie VI : « Sous cette égale protection des cultes se cache et se déguise la persécution la plus dangereuse et la plus astucieuse qu'il soit possible d'imaginer contre l'Eglise de Jésus-Christ, afin que les forces de l'enfer puissent prévaloir contre elle ».

Du concordat et de la législation française, la machine désorganisatrice fut transportée dans la convention européenne qui fut appelée « la Sainte-Alliance. » « Si l'esprit qui a produit cette pièce avait parlé clair, observe J. de Maistre, nous lirions en tête, convention par laquelle tels et tels princes déclarent que tous les chrétiens ne sont qu'une famille professant la même religion et que les différentes dénominations qui les distinguent ne signifient rien ».

L'égalité n'était encore accordée jusque-là qu'aux cultes chrétiens, la secte profita de la révolution de 1830 pour y introduire les Juifs et du second empire pour y faire entrer les Musulmans.

Dès le lendemain du concordat, également, au lieu de permettre à l'Eglise de France de reconstituer son patrimoine, comme cela avait été stipulé, on prit des mesures qui se multiplièrent avec le temps et dont on ne vit bien l'effet que lorsque fut accomplie la spoliation qui suivit la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les acquisitions de terres ne furent point autorisées, les fondations durent être faites en rentes sur l'Etat. Les églises, les presbytères, les évêchés furent peu à peu déclarés propriétés des communes, des départements, de l'Etat. On voulait que le moment venu on pût enlever à l'Eglise de France toutes ses propriétés, et par là ne plus lui laisser aucun contact avec la terre, elle qui n'est cependant point une société de purs esprits. En même temps on chassait le clergé catholique de toutes les administrations scolaires, hospitalières, etc., où il pouvait être en rapports avec la société et exercer quelque influence.

Mais la secte avait des visées plus hautes. L'Eglise de France n'est qu'une Eglise particulière. Elle s'appliquait bien à obtenir que l'exemple de la France fut suivi par les autres nations. Mais ce qui importait le plus à la réalisation de ses desseins, c'était de volatiliser aussi l'établissement temporel de l'Eglise, chef de toutes les Eglises, *caput omnium Ecclesiarum*, comme elle faisait porter sur les airs les Eglises particulières. Ce fut la première des missions données à la Haute-Vente. Elle y parvint par le pouvoir qu'elle exerçait plus ou moins directement sur les Puissances. Le Piémont, avec le secours de Napoléon III et la connivence des gouvernements des autres pays, arriva à faire disparaître les Etats de l'Eglise, à enlever aux Papes le prestige et l'autorité qu'ils tenaient de leur qualité de souverains temporels, égaux des rois et des empereurs, et même supérieurs à tous par leur ancienneté et l'éminence de leur dignité.

Quand tous ces points d'appuis terrestres que les siècles, la Sagesse des hommes et la Providence de Dieu avaient donnés à l'Eglise, lui eurent été enlevés, vint la séparation de l'Eglise et de l'Etat, opérée en France d'abord pour servir d'exemple et d'entraînement aux autres nations catholiques.

On sait avec quelle perfidie la secte avait combiné cette opération. En même temps qu'elle coupait le dernier câble qui reliait encore l'Eglise et la société et rendait désormais impossibles toutes relations entre ces deux mondes, elle pensait couper en même temps, par l'appât des biens temporels, l'autre câble, celui qui unit l'Eglise de France à l'Eglise mère et maîtresse. Elle promettait une jouissance précaire de ces biens à qui voudrait méconnaître la hiérarchie, son autorité et son existence.

Par ces moyens progressifs et si savamment agencés, l'Eglise de France devait, dans leur pensée, s'évanouir.

Tout cela n'était que la première partie du programme, le travail de destruction nécessaire à l'établissement de la religion naturelle.

Il ne suffit point, en effet, que l'Eglise, l'organe du surnaturel dans le monde disparaisse, il faut qu'à la religion révélée succède la religion naturelle. C'est par elle que Satan peut reprendre possession de son empire, tout en donnant satisfaction au besoin religieux qui agite toute créature intellectuelle qui n'est point arrivée au terme de la dégradation.

Satan ne fait point confiance du but qu'il poursuit à tous ceux qu'il emploie à l'atteindre, Il pousse celui-ci dans une voie et celui-là dans une autre. Il en laisse aller plusieurs, sous cette impulsion, au delà du terme qu'il s'est marqué. Mais il sait ce qu'il veut, et on ne peut l'ignorer quand on considère l'ensemble des mouvements qu'il imprime. Ils convergent

vers le naturalisme, ils tendent à établir une religion humanitaire sur les ruines de la religion apportée du Ciel par le Fils de Dieu.

Les instruments dont il se sert et que nous voyons à l'œuvre depuis un siècle, en ont, sinon la claire vue, du moins un sentiment instinctif.

Que dit Waldeck-Rousseau lorsqu'il inaugura à Toulouse la phase actuelle de la persécution ? Il montra en conflit deux sociétés « La démocratique » emportée par le large courant de la Révolution, et la catholique, qu'il ne nomma point, mais qu'il désigna suffisamment en disant qu'elle survit au grand mouvement du XVIII^e siècle. Prenant parti dans ce conflit, il annonça qu'il s'attaquerait d'abord aux premières lignes de l'armée du divin Rédempteur et sanctificateur les congrégations et ordres religieux.

« Il faut en finir, avait dit, avant lui, Raoul Rigault, voilà dix-huit cents ans que cela dure. » Il y avait en effet alors dix-huit cents ans que Satan avait été dépossédé de son empire et qu'il s'efforçait de le reconquérir.

Parlant avec une plus entière franchise que Waldeck-Rousseau, M. Viviani a déclaré que le but de la guerre qui nous est faite est « d'opposer à la religion divine la religion de l'Humanité ». Gambetta avait dit avant lui « La lutte est entre les agents de la théocratie romaine et les fils de 89 ». Bourgeois, « Il faut poursuivre la victoire de l'esprit de la Révolution, de la Philosophie et de la Réforme sur l'affirmation catholique ». M. Viviani remonta à la tribune pour dire : « Nous sommes face à face avec l'Eglise catholique » et cela pour « la direction à donner à l'humanité. L'Eglise la porte au ciel, nous voulons la ramener sur la terre ». Dans cette même séance, M. Pelletau fut encore plus explicite. « Le grand conflit est engagé entre les Droits de Dieu et les Droits de l'homme » ; le droit de Dieu, le droit de son amour, le droit de sa nature, qui est le Bien, de s'épancher, de se communiquer jusqu'au don d'une participation à sa nature divine ; et le droit de l'homme d'écouter son égoïsme, de se confiner en lui-même et là de triompher de Dieu et de son amour. « La Révolution, a dit Lafargue, c'est le triomphe de l'homme sur Dieu. »

« L'heure est venue d'opter entre l'ordre ancien qui s'appuie sur la Révélation et l'ordre nouveau qui se reconnaît d'autres fondements que la science et la raison humaine¹. « L'effort doit être suprême². « C'est le grand duel engagé entre la religion et la libre pensée³ ».

Lorsque survint dans la Franc-Maçonnerie la querelle sur l'Être suprême à garder ou à congédier, le *Monde maçonnique* intervint pour dire : « Il n'y a qu'une religion, une seule vraie, une seule naturelle, la religion de l'humanité ». En disant cela, le *Monde maçonnique* ne faisait que constater la doctrine constante de la Franc-Maçonnerie. M. Gustave Bord, l'un de ceux qui l'ont le mieux étudiée, a pu résumer ainsi ses constatations : « La Franc-Maçonnerie est une secte religieuse qui, après quelque tâtonnement, s'organisa surtout en Europe vers 1723, professa une doctrine humanitaire et se superposa aux autres religions. »

Tout cela confirme le mot de Mgr Scotti : « Le grand arcane des sociétés secrètes, c'est le naturalisme » ; et celui de Léon XIII : « Le dessein suprême de la Franc-maçonnerie, c'est de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale née des institutions chrétiennes et lui en substituer une nouvelle dont le principe et les lois fondamentales sont tirées du naturalisme ». « Je viens chercher la lumière, doit dire le récipiendaire au jour de son initiation, car mes compagnons et moi nous sommes égarés à travers la nuit qui couvre le monde », depuis qu'il est enveloppé des ténèbres de la superstition ; c'est-à-dire depuis que des superfétations mystiques sont venues s'imposer à la raison, depuis que des devoirs empiriques ont égaré les consciences, depuis que les fallacieuses promesses d'outre-tombe ont fait abandonner la poursuite des vrais biens, ceux que la nature nous offre si libéralement.

C'est donc bien la suggestion du naturalisme qui est la suggestion-mère, celle d'où dérivent ou celle à laquelle se rapportent toutes les suggestions que la Franc-Maçonnerie répand dans le monde depuis ses origines. Et le naturalisme est bien la tentation suprême à laquelle Satan soumet la chrétienté depuis qu'il a su se donner à cette intention ce merveilleux organisme qu'est la Franc-Maçonnerie. Par elle, il fait se continuer dans notre monde le combat, le même combat qu'il a soulevé au ciel aux premières heures de la création du monde et qu'il s'est hâté de susciter à nouveau aux premiers jours d'existence du genre humain. Le citoyen Sibrac avait le sentiment de cette continuité, lorsqu'en 1866, au Congrès de la libre-pensée tenu à Bruxelles, faisant appel aux femmes pour le Grand-Œuvre, il disait : « C'est Eve qui a jeté le premier cri de révolte contre Dieu ». Et les instituteurs de la Franc-Maçonnerie ont bien marqué que ces vues ne leur étaient pas étrangères, lorsqu'ils ont donné aux loges comme cri d'admiration et d'applaudissement cette exclamation : Eva ! Eva !

La secte, par elle-même ou par ceux qu'elle suggestionne de près ou de loin, a rempli le rôle qui lui était assigné avec une ampleur, une persévérance et une efficacité qui remplissent de stupeur ceux qui sont à même d'en voir les résultats. Que nos lecteurs se rappellent ce que nous avons dit des associations créées sur tous les points du monde pour abattre les barrières doctrinales au sein du catholicisme comme dans toutes les sectes et préparer ainsi le terrain religieux à l'établissement de la « religion de l'avenir » du « judaïsme des nouveaux jours⁴ ».

Déjà cette religion prend figure en Amérique. « La religion américaine, dit M. Bargy⁵, a deux caractères qui la définissent ; elle est sociale et elle est positive : sociale, c'est-à-dire plus soucieuse de la société que des individus ; positive, c'est-à-dire plus curieuse de ce qui est humain que de ce qui est surnaturel ». Et M. Strong, en tête de son rapport officiel pour l'Exposition de 1900 : « Aujourd'hui la religion se mêle moins du futur que du présent. La religion, servante du progrès terrestre, confond son but avec celui des sciences morales et sociales », c'est-à-dire s'humanise, se naturalise.

¹ Bulletin de la Grande-Loge symbolique au lendemain de la publication de l'Encyclique de Léon XIII sur la Franc-Maçonnerie.

² L'orateur du convent de 1902.

³ L'Action à l'occasion de l'affaire Ferrer.

⁴ Nous avons abrégé dans le présent ouvrage ce que nous avons rapporté sur ce sujet dans le *Problème de l'heure présente*. Et combien de faits nouveaux sont venus en confirmation, depuis la publication de ce livre.

⁵ La religion dans la société aux Etats-Unis.

Dans le livre que nous venons de citer, M. Bargy a un chapitre intitulé : Une paroisse américaine, qui peut se présenter comme le type, perfectible, « les futurs groupes religieux fondés sur le naturalisme ».

La paroisse est divisée en clubs : club des hommes, club des garçons, club des filles. Pour les femmes mariées, on reconnaît ne pouvoir les organiser en clubs parce que le ménage les retient chez elles. Il y a néanmoins quelques institutions pour elles.

Au club des hommes : il y a trois séances de gymnase par semaine ; chaque mardi, une séance de discussion sur les questions sociales ; et chaque jeudi, danse.

Au club des garçons chaque lundi, classes d'arithmétique, d'orthographe, de tenue des livres et de calligraphie ; trois fois par semaine, classe de gymnase et jouissance des bains ; le mardi, danse ; le mercredi, exercices militaires et autres.

Au club des filles : tous les jours, classes de couture, de modes, de cuisine ; trois fois par semaine, classe de culture physique ; deux fois par semaine, classe de tenue des livres ; cinq fois classes de sténographie et d'écriture à la machine.

Les pasteurs favorisent la danse. Des concerts, des pièces jouées par les membres servent ainsi à créer une atmosphère sociale... C'est dans les clubs qu'est la vie interne et intime de la paroisse. Mais son action s'étend au dehors des clubs par la clinique, par l'atelier de secours, et surtout par deux œuvres de mutualité le bureau de placement et l'association du prêt.

Les Eglises ainsi organisées au point de vue de l'action sociale sont appelées : « Eglises institutionnelles ». L'Eglise institutionnelle a créé un nouveau type de pasteur, le pasteur homme d'affaires. « Le directeur d'une usine, dit l'Evening Post, n'a pas besoin de plus de talent pour l'action que le chef d'une Eglise moderne avec la multiplicité de ses œuvres. Il n'y a pas de place pour la théologie chez un homme qui préside six comités dans une après-midi. L'Eglise institutionnelle ne formera pas de Thomas d'Aquin ».

Une si grande dépense d'activité et d'argent a-t-elle du moins un but spirituel ? M. Bargy s'est posé cette question. Il répond : « Les Eglises d'Europe ont le dogme tant à cœur que tout ce qu'elles font d'humain semble à leurs adversaires un chemin secret qui mène au dogme ; mais il ne vient guère à l'esprit d'un Américain de soupçonner dans une bonne œuvre une arrière-pensée dogmatique. Les œuvres sociales deviennent l'existence même de ces Eglises. Pour les jeunes ministres de la nouvelle école, ce sont les œuvres qui font le charme de leur métier. Dans la pensée du clergé, son œuvre humanitaire n'est pas subordonnée à son œuvre ecclésiastique ; quand l'équipe de football, est représentée au service (religieux) du soir, il s'en félicite, mais quand la quête du soir fournit de l'argent pour le football il ne s'en félicite pas moins. De même, les membres des œuvres les aiment pour elles-mêmes ; c'est la seule forme de religion que beaucoup aiment ; les Américains ont une tendance à ne pas comprendre d'autre culte que l'action ; les œuvres ne sont pas pour eux une aide à la religion, elles sont la religion même ».

Il y a à New-York une « Conférence religieuse de l'Etat de New-York » ; elle excite les autres Etats à se donner des confédérations semblables. Elle a chaque année une réunion générale. La session de 1900 a réuni des représentants de onze sectes, y compris des Juifs. Ses séances se tiennent le matin dans le « Bâtiment des charités réunies », et celles du soir dans les diverses églises, à tour de rôle. Dans la session de 1900, les conférenciers discutèrent entre autres questions, celles-ci qui montrent bien l'esprit et les tendances de ces associations : « la possibilité d'un culte commun », « la religion, principe vital d'une démocratie ». Un court service religieux a lieu aux séances du soir ; et un comité formé de deux pasteurs et d'un rabbin a proposé un « Manuel du culte en commun », composé de prières tirées des offices juifs, de fragments de la liturgie chrétienne, ancienne et moderne, et d'extraits d'Ecriture Sainte adoptés par les juifs, les chrétiens et les sociétés morales ».

M. Stanley-Root chargé d'une enquête sur l'Eglise moderne par le journal de New-York, le plus soucieux des questions religieuses, a observé de près ces ministres du nouveau type, et il conclut ainsi « mutualité est le premier et le dernier mot du christianisme... »

Cette mentalité des Américains explique comment ils mettent dans leur ardeur au travail, à la conquête de la fortune, une sorte de sentiment qu'ils appellent religieux.

« On croit, dit M. Bargy, que les Américains ont le goût du bien-être. Ce n'est pas tout à fait cela, ils en ont la religion. Leur culte de la civilisation matérielle a tous les caractères de l'illusion religieuse. Ils s'immolent vraiment à Moloch comme les martyrs volontaires de Carthage¹ ».

Telle est l'ébauche actuellement existante de la religion naturelle. Ce culte naturaliste trouvera certainement meilleur accueil que celui inventé par les Robespierriens et les théophilanthropes.

C'est chez les protestants, dira-t-on, qu'il est né : il ne sortira point de chez eux. Que l'on se détrompe. Plus d'une paroisse catholique l'a adopté plus ou moins complètement en Amérique. Et chez nous, la démocratie chrétienne ne pousse-t-elle pas le clergé en ce sens ?

L'ex-abbé Hébert s'est permis de dire : « De nos jours, la foi active et vivante, n'est-elle pas plutôt dans une Maison du Peuple que dans une Cathédrale, dans un Laboratoire, dans une épicerie coopérative, que dans nombre de couvents² ? » C'est une exagération qui va jusqu'au mensonge. Mais ne pourrait-il pas citer des tendances et des faits qui couvriraient ce mensonge d'une certaine apparence de vérité ?

A côté de ce culte humanitaire prendront place les cultes proprement lucifériens que nous avons vu ainsi se former, comme dans l'Eglise catholique se trouvent les Ordres et les Congrégations religieuses plus directement et plus pleinement voués au culte de Dieu.

¹ Voir pour plus de détails le *Problème de l'heure présente*, chapitre XLVIII.

² *Revue Blanche* du 15 mars 1903.

II. - A L'HEURE ACTUELLE

M. A. d'Estienne, traitant du problème religieux dans la *Revue moderniste internationale*¹, dit : « L'admirable progrès des sciences naturelles et historiques, en rétrécissant chaque jour davantage le domaine du surnaturel, a fini par l'éliminer complètement et par créer une mentalité hostile à toute idée religieuse qui serait censée fondée sur lui... Cette crise ne pourrait être apaisée qu'à la condition de rendre acceptable la conception religieuse en la recréant et en la réinterprétant selon les exigences de la science moderne. Nous avons créé la science qu'il nous fallait, nous allons créer la religion qu'il nous faut... Je ne m'attarde pas à discuter la conception matériellement extérieure de la religion, fondée sur une révélation plus ou moins directe et personnelle de Dieu ; cette conception est désormais étrangère à notre mentalité actuelle... Ce dont l'homme a besoin en ce moment, ce n'est plus de confiance en un être infini, mais de confiance dans sa nature capable d'évoluer et de progresser à l'infini... L'état actuel de notre mentalité religieuse exige une expression complètement dégagée de tout apanage surnaturel... Comme la philosophie, la religion doit s'humaniser elle aussi... C'est tout un monde de théocratie, monde millénaire, qui s'écroule, mais c'est un être nouveau qui naît : l'homme source de sa propre force, but de sa propre activité, lumière de sa propre conscience et créateur éternel de soi-même l'Homme-Dieu. »

Que les choses en soient là pour tous, il suffit de jeter un regard autour de soi pour se convaincre du contraire. Mais que ce soit l'aboutissement très nettement marqué de la tentation que Lucifer fait subir à la chrétienté depuis le XIV^e siècle, que beaucoup soient arrivés à ce terme, et que la masse y soit entraîné, rien de plus certain.

La tentation qui travaille, qui agite le monde depuis cinq siècles n'a jamais été plus nettement exposée que dans ces mots : Le monde de la théocratie, monde millénaire, doit s'écrouler. Il est désormais étranger à notre mentalité actuelle, hostile à toute idée religieuse qui serait fondée sur le surnaturel. Cet écroulement cause ou causera un vide dans l'âme humaine naturellement religieuse. Ce vide demande à être comblé. Comment ? En rendant acceptable la conception religieuse. Comment la conception religieuse peut-elle être rendue acceptable à la mentalité moderne ? En la recréant, en la réinterprétant selon les exigences de la science moderne. Nous avons créé la science qu'il nous fallait ; nous allons créer la religion qu'il nous faut. Quelles sont les exigences de cette création ? La religion nouvelle ne peut plus être une religion extérieure, c'est-à-dire une Eglise, et surtout une Eglise fondée sur une révélation plus ou moins directe et personnelle de Dieu. Notre mentalité exige une expression complètement dégagée de tout apanage surnaturel. Comme la philosophie s'est humanisée, la religion doit s'humaniser elle aussi. Elle doit être faite non plus de confiance en un être infini, mais de confiance dans la nature humaine capable d'évoluer et de progresser à l'infini à partir de cet être nouveau que la science nous fait, de cet être dégagé du surnaturel, fixé dans le naturalisme l'homme source de sa propre conscience, créateur éternel de soi-même ; et par là devenu l'Homme-Dieu.

C'est en quelques mots tout le fond du modernisme dont N. S. P. le Pape Pie X a dit dans l'Encyclique *Pascendi dominici gregis* : « Qui pourra s'étonner que Nous le définissions le rendez-vous de toutes les hérésies. Si quelqu'un s'était donné la tâche de recueillir toutes les erreurs qui furent jamais contre la foi et d'en concentrer la substance et comme le suc en une seule, véritablement il n'eût pas mieux réussi. Ce n'est pas encore assez dire : Les modernistes ne ruinent pas seulement la religion catholique, mais toute religion », pour aboutir à « l'identité de l'homme et de Dieu, c'est-à-dire au panthéisme ».

Ce qui rend cette tentation si radicale, infiniment dangereuse, comme l'observe S. S. Pie X, « c'est que les artisans du modernisme, il n'y a pas à les chercher aujourd'hui parmi les ennemis déclarés. Ils se cachent, et c'est un sujet d'appréhension et d'angoisse très vive, dans le sein même et au cœur de l'Eglise, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement. Nous partons d'un grand nombre de catholiques laïques et, ce qui est encore plus à déplorer, de prêtres, qui, sous couleur d'amour de l'Eglise, absolument courts de philosophie et de théologie sérieuses, imprégnés au contraire jusqu'aux moelles d'un venin d'erreur puisé chez les adversaires de la foi catholique, donnent, audacieusement, en phalanges serrées, l'assaut à tout de qu'il y a de plus sacré dans l'œuvre de Jésus-Christ... Ce n'est pas du dehors, c'est du dedans qu'ils trament sa ruine... Amalgamant en eux le rationaliste et le catholique, ils le font avec un tel raffinement d'habileté qu'ils abusent facilement les esprits mal avertis ».

Le P. Weiss, dans son livre *Le Péril religieux*, montre l'extension et l'empire que le modernisme a pris dans le monde des « intellectuels ». Il termine l'avant-dernier chapitre de son ouvrage par ces paroles qui sont la conclusion de toutes les citations qu'il a prises dans une multitude d'auteurs et de tous les faits qu'il a rapportés : « L'homme moderne considère « l'humanité » comme son propre Dieu, et se conduit comme son propre maître et seigneur, non seulement à l'égard des autres hommes, mais à l'égard de Dieu. Si l'on veut indiquer la place que l'homme prend dans la pensée moderne, il n'y a pas d'autre mot à employer que celui d'homothéisme, employé par Léo Berg, ou bien encore d'égothéisme, employé par Kircher. On ne peut imaginer un contraste plus grand avec la conception chrétienne de l'homme ». Ajoutons que l'on ne peut rien concevoir de plus parfaitement identique à l'attitude des anges rebelles en face de Dieu au jour de la grande tentation.

Que l'on ne croie point que cet état d'esprit et de cœur reste confiné dans le cercle des « intellectuels ». La littérature verse ce poison en silence, goutte à goutte, dans les veines du public, de tout le public.

Pas un jour ne s'écoule sans que journaux, revues, magazines, etc., n'insinuent ce venin dans le cœur de millions d'individus, ici dans un article de fond, là dans un feuilleton, ailleurs dans une correspondance ou une courte note.

¹ N° de mars 1910, p. 91-96.

« Il n'est pas douteux, écrivait récemment un publiciste, M. Maurice Talmeyr, que, depuis le dix-huitième siècle, il n'y ait toujours eu, en permanence, une conjuration philosophique et littéraire - soit de la prudence la plus extrême, soit de la plus extrême audace, - pour arracher de nos esprits non seulement toute espèce de catholicisme, mais toute croyance à un surnaturel quelconque. Il est également certain que cette conjuration, à l'heure actuelle, bat son plein, en mesurant toujours son action aux milieux où elle doit l'exercer ».

L'action de la littérature sur l'esprit public, quoique s'exerçant tous les jours sur la multitude, ne fut point jugée assez prompte par les conjurés, ni assez décisive, et c'est pourquoi l'école neutre fut instituée. Grâce à elle, a écrit M. Payot dans son *Cours de morale* (p. 199), « toute idée surnaturelle aura bientôt disparu ». L'image qu'il emploie pour exprimer sa pensée est bien faite pour inspirer à l'instituteur et par lui à l'enfant le plus profond mépris de tout l'objet de la foi chrétienne : « C'est dans la mer seulement, où le fleuve mêle ses eaux à celles des autres fleuves, que la boue qu'il charrie tombera au fond. Il en est ainsi des civilisations, des philosophies et des religions qui ne perdront leurs croyances troubles et ne se décanteront que dans la religion universelle qui réunira les consciences supérieures libérées des étroitesse des hypothèses et des dogmes qui divisent. »

Et ailleurs dans la préface de ce même livre :

« Quant à la croyance au surnaturel elle porte atteinte à l'éducation du sens de la causalité, déjà lent à s'éveiller ; or le sens de la causalité est la caractéristique des esprits sains et vigoureux. Si chacun observait les causes réelles de ses échecs, de ses souffrances, quels progrès dans l'art de vivre ! Aussi la croyance au surnaturel, qui théoriquement, est une doctrine de néant est-elle dangereuse en éducation, car elle risque de faire perdre à l'esprit son contact avec la réalité, c'est-à-dire avec le réseau serré des lois dont la connaissance assure notre liberté. Elle donne de l'essor et de l'autorité à l'imagination décevante, maîtresse d'erreur et de fausseté, puissance ennemie de la Raison¹.

« L'école, avait dit M. Spuller lors de l'institution de l'école neutre et alors qu'il était lui-même ministre de l'instruction publique², l'école, voilà désormais le temple de la foi des temps nouveaux », des temps où toute pensée surnaturelle sera absente des esprits, où il n'y aura plus d'autre foi que celle accordée aux dires des savants, de ces savants qui font de la nature le seul Dieu connaissable.

Inutile d'insister. La question de la neutralité scolaire, de son but et de ses suites, a été trop abondamment traitée, lors de la discussion des dernières lois scolaires pour qu'elle ne soit point présente à l'esprit de nos lecteurs. Observons cependant que si l'enseignement actuellement donné à l'enfance va jusqu'à ruiner les fondements de la religion naturelle elle-même, jusqu'à nier l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, etc., celui qui inspire nos législateurs sait qu'un jour ou l'autre une réaction se fera infailliblement, parce que l'homme est fait de telle sorte qu'il ne peut être sans religion. Mais il espère que la notion même de l'état surnaturel auquel nous avons été appelés étant entièrement extirpée de l'esprit humain, les hommes n'y reviendront pas, n'y pourrait revenir, et que dans la détresse où l'athéisme les aura plongés, ils n'auront plus d'autres aspirations que celles qui appartiennent à la nature, à l'intelligence et au cœur renfermés dans leurs bornes naturelles. Ils auront alors amené l'humanité au point où le tentateur la veut, pour qu'il puisse de nouveau régner sur elle, et cela désormais à toujours, la Rédemption ayant été méprisée et le Rédempteur, rejeté.

Lorsque J. de Maistre, - aux débuts de la Révolution qui fut le point culminant de la première phase de la tentation naturaliste, disait d'elle : « Elle est satanique », il ne voyait point le pourquoi de cette invasion de Satan dans notre monde ; il constatait le fait, il voyait les Jacobins mus par les esprits infernaux, il n'avait point le mot de leur intervention, il ne savait pas la pensée dernière de Lucifer : rejeter la France et, par elle la chrétienté, dans le naturalisme pour ressaisir ainsi l'empire sur l'humanité une seconde fois déchu.

L'œuvre avance, l'œuvre de la suprême iniquité et de la radicale infidélité. L'apôtre saint Paul nous a mis en garde contre « le mystère d'iniquité ». Ce mot mystère ne désignait-il pas une trame secrète ? Nous la faisons remonter au XIV^e siècle, parce qu'alors elle a commencé de se manifester ; mais l'apôtre saint Paul la voyait déjà se former sous ses yeux divinement éclairés. Ce mystère d'iniquité, il l'appelait aussi la grande apostasie. Elle se consomme sous nos yeux.

M. Ferdinand Buisson l'a constaté en ces termes : « L'Etat sans Dieu, l'école sans Dieu, la mairie sans Dieu, le tribunal sans Dieu, comme aussi la science et la morale sans Dieu, c'est tout simplement la conception d'une société humaine qui veut se fonder exclusivement sur la notion humaine, sur ses phénomènes et sur ses lois. Détacher de l'Eglise la nation, la famille, les individus, la démocratie, poussée par un merveilleux instinct de ses besoins et de ses devoirs prochains s'y prépare ».

Nous assistons à la sécularisation absolue du gouvernement et des lois, du régime administratif et de l'économie sociale, de la politique interne et des relations internationales. Tout cela s'est affranchi de l'Eglise, du Rédempteur et de Dieu. C'est le fait dominant de la société nouvelle.

Et à ce fait, nombre de catholiques se rallient. Ils disent que les sociétés, jusque-là chrétiennes, peuvent éliminer de la vie publique tout élément surnaturel et se replacer dans les conditions de ce qu'ils croient être le droit de la nature. Ils voient même en cela un progrès. Ils l'appellent « Le progrès », la bonification par excellence !

Et ce à quoi ils applaudissent en dehors d'eux, ils y tendent eux-mêmes, pour leur propre compte.

Peut-il en être autrement ? « Les citoyens demeureront toujours grandement exposés à cette maladie du naturalisme dans les pays où le naturalisme sera admis comme l'état normal et légitime des institutions et des sociétés publiques³ ».

Le cardinal Pie a recueilli sur les lèvres d'une des victimes de cet état social ces paroles qui veulent être une justification du naturalisme individuel : « A Dieu ne plaise que je m'attache jamais, de propos délibéré du moins, à cette vie grossière des sens qui assimile l'être intelligent à l'animal sans raison ! Cette vie ignoble est indigne d'un esprit cultivé, d'un cœur noble et bien fait je repousse le matérialisme comme une honte pour l'esprit humain. Je professe hautement les

¹ 2^e édition, page XI.

² Discours prononcé à Lille en 1889.

³ Cardinal Pie, t. II, p. 402.

doctrines spiritualistes ; je veux, de toute l'énergie de ma volonté, vivre de la vie de l'esprit et observer les lois exactes du devoir. Mais vous me parlez d'une vie supérieure et surnaturelle vous développez tout un ordre surhumain, basé principalement sur le fait de l'Incarnation d'une personne divine ; vous me promettez, pour l'éternité, une gloire infinie, la vue de Dieu face à face, la connaissance et la possession de Dieu, tel qu'il se connaît et qu'il se possède lui-même ; comme moyens proportionnés à cette fin, vous m'indiquez les éléments divers qui forment, en quelque sorte, l'appareil de la vie surnaturelle : foi en Jésus-Christ, préceptes et conseils évangéliques, vertus infuses et théologiques, grâces actuelles, grâce sanctifiante, dons de l'Esprit-Saint, sacrifice, sacrements, obéissance à l'Eglise. J'admire cette hauteur de vues et de spéculations. Mais, si je rougis de tout ce qui m'abaisserait au-dessous de ma nature, je n'ai non plus aucun attrait pour ce qui tend à m'élever au-dessus. Ni si bas, ni si haut. Je ne veux faire ni la bête, ni l'ange ; je veux rester homme. D'ailleurs, j'estime grandement ma nature ; réduite à ses éléments essentiels et tels que Dieu l'a faite, je la trouve suffisante. Je n'ai pas la prétention d'arriver après cette vie à une félicité si ineffable, à une gloire si transcendante, si supérieure à toutes les données de ma raison ; et, surtout, je n'ai pas le courage de me soumettre ici-bas à tout cet ensemble d'obligations et de vertus surhumaines, Je serai donc reconnaissant envers Dieu de ses généreuses intentions, mais je n'accepterai pas ce bienfait qui serait pour moi un fardeau. Il est de l'essence de tout privilège de pouvoir être refusé. Et puisque tout cet ordre surnaturel, tout cet ensemble de la révélation est un don de Dieu, gratuitement ajouté par sa libéralité et sa bonté aux lois et aux destinées de ma nature, je m'en tiendrai à ma condition première. »

Ainsi parle « l'honnête homme ».

Tel avait été, équivalentement du moins, le raisonnement d'Adam, lorsque le tentateur lui dit : « Vous serez comme des dieux, vous trouverez votre suffisance en vous-mêmes ». Tel celui de Lucifer.

Comme l'observe le cardinal Pie, la prétention de celui qui veut se claquemurer dans le naturalisme, vivre de la vie de la raison sans participer à la vie surnaturelle, est une prétention pratiquement chimérique et impossible ; car, depuis le péché du premier père, l'homme a été blessé dans sa nature ; il est malade dans son esprit et sa volonté. Il n'est capable par lui-même ni de connaître toute la vérité, ni de pratiquer toute la morale même naturelle, encore moins de surmonter toutes les tentations de la chair et du démon sans une lumière et une grâce d'en haut.

Mais de plus, ce raisonnement méconnaît le souverain domaine de Dieu qui après avoir tiré l'homme du néant, conservait le droit de perfectionner son ouvrage et de l'élever à une destinée plus excellente que celle inhérente à sa condition naturelle. En nous assignant une vocation surnaturelle, Dieu a fait acte d'amour, mais il a fait aussi acte d'autorité. Il a donné, mais en donnant il veut qu'on accepte. Son bienfait nous devient un devoir. La qualité d'enfant de Dieu, le don de la grâce, la vocation à la gloire, c'est là une noblesse qui oblige ; quiconque y forfait est coupable.

Ajoutons que ce qui oblige les individus oblige les nations. En faisant l'homme essentiellement sociable, Dieu n'a pu vouloir que la société humaine fût indépendante de Lui. Depuis que la plénitude des nations est entrée dans l'Eglise, l'ordre surnaturel s'impose à elles comme il s'impose à chacun de nous. Elles n'ont pas le droit de se rendre apostates. Si elles le font, une telle méconnaissance des droits de Dieu ne saurait prétendre à l'impunité. *Peccatum peccavit Jerusalem ; propterea instabilis facta est.* La France a commis le péché d'abandonner Dieu, à cause de cela elle ne sait plus se tenir debout ; et toujours chancelante, roulant de chute en chute, d'abîme en abîme, de catastrophe en catastrophe, elle cherche en vain à retrouver ses conditions d'équilibre et de stabilité. Tous ceux qui la glorifiaient en sont venus à la prendre en commisération, si ce n'est en mépris, en voyant ces humiliations. *Omnes qui glorificabant eam, spreverunt illam quia viderunt ignominiam ejus.*

Faut-il faire entendre une voix plus humaine ?

Déjà, en 1834, M. Guizot donnait cet avertissement :

« Se figure-t-on ce que deviendrait l'homme, les hommes, l'âme humaine et les sociétés humaines, si la religion y était effectivement abolie, si la foi religieuse en disparaissait réellement ? Je ne veux pas me répandre en plaintes morales et en pressentiments sinistres ; mais je n'hésite pas à affirmer qu'il n'y a point d'imagination qui puisse se représenter, avec une vérité suffisante, ce qui arriverait en nous et autour de nous, si la place qu'y tiennent les croyances chrétiennes se trouvait tout à coup vide, et leur empire anéanti. Personne ne saurait dire à quel degré d'abaissement et de dérèglement tomberait l'humanité ».

Gladstone a dit de même :

« Du jour où le divorce entre la pensée humaine et le christianisme sera consommé, datera l'irréversible commencement de la décadence radicale de la civilisation dans le monde¹ ».

LA DEFAITE DU TENTATEUR

CHAPITRE LX - LA FEMME BELLIGÉRANTE DE PAR DIEU

Depuis la fin du moyen âge, il y a donc dans la chrétienté une impulsion continue exercée non seulement sur les individus, mais aussi sur les peuples en tant que peuples, et qui vise à changer le but que l'activité humaine s'était proposé, se fondant sur la parole du Christ. Ce but était la vie éternelle. Les mœurs, les coutumes, les lois, les institutions s'étaient peu à peu formées sur cette donnée. Depuis la Renaissance, il y a une tendance contraire qui se fortifie et se développe de jour en jour : donner comme but à toute l'activité sociale et personnelle l'amélioration des conditions de la vie présente pour arriver à une plus pleine et plus universelle jouissance. « Le XIV^e siècle a ouvert la marche, dit Taine, et depuis, chaque siècle n'est occupé qu'à préparer dans l'ordre des idées de nouvelles conceptions, et dans l'ordre politique de

¹ Discours à l'Université de Glasgow, 1879.

nouvelles institutions (répondant au nouvel idéal). Depuis ce temps-là la société n'a plus retrouvé son guide dans l'Eglise et l'Eglise son image dans la société. »

Les nations se replaceront-elles jamais sous la conduite de l'Eglise ? L'Eglise reverra-t-elle jamais les peuples prêter l'oreille et ouvrir le cœur au sermon sur la montagne ? Ou bien faudra-t-il que Dieu se contente désormais de cueillir des âmes au milieu d'une société qui s'éloignera de plus en plus de Lui ? L'idée de la civilisation chrétienne subsiste toujours dans nombre d'esprits, elle se réveille chez plusieurs et l'Eglise est toujours là pour la maintenir et la rappeler. Finira-t-elle par reprendre le dessus sur l'idée de la civilisation naturaliste ? Et après une lutte de plusieurs siècles, arrivera-t-elle à triompher de la tentation satanique et à reprendre sa marche ascendante pour une période de temps que nous ne pouvons apprécier, mais qui pourrait bien être plus longue que celle du dérèglement dans lequel nous nous sommes égarés, hélas, trop longtemps ?

Qui ose l'espérer ?

Et cependant nous savons que Dieu laisse le plus souvent aux passions humaines déchaînées et au démon lui-même, le soin d'exécuter ses volontés et d'accomplir ses éternels desseins. « Telle est, si je ne me trompe, dit le cardinal Pie, la part ordinaire de la Providence dans l'histoire des siècles l'homme se meut, s'agite, dans la sphère de ses pensées, de ses désirs souvent coupables ; et Dieu, habile à tirer le bien du mal, convertit en moyens les obstacles, et du crime lui-même se forge une arme puissante. Alors le résultat est de Dieu et il est toujours admirable¹. »

Dieu cependant ne veut point agir seul. Il nous a donné la liberté, et c'est la grande loi du monde surnaturel que nous en usons, afin que nous ayons le mérite de nos œuvres et qu'il puisse nous en donner la récompense.

Le premier emploi de la liberté, dans la tentation, est de se défendre. Depuis la Renaissance du naturalisme, l'Eglise et avec elle ses fidèles n'ont cessé de le faire. Notre intention n'est point de rappeler ce que les catholiques, au cours de ces cinq à six siècles, ont opposé à l'invasion du naturalisme dans la chrétienté. Nous ne dirons point les luttes théologiques que cette invasion a suscitées sur mille terrains et par lesquelles l'erreur réfutée a servi à donner à la vérité une plus exacte précision et un plus puissant éclat. Nous ne ferons point non plus l'histoire des efforts faits pour soutenir et maintenir les institutions sociales conçues et réalisées dans l'esprit de la civilisation chrétienne. Ces deux ordres de défense et d'attaque demanderaient des développements infinis qui ne rentrent point dans l'objet propre de ce livre.

Ce que demande le thème qu'il traite, au point où il est arrivé, c'est ceci :

Nous avons exposé l'action secrète des Francs-Maçons, dirigés par les Juifs, guidés eux-mêmes par Satan pour substituer une civilisation humanitaire et naturaliste à la civilisation chrétienne. La contre-partie veut que nous cherchions s'il n'y a point une autre action secrète, celle des saintes âmes éclairées, dirigées par le ciel, qui contrecarrerait, entraverait l'œuvre de l'enfer et finirait par la détruire. La sentence prononcée par Dieu au commencement du monde : « Je mettrai une inimitié entre toi et la Femme, entre ta postérité et sa postérité ; celle-ci te meurtrira à la tête et tu la meurtriras au talon », nous fait entendre que notre recherche ne doit pas être vaine.

Toi, c'est Satan ; la Femme, c'est Marie. La race du serpent comprend la foule de ceux qui le suivent, anges et hommes. Il leur communique quelque chose de sa puissance, *Dedit illi virtutem suam et potestatem magnam* (Ap. XIII, 2). La race de la Femme, c'est la multitude des fidèles².

Saint Maxime de Turin fait cette observation : « Dieu ne dit pas : je mets, pour qu'on ne l'entende pas d'Eve, la promesse se rapporte au futur : je mettrai, désignant ainsi la femme qui doit enfanter le Sauveur. D'autre part, par ces mots *semen tuum, semen illius*, Dieu n'a pu signifier une génération charnelle. Satan n'en a point et n'en peut avoir. Parmi les êtres immatériels Dieu seul engendre un Fils. C'est donc d'une autre paternité et d'une autre filiation qu'il est ici question : paternité et filiation morales fondées sur la ressemblance et l'adoption. Il y a des fils du diable qui procèdent de lui en tant qu'il les entraîne dans le péché, et qui sont ses fils par la ressemblance que le péché leur donne avec lui. « Vous avez le diable pour père, a dit Notre-Seigneur aux Juifs, et vous accomplissez les désirs de votre père ». Et il y a aussi des Enfants de Marie qui l'aiment et qui en sont aimés, qui l'admirent et qui, dans cette admiration, se font, avec son secours, à sa ressemblance.

Marie les a conçus en son cœur au jour de l'Annonciation et elle a coopéré au Calvaire à leur naissance spirituelle. En concevant le Sauveur selon la chair, elle nous a conçus en esprit, parce qu'elle concevait notre Rédemption³.

Les deux races sont donc bien en présence et la cause qui les a mis aux prises est du ciel et de la terre ; les champions de là-haut sont aujourd'hui sur notre champ de bataille.

L'Apôtre saint Jean a bien vu l'unité de cette guerre. Il en a décrit les deux phases qui se sont déroulées l'une et l'autre devant la Femme et, si l'on peut dire ainsi, sous son Généralat.

Au chapitre XII de son Apocalypse, il nous montre la Femme revêtue du soleil de la divinité. « Le Verbe tenant de Marie son vêtement de chair, dit saint Bernard, la fait rayonner de la gloire de sa majesté. » La lune, image du monde instable qu'elle domine et gouverne avec son Fils Jésus, est sous ses pieds. Sur sa tête est une couronne de douze étoiles, symbole de ses prérogatives qui lui donnent une splendeur supérieure à celle des plus sublimes créatures.

C'est la Mère du Christ, la Mère de Dieu qui est ici représentée.

Elle va devenir la Mère des hommes, *clamabat parturiens et cruciabatur ut pariat*. Elle est au Calvaire. « Il me semble, dit Bossuet, que j'entends Marie qui parle au Père éternel d'un cœur tout ensemble ouvert et serré : serré par une extrême douleur, mais ouvert en même temps au salut des hommes par la sainte dilatation de la charité ». C'est au milieu de ces excessives douleurs par lesquelles elle entre en participation des supplices de la croix que Jésus l'associe à sa fécondité : « Femme, voilà votre Fils. Voici votre Mère. »

¹ Eloge de Jeanne d'Arc.

² *Corpus Ecclesiae mysticum non solum consistit ex hominibus sed etiam ex angelis. Totius autem hujus multitudinis Christus est caput. De ejus influentia non solum homines receperunt sed etiam angeli.* Sum. theol, Pars II, Q. VIII, a. 4.

³ *Quando supervenit in eam Spiritus sanctus operata est mundi salutem et concepit redemptionem.* S. Ambr. Ep. 49 ad Sabinum.

Le dragon qui a entraîné avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, s'arrête devant la Femme et veut dévorer ce fils. De là le combat jusqu'au jour où se fera entendre dans le ciel la voix qui dira : « Maintenant, le salut de notre Dieu est affermi et sa puissance et son règne, et la puissance de son Christ parce que l'accusateur de nos frères, qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu, a été précipité¹ ».

Ce chant de triomphe se fit entendre dans le ciel après la victoire de l'archange saint Michel, il se fera entendre sur la terre lorsque le dragon sera de nouveau précipité dans les enfers pour n'en plus sortir. Les prophètes mêlent dans leurs oracles les scènes distantes par le temps et le lieu, mais que de rapports de causes ou d'idées les leur font rapprocher ! Saint Jean parle en même temps du grand combat qui eut lieu dans le ciel et de celui qui se livre sur la terre, parce que la cause est la même. Notre-Seigneur lui-même fit ainsi lorsqu'il annonça la ruine de Jérusalem et celle du monde.

Après que la première défaite l'eut fait abîmer aux enfers une première fois, le démon vint sur la terre livrer un nouveau combat. Là il fut vainqueur et, par le péché originel, il inonda la terre de corruption. « Le serpent, dit saint Jean, jeta de sa gueule comme un grand fleuve, après la Femme pour l'entraîner dans ses eaux », Celle qui lui avait été montrée comme devant recueillir sa royauté au ciel et sur la terre. Il pensait que le fleuve d'iniquité qu'il avait fait jaillir au paradis terrestre atteindrait Marie. Dieu ne le permit point, la Mère du Christ parut Immaculée au sein de l'universelle souillure. « Et le dragon s'irrita contre la Femme et il alla faire la guerre à ses enfants qui gardent les commandements et qui rendent témoignage à Jésus-Christ² ».

Ceux qui rendent témoignage à Jésus-Christ et se montrent ainsi enfants de Marie sont ceux des hommes qui confessent que Jésus-Christ est Fils de Dieu, Rédempteur des hommes, Restaurateur de l'ordre surnaturel. Satan et les siens, ceux de l'enfer et ceux de la terre, veulent, à l'encontre des prédicateurs de l'Évangile, maintenir sous la dépendance de Lucifer ceux que la foi et le baptême n'ont point encore régénérés, et ramener à lui ceux qui sont rentrés dans l'ordre surnaturel ; et la Femme et ses enfants luttent contre lui et contre eux pour leur arracher leurs victimes, les rendre à Dieu, et les maintenir dans l'innocence et la fidélité. Lutte de tous les jours, sans cesse renouvelée par une inimitié que Dieu a faite perpétuelle.

C'est donc non seulement entre Marie et le serpent, mais aussi entre les suppôts de Satan et les Enfants de Marie que l'inimitié a été établie et que la lutte a été annoncée, dès le commencement du monde, inimitié absolue et lutte incessante, car la parole divine ne fixe ni temps ni mesure. C'est jusqu'au jugement dernier que Satan cherchera à se soumettre les hommes et à les entraîner dans son domaine ; et c'est également jusqu'au second avènement du divin Sauveur que Marie s'efforcera de leur appliquer les mérites de la Rédemption et par là de les faire entrer dans le royaume des cieux. Car si la Rédemption du genre humain a été opérée par le sacrifice de Jésus, elle ne l'a été alors qu'en principe et en droit, il faut que la sanctification s'accomplisse en chacun de nous individuellement. Or, cette sanctification exige que l'homme soit d'abord arraché aux mains de Satan, puis qu'il lui soit soustrait chaque fois qu'il a la faiblesse ou la folie ou la perversité de retourner à son tyran. De là cette lutte perpétuelle, dans laquelle la Très Sainte Vierge, refuge des pécheurs, secours des chrétiens, Mère de la divine foi et de la divine grâce, joue le rôle que Dieu lui a assigné aux premiers jours du monde.

Cette lutte est universelle. Partout on la voit d'individu à individu entre hommes, de chrétiens à démons, entre esprits, et en même temps de cité à cité, de la cité de Dieu à la cité du monde dont Lucifer est le prince. Partout et toujours l'enjeu est le même le surnaturel.

Il est nécessaire d'exposer ici plus explicitement que nous ne l'avons encore fait, ce qu'est le surnaturel, afin de donner à entendre la suréminence de cette guerre, *magnum proelium*, et la sublimité des intérêts qui en dépendent.

Le Messie promis au jour même de la chute de nos premiers parents, ne devait pas être seulement notre Rédempteur, notre Sauveur, notre Jésus ; il devait aussi être notre Christ, en Lui est la plénitude de la divinité, par Lui nous recevons participation de la nature divine. « Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et à tous ceux qui l'ont reçu il a donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu³ ». « Dieu qui est riche en miséricorde, dit l'Apôtre saint Paul, n'a consulté que l'amour excessif dont il nous a aimés ; et alors que nous étions morts par le péché, il nous a donné la vie dans le Christ⁴ ». « Je suis venu, a dit le Christ lui-même, pour qu'ils aient la vie en abondance⁵ ». Non une vie quelconque, mais « la vie éternelle⁶ ». C'est par le baptême que cette vie surnaturelle nous est communiquée. Il nous greffe sur le Christ, dit saint Paul, il fait de nous les membres vivants de son corps mystique⁷. Dieu ne nous a point laissé ignorer à quelle sublimité cette incorporation nous porte : « Quand fut arrivée la plénitude des temps, Dieu envoya son Fils, formé de la Femme pour racheter ceux qui étaient sous la loi et pour qu'il nous fût donné de recevoir l'adoption des enfants de Dieu. Et parce que vous êtes ses enfants, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba, Père. Nul de vous n'est donc plus esclave, mais il est fils ; que s'il est fils, il est héritier de par Dieu⁸,

Ex magno genere ex tu, dit Tobie à l'ange Raphaël ; c'est ce que peuvent dire à chacun de nous les anges, aussi bien les déchus que les saints. Ils savent de quelle race nous sommes la plus grande qui soit, car nous sommes de la race du Christ qui est le Fils de Dieu.

¹ Ap XII-10. Nous avons remarqué que le nom « diable » signifie accusateur. Le diable les accuse de s'être laissés séduire par lui.

² Apoc. XII, 15-17.

³ Joan, 1.

⁴ Eph., II, 3-6.

⁵ Joan, X, 12.

⁶ Joan, III, 14-15.

⁷ Notre-Seigneur Jésus-Christ est le nouvel Adam. Il a été, comme l'ancien, établi par Dieu le Chef de l'humanité, nous sommes contenus en lui comme nous étions portés dans le premier homme. D'où il suit que le Christ et les chrétiens ne sont qu'un tout, forment une seule personne mystique, ainsi que la tête et les membres. De même donc que le péché d'un seul nous fait tous mourir, la justice d'un seul peut se répandre sur tous et rendre la vie à tous (I Cor., XV, 47-49 ; Rom., V, 15 ; Ephes., 1, 22.)

⁸ Gal., IV, 4-5.

Dieu, par un acte libre de son amour, a donc établi un lien transcendant entre notre nature et la sienne, entre nos personnes et sa Personne.

Ce lien n'était pas nécessaire en soi, il n'était commandé ni même formellement réclamé par aucune exigence de notre être, il est dû à la charité immense, à la libéralité gratuite et excessive de Dieu envers sa créature. Mais par suite de la volonté divine, ce lien est devenu obligatoire, indéclinable, nécessaire.

Il subsiste éminemment et il subsistera éternellement, en Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, nature divine et nature humaine toujours distinctes, mais irrévocablement unies par le nœud hypostatique ; il doit s'étendre selon des proportions et par des moyens divinement institués à toute la race dont le Verbe incarné est le chef et aucun être moral, soit individuel et particulier, soit public et social, ne peut le rejeter ou le rompre, en tout ou en partie, sans manquer à sa fin, et par conséquent sans se nuire mortellement à lui-même et sans encourir la vindicte du Maître souverain de nos destinées.

Or Satan ne cesse d'agir et sur chacun de nous et sur les nations en tant que nations pour obtenir d'elles et de nous ce cri de révolte : « Brisons leurs liens et jetons leurs chaînes loin de nous¹ ». De son côté, Dieu ne cesse de répandre dans nos cœurs sa grâce et de donner aux sociétés les secours naturels et surnaturels pour nous maintenir dans son amour.

De ces secours et de ces grâces, Marie est la dispensatrice. C'est donc entre Elle et Satan qu'en dernière analyse, le combat est livré « *inimicitias ponam inter te et mulierem et semen tuum et semen Ipsi.* Celle-ci te meurtrira à la tête et tu la meurtriras au talon. » C'est bien la lutte ordinaire entre l'homme et le serpent : celui-ci saisit facilement le talon de l'homme, qui marche droit, tandis que l'homme cherche à broyer la tête du serpent qui rampe. Mais quelque cruelle que puisse être la morsure qu'il fait au talon, elle n'est pas incurable, tandis que sa tête, une fois écrasée, il meurt. Le vainqueur est donc clairement indiqué : ce sera la Vierge, ce sera l'Eglise par le secours de Marie, ce sera tout homme de bonne volonté qui l'invoquera et se mettra sous sa protection.

Toute l'histoire du genre humain, tout l'ensemble de la religion se ramènent à un mystère d'amour, à un mystère du mal, à un mystère de triomphe : l'amour doit avoir le dernier mot. Le terme final de l'histoire universelle sera l'amour triomphant et glorifiant de même que le commencement avait été l'amour créateur.

CHAPITRE LXI - PAR QUELLES ARMES BATTRE LE TENTATEUR ?

Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! Tel fut le cri de la Très Sainte Vierge, en son gémissement, à Lourdes les 25, 26, 27 et 28 février 1858. Douze ans auparavant, le 19 septembre 1846, la Femme de la Genèse promise au monde était venue exciter ses troupes au combat, en leur disant d'employer les mêmes armes. Elle leur demandait de reprendre la pratique de l'abstinence et du jeûne et de revenir en même temps qu'à la mortification à la prière, en particulier à la sanctification du dimanche. A Lourdes aussi, Marie avait demandé que la prière fût jointe à la pénitence. Elle avait particulièrement recommandé la récitation du chapelet et montré avec quel respect il doit être dit.

Vingt ans avant les reproches et les avertissements de Marie à la Salette, Dieu lui-même avait appelé l'attention, par une manifestation dans les airs, sur le grand symbole du sacrifice. A Migné, le 17 décembre 1826, la croix apparut aux yeux des populations étonnées, comme au temps de Constantin, faisant un premier appel à la France pour sa conversion. Prière, conversion, pénitence, ce sont les conditions divinement voulues de toutes les miséricordes.

Comment ce triple appel fut-il reçu ? Si nous promenons les yeux à la surface des choses, nous ne pourrions être qu'infiniment désolés. Partout et dans toutes les classes de la société, l'amour du plaisir, le luxe, la luxure n'ont cessé de faire de jour en jour des progrès croissants. La leçon de 1870 a donné à ces progrès quelques heures d'arrêt. Dès le lendemain, ils ont repris leur course avec fureur. Inutile de dire où l'on en est aujourd'hui.

Et la prière - du moins la prière publique - n'entendons-nous pas de jour en jour son bruit s'éteindre dans nos cités ? Savez-vous, demande le cardinal Pie, pourquoi le premier de tous les peuples, celui que l'Esprit-Saint a nommé un peuple de géants, savez-vous pourquoi il a disparu de la terre ? L'Écriture va nous le dire : *Non exoraverunt antiqui Gigantes, qui destructi sunt confidentes virtuti suæ*, et ces hommes qui se fiaient à leurs forces ont été détruits. Nous voulons rendre justice à notre siècle ; par plus d'un côté, c'est un siècle de géants. Mais au milieu de toutes ces merveilles et de tout l'éclat de cette gloire, la religion regarde autour d'elle avec anxiété. Car, hélas, si la prière allait se taire parmi nous ; si l'esprit allait cesser de purifier, de vivifier la matière ; si les hommes croyant se suffire à eux-mêmes allaient dire à Dieu de se retirer ; si le malheur que Mardochee suppliait le Seigneur d'écarter de son peuple quand il disait : « Ne fermez pas la bouche de ceux qui chantent vos louanges », allait fondre sur nous ; le jour ne tarderait pas à venir, où, sur les ruines fumantes de notre patrie et sur les débris dispersés de notre civilisation, les générations pourraient dire : « Ces hommes géants n'ont pas prié, et tandis qu'ils se confiaient en leurs forces, ils ont été détruits, »

Grâces à Dieu, au-dessous des surfaces, se passent des choses plus consolantes et plus rassurantes. Il reste des milliers et des milliers de saintes âmes qui tous les jours et cent fois le jour élèvent vers le ciel ces supplications : Pardonnez nos offenses, les nôtres, et celles de votre peuple ; ne le laissez pas succomber aux tentations qui l'assaillent de toutes parts ; délivrez-le du mal dans lequel est plongé le monde contemporain. Et à ces conjurations elles joignent ces désirs d'une puissance plus grande sur le cœur de Dieu parce que ceux-ci procèdent du pur amour : Père, que votre nom

¹ 1. Ps. II, 3. La jalousie de Satan le porte à enlever à l'homme le bonheur et la gloire de la tentation. Par la tentation, les démons concourent aux desseins de la Providence qui procure le bien de l'homme en l'attirant au bien et en le détournant du mal. Les bons anges ont reçu mission de collaborer à cet effet. Mais le bien de l'homme est aussi procuré d'une manière indirecte par mode d'exercice, en luttant pour repousser le mal, pour conquérir le bien. C'est par la tentation que les démons concourent à lui procurer ce second bien. Et ainsi ils ne sont pas totalement exclus de la collaboration à l'ordre de l'univers. Le dernier ne songe qu'à assouvir sa jalousie et sa haine. En réalité il concourt à l'œuvre divine.

soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, comme il était au commencement. Que cette gloire soit telle qu'a voulu se la procurer la pensée créatrice, la pensée rédemptrice et la pensée sanctificatrice, au premier jour du monde ; qu'elle soit donnée dans sa plénitude à la Trinité divine, maintenant à l'heure où nous sommes, et toujours jusqu'à la fin du monde terrestre, pour réaliser dans les siècles des siècles, dans l'éternité des cieux, tout le concept de la prédestination.

A ces prières adressées à Dieu, s'ajoutent celles à la Très Sainte Vierge. De combien de millions de bouches, et combien de fois chaque jour, s'élèvent vers le trône de Marie ces paroles de vénération, d'admiration, de confiance et d'amour : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce. » Je sais que je puis faire monter vers vous mes plus confiantes prières car Dieu est avec Vous, vous êtes la Bénie entre toutes les femmes, qui fûtes montrée au genre humain dans la désolation et la terreur de sa chute, comme le canal de bénédiction par qui nous viendrait le salut. De plus, votre fruit, le fruit de vos entrailles est le Béni, en qui réside la plénitude des miséricordes et des bontés divines.

Que de prières s'ajoutent chaque jour à celles-là sur toute la surface du monde, variées à l'infini comme l'est la diversité des états d'âme, et comme le demande la vicissitude des événements du monde, mais toutes finissant pas se confondre en un même vœu : le règne de Dieu sur la terre par le développement de la vie surnaturelle dans les âmes.

Puis viennent, de temps à autre, les prières extraordinaires dont les Papes donnent le signal. Alors de toutes les parties de l'univers, du sein de toutes les foules, du fond de tous les monastères, du pied de tous les autels des supplications ardentes sont envoyées vers le trône de Dieu.

Aux prières privées il faut joindre la sainte Liturgie, - l'office divin et la messe, - d'une bien plus grande puissance, car elle est la prière de l'Eglise, la prière de l'Epouse parlant à son Epoux. Aussi la secte maçonnique a tout fait pour la supprimer. Elle a cru y réussir en 93 en fermant les églises, en massacrant prêtres et religieux ; et de nos jours, c'est par l'exil des personnes consacrées au service divin, c'est par des tentatives de nouvelle fermeture des églises et de spoliation des vases sacrés, qu'elle a rouvert l'ère des persécutions.

« Ne dites pas, c'est le cardinal Pie qui parle, que l'Eglise ayant des promesses d'immortalité, il semble inutile de prier pour elle. Il est des grâces très importantes, très nécessaires, que Dieu n'accorde à son Eglise elle même qu'eu égard aux prières de ses enfants. Ce que peuvent faire descendre de lumière, de force, de saintes inspirations, de généreuses résolutions dans le cœur du Vicaire de Jésus-Christ et de toute la hiérarchie supérieure, les prières, les invocations, les soupirs des prêtres fervents, des humbles lévites, des vierges consacrées, des pieux fidèles, nul ne peut le dire autant que cela doit être su et compris. Si nous avons une Eglise saintement régie et merveilleusement conservée au milieu de tant d'éléments d'anarchie et de dissolution ; si nous avons un Pape (Pie IX) héroïquement ferme, à une époque de transactions et de compromis universels, un épiscopat et tous les Ordres ecclésiastiques solidement unis au Vicaire de Jésus-Christ, n'en doutez pas, cela, est dû aux prières de la grande famille chrétienne, »

En même temps que la prière, il y a dans l'Eglise les exorcismes. Car, dès la seconde période de la guerre déclarée au surnaturel et à la civilisation chrétienne, aux premiers jours de la Réforme, l'ange de l'Apocalypse cria : « Malheur ! Malheur ! Malheur à ceux qui habitent sur la terre ». Et un ange ministre des vengeances du Seigneur reçut la clef du puits de l'abîme. Il l'ouvrit et les démons s'en échappèrent, nombreux comme une invasion de sauterelles. Ils avaient à leur tête, comme roi, l'ange de l'abîme qui se nomme en hébreu *Abaddon* (perdition, ruine, par opposition au Christ sauveur) et *Apollyon*, c'est-à-dire destructeur, C'était bien en effet le commencement des destructions et des ruines, le commencement de la perdition par l'antichristianisme. Le pape Grégoire XVI dans l'Encyclique *Mirari vos* où il condamna la doctrine de Lamennais dit : *Vere apertum dicimus puteum abyssus*¹.

Ces démons échappés de l'enfer aux jours de la Réforme ne sont pas encore refoulés dans l'abîme. La preuve que c'est la pensée des souverains Pontifes, en est dans l'exorcisme que les papes Léon XIII et Pie X font formuler par tous les prêtres qui viennent de célébrer la messe et par les fidèles qui joignent leurs voix à celle du ministre de Dieu : « Saint Michel, archange, défendez-nous en ce combat contre la malice et les embûches du démon, soyez notre secours. Que Dieu lui fasse sentir (à Satan) son empire, nous le demandons instamment. Et vous, chef de la milice céleste, par la vertu divine, refoulez en enfer Satan et les autres esprits mauvais, qui sont répandus dans le monde pour perdre les âmes. »

Ce qui donne à l'exorcisme comme à la prière sa pleine puissance, c'est l'union qu'à la personne qui prie ou qui exorcise avec le divin Rédempteur, en tant que Rédempteur, en tant que victime d'expiation. Plus cette union est intime et plus favorablement est accueillie la médiation entre Dieu et le monde. La grande médiatrice, Marie, s'est associée sur le calvaire au sacrifice de Jésus et la douleur de son âme, traversée par le glaive que Siméon lui avait prédit, eut, comme le dit la sainte liturgie, l'amertume et l'infini de l'étendue des mers.

Ceux qui combattent sous ses ordres, ceux du moins qui sont aux premiers rangs, partagent son martyre et c'est par ce martyre qu'ils réparent l'iniquité et appelle la miséricorde.

Adimple ea quæ desunt passionis Christi in carne mea. Mystérieuses paroles ! Saint Augustin les expliquant dit : Jésus-Christ a souffert tout ce qu'il devait souffrir. Elevé en croix, il a dit : « Tout est consommé », c'est-à-dire rien ne manque à la mesure de mes souffrances. Tout ce qui a été écrit de moi est maintenant accompli. Les souffrances de Jésus sont donc complètes. Oui. Mais seulement dans le Chef. Restent encore à endurer les souffrances de Jésus dans

¹ 1. La fumée qui de nos jours sort du puits de l'abîme et obscurcit le soleil, ce sont « ces idées modernes », qui voilent, dans presque tous les esprits, les vérités surnaturelles. Et ces sauterelles, ce sont les démons, qui, d'une part, excitent les francs-maçons et les journalistes, les orateurs et les romanciers, qui se sont mis à leur service, à employer tous leurs talents à propager la libre-pensée et les idées révolutionnaires, et qui, d'autre part, portent les lecteurs et les auditeurs à les accueillir avec faveur et à faire, de ces suggestions la règle de leur conduite publique et privée. Les Encycliques de Pie IX et particulièrement son Syllabus, les lettres de Léon XIII, *Humanae generis* et *Immortale Dei*, venant confirmer et développer l'Encyclique de Grégoire XVI, n'ont pu enoore désillusionner les hommes de notre temps des erreurs sorties de l'abîme depuis le XVI^e siècle et contre lesquelles Pie VI, Pie VII, et Léon XII les avaient déjà prémunis.

son corps mystique, dans ses membres. Nous sommes en effet le corps et les membres de Jésus-Christ. L'Apôtre était un de ses membres ; voilà pourquoi il dit : J'accomplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ.

Au dernier chapitre de l'Apocalypse se lisent d'autres mystérieuses paroles : « Le moment est proche. Que celui qui est injuste fasse encore le mal, que l'impie se souille encore. Que le juste pratique encore la justice et que le saint se sanctifie encore ». Dans la terrible menace faite aux endurcis dans la première partie de ce verset et dans la pressante exhortation faite aux justes dans la seconde, certains auteurs ascétiques ont vu une loi de la Providence, en vertu de laquelle, aux grandes époques de l'histoire du monde, alors que Dieu se dispose à déployer la puissance de son bras, s'il y a souvent parmi les hommes recrudescence de malice et de corruption, il y a aussi recrudescence de justice et de sainteté.

L'adorable Providence dont toutes les vies sont justice et miséricorde aime à faire surabonder le bien où abonde le mal. Elle attend que les mérites aussi bien que les démérites de la pauvre humanité soient montés bien haut pour descendre avec ses miséricordieuses sévérités. Et ces mérites elle les suscite dans des âmes privilégiées à qui elle donne une vocation d'expiation et de sacrifice.

Cette conviction entretient dans l'espérance contre toute espérance, l'âme filialement abandonnée à Dieu. Au plus fort des jours mauvais, elle se demande si le mal qui déborde ne serait pas secrètement compensé par l'augmentation du bien caché dans l'intimité des âmes avec Dieu.

Il est nécessaire que nous nous arrêtions un peu longuement sur ce point, car c'est ici que se manifeste la lutte entre la lumière et les ténèbres, entre les puissances de ce monde et les vertus d'En-haut.

CHAPITRE LXII - VICTIMES D'EXPIATION ET DE SALUT.

Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est sans cesse vivant afin d'intercéder pour nous, est aussi sans cesse mourant sur l'autel afin d'apaiser pour nous la justice infinie. Il n'est pas seul à accomplir ce sacrifice d'expiation. Les moines, les moniales viennent enfermer leur vie auprès du tabernacle, et chaque jour ils mêlent la petite goutte d'eau de leurs sacrifices au vin du sacrifice du Rédempteur, afin, comme le dit saint Paul, d'accomplir dans leur chair ce qu'il faut ajouter aux souffrances du Christ, pour l'Eglise qui est son corps. Prenons pour exemple le Chartreux ; voici quelques-unes des mortifications que sa règle lui impose : le lever de nuit pour la récitation de l'Office divin, le cilice continuellement porté sur la chair, les coups, les meurtrissures de la discipline, l'abstinence perpétuelle de viande, le jeûne depuis le 15 septembre de chaque année jusqu'à Pâques, l'abstinence de laitage pendant l'avent et le carême et tous les vendredis de l'année, l'abstinence au pain et à l'eau une fois par semaine, etc.

On s'est habitué de nos jours à considérer l'entrée dans les couvents d'hommes et de femmes adonnés à la contemplation et à la pénitence comme une œuvre égoïste de salut individuel. Il est bon de rappeler à l'heure actuelle, aux âmes capables d'héroïsme, que là est la première œuvre sociale, car c'est là qu'est et que sera toujours la grande puissance contre l'auteur de tous les maux qui affligent la société¹. Comme le dit saint Paul, nous n'avons pas seulement à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes, contre les puissances, contre les dominations de ce monde de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans l'air². Et c'est pourquoi Notre-Seigneur nous a donné cet avis que les grands démons ne se chassent que par le jeûne et la prière³.

Il y a dans la vie de mortification des religieux et de ceux qui les imitent de plus ou moins près dans le monde une influence capitale sur la marche des événements ; l'enfer ne l'ignore pas et les politiques sectaires le sentent. Il semble qu'un esprit satanique leur souffle à l'oreille : là sont vos plus redoutables adversaires. Aussi leur première œuvre dès leur arrivée au pouvoir est de fermer les asiles de la prière et de la pénitence. Heureusement pour nous, les carmels, les trappes, les chartreuses ne sont point anéanties par l'exil, ils continuent de fonctionner à l'étranger, et c'est toujours pour la France comme pour l'Eglise.

« L'une des considérations les plus dignes d'exercer toute l'intelligence de l'homme, a dit Joseph de Maistre, quoique dans le fait, le commun des hommes s'en occupe fort peu, est que le juste, en souffrant volontairement, ne satisfait pas seulement pour lui, mais pour le coupable par voie de réversibilité. C'est une des plus grandes et des plus importantes vérités de l'ordre spirituel. » Dans ses Eclaircissements sur les sacrifices, il dit encore : « Aucune nation n'a douté qu'il n'y eût dans l'effusion du sang une vertu expiatoire. Or, ni la raison ni la folie n'ont pu inventer cette idée, encore moins la faire adopter généralement. Elle a sa racine dans les dernières profondeurs de la nature humaine, et l'histoire, sur ce point, ne présente pas une seule dissonance dans l'univers. On croyait comme on a cru, comme on croira toujours, que l'innocent pouvait payer pour le coupable... Telle a été constamment la croyance de tous les hommes. Elle s'est modifiée dans la pratique, suivant le caractère des peuples et des cultes ; mais le principe paraît toujours. On trouve spécialement toutes les nations d'accord sur l'efficacité merveilleuse du sacrifice volontaire de l'innocence qui se dévoue elle-même à la divinité comme une victime propitiatoire. Toujours les hommes ont attaché un prix infini à cette soumission du juste qui accepte les souffrances ; c'est par ce motif que Sénèque, après avoir prononcé son fameux mot : « Voyez le grand

¹ Dans le discours qu'il prononça à la consécration de l'église du Sacré-Coeur à Bethléem-les-Anvers, Mgr Mermilod a fort bien dit aux « Filles du Cœur de Jésus » chargées de prier dans ce sanctuaire : « Sans les âmes victimes et consolatrices qui unissent leurs sacrifices à celui de Jésus sur l'autel, le monde croulerait. J'ai vu en Allemagne un tableau sublime La dernière messe se célèbre sur la terre. Au ciel le Père éternel attend qu'elle s'achève ; les anges du jugement, appuyés sur leurs trompettes se disposent à exécuter les ordres du Très-Haut, et à appeler le monde aux grandes assises de l'éternité. Et cependant l'Hostie et le Calice élevés par le prêtre, suspendent encore l'accomplissement de la sentence suprême. Quand la dernière goutte du calice sera bue, Dieu dira : « Le sang de mon Fils a cessé de couler sur la terre ; les immolations des âmes justes, unies à celles de la grande Victime de l'autel sont achevées. Tout est fini, il n'y a plus de temps. Ainsi, dans leur union à Jésus-Christ, les âmes justes immolées soutiennent le monde. »

² Eph., VI-12.

³ Marc. IV-28.

homme aux prises avec l'infortune, ces deux lutteurs sont dignes d'occuper les regards de Dieu », ajoute tout do suite : « surtout s'il l'a provoquée. »

Origène, parlant de l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, dit : « Il a servi d'expiation selon certaines lois mystérieuses de l'univers, ayant bien voulu se soumettre à la mort en vertu de l'amour qu'il a pour les hommes, et nous a racheté par son sang des mains de celui qui nous avait séduits et auquel nous étions vendus par le péché. » De cette Rédemption générale opérée par le grand sacrifice, Origène passe à ces rédemptions particulières, qu'on pourrait appeler diminuées, mais qui tiennent toujours au même principe. « D'autres victimes, dit-il, se rapprochent de celle-là. Je veux parler des généreux martyrs qui ont aussi donné leur sang... Leur mort détruit des puissances malfaisantes, elle procure à un grand nombre d'hommes des secours merveilleux, en vertu d'une certaine force qui ne peut être nommée. »

Le christianisme repose tout entier sur le dogme de l'expiation, de la rédemption par la douleur. Le Sauveur des hommes a peu agi, observe le cardinal Pie, et beaucoup souffert. L'évangile est concis sur sa vie, prolixe sur sa passion. Sa grande œuvre a été de mourir ; c'est par sa mort qu'il a vivifié le monde. Or, si telle est la première et la plus fondamentale vérité du symbole chrétien, c'est ainsi la première loi morale du christianisme que les disciples, et surtout les apôtres du Crucifié, continuent le mystère de ses douleurs.

Tous, religieux ou laïques, peuvent apporter leur part petite ou grande à cette œuvre d'expiation et de salut, quoique non tous de la même manière. Tout chrétien doit vivre d'une vie vraiment chrétienne ; or, la vie chrétienne ne va pas sans mortification, et en vertu de la communion des saints, toute mortification, tout sacrifice a sa répercussion dans le corps de l'Eglise, pour l'expiation du péché, et aussi pour enlever aux tentations leur force de séduction.

Au-dessus de la vie simplement chrétienne, il y a un état mystique, dans lequel il ne faut point vouloir s'introduire de soi-même, mais seulement sur l'appel de Dieu contrôlé et reconnu par un sage directeur.

Cette recommandation est importante. Il n'est pas rare de voir des âmes adresser au divin Maître la demande de la souffrance dans un élan enthousiaste de ferveur. Dieu n'y répond pas toujours. Il sait, dans sa prescience que, malgré peut-être la sincérité de leur requête, ces âmes ne sont pas de taille à convertir leurs souhaits en actes. De plus, ces souhaits peuvent donner à l'âme l'illusion d'être arrivée à la perfection.

Dans l'état mystique qui vient de la prédestination divine, l'âme est étroitement unie au divin Agneau immolé pour le salut du monde ; elle souffre avec Lui, soit en infligeant à son corps les tortures qui lui sont inspirées par Dieu, soit en acceptant, en souffrant d'un cœur aimant celles que Dieu lui inflige directement. Les vies des saints sont pleines de faits se rapportant à l'un ou à l'autre de ces cas.

Pour ce qui est du premier, prenons cet exemple entre mille, sainte Colette, que Notre Saint-Père le Pape Pie X vient de placer au calendrier des fêtes à célébrer par l'Eglise universelle. Appelée à réformer l'Ordre des Franciscains, elle se livra à des expiations dont le souvenir fait frémir. Son lit se composait de quelques sarments ; son oreiller était un bloc de bois. « Elle se revêtait, dit le manuscrit de Thonon, d'une haire dure et inhumaine ; elle ceignait son débile corps de trois cruelles chaînes de fer qui navraient douloureusement son innocente chair. »

La V. Catherine Emmerich, qui vécut de 1774 à 1824¹, nous fournit un exemple récent de l'expiation passive. Nous nous y arrêterons parce que cette extatique a eu pour mission particulière, comme nous le verrons, de combattre la Franc-Maçonnerie et ses œuvres.

Au jour de sa première communion, Jésus lui inspira la pensée de s'offrir en victime pour l'Eglise. Recevant le sacrement de confirmation, elle fut instruite que la grâce du Saint-Esprit venait lui apporter le don de force pour être fidèle à la résolution qu'elle avait prise d'après cette inspiration, de souffrir tout ce que Dieu lui donnerait à souffrir pour expier les crimes dont se rendent coupables les peuples chrétiens. Elle se mit dès lors à offrir à Dieu ses actions et ses souffrances pour telle ou telle fin intéressant la catholicité. Ainsi par exemple, quand elle arrachait les mauvaises herbes dans le champ de son père, elle conjurait le Seigneur d'extirper la mauvaise herbe que l'homme ennemi a semée dans le champ de l'Eglise. Quand les orties qu'elle cueillait lui mettaient aux mains une âpre cuisson, elle suppliait le Seigneur de ne pas permettre que les pasteurs des âmes se laissassent rebuter par les fatigues et les souffrances qu'ils rencontraient en cultivant la vigne du Seigneur.

Mais ce n'était là que des essais d'apprentissage. Peu après, elle conjura le Seigneur de la charger des expiations que réclamait la Justice divine. Son sacrifice accepté, elle subit, tout le cours de sa vie, avec une patience incroyable, des souffrances indicibles et de toute nature. Lorsqu'elle eut vingt-quatre ans, Jésus lui fit partager le supplice de la couronne d'épines. C'était en 1798, à l'heure où Bonaparte fit emprisonner le pape Pie VI et s'empara des Etats de l'Eglise. Elle reçut ensuite et porta toute sa vie les autres stigmates de la Passion.

Cette petite villageoise du hameau de Flamske a complété la pensée de ces deux génies Origène et de Maistre que nous avons rapportée ci-dessus, et cela dans un style non moins noble que le leur. « Je vis, dit-elle un jour, la grâce du Saint-Esprit passant dans les opérations des Apôtres, des disciples, des martyrs, de tous les saints ; j'ai vu comment ils souffraient pour l'amour de Jésus, comment ils souffraient en Jésus et dans l'Eglise qui est son corps ; j'ai vu comment ils devenaient par là des canaux vivants du fleuve de grâce de sa Passion réconciliatrice. Bien plus, comme ils souffraient

¹ Catherine Emmerich était fille de pauvres et pieux paysans du hameau de Flarnske, près de Coesfeld, ville du diocèse de Munster. Elle a eu plusieurs historiens, tous allemands. Leurs ouvrages ont tous été traduits en français : le Dr Krobbe, doyen de la cathédrale de Munster ; le R. P. Thomas Wégéner, postulateur dans le procès de sa béatification, le R. P. Schmoeger, Rédemptoriste ; l'ouvrage de ce dernier compte trois volumes in 8°.

Dom Guéranger a rendu à cette servante de Dieu et à la mission dont elle fut chargée ce témoignage : « En lisant ces visions dont l'ensemble est d'une grande beauté, et qui portent fréquemment la trace d'une lumière surhumaine, on ne peut s'empêcher de reconnaître une action providentielle qui s'est exercée d'abord sur les contrées de l'Europe où le naturalisme a fait le plus de ravages, pour arriver ensuite à nous et nous aider puissamment à raviver cette foi pieuse qui languissait depuis longtemps ».

Le 9 mars 1909, il y a eu au Vatican réunion de la S. Congrégation des Rites pour l'examen des écrits de la V. Anne-Catherine Emmerich, en vue de sa Béatification.

en Jésus, Jésus souffrait en eux et de Jésus venaient leurs mérites, qu'ils transmettaient à l'Eglise. Je vis quelle quantité de conversions furent opérées par les martyrs ils étaient comme des canaux creusés par la souffrance pour porter à des milliers de cœurs le sang vivant du Rédempteur. » Dans ces paroles, elle résumait tout le mystère de sa propre vie et de celles de tant d'autres épouses du Christ.

A l'époque où elle vivait, c'est-à-dire au commencement du siècle dernier, pour ne parler que de notre temps, d'autres avaient reçu la même vocation. Elle-même nous dit : « La Mère de Dieu a réparti ce travail (de lutte contre les suppôts de Satan et d'expiation de leurs crimes), entre sept personnes, la plupart du sexe féminin. J'ai vu parmi elles la stigmatisée de Cagliari, ainsi que Rose-Marie Serra, et d'autres que je ne puis nommer, un franciscain du Tyrol et un prêtre habitant une maison religieuse située au milieu des montagnes, lequel souffre au delà de toute expression à cause du mal qui se fait dans l'Eglise. » Et ailleurs : « Je vis travailler avec moi pour l'Eglise, de la même façon que je travaille moi-même six personnes, trois hommes et trois femmes. C'était la stigmatisée de Cagliari, Rose-Marie Serra et une personne très malade, affligée de grandes infirmités corporelles ; le franciscain du Tyrol, que j'ai vu très souvent uni d'intention avec moi ; puis un jeune ecclésiastique habitant une maison où résident plusieurs autres prêtres, dans un pays de montagnes. Ce doit être une âme d'élite ; il est dans une affliction inexprimable à cause de l'état actuel de l'Eglise, et il a à endurer des douleurs extraordinaires dont Dieu le favorise. Tous les soirs, il lui adresse une fervente prière, afin qu'il daigne le faire souffrir pour tout ce qui se fait de mal ce jour-là dans l'Eglise. Le troisième est un homme d'un rang élevé, marié, ayant beaucoup d'enfants, une femme méchante et extravagante et un grand état de maison. Il habite une grande ville où il y a des catholiques, des protestants, des jansénistes et des libres-penseurs. Tout est parfaitement réglé chez lui : il est très charitable envers les pauvres et supporte très noblement tout ce que lui fait souffrir sa méchante femme¹ ». Catherine ajoute « Je vois encore cent mille vrais croyants faisant leur devoir avec simplicité ».

Ce que la Vénérable dit de ces cent mille et particulièrement de ce riche qui contribuait avec elle à réparer les iniquités du monde et à apaiser la Justice divine est bien remarquable et bien consolant. Elle ne dit point d'eux qu'ils s'imposaient des pénitences, mais ils remplissaient fidèlement leurs devoirs et supportaient patiemment les misères que la Providence leur avait ménagées. Par là ils obtenaient que Dieu les tint au nombre de ceux qui, non seulement se justifient eux-mêmes, mais qui satisfont pour les autres et qui viennent en aide à la Sainte Eglise dans les difficultés que les méchants lui suscitent.

A toutes les heures d'épreuves pour l'Eglise, Dieu a répandu cet esprit de réparation, et toujours il a été accueilli par nombre de fidèles dans la mesure de leur charité et aussi dans celle de la grâce qui leur était faite. Toujours aussi, dans les moments de crise, il s'est trouvé des âmes plus généreuses, plus héroïques pour répondre à l'appel divin et accepter la mission de victimes. L'auteur de la vie de sainte Lydwine, Huysmans, dit fort bien : « Dieu a toujours trouvé à travers les âges des saints qui ont consenti à payer, par des douleurs, la rançon des péchés et des fautes. Cette loi d'un équilibre à garder entre le bien et le mal, est singulièrement mystérieuse, quand on y songe ; car, en l'établissant, le Tout-Puissant paraît avoir voulu fixer lui-même des bornes et mettre un frein à sa Toute-Puissance. Pour cette règle il faut, en effet, que Jésus fasse appel au concours de l'homme et que celui-ci ne se refuse pas à le prêter. Afin de réparer les forfaits des uns, il réclame les prières et les mortifications des autres ; et c'est là vraiment la gloire de la pauvre humanité jamais Dieu ne fut leurré. » L'auteur de ces lignes a raconté, à la stupéfaction des hommes de notre temps, l'effroyable et si longue agonie de la vierge de Schiedam et il a eu soin de tracer auparavant l'effroyable état dans lequel se trouvait l'Europe au temps où cette sainte consentit à être victime pour elle, c'est-à-dire à la fin du XIV^e siècle et au commencement du XV^e, alors que la chrétienté commençait à dévoyer.

A la même époque, un peu auparavant, sainte Brigitte pourvut d'une manière différente aux besoins de l'Eglise. Elle eut à combattre publiquement, elle, humble femme, la corruption du siècle par la parole et l'action. On la vit parcourir tous les pays de l'Europe, exhorter les peuples à la patience, réformer les mœurs du clergé et des religieux, dicter aux évêques, aux princes et aux rois des règles de vie marquées au coin de la sagesse divine. Pendant trente années, elle exhorta les papes d'Avignon à rompre leurs chaînes et à rentrer à Rome. Sa vie nous paraît plus active que passive ; cependant l'énumération de ses pénitences, dit Vastovius, nous donnerait le frisson et ferait croire à des inventions, si l'on ne savait que l'amour divin élève l'âme au-dessus d'elle-même. A ces pénitences corporelles se joignaient les tortures de l'âme. Elle éprouvait des difficultés presque insurmontables à se produire publiquement et à blâmer, comme cela lui était ordonné, les crimes des princes et des peuples. « Va à Rome, lui avait dit Notre-Seigneur, et demeure dans cette ville jusqu'à ce que tu auras pu parler au Pape et à l'empereur et leur communiquer ce que je te dirai pour eux. » La Très Sainte Vierge avait annoncé à Brigitte le schisme d'Occident et lui avait ordonné de transmettre au cardinal Albani ce qu'elle lui dictait : « J'informe le cardinal par toi que, du côté droit de la Sainte Eglise, le fondement est considérablement ébranlé, de telle sorte que la voûte supérieure est déchirée en plusieurs endroits et menace tellement ruine que beaucoup de ceux qui passent dessous y perdent la vie. La majeure partie des colonnes qui devraient se tenir droites, s'inclinent déjà jusqu'au sol, et le pavé est si détérioré que les aveugles en entrant font des chutes. Parfois il en arrive autant à ceux qui voient clair : ils tombent comme les aveugles en heurtant aux trous du pavé. Cet état de choses rend la situation de l'Eglise fort dangereuse ; et ce qui doit en résulter apparaîtra dans un avenir prochain : car elle (la partie de droite) subira entièrement un écroulement, si elle n'est réparée. La chute fera tant de bruit qu'on l'entendra à travers la chrétienté tout entière. Mais il faut entendre ces choses dans un sens spirituel », c'est-à-dire non d'une église matérielle, mais de l'Eglise.

Combien d'autres victimes volontaires nous pourrions évoquer dans tout le cours de l'histoire de l'Eglise ! De nos jours, nous vîmes entre plusieurs autres Louise Lateau dont plusieurs de nos lecteurs ont pu contempler les extases et

¹ Saint Jean de la Croix fait cette remarque : « Les pénitences de son choix ne peuvent produire dans l'âme les mêmes fruits que la croix de Providence ; et l'on vit des personnes d'une grande austérité ne pouvoir subir une contradiction. »

toucher les stigmates. La Mère Marie-Thérèse a fondé une congrégation dont l'œuvre unique, pourrait-on dire, est l'Adoration réparatrice.

En face des monstrueux excès du mal, la grâce de Dieu a suscité dans un certain nombre de cœurs fidèles un immense désir de compenser, par les dévouements de leur amour, les outrages de l'impiété. Aussi d'autres œuvres sont nées de cette grande pensée de réparation. Chacune a son but, il y a tant de genres de crimes à expier ! Chacune a son caractère particulier, apparaissant à la place et à l'heure voulue par Dieu dans cet admirable parterre des âmes où les fleurs se multiplient à l'infini sans jamais être absolument semblables. A toutes ces associations réparatrices, Notre-Seigneur permet de prendre une part active à ses souffrances, et tous ensembles unis à l'Eglise, dit saint Paul, reproduisent dans sa plénitude le mystère de sa vie et de sa mort.

Pendant que les uns blasphèment, les autres prient et pleurent : *unus orans et unus maledicens*. Pendant que les uns outragent le Christ et son Eglise, les autres s'immolent à côté de la sainte Victime.

La Patronne de toutes ces âmes expiatrices est la Vierge des Sept-Douleurs. Le 29 décembre 1819, Jésus donna à Catherine Emmerich l'intuition des douleurs de sa Mère à l'heure de sa Passion et il lui dit : « Si tu veux porter secours, souffre ainsi. » Après le retour de son Fils au ciel, Marie resta sur la terre jusqu'à ce que, sous sa tutelle, l'Eglise se fût fortifiée et pût sceller dans le sang des martyrs la victoire de la Croix.

Depuis, et jusqu'au dernier avènement du Seigneur, elle ne laisse à aucune époque l'Eglise manquer de membres qui, marchant sur ses traces, deviennent par leur sacrifice volontaire, des sources de pardon et de bénédiction pour la communauté chrétienne.

C'est donc cette Mère de miséricorde qui, suivant les besoins et les mérites de l'Eglise assigne aux instruments choisis la tâche qu'ils auront à accomplir pour lutter victorieusement contre Satan et ceux qui se mettent sous ses ordres : *Inimicitias ponam inter te et mulierem et semen tuum et semen Illius*.

CHAPITRE LXIII - UNE ANTAGONISTE DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Nous avons dû préparer nos lecteurs à comprendre et à admettre le rôle qui fut assigné à la vénérable Anne-Catherine Emmerich dans l'épreuve actuelle de l'Eglise, la guerre à mort que livre la Franc-Maçonnerie à l'Epouse du Christ. Ils ont dû voir que, s'il y a une action souterraine et même infernale qui influe sur les événements de ce monde, il en est une autre qui vient du ciel et qui a sur eux une efficacité non moins certaine. Le moment est venu de dire avec quelle puissance et quel succès une simple moniale a pu se poser en face de la secte maçonnique et s'opposer à son œuvre. Il en est sans doute aujourd'hui qui lui ont succédé dans cette tâche et qui la remplissent avec le même héroïsme ; même de son temps, c'est-à-dire dans la première partie du dix-neuvième siècle, elle ne fut point seule, et si nous nous attachons particulièrement à elle, c'est qu'en nulle autre l'opposition à la Franc-Maçonnerie n'a paru aussi directe. Plusieurs s'étonneront de ce que nous dirons, comme ce qui précède a pu les étonner, mais selon la pensée d'un grand chrétien, « le temps est venu de montrer hardiment à notre monde empoisonné par des siècles de scepticisme et de matérialisme, le miracle et l'œuvre visible de Dieu chaque fois que nous en avons l'occasion. Notre société est descendue au fond de l'abîme, elle ne se relèvera que regardant en haut. »

Dans ses contemplations, Anne-Catherine assistait au développement du mystère d'iniquité. Tout ce qui intéressait en tous lieux la Sainte Eglise lui était montré. Les souffrances et les oppressions de la chrétienté, les dangers que courait la foi et les blessures qui lui étaient portées, l'usurpation des biens ecclésiastiques, la profanation des choses saintes lui étaient mises devant les yeux, et la tâche d'expiation qui en résultait pour elle l'absorbait parfois si longtemps que des jours et des semaines se passaient sans qu'elle pût revenir, avec l'usage de ses sens extérieurs et de ses facultés intellectuelles, dans ce monde visible qui l'entourait. A la vue de ce débordement d'impiétés et de crimes, elle entraînait en lutte avec les Puissances du mal ; elle résistait aux attaques de Satan, particulièrement à celles qui ont pour but de corrompre d'esprit et de cœur le clergé, ce que nous avons vu être la principale tâche assignée à la Haute-Maçonnerie. Elle s'opposait par ses souffrances et ses sacrifices à tout ce qu'elle voyait en péril dans l'Eglise, dans sa hiérarchie, dans l'intégrité de sa foi, de sa morale, de sa discipline. Tout ce que la fausse science, tout ce que la connivence avec les erreurs du temps, avec les maximes et les projets du prince de ce monde, en un mot tout ce qui menaçait l'ordre établi par Dieu lui était manifesté en des visions d'une simplicité merveilleuse, qui lui faisaient comprendre ce qu'elle avait à faire et à souffrir pour porter secours à ceux qui combattaient, consolation à ceux qui étaient tristes, pour expier et pour détourner les maux que ces attentats appelaient.

« Je vis, dit-elle un jour, la justice de Dieu peser sur le monde, je vis sous forme de rayons le châtement et le malheur descendre sur beaucoup ; et je vis aussi que tandis que j'étais saisie de pitié et que je priais, des torrents de douleurs se détournaient de la masse, pénétraient en moi et me tourmentaient en mille manières ». « Sur cette pauvre vierge, dit son historien, Dieu a posé toutes les tribulations de son Eglise comme cela n'était peut-être jamais arrivé depuis sa fondation ».

L'enfer essaya d'entraver sa mission.

En mars 1813, le préfet de Munster, accompagné du lieutenant de police, se rendit près d'elle à Dulmen. Le lendemain il y envoya huit médecins et chirurgiens de l'armée avec ordre d'employer tous les moyens pour cicatriser les stigmates de la Passion qu'elle portait sur son corps. Le 22 de ce mois, une enquête ecclésiastique sur l'état mystique de la Vénérable fut commencée sous la présidence du vicaire général Clément-Auguste de Droste, qui devint plus tard si célèbre comme archevêque de Cologne. Elle fut continuée le 28 du même mois, puis le 7 avril. Du 10 au 20 juin, Anne-Catherine fut gardée à vue par vingt bourgeois de Dulmen pour s'assurer que le sang des stigmates ne venait d'aucune cause naturelle. Six ans plus tard, en 1819, le gouvernement nomma une nouvelle commission composée du landrath, de deux médecins et de trois ecclésiastiques. Le 2 août, ils voulurent transporter Anne-Catherine dans la maison du conseiller de la Chambre des finances Mersmann. Elle s'y refusa. Un haut gradé de la Franc-Maçonnerie, Borgès, vint pour

lui arracher son consentement. Il ne put l'obtenir. Alors on l'enleva de force, ses historiens racontent longuement les épreuves qu'on lui fit subir et les indignités auxquelles on se livra à son égard. Au dire du médecin qui la vit à sa rentrée chez elle le 29 août, ses yeux étaient éteints, son corps d'un froid cadavérique n'était plus qu'un squelette. Elle avait néanmoins conservé sa force d'âme et la vivacité de son esprit. Durant toutes ces épreuves les desseins et les actes des personnages qui travaillaient contre l'Eglise ne cessèrent point de lui être montrés, afin qu'elle les entravât par le mérite attaché à ses souffrances et l'énergie et la sainteté de ses prières.

L'Eglise était alors, comme elle est encore aujourd'hui à l'une des heures les plus critiques de son histoire. 1820, nous l'avons vu, fut l'année où la Haute-Vente entra en pleine activité, et nous savons quelle mission lui avait été donnée. « Or, dit l'un des historiens de notre héroïne, ce que Anne-Catherine faisait, dans l'état de contemplation, contre cette conjuration infernale, était une œuvre aussi réelle accompagnée de résultats aussi positifs que tout ce qui se fait dans la sphère de la vie habituelle. Le martyr auquel elle se soumettait n'était pas seulement une passion, mais aussi une action, comme en Notre-Seigneur Jésus-Christ le sacrifice du Calvaire fut une œuvre, l'œuvre de la Rédemption. Un jour elle crut succomber sous le poids des douleurs qui la crucifiaient ; son ange l'exhorta à la résignation en lui disant : « Le Christ n'est pas encore descendu de la croix. Il faut persévérer avec Lui jusqu'à la fin. »

C'est par la participation aux souffrances de la divine Passion que, dans le moment où l'enfer fait plus d'efforts pour reprendre possession du monde, les personnes choisies de Dieu triomphent de lui et obtiennent pour l'Eglise la victoire, puis la paix dans un accroissement de gloire.

Clément Brentano¹, dans son journal, à la date du 2 janvier 1820, après avoir décrit une scène plus déchirante que jamais, recueillit d'elle ces paroles : « Quand j'étais près de succomber et que je gémissais, perdant courage, je voyais aussitôt dans leur réalité les mêmes souffrances éprouvées par Lui. Ainsi j'ai été flagellée, couronnée d'épines, traînée avec des cordes, je suis tombée par terre, j'ai été jetée et clouée sur la croix. C'est pour l'Eglise que j'ai ainsi souffert.

« J'ai eu la vision d'une grande église². Auprès d'elle je vis beaucoup de gens de distinction, parmi lesquels plusieurs étrangers, avec des tabliers et des truilles. Ils semblaient envoyés là pour démolir cette église. Déjà ils ont commencé à la détruire au moyen des écoles qu'ils livrent à l'incrédulité. Toute sorte de gens se réunissait à eux. Il y avait là jusqu'à des prêtres et même des religieux. Cela me causa une telle affliction que j'appelai mon divin Epoux au secours. Je le suppliai de ne pas laisser l'ennemi triompher cette fois. »

Anne-Catherine voit la Franc-Maçonnerie acharnée à la destruction de l'Eglise d'Allemagne. La secte y envoie des étrangers qui conjurent contre elle d'une part avec les autorités du pays et de l'autre avec les loges, elle voit la masse écouter et suivre, séduite par les idées qui répandent même des prêtres et des religieux.

Dans cette même vision, elle eut la consolation de voir cinq personnages, dont trois étaient revêtus d'habits sacerdotaux, venir au secours de l'Eglise de Vienne, et le ciel coopérer à leur œuvre. « Mais, ajoute-t-elle, cette Eglise ne sera sauvée qu'après le grand orage ». Que voulut-elle dire par là ? Voulait-elle parler de la grande crise qui mettra fin à l'épreuve actuelle de l'Eglise universelle, à la grande tentation du naturalisme ? Nous ne saurions le dire. Elle vit une flamme partir de terre envelopper l'église Saint-Etienne, objet de sa vision, l'envelopper et atteindre ceux qui étaient à l'œuvre pour la démolir. L'historien de la vénérable interprète cet incendie comme « un grand danger suivi d'une nouvelle splendeur après la tempête ».

Nous ne savons, si à cette date, il y eut à Vienne un complot maçonnique ; mais voici ce qui se passait à Francfort-sur-le-Mein. Les princes d'Allemagne y avaient convoqué une assemblée, où plusieurs prêtres catholiques se montrèrent animés des mêmes sentiments que les laïques qui la composaient. Le plus dangereux, au dire de Catherine, était le vicaire général Wessenberg, de Constance. Cette assemblée rédigea deux projets d'organisation intérieure et extérieure de l'Eglise. Catherine vit dans la salle des délibérations le démon sous la forme d'un chien qui lui dit : Ces hommes-là font vraiment mon ouvrage. Catherine s'offrit en victime d'expiation et Dieu lui imposa une œuvre de réparation qui dura quinze jours.

L'action de la Franc-Maçonnerie auprès des puissants, pour obtenir, par des lois et des règlements, l'altération de la constitution que Notre-Seigneur a donnée à son Eglise, n'était pas sa seule préoccupation. Elle n'était pas moins attentive aux efforts faits pour corrompre l'esprit de la jeunesse.

« J'ai eu une vision, dit-elle en avril 1823, sur la fâcheuse situation des jeunes étudiants d'aujourd'hui. Je les ai vus à Munster ainsi qu'à Bonn courant les rues. Ils avaient dans les mains des paquets de serpents dont ils suçaient la tête, et j'entendis ces paroles : Ce sont des serpents philosophiques ». Le rationalisme de Kant, de Fichte, de Schilling, et de Hegel empoisonnait en effet les étudiants des universités allemandes. Elle ajoutait : « Je vis que beaucoup de pasteurs se laissaient prendre à des idées dangereuses. Accablée de tristesse, je détournai les yeux de cette vision qui me remplissait d'angoisses et je priai pour les évêques ». C'est de l'Allemagne que nous est venue la fausse science en philoso-

¹ Clément Brentano s'était converti au catholicisme en 1818. Il fut, à cette époque, l'un de ceux qui tentèrent de régénérer la poésie en l'imprégnant de la foi religieuse du moyen âge. Il fut présenté à Catherine Emmerich par le Vénérable Overberg, qui était son confesseur extraordinaire, et par Mgr Säiler, évêque de Ratisbonne.

De 1818 à 1824, il se tint constamment auprès de l'extatique et se fit son secrétaire, notant jour par jour ce qu'elle rapportait de ses extases. Comme il répugnait à la Sœur de faire ces déclarations, son conducteur céleste lui dit : « Tu ne peux savoir combien d'âmes, lisant ces choses en seront édifiées et portées à la vertu. » Ce ne fut donc que dans les dernières années de sa vie qu'elle put donner son témoignage sur tout ce par quoi Dieu la fit passer et sur tout ce qu'il lui fit connaître. Toujours ces communications lui coûtèrent, et un an avant sa mort, dans les premiers jours de février 1823, Notre-Seigneur dut lui dire : « Je ne te donne pas ces visions pour toi ; mais elles te sont octroyées afin que tu les fasses recueillir. Tu dois les communiquer comme je te les donne, afin de montrer que je suis avec mon Eglise jusqu'à la consommation des siècles ».

² L'Eglise spirituelle est souvent montrée aux extatiques sous la figure d'une église matérielle : la basilique Saint-Pierre pour toute l'Eglise catholique, un temple particulier pour un diocèse. Ici, la description qui en est faite, montre qu'il s'agit de l'église Saint-Etienne à Vienne, capitale de l'Autriche.

phie, en théologie, en Ecriture-Sainte, tout ce modernisme que Pie X a solennellement condamné dans l'*Encyclique Pascendi*. La sœur Emmerich la voit à ses débuts s'emparer de l'esprit des étudiants et séduire même des ecclésiastiques. A cette vue, elle prie et elle souffre pour obtenir que les évêques exercent celui de leurs devoirs qui est le premier et le plus important puisqu'il est attaché à leur nom même : celui de la vigilance.

Parlant de ces novateurs, elle dit un jour : « Je les vois dans un certain rapport avec la venue de l'antéchrist. Car eux aussi, par leurs menées, coopèrent à l'accomplissement du mystère d'iniquité ». Cette coopération, elle la voyait jusque dans le détail. C'est ainsi qu'elle déplorait l'art que nous avons signalé ci-dessus, avec lequel la Franc-Maçonnerie sait inventer les mots séducteurs et les ravages que ces mots produisent par le trouble qu'ils jettent dans les idées. « Elle a vu, dit son historien, toutes choses se dessécher et mourir devant le progrès des lumières et sous le régime de la liberté et de la tolérance. »

L'action exercée par l'humble religieuse par ses prières et ses expiations n'était point renfermée dans les limites de son propre pays, elle s'étendait à l'Eglise tout entière.

A la fin du premier empire, la convocation du conciliabule de Paris et les efforts faits par l'empereur pour enlever au pape l'institution des évêques, eurent dans son âme et dans son corps un douloureux retentissement¹.

Dans les temps qui suivirent jusqu'à sa mort, elle eut sa part dans toutes les épreuves par lesquelles la conjuration antichrétienne a fait passer la Sainte Eglise. Son ange la transportait en esprit là où agissaient les puissances du mal.

En juillet 1820, elle raconta ce qui suit : « Il me fut dit qu'il fallait faire un voyage ou je verrais la détresse du monde... Je n'eus (dans ce voyage) aucune joie, si ce n'est de voir que l'Eglise est fondée sur le roc... Quand j'arrive dans un pays, je vois les sièges principaux de la perdition. Et de ces foyers elle se répand à travers la contrée comme par des canaux empoisonnés. Sans le secours de Dieu, on ne pourrait contempler tant de misères et d'abominations sans en mourir de douleur. »

Elle se trouve d'abord dans « la patrie de saint François Xavier » (La Navarre). « J'y vois beaucoup de saints et ce pays tranquille comparativement à la patrie de saint Ignace (l'Espagne). En France, elle voit sainte Geneviève, saint Dens, saint Martin et beaucoup d'autres saints qui prient pour nous. Mais elle voit aussi « de grandes misères, une affreuse corruption et d'horribles abominations dans la capitale. » Il lui semble que cette ville est sur le point de s'engloutir. « Il me sembla qu'on minait en dessous de cette grande ville où le mal est à son comble. Il y avait plusieurs diables occupés à ce travail. Ils étaient déjà très avancés et je croyais qu'avec tant et de si lourds édifices, elle allait bientôt s'effondrer² ».

« J'entrai ensuite en Espagne. Je vis par tout le pays une longue chaîne de sociétés secrètes. Et mon ange me dit : « Aujourd'hui, Babel est ici. »

« De ce malheureux pays, je fus conduite dans l'île où a été saint Patrice (Irlande). Les catholiques y étaient très opprimés. Ils avaient des rapports avec le Pape, mais en secret.

« De l'île de saint Patrice je fus conduite à une autre grande île (l'Angleterre). J'y ai vu de l'opulence, des vices, beaucoup de misères et de nombreux vaisseaux. »

Elle visite ensuite les royaumes du Nord, puis l'Orient, elle passe en Chine et dans les Indes, arrive en Amérique et revient en Europe. « Elle est toute bouleversée de ce voyage, dit son historien, et comme près de mourir. » Nous n'avons fait qu'indiquer les principales étapes de ce mystique voyage ; nous devons nous arrêter à ce qu'elle dit de Rome : « J'arrivai chez saint Pierre et saint Paul. Je vis un monde ténébreux, plein de détresse, mais traversé comme par des traits de lumière, par d'innombrables grâces émanées des milliers de saints qui reposent là. J'ai vu le Saint-Père dans une grande tribulation et une grande angoisse. Je le vis entouré de trahisons³. Je vis que dans certains cas d'extrême détresse, il a des visions et des apparitions⁴. Je vis beaucoup de bons et pieux évêques, mais ils étaient faibles, et le

¹ On sait ce qui se passa dans le plus grand secret, entre Pie VII et les « Cardinaux noirs », pour protester contre le soi-disant « Concordat » du 25 janvier 1813 arraché au Pontife isolé et tourmenté. Pie VII reprit pour lui-même les paroles de son prédécesseur Pascal II à l'empereur d'Allemagne et il les répéta à l'empereur des Français : « Notre conscience reconnaissant notre écrit mauvais, nous le confessons mauvais, et, avec l'aide du Seigneur, nous désirons qu'il soit cassé tout à fait, afin qu'il n'en résulte aucun dommage pour l'Eglise, ni aucun préjudice pour notre âme. »

² Ceci a été écrit par Clément Brentano sous la dictée de la Vénérable en 1820. Le P. Schmoeger qui a écrit sa vie, l'a publiée en 1867 en allemand, et la traduction française a paru en 1868. En 1820, les égouts qui sillonnent le sous-sol de Paris n'étaient point creusés, et en 1867, le métropolitain n'était pas construit.

³ Elle revient souvent sur les traîtres qui entourent le Pape et sur les embûches qui lui sont tendues : « Je vois tant de traîtres ! s'écria-t-elle un jour. Ils ne peuvent pas souffrir qu'on dise : cela va mal ».

Mgr Battandier, dans la correspondance qu'il envoie à la *Semaine de Montréal*, a dit il y a un an : « ...Je me bornerai à reproduire cette phrase d'une longue conversation qu'un évêque avait il y a une dizaine de jours avec le Souverain Pontife. - « Vous vous étonnez de ce que vous me dites, mais vous ne savez pas que tel et tel vont habituellement chez M. Barrère. Bien plus cet ambassadeur arrive à payer, et grassement, de mes gens pour continuer auprès de ma personne ce métier d'espion ».

C'est bien le *periculum ex falsis fratribus* que dénonçait saint Paul comme le plus grave de ceux qui lui avait été donné de surmonter. Mais pourquoi le pape ne chasse-t-il pas ces serviteurs indignes ? Je répondrai à la question par une anecdote qui s'est passée sous Léon XIII. Un jour un prélat haut placé gravit en hâte les escaliers de la Secrétairerie d'Etat et se précipite chez le cardinal. Il arrive à moitié essoufflé et, en une phrase hachée par le besoin de respirer, apprend au cardinal qu'il vient d'avoir fortuitement la preuve que trois employés du Vatican sont payés par le gouvernement italien pour espionner et référer au Quirinal tout ce qu'il lui serait important de connaître. Il s'attendait à des remerciements, à une explosion d'indignation et à des mesures sévères contre ces traîtres. Le cardinal se borna à lui répondre avec calme : « Je reconnais, Monseigneur, que vos renseignements sont exacts, mais ils ne sont point complets. Ce n'est pas trois, mais quatre personnes que le gouvernement italien paye pour ce service. D'autre part, si elles disparaissaient du Vatican, elles seraient remplacées immédiatement par d'autres, et ma situation serait bien plus délicate, car il me faudrait arriver à les trouver. »

⁴ Un mois plus tard, le 10 août 1820, elle dit : « La détresse du saint Père (Pie VII) et de l'Eglise est si grande qu'on doit implorer Dieu jour et nuit. Le saint Père, plongé dans l'affliction, s'est renfermé, pour se dérober à de dangereuses exigences. Il est très faible et tout épuisé par la tristesse, les soucis et la prière. La principale raison pour se tenir enfermé est qu'il ne peut plus se fier qu'à peu de

mauvais parti prenait le dessus. Je vis l'Eglise des apostats prendre de grands accroissements. Je vis les ténèbres qui en portaient se répandre à l'entour, et je vis beaucoup de gens désertent l'Eglise légitime et se diriger vers l'autre, disant : « Ici tout est plus naturel ».

« Je vis de nouveau les manèges de l'homme noir. J'eus encore le tableau des démolisseurs s'attaquant à l'Eglise de Saint-Pierre. Je vis encore comment, à la fin, Marie étendit son manteau au-dessus de l'Eglise, saint Pierre et saint Paul intervenant aussi, et comment les ennemis de Dieu furent chassés. »

Cette vision eut lieu, avons-nous dit, en 1820, c'est à dire sous le règne de Pie VII qui occupa le trône pontifical de 1800 à 1823. Les cinq dernières années de son pontificat furent celles où Catherine Emmerich fut favorisée des révélations les plus importantes relativement au sujet que nous traitons. Celle-ci est l'une des principales. Catherine y vit le pape Pie VII dans une grande tribulation et une grande angoisse. Il était en effet à ce moment soumis à des épreuves plus pénibles que ne l'avaient été son arrestation par les satellites de Napoléon et ce qui suivit. Elle dit que dans des moments d'extrême détresse, il fut favorisé de visions. Nous voyons dans son histoire qu'elle même fut souvent conduite par son ange près de lui, comme aussi près de son successeur, Léon XII. Elle se rendait près d'eux, non de corps, mais à la manière des esprits. Elle leur transmettait les conseils et même parfois les remontrances que lui suggérait son guide céleste. Ces communications se produisaient-elles par des illuminations d'esprit à esprit, comme saint Thomas d'Aquin nous montre les anges s'entretenant entre eux, ou par des paroles dites et entendues ? Nous ne le savons ; mais cette ignorance ne doit pas faire rejeter la possibilité de ces messages. Puisque Dieu acceptait les prières et les souffrances de sa servante pour le bien de l'Eglise, on peut admettre qu'il l'envoyait près du Pasteur suprême pour l'éclairer, l'encourager et lui faire éviter les pièges que ses ennemis et les traîtres à leur service lui tendaient, sans que cependant elle quittât son lit de douleurs. Elle-même, dans la mention qu'elle fait d'un message dont elle fut chargée auprès d'un ecclésiastique, nous donne l'idée de la manière dont ces communications sont reçues. « Il me fallut aller à Munster, près du vicaire général. J'eus à lui dire qu'il gâtait beaucoup de choses par sa raideur, qu'il devait donner plus de soins à son troupeau et rester davantage chez lui pour ceux qui avaient besoin de le voir. Ce fut comme s'il eût trouvé dans son livre un passage qui lui suggérait ces pensées. Il fut mécontent de lui-même ». Gôrres, au chapitre XXVI du IV^e livre de la Mystique divine, parle de cette action à distance, en rapporte de nombreux exemples en tout genre et en essaie l'explication.

Il en distingue trois formes et donne pour exemples du premier type Rita de Casia, Pierre Regala, Bennon, évêque de Meissen, Alphonse de Balzana, S. Anchiota ; du second type, la Bienheureuse Lidwine, Catherine Emmerich ; du troisième type, saint Joseph de Cupertino, saint Antoine de Padoue, saint François Xavier, Marie d'Agréda, saint Laurent Justinien, Angèle de la Paix.

Il est permis de croire que ce n'est point chose bien rare que Notre-Seigneur Jésus-Christ vienne ainsi en aide à son Vicaire par des voies extraordinaires. L'auteur de la vie de Catherine Emmerich parle à cette occasion de l'assistance que Grégoire XVI et Pie IX reçurent par une autre mystique, Marie Moerl, dans des moments de danger particulier. Plus récemment, en 1897 et 1898, une religieuse du Bon-Pasteur, née Comtesse de Drotz zu Vischering, eut mission d'informer Léon XIII du désir que Notre-Seigneur avait de voir le genre humain consacré à son divin Cœur¹.

CHAPITRE LXIV - OU L'ON VOIT NUBIUS REPARAITRE

Plusieurs fois Anne-Catherine parle de l'Eglise des apostats qu'elle appelle aussi l'Eglise des ténèbres et dont elle marque les progrès. Elle y signale ailleurs la présence et l'influence de certains affidés des principaux chefs de la Franc-Maçonnerie. Qu'est-ce que cette Eglise ? Elle ne le précise point, sinon par le mot que l'on a lu ci-dessus : « Ici tout est plus naturel », et qui semble indiquer qu'elle y entendait les propos de ceux qui désertent l'ordre surnaturel pour se trouver plus à l'aise dans le naturalisme.

Elle dit que la faiblesse, que la tolérance du clergé a permis à cette plaie de s'étendre. Elle dit même avoir été à Rome, en esprit comme toujours, pour soutenir le Pape, sollicité par son entourage à faire trop de concessions. Déjà dans les Soirées de Saint-Pétersbourg, J. de Maistre faisait dire par le sénateur russe au comte et au chevalier catholiques : « Examinez-vous vous-mêmes dans le silence des préjugés et vous sentirez que votre pouvoir vous échappe. » Et il marquait cette cause : « Vous n'avez plus cette conscience de la force qui reparaît si souvent sous la plume d'Homère, lorsqu'il veut nous rendre sensibles les hauteurs du courage. Vous n'avez plus de héros, Vous N'OSEZ PLUS RIEN ET L'ON OSE TOUT CONTRE VOUS ». Catherine Emmerich apprit dans ses visions que cette « conscience de sa force » renaîtrait dans le clergé et cela lui fut présenté sous une belle image : « ...La grande Dame (la hiérarchie ecclésiastique ainsi figurée) porte avec elle dans un tabernacle un trésor, une chose sainte, qu'elle conserve, mais qu'elle ne connaît plus bien ce trésor, c'est l'autorité spirituelle et la force secrète de l'Eglise dont ceux qui sont dans la maison des noces (les catholiques) ne veulent plus, ne la supportant plus. Mais ce pouvoir croîtra de nouveau dans le silence. Ceux

personnes. Mais il y a près de lui un vieux prêtre très simple et très pieux qui est un ami et qu'on regarde à cause de sa simplicité comme ne valant pas la peine d'être éloigné. Il voit et il remarque bien des choses qu'il communique fidèlement au saint Père. J'ai eu à le renseigner pendant qu'il priait sur des traîtres et des gens mal intentionnés, parmi les hauts fonctionnaires qui vivent dans l'intimité du saint Père, afin qu'il lui en soit donné connaissance. »

¹ Les *Annales du Mont Saint-Michel* ont aussi parlé d'une vision que Léon XIII aurait eue tandis qu'il célébrait la messe, vision dont il aurait donné communication à Mgr T., consultant de la Congrégation des évêques et Réguliers. Il lui aurait été ainsi recommandé de prescrire les prières et l'exorcisme qui sont récités après toutes les messes basses. Voici comment les Annales la rapportent : « La terre lui apparut comme enveloppée de ténèbres ; et d'un abîme entr'ouvert, il vit sortir une légion de démons qui se répandaient sur le monde pour détruire les œuvres de l'Eglise et s'attaquer à l'Eglise elle-même qu'il vit réduite à l'extrémité. Alors saint Michel apparut et refoula les mauvais esprits dans l'abîme ». Non à cet instant, mais plus tard, quand la multiplicité et la ferveur de ces prières auront produit leur plein effet.

qui résistent seront alors chassées de la maison, et tout sera renouvelé¹». N'assistons-nous point de nos jours, sous le Pontificat de Pie X, à l'accomplissement de cette prophétie ?

« Je vis de nouveau les manèges de l'homme noir. »

Déjà Catherine Emmerich avait parlé des agissements de l'HOMME NOIR à la cour de Rome et plusieurs fois encore il en sera question dans la suite de son histoire.

Nos lecteurs se souviennent sans doute que précisément à cette époque où la Vénérable Catherine Emmerich souffrait pour l'Eglise, la Franc-Maçonnerie qui venait de se réorganiser, avait établi à Rome même ce qu'elle appela la Haute-Vente et qu'à la tête de cette arrière-loge elle avait placé un personnage, membre de l'une des ambassades accréditées auprès du Saint-Siège. Ce personnage avait pris pour pseudonyme dans cette société secrète le mot Nubius, l'homme-nuée, l'homme des ténèbres et du mystère. La mission spéciale que le Pouvoir occulte lui avait assignée était de préparer l'assaut-final à donner au Saint-Siège. Grâce à sa situation dans la diplomatie, à la noblesse de sa famille, à sa fortune, à sa séduction naturelle, il était reçu partout, il avait ses entrées chez les Supérieurs d'Ordres, les préfets des congrégations, les cardinaux, et grâce à son extrême prudence, il n'éveillait nulle part aucun soupçon.

Est-ce lui qu'Anne-Catherine suivait de son regard de voyante et qu'elle qualifie l'homme-noir, comme lui se disait l'homme-nuée ? Il n'est point téméraire de le croire.

Durant l'octave de la fête de saint Jean l'Evangéliste en cette année 1820 où la Haute-Vente était en pleine activité, la Vénérable eut des visions touchant l'Eglise et les assauts qui allaient lui être livrés. « Je vis, dit-elle, la Basilique Saint-Pierre (figurant, comme nous l'avons déjà observé, l'Eglise romaine, l'Eglise catholique), une énorme quantité d'hommes travaillant à la renverser ». On sait qu'au commencement du XIII^e siècle, Innocent III eut une vision symbolique toute semblable. Les murailles de la basilique de Latran, mère et maîtresse de toutes les églises, lui paraissaient s'entr'ouvrir. Saint Dominique et saint François vinrent la soutenir. Catherine Emmerich dira plus tard qu'elle vit aussi à côté des démolisseurs d'autres hommes occupés à faire à l'Eglise de Saint-Pierre des réparations. Ici elle ajoute :

« Des lignes de manœuvres occupés au travail de destruction s'étendaient à travers le monde entier, et je fus étonné de l'ensemble avec lequel tout se faisait. Les démolisseurs détachaient de l'édifice de gros morceaux. Ces sectaires sont en grand nombre et parmi eux il y a des apostats. En faisant leur travail de démolition, ils semblaient suivre certaines prescriptions et certaines règles. Ils portent des tabliers blancs, bordés d'un ruban bleu et garni de poches. Ils ont des truelles fichées dans leur ceinture. Ils ont d'ailleurs des vêtements de toute espèce. Il se trouve parmi eux des personnages distingués entre les autres, grands et gros², avec des uniformes et des croix, lesquels toutefois ne mettaient pas eux-mêmes la main à l'œuvre, mais ils marquaient sur les murs de l'église, avec la truelle, ce qu'il fallait démolir. Je vis avec horreur qu'il y avait aussi parmi eux des prêtres catholiques. (Elle dit un autre jour qu'elle saisissait sur les lèvres de ces ecclésiastiques les grands mots maçonniques, *lumière, science, justice, amour*). Souvent, quand les démolisseurs ne savaient pas bien comment s'y prendre, ils s'approchaient, pour s'en instruire, d'un des leurs, qui avait un grand livre où avait été tracé tout le plan à suivre pour les destructions, et celui-ci marquait exactement, avec la truelle, le point qui devait être attaqué ; et bientôt un quartier de plus tombait sous leur marteau. L'opération allait tranquillement son train et marchait à coup sûr, mais sans éveiller l'attention et sans bruit, les démolisseurs ayant l'œil au guet³».

Le lecteur ne doit pas perdre de vue que ceci fut écrit par Clément Brentano en 1820 sous la dictée de Catherine Emmerich. Pouvait-on mieux décrire ce que personne ne soupçonnait alors ? Etait-il possible de mieux voir et de mieux dire par qui et comment la guerre contre l'Eglise serait conduite ? Nous voyons aujourd'hui qu'un plan de destruction a été tracé à l'avance avec une sagesse diabolique. Nous voyons que les ouvriers chargés de l'exécution, sont répartis sur toutes les contrées du monde, que les rôles ont été distribués et que chacun a reçu signification de la besogne qui lui incombe. Ils piochent à la place qui leur est marquée ; ils s'arrêtent quand les circonstances le demandent pour reprendre ensuite le travail avec une nouvelle ardeur. Dans tous les pays catholiques, l'assaut est mené simultanément ou successivement :

- contre la situation que le clergé séculier occupait dans l'Etat et les diverses administrations ;
- contre les biens qui lui permettaient de vivre, de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, d'enseigner la jeunesse et de soulager la misère ;
- contre les ordres religieux et les congrégations.

Pour ce qui est de la France, le plan général de la guerre qui devait être livrée aux catholiques fut déposé sur le bureau de la Chambre des Députés, le 31 mai 1883 par Paul Bert. Dans l'exécution de ce plan, Ferry, Waldeck, Combes, Loubet, Briand, Clemenceau n'ont eu aucune politique personnelle. Ils ont exécuté ce dont le chef mystérieux avait tracé les lignes, allant consulter ses subalternes, les dépositaires de sa pensée, lorsqu'ils étaient hésitants ou entravés. Après les douze premières années de ce travail, l'épiscopat de France put dire : « Le gouvernement de la République a été la personnification d'un programme en opposition absolue avec la foi catholique. » Depuis lors, chaque année est venue abattre une nouvelle partie de l'édifice élevé par nos pères, l'Eglise de France. Catherine Emmerich voyait les Francs-Maçons et leurs aides distribués en diverses équipes ayant chacune une besogne déterminée. C'est ce que nous avons vu : Gambetta a été chargé de la déclaration de guerre, Paul Bert a porté la pioche dans l'enseignement, Naquet dans la constitution de la famille, Jules Ferry dans le culte, Thévenet, Constans, Floquet, etc., ont chassé le clergé de toutes ses

¹ Vie par le P. Smoegher, H, p. 360.

² Cette apparence extérieure leur était donnée aux yeux de la Voyante, sans doute, pour indiquer la place plus ou moins importante qu'ils occupaient dans la secte.

³ Dans la préface de ses *Œuvres pastorales*, Mgr Isoard écrivait en 1884 : « Ils savent très nettement, très exactement ce qu'ils veulent faire, les hommes qui travaillent à effacer toute trace de religion en France. Le but exécrationnel qu'ils se sont marqué, ils ne le perdent point de vue. Ils ont un plan de campagne. Les grandes lignes de ce plan sont tracées définitivement depuis plus de cent années. Les opérations particulières sont fixées depuis plus de quarante ans. Les moindres détails d'exécution sont arrêtés depuis quatorze ans.

positions ; Waldeck-Rousseau s'est attaqué aux congrégations religieuses ; Combes, Clemenceau, Briand, ont fait et poursuivi la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Pour les travaux de démolition à l'intérieur de l'Eglise, il y a aussi les ingénieurs qu'il est facile de nommer : l'un s'attaque à l'Ecriture Sainte, l'autre à la théologie, un troisième à la philosophie, celui-ci à l'histoire, celui-là au culte. Il y a surtout des associations internationales chargées, comme nous l'avons vu, de répandre dans le public, et particulièrement dans la jeunesse, l'esprit réfractaire au dogme.

Anne-Catherine, qui voyait ainsi les Francs-Maçons et leurs affidés ou leurs dupes s'acharner à démolir l'Eglise au dedans comme au-dehors, voyait aussi le clergé et les bons fidèles s'efforcer de les entraver dans leur travail et même de relever les ruines déjà faites, mais, dit-elle, « avec peu de zèle. Les défenseurs lui semblaient n'avoir, ni confiance, ni ardeur, ni méthode. Ils travaillaient comme s'ils ignoraient absolument de quoi il s'agissait et combien grave était la situation. C'était déplorable¹ ».

Catherine Emmerich n'était point la seule personne à qui Dieu fit voir les menées de la Franc-Maçonnerie, afin de l'engager à combattre la secte par ses prières et ses sacrifices. Il y avait à Rome une pauvre femme, mère de famille, du nom d'Anne-Marie Taïgi, dont le P. Calixte, Trinitaire, a publié une vie, déclarée « conforme aux pièces du procès apostolique ». Le 27 juillet 1909, a eu lieu, chez le cardinal Ferrata, la réunion antépréparatoire à sa Béatification. Son historien nous dit : « Elle voyait surnaturellement les réunions des Francs-Maçons dans les différentes parties du monde ; elle assistait à leurs conciliabules, elle avait connaissance de leurs plans ; et, à cette vue, elle adressait à Dieu de ferventes prières et de généreuses immolations. Notre-Seigneur lui avait dit : « Je t'ai choisie pour te mettre au rang des martyrs... Ta vie sera un long martyre pour le soutien de la foi ». Elle avait accepté. Et, en plus d'une occasion, Dieu déjoua les projets de la secte, en considération de ses mérites. Ainsi, aux premiers jours du pontificat de Grégoire XVI (1831), une révolte armée ayant son point de départ à Bologne, s'étendit de proche en proche jusqu'aux portes de Rome. L'intention était de mettre la ville éternelle en révolution. Des témoins entendus au procès de Béatification affirmèrent que, dès les premiers jours de cette révolte, Anne-Marie prédit qu'elle échouerait. Elle avait eu l'assistance que son sacrifice était accepté.

L'effort principal des démolisseurs a toujours porté sur la citadelle de la catholicité. Là nous avons vu que le Pouvoir occulte avait établi la Haute-Vente et, à sa tête, l'homme qui se faisait appeler par ses affiliés Nubius. De son côté, Catherine suivait les intrigues à Rome d'un homme puissant. « Je vis, dit-elle un jour, le Pape en prières. Il était entouré de faux amis. Je vis surtout un petit homme noir travailler à la ruine de l'Eglise avec une grande activité. Il s'efforçait de captiver les cardinaux par des adulations hypocrites ». Nos lecteurs se souviennent sans doute que dans sa lettre au Prussien Klaus, Nubius disait : « Je passe quelquefois une heure de la matinée chez le vieux cardinal Somaglia, le secrétaire d'Etat ; je monte à cheval, soit avec le duc de Lavai, soit avec le prince Cariati, ou je rencontre souvent le cardinal Berneti. De là je cours chez le cardinal Palotta ; puis je visite dans leurs cellules le procureur général de l'Inquisition, le dominicain Jabalot, le théatin Ventura ou le franciscain Orioli. Le soir, je commence chez d'autres cette vie si bien occupée aux yeux du monde ». Dans ces visites, dans ces conversations, il ne perdait jamais de vue la mission qu'il avait reçue, le but qu'il voulait atteindre et dont il disait à l'un des siens : « On a chargé nos épaules d'un lourd fardeau, cher Volpa ».

Le 15 novembre 1819, la Vénérable dit : « Il me faut aller à Rome (en esprit comme toujours). Je vis le Pape faire trop de concessions dans d'importantes affaires traitées avec les hétérodoxes. Il y a à Rome un homme noir qui sait beaucoup obtenir par des flatteries et des promesses. Il se cache derrière des cardinaux ; et le Pape, dans le désir d'obtenir une certaine chose, a consenti à une autre chose qui sera exploitée d'une manière nuisible. J'ai vu cela sous la forme de conférences et d'échange d'écrits. Je vis ensuite l'homme noir se vanter plein de jactance devant son parti. « Je l'ai emporté, dit-il, nous allons voir bientôt ce qu'il adviendra de la Pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise ». Mais il s'était vanté trop vite. Il me fallut aller trouver le Pape. Il était à genoux et priait. Je lui dis (de la manière qu'elle-même a déjà expliquée), ce que j'étais chargé de lui faire savoir. Et je le vis tout à coup se lever et sonner. Il fit appeler un cardinal qu'il chargea de retirer la concession qui avait été faite. Le cardinal entendant cela, fut tout bouleversé et demanda au Pape d'où lui venait cette pensée. Le Pape répondit qu'il n'avait point à s'expliquer là-dessus. « Cela suffit, dit-il, il en doit être ainsi ». L'autre sortit tout stupéfait.

« Je vis beaucoup de gens pieux qu'attristaient fort les intrigues de l'homme-noir. Il avait l'air d'un Juif. »

Ailleurs elle dit encore de ce même personnage « Le petit homme-noir, que je vois si souvent, a beaucoup de gens qu'il fait travailler pour lui sans qu'ils sachent dans quel but. Il a aussi ses affidés dans LA NOUVELLE EGLISE DES TENEBRES », c'est-à-dire si nous ne nous trompons, dans ce que l'on a appelé le catholicisme libéral, puis la démocratie chrétienne, le naturalisme et enfin le modernisme.

Un autre jour, parlant encore de l'homme-noir, la Vénérable dit : « Je le vis opérer beaucoup de soustractions et de falsifications ». « Elle le voyait, ajoute son historien, faire disparaître certaines pièces, en dénaturer d'autres, obtenir la destitution des hommes en place qui le gênaient dans ses desseins. » Elle voyait des conseillers du Pape gagnés par ses séductions, favoriser les menées de la secte. Ils s'efforçaient de soustraire à la connaissance du Pontife les démarches entreprises dans un but hostile à l'Eglise, celui, par exemple, d'unir les croyances catholique, luthérienne et grecque dans une même Eglise, dont le Pape destitué de tout pouvoir séculier, ne serait que le chef apparent. » Nos lecteurs savent que la secte a élargi aujourd'hui ses idées. Ce qu'elle veut maintenant, ce n'est plus seulement la fusion des confessions chrétiennes, c'est la destruction de toutes les barrières, dogmatiques et autres, pour permettre à tous les

¹ Le 4 décembre 1820 : « Elle eut une vision et un avertissement touchant plusieurs prêtres qui, bien que cela dépendit uniquement d'eux, ne donnaient pas ce qu'ils auraient dû donner avec l'aide de Dieu ; elle vit aussi qu'ils auraient à rendre compte de tout l'amour, toutes les consolations, toutes les exhortations, toutes les instructions touchant les devoirs de la religion qu'ils ne nous donnent pas, pour toutes les bénédictions qu'ils ne distribuent pas quoique la force de la main de Jésus soit en eux, pour tout ce qu'ils omettent de faire à la ressemblance de Jésus » (II, p 358)

hommes de se trouver unis en un catholicisme qui, pour les contenir tous, ne professerait plus rien, n'exigerait plus l'adhésion à aucun dogme ». « D'un lieu central et ténébreux, disait encore Anne-Catherine (sans doute le lieu où l'homme-noir présidait, où la Haute-Vente délibérait), je vois partir des messagers qui portent en divers lieux des communications. (Nous avons vu dans la correspondance des membres de la Haute-Vente qu'elle avait, par les Juifs qui en faisaient partie, des rapports avec tous les pays). Ces communications, je les vois sortir de la bouche des émissaires comme une vapeur noire qui tombe sur la poitrine des auditeurs et allume en eux la haine et la rage ».

Elle constatait un jour en ces termes les effets de cette conspiration et de cette propagande, jusque dans le clergé : « Je vois que dans cet endroit (?) l'on mine et l'on étouffe la religion si habilement QU'IL RESTE A PEINE UNE CENTAINE DE PRETRES QUI NE SOIENT PAS SEDUITS (par les idées modernes que les Juifs ont déclaré avoir intérêt à propager). Je ne puis dire comment cela se fait, mais je vois le brouillard et les ténèbres s'étendre de plus en plus ». Elle ajoute : « J'espère pouvoir aider ceux qui résistent à ces séductions en prenant sur moi les douleurs de la Passion du Christ. Et quand elle eut dit cela, on vit son corps se raidir et prendre la position d'une personne étendue sur la croix. Une sueur froide découla de son front, sa langue s'engourdit. Cela dura dix minutes et se répéta trois fois le même jour. A la fin, elle s'affaissa et resta plusieurs jours dans un état d'anéantissement dont elle ne sortit que par la bénédiction de son confesseur. « Continuez, lui dit Jésus dans une circonstance semblable, continuez à prier et à souffrir pour l'Eglise. Elle remportera la victoire malgré ses abaissements momentanés, car elle n'est pas une institution humaine. »

Anne-Catherine avait terminé le récit de sa grande vision de 1820 par des paroles de consolation. Après avoir dit : « J'ai sous les yeux le tableau des démolitions de l'Eglise de Pierre et des manèges de l'homme-noir, » elle avait ajouté : « Je vois comment A LA FIN Marie étendit son manteau au-dessus de l'Eglise et comment les ennemis de Dieu furent chassés. » Nous venons d'entendre Notre-Seigneur lui mettre au cœur la même espérance.

CHAPITRE LXV - PRÉVISIONS DE L'ANTAGONISTE DES FRANCS-MAÇONS

Nous n'entendons pas donner les révélations de la V. Anne-Catherine Emmerich comme des articles de foi ; mais aucun de nos lecteurs n'aura pu ne pas être étonné du rapport qu'elles ont, même dans leurs détails, avec les faits connus depuis ; ce qui autorise à accorder une certaine confiance aux prédictions qu'elle fit des événements qui sont encore à venir¹. « Je vois, dit-elle un jour, les ténèbres s'épaissir. Un grand orage menace, le ciel est couvert d'une manière effrayante. Il y a peu de gens qui prient et la détresse des bons est grande². Je vois partout les communautés catholiques opprimées, vexées, ruinées et privées de liberté. Je vois beaucoup d'églises fermées. Je vois de grandes misères se produire partout. Je vois des guerres et du sang versé. »

Un autre jour : « Je vis le peuple farouche, ignorant, intervenir avec violence. Mais cela ne dura pas. » Une autre fois encore, en la fête de saint Michel 1820 : « J'eus la vision d'une immense bataille. Toute la plaine était couverte d'une épaisse fumée. Il y avait des vignes remplies de soldats, d'où l'on tirait continuellement. C'était un lieu bas : on voyait de grandes villes dans le lointain. Je vis saint Michel descendre avec une nombreuse troupe d'anges et séparer les combattants. Mais cela n'arrivera que quand tout sera perdu. Un chef invoquera saint Michel et alors la victoire descendra. » Parlant ailleurs de cette bataille qui semble, dans sa pensée, devoir mettre fin à l'état de choses actuel, elle dit aussi « L'archange saint Michel viendra au secours du généralissime qui l'invoquera et lui annoncera la victoire. » Déjà le 30 décembre 1809, elle avait dit voir saint Michel « planant au-dessus de l'église de Saint-Pierre, brillant de lumière, portant un vêtement rouge sang et tenant à la main un grand étendard de guerre. Des verts et des bleus combattaient contre des blancs qui paraissaient avoir le dessous. Tous ignoraient pourquoi ils combattaient. Cependant l'ange descendit, alla aux blancs et je le vis plusieurs fois en avant de toutes leurs cohortes. Alors ils furent animés d'un courage merveilleux, sans qu'ils sussent d'où cela leur venait. L'ange multipliait ses coups parmi les ennemis, des troupes d'ennemis passaient du côté des blancs, d'autres s'enfuyaient de tous côtés. » L'historien d'Anne-Catherine ajoute : « Elle ignorait l'époque de cette bataille et de cette intervention céleste. »

Ainsi que la Vénérable Anne-Catherine Emmerich l'avait prévu, nous avons vu les communautés opprimées. Nous avons assisté aux inventaires de nos églises et aux procès faits aux prêtres qui y célébraient la messe. Elles ne sont

¹ Dans les Soirées de Saint-Petersbourg le sénateur après avoir rappelé les pressentiments qui furent exprimés par les païens, dans les années qui précédèrent la venue du divin Sauveur dit : « Le matérialisme, qui souille la philosophie de notre siècle, l'empêche de voir que la doctrine des esprits, et en particulier celle de l'esprit prophétique, est tout à fait plausible en elle-même, et, de plus, la mieux soutenue par la tradition la plus universelle et la plus imposante qui fut jamais. Pensez-vous que les anciens se soient tous accordés à croire que la puissance divinatoire ou prophétique était un apanage inné de l'homme ? (En note, nombreuses références.) Cela n'est pas possible. Jamais un être et, à plus forte raison, jamais une classe entière d'êtres ne sauraient manifester généralement et invariablement une inclination contraire à sa nature. Or, comme l'éternelle maladie de l'homme est de pénétrer l'avenir, c'est une preuve certaine qu'il a des droits sur cet avenir et qu'il a des moyens de l'atteindre, au moins dans de certaines circonstances... » Si vous me demandez ce qu'est cet esprit « prophétique », je vous répondrai que « jamais il n'y eut dans le monde de grands événements qui n'aient été prédits de quelque manière. » Machiavel est le premier homme de ma connaissance qui ait avancé cette proposition ; mais si vous y réfléchissez, vous-même, vous trouverez que l'assertion de ce pieux écrivain est justifiée par toute l'histoire. Vous en avez un dernier exemple dans la Révolution française, prétexte de tous côtés et de la manière la plus incontestable... Pourquoi voulez-vous qu'il n'en soit pas de même aujourd'hui ? L'univers est dans l'attente. Comment mépriserions-nous cette grande persuasion ? Et de quel droit condamnerions-nous les hommes qui, avertis par ces signes divins, se livrent à de savantes recherches ?... Puisque, de tous côtés, une foule d'êtres s'écrient de concert : VENEZ, SEIGNEUR, VENEZ ! Pourquoi blâmeriez-vous les hommes qui s'élancent dans cet avenir mystérieux et se glorifient de le deviner... »

Au dessus des prévisions des hommes supérieurs par le génie, il y a les prophéties des saints, des personnages que Dieu favorise de communications surnaturelles.

² Ailleurs « Mon divin Epoux me montra les tristesses de l'avenir. Je vis combien peu de personnes prient et souffrent pour détourner les maux qui vont venir. »

point fermées, mais, légalement, elles ne nous appartiennent plus et l'usurpateur attend l'heure propice pour nous en chasser. Les grèves, qui se multiplient partout, font présager une insurrection générale. Et la guerre est toujours menaçante, devant mettre en conflit tous les peuples et dans chaque nation la population entière sera sous les armes.

Catherine Emmerich annonce que lorsque tout paraîtra perdu, l'archange saint Michel invoqué par l'un des généralisimes, viendra lui donner la victoire. Ce serait le commencement des divines miséricordes.

En 1820, fin d'octobre, l'état de l'Eglise fut de nouveau montré à la Vénérable sous l'image de la basilique de Saint-Pierre. Elle vit les sociétés secrètes étendre leurs ramifications par toute la terre et livrer à l'Eglise une guerre d'extermination qui lui parut en rapports avec l'empire qu'établira l'antéchrist. Cette vision reproduit beaucoup de traits semblables à ceux que l'on trouve dans l'Apocalypse de saint Jean. La pauvre paysanne ne connaissait, naturellement, que bien peu de choses de la Sainte Ecriture, comme de n'importe quels livres. Dans cette extase elle vit, comme cela lui avait déjà été montré, L'INTERVENTION DE LA TRES SAINTE VIERGE. L'Eglise lui parut entièrement RESTAUREE. Elle vit les travaux de la secte détruits, et ses tabliers et tout son attirail brûlés par la main du bourreau sur une place marquée d'infamie.

Trois mois auparavant elle avait dit : « J'eus de nouveau la vision de l'église Saint-Pierre sapée suivant un plan formé par la secte secrète. Mais je vis aussi le secours arriver au moment de la plus extrême détresse. »

Plusieurs fois ses sinistres visions se terminèrent par l'apparition de la Très Sainte Vierge descendant du ciel et couvrant du manteau de sa protection l'Eglise catholique figurée par la basilique Saint-Pierre. La principale de ces visions est ainsi rapportée : « Anne-Catherine voyait l'église démolie par les Francs-Maçons et en même temps relevée par le clergé et les bons fidèles, mais, dit-elle, avec peu de zèle. » Déjà toute la partie extérieure de l'église était abattue. Il ne restait plus debout que le sanctuaire avec le Très Saint Sacrement.

« J'étais accablée de tristesse et je me demandais où était cet homme que j'avais vu autrefois se tenir sur l'Eglise pour la défendre portant un vêtement rouge et tenant une bannière blanche. Alors je vis une femme pleine de majesté s'avancer dans la grande place qui est devant l'église. Elle avait son ample manteau relevé sur les deux bras, et elle s'éleva doucement en l'air. Elle se posa sur la coupole et étala sur l'église dans toute son étendue son manteau qui semblait rayonner d'or. Les démolisseurs venaient de prendre un instant de repos ; mais quand ils voulurent se remettre à l'œuvre, il leur fut absolument impossible de s'approcher de l'espace couvert par le manteau virginal.

« Cependant les bons se mirent à travailler avec une incroyable activité. Il vint des hommes d'un très grand âge, impotents, oubliés, puis beaucoup de jeunes gens forts et vigoureux, des femmes et des enfants, des ecclésiastiques et des séculiers ; et l'édifice fut bientôt RESTAURE ENTIEREMENT. Je vis tout se renouveler et une église qui s'élevait jusqu'au ciel. Quand j'eus ce spectacle, je ne voyais plus le Pape actuel, mais un de ses successeurs à la fois DOUX ET SEVERE. Il savait s'attacher les bons prêtres et repousser loin de lui les mauvais. » « Quant à l'époque où cela doit arriver, je ne puis l'indiquer. »

En la fête de la Très Sainte Trinité de cette même année, elle avait dit : « Je vis une image de ce temps éloigné que je ne puis décrire. Mais je vis sur toute la terre la nuit se retirer et la lumière et l'amour (la foi et la charité) reprendre une nouvelle vie. J'eus à cette occasion des visions de toute espèce sur la renaissance des Ordres religieux. Le temps de l'antéchrist n'est pas si proche que quelques-uns le croient. Il aura encore des précurseurs, et j'ai vu dans deux villes des docteurs de l'école desquels il pourrait sortir de ces précurseurs. D'autre part, la Franc-Maçonnerie ne sera point complètement anéantie. Nous avons entendu Anne-Catherine nous dire qu'elle prépare la venue de l'antéchrist, ici elle dit : « Les hommes au tablier blanc continuèrent à travailler, mais sans bruit et avec grande circonspection. Ils sont craintifs et ont toujours l'œil au guet. » Après le triomphe de l'Eglise, après la rénovation de toutes choses dans le Christ, ils continueront donc à exister, à se recruter, comme ils le firent après le Concordat et la Restauration, mais dans un mystère plus grand et plus impénétrable que jamais, jusqu'aux approches du jour où l'homme de péché viendra couronner leur œuvre, pour être ensuite lui-même vaincu par le Christ triomphant au milieu de ses élus. La prochaine victoire ne sera donc point la dernière. Et de celle que nous attendons le divin Sauveur a voulu en laisser la gloire à sa Mère, selon ce qui avait été dit au premier jour : *Ipsa conteret caput tuum.*

Il y a quatre-vingts ans et plus, que Catherine Emmerich était favorisée de ces visions sur l'avenir, qu'elle les décrivait au sortir de ses extases et que Clément Brentano les consignait dans ses notes sous sa dictée. Quels étaient en cela les desseins de Dieu ? On n'en voit point d'autres que celui de soutenir les courages aux jours de la grande épreuve par l'assurance donnée qu'elle se terminerait subitement quand tout semblerait perdu par l'intervention de l'Immaculée.

D'autres personnes ont reçu et nous ont donné les mêmes espérances. En 1830, une Fille de la Charité, Catherine Labouré, reçut de la Très Sainte Vierge l'assurance d'une succession d'évènements à venir, les uns heureux, les autres malheureux.

Dans une première apparition, le 18 juillet 1830, la Vierge immaculée dit que le monde était menacé d'un bouleversement général. Dans la seconde, le 27 novembre, même année, elle en montra la cause c'est que le monde s'est replacé sous l'empire de Satan. Mais en même temps elle se montra intercédant pour lui et le présentant à Dieu sous la forme d'un globe, de ses mains virginales. Sa prière fut exaucée, car des grâces abondantes se répandirent de ses mains sur le globe et particulièrement sur un point, la France¹.

¹ Après le récit de la grande bataille où les bons triomphent par le secours de saint Michel, Anne-Catherine ajoute : « Lorsque l'ange fut descendu du haut de l'église, je vis au-dessus de lui dans le ciel, une grande croix lumineuse à laquelle le Sauveur était attaché ; de ses plaies sortaient des faisceaux de rayons resplendissants qui se répandirent sur le monde. Les rayons des mains, du côté et des pieds avaient la couleur de l'arc-en-ciel ; ils se divisaient en lignes très menues, quelquefois aussi ils se réunissaient et atteignaient ainsi des villages, des villes, des maisons sur toute la surface du globe. Les rayons de la plaie du côté se répandaient sur l'église placée au-dessous, comme un courant très abondant et très large. L'église en était tout illuminée, et je vis la plupart des âmes entrer dans

Mais à sa prière, il faut que se joigne la nôtre, et c'est pourquoi il fut ordonné à la Sœur Labouré de faire frapper et répandre partout une médaille portant cette inscription « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! »

C'est donc vers Marie que nous devons porter le regard et faire monter nos prières. « Si Dieu sauve le monde et il le sauvera, a dit Dom Guéranger¹, le salut viendra par la Mère de Dieu. Par elle, le Seigneur a extirpé les ronces et les épines de la gentilité ; par Elle, Il a successivement triomphé de toutes les hérésies ; aujourd'hui, parce que le mal est à son comble, parce que toutes les vérités, tous les devoirs, tous les droits sont menacés d'un naufrage universel, est-ce une raison de croire que Dieu et son Eglise ne triompheront pas une dernière fois ? Il faut l'avouer, il y a matière à une grande et solennelle victoire, et c'est pour cela qu'il nous semble que Notre-Seigneur en a réservé tout l'honneur à Marie ; Dieu ne recule pas comme les hommes devant les obstacles. Lorsque les temps seront venus, la sereine et pacifique Etoile des mers, Marie, se lèvera sur cette mer orageuse des tempêtes politiques, et les flots tumultueux étonnés de réfléchir son doux éclat, redeviendront calmes et soumis. Alors il n'y aura qu'une Voix de reconnaissance montant vers Celle qui, une fois encore, aura apparu comme le signe de paix après un nouveau déluge. Marie est la clef de l'avenir, comme elle est la révélation du passé. »

Mgr Pie, à peu près dans le même temps, disait aussi dans l'église Notre-Dame de Poitiers : « La grandeur même de nos maux est la mesure des grâces qui nous sont réservées. Marie Immaculée a été posée comme un arc lumineux dans la nue, et cet arc est un signe de la réconciliation, de l'alliance entre Dieu et la terre. Si noirs que soient les nuages accumulés au-dessus de nos têtes, et qui sont comme un rideau qui nous empêche de s'apercevoir aucune éclaircie dans le ciel, je ne m'inquiète point parce que Dieu a déclaré qu'à la vue de l'arc, Il se souviendrait de sa promesse et qu'aucune inondation universelle ne détruirait plus la terre... Il est dans la destinée de Marie d'être une aurore divine ».

Bien avant eux et tant d'autres qui ont parlé dans le même sens. Marie elle-même avait dit à sainte Brigitte : « Je suis la Vierge de laquelle est né le Fils de Dieu. Je me tins auprès de la croix au moment où Il triompha de l'enfer et ouvrit le ciel en répandant le sang de son cœur divin... Je plane aujourd'hui au-dessus de ce monde et j'intercède sans cesse auprès de mon Fils. Je suis semblable à l'arc-en-ciel qui paraît descendre des nues sur la terre pour la toucher de ses deux extrémités ; car je m'incline vers les hommes et ma prière atteint les bons et les méchants. Je m'incline vers les bons pour les maintenir dans la fidélité aux enseignements de leur Mère, et je m'incline vers les méchants pour les retirer de leur malice et les préserver d'une plus grande perversité... L'homme qui met ses soins à raffermir les fondements de l'Eglise peut compter dans sa faiblesse sur l'aide de la Reine du ciel² ».

A l'heure actuelle, tous les vrais Enfants de Marie ont les regards tournés vers la Vierge Immaculée. C'est sur Elle qu'ils comptent pour raffermir les fondements de l'Eglise et dissiper la pestilence qui, des loges maçonniques et des antres de la Kabbale, s'est répandue sur toute la surface de la terre. Toutes les âmes restées vraiment chrétiennes sont actuellement tournées avec un invincible espoir vers l'Avocate du genre humain, la toute-puissante médiatrice entre le divin Rédempteur et les rachetés. Toutes sentent que, seule, Marie peut déjouer les gigantesques complots formés contre le Christ et contre son Eglise. Hâtons par des prières plus ferventes que jamais l'heure de cette délivrance.

CHAPITRE LXVI - ISSUE DE L'ANTAGONISME ENTRE LES DEUX CIVILISATIONS.

I.- PREMONITIONS DIVINES.

Plusieurs auront été étonnés de nous voir, en ce temps de scepticisme, présenter à leur attention les paroles d'une voyante. Ils ne doivent point perdre de vue que la lutte engagée entre la civilisation chrétienne et la civilisation païenne, ne doit pas être envisagée seulement dans les faits que l'histoire enregistre et dont elle est le témoin, mais dans leurs causes. Ces causes, nous les avons montrées à l'origine même du monde dans le don que Dieu a voulu faire à l'humanité, comme au monde angélique, de la vie surnaturelle, et dans l'opposition que les hommes, comme les démons, écoutant leur orgueil et prêtait l'oreille aux suggestions de Lucifer, font aux avances de la Bonté divine. La lutte qui se voit sur la terre n'est donc que la résultante de celle livrée dans des régions mystérieuses entre Satan et ses suppôts, les Kabhalistes et les Francs-Maçons, etc... d'une part, et d'autre part, les saints et leur Reine, la Mère de la grâce divine.

Déjà nous avons dû ouvrir, sous les yeux de nos lecteurs, le chapitre douzième de l'Apocalypse de saint Jean. Nous devons y revenir.

Dans ce chapitre, avons-nous dit, saint Jean nous transporte à la fois sur deux champs de bataille, l'un à la surface de la terre, l'autre dans les profondeurs des cieux, Il déroule sous nos yeux la double lutte que le Dragon a engagée là-haut contre Michel et ses anges et celle qu'il soutient ici contre la Femme, Mère de celui à qui il appartient de gouverner toutes les nations. La scène céleste et la scène terrestre paraissent même se confondre et ce qui en fait le trait d'union, c'est la Femme qui apparaît de part et d'autre. Au ciel, comme sur la terre, le Dragon se tient devant Elle, épiant l'heure de l'enfantement du Fils, le Fils du ciel, Notre-Seigneur Jésus-Christ, le fils de la terre, la race de ceux qui s'opposent ici-bas à Satan sous la bannière de Marie.

Plusieurs traits de cette vision peuvent s'appliquer à la Très Sainte Vierge, mais pour pouvoir rendre compte de tous les traits de l'image symbolique qui est ici présentée, il faut les appliquer à l'Eglise : l'Eglise qui a commencé au Paradis terrestre pour se développer à travers les périodes patriarcale et mosaïque et atteindre sa forme définitive dans le catholicisme, c'est l'humanité (1^{er} trait) élevée par Dieu à une condition supérieure, à l'état surnaturel (2^e trait). Elle nous est

le Seigneur par ce courant de rayons. Je vis aussi à la surface du ciel un cœur resplendissant duquel partait une voie de rayons qui se répandaient sur l'Eglise et sur beaucoup de pays. Il me fut dit que ce cœur était Marie. »

¹ Préface à l'ouvrage du P. Poiré, *La Triple couronne de la Mère de Dieu*.

² Révélations, IV, 48 et III ; 10.

représentée comme enfantant le Roi auquel le psaume II, 9, promet la victoire sur les nations, c'est-à-dire le Christ. En effet, l'humanité élevée et sanctifiée, doit produire le Christ intégral (3^e trait) d'abord Jésus-Christ lui-même, qui est véritablement Fils de l'homme, et comme tel, appartient à la race de la femme ; puis tous les élus, membres du corps mystique dont il est la tête, avec lesquels Lui et sa Mère doivent écraser la tête du serpent et régner en vainqueurs sur l'humanité rebelle à Dieu¹.

Après avoir montré la Franc-Maçonnerie dans son organisation, ses œuvres ses aspirations, ses maîtres et son chef, nous devions donc transporter la pensée de nos lecteurs dans les régions mystiques où des âmes privilégiées entrent en lutte directe avec Satan et les siens pour s'opposer à leurs œuvres et en détruire les effets.

La conclusion de cette étude a été l'annonce discrète d'événements formidables qui se termineraient par le triomphe des enfants de Dieu et la rénovation de l'ordre chrétien troublé depuis la Renaissance. Si l'on songe à la longueur de la période qu'ils doivent clore et à la grandeur de l'objet en litige, on ne s'étonnera point, on oomprendra bien que ces événements doivent être tout à fait en dehors de l'ordre ordinaire des choses, et qu'ils soient de ceux dont Dieu a cru devoir nous prévenir.

Souvent il a eu la bonté de condescendre au désir du cœur humain impatient de connaître ses destinées. Dans les longs siècles qui ont précédé la venue du Messie, il a consolé l'attente par des promesses sans cesse renouvelées. Il a annoncé les événements dans lesquels elles devaient prendre corps, il a déterminé les temps et les lieux où devait se produire leur réalisation.

Le Messie venu, l'expiation accomplie, le salut mérité, Dieu pouvait laisser la Rédemption s'étendre de peuple à peuple, gagner les générations les unes après les autres, sans nous manifester le plan d'après lequel s'accomplirait l'œuvre du divin Sauveur. Il le fit cependant par le livre, qu'il dicta dans l'île de Pathmos à l'Apôtre bien-aimé.

Et maintenant, bien des faits nous permettent de croire qu'après cette révélation fondamentale il ne s'est point condamné à un silence absolu. Des jours obscurs et des jours terribles devaient venir où le courage des enfants de Dieu demanderait à être soutenu. Dans ces conjonctures, des hommes, des femmes de rare vertu, dont la sainteté, pour plusieurs du moins, a été attestée par des décrets de canonisation, sont venus dire Dieu a manifesté ses voies à mon esprit et voici ce qui sera.

Pour aucun de ces prophètes, l'Eglise ne nous dit, comme elle le fait pour ceux de l'Ancien Testament et pour les Apôtres : L'Esprit-Saint s'est emparé de son intelligence et lui a dicté ces paroles².

Mais elle affirme que le don de prophétie comme le don des miracles est permanent parmi les enfants de Dieu, qu'il s'est manifesté dans le passé et qu'il continuera à se manifester dans l'avenir. Nous pouvons donc ouvrir les livres où de saints personnages ont consigné ce qu'ils ont vu ou cru voir des desseins de Dieu, des démarches de sa Providence et chercher à y découvrir ce qui doit résulter des événements auxquels nous assistons.

Dans cette investigation, deux défauts sont à éviter : donner sa confiance à quiconque se présente comme prophète, voir dans tout ce qui est dit la révélation de ce qui se passe dans le temps où l'on se trouve.

Ne perdons jamais de vue dans une étude de ce genre la parole du psalmiste : « Dieu est de l'éternité à l'éternité, mille ans sont devant lui comme le jour qui s'écoule ou comme la nuit qui vient. » Par conséquent, ne nous étonnons point si, parlant aux siens, il les entretient d'événements à longue échéance, d'événements qui embrasseront parfois plusieurs siècles. C'est au-dessus des temps qu'il fait planer leur esprit, et c'est à cette hauteur que nous devons nous élever si nous voulons avoir l'intelligence de ce qui nous a été annoncé par eux, déjà dès le onzième siècle.

Ils ont assisté en esprit au long effort du naturalisme pour s'implanter dans la chrétienté, effort de cinq siècles aux dernières énergies duquel nous assistons.

Cinq siècles !

Si le fait n'était là, on aurait peine à croire à un si long combat. Mais l'enjeu, n'est-ce point cette chose qui surpasse toute chose l'avenir de l'humanité, non seulement pour le temps, mais pour l'éternité ? Chez nous l'un des principaux éléments de la grandeur d'une œuvre, c'est le temps qu'elle demande, la durée nécessaire à son achèvement. Mais que sont nos cinq siècles de luttes en regard de la sublimité du duel engagé entre Lucifer et l'Homme-Dieu et de celui qui vit les armées de Satan s'attaquer aux armées de Michel pour leur enlever le don qui les divinise ? Et pour ce qui se passa dans l'Eden, sans doute, la Sainte Ecriture nous en présente le récit dans des termes qui le mettaient à la portée des intelligences primitives pour lesquelles il fut d'abord rédigé ; mais on n'a pas de peine à concevoir quelle fut la grandeur du drame qui devait avoir de si grandes conséquences pour le genre humain tout entier et pour toute la suite des siècles.

L'épreuve à laquelle la chrétienté est soumise depuis le quatorzième siècle, le siège de l'Eglise par la secte maçonnique, l'envahissement progressif du naturalisme dans la cité de Dieu par la Renaissance, puis la Réforme, puis le Philosophisme, puis la Révolution répond, par son ampleur à la grandeur des drames précédents.

Une pensée cependant se présente. Comment Dieu dans son infinie bonté peut-il laisser ainsi durer un scandale auquel tant d'âmes échapperont ?

Il n'y a d'autre réponse que celle de l'Esprit-Saint par la bouche de Salomon dans l'Ancien Testament et celle de saint Paul dans le Nouveau :

« Quel homme peut connaître le conseil de Dieu ?

Qui peut pénétrer ce que veut le Seigneur ?

Les pensées des hommes sont incertaines,

Et nos opinions sont hasardées.

¹ La sainte Bible, traduite en français sur les textes originaux. T. VII, Apocalypse. P. Peffard, S. J.

² Suivant la doctrine de l'Eglise, les révélations faites à un particulier n'ont qu'une valeur privée, n'engageant la croyance de personne, ne pouvant servir qu'à l'édification personnelle des fidèles, et l'Eglise, lorsqu'elle les approuve ne fait que reconnaître que l'on ne rencontre dans ces pages rien qui soit opposé à la foi ou à la morale chrétienne.

Nous avons peine à comprendre ce qui est sur la terre,
Et nous n'apercevons point sans travail ce qui est dans nos mains ;
Qui donc a pénétré ce qui est dans le ciel¹ ? ».

Et l'Apôtre :

« O profondeur insondable de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont inconcevables et ses voies incompréhensibles. Qui a connu la pensée du Seigneur, ou qui a été son conseiller ? De Lui, par Lui et pour Lui sont toutes choses² ».

Mais s'il a fait toutes choses pour sa gloire, il les a aussi faites pour notre salut ; et qui oserait dire que le nombre des saints, le nombre de ceux qui jouiront de l'éternelle Béatitude aurait été plus grand durant ces cinq siècles, et que leurs vertus auraient été plus héroïques et leur gloire plus illustre si leur vie s'était écoulée dans une paix sans stimulants et sans combats. Et puis dans la considération des œuvres de Dieu, il faut savoir ne point borner son horizon. Que sont nos cinq siècles de luttes auprès de cinquante, soixante siècles, plus peut-être qui ont dû attendre la venue du divin Rédempteur, et auprès de ceux plus nombreux que l'on peut supposer devoir jouir des fruits de sa Rédemption ! Cette pensée n'est point téméraire : le Saint-Esprit ne nous a-t-il point appris qu'il règle toutes choses avec mesure, nombre et poids ?

Dieu plane au-dessus de l'immense champ de bataille qui embrasse toute la création, seul éternel, seul principe de tout être, des substances spirituelles, aussi bien que des substances matérielles : auteur de tout ce qu'il y a d'être dans les démons, aussi bien que dans toutes les autres créatures, il domine les combattants de toute la hauteur de son être infini. Il n'est point compromis dans la lutte, quelles qu'en soient les vicissitudes ; il n'en peut être troublé, ou plutôt il les dirige à ses fins « avec force et douceur », c'est-à-dire avec une puissance d'un succès infaillible, quoique respectant la liberté de tous.

S'il est vrai que la lutte à laquelle nous assistons aujourd'hui remonte à la Renaissance, rien d'étonnant que Dieu en ait tracé dès cette époque les différentes phases. Le temps n'est point pour Dieu ce qu'il est pour nous. Il est de l'éternité à l'éternité, et mille ans sont à ses yeux comme le jour d'hier quand il passe et comme une veille de la nuit. Voilà ce que l'homme ne doit point cesser de se dire quand il considère les révolutions qui transforment le monde et qu'il en cherche l'intelligence. Des milliers d'années ont dû passer avant que pût s'accomplir la promesse faite à Adam d'un Rédempteur. Combien d'autres milliers, combien de luttes et de vicissitudes demande la Rédemption pour arriver à son terme, pour triompher de ce que le péché originel a mis au cœur de l'homme, pour achever dans leur étendue et leur perfection les desseins de la Bonté infinie. Aussi accueillons-nous facilement les paroles d'espérance et de réconfort que de grands serviteurs de Dieu sont venus nous apporter, et croyons-nous volontiers qu'ils étaient ses ambassadeurs lorsque à l'entrée de cette longue période de luttes, où le naturel voudrait étouffer le surnaturel, où Satan voudrait triompher de la Vierge, ils vinrent dire : Ne craignez rien, Dieu est avec vous, et il est le souverain Maître de toutes choses, il saura faire tourner à votre avantage et à sa gloire la méchanceté du démon.

« Notre siècle, a dit Mgr Roess, évêque de Strasbourg, a particulièrement besoin de savoir que Dieu dirige tous les événements de ce monde par sa divine Providence, et que, s'il veut bien faire connaître ses desseins à l'humanité, c'est aux âmes humbles qu'il les révèle. » Et Mgr Vibert, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne : « Dieu prouve, par ces prophéties, que tout est soumis à son gouvernement ; et, pour que la preuve soit plus complète, il ne se sert presque toujours, pour annoncer les plus grands événements, que de ceux qui sont petits et sans valeur, selon le monde : *Revelasti ea parvulis*. » Mgr Marinelli, évêque de Syra, dit de son côté : « Dans l'immense amour que Dieu porte à son Eglise, œuvre de ses mains, et aux hommes qui, la plupart du temps, sont ingrats, mais n'en restent pas moins ses créatures, il a daigné prédire et annoncer aux mortels par la bouche de ses prophètes, depuis le commencement du monde, et dans l'Ancien Testament, vraie figure et type de son Eglise sous le Nouveau Testament, les vicissitudes de la Sainte Eglise, les tribulations et les maux qui, à toutes les époques et surtout vers la fin des temps, devaient frapper et opprimer le monde, afin de tenir les hommes en éveil contre Satan et ses émissaires, et de les disposer à prévenir, dans la pénitence et l'humilité, les coups suspendus par la Justice divine sur la tête des méchants. C'est aussi par une particulière Providence que Dieu a voulu faire précéder, en tout temps, les grandes catastrophes du monde et les grandes tribulations de l'Eglise de signes précurseurs et de prédictions, parce que les coups prévus d'avance sont moins terribles à supporter, dit saint Grégoire-le-Grand. »

Depuis cinq siècles, sous la direction de Lucifer et par l'action des loges, le judaïsme, le protestantisme et le modernisme, aidés par toutes les passions et par tous les vices, sont à l'assaut de la civilisation chrétienne. Aujourd'hui leurs bataillons réunis font le suprême effort pour substituer à la religion divine la religion de l'humanité et rendre à Satan la direction des âmes et des peuples.

Cette fois, pensent-ils, c'est l'engagement définitif, car leur maître sait la parole de l'Apôtre : « Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la parole de Dieu et les merveilles du monde à venir, et qui pourtant sont tombés, de les renouveler une seconde fois en les amenant à la pénitence, eux qui pour leur part crucifient de nouveau le Fils de Dieu et le livrent à l'ignominie. Lorsqu'une terre, abreuvée par la pluie qui tombe souvent sur elle, produit une herbe utile à ceux pour qui on la cultive, elle a part à la bénédiction de Dieu ; mais si elle ne produit que des épines et des chardons elle est jugée de mauvaise qualité, près d'être maudite, et l'on finit par y mettre le feu³ ».

Sera-ce le sort de la génération présente ? Sommes-nous jugés avoir assez « méprisé les richesses de la bonté, de la patience et de la longanimité divine⁴ » ?

¹ Sap. IX.

² Ad Rom. XI, 33-36.

³ Ad Haebr. VI, 4-8.

⁴ Ad Rom. II, 4.

Il en est qui le croient et non des moins éclairés.

Depuis la Révolution, le naturalisme s'est emparé de tout l'organisme social. S'il ne peut régir toutes les existences individuelles, il veut être la loi des Etats et le principe régulateur du monde moderne. La notion séculaire de l'Etat chrétien, de la loi chrétienne, du prince chrétien, notion si magnifiquement posée dès les premiers âges du christianisme, est abolie, semble-t-il, à tout jamais. La sécularisation de tout l'ordre social est le mot d'ordre donné, accepté, et dont la réalisation se poursuit avec une persévérance qui ne s'est point lassée depuis plus d'un siècle et qui vient d'aboutir en France à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est à dire à une sorte d'apostasie. Partout d'ailleurs, les gouvernants et les peuples imprégnés de cette doctrine que l'élément civil et social ne relève que de l'ordre humain, se sont soulevés contre Dieu et contre son Christ, ils brisent leurs liens, ils secouent le joug de ce qu'ils appellent la superstition. Ils en sont arrivés non seulement à la négation de tout ordre et de tout être surnaturel, mais à la déification de l'homme substitué à Dieu.

Par l'école, ils ont pris le moyen de rendre leur œuvre perpétuelle et indestructible.

Ils vont plus loin que Satan. Jamais Satan n'a nié Dieu. Il ne le pourrait : Sa nature si élevée et par conséquent si éclairée ne le permet point. Eux, abusant de la faiblesse intellectuelle de l'enfant, ne se contentent pas d'introduire dans son âme le mépris de l'Eglise, de ses enseignements, de ses sacrements, de tout ce qui constitue le surnaturel. Ils nient non seulement le Christ, autour de la grâce, mais même l'existence d'un Dieu créateur. Et comme l'idée de Dieu ne cesse de hanter l'esprit humain, dans les régions supérieures de l'enseignement, ils la corrompent. Dieu, disent-ils, n'est autre chose que le monde conçu par notre esprit *sous sa forme idéale* et le monde pas autre chose que Dieu lui-même perçu par nous *dans sa réalité*.

C'est à cette doctrine qu'aboutit le MODERNISME que Sa Sainteté Pie X a mise à nu dans l'Encyclique *Pascendi*, le poursuivant, le décimant, l'anathématisant dans tous et chacun de ses appareils d'érudition et de raisonnement.

Le fond de l'abîme n'est-il pas atteint et que faut-il de plus pour avoir à redouter les menaces que saint Paul nous a fait entendre ? La prophétie de Daniel est réalisée dans toute son étendue : « *Et elevabitur et magnificabitur adversus Deum, et adversus Deum deorum loquetur magnifica*. L'homme s'élèvera contre le Seigneur ; il proférera contre le Dieu des dieux des insolences superbes, on verra l'apothéose de l'homme à l'exclusion de toute divinité ».

Qu'attendre dans cet état que la foudre qui anéantit ? Le monde, s'il veut persévérer n'a plus de raison d'être.

Se convertira-t-il ? Se retournera-t-il vers Dieu pour lui dire la prière que Jérémie lui adressa à la suite de ses lamentations ?

« Toi, Jéhovah, Tu règnes éternellement !

« Ton trône subsiste d'âge en âge.

« Pourquoi nous oublierais-tu à jamais ?

« Nous abandonnerais-tu pour toute la durée de nos jours ?

« Fais-nous revenir à Toi, Jéhovah, et nous reviendrons ;

« *Donne-nous d'autres jours comme ceux d'autrefois.* »

Voilà la grande énigme du jour. Les peuples chrétiens se convertiront, et le monde pourra jouir des longs siècles de prospérité temporelle et spirituelle que quelques-uns espèrent ; ou il persévéra dans son apostasie et alors Dieu frappera le monde.

Laquelle de ces deux solutions un prochain avenir verra-t-il se réaliser ?

Qui peut le dire s'il ne consulte que sa propre sagesse ? Les miséricordes de Dieu sont infinies et la malice de l'homme excitée par la perversité de Satan ne connaît point de bornes. Cependant, Dieu nous fait des avances répétées, les invites les plus pressantes : le Sacré-Coeur, l'Immaculée Conception et aujourd'hui la canonisation de Jeanne d'Arc. Finirons-nous par suivre, ou serons-nous comme les eaux qui ne remontent point à leurs sources ? L'histoire présente-t-elle l'exemple d'un peuple sorti de sa voie et qui y soit rentré ? Après les réactions, réactions d'un jour qui suivent les catastrophes, on voit les peuples se retrouver ce qu'ils étaient avant elles.

C'est notre fait d'hier et d'aujourd'hui.

Dieu dans sa prédilection fera-t-il pour nous une exception à la loi de l'histoire ?

Il en est qui portent cette espérance au cœur et qui l'ont exprimée.

« Pour répondre aux prières des saints, dit M. de Saint-Bonnet, Dieu nous rappellera des bords du néant et le genre humain, stupéfait de l'iniquité commise en reniant son Créateur et son Rédempteur, éclairé sur l'inanité de son long vouloir, de ses inutiles efforts pour mettre le paradis sur la terre, laissera tomber son orgueil et retournera aux sources de la vie. Les générations qui seront ensuite appelées à compléter le nombre des élus, se trouveront édifiées pour jamais par la grandeur de ce triple spectacle : une profondeur dans la malice humaine n'ayant d'égale que l'impuissance où elle se sera vue réduite ; le néant dans lequel sera momentanément rentrée la civilisation qui s'est dépouillée de la foi ; puis, comme aux jours de Noé, un miracle de la Bonté intervenant pour que l'Homme soit encore. »

« Cela doit se faire, a dit le saint Pape Pie IX, pas un prodige qui remplira le monde d'étonnement. »

J. de Maistre avait dit bien avant lui : « Je ne doute nullement de quelque événement extraordinaire », pour mettre fin à la situation présente.

Extraordinaire et même prodigieux ne veut point dire phénoménal. Qu'y a-t-il de plus extraordinaire et de plus prodigieux dans l'histoire de France et même, on peut dire, dans l'histoire du monde, que l'intervention de Jeanne d'Arc au moment où allait commencer pour la chrétienté la grande tentation qui se terminera peut-être avec sa glorification sur les autels ? Et qu'y a-t-il en même temps de plus simple et de plus facile à Dieu que de prendre une petite paysanne au milieu de son troupeau et de lui donner ses lumières pour mener à bien l'expulsion des Anglais du sol de la France ou pour nous délivrer de la tyrannie des francs-maçons, des juifs et de Satan ?

Si nous en croyons les saints, ce moment viendra, ce moment est proche.

II. - VOIX DES SAINTS.

Dès le douzième siècle, Dieu manifesta à sainte Hildegarde, abbesse bénédictine, la grande Prophétesse du Nouveau Testament comme l'ont appelée ses contemporains, ce drame qui devait occuper cinq à six siècles de l'histoire humaine. Saint Bernard, les papes Eugène III, Anastase IV et Adrien IV ont déclaré successivement que ses révélations avaient Dieu pour auteur. Ses œuvres ont été publiées dans la Patrologie de Migne¹. Tome CXC VII.

Dans une lettre adressée au clergé de Cologne et une autre à celui de Trèves, elle annonça le protestantisme fils de la Renaissance. Elle en marqua les causes et les auteurs. « Ces imposteurs, dit-elle, dans la première de ces lettres, ne sont pas ceux qui doivent précéder le dernier jour, mais ils en sont le germe et le précurseur. Toutefois leur triomphe n'aura qu'un temps. Puis viendra l'aurore de la justice, et votre fin sera meilleure que votre commencement. Instruits par tout le passé, vous resplendirez comme un or très pur, et vous demeurerez ainsi assez longtemps. » C'est au clergé qu'elle parle. Elle continue : « Le peuple spirituel sera affermi dans la justice par la terreur des fléaux passés, comme les anges furent confirmés dans l'amour de Dieu par la chute du diable... Et les femmes admireront comment une si forte tempête a pu finir par un tel calme, et c'est ainsi que le résultat final de cette erreur sera la confusion du siècle. »

Dans la seconde lettre, elle annonce également une ère de rénovation, où la vertu reflourira comme aux plus beaux jours de l'Eglise.

Dans le *Livre des œuvres divines*², elle annonce la désagrégation du saint-empire romain, l'hostilité croissante contre le Chef de l'Eglise de la part du Pouvoir séculier et la ruine du Pouvoir temporel des Papes. Puis elle dit : « Lorsque la crainte de Dieu sera tout à fait mise de côté, des guerres atroces et cruelles surgiront à l'envi, une foule de personnes y seront immolées, et bien des cités se changeront en un monceau de ruines. Des hommes d'une férocité sans pareille, suscités par la justice divine se joueront du repos de leurs semblables. Ainsi en a-t-il été depuis le commencement du monde, le Seigneur remettra à nos ennemis la verge de fer destinée à le venger de nos iniquités. Mais quand la société aura été enfin complètement purifiée par ces tribulations, les hommes fatigués de tant d'horreurs, reviendront pleinement à la pratique de la justice et se rangeront fidèlement sous les lois de l'Eglise qui nous rendent si agréables à Dieu... La consolation remplacera alors la désolation, les jours de la guérison feront oublier par leur prospérité les angoisses de la ruine... A ce moment de rénovation, la justice et la paix seront rétablies par des décrets si nouveaux et si peu attendus, que les peuples ravis d'admiration confesseront hautement que rien de semblable ne s'était vu jusque-là... Les Juifs se joindront aux chrétiens et reconnaîtront avec allégresse l'arrivée de Celui qu'ils n'iaient jusque-là être venu en ce monde... Alors surgiront des saints admirablement doués de l'esprit de Dieu, et l'on verra une surabondante floraison de tout genre de justice dans les fils et les filles des hommes... Les princes rivaliseront de zèle avec leurs peuples pour faire régner partout la loi de Dieu... Les juifs et les hérétiques ne mettront pas de bornes à leurs transports. Enfin, s'écrieront-ils : L'heure de notre propre justification est venue, les liens de l'erreur sont tombés sous nos pieds, nous avons rejeté loin de nous le fardeau si lourd de la prévarication. »

« Cependant, même en ces jours, ajoute sainte Hildegarde, la justice et la piété auront parfois encore leurs moments de fatigue et de langueur, mais pour reprendre bientôt leur force première ; l'iniquité lèvera parfois la tête, mais elle sera de nouveau terrassée, et la justice se maintiendra si ferme et si forte que les hommes de ce temps reviendront en toute honnêteté aux anciennes mœurs et à la sage discipline des temps anciens. Les princes et les puissants, comme les évêques et les supérieurs ecclésiastiques, prendront exemple sur ceux d'entre eux qui observeront la justice et mèneront une vie louable. Il en sera de même parmi les peuples qui travailleront à s'améliorer les uns les autres, parce que chacun considérera comment celui-ci ou celui-là s'élève à la pratique de la justice et de la piété ».

La conjuration antichrétienne triomphera cependant une dernière fois avec l'antéchrist dont sainte Hildegarde décrit aussi l'avènement, le règne et l'extermination.

Cette étonnante prophétie d'une sainte du onzième siècle n'a point encore été réalisée. Elle se rapporte évidemment à notre temps puisqu'elle en vient à parler de la ruine du pouvoir temporel des Papes. Elle semble ainsi venir à l'appui de notre thèse qui considère ce qui se passe dans la catholicité depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours, Renaissance, Réforme, Révolution, comme une seule et même épreuve, la tentation du naturalisme, l'antagonisme entre la civilisation humanitaire et la civilisation chrétienne, lutte qui se terminera par le triomphe de l'amour de Dieu sur l'égoïsme de la créature.

Vers la fin du XIV^e siècle, c'est-à-dire au moment où la Renaissance faisait entrer le peuple chrétien dans les voies funestes que nous ne cessons de parcourir, sainte Catherine de Sienne qui eut la gloire de ramener la Papauté dans la

¹ Sainte Hildegarde n'avait que cinq ans quand le Saint-Esprit la saisit d'une vision surnaturelle qui ne finit qu'avec sa vie. Trente-six ans plus tard, l'Esprit du Seigneur l'inonda de ses feux et fit d'elle un docteur de l'Eglise. Ses premières révélations forment le *Livre Scivias*, sigle de Scito vias (Domini). Apprends les voies du Seigneur. C'est une sorte d'épopée où se déroule toute l'histoire religieuse de l'humanité depuis la création du monde jusqu'à la consommation finale. Les trois dernières visions consignées dans ce livre révélèrent à la sainte la fin du temps et lui firent entrevoir le paradis. A l'âge de soixante-cinq ans, elle contempla et retraça durant sept ans les visions du *Liber divinarum operum*. La dixième et dernière vision de l'ouvrage est une autre révélation des derniers temps du monde. Outre ces ouvrages, on a d'elle un très grand nombre de lettres, car elle était en correspondance avec les papes, les cardinaux, les évêques, les docteurs de Paris, les rois, les reines, les grands de toute l'Europe, jusqu'à Constantinople et Jérusalem. Elle naquit vers l'an 1100.

² Pars III, visio X, c. 25,26.

ville éternelle prédit aussi l'infidélité des peuples chrétiens, les châtements qu'elle attirerait et la miséricorde de Dieu qui nous en ferait sortir¹.

Interrogée par Raymond de Capoue, son confesseur, elle dit : « ...Ces tribulations et ces angoisses passées, Dieu purifiera la sainte Eglise et ressuscitera l'esprit de ses élus par un moyen qui échappe à toute prévision humaine. Il y aura après cela, dans l'Eglise de Dieu, une réforme si complète et un renouvellement si heureux des saints pasteurs, qu'en y pensant mon esprit tressaille dans le Seigneur. Ainsi que je vous l'ai dit souvent en d'autres occasions, l'Epouse du Christ est maintenant comme défigurée et couverte de haillons ; alors elle deviendra éclatante de beauté, elle sera ornée de précieux bijoux et couronnée du diadème de toutes les vertus. La multitude des peuples fidèles se réjouira de se voir dotée de si saints pasteurs. De leur côté, les nations étrangères à l'Eglise, attirées par la bonne odeur de Jésus-Christ, reviendront au bercail de la catholicité et se convertiront au vénérable Pasteur et Evêque de leurs âmes. Remerciez donc le Seigneur pour ce profond calme qu'il daignera rendre à l'Eglise après cette tempête² ».

Au XVI^e siècle, à la seconde étape du modernisme, une vierge italienne, la B. Catherine de Racconigi, voyant les premières sessions du Concile de Trente, dit que les divisions de la Sainte Eglise ne seraient pas menées à bon terme par ce Concile : « Il n'y aura, dit-elle, pas de concile complet ou parfait avant le temps où viendra le très saint Pontife que l'on attend pour la future rénovation de l'Eglise. Les infidèles se convertiront alors avec une grande ferveur d'esprit à la sainte religion. »

Au XVII^e siècle, le B. Grignon de Montfort, comme la V. Anne-Catherine Emmerich annonça que la rénovation de l'Eglise se ferait par Marie et les saints apôtres qu'elle suscitera. » Elle produira les plus grandes choses qui seront dans les derniers temps la formation et l'éducation des grands Saints, qui seront sur la fin du monde, lui est réservée... Ils surpasseront autant en sainteté la plupart des autres saints que les cèdres du Liban surpassent les petits arbrisseaux. D'une main, les grandes âmes combattront, renverseront, écraseront les hérétiques avec leurs hérésies, les schismatiques avec leurs schismes, les idolâtres avec leurs idolâtries, les pécheurs avec leurs impiétés ; et de l'autre elles édifieront le temple du vrai Salomon et la mystique cité de Dieu... C'est par Marie que le salut du monde a commencé, c'est par Marie qu'il doit être consommé. »

Saint Léonard de Port-Maurice marque comme point de départ de cette intervention de la Très Sainte Vierge, la définition de son Immaculée Conception.

Le V. Holzhauser, dans son interprétation de l'Apocalypse, annonce un monarque puissant et un Pontife saint qui seront les instruments des miséricordes divines.

« Tandis que tout est dévasté par la guerre, que les catholiques sont opprimés par les hérétiques et les mauvais chrétiens, que l'Eglise et ses ministres sont rendus tributaires, que les royaumes sont bouleversés, que les monarques sont tués, que les sujets sont tourmentés et que tous les hommes conspirent à ériger des républiques, il se fait un changement étonnant par la main du Dieu tout-puissant, tel que personne ne peut humainement l'imaginer. Le monarque puissant qui viendra comme envoyé de Dieu, détruira les républiques de fond en comble, il soumettra tout à son pouvoir et emploiera son zèle en faveur de la vraie Eglise du Christ. Toutes les hérésies seront reléguées en enfer. Toutes les nations viendront et adoreront le Seigneur leur Dieu dans la vraie foi catholique et romaine. Beaucoup de saints et de docteurs fleuriront sur la terre. La paix régnera dans tout l'univers, parce que la puissance divine liera Satan pour plusieurs années, jusqu'à ce que vienne le fils de perdition qui le déliera de nouveau... Les sciences seront multipliées et parfaites sur la terre. La Sainte Ecriture sera comprise unanimement, sans controverse et sans erreur des hérésies. Les hommes seront éclairés tant dans les sciences naturelles que dans les sciences célestes ». Il est à remarquer que ceci était écrit au milieu du XVII^e siècle où l'on ne pouvait avoir l'idée du développement des sciences naturelles auquel nous assistons. Le V. Holzhauser dit encore : « Il y aura un concile œcuménique, le plus grand qui ait jamais eu lieu, dans lequel, par une faveur particulière de Dieu, par la puissance du monarque annoncé, par l'autorité de saint Pontife, et par l'unité des princes les plus pieux, toutes les hérésies et l'athéisme seront bannis de la terre. On y déclarera le sens légitime de la Sainte Ecriture qui sera crue et admise par tout le monde, parce que Dieu aura ouvert la porte de sa grâce. »

Il est souvent parlé dans les autres prophéties du grand roi et du saint Pontife qui doivent agir de concert pour rétablir toutes choses dans la vérité et dans la justice. Nous ne rapporterons point ce qu'elles disent à ce sujet, non plus que le détail des événements qu'elles annoncent ; il y a dans ces prédictions particulières trop d'aléa pour qu'on puisse s'y attacher. Ce que nous nous sommes proposé, c'est uniquement de montrer comment Dieu semble avoir voulu soutenir le courage de ses enfants au milieu des calamités que tout annonce comme prochaines, en leur disant : durant ces châtements je serai toujours avec vous et après l'exercice de la justice, viendra une manifestation de miséricorde et d'amour si grande qu'il n'y en a point encore eu de semblable.

¹ Les trente-trois années de sa vie comme celles d'Anne-Catherine Emmerich, s'écoulèrent dans les souffrances et aussi les mépris et les haines que l'accomplissement de sa mission suscitait autour d'elle. Dès l'âge de 10 ans, elle éprouva le supplice infligé à Notre-Seigneur sur la croix. Toute sa vie a été associée à la passion du Christ. L'Eglise semblait s'affaisser sous le poids d'une des plus terribles épreuves qu'elle ait eu à subir, le grand schisme. La Vierge de Sienne se jeta dans l'arène pour la défendre et le démon déchaîna contre elle ses plus affreuses colères, Dans l'une de ses prières, elle disait : « Maintenant le monde s'affaisse dans la mort et mon âme n'en peut supporter le douloureux spectacle. Quel moyen prendrez-vous Seigneur, pour le ranimer, puisque vous ne pouvez plus souffrir et que vous ne descendez plus des cieus pour nous racheter, mais pour nous juger ! Seigneur, vous avez des serviteurs que vous appelez vos Christs et avec eux vous pouvez sauver le monde et lui rendre la vie. Donnez-nous donc des Christs, afin qu'ils répandent leur vie pour le salut du monde dans les jeûnes, les veilles et les larmes. »

Dieu a coutume de choisir ce qui est faible au gré du monde pour confondre les forts (I Cor., 1-27). Pour ramener les Papes d'Avignon à Rome, il s'est servi d'une petite marchande, Catherine de Sienne ; pour délivrer la France, de la bergerette de Domrémy ; pour fonder, de nos jours, l'œuvre colossale de la Propagation de la Foi ; il a eu recours à une pauvre ouvrière de Lyon ; et c'est la petite paysanne de Lourdes qu'il a chargée de produire cet immense mouvement des peuples vers les grottes du Gave.

² Bollandistes. Acta sanctorum, 29 avril.

La V. Marie d'Agréda, auteur de la *Cité mystique*¹, rapporte qu'étant au chœur, un jour de l'Immaculée Conception, pour y dire Matines, elle fut ravie en extase. Elle vit un dragon hideux à sept têtes sortir de l'abîme accompagné de milliers d'autres qui parcouraient tous ensemble le monde, cherchant et se désignant les hommes dont ils se serviraient pour s'opposer aux desseins du Seigneur, et pour tâcher d'empêcher la gloire de sa très sainte Mère et les bienfaits qui allaient être déposés dans sa main pour l'univers entier. Le grand dragon et ses satellites répandaient des flots de fumée et de venin pour envelopper les hommes de ténèbres et d'erreurs et les infester de malice. « Cette vision des dragons infernaux me causa, dit-elle, une juste douleur. Mais je vis aussitôt après que deux armées bien rangées se disposaient dans le ciel à combattre contre eux. L'une de ces armées était de notre grande Reine et des Saints, et l'autre, était de saint Michel et de ses anges. Je connus que le combat serait acharné de part et d'autre ; mais l'issue de la lutte n'était pas douteuse. »

Une religieuse franciscaine du monastère des Urbanistes de Fougères, née en 1731 et morte en 1798, prédit la Révolution, la troisième étape du modernisme, celle que nous parcourons encore, en marqua les causes ; les principes nouveaux (principes de 89), donneraient à la France une nouvelle constitution d'où sortiraient les plus grands malheurs. Puis elle ajouta : « Je ne dois pas cacher les espérances que Dieu me donne du rétablissement de la religion et du recouvrement des pouvoirs de Notre Saint Père le Pape. Je vois dans la lumière du Seigneur une grande Puissance conduite par le Saint Esprit et qui, par un second bouleversement², rétablira le bon ordre. Tous les faux cultes seront abolis, je veux dire, tous les abus de la Révolution seront détruits et les autels du vrai Dieu rétablis. Les anciens usages seront remis en vigueur, et la religion, du moins à quelques égards, deviendra plus florissante que jamais... Après que Dieu aura satisfait sa justice, il versera des grâces en abondance sur son Eglise. Elle verra des choses éclatantes même de la part de ses persécuteurs, qui viendront se jeter à ses pieds, la reconnaître et demander pardon à Dieu et à elle de tous leurs forfaits et de tous les outrages qu'ils lui ont faits. »

Une Romaine, Elisabeth Canori-Mora, du Tiers-Ordre de la Sainte-Trinité (1774-1825), au moment où la Haute-Vente s'établit à Rome et y trama les complots que nous avons rapportés ailleurs, en eut connaissance par révélation, comme Anne-Catherine Emmerich, et pour faire échouer ses machinations s'offrit aussi comme victime à la justice divine. Le 8 décembre 1820, Notre-Seigneur lui apparut et l'exhorta à accepter les tourments que les puissances infernales lui feraient souffrir en son corps et en son âme qui serait réduite à une agonie comparable à la sienne au Jardin des Olives. Le 15 février 1821, alors que les démons rugissaient de la voir déjouer par son immolation leurs trames infernales, Notre-Seigneur lui apparut de nouveau et lui dit : « Ton sacrifice fort et constant a fait violence à ma justice. Je suspens pour l'instant le châtement mérité. Les chrétiens ne seront pas dispersés, ni Rome privée du Souverain Pontife. Je réformerai mon peuple et mon Eglise. J'enverrai des prêtres très zélés, j'enverrai également mon Esprit renouveler la terre. »

Parlant du châtement qui doit précéder cette rénovation, elle dit : « Tous les hommes seront en révolte ; ils se tueront mutuellement en se massacrant sans pitié. Pendant ce combat sanglant, la main vengeresse de Dieu sera sur ces malheureux, et par sa puissance il punira leur orgueil. Il se servira de la puissance des ténèbres pour exterminer ces hommes sectaires et impies, qui voudraient renverser la Sainte Eglise et la détruire jusque dans ses fondements. D'immenses légions de démons parcourront le monde entier et par les grandes ruines qu'ils causeront, ils exécuteront les ordres de la Justice divine. Les hommes seront ainsi châtiés par la cruauté des démons parce qu'ils se seront soumis volontairement au pouvoir infernal et qu'ils se seront alliés avec lui contre l'Eglise catholique... Heureux les bons et véritables catholiques ! Ils auront pour eux la puissante protection des saints Apôtres Pierre et Paul qui veilleront sur eux afin qu'il ne leur soit fait aucun dommage, ni dans leurs personnes ni dans leurs biens. Les mauvais esprits dévasteront tous les lieux où Dieu aura été outragé, blasphémé et traité d'une manière sacrilège. Ces lieux seront ruinés, anéantis, il n'en restera aucun vestige.

« Après ce terrible châtement, je vis tout à coup le ciel s'éclaircir. Saint Pierre et saint Paul, par ordre de Dieu, enchaînèrent les démons et les firent rentrer dans les cavernes ténébreuses d'où ils étaient sortis. Alors apparut sur la terre une belle clarté qui annonçait la réconciliation de Dieu avec les hommes. Ils offrirent leurs actions de grâces à Dieu qui n'avait pas permis que l'Eglise fût entraînée par les fausses maximes du monde. Les ordres religieux furent rétablis et les maisons des chrétiens ressemblaient aux maisons religieuses tant étaient grands la ferveur et le zèle pour la gloire de Dieu ».

En ce même moment, l'esprit prophétique semble avoir été aussi donné au P. Nectou de la Compagnie de Jésus. Mgr Lyonnet, archevêque d'Alby, dans son histoire de Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, dit de lui que « nouveau Jérémie, il avait annoncé le décret qui disperserait sa société, la Compagnie de Jésus, avec des détails que la perspicacité humaine ne pouvait entrevoir : noms propres, dates, et autres circonstances étaient indiquées avec une exactitude qui tenait du prodige. » D'après Mgr Gillis, vicaire apostolique d'Edimbourg, le P. Nectou aurait aussi annoncé dès avant la révolution de 1789, la Restauration, suivie de l'usurpation de Louis-Philippe, et plus tard la contre-révolution. Voici comment cela se ferait : « Il se formera en France deux partis qui se feront une guerre à mort. L'un sera beaucoup plus nombreux que l'autre, mais ce sera le plus faible qui triomphera. Il y aura alors un moment si affreux que l'on se croira à la fin du monde. Le sang ruissellera dans plusieurs grandes villes. Les éléments seront soulevés. Ce sera comme un petit jugement. Il périra dans cette catastrophe une grande multitude, mais les méchants ne prévaudront point. Ils auront bien l'intention de détruire entièrement l'Eglise ; le temps ne leur en sera pas donné, car cette horrible période sera de courte

¹ Le 13 septembre 1909, les restes mortels de la V. Marie de Jésus d'Agréda, franciscaine conceptionniste espagnole, furent exhumés en vue de sa prochaine Béatification. Il y avait 244 ans qu'ils gisaient dans une crypte humide. Le cercueil qui les contenait fut ouvert en présence de toutes les autorités. Le corps exhalait un parfum délicieux, incomparable. Les médecins, dans leur procès-verbal, déclarèrent qu'il était dans un état de conservation parfaite.

² J. de Maistre disait dans le même temps : « Il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie ».

durée. Au moment où on croira tout perdu, tout sera sauvé. Ce bouleversement épouvantable sera général et non pour la France seulement.

« A la suite de ces affreux événements tout rentrera dans l'ordre ; justice sera faite à tout le monde ; la contre-révolution sera consommée. Alors le triomphe de l'Eglise sera tel qu'il n'y en aura jamais eu de semblable.

« On sera près de cette catastrophe quand l'Angleterre commencera à s'ébranler (sans doute, pour le retour à l'unité catholique, cet ébranlement existe).

« Lorsqu'on sera près de ces événements qui doivent amener le triomphe de l'Eglise, tout sera si troublé sur la terre qu'on croira que Dieu a entièrement abandonné les hommes à leur sens réprouvé et que la divine Providence ne prend plus de soin du monde (que de personnes sont tentées de le dire à l'heure actuelle).

« Quand viendra le moment de la dernière crise, il n'y aura rien à faire qu'à demeurer où Dieu nous aura placés, se renfermer dans son intérieur et prier, en attendant le passage de la justice divine. »

Dans le *Problème de l'heure présente*, nous avons eu occasion de parler de la prophétie de Sœur Marianne des Ursulines de Blois. Elle dit aussi : « Il faudra bien prier, car les méchants voudront tout détruire. Avant le grand combat ils seront les maîtres ; ils feront tout le mal qu'ils pourront, non tout ce qu'ils voudront, parce qu'ils n'en auront pas le temps. Ce grand combat sera entre les bons et les méchants. Les bons étant moins nombreux seront sur le point d'être anéantis : Mais, ô puissance de Dieu, tons les méchants périront. Vous chanterez un *Te Deum* comme on n'en a jamais chanté. Pourtant les troubles ne s'étendront pas à toute la France, mais seulement dans quelques grandes villes où il y aura des massacres, et surtout dans la Capitale où il sera grand. Le triomphe de la religion sera tel, que l'on n'a jamais rien vu de semblable ; toutes les injustices seront réparées, les lois civiles seront mises en harmonie avec celles de Dieu et de l'Eglise ; l'instruction donnée aux enfants sera éminemment chrétienne. Les corporations d'ouvriers seront rétablies. »

Beaucoup d'autres prophéties de personnages moins connus ont été publiées : inutile de les citer, parce qu'elles ont moins d'autorité, parce qu'elles redisent ce qui a été dit par d'autres, et enfin parce qu'elles ont un caractère politique auquel nous ne voulons point nous arrêter.

Ce que nous nous sommes proposé a été de montrer comment, au dire de ces personnages, se terminerait la déviation des nations chrétiennes, commencée au quinzième siècle par la Renaissance, aggravée par la Réforme, complétée par la Révolution. Toutes les prophéties s'accordent à nous annoncer un terrible bouleversement, suite naturelle et nécessaire de l'apostasie, - un grand combat entre les méchants qui veulent détruire tout ce qui reste de la civilisation chrétienne et les bons, restés fidèles à Dieu, - une intervention divine en faveur de ces derniers, due à la Très Sainte Vierge, - et enfin une rénovation religieuse si profonde que jamais la terre n'aura rien vu de semblable.

L'heure de cette crise est-elle proche, y sommes nous arrivés ? Qui peut le dire. Quoi qu'il arrive, quoi que ce soit dont nous soyons témoins, tenons notre âme en paix par la prière et la confiance dans la Miséricorde et la Bonté du Souverain Maître de toutes choses.

CHAPITRE LXVIII

III. - VOIX DE LA SAINTE ÉGLISE

Au moment où étaient posés les principes qui devaient amener la situation actuelle, sainte Gertrude abbesse bénédictine de Heldeif, reçut, par l'apôtre saint Jean, les premières manifestations de la bonté et des miséricordes infinies du Sacré-Coeur, afin que la dévotion que nous lui vouerions nous aidât à supporter nos épreuves et à en attendre la fin avec confiance.

Il est bien remarquable que l'office du Sacré-Coeur est plein de promesses non seulement de miséricorde, mais d'un avenir semblable à celui décrit ci-dessus par les amis de Dieu.

La messe, dans son Introït, débute par ces paroles :

« Le Seigneur aura pitié de nous selon la multitude de ses miséricordes ; car ce n'est point d'après son cœur qu'il nous a humiliés, et il n'a point rejeté les fils des hommes. Le Seigneur est bon pour ceux qui espèrent en Lui, pour l'âme qui le cherche. (Ps.) Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur ; de génération en génération je les célébrerai. »

L'épître est tirée du XII^e chapitre d'Isaïe :

« Et tu diras en ce jour-là : Je vous loue, Seigneur ; car vous étiez irrité, votre colère s'est détournée et vous me consolez. Voici que le Seigneur est ma délivrance ; j'ai confiance et je ne crains rien, car le Seigneur, est ma force et l'objet de mes louanges : Il a été mon salut. Vous puiserez des eaux (les grâces divines) avec joie aux sources du salut (aux plaies du Sauveur), et vous direz en ce jour-là : Louez le Seigneur, invoquez son nom, publiez parmi les peuples ses grandes œuvres, proclamez que son nom est élevé. Chantez le Seigneur, car il a fait des choses magnifiques ; que cela soit connu dans toute la terre ! Pousse des cris, tressaille d'allégresse, habitante de Sion, car le saint d'Israël est grand au milieu de toi ! »

A Matines les seconde et troisième leçons prennent au chapitre XXVI la suite de ces promesses.

« En ce jour-là on chantera ce cantique dans la terre de Juda : nous avons une Ville forte (la Sainte Eglise). Il (le Seigneur) mettra le salut dans ses murs et ses avant-murs. Ouvrez les portes, laissez entrer la nation juste, qui garde la Vérité. Au cœur constant vous assurez la paix. La paix, parce qu'il se confie en vous. Confiez-vous dans le Seigneur à jamais, car le Seigneur est le rocher des siècles. Il a humilié ceux qui habitaient les hauteurs ; Il a abaissé la ville superbe. Il l'a abaissée jusqu'à terre, et lui a fait toucher la poussière. Elle est foulée aux pieds, sous les pieds des humbles et des malheureux. Le sentier du juste est uni. Vous aplanissez la voie du juste. Aussi bien, nous avons attendu, Seigneur, sur le sentier de vos jugements ; Votre nom et votre souvenir était tout le désir de nos âmes. Mon âme vous a désiré pendant

la nuit, et au dedans de moi mon esprit vous recherche ; car lorsque vos jugements s'exercent sur la terre, les habitants du monde apprennent la justice. »

Quel cantique plus vrai, pourra être placé sur les lèvres de la Sainte Eglise au lendemain du triomphe qui lui est promis, à l'entrée de l'ère de paix et de prospérité que la divine miséricorde du Sacré-Cœur doit lui procurer ?

Chaque année, la Sainte Eglise l'appelle de ses vœux, dans sa liturgie.

Dès le premier jour de l'Avent, elle commence son office par cette invitation : « Venez : adorons le Seigneur, LE ROI qui doit venir. »

Pour tout ce temps, elle nous donne, comme leçons de l'Ecriture sainte, les prophéties d'Isaïe. Et voici les passages qu'elle y a choisis : « Sur le sommet des monts, sera fondée la montagne de la maison du Seigneur (la Sainte Eglise) ; et elle s'élèvera au-dessus de toutes les collines, et toutes les nations y accourront en foule. Et les peuples iront en grand nombre, et ils diront : Venez, et montons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob, et il nous enseignera ses voies : et nous marcherons dans ses sentiers. »

« En ce jour-là, le rejeton de Jessé (le Messie) sera arboré devant les peuples, comme un étendard : Les nations lui offriront leurs prières et son sépulcre sera glorieux... La terre est remplie de la connaissance du Seigneur comme les eaux couvrent la mer. »

« Le Seigneur fera à tous les peuples, sur cette montagne (l'Eglise), un festin de viandes délicieuses, un festin de vins exquis (la doctrine et les sacrements, particulièrement l'Eucharistie). Et il brisera sur cette montagne la chaîne qui était serrée sur tous les peuples et la toile que l'ennemi avait ourdie sur toutes les nations »

Que la Sainte Eglise entende ces paroles du règne social de Notre-Seigneur, cela semble indiqué par les antiennes et les réponses qu'elle-même a composés pour accompagner dans l'Office la lecture de la Sainte Ecriture et celle des psaumes.

Dès le premier dimanche de l'Avent, elle a fait part à ses enfants de ce qu'elle contemple au milieu des ténèbres de ce monde... Elle voit venir sur les nuées du ciel le Fils de l'homme, son divin Epoux non pour juger les mortels, mais pour régner ; non pour régner uniquement sur des âmes prises individuellement, mais pour établir son empire sur tous les peuples, sur toutes les tribus et sur toutes les langues de l'univers : « *Aspiciebam in visu noctis et ecce in nubibus caeli Filius hominis veniebat ; et datum est Ei regnum et honor ; et omnis populus, tribus et lingua servient Ei.* Je regardais dans la vision de nuit, et voici le Fils de l'homme qui venait dans les nuées du ciel ; et il lui fut donné le royaume et l'honneur. Et tous les peuples, tribus et langues le serviront, »

Plus loin elle s'écrie : « Oui, il viendra et avec lui tous ses saints. » Et en ce jour la terre resplendira d'une grande lumière et le Seigneur régnera sur toutes les nations ; Il dominera jusqu'aux derniers confins des terres ; et tous les rois l'adoreront et tous les peuples le serviront... Oh ! Voyez comme il est grand Celui qui vient pour sauver les nations ! *Ecce Dominus veniet et omnes sancti Ejus cum eo et erit in die illa lux magna. Et regnabit Dominus super gentes... Dominatur usque ad terminos orbis terrarum... et adorabunt eum omnes Reges, omnes gentes servient Ei Intuemini quantus sit isle qui ingreditur ad salvandas gentes.*

Quand donc, depuis l'origine du christianisme, la Sainte Eglise vit-elle jamais de tels vœux se réaliser ? Voilà dix-neuf siècles que, par toute la terre et sur les lèvres de tous ceux qui chantent en son nom le divin Office, elle fait retentir avec une confiance inébranlable ces humbles supplications : « Venez, Seigneur, et ne tardez pas, venez régner sur toutes les nations de la terre, qui dès lors n'invoqueront plus que vous. *O radix Jesse quem gentes deprecabuntur, veni jam noli tardare.* »

Mais ce n'est pas seulement durant l'Avent que l'Eglise exprime ces espérances et ces vœux. Tous les jours de l'année, presque sans exception, aux premières lueurs du jour, les moines chantent et tous les prêtres récitent le psaume LXVI^e dans lequel le saint roi David demande avec tant d'instance l'avènement du règne social du Christ Jésus : « O Dieu, ayez pitié de nous, faites-nous connaître vos voies sur la terre, - les voies mystérieuses de votre Providence - et le salut que vous préparez à toutes les nations... Seigneur, que les peuples vous louent, (bien plus) que TOUS les peuples entrent dans ce concert de louanges. *Confiteantur tibi populi, Deus ; confiteantur tibi populi OMNES.* » Dans ce psaume, qui ne se compose que de six versets, les mots *Peuples et nations* sont redits jusqu'à neuf fois et le cantique se termine par ces mots *Et metuant Eum omnes fines terræ...* Que la crainte du Seigneur se répande partout et atteigne tous les confins de la terre. »

Dira-t-on que ce psaume ne renferme autre chose que des vœux et nullement une promesse formelle du Tout-Puissant ?

D'abord il serait étrange que l'Esprit de Dieu mît depuis si longtemps, et tous les jours, sur les lèvres de son Epouse, des souhaits chimériques. Puis, ce que le psaume LXVI contient sous la forme de souhaits ardents, une multitude innombrable d'autres passages de la Sainte-Ecriture l'affirment comme un événement futur dont l'accomplissement ne saurait être retardé indéfiniment.

Qui ne connaît ce chant de triomphe dédié au Christ-Roi et que l'Eglise ne se lasse point de répéter durant les jours de sainte allégresse de Noël et de l'Epiphanie ? « *Deus, judicium tuum regi da... Benedicentur in ipso omnes tribus terrae, omnes gentes magnificabunt eum.* O Dieu, donnez le sceptre au ROI. Que toutes les tribus de la terre soient bénies en lui, que toutes les nations le glorifient ! » C'est la grande promesse de Dieu aux patriarches Abraham, Isaac et Jacob.

Cette prophétie ne s'est point réalisée encore. La Sainte Eglise, tous les ans, la met sur nos lèvres en la solennité de l'Epiphanie ; et quel est son désir, sinon qu'en ce jour surtout nous demandions à Dieu avec instance d'en hâter l'accomplissement, *ut compleatur et ad exitum perducatur.*

Donc, depuis dix-neuf siècles, la liturgie de l'Eglise catholique renferme en faveur des sociétés, en faveur des peuples et des nations de la terre, ou plutôt en faveur de l'humanité entière, des espérances qui ne sont point encore réalisées, et de plus elle affirme qu'un jour elles se réaliseront.

Mais ce n'est point seulement sur la terre que se trouvent ces espérances et la prière qui doit en hâter la réalisation.

Un jour, il fut donné à saint Jean, dans l'île de Pathmos, d'assister aux fonctions, pour ainsi dire, et cérémonies du culte que les anges et les saints rendent dans le ciel à la majesté divine ; et l'Apôtre bien-aimé a fait arriver jusqu'à nous, dans son livre de l'Apocalypse, un écho des chants dont retentit la Jérusalem céleste.

Nuit et jour, les Bienheureux appellent de leurs vœux le règne universel du Christ : *Requiem non habebant die ac nocte... Et adorabant dicentes Dignus es, Domine, accipere gloriam et honorem et virtutem... Fecisti nos Regnum. Et regnabimus super terram.* « Jour et nuit, ils ne cessaient d'adorer et de dire : Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir la gloire, l'honneur et la puissance... Vous nous avez faits rois, et nous régnerons sur la terre. (Passim.) »

Les martyrs surtout semblent impatients de voir poindre l'aurore de ce grand jour : « Pourquoi donc, Seigneur, s'écrient-ils, différez-vous encore de nous rendre justice ? Pourquoi n'exercez-vous pas enfin vos jugements sur ceux qui, ligüés avec l'antique serpent, arrêtent sur la terre la marche du Divin Triomphateur ? » *usque quo, Domine, non judicas ?* (Apoc. VI, 10.)

« Nous savons, chantent en chœur les habitants du ciel, nous savons qu'un jour toutes les nations de la terre viendront et adoreront en présence de votre Majesté Sainte... *Quoniam omnes gentes venient et adorabunt in conspectu tuo.* »

Et quand l'heure du triomphe, que nous appelons de nos vœux, aura sonné et que la bête aura été vaincue, tous les bienheureux de s'écrier : « Voici venir l'heure du règne de notre Dieu et de son Christ sur la terre ; et Il régnera pendant de longs siècles. » *Factum est Regnum hujus mundi Domini nostri et Christi Ejus, et regnabit in saecula saeculorum.* Amen. (XI, 15).

Nous ne pouvons assurer que c'est aux jours où nous sommes qu'est réservée la réalisation de si magnifiques promesses. La vie de l'Eglise est faite d'alternatives, d'épreuves et de triomphes : épreuves de plus en plus terribles, triomphes de plus en plus éclatants. Celui dont les Saintes Ecritures nous font une description si enthousiaste sera le dernier. Se produira-t-il avant ou après le règne de l'Antéchrist ? Les avis sont partagés¹.

Dieu n'a point voulu donner sur l'époque des derniers temps une lumière certaine.

Notre-Seigneur et les Apôtres nous ont décrit les signes avant-coureurs du jugement ; mais à ses disciples qui l'interrogeaient sur ce point, le divin Sauveur répondit : « Ce n'est pas à vous de connaître les temps ni les moments que le Père a fixés de sa propre autorité » (Act. I, 7).

CHAPITRE LXIX

IV. - VOIX DE LA TERRE - LE MONDE S'UNIFIE, A QUELLE FIN ?

Voici cependant une chose que nous ne pouvons ignorer parce que nous la voyons se produire sous nos yeux ; et c'est, dans l'ordre des choses naturelles, l'événement le plus prodigieux qui se soit accompli depuis les origines de l'humanité. Nous voulons parler de ce travail d'unification du genre humain auquel nous assistons et auquel se livrent avec des vues bien diverses et même pour des fins opposées, la science et la politique, le zèle des enfants de Dieu et la haine des fils de Satan. Ce travail qui ne s'est jamais vu, qui nous fait assister à des résultats qui eussent renversé nos pères d'étonnement et d'admiration, est-il téméraire de croire que Dieu le conduit à la réalisation des desseins d'infinie bonté qui viennent d'être prophétisés ?

« Ce qu'il y a de sûr, disait de Maistre, c'est que l'univers marche vers une grande unité qu'il n'est pas aisé d'apercevoir et de définir. La fureur des voyages, la communication des langues, le mélange inouï des hommes opérés par la secousse terrible de la Révolution, les conquêtes sans exemple et d'autres causes encore plus actives, quoique moins terribles, ne permettent point de penser autrement². »

En plusieurs endroits de ses œuvres, le voyant expose plus longuement ces démarches, peut-on dire, du genre humain vers l'unité, qu'il avait avant Babel et qu'il veut reconquérir. Nous les voyons se multiplier, et, pourrions-nous dire, se

¹ Un sentiment partagé par plusieurs de ceux qui ont essayé d'interpréter les révélations divines consignées dans les saintes Ecritures les porte à croire que le triomphe complet de la secte maçonnique, par le règne de son chef sur toutes les nations, ne serait que le plus haut point de l'épreuve à laquelle devrait être soumise l'humanité, avant de jouir pleinement des bienfaits de la Rédemption. Viendraient ensuite les longs siècles du règne du Christ sur toutes les nations.

En dehors même des prophéties messianiques et de leur interprétation, nous l'avons déjà dit, des esprits éminents, tels que J. de Maistre, ont pensé que, loin d'être aux derniers jours du monde, nous n'étions encore qu'aux premiers siècles de l'Eglise.

Dans une lettre à Mme Swetchine, il disait : « Lorsque vos gens (les schismatiques) parlent des premiers siècles de l'Eglise, ils n'ont point d'idée claire. Si nous devions vivre mille ans, les quatre-vingts ans qui sont aujourd'hui le maximum commun seraient nos premières années. Qu'est ce donc qu'on entend par les premiers siècles d'une Eglise qui doit durer autant que le monde ? etc..., etc. Suivez cette idée. »

Et dans le livre *du Pape* : « Ce mot de jeunesse du christianisme m'avertit d'observer que cette expression et quelques autres du même genre se rapportent à la durée totale d'un corps ou d'un individu. Si je me représente, par exemple, la République romaine qui dura cinq cents ans, je sais ce que veut dire ces expressions La jeunesse ou les premières années de la République romaine... Qu'est-ce donc que la jeunesse d'une religion qui doit durer autant que le monde ? On parle des premiers siècles du christianisme : en vérité, je ne voudrais pas assurer qu'ils sont passés. »

Un saint religieux, le P. Desurmont, après avoir rappelé les signes qui, d'après l'Evangile, doivent annoncer la venue de l'homme de péché, dit : « que ces conjectures et ces doutes ne nous troublent pas outre mesure ; car, d'une part, rien ne nous dit qu'après le passage de ce fils aîné de Satan, l'humanité ne verra pas, durant de longues années, un triomphe du Christ ici-bas, et d'autre part, même et surtout à l'approche de ces époques troublées, l'enfant de Dieu et de la Providence trouve, dans les malheurs mêmes de son temps, les mystérieux secrets d'un contentement supérieur (*La Providence*, p. 445).

² *Œuvres complètes* de J. de Maistre. T. XII, p. 33.

précipiter de nos jours, au point que le dénouement, dont de Maistre disait ne pouvoir assigner la date, peut nous paraître proche.

Amérique, Asie, Océanie, Afrique, il n'est plus aucun lieu du monde où les races européennes ne se soient installées, où elles n'imposent leurs langues, leurs idées, leurs moeurs et leurs institutions. Et, de leur côté, toutes les races humaines entrent dans le tourbillon politique, commercial et scientifique qui les rapprochent, qui tend à les unifier, comme avant la dispersion de Babel. Les uns s'y portent spontanément, d'autres y sont entraînés de force.

« L'unification du monde, dit M. Dufourcq dans la préface de son grand ouvrage, *l'Avenir du Christianisme*, semble aujourd'hui, depuis une dizaine d'années surtout, accélérer sa marche et comme précipiter son cours. Les peuples divers qui forment l'humanité ont vécu de longs siècles séparés les uns des autres ; ils tendent de plus en plus à sortir de leur isolement, à développer la solidarité qui les lie et à s'unir en une grande famille. »

Ceci était écrit en 1903 ou 1904. La guerre entre la Russie et le Japon, puis l'émulation de la Chine sont venus ouvrir à cette vue, des horizons infinis.

Que résultera-t-il de la militarisation de l'Orient à l'européenne ? Dieu seul le sait. N'est-il pas à remarquer que les expéditions lointaines dans lesquelles les Etats européens se sont lancés depuis un demi-siècle ont souvent produit des résultats opposés à ceux qu'ils cherchaient ? L'Angleterre, la France, la Russie se proposaient assurément autre chose que de faire sortir les peuples asiatiques de chez eux et de les lancer sur le monde. Le Japon a aujourd'hui une armée égale à celle de l'Allemagne, la Chine est en train de devenir une puissance militaire de premier ordre.

Même phénomène dans l'ordre scientifique que dans l'ordre politique. Que de découvertes ont été faites de nos jours ! La vapeur, l'électricité et les emplois nouveaux auxquels nous la soumettons : télégraphie, téléphonie, télégraphie sans fil, ballons dirigeables, tout cela sert et servira comme les révolutions, comme les guerres, comme les émigrations à rapprocher les hommes¹ !

Pour ne parler que de l'aviation humaine, par ses aéroplanes et ses ballons dirigeables, elle fait que l'homme ne connaît plus de frontières. Déjà, à l'occasion du transport des aliments des différents climats chez les peuples les plus distants, de Maistre disait : « Il n'y a point de hasard dans le monde, et je soupçonne depuis longtemps que cela tient de près ou de loin à quelque œuvre secrète qui s'opère dans le monde à notre insu. » Que devons-nous dire aujourd'hui ? Où nous conduira le radium qui est venu nous donner une connaissance plus intime de la matière ?

L'Angleterre travaille depuis vingt-cinq ans à la réalisation d'un railway « bicontinental » sillonnant l'Afrique, du Cap au Caire, et l'Asie, du Caire à Singapour.

Au Cap-Caire-Singapour, on propose de joindre le « tri-continental », reliant l'Europe à l'Afrique et à l'Asie. Il couperait diagonalement l'Afrique de Mozambique à Tanger passant au nord du lac Tchad, piquant de là sur Figuig, puis sur Fez par le couloir de Taza.

Déjà les banques et le papier-monnaie donnaient aux étrangers les plus merveilleuses facilités. Un savant genevois, M. René de Saussure, entreprend de réaliser la monnaie universelle une valeur qui aurait cours partout dans l'échange international de l'argent².

Mêmes recherches pour l'échange des idées. Une société Romajikwai, pour l'adoption de la forme latine des lettres, vient de se fonder (1908) au Japon. Elle possède un journal et travaille à faire éditer en caractères latins les ouvrages des principaux écrivains du pays. Le marquis Saïouji, premier ministre, en est le président et beaucoup de Japonais sont partisans de cette réforme destinée à créer un moyen plus facile de communication avec les autres pays.

On sait les essais tentés de divers côtés pour créer une langue universelle : l'Esperanto, le Volapuk, l'Ido témoignent, eux aussi, du besoin qui agite les esprits de rapprocher les peuples.

Du même pas que toutes ces innovations marche la Révolution.

Nous avons vu que dès ses premiers jours, l'espoir a été exprimé d'arriver par elle à ne faire de toutes les nations qu'un seul peuple, de détruire les nationalités pour constituer sur leurs ruines une république universelle ; et d'autre part, anéantir le christianisme et fonder une religion nouvelle, religion humanitaire, selon le vœu des uns, religion satanique, selon le vœu des autres ; mais, pour ceux-ci comme pour ceux-là, religion universelle, saisissant tous les hommes pour les renfermer dans le même temple comme dans la même cité.

Une telle conception, un tel projet devait alors paraître pure folie. Il faut bien reconnaître cependant qu'il se montre aujourd'hui plus réalisable qu'il ne pouvait l'être aux yeux de ceux qui l'exposèrent les premiers, aux hommes de la Convention ; et que tout, dans le mouvement des idées, aussi bien que dans les révolutions politiques et dans les découvertes et les applications de la science, semble se prêter à sa réalisation.

Comment, il y a un siècle, alors qu'ils ne pouvaient avoir aucune idée de ce que nous voyons, les hommes de la Révolution purent-ils concevoir la pensée d'une Révolution embrassant ainsi l'humanité tout entière pour la transformer aussi radicalement ?

On ne peut l'expliquer que par l'inspiration de Satan. L'ange déchu voyait, dès lors, dans leurs causes, les événements auxquels nous assistons aujourd'hui et qui brisent l'une après l'autre les barrières qui séparaient les peuples et les races ; il voyait également les progrès que devaient faire les sciences physiques qui venaient de naître et les bouleversements sociaux qu'elles produiraient, Il voyait enfin les radicales négations auxquelles les disciples de Voltaire et de

¹ Le 1^{er} novembre 1902, M. Chamberlain recevait deux télégrammes qui avaient fait le tour du monde, l'un par la route de l'Est, l'autre par celle de l'Ouest. Le premier avait mis dix heures et dix minutes à faire son grand voyage, le second y avait employé treize heures et demie.

² M. de Saussure prend comme unité une pièce d'or de 8 grammes, qui aurait une valeur d'environ 25 fr, soit 20 marks, d'une livre sterling ou de cinq dollars. Cette unité monétaire serait divisée en décimales et la dix-millième partie de cette unité s'appellerait p. ex. « speso » cent spesos constitueraient « Ispescento » représentant une valeur de 20 centimes ou 16 pfennings ou 2 quarts de pence. Mille spesos feraient un « spesmce » qui vaudrait 2 marks ou 2 schellings ou ½ dollar ou ½ peso espagnol ou 1 yen japonais, etc.

Rousseau entraîneraient la raison séparée de la foi. Il se promet de s'emparer, par ceux qui consentiraient à se faire ses esclaves dans les sociétés secrètes, de ces mouvements d'ordre matériel et d'ordre intellectuel, d'ordre politique et d'ordre moral et de les faire servir à rétablir, sur tout le genre humain, le règne que la régénération chrétienne lui avait fait perdre.

On sait comment et avec quel succès, peut-on dire, il y a travaillé durant tout le cours du XIX^e siècle. Nous avons entendu ses suppôts dans le gouvernement et dans la presse, dans les loges et dans les clubs crier tout d'une voix : Nous tenons la victoire !

Dans son numéro du 7 janvier 1899, la *Croix* rapportait ce mot d'un Juif : « C'est notre empire qui se prépare ; c'est celui que vous appelez l'Antéchrist, le juif redouté par vous, qui profitera de tous les nouveaux chemins pour faire rapidement la conquête de la terre. »

Ils ne savent point, ou ils veulent ignorer, qu'au-dessus de leur maître Satan, infiniment au-dessus, il y a Dieu, Dieu tout-puissant. Il a créé le monde pour sa gloire, la gloire inexprimable qui lui sera éternellement rendue par toutes ses créatures, sans exception, quoique diversement, les unes en manifestant sa bonté, les autres en manifestant sa justice. Jusqu'au jour des suprêmes rétributions, il les laisse à leur libre arbitre, de telle sorte cependant que les méchants comme les bons, le mal comme le bien, servent à l'accomplissement des desseins de sa Sagesse infinie.

Comme le dit Donoso Coctès : « Lucifer n'est pas le rival, il est l'esclave du Très-Haut. Le mal qu'il inspire ou qu'il introduit dans l'âme et dans le monde, il ne l'introduit pas, il ne l'inspire pas sans la permission du Seigneur ; et le Seigneur ne le lui permet que pour châtier les impies ou pour purifier les justes par le fer brûlant de la tribulation. De cette sorte, le mal même arrive à se transformer en bien sous la conjuration toute-puissante de Celui qui n'a d'égal ni pour la puissance, ni pour la grandeur, ni pour le prodige ; qui est Celui qui est, et qui a tiré tout ce qui est, en dehors de Lui, des abîmes du néant¹ ».

Dieu permet, nous en sommes, hélas, témoins, les égarements de l'homme et même la révolte contre lui, mais dans une mesure qui ne sera pas dépassée ; il attend. Tout servira à ses desseins, et lorsque l'épreuve aura cessé, tout sera à sa place ; il n'y aura alors de mal que pour les coupables obstinés. Mais, disons-le, les coupables eux-mêmes rappelleront encore les desseins pleins d'amour de Dieu pour ses créatures ce qui aura causé leur perte, ce sera en effet l'abus d'un bienfait qui était destiné à leur procurer un poids immense de gloire, l'abus de la liberté que Dieu donne à ses créatures dans le but de se former des élus qui puissent dire avec saint Paul : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce envers moi n'a pas été vaine², j'ai travaillé non pas moi pourtant, mais la grâce de Dieu qui est avec moi. »

Le fondateur de l'Illuminisme français, Saint-Martin, avait l'intuition de ces vérités et il se disait que Satan pourrait bien n'avoir pas le dernier mot de la Révolution. Le 6 janvier 1794, il écrivait au baron de Kirchberger : « Pour moi, je n'ai jamais douté que la Providence ne se mêlât de notre Révolution et qu'il n'était pas possible qu'elle reculât. Je crois plus que jamais que les choses iront à leur terme et auront une finale bien importante et bien instructive pour le genre humain³ »

De Maistre ne pensait pas autrement. « Pour tout homme qui a l'œil sain, dit-il, et qui veut regarder, il n'y a rien de si visible que le lien des deux mondes. Tout ce qui se passe sur la terre a sa raison d'être dans le Ciel. C'est à l'accomplissement des décrets divins que sont ordonnés tous les faits, toutes les révolutions que l'histoire a enregistrés, tous ceux qu'elle enregistrera jusqu'à la fin des temps : tous concourent, selon leur nature et leur importance, à l'œuvre secrète que Dieu opère presque à notre insu, et qui ne sera pleinement révélée qu'au grand jour de l'éternité. Si les révolutions sont amenées par les erreurs des hommes, si elles sont faites de leurs crimes, Dieu les domine au point de les faire concourir à l'accomplissement de ses desseins qui datent de l'éternité. »

Personne n'a exprimé dans un langage plus sublime cette belle et consolante vérité. Aux premières lignes du premier de ses ouvrages, il a fait toucher cette action de la Providence qui mène les hommes où elle veut, tout en leur laissant la liberté de leurs mouvements.

« Nous sommes attachés au trône de l'Être suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir. Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Librement esclaves, ils opèrent tout à la fois volontairement et nécessairement ; ils font réellement ce qu'ils veulent, mais sans pouvoir déranger les plans généraux. Chacun de ces êtres occupe le centre d'une sphère d'activité dont le diamètre varie au gré de l'éternel géomètre qui sait étendre, restreindre, arrêter ou diriger la volonté sans altérer sa nature... Sa puissance opère en se jouant ; dans ses mains, tout est souple, rien ne lui résiste ; pour elle, tout est moyen, même l'obstacle ; et les irrégularités produites par les opérations des agents libres viennent se ranger dans l'ordre général⁴ »

Satan n'échappe point à cette loi. Lui aussi fait ce qu'il veut ; mais, en faisant ce qu'il veut, il travaille à l'accomplissement des pensées divines. Il triomphe à l'heure actuelle ; tout marche au gré de ses désirs et ses esclaves humains sont dans la jubilation. Ils ne voient point que, paraissant conduire la Révolution, ils n'y entrent que comme de simples instruments et que leurs scélératesses ont toujours tourné contre les fins qu'ils s'étaient proposées.

Ils veulent anéantir le christianisme ; ils ne s'en cachent point, ils le proclament ; et voyant les ruines qu'ils ont accumulées depuis un siècle, aussi bien dans les âmes que dans la société, ils se flattent d'y parvenir. Leurs cris de joie, unis à leurs cris de haine, retentissent partout avec un éclat de plus en plus insolent. Ils ont tort. Ils se glorifient de ce qui, d'une manière ou d'une autre, fera leur honte.

¹ *L'Eglise et la Révolution.*

² Cor. XV, 10.

³ *Correspondance inédite de S. C de Saint-Martin* publiée par L. Schaner. Paris, Dentu. - Un proverbe provençal exprime la même pensée à sa manière : Lou diable porto pière. Le diable même apporte sa pierre aux bâtiments de Dieu.

⁴ *Œuvres complètes* de J. de Maistre. T.I, p. 1.

De même que l'unité de l'empire romain avait préparé le terrain pour la propagande de l'Évangile. Toutes les inventions nouvelles et toutes les révolutions préparent la fusion des peuples. A quelle fin ?

Nous savons les pensées, les espérances de la secte une religion unique ralliant tous les esprits, une Convention unique gouvernant tous les peuples. Les enfants de Dieu ont des espérances tout autres.

Lacordaire les formulait un jour du haut de la chaire de Notre-Dame en ces termes : « O vous, hommes du temps, princes de la civilisation industrielle, vous êtes, sans le savoir, les pionniers de la Providence. Ces ponts que vous suspendez dans les airs, ces montagnes que vous ouvrez devant vous, ces chemins où le feu vous emporte, vous croyez qu'ils sont destinés à servir votre ambition ; vous ne savez pas que la matière n'est que le canal où coule l'esprit. L'esprit viendra quand vous aurez creusé son lit. Ainsi faisaient les Romains, vos prédécesseurs ; ils employèrent sept cents ans à rapprocher les peuples par leurs armes, et à sillonner de leurs longues routes militaires les trois continents du vieux monde ; ils croyaient qu'éternellement leurs légions passeraient par là pour porter leurs ordres à l'univers ; ils ne savaient pas qu'ils préparaient les voies triomphales du consul Jésus. O vous donc leurs héritiers, et aussi aveugles qu'eux, les Romains de la seconde race, continuez l'œuvre dont vous êtes les instruments ; abrégez l'espace, diminuez les mers, tirez de la nature ses derniers secrets, afin qu'un jour la vérité ne soit plus arrêtée par les fleuves et les monts, qu'elle aille droit et vite. Qu'ils soient beaux les pieds de ceux qui évangéliseront la paix¹ ».

M. Dufourq, dans le livre que nous venons de citer, pense aussi que ce qui se prépare sera la continuation, l'achèvement de ce qui se fait depuis Jésus-Christ.

« C'est un fait, les peuples chrétiens tiennent le premier rang et jouent le premier rôle. Ce sont les chrétiens qui ont colonisé la Russie et l'Amérique, refoulé l'islam, conquis l'Inde, ouvert la Chine ; c'est la civilisation chrétienne qui apporte aux autres peuples les principes organisateurs de la vie matérielle et morale. Il semble que tous les ruisseaux humains se dirigent, pour être successivement recueillis par lui, vers le grand fleuve qui, né en Palestine, élargi en Galilée, il y a dix-neuf cents ans, roule lentement ses eaux salutaires à travers le monde. »

Avant lui J. de Maistre avait exprimé les mêmes prévisions : « Lorsqu'une postérité qui n'est pas éloignée verra ce qui résulte de la conspiration de tous les vices, elle se proclamera pleine d'admiration et de reconnaissance² ».

Et quelques mois après : « Ce qui se prépare maintenant dans le monde est un des plus merveilleux spectacles que la Providence ait jamais donnés aux hommes. »

Déjà, au milieu même des horreurs de 93, il avait su détacher son regard de ce désespérant tableau, pour en prévoir le dénouement. « La génération présente est témoin de l'un des plus grands spectacles qui aient jamais occupé l'œil humain : c'est le combat à outrance du christianisme et du philosophisme³. La lice est ouverte, les deux ennemis sont aux prises, et l'univers regarde. On voit, comme dans Homère, le père de Dieu et des hommes soulevant les balances qui pèsent les deux grands intérêts ; bientôt l'un des bassins va descendre. Et après avoir montré à quoi était réduit le catholicisme à l'heure où il écrivait, il ajoutait : « Le philosophisme n'a donc plus de plaintes à faire ; toutes les chances humaines sont en sa faveur ; on fait tout pour lui et tout contre sa rivale. S'il est vainqueur, il ne dira pas comme César : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu* ; mais enfin il aura vaincu : il peut battre des mains et s'asseoir fièrement sur une croix renversée. Mais si le christianisme sort de cette épreuve terrible plus pur et plus vigoureux, si, Hercule chrétien, fort de sa seule force, il soulève *le fils de la terre* et l'étouffe dans ses bras : *Patuit Deus !* »

Rien de ce qu'il vit durant le demi-siècle qui suivit la Terreur ne put le détacher de cette espérance. Tous les bouleversements auxquels il assista, il les appelait une « préface », un « terrible et indispensable préliminaire ». A l'extrémité opposée des pensées humaines, Babeuf disait dans le même temps : « La Révolution française est l'avant-courrière d'une Révolution bien plus grande. » Que d'autres ont pensé et dit de même !

Préface de quel livre ? Avant-courrière de quelle transformation ? Préliminaire de quel nouvel ordre de choses ? Assurément Babeuf et de Maistre ne s'en faisaient point la même idée, pas plus qu'aujourd'hui Jaurès et Pie X⁴.

Dans l'Encyclique *Præclara*, du 20 juin 1894, adressée aux princes et aux peuples de l'univers, Léon XIII avait dit aussi : « Nous voyons là-bas, dans le lointain de l'avenir, un nouvel ordre de choses ; et nous ne connaissons rien de plus doux que la contemplation des immenses bienfaits qui en seront le résultat naturel. »

Il faut bien, en effet, que tout change, si les temps ne touchent pas à leur fin. Perversion des esprits, corruption des cœurs ont atteint toutes les classes de la société et les ont fait arriver à un état, au delà duquel il n'y a plus que la décomposition putride du corps social. Si Dieu ne veut point que nous en arrivions là, il faut que, par des moyens à lui connus, il nous fasse arriver à un changement quasi total, en même temps qu'universel, ce changement du monde moral et religieux que sainte Hildegarde et tant d'autres nous ont prophétisé.

Si nous en croyons Pie IX, Léon XIII et Pie X, de Maistre, Blanc de Saint-Bonnet et d'autres, il le fera, peut-être bientôt. « Il pourra arriver des choses qui déroutent nos spéculations ; mais sans prétendre exclure aucune faute ni aucun malheur intermédiaire, toujours je me tiendrai sûr d'une finale avantageuse⁵ ».

« Nous ne voyons encore rien, parce que jusqu'ici la main de la Providence n'a fait que nettoyer la place : mais nos enfants s'écrieront avec une respectueuse admiration : *Fecit magna qui potens est*⁶ ».

¹ Conférences de Notre-Dame, t. II, p. 198.

² *ibid.*, t. X, p. 448.

³ On peut dire aussi loin de la civilisation chrétienne et de la civilisation humanitaire.

⁴ Voir les espérances formulées dans l'Encyclique qui accorde un Jubilé à l'univers catholique à l'occasion de l'avènement de Pie X au trône pontifical, et du cinquantenaire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception.

⁵ *ibid.*, tL XIII, p. 64.

⁶ *ibid.*, t. XIII, p. 169.

« Il y a dans cette immense révolution des choses accidentelles que le raisonnement humain ne peut saisir parfaitement ; mais il y a aussi une marche générale qui se fait sentir à tous les hommes qui ont été à même de se procurer certaines connaissances. TOUT A LA FIN TOURNERA POUR LE MIEUX¹ »

CHAPITRE LXX - QU'ATTENDRE DE LA FRANCE ?

I - SUJETS DE DÉSESPÉRANCE

Les prévisions des hommes sages, les promesses et les assurances des saints rapportées ci-dessus embrassent toute la chrétienté ; c'est de tous les peuples qui ont reçu les bienfaits de la Rédemption qu'elles annoncent le retour aux institutions, aux lois et aux mœurs de la civilisation chrétienne. Elles disent même que leur exemple éclairera les peuples infidèles et que sera enfin exaucée la prière du divin Sauveur : *Unum ovile et unus Pastor*, de sorte que ce que Satan se propose et ce à quoi il fait travailler les siens, l'unité du genre humain rétablie à son profit, et sous sa domination, tournerait contre lui.

Sous son impulsion, « les nations s'agitent en tumulte, les peuples méditent de vains complots, les rois de la terre se soulèvent, et les princes tiennent conseil contre le Seigneur et contre son Christ. Brisons leurs liens, disent-ils, et jetons loin de nous leurs chaînes !

« Mais Celui qui trône dans les cieux se rit d'eux, le Seigneur les tourne en dérision. Il leur parle dans sa colère ; il les frappe d'épouvante dans son courroux.

Soumettez-vous, car moi j'ai établi mon roi sur Sion, la montagne sainte.

« Je publierai ce décret : Tu es mon Fils : je t'ai engendré aujourd'hui, en un jour sans veille ni lendemain, de toute éternité. Demande, et je te donnerai les nations pour héritage, pour domaine les extrémités de la terre ». (Ps. II).

Si l'heure est venue du règne de Jésus-Christ en vainqueur sur l'humanité rebelle, si au milieu des erreurs, des corruptions et des calamités de l'âge présent, nous pouvons nous laisser aller à l'espoir d'une prochaine intervention de Dieu en faveur de l'Eglise et du genre humain, une question bien angoissante se présente pour nous, Français. La France aura-t-elle part aux miséricordes divines ? Et mieux encore, reprendra-t-elle la suite de la mission qui lui a été donnée parmi les autres peuples ? Car la France a reçu une mission, le jour où elle a été mise au monde, le jour où elle est sortie du baptistère de Reims vivante de la vie du Christ et sacrée défenseur de l'Eglise, soutien de la Papauté, apôtre des nations infidèles : « O Dieu, disait la sainte liturgie, au XI^e siècle, Dieu tout-puissant et éternel, qui avez établi l'empire des Francs, pour être, par le monde, l'instrument de votre divine volonté, le glaive et le rempart de la sainte Eglise, prévenez toujours et partout de la céleste lumière les fils suppliants des Francs, afin qu'ils voient toujours ce qu'il faut faire pour l'avènement de votre règne en ce monde, et que, pour faire ainsi qu'ils auront vu, ils soient jusqu'à la fin remplis de charité et de courage. »

Cette prière portait devant Dieu l'expression des sentiments qu'avait mis au cœur de nos pères, la lettre du Pape Anastase II à Clovis, celle du Pape Vigile à Childebert, celle de saint Grégoire le Grand aux fils de Brunehaut, etc... Et que tant d'événements survenus au cours des siècles marquaient bien être la fonction que la Providence avait assignée à la France, l'idée directrice de son histoire et l'âme de sa vie.

Mais, tout comme l'individu, un peuple peut finir par se rendre infidèle à sa mission. Le peuple juif, gardien de la divine promesse, s'est retourné contre sa vocation. Le peuple de France, après avoir joui d'un privilège semblable, ne s'est-il point rendu coupable du même crime ?

En 1795, en pleine révolution par conséquent, il parut à Francfort un livre sans nom d'auteur intitulé :

Le système gallican atteint et convaincu d'avoir été LA PREMIÈRE ET PRINCIPALE CAUSE DE LA RÉVOLUTION qui vient de décatoliser et de dissoudre la monarchie très chrétienne, et d'être aujourd'hui le grand obstacle à la contre-révolution en faveur de cette monarchie.

On sait ce qu'était le système gallican. Il avait été formulé à l'Assemblée de 1682 en quatre articles consacrant une double erreur et commettant un double attentat contre la souveraineté du Fils de DIEU FAIT HOMME, chef de l'humanité rachetée.

D'une part, ils affirmaient que le pouvoir du Vicaire de Jésus-Christ est limité, lié par les canons, et son infaillibilité doctrinale dépendante de celle de l'Eglise. D'autre part, que le pouvoir du roi est absolu, qu'il ne relève que de lui-même, qu'il est indépendant du pouvoir que Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné au Pape, son Vicaire.

Par la première erreur et le premier attentat, l'Eglise de France, par ses évêques, se mettait en dehors de l'enseignement de l'Eglise universelle sur un point essentiel qui dut être défini par le concile du Vatican.

Par la seconde erreur et le second attentat, la France était placée en dehors des traditions du genre humain. Jamais, en aucun temps, aucun peuple n'a manqué de donner la religion pour fondement à sa constitution, aux institutions publiques et aux lois. Aucune nation ne l'avait mieux fait que la France ; elle a même servi sous ce rapport de modèle aux peuples modernes ; c'est elle qui avait été la première à reconnaître la divine majesté de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Eglise. Le roi de France s'intitulait le Lieutenant de Jésus-Christ et il proclamait, devant tous les droits souverains du Sauveur par cet exergue gravé sur ses monnaies : *Christus vincit, regnat, imperat*, paroles inspirées par celles de l'Introït de l'Epiphanie : Jésus-Christ tient en sa main le règne, la puissance et l'empire. *Et regnum in manu ejus et potestas et imperium* : « O peuple des Francs ; s'écriait en 1862 le cardinal Pie, remonte le cours des siècles, consulte les annales de tes premiers règnes, interroge les gestes de tes ancêtres, les exploits de tes pères, et ils te diront que, dans la

¹ Œuvres complètes de J. de Maistre, t. XIII, p. 176.

formation du monde moderne, à l'heure où la main du Seigneur pétrissait de nouvelles races occidentales pour les grouper, comme une garde d'honneur, autour de la seconde Jérusalem, le rang qu'il t'a marqué, la part qu'il t'a faite, te plaçait à la tête des nations catholiques. Tes plus vaillants monarques se sont proclamés les « sergents du Christ ».

La déclaration de 1682 rompait avec ce passé, elle faisait pour le présent la sécularisation du gouvernement, et elle préparait pour l'avenir l'athéisme des lois et la laïcisation des institutions, qui devaient aboutir à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est contenue dans la déclaration de 1682. En effet, en disant que l'Eglise n'a reçu aucune autorité sur les choses temporelles et civiles, et que, par conséquent, les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique dans l'ordre temporel. Bossuet et les autres membres de l'assemblée ne *voulurent* sans doute point soumettre l'Eglise à l'Etat, comme avaient fait avant eux les évêques d'Angleterre en reconnaissant Henri VIII et ses successeurs pour chefs de l'Eglise. Mais la dépendance de l'Eglise à l'égard de l'Etat devait sortir fatalement de la Déclaration. Si le roi, ou le Parlement, ou le peuple souverain, n'est pas soumis au jugement du Pontife, c'est lui qui décidera souverainement de ce qui est temporel et de ce qui ne l'est pas. C'est en vertu de ce principe que Bossuet lui-même fut condamné à brûler un de ses mandements et que de nos jours, alors que le concordat était encore en vigueur, les clercs ont été soumis au service militaire.

La date de 1682 marque donc l'heure où la Révolution fut conçue au sein de la nation française ; « cette révolution dont nous sommes les *victimes*, disait l'auteur inconnu de la brochure dont nous venons de donner le titre, n'est en elle-même et de sa nature, qu'une sorte de révolte directe et prononcée contre l'autorité sacerdotale et l'autorité royale de Jésus-Christ. C'est à Jésus-Christ que les impies révolutionnaires en veulent par-dessus toutes choses ; et s'il est dans leurs vues détestables de travailler de toutes leurs forces au renversement du Saint-Siège et de tous les trônes de la chrétienté, ce n'est qu'afin d'anéantir, s'ils le peuvent, la double autorité de Jésus-Christ, dont le Souverain Pontife et les rois chrétiens sont respectivement dépositaires et qu'ils exercent en son nom et comme tenant sa place. »

La Révolution, avec l'assassinat de Louis XVI d'une part, et de l'autre la constitution civile du clergé, fut donc la conséquence logique de la Déclaration de 1682. En voulant limiter les pouvoirs donnés à son Vicaire par Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Eglise gallicane avait ouvert elle-même la voie au schisme où la Révolution voulut la précipiter ; et en le privant de l'appui qu'il avait pris dès l'origine au trône de Jésus-Christ, elle faisait perdre au trône des rois très chrétiens son prestige et sa stabilité. La souveraineté ne gardait plus d'autre soutien que l'opinion nationale si facile à tourner, si prompt à conspuer aujourd'hui ce qu'elle adorait hier.

Là est la vraie cause de la disparition du trône de France, comme de l'effondrement de l'Eglise gallicane. Aux suites logiques que les erreurs et les forfaits entraînent après eux, se joint le châtement. Ici le châtement fut la décapitation du roi et le massacre du clergé. Ces peines nous paraissent énormes, mais que sommes-nous pour juger de la nature de ce crime et de l'expiation qu'il nécessitait ?

C'est que les hommes de la Convention voulurent en effet frapper dans Louis XVI, non pas seulement un homme, non pas seulement un Roi juste, mais le Christ lui-même, dont il était le ministre, mais la chrétienté, dont il était le chef. Ce qu'ils voulaient abattre avec sa tête, c'était la foi de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis ; c'était le représentant le plus élevé, après le Pape, du droit divin qu'ils se flattaient de détruire. Ils voulaient « décatoliser non moins que démocratiser » la France et la chrétienté ; ils voulaient, dans Louis XVI, atteindre « l'infâme », « écraser l'infâme ». Par l'intention, le régicide était, chez certains hommes, un véritable déicide.

Uni au Vicaire du Christ et par lui au Christ, oint de l'huile sainte que la Colombe, messagère divine, apporta du ciel, le roi de France, non par lui-même, mais par CELUI qu'il représentait, était un autre Christ, comme parle l'Ecriture. La Révolution, éclairée par une haine satanique, ne s'y trompait pas. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler les paroles prononcées à la Convention par Robespierre, par Saint-Just et par d'autres.

M. Chapot¹ a raison de dire : « Il existe un péché de la France comme il existe un péché du peuple juif. Le péché national du peuple juif, c'est le déicide ; le péché national de la France, c'est le régicide, c'est la Révolution et le libéralisme. Je m'explique : Israël voulut tuer Jésus-Christ comme Dieu, la France en révolution a voulu le tuer comme roi. L'attentat commis contre Louis XVI avait son contre-coup direct contre la personne même du Christ. Ce n'était pas l'homme que la Révolution a voulu tuer en Louis XVI, c'est le principe que le roi de France représentait, or ce principe était celui de la royauté chrétienne. Qu'est-ce à dire, royauté chrétienne ? C'est-à-dire royauté temporelle dépendante du Christ, image de la royauté du Christ, vassale et servante de la royauté du Christ ; c'est pour cela que les rois de France s'intitulaient les *sergents du Christ*. » C'est dans cette pensée que Jeanne d'Arc, raffermissant sur la terre la royauté légitime, avait dit à Charles VII : « Vous serez lieutenant du roi des cieux qui est roi de France. »

Lamennais a commenté ainsi la parole de la Pucelle :

« Ce n'était point à l'homme qu'on obéissait, mais à Jésus-Christ. Simple exécuteur de ses commandements, le souverain régnait en son nom ; sacré comme lui, aussi longtemps qu'il usait de la puissance pour maintenir l'ordre établi par le Sauveur-Roi, sans autorité dès qu'il la violait. Ainsi la justice et la liberté constituaient le fondement de la société chrétienne ; la soumission du peuple au Prince avait pour condition la soumission du Prince à Dieu et à sa Loi, charte éternelle des droits et des devoirs, contre laquelle venait se briser toute volonté arbitraire et désordonnée² »

La déclaration de 1682 vint poser le principe contraire de la sécularisation du gouvernement des peuples chrétiens. Il est vrai que douze ans après qu'elle eut été formulée, le 14 septembre 1693, Louis XIV écrivit au Pape Innocent XII : « Je suis bien aise de faire savoir à Votre Sainteté que j'ai donné les ordres nécessaires pour que les choses contenues dans mon édit du 22 mars 1682, touchant la déclaration faite par le clergé de France, à quoi les conjonctures passées m'avaient obligé, ne soient pas observées ». Et non content que le Saint-Père fût informé de ses sentiments à cet égard,

¹ *Revue catholique des institutions et du Droit*, septembre 1904, p. 212-213.

² *Du progrès de la Révolution*, P. 5.

il avait exprimé le vœu que tout le monde connût sa profonde vénération pour le Chef de l'Eglise. L'erreur était donc rétractée du côté de la royauté et la faute réparée.

Mais l'une et l'autre furent renouvelées et aggravées au delà de toute limite par la nation, le jour où fut écrit et voté cet article de la déclaration des Droits de l'Homme : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Cela n'a jamais été rétracté, cela est toujours en vigueur, et c'est là ce qui donne les craintes exprimées plus haut.

« Ce que la Révolution a voulu détruire, dit encore M. Chapot, c'est le principe même de l'autorité chrétienne dans l'Etat. Elle a voulu commencer la sécularisation ou mieux l'apostasie de tout l'ordre social et civil. Elle a voulu arracher les vieilles nations chrétiennes dont la France était la tête à l'empire de Jésus-Christ. »

Voilà le péché de la France, cause première et radicale de l'abaissement où nous sommes.

La sécularisation s'est poursuivie depuis lors, atteignant tout, affranchissant tout de la tutelle paternelle du Christ, de la tutelle maternelle de l'Eglise. Ce joug si honorable et si doux, on l'a présenté comme humiliant et assujettissant. Il est rejeté complètement à l'heure actuelle, par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

A ce premier attentat s'en est ajouté un autre, celui contre la souveraineté pontificale, dont la France avait la garde par mission spéciale.

On sait comment, après avoir rétabli Pie IX sur son trône, la France l'abandonna, se retira d'auprès de lui, afin de laisser le champ libre aux soudards de la Franc-Maçonnerie. Restait cependant auprès du trône pontifical, l'ambassade, personification de la France. Elle n'y est plus, et le misérable artifice employé pour couvrir cette trahison voulue par la Franc-Maçonnerie est bien digne de celle qui est perfidie et mensonge.

Jusqu'ici, aucun souverain d'une nation officiellement catholique n'avait voulu visiter à Rome l'usurpateur, pas même l'empereur d'Autriche, son allié, malgré vingt années d'instances pour le rappeler à l'observation des lois d'égards réciproques. C'est, de la part des princes catholiques, une manière d'affirmer que la question de Rome existe toujours, qu'elle reste posée pour les Puissances.

Les Souverains non catholiques eux-mêmes, par la manière dont ils effectuent leur visite au Vatican, témoignent que, pour eux également, le problème est toujours pendant, n'est pas résolu.

M. Loubet, le premier, a déclaré, par sa démarche, qu'à ses yeux le vrai et seul Souverain de Rome est le petit-fils de Victor-Emmanuel ; il ratifia le grand forfait politique et religieux commis en 1870. C'est au nom de la France qu'il prétendit commettre cet acte, le plus opposé qui soit à toute son histoire, au rôle qu'elle a joué dans le monde, à la vocation que Dieu lui a donnée. Et cela, dans le temps où l'empereur d'Allemagne se pose en gonfalonier de l'Eglise¹ !

Il y avait à la Chambre deux prêtres ; et ils ont laissé à un laïque, M. Boni de Castellane², le soin de revendiquer les droits imprescriptibles de la Papauté et de défendre les droits et l'honneur de la France, Que dis-je ? L'un d'eux, M. Gayraud, par son abstention, s'est déclaré indifférent à la question ; et l'autre, M. Lemire, a dit, par son vote, à M. Loubet : Je suis bien aise que vous alliez donner à l'usurpation piémontaise la sanction qu'elle n'a point encore reçue, et, usant de mes pouvoirs de député, je vous en donne les moyens³.

Au lendemain de ce vote, au lendemain de cette mission donnée à M. Loubet par les députés et par les sénateurs, Henri Rochefort écrivait dans *l'Intransigeant* : « La journée d'hier a été, on peut le dire, excellente pour les sans-patrie... La France se meurt, c'est incontestable, mais ils ne seront réellement satisfaits que quand ils pourront s'écrier : « La France est morte ! » Déjà, après la séance du 22 janvier sur la question Delsor, le même avait écrit : « On peut dire que la France a vécu. Elle est encore pour quelque temps une expression géographique. »

Est-ce la réponse définitive à la question que J. de Maistre posait à M. de Bonald : « La France est-elle morte ? »

En 1878, le cardinal Pitra, dans une lettre adressée à M. le Baron Bande, ambassadeur à Constantinople, demandait : « Demain, où sera la France ? Vous me parlez d'effondrements menaçants sur tous les points de l'Europe. Qu'est-ce donc qu'une situation pareille, et comment en sommes-nous à ce point extrême, qu'il faille, à chaque lendemain, craindre un ébranlement universel ? »

En avril 1903, Ed. Drumont disait aussi : « Il n'est point douteux que la France ne soit en ce moment en pleine dépression, prête à tout, acceptant tout, assistant indifférente aux plus monstrueux attentats. De cet état d'esprit les causes sont multiples... il semble bien que ce qui a touché la France au cœur, c'est qu'elle a entrevu, pour la première fois peut-être, dans son existence de nation, la possibilité de mourir. Et si le cœur défaille, c'est que le cerveau vacille au milieu de la plus effroyable débâcle intellectuelle et morale à laquelle le monde n'ait jamais assisté. »

Le 4 février 1904, au tribunal de la Seine, on plaidait, après divorce, un procès de garde d'enfant. A qui le confier ? Les juges se consultaient. Et le président, embarrassé, impuissant, laissa tomber cette parole de découragement et de tristesse : « Nous vivons dans une société qui s'écroule ! »

Les hommes vraiment intelligents ne se trompent point sur la cause première de notre décadence en tout sens qui permet de poser cette sinistre question : la France meurt-elle ? La France est-elle morte ?

M. de Beugny d'Hagerne publia en 1890 dans la *Revue du Monde catholique* ses notes de voyages de Paris en Transylvanie. Il y raconte une entrevue qu'il eut à Fured avec M. Lonkay, directeur du *Magyar Ailain* (l'Etat hongrois), le grand journal catholique de la Hongrie. « J'aime beaucoup la France, me dit-il, et au milieu des événements politiques de notre

¹ La Prusse a-t-elle cessé d'être ce que *l'Opinion nationale* disait d'elle au lendemain de Sadowa ? « La mission de la Prusse est de protestantiser l'Europe, comme la mission de l'Italie est de détruire le pontificat romain. » Qui peut le croire ?

² M. Baudry-d'Asson a appuyé M. Boni de Castellane. Au Sénat, M. Dominique Delahaye s'est fait le même honneur. Le projet de loi n'a rencontré à la Chambre que douze opposants !

³ Il est vrai que ce même prêtre, un peu plus tard monta à la tribune pour formuler cette hérésie : « La constitution de l'Eglise n'est pas une monarchie, l'Eglise n'est pas à proprement parler une hiérarchie. Elle est gouvernée par une série d'autorités locales, contrôlées par une autorité centrale et supérieure ». Chambre des députés, séance du 15 janvier 1907.

époque, que mon métier de publiciste me force à étudier tous les jours, il y a deux points que je ne perds jamais de vue : la Papauté et la France. La France m'a toujours paru le peuple choisi de Dieu pour défendre les droits de son Eglise ; je vois toutes les nations chrétiennes compter sur elle et attendre d'elle le salut. Malheureusement, il y a bien des choses qui me font trembler pour vous. Je ne parle pas des folies actuelles de vos gouvernants, c'est une maladie, un accès de fièvre chaude, qui ne peut être que momentanée. La guerre entre l'empire allemand et la France est inévitable... Ce sera un duel à mort. Si la France était encore la fille aînée de l'Eglise, si elle avait un chef se disant comme saint Louis le sergent de Jésus-Christ, je ne craindrais rien. Mais, parmi les fautes et les folies de votre première révolution, il en est une qui doit vous attirer de terribles châtements. A cette époque néfaste la France a chassé Dieu de ses lois : ce fut un crime de reniement national. Ce crime, tous les gouvernements qui ont suivi la Révolution n'ont pas su, ou n'ont pas pu, ou n'ont pas osé le réparer. Ce crime a été plus tard imité par d'autres nations catholiques, et je me demande souvent si Dieu ne finira pas, lui aussi, par renier ceux qui l'ont renié. »

Plus récemment, la même crainte était exprimée à Amsterdam, ou plutôt l'affirmative était prononcée par un protestant, membre de la Chambre-Haute des Etats généraux. Parlant à un religieux chassé de France par la loi Waldeck-Rousseau, il demandait :

- Serait-ce vous offenser que d'affirmer la France perdue ?
- Je voudrais, du moins, savoir à quoi vous le jugez, répondit le religieux.
- Aux signes qui annoncent toute décomposition, répliqua le sénateur¹ »

Voyant les signes, il avait cherché la cause de cette mort, et il la mettait dans l'abandon du catholicisme. « J'ai mal dit : « la France perdue », c'est le catholicisme que j'estime perdu en France. Et c'est en cette atrophie du catholicisme que moi, protestant, je vois le symptôme de mort pour la France. »

Au cours des débats soulevés en Belgique par l'émigration en ce pays des religieux qu'un gouvernement, aussi traître à la patrie qu'impie et inhumain, chasse de France, l'un des membres les plus éminents de la Chambre belge disait aussi : « La politique anticléricale sera pour la France un suicide national. »

Les journaux étrangers ne parlent pas autrement que ces personnages. Qu'il nous suffise de citer le *Vaterland* de Vienne. Dans un article intitulé : *L'instigateur du Kulturkampf français*, publié le 8 octobre 1904, il disait aussi : « La politique antireligieuse française est une véritable politique de suicide. »

Avant eux, Joseph de Maistre, après avoir rappelé les *Gesta Dei per Francos*, et montré que la situation éminente qu'occupait la France dans le monde venait de ce qu'elle présidait (humainement) le système religieux et que son roi était « le protecteur héréditaire de l'unité catholique² », ce profond penseur ajoutait : « Du moment où les Français ne seraient plus catholiques, il n'y aurait plus de Français en France, parce qu'il n'y aurait plus en France d'hommes ayant dans l'esprit et dans le cœur l'idée directrice des ancêtres, celle à laquelle les Français ont obéi depuis leur naissance, qui a fait leur nation ce qu'elle fut, et ce sans quoi elle ne sera plus elle-même, elle n'existera plus. »

Déjà, en 1814, ne voyant point la Restauration remettre la France pleinement dans ses voies traditionnelles, il avait écrit à M. de Bonald : « Jusqu'à présent, les nations ont été tuées par la conquête, c'est-à-dire par voie de pénétration ; mais il se présente ici une grande question. - Une nation peut-elle mourir sur son propre sol, sans transplantation ni pénétration, uniquement par voie de putréfaction, en laissant parvenir la corruption jusqu'au point central et jusqu'aux principes originaux et constitutifs qui la font ce qu'elle ? C'est un grand et redoutable problème. Si vous en êtes là, il n'y a plus de Français même en France, et tout est perdu³ »

L'année suivante, il se montrait plus affirmatif : « La France est morte en ce moment ; toute la question se réduit à savoir si elle ressuscitera⁴ ».

CHAPITRE LXXI - QU'ATTENDRE DE LA FRANCE ?

II. - MALGRÉ TOUT... ESPOIR.

Une résurrection ! Ce ne peut être œuvre d'homme. « Quels décrets le grand Etre, devant qui il n'y a rien de grand, a-t-il prononcé sur la France ? » Les amis de Dieu nous ont apporté des paroles de miséricorde, mais pour la chrétienté, des paroles de salut, mais pour l'Eglise. Et la France ? J. de Maistre « aimait à croire qu'elle avait encore quelque chose à faire en ce monde », et conséquemment que Dieu lui ferait la grâce de la ressusciter.

« Elle est encore sous l'anathème, disait-il, mais je crois toujours qu'elle est réservée à quelque grand rôle. »

Toujours il espérait que, dégagée de ses erreurs, elle marcherait ensuite à grands pas vers le plus haut point qu'elle ait jamais atteint. « Je vois les Français qui s'avancent vers une gloire immortelle ». *Quanta nec est, nec erit, nec visa prioribus annis*⁵.

Toutes les fois qu'il entrevoyait pour le monde un meilleur avenir, il disait toujours : « Tout se fera par la France ». Sans doute nous ne devons point lui accorder le don d'infaillibilité, mais ses prévisions ont été si souvent réalisées, et celle-ci répond si bien au vœu le plus ardent de notre cœur, que nous ne pouvons ne pas lui accorder crédit.

Il n'est point seul d'ailleurs à nous donner espérance.

Un grand serviteur de la Papauté, le cardinal Pacca, célèbre par son courage et sa fière attitude pendant la persécution de Napoléon, avait déploré dans le temps de ses deux nonciatures à Cologne et à Lisbonne, le déplorable état

¹ *Etudes*, Numéro du 5 octobre 1902.

² De Maistre, *Œuvres*, t. X, p. 436 et passim.

³ *Œuvres complètes*, de J. de Maistre, t. XII, p. 460.

⁴ *Ibid.*, t. XIII, p. 158.

⁵ De Maistre, *Œuvres*, T. X. p. 436, et passim.

d'esprit où il avait vu la noblesse émigrée, continuant à professer hautement les maximes philosophiques qui avaient amené la catastrophe.

Cette vue ne lui fit point cependant désespérer de la France. Arrivé à l'âge de 87 ans, il fut invité à prononcer, le 27 avril 1843, le discours d'ouverture de l'Académie de la religion, à Rome. Il prit pour thème *L'Etat actuel et les destinées futures de l'Eglise catholique*. Ce discours fut un événement et il fut aussitôt traduit en plusieurs langues et publié dans les diverses contrées de l'Europe. Après avoir rappelé l'union étroite de l'Eglise des Gaules avec l'Eglise de Rome dès les premiers siècles du christianisme, il fit le tableau de la lutte engagée à ce moment là même, sous le gouvernement de Juillet, entre les fils de la Révolution et les fils de l'Eglise, et il dit :

« Pour moi, il me semble que le Seigneur, enfin apaisé, destine aujourd'hui la France à être l'instrument de ses divines miséricordes. Il veut qu'elle répare elle-même les maux nombreux qu'elle a causés au monde dans le siècle passé et dans celui-ci. »

« La France est nécessaire au monde », a écrit Léon XIII dans une lettre aux Canadiens ; et un Anglais, Edmond Burke, en avait donné précédemment cette raison : « La destruction de la France serait l'anéantissement de la civilisation chez toutes les autres nations¹ » ; « L'abrutissement irrévocable de l'espèce humaine », a dit Joseph de Maistre².

Louis Blanc a rapporté un propos semblable d'un autre Anglais qu'il appelle « le plus profond penseur de l'Angleterre moderne » : « Dieu veuille que la France ne vienne jamais à manquer au monde, le monde retomberait dans les ténèbres ». D'autre part, l'Eglise de Dieu resterait sans défenseur ; et comme on l'a dit : « L'Eglise sans défense ici-bas finirait comme elle a commencé, en méritant les palmes du martyre. Si cette fin n'est pas proche, Dieu se lèvera et viendra à notre secours. »

Notre âme saisit toutes ces paroles, émanation de la pensée d'amis, d'étrangers et même d'ennemis, et s'y attache comme le naufragé se jette sur une épave.

Car la France est vraiment en naufrage comme en plein océan. Sa natalité diminue d'une manière effrayante, alors que s'accroît celle de tous ses voisins ; sa virilité s'énerve dans le bien-être et le plaisir ; ses idées qui ont cours sont en toutes choses à l'opposé du vrai comme du bon sens ; comment pourrait-elle se sauver elle-même ?

Il n'y a d'espérance qu'en Dieu. Assurément nous lui avons donné bien des sujets d'irritation contre nous, mais bien des motifs peuvent aussi l'incliner à la miséricorde. Il n'ignore point l'infurnal assaut que nous subissons depuis deux siècles.

C'est contre la France que la conjuration antichrétienne a dressé toutes ses batteries. De l'Angleterre la franc-maçonnerie a été importée chez nous, et si elle a ailleurs ses foyers de conjuration, c'est dans les pays catholiques et surtout en France qu'elle a placé le théâtre de ses opérations.

Nous avions eu auparavant à nous défendre contre la Réforme.

« Jamais, dit de Maistre, le protestantisme n'a cessé un instant de conspirer contre la France³.

Pendant des siècles, tantôt par la violence, tantôt par la perfidie, il a tout tenté, il fait tout encore pour nous entraîner dans son sillage. Il n'a pu y réussir. Il fallait que la France restât catholique pour qu'un jour le monde le fût. Elle a conservé en son sein le feu sacré, prête à le rallumer chez les dissidents, tout en n'ayant cessé de le porter aux infidèles.

Elle n'a point apporté contre le poison plus subtil du philosophisme la même force de résistance que contre le protestantisme ; mais c'est dans son esprit plus que dans son cœur qu'elle a été viciée.

« Le mal chez nos voisins, dit M. de Saint-Bonnet, dérive du calcul que produit une raison plus froide. Pécheurs par pétulance, faisant le mal presque sans réflexion, nous devons être plus aisés à corriger.

« Comme l'Anglais, nous n'avons pas soixante millions d'esclaves aux Indes, produisant à trois sous par jour ; et jamais nous n'eûmes la pensée de faire de ce globe un marché pour notre commerce⁴.

« Comme l'Allemand, nous n'avons pas brisé l'autorité du Saint-Père, afin de marier nos prêtres ; et jamais notre pensée ne fut de fondre les vases sacrés pour en faire le pot-au-feu. »

« Comme le Russe, nous n'avons jamais remis le pouvoir de l'Eglise à un prince, et jamais notre pensée ne fut de confier notre âme à un souverain de la terre de préférence à Dieu.

« Mais à cette heure, plus imprudents, plus égarés que les autres peuples, nous nous plaçons à nier Dieu, et déjà nos docteurs, nos hommes politiques exigent que notre athéisme s'installe dans l'Etat ! Nous l'avons introduit dans nos lois et dans le pouvoir, nous l'avons inséré dans l'enseignement et dans le mariage ; maintenant nous voudrions que l'Etat se proclamât ouvertement athée, qu'il en fit l'objet d'une loi⁵. »

Mais en cela même, dit ailleurs notre auteur, la France est victime du plus grand mensonge dont les hommes se soient jamais vus investis. C'est elle que « Satan a demandé de passer au crible » de l'erreur sociale, philosophique et religieuse la plus redoutable. Il est probable qu'à sa place aucune nation n'aurait pu résister comme elle a fait⁶. »

Pour l'instruction du genre humain, « Dieu sans doute a permis que ces ténèbres percées d'enchanteurs enveloppassent la nation la plus éclairée, celle qui avait reçu le plus de faveurs d'en haut, celle dont le cœur battait plus fort, celle qui seule pouvait, avec le divin secours, traverser sans péril ces régions mortelles. Est-ce l'Autriche qui eût pu résister ? Est-ce l'Italie ? Est-ce l'Espagne ? Dès le baptême du Sicambre, Dieu sans doute a voulu que la vérité dans le monde eût

¹ *Réflexions sur la Révolution française*.

² Lettre à M. Viguier des Etoiles, 28 octobre 1794.

³ *Œuvres complètes* de J. de Maistre, t. VIII, p. 76.

⁴ Ceci était écrit en 1850. Il n'en est plus tout à fait de même depuis que les Juifs sont devenus nos maîtres.

⁵ *Restauration française*, p. 281 publiée en 1850. C'est maintenant chose faite !

⁶ Dans le dernier ouvrage qu'il vient de faire paraître, *Les Sophistes français et la Révolution européenne*, M. Th. Funck-Brentano montre le profond abîme qui s'est ouvert dans la pensée française à la fin du XVIII^e siècle et il dit : « Deux siècles de sophistique ! Jamais peuple n'a supporté aussi longtemps un tel fardeau ! »

besoin de la France. Aussi, lorsque la vérité n'y brilla plus sous sa forme visible, s'y est-elle encore répandue sous sa forme latente, en échauffant le cœur de tant de Sœurs de Charité accourues pour panser les plaies que nous faisait l'erreur, de tant de missionnaires qui, au moment où le soleil venait de s'éclipser pour nous, en portèrent les rayons sur le reste du globe.

« Que la France se félicite ouvertement d'avoir, dans les desseins de Dieu, une place en quelque sorte officielle ! Qu'elle soit dans la joie, d'avoir fourni, même au sein de ses défaillances, tant de missionnaires pour porter la lumière au monde, et tant de Sœurs de Charité pour en soulager les douleurs ! Qu'elle se réjouisse d'avoir donné le jour à tant d'âmes vouées à la prière ou à la charité, tout enflammées par l'ardent désir de l'amour. France ! France ! s'écriait une sainte voix, combien tu es ingénieuse pour irriter et calmer tour à tour la justice de Dieu ! Si tes crimes ont fait tomber les châtimens sur toi, ta charité a fait monter ta voix au Ciel. »

Satan et les siens savent bien que là est notre paratonnerre, dans les œuvres et dans les prières de nos religieux et de nos religieuses : aussi, aujourd'hui comme il y a un siècle, s'empressent-ils d'abord de les écarter. Ils ne feront que hâter l'heure où Dieu fera éclater son tonnerre. Mais les mérites acquis feront que cette tempête n'aura d'autre effet que de purifier l'atmosphère, de la purger des miasmes qui empoisonnent les esprits, de faire que ce que la France révolutionnaire veut et estime, soit rejeté et repoussé, et ce qu'elle a dédaigné et détesté soit de nouveau chéri et exalté.

Le *New-York Freeman* des Etats-Unis écrivait dans son numéro du 7 juin 1879 : « De toutes parts, ceux qui pensent et savent penser, espèrent dans l'avenir de la France. Pour un peu de temps encore il y aura combat, Tout à coup, d'une manière ou de l'autre, par un moyen déterminé par Dieu, un grand calme suivra : les hommes regarderont en arrière et ils auront peine à croire que les ennemis du Christ et de son Eglise aient pu être de pareils fous ».

Et voici ce qui donne à notre espoir plus de force encore.

Seule la France est douée de manière à pouvoir faire rentrer le monde dans les voies d'où il a commencé à s'écarter il y a cinq siècles, à lui rendre la véritable conception de la vie, à décider les peuples à réorganiser à son exemple la vie sociale en vue de la vie éternelle à acquérir, en un mot, à restaurer la civilisation chrétienne.

Depuis longtemps, les enfants de la France luttent dans son sein comme Esaü et Jacob s'entrechoquaient dans le sein de Rébecca. Cette guerre aura une fin. Nous ne pouvons nous défendre de croire et d'espérer qu'il viendra un jour où il sera manifeste que Dieu a aimé Jacob et haï Esaü ; le règne des méchants - il y aura toujours des méchants - sera fini, le règne des bons recommencera.

Depuis trop longtemps, les méchants triomphent, grâce aux ignorances de la masse. La Révolution se cachait dans les ténèbres des loges. Aujourd'hui elle en est arrachée, elle est amenée au grand jour, chacun peut voir ce qu'elle est, et demain, lorsqu'elle voudra ramener la Terreur pour maintenir son règne chacun verra ce qu'il a à en craindre. On comprendra que la Révolution ne peut s'arrêter qu'au néant. C'est le chancre qui ne périt qu'avec la chair qu'il dévore. Les hommes n'auront alors le choix qu'entre la vie et la mort ; ils devront se prononcer pour les catholiques *complets* ou les révolutionnaires *complets* ; il n'y aura plus moyen de se réfugier dans le juste milieu, dans un moyen terme entre la vérité universelle et le mensonge universel.

Déjà en 1873, M. de Saint-Bonnet annonçait ce qui commence à se dessiner sous nos yeux : « Un triage inouï va se faire. Demain, ceux qui tiennent à la vie vont être obligés de s'unir à ceux qui défendent la Foi. Alors tous les partis n'en formeront que deux : l'un désirant que Dieu triomphe pour que la France existe, et l'autre que la France périsse pour satisfaire la soif de crime que l'envie alluma dans leur cœur. » Il ajoutait : « Mais, au moment venu, Dieu fendra les flots de la mer Rouge pour ouvrir un passage aux siens, puis il refermera ces flots sur ceux qui le maudissent, pour en délivrer l'avenir¹ ».

CHAPITRE LXXII - COMMENT SECONDER LES DESSEINS DE LA MISÉRICORDE DIVINE ?

Pour que Dieu fasse ce miracle, il faut qu'il trouve nos âmes disposées à recevoir sa grâce. Nous ne l'étions point après les châtimens de 1793, de 1848, de 1870-1871. Au lieu de nous tourner vers Dieu et de nous jeter dans les bras de sa miséricorde, nous avons mis notre confiance dans les habiletés de la sagesse politique. Donoso Cortès nous avait bien dit après les journées de juin 1848 : « Jamais je n'ai eu foi ni confiance dans l'action politique des bons catholiques. Tous leurs efforts pour réformer la société par le moyen des institutions politiques, c'est-à-dire par le moyen des assemblées, des gouvernements seront perpétuellement inutiles. Les sociétés ne sont pas ce qu'elles sont à cause des gouvernements et des assemblées ; les assemblées et les gouvernements sont ce qu'ils sont à cause des sociétés. Il serait nécessaire par conséquent de suivre un système contraire : il serait nécessaire de changer la société, et ensuite de se servir de cette société pour produire un changement analogue dans ses institutions. »

C'est ce que Le Play, Blanc de Saint-Bonnet et bien d'autres n'ont cessé de dire. « Il n'y a aucune possibilité d'une restauration de la chose publique sans une doctrine », écrivait Barrès en 1899. La doctrine fondamentale qu'il faut réintégrer dans les âmes est celle de la vraie notion de la vie. Le reste suivra. Les institutions sociales et même politiques sortiront de cette notion comme elles en sont sorties autrefois. Mœurs et institutions se transforment comme d'elles-mêmes sous la pression des idées. Elles se sont transformées en bien sous l'action de la prédication évangélique, elles se sont transformées en mal à partir de la prédication de l'évangile des Humanistes.

La vraie conception de la vie peut-elle être rendue à la société ? Oui, si Dieu nous en fait la grâce et il nous en fera la grâce si nous nous présentons devant Lui avec un cœur contrit et humilié.

« Seigneur, disaient Tobie et ses compagnons de captivité, nous n'avons pas obéi à vos commandements, c'est pourquoi nous avons été livrés au pillage, à la captivité, à la mort. Nous sommes un sujet de raillerie et de mépris pour

¹ *La légitimité*. Page 36.

toutes les nations. - Maintenant, Seigneur, nous éprouvons la justice de vos jugements, parce que nous ne sommes point conduits selon vos commandements et que nous n'avons pas marché devant vous avec un cœur droit¹ »

« Nous avons péché, nous nous sommes éloignés de vous en commettant l'injustice ; en toutes choses, nous avons mal fait. - Nous n'avons pas écouté votre parole, nous n'avons pas observé vos commandements, nous n'avons point agi comme vous nous commandiez de le faire, afin que nous fussions heureux. Aussi, est-ce avec toute justice que tous ces maux sont venus sur nous et que vous nous avez traités comme vous l'avez fait, en nous livrant aux mains d'ennemis injustes, acharnés contre nous... Mais à présent, Seigneur, c'est de tout notre cœur que nous vouions vous suivre ; nous vous craignons, nous voulons marcher en votre présence. N'achevez pas notre perte, mais que nous ressentions les effets de votre bonté, mais que nous soyons traités selon l'immensité de votre miséricorde² ».

Et toute cette magnifique prière d'Azarias, qui se trouve au chapitre III de la prophétie de Daniel.

A ces prières, à ce repentir, Dieu exige que nous joignons le ferme propos et un ferme propos manifestant par les œuvres sa sincérité et son efficacité. Son premier effet doit être de raviver l'esprit chrétien en soi et chez le plus grand nombre possible des Français sur qui nous pouvons avoir quelque action. « Tel devrait être, dit Mgr Isoard, le premier objectif de tous les prédicateurs, de tous les guides des âmes, de tous les écrivains catholiques. Dieu accordera-t-il jamais à un peuple sa grâce, une grâce de rénovation et de salut, si le très grand nombre de citoyens qui composent ce peuple demeurent dans leurs péchés et mènent, de propos délibéré, une vie qui est en opposition manifeste avec l'esprit de Notre-Seigneur, avec les exemples laissés par les générations pénétrées du sens chrétien et vivant en la charité de Jésus-Christ ? Non, Dieu n'accordera pas la grâce à de tels hommes. L'Écriture nous l'atteste en maint endroit. Rappelons seulement ici de quelle manière les Juifs furent préparés à la prédication de l'Évangile, à la connaissance du Sauveur. Saint Jean-Baptiste disait à chacun : Remplissez de votre mieux les devoirs de l'état où vous êtes placé. Vous avez une loi : observez-la. Il s'adressait à l'individu, il excitait à un travail personnel de réforme et de sanctification.

« Nous accusons de tous les désordres et des maux qui en résultent, des entités abstraites, insaisissables, l'esprit moderne, le gouvernement, la Révolution, la désagrégation sociale, l'éparpillement des éléments constitutifs de la société. Nous attendons le remède de l'infusion de l'esprit chrétien dans les lois, de la substitution d'une forme de gouvernement à une autre forme de gouvernement, d'une plus sage pondération des forces et des influences. Que ces heureuses transformations ne puissent s'opérer que par une grâce spéciale de Dieu, nous ne le disons pas assez ; que chacun d'entre nous puisse et doive obtenir, mériter pour tous cette grâce de Dieu, nous ne le disons point du tout. Nous retenons tant bien que mal nos habitudes de bien-être, nous restons à la même distance qu'autrefois de la gêne, de l'effort, des privations, de cette vie de retenue, et pour tout dire en un mot, mortifiée, que Dieu demande des siens et surtout de ses ministres.

« Vivons tranquilles, nous accommodant aux circonstances pour en souffrir personnellement le moins qu'il se pourra, et attendons que le temps soit changé !

« Mais le temps du monde moral, c'est à nous à le changer. Et que faut-il entendre par ce mot, nous ? Il faut entendre tous les chrétiens vivant dans la foi. Pour que le calme succède à la tempête, la grâce de Dieu est nécessaire : et la grâce de Dieu, tout pécheur l'écarte de son peuple par son péché, comme tout juste l'attire sur les siens par ses actes de vertu...

« Des hommes, dont les sentiments sont religieux et dont la vie extérieure est d'accord avec les croyances, subissent l'action de l'état général des esprits. Ils ont cela de commun avec les chrétiens inconséquents et étrangers à la pratique de la religion, qu'ils veulent conserver les habitudes prises et se refusent implicitement à l'effort et au sacrifice. Mais ils diffèrent d'eux en ce qu'ils se retournent avec foi vers la Providence de Dieu et attendent d'elle un coup subit, irrésistible, qui aura pour effet de remettre en un instant toutes choses en leur véritable place. Cette intervention extraordinaire de la Providence, par quels moyens espèrent-ils l'obtenir ? Est-ce par la pratique de la pénitence ? Est-ce par un retour sincère et complet à la sainteté de leur vocation chrétienne et sacerdotale ? Nous avons lieu de craindre que telles ne soient pas les dispositions d'âme du grand nombre. On veut faire violence à Dieu, c'est l'expression la plus ordinairement employée, mais par des exercices de religion, ou nouveaux comme appellation et comme forme, ou recevant un éclat inaccoutumé. Il n'est peut-être pas de mois, depuis trois ou quatre ans (et encore depuis), où les évêques ne reçoivent une invitation pressante, et dans le ton assez voisin du commandement de répandre dans leur diocèse cette dévotion, qui doit fléchir la justice divine et triompher définitivement de l'ennemi ; Dieu attendait, nous dit-on, en un langage assez singulier, Dieu attendait que la prière lui fût adressée en cette manière et sous cette appellation nouvelle. Souvent même le salut doit venir d'un acte auquel les fidèles ne prendront aucune part directe.

« Nous attendons un coup de sa grâce, sans introduire la moindre réforme, sans apporter la moindre correction dans la vie de simple honnêteté morale, de vertu incertaine et chancelante qu'il nous a plus d'adopter. En considérant de près ces illusions de bien des âmes, on sent monter aux lèvres la parole de Notre-Seigneur : *Hæc oportuit facere illa non omittere*. Oui, ce sont de belles et bonnes choses que les honneurs rendus aux serviteurs de Dieu, que les consécration solennelles de la Patrie au Sacré-Cœur ou à la Très Sainte Vierge, que les pèlerinages à tous les sanctuaires ; mais ces actes de religion doivent, ou accompagner les efforts vers une conversion généreuse des âmes, ou manifester des progrès de conversion déjà obtenus : prenons bien garde de nous persuader qu'ils peuvent en tenir place. »

Avant Mgr Isoard, Joseph de Maistre avait dit à qui lui demandait : « Quand verrons-nous la fin du mal ? » « Nous verrons la fin du mal, quand les hommes pleureront le mal³ », pleureront d'avoir perdu de vue leurs destinées éternelles ; ou de ne point se donner le courage de faire ce que ces destinées exigent.

¹ Tob., III, 3, 4 et 5.

² Daniel, III, 26-46.

³ Œuvres complètes, XIV, p. 1426.

Un étranger, un Anglais, protestant, lord Montagne, dans une lettre adressée à M. Le Play après le châtement de 1870-1871, a tenu à peu près le même langage.

« Lorsque je vins à Paris, en décembre dernier, dit-il, quelqu'un me demanda si j'y étais venu pour assister à des fêtes ou pour aller au théâtre. Je répondis : « Je suis venu pour savoir si les Prussiens reviendront. » Alors mon interlocuteur me débita une longue tirade sur l'armement, les soldats et la résolution de chaque Français d'avoir une revanche. Quand il s'arrêta enfin, je lui dis : « Je pense qu'il vous serait possible de l'avoir, cette revanche. - Comment donc ? - En devenant *meilleurs chrétiens* que vos vainqueurs.

« En disant *meilleurs chrétiens*, je n'entends pas seulement parler de ceux qui assistent au service divin ou accomplissent certains actes. Je rappelle que pour être chrétien, il faut observer la loi de Dieu, pratiquer la justice et la charité. Vous attribuez les malheurs de la France aux défaillances des hommes de guerre, à la division des partis, aux préjugés de la nation, et aux sophismes des lettrés. Je le concède. Mais alors le problème consiste à découvrir le remède à ces maux. Or il ne peut se trouver que dans la loi de Dieu, qui réprimant les erreurs et les passions, rappelle les hommes à leur devoir et rétablit parmi eux l'harmonie. Au milieu du XVII^e siècle, les Français apprécieraient plus sainement qu'ils ne le font aujourd'hui la vraie cause de la prospérité et de la décadence des nations. L'anecdote suivante m'en fournit la preuve. A la prise de Dunkerque, quand les Français entraient dans la forteresse, tandis que les nôtres se retiraient, un officier anglais dit : « Nous reviendrons bientôt. - *Vous reviendrez*, répondit un officier français, *si nos péchés surpassent un jour les vôtres.* »

Dans l'Instruction pastorale qu'il publia à l'occasion du Jubilé de 1886, Mgr Isoard dit encore : « Lorsque les maux dont souffre l'Eglise, à Rome, en France, et en d'autres contrées encore, nous causent une juste douleur, ne perdons pas notre temps à accuser nos adversaires. C'est nous-mêmes qu'il faut accuser ; ils ne sont point forts, c'est nous qui sommes faibles, et faibles par notre faute. Ne nous tenons pas à la piste des dévotions nouvelles, des Unions qui nous sont données par leurs promoteurs comme devant opérer d'elles-mêmes, et à jour fixe, le salut de l'Eglise et de la société ! Ce qui doit être fait chez une nation pervertie pour qu'elle se tourne vers Dieu, pour qu'elle vive de nouveau de sa parole et de sa grâce, saint Pierre d'Alcantara nous l'apprend.

« Un gentilhomme se lamentait auprès du saint de l'état des choses en Espagne et le consultait sur ce qu'il avait à faire contre le désordre de la société. Saint Pierre, après un jour de réflexion, répondit simplement : « Mettez de l'ordre dans votre propre maison, dans vos propres affaires ; traitez comme il convient à un chrétien ceux qui dépendent de vous, et vous aurez fait ainsi votre devoir. Si tous les chrétiens faisaient ainsi, il en résulterait un bien immense pour la société. »

Jean III, roi de Portugal, parlant un jour à ses courtisans a dit quels sont ceux qui doivent s'appliquer les premiers à cette réforme personnelle : « Si les gens de condition étaient une fois gens de bien, le peuple qui se forme toujours sur eux, ne manquerait pas de réformer ses mœurs. La réformation de tous les ordres de l'Etat consiste principalement dans une bonne éducation de la noblesse. » On dirait aujourd'hui des classes dirigeantes.

C'est en effet par l'éducation et principalement l'éducation de ceux qui sont appelés à diriger les autres que toute réforme doit commencer. Ce serait s'illusionner que de croire que les classes dirigeantes ne changeront jamais leurs mœurs, s'engageront dans une vie vraiment chrétienne si leur esprit n'est profondément pénétré de la doctrine du Christ. L'esprit commande au cœur et le cœur dirige la vie.

Dans son Encyclique du 15 avril 1905, N. S. P. le Pape Pie X a appelé l'attention de tout l'épiscopat, de tout le clergé catholique, sur la nécessité de renforcer l'enseignement de la doctrine chrétienne : « Quiconque, dit-il, est zélé pour la gloire divine cherche les causes de cette crise que subit la religion. Chacun apporte la sienne et chacun aussi à son gré emploie son moyen pour défendre et restaurer la gloire de Dieu sur cette terre. Pour nous, vénérables frères, sans nier les autres causes, Nous Nous rallions de préférence au sentiment de ceux qui voient dans l'ignorance des choses divines la cause de l'affaiblissement actuel et de la débilité des âmes et des maux si graves qui s'ensuivent.

« Tous se plaignent que parmi le peuple chrétien tant d'hommes ignorent profondément les vérités nécessaires au salut, et ces plaintes, hélas, sont malheureusement fondées. Quand Nous disons le peuple chrétien, Nous n'entendons pas seulement la plèbe ou les hommes de la classe inférieure qui trop souvent trouvent une excuse dans ce fait que, étant au service de maîtres durs, ils peuvent à peine penser à eux-mêmes et à leurs intérêts ; mais Nous parlons aussi et surtout de ceux qui, ne manquant point d'intelligence et du culture, brillent dans l'érudition profane, et néanmoins en ce qui concerne la religion vivent de la façon la plus téméraire et la plus imprudente. Il est difficile de dire en quelles ténèbres épaisses ils sont parfois plongés, et ce qui est plus triste, ils y demeurent tranquillement enveloppés ! De Dieu souverain auteur et gouverneur de toutes choses, de la sagesse de la foi chrétienne ils y pensent à peine. Par suite, ils ne connaissent rien ni de l'incarnation du Verbe de Dieu, ni de la parfaite restauration du genre humain par Lui ; ils ne savent rien de la grâce, le principal secours pour atteindre les biens éternels, rien de l'auguste sacrifice ni des sacrements, par lesquels Nous obtenons et conservons la grâce. Quant au péché ils n'en connaissent ni la malice ni l'opprobre. Immense est le nombre et il s'augmente de jour en jour - de ceux qui ignorent tout de la religion, ou qui n'ont de la foi chrétienne qu'une connaissance telle qu'elle leur permet, au milieu de la lumière de la vérité catholique, de vivre à la manière des idolâtres.

« S'il est vain d'espérer une moisson d'une terre qui n'a pas reçu de semence, comment attendre des générations ornées de bonnes mœurs, si elles n'ont pas été instruites en temps voulu de la doctrine chrétienne ? D'où Nous inférons à bon droit, puisque la foi languit de nos jours au point qu'elle est chez beaucoup presque morte, que le devoir de transmettre les vérités du catéchisme, ou n'est rempli qu'avec trop de négligence ou est omis tout à fait ».

Pie X rappelle et renouvelle à ce sujet les prescriptions du Concile de Trente. Puis il adresse aux évêques et aux prêtres cette exhortation :

« Beaucoup de choses utiles et parfaitement louables ont peut-être été instituées, dans le diocèse de chacun de vous, pour le bien du troupeau qui vous est confié. Veuillez cependant, par-dessus toutes choses, consacrer tout ce que vous

pourrez de vos efforts, de votre zèle, de vos soins et de vos instances assidues à ce que la connaissance de la doctrine chrétienne atteigne les âmes de tous et les pénètre à fond. »

Les parents et les directeurs de la jeunesse doivent méditer ces observations du Pontife et regarder comme adressés à eux-mêmes les exhortations et les commandements qu'il fait aux prêtres. Les mères de famille ne doivent point ignorer que si l'esprit et le cœur de l'enfant n'ont point été préparés par la mère, comme le laboureur prépare son champ avant d'y jeter la semence, la parole du prêtre tombera sur la pierre ou sera étouffée par l'erreur.

Aux leçons de la mère doivent succéder celles de l'instituteur. De 1852 à ces dernières années, les prêtres, les religieux et les religieuses ont eu en mains l'éducation de la moitié de la jeunesse française. Leur labeur ne semble point avoir porté tout le fruit qu'on en pouvait espérer. On a eu trop égard aux programmes imposés par le monde universitaire, on a trop poursuivi le succès aux examens faits sur ces programmes : l'enseignement religieux qui devait tenir la première place n'a eu trop souvent que la dernière. Qu'est-il arrivé ? Sortis de nos collèges, de nos pensionnats, nos jeunes gens se sont trouvés dans un monde saturé de naturalisme et de libéralisme. Les journaux, les brochures, les livres sont venus leur apporter sur tous les sujets des impressions et des idées contraires au sentiment chrétien et à la vérité révélée. Mal armés, ils n'ont pas su se défendre, et bientôt leur esprit a été rempli d'une foule d'idées en opposition avec la doctrine chrétienne, et n'étant plus soutenus par la foi, ils se sont égarés.

Alors même que l'éducation de la famille et celle du collège a été parfaite, le jeune homme, l'homme fait ne doivent point se reposer sur leur acquis, ils doivent l'entretenir et le développer. A l'obligation du prêtre de toujours enseigner, correspond celle du fidèle de toujours s'instruire, en se rendant aux catéchismes de persévérance, en assistant aux messes où l'on prêche, en se faisant un devoir de lire chaque semaine un certain nombre de pages dans des livres qui enseignent les vérités dogmatiques et morales de la religion.

S'instruire de la religion c'est le premier pas dans la voie de la réforme. Le second pas décisif est de conformer sa vie à sa foi. Un romancier contemporain, non croyant, reproche aux catholiques d'aujourd'hui ce fait que les idées religieuses ne sont pas pour eux des « idées directrices ». Rien n'est plus vrai, la foi n'est plus, pour un grand nombre de ceux qui l'ont conservée et qui y joignent les pratiques de dévotion, une lumière et un principe de vie.

« La vie d'un chrétien qui veut répondre pleinement à cette haute et bienheureuse vocation, dit Mgr Isoard, ne peut pas être semblable à celle des chrétiens qui n'ont qu'un sentiment très vague de ce qu'ils sont par le baptême, de ce qu'ils doivent être par leur qualité de membres vivants de Jésus-Christ. C'est là une de ces vérités pratiques que tout le monde admet dès qu'elles sont énoncées. Mais la première conséquence à tirer de cette vérité, c'est que ceux de nos frères, que nous nommons pratiquants, et les chrétiennes de qui nous affirmons qu'elles sont pieuses, doivent être facilement distinguées dans le monde.

« Leurs habitations, par exemple, doivent être simples. L'ameublement y doit être tout autre que dans la maison de ceux qui n'ont jamais entendu parler de pénitence et de mortification. Il est vrai, cette pensée est fort juste ; nous devrions trouver chez ces chrétiens une simplicité sévère ; mais, en fait, que voyons-nous ? Nous voyons le même confort et le même luxe que partout ailleurs. Ce qui règle leurs dépenses, c'est leur revenu, ce n'est point l'esprit de la foi chrétienne ; tout ce qu'ils peuvent se procurer de jouissances de ce genre, ils se le procurent. »

Les femmes ont particulièrement à s'examiner et à réformer leur manière d'être.

« Le prophète Isaïe¹, l'apôtre saint Paul² ont, sur ce sujet, les enseignements les plus précis ; ils entrent dans les moindres détails concernant ce genre de luxe, de prodigalités et de folies on ne pourra donc, dans un salon, discerner aisément une femme qui veut être une vraie catholique d'avec une autre femme qui n'a d'autre ambition que de vivre pour le monde ? Non, on ne pourra pas constater entre l'une et l'autre des différences vraiment appréciables. Modes, coupe des vêtements, étoffes, dentelles, bijoux, tout est semblable.

« Se séparent-elles, au moins, les femmes chrétiennes des femmes mondaines dans le choix de leurs plaisirs et de leurs distractions ? Pas davantage. L'attitude est la même dans le cours ordinaire de la vie, bien que les doctrines soient absolument opposées. »

Pour les faire sortir de cette contradiction entre leurs sentiments et leur conduite, Mgr Isoard propose aux femmes sérieuses et aux hommes qui veulent être vraiment chrétiens ces austères pensées :

« Qu'est-ce que la Religion, la vraie Religion ?

« C'est le moyen par lequel l'humanité tombée se relève.

« Et ce moyen, puis-je l'exprimer, le mettre aux yeux en un moment ?

« Oui, je n'ai qu'à tracer l'image d'une croix. Le moyen du relèvement de l'homme pécheur, c'est l'expiation, l'humiliation, la souffrance et la mort en union avec les anéantissements, la Passion et la mort du Fils de Dieu fait homme.

« Mais alors qu'est-ce qu'un chrétien, un chrétien quel qu'il soit ? C'est un pénitent. Mais s'il est le meilleur et le plus vertueux qui se puisse imaginer ? - C'est encore un pénitent. Aussi, voyez dans les Litanies des Saints, la première grâce que l'Eglise nous fait demander à Dieu pour nous personnellement, et pour tous nos frères, c'est de savoir faire pénitence. *Ut ad veram poenitentiam nos perducere digneris, te rogamus audi nos !* Nous vous en supplions, Seigneur, donnez-nous à tous l'esprit de la vraie pénitence !

Le moindre degré de l'esprit de pénitence, c'est l'acceptation des lois, des règles, des usages même, qui restreignent notre liberté, qui nous causent de la gêne... Si un fidèle a quelque intelligence de l'esprit du christianisme, il accepte ces prohibitions ou ces ordonnances ; il consent volontiers à ces restrictions à sa liberté.

Comment espérer que nous puissions en revenir à l'esprit d'autrefois ?

¹ Isaïe, ch. III, V. 18 et suiv.

² Ep. A Tim., ch. II, V. 9.

Comment espérer qu'un nombre suffisant de Français comprendront la nécessité pour eux de s'instruire de la doctrine chrétienne et d'en instruire ceux qui les entourent ; puis conformeront leur vie à ce que cette doctrine demande dans leur manière de vivre et dans leur manière d'être ? Comment espérer qu'ils s'appliqueront à modifier leurs idées, à rejeter de leur esprit les principes révolutionnaires, et à propager autour d'eux les vérités que l'Eglise enseigne, de manière à transformer l'esprit public, à le ramener à cette notion fondamentale de la vie des peuples comme de la vie des individus : *quærite primum regnum Dei et hæc omnia adjicientur vobis*. Cherchez le royaume de Dieu, le reste vous viendra en surcroît.

Et comment espérer que la France emploiera son esprit de prosélytisme à faire prévaloir dans le monde les idées directement opposées à celles qu'elle a prêchées avec tant d'ardeur depuis un siècle ?

A un ami qui lui faisait cette objection, de Maistre répondit : « Quelqu'un disait jadis à Copernic : Si le monde était arrangé comme vous le dites, Vénus aurait des phases comme la lune ; elle n'en a pas cependant. Qu'avez-vous à dire ? Copernic répondit : Je n'ai rien à répliquer, *mais Dieu fera la grâce* qu'on trouvera une réponse à cette difficulté. En effet, Dieu *fit la grâce* que Galilée inventa les lunettes avec lesquelles on vit les phases ; mais Copernic était mort. Je réponds comme lui : Dieu fera la grâce que nous sortions de ce défilé... Voici d'ailleurs, sur le chapitre de l'espérance, un passage de Bossuet que je veux avoir le plaisir de vous citer. Cet homme est mon grand oracle. Je plie volontiers sous cette trinité de talents qui fait entendre dans chaque phrase un logicien, un orateur, un prophète. Voici donc ce qu'il dit dans un fragment de sermon : *Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout entier de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir, puis il agit*. Mille fois cette pensée m'est venue en tête en songeant à vos affaires, qui sont celles du monde, sans pouvoir m'empêcher d'ajouter chaque fois comme le fait immédiatement Bossuet :

SPERABAMUS

NON INGENII VENA RESPONDIT AD VOTUM

APPENDICE - NOTES ET DOCUMENTS

I. FRANC-MAÇONNERIE

I. - CONDAMNATIONS PORTEES CONTRE CETTE SECTE PAR LE SAINT-SIEGE.

Il serait trop long de reproduire ici les actes par lesquels les Souverains Pontifes ont condamné la Franc-Maçonnerie. Il suffira de les signaler.

La première condamnation pontificale fut portée le 28 avril 1758, par Clément XII, par la constitution *In eminenti* ;

La seconde par Benoît XIV, le 18 mai 1751, par sa constitution *Providas* ;

La troisième par Pie VII, le 13 septembre 1821, par la Bulle *Ecclesiam a Jesu Christo* ;

La quatrième par Léon XII, le 13 mars 1825 ; constitution apostolique *Quo graviora* ;

La cinquième par Pie VIII, le 24 mars 1829 : Encyc. *Traditi* ;

La sixième par Grégoire XVI, le 15 août 1832 ; Encyc. *Mirari vos* ;

La septième par Pie IX, le 9 novembre 1846 ; Encyc. *Qui pluribus* ; et plusieurs autres fois en différentes manières ;

La huitième par Léon XIII, le 20 avril 1884 ; Encyc. *Humanum genus*.

Il résulte de ces condamnations

1° Que le Franc-Maçon ayant encouru l'excommunication, n'a plus aucun droit aux biens spirituels de l'Eglise. Il est exclu de la famille chrétienne. Il ne peut donc dans cet état recevoir les sacrements.

2° Hors le danger de mort, il ne peut être absous qu'en vertu de pouvoirs spéciaux accordés par le Souverain Pontife.

3° Même dans ce danger, l'absolution ne peut être donnée valablement que si le pénitent rompt entièrement avec cette société et détruit ou fait détruire, ou livre au prêtre les livres, manuscrits, insignes qui s'y rapportent.

4° On peut, dit Mgr William, évêque de Port-Louis, accorder au Franc-Maçon le sacrement de mariage, par égard pour l'autre partie qui étant restée membre de l'Eglise, n'a pas perdu ses droits aux sacrements¹.

Mais le Franc-Maçon, ou tout membre d'une autre société condamnée, qui ne serait pas réconcilié préalablement avec l'Eglise, se rendrait coupable de la profanation du sacrement, profanation qui ne pourrait qu'éloigner de son union la bénédiction du ciel et dont il aura à rendre compte au tribunal de Dieu.

5° La sépulture ecclésiastique, dit le même prélat, sera accordée à toute personne qui aura demandé l'assistance du prêtre à l'heure de la mort, cette demande étant considérée comme une preuve de désir sincère de se réconcilier avec l'Eglise. Il y aura cependant exception à cette règle toutes les fois que les restes mortels du défunt seront portés à la Loge maçonnique. Dans ce cas, nous ne pouvons, par aucune considération, permettre que les prières et les cérémonies religieuses aient lieu à l'église. Nous avons donné à tous nos ecclésiastiques des ordres formels à cet égard, et nous leur intimons de nouveau, par ces présentes, la même défense.

6° Nous défendons expressément, dit Mgr l'évêque d'Autun, de placer sur le catafalque, soit dans l'église, soit en allant au cimetière, les insignes des sociétés secrètes. Dans le cas où on refuserait de se soumettre à cette ordonnance, le clergé annoncerait à la famille du défunt que l'inhumation ne peut avoir lieu avec les cérémonies et les prières de l'Eglise.

Nous défendons aussi, dit le même Prélat, d'admettre comme parrain un Franc-Maçon publiquement connu comme tel, à moins qu'il ne déclare qu'il veut rompre avec cette société.

Ces défenses ne sont point spéciales au diocèse d'Autun et de Port-Louis ; elles sont de droit commun.

II. - CONDAMNATION PORTÉE PAR L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS.

Quatre ans après la première condamnation de la Franc-Maçonnerie par le Saint-Siège, l'évêque de Marseille donna cet « avertissement » à ses diocésains.

C'est le premier acte épiscopal que nous connaissions contre la secte.

AVERTISSEMENT

Au sujet d'une Association qui commence à s'établir dans la ville de Marseille.

Henry-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron, Par la Providence divine et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Marseille, Abbé de l'Abbaye Royale de Saint-Arnould de Metz et de celle de Notre-Dame des Chambons, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pourrions-nous, mes très chers Frères, sans nous rendre coupable devant Dieu et devant les hommes garder le silence sur une bizarre et mystérieuse association qui commence à s'établir dans cette Ville, et qui y fait aujourd'hui tant de bruit ? Pourrions-nous être tranquilles tandis que ceux d'entre vous, qui, au mépris de toute autorité, se sont engagés dans cette Association, se font un faux honneur de leur désobéissance, et emploient les sollicitations les plus pressantes pour grossir le nombre de leurs Associés ?

Si toutes les Assemblées furtives sont expressément défendues dans le Royaume, à combien plus forte raison a-t-on dû proscrire celles dont le secret impénétrable devrait seul suffire pour causer les plus justes alarmes ?

¹ Une Instruction de la S. Propagande du 5 juillet 1878 dit que dans ce cas le curé doit se comporter comme dans les mariages mixtes, c'est-à-dire n'accorder que sa présence.

Le 21 février 1883, le Saint-Office a répondu à une question qui lui était posée à ce sujet que, jusqu'à ce que le Saint-Siège ait promulgué un décret, le curé doit agir avec prudence et faire ce que devant Dieu il jugera plus expédient ; mais ne jamais célébrer la messe à ces sortes de mariage. Cette réponse a été publiée dans le *Tablet*, supplément du 27 juin 1885.

Quelles funestes suites pour la Religion et pour l'Etat n'a t-on pas sujet de craindre d'une Association et des Assemblées où sont indifféremment reçûs Gens de toute nation, de toute religion, et de tout état, et parmi lesquels regne ensuite une union intime qui se démontre en faveur de tout inconnu, et de tout Etranger, dès lors que par quelque signe concerté, il a fait connaître qu'il est membre de cette mystérieuse Société ?

Les personnes d'une solide piété regardent sans doute avec mépris et avec indignation cette Association ridicule jusques dans son nom. Mais M. T. C. F., ceux qui se déclarent hautement FRANC-MAÇONS, et qui sollicitent publiquement les autres à se joindre à eux, pourraient peut-être encore séduire bien des personnes faibles et non prévenues, si nous ne nous élevions contre un scandale qui n'est devenu que trop public. Nous devons donc dans cette occasion, autant que dans toute autre, nous souvenir que nous sommes redevables aux faibles et aux forts.

A CES CAUSES, nous avertissons tous nos Diocésains de quelque condition, de quelque état, et de quelque profession qu'ils soient, qu'ils ne peuvent entrer dans l'Association des FRANC-MAÇONS, et que s'ils y sont déjà reçûs, ils ne peuvent continuer de se trouver dans leurs Assemblées, sans commettre un péché, dont nous nous réservons à Nous, et à nos Vicaires Généraux le pouvoir de les absoudre.

Et sera notre présent Avertissement lû et publié aux Prônes des Messes de Paroisse et aux Sermons, envoyé et affiché partout où besoin sera, à la diligence de notre Promoteur.

Donné à Marseille dans notre Palais Episcopal, le 14^e Janvier 1742.

† HENRY, Evêque de Marseille.

Par Monseigneur, Boyer, Prêtre-Secrétaire

Six ans plus tard, le même évêque se voyait dans la nécessité de s'opposer aux progrès que la Franc-Maçonnerie faisait malgré l'avertissement qu'il avait donné.

« Nous voyons avec étonnement le nombre des Francs-Maçons augmenter dans cette Ville. Quatre Loges y sont déjà placées en différens quartiers ; plusieurs personnes s'y font recevoir, sans être effrayées par l'épouvantable serment qu'il faut prononcer pour être admis dans cette illicite et scandaleuse société ; serment cependant dont les termes devoient faire frémir quiconque a tant soit peu de religion ; serment que, par une horrible profanation, on fait prêter sur la Sainte Bible ; serment enfin que l'on ne peut faire, sans se rendre coupable d'un énorme péché mortel. Mais, comme quelques-uns des Chefs de ces Loges, pour tromper et pour attirer les simples, ont l'insigne mauvaise foi de leur dire que nous ne désapprouvons plus cette Association, et que par ordre de la Cour nous avons révoqué notre Avertissement du quatorze Janvier 1742, nous sommes obligés, pour la décharge de notre conscience, d'ordonner, comme nous ordonnons en effet, que ce même Avertissement soit de nouveau publié demain aux Prônes des Paroisses de cette Ville, et aux Sermons dans les Eglises où il doit y en avoir. Donné à Marseille dans notre Palais Episcopal, le 3 février 1748.

† HENRY, Evêque de Marseille.

Par Monseigneur, Coudouneau, Prêtre-Secrétaire

III. - CONDAMNATION PORTÉE PAR LES POUVOIRS CIVILS.

La Franc-Maçonnerie fut aussi condamnée dès l'abord par quelques Puissances civiles.

En l'année même où le Pape Clément XII lançait la Constitution *In eminenti*, la première qui fût contre la secte, le magistrat de Hambourg l'interdisait. Quelques années après, c'était la République de Berne, la Porte Ottomane (1751), le magistrat de Dantzick (1763). L'édit de ce dernier fait connaître la pensée des autres gouvernements

« Vu que nous avons appris que ces soi-disant Francs-Maçons, en recommandant certaines vertus, cherchent à miner les fondements du christianisme, à introduire l'esprit d'indifférence contre cette doctrine, etc., pour la remplacer par la religion naturelle ; qu'ils ont établi, pour parvenir à ce but pernicieux, des statuts cachés qu'ils communiquent sous un serment qu'ils font prêter à leurs candidats, serment plus terrible qu'aucun autre exigé par un souverain à l'égard de ses sujets ; qu'ils ont une caisse expressément destinée au but pernicieux de leurs intentions dangereuses, laquelle ils augmentent continuellement par des cotisations qu'ils exigent de leurs membres ; qu'ils entretiennent une correspondance intime et suspecte avec les sociétés étrangères de la même espèce... »

Pour que des gouvernements protestants se décidassent à proscrire ainsi une secte condamnée solennellement par Rome, il fallait qu'ils eussent eu des révélations de nature à fixer leur opinion sur son caractère antichrétien et révolutionnaire.

II. DOCUMENTS RELATIFS A LA SECTE DES ILLUMINÉS.

Dans le Problème *de l'heure présente*, nous avons reproduit en Appendice les dépositions faites le 30 mars 1785, sous la garantie du serment, par deux prêtres et deux professeurs d'humanités à Munich qui s'étaient laissés enrôler dans l'illuminisme sur l'organisation de cette secte et sur ses doctrines. Ceux que ces renseignements pourraient intéresser pourront les trouver au complet dans les *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, par Barruel, qui viennent d'être réédités. Barruel, nous l'avons dit, a copié ces documents sur les *Ecrits originaux de l'ordre et de la secte des Illuminés* déposés à Munich, dans les archives de l'Etat.

Qu'il suffise de dire ici, que dans sa déposition l'abbé Renner déclara :

Que les Loges maçonniques ne contiennent que les goujats (*der tross von leuten*) ou le gros de l'armée antisociale et antichrétienne ; que les Francs-Maçons sont conduits, sans s'en apercevoir, par les Illuminés ; que ceux-ci forment une société plus secrète, superposée à la Franc-Maçonnerie.

Ce qui m'a le plus frappé chez les Illuminés, dit Renner qui n'avait été admis qu'au grade d'*Illuminé mineur*, est sans contredit la méthode qu'ils suivent pour manier les esprits et enchaîner leur monde. Leur monde, ils le forment de personnages distingués ou riches, d'hommes d'Etat, de gouverneurs, de conseillers. Des abbés, des archivistes¹, des professeurs, des secrétaires et des commis, des médecins et des apothicaires sont des candidats toujours bien venus.

Il dit l'inquisition qui est faite sur chacun de ces candidats avant de l'admettre, et la surveillance continue à laquelle il est soumis après son admission dans l'ordre et surtout avant son admission aux grades.

Barruel reproduit les tablettes remises à Weishaupt lorsque Xavier Zwack, conseiller de la Régence, se présenta comme candidat à l'Illuminisme. Ces tablettes se trouvent à la fin du premier volume des ECRITS ORIGINAUX sous ce titre : Tablettes de Danais tracées par Ajax en date du dernier décembre 1776. Elles sont divisées en dix-sept colonnes distinguées par autant de différents titres : signalement du candidat, son caractère moral, sa religion, sa conscience, ses études favorites, les services qu'il peut rendre, ses amis, sa société, ses correspondances, ses passions dominantes, etc. Au-dessous de ces colonnes est un second tableau ayant la même division et interrogeant sur la famille du candidat. Ces mêmes ECRITS ORIGINAUX contiennent l'interrogatoire adressé au novice à sa dernière épreuve avant d'être admis Illuminé mineur. Il comprend vingt-quatre questions.

On y trouve aussi les réponses faites à l'un de ces examens par deux novices.

A cette question : *Quelle conduite tiendriez-vous, si vous veniez à découvrir dans l'Ordre quelque chose de mauvais ou d'injuste ?* Le premier de ces Novices, âgé de 22 ans, et nommé *François-Antoine St...* répond, et signe, et jure : « Je ferais même ces choses-là, si l'Ordre me le commandait, parce que peut-être ne suis-je pas capable de juger si elles sont réellement injustes. D'ailleurs, quand même elles pourraient être injustes sous un autre rapport, *elles cessent de l'être, dès qu'elles deviennent un moyen d'arriver au bonheur et d'obtenir le but général.* »

A cette même question le Novice *François-Xavier B...* répond, écrit et jure en même sens : « Je ne refuserais point de faire ces choses-là (*mauvaises et injustes*) si elles contribuent au bien général. »

A la question sur le droit de *vie et de mort*, le premier de ces Novices répond et jure : « *Oui, j'accorde ce droit à l'Ordre Illuminé ;* et pourquoi le lui refuserais-je, si l'Ordre se voyait réduit à la nécessité d'employer ce moyen, et que sans cela il y eût à craindre pour lui de très grands malheurs ? (*littéralement pour sa très grande ruine*) *l'Etat perdrait fort peu à cela, puisque le mort serait remplacé par tant d'autres.* Au reste, je renvoie à ma réponse N° 6 ; c'est-à-dire à celle où j'ai promis de faire même ce qui serait injuste, si mes Supérieurs le trouvaient bon et me l'ordonnaient. »

Le second Novice, à la même question, répond et jure également : « *La même raison qui me fait reconnaître dans les Gouverneurs, des peuples le droit de vie et de mort sur les hommes, me porte à reconnaître très volontiers ce droit dans mon Ordre, qui concourt au bonheur des hommes, tout aussi bien que les Gouverneurs des peuples devraient le faire.* »

Sur la promesse d'une obéissance sans restriction, l'un répond : « *Oui sans doute, cette promesse est important, cependant je la regarde pour l'Ordre comme le seul moyen d'arriver à son but.* »

Le second est moins précis : « Lors, dit-il, que je considère notre Ordre comme moderne et encore peu étendu, j'ai quelque répugnance à faire une promesse si effrayante ; parce que je suis fondé à douter si le défaut de connaissance ou même si quelque passion dominante, ne pourraient pas quelquefois faire ordonner des choses entièrement opposées au but du bonheur général : mais lorsque j'imagine l'Ordre plus étendu, je pense que dans une Société où se trouvent des hommes de tant de différens états des plus élevés et des plus communs, ils sont plus à portée de connaître le cours du monde, et de distinguer les moyens de remplir les bons projets de l'Ordre². »

Voici, avec les réflexions dont Barruel les fait suivre, quelques-unes des sentences, également prises dans les Ecrits originaux, que les Illuminés majeurs inculquent sans cesse.

« 1° Quand la nature nous impose un fardeau trop pesant, c'est au suicide à nous en délivrer. *Patet exitus.* - Un Illuminé, nous disaient-ils, doit se donner la mort plutôt que de trahir son Ordre ; aussi exaltent-ils le suicide comme accompagné d'une secrète volupté.

« 2° Rien par raison, tout par passion ; c'est leur second principe. « Le but, la propagation, l'avantage de l'Ordre, sont leur Dieu, leur patrie, leur conscience ; ce qui est opposé à l'Ordre est notre trahison.

« 3° Le but sanctifie le moyen. Ainsi, calomnie, poison, assassinat, trahisons, révolte, infamies, tout ce qui mène au but est louable.

« 4° Nul Prince ne peut mettre à l'abri celui qui nous trahit. « Il se passe donc dans cet Ordre des choses contraires aux intérêts des Princes, - des choses qui, vu leur importance, méritent d'être manifestées aux Princes ; - et cette découverte serait aux yeux des Illuminés une trahison, qu'ils menacent d'avance de venger !... Ils ont donc des moyens de se défendre impunément de leurs accusateurs. - Ces moyens se devinent.

« 5° Tous les Rois et tous les Prêtres sont des fripons et des traîtres ; ou bien encore, tous les Prêtres sont des gueux. « Dans le plan des Illuminés, il faut anéantir la Religion, l'amour de la Patrie et celui des Princes ; parce que, disent-ils, la religion et cet amour de la patrie et des princes restreignent les affections de l'homme à des états particuliers, et le détournent de l'objet bien plus vaste de l'Illuminisme.

« 6° Il faut être plus soumis aux Supérieurs de l'illuminisme, qu'aux Souverains ou Magistrats qui gouvernent les peuples. Celui qui donne la préférence aux Souverains ou Gouverneurs des peuples, ne vaut rien pour nous. *Volte*

¹ Dans la déposition juridique faite en commun par le conseiller Aulique Utzschneider, le prêtre Cosandey, et l'académicien Grünberger, le 9 septembre 1785, on lit : Les Supérieurs cherchent à obtenir de leurs inférieurs des actes diplomatiques, des documents, des titres originaux. Ils les voient toujours avec plaisir se livrer à toute sorte de trahisons, partie pour profiter eux-mêmes des secrets trahis, partie pour tenir ensuite les traîtres mêmes dans une crainte continuelle, en les menaçant de découvrir leur trahison, s'ils venaient à se montrer revêches.

² Barruel, III, p. 82-87.

iemand den Regenten mehr anhoengen, so taugt et nicht fur uns. - Il faut sacrifier à nos Supérieurs, honneur, fortune, vie. Les Gouverneurs des peuples sont des despotes, lorsqu'ils ne sont pas dirigés par nous. Ils n'ont aucun droit sur nous, hommes libres. *Sie haben kein recht über uns, freye menschen.*

« 7° En Allemagne, il ne doit y avoir qu'un ou tout au plus deux Princes. Il faut que ces Princes soient illuminés, et tellement conduits par nos adeptes, et tellement environnés d'eux, qu'aucun profane ne puisse approcher de leur personne. Il ne faut donner les grandes et les moindres charges de l'Etat qu'à des membres de notre Ordre. Avons-nous une fois en Bavière six cent illuminés, personne n'est plus en état de nous résister. »

DOCTRINE DE L'ILLUMINISME.

Cette doctrine, insinuée dans les premiers grades, n'est clairement exposée que dans les derniers mystères, ceux du Mage et de l'Homme-Roi ; et elle n'y est donnée que de vive voix. Cette partie du code n'est point imprimée ; trois exemplaires manuscrits, un pour chaque inspecteur, d'après la déclaration de Weishaupt lui-même, est tout ce qui en existe.

Cependant il s'est trouvé un homme pour la révéler. « Cet homme, dit Barruel, m'est connu. Je sais toute la confiance qu'il inspirerait au public si je révélais son nom, mais je sais aussi que les poignards et les poisons de l'illuminisme iraient le chercher jusqu'aux Orcades si la secte venait à découvrir son asile. Le secret lui est dû et je me garderai bien de le violer. On peut le désigner sous le nom de Biederman qui signifie homme d'honneur.

« Tout ce que je puis dire, c'est que le désir de découvrir les conspirations de la secte et d'arriver à ce qu'il regardait comme le vrai moyen d'en prévenir les suites, soutint seul cet adepte dans les épreuves qu'il lui fallut subir. Passé par tous les grades, il arriva enfin aux derniers mystères. Ils sont divisés en deux parties. Les uns ont pour objet la religion : ce sont ceux révélés aux Mages ; les autres sont politiques et réservés au grade de l'Homme-Roi. »

I. - LA DOCTRINE ENSEIGNÉE AUX MAGES.

D'après Weishaupt (*Ecrits originaux*, t. II, lettre 15 à Caton), le grade d'Epopte, ou de Prêtre illuminé, présente à l'initié l'Evangile comme un masque religieux emprunté par le Christ pour établir sur la terre le règne de la liberté et de l'égalité.

Après avoir porté à ce point l'impiété de ses Epoptes, que lui restait-il à faire pour ses Mages dans les grands mystères, si ce n'est d'effacer le nom de religion, le nom même de Dieu, de sorte que toute religion apparût comme inconciliable avec ces mystères ! « Adressez-moi le F. Yicmenius, écrit Weishaupt à Caton (T. II, L. 15), je veux le guérir de la théosophie et le rendre propre à notre objet ». Et Knigge, après avoir exposé ce qu'il a fait, d'après les instructions de Weishaupt, pour démontrer, dans le grade d'Epopte, que le Christ n'avait point d'autre objet que d'établir une religion purement naturelle, ajoute : « Dans les derniers mystères, nous avons à découvrir cette pieuse fraude, à prouver l'origine de tous les mensonges religieux, à dévoiler leur ensemble et leur connexion (*Ecrits originaux*, t. II, Let. 1 de Philm. à Caton) ».

II.- DOCTRINE ENSEIGNÉE A L'HOMME-ROI.

1° Contre la souveraineté. - « Le second grade des grands mystères, dit Biederman, enseigne que chaque paysan, chaque bourgeois, chaque père de famille est souverain comme l'étaient les hommes sous la vie patriarcale, à laquelle on doit ramener le genre humain, et qu'il faut par conséquent détruire toute autorité, toute magistrature.

2° Contre la propriété. - Déjà dans les petits mystères il avait été dit à l'adepte : « Heureux les hommes s'ils avaient su se maintenir dans le premier état. » Dans les grands il est ajouté : « Mais bientôt dans leur cœur se développa un germe malheureux ; et leur repos, leur félicité disparurent. A mesure que les familles se multiplièrent, les moyens nécessaires à leur entretien commencèrent à manquer. La vie nomade cessa, la propriété naquit, les hommes se choisirent une demeure fixe, l'agriculture les rapprocha, la liberté fut ruinée à sa base et l'égalité disparut. » La vie patriarcale à laquelle il faut revenir pour jouir de nouveau de la liberté et de l'égalité, exige donc la cessation de la culture des champs, la destruction des demeures fixes et l'abolition de toute propriété.

3° Contre l'autorité paternelle. - Déjà dans les grades inférieurs l'Hiérophante avait appris à blasphémer l'amour de la famille plus encore que l'amour de la patrie, parce que cet amour de la famille est un principe plus immédiat du désastreux égoïsme. Dans les derniers mystères, les liens de la nature sont brisés comme ceux des gouvernements et de la religion. L'enfant doit oublier son père dès qu'il peut courir seul à sa proie.

Ces monstrueuses doctrines n'ont point disparu avec l'illuminisme ; elles se sont transmises de société secrète en société secrète ; et de nos jours, non seulement nous les entendons professer encore, mais nous voyons les efforts se continuer pour anéantir toute religion, pour dissoudre toute propriété, pour transférer à l'Etat toute l'autorité que Dieu a donnée aux parents, pour faire disparaître l'institution divine de la famille.

L'Hiérophante annonçait ainsi le triomphe de cette doctrine à celui qu'il initiait : « Nous n'avons pour objet que ce meilleur ordre des choses (une société sans souveraineté, sans propriété, sans autorité paternelle) pour lequel nous travaillons sans cesse. Tous les efforts des princes pour empêcher nos progrès seront pleinement inutiles. Cette étincelle peut longtemps encore couvrir sous la cendre ; mais certainement le jour de l'incendie arrivera... (Deux cents ans ont passé sur ces paroles. Ne sont-elles pas sur le point de se réaliser ?) La semence est jetée d'où doit sortir un nouveau monde ; ses racines s'étendent ; elles se sont déjà trop fortifiées, trop propagées, pour que le temps des fruits n'arrive pas. Peut-être faudra-t-il encore attendre longtemps ; mais tôt ou tard la nature commencera son œuvre elle rendra au genre humain cette dignité qui fut sa destinée dès le commencement... En attendant que la nature ait mûri sa grande révolution, croiriez-vous blâmable une société (l'illuminisme, la Franc-Maçonnerie) qui se placerait dans une situation propre à mettre les monarques du monde hors d'état de faire le mal, quand même ils le voudraient ? Une société dont la puis-

sance universelle empêcherait tous les gouvernants d'abuser de leur force pour maintenir la religion, la famille et la propriété). »

CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DITE DES ILLUMINÉS

L'organisation des Illuminés peut donner l'idée de l'organisation intérieure des sociétés secrètes. Les détails changent sans doute avec le temps et les circonstances ; le fond doit être aujourd'hui ce qu'il était il y a deux siècles. Il faut aujourd'hui comme alors que les complices soient animés du même esprit, ne formant tous qu'un seul corps dont les membres dirigés par les mêmes lois, inspectés, gouvernés par les mêmes chefs, tendent tous au même but.

Chaque groupe d'Illuminés était ainsi constitué le candidat et le novice étaient sous la conduite du frère Enrôleur qui les introduisait aux loges minervales, régies par les Frères illuminés mineurs ; ceux-ci étaient inspectés par les Frères illuminés majeurs. Au-dessus de ces grades préparatoires était le grade intermédiaire des Chevaliers Ecosais dont l'inspection s'étendait sur les Illuminés majeurs et en général sur ce que le Code appelle l'édifice inférieur de l'ordre. Au-dessus des Chevaliers Ecosais venaient les Eoptes, les Régens ou Princes des petits mystères et enfin les Mages et les Hommes-rois des grands mystères.

Telle est la constitution de l'Illuminisme.

Son gouvernement et son fonctionnement sont exposés dans les documents que nous avons reproduits dans *le Problème de l'heure présente* d'après Barruel, comme lui-même l'a fait d'après les *Ecrits originaux*.

En voici les principaux organes

« Chaque pays a son Supérieur National, qui est en correspondance immédiate avec nos Pères, à la tête desquels est celui ou ceux qui tiennent le timon de l'Ordre.

« Sous le National et ses Assistans sont les Provinciaux, qui ont chacun leur province divisée en cercles, régis par des Préfets¹.

Tout provincial a près de lui ses Consultants.

Sous lui sont encore un certain nombre de Préfets, qui peuvent aussi avoir leurs Coadjuteurs dans leurs districts. Tous ceux-là, aussi bien que le Doyen de la Province, appartiennent à la classe des Régens.

« Tous ces emplois sont à vie, hors les cas de renvoi ou de déposition.

« Le Provincial est élu par les Régens de la Province, par les Supérieurs nationaux, avec l'approbation du National. Je ne vois pas, dit M. Barruel, comment le Code met ici plusieurs Supérieurs nationaux distingués du Chef national, si ce n'est qu'il appelle à présent Supérieurs, ceux que d'abord il nommait simplement Assistans de ce Chef (Gehülfen).

« Tous les succés de l'illuminisme dépendant des Régens, il est juste qu'on les mette au-dessus des besoins domestiques. Ils seront donc toujours les premiers pourvus et entretenus sur la caisse, et par les soins de notre Ordre.

« Les Régens, dans chaque Province, sont un corps spécial, immédiatement soumis au Provincial, à qui ils doivent obéissance.

« Les emplois de l'Illuminisme n'étant point des dignités, des places d'honneur, mais de simples charges librement acceptées, les Régens doivent être prêts à travailler pour le bien de tout l'Ordre, chacun suivant leur situation et leurs talents. L'âge ici n'est point un titre. Souvent même il conviendra que le plus jeune soit Provincial, et le plus ancien simple Supérieur local ou Consultant, si l'un demeure au centre et l'autre à l'extrémité de la Province ; ou bien, si l'un par son activité naturelle ou par sa situation dans le monde, peut mieux remplir l'office de Supérieur, quoique l'autre ait beaucoup plus d'éloquence. Souvent encore un Régent ne doit pas avoir honte de s'offrir pour un petit emploi à remplir auprès d'une Eglise (Loge) Minervale, où il peut être utile par l'exemple.

« Pour que le Provincial ne soit point surchargé d'une trop grande correspondance, tous les quibuslicet, toutes les lettres des Régens passeront par les mains du Préfet, à moins que le Provincial n'en ordonne autrement².

« Mais ce Préfet n'ouvrira point les lettres des Régens ; il les enverra du Provincial qui les fera passer à leur destination ultérieure.

« Le Provincial assemble ses Régens, et les convoque, ou tous, ou simplement ceux qu'il juge à propos, suivant les besoins de sa Province. Celui qui ne peut point se rendre à l'invitation, doit en avertir au moins quatre semaines d'avance. D'ailleurs, il doit toujours rendre compte de ce qu'il a fait pour l'Ordre jusqu'à ce moment, et se montrer prêt à remplir les intentions du Provincial et des Supérieurs majeurs. Cette assemblée des Régens doit se tenir une fois au moins par an.

« L'instruction suivante dira aux Régens ce qui mérite plus spécialement leur attention.

« Il a déjà été parlé du soin que nous devons avoir, de procurer peu à peu des fonds à l'Ordre. Il suffira de remarquer ici quelques articles.

¹ Il y a donc des supérieurs locaux ou préfets, des supérieurs provinciaux et des supérieurs nationaux, et enfin le Président de l'Aréopage, vrai général de l'Illuminisme. Les régents sont en dehors de cette hiérarchie ; on verra leurs attributions.

² Il y a entre tous les membres de la société conspiratrice une correspondance régulière. Le simple illuminé correspond avec son supérieur immédiat, ces supérieurs avec les provinciaux, et les provinciaux avec les nationaux. Ces derniers seuls correspondent immédiatement avec l'aréopage, seuls aussi ils en connaissent la résidence ; comme les aréopagites sont seuls à savoir le nom et la résidence du général.

Chaque frère, comme scrutateur-né de ses coadepes et des profanes, doit à l'Ordre au moins une lettre par mois. Pour cette correspondance, il y a un langage secret (Barruel a donné la clef de celui des Illuminés). L'adresse de ces lettres est conçu en ces deux mots : *Quibus licet* (à qui il est permis d'ouvrir, ou à qui de droit), ou simplement en ces deux lettres Q. L. Quand la lettre renferme des secrets ou des plaintes que l'adepte ne veut point faire connaître au supérieur immédiat, il ajoute à l'adresse les mots *solis* ou *primo*. Cette lettre « au seul » ou « au premier » sera ouverte par le Provincial, ou bien arrivera aux Aréopagites ou au Général suivant le grade de celui qui l'a écrite.

« Chaque Province a le maniement de ses deniers, et n'envoie au Supérieur que de petites contributions pour frais de lettres. - Chaque Assemblée, chaque Loge est aussi propriétaire de ses fonds (eigenthümlich). - Lorsque pour quelque grande entreprise l'assemblée des Régens met à contribution la caisse de plusieurs Loges ou Préfectures, cette contribution doit être regardée, comme un emprunt. Les Loges en seront dédommagées, non seulement par le paiement des intérêts, mais encore par la restitution des Capitaux. » (Le législateur Illuminé oublierait-il ici que la propriété fut la première atteinte portée à l'égalité et à la liberté ? Non, sans doute ; mais il faut plus d'une grande entreprise, avant que d'arriver à la dernière, à l'anéantissement des propriétés ; et l'Ordre, en attendant, est bien aise de jouir des siennes, de faire croire aux Loges inférieures qu'on ne pense pas à les priver des leurs).

« Le Provincial n'a point de caisse, mais il a un état de toutes celles de la Province.

« Les objets généraux de recette sont : 1° les contributions payées pour la réception des Francs-Maçons, *freymaurer-receptions gelder* ; 2° le superflu des contributions de chaque mois ; 3° les dons gratuits ; 4° les amendes ; 5° les legs et donations ; 6° notre commerce et nos manufactures ; *handel und gewerbe*. (Ce dernier mot *gewerbe* signifie également négoce, trafic, métier).

« Les dépenses sont : 1° les frais d'assemblée, de lettres, de décorations et de quelques voyages ; 2° les pensions aux F. : pauvres dépourvus de tout autre moyen ; 3° les sommes à payer pour arriver au grand but de l'Ordre ; 4° pour l'encouragement des talens ; 5° pour les essais, les épreuves ; 6° pour les veuves et les enfants ; 7° pour les fondations ».

Suivent les instructions spéciales données à chacune des classes de dignitaires : Régents, préfets, provinciaux, directeur national, chef de l'Illuminisme. Il serait trop long de les reproduire ici. Nous l'avons fait dans *le Problème de l'Heure présente*.

En voici quelques extraits :

« Les Régens Illuminés doivent étudier l'art de dominer, de gouverner, sans paraître en avoir l'idée. *Die Regenten sollen die kunst studiren zu herrschen, ohne das ansehen davon zu haben*. Il faut qu'ils exercent un empire absolu et sans bornes, *sollen, sie unumgeschroenkt regieren*, et qu'ils tendent à diriger les choses vers chaque objet de notre Ordre.

« Les moyens de conduire les hommes sont sans nombre. Qui pourrait les décrire tous ?... Le besoin des temps doit les faire varier. Dans un temps, on met à profit le penchant des hommes au merveilleux ; dans un autre, on se sert de l'attrait des sociétés secrètes. De là vient qu'il est bon parfois de faire soupçonner à vos inférieurs, sans leur dire pourtant ce qui en est, que toutes ces autres sociétés, et celle des Francs-Maçons, sont secrètement dirigées par nous ; ou bien ce qui est réellement vrai dans quelques endroits, que les grands monarques sont gouvernés par notre Ordre. Quand il se passe quelque chose de grand, de remarquable, il faut aussi jeter en avant le soupçon que cela nous est dû. S'il se trouve un homme d'une grande réputation pour son mérite, faites encore croire qu'il est des nôtres. »

Ici l'article sur la manière de rechercher l'appui des femmes, sur l'art que tout Régent doit étudier pour savoir les flatter, les gagner, et les faire servir au grand objet de l'Illuminisme.

« Il faut aussi, ajoute immédiatement le Code, il faut aussi partout gagner à notre Ordre le commun du peuple. Le grand moyen pour cela est l'influence sur les écoles. On y réussit encore, tantôt par des libéralités, tantôt par l'éclat ; d'autres fois, en s'abaissant, se popularisant, en souffrant, avec un air de patience, des préjugés, que l'on pourra dans la suite déraciner peu à peu.

« C'est aux Régens à pourvoir aux besoins des F. : , et à leur procurer les meilleurs emplois, après en avoir donné avis au Provincial.

« Les Régens s'occuperont sans cesse de ce qui concerne les grands intérêts de l'Ordre, des opérations de commerce ou bien d'autres choses semblables, qui peuvent ajouter à notre puissance. Ils enverront aux Provinciaux ces sortes de projets. Si l'objet est pressant, ils lui en donneront avis autrement que par des *quibus licet*, qu'il ne lui serait pas permis d'ouvrir.

« Ils en feront de même pour tout ce qui doit être d'une influence générale, afin de trouver les moyens de mettre en action toutes nos forces réunies.

« Si un Régent croyait venir à bout de faire supprimer les maisons religieuses et appliquer leurs biens à notre objet, par exemple à l'entretien de maîtres d'écoles convenables pour les campagnes ; ces sortes de projets seraient spécialement bien venus des Supérieurs.

« Lorsqu'un écrivain énonce des principes qui sont vrais, mais qui n'entrent pas encore dans notre plan d'éducation pour le monde, ou bien des principes dont la publication est prématurée, il faut chercher à gagner cet auteur. Si nous ne pouvons pas le gagner et en faire un adepte, il faut le décrier.

« Quand parmi nos adeptes il se trouve un homme de mérite, mais peu connu ou même entièrement ignoré du public, n'épargnons rien pour l'élever, pour lui donner de la célébrité. Que nos F. : inconnus soient avertis d'enfler partout en sa faveur les trompettes de la renommée, pour forcer au silence l'envie et la cabale.

« Si, notre Ordre ne peut pas s'établir quelque part avec toute la forme et la marche de nos classes, il faut y suppléer par une autre forme. Occupons-nous du but ; c'est là l'essentiel, peu importe sous quel voile, pourvu qu'on réussisse. Cependant il en faut toujours un quelconque, car c'est dans le secret que réside la grande partie de notre force.

« C'est pour cela qu'il faut toujours se cacher sous le nom d'une autre société. Les Loges inférieures de la Franc-Maçonnerie sont, en attendant, le manteau le plus convenable à notre grand objet. Le nom d'une Société savante est aussi un masque très convenable.

« Il est très important pour nous, d'étudier la constitution des autres Sociétés secrètes et de les gouverner. Il faut même, lorsqu'on le peut, avec la permission des Supérieurs, se faire recevoir dans ces Sociétés, sans cependant se surcharger d'engagements. Mais pour cela même, il est bon que notre Ordre reste sous le secret.

« Les hauts grades doivent toujours être inconnus aux grades inférieurs. On reçoit plus volontiers les ordres d'un inconnu, que ceux des hommes dans lesquels on reconnaît peu à peu toute sorte de défaut. Avec cette ressource on peut mieux observer ses inférieurs. Ceux-ci font plus d'attention à leur conduite, lorsqu'ils se croient environnés de gens qui les observent ; leur vertu est d'abord de contrainte ; mais l'exercice ici change en habitude.

« Ne perdons jamais de vue les Ecoles militaires, les Académies, les Imprimeries, les Chapitres des Cathédrales, les établissements quelconques qui influent sur l'éducation ou le gouvernement. Que nos Régens soient sans cesse occupés à former des plans, et à imaginer la manière dont il faut s'y prendre pour nous rendre maîtres de tous ces établissements. *Militair-schulen, Academiën, Buch-druckereyen, Buchlaeden, Dom-capitel, und ailes was ein einfluss auf bildung und regierung hat, muss nie aus den augen gelassen werden ; und die Regenden folgen unaufhoerlich plane entwerfen, wie man es anfangen koenne, uber dieselben gewalt zu bekommen.*

PRÉFETS OU SUPÉRIEURS LOCAUX.

« Notre force est en grande partie dans le nombre ; mais elle dépend aussi beaucoup du soin que nous mettrons à former les élèves. - Les jeunes gens se plient, se prêtent mieux à cet objet. - Le Préfet Illuminé n'épargnera donc rien pour se mettre en possession des écoles de son district et de leurs maîtres. Il fera en sorte qu'elles soient confiées à des membres de notre Ordre ; car c'est ainsi qu'on vient à bout d'inspirer nos principes, de former les jeunes gens ; c'est ainsi qu'on prépare les meilleures têtes à travailler pour nous, qu'on les accoutume à la discipline, qu'on s'assure leur estime ; que l'attachement conçu pour nous par ces jeunes élèves, devient aussi durable que toutes les autres impressions de l'enfance. »

« Lorsqu'il sera question d'une nouvelle colonie, choisissez d'abord un adepte hardi, entreprenant et dont le cœur soit tout à nous. Envoyez-le passer quelque temps dans le milieu où vous pensez à faire votre établissement.

« Avant de peupler les extrémités, commencez par vous constituer dans le centre.

« Vous ne chercherez point à vous étendre jusqu'à ce que tout soit consolidé dans le chef-lieu de votre district.

« S'il est intéressant pour nous d'avoir les écoles ordinaires, il est aussi très important de gagner les Séminaires et leurs Supérieurs. Avec ce monde-là, nous avons la principale partie du pays ; nous mettons de notre côté les plus grands ennemis de toute innovation ; et, ce qui est par-dessus tout, avec les Ecclésiastiques, le peuple et les gens du commun se trouvent dans nos mains.

« En général, les princes seront rarement admis dans l'Ordre même, et ceux qu'on recevra ne seront pas aisément élevés au-dessus du grade de Chevalier Ecosais. »

Sous le titre Esprit de Corps, le Préfet est averti que cet esprit s'inspire par le soin d'exalter sans cesse la beauté et l'importance du but. Pour le nourrir, il faut entretenir l'espoir de découvertes toujours plus importantes à mesure qu'on avance. Crainte de le laisser refroidir : « Cherchez à mettre vos élèves dans une situation où ils soient souvent et constamment occupés de notre Société ; faites-en leur idée favorite. Voyez tout ce que fait l'Eglise Romaine pour rendre la religion sensible, pour en tenir l'objet sans cesse présent aux yeux de ses adhérents ; prenez-la pour exemple.

« Si vous avez bien su faire sentir à vos élèves la grandeur de notre objet et de nos plans, point de doute qu'ils n'obéissent avec plaisir aux Supérieurs. Plus les tablettes ou les comptes à rendre sur les inférieurs sont détaillées, meilleures elles sont ; car c'est là-dessus que repose tout le plan de nos opérations. C'est par là qu'on connaît le nombre des F. : et leurs progrès. C'est par là que l'on voit la force ou la faiblesse de la machine, la proportion ou l'adhésion des parties au tout ; le vrai titre des F. : à des promotions, et enfin le mérite des assemblées, des Loges, de leurs Supérieurs. »

Le préfet doit s'accorder avec le Provincial sur le manteau, le voile qu'il faut donner à l'Ordre. - Ainsi faut-il cacher notre ordre sous l'apparence d'une société marchande ou sous quelque extérieur semblable¹. »

De peur que le nombre de F. : ne les expose à être découverts si leurs assemblées étaient trop nombreuses, le Préfet aura soin de ne pas réunir ordinairement plus de dix F. : dans les églises Minervales. « S'il y a quelque part un plus grand nombre de ces élèves, il faudra multiplier les loges, ou bien assigner au moins des jours différents pour que tous n'y soient pas réunis à la fois ; et s'il y a plusieurs loges Minervales dans une même ville, le Préfet aura soin que les F. : d'une loge ne sachent rien des autres. »

PROVINCIAUX.

« Que le Provincial soit enfant de la Province confiée à ses soins, ou du moins qu'il la connaisse à fond.

« Autant que cela se pourra, qu'il soit libre, de toute affaire publique, de toute autre obligation, pour être tout entier à l'Ordre. Il aura l'air d'un homme qui ne cherche que le repos et qui s'est retiré des affaires.

« Il fera son séjour, autant qu'il le pourra, dans le Centre même de sa Province, afin de mieux étendre ses soins sur les divers cantons.

« En devenant Provincial, il quittera son premier nom de guerre pour prendre celui que les Supérieurs majeurs lui donneront. - Il aura pour Cachet de sa province celui dont les mêmes Supérieurs lui enverront l'empreinte, et il le portera gravé sur son anneau.

« Le Provincial, immédiatement soumis à l'un des Inspecteurs nationaux, lui rendra chaque mois un compte général de sa province.

¹ Les Carbonari suivirent cette recommandation. Preuve entre beaucoup d'autres que sous des noms différents et avec des organisations diverses, c'est toujours la même secte qui conspire contre l'Eglise et la société.

« Que ce compte soit divisé en autant de parties que le nombre des préfectures qui lui sont subordonnées. Qu'il ait soin de rapporter tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans chacune de nos écoles qu'il y dise le nom, l'âge, la patrie, l'état des nouveaux reçus, et le jour de ses lettres reversales.

« Outre ce compte à rendre chaque mois, il doit s'adresser au National, chaque fois qu'il arrive de ces choses importantes qui ne sont pas abandonnées à sa propre décision.

« Lorsqu'il aura des reproches à faire à des F. : qu'il serait dangereux d'offenser, il se servira d'une main étrangère, et sa lettre sera signée Basile. Ce nom, que personne ne porte dans l'Ordre, est expressément destiné à cet objet.

« Il écrira de temps à autre aux classes inférieures ; et sur la proposition de nos Epopotes, il prescrira les livres dont il faut occuper les élèves, suivant les besoins de chaque grade. - Il doit, quand il le peut, établir dans les endroits les plus commodes de sa province, des bibliothèques, des cabinets d'histoire naturelle, des Museum, des collections de manuscrits et autres choses semblables. » Bien entendu, à l'usage des F. :.

« Le Provincial ouvre les lettres des Illuminés mineurs et des Chevaliers Ecossais, dont l'adresse est *solli*. Il ouvre aussi les simples *quibus licet* des Epopotes, et même les *primo* des Novices : mais il ne peut ouvrir ni les *primo* d'un Minerval, ni les *solli* d'un Epopote, ni les *quibus licet* des Régens. »

Cette gradation dans la faculté de décacheter les lettres des F. : suivant le grade qu'ils occupent dans l'Ordre, dit Barruel, indique évidemment que l'adresse doit être accompagnée de quelque signe marquant le grade du F. : qui écrit ; je n'ai pu savoir quel est ce signe. Mais une observation qui ne doit pas échapper au Lecteur, c'est que les lettres des F. : et même leurs simples *quibus licet* arrivent toujours à des F. : d'un grade au-dessus d'eux ; en sorte que jamais ils ne connaissent celui qui les reçoit et qui répond ; puisque les règles de cette hiérarchie ne se dévoilent qu'à proportion du droit que chaque F. : reçoit dans sa promotion. Le Provincial lui-même ne sait pas, ou du moins ne peut savoir que par conjecture, à qui arrivent ses propres lettres et celles qu'il ne lui est pas permis de lire.

« Pour tout dire en peu de mots, le Provincial est chargé de mettre sa province en état de tout entreprendre pour le bien, et d'empêcher tout mal (on sait dans quel sens il faut ici entendre ces mots). - Heureuses les contrées où notre Ordre aura acquis cette puissance ! Cela ne sera pas bien difficile au Provincial qui suivra exactement les avis des très hauts Supérieurs. Secondé de tant d'hommes habiles, formés à la science morale, soumis et travaillant avec lui en secret, il n'est point de noble entreprise dont il ne puisse venir à bout, point de mauvais dessein qu'il ne puisse faire avorter. - Ainsi point de connivence pour les fautes ; point de népotisme, point d'inimitiés. - Pas d'autres vues que celles du bien général. - Point d'autre but et point d'autres motifs que ceux de notre Ordre.

DIRECTEUR NATIONAL.

Il est dit dans le plan général du gouvernement illuminé, que chaque F. : aura des instructions spéciales, relatives au rang qu'il occupe dans l'Ordre hiérarchique de la Secte ; il ne m'a point été donné, dit Barruel, de découvrir celles qu'elle consacre à la direction de ses Supérieurs nationaux., Cette partie du Code ne se trouve ni dans les deux volumes si souvent cités sous le titre d'*Ecrits originaux*, ni dans celui de Spartacus et Philon, qui nous a dévoilé tant d'autres mystères. Voici l'une des principales recommandations qui lui sont faites : « Si parmi vos Epopotes il se trouve de ces génies plus élevés, de ces têtes spéculatives, nous en ferons nos Mages. Les adeptes de ce grade s'occuperont à recueillir, à mettre en ordre les grands systèmes philosophiques, et imagineront, rédigeront pour le peuple une religion que notre Ordre veut au plus tôt donner à l'univers. *So werden die selben Magi. - Diese sammeln und bringen die hœhere philosophische systeme in ordnung, und bearbeiten cine volks-religion, weiche der orden demnoechsten der welt geben will*

(Ces mots *volks-religion*, religion du peuple, dans l'original écrit de la main de Caton Zwach, sont rendus par ces chiffres 20, 14, 2, 3, 18 - 17, 8, 2, 4, 6, 4, 14, 13).

Ces « hommes de génie » combinent d'abord ces systèmes entre eux et en font un premier recueil dans leurs Assemblées Provinciales ; mais ce n'est pas là que les projets mûrissent. Ils sont regardés comme une première ébauche que chaque Provincial est chargé d'envoyer au Directoire national pour y subir un nouvel examen, y recevoir un nouveau degré de perfection. (Voy. *Instruct pour le grade d'Epopote*, N^{os} 12 et 14). Un des premiers devoirs du Directeur national sera de recueillir tous ces systèmes antireligieux, antisociaux et de faire juger par son tribunal à quel point ils peuvent être utiles au grand objet de la désorganisation universelle. Il ne suffirait point tout seul à ce travail ; il y aura donc auprès de sa personne les Elus de la Nation, comme les Provinciaux ont auprès d'eux les Elus des Provinces. Ces Elus nationaux, combinant leurs efforts, verront d'abord quels sont de ces systèmes ceux qui peuvent entrer dans le trésor des sciences illuminées. Ils y ajouteront ensuite tout ce que leur propre génie inventera, pour en tirer le plus grand avantage possible, toujours dans les vues de la Secte. Parvenus à ce degré de perfection, tous ces plans, ces projets, ces systèmes d'impiété, de désorganisation, seront déposés dans les archives du Directeur, devenues les archives nationales. C'est là que recourront, dans leurs doutes, les Supérieurs provinciaux ; c'est de là que partiront toutes les lumières à répandre dans toutes les diverses parties de la nation. C'est là aussi que le Directeur national trouvera les nouvelles règles à dicter, pour que tous les F. : nationaux tendent plus sûrement, plus uniformément au grand objet.

LE TRIBUNAL SUPRÊME DE L'ILLUMINISNE

La Secte ne borne point ses vues à une nation. Il est dans son régime un tribunal suprême, qui a pu soumettre tout l'Ordre à son inspection et à ses complots. Composé de douze Pairs de l'Ordre, (Voy. *Philos endlich. Erklœr.* p. 119) présidé par un chef, général de tout l'illuminisme, ce tribunal suprême, sous le nom d'Aréopage, est le centre de communication pour tous les adeptes répandus sur la surface de la terre, comme chaque Directeur national l'est pour tous les adeptes de son empire ; comme tout Provincial l'est pour les districts de sa province ; comme tout Supérieur local l'est

pour toutes les Loges de son district ; comme tout Maître Minerval l'est pour les élèves de son académie, tout Vénérable pour son ancre maçonnique ; et enfin comme tout F. : Insinuant et Enrôleur l'est pour ses novices et ses candidats. Ainsi, depuis le dernier des F. : jusqu'à l'adepte consommé, tout se gradue, tout se lie par le moyen des *quibus licet*, des *solii*, des *primo* ; tout se fait, tout arrive dans chaque empire jusques aux Directeurs nationaux ; et par les Directeurs nationaux tout se fait, tout arrive au centre de toutes les nations, au suprême Aréopage, chef de la Secte, modérateur universel de la conspiration.

L'article essentiel à observer dans le Code du Directeur national, est sa correspondance immédiate avec l'Aréopage de l'Illuminisme. Cette correspondance n'est pas douteuse : elle est formellement exprimée en ces termes, dans le plan général du régime que la Secte dévoile à ses Régents il est pour chaque empire un directeur national, en société et en liaison immédiate avec nos Pères, dont le premier est au timon de l'Ordre, (Direct. system. N° 4).

Au directeur national, tous les secrets des F. : répandus dans les Provinces, et à la Cour et à la ville : à lui, tous les projets, tous les rapports, sur les succès ou les dangers de l'Ordre ; sur les progrès de la conspiration ; sur les emplois, les dignités et la puissance à procurer aux adeptes ; sur les concurrents à écarter, les ennemis à déplacer, les Dicastères et les Conseils à occuper à lui enfin, tout ce qui peut ou retarder ou bien accélérer la chute des Autels et des Empires, la désorganisation de l'Etat et de l'Eglise sous son inspection ; et par lui, par sa correspondance immédiate, par celle de tous les Inspecteurs nationaux de l'Ordre, tous les secrets des F. : scrutateurs, tous les projets des F. : politiques, des F. : au génie des spéculations ; tout ce qui se médite dans les conseils des Princes ; tout ce qui s'affaiblit ou se fortifie dans l'opinion des peuples ; tout ce qu'il faut prévoir et empêcher, prévenir ou hâter dans chaque ville, chaque Cour et dans chaque famille par lui et par ses F. : Inspecteurs des nations, toutes ces connaissances iront se réunir, se concentrer dans le Conseil suprême de la Secte ; et dès lors pas un seul Souverain, pas un seul Ministre dans l'Etat, pas un seul père dans sa famille, pas un seul homme dans le sein de l'amitié, qui puisse dire mon secret est à moi ; il n'est pas arrivé, il n'arrivera pas à cet Aréopage. Par ce Directeur national encore et par les adeptes du même rang, tous les ordres médités et combinés dans cet Aréopage, tous les décrets des Pairs illuminés seront notifiés aux adeptes de toutes les Nations, de toutes les Provinces, de toutes les académies et loges Maçonniques ou Minervales de la Secte. Par lui enfin et par ses Confrères Directeurs nationaux reviendra le compte général à rendre de ses ordres, de leur exécution au sénat des Pairs qui les dicta. Par lui ils connaîtront les négligents à relever, les transgresseurs et les revêches à châtier, à faire souvenir du serment qui soumit leur fortune et leurs jours mêmes aux décrets des Supérieurs majeurs, des Pères inconnus, ou de l'Aréopage de la Secte. C'est en vain qu'elle cache le Code de tous ces Inspecteurs ; après toutes les lois sorties de ses antres, voilà évidemment les mystères compris dans ces mots seuls : Il est pour chaque empire un Directeur national, en liaison ou en correspondance immédiate avec les pairs de l'Ordre ; *Jedes land hat einen National-Obern, welcher in unmittelbarer verbindung met unsern Vœtern stecht.*

CHAINE DE COMMUNICATIONS

On a appelé ainsi l'organisation qui donne au pouvoir central la facilité, le pouvoir invisible de mettre en action les milliers de légions, que l'on voit sortir en un clin d'œil de leurs souterrains, aux jours marqués pour les révolutions.

« J'ai immédiatement au dessous de moi deux adeptes à qui je souffle tout mon esprit ; chacun de ces deux adeptes correspond à deux autres, ainsi de suite. De cette manière, de la manière du monde la plus simple, je peux mettre en mouvement et enflammer des milliers d'hommes. C'est de cette même manière qu'il faut faire arriver les ordres et opérer en politique. » (Lettr. de Weishaupt à Caton Zwach, 16 févr. 1782).

Peu de jours après cette leçon, Weishaupt écrit à Celse-Bader, et lui dit : « J'ai envoyé à Caton un modèle, schéma, une planche ou figure, montrant comment on peut méthodiquement et sans beaucoup de peine, disposer dans le plus bel ordre possible, une grande multitude d'hommes. Il vous aura sans doute montré cela ; sinon, demandez-le-lui. Voici la figure. »

Weishaupt reproduit dans cette lettre la figure de progressions ci-dessus, et continue :

« L'Esprit du premier, du plus ardent, du plus profond des adeptes, se communique journellement et sans cesse aux deux A ; par l'un il passe à B B ; et par l'autre à C C. De ceux-ci, il arrive de la même manière aux huit suivants ; de ces huit, aux seize : des seize, aux trente-deux, ainsi de suite. J'en ai écrit plus au long à Caton. Bref, chacun a son Aide Major, par lequel il agit immédiatement sur tous les autres. Toute la force sort du centre et vient de nouveau s'y réunir. Chacun se subordonne en quelque manière, deux hommes qu'il étudie à fond, qu'il observe, qu'il dispose, qu'il enflamme, qu'il exerce pour ainsi dire, comme des recrues, afin qu'ensuite ils puissent exercer et faire feu avec tout le régiment. On peut établir la même chose pour tous les grades¹. » (*Ecrits originaux*, t. II, lett. 13 à Celse).

¹ Je sens bien qu'ici encore, dit Barruel, il faut que je fournisse le texte même de ces lettres, pour qu'on voie combien je suis loin d'ajouter aux leçons et aux explications de Weishaupt ; voici les termes de sa lettre à Caton : « *An mich selbst aber verweisen sie dermalen noch keinen unmittelbar als den Cortez, bis ich schreibe, damit ich indessen speculiren, und die leute geschickt rangieren kann ; den davon haengt alles ab. Ich werde in dieser figur mit ihnen operiren* ». (Ici est la figure que l'on voit dans le texte français, avec les lettres A B C, qui ne sont ajoutées pour l'explication que dans la lettre à Celse). « *Ich habe zwey unmittelbar unter mir welchen ich meinen gan zen geit embauche, und qon diesen zweyen hat weider jeder zwey andere, und so fort. Auf diese art kann ich auf die einfachste art causend menschen in bewehung und flammen setzen*. » (Je n'ai osé dire en français, que mettre en mouvement, et non en flammes, des milliers d'hommes. C'est la traduction littérale ; elle est en allemand plus forte que notre enflammer). « *Auf eben diese art muss man die ordres ertheilen, und im politischen operiren*. » (*Ecrits originaux*, t. 2, lett. 8 à Caton, 16 févr. 1782). Notez que l'Allemand de Weishaupt n'est pas de la plus grande pureté.

A présent, même vol., lett. 13 à Celse, sans date : « *Ich habe an Cato ein schema geschickt, wie man planmæssig eine grosse menge menschen in der schoensten ordnung... abrichten kann... Es ist diese forme*. »

C'est ainsi que l'on doit communiquer les ordres et opérer en politique. Ces paroles nous montrent, non la loi provisoire, mais la loi méditée, réfléchie et fixée jusqu'à ce qu'il arrive ce temps de soulever et d'enflammer toutes les légions préparées au terrible exercice ; ce temps si expressément annoncé par Weishaupt et ses Hiérophantes, de lier les mains, de subjuguier, de faire feu et de vandaliser l'univers.

Une remarque intéressante est à faire, avant de quitter la secte des Illuminés.

La doctrine enseignée dans le guide d'Epopte dit que le Christ n'avait point d'autre objet que d'établir une religion purement naturelle.

Et l'une des principales recommandations faites au directeur national est celle-ci : Si parmi vos Epoptes il se trouve des têtes spéculatives, nous en ferons nos Mages. Les adeptes de ce grade s'occuperont à recueillir les systèmes philosophiques et rédigeront pour le peuple une religion que notre Ordre veut au plus tôt donner à l'univers.

III - DOCUMENTS RELATIFS A LA RÉVOLUTION

Ces documents pourraient être assez nombreux. Nous nous contenterons d'en donner trois qui pourront confirmer nos lecteurs dans cette double conviction : que la Révolution de la fin du XVIII^e siècle a été un premier essai d'application des principes enseignés dans les Loges et arrière-Loges ; que ce crime social a été l'œuvre des Francs-Maçons.

I. - LIVRES DECRIVANT D'AVANCE LA RÉVOLUTION

En 1771, un des coryphées du philosophisme, qui fut plus tard conventionnel, Sébastien Mercier, publia, sous ce titre : *L'an 2240 ou rêve s'il en fut jamais*, un livre étrange où tous les événements qui allaient s'accomplir, dix-huit ans après, étaient nettement indiqués. On peut même croire, d'après une note qui est au chap. II, lequel a pour titre : J'ai sept cents ans, qu'il fut écrit en 1786, c'est-à-dire trente ans avant que fût mise en œuvre la machine montée dans le secret des arrière-Loges pour transformer la France.

Ce livre ne tarda point à être connu à Rome, car dans une brochure imprimée dans cette ville en 1797, on lit ce qui suit : « Un homme qui était bien au courant de ce qui se tramait, M. Mercier, donna au public un ouvrage que les événements ont rendu bien remarquable, mais qui alors fut pris pour un roman, parce qu'il ne parlait que de ce qui devait arriver dans sept siècles, qu'il était écrit sous l'emblème d'un songe et qu'il annonçait des choses que, quoiqu'elles se soient depuis malheureusement réalisées, étaient regardées, à cette époque, comme impossibles. »

Dans ce livre, Mercier annonçait ce qui suit. Au chapitre premier la souveraineté absolue est abolie par les Etats assemblés ; - la monarchie n'est plus ; - le râteau, la navette, le marteau sont plus brillants que le sceptre ; pourquoi le gouvernement ne serait-il pas républicain ? Ce sera l'époque terrible et sanglante d'une guerre civile, mais le signal de la liberté : remède affreux, mais nécessaire ; - la Bastille est renversée ; - les monastères sont abolis, les moines mariés, le divorce permis, le Pape dépossédé de ses Etats. « O Rome, disait Mercier, que je te hais ! Que tous les cœurs embrasés d'une juste haine ressentent la même horreur que j'ai pour ton nom ! » Ce chapitre était intitulé : *Pas si éloigné qu'on ne le pense !*

La destruction de la Bastille, nous venons de le dire, s'y trouve annoncée à la lettre (p. 36). « On me dit que la Bastille avait été renversée de fond en comble, par un effet, sans doute, de cette haine vertueuse que l'être sensible doit à l'opresseur... à cette vile populace des Rois qui auront, en tout sens, tourmenté l'espèce humaine. » (Epît. dédiée., p. VI et VII). Ces paroles écrites et imprimées trente ans avant l'événement, ne sont-elles pas bien remarquables ?

Au chapitre III, dont le titre est : *Je m'habille à la friperie*, Mercier décrit exactement la forme des habits, le bonnet, la grande cravate, la coiffure adoptée, en effet, par les Révolutionnaires (p. 17, 18 et 19).

Le chapitre VI, intitulé : *Les chapeaux brodés*, annonce (p. 28 et 29) l'abolition des ordres et des titres.

Le chapitre VII, *Le pont débaptisé*, et le VIII^e, *Le nouveau Paris*, roulent sur certains changements à faire dans la partie matérielle de la ville. Ils ont été en partie exécutés et en partie projetés par les révolutionnaires.

Au chapitre XXXVI^e, l'auteur sonne le tocsin pour exciter à se révolter et à verser des fleuves de sang pour conquérir une liberté chimérique. « A certains Etats, dit-il, il est une époque qui devient nécessaire, époque terrible, sanglante, mais qui est le signal de la liberté. » Le contexte ne laisse point de doute que Mercier n'est en vue les temps voisins de celui où il écrivait.

Au chapitre XXII^e, il avait annoncé que serait versé plus que le sang des tyrans. Ici, au chapitre XXXVI^e, il dit qu'à l'assassinat de Louis XVI, au début de cette époque terrible et sanglante, devaient s'en ajouter beaucoup d'autres et mêler au sang des tyrans le sang de tant de milliers victimes. Dans ce même chapitre, on trouve nombre de statues emblématiques, entre autres celle du « Nègre vengeur du Nouveau Monde » ayant à ses pieds les débris de vingt sceptres.

La séparation des deux mondes, celui d'avant la Révolution et celui d'après la Révolution, était donc marquée d'avance par les changements dans la nation, la transformation matérielle de Paris, la destruction de la Bastille, l'abolition

« *Der Geist des ersten, woermsten, und einsichtsvollesten communicirt sich unaushoerlich und taeglich an A A - A an B B mmd das andere an C C - B B, und C C communiciren sich amef die naemliche art an die unteren 8. Diese an die weitere 16. und 16 an 32, und so weiter. An Cato hab ich es weitheufiger geischrieben Kurz ! jeder hat zwey flügel-adjutanten, wodurch er mittelbar in all übrige wirkt. Im centro geht alle kraft aus, und vereinigt sich auch wieder darinn. jeder sucht sich in gewisser subordination zwey moenner aus, die er ganz studiert, beobachtet, abrichtet, anfeuert, und so zu sagen, wie recuten abrichtet, damit sie dereinst mit dem ganzen regiment abfeuern und exerciren koennen. Das kann mann durch alle grade so einrichten. » (Id. lett. 13.)*

N.B. On ne trouve point dans les *Ecrits originaux* cette plus longue explication donnée à Caton par Weishaupt ; au moins ne l'ai-je pas présente ; elle serait sans doute précieuse. On le verrait encore mieux souffler son esprit et son feu à des milliers d'hommes ; mais sans le fond ces deux lettres sont plus que suffisantes pour nos preuves. BARRUEL.

des ordres et des titres, le régicide et aussi la propagation de la Révolution dans les autres monarchies dont les sceptres brisés gisaient aux pieds du nègre.

Mercier resta parmi les républicains modérés. Il ne vota pas la mort du roi. Il avait été envoyé à la Convention par le département de Seine-et-Oise. Dans son livre *L'an 2240* il prévoit l'éveil du Japon à la vie européenne. Il dépeint le Japonais de nos jours habillé à la mode de Paris, possédant une armée instruite par des officiers étrangers, une constitution inspirée de l'Esprit des lois et une justice fondée sur le Traité des délits et peines de Beccaria.

De telles prévisions, poussées à ce point, s'expliquent à peine, même pour celui qui a le plus profondément étudié la triple coopération des Encyclopédistes, des Francs-Maçons et des Illuminés à la Révolution.

En 1797, parut à Neufchâtel, un livre intitulé : *Les véritables auteurs de la Révolution de 1789*, par Sourdat. L'auteur note « la trame obscure et clandestine ourdie par le Calvinisme, le Jansénisme et le Philosophisme naissant », (p. 425). Dans une note, à cette même page, il dit : « Le chevalier Follard (le chevalier Foillard ou de Folard, (1669-1752) était un excellent militaire, ardent janséniste) l'avait prédit (le mouvement révolutionnaire) en 1729. Il se trame, s'écriait-il alors, une révolution dont les ressorts sont si délicats qu'ils sont imperceptibles, et dont la politique est admirable. Il faut que les puissances de l'Europe aient de bien mauvaises lunettes pour ne pas apercevoir l'orage qui les menace. »

Un autre livre venu de Hollande ou daté de Hollande pour n'avoir point besoin de paraître avec le privilège du roi, eut une grande vogue au milieu du XVIII^e siècle. Tous les auteurs Maçons de l'époque en font mention. Il avait pour titre : *L'ordre des Francs-Maçons trahi et le secret du Mopsis révélé !* (Amsterdam, 1745). C'était l'explication complète des trois premiers grades, tels qu'ils existent encore aujourd'hui dans leurs traits généraux. Vingt ans après, le même auteur, l'abbé Larudan, publia un autre ouvrage *Les Francs-Maçons écrasés*, suite du livre intitulé : *L'ordre des Francs-Maçons trahi*, traduit du latin. (Amsterdam, 1766). La Révolution française y est décrite et analysée dans ses principes et dans ses voies, vingt-trois ans d'avance, avec une pénétration impossible à concevoir sans une connaissance approfondie de la coopération des loges. Qui eût pu donner la formule définitive (toujours actuelle) de la république et de la démocratie qui devaient succéder à la royauté et se maintenir par l'échafaud ? C'est pourtant ce qu'on pouvait lire dans ce livre sous la forme d'un écrit historique dont la feinte ne pouvait tromper personne. L'auteur prêtait à son personnage, Cromwel, les pensées, les maximes, les vues politiques qu'il eût été impossible alors d'exposer en la forme directe. Il dévoilait la Maçonnerie préparant ce qui devait être la Révolution, et il réussissait à le faire avec une fidélité, une prévoyance de l'avenir auxquelles l'histoire ne devait apporter aucun démenti ; et cela se vendait à Paris huit ans avant l'avènement de Louis XVI¹.

L'on connaît l'étrange scène où Cazotte, par un prodige de « reportage » anticipé décrivit, trois ou quatre ans avant 1789, les traits, même circonstanciés, de la tragédie révolutionnaire, en prédisant à nombre de seigneurs assemblés leur fin sur l'échafaud.

Tout cela confirme bien l'opinion que la Terreur a été l'œuvre de la Franc-Maçonnerie.

Ces avertissements si détaillés et venus de sources si diverses, ne parvinrent point à désillier les yeux des contemporains. Et maintenant encore il se trouve des hommes intelligents, et instruits, qui se refusent à voir la main de la Franc-Maçonnerie dans la Révolution.

En 1791, l'abbé Le Franc, ancien membre de la Congrégation des Eudistes, qui venait d'être dispersée, publia chez Le Petit, rue de Layon, 10 : *Le voile levé pour les curieux ou le secret de la Révolution française révélé à l'aide de la Franc-Maçonnerie* ; puis, l'année suivante : *La conjuration contre la religion catholique et les souverains*².

Le chapitre troisième du *Voile levé pour les curieux* est consacré à l'action de la Franc-Maçonnerie sur l'Assemblée nationale, sous ce titre : *Ce que l'Assemblée Nationale doit à la Franc-Maçonnerie*. On y lit ce qui suit :

« Il est difficile d'expliquer combien l'Assemblée nationale de France doit à la Franc-Maçonnerie.

« Plusieurs Français sont encore persuadés aujourd'hui que c'est le despotisme national, l'entêtement de la noblesse et du clergé qui ont forcé l'Assemblée à se former en Assemblée nationale et à attaquer impitoyablement tous les abus qui régnaient sous l'ancien régime. Ces Français qui ignorent l'influence du gouvernement maçonnique, non seulement dans les loges maçonniques rectifiées, mais dans les clubs répandus sur tout le territoire de la France, mais dans les départements et les districts, mais dans les Comités de l'Assemblée nationale même, sont tous les jours dupes de leur bonhomie, des apparences et des discours que l'on imprime en tous lieux. Cependant la vérité est que, avant que les Etats-Généraux fussent convoqués, tous les francs-maçons ne parlaient que d'élever leur grands-maîtres à quelque poste important, qui les mit à même de figurer au premier rang et de leur procurer une grande considération.

« Ils n'ont rien épargné pour venir à bout de leur dessein. Les fastes de l'Empire français transmettront à la postérité les efforts inouïs que les francs-maçons ont faits dans toutes les provinces, pour engager tous les Français à se réunir à eux pour abolir tout ce qui pouvait rappeler l'ancien régime et y substituer celui de leur société, faite selon eux pour rappeler tous les hommes à la liberté et à l'égalité primitive pour lesquelles l'homme est né.

« L'Assemblée nationale a favorisé de tout son pouvoir les projets de l'Ordre maçonnique ; on peut en juger par l'adoption qu'elle a faite de son gouvernement, de ses maximes, et par la chaleur qu'elle a mise à soutenir tout ce que la Société maçonnique lui a suggéré par ses clubs, ses associations et ses écrits

« Il est à remarquer d'abord que l'Assemblée nationale, tout en disant qu'elle voulait un gouvernement monarchique, que jamais le Roi n'aurait été plus roi qu'il le serait par ses décrets, a cependant fini par adopter un gouvernement républicain et une pure démocratie ; et elle en a emprunté l'organisation à la Franc-Maçonnerie. Pour s'en convaincre qu'on examine la division qu'elle a faite du Royaume. »

¹ Voir *Maçonnerie nouvelle du Grand-Orient de France*, par Georges Bois, p. 96-110.

² Ces deux courageuses publications valurent à l'abbé Le Franc la haine de la Maçonnerie, son incarcération et son martyre aux Carmes en septembre 1792.

L'auteur fait ensuite l'application de ces déductions générales et montre que la division du travail adoptée par l'Assemblée, la procédure de ses discussions, les fonctions de ses bureaux, le serment et les insignes de ses membres, correspondent à une méthode, à un serment et à des insignes adoptés dans les Loges.

L'abbé Le Franc, dit encore :

« Il est évident que les francs-maçons, les propagandistes, les philosophes, et une foule soudoyée de sectaires insensés veulent abolir la religion chrétienne, non seulement dans le sein de la France, mais dans l'Europe entière, mais dans l'Univers. Il est évident, que surpassant toutes les erreurs des hérétiques de tous les siècles et les philosophes de tous les temps, ils ont inventé un système qui équivalait à l'idolâtrie... Il permet au peuple de s'abandonner à ses plaisirs pourvu que le bien public n'en souffre pas, il l'enrichit de ce qu'il enlève aux temples et aux ministres du culte religieux ; il lui fait espérer une félicité céleste, en labourant sa terre...

« On ne pourra se persuader dans les siècles futurs que les Francs-Maçons aient formé une confédération contre le vrai Dieu, contre la religion, contre les hommes sages et vertueux, et que tous leurs efforts se soient réunis pour mettre à leurs places tout ce que la nation qui les nourrissait renfermait de gens sans principes, sans mœurs.

« On ne pourra croire qu'ils aient... eu l'imprudence de tracer eux-mêmes aux conseillers de la nation française, le plan qui devait renverser sa constitution et sa religion. (Le Franc, *Conjuration contre la religion catholique...*, Paris, 1792, pp. 113 à 115).

« Personne, continue Le Franc, ne connaît mieux la constitution de la Franc-Maçonnerie que le sieur de la Lande qui en a fait l'histoire dans le dictionnaire encyclopédique, et qui a travaillé avec M. Condorcet au code de cette Société, et à l'organisation de toutes ses parties. Si les loges maçonniques sont aujourd'hui l'école de tous les principes d'irreligion qui ont infecté la France, c'est à ces philosophes que l'on doit l'imputer, puisqu'ils en ont formé le régime, et qu'ils continuent d'en conduire les opérations.

« Le même langage tenu par tous les clubs, le même esprit d'irreligion manifesté de la même manière dans toutes les loges maçonniques, tout indique l'unité de principes, le même moteur, les mêmes enseignements, la même haine et la même fureur contre la religion chrétienne et contre la seule religion chrétienne. Oui, c'est à elle seule qu'on en veut, et c'est pour la détruire que l'on bouleverse la France, puisque c'est par les décrets du 7 et du 29 novembre (1791) la religion catholique est la seule dont le culte soit proscrit, la seule à laquelle on refuse des temples, la seule dont on persécute les ministres avec un acharnement qui tient de la fureur...

Ceux des Francs-Maçons qui sont conséquents disent ouvertement dans leurs Assemblées, et même au milieu de l'Assemblée Nationale, que la religion chrétienne ne peut s'accorder avec la constitution du royaume. (Le Franc, *Conjuration...* Paris, 1792, p. 115 à 118).

IV - DOCUMENTS CONCERNANT LA HAUTE-VENTE

M. Créteineau-Joly a donné, dans son livre *L'Eglise romaine et la Révolution*, quelques-uns des documents qui lui avaient été livrés par Grégoire XVI, pour composer l'histoire des Sociétés secrètes.

Nous en avons fait entrer des fragments dans ce livre. Nous croyons devoir les reproduire ici tels qu'ils se trouvent dans l'ouvrage de Créteineau-Joly.

I. - LETTRE DU CARDINAL CONSALVI AU PRINCE DE METTERNICH, en date du 4 janvier 1818

Le Saint-Siège y manifeste la prescience qu'il a du danger que le Carbonarisme, à la tête duquel sera bientôt placée la Haute-Vente, fait courir à la société.

Les choses ne vont bien nulle part, et je trouve, cher Prince, que nous nous croyons beaucoup trop dispensés de la plus simple précaution. Ici, j'entretiens chaque jour les ambassadeurs de l'Europe des dangers futurs que les Sociétés secrètes préparent à l'ordre à peine reconstitué, et je m'aperçois qu'on ne me répond que par la plus belle de toutes les indifférences. On s'imagine que le Saint-Siège est trop prompt à prendre frayeur ; l'on s'étonne des avis que la prudence nous suggère. C'est une erreur manifeste que je serais bien heureux de ne pas voir partager par V. A. Vous avez trop d'expérience pour ne pas vouloir mettre en pratique le conseil qu'il vaut mieux prévenir que réprimer ; or le moment est venu de prévenir ; il faut en profiter, à moins de se résoudre d'avance à une répression qui ne fera qu'augmenter le mal. Les éléments qui composent les Sociétés secrètes, ceux surtout qui servent à former le noyau du Carbonarisme, sont encore dispersés, mal fondus ou *in ovo* ; mais nous vivons dans un temps si facile aux conspirations et si rebelle au sentiment du devoir, que la circonstance la plus vulgaire peut très aisément faire une redoutable agrégation de ces concilia-bules épars. V. A. me fait l'honneur de me dire, dans sa dernière lettre, que je m'inquiète trop vivement de quelques secousses, naturelles encore après une aussi violente tempête. Je voudrais bien que mes pressentiments restassent à l'état de chimère ; néanmoins, je ne puis me bercer longtemps d'une aussi cruelle espérance.

Par tout ce que je recueille de divers côtés, et par tout ce que j'entrevois dans l'avenir, je crois (et vous verrez plus tard si j'ai tort) que la Révolution a changé de marche et de tactique. Elle n'attaque plus à main armée les trônes et les autels, elle se contentera de les miner par d'incessantes calomnies : elle sèmera la haine et la défiance entre les gouvernants et les gouvernés ; elle rendra odieux les uns, tout en plaignant les autres. Puis, un jour, les monarchies les plus séculaires, abandonnées de leurs défenseurs, se trouveront à la merci de quelques intrigants de bas étage auxquels personne ne daigne. Accorder un regard d'attention préventive. Vous semblez penser que, dans ces craintes manifestées par moi (mais toujours d'ordre verbal du Saint-Père), il y a un système préconçu et des idées qui ne peuvent, naître qu'à Rome. Je jure à V. A. qu'en lui écrivant et qu'en m'adressant aux hautes Puissances, je me dépouille complètement de tout intérêt personnel, et que c'est d'un point beaucoup plus élevé que j'envisage la question. Ne pas s'y arrêter mainte-

nant, parce qu'elle n'est pas encore entrée pour ainsi dire dans le domaine public, c'est se condamner à de tardifs regrets.

Le gouvernement de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique prend (je le sais, et le Très Saint-Père, l'en remercie du fond de son âme) toutes les sages mesures que comporte la situation ; mais nous voudrions qu'il ne s'endormît pas, comme le reste de l'Europe, sur de terribles éventualités. Le besoin de conspirer est inné au cœur des Italiens ; il ne faut pas leur laisser développer ce mauvais penchant : sinon, dans peu d'années, les princes se verront obligés de sévir. Le sang ou le cachot établira entre eux et leurs sujets un mur de séparation. Ainsi nous marcherons à un abîme, qu'avec un peu de prudence il serait très facile d'éviter. Grâce aux très éminents services que V. A. rendit à l'Europe, elle a mérité une place privilégiée dans le conseil des Rois. Vous avez, cher Prince, acquis et inspiré la confiance ; augmentez encore cette gloire si universelle, en mettant les conspirateurs novices dans l'impossibilité de nuire aux autres ainsi qu'à eux-mêmes. C'est dans cet Art de prescience et de calcul anticipé qu'ont brillé les grands hommes d'Etat ; vous vous garderez bien de manquer à votre vocation. »

Le langage du Saint-Siège ne fut pas compris, ses avertissements se virent dédaignés. Peu après ou dans le même temps la Haute-Vente était constituée.

II. - INSTRUCTION SECRÈTE PERMANENTE, donnée aux membres de la Haute-Vente

Depuis que nous sommes établis en Corps d'action et que l'ordre commence à régner au fond de la Vente la plus reculée comme au sein de celle la plus rapprochée du centre, il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée de l'affranchissement de l'Italie, d'où doit sortir, à un jour déterminé, l'affranchissement au monde entier, la République fraternefle et l'harmonie de l'humanité. Cette pensée n'a pas encore été saisie par nos frères d'au delà les Alpes. Ils croient, que l'Italie révolutionnaire ne peut que conspirer dans l'ombre, distribuer quelques coups de poignard à des sbires ou des traîtres ; et subir tranquillement le joug des événements qui s'accomplissent au-delà des monts pour l'Italie, mais sans l'Italie. Cette erreur nous n'étions déjà fatale à plusieurs reprises, Il ne faut pas la combattre avec des phrases, ce serait la propager ; mais il faut la tuer avec des faits. Ainsi, au milieu des soins qui ont le privilège d'agiter les esprits les plus vigoureux de nos Ventes¹, il en est un que nous ne devons jamais oublier.

La Papauté a exercé de tout temps une action décisive sur les affaires d'Italie. Par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables évêques, prêtres, moines, religieuses et fidèles de toutes les latitudes, la Papauté trouve des dévouements sans cesse prêts au martyre et à l'enthousiasme. Partout où il lui plaît d'en évoquer, elle a des amis qui meurent, d'autres qui se dépouillent pour elle. C'est un levier immense dont quelques papes seuls ont apprécié toute la puissance (encore n'en ont-ils usé que dans une certaine mesure). Aujourd'hui il ne s'agit pas de reconstituer pour nous ce pouvoir, dont le prestige est momentanément affaibli ; notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française, l'anéantissement à tout jamais du Catholicisme et même de l'idée chrétienne, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard. Mais pour atteindre plus certainement ce but et ne pas nous préparer de gaieté de cœur des revers qui ajournent indéfiniment ou compromettent pour des siècles le succès d'une bonne cause, il ne faut pas prêter l'oreille à ces vantards de Français, à ces nébuleux Allemands, à ces tristes Anglais, qui s'imaginent tous tuer le Catholicisme tantôt avec une chanson impure, tantôt avec une déduction illogique, tantôt avec un grossier sarcasme passé en contrebande comme le coton de la Grande-Bretagne. Le Catholicisme a la vie plus dure que cela. Il a vu de plus implacables, de plus terribles adversaires, et il s'est souvent donné le malin plaisir de jeter de l'eau bénite sur la tombe des plus enragés. Laissons donc nos frères de ces contrées se livrer aux intempérances stériles de leur zèle anticatholique, permettons-leur même de se moquer de nos madones et de notre dévotion apparente. Avec ce passeport, nous pouvons conspirer tout à notre aise et arriver peu à peu au terme proposé.

Donc la Papauté est depuis seize cents ans inhérente à l'histoire de l'Italie. L'Italie ne peut ni respirer, ni se mouvoir sans la permission du Pasteur suprême. Avec lui, elle a les cent bras de Briarée ; sans lui, elle est condamnée à une impuissance qui fait pitié. Elle n'a plus que des divisions à fomenter, que des haines à voir éclore, des hostilités à entendre surgir de la première chaîne des Alpes au dernier chaînon des Apennins. Nous ne pouvons pas vouloir un pareil état de choses ; il importe donc de chercher un remède à cette situation. Le remède est tout trouvé. Le Pape, quel qu'il soit, ne viendra jamais aux Sociétés secrètes ; c'est aux Sociétés secrètes à faire le premier pas vers l'Eglise, dans le but de les vaincre tous deux.

Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an ; il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être ; mais dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue.

Nous n'entendons pas gagner les Papes à notre cause, en faire des néophytes de nos principes, des propagateurs de nos idées. Ce serait un rêve ridicule ; et de quelque manière que tournent les événements, que des cardinaux ou des prélats, par exemple, soient entrés de plein gré ou par surprise dans une partie de nos secrets, ce n'est pas du tout un motif pour désirer leur élévation au siège de Pierre. Cette élévation nous perdrait. L'ambition seule les aurait conduits à l'apostasie : les nécessités du pouvoir les forceraient à nous immoler. Ce que nous devons demander, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins. Alexandre VI, avec tous ses crimes privés, ne nous conviendrait pas, car il n'a jamais erré dans les matières religieuses. Un Clément XIV, au contraire, serait notre fait des pieds à la tête. Borgia était un libertin, un vrai sensualiste du XVIII^e siècle égaré dans le XV^e. Il a été anathématisé, malgré ses vices, par tous les vices de la philosophie et de l'incrédulité, et il doit cet anathème à la vigueur avec laquelle il défendit l'Eglise. Ganganelli se livra pieds et poings liés aux ministres des Bourbons qui lui

¹ Les Ventes du Carbonarisme au sommet desquelles était placée la Haute-Vente.

faisaient peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et Ganganelli est devenu un très grand Pape. C'est à peu près dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est encore possible. Avec cela, nous marcherons plus sûrement à l'assaut de l'Eglise, qu'avec les pamphlets de nos frères de France et l'or même de l'Angleterre. Voulez-vous en savoir la raison ? C'est qu'avec cela, pour briser le rocher sur lequel Dieu a bâti son Eglise, nous n'avons plus besoin de vinaigre annibali, plus besoin de la poudre à canon, plus besoin même de nos bras. Nous avons le petit doigt du successeur de Pierre engagé dans le complot, et ce petit doigt vaut pour cette croisade tous les Urbain II et tous les saint Bernard de la Chrétienté.

Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts ; mais quand ? Mais comment ? L'inconnu ne se dégage pas encore. Néanmoins, comme rien ne doit nous écarter du plan tracé, qu'au contraire, tout y doit tendre, comme si le succès devait couronner dès demain l'œuvre à peine ébauchée, nous voulons, dans cette instruction qui restera secrète pour les simples initiés, donner aux préposés de la Vente suprême des Conseils qu'ils devront inculquer à l'universalité des frères, sous forme d'enseignement ou de memorandum. Il importe surtout, et par une discrétion dont les motifs sont transparents, de ne jamais laisser pressentir que ces conseils sont des ordres émanés de la Vente. Le Clergé y est trop directement mis en jeu, pour qu'on puisse, à l'heure qu'il est, se permettre de jouer avec lui comme avec un de ces roitelets ou de ces principicules sur lesquels on n'a besoin que de souffler pour les faire disparaître.

Il y a peu de chose à faire avec les vieux cardinaux ou avec les prélats dont le caractère est bien décidé. Il faut les laisser incorrigibles à l'école de Consalvi, et puiser dans nos entrepôts de popularité ou d'impopularité les armes qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains. Un mot qu'on invente habilement et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies, pour que de là il descende dans les cafés et des cafés dans la rue, un mot peut quelquefois tuer un homme. Si un prélat arrive de Rome pour exercer quelque fonction publique au fond des provinces, connaissez aussitôt son caractère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. Est-il d'avance un ennemi déclaré ? Un Albani, un Pallottal, un Bernetti, un della Genga, un Rivarola ? Enveloppez-le de tous les pièges que vous pourrez tendre sous ses pas ; créez-lui une de ces réputations qui effraient les petits enfants et les vieilles femmes ; peignez-le cruel et sanguinaire ; racontez quelques traits de cruauté qui puissent se graver dans la mémoire du peuple. Quand les journaux étrangers recueilleront par nous ces récits qu'ils embelliront à leur tour (inévitablement par respect pour la vérité), montrez, ou plutôt faites montrer par quelque respectable imbécile, ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles à la bonne cause. Avec un journal, dont il ne comprend pas la langue, mais où il verra le nom de son délégué ou de son juge, le peuple n'a pas besoin d'autres preuves. Il est dans l'enfance du Libéralisme, il croit aux libéraux comme plus tard il croira en nous ne savons trop quoi.

Ecrasez l'ennemi quel qu'il soit, écrasez le puissant à force de médisances ou de calomnies mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller ; c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner, sans qu'elle s'en doute, sous le drapeau des Sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés mais sûrs dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. Vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent. Vos pères, vos enfants, vos femmes elles-mêmes doivent toujours ignorer le secret que vous portez dans votre sein, et s'il vous plaisait, pour mieux tromper l'œil inquisitorial d'aller souvent à confesse, vous êtes comme de droit autorisés à garder le plus absolu silence sur ces choses. Vous savez que la moindre révélation, que le plus petit indice, échappé au tribunal de la pénitence ou ailleurs, peut entraîner de grandes calamités, et que c'est son arrêt de mort que signe ainsi le révélateur volontaire ou involontaire.

Or, donc, pour nous assurer un Pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner, à ce Pape, une génération digne du règne que nous rêvons. Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr ; allez à la jeunesse et, si c'est possible, jusqu'à l'enfance. N'ayez jamais pour elle un mot d'impiété ou d'impureté : *Maxima debetur puero reverentia*. N'oubliez jamais ces paroles du poète, car elles vous serviront de sauvegarde contre des licences dont il importe essentiellement de s'abstenir dans l'intérêt de la cause. Pour la faire fructifier au seuil de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au foyer domestique, vous devez vous présenter avec toutes les apparences de l'homme grave et moral. Une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites que ceux qui principalement s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens. Nourrissez leurs esprits de l'ancienne splendeur de la Rome papale. Il y a toujours au fond du cœur de l'Italien un regret pour la Rome républicaine. Confondez habilement ces deux souvenirs l'un dans l'autre. Excitez, échauffez ces natures si pleines d'incandescence et de patriotique orgueil. Offrez-leur d'abord, mais toujours en secret, des livres inoffensifs, des poésies resplendissantes d'emphase nationale, puis peu à peu vous amènerez vos disciples au degré de cuisson voulu. Quand sur tous les points à la fois de l'Etat ecclésiastique ce travail de tous les jours aura répandu nos idées comme la lumière, alors vous pourrez apprécier la sagesse du conseil dont nous prenons l'initiative.

Les événements, qui, selon nous, se précipitent trop vite¹, vont nécessairement appeler, d'ici à quelques mois, une intervention armée de l'Autriche. Il y a des fous qui, de gaieté de cœur, se plaisent à jeter les autres au milieu des périls, et cependant ce sont des fous qui, à une heure donnée, entraînent jusqu'aux sages. La révolution que l'on fait méditer à l'Italie, n'aboutira qu'à des malheurs et à des proscriptions. Rien n'est mûr, ni les hommes, ni les choses, et rien ne le sera encore de bien longtemps ; mais de ces malheurs, vous pourrez facilement tirer une nouvelle corde à faire vibrer au cœur du jeune clergé. Ce sera la haine de l'étranger. Faites que l'Allemand (il Tedeseo) soit ridicule et odieux avant même son entrée prévue. A l'idée de suprématie pontificale, mêlez toujours le vieux souvenir des guerres du Sacerdoce

¹ Cet écrit est daté de l'année 1819.

et de l'Empire. Ressuscitez les passions mal éteintes des Guelfes et des Gibelins, et ainsi, vous vous arrangerez à peu de frais une réputation de bon catholique et de patriote pur.

Cette réputation donna accès à nos doctrines au sein du jeune clergé comme au fond des couvents. Dans quelques années, ce jeune clergé aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions ; il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le conseil du souverain, il sera appelé à choisir le Pontife qui devra régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera nécessairement plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation, c'est un petit grain de sénevé que nous confions à la terre ; mais le soleil des justes le développera jusqu'à la plus haute puissance, et vous verrez un jour quelle riche moisson ce petit grain produira.

Dans la voie que nous traçons à nos frères, il se trouve de grands obstacles à vaincre, des difficultés de plus d'une sorte à surmonter. On en triomphera par l'expérience et par la perspicacité ; mais le but est si beau, qu'il importe de mettre toutes les voiles au vent pour l'atteindre. Vous voulez révolutionner l'Italie ? Cherchez le Pape dont nous venons de faire le portrait. Vous voulez établir le règne des élus sur le trône de la prostituée de Babylone ? Que le Clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des Clefs apostoliques. Vous voulez faire disparaître le dernier vestige des tyrans et des oppresseurs ? Tendez vos filets comme Simon Barjona ; tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents plutôt qu'au fond de la mer : et si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que la sienne. Le pêcheur de poissons devint pêcheur d'hommes ; vous amènerez des amis à nous autour de la Chaire apostolique. Vous aurez prêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde.

Que chaque acte de votre vie tende donc à la découverte de cette pierre philosophale. Les alchimistes du moyen âge ont perdu leur temps et l'or de leurs dupes à la recherche de ce rêve. Celui des Sociétés secrètes s'accomplira par la plus simple des raisons : c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme. Ne nous décourageons donc ni pour un échec, ni pour un revers, ni pour une défaite ; préparons nos armes dans le silence des Ventes ; dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses, et tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour, au delà même de nos calculs les plus improbables. »

III.- FRAGMENT D'UNE LETTRE qui ne porte pour signature qu'une équerre, mais qui, rapprochée de quelques autres écritures de la même main, semble bien émaner du comité directeur et avoir une autorité spéciale. Elle est du 20 octobre 1821 :

Dans la lutte engagée maintenant entre le despotisme sacerdotal ou monarchique et le principe de liberté, il y a des conséquences qu'il faut subir, des principes qu'avant tout il importe de faire triompher. Un échec était dans les événements prévus ; nous ne devons pas nous en attrister plus que de mesure ; mais si cet échec ne décourage personne, il devra, dans un temps donné, nous faciliter les moyens pour attaquer le fanatisme avec plus de fruit. Il ne s'agit que de toujours exalter les esprits, et de mettre à profit toutes les circonstances. L'intervention étrangère, dans les questions pour ainsi dire de police intérieure, est une arme effective et puissante qu'il faut savoir manier avec dextérité. En France, on viendra, à bout de la branche aînée en lui reprochant incessamment d'être revenue dans les fourgons des Cosaques ; en Italie, il faut rendre aussi impopulaire le nom de l'étranger, de sorte que, lorsque Rome sera sérieusement assiégée par la Révolution, un secours étranger soit tout d'abord un affront, même pour les indigènes fidèles. Nous ne pouvons plus marcher à l'ennemi avec l'audace de nos pères de 1793. Nous sommes gênés par les lois et bien plus encore par les mœurs ; mais, avec le temps, il nous sera permis peut-être d'atteindre le but qu'ils ont manqué. Nos pères mirent trop de précipitation à tout, et ils ont perdu la partie. Nous la gagnerons si, en contenant les témérités, nous parvenons à fortifier les faiblesses.

C'est d'insuccès en insuccès qu'on arrive à la victoire. Ayez donc l'œil toujours ouvert sur ce qui se passe à Rome. Dépopularisez la prêtraille par toute espèce de moyens ; faites au centre de la Catholicité ce que nous tous, individuellement ou en corps, nous faisons sur les ailes. Agitez, jetez sur la rue sans motifs ou avec motifs, peu importe, mais agitez. Dans ce mot sont renfermés tous les éléments du succès. La conspiration la mieux ourdie est celle qui se remue le plus et qui compromet le plus de monde. Ayez des martyrs, ayez des victimes, nous trouverons toujours des gens qui sauront donner à cela les couleurs nécessaires. »

IV. - LETTRE DU JUIF DÉSIGNÉ DANS LA SECTE SOUS LE NOM DE PICCOLO-TIGRE. Elle donne aux membres de la Vente de Carbonari, que Piccolo-Tigre avait formée à Turin, des instructions sur les moyens à prendre pour racoler des francs-maçons. Elle est datée du 18 janvier 1822 :

Dans l'impossibilité où nos frères et amis se trouvent de dire encore leur dernier mot, il a été jugé bon et utile de propager partout la lumière et de donner le branle à tout ce qui aspire à remuer. C'est dans ce but là que nous ne cessons de vous recommander d'affilier à toute sorte de congrégations telles quelles, pourvu que le mystère y domine, toute espèce de gens. L'Italie est couverte de Confréries religieuses et de Pénitents de diverses couleurs. Ne craignez pas de glisser quelques-uns des nôtres au milieu de ces troupes guidés par une dévotion stupide ; qu'ils étudient avec soin le personnel de ces Confréries, et ils verront que peu à peu il n'y manque pas de récoltes à faire. Sous le prétexte le plus futile, mais jamais politique ou religieux, créez par vous-mêmes, ou mieux encore, faites créer par d'autres des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique, les beaux-arts pour objet. Réunissez dans un lieu ou dans un autre, dans les sacristies même ou dans les chapelles, vos tribus encore ignorantes ; mettez-les sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper ; infiltrez le venin dans les cœurs choisis, infiltrez-le à petites doses et comme par hasard puis, à la réflexion, vous serez étonnés vous-mêmes de votre succès.

L'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, de lui en faire perdre les mœurs. Il est disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les grandes causeries

du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutenez-le, donnez-lui une importance quelconque ; apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et, par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, et lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquerez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle ; attisez ce désir de rébellion jusqu'à l'incendie, mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer. Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion (l'un va presque toujours à la suite de l'autre), laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si banal et de si universel, que je suis toujours en admiration devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables, et de demander à ces messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du Temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel.

Se trouver membre d'une Loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais, est pour certaines natures une volupté et une ambition. Les Loges peuvent bien aujourd'hui procurer des gourmandises elles n'enfanteront jamais des citoyens. On dîne trop chez les T. C. et T. R. F. de tous les Orient ; mais c'est un lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous. Les Loges ne font qu'un mal relatif, un mal tempéré par une fausse philanthropie et par des chansons encore plus fausses, comme en France. Cela est trop pastoral et trop gastronomique, mais cela a un but qu'il faut encourager sans cesse. En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare ainsi de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme. On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances ; quand il est mûr pour nous, on le dirige vers la Société secrète, dont la Franc-Maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre assez mal éclairée.

La Haute-Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de princes et de riches que l'on pourra. Les princes de maison souveraine, et qui n'ont pas l'espérance légitime d'être rois par la grâce de Dieu, veulent tous l'être par la grâce d'une révolution. Le duc d'Orléans est franc-maçon, le prince de Carignan le fut aussi. Il n'en manque pas, en Italie et ailleurs, qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. D'autres sont déshérités ou proscrits. Flattez tous ces ambitieux de popularité ; accaparez-les pour la Franc-Maçonnerie, la Haute-Vente verra après ce qu'elle pourra en faire d'utile à la cause du progrès. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas-là. Faites-en des Francs-Maçons. La Loge les conduira au Carbonarisme. Un jour viendra où la Haute-Vente peut-être daignera se les affilier. En attendant, ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besogneux. Ces pauvres princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. C'est une magnifique enseigne, et il y a toujours des sots disposés à se compromettre au service d'une conspiration dont un prince quelconque semble être l'arc-boutant.

Une fois qu'un homme, qu'un prince même, un prince surtout, aura commencé à être corrompu, soyez persuadés qu'il ne s'arrêtera guère sur la pente. Il y a peu de mœurs, même chez les plus moraux, et l'on va très vite dans cette progression. Ne vous effrayez donc pas de voir les Loges florissantes, lorsque le Carbonarisme se recrute avec peine. C'est sur les Loges que nous comptons pour doubler nos rangs ; elles forment à leur insu notre noviciat préparatoire. Elles discutent sans fin sur les dangers du fanatisme, sur le bonheur de l'égalité sociale, et sur les grands principes de liberté religieuse. Elles ont, entre deux festins, des anathèmes foudroyants contre la persécution. C'est plus qu'il n'en faut pour faire des adeptes. Un homme imbu de ces belles choses n'est pas éloigné de nous ; il ne reste plus qu'à l'enrégimenter. La loi du progrès social est là, et toute là ; ne prenez pas la peine de la chercher ailleurs. Dans les circonstances présentes, ne levez jamais le masque. Contentez-vous de rôder autour de la bergerie catholique ; mais, en bon loup, saisissez au passage le premier agneau qui s'offrira dans les conditions voulues. Le bourgeois a du bon, le prince encore davantage. Pourtant, que ces agneaux ne se changent pas en renards, comme l'infâme Carignan. La trahison du serment est un arrêt de mort, et tous ces princes, faibles ou lâches, ambitieux ou repentants, nous trahissent et nous dénoncent. Par bonheur, ils ne savaient que peu de chose, rien même, et ils ne peuvent pas mettre sur la trace de nos véritables mystères.

A mon dernier voyage en France, j'ai vu avec une satisfaction profonde que nos jeunes initiés apportaient une extrême ardeur à la diffusion du Carbonarisme ; mais je trouve qu'ils précipitent un peu trop le mouvement. Selon moi, ils font trop de leur haine religieuse, une haine politique. La conspiration contre le Siège romain ne devrait pas se confondre avec d'autres projets. Nous sommes exposés à voir germer dans le sein des Sociétés secrètes d'ardentes ambitions ; ces ambitions, une fois maîtresses du pouvoir, peuvent nous abandonner. La route que nous suivons n'est pas encore assez bien tracée pour nous livrer à des intrigants ou à des tribuns. Il faut décatoliser le monde, et un ambitieux arrivé à son but se gardera bien de nous seconder. La révolution dans l'Eglise, c'est la révolution en permanence, c'est le renversement obligé des trônes et des dynasties. Or un ambitieux ne peut pas vouloir ces choses-là. Nous visons plus haut et plus loin ; tâchons donc de nous ménager et de nous fortifier. Ne conspirons que contre Rome : pour cela, servons-nous de tous les incidents, mettons à profit toutes les éventualités. Défendons-nous principalement des exagérations de zèle. Une bonne haine bien froide, bien calculée, bien profonde, vaut mieux que tous ces feux d'artifice et toutes ces déclamations de tribune. A Paris, ils ne veulent pas comprendre cela ; mais, à Londres, j'ai vu des hommes qui saisissaient mieux notre plan et qui s'y associaient avec plus de fruit. Des offres considérables m'ont été faites : bientôt nous aurons à Malte une imprimerie à notre disposition. Nous pourrons donc, avec impunité, à coup sûr, et sous pavillon britannique, répandre, d'un bout de l'Italie à l'autre, les livres, brochures, etc, que la Vente jugera à propos de mettre en circulation. »

V. LETTRE DE NUBIUS, LE CHEF DE LA HAUTE-VENTE, A VOLPE, datée du 3 avril 1824.

On a chargé nos épaules d'un lourd fardeau, cher Volpe. Nous devons faire l'éducation immorale de l'Eglise, et arriver, par de petits moyens bien gradués quoique assez mal défini, au triomphe de l'idée révolutionnaire par le Pape. Dans ce projet, qui m'a toujours semblé d'un calcul surhumain, nous marchons encore en tâtonnant ; mais il n'y a pas deux mois que je suis à Rome, et déjà je commence à m'habituer à l'existence nouvelle qui m'est destinée. D'abord, je dois

vous faire une réflexion pendant que vous êtes à Forli à relever le courage de nos frères : c'est que, soit dit entre nous, je trouve dans nos rangs beaucoup d'officiers et pas assez de soldats. Il y a des hommes qui s'en vont mystérieusement ou à demi-voix faire au premier passant des demi-confidences par lesquelles ils ne trahissent rien, mais par lesquelles aussi à des oreilles intelligentes, ils pourraient très bien laisser tout deviner. C'est le besoin d'inspirer de la crainte ou de la jalousie à un voisin ou à un ami qui porte quelques-uns de nos frères à ces indiscretions coupables. Le succès de notre œuvre dépend du plus profond mystère, et dans les Ventes nous devons trouver l'initié, comme le chrétien de l'imitation, toujours prêt « à aimer à être inconnu et à n'être compté pour rien. » Ce n'est pas pour vous, très fidèle Volpe, que je me permets d'édicter ce conseil ; je ne présume pas que vous puissiez en avoir besoin. Comme nous, vous devez connaître le prix de la discrétion et de l'oubli de soi-même en face des grands intérêts de l'humanité ; mais cependant si, examen de conscience fait, vous vous jugiez en contravention, je vous prierais d'y bien réfléchir, car l'indiscrétion est la mère de la trahison.

Il y a une certaine partie du Clergé qui mord à l'hameçon de nos doctrines avec une vivacité merveilleuse : c'est le prêtre qui n'aura jamais d'autre emploi que celui de dire la messe, d'autre passe-temps que celui d'attendre dans un café que sonnent deux heures après l'Ave Maria pour aller se coucher. Ce prêtre, le plus grand oisif de tous les oisifs qui encombrant la Ville éternelle, me semble avoir été créé pour servir d'instrument aux Sociétés secrètes. Il est pauvre, ardent, désœuvré, ambitieux ; il se sait déshérité des biens de ce monde ; il se croit trop éloigné du soleil de la faveur pour pouvoir se réchauffer les membres, et il grelotte sa misère tout en murmurant contre l'injuste répartition des honneurs et des biens de l'Eglise. Nous commençons à utiliser ces sourds mécontentements que l'incurie native osait à peine s'avouer. A cet ingrédient des prêtres statistes, sans fonctions et sans aucun autre caractère qu'un manteau aussi délabré que leur chapeau ayant perdu toute espèce de forme primitive, nous ajoutons, autant qu'il est possible, une mixture de prêtres corses et génois qui arrivent tous à Rome avec la tiare dans leur valise. Depuis que Napoléon a vu le jour dans leur île, il n'y a pas un de ces Corses qui ne se croit un Bonaparte pontifical. Cette ambition, qui maintenant a sa vulgarité, nous a été favorable ; elle nous a ouvert des voies qui probablement nous seraient restés très longtemps inconnues. Elle nous sert à consolider, à éclairer le chemin sur lequel nous marchons, et leurs plaintes, enrichies de tous les commentaires et de toutes les malédictions, nous offrent des points d'appui auxquels nous n'aurions jamais songé.

« La terre fermente, le germe se développe, mais la moisson est bien éloignée encore. »

VI.- FRAGMENT D'UNE LETTRE DE NUBIUS AU JUIF PRUSSIE KLAUSS.

« Je passe quelquefois une heure de la matinée avec le vieux cardinal della Somaglia, le secrétaire d'Etat ; je monte à cheval soit avec le duc de Laval, soit avec le prince Cariati ; je vais, après la messe, baiser la main de la belle princesse Doria, où je rencontre assez souvent le beau Bernetti ; de là je cours chez le cardinal Pallotta, un Torquemada moderne qui ne fait pas mal d'honneur à notre esprit d'invention ; puis je visite dans leurs cellules le procureur général de l'Inquisition, le dominicain Jahalot, le théatin Ventura ou le franciscain Orioli. Le soir, je commence chez d'autres cette vie d'oisiveté si bien occupée aux yeux du monde et de la cour ; le lendemain je reprends cette chaîne éternelle. (Ici cela s'appelle faire marcher les choses). Dans un pays où l'immobilité seule est une profession et un art, il est de fait néanmoins que les progrès de la cause sont sensibles. Nous ne comptons pas les prêtres gagnés, les jeunes religieux séduits, nous ne le pourrions pas, et je ne le voudrais pas ; mais il y a des indices qui ne trompent guère les yeux exercés, et on sent de loin, de très loin, le mouvement qui commence. Par bonheur nous n'avons pas en partage la pétulance des Français. Nous voulons le laisser mûrir avant de l'exploiter ; c'est le seul moyen d'agir à coup sûr. Vous m'avez souvent parlé de nous venir en aide, lorsque le vide se ferait dans la bourse commune. Cette heure-là est arrivée *in questa Dominante*. Pour travailler à la future confection d'un Pape, nous n'avons plus un papalin, et vous savez par expérience que l'argent est partout, et ici principalement, le nerf de la guerre. Je vous donne des nouvelles qui vous iront à l'âme ; en échange mettez à notre disposition des thalers, et beaucoup de thalers. C'est la meilleure artillerie pour battre en brèche le siège de Pierre. »

VII.- LETTRE DE NUBIUS A VINDICE, après l'exécution de Targhini¹ et de Montanari, le 23 novembre 1825

¹ « La Commission spéciale nommée par Notre Saint-Père le Pape Léon XII, heureusement régnant, et présidée par Monseigneur Thomas Bernetti, gouverneur de Rome, s'est réunie ce matin, à trois heures avant midi, dans l'une des salles du palais du gouvernement, pour juger le crime de lèse-majesté et de blessures avec trahison et autres circonstances aggravantes dont sont accusés : Angelo Targhini, natif de Brescia, domicilié à Rome ; Léonidas Montanari, de Césène, chirurgien à Rocca di Papa ; Pompeo Garofolini, Romain, avoué (légale) ; Luigi Spadoni, de Forli, auparavant soldat dans les troupes étrangères, puis valet de chambre ; Ludovico Gasperoni, de Fussinano, de la province de Ravenne, étudiant en droit ; Sebastiano Ricci, de Césène, domestique sans place, tous ayant atteint l'âge de majorité.

« La discussion s'étant ouverte, après les prières accoutumées et l'invocation du très saint Nom de Dieu, rapport a été fait de la cause, selon la teneur du procès et du sommaire préalablement distribué. L'avocat fiscal et le procureur général ont développé les points de la législation et les Constitutions qui concernent les attentats dont il s'agit.

L'avocat des pauvres a présenté les motifs de la défense, tant de vive voix que par des mémoires précédemment distribués.

La Commission spéciale, après avoir pris en mûre considération les résultats du procès, les raisons de la défense et le dispositif des lois a déclaré : Que Angelo Targhini, pendant sa réclusion pour homicide, commis en 1819 sur la personne d'Alexandre Corsi, s'immisça dans tout ce qui avait rapport aux Sociétés secrètes prohibées, s'agrégea ensuite à la secte des Carbonari : et enfin en devint le fondateur dans la capitale même, dès qu'il put y retourner ;

Qu'après avoir fait quelques prosélytes, ceux-ci, pour la plupart, ne fréquentèrent guère cette Société, dans laquelle il figurait comme chef et de plus comme despote, ainsi que le rapportent ses compagnons mêmes ;

Qu'après avoir fait, avec ses autres co-accusés, tous ses efforts pour les amener à rentrer dans ladite secte et à la fréquenter pour qu'elle pût ultérieurement progresser, il résolut d'effrayer par quelque exemple terrible les individus qui s'en étaient séparés : il forma donc le projet d'assassiner quelques-uns d'entre eux par voie de trahison ;

J'ai assisté, avec la ville entière, à l'exécution de Targhini et de Montanari ; mais j'aime mieux leur mort que leur vie. Le complot qu'ils avaient follement préparé, afin d'inspirer la terreur, ne pouvait pas réussir ; il a failli nous compromettre ; donc leur mort rachète ces petites peccadilles. Ils sont tombés avec courage, et ce spectacle fructifiera. Crier à tue-tête, sur la place du Peuple à Rome, dans la cité-mère du Catholicisme, en face du bourreau qui vous tient et du peuple qui vous regarde, que l'on meurt innocent, franc-maçon et impénitent, c'est admirable ; d'autant plus admirable que c'est la première fois que semblable chose arrive. Montanari et Targhini sont dignes de notre martyrologe, puisqu'ils n'ont daigné accepter ni le pardon de l'Eglise, ni la réconciliation avec le Ciel. Jusqu'à ce jour, les patients, entreposés en chapelle, pleuraient de repentir, afin de toucher l'âme du Vicaire des miséricordes ; ceux-là n'ont rien désiré comprendre aux félicités célestes, et leur mort de réprouvés a produit un magique effet sur les masses. C'est une première proclamation des Sociétés secrètes et une prise de possession des âmes.

Nous avons donc des martyrs. Afin de faire pièce à la police de Bernetti, je fais déposer des fleurs, et beaucoup de fleurs, sur le fossé où le bourreau a caché leurs restes. Nous avons adopté des dispositions en conséquence. Nous craignons de voir nos domestiques compromis en faisant cette besogne ; il se trouve ici des Anglais et de jeunes miss romanesquement antipapistes, et ce sont eux que nous chargeons de ce pieux pèlerinage. L'idée m'a paru aussi heureuse qu'aux susdites jeunes blondes. Ces fleurs, jetées pendant la nuit aux deux cadavres proscrits, feront germer l'enthousiasme de l'Europe révolutionnaire. Les morts auront leur Panthéon ; puis j'irai, dans la journée, porter à Monsignor Piatti mon compliment de condoléance. Ce pauvre homme a manqué ses deux âmes de Carbonari. Il a mis pour les confesser toute sa ténacité de prêtre, et il a été vaincu. Je me dois à moi-même, à mon nom, à ma position, et surtout à notre avenir, de déplorer avec tous les cœurs catholiques, ce scandale, inouï, à Rome. Je le déplorerai si éloquemment, que j'espère attendrir le Piatti lui-même. A propos de fleurs, nous avons fait demander par un de nos plus innocents affiliés de la Franc-Maçonnerie, au poète Casimir Delavigne, une Messénienne sur Targhini et Montanari. Ce poète, que je vois souvent dans le monde des arts et des salons, est bon homme : il a donc promis de pleurer un hommage pour les martyrs et de fulminer un anathème contre les bourreaux. Les bourreaux seront le Pape et les prêtres. Ce sera toujours autant de gagné. Les correspondants anglais feront merveille aussi, et j'en connais ici plus d'un qui ont embouché la trompette épique en l'honneur de la chose.

C'est bien pourtant une fort mauvaise œuvre que de faire ainsi des héros et des martyrs. La foule est si impressionnable devant ce couteau qui tranche la vie ; elle passe si rapidement, cette foule, d'une émotion à une autre ; elle se prend si vite à admirer ceux qui affrontent avec audace le suprême instant, que, depuis ce spectacle, je me sens moi-même tout bouleversé et prêt à faire comme la multitude. Cette impression, dont je ne puis me défendre, et qui a fait si vite pardonner aux deux suppliciés leur crime et leur impénitence finale, m'a conduit à des réflexions philosophiques, médicales et peu chrétiennes, qu'il faudra peut-être utiliser un jour.

Un jour, si nous triomphons et si, pour éterniser notre triomphe, il est besoin de quelques gouttes de sang, il ne faut pas accorder aux victimes désignées le droit de mourir avec dignité et fermeté. De pareilles morts ne sont bonnes qu'à entretenir l'esprit d'opposition et à donner au peuple des martyrs dont il aime toujours à voir le sang-froid. C'est un mauvais exemple ; nous en profitons aujourd'hui ; mais je crois utile de faire mes réserves pour les cas ultérieurs. Si Targhini et Montanari, par un moyen ou par un autre (la chimie a tant de merveilleuses recettes !), étaient montés sur l'échafaud abattus, pantelants et découragés, le peuple n'en aurait pas eu pitié. Ils ont été intrépides, le même peuple leur gardera un précieux souvenir. Ce jour-là sera une date pour lui. Fût-il innocent, l'homme qu'on porte sur l'échafaud n'est plus dangereux. Qu'il y monte de pied ferme, qu'il contemple le trépas d'un front impassible, quoique criminel, il aura la faveur des multitudes.

Je ne suis pas né cruel ; je n'aurai jamais, je l'espère, de gloutonnerie sanguinaire ; mais qui veut la fin veut les moyens. Or, je dis que, dans un cas donné, nous ne pouvons pas, même dans l'intérêt de l'humanité, nous laisser enrichir de martyrs malgré nous. Est-ce que vous croyez, qu'en présence des chrétiens primitifs, les Césars n'auraient pas mieux fait d'affaiblir, d'atténuer, de confisquer, au profit du Paganisme, toutes les héroïques démangeaisons du ciel, que de laisser provoquer la ferveur du peuple par une belle fin ? N'aurait-il pas mieux valu médicamenter la force d'âme, en abrutissant le corps ? Une drogue bien préparée, encore mieux administrée, et qui débiliterait le patient jusqu'à la prostration, serait, selon moi, d'un salutaire effet. Si les Césars eussent employé les Locustes de leur temps à ce commerce, je suis persuadé que notre vieux Jupiter Olympien et tous ses petits dieux de second ordre n'auraient pas succombé si misérablement. La chance du Christianisme n'eût point, à coup sûr, été si belle. On appelait ses apôtres, ses prêtres, ses

Que dans la soirée du 4 juin dernier, avec le dessein bien arrêté d'en venir à l'exécution de son plan, le dit Targhini fit une visite à l'un de ces individus dans sa demeure, et l'ayant fait sortir sous quelque prétexte, il le conduisit dans une auberge où ils burent ensemble, et de là, toujours avec des manières amicales, jusqu'à la rue qui donne sur la place de Sant-Andrea della Valle, où ce jeune homme sans défiance reçut à l'improviste et par derrière, dans le côté droit, un coup de stylet qui le blessa grièvement, de la main de Léonidas Montanari, qui s'était mis là aux aguets pour attendre leur passage ; qu'à peu près à l'heure même que Targhini se rendit à la maison de cet individu, Pompeo Garofolini et Luigi Spadoni allèrent à celle d'un autre affilié de la secte qui également ne la fréquentait plus ; et tandis que l'un restait dans la rue, l'autre monta à la demeure indiquée, également dans le dessein, comme on le prétend, de l'en faire sortir pour qu'il fût assassiné, ce qui heureusement n'arriva point, parce que celui-ci, se trouvant indisposé, prenait en ce moment un bain de pieds ;

Que dans le même temps et au moment même que Targhini sortit de sa demeure avec Montanari, et immédiatement après eux Spadoni et Garofolini, il en sortit encore Ludovico Gasperoni et Sebastiano Ricci, qui tous s'y étaient préalablement réunis ;

Que, en réunissant ces circonstances et d'autres non moins remarquables de ces faits, lesquels se trouvent au long dans le procès, on ne peut ne pas conclure que précédemment les co-accusés n'aient comploté l'exécution du crime qui ne fut réalisé que sur la personne d'un seul des individus désignés ;

Que par suite la Commission spéciale, considérant la gravité tant de ce crime que de celui de lèse-majesté et les preuves qui se réunissent à la charge desdits co-accusés, juge et condamne à l'unanimité Angelo Targhini et Léonidas Montanari à la peine de mort ; Luigi Spadoni et Pompeo Garofolini aux galères pour la vie ; Ludovico Gasperoni et Sebastiano Ricci aux galères pour dix ans. »

vierges, à mourir de la dent des lions dans l'amphithéâtre ou sur les places publiques, sous le regard d'une foule attentive. Ses apôtres, ses prêtres, ses vierges, mus par un sentiment de foi, d'imitation, de prosélytisme ou d'enthousiasme, mouraient sans pâlir et en chantant des hymnes de victoire. C'était à donner l'envie de s'immoler ainsi, et l'on a constaté de ces caprices-là. Les gladiateurs ne procréaient-ils pas des gladiateurs ? Si ces pauvres Césars eussent en l'honneur de faire partie de la Haute-Vente, je leur aurais tout simplement demandé de faire prendre aux plus hardis des néophytes une potion selon l'ordonnance, et on n'aurait plus compté de nouvelles conversions, parce qu'il ne se serait plus trouvé de martyrs. Il n'y a pas, en effet, d'émules par copie ou par attraction, dès qu'on traîne sur l'échafaud un corps sans mouvement, une volonté inerte et des yeux qui pleurent sans attendrir. Les Chrétiens ont été très promptement populaires, parce que le peuple aime tout ce qui le frappe. Il aurait vu de la faiblesse, de la peur, sous une enveloppe tremblante et suant la fièvre, il se serait pris à siffler, et le Christianisme était fini au troisième acte de la tragi-comédie.

C'est par principe d'humanité politique que je crois devoir proposer un moyen pareil. Si on eût condamné Targhini et Montanari à mourir en lâches, si on eût aidé à cette sentence par quelque ingrédient de pharmacie, Targhini et Montanari seraient, à l'heure qu'il est, deux misérables assassins, qui n'ont pas même osé regarder la mort en face. Le peuple les tiendrait en profond mépris, il les oublierait. Au lieu de cela, il admire, malgré lui, cette mort où la forfanterie est bien pour moitié, mais où la faute du gouvernement pontifical a fait le reste à notre profit. Je voudrais donc qu'en cas d'urgence il fût bien décidé que nous n'agirions pas ainsi. Ne vous prêtez pas à rendre la mort de l'échafaud glorieuse et sainte, fière ou heureuse, et vous n'aurez pas souvent besoin de tuer.

La Révolution française, qui a eu tant de bon, s'est trompée sur ce point. Louis XVI, Marie-Antoinette et la plupart des hécatombes de l'époque sont sublimes de résignation ou de grandeur d'âme. On se souviendra toujours (et ma vieille grand'mère m'a plus d'une fois fait pleurer en me le racontant), on se souviendra toujours de ces dames défilant devant la princesse Elisabeth au pied de la guillotine, et lui faisant leur profonde révérence, comme au cercle de la cour de Versailles ; ce n'est pas ce qu'il nous faut. Dans une circonstance donnée, arrangeons-nous pour qu'un Pape et deux ou trois Cardinaux meurent comme de vieilles femmes, avec toutes les tranches de l'agonie et dans les épouvantes de la mort, et vous paralysez les dévouements d'imitation. Vous épargnez les corps, mais vous tuez l'esprit.

C'est le moral qu'il nous importe d'atteindre ; c'est donc le cœur que nous devons blesser. Je sais tout ce qu'on peut objecter contre un pareil projet ; mais, tout bien considéré, les avantages surpassent les inconvénients. Si le secret nous est fidèlement gardé, vous verrez à l'occasion l'utilité de ce nouveau genre de médicament. Une petite pierre mal engagée dans la vessie, a suffi pour réduire Cromwel : que faudrait-il pour énerver l'homme le plus robuste, et le montrer sans énergie, sans volonté et sans courage aux mains des exécuteurs ? S'il n'a pas la force de cueillir la palme du martyr, il n'y a point d'auréole pour lui, par conséquent plus d'admirateurs et de néophytes. Nous coupons court aux uns comme aux autres, et ce sera une grande pensée d'humanité révolutionnaire qui nous aura inspiré une semblable précaution. Je la recommande en memento. »

VIII. - LETTRE DE FELICE, écrite d'Ancône, le 11 juin 1829, après la publication de l'Encyclique de Pie VIII, en date du 24 mai 1829. La Haute-Vente, en la lisant, s'était crue trahie¹.

Il faut enrayer momentanément et accorder aux soupçons du vieux Castiglioni², le temps de se calmer. J'ignore si quelque indiscretion a été commise, et si, malgré toutes nos précautions, quelques-unes de nos lettres ne sont point

¹ « Il est de notre devoir, vénérables Frères, de tourner vos soins vers ces Sociétés secrètes d'hommes factieux, ennemis déclarés du Ciel et des princes, qui s'appliquent à désoler l'Eglise, à perdre les Etats, à troubler tout l'univers, et qui, en brisant le frein de la foi véritable, ouvrent le chemin à tous les crimes. En s'efforçant de cacher, sous la religion d'un serment ténébreux, et l'iniquité de leurs assemblées, et les desseins qu'ils y forment, ils ont par cela seul donné de justes soupçons sur ces attentats qui, par le malheur des temps, sont sortis comme du puits de l'abîme et ont éclatés au grand dommage de la Religion et des Empires. Aussi, les Souverains Pontifes nos prédécesseurs, Clément XII, Benoît XIV, Pie VII, Léon XII, auxquels nous avons succédé, malgré notre indignité, frappèrent successivement d'anathème ces Sociétés secrètes, quel que fût leur nom, par des Lettres apostoliques dont nous confirmons les dispositions de toute la plénitude de notre puissance, voulant qu'elles soient entièrement observées. Nous travaillerons de tout notre pouvoir à ce que l'Eglise et la chose publique ne souffrent pas des complots de ces sectes, et nous appellerons pour ce grand ouvrage votre concours quotidien, afin que, revêtus de l'armure du zèle et unis par les liens de l'esprit, nous soutenions vaillamment notre cause commune, ou plutôt la cause de Dieu, pour détruire ces remparts derrière lesquels se retranchent l'impiété et la corruption des hommes pervers.

Entre toutes ces sociétés secrètes, nous avons résolu de vous en signaler une récemment formée, et dont le but est de corrompre la jeunesse élevée dans les gymnases et les lycées. Comme on sait que les préceptes des maîtres sont tout-puissants pour former le cœur et l'esprit de leurs élèves, on apporte toutes sortes de soins et de ruses à donner à la jeunesse des maîtres dépravés, qui la conduisent dans les sentiers de Baal par des doctrines qui ne sont pas selon Dieu.

De là vient que nous voyons en gémissant ces jeunes gens parvenus à une telle licence, qu'ayant secoué toute crainte de la Religion, banni la règle des mœurs, méprisé les saines doctrines, foulé aux pieds les droits de l'une et l'autre puissance, ils ne rougissent plus d'aucun désordre, d'aucune erreur, d'aucun attentat ; en sorte qu'on peut bien dire d'eux, avec saint Léon le Grand : « Leur loi c'est le mensonge, leur dieu c'est le démon, et leur culte est ce qu'il y a de plus honteux. » Eloignez, vénérables Frères, tous ces maux de vos diocèses, et tâchez, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, par l'autorité et par la douceur, que des hommes distingués non seulement dans les sciences et les lettres, mais encore par la pureté de la vie et par la piété, soient chargés de l'éducation de la jeunesse.

Comme chaque jour voit croître d'une manière effrayante ces livres si contagieux et à la faveur desquels la doctrine des impies se glisse comme une gangrène dans tout le corps de l'Eglise, veillez sur votre troupeau, et mettez tout en œuvre pour éloigner de lui cette peste des mauvais livres, de toutes la plus funeste. Rappelez souvent aux brebis de Jésus-Christ qui vous sont confiées ces avis de Pie VII, notre très saint prédécesseur et bienfaiteur, qu'elles ne regardent comme salutaires que les pâturages où les conduiront la voix et l'autorité de Pierre, qu'elles ne se nourrissent que là, qu'elles estiment nuisible et contagieux tout ce que cette voix leur signale comme tel, qu'elles s'en éloignent avec horreur, et qu'elles ne se laissent séduire par aucune apparence ni tromper par aucun charme.

² Le Cardinal Castiglioni venait d'être nommé pape sous le nom de Pie VIII.

tombées entre les mains du cardinal Albani. Ce renard autrichien, qui ne vaut pas mieux que Bernetti le lion de Fermo, ne nous laissera guère en repos. Ils s'acharnent tous deux sur les Carbonari ; ils les poursuivent, ils les traquent de concert avec Metternich ; et cette chasse, dans laquelle ils excellent, peut très innocemment les conduire sur notre piste. L'Encyclique gronde et précise avec tant de certitude, que nous devons craindre des embûches, soit de la part de Rome, soit même des faux frères. Nous ne sommes pas habitués ici à voir le Pape s'exprimer avec une pareille résolution. Ce langage n'est pas dans les usages des palais apostoliques pour qu'il ait été employé dans cette circonstance solennelle, il faut que Pie VIII se soit procuré quelques preuves du complot. C'est à ceux qui sont sur les lieux à veiller avec encore plus de soin que jamais à la sécurité de tous ; mais, en présence d'une déclaration de guerre aussi explicite, je voudrais qu'il fût jugé opportun de déposer un moment les armes.

L'indépendance et l'unité de l'Italie sont des chimères, comme la liberté absolue dont quelques-uns d'entre nous poursuivent le rêve dans des abstractions impraticables. Tout cela est un fruit qu'il ne sera jamais donné à l'homme de cueillir ; mais chimère plus sûrement que réalité, cela produit un certain effet sur les masses et sur la jeunesse effervescente. Nous savons à quoi nous en tenir sur ces deux principes ; ils sont vides, ils resteront toujours vides néanmoins c'est un moyen d'agitation, nous ne devons donc pas nous en priver. Agitez à petit bruit, inquiétez l'opinion, tenez le commerce en échec surtout ne paraissez jamais. C'est le plus efficace des moyens pour mettre en suspicion le gouvernement pontifical. Les prêtres sont confiants, parce qu'ils croient dominer les âmes. Montrez-les soupçonneux et perfides. La multitude a eu de tout temps une extrême propension vers les contre-vérités. Trompez-la : elle aime à être trompée ; mais pas de précipitation, et surtout plus de prise d'armes. Notre ami d'Osimo, qui a sondé le terrain, affirme que nous devons bravement faire nos Pâques et endormir ainsi la vigilance de l'autorité.

« En supposant que la Cour romaine n'ait aucun soupçon de notre commerce, pensez-vous que l'attitude des forcés du Carbonarisme ne peut pas d'un instant à l'autre la mettre sur nos traces ? Nous jouons avec le feu, il ne faut pas que ce soit pour nous brûler nous-mêmes. Si, à force de meurtres et de jactance libérale, les Carbonari jettent sur les bras de l'Italie une nouvelle *impresa*, n'avons-nous pas à redouter une compromission ? Afin de donner à notre plan toute l'extension qu'il doit prendre, nous devons agir à petit bruit, à la sourdine, gagner peu à peu du terrain et n'en perdre jamais. L'éclair qui vient de briller du haut de la loge vaticane peut annoncer un orage. Sommes-nous en mesure de l'éviter, et cet orage ne retardera-t-il pas notre moisson ?

Les Carbonari s'agitent en mille vœux stériles ; chaque jour ils prophétisent un bouleversement universel. C'est ce qui nous perdra ; car alors les partis seront plus tranchés, et il faudra opter pour ou contre. De ce choix naîtra inévitablement une crise, et de cette crise un ajournement ou des malheurs imprévus. »

IX.- LETTRE DE NUBIUS A VINDICE, après les Insurrections de février 1831 et de janvier 1832.

Zucchi, Sercognani, Armandi et tous nos vieux traîneurs de sabre de l'Empire agissent comme de véritables écoliers en vacances. Ils eurent la foi d'un martyr stérile, ou plutôt ils ont voulu faire resplendir au soleil les riches épaulettes qu'ils se tirent offrir par les Loges maçonniques des Légations. Ces échauffourées, dont il m'a toujours été impossible d'augurer quelque chose de bon, ont eu néanmoins un avantage. Elles emportent en exil une foule de fanatiques sans intelligence, qui nous compromettaient ici et qui brûlent d'aller savoir si le pain de l'étranger est aussi amer que Dante le prétend. J'affirme que ces héros, qui se destinent à prendre la fuite, ne seront pas de Favis du poète. L'escalier de l'étranger ne leur paraîtra pas plus dur à gravir que celui du Capitole. Seulement, dans quelques mois, ils nous seront enfin utiles à quelque chose. Nous nous servirons des larmes réelles de la famille et des douleurs présumées de l'exil pour nous fabriquer de l'amnistie une arme populaire. Nous lui demanderons toujours, heureux de ne l'obtenir que le plus tard possible ; mais nous la demanderons à grands cris.

« Nos huit années de travail interne avaient porté d'heureux fruits. Pour des poitrines aussi exercées que les nôtres on commençait à sentir que l'air ne circulait pas aussi librement autour de l'Eglise. Mon oreille, toujours dressée comme celle d'un chien de chasse, recueillait avec volupté des soupirs de l'âme, des aveux involontaires, qui s'échappaient de la bouche de certains membres influents de la famille cléricale. En dépit des bulles d'excommunication et des encycliques, ils étaient à nous de cœur, sinon de corps. Le Memorandum aurait achevé l'œuvre par le développement de ses conséquences anglaises et naturelles¹. Des symptômes de plus d'un genre, et dont la gravité était plutôt dans le fond que dans

¹ MÉMORANDUM. Il paraît aux représentants des cinq Puissances que, quant à l'Eglise, il s'agit, dans l'intérêt général de l'Europe, de deux points fondamentaux : 1° que le gouvernement de cet Etat soit assis sur des bases solides par les améliorations méditées et annoncées de Sa Sainteté elle-même dès le commencement de son règne ; 2° que des améliorations, lesquelles, selon l'expression de l'édit de Son Excellence Monseigneur le Cardinal Bernetti, fonderont une ère nouvelle pour les sujets de Sa Sainteté, soient, par une garantie intérieure, mises à l'abri des changements inhérents à la nature de tout gouvernement électif.

II.- « Pour atteindre ce but salubre, ce qui, à cause de la position géographique et sociale de l'Etat de l'Eglise, est d'un intérêt européen, il paraît indispensable que la déclaration organique de Sa Sainteté parte de deux principes vitaux :

1° De l'application des améliorations en question, non seulement aux provinces où la révolution a éclaté, mais aussi à celles qui sont restées fidèles, et à la capitale ;

2° De l'admissibilité générale des laïques aux fonctions administratives et judiciaires.

III. - « Les améliorations même paraissent devoir d'abord embrasser le système judiciaire et celui de l'administration municipale et provinciale.

A. Quant à l'ordre judiciaire, il paraît que l'exécution entière et le développement conséquent des promesses et des principes du motu proprio de 1816 présentent les moyens les plus sûrs et les plus efficaces de redresser les griefs assez généraux relatifs à cette partie si intéressante de l'organisation sociale.

B. Quant à l'administration locale, il paraît que le rétablissement et l'organisation générale des municipalités élues par la population, et la fondation de franchises municipales, qui réglerait l'action de ces municipalités dans les intérêts locaux des communes, devrait être la base indispensable de toute amélioration administrative.

la forme, se montraient comme de lourds nuages précurseurs d'une tempête. Eh bien, tous ces succès, préparés de si longue main, se trouvent compromis par de misérables expéditions, qui finissent encore plus déplorablement qu'elles n'ont commencé. Le petit Mamiani, avec sa poésie et ses brochures, Piétro Ferretti, avec ses mauvaises affaires qu'il veut cacher, Orioli, avec sa science embourbée, tous nos fous de Bologne, avec leur instinct belliqueux se calmant au premier coup de canon, éloignent pour dix ans au moins le sacerdoce de nous. On dit au prêtre qu'on en veut à l'Eglise, au Pape, au Sacré-Collège, à la Prélature, etc. Or le prêtre, qui, en tant que prêtre, regarde tous ces biens, tous ces honneurs comme son patrimoine, le prêtre se prend à réfléchir. Le Libéralisme se présente à lui sous les traits d'un ennemi implacable, le prêtre déclare au Libéralisme une guerre à mort. Aussi voyez ce qui arrive. On dirait que le Cardinal Bernetti a l'intuition de nos plans, car les ordres émanés de lui, et qu'on me communique, portent tous la consigne aux moines et aux curés de se mettre à la tête des populations et de les entraîner au combat contre les rebelles. Moines et curés obéissent, le peuple suit en poussant des cris de vengeance. Un évêque a fait mieux. Armé de deux pistolets à la ceinture, il a marché sur les insurgés, et il pouvait tuer son frère dans la mêlée. J'aime assez cette évocation de Caïn et d'Abel. Au point de vue des haines de famille, elle a son bon côté mais elle est incompatible avec nos plans.

Les Français semblent nés pour notre malheur. Ils nous trahissent ou nous compromettent. Quand pourrons-nous reprendre maintenant à tête reposée l'œuvre autour de laquelle nous avons réuni tant d'éléments de succès ? »

X. LETTRE DE MALEGARI ADRESSÉE DE LONDRES AU DOCTEUR BREIDENSTEIN, en 1835.

Nous formons une association de frères sur tous les points du globe ; nous avons des vœux et des intérêts communs nous tendons tous à l'affranchissement de l'humanité ; nous voulons briser toute espèce de joug, et il en est un qu'on ne voit pas, qu'on sent à peine et qui pèse sur nous. D'où vient-il ? Où est-il ? Personne ne le sait ou du moins personne ne le dit. L'association est secrète, même pour nous, les vétérans des associations secrètes. On exige de nous des choses qui, quelquefois, sont à faire dresser les cheveux sur la tête ; et croiriez-vous qu'on me mande de Rome que deux des nôtres, bien connus pour leur haine du fanatisme, ont été obligés, par ordre du chef suprême, de s'agenouiller et de communier à la Pâque dernière ? Je ne raisonne pas mon obéissance, mais j'avoue que je voudrais bien savoir où nous conduirons de pareilles capucinades. »

XI. LETTRE DE NUBIUS A BEPPO, en date du 7 avril 1836.

Vous savez que Mazzini s'est jugé digne de coopérer avec nous à l'œuvre la plus grandiose de nos jours. La Vente Suprême n'en a pas décidé ainsi. Mazzini a trop les allures d'un conspirateur de mélodrame pour convenir au rôle obscur que nous nous résignons à jouer jusqu'au triomphe. Mazzini aime à parler de beaucoup de choses, de lui surtout. Il ne cesse d'écrire qu'il renverse les trônes et les autels, qu'il féconde les peuples, qu'il est le prophète de l'humanitarisme, etc., etc. ; et tout cela se réduit à quelques misérables déroutes ou à des assassinats tellement vulgaires, que je chasserais immédiatement un de mes laquais, s'il se permettait de me défaire d'un de mes ennemis avec de si honteux moyens. Mazzini est un demi-dieu pour les sots devant lesquels il tente de se faire proclamer le pontife de la fraternité, dont il sera le dieu italien. Dans la sphère où il agit, ce pauvre Joseph n'est que ridicule ; pour qu'il soit une bête féroce complète, il lui manquera toujours les griffes.

C'est le bourgeois gentilhomme des Sociétés secrètes que mon cher Molière n'a pas eu la chance d'entrevoir. Laissons-le colporter dans les cabarets du lac Léman ou cacher dans les lupanars de Londres son importance et sa vacuité réelle. Qu'il pépore ou qu'il écrive : qu'il fabrique tout à son aise, avec de vieux débris d'insurrection ou avec son général Ramorino, de jeunes Italies, de jeunes Allemagnes, de jeunes Frances, de jeunes Polognes, de jeunes Suisses, etc., etc. Si cela peut servir d'élément à son insatiable orgueil, nous ne nous y opposons pas ; mais faites-lui entendre, tout en ménageant les termes selon vos convenances, que l'association dont il a parlé n'existe plus, si elle a jamais existé ; que vous ne la connaissez pas, et que cependant vous devez lui déclarer que, si elle existait, il aurait à coup sûr pris le plus mauvais chemin pour y entrer. Le cas de son existence admis, cette Vente est évidemment au-dessus de toutes les autres ; c'est le Saint-Jean de Latran, *caput et mater omnium ecclesiarum*. On y a appelé les élus qu'on a seuls regardés dignes d'y être introduits. Jusqu'à ce jour, Mazzini en aurait été exclu ne pense-t-il pas qu'en se mettant de moitié, par

« En second lieu, l'organisation de conseils provinciaux, soit d'un conseil administratif permanent destiné à aider le gouverneur de la province dans l'exécution de ses fonctions avec des attributions convenables, soit d'une réunion plus nombreuse, prise surtout dans le sein des nouvelles municipalités et destinée à être consultée sur les intérêts les plus importants de la province, paraît extrêmement utile pour conduire à l'amélioration et simplification de l'administration, pour contrôler l'administration communale, pour établir les impôts et pour éclairer le gouvernement sur les véritables besoins de la province.

IV. – « L'importance immense d'un état réglé des finances et d'une telle administration de la dette publique, qui donnerait la garantie si désirable pour le crédit financier du gouvernement, et contribuerait essentiellement à augmenter ses ressources et assurer son indépendance, paraît rendre indispensable un établissement central dans la capitale, chargé, comme Cour suprême des comptes, du contrôle de la comptabilité du service annuel de chaque branche de l'administration civile et militaire, et de la surveillance de la dette publique, avec des attributions correspondantes au but grand et salutaire qu'on se propose d'atteindre.

Plus une telle institution portera le caractère d'indépendance et l'empreinte de l'union intime du gouvernement et du pays, plus elle répondra aux intentions bienfaisantes du Souverain et à l'attente générale.

Il paraît, pour atteindre ce but, que des personnes y devraient siéger, choisies par les conseils locaux et formant avec des conseillers du gouvernement, une junte ou consulte administrative. Une telle junte formerait ou non partie d'un conseil d'Etat, dont les membres seraient nommés du Souverain parmi les notabilités de naissance, de fortune et de talents du pays.

Sans un ou plusieurs établissements centraux de cette nature, intimement liés aux notabilités d'un pays riche d'éléments aristocratiques et conservateurs, il paraît que la nature d'un gouvernement électif ôterait nécessairement aux améliorations qui formeront la Gloire éternelle du Pontife régnant cette stabilité dont le besoin est généralement et puissamment senti, et le sera d'autant plus vivement, que les bienfaits du Pontife seront grands et précieux. »

force ou par ruse, dans un secret qui ne lui appartient pas, il s'expose peut-être à des dangers qu'il a déjà fait courir à plus d'un ?

Arrangez cette dernière pensée à votre guise ; mais passez-la au grand prêtre du poignard, et moi qui connais sa prudence consommée, je gage que cette pensée produira son effet sur le ruffian. »

XII. LETTRE DE VINDICE, ÉCRITE DE CASTELLAMARE, A NUBIUS, le 9 août 1838.

Il y développe le plan de la Haute-Vente.

Les meurtres dont nos gens se rendent coupables tantôt en France, tantôt en Suisse et toujours en Italie, sont pour nous une honte et un remords. C'est le berceau du monde expliqué par l'apologue de Caïn et d'Abel ; et nous sommes trop en progrès pour nous contenter de semblables moyens. A quoi sert un homme tué ? A faire peur aux timides et à éloigner de nous tous les cœurs audacieux. Nos prédécesseurs dans le Carbonarisme ne comprenaient pas leur puissance. Ce n'est pas dans le sang d'un homme isolé ou même d'un traître qu'il faut l'exercer, c'est sur les masses. N'individualisons pas le crime ; afin de le grandir jusqu'aux proportions du patriotisme et de la haine contre l'Eglise, nous devons le généraliser. Un coup de poignard ne signifie rien, ne produit rien. Que font au monde quelques cadavres inconnus, jetés sur la voie publique par la vengeance des Sociétés secrètes ? Qu'importe au peuple que le sang d'un ouvrier, d'un artiste, d'un gentilhomme ou même d'un prince ait coulé en vertu d'une sentence de Mazzini ou de quelques-uns de ses sicaires jouant sérieusement à la Sainte-Vehme ? Le monde n'a pas le temps de prêter l'oreille aux derniers cris de la victime ; il passe et oublie. C'est nous, mon Nubius, nous seuls qui pouvons suspendre sa marche. Le Catholicisme n'a pas peur d'un stylet bien acéré que la monarchie ; mais ces deux bases de l'ordre social peuvent crouler sous la corruption ; ne nous lassons donc jamais de corrompre. Tertullien disait avec raison que le sang des martyrs enfantait des chrétiens. Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens : ne faisons donc pas de martyrs ; mais popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles s'en saturent ; et cette terre, où l'Arétin a semé, est toujours disposée à recevoir de lubriques enseignements. Faites des cœurs vicieux, et vous n'aurez plus de catholiques. Eloignez le prêtre du travail, de l'autel, et de la vertu ; cherchez adroitement à occuper ailleurs ses pensées et ses heures. Rendez-le oisif, gourmand et patriote ; il deviendra ambitieux, intrigant et pervers. Vous aurez ainsi mille fois mieux accompli votre tâche que si vous eussiez émoussé la pointe de vos stylets sur les os de quelques pauvres hères. Je ne veux point, ni vous non plus, ami Nubius, n'est-ce pas ? dévouer ma vie aux conspirateurs pour me traîner dans la vieille ornière.

C'est la corruption en grand que nous avons entreprise, la corruption du peuple par le clergé et du clergé par nous, la corruption qui doit nous conduire à mettre un jour l'Eglise au tombeau. J'entendais dernièrement un de nos amis rire d'une manière philosophique de nos projets et dire : « Pour abattre le Catholicisme, il faut commencer par supprimer la femme. » Le mot est vrai, mais puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la avec l'Eglise. *Corruptio optimi pessima*. Le but est assez beau pour tenter des hommes tels que nous. Ne nous en écartons pas pour quelques misérables satisfactions de vengeance personnelle. Le meilleur poignard pour frapper l'Eglise au cœur c'est la corruption. A l'œuvre donc jusqu'à la fin ! »

XIII. IDÉE SOUMISE A LA HAUTE-VENTE PAR TROIS DE SES MEMBRES, le 23 février 1839.

Les meurtres périodiques dont la Suisse, l'Italie, l'Allemagne et la France sont couvertes ne parviennent pas à secouer l'engourdissement des rois et de leurs ministres. La justice reste désarmée ou impuissante devant ces attentats ; mais un jour, demain peut-être, l'opinion publique se réveillera en présence de pareils forfaits. Alors le sang inutilement versé retardera pour de longues années nos projets conçus avec tant d'audacieuse dextérité. Aucun de nous n'ignore quel est le bras qui dirige tous ces stylets. Nous savons, à n'en pouvoir douter, quels sont les *birbanti* qui, pour des sommes relativement minimes, disposent, sans profit aucun, de l'existence de leurs associés ou de la vie des étrangers au Carbonarisme. Cet état de choses, qui va sans cesse empirant, doit avoir un terme, ou il faut, de gré ou de force, renoncer à nos plans contre le Siège romain, car la moindre des indiscretions peut tout dévoiler. Un meurtre qui ne passera pas inaperçu, comme tant d'autres, mettra sur la trace de nos réunions. Il importe donc de prendre des mesures efficaces et d'arrêter promptement des actes compromettants.

Ce que la Société chrétienne se permet pour sa défense, et ce que le Carbonarisme, par quelques-uns de ses chefs, regarde comme licite et politique, ne doit pas plus nous effrayer que la Société et le Carbonarisme. La peine de mort s'applique par les tribunaux ordinaires. La Sainte-Vehme de la jeune Suisse et de la jeune Italie arrose le même droit ; pourquoi ne ferions-nous pas comme elle ? Ses quatre ou cinq membres, qui recrutent leurs mercenaires du poignard et leur indiquent du doigt la victime à frapper dans l'ombre, se figurent être au-dessus de toutes les lois. Ils les bravent tantôt en Suisse, tantôt en Angleterre, tantôt en Amérique. L'hospitalité accordée par ces Etats est pour les meurtriers intentionnels une garantie d'impunité. Ils peuvent ainsi, et tout à leur aise, agiter l'Europe, menacer les princes et les individus, et nous faire perdre à nous le fruit de nos longues veilles. La justice, qui a bien véritablement un bandeau sur les yeux, ne voit rien, ne devine rien, et surtout ne pourrait rien, car entre le stylet et la victime il s'élève une barrière internationale que les mœurs et les traités rendent infranchissable.

La justice humaine est sans force en face de ces accumulations d'homicides ; mais est-ce que la Haute-Vente n'aurait rien à voir dans de pareilles affaires ? Quelques insubordonnés, prenant notre patience pour de la faiblesse, se sont mis en révolte contre l'autorité de la Vente suprême. Ils agissent à son insu et à son détriment ; ils sont traîtres et parjures. La loi civile, qu'ils enfreignent ou qu'ils font enfreindre, est impuissante à les punir ; est-ce qu'il n'appartient pas à la Haute-Vente de leur demander compte du sang versé ? La Société chrétienne n'a pas l'heureuse idée d'atteindre secrètement, au fond de leurs retraites, ceux qui, d'une manière arbitraire, disposent de la vie de leurs semblables. Elle ne sait ni se protéger, ni défendre ses membres ; elle n'a pas un code secret pour punir ceux qui sont à l'abri du code public. C'est son affaire. La nôtre sera beaucoup moins compliquée, car il tant espérer que nous n'aurons pas de vains scrupules.

Or donc, certains dissidents, peu dangereux aujourd'hui, mais qui peuvent le devenir plus tard, même par leur orgueilleuse incapacité et leur infatuation désordonnée, mettent à chaque instant la Haute-Vente en péril. Ils commencent leur expérimentation de l'assassinat sur des princes ou des particuliers obscurs. Bientôt, par la force des choses, ils arriveront jusqu'à nous ; et, après nous avoir compromis par mille crimes inutiles, ils nous feront disparaître mystérieusement comme des obstacles. Il s'agit tout simplement de les prévenir et de retourner contre eux le fer qu'ils aiguisent contre nous.

Serait-il bien difficile à la Haute-Vente de mettre en pratique un plan qu'un de ses membres a lui-même présenté au prince de Metternich ? Ce plan, le voici dans toute sa simplicité : « Vous ne pouvez, disait-il confidentiellement au chancelier, atteindre les chefs des Sociétés secrètes, qui, sur un territoire neutre ou protecteur, bravent votre justice et conspuent vos lois. Les arrêts de vos cours criminelles font défaut en face des côtes d'Angleterre ; ils s'émeussent sur les rochers hospitaliers de la Suisse, puis, de mois en mois, vous vous trouvez toujours plus faible, toujours plus désarmé devant d'audacieuses provocations. La justice de vos tribunaux est condamnée à la stérilité. Ne pourriez-vous pas trouver dans l'arsenal de vos nécessités d'Etat, dans l'évocation du *Salus populi suprema lex* un remède aux maux que déplorent tous les cœurs honnêtes ? Les associations occultes jugent et font exécuter leurs arrêts par le droit qu'elles s'arrogent. Les gouvernements établis, ayant double intérêt à se défendre, car en se défendant, ils sauvegardent la Société tout entière, n'auraient-ils pas le même droit que les Ventes usurpent ? Serait-il donc impossible de combiner quelques moyens qui, en portant le trouble au sein de l'ennemi social, rassureraient les bons et finiraient très promptement par effrayer les méchants ? Ces moyens sont indiqués même par ces derniers, ils frappent de seconde ou de troisième main ; frappez comme eux. Faites chercher des agents discrets ou mieux encore des Carbonari sans consistance, qui désirent racheter leurs vieux péchés en s'attachant à la police secrète. Qu'on les aide tacitement à prendre des précautions pour échapper aux premières investigations. Qu'ils ignorent la trame dont ils seront les instruments. Que le gouvernement ne s'avisasse ni à droite ni à gauche, qu'il ne perde pas un coup ; mais qu'il vise juste, et après avoir escamoté ainsi deux ou trois hommes, vous rétablirez l'équilibre dans la société. Ceux qui font un métier de tuer s'étonneront d'abord, ils s'effrayeront ensuite de trouver d'aussi terribles justiciers qu'eux, ignorant d'où part le coup, ils l'attribueront inévitablement à des rivaux. Ils auront peur de leurs complices, et bientôt ils rengaineront, car la peur se communique bien vite dans les ténèbres. La mort se donne incognito de mille façons. Fermez les yeux, et puisque la justice des hommes ne peut atteindre dans leurs repaires nos modernes Vieux de la Montagne, laissez-y pénétrer la justice de Dieu, sous la forme d'un ami, d'un serviteur ou d'un complice qui aura un passeport parfaitement en règle. »

Ce plan, que l'incurable insouciance du chancelier de Cour et d'Etat a repoussé par des motifs dont les empirés pourront se repentir plus tard, a parfaitement posé notre frère et ami dans la confiance du gouvernement ; mais les moyens de salut que les têtes couronnées dédaignent pour elles-mêmes, nous sera-t-il donc interdit de les employer pour notre préservation ? Si par une voie ou par une autre, la Haute-Vente était découverte, ne serait-il pas possible de nous rendre responsables des attentats commis par d'autres ? Nous ne procédons ni par l'insurrection ni par le meurtre ; mais comme nous ne pourrions pas divulguer nos projets anticatholiques, il s'ensuivrait que la Haute-Vente serait accusée de tous ces ignominieux guets-apens. La ressource qui nous reste, afin d'échapper à un pareil opprobre, c'est d'armer discrètement quelque bonne volonté assez courageuse pour punir, mais assez bornée pour ne pas trop comprendre.

Les dissidents se sont volontairement placés hors la loi des nations, ils se mettent hors la loi des Sociétés secrètes ; pourquoi ne leur appliquerions-nous pas le code qu'ils ont inventé ? Les gouvernements, abrutis dans leur somnolence, reculent devant l'axiome : *Patere legem quam fecisti* ; ne serait-il pas opportun de s'en emparer ? Nous avons une combinaison aussi simple qu'infaillible pour nous débarrasser sans bruit et sans scandale des faux frères qui se permettent de nous nuire en décrétant l'assassinat. Cette combinaison, bien mise en jeu, porte inévitablement le trouble et la défiance dans les Ventes insoumises. En jugeant à notre tour, et en punissant ceux qui jugent et punissent si sommairement les autres, nous rétablissons l'équilibre social par un procédé dont quelques misérables nous fournissent la recette. La combinaison est applicable ; nous pouvons frapper sans éveiller un soupçon, paralyser ainsi et dissoudre les Ventes adverses où le meurtre s'enseigne : nous autorisera-t-on et au besoin nous soutiendra-t-on ? »

XIV. LETTRE DE GAETANO A NUBIUS, en date du 23 janvier 1844.

Après avoir contribué, autant qu'il était en lui, à la perversion du peuple, les réflexions sont venues, et il adresse des conseils qui sont une démission anticipée ou une fin de non recevoir.

Avant de répondre à vos deux dernières lettres, mon Nubius, je dois vous faire part de quelques observations dont je voudrais bien vous faire profiter. Dans l'espace de quelques années nous avons considérablement avancé les choses. La désorganisation sociale règne partout ; elle est au nord comme au midi, dans le cœur des gentilshommes comme dans l'âme des prêtres. Tout a subi le niveau sous lequel nous voulions abaisser l'espèce humaine. Nous aspirions à corrompre pour arriver à gouverner, et je ne sais si, comme moi, vous vous effrayez de notre œuvre. Je crains d'être allé trop loin ; nous aurons trop corrompu ; et, en étudiant à fond le personnel de nos agents en France, je commence à croire que nous n'encaisserons pas à volonté le torrent que nous aurons fait déborder. Il y a des passions insatiables que je ne devinais pas, des appétits inconnus, des haines sauvages qui fermentent autour et au-dessous de nous. Passions, appétits et haines, tout cela peut nous dévorer un beau jour, et s'il était temps de porter remède à cette gangrène morale, ce serait pour nous un véritable bienfait. Il a été très facile de pervertir, sera-t-il aussi aisé de toujours museler les pervers ? Là, pour moi, est la question grave. J'ai souvent cherché à la traiter avec vous, vous avez évité l'explication. Aujourd'hui il n'est plus possible de la reculer, car le temps presse, et en Suisse comme en Autriche, en Prusse comme en Italie, nos séides, qui seront demain nos maîtres (et quels maîtres, ô Nubius !) n'attendent qu'un signal pour briser le vieux moule. La Suisse se propose de donner ce signal ; mais ces radicaux helvétiques, embêtés de leur Mazzini, de leurs Communistes, de leur alliance des saints et du Proletariat-voleur, ne sont pas de taille à conduire les Sociétés secrètes à l'assaut de l'Europe. Il faut que la France imprime son cachet à cette universelle orgie ; soyez bien convaincu que Paris ne man-

quera pas à sa mission. L'élan donné et reçu, où ira cette pauvre Europe ? Je m'en inquiète, car je me fais vieux, j'ai perdu mes illusions, et je ne voudrais pas, pauvre et dénué de tout, assister comme un figurant de théâtre au triomphe d'un prince que j'aurais couvé et qui me répudierait, en confisquant ma fortune ou en prenant ma tête.

Nous avons trop poussé à l'extrême en beaucoup de choses. Nous avons enlevé au peuple tous les dieux du ciel et de la terre qui avaient son hommage. Nous lui avons arraché sa foi religieuse, sa foi monarchique, sa probité, ses vertus de famille, et maintenant que nous entendons dans le lointain ses sourds rugissements, nous tremblons, car le monstre peut nous dévorer. Nous l'avons, petit à petit, dépouillé de tout sentiment honnête : il sera sans pitié. Plus j'y pense, plus je reste convaincu qu'il faudrait chercher des attermoissements. Or, que faites-vous à cette minute peut-être décisive ? Vous n'êtes que sur un point ; de ce point vous rayonnez, et j'apprends avec douleur que tous vos vœux tendent à un embrasement général. N'y aurait-il pas un moyen de reculer, de retarder, d'ajourner ce moment ? Croyez-vous vos mesures assez bien prises pour dominer le mouvement que nous avons imprimé ? A Vienne, quand le tocsin révolutionnaire sonnera, nous serons engloutis par la tourbe, et le chef précaire qui en sortira est peut-être aujourd'hui au bain on en quelque mauvais lieu. Dans notre Italie, où se joue une double partie, vous devez être travaillé des mêmes craintes. N'avons-nous pas remué la même fange ? Cette boue monte à la surface, et j'ai peur de mourir étouffé par elle.

Quel que soit l'avenir réservé aux idées que les Sociétés secrètes propagèrent, nous serons vaincus et nous trouverons des maîtres. Ce n'était pas là notre rêve de 1825 ni nos espérances de 1831 ? Notre force n'est plus qu'éphémère, elle passe à d'autres. Dieu sait où s'arrêtera ce progrès vers l'abrutissement. Je ne reculerais point devant mes œuvres, si nous pouvions toujours les diriger, les expliquer ou les appliquer. Mais la crainte que j'éprouve à Vienne, ne la ressentez-vous pas vous-même ? Ne vous avouez-vous pas comme moi qu'il faut, s'il en est temps encore faire halte dans le temple avant de la faire sur des ruines ? Cette halte est encore possible, et vous seul, ô Nubius, pouvez la décider. Est-ce qu'en s'y prenant avec adresse on ne pourrait pas jouer le rôle de Pénélope et rompre pendant le jour la trame qu'on aurait préparée durant la nuit ?

Le monde est lancé sur la pente de la Démocratie et, depuis quelque temps, pour moi, démocratie veut toujours dire démagogie. Nos vingt années de complots courent le risque de s'effacer devant quelques bavards qui viendront flatter le peuple et tirer aux jambes de la noblesse après avoir mitraillé le clergé. Je suis gentilhomme, et je confesse très sincèrement qu'il m'en coûterait de frayer avec la plèbe et d'attendre de son bon plaisir mon pain quotidien et le jour qui brille. Avec une révolution telle que celle qui s'apprête, nous pouvons tout perdre, et je tiens à conserver. Vous devez en être là, vous aussi, cher ami, car vous possédez, et vous n'aimerez pas plus que moi entendre résonner à vos oreilles la parole de confiscation et de proscription des Eglogues, le fatal cri des spoliateurs

Hoec mea sunt ; veteres, migrate, coloni.

Je tiens, je veux tenir, et la Révolution peut tout nous enlever fraternellement. D'autres idées me préoccupent encore et je suis certain qu'elles préoccupent à la même heure plusieurs de nos amis. Je n'ai pas encore de remords ; mais je suis agité de craintes, et à votre place, dans la situation où j'aperçois les esprits en Europe, je ne voudrais pas assumer sur ma tête une responsabilité qui peut conduire Joseph Mazzini au Capitole. Mazzini au Capitole ! Nubius à la roche Tarpéienne ou dans l'oubli ! Voilà le rêve qui me poursuit si le hasard remplissait vos vœux. Ce rêve vous sourit-il, ô Nubius ? »

XV. LETTRE DE BEPPO ÉCRITE DE LIVOURNE A NUBIUS et datée du 2 novembre 1844.

Nous marchons à grandes guides, et chaque jour nous incorporons de nouveaux, de fervents néophytes dans le complot. *Fervet opus* ; mais le plus difficile reste encore non seulement à faire, mais même à ébaucher. Nous avons acquis, et sans de trop grandes peines, des moines de tous les ordres, des prêtres d'à peu près toutes les conditions, et certains *monsignori* intrigants ou ambitieux. Ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de meilleur ou de plus respectable ; mais n'importe. Pour le but cherché, un *Fratre*, aux yeux du peuple, est toujours un religieux ; un prélat sera toujours un prélat. Nous avons complètement échoué sur les Jésuites. Depuis que nous conspirons, il a été impossible de mettre la main sur un Ignacien, et il faudrait savoir pourquoi cette obstination si unanime. Je ne crois pas à la sincérité de leur foi et de leur dévouement à l'Eglise, pourquoi n'avons-nous donc jamais, près d'un seul, pu saisir le défaut de la cuirasse ? Nous n'avons pas de Jésuites avec nous ; mais nous pouvons toujours dire et faire dire qu'il y en a, et cela reviendrait absolument au même. Il n'en sera pas ainsi pour les Cardinaux ; ils ont tous échappé à nos filets. Les flatteries les mieux combinées n'ont servi à rien, de telle sorte qu'à l'heure présente nous nous trouvons aussi peu avancés qu'à la première. Pas un membre du Sacré Collège n'a donné dans le piège. Ceux qu'on a sondés, auscultés, ont tous, au premier mot sur les Sociétés secrètes et sur leur puissance, fait des signes d'exorcisme, comme si le diable allait les emporter sur la montagne ; et, Grégoire XVI mourut (ce qui va arriver prochainement), nous nous trouvons comme en 1823, à la mort de Pie VII.

Que faire dans cette occurrence ? Renoncer à notre projet n'est plus possible, sous peine d'un ridicule ineffaçable. Attendre un *quine* à la loterie, sans avoir pris de numéros, me paraît trop merveilleux ; continuer l'application du système sans pouvoir espérer une chance même incertaine, me produit l'effet de jouer à l'impossible. Nous voici qui touchons au terme de nos efforts. La Révolution s'avance au galop, portant en croupe des émeutes sans fin, des ambitieux sans talent et des bouleversements sans valeur ; et nous qui avons préparé toutes ces choses, nous qui avons cherché à donner à cette révolution un suprême dérivatif, nous nous sentons frappés d'impuissance au moment d'agir souverainement. Tout nous échappe, la corruption seule nous reste pour être exploitée par d'autres. Le pape futur, quel qu'il soit, ne viendra jamais à nous ; pourrions-nous jamais aller à lui ? Ne sera-t-il pas comme ses prédécesseurs et ses successeurs, et ne fera-t-il pas comme eux ? Dans ce cas-là, demeurerons-nous sur la brèche et attendrons-nous un miracle ? Le temps en est passé et nous n'avons plus d'espoir que dans l'impossible. Grégoire mort, nous nous verrons ajournés indéfiniment. La Révolution, dont l'heure approche un peu partout, donnera peut-être un nouveau cours aux idées. Elle changera, elle modifiera ; mais, à vrai dire, ce ne sera pas nous qu'elle élèvera. Nous nous sommes trop renfermés dans le demi-jour et dans l'ombre ; n'ayant pas réussi, nous nous sentirons effacés et oubliés par ceux qui mettront à profit nos tra-

vaux et leurs résultats. Nous n'aboutissons pas, nous ne pouvons pas aboutir ; il faut donc succomber et se résigner au plus cruel des spectacles, à celui de voir le triomphe du mal que l'on a fait, et de ne pas partager ce triomphe. »

XVI. LETTRE DU CARDINAL BERNETTI A L'UN DE SES AMIS, datée du 4 août 1845.

Je vous ai souvent entretenu de mes appréhensions sur l'état des choses. Le Pape et le gouvernement cherchent un remède au mal, une issue à la contagion ; l'un et l'autre gagnent sans qu'on puisse arrêter le cours de ce torrent inconnu. Il s'agit autour de nous des choses vagues et mystérieuses. On voit beaucoup de mal et fort peu de bien. Notre jeune clergé est imbu des doctrines libérales, et il les a sucées par le mauvais côté. Les études sérieuses sont abandonnées. On a beau encourager les élèves, récompenser les professeurs, promettre aux uns et aux autres des grâces que le Saint-Père est toujours prêt à accorder, cela n'améliore en rien l'état des esprits. Les jeunes gens travaillent pour l'acquit de leurs fonctions futures ; mais, comme aux beaux jours de Rome, ce n'est pas ce travail qui fait leur bonheur et leur ambition. Ils s'inquiètent fort peu de devenir de savants théologiens, de graves casuistes ou des docteurs versés dans toutes les difficultés du droit canon. Ils sont prêtres, mais ils aspirent à devenir hommes, et c'est inouï tout ce qu'ils mélangent de foi catholique et d'extravagance italienne sous ce titre d'homme, qu'ils préconisent avec une burlesque emphase. La main de Dieu nous punit, humilions-nous et pleurons ; mais cette perversion humaine de la jeunesse n'est pas encore ce qui préoccupe et tourmente le plus ici.

La partie du clergé qui, après nous, arrive naturellement aux affaires, et qui déjà nous pousse dans la tombe, en nous reprochant tacitement d'avoir trop vécu, eh bien, cette partie du clergé est mille fois plus entachée du vice libéral que la jeunesse. La jeunesse est sans expérience ; elle se laisse séduire, elle va comme peut aller un novice échappé à la règle de son couvent pour deux belles heures de soleil, puis elle revient au cloître ; mais chez les hommes de l'âge mûr, de pareilles tendances sont plus dangereuses. La plupart ne connaissent rien ni au caractère ni aux choses de ce temps-ci, et ils se laissent aller à des suggestions d'où naîtront évidemment de grandes crises pour l'Eglise. Tous les gens de cœur ou de talent qu'on emploie sont à l'instant même l'objet des malédictions publiques. Les stupides, les faibles et les lâches se voient ipso facto couverts d'une auréole de popularité qui sera pour eux un ridicule de plus. Je sais qu'en Piémont, en Toscane, dans les Deux-Siciles, ainsi que dans le Lombardo-Vénitien, le même esprit de discorde souffle sur le Clergé. De France il nous arrive des nouvelles déplorables. On brise avec le passé pour devenir des hommes nouveaux. L'esprit de secte remplace l'amour du prochain ; l'orgueil individuel, que des talents tristement employés mettent à la place de l'amour de Dieu, grandit dans l'ombre. Un jour viendra où toutes ces mines chargées de poudre constitutionnelle et progressives éclateront. Fasse le Ciel qu'après avoir tant vu de révolutions et assisté à tant de désastres, je ne sois pas témoin des nouveaux malheurs de l'Eglise ! La barque de Pierre surnagera sans aucun doute ; mais je me fais vieux, je souffre depuis longtemps, et je sens le besoin de me recueillir dans la paix, avant d'aller rendre compte à Dieu d'une vie si tourmentée au service du Siège apostolique. Que sa divine volonté soit faite, et tout sera pour le mieux ! »

XVII. LETTRE D'UN AGENT DES SOCIÉTÉS SECRÈTES, en 1845.

Différents partis existent maintenant en Italie. Le premier se contente de tout. Après lui vient celui qui veut aller plus loin ; il veut des réformes progressives, mais continues, non seulement dans l'administration, mais aussi dans la politique. Derrière eux est le parti appelé italien, qui pousse le premier et le second, qui accepte tout pour aller en avant ; il masque, travestit et cache son dernier but, qui est l'unité italienne. Au milieu de tous ces partis, il y a une autre division ou sous-division ; je veux parler du Clergé, pour lequel Gioberti est ce qu'est Mazzini pour le parti italien. Gioberti prêtre parle aux prêtres leur langage, et je vous dirai que nous apprenons de tous côtés que, dans les rangs du clergé séculier et régulier, les doctrines de liberté, et le Pape à la tête de cette liberté et de l'indépendance italienne, sont une pensée qui en séduit plusieurs, à tel point qu'ils se persuadent que le Catholicisme est une doctrine essentiellement démocratique. Ce parti grandit chaque jour davantage parmi le Clergé ; on attend avec impatience le nouvel ouvrage de Gioberti ; cet ouvrage est pour les prêtres. Le livre ou plutôt les cinq volumes de Gioberti ne sont pas encore publiés ; Mazzini les attend impatiemment pour en parler dans le dernier chapitre de l'ouvrage qui va paraître et aura pour titre *Des Partis en Italie, ou l'Italie avec ses princes, ou l'Italie avec le Pape*. »

XVIII. LETTRE ADRESSÉE DE LIVOURNE A NUBIUS PAR LE PETIT-TIGRE, qui ignore encore la retraite forcée de son chef. 5 janvier 1846.

Le voyage que je viens d'accomplir en Europe a été aussi heureux et aussi productif que nous l'avons espéré. Dorénavant il ne nous reste plus qu'à mettre la main à l'œuvre pour arriver au dénouement de la comédie. J'ai trouvé partout les esprits très enclins à l'exaltation ; tous avouent que le vieux monde craque et que les rois ont fait leur temps. La moisson que j'ai recueillie a été abondante ; sous ce pli vous en trouverez les prémices, dont je n'ai pas besoin que vous m'adressiez un reçu, car j'aime peu à compter avec mes amis, je pourrais dire avec mes frères. La moisson faite doit fructifier, et si j'en crois les nouvelles qui me sont communiquées ici, nous touchons à l'époque tant désirée. La chute des trônes ne fait plus doute pour moi qui viens d'étudier en France, en Suisse, en Allemagne et jusqu'en Russie le travail de nos Sociétés. L'assaut qui, d'ici à quelques années et peut-être même à quelques mois, sera livré aux princes de la terre les ensevelira sous les débris de leurs armées impuissantes et de leurs monarchies caduques ; partout il y a enthousiasme chez les nôtres et apathie ou indifférence chez les ennemis. C'est un signe certain et infaillible de succès ; mais cette victoire, qui sera si facile, n'est pas celle qui a provoqué tous les sacrifices que nous avons faits. Il en est une plus précieuse, plus durable et que nous envions depuis longtemps. Vos lettres et celles de nos amis des Etats romains nous permettent de l'espérer ; c'est le but auquel nous tendons, c'est le terme où nous voulons arriver. En effet, qu'avons-nous demandé en reconnaissance de nos peines et de nos sacrifices ?

Ce n'est pas une révolution dans une contrée ou dans une autre. Cela s'obtient toujours quand on le veut bien. Pour tuer sûrement le vieux monde, nous avons cru qu'il fallait étouffer le germe catholique et chrétien, et vous, avec l'audace

du génie, vous vous êtes offert pour frapper à la tête, avec la fronde d'un nouveau David, le Goliath pontifical. C'est très bien, mais quand frapperez-vous ? J'ai hâte de voir les Sociétés secrètes aux prises avec ces cardinaux de l'Esprit-Saint, pauvres natures étiolées, qu'il ne faut jamais sortir du cercle dans lequel l'impuissance ou l'hypocrisie les renferme.

Dans le cours de mes voyages, j'ai vu beaucoup de choses et très peu d'hommes. Nous aurons une multitude de dévouements subalternes, et pas une tête, pas une épée, pour commander : le talent est plus rare que le zèle. Ce brave Mazzini, que j'ai rencontré à diverses reprises, a toujours dans la cervelle et à la bouche son rêve d'humanité unitaire. Mais à part ses petits défauts et sa manie de faire assassiner, il y a du bon chez lui frappe par son mysticisme l'attention des masses, qui ne comprennent rien à ses grands airs de prophète et à ses discours d'illuminé cosmopolite. Nos imprimeries de Suisse sont en bon chemin ; elles produisent des livres tels que nous les désirons ; mais c'est un peu cher. J'ai consacré à cette propagande nécessaire une assez forte partie des subsides recueillis. Je vais utiliser le reste dans les Légations. Je serai à Bologne vers le 20 de ce mois. Vous pouvez m'y faire tenir vos instructions à l'adresse ordinaire. De là, je me transporterai sur les points où vous jugerez que ma présence dorée sera plus nécessaire. Parlez, je suis prêt à exécuter. »

XIX. - Dans un Bref, adressé à Crétineau-Joly, le 25 février 1861, Pie IX a consacré, pour ainsi dire, l'authenticité des pièces qu'on vient de lire.

Cher fils, salut et bénédiction Apostolique,

Vous avez acquis des droits particuliers à Notre reconnaissance, lorsqu'il y a deux ans vous avez formé le projet de composer un ouvrage naguère achevé et de nouveau livré à l'impression, pour montrer par les documents cette Eglise Romaine toujours en butte à l'envie et à la haine des méchants, et au milieu des révolutions politiques de notre siècle toujours triomphante. Aussi est-ce avec bonheur que nous avons reçu les exemplaires dont vous Nous avez fait hommage, et de cette très affectueuse attention, Nous vous rendons de justes actions de grâces. Du reste, les temps qui ont suivi, temps hélas, si tristes et si cruels, si funestes à ce Siège de Pierre et à l'Eglise, ne peuvent troubler Notre âme, puisque c'est la cause de Dieu que nous défendons, cause pour laquelle nos prédécesseurs souffrirent la prison et l'exil, Nous laissant ainsi un bel exemple à suivre. Supplions donc le Seigneur tout-puissant de Nous fortifier de sa vertu et d'exaucer les prières que l'Eglise, pour dissiper cette affreuse tempête, adresse partout d'un seul cœur. Nous vous confirmons Notre amour tout particulier par la bénédiction Apostolique, gage de toute grâce céleste qu'à vous, cher fils, et à toute votre famille, Nous accordons dans l'affectueuse effusion de Notre cœur paternel.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25^e jour de février 1861, de notre Pontificat la XIV^e année.

PIE IX, PAPE.

XX. - Le grand œuvre dont la Haute-Vente avait été chargée dès 1820, n'est point achevé avec l'occupation de Rome par les Piémontais la suite en est confiée à d'autres mains.

Vingt ans après la ruine du Pouvoir temporel, Lemmi, le Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie en Italie, adressa le document suivant à toutes les loges de la Péninsule.

« Du T. 10 octobre 1890.

Aux Vén. F. des Loges italiennes,

« L'édifice que les FF. :. sont en voie d'élever dans le monde ne pourra être regardé comme arrivé à bon point tant que les FF. :. d'Italie n'auront pas fait don à l'humanité des décombres de la destruction du grand ennemi.

L'entreprise avance rapidement en Italie... Nous avons appliqué le ciseau au dernier refuge de la superstition, et la fidélité du F. :.33 qui est à la tête du pouvoir politique (Crispi), nous est une garantie que le Vatican tombera sous notre marteau vivifiant... Les derniers efforts rencontreront de plus grands obstacles du côté du chef des prêtres et de ses vifs esclaves... Le G. :.O. :. invoque le génie de l'Humanité pour que tous les F. :. travaillent de toutes leurs forces à disperser les pierres du Vatican, pour construire avec elles le temple de la nation émancipée.

Le G. :.O. :. de la Vallée du Tibre. »

V. QUELQUES AUTRES DOCUMENTS RELATIFS A LA FRANC-MAÇONNERIE.

I. RÉVÉLATIONS DUN HAUT MAÇON ITALIEN.

Elles ont été publiées en 1832, dans le Mémorial catholique, par Mgr Gerbet, mort évêque de Perpignan. Il dit les avoir reçues d'un personnage haut placé, qui les avait saisies dans les papiers d'un chef des sociétés secrètes après sa mort ?

Nos lecteurs trouveront assurément à ce document un air de parenté avec ceux publiés ci-dessus, comme aussi avec les doctrines de Jean-Jacques Rousseau et les directions de Weishaupt. Plusieurs traits décèlent les juifs, et la république universelle, comme la religion naturelle, apparaissent aussi comme le but suprême poursuivi par la secte.

I. - « L'égalité et la liberté, prérogatives précieuses ! C'est par elles qu'il faut tarir les sources empoisonnées d'où décollent tous les maux des humains ; c'est par elles que nous devons faire disparaître toute idée importune et humiliante de supérieur, et faire rentrer l'homme dans ses premiers droits, ne connaître plus ni rang, ni dignité, dont la vue blesse ses regards et choque son amour-propre. La subordination n'est qu'une chimère dont l'origine n'est pas dans les sages décrets de la Providence ; elle n'est que dans les caprices du sort et dans les extravagances de l'orgueil, qui veut que tout fléchisse sous lui et qui n'envisage les créatures qui composent le monde que comme des êtres vils et méprisables condamnés à les servir.

« Cette égalité doit produire cette paix délicieuse et cette confiance si douce, si digne d'envie, mais incompatible avec l'avarice, dont elle ruine tous les desseins en rendant à l'homme ces biens et ces richesses communes dont la possession coûte tant de soins, et la perte tant de remords.

Telle est la force de notre doctrine ; mais persuadons-nous bien que nous ne devons jamais l'exposer tout à coup au grand jour, ni en termes si formels à tout aspirant. Un esprit délié pourrait en tirer des conséquences trop funestes aux intentions qu'elle couvre ; aussi à peine lui avons-nous fait entendre ces deux mots sacrés : liberté, égalité, qu'aussitôt nous devons savoir prévenir ou du moins arrêter le cours de ses réflexions, contre lesquelles nos emblèmes et nos hiéroglyphes nous fournissent un remède certain, en les employant sur-le-champ, pour distraire à propos l'esprit de l'aspirant par la variété des sujets qu'on lui présente : ressource admirable et fruit de la politique raffinée de notre célèbre auteur (fondateur), trop versé dans la connaissance du cœur humain pour ne nous avoir pas préparé, avec toute l'adresse imaginable, la coupe enchanteresse et mystérieuse que nous devons présenter et faire passer sans cesse dans l'âme de chaque F. :., toujours enveloppée et sous une forme innocente qui en déguise le véritable sens.

C'est donc ainsi que nous devons proportionner, dans notre ordre vraiment sublime, le dogme à la capacité, et que, pour en faciliter le plus possible les grands progrès et en faire connaître plus ou moins toute l'importance, nous la distribuons, cette capacité, en trois classes différentes et bien distinctes, dont la première est des esprits pénétrants, la seconde des esprits remuants, et la troisième des esprits crédules et superstitieux. Nous devons mettre chacune de ces classes au fait de la même doctrine mais non la communiquer à chacun en même temps et de la même manière. Le sens véritable ne tarde pas à se faire sentir à la première classe, dont les membres éclairés, dissipant sur-le-champ le nuage qui l'environne, n'ont besoin que d'un coup d'œil pour l'apercevoir ; alors à ceux-ci nous devons plus promptement, par tous les moyens, exciter et bien fortifier leur enthousiasme avec toute l'adresse possible, leur faisant voir cet astre radieux de lumière comme une première colonne et le principal appui de notre société.

Quant à la seconde classe, des esprits remuants et inquiets, nous ne devons la faire parvenir à cette haute connaissance que par degrés, et que sous les emblèmes et les similitudes qu'on leur propose à deviner, et qui doivent captiver, par ses embarras, ces imaginations volages dont les écarts pourraient causer quelques désordres.

Pour la dernière classe, des esprits crédules et superstitieux, à laquelle nous pourrions ajouter ces imbéciles faits exprès pour loger l'ignorance, nous ne devons en exiger autre chose que de suivre aveuglément et sans réserve le simple esprit de doctrine que nous ne devons jamais leur insinuer qu'en proportion de leur intelligence ; qu'ils l'embrassent avec zèle, le soutiennent avec soin, et y restent inviolablement attachés par la crainte de la violation du serment sacré, premier point par où nous devons toujours commencer à lier tout aspirant.

Cette indépendance et cette soustraction à toute autorité, à toute puissance ne doit être présentée d'abord, parmi nous, que comme le rétablissement de cette tige d'or, de cet empire si vanté par les poètes, où une divinité propice, descendue sur la terre, rassemblait sous un sceptre de fleurs ses premiers habitants. L'âge d'or, ce sont ces siècles fortunés, où les cœurs, exempts de passions, ignoraient jusqu'au plus simple mouvement de jalousie ; où l'orgueil, l'avarice et tous les vices étaient inconnus à tous les hommes égaux et libres et mus par les seules lois de la nature et n'admettant d'autres distinctions que celles que cette sage mère avait mises entre eux.

Mais comme, pour un changement si subit, il ne faudrait pas moins qu'un miracle, et qu'une exécution trop précipitée serait dangereuse, nous devons donc user de ruse et de la plus grande circonspection jusqu'à ce que les hommes soient dégagés de ces vieux et communs principes, qui affaiblissent et alarment les esprits simples et les plongent dans ce long amas d'erreurs et les soumettent aux passions de ces tyrans impérieux, dévorés d'ambition et d'avarice. Il est de la plus grande importance, pour le succès de notre sublime projet et pour en faciliter et mieux assurer l'exécution, de ne rien négliger pour entraîner dans notre ordre des membres marquants dans le clergé, dans les autorités civiles et militaires, les instituteurs de la jeunesse, sans excepter les rois et les princes et surtout leurs enfants, leurs conseillers et leurs ministres, et enfin tous ceux dont les intérêts seraient en opposition avec notre doctrine. Il faut adroitement, dans leur éducation et sous les formes les plus séduisantes, glisser le germe de nos dogmes et les accoutumer par là, insensiblement et sans qu'ils s'en doutent, au choc qui doit les anéantir. C'est par des auteurs célèbres, dont la morale s'accorderait avec nos desseins, que nous paralyserons et ébranlerons leur autorité et leur puissance, lesquelles ils ont usurpées sur leurs semblables. Il faut jeter dans le cœur des inférieurs un point d'ambition et de jalousie envers leurs supérieurs, leur inspirer du mépris, même de la haine, pour ceux que le hasard a placés au-dessus d'eux, et les amener insensiblement à l'insubordination, en leur démontrant avec adresse que la soumission et la fidélité ne sont qu'une usurpation de l'orgueil et de la force sur les droits de l'homme ; enfin, employer tous nos moyens, et avec adresse, pour les séduire, les disposer et les mettre dans la nécessité de nous seconder et de nous servir malgré eux.

C'est par d'aussi sages mesures, mises à profit avec prudence et surtout appliquées à propos à de jeunes cœurs trop faibles pour en discerner le vrai but, que nous les amènerons à nous seconder dans l'exécution de ce grand œuvre qui doit rendre aux hommes cette noble indépendance dont le Créateur leur fait don comme une faveur spéciale, qui, seule, les distingue des autres créatures.

C'est, armés de toutes les catégories de l'histoire, que nous nous présentons avec adresse à nos prosélytes, selon leur capacité.

Le TEMPLE DE SALOMON avait été bâti par l'ordre que Dieu en signifia à ce prince. C'était le sanctuaire de la religion, le lieu consacré spécialement à ses augustes cérémonies. C'était pour la splendeur de ce temple que ce sage monarque avait établi tant de ministres, chargés de veiller à sa pureté, à son embellissement. Enfin, après plusieurs années de gloire et de magnificence, vient une armée formidable qui renverse ce magnifique monument. Les peuples, qui y rendaient leurs hommages à la Divinité, sont chargés de fers et conduits à Babylone, d'où, après la captivité la plus rigoureuse, ils se voient tirés par la main de leur Dieu ; un prince idolâtre, choisi pour être l'instrument de la clémence divine,

permet à ces peuples infortunés et religieux non seulement de rétablir ce temple dans sa première splendeur, mais encore leur fournit tous les moyens pour y réussir.

Alors, disons-nous, ce temple, dès son premier lustre, est la figure de l'être primitif de l'homme au sortir du néant ; cette religion, les cérémonies qui s'y exerçaient, ne sont autre chose que cette loi commune et naturelle gravée dans tous les cœurs et qui trouve son principe dans les idées d'équité et de charité auxquelles les hommes sont obligés entre eux. La destruction du temple, l'esclavage de ses adorateurs, ce sont l'orgueil, l'avarice et l'ambition qui ont introduit la dépendance et l'esclavage parmi les hommes ; ces Assyriens, cette armée impitoyable, ce sont les rois, les princes, les magistrats, dont la puissance a fait fléchir tant de malheureux peuples qu'ils ont opprimés. Enfin, ce peuple choisi et chargé de rétablir ce temple magnifique, ce sont nos frères illuminés et francs-maçons, qui doivent rendre à l'univers sa première dignité par cette liberté, cette égalité, attributs si essentiels à l'homme, donnés par le Créateur comme son bien propre, comme sa propriété incommutable, sur lesquels personne n'avait aucun droit. Ce Dieu créateur de toutes choses qui, en tirant la nature du néant, en a fait l'homme, l'ornement principal, sans le soumettre à d'autres puissances que la sienne, c'est lui qui lui a donné la terre à habiter à titre d'en jouir et d'être indépendant de ses semblables, auxquels il ne peut jamais rendre ses hommages sans devenir sacrilège et sans contrevenir formellement aux lois de la nature et aux intentions de notre divin créateur.

C'est en vain que la supériorité des talents et la sublimité du génie dans les uns a semblé demander aux autres ce tribut de respect et de vénération. Tous ces avantages, réunis dans ses semblables dans un degré plus éminent que chez lui, n'ont rien qui justifie son impiété. C'est dégrader la nature, c'est en avilir la dignité, c'est en perdre tout le prix que de reconnaître dans tout homme quelque chose de plus qu'un égal.

Si l'homme a vu s'anéantir ses privilèges, s'il est déchu de cet état glorieux d'indépendance, s'il est aujourd'hui subordonné et flétri avec ignominie, ou si l'ambition et l'avarice de ses semblables, ou l'oubli de son propre intérêt l'ont plongé dans cet abîme creusé par l'orgueil, c'est donc à lui à en sortir : c'est à lui à relever enfin l'étendard d'indépendance et d'égalité, ravi par ses tyrans, et à l'arborer sur les débris de ces monstres impitoyables qui ont creusé sa ruine, ou, s'il est lui-même l'artisan de son malheur, si son abaissement est l'ouvrage de ses mains, qu'il ouvre donc enfin les yeux sur les fers auxquels il s'est condamné lui-même, qu'il accepte les secours de cette main que nous lui tendons pour briser ses chaînes et en charger ses cruels tyrans. C'est à nos frères seuls qu'il est réservé d'accomplir ce miracle, de rassembler en un corps universel toutes ces familles différentes, qui, à mesure qu'elles se sont éloignées de leur commune origine, quoiqu'elles ne composassent qu'un tout, sont venues à se méconnaître au point de vouloir composer par elles ce tout dont elles n'étaient que les parties.

Enfin, c'est à nous, mes frères, à éteindre ces flambeaux de discorde qui consomment l'univers, et à en ranimer celui dont la fécondité doit reproduire notre espèce plus parfaite et plus pure. Nouveaux Moïses, bientôt nous délivrerons ces peuples gémissants ; bientôt tous les tyrans et leurs puissances échoueront à l'aspect des nouveaux prodiges qui vont s'opérer par la force et la justice de notre persévérance.

Liberté, Égalité, prérogatives précieuses qui furent données en propre à l'homme par le grand architecte de l'univers, nous devons sans cesse persuader à nos frères que, sans elles, l'homme ne peut être que dans un état de contrainte et d'humiliation perpétuelles ; qu'après les avoir perdues par la force, c'est avec regret qu'on en doit supporter la privation ; que non seulement la violence a été le principal ressort que l'on a fait jouer pour l'en dépouiller, mais que l'ignorance et la superstition ont encore été employées pour fasciner les yeux et conserver les biens qu'on a usurpés sur lui ; que ces rois, ces heureux tyrans, en établissant leurs trônes sur ses débris, ont su, pour les mieux affermir, insinuer adroitement que la religion, que le culte le plus agréé de Dieu était une soumission et une déférence aveugles pour tous les princes de la terre...

Or, cette doctrine une fois bien dirigée et présentée avec adresse et prudence, il ne nous reste qu'à la mettre à profit et faire voir clairement que rien n'est difficile à quiconque ose entreprendre, que le contraire doit se détruire par le contraire, que la révolte doit succéder à l'obéissance, le ressentiment à la faiblesse, qu'il faut opposer la force à la force, renverser l'empire de la superstition, ... et libre enfin par sa nature, faire rentrer l'homme en possession de ces privilèges qui sont sa propriété sacrée : cette liberté, cette égalité sans lesquelles il ne peut être heureux, et dont l'entier recouvrement doit être par toutes sortes de moyens l'objet de nos travaux, de nos desseins, avec une fermeté, une persévérance imperturbables, bien persuadés que tout crime commis pour le bien général devient, par cela seul, un acte de vertu et de courage, qui doit tôt ou tard nous en garantir le plein succès.

Mais prenons bien garde de nous expliquer si clairement avant d'avoir bien reconnu les dispositions et la force de caractère de l'aspirant ; si nous ne le trouvons pas assez solide, si nous croyons que la position devienne délicate, nous devons sur le champ dresser une nouvelle batterie ; à force de ruse et d'adresse, donner un tour plus favorable, affaiblir ou atténuer la force de chaque terme, jusqu'à en faire disparaître même notre intention.

Alors ce temple de Salomon, cette liberté, cette égalité ne regardent que la société (maçonnique) sans songer à s'étendre plus loin ; il ne s'agit plus de révolte, d'indépendance, de soustraction à toute autorité : tout doit se métamorphoser en un instant avec adresse ; ce ne sont plus que devoirs à remplir, qu'un Dieu à reconnaître, que vertus à pratiquer, que soumission et fidélité inviolables à observer à l'égard de toute autorité... Il faut savoir paraître à propos, encenser et adorer le colosse qui nous écrase pour travailler plus sûrement à sa ruine.

II. - LETTRE PASTORALE DE Mgr RENDU.

Dès l'année 1858, dans un mandement de Carême, Mgr Rendu, évêque d'Annecy, avait tracé, avec une grande perspicacité et une singulière intuition de l'avenir, la marche que suivrait la secte pour paralyser le prêtre et anéantir l'action du clergé : Que n'a-t-on donné à ses avertissements, à ses renseignements une plus grande attention !

« Il y a une charte dictée par la secte anticléricale ; à force de ruse et de perversion, les adeptes sont parvenus à faire entrer ses principaux articles, tantôt un à un, tantôt subitement, dans la législation de presque tous les peuples de

l'Europe. Il est bon, M.T. C. F, que vous connaissiez cette marche souterraine des ennemis de vos âmes. Or, voici les principaux articles de cette Constitution antichrétienne, conçue et méditée dans les sociétés secrètes pour vous enlever la plus précieuse des libertés, celle de faire votre salut et de conquérir par la foi catholique la place qui vous est promise dans le royaume de Dieu. Les adeptes du rationalisme disent à tous les législateurs de la chrétienté, et à ceux qu'on appelle les hommes de l'Etat :

Tenez le prêtre dans la servitude, et quand il s'avisera de trouver les chaînes trop pesantes, dites que c'est de la liberté.

Donnez la liberté de conscience aux hérétiques, aux juifs, aux athées, mais prenez garde que le prêtre, ni le catholique n'en jouissent.

Entrez, autant qu'il vous sera possible, le ministère du prêtre, séparez-le du peuple dont il est l'ami, le défenseur et le soutien.

Ne permettez pas que les œuvres de bienfaisance qu'il a fondées passent par ses mains et le rapprochent du pauvre dont il est le confident et le consolateur.

Pour anéantir son influence, enlevez-lui les biens qui le rendaient indépendant, réduisez-le au salaire de l'employé de l'Etat, à la condition de mercenaire.

Otez-lui tout ce qui pourrait accroître la considération que le peuple a pour lui, chassez-le des conseils, des assemblées délibérantes, des administrations, de partout, afin qu'il tombe dans la condition du paria.

Mettez en tutelle tout ce qui lui appartient ; qu'il soit, s'il est possible, étranger dans le presbytère, sur le sol des morts et jusque dans son église.

Ecartez-le de l'enfance, chassez-le des écoles populaires.

Sécularisez l'enseignement supérieur de manière à l'interdire au prêtre.

Dans la crainte qu'il ne parle trop souvent à la raison du peuple, diminuez le nombre des fêtes, employez le dimanche à des exercices, des banquets, des réjouissances, des occupations qui éloignent le peuple de la morale évangélique ; dites-lui surtout que le travail sanctifie le dimanche mieux que la messe et la prière.

Etablissez des fêtes nationales, païennes, ou de quelque nature qu'elles soient, pourvu qu'elles fassent oublier les fêtes chrétiennes.

Ne permettez pas que des missionnaires aillent par les paroisses agiter les consciences et renforcer la foi du peuple.

Pour enlever au prêtre l'avantage d'appuyer ses enseignements par les paroles de l'Ecriture, servez-vous de cette même Ecriture pour démontrer toutes les doctrines que vous voudrez établir contre l'Ecriture ; donnez à la raison individuelle le droit de l'interpréter à sa guise, et de se faire une religion de fantaisie.

Pour affaiblir le prêtre, efforcez-vous de le séparer des siens. Soulevez le simple prêtre contre son Evêque ; séparez l'Evêque du Souverain Pontife. Brisez le lien de la hiérarchie, et l'Eglise croulera.

Voulez-vous parvenir à dominer plus sûrement l'Eglise ? Adjugez-vous le droit de choisir, de nommer et de former les prêtres ; faites-les le plus possible à votre image. Ayez l'inspection des écoles ecclésiastiques ; réservez-vous la nomination des professeurs de Théologie, dictez leurs leçons. Au lieu des envoyés de Jésus-Christ et de son Eglise, ayez des maîtres de religion et qu'ils enseignent la vôtre.

Tant que vous ne serez pas maîtres des consciences, votre pouvoir ne sera qu'un despotisme incomplet.

Pour enlever au prêtre le dévouement absolu qui le rend cher au peuple, tâchez de l'enchaîner à une famille ; soulevez l'opinion contre le célibat. Faites fermer les cloîtres, chassez les religieux, confisquez leurs biens, et quand ils seront réduits à la misère, privés des droits de citoyens, écartés des œuvres de bienfaisance, chassés des écoles, déconsidérés par vos publicistes, vous crierez plus fort que jamais contre leurs usurpations.

Tout le monde ne vous croira pas, qu'importe ? Il y en aura toujours assez pour paralyser le parti-prêtre et nous aider à le détruire. »

En cinquante ans, cela a été accompli et dépassé.

III. - L'ANTICONCILE DE NAPLES.

Mgr Martin, évêque de Natchitoches, aux États-Unis, qui avait assisté au Concile du Vatican, publia, en 1875, un mandement où il signale le danger que la Franc-Maçonnerie présente pour tous les pays. Il y rapporte ce qui suit d'après des documents recueillis, dit-il, de première source.

Lorsque, le 8 décembre 1869, sous la présidence de Pie IX, l'Eglise représentée par les évêques du monde entier, venus de toutes les parties de l'univers à la voix du prince des pasteurs, ouvrait au Vatican ces grandes assises, les plus grandes que le monde chrétien ait jamais vues depuis son enfantement douloureux sur le Calvaire, pour juger les monstrueuses erreurs des temps modernes, et se montrer aux âmes faibles ou égarées, aussi inébranlable qu'aux premiers jours, lorsque la main du Christ la posa, et plus que jamais élevée au-dessus des vagues mobiles des opinions humaines, la pierre sur laquelle reposent et l'infailibilité de la foi du chrétien et l'intégrité de la morale évangélique ; - le même jour, à la même heure, à Naples, sous le nom d'anti-concile, la secte, elle aussi, ouvrait solennellement ses grandes assises, sous la présidence de Ricciardi, pour renouveler après plus de dix-huit siècles les condamnations du prétoire et du sanhédrin contre le Fils de Dieu, le conspuer, le frapper au visage, le couronner d'épines, l'exposer vêtu de dérision aux blasphèmes des pécheurs, et redire le cri des Juifs déicides : « Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous. » A cette orgie vraiment diabolique avaient été convoqués et prirent part sept cents délégués des grandes loges des Etats-Unis, du Mexique, du Brésil, d'Asie, d'Afrique, et de tous les royaumes et principautés d'Europe. Un incident soulevé par l'impudence de l'un des délégués força la police à dissoudre l'assemblée, après quelques jours de séance, et une émeute populaire, provoquée par les horribles blasphèmes de ces impies contre Jésus-Christ et sa Mère Immaculée, contraignit les membres à se disperser. Toutefois, les plans d'action ayant été arrêtés à l'avance, le président avait eu le temps de les communiquer aux délégués, tels que nous les voyons aujourd'hui se dérouler sous nos yeux, et de faire

proclamer les déclarations de principes de la secte adoptées par l'anticoncile.

La première déclaration des principes maçonniques, signée de toutes les commissions de l'anticoncile, est ainsi conçue, d'après le texte officiel de la Maçonnerie à Florence :

« Les soussignés, délégués des diverses nations du monde civilisé, réunis à Naples pour prendre part à l'anticoncile, affirment les principes ci-après : ils proclament la liberté de la raison contre l'autorité religieuse, l'indépendance de l'homme contre le despotisme de l'Eglise et de l'Etat, l'école libre contre l'enseignement du clergé ; ne reconnaissant pas d'autre base des croyances humaines que la science, ils proclament l'homme libre, et la nécessité d'abolir toute l'Eglise officielle. La femme doit être affranchie des liens que l'Eglise et la législation opposent à son plein développement. La morale doit être complètement indépendante de toute intervention religieuse. »

Une autre déclaration présentée par un délégué de la grande loge de la capitale d'un des plus grands Empires d'Europe, adoptée par acclamation et contresignée par le Président, est plus explicite encore. Elle porte ce qui suit :

« Les libres-penseurs reconnaissent et proclament la liberté de conscience et la liberté d'examen. Ils considèrent la science comme l'unique base de toute croyance, et repoussent en conséquence tout dogme fondé sur une révélation quelconque. Ils réclament l'instruction à tous les degrés, gratuite, obligatoire, exclusivement laïque et matérialiste. En ce qui concerne la question philosophique et religieuse, considérant que l'idée de Dieu est la source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité, considérant que la religion catholique est la plus complète et la plus terrible personnification de cette idée, que l'ensemble de ses dogmes est la négation même de la société, les libres-penseurs assument l'obligation de travailler à l'abolition prompte et radicale du Catholicisme, à son anéantissement, par tous les moyens, y compris la force révolutionnaire¹. »

IV. - CONCILE DU JUDAÏSME.

En cette même année de l'ouverture du Concile du Vatican, le 29 juin, en la fête de saint Pierre, s'était réuni à Leipzig², sous le nom de synode israélite, le concile du judaïsme.

Il eut pour président, le professeur Lazarus de Berlin et pour vice-présidents le rabbin Geiger de Francfort et le chevalier Joseph de Wertheimer de Vienne. Les deux grandes fractions, les Juifs réformistes et les Juifs orthodoxes, tinrent la balance dans ce concile où figuraient les représentants de l'Allemagne, de la Russie, de la Turquie, de l'Autriche, de l'Angleterre, de la France, des Pays-Bas, etc., etc.

La proposition suivante y fut adoptée par acclamation par les deux fractions du Judaïsme :

« Le synode reconnaît que le développement et la réalisation des principes modernes sont les plus sûres garanties du présent et de l'avenir du Judaïsme et de ses membres. Ils sont les conditions les plus énergiquement vitales pour l'existence expansive et le plus haut développement du Judaïsme. »

Les principes modernes, propagés par les Francs-Maçons et la multitude de ceux qui subissent leurs suggestions nous viennent des Juifs. Ils judaïsent le monde et préparent le règne du judaïsme, c'est à-dire l'époque messianique que nous promet l'Alliance universelle.

Bien avant ce concile du judaïsme, M. Cahen, l'un des organes les plus autorisés des juifs modernes, avait dit : Le Messie est venu pour nous, le 28 février 1790, avec les droits de l'homme. » (*Archives Israélites*, VIII, p. 801, An. 1847).

II - NOTES ET DOCUMENTS RELATIFS AUX JUIFS

I. - LA QUESTION JUIVE.

Quel rôle joue chez nous la race juive³ ?

Cette question obsède, à l'heure actuelle, tous les esprits attentifs à ce qui se passe, et soucieux de l'avenir du pays.

Dans mon enfance, dit M. Jules Lemaître, je ne connaissais les Juifs que par la littérature, et j'étais plutôt tenté de leur attribuer quelque poésie. Je les jugeais pittoresques ; j'avais pour eux la même sympathie que pour les *pifferari* ou les bohémiens... Je savais qu'ils avaient été fort persécutés autrefois, et cela m'attendrissait. J'étais persuadé que ce passé malheureux expliquait et excusait leurs défauts les plus voyants...

L'admirable *France Juive*, de Drumont, ne me convainquit pas entièrement. J'y voyais de belles lueurs, une magnifique divination d'historien ; mais j'y croyais sentir l'hyperbole. A ce moment-là, d'ailleurs, j'avais quelques relations juives. Et quand j'avais à parler d'Israël dans mes feuilletons, à propos d'une pièce de théâtre ou d'un roman, je le faisais avec une extrême modération et une affectation d'impartialité. Affectation, non pas : J'étais sincère. J'avais peur d'être injuste ».

Cet état d'esprit était bien celui de la plupart des Français, il y a quelques années. Il est tout autre aujourd'hui.

Les Juifs, c'est toujours l'académicien, Jules Lemaître qui parle, - je ne dis pas tous, mais la plupart, et en tout cas ceux que l'on voit, que l'on connaît et qui font du bruit, - sont ouvertement, depuis une dizaine d'années, les complices

¹ Le F. : Andrieux, qui depuis préfet de police, et ensuite ambassadeur au Vatican, avait été délégué à l'anti-concile par les loges de Lyon. Quand cette délégation lui fut donnée, l'*Excommunié*, dans son n° du 27 novembre 1869, l'annonça en ces termes :

Le candidat de l'*Excommunié*, Louis Andrieux, a été acclamé unanimement comme délégué au concile de Naples. Le programme libre penseur que le citoyen Andrieux a développé, nous assure d'être représentés dans toute l'étendue et l'énergie de nos convictions. »

² Il y a à Leipzig, une loge entièrement composée de Juifs. A l'occasion de la foire qui fait arriver en cette ville une partie des hauts négociants juifs et chrétiens de l'Europe entière, la loge juive secrète est chaque fois permanente et jamais aucun chrétien n'y est reçu. (*Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, par Gougenot des Mousseaux, p. 343).

³ Les fils de Juda et de Benjamin, honteux sans doute des taches dont le nom juif était couvert le répudient. C'est cependant leur vrai nom. L'histoire les a nommés Juifs, Judaei, parce que le patriarche Juda, fils de Jacob, fut leur père et qu'ils sont les dispersés du royaume de Juda. Les autres tribus formèrent le royaume d'Israël. Que sont devenus les Israélites, c'est-à-dire le mélange des dix tribus et des étrangers dont se composait ce royaume ? On ne le sait.

actifs ou même les inspireurs et les maîtres du plus infâme régime politique et du plus offensant pour nous ; de celui qui a le plus excité et dupé à la fois les appétits, qui a le plus désarmé la défense nationale et le plus odieusement persécuté l'Eglise de France. L'esprit maçonnique est, comme on sait, proprement l'esprit juif...

Il est trop clair que, pris dans sa totalité, l'esprit juif, impliquant la haine de l'Eglise, la barbare utopie collectiviste et l'internationalisme, ne peut que nous être malfaisant

Peuple bizarre ! Paradoxe de l'histoire ! Leur patrie, n'est plus, depuis bientôt deux mille ans : et il y a je ne sais quoi en eux qui leur interdit d'en adopter sincèrement une autre et de s'y fondre. De sorte, qu'ils deviennent inquiétants et gênants pour toutes les patries. »

Pour ce qui est de la nôtre en particulier, M. Edouard Drumont ne cesse depuis quinze ans de fixer l'attention de ses nombreux lecteurs sur l'influence dissolvante de cette race, étrangère à notre sol, à notre religion, à notre langue, à nos traditions, et cependant devenue chez nous prépondérante, et usant du pouvoir que nous lui avons laissé prendre pour nous corrompre dans tous les sens que ce mot peut avoir, mais surtout dans son sens étymologique, pour rompre tous les liens qui nous unissent entre nous et qui nous rattachent à nos ancêtres, en un mot pour nous dissoudre, et par là faire disparaître la France dans un avenir peu éloigné de la carte du monde.

En disant cela, nous ne sommes que l'écho du Juif lui-même. S'il est quelqu'un qui, de nos jours, est l'un des représentants de cette race chez nous, et son organe, c'est bien Bernard Lazare. Il a été l'âme de l'affaire Dreyfus et pour l'en récompenser un monument lui a été élevé dans la ville de Nîmes, avec le concours de toutes les autorités civiles et militaires.

Il a écrit un livre dont nous avons cité plusieurs passages : *L'antisémitisme, son histoire, ses causes*.

M. Charles Maurras le résuma fidèlement en ces lignes :

« Je suis le juif. Le juif est par définition le destructeur et le parasite. Ce destructeur, ce parasite s'attaque à tous les peuples qui lui font bon accueil. Il ne se lasse pas de les désorganiser de toute manière. Quand la chrétienté lui a rouvert ses portes à la fin du Moyen âge, il a fait le protestantisme. Quand le protestantisme a paru se ranger et se modérer, il a fait la Maçonnerie. Quand le Roi de France l'a affranchi, le juif a répondu en lui coupant le cou. La nation française s'est associée à la générosité de son roi le juif s'est attaché à ruiner tout ce qui compose cette nation. L'Europe a imité la France. Le juif s'est mis à drainer l'argent de l'Europe et à semer chez tous les peuples la révolution sociale. Enfin la France a cru désarmer la juiverie en lui confiant sa fortune et son gouvernement, son enseignement, sa magistrature, son armée, son commerce, et jusqu'au soin de la divertir ; les juifs répondent en mettant leur bienfaitrice en liquidation, telle étant leur fonction naturelle et fatale... »

Est-ce à dire que nous devons vouer les Juifs à la haine du chrétien et particulièrement du Français ? Dieu nous en garde !

Nous faisons nôtre la déclaration que M. Gougenot des Mousseaux a placée en tête de son livre, *Le juif, le judaïsme et la judaïsation du peuple chrétien*, pour prévenir toute fausse interprétation de sa pensée

Lorsqu'une qualification spéciale ne modifiera pas notre sens, le juif sera pour nous non pas un rejeton quelconque de la race de Juda, mais l'homme de l'orthodoxie pharisaïque, le fidèle des sauvages et des insociables traditions du Talmud. Nos formelles intentions sont de ne comprendre sous le nom pur et simple de juif que le pur sectateur du Talmud.

Nous admettons même, et de tout cœur, jusque dans cette catégorie des purs orthodoxes, des exceptions aussi honorables et aussi nombreuses que la raison du lecteur lui permettra de le faire. »

Ce que l'on appelle aujourd'hui l'antisémitisme, c'est-à-dire l'opposition aux Juifs, à leur ambition de dominer le genre humain et aux moyens qu'ils emploient pour arriver à cet empire universel, ne doit point nous faire oublier ce qu'ils ont été non plus que ce, d'après les Saintes Ecritures, qu'ils seront un jour. Ce que M. l'abbé Mustel a bien exposé.

Choisi par Dieu, à l'origine, pour une mission magnifique à laquelle, à travers des péripéties diverses et dramatiques malgré la dureté de sa tête et de son cœur, il resta fidèle, le peuple juif fut, pendant deux mille ans, l'espoir et l'honneur de l'humanité. Il gardait l'héritage des promesses divines, rendait témoignage au vrai Dieu, au sein de l'idolâtrie païenne, conservait ici-bas la foi, la vérité, le culte pur et substantiel du Père qui est aux cieux, l'attente et la grâce préventive du Sauveur du monde ; il avait reçu de Dieu même, par le ministère des Anges, une loi sans tache, qui contenait en germe la perfection qui devait se développer par l'Evangile ; ses Patriarches, ses Prophètes, ses grands Rois étaient des messagers fidèles du ciel à la terre ; par la parole et l'exemple, ils maintenaient un niveau et un courant de vertu et de religion sans lequel la corruption et l'impiété auraient jeté tout le genre humain en proie à la malédiction et à la mort. Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Juda, Moïse, David, Salomon, et tant d'autres, figuraient le Messie promis, le Verbe éternel de Dieu qui devait s'incarner et devenir réellement le descendant, le fils de cette race, de cette famille, élue pour la plus grande gloire dont Dieu pouvait honorer l'humanité.

La Vierge Marie, la plus parfaite de toutes les créatures, plus pure, plus sainte, à un degré que nous ne pouvons imaginer, que tous les chœurs des Anges, l'Immaculée Mère de Dieu allait sortir de la tige de Jessé, et, en se retournant vers Abraham et sa race, pour bénir Dieu d'avoir accompli en elle les grandes choses qu'il leur avait promises, elle saluerait, dans les héroïnes qui avaient été, dans l'ancien monde, le privilège unique et merveilleux de son peuple, Débora, Judith, Esther, sans oublier Sana, Rebecca, Rachel, ni Anne, mère de Samuel, des ébauches déjà radieuses, formées, modelées, louées, chantées et bénies par l'Esprit-Saint lui-même, du type sublime et ineffable de sainteté qui devait se réaliser en elle et attirer du Ciel le Verbe de Dieu dans son sein virginal.

Aussi quand des écrivains, auxquels nous voudrions pouvoir applaudir sans réserve, se laissent emporter par la passion du but qu'ils poursuivent jusqu'à jeter l'outrage à ces noms que l'Eglise et l'Esprit-Saint lui-même offrent et imposent à notre vénération, nous ne pouvons que réprover ces blasphèmes insensés contre la Parole même et l'Inspiration de Dieu.

Jusqu'à Jésus-Christ, les Juifs ont été, en toute vérité, « le Peuple de Dieu » ; en naissant de la race d'Abraham, Jésus-Christ l'a couronnée et consacrée de sa propre sainteté, et proposée, en vertu du lien indissoluble par lequel il lui est

uni, au respect, aux bénédictions et à la reconnaissance de toutes les tribus de la terre et de toutes les générations humaines.

C'est donc en toute justice, et ce doit être de tout cœur que nous chantons après David : « Le Très-Haut n'a pas montré tant de prédilection pour d'autres nations, et ne leur a pas de même manifesté ses jugements. *Non fecit taliter omni nationi et judicia sua non manifestavit eis.* »

Mais, entre l'ancien temps et les temps nouveaux, le déicide a creusé un abîme que la miséricorde divine seule comblera un jour, quand la justice aura fait son œuvre.

Ici, pourtant, il faut distinguer encore.

La vraie race d'Abraham, docile et fidèle à l'esprit de la loi, en a reconnu l'accomplissement et recueilli pieusement le fruit divin. Les vrais et bons Israélites, dont la fraude n'avait pas vicié le cœur, sont venus à Celui que leurs pères attendaient et appelaient de leurs vœux. Ils sont sortis du temple quand le voile s'en est déchiré ; ils sont sortis de la synagogue, quand la chaire qu'elle contenait, cessant d'être celle de Moïse, est devenue une chaire de pestilence, de mensonge et de haine. Les Apôtres, les disciples, les convertis de la Pentecôte et ceux qui, après eux, sont entrés dans le bercail du Bon Pasteur, ont été la vraie postérité d'Abraham, le père, non des blasphémateurs et des maudits, mais des croyants.

Ceux-ci, Pierre et Paul en tête, ont été les fondements de l'Eglise, les assises de la chrétienté, les pierres angulaires de la maison de Dieu qui s'élargissait pour contenir le monde entier. Ils sont nos pères dans la foi et nous descendons d'eux, non par le sang, et la chair, mais par l'esprit, par la sève de foi et de charité qui d'eux a passé en nous, quand nous avons été greffés sur cette tige dont la racine plonge dans le cœur même de Jésus. Ainsi Abraham, Moïse, David, ne sont pas plus aux Juifs rebelles que Pierre, Paul, André, Jacques, Jean et les autres apôtres ; pas plus que Marie et Joseph ; ils sont à nous. Le Calvaire a séparé en deux la race juive d'une part, les disciples qui ont appelé à eux et se sont incorporé tous les chrétiens ; de l'autre, les bourreaux, sur la tête desquels, selon leur vœu, est retombé le sang du Juste, les vouant à une malédiction qui durera autant que leur rébellion.

Mais cette portion maudite, qui est le Peuple Juif tel qu'il subsiste, visible et séparé de tous les autres peuples, garde, sous la malédiction et la juste vengeance de Dieu, sa force de cohésion et de résistance, souple, élastique, mais indomptable et inaltérable : il reste tel que le déicide et le juste châtement de ce crime infini l'ont fait la proie immortelle de la haine qui le ronge et l'acharne, sans repos ni trêve, à lutter de toutes ses forces et par toutes les armes contre le Sauveur qu'il a crucifié, contre le genre humain qu'il abhorre, mais surtout contre l'Eglise, héritière, à ses dépens, des bénédictions qu'il a refusées et méprisées.

Le Juif a, depuis longtemps, répudié la loi de Moïse comme il a repoussé l'Évangile. Il garde les Livres saints pour obéir, malgré lui, à un dessein miséricordieux de Dieu, qui lui a confié ce dépôt pour en rendre l'authenticité plus incontestable. Mais ce n'est pas dans la Bible qu'il puise sa foi et sa loi, c'est dans le Talmud que l'on peut définir le code de la haine la plus violente, la plus perfide, la plus implacable. Le Talmud est à l'Évangile ce que l'enfer est au ciel, ce que Satan est à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Depuis dix-huit cents ans c'est la haine qui a inspiré, dominé ce peuple, le plus tenace, le plus incompressible des peuples. Sa haine a pris toutes les formes, s'est dissimulée et infiltrée, avec une habileté égale à sa constance, dans toutes les révoltes de l'esprit humain contre Dieu, son Christ et son Eglise. Le Judaïsme s'est introduit, au commencement, dans l'Eglise même, pour y porter le trouble, la division et l'hérésie. Ce fut l'œuvre de Simon le Mage, des Gnostiques, de Manès et de ses adhérents ou de ses émules. Plus tard, le Juif favorise quand il n'inspire pas, toutes les hérésies ; plus on étudiera de près son action, plus on le verra mêlé à toute résistance contre l'Esprit de Dieu.

Au moyen âge, le Juif trahit les chrétiens au profit des Mahométans, qui pourtant le méprisent et le maltraitent, en Espagne comme en Orient ; il est avec les Albigeois contre les catholiques, comme il sera avec les protestants, comme il est avec les libres-penseurs, les Jacobins, les socialistes et les francs-maçons ; comme il est aujourd'hui avec les nihilistes en Russie. Il est, comme le vautour, sur tous les champs de bataille, non pour se battre, mais pour se rassasier du carnage.

Depuis l'Eglise a toujours protégé le Juif contre les indignations légitimes mais excessives des peuples qu'il avait exploités, trompés ou trahis. Elle savait tout ce qu'il trame incessamment contre la foi et contre les fidèles. Le Juif cabaliste, le Juif de la magie noire lui était connu comme le Juif usurier, espion et félon. Mais elle n'a pas oublié l'antique gloire, elle attend la conversion promise de ce peuple, dans lequel elle honore, malgré tout, les débris de ce qui fut la nation choisie, le peuple de Dieu.

Toutefois elle est une mère prudente, et la règle qui inspirait sa conduite et sa législation à l'égard des Juifs était celle-ci : Il faut leur laisser la vie et la sécurité, mais il faut empêcher qu'ils prennent aucun empire sur les chrétiens.

Si cette législation, si sage, n'avait pas été répudiée par les gouvernements modernes, la question juive n'existerait pas ; la question sociale ne serait pas née ou serait facile à résoudre, et il n'y aurait pas eu de Dreyfus ni d'Ullmo, ni de Marx, ni de Dupont, etc., etc.

Malgré leurs trahisons et tous leurs méfaits, tout bon chrétien doit avoir pour les Juifs, quelque chose des sentiments qui étaient dans le cœur de saint Paul et qu'il exprimait ainsi :

« Je dis la vérité dans le Christ, je ne mens point, ma conscience m'en rend le témoignage par l'Esprit-Saint ; j'éprouve une grande tristesse et j'ai au cœur une douleur incessante, car je souhaite d'être moi-même anathème, loin du Christ, pour mes frères, mes parents selon la chair, qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption, et la gloire, et les alliances, et La Loi, et le culte et les promesses et les patriarches de qui est issu le Christ selon la chair, lequel est au-dessus de toutes choses, Dieu, béni éternellement... Frères, le vœu de mon cœur, et ma prière à Dieu pour eux, c'est qu'ils soient sauvés ». (Ad Romanos, IX).

Depuis le Christ jusqu'à nos jours, c'est dans le Talmud et non dans la loi de Moïse que le Juif a puisé la seule et véritable orthodoxie juridique.

Un auteur israélite bien connu (Singer) a dit en toute raison : « Ceux qui se flattent, au moyen de la Bible, de connaître notre religion, sont dans une complète erreur »

Ce sont les ouvrages qui composent l'immense édifice de la législation talmudiste, qui règlent la vie religieuse du juif ; depuis la première aspiration jusqu'au dernier soupir.

C'est donc grandement à tort que l'on considère l'Ancien Testament comme étant le code religieux des Juifs actuels : « Ce code, c'est le Talmud, qui, comme le fait observer Chiarini, n'est propre qu'à leur faire perdre le bon sens et à leur corrompre le cœur au nom de l'Éternel. » (Mgr Meslin, *Les Lieux saints*, T. III, p. 549).

Le Talmud, a dit de son côté le grand rabbin Trenal, directeur du séminaire rabbinique, a eu de tout temps des détracteurs violents et des apologistes passionnés. Pendant deux mille ans, il a été et il est encore un objet de vénération pour les Israélites dont il est le code religieux¹ »

Qu'est-ce donc que le Talmud ? Le Talmud est un recueil, commencé environ 150 ans après la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par un rabbin nommé Juda, continué par d'autres rabbins, et terminé seulement à la fin du V^e siècle. Voici, d'après un savant rabbin juif, converti au catholicisme, M. Drach, ce que nous devons en penser

« Nous qui, par état, avons longtemps enseigné le Talmud et expliqué sa doctrine, après en avoir suivi un cours spécial pendant de longues années sous les docteurs israélites les plus renommés de ce siècle..., nous en parlerons avec connaissance de cause et impartialité... ; nous dirons ce qui le recommande et ce qui le condamne... Talmud est un terme hébreu-rabbinique signifiant doctrine, étude. Il désigne plus particulièrement le grand corps de doctrine des Juifs, auquel ont travaillé successivement et à des époques différentes, les docteurs les plus accrédités en Israël. C'est le code complet, civil et religieux de la synagogue. Son objet est d'expliquer la loi de Moïse, conformément à l'esprit de la tradition verbale...

« Si le lecteur judicieux du Talmud a souvent lieu de s'affliger des aberrations étranges où peut tomber l'esprit humain sevré de la vraie foi ; si plus d'une fois les turpitudes du cynisme rabbinique y obligent la pudeur de se voiler la face ; si l'Église est révoltée des atroces et insensées calomnies que la haine impie des Pharisiens y répand sur tous les objets de sa vénération religieuse, le théologien chrétien y recueille des données et des traditions précieuses pour l'explication de plus d'un texte obscur de l'Ancien Testament, et pour convaincre ses adversaires religieux de l'antiquité autant que de la sainteté des dogmes Catholiques. »

Il y a deux rédactions du Talmud, celle de Jérusalem et celle de Babylone, composée pour réformer les défauts de la première.

Le Talmud de Babylone - dit M. Achille Laurent, l'un des membres de la société orientale qui a le plus approfondi en ces derniers temps la question judaïque - est le seul qui soit suivi. Il forme une collection qui n'a pas moins de douze volumes in-folio. C'est le code religieux des Juifs modernes, bien différent de celui des anciens Juifs. C'est là que sont renfermées toutes les croyances ; et lorsqu'on a le courage de parcourir cet immense recueil, on y trouve les causes toujours agissantes des peuples contre les restes dispersés d'Israël... C'est de ce commentaire que sont dérivées les chimères de la cabale, les dangereuses erreurs de la magie, l'invocation des bons et des mauvais esprits, un long amas d'erreurs morales et une théogonie empruntée à la Chaldée et à la Perse... Le commentaire détruit la loi par les principes de haine qu'il contient pour tous les hommes qui ne font point partie de ce qu'il nomme le peuple de Dieu². »

C'est ainsi que le Talmud fut le provocateur suprême des mœurs les plus antisociales et l'inspirateur d'une haine forcenée contre les chrétiens. M. Drach nous apprend que, depuis que la connaissance de la langue hébraïque s'est répandue en Europe, les imprimeurs juifs ont pris la précaution de supprimer les passages qui contiennent des horreurs et des recommandations détestables contre les chrétiens et le christianisme, en laissant des lacunes à leurs places, et, pour remédier à ces lacunes, les rabbins enseignent verbalement ce qu'elles indiquent. Quelquefois aussi ils rétablissent à la main dans leurs exemplaires les suppressions. « Cela est arrivé, dit-il, dans l'exemplaire du Talmud que je possède. »

Le Talmud a surtout pour but d'inculquer aux Juifs cette foi, qu'ils composent une race humaine supérieure, destinée à dominer sur tout l'univers et à leur donner les moyens d'arriver à cette domination.

Les politiques sensés, écrivait Mercier en l'année 1786³, n'avaient pas su prévoir les suites fâcheuses que pouvait avoir l'explosion soudaine d'un peuple nombreux et inflexible dans ses opinions, dont les idées contrastant fortement avec celles des autres peuples, devenaient cruelles et fanatiques de leur loi et des promesses pompeuses qui remontaient à l'origine du monde, car la Terre leur appartenait et les autres peuples n'étaient à leurs yeux que des usurpateurs.

Les Juifs, se regardant comme un peuple antérieur aux Chrétiens et créé pour les subjuguier, se réunirent sous un chef auquel ils attribuèrent soudain tout le merveilleux fait pour ébranler les imaginations et les disposer aux résolutions les plus grandes et les plus extraordinaires.

Ils composaient alors, en Europe, une multitude éparsée qui pouvait monter à 12 millions d'individus, et les Juifs répandus dans l'Orient, en Afrique, en Chine et même dans les parties intérieures de l'Amérique, accourant ou envoyant des secours, la première invasion fut violente. Il fallut réparer l'invigilance politique des siècles précédents et nous eûmes besoin de sagesse, de constance et de fermeté pour décomposer ce fanatisme ardent, pour apaiser cette fermentation dangereuse, et réduire les Juifs comme ci-devant à gagner leur vie dans une tranquillité absolue !... »

Cette fermentation, cette explosion de la puissance juive, pressentie par Mercier en 1786, nous la voyons en pleine activité.

¹ *Univers israélite*, août 1866, XII, p. 568-570.

² Laurent, *Relations des affaires de Syrie*, etc. T. II, p. 352-353.

³ Sébastien Mercier, auteur du livre *L'an 2440* dont nous avons parlé ci-dessus eut une très saisissante intuition de ce que deviendrait la puissance juive à laquelle la Révolution allait donner l'essor.

Depuis un siècle, la Révolution aidant, les Juifs se sont mis avec une ardeur nouvelle à poursuivre l'idéal de leur race, et à s'emparer pour cela de toutes les forces vives des peuples qui ont eu l'imprudence de les admettre chez eux sur le pied de l'égalité, usant à leur égard de la morale chrétienne, tandis que les Juifs ne connaissent que la morale talmudique.

C'est ainsi qu'ils sont arrivés en France à nous dominer, ou plutôt à nous tyranniser au point de vue de la politique et du gouvernement, de la haute banque et des finances, de l'industrie et du commerce, de la presse et de l'opinion.

M. Gougenot des Mousseaux expose en ces termes les fruits produits par le Talmud dans l'âme juive et dans la race d'Israël.

« La loi religieuse du Juif de la franche orthodoxie est une loi d'exclusion et de haine ; mais il ne vous fuira point, lui, car il vit de vous. Son œil vous absorbe et ses rayons vous dévorent. Le vol, l'usure, la spoliation sont un de ses droits religieux sur les chrétiens ; car le non-juif n'est devant sa face qu'une simple brute inhabile à posséder ; et pour le juif, la propriété que détient cette brute, c'est le vol. Aucune loi ne lui impose le respect des biens, aucune le respect de la vie de cet infidèle. Que vous l'appeliez ou que vous le repoussiez, comptez bien l'avoir toujours pour voisin mais que vous le persécutiez ou qu'il plie sous le poids de vos bienfaits, vous ne l'aurez jamais pour prochain ; jamais il ne vous tiendra pour son semblable. »

En un mot, la doctrine antisociale du talmudisant est la mort de la civilisation chrétienne.

M. Auguste Rohling, professeur à l'Université de Prague, a appris l'hébreu pour pouvoir traduire le Talmud. Voici des extraits de son travail¹.

1° Les âmes des juifs ont le privilège d'être une part de Dieu même. Les âmes des autres peuples de la terre viennent du diable et sont semblables à celles des brutes.

4° La domination sur les autres peuples doit être le partage des juifs seuls.

5° En attendant la venue du Messie, les juifs vivent dans l'état de guerre continue avec tous les autres peuples.

6° Quand la victoire sera définitive ; les peuples accepteront la foi juive, mais les chrétiens seuls ne participeront pas à cette grâce ; ils seront au contraire entièrement exterminés, car ils descendent du diable.

7° Un juif est de la substance de Dieu ; et un non-juif qui frappe un juif mérite la mort.

8° Les juifs seuls sont des hommes, les autres nations ne sont que des variétés d'animaux. Le chien vaut mieux que le non-juif. Les non-juifs sont non seulement des chiens, mais des ânes. Les âmes des non-juifs viennent de l'esprit impur, et les âmes d'Israël, viennent de l'esprit de Dieu.

9° Les non-juifs n'ont été créés que pour servir les juifs nuit et jour, sans se détourner de leur service.

10° Il est défendu au juif de louer la science ou la vertu d'un chrétien².

11° Il n'est pas juste d'user de miséricorde envers ses ennemis.

12° L'homme (le juif) doit en tout temps être rusé.

13° Le juif peut dire au non-juif qu'il l'aime s'il le juge nécessaire et s'il a peur.

14° Le juif peut être hypocrite avec le non-juif.

15° Les enfants d'Abraham sont les juifs ; les enfants de Noé sont les non-juifs.

16° Dieu donna toute puissance aux juifs sur les biens et le sang de tous les peuples.

17° Un non-juif qui vole un juif. Serait-ce moins qu'une obole, doit être mis à mort. Par contre, il est permis à un juif de faire du tort à un non-juif. Dépouiller un païen, est une chose permise.

18° Si la vigne appartient à un étranger, apporte-moi le raisin ; si elle est à un juif, n'y touche pas. L'argent du non-juif est un bien sans maître, en sorte que le juif a le droit d'en prendre possession. Le bien des Chrétiens est pour le juif comme un bien abandonné, comme le sable de la mer ; le premier qui s'en empare est le véritable possesseur.

19° Tu peux tromper un étranger et exercer l'usure sur lui.

20° Quand, dans un pays où les juifs gouvernent, un juif a un procès avec un non-juif, tu fais gagner ton frère et tu dis à l'étranger : « Ainsi le veut notre loi. » Dans les pays où les lois des peuples sont favorables aux juifs, tu fais encore gagner ton frère et tu dis à l'étranger : « Ainsi le veut votre loi. » Si les juifs ne sont pas maîtres du pays ou s'ils n'ont pas la loi pour eux, alors il faut circonvenir les étrangers au moyen d'intrigues, jusqu'à ce que le gain reste au juif.

21° Si quelqu'un rend à un chrétien ce qu'il a perdu, Dieu ne lui pardonnera pas. Il est défendu de rendre à un Goym ce qu'il a perdu. Celui qui rend au non-juif ce qu'il a perdu commet un péché. Celui qui aime un chrétien hait son propre créateur.

22° Dieu nous a ordonné d'exercer l'usure envers le non-juif, de façon que nous ne lui prêtions pas assistance, mais qu'au contraire nous lui fassions du tort³.

23° Extermine le meilleur d'entre les non-juifs. Ote la vie au plus honnête des idolâtres.

24° Si un païen tombe dans une fosse, on recouvre la fosse avec une pierre, et on doit rendre vains tous les moyens qu'il peut employer pour en sortir. Quand on le voit tomber dans une rivière ou en danger de mort, on ne doit pas le sauver. Maimonides enseigne de frapper de mort tout non-juif quand on en a le pouvoir. Il est juste d'exterminer de sa main tout hérétique ; celui qui répand le sang des impies offre un sacrifice à Dieu. (Sous le nom d'impies, on comprend Jésus et ses partisans). Ceux qui nient l'enseignement d'Israël, particulièrement les adeptes du Nazaréen, doivent être mis à mort, et c'est toujours une bonne œuvre que de les exécuter si on ne le peut pas, on doit tâcher d'occasionner leur mort.

¹ *Le Juif selon le Talmud*, par Rohling, Edition française par Pontiguy, chez Savaète, éditeur.

² Les juifs observent rigoureusement ce précepte du Talmud ; jamais une plume tenue par un juif n'a loué que les paroles ou les écrits des juifs.

³ Il faut lire tout le chapitre sur l'usure pour voir comment les Juifs dressent leurs enfants à l'usure.

Mais celui qui tue une âme d'Israël sera jugé comme s'il avait tué le monde entier. Si un juif peut tromper les non-juifs et leur faire croire qu'il est lui-même un non-juif, cela lui est permis, etc., etc¹.

Par respect pour nos lecteurs, nous nous abstenons de reproduire ce que le Talmud enseigne, conseille, prescrit aux juifs en ce qui regarde le sixième commandement de Dieu. Ceux qui désireraient connaître le Talmud de plus près peuvent lire dans l'ouvrage de Gougenot des Mousseaux, le chapitre IV et le chapitre V avec ses cinq divisions.

Un pareil code fut et devait être la source de la dégradation du peuple juif et aussi de la haine et du mépris dont les autres peuples l'ont accablé.

L'homme agit en toutes choses d'après sa croyance. Ce qu'il croit avec sincérité passe, au jour le jour, et souvent à son insu, dans ses actes. La foi d'un croyant est la raison de ses mœurs et la source de sa morale. Chez les juifs où, pendant une longue suite de siècles la foi et la loi ne furent qu'une seule et même chose, chez ce peuple qui ne vivait que par sa religion, le Talmud fut le provocateur suprême des mœurs les plus antisociales.

III. - LETTRE DE SIMONINI A BARRUEL.

Parmi les papiers laissés par Barruel se trouve la copie faite par lui d'une lettre à lui adressée de Florence le 5 août 1806 et parvenue le 20 à Paris. L'original, comme on le verra, fut envoyé au Pape Pie VII. D'autres copies authentiques en furent faites et adressées à plusieurs évêques. Un correspondant de la Vérité trouva l'une d'elles, il y a une vingtaine d'années, dans les archives d'un évêché et en envoya copie à la rédaction le 2 octobre 1893.

L'évêque de ce diocèse avait communiqué ce document, en 1822, à un célèbre converti, et il avait écrit en tête : « N.-Il n'est pas nécessaire de me renvoyer cette copie que M*** m'a prié de vous transmettre. »

Celui à qui cette communication était faite renvoya le document à l'évêque, le 9 mai 1822, avec une lettre qui se trouve en original aux mêmes archives et où on lit ces lignes : « J'ai l'honneur de renvoyer à Votre Grandeur les papiers qu'elle a bien voulu me communiquer de la part de M***. La lettre de Florence, concernant les juifs, m'était déjà connue ; le marquis de Montmorency me l'avait montrée à Paris... »

La *Civiltà Cattolica* l'a publiée dans son numéro du 21 octobre 1881, et dit que l'original de la lettre de Simonini, ainsi que la lettre d'envoi de Barruel au Pape, se trouvent aux archives du Vatican.

Voici ce document :

J. † M. Florence, 5 août 1806.

Monsieur, il y a peu de mois, que, fortuitement, je fus assez heureux d'avoir connaissance de votre excellent ouvrage intitulé *Memoires des Jacobins*. Je l'ai lu ou plutôt je l'ai dévoré avec un indicible plaisir, et j'en ai retiré les plus grands avantages et les plus grandes lumières pour ma pauvre conduite, d'autant plus que j'y ai trouvé exactement dépeintes une infinité de choses dont j'ai été, dans le cours de ma vie, témoin oculaire, sans pourtant bien les comprendre. Recevez donc, Monsieur, d'un ignorant militaire, comme je suis, les plus sincères félicitations sur votre ouvrage, qu'on peut à juste titre appeler l'ouvrage par excellence du dernier siècle. Oh, que vous avez bien démasqué ces sectes infâmes, qui préparent les voies à l'Antéchrist, et sont les ennemis implacables, non seulement de la religion chrétienne, mais de tout culte, de toute société, de tout ordre. Il y en a cependant une que vous n'avez touchée que légèrement. Peut-être l'avez-vous fait à dessein parce qu'elle est la plus connue, et par conséquent la moins à craindre. Mais, selon moi, c'est aujourd'hui la puissance la plus formidable, si l'on considère ses grandes richesses et la protection dont elle jouit dans presque tous les Etats de l'Europe. Vous comprenez bien, monsieur, que je parle de la secte judaïque. Elle paraît en tout séparée et ennemie des autres sectes ; mais réellement elle ne l'est pas. En effet, il suffit qu'une de celle-ci se montre ennemie du nom chrétien pour qu'elle la favorise, la soudoye et la protège. Et ne l'avons-nous pas vue, et ne la voyons-nous pas encore prodiguer son or et son argent pour soutenir et modérer les modernes sophistes, les Francs-Maçons, les Jacobins, les illuminés ? Les Juifs, donc, avec tous les autres sectaires, ne forment qu'une seule faction, pour anéantir, s'il est possible, le nom chrétien. Et ne croyez pas, monsieur, que tout ceci soit une exagération de ma part. Je n'avance aucune chose que ce qui m'a été dit par les Juifs eux-mêmes, et voici comment : pendant que le Piémont, dont je suis natif, était en révolution, j'eus lieu de les fréquenter, et de traiter confidemment avec eux. Ils furent cependant les premiers à me rechercher, et moi, comme alors je n'étais pas scrupuleux, je feignis de lier avec eux une étroite amitié, et j'arrivais à leur dire, en les priant du plus rigoureux secret, que j'étais né à Livourne, d'une famille d'Hébreux, mais que, tout petit garçon encore, j'avais été élevé par je ne sais qui ; que je ne savais pas même si j'étais baptisé, et que, quoique, à l'extérieur, je vécusse et fisse comme les catholiques, dans mon intérieur pourtant je pensais comme ceux de ma nation, pour laquelle j'avais toujours conservé un tendre et secret amour. Alors ils me firent les plus grandes offres et me donnèrent toute leur confiance ; ils me promettaient de me faire devenir général, si je voulais entrer dans la secte des Francs-Maçons ; ils me montrèrent des sommes d'or et d'argent, qu'ils distribuaient, me dirent-ils, pour ceux qui embrassaient leur parti, et voulurent absolument me faire présent de trois armes décorées des signes de la Franc-Maçonnerie,

¹ Le docteur Rohling a offert 10.000 fr. à celui qui démontrerait que les thèses incriminées ne se trouvent pas dans le Talmud ; jusque maintenant aucun Juif n'a accepté la gageure. Le journal *Mercur* de Westphalie, qui avait fait connaître ces doctrines dans une brochure intitulée : *Le Miroir des Juifs*, fut acquitté par jugement du 10 décembre 1883. Divers autres journaux, poursuivis en Allemagne du chef d'attaques contre les Juifs, ont été acquittés. Dans un de ces procès, un rabbin juif a déclaré que la doctrine du Talmud liait tous les Juifs.

En 1888, la vaillante feuille catholique, le *Luxemburger Wort*, rédigée par M. Welter, publia une série d'articles établissant que l'opposition que les Juifs ont rencontrée dans tous les pays et dans tous les temps vient surtout du Talmud. Le rabbin de Luxembourg, M. Blumenstem, adressa une plainte au procureur d'Etat et l'affaire fut poursuivie devant le tribunal correctionnel de Luxembourg. Le défenseur fit observer que dans les dernières années plus de trois cents ouvrages avaient été publiés sur la question juive, et que le résultat de cette discussion n'avait pas été favorable aux Juifs : que la plupart des auteurs avaient déclaré que les griefs dirigés contre les Juifs avaient leur fondement dans le Talmud : et que l'on s'accordait à reconnaître que la morale du Talmud est dangereuse pour la société et qu'elle légitime la campagne antisémite.

que j'acceptai pour ne pas les dégoûter, et pour les engager de plus en plus à me dire leurs secrets. Voici donc ce que les principaux et les plus riches Juifs me communiquèrent en plusieurs circonstances :

- 1° Que Manès et l'infâme vieillard de la montagne étaient sortis de leur nation ;
- 2° que les Francs-Maçons et les Illuminés avaient été fondés par deux Juifs, dont ils me dirent les noms qui, par disgrâce, me sont échappés de la mémoire ;
- 3° qu'en un mot, d'eux tiraient leur origine toutes les sectes anti-chrétiennes qui étaient à présent si nombreuses dans le monde, qu'elles arrivaient à plusieurs millions de personnes de tout sexe, de tout état, de tout rang et de toute condition ;
- 4° que, dans notre seule Italie, ils avaient pour partisans plus de 800 ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, parmi lesquels beaucoup de Curés, de Professeurs publics, de Prélats, quelques Evêques et quelques Cardinaux, et que, dans peu, ils ne désespéraient pas d'avoir un Pape de leur parti ; (en supposant que ce fût un schismatique, la chose devient possible) ;
- 5° que pareillement, en Espagne, ils avaient un grand nombre de partisans, même dans le Clergé, bien que, dans ce Royaume fût encore en vigueur la maudite Inquisition ;
- 6° que la famille des Bourbons était leur plus grande ennemie ; que, dans quelques années, ils espéraient de l'anéantir ;
- 7° que pour mieux tromper les Chrétiens, ils feignaient eux-mêmes d'être Chrétiens, voyageant et passant d'un pays à l'autre avec de faux certificats de baptême, qu'ils achetaient de certains Curés avarés et corrompus ;
- 8° qu'ils espéraient, à force d'argent et de cabales, obtenir de tous les gouvernements un état civil, comme cela est arrivé dans plusieurs pays ;
- 9° que, possédant les droits de citoyens comme les autres, ils achèteraient des maisons et des terres autant qu'ils pourraient, et que, par le moyen de l'usure, ils parviendraient bien vite à dépouiller les Chrétiens de leurs biens-fonds et de leurs trésors. Cela commence à se vérifier en Toscane, où les Juifs exercent impunément l'usure la plus exorbitante, et font d'immenses et continuelles acquisitions, tant en campagne que dans les villes ;
- 10° que, par conséquent, ils se promettaient, dans moins d'un siècle, d'être les maîtres du monde, d'abolir toutes les autres sectes, pour faire régner la leur, de faire autant de synagogues des églises des Chrétiens, et de réduire le restant de ceux-ci à un vrai esclavage.

Voilà, monsieur, les perfides projets de la Nation Juive, que j'ai entendus de mes propres oreilles. Sans doute, il est impossible qu'ils puissent tous les effectuer, parce qu'ils sont contraires aux promesses infaillibles de Jésus-Christ à son Eglise, et aux diverses prophéties qui annoncent clairement que ce peuple, ingrat et obstiné, doit rester errant et vagabond, dans le mépris et l'esclavage, jusqu'à ce qu'il connaisse le vrai Messie, qu'il a crucifié, et fasse, dans ce dernier temps, la consolation de l'Eglise, en embrassant la foi. Cependant ils peuvent faire beaucoup de mal si les Gouvernants continuent à les favoriser, comme ils ont fait depuis nombre d'années. Il serait donc bien à souhaiter qu'une plume énergique et supérieure comme la vôtre, fît ouvrir les yeux aux susdits Gouvernements, et les instruisît à faire retourner ce peuple dans l'abjection qui lui est due, et dans laquelle nos pères, plus politiques et plus judicieux que nous, eurent toujours soin de les tenir. C'est à quoi, monsieur, je vous invite en mon nom particulier, en vous priant de pardonner à un Italien, à un militaire, les erreurs (de grammaire) que vous trouverez dans cette lettre. Je vous désire, de la main de Dieu, la plus ample récompense pour les écrits lumineux dont vous avez enrichi son Eglise, et qu'il inspire pour vous, à qui les lit la plus haute estime et le plus profond respect dans lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Jean-Baptiste SIMONINI. »

P. S. - Si, dans ce pays-ci, je puis vous obliger en quelque chose, et si vous avez besoin de nouvelles lumières sur le contenu de la présente, faites-le-moi savoir, et vous serez obéi. »

Notes ajoutées par M. Barruel à la copie de cette lettre

N.B. 1. - En réfléchissant, l'objet de cette lettre paraîtrait incroyable, et combien, au moins, en saine critique, il exigerait de preuves impossibles à acquérir ! Je me suis bien gardé de publier rien de semblable. Cependant je crus devoir la communiquer au cardinal Fesch, afin qu'il en fit auprès de l'Empereur l'usage qu'il en jugerait à propos. J'en fis autant auprès de M. Desmaretz, pour qu'il en parlât au chef de la police, s'il le croyait utile.

Je crois avoir mieux fait de ne rien publier de semblable.

En faisant part de cette lettre à tout ce monde-là, mon objet était d'empêcher l'effet que pouvait avoir le Sanhédrin convoqué à Paris par l'Empereur. Elle fit d'autant plus d'impression sur M. Desmaretz qu'il était alors occupé de recherches sur la conduite des juifs, qui, me dit-il, étaient en Alsace bien pires encore qu'en Toscane. Il aurait voulu garder l'original ; je le lui refusai, me réservant de l'envoyer au Pape, ainsi que je le fis, en le priant de faire sur M. Simonini les informations convenables, pour savoir le degré de confiance que méritait sa lettre. Quelques mois plus tard, Sa Sainteté me fit écrire par M. l'abbé Tetta, son secrétaire, que tout annonçait la véracité et la probité de celui qui m'avait découvert tout ce dont il disait avoir été témoin. Dans la suite, les circonstances ne me permettant pas de communiquer avec M. Simonini, j'ai cru devoir garder sur l'objet de sa lettre un profond silence, bien assuré que, si l'on ne me croyait pas, autant et mieux valait n'avoir rien dit.

N.B. 2. - A l'arrivée du roi, je lui ai fait parvenir une copie de la lettre.

Pour concevoir cette haine des juifs contre les rois de France, il faut remonter jusqu'à Philippe le Bel qui, en l'année 1306, avait chassé de France tous les juifs, et s'était emparé de tous leurs biens. De là, dans la suite, cause commune avec les Templiers. - Origine du grade de Kadoc.

N.B. 3. - J'ai su, par la voie d'un franc-maçon initié aux grands mystères de la secte, qu'il y avait beaucoup de juifs, surtout dans les hauts grades.

Tout ce qui est marqué dans cette lettre écrite aux premiers jours du XIX^e siècle, ne s'est-il pas réalisé, et n'est-il pas sous nos yeux au commencement du XX^e ?

Qui dira dans quelles mesures les richesses des Juifs se sont accrues et quelle influence ils exercent aujourd'hui dans tous les Etats de l'Europe ?

N'est-il pas, de plus, évident qu'ils protègent, favorisent et soudoient tout ce qui est ennemi du nom chrétien ?

L'état civil qui leur permet d'appartenir à la fois à deux nationalités, à la leur et à celle où ils sont entrés, ils l'ont obtenu successivement de tous les gouvernements qui ont accueilli chez eux les principes de 89.

L'usage qu'ils font de cette situation, nous ne le voyons que trop. Ils se le sont proposé, ils l'accomplissent : dépouiller ceux qui, si bénévolement, leur ont ouvert les bras.

Et comme ils le prédisaient, EN MOINS D'UN SIECLE, ils sont devenus nos maîtres, ils entrevoient le jour où ils seront les maîtres du monde.

Comme ils le voulaient, la famille des Bourbons est chassée de tous les Etats où elle régnait.

Dans l'ordre religieux, ils n'ont point obtenu tout ce qu'ils désiraient. Mais que n'ont-ils pas fait ?

Enfin n'est-il pas sinistrement intéressant de rapprocher ce qui est dit dans ce document : « Dans peu ils ne désespèrent pas d'avoir un pape de leur parti », de ce pourquoi la Haute Vente a été principalement constituée, environ vingt-cinq ans après l'envoi de cette lettre. Qu'on relise ci-dessus les écrits de Nubius et des autres conjurés ?

IV.- DISCOURS-PROGRAMME D'UN RABBIN.

La Revue intitulée *Le Contemporain*, éditée à Paris, a publié dans le tome XXII de la 3^e série, livraisons de juillet, août, septembre, octobre et novembre de l'année 1881, une étude en vingt chapitres, signée de M. Wolski, sur la vie intime et secrète des Juifs, particulièrement en Russie.

Cette étude se base principalement sur un livre publié en langue russe à Vilna, en 1870, par un juif converti, M. Brafmann *Livre sur le Kahal*. Cette publication déplut souverainement aux juifs qui achetèrent, pour les brûler ou les cacher, tous les exemplaires dont ils purent s'emparer. M. de Wolski dit en posséder un, et dans ses vingt chapitres en traduit les pièces les plus importantes.

Le Kahal, c'est le gouvernement administratif des juifs, et leur tribunal judiciaire s'appelle Bec-Dinc, ce sont les deux autorités auxquelles les juifs sont soumis et dont ils exécutent en aveugles les prescriptions. *Le Livre sur le Kahal* contient plus de mille ordonnances du Kahal et aussi des actes, des notices, des lettres, etc. Tous ces documents lèvent la voile qui cache l'organisation intérieure de la société juive, et les moyens secrets, les chemins détournés par lesquels les juifs qui, anciennement, n'étaient point admis à la jouissance des droits civils sont parvenus, dans la plupart des pays de l'Europe, à supplanter, dans les affaires, l'élément étranger à leur race, à amasser de grands capitaux, à hypothéquer, à leur avantage, les propriétés immobilières, à se rendre maîtres du commerce et de l'industrie, et enfin à s'emparer de la position influente, dominante, qu'ils occupent en Europe et dans le monde entier.

Toutes les ordonnances du Kahal publiées par M. Brafmann, dans son livre datent de 1794 à 1833. « Leur authenticité, dit-il, est constatée par l'ancienneté du papier sur lequel elles sont écrites, par l'uniformité d'écriture du notaire qui les a rédigées, par les signes d'eau sur le papier qui marquent les lettres B. O. F. E. B. ; enfin par les signatures qui sont tout à fait identiques sur des documents de différentes dates ».

M. Wolski, dans l'étude publiée dans *le Contemporain*, ne donne de ces documents que ceux qui importent à l'objet qu'il se proposait dans son étude. Il les fait précéder d'une pièce tirée d'un ouvrage anglais publiée par sir John Readlif sous ce titre *Compte rendu des événements politico-historiques survenus dans les dix dernières années*.

Le document extrait de ce livre et que nous publions ci-dessous¹, est un discours prononcé vers le milieu du XIX^e siècle, par un grand rabbin, dans une réunion secrète. Rien ne prouve mieux la persévérance avec laquelle le peuple juif poursuit de temps immémorial et par tous les moyens possibles l'idée et l'art de régner sur toute la terre.

En 1806, M. de Bonald rappelait la parole du célèbre Herder faisant cette prédiction dans son *Adrastée* : « Les enfants d'Israël, qui forment partout un Etat dans l'Etat, viendront à bout, par leur conduite systématique et raisonnée, de réduire les chrétiens à n'être plus que leurs esclaves. Que l'on ne s'y trompe pas, la domination des juifs sera dure comme celle de tout peuple longtemps asservi qui se trouve au niveau de ses anciens maîtres ».

Le discours ci-dessous peut être considéré comme le commentaire de ces paroles.

« Nos pères ont légué aux élus d'Israël le devoir de se réunir, une fois chaque siècle, autour de la tombe du grand maître Caleb, saint Rabbin Syméon-Ben-Jhuda, dont la science livre aux élus de chaque génération le pouvoir sur toute la terre et l'autorité sur tous les descendants d'Israël.

« Voilà déjà dix-huit siècles que dure la guerre d'Israël avec cette puissance qui avait été promise à Abraham, mais qui lui a été ravie par la croix. Foulé aux pieds, humiliés par ses ennemis, sans cesse sous la menace de la mort, de la persécution, de rapt et de viols de toute espèce, le peuple d'Israël n'a pas succombé, et s'il est dispersé par toute la terre, c'est que toute la terre doit lui appartenir.

« Depuis plusieurs siècles, nos savants luttent courageusement et avec une persévérance que rien ne peut abattre contre la croix. Notre peuple s'élève graduellement et sa puissance grandit chaque jour. A nous appartient ce Dieu du jour qu'Aaron nous a élevé au désert, ce veau d'or, cette divinité universelle de l'époque.

« Lors donc que nous nous serons rendus les uniques possesseurs de tout l'or de la terre, la vraie puissance passera entre nos mains, et alors s'accompliront les promesses qui ont été faites à Abraham.

¹ Ce document publié à Londres a été reproduit dans *la Terre Sainte*.

« L'or, la plus grande puissance de la terre, l'or qui est la force, la récompense, l'instrument de toute puissance, ce tout que l'homme craint et qu'il désire, voilà le seul mystère, la plus profonde science sur l'esprit qui régit le monde. Voilà l'avenir.

« Dix-huit siècles ont appartenu à nos ennemis ; le siècle actuel et les siècles futurs doivent nous appartenir à nous, peuple d'Israël, et nous appartiendront sûrement.

« Voici la dixième fois, depuis mille ans de lutte atroce et incessante avec nos ennemis, que se réunissent dans ce cimetière, autour de la tombe de notre grand-maître Caleb, saint Rabbin Syméon-Ben-Jhuda, les élus de chaque génération du peuple d'Israël, afin de se concerter sur les moyens de tirer avantage, pour notre cause, des grandes fautes et péchés que ne cessent de commettre nos ennemis les chrétiens.

« Chaque fois, le nouveau sanhédrin a proclamé et prêché la lutte sans merci avec ses ennemis ; mais, dans nul des précédents siècles, nos ancêtres n'étaient parvenus à concentrer entre nos mains autant d'or, conséquemment de puissance, que le dix-neuvième siècle nous en a fourni. Nous pouvons donc nous flatter, sans téméraire illusion, d'atteindre bientôt notre but, et jeter un regard assuré vers notre avenir.

« Les persécutions et les humiliations, ces temps sombres et douloureux que le peuple d'Israël a supportés avec une héroïque patience, sont fort heureusement passés, pour nous, grâce au progrès de la civilisation chez les chrétiens, et ce progrès est le meilleur bouclier derrière lequel nous puissions nous abriter et agir pour franchir d'un pas rapide et ferme l'espace qui nous sépare de notre but suprême.

« Jetons seulement les yeux sur l'état matériel de l'époque et analysons les ressources que se sont procurées les israélites depuis le commencement du siècle actuel, par le seul fait de la concentration entre leurs mains des immenses capitaux dont ils disposent en ce moment. Ainsi à Paris, Londres, Vienne, Berlin, Amsterdam, Hambourg, Rome, Naples, etc., et chez tous les Rotschild, partout les israélites sont maîtres de la situation financière, par la possession de plusieurs milliards, sans compter que dans chaque localité de second et de troisième ordre, ce sont eux encore qui sont les détenteurs des fonds en circulation, et que partout, sans les fils d'Israël, sans leur influence immédiate, aucune opération financière, aucun travail important ne pourrait s'exécuter.

« Aujourd'hui, tous les empereurs, rois et princes régnants sont obérés de dettes contractées pour l'entretien d'armées nombreuses et permanentes, afin de soutenir leurs trônes chancelants. La Bourse cote et règle ces dettes, et nous sommes eu grande partie maîtres de la Bourse sur toutes les places. C'est donc à faciliter encore et de plus en plus les emprunts qu'il faut nous étudier, afin de nous rendre les régulateurs de toutes les valeurs, et, autant que faire se pourra, prendre, en nantissements des capitaux que nous fournissons au pays, l'exploitation de leurs lignes de fer, de leurs mines, de leurs forêts, de leurs grandes forges et fabriques, ainsi que d'autres immeubles, voire même l'administration des impôts.

« L'agriculture restera toujours la grande richesse de chaque pays. La possession des grandes propriétés territoriales vaudra toujours des honneurs et une grande influence aux titulaires. Il suit de là que nos efforts doivent tendre aussi à ce que nos frères en Israël fassent d'importantes acquisitions territoriales. Nous devons donc, autant que possible, pousser au fractionnement de ces grandes propriétés, afin de nous en rendre l'acquisition plus prompte et plus facile.

« Sous le prétexte de venir en aide aux classes travailleuses, il faut faire supporter aux grands possesseurs de la terre tout le poids des impôts, et lorsque les propriétés auront passé dans nos mains, tout le travail des prolétaires chrétiens deviendra pour nous la source d'immenses bénéfices.

« La pauvreté, c'est l'esclavage, a dit un poète ; le prolétariat est le très humble serviteur de la spéculation, mais l'oppression et l'influence sont les très humbles servantes de l'esprit qu'inspire et stimule la ruse ; et qui pourrait refuser aux enfants d'Israël l'esprit, la prudence et la perspicacité ?

« Notre peuple est ambitieux, orgueilleux, avide de jouissances. Où il y a de la lumière, il y a aussi de l'ombre et ce n'est pas sans raison que notre Dieu a donné à son peuple choisi la vitalité du serpent, la ruse du renard, le coup d'œil du faucon, la mémoire du chien, la solidarité et l'association des castors. Nous avons gémi dans l'esclavage de Babylone, et nous sommes devenus puissants. Nos temples ont été détruits, et nous avons relevé des milliers de temples à leur place. Dix-huit siècles durant nous fûmes esclaves, et dans le siècle présent, nous nous sommes relevés et placés au-dessus de tous les autres peuples.

« On a dit que nombre de nos frères en Israël se convertissent et acceptent le baptême chrétien... Qu'importe !... Les baptisés peuvent nous servir parfaitement et devenir pour nous des auxiliaires pour marcher vers de nouveaux horizons qui nous sont encore actuellement inconnus ; car les néophytes tiennent toujours à nous, et malgré le baptême de leur corps, leur esprit et leur âme restent toujours fidèles à Israël. D'ici un siècle au plus, ce ne seront plus les enfants d'Israël qui voudront se faire chrétiens, mais bien les chrétiens, qui se rangeront à notre sainte foi ; mais alors, Israël les repoussera avec mépris.

« L'Eglise chrétienne étant un de nos plus dangereux ennemis, nous devons travailler avec persévérance à amoindrir son influence ; il faut donc greffer, autant que possible, dans les intelligences de ceux qui professent la religion chrétienne, des idées de libre-pensée, de scepticisme, de schisme, et provoquer les disputes religieuses si naturellement fécondes en divisions et en sectes dans le christianisme.

« Logiquement, il faut commencer par déprécier les ministres de cette religion : déclarons-leur une guerre ouverte, provoquons les soupçons sur leur dévotion, sur leur conduite privée, et par le ridicule et par le persiflage, nous aurons raison de la considération attachée à l'état et à l'habit.

« L'Eglise a pour ennemie naturelle la lumière, qui est le résultat de l'instruction, effet naturel de la propagande multiple des écoles. Attachons-nous à gagner de l'influence sur les jeunes élèves. L'idée du progrès a pour conséquence l'égalité de toutes les religions ; laquelle, à son tour, conduit à la suppression, dans les programmes, des études, des leçons de religion chrétienne. Les israélites, par adresse et science, obtiendront sans difficultés les chaires et les places de professeurs dans les écoles chrétiennes. Par là, l'éducation religieuse restera reléguée dans la famille, et comme dans la

plupart des familles le temps manque pour surveiller cette branche d'enseignement, l'esprit religieux s'amoin-drira par degrés et peu à peu disparaîtra complètement.

« Chaque guerre, chaque révolution, chaque ébranlement politique ou religieux approche le moment où nous atteindrons le but suprême vers lequel nous tendons.

« Le commerce et la spéculation, deux branches fécondes en bénéfiques, ne doivent jamais sortir des mains israélites ; et d'abord, il faut accaparer le commerce de l'alcool, du beurre, du pain et du vin, car, par là, nous nous rendons maîtres absolus de toute l'agriculture et, en général, de toute l'économie rurale. Nous serons les dispensateurs des grains à tous ; mais s'il survenait quelque mécontentement produit par la misère, il nous sera toujours temps d'en rejeter la responsabilité sur les gouvernements.

« Tous les emplois publics doivent être accessibles aux israélites, et une fois titulaires, nous saurons, par l'obséquiosité et la perspicacité de nos facteurs, pénétrer jusqu'à la première source de la véritable influence et du véritable pouvoir. Il est entendu qu'il ne s'agit ici que de ces emplois auxquels sont attachés les honneurs, le pouvoir et les privilèges, car pour ceux qui exigent le savoir, le travail et le désagrément, ils peuvent être abandonnés aux chrétiens. La magistrature est pour nous une institution de première importance. La carrière du barreau développe le plus la faculté de civilisation et initie le plus aux affaires de ces ennemis naturels, les chrétiens, et c'est par elle que nous pouvons les réduire à notre merci. Pourquoi les israélites ne deviendraient-ils pas les ministres de l'instruction publique, quand ils ont eu si souvent le portefeuille des finances ? Les israélites doivent aussi aspirer au rang de législateurs, en vue de travailler à l'abrogation des lois faites par les Goïm contre les enfants d'Israël, les vrais fidèles, par leur invariable attachement aux saintes lois d'Abraham.

« Du reste, sur ce point, notre plan touche à sa plus complète réalisation, car le progrès nous a presque partout reconnu et accordé les mêmes droits de cité qu'aux chrétiens ; mais ce qu'il importe d'obtenir, ce qui doit être l'objet de nos incessants efforts, c'est une loi moins sévère sur la banqueroute. Nous en ferons pour nous une mine d'or bien plus riche que ne furent jadis les mines d'or de la Californie.

« Le peuple d'Israël doit diriger son ambition vers ce haut degré de pouvoir d'où découlent la considération et les honneurs ; le moyen le plus sûr d'y parvenir est d'avoir la haute main sur toutes ces opérations industrielles, financières et commerciales, en se gardant de tout piège et de toute séduction qui pourraient l'exposer au danger de poursuites judiciaires devant les tribunaux du pays. Il apportera donc dans le choix de ces sortes de spéculations, la prudence et le tact qui sont le propre de son aptitude congéniale pour les affaires.

« Nous ne devons être étrangers à rien de ce qui conquiert une place distinguée dans la société : philosophie, médecine, droit, musique, économie politique, en un mot, toutes les branches de la science, de l'art et de la littérature, sont un vaste champ où les succès doivent nous faire la part large, et mettre en relief notre aptitude. Ces vocations sont inséparables de la spéculation ; ainsi la production d'une composition musicale, ne fût-elle que très médiocre, fournira aux nôtres une raison plausible d'élever sur un piédestal et d'entourer d'une auréole l'israélite qui en sera l'auteur. Quant aux sciences, médecine et philosophie, elles doivent faire également partie de notre domaine intellectuel. Un médecin est initié aux plus intimes secrets de la famille, et a comme tel, entre ses mains, la vie et la santé de nos mortels ennemis, les chrétiens.

« Nous devons encourager les alliances matrimoniales entre israélites et chrétiens, car le peuple d'Israël, sans risquer de perdre à ce contact, ne peut que profiter de ces alliances ; l'introduction d'une minime quantité de sang impur dans notre race élue par Dieu, ne saurait la corrompre ; et nos fils et nos filles fourniront, par ces mariages, des alliances avec les familles chrétiennes en possession de quelque ascendant et pouvoir. En échange de l'argent que nous donnerons, il est juste que nous obtenions l'équivalent en influence sur tout ce qui nous entoure. La parenté avec les chrétiens n'emporte pas une déviation de la voie que nous nous sommes tracée ; au contraire, avec un peu d'adresse, elle nous rendra en quelque sorte les arbitres de leur destinée. Il serait désirable que les israélites s'abstinsent d'avoir pour maîtresses des femmes de notre sainte religion, et qu'ils les choisissent pour ce rôle parmi les vierges chrétiennes. Remplacer le sacrement de mariage à l'Eglise par un simple contrat, devant une autorité civile quelconque, serait pour nous d'une grande importance, car alors les femmes chrétiennes afflueraient dans notre camp.

« Si l'or est la première puissance de ce monde, la seconde est, sans contredit, la presse. Mais que peut la seconde sans la première ? Comme nous ne pouvons réaliser tout ce qui a été dit et projeté plus haut sans le secours de la presse, il faut que les nôtres président à la direction de tous les journaux quotidiens dans chaque pays. La possession de l'or, l'habileté dans le choix et l'emploi des moyens d'assouplissement des capacités vénales, nous rendront les arbitres de l'opinion publique et nous donneront l'empire sur les masses.

« En marchant ainsi pas à pas dans cette voie et avec la persévérance qui est notre grande vertu, nous repousserons les chrétiens et rendrons nulle leur influence. Nous dicterons au monde ce en quoi il doit avoir foi, ce qu'il doit honorer, et ce qu'il doit maudire. Peut-être quelques individualités s'élèveront-elles contre nous et nous lanceront-elles l'injure et l'anathème, mais les masses dociles et ignorantes nous écouteront et prendront notre parti. Une fois maîtres absolus de la presse, nous pourrions changer à notre gré les idées sur l'honneur, sur la vertu, sur la droiture du caractère, et porter la première atteinte et le premier coup à cette institution sacro-sainte, jusqu'à présent, la famille, et en consommer la dissolution. Nous pourrions extirper la croyance et la foi dans tout ce que nos ennemis les chrétiens ont jusqu'à ce moment vénéré, et, nous faisant une arme de l'entraînement des passions, nous déclarerons une guerre ouverte à tout ce qu'on respecte et vénère encore.

« Que tout soit compris, noté, et que chaque enfant d'Israël se pénètre de ces vrais principes. Alors notre puissance croîtra comme un arbre gigantesque, dont les branches porteront les fruits qui se nomment richesse, jouissance, bonheur, pouvoir, en compensation de cette condition hideuse, qui, pendant de longs siècles, a été l'unique lot du peuple d'Israël. Lorsqu'un des nôtres fait un pas en avant, que l'autre le suive de près ; que si le pied lui glisse, qu'il soit secouru et relevé par ses coreligionnaires. Si un israélite est cité devant les tribunaux du pays qu'il habite, que ses frères en reli-

gion s'empressement de lui donner aide et assistance, mais seulement lorsque le prévenu aura agi conformément aux lois qu'Israël observe strictement et garde depuis tant de siècles.

« Notre peuple est conservateur, fidèle aux cérémonies religieuses et aux usages que nous ont légués nos ancêtres. Notre intérêt est qu'au moins nous simulions le zèle pour les questions sociales à l'ordre du jour, celles surtout qui ont trait à l'amélioration du sort des travailleurs, mais, en réalité, nos efforts doivent tendre à nous emparer de ce mouvement de l'opinion publique et à le diriger. L'aveuglement des masses, leur propension à se livrer à l'éloquence aussi vide que sonore dont retentissent les carrefours, en font une proie facile et un double instrument de popularité et de crédit. Nous trouverons sans difficulté parmi les nôtres l'expression de sentiments factices et autant d'éloquence que les chrétiens sincères en trouvent dans leur enthousiasme.

« Il faut, autant que possible, entretenir le prolétariat, le soumettre à ceux qui ont le maniement de l'argent. Par ce moyen nous soulèverons les masses quand nous le voudrons. Nous les pousserons aux bouleversements, aux révolutions, et chacune de ces catastrophes avance d'un grand pas nos intérêts intimes et nous rapproche rapidement de notre unique but celui de régner sur la terre, comme cela avait été promis à notre père Abraham ».

Si les faits qui se déroulent sous nos yeux n'étaient pas aussi conformes qu'ils le sont aux instructions données à son peuple par le rabbin cité par sir John Réadclif, nous pourrions dire qu'il y a, dans ce document, de l'exagération. Mais chaque jour nous apporte une nouvelle preuve de son effrayante réalité.

La perte de la France et des Etats catholiques, puis celle des autres Etats chrétiens est une chose décidée. Elle n'est plus qu'une question de temps si les peuples ne reviennent pas à l'Eglise et à ses préceptes, et s'ils ne relèvent pas cet étendard de la Croix, qui a été leur sauvegarde pendant tant de siècles, et que leurs ennemis veulent faire disparaître.

V. - LA CONDITION DU JUIF DEPUIS LA DISPERSION JUSQU'A NOS JOURS ET SES CAUSES

Les juifs ont eu beaucoup à souffrir dans les siècles passés.

Dans ces souffrances, il faut d'abord reconnaître avec M. l'abbé Joseph Lémann, un châtimeur du ciel¹.

LE JUSTE avait été par nous abreuvé d'outrages. Nous avons mis un manteau de dérision sur ses épaules, une couronne d'épines sur sa tête, un roseau à sa main. Coups, crachats, insultes, hontes de toutes sortes lui avaient été prodigués ; neuf de ce qui est opprobre ne lui avait été épargné par nous. Et comme dernier trait, lorsqu'il s'était agi de l'acheter à prix d'argent pour le faire mourir, nous l'avions estimé un être vil : trente deniers !

Ces opprobres se sont retrouvés depuis, comme châtimeur et peine du talion, dans la vie du peuple juif. Rien de ce qui est avanies et tristesses ne lui a pareillement manqué. Qui oserait le méconnaître ? « Peuple malheureux que toutefois on ne sait comment plaindre ! » a écrit saint Jérôme. Réflexion qui semble douce à côté de l'arrêt prononcé par notre grand législateur lui-même, par Moïse : « Vous serez comme la fable et la risée de tous les peuples où le Seigneur vous aura conduits ! » Pour être devenu la fable et la risée de l'univers, alors qu'on avait été le peuple de Dieu, il faut assurément avoir commis un grand crime !

Dressons, l'histoire en main, le catalogue de quelques-unes de ces humiliations qui nous ont rendu la fable et la risée des autres peuples. Nous énumérons sans développer ; par exemple :

1° La vente des juifs comme bétail en foire, après la ruine de Jérusalem. - Nous avons vendu LE JUSTE pour trente deniers à la foire de Térébinthe, on donna trente juifs pour un denier.

2° La défense, pendant plusieurs siècles, de venir pleurer sur les ruines de Jérusalem. - On repoussait les pauvres juifs visiteurs avec dureté et mépris. Plus tard, on leur accorda cette faveur un seul jour dans l'année. Mais il fallait alors payer nos larmes, et acheter bien cher le droit de regarder et de pleurer du haut d'une colline.

3° L'exclusion des juifs des rangs de la société, et cela partout. - Nous étions moins que des lépreux. Mais Lui aussi, ne l'avions-nous pas regardé comme un lépreux² ?

4° Le soufflet qu'à Toulouse, à Béziers et ailleurs, un député de la communauté juive était obligé de venir recevoir publiquement... le jour du Vendredi Saint.

5° La rouelle ou l'étoile jaune. - C'était un morceau d'étoffe jaune sur nos poitrines, ou encore une corne de cette même couleur à nos chapeaux, afin que, de loin chacun pût nous apercevoir et dire : C'est un juif !

6° Les quartiers à part ou juiveries ; ruelles étroites, insuffisantes, souvent infectes où nos familles étaient parquées à l'écart et entassées.

7° L'obligation, dans certaines villes, de payer en quelque sorte l'air qu'ils y respiraient, comme à Augsbourg où ils payaient un florin par heure et à Brême, un ducat par jour.

8° La défense de paraître en public certains jours de l'année. - Il fallait nous cacher presque toujours, depuis le matin des Rameaux jusqu'au jour de Pâques, nous semblions rayés de la liste des vivants... Mais Lui aussi, ne l'avions-nous pas rayé ? N'avions-nous pas, chez Caïphe, caché son divin visage, pour mieux le frapper : devine qui t'a frappé³ ?

9° Les supplices infâmes. - On suppliciait un juif entre deux chiens. En Allemagne, en Suisse, on les pendait par les pieds, à côté d'un chien, par dérision, parce qu'il est le symbole de la fidélité.

¹ Rien de plus suggestif que les livres sur les Juifs des deux frères, les abbés Lémann, qui embrassèrent la religion catholique et se firent prêtres en même temps, voici environ cinquante ans. Ce qui donne une valeur de premier ordre à leurs œuvres, c'est que les abbés Lémann ont conservé pour leur race l'affectueuse pitié que pourraient avoir des fils bien nés pour leur mère déchue. Ce qui ne les empêche pas d'envisager le problème juif comme il devrait l'être par tous les citoyens, croyants ou non croyants, qui sont issus d'une race catholique.

² *Nos putavimus eum quasi leprosum.* Is. LIII, 4.

³ M. Joseph Lemann, cite ici les insultes faites aux Juifs en Orient, en Perse, en Turquie, en Afrique, etc.

10° La permission donnée à tout officier public d'user d'épithètes flétrissantes envers les juifs, dans les plaidoyers, dans les actes judiciaires... Mais Lui, lorsqu'il était devant les tribunaux de Jérusalem, ne l'avions-nous pas accablé de désignations odieuses, le poursuivant et l'insultant jusque sur la croix ?

11° L'expulsion, tous les soirs, de certaines villes, au son de la trompe. - Ils devaient, quand la trompe sonnait, se disposer à partir et avoir quitté la ville à l'heure de la fermeture des portes.

12° La défense de se baigner dans les rivières où se baignaient les chrétiens. - En Provence et en Bourgogne ils étaient exclus des bains publics, sauf le vendredi, jour où l'on ouvrait ces établissements aux danseuses et aux prostituées.

13° L'interdiction de certaines promenades, places, jardins publics. - Il n'y a pas encore cinquante ans, que dans une cité d'Allemagne, on lisait encore à l'entrée de la promenade publique cette inscription : « Défense aux juifs et aux porcs d'entrer ici. »

14° Mais ce qui nous a semblé particulièrement amer et douloureux, c'étaient les empêchements mis au baptême par la saisie des biens du juif qui se faisait baptiser. En effet, le juif qui devenait chrétien cessait d'être soumis aux taxes qui pesaient sur ceux de sa nation ; il diminuait donc d'autant le fief de son seigneur. Or, un tel acte était défendu, et le suzerain croyait compenser cette diminution de fief par la saisie de tous les biens du juif. Il lui rendait ensuite telle portion qu'il estimait convenable. Est-ce bien vrai ?...

Tels furent nos opprobres. On peut dire qu'il y eut pour les juifs des institutions de mépris, un mépris publiquement organisé. Nous étions enveloppés de ce mépris, de la tête aux pieds... Mais en Lui aussi, des pieds à la tête, quand il fut l'homme de douleurs, il n'y avait pas eu un seul endroit que nous eussions laissé sans plaies¹ !

Comme la Providence en courroux avait dispersé Israël dans tous les pays, ces opprobres se sont retrouvés sous une forme ou sous une autre dans tous les pays. Ils ont duré chaque jour de l'année, durant 1800 ans. Ô Moïse, vous n'aviez rien exagéré en annonçant que nous serions la fable et la risée de tous les peuples !

David également, dans ses visions sur le Christ, avait vu que nous Lui donnerions du vinaigre à boire² ; il avait annoncé, tout de suite après, que notre dos serait contraint de se courber³.

Sa prophétie, comme celle de Moïse, s'est réalisée à la lettre. Notre dos s'est littéralement courbé sous le mépris qui a pesé sur nous.

Ô Dieu des justes et des miséricordes, si en acceptant ces opprobres, nous pouvons vous faire oublier ceux dont nous avons abreuvé votre Fils, notre Messie, eh bien, nous inclinons la tête et nous vous disons maintenant pitié⁴ !

Une autre cause des souffrances que les juifs eurent à endurer ce fut la vengeance des peuples que les juifs ruinaient, réduisaient à la misère partout où ils s'établissaient.

Non seulement ils accaparaient le commerce du change où ils réalisaient de scandaleux bénéfices, mais, ils prêtaient à intérêt ou sur gages, à courtes échéances, à la semaine, et dans cette exploitation du peuple leur rapine en vint à des excès presque incroyables.

Leur usure, dit un de leurs récents historiens, était onéreuse pour le public et les rendait impopulaires, car le taux de l'intérêt, d'ailleurs très variable, était fort élevé, vu la rareté des capitaux et la grandeur du risque⁵. Les Juifs et les Lombards ne prêtaient pas à moins de 40 pour 100 ; c'était la condition la plus humaine qu'un ami en pût espérer quand ils n'avaient rien à perdre avec lui ; et ils se bornaient rarement à ce chiffre⁶.

Le Pape Clément VIII a écrit des juifs de son siècle : « Tous souffrent de leurs usures, de leurs monopoles, de leurs fraudes ; ils ont réduit à la mendicité une foule de malheureux, principalement les paysans, les simples et les pauvres⁷ »

Le roi Philippe-Auguste dut publier la fameuse ordonnance du mois de septembre 1206, où il était dit entre autres choses : « Aucun juif ne pourra prendre plus gros intérêt que deux deniers pour livre par semaine⁸. »

Dans le temps du prêt, le juif et le débiteur seront tenus d'affirmer, le débiteur qu'il a reçu tout le contenu dans l'obligation et qu'il n'aura rien donné ni promis au juif, et le juif qu'il n'aura rien reçu et qu'il ne lui aura été rien promis. Et si dans la suite ils sont convaincus du contraire, le juif perdra sa créance et le débiteur sera en la miséricorde du roi. – Il y aura dans chaque ville deux hommes de probité qui garderont le sceau des juifs, et ils feront serment sur l'Evangile qu'ils n'apposeront le sceau à aucune promesse, s'ils n'ont connaissance par eux-mêmes ou par d'autres que la somme qu'elle contient est légitimement due. »

On voit par cette ordonnance quelles mesures étaient nécessaires pour contenir les usuriers juifs.

La reine Blanche, qui gouvernait le royaume durant la minorité de Louis IX, essaya de mettre un terme à ce fléau destructible de l'usure juive. Son ordonnance est datée de Melun, en décembre 1230 :

« Les sommes dues aux juifs seront payées en trois années et le terme de chaque paiement écherra à la Toussaint. Les juifs représenteront leurs lettres ou leurs obligations à leurs seigneurs avant la Toussaint prochaine, et s'ils y manquent, leurs obligations, seront nulles. »

Les trois ans écoulés, une partie des dettes enregistrées subsistait encore, et les juifs en poursuivaient le recouvrement. Une nouvelle ordonnance (1234) en facilita aux chrétiens le paiement et mit un terme aux violences des juifs.

¹ *A planta pedis usque ad verticem non est in eo sanitas* (Isaïe. I. 6).

² *In siti mea potaverunt me aceto*. Ps. LXVIII.

³ *Dorsum eorum semper incurva*. Ps. LXVIII, 24.

⁴ *L'entrée des Israélites dans la Société française*.

⁵ *La Grande Encyclopédie*, art. Juifs, par le juif Théodore Reinach.

⁶ *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*, par C. Leber, Paris, 1847, cité dans l'Université catholique du 15 mai 1895, article de M. F. Vernet. Papes et banquiers juifs au XVIe siècle.

⁷ *Revue catholique des Institutions et du Droit*.

⁸ Ce qui faisait un intérêt de plus, de 40 0/0 par an.

Vingt ans plus tard (1254), dans l'Ordonnance générale pour la réformation des mœurs, saint Louis ratifia ce qui avait été ordonné précédemment par sa mère ; il y ajouta l'ordre de brûler le Talmud, conformément aux prescriptions d'Innocent IV.

L'usure juive résista à tous les efforts du saint roi. Celui-ci chassa les juifs et confisqua leurs biens, mais en ayant soin de faire restituer ce que les juifs avaient extorqué par l'usure. Les juifs ne tardèrent pas à rentrer dans le royaume, et le roi les fit remettre en possession de leurs synagogues et de leurs cimetières.

Plusieurs des successeurs de saint Louis durent prendre des mesures semblables. Voici un édit rendu en juillet 1291 par Philippe le Bel, à la demande des Poitevins.

« Philippe, roi des Francs, par la grâce de Dieu, à tous ceux qui liront les présentes, salut.

« Ayant appris par la relation d'un grand nombre d'hommes très dignes de foi, que le territoire poitevin est inhumainement exploité et absolument écrasé par une quantité considérable de juifs qui s'y livrent à une usure criminelle et à toute espèce de commerces illicites ;

« Désirant veiller au bonheur des habitants de ce territoire et nous rendre à la volonté qu'ils sont venus exprimer de différentes façons ;

« Nous accordons à tous, prélats, chapitres, abbés, prieurs, collèges, villes, communes, barons et autres seigneurs temporels de la sénéchaussée de Poitiers, à tous ceux qui gouvernent des hommes et à tous ceux aussi qui dépendent d'eux, que les juifs seront chassés à perpétuité et irrévocablement de ladite sénéchaussée. Nous ne permettons qu'en aucun temps ils n'y prennent logement ni séjour ; nous ordonnons qu'ils soient chassés et expulsés par notre sénéchal avant la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie. »

Aujourd'hui, les juifs ont réussi à creuser dans tous les Etats l'abîme de la dette. C'est un principe moderne que Etats, Provinces, Villes, peuvent grever l'avenir au profit du présent. Les capitalistes juifs en fournissent les moyens et y convient. Des emprunts insensés qui ne seront jamais amortis, grossissent à perpétuité la charge écrasante de l'impôt et mettent tous les gouvernements à la merci de la Juiverie. Tout gouvernement « moderne » serait perdu, du moment où il aurait l'imprudence de se brouiller avec les propriétaires du gros capital. Comment résisterait-il à la coalition des juifs fermant leurs coffres avec ensemble ?

« Grâce à leur savoir-faire, et possédés par l'instinct de la domination, les juifs ont envahi graduellement, toutes les avenues qui conduisent aux richesses, aux dignités et au pouvoir. Ils dirigent la bourse, la presse, le théâtre, la littérature, les administrations, les grandes voies de communication sur terre et sur mer, et par l'ascendant de leur fortune et de leur génie, ils tiennent enserrée à l'heure qu'il est, comme dans un réseau, toute la société chrétienne ». Ainsi parle un de leur race, le vénérable P. Ratisbonne (*La question juive*). Il n'exagère point, et ces nations, si fières, d'avoir conquis la liberté, l'égalité et la fraternité, sont le jouet d'étrangers qui les mènent, qui les tiennent sous le joug et qui les divisent.

VI. - LA CONDUITE DE L'ÉGLISE A L'ÉGARD DES JUIFS

Le numéro d'octobre 1893 de la *Revue catholique des Institutions et du droit*, publia, sous la signature de M. Auzias Turenne, une longue et savante étude sur le droit ecclésiastique relativement aux Juifs.

Il se dégage très nettement de l'examen attentif de tous les documents rapportés par M. Auzias Turenne, de toutes les interdictions faites et des circonstances où elles sont intervenues, que l'Eglise n'a jamais varié sur la question juive. Toujours elle a voulu que les juifs fussent respectés dans leurs personnes et leur culte toléré, mais toujours aussi, elle a voulu qu'ils fussent tenus dans un état de soumission et d'isolement qui leur enlevât les moyens de nuire au peuple chrétien.

Le premier Concile où l'on paraisse s'être occupé des juifs est celui d'Evire en Espagne, tenu avant la fin de la dixième persécution. Un canon défendait aux chrétiens de donner leurs filles en mariage aux juifs, un autre de manger avec eux. Cette défense est renouvelée par le concile de Laodicée (IV^e siècle), par ceux de Vannes (465), d'Agde (506), d'Espagne (517) et les trois conciles d'Orléans (530, 533 et 541).

Le Concile de Mâcon (581) interdit aux juifs d'exercer des fonctions qui leur permettent de décerner des peines contre des chrétiens¹.

Les quatre conciles tenus successivement à Tolède aux VI^e et VII^e siècle, et celui tenu à Paris en 614 insistaient sur la défense de confier aux juifs aucune charge publique, civile ou militaire. Cette incapacité est même étendue aux fils de juifs convertis.

D'autres conciles défendent aux chrétiens d'avoir recours aux services des juifs comme médecins, comme serviteurs, comme nourrices. Selon les moralistes du XVIII^e siècle, violer une de ces prescriptions peut, suivant les circonstances, constituer une faute mortelle. « Sans prétendre, dit M. Auzias Turenne, qu'il en soit exactement de même aujourd'hui, on ne saurait soutenir que ces dispositions sont entièrement tombées en désuétude ou ont été abrogées. »

Un des canons les plus sages assurément est bien celui du 4^e concile d'Avignon (1409) qui défend aux chrétiens de traiter aucune affaire d'argent avec les juifs. Ceux-ci sont condamnés à rendre ce qu'ils ont extorqué par usure.

Le quatrième Concile de Latran revient sur ces défenses et interdit aux juifs d'exiger des intérêts exagérés, à peine « d'être privés de tous rapports avec les chrétiens ». On ne doit leur confier aucun emploi public ; si on le fait, le contrevenant sera puni et le juif, après avoir été révoqué, devra en outre, remettre à l'évêque, pour le distribuer aux pauvres, tout l'argent reçu par lui à l'occasion de cet emploi. C'est alors qu'on vit apparaître l'injonction pour les juifs de se distinguer par les vêtements ou du moins par une marque bien visible La marque la plus ordinairement prescrite était une

¹ Quelle différence avec ce que nous voyons aujourd'hui. Un journal citait un jour le fait de la cour d'Aix où siégeaient quatre juifs. Or, c'est de la cour d'Aix que relèvent tous les tribunaux consulaires français.

pièce circulaire d'étoffe jaune appelée « rouelle » que les hommes et les femmes devaient porter également, ou un bonnet jaune. L'on sait que les juifs devaient occuper dans les villes un quartier spécial appelé le Ghetto¹.

D'autre part, l'Eglise ne cessait de condamner les violences dont les juifs étaient parfois l'objet de la part des peuples pressurés par eux et poussés à bout.

Constamment, dit M. Auzias Turenne, l'Eglise s'est inspirée du principe directeur que le Concile de Latran énonçait en ces termes : « *Judeos subjacere christianis oportet et ab eis pro sola humanitate foveri*. Que les juifs soient traités, avec humanité ; mais qu'ils soient toujours tenus dans la dépendance et qu'on ait avec eux le moins de rapports qu'il se pourra. »

Malheureusement, ne pas écouter l'Eglise et se croire plus sage qu'elle, n'est pas non plus chose nouvelle. Fréquemment on oubliait ou on foulait ouvertement aux pieds les prescriptions des Synodes ou des Conciles ; il en résultait que les juifs ne tardaient pas à s'enrichir, à accaparer les marchandises et tout l'argent du pays ; si bien que loin d'être dans la dépendance, c'étaient eux qui imposaient le joug aux chrétiens, Quand ce joug était devenu intolérable, si les princes n'intervenaient pas, parfois les multitudes avaient recours aux plus déplorables violences. L'Eglise alors devenait la seule protectrice des juifs et l'on voyait les Papes, comme Jean XII et Clément VI, intervenir en leur faveur et, en même temps, rappeler au peuple chrétien que ses maux provenaient surtout de l'oubli des prescriptions si prudentes de l'Eglise².

Quelques Papes, Pie IV notamment et Sixte-Quint ; voulurent essayer de l'indulgence et, dans l'espoir de convertir les juifs, leur firent des concessions, mais le résultat fut tout autre et après quelques années Pie V et Clément VIII furent forcés de rétablir les canons dans toute leur rigueur. « Tous, disait Clément VIII, souffrent de leurs usures, de leurs monopoles, de leurs fraudes ; ils ont réduit à la mendicité une foule de malheureux, principalement les paysans, les simples et les pauvres. »

M. Auzias Turenne termine par ces conclusions :

« L'Eglise, dès l'origine et avant tous les politiques, a compris que les juifs étaient un danger et qu'il fallait les tenir à l'écart. Dépositaire de la douceur évangélique, elle a défendu la vie des juifs ; mère des nations chrétiennes, elle veut les préserver de l'envahissement hébraïque qui serait leur mort au spirituel et au temporel. Si on lui avait obéi, les chrétiens n'auraient pas eu à souffrir tout ce qu'ils ont souffert de la part des juifs, et, par suite, les réactions terribles avec tous les crimes qui les ont accompagnés, n'auraient pas eu lieu. Chrétiens et juifs se seraient donc bien trouvés de cette observation des règles de l'Eglise.

« Au lieu de tenir les juifs à l'écart, les nations chrétiennes, après avoir entièrement laissé de côté les prescriptions de l'Eglise, ont fini par les admettre dans la société et leur accorder tous les droits de citoyens. Et aujourd'hui il se trouve que ces nouveaux citoyens, après avoir accaparé la plus grande partie de la richesse nationale, tendent à s'emparer du gouvernement et à opprimer ceux qu'ils n'ont pas cessé de regarder comme des êtres impurs, des gentils, des Philistins incirconcis. Toutes les mesures proposées, en dehors de celles de l'Eglise, seront vaines, et celles de l'Eglise, pour être efficaces, doivent être appliquées de concert par l'Etat et par chacun de nous personnellement. Aussi longtemps que les juifs seront juifs, c'est-à-dire jusqu'après l'antéchrist, la seule politique à suivre à leur égard sera de les tenir à l'écart, en ne les maltraitant pas ; mais aussi en frayant le moins possible avec eux et en les empêchant de nuire. »

Un évêque autrichien, d'origine juive, Mgr Kohn, ancien professeur de Droit canon, a résumé les prescriptions du Droit canon au sujet des Juifs.

Au dire du savant évêque, elles n'ont pas été abrogées.

1° Les Juifs ne peuvent avoir des esclaves chrétiens, ni employer des chrétiens pour le service de leur maison ou de leur famille. Il est interdit aux chrétiens d'accepter un emploi permanent et rémunéré chez les Juifs.

2° Il est spécialement interdit aux chrétiens de s'engager comme nourrices chez les Juifs.

3° Les chrétiens ne peuvent recourir, en cas de maladie, aux services de médecins juifs, ni accepter des médicaments préparés par des mains juives.

4° Il est interdit dans tous les cas, aux chrétiens, sous peine d'excommunication, d'habiter dans la même maison ou dans la même famille que les Juifs.

5° On doit veiller à ce que les Juifs n'arrivent pas dans la Vie publique à occuper des fonctions qui leur donnent une certaine autorité sur des chrétiens.

6° Il est interdit aux chrétiens d'assister aux mariages des Juifs et de prendre part à leurs fêtes.

¹ On a reproché à l'Eglise ces Ghetto. Voici à ce sujet le témoignage d'un Israélite converti, le R. P. Ratisbonne, dans son livre : *La Question juive*.

« L'Eglise a énergiquement condamné, par l'organe des Pontifes, les fureurs de ces inimitiés cruelles, alors même qu'elles étaient des représailles. Elle a couvert de son égide les Juifs tremblants ; elle ne s'est pas bornée à les arracher aux passions populaires ; elle leur a ouvert des asiles inviolables, où ils trouvaient la sécurité. C'est Rome qui a donné l'exemple de cette charité protectrice ; elle a concédé aux juifs un quartier à part, et plusieurs autres villes ont imité l'initiative des Pontifes romains. Grâce aux lieux de refuge, les Juifs vivaient ensemble autour de leur synagogue, conformément à leurs lois, sous l'autorité de leurs chefs spirituels, et ils avaient la jouissance pleine et entière de leur culte. De là les Ghetto, dont l'origine se rattache à une pensée hospitalière, trop oubliée, trop calomniée de nos jours... ».

² Il est curieux de connaître les considérants sur lesquels les souverains pontifes basent leurs déterminations. Les juifs, est-il dit - et cette pensée se retrouve dans les préambules d'un grand nombre d'actes pontificaux - rendent témoignage à la vérité de la foi orthodoxe, tant parce qu'ils conservent les Ecritures pleines des prophéties qui annoncent le Christ, que parce que leur dispersion parmi les peuples rappelle le déicide qu'ils ont commis. En second lieu, l'heure doit venir de leur retour à la vraie foi ; leurs restes seront sauvés. Puis leurs pères furent les amis de Dieu. Eux-mêmes portent la ressemblance du Sauveur, et Dieu est leur créateur comme celui des chrétiens. Au surplus, le Saint-Siège se doit à tous, aux sages et aux insensés. Les chrétiens doivent avoir pour les juifs la même bénignité dont ils désirent que leurs frères, qui vivent dans des régions païennes, soient l'objet de la part des païens. N'est-il pas nécessaire que le chrétien haïsse l'iniquité, aime la paix et travaille pour le droit ?

7° Les chrétiens ne peuvent inviter les Juifs à dîner, ni accepter les invitations qui leur sont faites par les Juifs.

Ces règles canoniques ont inspiré un grand nombre des ordonnances royales, grâce auxquelles, pendant tant de siècles, la France a été préservée de l'invasion sémitique si menaçant de nos jours.

D'autre part, nous trouvons dans le livre de M. l'abbé Joseph Lémann.

I. Un tableau des défenses expresses par lesquelles l'Eglise protège et fait respecter la liberté de conscience des juifs et l'exercice de leur culte. Ces tableaux donnent le texte même des ordonnances des Papes, nous n'en reproduisons ici que les titres

1. Défense de les forcer à embrasser la religion chrétienne.
2. Défense de leur ôter leurs synagogues.
3. Défense de troubler leurs sabbats et leurs fêtes.
4. Défense de bouleverser ou de profaner leurs cimetières.
5. Défense de changer leurs coutumes.

II. Tableau des mesures pleines de mansuétude légitimement employées par l'Eglise pour éclairer les ténèbres des juifs et éclairer leurs âmes.

1° La prière du vendredi saint. - 2° La prédication. - 3° Les controverses publiques. - 4° L'étude de l'hébreu encouragée par les Papes dans les Académies chrétiennes, comme moyen de mieux évangéliser les juifs. - 5° L'établissement d'un catéchuménat. - 6° Le respect de leurs livres mosaïques, mais la condamnation et la destruction des exemplaires du Talmud.

Ces deux tableaux, rapprochés l'un de l'autre, ne prouvent-ils pas d'une façon éloquente que l'Eglise catholique est à la fois la plus haute école de respect pour la liberté de la conscience, et la mère la plus anxieuse pour le salut des âmes ?

Il faut ajouter qu'à côté des procédés inspirés par la douceur et la charité, l'Eglise a décrété des restrictions et employé des précautions contre les juifs pour circonscrire leur liberté de parvenir et sauvegarder ainsi la société chrétienne. La grande règle de prudence adoptée à leur égard était celle-ci : « Toute charge qui tient à la constitution même de la société chrétienne ne peut leur être confiée ». L'observation de cette règle était sous la garde conjointe de l'Eglise et de l'Etat ; l'un et l'autre avaient intérêt à empêcher les nations d'être envahies par l'élément juif et de perdre ainsi la direction de la société. Ce qui est malheureusement arrivé dès que cette règle fut abrogée par les Pouvoirs civils. Pour ce qui est de l'Eglise, l'esprit de sagesse ne lui fait rien abandonner de ce que les Souverains Pontifes ou les saints conciles ont décrété pour prévenir le danger d'invasion.

Pas plus au XVIII^{ème} siècle qu'au X^{ème}, elle n'admet qu'un juif puisse entrer en possession ou en participation de ce qui est fonction essentielle, dans la société chrétienne ; qu'un juif, par exemple puisse tenir école pour des chrétiens, s'asseoir sur un siège de magistrat, contribuer à la confection des lois d'un Etat chrétien.

Le 30 octobre 1806, Napoléon assembla à Paris le grand Sanhédrin. Le Rabbin Isaac-Samuel Avigdor, député des Alpes-Maritimes, prononça le discours suivant, par lequel il faisait profession de reconnaître et engageait le Grand Sanhédrin à reconnaître avec lui la constante bonté de l'Eglise à l'égard des juifs :

Les plus célèbres moralistes chrétiens ont défendu les persécutions, professé la tolérance, et prêché la charité fraternelle.

Saint Athanase, livre I^{er}, dit : « C'est une exécration hérétique de vouloir tirer par la force, par les coups, par les emprisonnements, ceux qu'on n'a pu convaincre par la raison. »

Rien n'est plus contraire à la Religion, dit saint Justin, martyr, livre V, que la contrainte. »

Persécuterons-nous, dit saint Augustin, ceux que Dieu tolère ? »

Lactance, livre III, dit à ce sujet « La Religion forcée n'est plus Religion ; il faut persuader et non contraindre ; la Religion ne se commande point. »

Saint Bernard dit : « Conseillez et ne forcez »

Ainsi, puisque la morale chrétienne enseigne partout l'amour du prochain et la fraternité, l'ignorance et un préjugé d'habitude ont pu seuls donner lieu aux vexations et persécutions dont vous avez été souvent les victimes. Cela est si vrai, que ces vertus sublimes d'humanité et de justice ont été fréquemment mises en pratique par les Chrétiens vraiment instruits, et surtout par les dignes ministres de cette morale pure qui calme les passions et insinue les vertus.

C'est par suite de ces principes sacrés de morale que, dans différents temps, les Pontifes romains ont protégé et accueilli dans leurs Etats les Juifs persécutés et expulsés de diverses parties de l'Europe, et que les ecclésiastiques de tous les pays les ont souvent défendus dans plusieurs Etats de cette partie du monde.

Vers le milieu du VII^{ème} siècle, saint Grégoire défendit les Juifs et les protégea dans tout le monde chrétien.

Au X^{ème} siècle, les évêques d'Espagne opposèrent la plus grande énergie au peuple qui voulait les massacrer. Le pontife Alexandre II écrivit à ces évêques une lettre pleine de félicitations, pour la conduite sage qu'ils avaient tenue à ce sujet.

Dans le XI^{ème} siècle, les Juifs, en très grand nombre dans les diocèses d'Uzès et de Clermont, furent puissamment protégés par les Evêques.

Saint Bernard les défendit, dans le XII^{ème} siècle, de la fureur des Croisés.

Innocent II et Alexandre III les protégèrent également.

Dans le XIII^{ème} siècle, Grégoire IX les préserva, tant en Angleterre qu'en France et en Espagne, des grands malheurs dont on les menaçait ; il défendit, sous peine d'excommunication, de contraindre leur conscience et de troubler leurs fêtes.

Clément V fit plus que les protéger ; il leur facilita encore les moyens d'instruction.

Clément VI leur accorda un asile à Avignon, alors qu'on les persécutait dans tout le reste de l'Europe.

Vers le milieu du même siècle, l'évêque de Spire empêcha la libération que les débiteurs des Juifs réclamaient de force, sous prétexte d'usure si souvent renouvelé.

Dans les siècles suivants, Nicolas II écrit à l'Inquisition pour l'empêcher de contraindre les Juifs à embrasser le Christianisme.

Clément XIII calma l'inquiétude des pères de famille alarmés sur le sort de leurs enfants, qu'on arrachait souvent du sein de leurs propres mères.

Il serait facile de citer une infinité d'autres actions charitables dont les Israélites ont été, à diverses époques, l'objet de la part des ecclésiastiques instruits des devoirs des hommes et de ceux de leur religion.

Le vif sentiment d'humanité seul a pu donner, dans tous les siècles passés d'ignorance et de barbarie, le courage qu'il fallait pour défendre des hommes malheureux, barbarement abandonnés à la merci de l'horrible hypocrisie et de la féroce superstition.

Ces hommes vertueux ne pouvaient pourtant, tout au plus, espérer de leur courage philanthropique que cette douce satisfaction intérieure que les œuvres de charité fraternelle font éprouver aux cœurs purs.

Le peuple d'Israël, toujours malheureux et presque toujours opprimé, n'a jamais eu le moyen ni l'occasion de manifester sa reconnaissance pour tant de bienfaits ; reconnaissance d'autant plus douce à témoigner, qu'il la doit à des hommes désintéressés et doublement respectables.

Depuis dix-huit siècles, la circonstance où nous nous trouvons est la seule qui se soit présentée pour faire connaître les sentiments dont nos cœurs sont pénétrés.

Cette grande et heureuse circonstance, que nous devons à notre auguste et immortel Empereur, est aussi la plus convenable, la plus belle, comme la plus glorieuse, pour exprimer aux philanthropes de tous les pays, et notamment aux ecclésiastiques, notre entière gratitude envers eux et envers leurs prédécesseurs.

Empressons-nous donc, messieurs, de profiter de cette époque mémorable, et payons-leur ce juste tribut de reconnaissance que nous leur devons ; faisons retentir dans cette enceinte l'expression de toute notre gratitude ; témoignons avec solennité nos sincères remerciements pour les bienfaits successifs dont ils ont comblé les générations qui nous ont précédés. »

L'assemblée applaudit à ce discours. Elle en vota l'impression et l'insertion à la suite du procès-verbal du 5 février 1807 ; puis elle adopta l'arrêté que nous reproduisons¹

Les députés de l'Empire de France et du royaume d'Italie au synode hébraïque, décrété le 30 mars dernier, pénétrés de gratitude pour les bienfaits successifs du Clergé chrétien, dans les siècles passés ; en faveur des Israélites des divers Etats de l'Europe ;

Pleins de reconnaissance pour l'accueil que divers pontifes (Papes) et plusieurs autres ecclésiastiques ont fait dans différents temps aux Israélites de divers pays, alors que la barbarie, les préjugés et l'ignorance réunis persécutaient et expulsaient les Juifs du sein des sociétés ;

Arrêtent que l'expression de ces sentiments, sera consignée dans le procès verbal de ce jour, pour qu'elle demeure à jamais comme un témoignage authentique de la gratitude des Israélites de cette assemblée pour les bienfaits que les générations qui les ont précédés ont reçus des ecclésiastiques de divers pays de l'Europe ;

Arrêtent, en outre, que copie de ces sentiments sera envoyée à Son Excellence le ministre des Cultes. »

Quelle était la valeur de ces déclarations ? Si nous les mettons en regard de la conduite des juifs envers Pie IX, en 1870, et celle qu'ils tiennent aujourd'hui à l'égard des catholiques de France, on ne peut que se rappeler la parole de Louis Veuillot : « Le juif est un peuple servile, lorsqu'on le foule ; ingrat, quand on l'a relevé ; insolent, dès qu'il se voit fort. »

Malgré l'expérience faite par les Papes Pie IV et Sixte-Quint, Pie IX crut pouvoir se montrer bon et confiant envers les juifs ; il alla même plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs il fit abattre les murailles du Ghetto, fit cesser des humiliations auxquelles ils étaient encore soumis, et donna à leurs pauvres droit à des secours auxquels il ne participait pas jusque-là.

Comment les juifs ont-ils témoigné leur reconnaissance ? Pour le dire, nous aurons recours à une lettre écrite par les frères Lémann, aux Israélites dispersés, sur la conduite de leurs coreligionnaires durant la captivité de Pie IX au Vatican :

« Lorsque le 20 septembre 1870, le gouvernement subalpin forçait à coups de canon les portes de Rome, la brèche n'était pas encore achevée, qu'une troupe de juifs y avait déjà passé pour aller féliciter le général Cadorna. Et le Ghetto tout entier se pavait des couleurs piémontaises... Les zouaves défenseurs de Pie IX, ayant reçu l'ordre de ne plus continuer leur héroïque défense, les juifs les attendirent sur le pont Saint-Ange pour les accabler d'insultes et même leur arracher leurs vêtements... Durant les jours d'installation du gouvernement usurpateur, on les vit courir, semblables à des chacals, d'une caserne à l'autre pour les piller... Plusieurs fois, ils se réunirent à la porte des églises pour huer et frapper les chrétiens qui s'y rendaient pour prier... Toutes les fois, ajoutent les abbés Lémann, que nous avons demandé des renseignements sur les scènes ignobles qui se sont passées au Corso, devant le Quirinal et ailleurs, où les choses saintes étaient tournées en ridicule, les prêtres insultés, les madones souillées, les saintes images lacérées, toujours on nous a répondu : *Les luzzuri et les juifs...* »

Les trois journaux ministériels étaient *l'Opinione, la Liberta, la Nuova Roma* ; tous trois avaient pour directeurs des Juifs. « Eh bien ! disent ces MM. Lémann, ils n'ont pas cessé un seul jour, depuis qu'ils sont les maîtres de Rome, de déverser la calomnie, l'injure et la boue sur la religion catholique, son culte, ses communautés, ses prêtres, sur tout ce qu'il y a de plus respectable et jusque sur l'auguste personne du Pape. Sa Sainteté elle-même nous a dit : « Ils dirigent contre moi et contre l'Eglise toute la presse révolutionnaire. »

S'adressant aux hommes de leur race, les frères Lémann dirent encore :

¹ Procès-verbal des séances de l'assemblée des députés français professant la religion juive, p. 169. etc.

« Ce n'est pas le roi Victor-Emmanuel qui nous semble le suprême péril de Rome, ni même les hommes de la Révolution ; ils passeront. Le suprême péril de Rome, c'est vous, messieurs (les Juifs), qui ne passez pas :

Armés du droit de propriété, avec votre habileté, votre ténacité, et votre puissance, le siècle ne sera pas à sa fin que vous serez les maîtres de Rome. Là est le péril, nous le signalons à tous les catholiques. »

Lorsque les frères Lémann allèrent porter aux pieds de Pie IX l'expression de leur douleur après l'enquête qu'ils venaient de faire sur la conduite de leurs frères par le sang, le Pape se contenta de dire : « Prions pour eux, afin qu'ils aient part au triomphe de l'Eglise. » Et alors il se mit à réciter l'oraison que l'Eglise fait monter au ciel pour eux le jour du Vendredi-Saint.

M. Joseph Lémann a fait cette observation : « Sur le Golgotha, le Christ expirant avait prié aussi pour ses bourreaux : Mon Père, pardonnez-leur. David, son royal ancêtre et prophète, éclairé sur les souffrances du Christ et les figurant dans ses propres malheurs, avait demandé cette destinée pour les coupables : « Ne les exterminiez pas, Seigneur, mais dispersez-les par votre puissance, et rabaissez-les, vous qui êtes mon protecteur ». (Ps. LVIII, 12).

Cette mystérieuse prière, où il y avait par avance un écho du Golgotha, unie à la justice, s'est accomplie à la lettre. Les Juifs ont été conservés alors qu'ils eussent pu être exterminés mille fois et disparaître ; mais en même temps, ils ont été dispersés et rabaisés, au point d'être regardés comme l'opprobre et la lie du genre humain.

Or, à qui doivent-ils de n'avoir pas été exterminés ?

A l'Eglise catholique.

Les nations voulaient les exterminer, mais l'Eglise veillait à ce qu'ils ne fussent que rabaisés. »

VII. ÉMANCIPATION DES JUIFS

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, on vit paraître nombre de livres annonçant pour les juifs un état autre que celui dans lequel ils se trouvaient depuis la dispersion de Jérusalem.

1753. *Note sur le retour des juifs* par le P. d'Houbigand.

1760. *Le rappel futur des juifs*, par Deschamps, curé de Danzu, en Normandie.

1769. *Essai d'explication de l'époque assignée à la conversion des Juifs*, par l'abbé Belet, de Montauban.

1775. *Dissertation sur le retour des Juifs à l'Eglise et sur ce qui doit y donner occasion*. Publiée en italien.

1778. *Dissertation sur le rappel des Juifs*, par Rondet.

1779. *Lettre dans laquelle on prouve que le retour des Juifs est proche*. Sans nom d'auteur.

1779. *Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs et sur l'heureuse révolution qu'il doit opérer dans l'Eglise*. Son nom d'auteur, etc., etc.

« Tous ces ouvrages, dit M. Joseph Lémann, entrent comme signe et aussi comme cause du rappel des Juifs le blasphème proféré contre Dieu et contre son Christ au milieu des nations. La Gentilité ou les Nations ont été appelées à cause de l'ingratitude des Juifs. Les Juifs sont rappelés à cause de l'apostasie et de l'ingratitude encouragée chez les Nations. Et tous ces ouvrages disaient : Nous y touchons, nous y sommes¹ !...

De fait, quelques années après que les prévisions marquées dans ces livres eurent été formulées, on vit la France affranchir les Juifs et bientôt les autres nations imiter son exemple.

L'Angleterre avait entrepris, la première, de les émanciper et elle n'avait pas réussi. « En 1753, sous le règne de Georges II, une tentative d'émancipation des Juifs eut lieu en Angleterre ; le ministre Pelham fit voter un bill qui permettait au Parlement de naturaliser les Juifs établis depuis trois ans dans le pays ; mais l'opposition jalouse du commerce de Londres et les clameurs de la populace amenèrent l'abrogation de cette loi dès l'année suivante ».

Si elle avait été confiée à une nation autre que la France, la cause de l'émancipation juive n'eût pas trouvé, au sentiment de M. Joseph Lémann, aussi grande chance d'aboutir ; et il en donne ses raisons, négatives pour les autres peuples, affirmatives pour notre pays, les unes et les autres appuyées sur le tempérament, la vocation et l'histoire des divers peuples.

Les difficultés étaient considérables. Difficultés à cause du péril que pareille entreprise pouvait faire courir à la société et qui n'est aujourd'hui que trop manifeste ; difficultés au point de vue des préjugés : il y en avait sur les Juifs auprès des chrétiens ; il y en avait sur les chrétiens auprès des Juifs ; difficultés enfin dans le mode d'émancipation. Elles n'en empêchèrent point la réalisation.

VIII. - LA FRANCISATION DES JUIFS

Dans l'ancienne France les Juifs n'étaient pas considérés comme citoyens français. D'ailleurs, dans aucun pays du monde, ils ne furent considérés comme nationaux pas plus chez les païens que chez les chrétiens. Fréquemment expulsés du royaume par des ordonnances royales émanant souvent des princes qui ont rendu le plus de service à la France, ils ne furent jamais que tolérés, et restèrent toujours sous un régime d'exception, et une surveillance assez étroite.

Dans les premiers siècles, avec Childebert, 540, Clotaire II, Dagobert I^{er}, etc., les édits qui concernent les Juifs revêtent surtout la forme d'un ostracisme théocratique l'aversion confessionnelle se mêlait plus intimement à la défense économique. Charlemagne eut, dit-on, pour eux, les premières attentions, mais, en 1096, Philippe I^{er} les chassa du royaume. Saint Louis leur enjoignit de porter une marque particulière sur leurs vêtements. Jusqu'en 1789, ce n'est qu'une suite d'édits réglant l'usure, faisant rendre gorge aux Juifs ou les chassant du royaume. A mesure que les mœurs se policent, que l'économie politique se régularise, de généreuses tentatives sont faites pour donner aux Juifs quelques libertés et droits communs, mais les abus rapides de la race amènent toujours de nouvelles répressions. Au XVIII^e siècle, c'est en Alsace et en Lorraine que la race retrouve toute son activité. Malgré les mesures de précaution prises à Metz, en 1567,

¹ En 1657, l'auteur de *l'Ancienne nouveauté de l'écriture Sainte*, donne comme dernier signe avant-coureur de la conversion du peuple juif la mort civile de l'Eglise. C'est ce que vient de faire en France la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

par le maréchal de la Vieuxville, en 1721, par le duc Léopold et par Louis XIV en Alsace, le pays est rendu insolvable par l'usure des Juifs.

Louis XVI dont la bonté est restée proverbiale améliora leur sort en adoucissant beaucoup la législation sous laquelle ils avaient vécu jusque-là. Mais l'idée ne lui vint jamais de cesser de protéger ses sujets contre l'usure juive qui ruinait surtout les habitants des campagnes, moins encore de donner à ces étrangers le titre de Français.

Par son édit de 1784, Louis XVI abolit le péage personnel. Les lettres patentes de la même année quoique très prudemment restrictives consacrent pour la condition des Juifs des améliorations capitales désormais ils sont investis du droit de posséder maison et jardin ; - ils peuvent comme tenanciers cultiver la terre ; - ils sont établis ou confirmés dans tous les métiers et professions qui ne leur livrent point le cœur de la société chrétienne. Ce n'est pas là encore le régime du droit commun ; c'est un germe qui trouve enfin son plein développement dans le projet d'émancipation définitive que le roi met à l'étude en 1788.

C'est ce projet, mûri sous la monarchie, que la Constituante recueillit à notre dommage, déclare M. l'abbé Lémann, parce qu'elle faussa, en se l'appropriant, l'œuvre royale.

Il faut dire cependant que l'Assemblée constituante elle-même ne fit point de bon cœur ce qu'elle fit.

Les Juifs, pour vaincre sa résistance, eurent recours à l'intervention révolutionnaire de la Commune. Ils eurent pour principaux agents le jacobin Godard et Adrien Duport, que Louis Blanc accuse d'avoir été l'organisateur des massacres commis à Paris et des paniques répandues dans les provinces.

Les commissaires nommés par la Commune firent présenter une adresse pressante, presque impérative, à l'Assemblée nationale le 24 février 1790. Les Juifs avaient préparé cette intervention illégale de la Commune en faisant solliciter dans les quarante-huit sections de Paris, des avis favorables à leur complète émancipation. Comme l'élément jacobin prévalait dans l'organisation de ces sections, toutes accueillirent favorablement les Juifs, à l'exception de la section des Halles, section des fripiers qui repoussèrent énergiquement ces terribles concurrents.

Le succès des Juifs auprès des sections s'explique aisément : les Jacobins obéissaient à des chefs qui recevaient eux-mêmes l'impulsion des sociétés secrètes dominées par les Juifs. Les meneurs qui dirigeaient les sections se recrutaient dans les bas-fonds de la société. Quant aux industriels et aux commerçants ils étaient réduits à s'effacer, pour n'être pas poursuivis comme aristocrates. Leur opinion sur les Juifs restait celle qu'ils avaient exprimée par écrit, trente ans auparavant dans un document conservé aux Archives nationales sous ce titre : *Requête des six corps de marchands et négociants de Paris contre l'admission des Juifs*.

« L'admission de cette espèce d'hommes, est-il dit dans cette requête, ne peut être que très dangereuse ; on peut les comparer à des guêpes qui ne s'introduisent dans les ruches que pour tuer les abeilles, leur ouvrir le ventre et en tirer le miel qui est dans leurs entrailles ; tels sont les Juifs, auxquels il est impossible de supposer les qualités de citoyens. Le négociant français fait seul son commerce, chaque maison de commerce est en quelque façon isolée ; tandis que les Juifs, ce sont des particules de vif-argent, qui à la moindre pente, se réunissent en un bloc. »

Voilà ce que signaient unanimement tous les membres des corps des marchands de Paris en 1760, et ce qui restait vrai en 1789. C'est parce qu'ils connaissaient le sentiment national à ce sujet, que les membres de l'Assemblée constituante restaient inébranlables, même en présence des démonstrations menaçantes de la Commune.

Les marchands de Paris ajoutaient que les Juifs, dont « aucun n'a été élevé dans les principes d'une autorité légitime, tiennent même pour une usurpation toute autorité qui s'exerce sur eux, prétendent à un empire universel, et se regardent comme vrais maîtres de tous les biens, dont les autres humains sont les ravisseurs. »

Dans la séance du 23 décembre 1789, Maury avait fait cette observation : « Le mot juif n'est pas le nom d'une secte, mais d'une nation qui a des lois, qui les a toujours suivies, et qui veut encore les suivre. Appeler les Juifs des citoyens, ce serait comme si l'on disait que, sans cesser d'être Anglais et Danois, les Anglais et les Danois peuvent devenir citoyens français. Les Juifs ont traversé dix-sept siècles sans se mêler aux autres peuples. Ils ne doivent pas être persécutés, ils sont hommes, ils sont nos frères. Qu'ils soient donc protégés comme individus et non comme Français, parce qu'ils ne peuvent être citoyens ».

C'était le cri du bon sens.

Seul le baptême peut incorporer le Juif à une nationalité autre que sa nationalité originelle. Quand il tombe aux genoux de Jésus-Christ, comme les douze apôtres, comme Paul, alors, sans cesser d'aimer ses frères par le sang, il aime sincèrement et cordialement la patrie qui lui a donné un foyer.

Pour ne citer qu'un ou deux exemples, les frères Ratisbonne et les abbés Lémann sont à coup sûr aussi bons Français que pas un. Mais, en dehors de cette purification divine, partout et toujours le juif reste juif. On peut lui accorder des lettres de naturalisation, il les acceptera parce qu'elles lui procureront un profit ; mais, au fond du cœur et parmi les siens, il les méprisera et restera juif.

Quatorze fois, l'Assemblée constituante avait repoussé l'admission des Juifs au titre de citoyens actifs.

Lorsque, le 29 septembre 1791, après toutes ces tentatives infructueuses, les Francs-maçons revinrent une quinzième fois à la charge devant l'Assemblée constituante pour que fût voté le décret accordant aux Juifs tous les droits des citoyens actifs, Rewbell, l'Alsacien, opiniâtre ennemi des israélites, voulut de nouveau combattre la proposition. Regnault de Saint-Jean-d'Angély lui coupant la parole s'écria : « Je demande qu'on rappelle à l'ordre tous ceux qui parlent contre cette proposition, car c'est la constitution elle-même qu'ils combattent. »

En effet, toute la Révolution avait été machinée pour aboutir à ce résultat.

A la veille de la clôture, Duport exige « qu'on décrète que les Juifs jouiront en France des droits de citoyens actifs. » De guerre lasse, la Constituante, qui allait se dissoudre le lendemain, laissa passer la motion de Duport : les Juifs, armés des droits de citoyens actifs, pouvaient commencer légalement à tout envahir. Ils n'étaient alors que cinq cents à Paris ; mais en France, comme dans toute l'Europe, ils avaient à leur service une nombreuse et brillante armée de conspira-

teurs, organisés en sociétés secrètes : les vingt-quatre orateurs qui plaidèrent leur cause dans la Constituante étaient tous francs-maçons.

M. de Bonald jugeant l'acte par lequel l'Assemblée constituante donna ainsi les droits de citoyens aux juifs, a écrit :

« L'Assemblée les déclare citoyens actifs : titre qui, avec la déclaration des droits de l'homme, nouvellement décrétés, était alors regardé comme le plus haut degré d'honneur et de béatitude auquel une créature humaine pût prétendre !... Mais les juifs étaient repoussés par nos mœurs beaucoup plus qu'ils n'étaient opprimés par nos lois. L'Assemblée faisait la faute énorme et volontaire de mettre ses lois en contradiction avec les mœurs ».

Les juifs devaient bientôt, comme citoyens actifs, être appelés à la participation du pouvoir lui-même...

« ... *Qu'on prenne garde que l'affranchissement des Juifs ne tourne à l'oppression des chrétiens !*

Les chrétiens peuvent être trompés par les juifs, mais ils ne doivent pas être gouvernés par eux. Cette dépendance offense leur dignité plus encore que la cupidité des juifs ne lèse leurs intérêts ».

N'est-elle pas vraiment prophétique, cette parole : Qu'on prenne garde que l'affranchissement des juifs ne tourne à l'oppression des chrétiens¹ !

M. l'abbé Joseph Lémann a fait aussi sur les Droits de l'homme et le parti que les juifs ont su en tirer, cette réflexion : « L'homme abstrait » a été inventé par une société superbe pour se débarrasser de Jésus-Christ ; de ce même « homme abstrait » sont sortis les juifs ; et il est advenu que, le Christ ne comptant plus dans le gouvernement de cette société, les trompeurs ont trouvé la route ouverte pour devenir des gouverneurs.

« ... On ne va jamais si loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va. » Cromwell a dit cela. C'est l'histoire de l'Assemblée de 1789. En proclamant, pour base de la Société, les fameux droits de l'homme l'Assemblée ne songeait aucunement aux juifs. Quant elle les aperçut, et voulut les arrêter, il était trop tard. Avec la tête du serpent, ce premier anneau avait passé et bien d'autres devaient suivre ! »

Si l'Assemblée constituante n'avait pas su voir les juifs à travers la Déclaration des Droits de l'homme, il est plus que probable que ceux-ci étaient depuis longtemps embusqués derrière cette Déclaration, comme ils l'étaient derrière la Franc-maçonnerie qui, créée par eux, faisait la Révolution non pour le bien de la France, mais pour leur compte.

L'Assemblée constituante ouvrit aux juifs les portes de la société française. Napoléon, le 17 mars 1808, les persévérer dans leurs pratiques usuraires, et éviter par d'indignes subterfuges le service militaire, il prit la résolution de venir à bout de ceux dont il disait : « Le mal que font les Juifs ne vient pas des individus, mais de la constitution même de ce peuple ce sont des chenilles, des sauterelles qui ravagent la France. » Mais il adopta pour cela une politique diamétralement opposée à celle qui avait été suivie avant la Révolution.

Les Rois de France avaient tenu les Juifs à l'écart de la Société Française. Napoléon voulut les y installer définitivement ; « Je désire prendre tous les moyens... pour leur faire trouver Jérusalem dans la France. »

Dans ce but, par le décret du 30 mai 1806, il convoqua à Paris une assemblée des Notables israélites choisis par les préfets dans tous les départements de l'Empire et du Royaume d'Italie.

Trois commissaires, Molé, Portalis et Pasquier, furent nommés par l'Empereur pour diriger les travaux de l'Assemblée. Un certain nombre de questions leur furent posées par les commissaires impériaux. Citons-en quelques-unes.

« Aux yeux des Juifs, les Français sont-ils leurs frères, ou sont-ils étrangers ? » « Les Juifs nés en France et traités, par la loi, comme citoyens français, regardent-ils la France comme leur patrie ? Ont-ils l'obligation de la défendre ? Sont-ils enfin obligés d'obéir aux lois et de suivre les dispositions du Code civil ? »

Tandis que les trois commissaires posaient les questions aux Israélites, M. de Champagny dictait secrètement, aux intéressés, les réponses que désirait Napoléon.

Mais l'autorité de l'Assemblée des Notables ne suffisait pas. « Il faut, dit Molé, que ses réponses converties en décisions par une autre Assemblée, d'une forme plus importante encore et plus religieuse, puissent être placées à côté du Talmud et acquièrent ainsi, aux yeux des Juifs de tous les pays et de tous les siècles, la plus grande autorité possible... C'est le grand Sanhédrin que Sa Majesté se propose de convoquer aujourd'hui. Ce corps, tombé avec le Temple, va reparaître pour éclairer par tout le monde le peuple qu'il gouvernait... »

L'abbé Joseph Lémann a fait le tableau de cette assemblée

Les Sanhédrites, sont au nombre de 71, comme à l'époque des séances à Jérusalem. Ils portent un costume sévère et sombre, celui que portaient les membres du grand sanhédrin de l'ancien temps.

Là où le calque fidèle sur l'ancien temps excite l'intérêt au plus haut degré, c'est la dénomination des membres, ainsi que la disposition de la salle des séances le président s'appelle Nasi, chef ou prince du Sanhédrin.

Il a deux assesseurs : le premier assesseur, assis à sa droite, est appelé Ab-beth-din, père du tribunal ; le second assesseur, assis à gauche, porte le nom de Halam, sage.

La salle des séances est disposée, selon l'usage pratiqué dans l'antiquité, en demi-cercle.

Dès la première séance, l'enthousiasme possède tous les esprits et le chef s'en fait l'interprète dans un discours où il glorifia Napoléon.

Docteurs de la loi et Notables d'Israël, glorifiez le Seigneur !

¹ Le Juif Bernard Lazare disait dans une conférence faite le 6 mars 1897, à l'occasion des étudiants israélites russes à Paris : « Comment traduit-on ce fait pour un certain nombre d'individus d'avoir le même passé, les mêmes traditions et des idées communes ? On le traduit en disant qu'ils appartiennent à un même groupement, qu'ils ont une même nationalité. Telle est la justification du lien qui unit les juifs des cinq parties du monde : « Il y a une nation juive. » Les fondateurs de l'Alliance israélite universelle en convenaient, quand ils écrivaient il y a quarante ans : « L'alliance que nous fondons n'est ni française, ni allemande, ni anglaise, mais universelle ; nous n'avons pas de compatriotes, nous ne connaissons que des coreligionnaires... Le jour n'est pas loin où les richesses de la terre appartiendront aux Juifs ! » Cette vérité se montre aujourd'hui d'autant plus évidente pour ceux qui réfléchissent qu'elle est à la fois proclamée par les faits et, on le voit, par les Juifs eux-mêmes

L'Arche sainte, battue par des siècles de tempêtes, cesse enfin d'être agitée.

L'élu du Seigneur a conjuré l'orage, l'Arche est dans le port.

Ô Israël, sèche tes larmes, ton Dieu a jeté un regard sur toi. Touché de ta misère, il vient renouveler son alliance.

Grâces soient rendues au héros, à jamais célèbre, qui enchaîne les passions humaines, de même qu'il confond l'orgueil des nations !

« Il élève les humbles, il humilie les superbes, image sensible de la Divinité, qui se plaît à confondre la vanité des hommes.

Ministre de la justice éternelle, tous les hommes sont égaux devant lui ; leurs droits sont immuables.

Docteurs et Notables d'Israël, c'est à ce principe sacré pour ce grand homme, que vous devez le bonheur d'être réunis en assemblée pour discuter les intérêts d'Israël.

En fixant mes regards sur ce conseil suprême, mon imagination franchit des milliers de siècles. Je me transporte au temps de son institution, et mon cœur ne peut se défendre d'une certaine émotion que vous partagerez avec moi... »

Le 9 mars, le grand Sanhédrin, après avoir reconnu, comme l'assemblée des Notables, que dans la loi de Moïse il existait des dispositions politiques qui régissaient le peuple d'Israël en Palestine, lorsqu'il avait ses lois, ses pontifes et ses magistrats, déclara que ces dispositions ne lui étaient plus applicables depuis qu'il ne formait plus un corps de nation. Ainsi le Sanhédrin se conformait aux volontés secrètes de l'empereur et consentait à scinder la Bible. Le reste sera accordé à peu près sans résistance. Le Sanhédrin reconnut que la polygamie était interdite aux Israélites, que l'acte civil du mariage devait précéder l'acte religieux, que le divorce ne pouvait avoir lieu que d'après les lois civiles, que les mariages entre Israélites et chrétiens étaient valables, que la loi de Moïse obligeait de regarder comme frères tous ceux qui croyaient à un Dieu créateur, que les Juifs étaient tenus vis-à-vis des autres hommes à des devoirs de justice et de charité ; qu'ils devaient obéir aux lois de la patrie, exercer de préférence les professions mécaniques et libérales, et s'abstenir scrupuleusement de l'usure.

Par une sorte de contradiction, ou plutôt pour reprendre d'une main ce qu'il donnait de l'autre, le sanhédrin considéra le Talmud à peu près à l'égal de la loi de Moïse.

Les juifs étrangers n'approuvèrent pas les décisions du sanhédrin ; mais peu importait aux juifs de France, ils savaient le parti qu'ils pourraient tirer de leur reconnaissance comme citoyens français.

Napoléon, par deux décrets en date du 17 mars 1808 donna une autorité légale aux décisions du sanhédrin, et le culte juif devint un culte officiel.

Le grand Sanhédrin approuva et sanctionna tout ce qui déjà avait été fait, selon la volonté de l'Empereur.

Les juifs épuisèrent toutes les formes de l'adulation pour marquer leur satisfaction. A l'anniversaire de la naissance de l'empereur, la synagogue de Paris fut transformée en « temple païen », c'est l'expression même dont se servent les historiens israélites. Le dieu nouveau, c'est l'Empereur, dont le portrait, entouré de fleurs, figure dans le temple, des discours sont prononcés. Le rabbin Segré, s'inspire de Daniel, pour louer Napoléon : « Il a paru véritablement sur la terre un génie surnaturel, entouré d'une grandeur et d'une gloire infinie. Et voici qu'avec les nuées du ciel, venait le Fils de l'Homme, et l'Ancien des jours lui donna la puissance, l'honneur et le royaume. » Le rabbin Sinzheim emprunta ses hyperboles à Isaïe : « Voici mon serviteur dont je prendrai la défense ; voici mon élu, dans lequel mon âme a mis toute son affection. Je répandrai mon esprit sur lui, et il rendra justice aux nations ; il ne sera point triste, ni précipité quand il exercera son jugement sur la terre, et les îles attendront sa loi. Je suis le Seigneur qui vous ai conservé, qui vous ai établi pour être le réconciliateur du peuple et la lumière des nations. »

Toutes les formes du langage et tous les idiomes devaient servir à la louange de Napoléon. Le rabbin Segré prononça un discours en italien ; le rabbin Sinzheim fit un sermon en allemand ; le rabbin Cologne, député de Mantoue, récita une ode en langue hébraïque.

Un an s'était écoulé depuis la séparation de l'assemblée des Notables, lorsque Napoléon rendit les décrets du 17 mars 1808. Ces décrets ont une importance historique considérable. C'est à leur occasion qu'il serait juste de répéter ce qui était dit au début des délibérations de l'Assemblée : « Le culte mosaïque sort pour la première fois... de l'espèce d'incognito où il a été depuis deux mille ans. » Ces décrets ont fait du culte israélite, la veille encore presque inexistant, et, en tout cas, complètement dépourvu d'organisation, un culte officiel et légal. Telles sont, résumées aussi brièvement que possible, les différentes étapes parcourues par les Juifs¹, jusqu'au jour où a commencé pour eux une ère nouvelle. « Le nom de Napoléon doit être inscrit en tête de l'ère nouvelle qui s'est ouverte pour les Juifs. »

Il alla à l'égal du peuple décide plus loin que l'Assemblée constituante. Celle-ci avait déclaré les Juifs citoyens, bien qu'ils fussent restés étrangers à tout ce qui intéressait notre patrie, et qu'ils eussent été souvent un véritable fléau pour elle ; mais elle s'était arrêtée là. Napoléon fit davantage ; il installa les Juifs en France, et fit de l'organisation de leur culte, un rouage administratif placé sous la garantie de la loi et sous la protection des pouvoirs publics. La synagogue était désormais une institution de l'Etat. Le culte juif devenait, par la volonté de Napoléon, l'égal du culte catholique. Une sorte de France juive s'établissait ainsi par la volonté du maître, à côté de la vieille France catholique.

Le grand Sanhédrin n'avait pas survécu au décide. Napoléon eut l'audace de vouloir le rétablir, sans comprendre que le peuple juif est un peuple à part, que son existence, malgré sa dispersion à travers toute la terre, est un miracle permanent, et qu'une malédiction pèse sur lui, malédiction que rien au monde, pas même la puissance du plus grand génie, ne saurait effacer. Il a cru que sa volonté serait assez forte pour faire que les Juifs fussent des Français comme les autres. Il a échoué, et cent ans après, nous voyons qu'au lieu d'être nos égaux, ils sont devenus nos maîtres.

¹ Cf. *La Condition des Juifs en France depuis 1789*, par Henry-Lucien Brun. Paris, Nouvelle Librairie Nationale. On peut dire que dans ce livre les Juifs se sont peints eux-mêmes. Ce sont les documents et les faits qui y parlent comme dans les livres de Taine sur la Révolution.

Le juif Cahen a fort bien dit dans les Archives Israélites (t. VIII, p. 801, 1847) : « Le Messie est venu pour nous, le 28 février 1790, avec les Droits de l'homme ». Le Messie, c'est-à-dire ce qui nous permet la conquête du monde. Les Droits de l'homme donnèrent d'abord la liberté économique qui permit aux Juifs d'amasser leur trésor de guerre ; puis la liberté philosophique qui leur sert à déformer la morale et l'esprit français ; enfin le suffrage universel démocratique et inorganique que nous apporta l'autre Napoléon et qui les fit passer de l'égalité à la domination sous laquelle nous gémissons.

Ce qu'ils ont fait en France, ils le font chez les autres nations, grâce aux mêmes principes que Napoléon répandit à la pointe de l'épée dans toute l'Europe. « Comme déjà tout est changé pour nous, s'est écrié le juif Crémieux, à l'une des premières assemblées de l'Alliance israélite universelle, et en si peu de temps ! »

IX. - RABBINS, CONSISTOIRES ET SYNAGOGUES

Par décret du 11 décembre 1808, daté de Madrid, Napoléon ne se contenta point d'organiser au sein de la France la race juive, il donna la consécration officielle à son culte. Il installa treize consistoires, avec un consistoire central à Paris ; il hiérarchisa les rabbins, élevés par lui à une sorte de dignité sacerdotale et leur donna un costume.

Le sacerdoce juif n'appartient qu'aux fils d'Aaron, qui n'existent plus d'une manière distincte ; il a été aboli, ainsi que les sacrifices figuratifs lors de la destruction du Temple de Jérusalem.

Aussi quand les commissaires impériaux posèrent cette question : Qui nomme les rabbins ? Quelle juridiction ont-ils ? L'assemblée répondit : « La qualification de rabbin ne se trouve pas dans la loi de Moïse... Les attributions des rabbins, là où il y en a, se bornent à prêcher la morale, à bénir les mariages et à prononcer les divorces. » Là où personne n'avait la qualification de rabbins, ces fonctions étaient remplies par les anciens, et là même où les rabbins se trouvaient, elles pouvaient être remplies par d'autres juifs.

Ce nom « rabbin » ne signifie pas « prêtre », mais « maître » ou « précepteur » ; il est donné à ceux qui ont la réputation de bien connaître la loi. Ce n'est que depuis les décrets de Napoléon qu'ils sont considérés comme ministres du culte et qu'on leur a donné un caractère fictif en contradiction avec la loi de l'Ancien Testament.

Les rabbins sont ce qu'étaient autrefois les « Scribes » qui n'appartenaient nullement à la tribu de Lévi. Ils sont docteurs de la science religieuse. Mais il n'y a dans leur personne rien du prêtre. C'est le sentiment des juifs eux-mêmes. A l'appui de cette assertion, il suffira de produire le texte même de l'un des membres notables du consistoire de la ville de Paris : « Les rabbins ne sont point comme les curés et les pasteurs des communions chrétiennes, les ministres nécessaires de notre culte. L'office des prières au sein de nos temples ne s'effectue point par leur organe. Ils ne sont point les confidentes de nos consciences. Leur pouvoir ne peut rien pour le salut de nos âmes... Le diplôme du rabbinat est compatible avec toutes les professions et nous comptons parmi nous des rabbins au barreau, des rabbins en boutique et des rabbins marchands forains¹ ».

Cependant, on affecte maintenant de les désigner par ces termes sacrés : les prêtres, les pontifes, le sacerdoce de la nation. « A Paris, dit l'Univers Israélite, nous nous trouvons en présence d'un fait accompli ; nous espérons que « notre nouveau souverain pontife » n'oubliera pas qu'il est désormais le guide spirituel du judaïsme français tout entier, et non plus de la seule communauté de Paris² ».

« Ces pontifes, dit M. Gougenot des Mousseaux, ne sont rien moins que des pontifes ; ces prêtres ne sont prêtres que pour la forme, que pour faire illusion aux peuples chrétiens qui les payent. S'ils ne créaient et ne promenaient au milieu de nous cette audacieuse fiction, ce fantôme trompeur du sacerdoce, ils perdraient aux yeux des peuples le prestige d'avoir une religion, ce bien, ce trésor inappréciable qui, depuis tant de siècles a péri dans leurs mains ; ils perdraient en outre devant le budget le droit d'avoir à se présenter pour émarger les honoraires et les frais du culte qui, sans une religion et un ministère vraiment sacerdotal, ne saurait être qu'une ridicule et mensongère parodie ».

C'est Napoléon qui a constitué la hiérarchie toute moderne des ministres du culte israélite. Il lui imposa ses lois dans l'assemblée des Israélites du 30 mai 1806³.

Louis-Philippe acheva l'œuvre.

« L'ordonnance royale de 1831, dit le R. P. Ratisbonne, sanctionna cette singulière anomalie d'un sacerdoce impossible. Dans le fait les rabbins transformés en prêtres par la loi civile demeurèrent sans autorité parmi les juifs et ils se virent en hutte aux sarcasmes de leurs amis et de leurs ennemis⁴ ».

Depuis 1885, le culte israélite comprend neuf Consistoires départementaux et autant de synagogues consistoriales (Paris, Nancy, Bordeaux, Marseille, Bayonne, Lyon, Vesoul, Lille et Besançon), et, en outre, un certain nombre, toujours croissant, de synagogues communales, sortes de paroisses juives, ayant à leur tête des rabbins et des ministres officiants. Dominant toute cette organisation, un Consistoire central est installé à Paris.

Le culte juif n'est point seulement devenu l'égal du culte chrétien, il est favorisé.

¹ *Des Consistoires en France*, par M. Singer, membre du consistoire, p. 32-33, Paris, 1820.

² *Univers Israélite*, décembre 1866, p. 147.

³ « Ces ministres sont le grand rabbin du consistoire central et les rabbins des consistoires départementaux et des synagogues particulières dont l'établissement aura été autorisé. »

On a appelé consistoires des conseils chargés de diriger les affaires des Juifs. Le consistoire est composé de deux rabbins et de trois autres membres choisis par une assemblée des notables présentés par le consistoire central et nommés par le ministre de l'intérieur, sur la présentation des préfets.

Napoléon décréta qu'il serait établi une synagogue et un consistoire israélite dans tous les départements renfermant 2.000 individus professant la religion juive et à Paris un consistoire central.

Un décret de décembre de la même année fixe le nombre des synagogues consistoriales à 13. Il y avait 77.162 Israélites en France.

Il faut remarquer que l'empire français était alors beaucoup plus étendu que la France actuelle.

⁴ *La question juive*.

La loi du 14 novembre 1881, défend à chaque culte d'avoir un lieu d'inhumation particulier, les israélites continuent néanmoins d'avoir, dans chaque ville importante, un cimetière spécial.

Aussi, un auteur tout dévoué à la cause juive, M. G. Baugey, docteur en droit, a-t-il pu, en 1899, terminer une étude sur la situation du culte israélite par la conclusion suivante :

« Si l'on ajoute qu'en fait l'administration n'applique pas celles des dispositions légales qui pourraient constituer la religion israélite en état d'infériorité vis à vis de la religion catholique, tandis qu'elle se montre assez généralement rigoureuse à l'égard de cette dernière et de ses ministres, on comprendra facilement que la situation des israélites en France, au point de vue du culte, ne soit pas inégale et inférieure à celle des autres Français... Rien dans les actes du gouvernement ne permet de dire que le culte israélite est persécuté. » (*Conditions du culte israélite*, p. 285).

X. - ETAT CIVIL DES JUIFS.

Le décret du 11 décembre 1808, obligea les juifs à prendre des noms nouveaux.

Les Juifs n'avaient pas de noms patronymiques, dit M. l'abbé Lémann ; à leur nom personnel : Jacob, ou Nathan, ou Moïse, ou Salomon, ils ajoutaient selon l'usage antique la locution, fils d'un tel Jacob fils de Baruch, qui, à son tour, est fils de Samuel, qui, à son tour, est fils de Jonas.

Il résultait de ces noms, toujours les mêmes, malgré l'addition de la ville (Samuel de Francfort, Nathan de Lisbonne, etc.) une confusion dans les affaires et une facilité de changer de nom, facilité dont les Juifs usaient chaque fois qu'ils y trouvaient avantage.

Le décret enjoignit de prendre un nom patronymique de famille et un prénom fixe.

C'est à partir de là que les Juifs entrèrent vraiment dans la société et furent assimilés aux citoyens.

Ils forgèrent alors des noms, devenus illustres aujourd'hui, et, comme ils ne devaient pas, d'après le décret, puiser dans l'Écriture, ils ont torturé la Bible : Moïse donna Mosches, Moche, Manche ; Lévi donna Lœvy, Levisthal, Hialévy ; Abraham donna Brahm ; Ephraïm donna Ephrussi ; Israël. Disraéli.

Mais c'est surtout la botanique, la géographie et la zoologie qui servirent de source à la nomenclature du nouveau dictionnaire.

Il y eut le juif astronomique Stern étoile, Goldstern, étoile d'or et tous les noms en stern ; le juif botanique Rosen rose, Rosenthal, vallée des roses ; Blum fleur ; Kornblüth, bluet, etc. -

Mais le juif géographique donna surtout et le décret fit naître Crémieux de l'Isère, Carcassonne, ville où il y en avait bon nombre, Worms, Lisbonne, Lyon, Allemand, Charleville, etc., etc.

Le juif zoologique ne manqua pas Wolf, loup ; Katz, chat ; Beer, ours, avec ses dérivés Meyerbeer, Cerfbeer ; Hirsch, cerf.

En les invitant, dit encore M. l'abbé Lémann, à se parer de noms nouveaux, Napoléon allait leur rendre plus aisés l'assaut et l'envahissement des dignités, des hautes fonctions, du pouvoir. S'ils eussent continué à s'appeler simplement Jacob, Tolide, Israël, Baruch, Moïse, ils eussent été plus timides à se présenter, à traverser les rangs de la société, qui les accueillait, pour monter vers les sommets. Ils se fussent bornés à s'asseoir dans les environs de la dernière place au lieu de viser à la première.

Un Israël n'eût jamais été premier ministre en Angleterre un Disraéli le deviendra. Baruch ou Tobie n'eussent jamais osé, en France, briguer le portefeuille de la justice : Crémieux le prendra.

XI. - CE QUE LES JUIFS SONT MAINTENANT CHEZ NOUS.

Les codes de Théodose et de Justinien, le droit canon, les lois des Wisigoths et les ordonnances du moyen-âge, les ukases des Tsars, etc., avaient fait une situation spéciale aux populations juives, tribu nomade campée dans l'Etat, consortium de financiers redoutables pour les vrais producteurs de richesse, et secte essentiellement hostile à la religion chrétienne.

L'Assemblée constituante et Napoléon I^{er} ont changé cet état de choses, ils ont donné aux juifs les droits du citoyen français.

Ont-ils bien fait ? Avons-nous à nous féliciter de cette innovation ?

Si l'on considère que le judaïsme signifie non seulement un culte séparé, mais une race immuable, que le Juif, avant sa patrie apparente et physique, relève d'une commune patrie idéale à laquelle il est peu à croire qu'il renonce jamais ; qu'ainsi, nation secrète au sein de chaque nation qui les adopte, citoyens à la fois et étrangers, les Juifs possèdent pour la conquête matérielle du monde des armes spéciales, et qui suppriment à leur profit toute égalité dans les conditions de la lutte : on s'aperçoit bien quelle erreur ont commise les Etats modernes en les traitant sur le même pied que le reste des citoyens.

Depuis l'organisation impériale du culte judaïque, les Juifs nationalisés Français sont devenus deux fois citoyens sur la terre même de nos pères où nous ne le sommes qu'une seule ! Les voici devenus citoyens français autant que peut l'être un Montmorency ; mais, en même temps, et plus que jamais, les voici reconnus citoyens juifs ou membres d'une nation qui n'est point la nôtre, qui se ramifie et prend racine dans le monde entier, qui s'affirme par sa loi talmudique, mortelle ennemie de la nôtre, et qui subit bon gré, malgré, sous le joug de son orthodoxie religieuse, la nécessité de rester étrangère chez toute nation dont ce gouvernement l'accueille et la comble. Cessant de vivre de la vie des dispersés, les fils de Jacob, de par la loi même qui s'efforce de les fusionner, sont rendus peuple distinct et reconnus corps de nation judaïque. Ils jouissent en paix des bénéfices d'une assimilation que leur croyance, que leur cœur, dans ses replis talmudiques, déclare ne pouvoir être pour eux que provisoire et fictive ; et nous les voyons au moment où la loi semble mêler leur sang au nôtre dans les veines du corps social, se rapprocher, s'unir, se serrer d'un lien plus solide que jamais, préparés et disciplinés par le fait de cette organisation nouvelle, aux vues de la politique qui leur est propre et dont les événements leur dicteront au jour le jour, les conseils. Ne nous étonnons donc plus si ces fidèles du judaïsme se dispo-

sent, dans l'active patience de leur attente à l'acte suprême dans lequel se résument depuis des siècles, les impérissables espérances du juif pharisaïque guidées par les rabbins du Talmud.

M. Gougenot des Mousseaux n'exagère point lorsque, après avoir entassé documents sur documents à l'appui de sa thèse, il la résumait ainsi :

« Aidés dans tous les royaumes de la terre par le secours mutuel que s'entre-prêtent avec ardeur les membres de leur communauté ; aidés par les secours qu'ils puisent dans les associations mixtes et patentes ; aidés par les secours et la protection que leur doivent et leur prodiguent les sociétés secrètes, où leur poste est le poste suprême et dont la puissance égale ou domine aujourd'hui toute puissance ; citoyens de leur propre nation et citoyens de la nation qui les adopte, c'est-à-dire deux fois citoyens et deux fois splendidement protégés dans la patrie où chaque chrétien ne l'est qu'une seule fois, les juifs, dont l'astuce, dont l'audace et le savoir-faire ont été de tout temps chose proverbiale, ont sur tout indigène des Etats chrétiens le plus incontestable des avantages et s'en prévalent avec une habileté singulière pour accroître une influence déjà si grande. Simple observateur du fait dont il ne semblait point démêler la cause, un homme d'esprit de race israélite écrivait, il y a quelque temps, avec vérité : « Les juifs remplissent, proportion gardée et grâce à leur insistance, plus d'emplois que les autres communions » catholiques et protestantes. Leur désastreuse influence se fait sentir surtout dans les affaires qui pèsent le plus sur la fortune du pays ; il n'est point d'entreprise dont les juifs n'aient leur large part, point d'emprunt public qu'ils n'accaparent, point de désastre qu'ils n'aient préparé et dont ils ne profitent : ils sont donc mal venus à se plaindre, ainsi qu'ils le font toujours, eux qui ont toutes les faveurs et qui font tous les bénéfices. » (Cerfbeer de Medelsheim. *Les Juifs*, p. 9).

En un mot, forts contre chacun de nous des forces que leur prêtent les lois des Etats, forts de celle que leur donne, au milieu de la masse des peuples, l'organisation naturelle de la communauté judaïque, forts de celles qu'ils empruntent aux sociétés de l'occultisme et aux alliances créées selon le besoin des temps et des lieux par ces sociétés, les juifs, ainsi que le fait observer Kluber, forment au sein des royaumes chrétiens un Etat dans l'Etat. « De là suit, s'il arrive que la société chrétienne reste digne de son nom et fidèle à la défense de ses droits, qu'un antagonisme permanent entre l'Etat et le judaïsme devient inévitable¹, » et que le triomphe du juif (c'est-à-dire le bouleversement des Etats chrétiens) ou de la civilisation chrétienne est la conséquence inévitable de cette lutte. »

Tout cela avait été prévu.

Un livre publié en Alsace, à la fin de 1790, sous ce titre : *Les juifs doivent-ils être admis au titre de citoyens actifs*, avait jeté ce cri d'alarme : « Que le juif soit citoyen sous tous les rapports où il ne sera pas citoyen nuisible, très bien ; que tous les droits dans lesquels nos lois pourraient surveiller sa conscience, lui soient acquis sans distinction, très bien ; qu'il puisse enfin exercer son culte tant qu'il ne troublera pas l'ordre.

« Tout cela est possible, charitable même et doit être largement recommandé aux nouveaux citoyens. Mais qu'en aucun cas, le juif ne soit éligible pour les corps politiques, administratifs et judiciaires, c'est-à-dire qu'il ne soit revêtu d'aucune des fonctions importantes et délicates auxquelles devraient toujours présider les principes d'une morale chrétienne.

« La jouissance illimitée de tous les droits de citoyen mettrait les avantages de la condition du juif au-dessus de celle de tout autre Français, car, d'une part, il moissonnerait l'or en abondance ; et, d'autre part, cet or mettrait dans ses chaînes un grand nombre d'esclaves, desquels il dirigerait les suffrages dans les assemblées, lui servirait d'instruments pour s'élever jusqu'au fauteuil du président de la nation ou bien pour se placer sur les fleurs de lis. »

Ces pensées avaient inspiré Louis XVI lorsqu'il commença à réformer la législation à l'égard des juifs ; mais bientôt on perdit de vue les limites dans lesquelles la réforme pouvait être opérée et l'on voit ce qui est advenu.

Faut-il s'étonner après cela des plaintes qui s'élèvent de partout ?

Un Marseillais, socialiste militant, écrivait il y a un an ou deux, ce qui peut être écrit dans la plupart de nos villes : « Les Juifs, sont les maîtres de notre ville. Il y a plus de quatre cent mille âmes à Marseille. Ils sont à peine un millier. Cela ne les empêche point d'être les détenteurs de toutes nos richesses. Ils possèdent une des grandes compagnies de navigation. Ils ont la Bourse. Ils ont les tribunaux de commerce. Ils ont le parquet des agents de change. Ils ont presque toute la magistrature assise et debout. La haute banque, le barreau sont peuplés de Levy, de Cahen, de Mossé et de Bédarride. Pour l'administration, c'est leur fief, comme dans tout le reste de la France.

« Ils ont aussi le haut commerce. Nos Marseillaises vous diront qu'il n'y a dans toute la ville qu'un seul grand magasin de confections qui échappe aux mains d'Israël encore cette unique maison chrétienne n'a-t-elle qu'un an d'existence. Les mêmes Juifs qui se terraient, il y a cent ans, en de tristes échoppes au fond de ruelles obscures, occupent à présent les plus belles installations. La rue Saint-Ferréol, la rue de Rome, la moitié de la Cannebière, de la rue Noailles et du cours Belsunce, appartiennent aux Juifs. Et ils ne sont que mille... Ça n'est pas naturel !

« La grande force de nos Juifs vient de leur solidarité. Ils sont doués d'un merveilleux esprit de famille et d'un admirable esprit national. En toute occasion, ils savent former contre leurs concurrents chrétiens le bataillon carré. Ils se serrent les coudes et, les jours de succès, pénètrent tous ensemble, dans nos rangs. Les revers qu'ils essuient, ils les supportent en commun ou, plus pratiquement, s'arrangent pour les faire supporter aux chrétiens. Une faillite juive n'atteint jamais les juifs ; et des créanciers juifs sont pour eux mieux que des créanciers privilégiés ce sont des créanciers sacrés. Ils ne cessent de vivre ainsi, hors de tout droit commun. Ils sont les premiers à se mettre hors la loi quand ils y ont quelque avantage. Nous aimerions qu'ils eussent à supporter aussi les inconvénients de ce métier d'outlaws. Les Juifs ont formé un Etat dans l'Etat. Que la loi prenne acte de la naissance de cet Etat nouveau et que la nation se mette en garde contre lui. »

¹ Kluber. *Coup d'œil des délibérations diplomatiques du Congrès de Vienne.*

Le conseil par lequel le Marseillais termine sa plainte commence à être écouté un peu partout. Les nations se mettent en garde contre les juifs.

S'il y a un pays où l'on ne devait pas avoir peur des juifs, c'est bien l'Angleterre. L'exemple du juif Disraëli, le plus grand ministre conservateur anglais du siècle passé, paraissait décisif et rassurant. Et cependant, l'Angleterre prend ses précautions. Quelques publicistes influents frappés de l'excessive proportion de Juifs qui se trouve parmi les multi-millionnaires et surtout parmi les parlementaires et les directeurs de journaux ont commencé la campagne antisémite.

En Allemagne, en Russie, les Juifs sont légalement exclus des rangs des officiers. En Autriche, en Espagne, en Italie même, la tradition, à défaut de loi, s'oppose le plus souvent à l'admission, parmi les officiers, des membres de la race juive. On sait ce qu'il en coûte à la France pour n'avoir point tenu compte de cette sagesse des nations.

Les nations chrétiennes échapperont à la domination du juif dans la mesure où elles sortiront de la politique cosmopolite pour rentrer dans la politique nationale.

Or, qui ne le voit ? La politique sérieusement nationale relègue les juifs au second plan. Les fils d'Israël forment, comme les francs-maçons leurs alliés ou leurs écuyers servants, une coterie secrète dans la grande société nationale. Dès lors, ils ne peuvent être les organes de la vie de cette société nationale. Les fonctions publiques doivent être confiées en Angleterre, à des Anglais, en Allemagne à des Allemands, en France à des Français. Il ne suffit point que les fonctionnaires publics appartiennent légalement à la nation par un artifice d'écritures ; il faut qu'ils appartiennent à l'âme de la nation par les ancêtres, par les services rendus, par un patriotisme éprouvé.

Car ce ne sont point seulement les intérêts privés qui sont en péril par la situation privilégiée faite aux Juifs de nos jours, les intérêts nationaux ne le sont pas moins.

Disraëli que nous venons de nommer dans son livre *Coningsby*, (p. 183-184 ; traduction française, p. 148 et suiv.) a exposé, en 1844, avec une indicible complaisance la supériorité croissante que la race juive prend en Europe et comment elle prépare son règne universel.

A la suite de luttes mille fois répétées..., le poids de quinze cents ans de servitude surnaturelle s'est abattu sur nos têtes. Mais, loin d'être brisés sous ce fardeau d'oppression et d'ignominies, nous nous sommes joués des efforts de l'invention humaine, qui s'épuisait vainement à nous perdre... Les juifs ! Les juifs ! Est-ce que jamais vous verrez se prononcer en Europe un mouvement de quelque importance, sans que les juifs n'y figurent pour leur large part ?

...Cette diplomatie russe, si pleine de mystères ; et devant laquelle pâlit l'Europe occidentale tout entière, qui l'organise et la dirige ? Des juifs ! La puissante révolution qui se prépare et se brasse en Allemagne, où, de fait, elle sera bientôt une seconde réforme, plus considérable que la première, sous quels auspices prend-elle la plénitude de son développement ? Sous les auspices du juif. A qui dans l'Allemagne est échu le monopole presque complet de toutes les chaires professorales ? Néandre, le fondateur du catholicisme spirituel, et Régius, le professeur de théologie de l'Université de Berlin, ne sont-ce pas deux juifs ? Bénary, cette illustration de la même Université, c'est bien un juif, n'est-ce pas ? Et c'est un juif encore que Wehl, le professeur d'Heidelbergh... En un mot, quel est le nom des professeurs allemands de race judaïque ? Ce nom, c'est légion !

Lors de mon arrivée à Saint-Petersbourg, j'eus une entrevue avec le ministre des finances de Russie, le comte Cancrim ; c'était le fils d'un juif de Lithuanie.

En Espagne, j'avais obtenu du ministre Mendizabal une audience, Mendizabal est ce que je suis moi-même, le fils d'un juif, d'un converti de la province d'Aragon.

A Paris, je voulus prendre avis du président du conseil, et j'eus devant les yeux un héros, un maréchal de l'Empire, (celui qui faillit un jour s'asseoir sur le trône de Portugal), en un mot le fils d'un juif français, Soult. Eh quoi, Soult, un juif ? Oui, sans doute, ainsi que plusieurs autres maréchaux de l'empire, en tête desquels Masséna, qui chez nous se nomme Manasseh...

Je quittai Paris pour Berlin, et le ministre que j'eus à visiter n'était autre qu'un juif prussien... Ce monde est gouverné par de tout autres personnages que ne se le figurent ceux qui ne voient pas ce qui se passe derrière les coulisses...

Donc, en 1844, les ministères des plus grands pays de l'Europe étaient dirigés non par leurs souverains, mais par des juifs. C'est un premier ministre d'Angleterre qui nous l'affirme et le démontre.

Depuis cette date, la puissance du juif n'a fait que croître.

« Ils tiennent enserrée, à l'heure qu'il est, comme dans un réseau, toute la société chrétienne, » écrivait en 1868 le Père Ratisbonne, juif de naissance.

Un autre Anglais, M. Houston-Steward Chamberlain, fixé à Vienne, en Autriche, a publié récemment un livre : *Les Assises de la civilisation*, qui a obtenu en Allemagne un foudroyant succès. Guillaume II, après l'avoir dévoré, l'a lu à haute voix à sa famille et en a distribué à droite et à gauche plusieurs dizaines d'exemplaires.

M. Chamberlain n'a pas plus de religion qu'il n'a de patrie. Il ne tient qu'à une chose, à sa qualité d'Européen. Il est antisémite, sans qu'il soit fanatique de l'idée de race, parce que l'intelligence, les façons de penser du Juif lui ont paru ennemies des siennes, et parce que l'organisation politique des Juifs seconde dangereusement leurs attaques contre la culture et la civilisation occidentale.

C'est l'étude, la réflexion, l'observation qui ont conduit M. Chamberlain à ce point de vue.

« Un jour, est venu, dit-il, après bien des années d'études indépendantes et désintéressées, où je me suis aperçu qu'une force, dans le monde contemporain, travaille contre moi, s'applique à détruire tout ce qui m'est précieux, tout ce qui constitue une personne, tout ce que mes prédécesseurs m'ont légué et ce que je tiens à léguer aux miens. Ce jour-là, une grande frayeur est tombée sur moi. »

XII. - LE COLLECTIVISME ET L'HÉGÉMONIE D'ISRAËL.

L'écrivain juif Bernard Lazare a écrit ce qui suit en parlant de ses coreligionnaires : « Quant à leur action et à leur influence dans le socialisme contemporain, elle fut et elle est, ou le sait, fort grande ».

« C'est Marx¹ qui donna l'impulsion à l'Internationale par le manifeste de 1847, rédigé par lui et Engels ; non qu'on puisse dire qu'il « fonda » l'internationale, ainsi que l'ont affirmé ceux qui considèrent toujours l'Internationale comme une société secrète dont les Juifs furent les chefs, car bien des causes amenèrent la constitution de l'Internationale, mais Marx fut l'instigateur du meeting ouvrier tenu à Londres en 1864, et d'où sortit l'Association. Les Juifs y furent nombreux, et dans le Conseil général seulement on trouve Karl Marx, secrétaire pour l'Allemagne et pour la Russie, et James Cohen, secrétaire pour le Danemark. Outre Marx et Cohen, on peut citer Neumayer, secrétaire du bureau de correspondance de l'Autriche, Fribourg, qui fut un des directeurs de la Fédération parisienne de l'Internationale, dont firent partie aussi Loeb, Haltmayer, Lazare et Armand Lévi. Léon Frankel, qui dirigea la Section allemande à Paris ; Cohen, qui fut délégué de l'Association des cigariers de Londres au Congrès de l'Internationale tenu à Bruxelles en 1868 ; Ph. Coenen qui fut, au même Congrès, le délégué de la Section anglaise de l'Internationale, jouèrent plus tard un rôle pendant la Commune, où ils retrouvèrent d'autres coreligionnaires.

Quant à l'organisation du parti socialiste, les Juifs y contribuèrent puissamment. Marx et Lassalle en Allemagne ; Aaron Libermann et Adler en Autriche ; Dobrojanu Ghérea en Roumanie ; Gompers, Kahn et de Lion aux Etats-Unis d'Amérique, en furent ou en sont encore les directeurs ou les initiateurs. Les Juifs russes doivent occuper une place à part dans ce bref résumé. Les jeunes étudiants, à peine échappés du ghetto, participèrent à l'agitation nihiliste ; quelques-uns - parmi lesquels des femmes - sacrifièrent leur vie à la cause émancipatrice, et, à côté de ces médecins et de ces avocats israélites, il faut placer la masse considérable des réfugiés artisans qui ont fondé à Londres et à New-York d'importantes agglomérations ouvrières, centres de propagande socialiste et même communiste anarchiste. »

Ce sont donc des juifs qui de l'aveu d'un juif, fondèrent les premières associations socialistes.

Ce sont les hauts barons de la Finance Juive qui permirent ensuite au collectivisme de s'étendre et de prospérer en le subventionnant, en fondant les journaux par lesquels il propage sa doctrine dans les masses. La presse collectiviste est aux mains des Juifs dans tous les pays du monde, et l'on sait que chez nous *l'Humanité*, l'organe du citoyen Jaurès, fut fondée avec les capitaux fournis par douze Juifs - « un par chaque tribu », disait Urbain Gohier dans *la Terre Juive*.

Le collectivisme est le terme auquel tendent les Juifs, le collectivisme qui, sous couleur de remettre tout à l'Etat, remettra tout dans leurs mains à eux qui se trouveront dissimulés derrière la personnalité anonyme de l'Etat.

L'Etat qui a opéré la centralisation au point de vue politique, travaille maintenant à centraliser entre ses mains toutes les forces économiques. Il avait déjà un certain nombre de monopoles. Il commença l'accaparement des chemins de fer ; il laisse voir ses intentions de monopoliser les assurances, l'alcool, etc. ; il parle aussi de faire chaque jour de nouveaux pas vers la main-mise sur les successions par l'augmentation des droits. Le collectivisme s'établira ainsi peu à peu sans violence, sans révolution par la prise de possession successive de toutes les manifestations économiques, industrielles ou commerciales de l'activité française.

Un éminent sociologue, M. Louis Durand, le fondateur en France des Caisses rurales et ouvrières, nous fait toucher du doigt l'art et la ténacité, avec lesquels le but du Dieu-Etat est lentement, sournoisement, mais sûrement poursuivi. Voici un résumé de ses arguments :

L'opinion publique - nous dit-il - s'inquiète parfois des manifestations bruyantes et violentes du socialisme, grèves, émeutes, incendies d'usines, etc. Elle a raison de s'en préoccuper.

Et cependant ces faits, quelque regrettables qu'ils soient, ne sont que des incidents locaux, qui n'ont presque pas d'importance eu comparaison des mesures autrement graves et générales qui font pénétrer le socialisme dans nos lois et dans nos mœurs, sous des apparences bienfaisantes et pacifiques, et, trop souvent, avec l'approbation des braves gens, trop confiants.

Le socialisme intégral tend à la socialisation des moyens de production et d'échange. L'Etat doit s'emparer des capitaux pour régler à sa guise la production et la consommation. La réalisation de ce programme donnerait à l'Etat une puissance illimitée sur les individus dont le bien-être, et même la vie, seraient à la merci des pouvoirs publics. On frémit à la pensée du pouvoir dont jouirait l'Etat socialiste si jamais il parvenait à réaliser son programme.

Pour dominer le commerce, l'industrie, l'agriculture, toute la production nationale, il suffirait à l'Etat de s'emparer de trois ou quatre branches d'activité économique qui commandent et conditionnent toutes les autres. L'Etat sera maître de tout quand il possédera exclusivement le crédit, les transports, les assurances et, au besoin, les mines (matières premières).

Pour être maître dans une de ces branches, inutile qu'il s'en empare. Il lui suffit d'exercer cette industrie à perte, en comblant les déficits avec les ressources de l'impôt. Il est évident que l'industrie privée ne pourrait soutenir une concurrence si disproportionnée. Or, c'est précisément ce que l'Etat tend à faire depuis plusieurs années.

Voyez déjà son œuvre pour le crédit :

Il a commencé par organiser des caisses régionales agricoles subventionnées par lui (plus de cent millions sont affectés à ce service). Ces caisses dépendent entièrement de l'Etat, car il se réserve le droit de leur retirer, à son gré, les subventions renouvelables à court terme.

Naturellement les agriculteurs n'ont pas protesté contre cette première tentative. Peut-on taxer de socialisme une mesure dont on bénéficie ?

Second pas : crédit aux industries agricoles. - habile mesure de propitiation, puisque ce sont les classes agricoles qui sont les plus opposées au socialisme.

Troisième pas : il ouvrira des crédits pour la construction des habitations à bon marché.

Puis il s'est fait donner la mission de faire crédit aux marins.

¹ Bernard Lazare dit ailleurs : Ce descendant Karl Marx, d'une lignée de rabbins et de docteurs hérita de toute la force logique de ses ancêtres ; il fut UN TALMUDISTE LUCIDE ET CLAIR, que n'embarrassèrent pas les minuties niaises de la pratique, un talmudiste qui fit de la sociologie et appliqua ses qualités natives d'exégète à la critique de l'économie politique (V. *L'Antisémitisme*, p. 342).

Puis, par des projets de loi relatifs aux secours des inondés, il se fait autoriser à prêter aux petits commerçants. C'est une mesure transitoire..., sans doute ; mais ce crédit d'Etat cessera t-il de fonctionner quand les inondations ne seront plus qu'un souvenir ? ? ? ... Ce serait bien mal connaître l'Etat. Déjà les journaux nous apprennent qu'une délégation a été reçue par le ministre, demandant à ce que l'Etat organise le crédit pour les petits industriels et les petits commerçants « comme il l'a fait pour les agriculteurs. »

Qu'on le remarque : toutes ces mesures sont bienfaites en elles-mêmes. Créées par l'initiative privée (telles qu'elles existent et fleurissent dans d'autres pays), elles seraient excellentes. Mais elles deviennent éminemment dangereuses quand l'Etat se substitue à l'initiative privée - qui fait toujours mieux à meilleur marché - parce que l'action de l'Etat tue cette dernière, et que le résultat final ne peut être que : l'Etat tout ; le citoyen rien.

En matière d'assurances, l'Etat est allé un peu moins vite. Jusqu'ici il s'est borné à accorder des subventions aux assurances mutuelles, ce qui lui permet de les inspecter.

Mais le ministre de l'Agriculture a annoncé un projet de loi tendant à fonder une caisse de réassurance par l'Etat. Comme toujours, on commence par l'agriculture..., pour qu'elle ne fasse pas d'opposition.

Puis les marins, les industriels, les commerçants viendront lui dire : « Pourquoi donc assurez-vous, aux frais de l'Etat et avec dispense d'impôts, les agriculteurs et non nous ? »

Ce sera trop juste, et l'Etat deviendra le seul assureur. Comment, en effet, les compagnies privées, grevées d'énormes impôts, pourraient-elles soutenir la concurrence des assurances d'Etat, qui ne paient pas d'impôts et qui peuvent, en cas de déficit, faire appel aux contribuables ?

De tous les côtés, nous voyons l'Etat tendre avec persévérance à intervenir avec ses capitaux, c'est-à-dire avec les deniers des contribuables, dans le domaine de la production et de l'échange.

Et pour multiplier encore ses moyens d'action, la loi sur les retraites ouvrières, telle qu'elle a été votée par le Sénat, permet au gouvernement d'employer une partie des capitaux produits par la capitalisation des versements à des œuvres ou institutions diverses,

Quant à l'industrie des transports, inutile d'insister, l'Ouest est racheté, l'Orléans va céder une partie de son réseau, - on a parlé aussi du rachat du Midi.

Mais lorsque l'Etat aura achevé sa pénétration méthodique dans le domaine économique, quelle sera la liberté laissée aux citoyens, dont toute l'activité économique sera alors à la merci des pouvoirs publics et qui ne pourront obtenir du crédit s'ils déplaisent à la préfecture, ni faire régler leurs sinistres par la réassurance s'ils sont mal cotés ?

Ces observations de M. Louis Durand, sont assurément dignes d'attention.

Nous avons dit que, depuis deux mille ans, les juifs ambitionnent la conquête du monde tout entier. Pour dominer les nations, il faut détruire les institutions qui constituent l'ordre social, particulièrement l'ordre social chrétien.

De là les principes de 89, de là les Droits de l'Homme, de là le Libéralisme, dont la Franc-Maçonnerie, insinue le virus dans toutes les sociétés. Avec ces poisons, on désagrège toutes les institutions, on les tue : Religion, Famille, Patrie, Propriété, Armée, rien n'y résiste. Comme d'autre part les Juifs se conservent, eux, en nation, en corps de familles, en communauté de religion, bref en patrie, on comprend sans peine que cette organisation, exclusive de toutes les autres, arrive à établir sa domination universelle sur les peuples réduits en poussière.

Voilà le but suprême des Juifs, voilà le grand objectif de la nation juive.

La destruction de la propriété privée, l'institution du collectivisme d'Etat fera faire un grand pas.

Le collectivisme, c'est l'Etat se substituant aux individus dans la possession de toutes les richesses. Mais qu'est-ce que l'Etat ? Tous les citoyens réunis en collectivité, répondent les juifs et leurs disciples. Qu'on voie ce qui est déjà aujourd'hui. C'est l'Etat, mais ce n'est pas la France qui fait la guerre à l'Eglise. C'est l'Etat, mais ce n'est pas la France qui dispose des quatre ou cinq milliards que fournit le budget. Ce sera l'Etat, mais ce ne sera pas la France qui deviendra l'unique propriétaire ; et l'Etat c'est l'homme, ce sont les hommes qui détiennent le pouvoir ; c'est, ce seront les juifs.

Un savant économiste, M. Du Mesnil Marigny, dans son *Histoire de l'économie politique des anciens peuples*, publiée à Paris, chez Plon, en 1878 a cru pouvoir, en ne s'appuyant que sur des faits d'économie et de statistique, formuler ces prévisions :

« L'élévation politique d'Israël au faite des grandeurs semble donc certaine, puisque dans ce moment rien ne paraît pouvoir la conjurer. Ainsi, à moins d'une grande modification dans l'ordre et le mouvement des sociétés, nous le verrons avant peu, quelque extraordinaire que semble un pareil coup du sort, gouverner les nations, après s'être appliqué toutes leurs richesses et, par suite, se multiplier sans mesure, en chassant de devant lui (Exode, XXIII, 30). Les habitants de toute la terre, ainsi qu'il en usa pour les Chananéens et pour les indigènes du nom de Gessen. Certes on récriminera contre ce pressentiment de la substitution des Israélites aux races actuelles des diverses parties du globe, et nous ne pouvons disconvenir que cette prévision ne soit très osée. Mais l'histoire est là pour nous apprendre que dans chaque pays les populations indigènes sont peu à peu remplacées par la peuplade qui, campée sur leur territoire, leur est incontestablement supérieure en richesses, en industrie, en facultés productrices de toute sorte...

« Toutefois, si, suivant nos prévisions, les fils de Jacob, profitant de leur supériorité en tout ce qui procure la prospérité et la longévité dans ce monde, parviennent à survivre à toute autre race, comme on connaît l'attachement, l'esprit de fraternité qui les unit, personne ne contestera que c'est par eux que l'on verra se réaliser alors cette ère de l'humanité, ce vœu de tous les philosophes, cette aspiration de tous les grands cœurs, nous voulons dire la fraternité universelle... Dès aujourd'hui, par les faits que nous avons exposés, il faudrait être aveugle pour mettre en question le superbe avenir qui est réservé aux Israélites¹. »

¹ Op. cit., t. II, p.283 et 285.

XIII. - LA POPULATION JUIVE

Le nombre total des Juifs existant dans le monde est très difficile à évaluer. Disséminés chez tous les peuples, ils dissimulent en plusieurs lieux leur nationalité et leur religion ; et lorsque, comme en France, le recensement ne mentionne plus le culte, il n'y a plus officiellement de Juifs, puisque les Juifs sont naturalisés français.

Les documents juifs que l'on peut consulter, ne doivent être acceptés qu'avec réserve. Suivant que l'intérêt du jour l'exige, ils enflent ou diminuent leurs chiffres,

Un travail sérieux sur cette question a été publié en 1900. L'auteur, dont nous n'avons point le nom, fait précéder sa statistique de cette note

« J'ai eu beaucoup de peine à rassembler les documents épars dont j'ai dû me servir. J'indiquerai comme sources accessibles à tous :

1° *L'Almanach de Gotha*, années 1898, 1899, 1900 ;

2° *Les Geographisch Statistische Tabellen*, de Hubner ;

3° *La Géographie universelle*, d'Elisée Reclus ;

4° *Le Dictionnaire de Géographie*, de Vivien-Saint-Martin.

« J'ai consulté, en outre, les rapports officiels de recensements publiés par les divers gouvernements. Enfin, j'ai également eu recours aux Almanachs juifs et aux Revues publiées à Paris et à Leipzig.

« Voici le résultat de cette comparaison des documents.

Nota. - Nous mettons en regard des chiffres donnés par cet auteur, ceux publiés le 21 avril 1910, par les *Archives Israélites*, d'après le Bureau de statistique juive. On verra que si les chiffres sont exacts d'un côté comme de l'autre, il a dû y avoir de grands déplacements, en ces dix années ; notamment en Asie.

	<u>1900</u>	<u>1910</u>
Europe	7,800.000	8,853.599
Afrique	500.000	325.778
Asie	1,400.000	484.165
Amérique	1,300.000 ¹	1,889.624
Océanie	20.000	27.106
Total	11,020.000	11,580.272

Le total que donne Hubner (année 1893), continue notre auteur, est un peu inférieur : 10,860.000. Nous avons, en étudiant les statistiques, dû renforcer légèrement les chiffres qu'il donne pour l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, et diminuer un peu celui de l'Asie. »

Le même auteur dit ensuite comment se répartissent les 7.800.000 attribués à l'Europe.

Voici maintenant, d'après l'Almanach de Gotha (année 1900), Hubner (année 1898) et les documents officiels publiés par les gouvernements, le chiffre de la population juive dans les différents Etats d'Europe :

	<u>1900</u>	<u>1910</u>
Allemagne	630.000	607.862
Angleterre	80.000	247.760
Autriche-Hongrie	3,030.000	2,076.978
Belgique	3.000	15.000
Bulgarie	27.500	37.653
Danemark	4.000	3.176
Espagne	400	2.500
France	70.000 ²	100.000
Grèce	10.000	8.350
Hollande	110.000	103.988
Italie	40.000	35.617
Norvège	200	642
Portugal	1.100	1.200
Roumanie	243.000	266.652

¹ New-York renfermait actuellement 800.000 juifs.

² Les Juifs de France sont divisés officiellement en douze circonscriptions dirigées par autant de consistoires, qui ressortissent d'un consistoire central. *L'Univers israélite* a publié cette statistique :

Années 1892, 1894, 1896. - Besançon 2.200 ; Bordeaux 3.500 ; Lille 3.200 ; Lyon 2.200 ; Marseille 4.800 ; Nancy 4.400 ; Vesoul 4.100. La population du consistoire de Bayonne n'est pas indiquée.

Années 1901, 1902. - Bayonne 2.200 ; Besançon 2.250 ; Bordeaux 3.000 ; Epinal-Vesoul 3.900 ; Lille 3.800 ; Marseille 5.500 ; Nancy 4.500.

Quant à la population juive de Paris, l'auteur de l'article, M. Mathieu Wolff, manque, dit-il, de données précises qui lui permettent d'en fixer le chiffre. « Je crois, ajoute M. Wolff, qu'on demeure le plus près de la vérité en estimant la population israélite de France à 85.000 âmes. Ajoutons-y, si vous voulez, les 48.000 juifs d'Algérie. »

Le nombre des préfets, sous-préfets, juges et fonctionnaires juifs, est quatre fois, dix fois plus élevé qu'il ne devrait être, en égard au nombre des juifs dans la population française. Leur effectif dans les cadres supérieurs de l'armée, s'accroît sans cesse. Dans vingt ans, la France comptera une centaine au moins de colonels ou généraux ou assimilés juifs, la défense de la patrie sera aux mains d'un état-major de sans-patrie.

Russie	4,250.000	5,215.805
Serbie	5.048	5.729
Suède	3.402	3.012
Suisse	8.069	12.264
Turquie-d'Europe	140.000	106.977 ¹
Total	8,655.719	8,851.165

Le *Jewish Yearboole* donne aussi le pourcentage de la population juive dans les principales villes du monde : Bor-ditcheo, 87.72% ; Jerusalem, 55% ; Odessa, 33.75% ; Warsaw, 33.36% ; New-York, 26.30% ; Budapest, 23.05% ; Amsterdam, 11.30% ; Vienne, 8.75% ; Franckfort, 8.15% ; Montréal, 6.94% ; Constantinople, 5.77% ; San Francisco, 6.94% ; Berlin, 4.85% ; Chicago, 3.58% ; Hambourg, 2.34% ; Londres, 2.28% ; Paris, 9.07% ; Rome, 1.51% ; Bruxelles, 1.16% ; Saint-Pétersbourg, 0.83%.

Il peut être intéressant de comparer le chiffre de population atteint actuellement par les Juifs à ceux d'autrefois.

Lors de leur entrée dans la Terre promise, ils étaient 601.730 hommes. En comptant quatre personnes par chaque adulte mâle, on obtient une population totale de deux millions et demi.

Au temps de Salomon, la population d'origine juive comptait 1.300.000 combattants, ce qui représente un total de 5.000.000 d'âmes, et une population double de celle de la conquête.

D'après Josèphe, la Galilée comprenait 3.000.000 au moment de l'expédition de Titus, ce qui ferait évaluer à 8.000.000 la population de la Palestine. Mais les chiffres donnés par Josèphe sont d'une évidente exagération. La Galilée n'avait pas plus de 930 milles carrés. Il y aurait donc eu 30.000 habitants par mille mètres carrés, ce qui est absolument impossible.

Quoi qu'il en soit, on voit que la race est actuellement plus nombreuse qu'elle ne l'a jamais été.

Cet accroissement ne date pas de loin.

« Un phénomène né d'hier, dit M. Gougenot des Mousseaux, vient de causer une étrange surprise aux investigateurs des comptes rendus de la statistique, et la soudaineté de sa production semble le désigner comme un de ces avertissements que la Providence se plaît à donner au monde et que l'histoire enregistre sous le titre de signe du temps.

« Ce signe, c'est une anormale multiplication de l'espèce, c'est un inexprimable accroissement de population qui, tout à coup et partout à la fois, s'opère et s'accuse au foyer d'Israël, dans le sein des peuples divers auxquels il se mêle... Est-ce qu'après avoir maintenu, pendant des siècles, sur la surface du globe, le niveau de la population que nourrissait la Judée, lors de la mort du Christ, une force intelligente, qui jamais ne se fatigua de marcher d'accord avec le sens des prophéties judéo-chrétiennes, voudrait, en quelques années, à côté de la puissance intellectuelle et métallique d'Israël, parvenir tout à coup au sommet de toutes les positions sociales, doubler, tripler sa valeur numérique ? Est-ce qu'elle voudrait lui créer, toute prête à se mouvoir au coup de trompette de l'homme qu'elle appellera son Messie, une armée maîtresse en tous lieux de l'or et du fer, ces deux métaux qui, sur la ruine des principes de la civilisation chrétienne, sont devenus les deux leviers de nos changements sociaux, les deux raisons dominantes de toute puissance moderne ? »

XIV. - LA LANGUE UNIVERSELLE

Pour maintenir l'humanité entière sous sa domination après l'avoir conquise, il ne suffit pas d'avoir abaissé, aboli les barrières qui séparaient les hommes en nationalités distinctes et en confessions diverses et de l'avoir dotée d'une religion humanitaire et d'une république universelle ; il sera bon de lui avoir fait adopter un langage commun.

De même que nous avons vu les travaux d'approche qui tendent à faire disparaître des cœurs les sentiments patriotiques et des esprits les dogmes révélés, nous assistons à un effort puissant pour créer une langue internationale. Et de même que la secte antichrétienne a obtenu que nombre de catholiques se fassent les propagateurs des Principes modernes qui, d'après les Juifs, sont les plus sûres garanties du présent et de l'avenir du judaïsme et les conditions les plus énergiquement vitales de son expansion et de son plus haut développement ; de même les inventeurs de l'Esperanto ont gagné nombre de catholiques et parmi eux plusieurs très influents qui se dévouent à faire adopter ce langage artificiel.

Les premiers essais d'une langue universelle datent du XVII^e siècle. Presque simultanément Dalgarno et l'évêque anglican Wilkins écrivirent l'un l'*Ars signorum* (1664), l'autre le *Mercury* (1668).

Le but des auteurs était de créer une langue unique destinée à remplacer tous les idiomes de la terre par un autre mode d'expression des pensées humaines : chacun des signes dans chaque vocable devait représenter un concept.

Depuis, furent publiés : *la Langue universelle*, de Letellier (1852) ; *la Lingua universal*, de Sotos Ochando (1854) ; *le Solrésol*, de Sudre (1866) - *le Chabé* (1886), de l'ingénieur Maldant ; *le Spokil* (1900), du docteur Nicolas.

Dès 1839, Schipfer, dans sa « *Communicationsprache* », avait indiqué la similitude de nombreux vocables en diverses langues européennes et des formes morphologiques communes. L. de Rudelle publia à Bordeaux en 1859 une grammaire avec quelques exemples sous le nom de *Pantos dimou-glossa* ; et en 1881, le pasteur Schleyer, de Constance, donna le *Volapuk* : (langue universelle. Vol pour *world*, monde ; a, trait d'union ; puk, abréviation de *speak*, parler).

Aussitôt des journaux sont fondés, des cours établis, des Congrès réunis ; mais bientôt on s'aperçoit que facile par correspondance, l'instrument imparfait ne suffit plus oralement.

La plupart des adeptes découragés crurent à l'impossibilité de la solution du problème.

Mais le docteur Liptay, dans son projet de *Langue catholique* démontra que la langue internationale existait à l'état latent et qu'il suffisait de la dégager des dictionnaires nationaux. Volk et Fuchs, en 1883, et Eichhorn, en 1886, publièrent chacun une *Weltsprache* ; Steiner sa *Pasilingua* (1885) et le juif Zamenhof son *Esperanto*, d'autres firent d'autres essais.

¹ Le Bureau de statistique juive en 1910 dernier donne en outre ces chiffres. Crète 1.150 ; Luxembourg 1.201 ; Gibraltar 1.300 ; Bosnie et Herzégovine 8.213.

Tous ces systèmes partent des mêmes principes : simplification à outrance de la grammaire, qui successivement est réduite à une vingtaine de règles, et élaboration d'un dictionnaire à posteriori, c'est-à-dire trouvé dans les langues nationales en recherchant le maximum d'internationalité de chaque mot.

Zamenhof, dans *l'Espéranto*, par un système de désarticulation des vocables et par l'attribution de sens précis à des affixes, apporta la méthode du maniement d'un vocabulaire très copieux avec un minimum de racines. Ce progrès contribue à la facilité d'acquisition mnémotechnique.

Au mois d'octobre 1907, un Comité se réunit au Collège de France, étudia tous les projets, écouta les auteurs des divers systèmes et examina la situation.

Seul, *l'Espéranto* avait pris une extension assez grande, grâce à l'appui de la Société française de propagation, présidée par M. de Beaufront, auteur lui-même d'un projet : *l'Adjuvauto*, similaire à l'œuvre de Zamenhof, dont il fit le sacrifice. *L'Espéranto* possédait une littérature copieuse (un millier de traductions d'œuvres diverses, quelques originaux) ; ses partisans étaient au nombre de 100 à 200 mille ; en trois Congrès (Boulogne, Genève, Cambridge), ils avaient fait la preuve que de nombreux individus de nationalités différentes s'étaient compris en parlant un langage artificiel ; par des centaines de cours en tous pays, par une vingtaine de journaux et revues, la vitalité de *l'Espéranto* était indéniable.

Un premier Congrès international des Espérantistes catholiques a été tenu à Paris du 30 mars au 3 avril 1910, à l'Institut catholique de Paris. Dix-huit délégués de diverses nations d'Europe et d'Amérique étaient présents ainsi qu'une nombreuse et enthousiaste assistance.

Ce congrès ne s'est point occupé de *l'Espéranto* en tant que langue, mais *l'Espéranto* a été la seule langue usitée pendant les séances.

La principale question qui y a été traitée a été la réunion de tous les chrétiens dans un seul bercail sous l'unique Pasteur, successeur de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ. On s'est aussi occupé des Œuvres catholiques et des moyens de les fortifier en les rendant plus internationales au moyen de la langue commune.

Les congressistes n'ont eu en vue que de mettre au service de la foi, ce nouvel instrument d'unification du genre humain.

Puissent-ils y réussir ! De bons esprits craignent le contraire.

L'un d'eux, M. Charles Vincent, a écrit :

« En pleine Babel moderne, des hommes rêvent de fonder une langue unique et universelle, reliant comme un peuple à travers les peuples. Un Juif, Zamenhof, est l'instigateur. « Celui qui espère crée *l'espéranto* ». Serait-il précurseur ? - Lorsqu'on se déclare partisan de ce nouveau mode de communication, il est recommandé de se faire inscrire, de donner sa signature, de s'engager à porter les insignes. Serait-ce le prélude de la « marque » future ? Les adhérents se servent de papier, d'enveloppes et de timbres spéciaux. Ils émettent le vœu de traduire tous les livres classiques et autres, afin, disent-ils, qu'il ne soit plus nécessaire de recourir au texte original.

Est-ce que cela ne facilitera pas de nouvelles falsifications ? Ainsi agirent les Pharisiens jadis, vis-à-vis des Saintes Ecritures, au retour de la captivité. - Enfin, ils ont l'étoile flamboyante de la Franc-Maçonnerie¹, et leur devise est « Un peuple sans patrie. »

Un autre adversaire, « ce serait la langue de l'humanitarisme sans tradition, ce qui rentre bien dans le plan d'Israël. Chose digne d'attention. Il a été question d'instituer dans nos lycées un cours *d'espéranto*, - facultatif d'abord pour ne choquer personne. Les professeurs de l'enseignement secondaire qui se montraient partisans de cet « heureux progrès » étaient connus comme appartenant à la juiverie ou à la maçonnerie, ou soupçonnés d'être de l'une ou l'autre congrégation. »

Un troisième : « Il n'y a guère de doute que *l'Espéranto* soit une tentative judéo-maçonnique rentrant dans les moyens employés par la secte pour préparer le nivellement des esprits et des nations. Entre beaucoup d'autres signes qui le donnent à penser, l'étoile maçonnique à cinq branches n'est-elle pas l'insigne préféré des Espérantistes ? »

M. Charles Vincent a conclu ainsi l'article ci-dessus : « J'éprouve quelque embarras à me prononcer. D'une part je ne saurais mettre en doute la bonne foi des Espérantistes catholiques ; et le nom et l'autorité de Mgr Baudrillard m'empêchent de formuler une opinion définitive. Mais, hélas, depuis quarante ans que je combats dans les rangs catholiques, je sais l'in vraisemblable facilité qu'ils ont à s'ouvrir aux transfuges intéressés de l'ennemi, leur naïveté à écouter ceux qu'ils prennent pour les guides du progrès « moderne ». Et il m'est impossible de blâmer la méfiance de ceux qui voient en ce mouvement « international » l'un des aspects de cette méthode de destruction que M. Maurice Talmeyr appelle si exactement « l'Art souterrain ».

XV. - LA CRISE RELIGIEUSE D'ISRAËL

Par suite de son mélange avec les divers peuples européens, la race juive a subi au XIX^e siècle de grandes transformations. Le Juif moderne ne garde plus rien aujourd'hui du Juif traditionnel, ni son habit, ni son langage, ni ses mœurs, ni ses rites, ni même les traits de sa physionomie.

L'Univers israélite (août 1906, p- 590) a jeté un cri d'alarme, n'hésitant pas à confesser que la situation apparaît désolante et sans remède. Nous allons essayer d'en donner une idée.

Le Mouvement de conversions. - Dans le courant de mars 1902, un appel était adressé de Berlin aux communautés juives des cinq parties du monde, dans le but d'intéresser les fils d'Israël à la fondation d'un bureau de statistique destiné

¹ La carte d'invitation au congrès des catholiques Espérantistes à Paris représentait un cercle soutenu par deux ailes, assez semblables au disque égyptien ailé. En ce cercle était enfermée une petite carte du monde, limitée à l'Afrique, l'Australie et une portion du golfe du Bengale. A l'endroit qui figure le plateau central asiatique se trouvait une large étoile à cinq pointes. Le timbre était dominé par une croix. L'étoile centrale en dépit de la croix a semblé apparentée de très près à celle du Grand-Orient et les ailes qui la soutiennent ont pris aux yeux de plusieurs un inquiétant aspect cabalistique.

à recueillir toutes les informations qui pourraient avoir pour objet l'état démographique de la race, les conditions de vie matérielle et morale des divers groupements, le développement ultérieur de leur prospérité. Tel est l'esprit de solidarité dont relèvent les éléments épars de cette nation morcelée et errante que, dès les premiers jours de mai de la même année, une Société de statistique juive ayant son siège à Berlin était fondée, organisée, reliée à un vaste réseau de succursales créées dans le même temps à Vienne, à Lamberg, à Odessa, à Varsovie, à Tomsk, à Philippopoli, à Berne, à Hambourg, et de bureaux de correspondance établis à Strasbourg, Posen, Zurich, Vilna, Pinsk, Saint-Petersbourg, Amsterdam, Cincinnati, New-York. Grâce aux documents nombreux et sûrs publiés par la sixième section, *Statistique de la vie religieuse*¹, il est possible désormais de suivre de très près et d'apprécier à sa juste valeur le mouvement insolite de conversions qui se manifeste depuis une trentaine d'années en Israël.

D'après les données officiellement recueillies dans le *Jewish Year-Book* de 1905, le chiffre global de la population juive dans le monde était, à cette date, de 11.081.000 âmes, dont 8.748.000 en Europe, 1.556.000 en Amérique, 354.000 en Afrique, 342.000 en Asie et 17.000 en Australie².

M. Jean de Le Roy, le célèbre missionnaire allemand qui a voué sa vie à l'évangélisation des Juifs, est parvenu, en rassemblant une foule de précieux documents, à fixer à 250.000 le chiffre des Juifs convertis au cours du XIX^e siècle. De ce nombre, 73.000 auraient passé au protestantisme, 58.000 au catholicisme, 75.000 à l'Eglise orthodoxe, et le reste, une vingtaine de mille, serait de confession inconnue³.

Quelle que soit l'importance de ces chiffres, ils ne suffiraient point à mesurer la portée de la crise actuelle du judaïsme ni à en laisser pressentir l'issue fatale, car ce n'est pas seulement le total des conversions et des baptêmes qu'il s'agit de déterminer, c'est beaucoup plus leur progression constante, qui, seule, peut fidèlement traduire, l'intensité croissante de ce puissant mouvement de christianisation. Car il est à noter que ce mouvement, qui date de l'émancipation des juifs à la suite de la Révolution, très lent à s'établir, a été toujours en s'élargissant. Il semble que Satan voyant que son heure approche, s'efforce de faire dévier le mouvement qui agite Israël depuis quelques années ; car beaucoup de ces conversions ne sont point dues à une conviction religieuse solidement établie ; elles sont plutôt un calcul tout humain. Il en est cependant de sincères. Pour nous, enfants de l'Eglise catholique, nous savons par la parole de saint Paul que nous avons rappelée ci-dessus, qu'un jour, enté de nouveau sur l'Olivier franc, qui est Jésus-Christ, tout Israël reflleurira. Le XIX^e siècle n'a-t-il pas vu les prémices de cette résurrection dans ces hommes incomparables qui, sortis des rangs du judaïsme et revêtus du sacerdoce au prix des plus durs sacrifices, ont rempli la terre des fruits de leur apostolat⁴.

Les Baptêmes. - Un livre composé par un juif sous ce titre *Baptêmes israélites au XIX^e siècle*, et avec cette épigraphe *Cum ira et studio* vient d'être publié à Berlin. Il a pour auteur le docteur Samter réputé pour sa haute intelligence et sa connaissance approfondie de toutes les questions religieuses, sociales et philosophiques de l'Allemagne.

« Les nombreux baptêmes d'Israélites au XIX^e siècle forment, dit Samter, l'un des plus tristes chapitres de notre histoire. Le célèbre Schleiermacher qui a vécu à Berlin au centre même de ce mouvement anti-sémitique, déclare que le Judaïsme est tout près de mourir.

« Il n'y a presque plus de Juifs convaincus parmi nous ; nous avons honte du nom même de Juif ; les jeunes gens israélites qui fréquentent les Ecoles, les Universités se font passer pour chrétiens.

« Quelles sont les causes de ces désertions lamentables ? demande Samter. La conviction, pensez-vous ? Nullement, sauf de rares exceptions, les causes sont le désir de l'avancement, l'horreur de l'humiliation. Changer de religion est un trafic avantageux pour le Juif infidèle ; puis nous ne sommes pas Allemands, nous ne sommes pas Prussiens, si nous ne sommes chrétiens. Donc, faites-vous baptiser, dit le conseiller Pauls, envisageant le baptême moins comme un acte religieux, que comme une garantie (en Allemagne) contre l'exclusion des fonctions honorifiques ou gouvernementales. »

Samter parle ensuite des convictions dogmatiques exigées du Juif qui aspire au baptême dans les milieux protestants. En général, l'acte de foi est requis ; mais les restrictions mentales mettent à l'aise la conscience du converti. Combien d'ailleurs, parmi les dissidents qui rayent de leur enseignement les articles de foi qui ne leur conviennent pas, ou qui ne

¹ Cf. *Jüdische Statistik, herausgegeben vom « Verein für jüdische Statistik »* unter Redaktion von Dr Alfred Rossig. Berlin 1905.

² Ces chiffres, on le voit, diffèrent de ceux donnés plus haut, tout en s'en rapprochant beaucoup. Ils se rapportent d'ailleurs à une autre année.

³ J. de Le Roy, *Judentaufen im 19. Jahrhundert*, p. 49 sq. Leipzig, 1899.

⁴ Il suffit de nommer les frères Ratisbonne et les frères Lemann.

Mgr Augustin Lemann, prélat de la Maison de Sa Sainteté, est mort à la fin de juin 1909. Son frère Joseph lui survit. Nés tous deux dans le judaïsme, après une conversion éclatante, ils dévouèrent leur vie au service de l'Eglise. En même temps qu'à la foi catholique, ils s'étaient convertis aux plus pures traditions françaises. A aucun moment, les nuées du libéralisme ni de la démocratie ne pénétrèrent dans leur intelligence. Leurs écrits et leurs discours en font foi. Ils considéraient la Révolution française en véritables disciples de Joseph de Maistre, comme un événement « satanique ». Leurs études sur *l'Entrée des juifs dans la Société française en 1789*, font autorité, ainsi que leurs travaux d'exégèse hébraïque.

Les deux frères Lemann étaient élèves au lycée Ampère de Lyon, quand ils se convertirent. L'influence du célèbre abbé Noiro, qui y professait la philosophie, les avait ébranlés. Mais le coup décisif de la grâce est dû à deux religieuses de Saint-Joseph, Sœur Zéphirin et Sœur Evariste, qui, chargées de l'infirmerie de Lyon, les soignèrent au cours d'une maladie qu'ils eurent ensemble et dont la piété fut sur eux décisive. Lorsqu'ils furent convalescents, l'abbé Murgues, aumônier du lycée, les confia à M. l'abbé Rueil, vicaire à Saint-Nizier. Celui-ci les catéchisa et leur conféra le baptême.

L'insigne dévotion à la Sainte Vierge et au Crucifix du Pardon, la science scripturaire de celui qui n'est plus, son éloquence enflammée, toute nourrie des Livres-Saints, qui s'était fait entendre dans les chaires illustres de France, à Lyon, à Paris, à Orléans, à Reims, ses ouvrages sur la Sainte Vierge, sur le Sionisme, sur les Juifs depuis l'ère chrétienne et leur influence dans la Révolution française, ses études sur les Evangiles, notamment sur le quatrième Evangile et ses réfutations de l'apostat Loisy, faisaient de lui une personnalité éminente, estimée et vénérée à Rome comme en France. Sa bonté et la bienveillance de l'accueil qu'il réservait à tous, ne lui avaient fait que des amis.

cadrent pas avec leurs opinions modernistes ? Combien de théologiens luthériens font concorder les dogmes avec le système philosophique de Kant et de Hegel ! « C'est le rationalisme en plein, n'acceptant de la religion que ce qui est admis par la raison, s'écrie Samter, et souvent, ce sont des Rabbins convertis qui professent ces doctrines. »

De cette constatation, l'auteur passe à la statistique des baptêmes administrés au XIX^e siècle, principalement en Prusse, en Angleterre, en Russie et en Palestine. Leur relevé présente un total de 200.000 dont 69.400 en Russie, plus de 10.000 en Prusse, de 1880 à 1902 ; et 565 dans l'église protestante du Mont Sion à Jérusalem. C'est en France, où les Juifs sont moins opprimés qu'ailleurs, remarque Samter, que les baptêmes sont en plus petit nombre d'où il infère judicieusement ce que les menaces, les injustices, la perspective du gain font ailleurs plus de baptêmes que les convictions sincères.

Les mariages mixtes. - Mais le facteur le plus puissant de déperdition pour la religion d'Israël est sans contredit la faveur qui s'attache de plus en plus, en tous les pays du monde, aux mariages mixtes. C'est un honneur pour un Juif d'épouser une chrétienne et plus encore pour une juive de s'unir à un chrétien bien titré. Les vétérans du rabbinat ne peuvent se consoler des pertes sensibles infligées au judaïsme de ce chef. Ils cherchent partout un remède à ce mal envahissant, sans en trouver d'autre, jusqu'ici, que leurs malédictions redoublées.

Dans les mariages mixtes, les trois quarts des enfants passent au christianisme, et l'on peut dire que l'autre quart ne compte plus guère pour le judaïsme.

En France, ces unions ont plutôt diminué depuis l'affaire Dreyfus et jamais, d'ailleurs, elles n'ont été bien nombreuses, même dans l'aristocratie. Il en va autrement en Autriche, en Hongrie, en Danemark, en Suède. Partout, il est facile d'observer une progression rapidement croissante, surtout depuis ces vingt-cinq dernières années.

L'évangélisation des Juifs. - La pensée de convertir les Juifs à la religion du Christ n'est pas nouvelle dans l'Eglise catholique. C'était à Rome un très antique usage, également adopté dans la plupart des villes où se trouvait un ghetto, une communauté juive, d'obliger les Israélites à entendre chaque année, de préférence le Samedi-Saint, et parfois chaque semaine après l'office du sabbat, un sermon sur la divinité de Jésus.

Les abbés Lémann et Ratisbonne ont inauguré un moyen plus pratique de faire pénétrer l'Évangile au sein des communautés juives, en procédant à l'organisation d'une Société de missionnaires destinés surtout à l'évangélisation des Juifs de Palestine. La Congrégation des Dames de Sion fondée par les frères Marie-Alphonse et Théodore Ratisbonne, en 1855 se chargea de l'éducation des jeunes filles juives et ne tarda pas à multiplier ses pensionnats, ses orphelinats, ses ateliers, non seulement en France et en Palestine, mais en Angleterre, en Turquie au Liban.

Mais rien n'égalait l'esprit d'entreprise et l'ingénieuse activité que déploient les Eglises anglicane, presbytérienne, luthérienne pour attirer les Israélites à leur confession particulière. Dans la seule ville de Londres, il n'existe pas moins de trente Sociétés exclusivement vouées à l'évangélisation des Juifs, et récemment la plupart ont été transférées dans les quartiers pauvres où se trouve massée la population israélite. Le type de toutes ces associations est *la London Society for promoting Christianity among the Jews*, fondée en 1808 par le Rev. Lewis Way.

Les Etats-Unis, depuis 1880, ont fondé près de vingt de ces Sociétés, toutes richement dotées. Pour un million d'Israélites répartis actuellement dans les grands centres de l'Amérique du Nord, on ne compte pas moins de cent cinquante missionnaires disposant d'un crédit de plus de 200.000 francs. Le Danemark a aussi ses missionnaires, comme la Norvège, comme la Suisse. L'Allemagne possède seulement trois Sociétés de missions juives.

En France les protestants ne montrent point un si grand zèle. C'est à peine s'il convient de mentionner la Société française pour l'évangélisation d'Israël, fondée en 1888, par le pasteur J. Kruger elle n'a qu'un seul missionnaire pour toute la France ce qui ne l'empêche pas d'être dotée d'une revue.

Le docteur Samter conclut que tous ces efforts n'ont que de pauvres résultats : « On a dépensé beaucoup d'argent pour obtenir un résultat nul, dit-il, car tous les milliers de baptisés ne sont actuellement ni bons Juifs, ni bons Chrétiens, et nombre de missionnaires ont renoncé à une tâche si ingrate ».

Si l'Angleterre, les Etats-Unis et même l'Allemagne dépensent tant d'efforts, sans compter les millions, pour embrigader les Juifs dans leurs Eglises, il est à présumer que le prosélytisme chrétien n'est pas seul à les inspirer et que des intérêts nationaux, que l'on devine, sont assez gravement engagés dans l'affaire.

A l'intérêt national, se joint l'intérêt privé, on pouvait lire, dans un récent numéro de la *Gazette populaire de Cologne*, ces lignes dues à la plume d'un rabbin, le docteur F. Goldmann :

« Dans toutes les branches de l'Administration de la justice, dans les chaires des écoles moyennes et des écoles supérieures, dans l'armée elle-même se trouvent un grand nombre de juifs baptisés. C'est malheureusement une chose universellement connue que dans toutes ces prétendues conversions au protestantisme, le baptême n'est reçu que dans des vues purement matérielles, à savoir pour faire son chemin dans de meilleures conditions., sans que le converti apporte à sa religion nouvelle autre chose qu'un sourire cynique sur la facilité avec laquelle il est débarrassé de l'ancienne »,

C'est pour cette raison que le nombre des juifs qui reçoivent le baptême catholique est très restreint en Allemagne. Là, comme partout, en effet, le prêtre catholique a coutume d'examiner très attentivement les motifs de conversion, et il éconduit impitoyablement quiconque voudrait recevoir le caractère chrétien pour « raisons d'affaires ». La plus grande partie des Juifs qui veulent avoir le nom de chrétiens se fait agréger à l'église protestante, parce qu'ici, la non-discussion des motifs de leur conversion facilite leur acceptation.

Le fait que le converti doit jurer d'observer la foi nouvelle qu'il est censé embrasser, n'est nullement de nature à lui rendre plus difficile son passage d'une religion à l'autre. Comme pour la plupart des juifs baptisés, cette foi nouvelle n'est qu'une chose « d'affaires », pour eux aussi la récitation de son symbole n'est qu'une comédie, révoltante et blessante, pour tout croyant convaincu. Le serment de ces juifs convertis est, en un mot, un parjure qui les ferait conduire impitoyablement dans une maison de détention, si, au lieu d'être prononcé dans l'église devant le juge éternel seul, il l'était devant un tribunal d'ici-bas, en présence d'un juge terrestre.

De plus, quelles peuvent bien être les autres qualités morales de gens qui jurent pour les motifs qu'on sait ? N'est-il pas naturel qu'après avoir d'abord renié leur propre religion, puis trompé cyniquement les représentants d'une autre, ils regardent d'un œil de mépris et de dédain tout ce qui porte l'empreinte religieuse ? Aussitôt qu'il leur est permis d'agir librement dans l'administration, la justice, l'armée, il est inévitable que leurs principes immoraux et leurs tendances destructives de la religion exercent une influence néfaste dans une sphère d'autant plus grande, qu'ils occupent des situations plus hautes.

II.- RÉFORMES A L'INTÉRIEUR DU JUDAÏSME.

Pour ce qui est des juifs qui gardent l'étiquette juive, il y a un mouvement prononcé de réformes. Les synagogues se vident, les rabbins sont délaissés. Semblable à ces insectes mal protégés par la nature et qui revêtent merveilleusement, pour se dissimuler, la teinte du milieu où ils vivent, le Juif s'il se fait orthodoxe avec les orthodoxes, protestant avec les protestants, catholique avec les catholiques, il se fait surtout incrédule avec les incrédules. Partout il se modernise, c'est-à-dire qu'il se déjuive, et, pour mieux faire, il prend soin de rejeter loin de lui ; il foule sous ses pieds toutes les lointaines traditions, ses livres sacrés, et non seulement sa doctrine, mais sa morale. L'attachement excessif et puéril à tous les vieux usages céda soudain la place à un mépris non moins exagéré de tout le legs de l'ancien judaïsme.

Il n'est pas facile de donner la raison adéquate ni même une raison approchante de cette transformation instantanée dans le sens de l'incroyance. Le juif James Darmesteter reconnaît que le Juif, au cours des âges, n'a jamais été que le tenant secret, le champion occulte de l'incroyance¹. Il ferait donc aujourd'hui sur lui-même, le travail qu'il a fait au cours des siècles sur les autres.

Il existe aujourd'hui encore chez les Juifs des orthodoxes irréductibles, des enthousiastes de la tradition d'Israël, exécrant le baptisé, fuyant tout contact avec l'incirconcis. Même dans les sphères brillantes de la société moderne, on les retrouve encore, clairsemés toutefois, ces Juifs fidèles et zélés.

Mais il y a longtemps qu'on ne lit plus la Bible dans la grande majorité des familles, et qu'on ne sait plus rien de la religion judaïque. La croyance au surnaturel s'est évanouie ; les deux dogmes essentiels du judaïsme, l'unité de Dieu et le messianisme sont interprétés comme purs symboles, et la pratique religieuse ne cadre plus avec les conceptions nouvelles.

Pour mettre un terme à ces déchirements intimes, une assemblée plénière des rabbins de France fut convoquée à Paris, en juin 1906. Les discussions furent passionnées et la lutte entre conservateurs et modernistes se distingua par son âpreté et ses violences. Les modernistes croyaient bien être les maîtres : ils eurent pourtant le dessous.

En 1908 ou 1909, une assemblée, ne comprenant, il est vrai, que des partisans du judaïsme libéral, s'est réunie à Londres pour étudier les causes de ces défections. Elle en a signalé plusieurs. La première et la principale, c'est la discordance qui existe entre les mœurs et les idées contemporaines des Occidentaux et la pensée orientale formée par la législation mosaïque. En outre, la synagogue est froide, les offices ne présentent plus d'intérêt ; les prières publiques sont d'un autre âge ; les hommes sont séparés des femmes dans les cérémonies du culte ; la langue hébraïque dont on se sert dans la liturgie est devenue incompréhensible pour la plupart des assistants, et le tout manque de musique. De là vient que les enfants mêmes dont les parents sont d'austères observateurs de la loi, cherchent ailleurs une orientation religieuse ou se laissent séduire par les théories rationalistes.

Il y a quelques années, la Juiverie anglaise entreprit de remédier à cet état de choses et proposa des réformes.

Le service divin, qui avait lieu le samedi matin, était reporté à l'après-midi, pour permettre à toute la communauté d'y prendre part. Les cérémonies liturgiques étaient radicalement transformées ; l'anglais remplaçait l'hébreu ; les prières, choisies avec goût, étaient adaptées aux nécessités actuelles. On chanterait des cantiques, avec accompagnement d'orgues et l'on formerait une véritable chorale. Il y aurait des sermons. On composerait un livre de prières à l'usage des familles. Enfin, les messieurs pourraient s'asseoir à côté des dames.

Ces réformes étaient calquées, comme on le voit, sur les usages des églises anglicanes. Elles ne furent pas admises sans difficultés. Bien des juifs crièrent au sacrilège et expulsèrent de la Synagogue-Unie les principaux auteurs de cette révolution. Ceux-ci rompirent ouvertement avec l'organisation établie et firent bande à part. Le nombre de leurs adhérents s'accroît de jour en jour.

Une transformation semblable a été tentée en Allemagne. Vers 1850, des hommes comme Darmesteter, Munk, Weil, s'employèrent à donner au judaïsme une tournure libérale, « plus conforme à la pensée moderne ».

Il existe en Allemagne, une juiverie libérale, qui remonte à 1870. Elle s'occupe principalement d'œuvres d'instruction, fonde des cercles de jeunesse et donne aux femmes une large part dans la vie religieuse.

En 1900, l'Union libérale israélite fut fondée à Paris, par Théodore Reinach. La nouvelle communauté demanda au Consistoire de lui concéder une des synagogues : la demande fut rejetée, les rabbins estimant que les tendances des réformateurs modifieraient de fond en comble la religion traditionnelle. Devant ce refus, les libéraux juifs ouvrirent une synagogue à eux, et ils envoyèrent à leurs coreligionnaires de Paris, la circulaire suivante :

« Un certain nombre d'Israélites parisiens, fermement attachés aux principes fondamentaux de la religion israélite, mais persuadés de la nécessité de mettre les formes extérieures du culte et les méthodes de l'instruction religieuse en harmonie plus complète avec les conditions d'existence, la science et la conscience modernes, ont conçu le projet de se constituer en un groupement au sein de la grande communauté parisienne qui va se réorganiser en exécution de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

« Il ne s'agit pas de provoquer une scission, un schisme. Tout ce que nous ambitionnons, c'est de pouvoir célébrer nos offices, faire instruire nos enfants d'après nos idées, et nous demandons à le faire dans un des temples existants, de

¹ James Darmesteter, *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*, p. 16.

manière à bien affirmer par ce lien extérieur notre ferme volonté de rester en communion de pensée, d'œuvres et de charges avec l'ensemble de nos coreligionnaires.

« Voici les principes généraux que nous comptons appliquer dans la réalisation de notre modeste réforme :

1° A côté du sabbat instituer un office du dimanche matin, pour donner à ceux qui ne sont pas libres le samedi l'occasion de s'instruire et de s'édifier.

2° Réduire la durée de cet office à une heure avec des prières ou élévations pour la plupart en français et chaque fois une prédication ; celle-ci pourra, certains jours, et sous le contrôle du comité directeur de l'association, être confiée à des orateurs non rabbins, conformément à une vieille tradition israélite qui mérite d'être remise en honneur.

3° Rendre l'instruction religieuse plus approfondie, mieux adaptée aux résultats assurés de la critique moderne qui n'a fait que rehausser la grandeur et l'originalité du progrès religieux d'où est issu le judaïsme.

4° Laisser à chacun pleine liberté, pour suivre les pratiques et cérémonies traditionnelles ; étant bien entendu qu'elles ne doivent ni éclipser ni remplacer l'essentiel de la religion qui réside dans la communion du culte collectif et dans l'ardeur de la croyance morale individuelle.

« En un mot, nous poursuivons une œuvre, non de séparation et de bouleversement, mais de rénovation spirituelle qui sera de nature, si elle est comprise, à donner au judaïsme un regain de jeunesse et de vigueur, à mieux assurer son caractère de doctrine toujours vivante de vérité et de force morale, à lui concilier enfin, même au dehors, de précieuses sympathies. L'esprit non la lettre, vérité et vie, telle est notre devise.

« Si ces idées, monsieur et cher coreligionnaire, sont les vôtres, nous vous prions de bien vouloir nous envoyer dès à présent votre adhésion de principe au groupe en formation qui prendrait nom de *Association israélite libérale de Paris* ».

L'Univers israélite consacra à cette association libérale un long article dont voici le passage principal.

« Quoique personnellement nous ne soyons pas partisan du service dominical, parce que nous y voyons un acheminement vers l'absorption du judaïsme dans le christianisme et la suppression d'une garantie de la liberté de conscience, il nous paraîtrait regrettable que le consistoire refusât d'accéder aux vœux d'une catégorie de gens qui sont israélites comme nous et qui ne demandent rien de contraire à la loi religieuse. Un office dominical n'est pas plus interdit qu'une conférence, et s'il s'agit seulement de prêter une salle ou une synagogue une ou deux heures par semaine, la communauté n'y perdrait rien ».

Ce temple de l'Union libérale israélite a été inauguré à Paris, le dimanche 2 décembre 1907. L'office « nouveau style » fut célébré par le rabbin Louis-G. Lévy, fondateur de l'Union libérale. En guise de sermon, il a développé son programme. Les vieilles coutumes, que les mœurs orientales avaient introduites dans les rites judaïques, ne cadrent plus avec les conditions de l'existence moderne et européenne. L'obligation rituelle de chômer le samedi, quand tout le monde travaille, et l'obligation, de fait, de chômer encore le dimanche jour férié pour tout autre que le Juif, créent à celui-ci des inconvénients graves ; de même la Paque juive, qui dure huit jours, le Yom-Kippour, trois jours, etc. Il y a là une telle entrave aux « affaires », que beaucoup d'Israélites se détachent des pratiques de la religion pour rester en mesure de faire tête à la concurrence.

L'Union libérale israélite a pour but de remédier à cet état de choses. Elle fera dire les offices du sabbat le dimanche, au lieu du samedi. La Paque ne durera que vingt-quatre heures ; les autres fêtes également. De courtes visites à la synagogue remplaceront les stations longues et répétées auxquelles les Israélites étaient astreints au cours de ces fêtes. Les hommes se découvriront dans le temple, parce que « c'est le signe moderne du respect. »

Que veulent exactement les réformistes ? On vient de le voir : un minimum de culte, un minimum de morale, un minimum de dogme. Mais les exigences, en pareille matière, comportent-elles un point d'arrêt ? Une concession en amène une autre, et avec la surenchère, qui ne manque pas de jouer son rôle, les programmes modestes du début sont bien vite dépassés : il ne s'agissait, tout d'abord, que de faire disparaître le mobilier vieilli et défraîchi, de rendre l'édifice lui-même un peu plus confortable. Maintenant on en vient à exiger le sacrifice du repos hebdomadaire et des observances du sabbat, puis la suppression des lois concernant le jeûne, l'abstinence, le choix des aliments, enfin l'abandon des pratiques de la circoncision.

Pour le dogme, on conserve, il est vrai, la croyance à l'unité de Dieu et à la Providence, qui se charge de placer Israël à la tête des nations ; mais les prophéties messianiques doivent s'entendre de la Révolution de 1789 et de l'émancipation des Juifs le Messie, c'est toute la race marchant à la conquête des peuples. Car il est à remarquer que la plupart des Juifs qui font une profession quelconque de christianisme se regardent toujours comme appartenant à la race juive et devant profiter des promesses qui lui sont faites. Pour les initiés, l'entrée purement extérieure des Juifs, dans un christianisme modernisé, est le moyen d'arriver et d'entraîner à ce christianisme sans dogme, à cette religion humanitaire, à cette Jérusalem de nouvel ordre dont nous avons parlé. Ils entrent dans la société chrétienne pour y être un ferment de libéralisme. Cependant, même en Europe, il est des Juifs qui poursuivent par d'autres voies les destinées d'Israël.

XVI. - LE SIONISME.

« Ce que le peuple juif faisait il y a cinq mille ans, dit Chateaubriand, il le fait encore. Il a assisté dix-sept fois à la ruine de Jérusalem, et rien ne peut le décourager ; rien ne peut l'empêcher de porter ses regards vers SION. »

Chaque année, le 20 avril, par toute la terre, la nation juive se lève, à la même heure, comme un seul homme, saisit la coupe de bénédiction et redit par trois fois : « L'année prochaine dans Jérusalem¹ ! ».

Dans le livre *Les nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise*, M. l'abbé Joseph Lémann dit : « J'affirme que dans toutes les parties du monde où ils sont dispersés, nos anciens coreligionnaires aiment encore Jérusalem, prient souvent en se tournant du côté de Jérusalem, se font entre eux la charité au nom de Jérusalem, espèrent revoir Jérusa-

¹ *Archives israélites*, 1864, p. 335 à 350.

lem. Et je sais des pays, où des juifs trop pauvres ou bien trop âgés pour entreprendre le voyage sacré, voir de leurs yeux Jérusalem et y coller leurs lèvres, se font venir de petits sachets remplis de terre de Jérusalem. Sur leur lit de mort, ils recommandent à leurs enfants de les ensevelir avec cette terre de la patrie sur le cœur.

Toute la religion juive est fondée sur l'IDÉE NATIONALE ; il n'est pas une aspiration, pas une pulsation qui ne soit VERS LA PATRIE. En nous levant, en nous couchant, en nous mettant à table, nous invoquons Dieu, pour qu'il hâte notre retour à Jérusalem, sans retard, de nos jours ! »

Au commencement de l'ère chrétienne, les juifs résidant à Jérusalem venaient pleurer à l'endroit même où avait été enfoncée la pierre fondamentale du Temple. Cet endroit a nom la pierre sacrée. Ils l'oignaient d'huile et l'arrosaient de leurs larmes. Aujourd'hui, cet emplacement de la pierre sacrée est enclavé dans la mosquée d'Omar, élevé sur les ruines du Temple de Salomon. Les juifs pleurent maintenant devant un avant-mur du Temple ou mur d'enceinte resté debout.

Voici comment M. Joseph Lémann, décrit cette scène :

« Tous les vendredis soir, depuis dix-neuf siècles, quand le voyageur chrétien se dirige de ce côté, à la tombée de la nuit il aperçoit des groupes de pauvres juifs pleurant ensemble. D'un côté, les femmes assises en cercle dans l'attitude de la douleur... Plus loin, les hommes accroupis sur les débris du Temple, baisent des restes de murs ; ils y appuient leur tête, ils enfoncent leurs mains avec une sorte de frénésie dans les crevasses de la pierre... On les entend réciter les lamentations de Jérémie et tous gémissent en répétant ce cri de douleur : « Combien de temps encore, Ô mon Dieu ! »

Les *Annales de Notre-Dame de Sion en Terre Sainte*, (décembre 1878) décrivent la même scène presque dans les mêmes termes : « Le vendredi, à trois heures de l'après-midi, au pied d'une haute muraille noircie par les siècles, seul reste des assises qui soutiennent l'esplanade du Temple de Salomon, une centaine de malheureux israélites, la Bible à la main, récitent à haute voix les lamentations de Jérémie ; quelques-uns poussent des sanglots à fendre l'âme ; d'autres se serrent convulsivement sur les pierres de la muraille antique, et les baisent avec amour ; il en est qui plongent leurs mains dans les crevasses de ces ruines vénérables, et les passent ensuite sur leurs yeux et leurs lèvres ; tous lèvent leurs regards et leurs bras vers le ciel, appelant avec instance le secours de Dieu et la venue du Messie !! »

- Nous vous en supplions, ayez pitié de Sion ;

- Rassemblez les enfants de Jérusalem.

- Hâtez-vous, hâtez-vous, Sauveur de Sion ;

- Parlez en faveur de Jérusalem.

- Que bientôt la domination royale se rétablisse en Sion.

- Consolerez ceux qui pleurent sur Jérusalem, etc. Le prophète Jérémie ne semble-t-il pas avoir vu cette scène de douleur, lorsqu'il s'écrie au chapitre XXX, verset 15^e : « Pourquoi gémiss-tu sur tes ruines ? Ta douleur est incurable à cause de tes iniquités. A cause de ton endurcissement, j'ai fait tomber ces maux sur toi. »

Il a paru que les temps modernes se prêtaient à la réalisation de ces vœux et que le devoir était d'y aider.

De là LE SIONISME.

On peut en faire remonter la conception à Moïse-Hesse, qui publia son livre *Rome et Jérusalem* dès 1848.

Après Hesse, le véritable promoteur du mouvement est le docteur Herzl, rédacteur en chef de la *Neue freie Presse*, journal important de Vienne.

L'émigration des juifs, dit Herzl, dans le livre qu'il a écrit sur l'organisation qu'il rêva, s'effectuera, peu à peu, d'une façon régulière et méthodique.

Les capitaux nécessaires pour jeter les bases de l'établissement agricole et industriel des Juifs en Palestine seront fournis par le peuple. Le sol national, la Palestine, sera certainement concédé aux Juifs les grandes puissances, plutôt que de laisser l'une d'elles s'emparer de ce pays, préféreront certainement y voir se fonder un petit Etat neutre et pacifique comme doit l'être fatalement le futur Etat juif. L'empire turc y aura encore plus d'intérêt, car la vente des territoires palestiniens lui permettra de relever l'état de ses finances, et la colonisation et la mise en valeur de la Palestine par les Juifs lui assureront des avantages économiques incontestables.

Afin de respecter les scrupules de la chrétienté, les lieux saints seront placés dans la condition juridique de l'exterritorialité, régime garanti et reconnu par le droit international public. Pour construire l'Etat juif, nous avons donc le personnel, les matériaux et les plans ; le terrain à bâtir, nous l'obtiendrons. Nous sommes, par conséquent, à même, aujourd'hui, de préparer un domicile à notre nationalité affranchie pour réaliser ce but, il nous suffit de le vouloir, mais il faut le vouloir de toutes nos forces. » Restaurer la puissance juive à Jérusalem, continue Herzl, ce n'est donc pas seulement assurer un lieu d'asile aux Juifs malheureux, c'est, dans l'idée sioniste, relever leur courage abattu, ranimer dans leur cœur leur foi en eux-mêmes, leur rendre la conscience et l'orgueil de leur race. La Palestine n'est-elle pas, d'ailleurs, la terre où sont attachées toutes les traditions religieuses et nationales du peuple juif ? A toutes les périodes de son histoire, c'est à Jérusalem, et surtout à la colline sacrée de Sion, qu'ont été attachées ses espérances mystiques, sa foi en de meilleurs jours, au milieu des épreuves.

Les Juifs de Russie, de Pologne, de Roumanie, de Finlande saluèrent le livre de Herzl comme un acte de délivrance.

Des congrès ayant la mission d'étendre la question sioniste se tiennent régulièrement à Bâle. Le premier eut lieu le 24 août 1897. A celui de 1898, les sionistes décrétèrent la construction dans cette localité d'un palais où se tiendraient le congrès annuel et le comité permanent. M. Marmoreok de Vienne, fut chargé d'en dresser le plan sur les indications qui lui furent données : une grande salle de séance pour les congrès, des bureaux pour les secrétaires, des salles de restaurant, et une pièce de grande dimension destinée à recevoir la « Bibliothèque nationale juive ». Cette bibliothèque était déjà très riche, mais les livres réunis par les sionistes n'ayant point d'emplacement spécial étaient dans un état de confusion préjudiciable aux ouvrages et qui les rendaient presque inutiles pour les travailleurs. Le comité d'action exprimait en même temps sa résolution de fonder une académie hébraïque.

Une autre résolution du congrès de 1898 eut pour objet, la création à Londres d'une banque internationale destinée à lancer et à soutenir l'idée juive¹.

L'année suivante *l'Intransigeant* publiait l'information suivante. Nous ne pouvons dire si c'était la réalisation du vœu émis par le congrès sioniste.

« Une Compagnie juive (*Limited*), enregistrée conformément à la loi anglaise sur les sociétés anonymes, s'est fondée au capital de deux millions de livres sterling, soit cinquante millions de francs, divisé en 1.999.900 actions d'une livre sterling et 100 parts de fondateurs.

« La société a pour secrétaire général M. J-H. Loewe. Le siège social est établi à Londres, Broad Street Avenue.

« Le conseil de surveillance est composé de vingt juifs de marque, parmi lesquels nous relevons les noms suivants Théodore Herzl, homme de lettre, à Vienne ; Bodenheimer, avocat, à Cologne ; Bernstein Kohan, docteur en médecine, à Kissingers (Bavière) ; Samuel Pineles, négociant, à Galaiz.

« Le conseil d'administration compte parmi ses principaux membres : David Wolffsohn, de la maison Bernstein et Wolffsohn, de Cologne ; L-H. Kahn, de la maison Lissa et Kahn, de La Haye ; S.-L. Heymnnn, de Londres ; Rodolphe Schauer, de Mayence ; Horenssein, négociant, à Kiew, Banque de la Société London and Provincial Bank (*Limited*), 7, Bank Buildings, Lothbury, Londres.

« La composition des divers comités chargés de diriger cette Compagnie financière juive est établie avec un éclectisme remarquable. Il y a là de bons israélites d'Autriche, de Hollande, de Russie, surtout d'Allemagne.

Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est la précieuse indication fournie par les statuts sur le but de la Société.

On y dit ceci : La Compagnie n'a pas pour but exclusif l'acquisition de bénéfices et la distribution de dividendes.

« Elle a pour but de se livrer aux opérations ordinaires de Banque dans toute la région du globe, selon que l'exigera l'intérêt du peuple juif, conformément à l'opinion du conseil d'administration ».

Au Congrès de 1901, il y eut plus de deux cents délégués. Il en était venu de la Mandchourie, d'Amérique, du lac Tchad, de la Sibérie, du sud de l'Afrique, d'Egypte et de toute l'Europe.

Le Dr Herzl, président du comité permanent d'action, fit connaître qu'il avait été reçu en audience particulière par le sultan et que celui-ci avait déclaré hautement que le sionisme trouverait en lui un puissant protecteur.

Après le président, différents membres du comité d'action rendirent compte de la situation au point de vue propagande.

Les chiffres cités méritent de fixer l'attention. C'est ainsi qu'un délégué viennois annonce que toute l'Europe orientale est traversée d'une ardeur de prosélytisme extraordinaire. En Bulgarie, sur 6.000 juifs il y a 2.000 sionistes. La Russie compte 600 groupes, dont chacun dispose d'au moins 1.000 francs pour la propagande.

Le chiffre officiel donné au congrès, pour toute l'Europe, au chapitre « Agitation », est de 150.000 francs -

Le mouvement sioniste a atteint aussi l'Angleterre. C'est ainsi que M. de Haas a annoncé que quatre et demi pour cent des israélites anglais ont adhéré au sionisme.

C'est à Londres surtout et par les bonnes dispositions de la Banque coloniale - dont sont membres de riches israélites et même des chrétiens, que le sionisme trouvera appui. - Un Anglais, M. Hall Came, a envoyé une lettre au Congrès déclarant que lui, chrétien sioniste !! admirait beaucoup les juifs et qu'il était temps qu'ils songeassent à bâtir des villes pour eux-mêmes, après en avoir beaucoup trop bâti pour les autres. Ils formeraient en Palestine, sous la protection du sultan et sous le contrôle des autres nations, une République juive.

Les sionistes ont adopté un drapeau symbolique qui a flotté sur le casino de Bâle pendant les quatre jours qu'a duré le Congrès. Sur un fond blanc, deux bandes bleues longitudinales encadrent deux triangles superposés figurant une étoile à six branches.

Après le congrès de 1903, s'est produit un incident qui fit grand bruit. Dans un bal donné chez un juif par des juifs dans un but d'union et de solidarité, un juif de Russie nommé Chaïu Selik Louhan a tiré deux coups de revolver sur un autre juif, l'écrivain Max Nordau.

Au congrès, M. Max Nordau était venu porter les propositions de M. Chamberlain, offrant de reconstituer la nation juive non dans la Palestine, mais dans l'Ouganda. Le congrès comprenait 490 membres. Cette proposition déchaîna une tempête, M. Max Nordau, fut accusé d'avoir trahi l'idéal juif qui doit tendre à Jérusalem et nulle part ailleurs.

M. Max Nordau a raconté que les sionistes, en l'entendant « se mirent à se rouler sur le sol, les yeux injectés de sang, la bouche tordue, l'écume aux lèvres, contorsionnés horriblement. On dut les transporter au dehors et je leur donnai mes soins comme médecin. Ils m'ont condamné à mort et leur exécuter désigné par le sort est venu de Berne à ce dessein ».

La confrontation entre Chaïn Louban et M. le Dr Max Nordau, confrontation à laquelle M. le juge de Valles a procédé, a été particulièrement intéressante.

Les deux adversaires ont nettement posé la question juive. L'un et l'autre ont reconnu que le juif constituait plus qu'une religion, plus qu'une race, une nation, et que cette nation ne saurait jamais se fondre, s'assimiler avec les autres peuples. Ils ont conclu tous deux à la nécessité de reconstituer le royaume d'Israël.

Ce qui divise le docteur Max Nordau et Chaïn Louban, c'est que le premier est un opportuniste, préférant voir le peuple juif reconstituant sa nation en Afrique plutôt que de rester à l'état de peuple errant, tandis qu'intransigeant, l'étudiant sioniste déclare que la nation juive s'établira en Palestine et uniquement en Palestine.

Le septième congrès s'ouvrit, toujours à Bâle, le 26 juillet 1905. Plus de sept cents délégués, dont plus de cent venus des pays d'outre-mer y étaient réunis. Ils représentaient vingt-deux Etats². Dans son discours d'ouverture, le Dr Max

¹ La banque de Londres a maintenant trois succursales, une à Jérusalem, une autre à Jaffa et la troisième à Caïffa.

² Les associations sionistes étaient à l'ouverture de ce congrès au nombre de 1.572.

Nordau rappela la mémoire du D^r Herzl, promoteur du mouvement sioniste. Il fut nommé président avec six vice-présidents de différents pays, onze assesseurs et treize secrétaires pour huit langues différentes.

Le président, après ces élections, donna lecture de son discours-programme qui ne fut point publié.

Le lendemain, l'un des vice-présidents, M. Walmorok, de Paris, fit son rapport sur la gestion du comité d'action. Il constata le développement continu du mouvement sioniste.

Le 28 juillet eut lieu la grande discussion sur le lieu de réunion d'Israël dispersé. Serait-ce l'Afrique, serait-ce la Palestine. Le nombre des orateurs inscrits dépassait la coutume. Le bureau proposa d'en désigner quatre qui parleraient au nom des autres. Le Dr Syrken, de Paris s'y opposa. La majorité ne fut pas de son avis, et l'agitation de l'Assemblée fut telle que le président se vit contraint de clore la séance. Dans l'antichambre, dans les escaliers des coups furent échangés et la police dut intervenir.

La discussion fut reprise dans l'après-midi sans plus d'entente. Levée à 7 heures, la séance fut reprise à 9 heures.

Le 29 juillet était le jour du sabbat.

Le 30, la question de la colonisation de l'Ouganda par les juifs fut enfin close.

Le congrès tout en remerciant le gouvernement anglais de son offre, vota la résolution suivante : Le Congrès maintient fermement les principes de son programme tendant à établir une patrie pour le peuple juif en Palestine. Il refuse toute colonisation hors de la Palestine ou des pays voisins. »

Les opposants protestèrent, quittèrent la salle en gesticulant, pour rédiger et adresser au peuple juif, une protestation contre le traitement que la majorité leur avait infligé.

D'autres séances eurent lieu les jours suivants où furent traitées des questions moins importantes : la nomination de la commission d'organisation composée de 31 membres, le maintien de la commission de Palestine avec son crédit annuel, la constitution du fonds national pour achat de terrains en Palestine, dès que ces achats pourront se faire sur des bases sûres.

Le 2 août, M. Frommensen, au nom des délégués américains, a remis aux soins du Congrès la bannière sioniste qui, à l'exposition de Saint-Louis, flottait parmi celles des autres nations.

Depuis, un fait nouveau s'est produit. Le 28 juillet de l'année dernière, les journaux de Londres publiaient cette nouvelle : « Les chefs du parti jeune-turc, qui veulent s'attirer les sympathies de tous les partis et des adeptes de toutes les religions, auraient inscrit dans leur programme, si nous en croyons un télégramme reçu de Saint-Petersbourg par le *Daily Telegraph*, la rétrocession de la Palestine aux Juifs sur la base du projet des sionistes. On comprend maintenant pourquoi les Israélites ont si vite embrassé la cause des Jeunes-Turcs. »

La persistance des sionistes à refuser tour à tour les territoires qu'on a offert de leur concéder en Amérique d'abord, en Afrique ensuite, dans des régions plus propres à la colonisation que ne l'est la Palestine aujourd'hui, montre bien que leur but est la restauration d'Israël, en conformité à la prédestination qu'ils lui supposent, d'arriver à la domination de tous les peuples.

En attendant, les juifs solidement reliés entre eux, constituent en chaque nation un Etat dans l'Etat apportant, en cas de révolution, comme on vient de le voir en Russie, l'appoint de son influence et de son action à tous les partis subversifs. Il n'y a point de révolution qui n'avance l'œuvre de désorganisation universelle qui doit permettre à Israël d'établir sa domination sur tous les peuples.

Ce n'est plus à Bâle, c'est à Hambourg, que s'est réuni à la fin de décembre 1909, le nouveau congrès sioniste. Il a permis de constater un notable accroissement de puissance du mouvement qui entraîne les juifs pauvres, particulièrement ceux de Russie, d'Autriche et de Roumanie vers la reconstitution d'un Etat juif.

Outre les congrès internationaux qui ont lieu chaque année à Bâle, le sionisme tient en divers pays des congrès régionaux, dans le Nouveau Monde, comme dans l'Ancien. La presse ne paraît guère soucieuse de les signaler. *La Vérité* de Québec a donné le compte rendu de celui qui a été tenu à Montréal, les 4 et 5 juin 1905. 260 délégués s'y étaient rendus. M. de Sola qui le présidait fit un discours enthousiaste. Il proclama nettement que les juifs sont une race distincte, à laquelle il faut maintenir la conscience qu'elle a de sa gloire ancienne, et des grandeurs que lui réserve l'avenir. Avant de se séparer, les congressistes ont élu le bureau pour le congrès de l'année prochaine.

Les colonies agricoles que les juifs ont en Palestine sont actuellement un des côtés les plus intéressants de leur propagande sioniste.

En 1870, un juif français, nommé Netter, avait fondé à Jaffa une école d'agriculture pour les Juifs, et Jaffa est devenu le véritable centre de la colonisation israélite en Palestine.

En 1882, des émissaires juifs allèrent en Terre-Sainte acheter des terres pour les colonies en préparation, lieux de refuge offerts aux juifs expulsés de chez les chrétiens catholiques ou schismatiques de l'Europe centrale et orientale.

Depuis lors, les juifs continuent à s'installer en Palestine. Ils ont procédé d'abord par achats de propriétés, puis ils ont acheté des villages arabes entiers. Ils profitent pour cela d'une année de disette ou de calamités pour envoyer les percepteurs de l'impôt qui exigent le paiement immédiat. Comme il n'y a pas un centime dans le village, on est forcé de recourir aux Juifs, qui s'empressent de prêter... au taux de 200 0/0 et contre hypothèque du village entier (la propriété étant indivise dans les villages de Palestine). Au bout d'un an, le village est vendu aux juifs, à vil prix. La pénétration juive en Palestine est ouvertement patronnée par l'Alliance israélite ; elle reçoit, comme nous l'avons vu, les encouragements et les subsides de tous les grands Juifs. Son principal levier est l'*Anglo-Jewish Colonization Association*, fondée par le baron de Hirsch, et à laquelle cet illustre flibustier laissa en mourant 250 millions. Elle a également l'appui de l'*Anglo-Palestina Company*, fondée, nous l'avons dit, dans ce but.

Les Rothschild eux-mêmes, dit M. Edouard Drumont, si prudents et si habiles, s'intéressent énormément à cette reprise de possession du royaume d'Israël. C'est ainsi qu'Edmond de Rothschild, après avoir fait acheter pour son compte une quantité de villages et réuni toutes ces colonies juives entre les mains de l'*Anglo-Jewish Association*, en y ajoutant un don de 20 millions.

Si les riches Israélites favorisent l'établissement de leurs coreligionnaires en Palestine, ce n'est pas à dire qu'ils entendent, eux, abandonner l'Europe, où ils occupent des situations privilégiées, étant les rois de la finance. D'ailleurs, pour le but final que poursuit la nation, il est utile qu'ils demeurent chez les autres peuples.

A l'heure actuelle, dit le *Bulletin de la Société italienne de Géographie*, un tiers de la Palestine est entre les mains des juifs. Ils ont des propriétés considérables partout : plus de quarante pour cent des terrains cultivables du district de Jaffa ; soixante-quinze pour cent de la surface du district de Tibériade ; de larges étendues de terrain à l'ouest du Jourdain, aux alentours de Jérusalem, de Jaffa et de Caïfa. Ils ont fondé des écoles, établi une imprimerie, et rédigent un journal très répandu. Jérusalem est déjà une ville conquise ; la majorité de sa population actuelle est juive.

Le nombre des juifs croît d'année en année en Palestine. Dire leur nombre exact serait impossible, puisque les registres de l'état civil sont inconnus, et que les recensements périodiques se réduisent en somme à des estimations plus ou moins approximatives. Mais on n'exagère pas en portant leur nombre, pour toute la Palestine à 100.000, donc la huitième partie de la population totale du pays.

A Jérusalem, au XVII^e siècle, il y avait à peine une centaine de familles juives, en 1877, on y comptait 15.000 juifs, en 1903, ce chiffre s'était élevé à 35.000, et actuellement on peut évaluer leur nombre à 50.000. En dehors de la ville sainte, leurs colonies sont disséminées dans le pays entier ; à Hébron, ils sont 1.500, à Jaffa, 4.000, à Gaza, 100, à Naplouse, 200, à Haïfa, 900, à Acco, 1.000, à Tibériade, 3.500 ; à Safed, ils forment l'immense majorité de la population : 24.000 sur 35.000 habitants. En outre, ils possèdent plusieurs colonies agricoles de moindre importance : à Akir (l'ancienne Ekrou des Philistins) à Artouf, à Zammarin près de Césarée, à Athiit, à Es-Sadjara entre le Thabor et Tibériade, etc. De plus, on peut être certain de rencontrer une ou plusieurs familles juives dans toutes les petites villes et villages où il y a espoir de bénéfice jusqu'à Kérak, au cœur du pays des Bédouins.

Les juifs de Palestine, a dit le docteur Motzkine au congrès sioniste de 1898, doivent apprendre et parler l'hébreu, de manière à établir, par l'usage de cette langue, une solidarité indispensable entre tous les membres de la race. De fait, dans la colonie de Recbovoth, qui, fondée en 1890 par une société polonaise, ne compte guère que 250 habitants, les cours de langue hébraïque sont très suivis, et la jeune génération parle l'hébreu pur.

Dans l'ordre d'idées ouvert par le sionisme, un journal américain, le *Pearson's Weekly*, a annoncé que les Francs-Maçons de Boston ont formé une « Compagnie » dans le but de rebâtir le temple de Salomon.

Autre projet : il est question de la constitution d'un Parlement juif, Parlement qui serait international, cela va sans dire, et qui, semblable aux congrès socialistes ou à la conférence du Maroc, siégerait tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Le *Jewish World* du 15 décembre 1908 a publié à ce sujet les déclarations éminemment suggestives d'un nationaliste juif actif et remuant, M. B.-J. Belisha :

« Ce que nous voulons, dit M. Belisha, c'est une institution qui serait puissante et effective, une institution représentant tous les Juifs dans une Assemblée internationale juive, qui serait basée sur les principes démocratiques et serait responsable devant la nation juive.

« Il nous faut un Parlement juif pour Israël réuni. Les organisations sionistes et territoriales ne sont que des sections. Nous avons besoin d'un Parlement qui agirait comme Grand Conseil de toute la nation. Naturellement, ce ne pourrait être un corps législatif ; il ne pourrait maintenir ses décisions par la force, mais il pourrait exercer un grand pouvoir moral.

« Ce que je propose, c'est que cette assemblée internationale se compose de 500 membres, élus par toutes les communautés juives du monde, proportionnellement à leur nombre et à leur importance. Tout homme ou femme ayant dépassé dix-huit ans pourrait être électeur en souscrivant la somme de 2 shillings 6 pence par an, et si un million d'individus donnaient leur adhésion à cette proposition, nous aurions un revenu annuel de 125.000 livres sterling...

« Le bureau central siégerait à Londres ou à Paris. Il y aurait une session annuelle du Parlement qui durerait un mois, et cette session serait tenue à tour de rôle dans tous les principaux centres juifs du monde, pour exciter l'intérêt du parti et le maintenir. Ce Parlement siégerait jusqu'à ce que nous puissions le transférer sur une terre qui nous appartienne.

Ce Parlement serait-il l'essai, l'ébauche de la Convention que les révolutionnaires de 93 appelaient déjà de leurs vœux pour gouverner la République universelle dans laquelle doivent se fondre toutes les nations de l'univers et à laquelle les idées internationalistes préparent les voies dans l'esprit des peuples ? ? ?

Par tout ce que nous venons de dire du n° VIII au n° XVI, il est facile de voir combien est profond et étendu le mouvement qui, depuis un siècle agite le peuple juif.

Evidemment, c'est un signe.

XVII. - L'ENTRÉE DES JUIFS DANS L'ÉGLISE EST-ELLE PROCHAINE ?

« La première conséquence de l'acte d'émancipation, dit M. Joseph Lémann¹, a été pour les Juifs la ruine des traditions et des pratiques qui constituaient essentiellement la vie juive. Aussi longtemps que ce peuple avait été méprisé et mis à l'écart, il s'était conservé fervent, attaché à ses traditions, parce que c'est le propre de la persécution ou de l'hostilité de faire tenir à n'importe quelles idées, à n'importe quelles croyances. Le peuple juif tenait donc à sa religion pour laquelle il était en hostilité avec le reste du genre humain. A défaut des pures pratiques du mosaïsme rendues impassibles depuis la chute de Jérusalem, il observait avec scrupule les prescriptions cent fois plus étroites de ses rabbins. Le Talmud, ce livre de plomb, pesait sur lui. Mais à partir de 1791, c'est-à-dire depuis que leur rentrée s'est faite dans la société, la plupart des Israélites, pour se mettre en harmonie avec les exigences de la loi civile, et surtout pour pouvoir figurer dans cette vie de fêtes et de plaisirs qu'ils ont rencontrée au sortir de leurs Ghettos, ont abandonné une à une leurs traditions, les coutumes de leurs pères, leurs pratiques gênantes en sorte que, comme une première fois, après la chute

¹ *Les nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise*, p. 194.

de Jérusalem, le mosaïsme pur avait dégénéré en talmudisme, voici que le talmudisme lui-même dégénère à son tour en rationalisme ou en indifférence, c'est-à-dire en nihilisme. »

Le même auteur expose ainsi les conséquences que cette même émancipation a pour nous

« Ils étaient de tout temps une puissance hostile. Ils étaient également une puissance financière avec laquelle il fallait compter. Ils sont devenus une puissance civile par les droits du Citoyen que la Constituante leur a reconnus. Napoléon a refait d'eux une puissance religieuse en rendant la vie à leur culte et à leurs rabbins. Il ne leur reste plus qu'à devenir une puissance politique qui disposera, chez les nations hospitalières, du trésor, de la législation, de l'armée et de la diplomatie. Ils y arriveront. - On peut dire aujourd'hui : Ils y sont arrivés.

Les Juifs sont émancipés ; vont-ils se convertir vraiment, accomplir de nos jours les prophéties et entrer en masse dans la vraie Eglise ? A première vue, il semble qu'ils en sont plus loin que jamais.

Nous avons vu que non seulement ils occupent dans l'armée des persécuteurs de l'Eglise les premiers rangs, mais que beaucoup d'entre eux ont perdu la foi, et qu'ils sont les instigateurs de ce mouvement qui, dans les deux hémisphères, veut dissoudre toutes les religions dans l'humanitarisme.

Il est probable cependant que dans les desseins de la Providence ceci prépare cela.

Les Juifs sont arrivés à humilier les nations chrétiennes, infidèles, et à les châtier, et pendant un temps que Dieu seul connaît, le châtiment deviendra de plus en plus visible et de plus en plus grave. Mais à l'exercice de la justice succédera celui de la miséricorde ; et il peut se faire que lorsque les chefs de la conjuration antichrétienne verront leurs plans échouer et toute leur puissance se briser à l'heure même où ils croiront tenir une victoire définitive, ils se tourneront vers leur vainqueur et comme Saul s'écrieront. « Qui êtes-vous, Seigneur ? Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? - Et le Seigneur répondra comme aux premiers jours du christianisme : « Allez porter mon nom devant les nations, devant les rois et devant les enfants d'Israël. »

Leur prédication ramènera le troupeau au bercail. Le fait se produira certainement un jour. Dieu l'a affirmé. L'heure et le mode restent son secret.

Toutes les interprétations des Saintes Ecritures sur ce point ont toujours rencontré, de la part du Saint-Siège et de l'Eglise, une entière réserve. « D'une main, dit M. Lémann, la sainte Eglise tient les divines Ecritures qui annoncent cette conversion, et de l'autre elle s'apprête à bénir l'ancien peuple de Dieu qu'elle attend et pour qui elle prie. Mais voilà tout. Les routes par lesquelles ils reviendront et l'époque de ce retour, elle l'ignore. Et toutes les fois qu'on lui a présenté des aperçus qui s'autorisaient même des divines Ecritures, l'Eglise est restée sur la réserve, révéralant les sept sceaux mystérieux que le lion de la tribu de Juda seul lève¹.

« Le retour d'Israël, dit le docteur d'Allioli, est de la plus haute importance, puisque l'entière conversion des Juifs sera l'entière conversion du monde. »

C'est ce qu'a fait entendre saint Paul (Chapitre XI de son épître aux Romains) : « Est-ce que Dieu a rejeté son peuple loin de là ! - Car je suis moi-même Israélite. Dieu n'a point rejeté son peuple qu'il a connu dans sa prescience. Que dirai-je donc ? Se sont-ils heurtés de telle sorte qu'ils soient tombés (pour toujours) ? A Dieu ne plaise. »

Le grand apôtre continue ensuite et fait cette mémorable et consolante prédiction : « Que si leur péché a été la richesse du monde, et leur amoindrissement la richesse des Gentils, que ne sera pas leur plénitude ?... Car si leur rejet est devenu la réconciliation du monde, que sera leur réintégration sinon (un retour pour le monde) de la mort à la vie ! »

Déjà avant saint Paul, le prophète-roi, David, avait contemplé cette ère inouïe, jusqu'à ce jour d'un élan de tous les peuples de la terre sans exception vers le Seigneur, lors de la conversion d'Israël. Son âme à cette vue s'exalte et il s'écrie : « Nations, louez toutes le Seigneur, peuples, louez-le tous parce que sa miséricorde s'est affermie sur nous (Israël) et que la vérité (les promesses) s'étendra à toute la suite des siècles². »

Et avant David, Moïse : « Le Seigneur ton Dieu ramènera tes captifs, il aura pitié de toi, et il te rassemblera encore du milieu de tous les peuples chez lesquels il t'avait auparavant dispersé. Quand tu aurais été dispersé jusqu'aux pôles du ciel, le Seigneur ton Dieu te retirera, et il te prendra, et t'introduira dans la terre qu'ont possédée tes pères et tu en seras maître, et te bénissant il te rendra plus nombreux que le furent tes pères³. »

Les événements qui se déroulent depuis un siècle nous rappellent encore la célèbre prédiction d'Osée : « Les enfants d'Israël seront pendant un long temps sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel : et après cela ils reviendront et ils chercheront le Seigneur leur Dieu et David leur roi⁴. »

M. Lémann dans son livre : *Les Nations frémissantes contre Jésus-Christ et son Eglise*, p. 196, appelle l'attention sur ce fait :

« Il y a trente ans passés (ceci était écrit en 1876), dans un sanctuaire de Rome, la Vierge Marie se révélait avec sa gloire et ses tendresses à un Juif (M. Libermann), dont la conversion fut comme un coup de trompette de l'Apocalypse dans l'Eglise. C'en est fait, depuis cette heure, comme à un signal de Marie a commencé dans le monde, d'une manière lente, mais certaine, la conversion des Juifs. Depuis lors, le judaïsme moderne s'est partagé en deux courants l'un, faux judaïsme, qui court se perdre dans le rationalisme et l'indifférence ; mais l'autre, vrai judaïsme, qui veut silencieusement se compléter, s'achever et se couronner dans le catholicisme. Car le judaïsme, c'est le Messie promis ; le christianisme, c'est le Messie venu. »

XVIII.- LA QUESTION JUIVE AU CONCILE DU VATICAN.

¹ Apoc, V, 5.

² P. CXVI.

³ Deut., XXX, 3-6.

⁴ Osée, III, 4-5.

La question juive occupe de plus en plus tous les esprits. Les livres qui en traitent se multiplient et les journaux ont à en parler presque tous les jours. A cette question, l'Eglise a une solution, toute de charité et de paix. Elle fut présentée par cinq cent seize évêques au Concile du Vatican, en ces termes :

« Les Pères soussignés demandent au saint Concile œcuménique du Vatican, dans une humble et pressante prière, qu'il daigne prévenir par une invitation toute paternelle la très infortunée nation d'Israël ; c'est-à-dire qu'il exprime le vœu que, fatigués enfin d'une attente non moins vaine que longue, les Israélites s'empressent de reconnaître le Messie, notre Sauveur, Jésus-Christ, véritablement promis à Abraham et annoncé par Moïse : achevant et couronnant ainsi la religion mosaïque sans la changer.

« D'une part, les Pères soussignés ont la très ferme confiance que le saint Concile aura compassion des israélites, parce qu'ils sont toujours très chers à Dieu à cause de leurs pères, et parce que c'est d'eux qu'est né le Christ selon la chair.

« D'autre part, les mêmes Pères partagent la douce et intime espérance que ce vœu de tendresse et d'honneur sera, avec l'aide de l'Esprit-Saint, bien accueilli par plusieurs des fils d'Abraham, parce que les obstacles qui les arrêtaient jusqu'à ce jour, semblent de plus en plus disparaître, depuis qu'est tombé l'antique mur de séparation.

« Fasse donc le Ciel qu'au plus tôt ils acclament le Christ lui disant : Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !

« Fasse le Ciel qu'ils accourent se jeter entre les bras de l'immaculée Vierge Marie, qui, déjà leur sœur selon la chair, peut être encore leur mère selon la grâce, comme elle est la nôtre ! »

Voilà le désir et l'espoir de la sainte Eglise, qui ne veut pas arracher le roseau à demi brisé, ni éteindre la mèche qui fume encore, mais n'aspire qu'à sauver avec les nations les restes de la maison d'Israël.

Quelques jours avant la présentation de cette supplique, le Pape Pie IX recevant en audience les abbés Lémann, apôtres infatigables de la conversion d'Israël, s'écriait : « Voilà les deux frères israélites, les deux prêtres qui ont beaucoup de zèle pour le salut de leur peuple. Ah ! pour obtenir toutes ces signatures, vous avez dû bien marcher, bien vous fatiguer. » Les deux frères répondirent : « Oui, Très Saint-Père, nous avons bien marché ; personnifiant en nous tout notre peuple, nous étions Juif errant ; et le Juif errant a terminé ses courses, en montant les escaliers de tous les Evêques du monde, réunis à Rome. A Rome nous avons fait une dernière fois le tour du monde. » Et Pie IX reprit avec tendresse :

« Mes enfants, j'accepte votre *postulatum*, je le remettrai moi-même au secrétaire du Concile. Oui, il convient, oui, il est bon d'adresser aux Israélites quelques paroles d'exhortation et d'encouragement. Votre nation a dans les Ecritures des promesses certaines du retour. Si la vendange ne peut se faire tout entière, que le Ciel nous accorde au moins quelques grappes. » Puis, bénissant avec amour ces deux bons prêtres : « Vous travaillez pour votre peuple, c'est votre vocation, continuez votre sillon ; vous devez faire pour lui ce qu'a fait Moïse, le délivrer. »

Un autre jour encore, le Pape Pie IX disait aux mêmes abbés Lémann qu'il affectionnait grandement : « Prions pour les israélites afin qu'ils aient part au triomphe de l'Eglise. »

XIX. - ASSOCIATION DE PRIÈRES POUR LA CONVERSION DES JUIFS.

Vers la fin de l'année 1903, un ecclésiastique du diocèse de Paris, interprète de quelques pieux fidèles, s'adressait à la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame de Sion pour communiquer le désir qu'ils avaient conçu de susciter parmi les chrétiens vivant au milieu du monde une association de prières dont l'objet serait la conversion du peuple d'Israël.

Ce désir, si conforme à l'impulsion ressentie par les deux frères Marie-Théodore et Marie-Alphonse Ratishonne, à la suite de la conversion miraculeuse du 20 janvier 1842, devait être favorablement accueilli par la Congrégation née du miracle.

On ne se hâta pas, toutefois, d'y donner suite ; et, malgré des instances réitérées, du mois de décembre 1903 au mois de décembre 1904, le projet resta sans exécution.

On insista alors plus fortement pour que les âmes de bonne volonté dont le petit cercle s'était élargi pussent enfin se rencontrer et unir leurs prières par l'assistance à une messe mensuelle, dont la célébration aurait lieu à l'autel de Notre-Dame de Sion. Ce vœu, ayant reçu la sanction de S. E. le Cardinal Archevêque de Paris qui plaçait la nouvelle Association sous la direction des prêtres de Notre-Dame de Sion, la messe fut fixée au 25 janvier, fête de la conversion de saint Paul.

En cette circonstance, les Associés s'unirent pour la première fois à la prière que depuis soixante ans, les Filles de Sion répètent chaque jour au moment le plus solennel du Saint-Sacrifice. C'est celle que le Sauveur lui-même, expirant sur la croix, adressait à Dieu en faveur de son peuple : « PÈRE, PARDONNEZ-LEUR, CAR ILS NE SAVENT CE QU'ILS FONT. »

A chacune des réunions qui ont régulièrement suivi celle du 25 janvier, cette supplication s'élève entre deux cantiques empreints d'un amour compatissant pour Israël. Elle s'exhale du cœur et des lèvres des Associés dont le nombre depuis lors n'a cessé de croître avec une rapidité merveilleuse.

Des sympathies qui semblaient n'attendre qu'une touche pour se produire s'éveillent de toutes parts.

Un mouvement de miséricordieuse charité vient à l'encontre d'une répulsion, hélas ! trop longtemps motivée.

L'initiative de fervents zéloteurs et de pieuses zélatrices a su conquérir de nombreux foyers d'intercession répartis sur divers points de la France, de l'Italie et de la Palestine : religieuses franciscaines, dominicaines, capucines et clarisses, jeunes filles confiées à ces divers établissements, prêtres, chrétiens et chrétiennes vivant au milieu du monde, tous ensemble formaient à la fin de la première année un total de près de mille personnes. Ces progrès déjà consolants étaient loin de faire pressentir l'extension qui les a suivis.

Effectivement, un courant de charité ardente a envahi avec une impulsion communicative le Tyrol, la Bavière, l'Irlande. Des villages entiers demandent à s'inscrire à la suite de leurs pasteurs. Dans plusieurs écoles, la prière : « Dieu de bonté » est récitée en commun, un grand nombre de familles l'ajoutent à leur prière du matin et du soir.

Comme au temps de la venue du Rédempteur sur la terre, ce sont encore les habitants des campagnes qui se portent d'eux-mêmes à répandre la bonne nouvelle du salut dont l'aurore se lève sur Israël. Mais voilà que, simultanément du côté de la Terre-Sainte, s'ouvre un horizon non moins chargé d'espérances. C'est un Prince de l'Eglise, ce sont ses collaborateurs, ce sont ses ouailles les plus dignes qui s'engagent dans l'Association. « Plus que jamais, c'est le moment de prier pour la conversion des Juifs » déclare Mgr Piccardo en s'inscrivant le premier dans cette pacifique croisade. A Tunis, Mgr l'Archevêque en donnant son *Imprimatur* à la prière, daigne se placer lui-même en tête des Associés. Sa Grandeur ajoute, avec une conviction bien digne de son éminente piété, que cette inscription personnelle est toute à son avantage, puisqu'elle le fait participer aux indulgences qui s'y rattachent. Ces indulgences furent concédées par Léon XIII d'abord, à la prière : « Dieu de bonté » que les Prêtres et les Religieuses de Notre-Dame de Sion redisent quotidiennement. Plus récemment, à la demande d'une Dame israélite convertie, zélatrice, zélée autant qu'infatigable et intelligente, notre très saint Père le Pape Pie X a daigné, le 22 mars 1906, accorder à l'Association de nouvelles et importantes fa-veurs.

Ces indulgences, en imprimant à l'œuvre un nouvel élan, ont été le point de départ d'une extension plus rapide encore, et, en moins de deux ans, ont porté à plus de 18.000 le chiffre des associés, (en janvier 1908, le chiffre des associés était de 50.000) répandus en France, en Angleterre, en Ecosse, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Tunisie, et jusqu'aux Indes anglaises et au Canada.

La pensée de travailler pour Israël gagne tous les cœurs s'écrivait une pieuse chrétienne. Et elle ajoutait : « En ces temps troublés de discordes, de divisions, de dissensions, qu'il est beau, qu'il est touchant de voir se former cette ligue de prières, cette union des âmes animées d'un seul désir, poursuivant un même but : ramener à Dieu le peuple toujours cher à son Cœur. »

Il semble que de nos jours, le Sauveur veuille étendre aux âmes chrétiennes la mission autrefois donnée par lui à ses disciples. « Allez avant tout aux brebis perdues de la Maisen d'Israël. »

Propager l'Association qui a pour but de réaliser cette injonction divine, c'est donc entrer dans les vues miséricordieuses de Jésus ; c'est aussi faire acte d'amour et de dévouement à l'Eglise qui attend de la conversion d'Israël son plus décisif triomphe : c'est réjouir le ciel ; c'est préparer au monde une ère de paix et de résurrection ; c'est amasser pour soi-même des trésors de mérites.

Si le royaume des Cieux est assuré au verre d'eau de celui qui ne peut offrir davantage, que ne sera-t-il pas accordé à ceux dont la prière persévérante aura hâté le jour qui verra tomber Israël aux pieds de son Rédempteur !

PRIÈRE DES ASSOCIÉS.

(100 j. d'indulg. Léon XIII, 15 Juillet 1893).

« Dieu de bonté, Père des miséricordes, nous vous supplions par le Cœur Immaculée de Marie et par l'intercession des Patriarches et des Saints Apôtres, de jeter un regard de compassion sur les restes d'Israël, afin qu'ils arrivent à la connaissance de notre unique Sauveur Jésus-Christ et qu'ils aient part aux grâces précieuses de la Rédemption. Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ».

INDULGENCES PLÉNIÈRES A PERPÉTUITÉ.

(Concédées par N. S. P. le Pape Pie X, le 12 mars 1906.)

1° Une indulgence plénière le Jeudi-Saint à tous ceux des membres de l'Association de prières qui, confessés et communiés, réciteront l'oraison *Pro perfidis Judaeis*, que l'Eglise dit le Vendredi Saint, ou bien un *Pater*, un *Ave* et le *Gloria Patri*.

2° Une indulgence plénière à gagner le premier vendredi de chaque mois par les membres associés, pourvu que, dans leurs prières, Messes, Communions, ils aient l'intention de demander à Dieu la conversion des juifs, et cela sans qu'il soit besoin d'aucune formule spéciale.

Après que cette communication nous eut été faite, nous avons trouvé les renseignements suivants dans les Annales de la mission de N. D. de Sion :

Par un bref du 24 août 1909, Sa Sainteté Pie X daigna ériger en Archiconfrérie l'Association de prières en faveur d'Israël.

Le siège de la nouvelle Archiconfrérie est fixé à Jérusalem, dans la basilique de l'Ecce-Homo qui sert de chapelle aux religieuses de Notre-Dame de Sion.

Il convenait que le siège de cette archiconfrérie fût dans la Ville Sainte où les vestiges sacrés de l'ancien et du nouveau peuple de Dieu se conservent en se corroborant ; où, à la face des pèlerins du monde entier, ils témoignent, par leurs ruines mêmes, de l'authenticité des faits qu'ils rappellent ; où l'accomplissement des prophéties antiques répond de la réalisation de celles qui sont à vérifier encore, notamment en ce qui concerne la conversion des restes d'Israël.

Le mouvement, parti de la France, s'étend avec une rapidité vraiment prodigieuse, et bientôt il n'est terre si lointaine où quelques âmes d'élites n'implorent pour obtenir la conversion d'Israël. Aux adhésions, tout individuelles d'abord, succèdent les longues listes de centaines, de milliers de nouveaux Associés. Dans certains pays, où la foi chrétienne est restée plus vivante, les cœurs sont tellement conquis à cet apostolat, que des paroisses entières se font inscrire.

Les adhérents viennent de toutes les classes de la société comme vinrent à l'Evangile les premiers chrétiens ; ils viennent aussi des rangs de ceux qui dans l'Eglise sont « la portion choisie. » D'éminents prélats, des prêtres, en grand

nombre, des religieux et des religieuses s'offrent de participer à une oeuvre dont le but est de hâter l'entrée du peuple juif au bercail et d'obtenir l'unité dans la foi catholique.

Plus de trente archevêques et évêques ont rang parmi les Associés. La prière « Dieu de bonté » est traduite en dix-huit langues, non en vue d'adhésions futures et problématiques, mais pour satisfaire aux besoins des membres déjà acquis au nouvel apostolat. En certaines contrées l'ébranlement des âmes est tel qu'il se communique à des israélites eux-mêmes ; plusieurs, pour lesquels la lumière divine commence à se lever, demandent qu'on les inscrive sur les listes, désireux de prier eux aussi pour leur propre conversion.

Ces prières commencent à porter leur fruit. Il pouvait sembler d'abord aux âmes de peu de foi que le ciel restât obstinément fermé, mais voici que la grâce descend avec une telle abondance que partout des germes cachés lèvent et promettent une opulente moisson.

Ce n'est pas encore le réveil d'un peuple à la vraie foi, mais pour beaucoup d'âmes droites les voiles se déchirent ; elles reconnaissent Celui que leurs pères avaient méconnu, et parmi elles plusieurs, dans la joie de la vérité conquise, aspirent à l'honneur de l'apostolat.

Les *Annales de la Mission de Notre-Dame de Sion*, signalent ces conversions en France, en Prusse, en Autriche, en Hongrie, en Pologne, en Amérique. Partout elles relèvent des faits aussi éclatants que consolants.

III. NOTES & DOCUMENTS DIVERS

LE SURNATUREL DANS LE GOUVERNEMENT DE CE MONDE.

I. LE JUSTE, EN SOUFFRANT VOLONTAIREMENT, NE SATISFAIT PAS SEULEMENT POUR LUI, MAIS POUR LE COUPABLE PAR VOIE DE RÉVERSIBILITÉ.

Cette vérité, l'une des plus grandes et des plus importantes de l'ordre spirituel et aussi de l'ordre social, a été mise en lumière par un gentilhomme anglais, mort en 1789, dans un ouvrage très court, mais tout à fait substantiel, intitulé : *Examen de l'évidence intrinsèque du christianisme*.

Joseph de Maistre a donné dans ses Soirées de Haint-Pétersbourg la traduction du passage de ce livre qui traite la question que nous avons vue en action dans plusieurs chapitres de ce livre.

« Notre raison ne peut nous assurer que quelques souffrances des individus ne soient pas nécessaires au bonheur de tous ; elle ne peut nous démontrer que ce ne soit pas de nécessité que le crime est suivi du châtement ; que celui-ci ne puisse être imposé sur nous et levé comme une taxe sur le bien général, ou que cette taxe ne puisse pas être payée par un être aussi bien que par un autre, et que, par conséquent, si elle est volontairement offerte, elle ne puisse pas être volontairement acceptée de l'innocent à la place du coupable... Dès que nous ne connaissons pas la source du mal, nous ne pouvons pas juger ce qui est ou n'est pas le remède efficace convenable. Il est à remarquer que, malgré l'espèce d'absurdité apparente que présente cette doctrine, elle a cependant été universellement adoptée par tous les âges. Aussi, lorsque l'histoire peut faire rétrograder nos recherches dans les temps les plus reculés, nous voyons toutes les nations, tant civilisées que barbares, malgré la vaste différence qui les sépare dans toutes leurs opinions religieuses, se réunir dans ce point et croire l'avantage du moyen d'apaiser leurs dieux offensés par des sacrifices, c'est-à-dire par la substitution des souffrances des autres hommes. Jamais cette notion n'a pu dériver de la raison, puisqu'elle la contredit ; ni de l'ignorance qui n'a jamais pu inventer un expédient aussi inexplicable ; ni de l'artifice des rois et des prêtres, dans la vue de dominer sur le peuple. Cette doctrine n'a aucun rapport avec cette fin. Nous la trouvons plantée dans l'esprit des sauvages les plus éloignés qu'on découvre de nos jours et qui n'ont ni rois ni prêtres. Elle doit donc dériver d'un instinct naturel ou d'une révélation surnaturelle ; et l'un et l'autre sont également des opérations de la puissance divine... Le christianisme nous a dévoilé plusieurs vérités importantes dont nous n'avions précédemment aucune connaissance, et parmi ces vérités celle-ci... que Dieu veut bien accepter les souffrances du Christ comme une expiation des péchés du genre humain...

Cette vérité n'est pas moins intelligible que celle-ci... Un homme acquitte les dettes d'un autre homme. Mais... pourquoi donc accepter ces punitions ou à quelles fins elles peuvent servir, c'est sur quoi le christianisme garde le silence ; et ce silence est sage.

Mille instructions n'auraient pu nous mettre en état de comprendre ces mystères, et par conséquent il n'exige point que nous sachions ou que nous croyions rien sur la forme de ces mystères.

Joseph de Maistre dans ses *Considérations sur la France*, outre ce que nous avons déjà rapporté de lui, dit encore :

« Ce fut de ce dogme, la réversibilité des douleurs de l'innocence au profit des coupables, que les anciens firent dériver l'usage des sacrifices qu'ils pratiquèrent dans tout l'univers et qu'ils jugeaient utiles non seulement aux vivants, mais encore aux morts, usage typique que l'habitude nous fait envisager sans étonnement, mais dont il n'est pas moins difficile d'atteindre la racine ».

Les dévouements, si fameux dans l'antiquité, tenaient encore, au même dogme. Decius avait la foi que le sacrifice de sa vie serait accepté par la divinité, et qu'il pouvait faire équilibre à tous les maux qui menaçaient sa patrie.

Le christianisme est venu consacrer ce dogme qui est infiniment naturel à l'homme, quoiqu'il paraisse difficile d'y arriver par le raisonnement.

Ainsi il peut y avoir eu dans le cœur de Louis XVI¹, dans celui de la céleste Elisabeth, tel mouvement, telle acceptation, capable de sauver la France.

¹ Ceci était écrit en 1794.

On demande quelquefois à quoi servent ces austérités terribles exercées par certains ordres religieux et qui sont aussi ses dévouements : autant vaudrait précisément demander à quoi sert le christianisme, puisqu'il repose tout entier sur ce même dogme agrandi de l'innocence payant pour le crime.

L'autorité qui approuve ces ordres choisit quelques hommes et les isole pour en faire des conducteurs.

Il n'y a que violence dans l'univers ; mais nous sommes gâtés par la philosophie moderne qui nous dit que tout est bien, tandis que le mal a tout souillé, et que, dans un sens vrai, tout est mal puisque rien n'est à sa place. La note tonique du système de notre création ayant baissé, toutes les autres ont baissé proportionnellement, suivant les règles de l'harmonie. Tous les êtres gémissent¹ et tendent avec effort et douleur vers un autre ordre de choses. »

II. - RELIGION HUMANITAIRE

Les dernières feuilles de cet appendice étaient sous-presse, lorsque parut la lettre de S. S. Pie X aux évêques français sur le Sillon.

Nous croyons devoir en détacher ces pages qui viennent avec l'autorité qui leur appartient, confirmer ce qui a été dit dans cet ouvrage.

Voici fondée par des catholiques une association interconfessionnelle, pour travailler à la réforme de la civilisation, œuvre religieuse au premier chef ; car pas de vraie civilisation sans civilisation morale et pas de vraie civilisation morale sans la vraie religion, c'est une vérité démontrée, c'est un fait d'histoire. Et les nouveaux Sillonistes ne pourront pas prétexter qu'ils ne travailleront que « sur le terrain des réalités pratiques » où la diversité des croyances n'importe pas. Leur chef, sent si bien cette influence des convictions de l'esprit sur le résultat de l'action, qu'il les invite, à quelque religion qu'ils appartiennent, à « faire sur le terrain des réalités pratiques

La preuve de l'excellence de leurs convictions personnelles. Et avec raison, car les réalisations pratiques revêtent le caractère des convictions religieuses, comme les membres d'un corps jusqu'à leurs dernières extrémités reçoivent leur forme du principe vital qui l'anime.

Ceci dit, que faut-il penser de la promiscuité où se trouveront engagés les jeunes catholiques avec des hétérodoxes et des incroyants de toute sorte dans une œuvre de cette nature ? N'est-elle pas mille fois plus dangereuse pour eux qu'une association neutre ? Que faut-il penser de cet appel à tous les hétérodoxes et à tous les incroyants à prouver l'excellence de leurs convictions sur le terrain social, dans une espèce de concours apologétique, comme si ce concours ne durait pas depuis dix-neuf siècles, dans des conditions moins dangereuses pour la foi des fidèles et tout en l'honneur de l'Eglise Catholique ? Que faut-il penser de ce respect de toutes les erreurs et de l'invitation étrange, faite par un catholique à tous les dissidents, de fortifier leurs convictions par l'étude et d'en faire des sources toujours plus abondantes de forces nouvelles ? Que faut-il penser d'une association où toutes les religions et même la libre-pensée peuvent se manifester hautement, à leur aise ? car les Sillonistes qui dans les conférences publiques et ailleurs proclament fièrement leur foi individuelle n'en tendent certainement pas fermer la bouche aux autres et empêcher le protestant d'affirmer son protestantisme et le sceptique son scepticisme. Que penser enfin d'un catholique qui, en entrant dans son cercle d'études, laisse son catholicisme à la porte, pour ne pas effrayer ses camarades, qui « rêvant d'une action sociale désintéressée répugne à la faire servir au triomphe d'intérêts, de coteries ou même de convictions quelles qu'elles soient ! »

Telle est la profession de foi du nouveau comité démocratique d'action sociale, qui a hérité de la plus grande tâche de l'ancienne organisation et qui, dit-il, brisant l'équivoque entretenue autour du plus grand Sillon tant dans les milieux réactionnaires que dans les milieux anticléricaux, est ouvert à tous les hommes « respectueux des forces morales et religieuses et convaincus qu'aucune émancipation sociale véritable n'est possible sans le ferment d'un généreux idéalisme ».

Oui, hélas ! l'équivoque est brisée ; l'action sociale du Sillon n'est plus catholique ; le Silloniste, comme tel, ne travaille pas pour une coterie et « l'Eglise, » il le dit, ne saurait à aucun titre être bénéficiaire des sympathies que son action pour susciter. Etrange insinuation vraiment ! On craint que l'Eglise ne profite de l'action sociale du Sillon dans un but égoïste et intéressé, comme si tout ce qui profite à l'Eglise ne profitait pas à l'humanité ! Etrange renversement des idées c'est l'Eglise qui serait la bénéficiaire de l'action sociale, comme si les plus grands économistes n'avaient pas reconnu et démontré que c'est l'action sociale qui, pour être sérieuse et féconde, doit bénéficier de l'Eglise. Mais - plus étranges encore, effrayantes et attristantes à la fois, sont l'audace et la légèreté d'esprit d'hommes qui se disent catholiques, qui rêvent de refondre la société dans de pareilles conditions et d'établir sur terre, par-dessus l'Eglise Catholique, « le règne de la justice et de l'amour », avec des ouvriers venu de toute part, de toutes religions ou sans religion, avec ou sans croyances, pourvu qu'ils oublient ce qui les divise leurs convictions religieuses et philosophiques, et qu'ils mettent en commun ce qui les unit un généreux idéalisme et des forces morales prises « où ils peuvent ». Quand on songe à tout ce qu'il a fallu de forces, de science, de vertus surnaturelles pour établir la cité chrétienne, et les souffrances de millions de martyrs, et les lumières des Pères et des Docteurs de l'Eglise, et le dévouement de tous les héros de la charité, et une puissante hiérarchie née du Ciel, et des fleuves de grâce divine, et le tout édifié, relié, compénétré par la Vie et l'Esprit de Jésus-Christ, la Sagesse de Dieu, le Verbe fait homme ; quand on songe, disons-nous, à tout cela, on est effrayé de voir de nouveaux apôtres s'acharner à faire mieux avec la mise en commun d'un vague idéalisme et de vertus civiques. Que vont-elles produire ? Qu'est-ce qui va sortir de cette collaboration ? Une construction purement verbale et chimérique, où l'on verra miroiter pêle-mêle et dans une confusion séduisante les mots de liberté, de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine, le tout basé sur une dignité humaine mal comprise. Ce sera une agitation tumultueuse, stérile pour le but proposé et qui profitera aux remueurs des masses moins utopistes. Oui, vraiment, on peut dire que le Sillon convoie le socialisme l'œil fixé sur une chimère.

¹ Ad. Rom. VIII. 19.

Nous craignons qu'il n'y ait encore pire. Le résultat de cette promiscuité en travail, le bénéficiaire de cette action sociale cosmopolite, ne peut être qu'une démocratie qui ne sera ni catholique, ni protestante, ni juive ; une religion (car le Sillonisme, les chefs l'on dit, est une religion) plus universelle que l'Eglise catholique, réunissant tous les hommes devenus enfin frères et camarades dans « le règne de Dieu ». « On ne travaille pas pour l'Eglise, on travaille pour l'humanité ».

III. - COTÉ MYSTIQUE D'UNE ÉLECTION PAPALE.

Un livre publié, à Rome, en 1905, avec les autorisations exigées par les lois de l'Eglise, sous ce titre : *CENNI BIOGRAFICI DELLA SERVA DI DIO PAOLA MANDATORI-SACCHETTI per D. Valeriano Abb. Ferracci parroco in talle corsa* donne sur les jours qui ont précédé le conclave qui a élu, Pie X, des renseignements qui ne paraîtront point déplacés à la suite de ces *Notes et documents*.

En 1903, une pieuse fille, PAOLA Mandatori-Sachetti, née à Rome, le 30 juin 1840, vivait à Rome, dans le couvent de Saint-Joseph de Cluny, habitée surtout par des religieuses françaises. Elle y était entrée quelques années auparavant, en offrant sa vie pour l'Eglise et pour l'élection du futur Pape. Elle mourut la nuit qui suivit l'élection de Pie X. Pendant les dernières années de sa courte existence, elle eut des visions concernant surtout l'Eglise, la Papauté et la France. Elle en parlait à la Sœur Bertille, laquelle prenait des notes et préparait ainsi, à son insu et à celui de la voyante, le curieux volume que nous venons d'indiquer.

Voici les dernières de ces notes traduites de l'italien.

9 décembre 1899. - Paola est venue ce matin. Son visage avait une expression vraiment céleste, mais j'étais triste... Elle m'a dit : « Priez beaucoup, beaucoup, et s'il faut souffrir, souffrez. La France doit subir une terrible persécution. Ses gouvernants n'en ont que le nom, mais en réalité ils sont contre elle à cause de leur politique maudite qui détruira tant d'autels, tant d'églises, tant de monastères. Mère, prions Jésus d'assister la France... Le nouveau Pape qui doit venir sera pour l'Eglise comme un astre lumineux qui resplendit dans le ciel après une terrible tempête. Je l'ai vu.

- Et où l'avez-vous vu ?

- Au pied du trône de la Sainte Trinité. Les trois Personnes Divines ont posé sur sa tête la tiare et lui ont dit : Tu seras Pierre.

- Alors, dans le ciel, le nouveau Pape est déjà fait ?

- Oui, Mère, il est déjà fait ; c'est le Pape selon le cœur de Dieu ; et parce que ce Pape n'est pas comme les autres, la Sainte Trinité l'a déjà consacré. Léon vivra encore quelques années, et ces années sont prises sur la vie d'une victime, afin qu'il ait le temps de pourvoir aux affaires de France.

- Mais le nouvel élu sait-il que la Sainte Trinité lui donne cette charge ?

- Mère, il n'y songe même pas, il est si petit à ses propres yeux, il a si basse opinion de lui-même qu'il vit tranquille au milieu de ses pauvres. Il mène la vie d'un saint, d'un pauvre et d'un ministre zélé du sanctuaire. Jésus le tient au milieu de son Cœur comme un bouquet de violettes odorantes et dans le ciel il resplendit comme un astre bienfaisant...

- Est-ce que je le connais, ce Pape futur ?

- Non, Mère.

- Est-il à Rome ?

- Non, Mère.

- Est-il vieux ?

- Non, Mère, mais il a passé les soixante ans et, pour un homme, on ne peut pas dire qu'il soit vieux. Et puis, Jésus lui donnera tant de force qu'il redeviendra jeune avec sa belle tête d'argent. Mère, priez ; Mère, souffrez tout pour que Jésus nous l'envoie ; l'Eglise souffre trop. »

20 décembre 1899. - J'ai voulu interroger Paola sur ce qu'elle m'a dit, à savoir que la Très Sainte Trinité avait déjà consacré le nouveau Pape. Elle m'a répondu que dans les desseins éternels de la Très Sainte Trinité, il y avait trois cardinaux qui pouvaient, succéder à Léon XIII ; parmi ces trois, la Très Sainte Trinité a établi sa demeure sur le nouvel élu...

- Pourquoi ?

Elle m'a répondu : Parce que c'était le plus petit.

- Et comment était-ce le plus petit ?

- En ce sens que c'était le plus humble au fond de son cœur, et c'est pour cela qu'il a été préféré aux deux autres. Mère, soyons humbles du plus profond de notre néant... Mais soyons humbles à la lettre. J'en prends exemple sur ce que j'ai vu dans le nouveau Pontife. Des trois, deux étaient plus jeunes et avaient préséance sur lui, non devant Dieu, mais devant les hommes, mais lui, parce que vraiment humble, a été préféré et il le sera certainement si nous prions.

Mai 1901. - Maman Paola m'a tant recommandé de prier pour la sainte Eglise ! Elle s'écriait : Jésus, pitié, pitié pour la France ! Ah ! Jésus, que de messes sacrilèges ! Que d'impiétés ! - Et ensuite elle disait : « Quand enverrez-vous à votre Eglise, ô Jésus, celui qui sera selon votre cœur ?

- Alors je lui demandai : Maman, qui sera-ce ?

- Elle me disait : Le nouveau Pape qui doit venir, oui, ce sera Pie, il sera pieux de nom et de fait ; sa vie est une copie de celle de Jésus : pauvreté et gloire. Jésus, vite ! L'Eglise souffre trop.

- Ensuite elle me dit de répéter au moins cent fois le jour : « Père Eternel, je vous offre le sang précieux de Jésus... » ; et cent fois « Jésus, pitié de nous tous, envoyez-nous celui dont nous avons besoin pour le bien des âmes. » Et puis elle répétait : « Je souffre tout pour réparer les offenses que Jésus reçoit de ses fils consacrés à son service. Bertilla, ma fille, supportez tout par amour pour Jésus ; mais Jésus nous fera encore attendre ; l'heure n'est pas venue ; souffrons et prions pour le nouveau Pie. » .

9 janvier 1902, - Ce matin ma chère Paola est venue. Me voyant dans la peine elle m'a dit : « Courage, ma Mère... encore quelques années et vous serez consolée.

- Et comment ? Le Bon Dieu me fera-t-il gagner à la loterie pour venir en aide à mes pauvrettes ? - Non, Mère, Jésus n'a pas besoin que nous mettions au loto, et même il ne le veut pas. Mais soyez très assurée qu'il vous enverra le Père de notre œuvre et vos pauvrettes seront soulagées - quand il nous donnera celui qui est promis.

- Et tu le connais celui qui est promis ?

- Oui, Mère, je le connais en Dieu.

- Alors, pourquoi ne lui adresses-tu pas une supplique pour nos pauvres ?

- Mère, il n'en est pas encore temps.

- Et pourquoi ?

- Par la raison toute simple que Pie ne sait rien encore et n'y songe même pas. Il est tellement humble qu'il aimerait mieux mille morts que d'y penser ; il croirait faire un péché mortel. Qu'il est bon, qu'il est aimable celui que Jésus nous donnera... Jésus est si bon qu'il nous donnera Pie... le père des pauvres ; et quand il sera le Père de tous, les pauvres seront le plus beau joyau de sa tiare. »

29 janvier 1902. - Paola est venue, elle va un peu mieux... elle est si contente. Elle m'a dit que Jésus avait fait une grâce très grande au Promis.

- Quelle grâce ?

- Mère, il est si grand et il s'est fait si petit, il s'est humilié si bas, que Jésus l'élèvera au-dessus de ses soixante-deux égaux.

- Et pourquoi ?

- Parce qu'il est le plus humble et s'estime incapable de rien.

- Et pourquoi est-il si humble ? Tu me dis qu'il est pauvre, c'est peut-être à cause de sa pauvreté ?

- Non, Mère, mais c'est parce que son humilité est vraie. Priez, Mère, afin qu'il vienne vite, la sainte Eglise a un besoin extrême de ce champion (littéralement : échantillon) nous en avons trop de grandeurs...

3 mars 1902. - Paola a beaucoup souffert en ce jour de joie mondiale¹...

La pauvre maman était à moitié morte et disait : « Jésus, mon bien, que de peines souffre votre Cœur adorable dans la grande joie de ce jour, ils ne songent pas que la tombe est déjà ouverte. La mort avec sa faux veut couper cette vieille plante, mais Jésus la laissera encore un peu pour voir. » - Et que veut voir Jésus ? Elle me répondit : « La France, les prêtres, les évêques : ô mon Jésus, envoyez vite votre Pie. Mais l'enfer ne le veut pas ; triomphez de Satan, ô Jésus, et envoyez vite votre saint Pie ! - Dis, ma Bertilla, cent fois le jour : Jésus, pitié pour nous tous, envoyez votre Pie ! Mon Dieu, est-il possible, dis-je, que tant de joie se change en deuil.

Elle reprit : Léon XIII n'est pas encore près de mourir, Jésus le laissera encore pour cette année et plus, mais ensuite il s'en ira et Pie doit venir. A peine reste-t-il de l'huile dans la lampe ; la Madone en a remis un peu, prise sur la vie d'une victime. - Léon s'en va en paix ; le miroir s'est retourné et le saint Pie viendra. Toi, ma Bertilla, souffre et prie beaucoup.

Rome, ...mars 1902. - Est-ce possible ? Maman Paola m'a dit que le Saint-Père doit mourir ; mais Jésus le laissera encore un peu parce que de grands malheurs se préparent pour la France, mais pas encore pour Rome. Jésus se plaint seulement que nous, religieuses, nous sommes plus à nous qu'à Lui. - Ma Bertilla, aimez Jésus et souffrez avec Lui et pour Lui.

Rome, 3 mars 1903. - Ce matin, maman Paola m'a beaucoup consolé et m'a dit qu'avec le nouveau Pape qui viendra bientôt, j'aurai la consolation d'avoir ce que je désire pour mes pauvrettes ; parce que l'œuvre est de Jésus qui aime tant les âmes. Elle m'a dit encore que dans quelques semaines, le Saint-père va mourir parce que son heure est venue ; mais Jésus en enverra un autre qui sera selon son Cœur adorable qui sera un saint ; il donnera à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Elle m'a dit aussi qu'avant peu Jésus fera de grandes grâces à la sainte Eglise avec le nouveau Pape pour la pauvre France... Elle m'a dit que tout ce que je ferai et dirai doit être en esprit de pénitence afin que Jésus nous donne ces grandes grâces dont nous avons besoin pour le nouveau et saint Pape qui doit venir. Ma Bertilla, Jésus veut de toi le terre-à-terre, c'est-à-dire l'humilité...

10 mars 1903. Maman Paola m'a dit que je devais redoubler de prières parce que le nouveau Pape sera Pie de nom et de fait ; il est pour Jésus comme un bouquet de violettes parfumées ; il est un séraphin d'amour pour Jésus et pour le prochain. - Et elle m'a dit qu'il fera pour mes pauvrettes ce que je désire tant. - Mais, ma Bertilla, pour toutes ces grâces, il faut que tu pries et que tu souffres beaucoup. Nous devons aussi, si Jésus le veut, nous faire victimes pour l'Eglise. Ma Bertilla, quelle belle vie de souffrir pour Jésus !

15 juin 1903. - Ma Bertilla, l'heure approche où Jésus doit nous envoyer son saint Pie. L'enfer est, dans toute sa fureur ; il voudrait, si c'était possible, le faire rentrer dans le néant, mais Jésus protège son nouveau représentant. L'enfer hurle fort, mais Jésus triomphe ; son Cœur adorable nous exaucera. Priez nuit et jour pour la sainte Eglise, que Jésus nous donne celui qu'Il nous a promis ; mais souffrons.

A cet endroit, dit l'auteur de la biographie, le journal présente une grande lacune que nous sommes contraints de combler avec d'autres témoignages.

Durant la maladie de Sa Sainteté Léon XIII, Paola répétait continuellement que les prières faites pour sa guérison ne servaient à rien ; que l'amélioration dont on parlait dans son état, n'avait pas d'importance, n'était qu'apparente ; qu'il devait nécessairement mourir de cette maladie. Jésus accueillait toutes ces prières pour l'âme de Léon XIII et la venue de son successeur. Le matin du 18 juillet, Paola se rendit chez Sœur Bertilla et après avoir longuement parlé de Jésus, du Pape, de l'Eglise, elle dit : Une âme a été transportée en présence de la Madone qui tenait entre ses mains un objet très beau et très précieux qui ne saurait se décrire. La Madone disait qu'il serait donné en présent à qui aurait plus prié et souffert pour l'Eglise. Elle demandait en outre des victimes.

¹ Date du jubilé de Léon XIII.

En entendant cela, sœur Bertilla, pleine d'ardeur, répondit que si Jésus demandait des victimes, elle était prête à se sacrifier. Mais Paola : « Non, non, tu ne peux pas, tu n'es pas libre, tu as trop à faire, tu as des pauvres qui ont besoin de toi, Elle dit ces paroles avec un tel accent que sœur Bertilla devina aussitôt sa pensée, et craignant de la perdre par l'héroïsme d'un sacrifice suprême, elle la conjura de ne pas s'offrir en victime. - Eh ! mon enfant, répondit Paola, il est trop tard, la Madone m'a déjà acceptée. »

Le même jour elle visita les religieuses du Divin Amour et les trouva toutes en prières pour la santé de Léon XIII. - C'est inutile de prier, leur dit-elle, Léon est mort depuis mars. - Et qui sera élu ? lui demanda-t-on, Rampolla, Vanutelli... Aucun de ceux dont on parle, mais un qui est choisi par Jésus et qui sera selon son Cœur.

Le journal de sœur Bertilla reprend ses annotations à partir du 1^{er} août, quand après les funérailles de Léon XIII, les cardinaux se préparaient à entrer en conclave.

1^{er} août 1903. - Je veux noter ce que ma sainte amie m'a dit du conclave : « Mère, priez beaucoup pour la sainte Eglise, afin que Jésus ait pitié de nous ; j'ai passé une nuit terrible. » Je croyais qu'il s'agissait de ses grandes souffrances physiques, mais elle n'y songeait même pas parce que, Jésus le veut ainsi et que, pour elle, souffrir est une joie. Mais elle m'a dit qu'elle a dû prier beaucoup parce que l'enfer s'est déchaîné ; il veut ôter la vie à celui que Jésus a donné à l'Eglise¹.

Elle m'a supplié d'oublier tout le reste et de prier seulement pour le saint Pie. Au milieu de ses souffrances elle n'a fait que répéter : « Jésus, Jésus, pitié de nous, protégez-le.

2 août 1903, entrée au conclave. - Maman m'a dit qu'à la porte du conclave il y avait beaucoup d'anges qui accompagnaient les cardinaux chacun à leur place. Mais dans la cellule où habite celui que Jésus aime, c'est un enfer ; les démons comme des bêtes féroces, veulent l'étrangler.

Elle souffre à attendre les pierres, elle ne se plaint pas, elle est tout occupée à prier pour l'Eglise, elle ne dit que ceci : Jésus, me voici, prête à faire votre sainte volonté. Et elle m'a dit que la Madone est venue à elle pour lui demander une nouvelle immolation. Elle a répondu : Je n'en puis vraiment plus ; je suis toute à votre disposition. - Maman, lui dis je, ne mourez pas, comment feront nos pauvres orphelines en péril ? - Jésus pensera à nous, Jésus te donnera de quoi les secourir. Le nouveau Pape fera beaucoup pour toi et pour elles.

3 août 1903 (écrit en rentrant au monastère pour le dîner). - Maman a reçu Jésus des mains de saint Paul et de saint François... Elle souffre immensément et prie pour l'Eglise. Elle dit toujours : « Jésus, envoyez celui que vous avez promis. Bertilla, le Pape est-il fait ? A ma réponse négative elle a dit : « Vite, Jésus, tenez votre promesse ! »

3 août, le soir. - Elle m'a dit de prier beaucoup pour le nouvel élu qui vient d'avoir la majorité des votes. Son humilité profonde lui fait suer comme une sueur de sang ; il se sent mourir ; il gémit comme Jésus au Jardin des Oliviers ; il est prosterné dans sa cellule et ne prend pas de repos ; à peine s'il mange ; il prie, il gémit, il pleure ; et comme Jésus, il se résigne à la divine volonté. - Quelles nuits terribles ! L'enfer est en furie ; surtout les démons qui s'attaquent à l'Eglise de France... - Ensuite elle m'a dit : « Le Pape n'est pas encore fait, vite, Jésus, car je n'en puis plus ! »

4 août 1903. - Douleurs atroces ! Maman souffre vraiment outre mesure et sans se plaindre. Avec le sourire aux lèvres elle m'annonce, à sept heures du matin, que le nouveau Pape est fait ; c'est celui de Venise, c'est le cardinal Joseph, celui qu'elle attendait tant, mais auquel le monde ne pensait pas ; c'est le saint annoncé, promis par Jésus ; c'est vraiment ce Pie que Paola appelait si ardemment. Mais je vais perdre ma mère, j'en suis sûre.

Le journal s'arrête là parce que Paola mourut pendant que Pie montait sur la chaire de Pierre.

¹ Ce que Paola voyait de la rage et des vaines tentatives des démons contre l'élu de Dieu ne se passait pas alors et dans le conclave, mais était l'annonce de ce dont nous sommes témoins. Peut-être verra-t-on l'enfer et le monde, les Juifs, les Francs-maçons et les demi-chrétiens s'acharner de plus en plus contre Lui, jusqu'au triomphe de sa cause, la cause de Dieu, de la sainte Eglise et des âmes, rachetées par le sang de N.-S. Jésus-Christ.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation par le R.P. AYROLES	1
I - ÉTAT DE LA QUESTION.	
CHAPITRE I - LES DEUX CIVILISATIONS. Propositions terminales du Syllabus de Pie IX et de celui de Pie X. - Le besoin du bonheur au cœur de l'homme. - Deux voies. - Adam a entraîné sa descendance dans la mauvaise voie. - Jésus-Christ l'a ramenée dans la bonne voie. - Mouvement d'ascension de la société dans la voie du Christ jusqu'au XIII ^e siècle. - Sa prospérité.	14
CHAPITRE II - LA DOUBLE CONCEPTION DE LA VIE. Double conception de la vie : la vie est donnée pour jouir, la vie est donnée pour mériter. - La vie présente est la préparation à la vraie vie. - La vraie vie est la vie éternelle. - Nous y verrons Dieu face à face, nous L'aimerons de l'amour dont Il s'aime. - Pour cela nous devons dès ici-bas être élevé à un état surnaturel. - La conception de la vie apportée par Jésus-Christ modifia la société et la famille, les institutions et les mœurs.	16
CHAPITRE III - LA RENAISSANCE, POINT DE DÉPART DE LA CIVILISATION MODERNE La société chrétienne au XIII ^e siècle. - Une déviation se prépare. - Les Humanistes. - Renaissance payenne. - La part des Papes dans la Renaissance. - Les idées et les mœurs des humanistes. - Antichristianisme.	18
CHAPITRE IV - LA RÉFORME, FILLE DE LA RENAISSANCE Est changé le but de l'activité humaine. - L'action des humanistes sur le public dispose à la Réforme. - Le protestantisme en France. - Il veut s'emparer du royaume et le transformer même politiquement. - Le traditionalisme religieux et politique triomphe.	21
CHAPITRE V - LA RÉVOLUTION INSTITUE LE NATURALISME Le levain protestant amène la Révolution. - Son but : refaire l'homme. - Son œuvre : le culte de la nature. - La déification de l'homme. - Ruines. - Réaction.	23
CHAPITRE VI - LA RÉVOLUTION, UNE DES ÉPOQUES DU MONDE La Révolution dure toujours. - Elle est l'antichristianisme et même la révolte contre Dieu. - Les Français donneront au monde le spectacle d'une nouvelle tragédie. - Etendue de la Révolution dans le temps et dans l'espace. - Le monde ne peut rester en cet état. - Les choses s'arrangent pour un bouleversement général du globe.	25
CHAPITRE VII - CE QUE FAIT ET DIT DE NOS JOURS LA RÉVOLUTION Waldeck-Rousseau. Ses propos. - Deux éducations et deux sociétés en France. - Le conflit. - Nécessité de supprimer l'éducation chrétienne. - D'abord les congrégations, puis l'Eglise.	27
CHAPITRE VIII - OU LA CIVILISATION MODERNE ABOUTIT M. Viviani : à dérober l'esprit laïque aux étreintes de la société religieuse. Gambetta : La lutte est entre les agents de la théocratie romaine et les fils de 89. Constatations faites à la Chambre sur ces paroles : MM. Piou, Lasies, Bourgeois, Pelletan, Gayraud. - Guerre d'extermination à l'Eglise et à toutes les institutions sociales pour fonder la religion de l'humanité. Divers témoignages des loges et des congrès.	29
CHAPITRE IX - C'EST LA FRANC-MAÇONNERIE QUI MÈNE LA GUERRE CONTRE LA CIVILISATION CHRÉTIENNE La dénonciation de Léon XIII confirmée par les représentants de la Franc-Maçonnerie et par les déclarations et les actes des loges dans toute l'Europe lors de l'affaire Ferrer.	33
II - L'AGENT DE LA CIVILISATION MODERNE	
1^{ère} PÉRIODE : DES DÉBUTS À LA RÉVOLUTION	
CHAPITRE X – LA FRANC-MAÇONNERIE A SES DEBUTS Une direction est donnée à l'antichristianisme. - Elle est donnée par une société secrète : La Franc-Maçonnerie - Ses débuts à Rome dans les catacombes. - Sa présence en Europe au commencement de la Réforme. - Son but manifesté dans la réception des chevaliers du soleil. - Le premier révélateur de la Franc-Maçonnerie : Barruel.	35
CHAPITRE XI – LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII ^e SIÈCLE	39

I. - Les Encyclopédistes. - Voltaire initié à Londres. - Premières loges en France. - L'Encyclopédie. - Son but : écraser l'infâme. – Moyens : se défaire des religieux, se servir de la presse et du colportage. - Prendre la direction de l'enseignement. - Feindre de s'occuper des intérêts du peuple. - Distribution des rôles. – Succès.	
CHAPITRE XII - LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII^È SIECLE	42
II. – Les Anarchistes - Liberté, Egalité : sophismes fondamentaux de la Franc-Maçonnerie. - Egalité d'orgueil en opposition avec celle prêchée par N. S. Jésus-Christ. - Liberté destructive de la hiérarchie, fondement de la vie sociale. - L'une et l'autre conduisent à l'anarchie. - En elle est renfermé le secret maçonnique, le secret de la Révolution. - Témoignages de John Robison, du comte Haugwitz. - La Franc-Maçonnerie laboratoire de la Révolution. - Soixante-dix ans de préparation.	
CHAPITRE XIII - LA FRANC- MAÇONNERIE AU XVIII^È SIÈCLE	47
III. - Les Illuminés. - Leur fondateur. - Ecrits originaux de la secte. - Personnages qui en firent partie à l'origine. - Ses développements. - Elle prend la direction de la Franc-Maçonnerie au convent de Wilhemsbad. - Témoignages du comte de Virieu, de Louis Blanc.	
CHAPITRE XIV - LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII^È SIÈCLE	50
IV. - Les Jacobins. - Les députés de Wilhemsbad retournent dans les loges. - Leur quartier général à Francfort. - L'illumineisme introduit en France par Mirabeau et Dietrich. - Son dessein, une révolution radicale. - Les loges renforcent leur organisation. - La mort de Louis XVI décrétée. - Préparation des élections aux Etats généraux. - Entrée dans les loges de l'armée et de la lie du peuple. - Le trésor de guerre. – Prise de la Bastille. - La grande peur. - Les Jacobins.	
2^È PÉRIODE : DE LA RÉVOLUTION À NOS JOURS	
CHAPITRE XV - SOUS LE PREMIER EMPIRE	57
La Franc-Maçonnerie, malgré la réaction, n'abandonne point son dessein de bouleversement religieux et social. - Négociation du Concordat. - Plus de religion d'Etat. - L'égalité des cultes. - Condition abaissée et précaire du catholicisme en France. - Condition du clergé séculier, du clergé régulier, des séminaires, du culte. - Napoléon tente de faire du Pape son vassal. - Il prend la direction des esprits par l'université. – « Je suis le messie de la Révolution ».	
CHAPITRE XVI - SOUS LA RESTAURATION	62
Dès 1799, la Franc-Maçonnerie voulait ménager l'alliance du Droit et de la Révolution. - La Sainte-Alliance. - La charte. - L'égalité des cultes. - La souveraineté. - Ministres apostats et régicides. - Gouvernement constitutionnel. - Bonnes intentions et bonnes mesures. - Decazes. - Progrès de la Franc-Maçonnerie. - Le carbonarisme. - Paix et prospérité. - Conquête de l'Algérie. - Les concessions. - La chute.	
CHAPITRE XVII - SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET	66
La main de la Maçonnerie dans la Révolution de 1830. - L'infidélité judaïque mise au rang des communions chrétiennes. - Guerre sourde au clergé catholique. - Apparition de la question ouvrière. - Lutte des catholiques pour la liberté de l'Eglise.	
CHAPITRE XVIII - SOUS LA SECONDE RÉPUBLIQUE	68
Convent à Strasbourg. - Les Francs-Maçons qui en reviennent composent le gouvernement provisoire. - Délégation des loges au gouvernement provisoire. - Journées de Juin. - Succès du parti catholique. - Son action viciée par le libéralisme. – Lamennais.	
CHAPITRE XIX - SOUS LE SECOND EMPIRE	70
La Franc-Maçonnerie choisit l'un des siens pour une dictature. - Satisfactions accordées aux catholiques par Napoléon III. - Elles ne compromettent en rien l'œuvre de la Révolution. - La lettre à Edgar Ney. - La bombe Orsini. - L'affranchissement de l'Italie. - Sadowa. - La guerre de 1870. - Triomphe du protestantisme en Europe. - A l'intérieur, plan de campagne contre les catholiques. - Encouragement à la Franc-Maçonnerie. - Le Syllabus — La ligue de l'enseignement.	
CHAPITRE XX - SOUS L'ASSEMBLÉE NATIONALE	73
Réaction suivie de déception. - Premières œuvres de l'Assemblée nationale. - La Franc-Maçonnerie à la Commune. - Les intrigues de M. Thiers. - Les illusions des catholiques libéraux. - Les erreurs des « monarchiens ». - Les interventions de l'Allemagne. - Henri V écarté du trône.	
CHAPITRE XXI - SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE	77
Le convent de Novare décide la dictature de Gambetta. - Le péril clérical. - Le plan de guerre de Paul Bert. - Déclaration de l'épiscopat. - Les ministères et les Chambres exécuteurs des hautes œuvres de la Franc-Maçonnerie.	

CHAPITRE XXII - LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT Ce que dans sa première phase la Révolution a voulu obtenir par la constitution civile du clergé, elle le poursuit aujourd'hui par la séparation de l'Eglise et de l'Etat. - Elle fut préparée tout le cours du XIX ^e siècle dans l'administration civile. - Le travail des loges. - Le président Carnot essaie d'endormir la vigilance de Léon XIII. - Les préparatifs en France. - Le voyage de M. Loubet à Rome. - Protestations du Saint-Siège. - La Chambre déclare que l'attitude du Vatican rend la séparation inévitable. - Précipitation scandaleuse dans la discussion du projet de loi à la Chambre et au sénat. - Le piège des associations culturelles. - Le vote « date historique de l'humanité ». - Attitude des catholiques libéraux. - Décision du Saint-Siège.	81
L'AGENT DE LA CIVILISATION MODERNE	
II – CONSTITUTION ET MOYENS D'ACTION DE LA FRANC-MAÇONNERIE	
CHAPITRE XXIII - VENTES ET HAUTE-VENTE Reprise sous la Restauration de l'antichristianisme. - Le carbonarisme. - Sa place dans la Franc-Maçonnerie et sa mission. - Ses origines en Italie et en France. - Sa constitution. - Son sommet, la Haute-Vente. - Ses papiers aux mains de Grégoire XVI. - Crétineau Joly appelé à les publier. - Les difficultés qu'il rencontre. - Il les fait entrer en partie dans <i>L'Eglise romaine et la Révolution</i> . - Portraits de quelques membrés de la Haute-Vente. - Mazzini en est repoussé avec menaces.	87
CHAPITRE XXIV - L'ŒUVRE PROPRE DE LA HAUTE-VENTE L'œuvre assignée à la Haute-Vente était la destruction du pouvoir des Papes, prélude nécessaire de l'anéantissement de l'idée chrétienne. - Moyens préliminaires : « dépopulariser la prêtraille ». - Y employer la presse dans toute l'Europe. - Exiger par voie diplomatique des réformes dans les Etats pontificaux. - Ranimer les souvenirs de la Rome païenne et surexciter le nationalisme même chez le clergé. - Gagner le Pape.	92
CHAPITRE XXV - PRUDENCE MAÇONNIQUE Instantes recommandations aux F. : d'user de discrétion et même d'hypocrisie. - Imprimer le moins possible et fabriquer de faux documents. - Travailler à obtenir que la Presse fasse silence sur la secte et que les chefs d'Etat ne croient point aux dangers qu'elle crée. - Recommandations particulières et sous menace de la vie aux membres de la Haute-Vente. - Ils livrent des Francs-Maçons à la police pour détourner d'eux-mêmes l'attention.	95
CHAPITRE XXVI – LE SUPRÊME ATTENTAT Ce dont la Haute-Vente était particulièrement chargée était d'arriver au triomphe de l'idée révolutionnaire par un Pape. - Ce projet date de loin : Toland en 1720. J.-B. Simonini en 1806. - Les <i>Instructions secrètes</i> sur ce point. - Tableau qu'elles font de la puissance papale, de l'utilité de l'avoir à son service et des moyens à employer pour y arriver. - Le rôle de Nubius.	98
CHAPITRE XXVII - INANITÉ DES EFFORTS CONTRE LA CHAIRE DE PIERRE La secte déclare sa préparation insuffisante à la mort de Léon XII, de Pie VIII, de Grégoire XVI. - Elle place son espérance sur la tête de Pie IX, puis sur celle de Léon XIII. - Sa déception à l'avènement de Pie X.	101
CHAPITRE XXVIII - CORRUPTION DES MŒURS Pour atteindre le but marqué par Voltaire, il faut corrompre. - Paroles de Nubius, de Vindice. - Les pouvoirs publics tolèrent l'immoralité, ils la protègent, ils l'entretiennent. - L'œuvre maçonnique de la dépopulation, de la dépravation de la femme, de la noblesse, du clergé.	103
CHAPITRE XXIX - CORRUPTION DES IDÉES Le moyen le plus puissant pour anéantir l'idée chrétienne est « d'éclairer les peuples » et de les amener à désirer, à vouloir, à exiger ce que les Loges leur suggèrent. - La Franc-Maçonnerie est surtout une machine à suggestions. I - RECRUTEMENT EN SOCIÉTÉ SECRÈTE. - La secte suggestionne d'abord ses recrues. - Elle les prend dans les écoles ; dans les associations, même à caractère religieux ; dans les hautes classes. - Elle reste pour tous « société secrète », leur cachant son but et son organisation, comme elle les cache au « monde profane » : ce qui l'oblige au mensonge perpétuel.	108
CHAPITRE XXX - CORRUPTION DES IDÉES (suite). II - INITIATIONS. - Le premier but des initiations est de purifier les recrues de toute mentalité chrétienne. - Ces initiations se font par des scènes symboliques qui servent à discerner ceux qui comprennent de ceux qui ne comprennent pas. - Ceux qui comprennent sont invités à monter plus haut. - L'épreuve fondamentale symbolise la mise au tombeau du monde chrétien et la résurrection du peuple hébreu, en même temps que la mort	113

de l'initié à l'esprit chrétien.	
CHAPITRE XXXI - CORRUPTION DES IDÉES (suite).	115
III - LA MACHINE A CORROMPRE. - La Franc-Maçonnerie a une double organisation, la visible servant à dissimuler l'occulte. - Description de l'organisation visible. - Description de l'organisation occulte. - Les grades : apprenti, compagnon, maître. - Les degrés supérieurs : rose-croix, etc. - Ils constituent une Maçonnerie superposée dont les membres, inconnus comme tels, se rendent dans les Loges pour y porter les suggestions qu'eux-mêmes ont reçues de plus haut. - Ceux qui sont au sommet de la pyramide maçonnique la tiennent ainsi tout entière : par eux et vers eux se font les ascensions, d'eux descendent les influences. - Au-dessus des Maçonneries nationales se trouve un organisme international manié par le Pouvoir occulte. - Ce pouvoir occulte existe. - Il doit être de race juive.	
CHAPITRE XXXII - CORRUPTION DES IDÉES (suite).	118
IV - SUGGESTIONS. - « Les Loges sont des lieux où l'on est prêché et où l'on prêche ». - Suggestions maîtresses : 1° La Maçonnerie est une institution sublime, initiatrice de tout ce qui se fait de bon et de grand dans l'humanité. - 2° Elle se heurte à un ennemi, le catholicisme. - Conclusion : quiconque aime les grandes causes doit travailler à la destruction du catholicisme. - Suivent les études anticatholiques en philosophie, en histoire, en morale, en économie sociale, etc., et aussi sur les questions actuelles que soulève le pouvoir occulte : divorce, enseignement, séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc. - Des Loges les idées maçonniques descendent dans le monde profane, par les maçons suggestionnant les sociétés qu'ils créent ou dans lesquelles ils s'introduisent et qu'ils dirigent d'une manière occulte. - Combien ces sociétés sont nombreuses et variées.	
CHAPITRE XXXIII - CORRUPTION DES IDÉES (suite).	121
V - SUGGESTIONS ANTITRADITIONALISTES. - Grâce à l'organisme de la Franc-Maçonnerie, le Pouvoir occulte peut jeter dans la multitude toutes les suggestions favorables à ses desseins. - Les principales sont aujourd'hui, en France, celles qui tendent à détruire la nationalité par l'altération des traditions françaises : traditions religieuses et traditions politiques. - Cela commença avec Voltaire et les encyclopédistes. - Ils arrivèrent à couper la tête au roi et à anéantir le culte catholique. - Reprise et marche de la guerre aux traditions fondamentales, depuis la Révolution jusqu'à nos jours. - Aujourd'hui l'antitraditionalisme religieux est poussé jusqu'à l'athéisme et l'antitraditionalisme politique jusqu'à la démolition de l'idée de patrie, et cela à partir de l'école primaire. - Pour cette double destruction, la Franc-Maçonnerie trouve des complices jusque dans nos rangs. - C'est ce que Pie X a établi au point de vue religieux dans l'Encyclique <i>Pascendi</i> , et au point de vue politique, il n'y a qu'à entendre pour s'en convaincre les démocrates chrétiens, les sillonistes, etc. - Les journaux réputés les meilleurs servent eux aussi de véhicules aux idées que la Maçonnerie a intérêt à répandre.	
CHAPITRE XXXIV - CORRUPTION DES IDÉES (suite).	125
VI - PROPAGANDE PAR LE COLPORTAGE ET LES ÉCOLES. - Aux influences secrètes la secte joint la propagande ouverte. - Paroles de Voltaire ; de Piccolo-Tigre. - La loi de 1881 sur la liberté du colportage. - La presse. - Les congrès. - Les écoles. - Instructions de la Haute-Vente sur l'action à exercer sur les enfants de toutes les classes, du trône à la chaumière. Propagande dans les séminaires, voulue dès le XVIII ^e siècle par Weishaupt. - Vanteries de M. Paul Sabatier. - Douleureuse énigme. - Cette propagande a pour but final la domination juive que prépare l'adhésion aux « Principes modernes ».	
CHAPITRE XXXV - CORRUPTION DES IDEES (suite).	129
VII - LA PERVERSION DU LANGAGE. - Mots déloyaux. - Mots séducteurs. - Mots épouvantails. - Preuves que ces mots sont lancés par la direction suprême de la secte. - C'est de la langue française qu'elle se sert toujours pour forger ses formules révolutionnaires. - La trilogie maçonnique. - Anarchie intellectuelle dans toutes les classes de la société, résultant de cette perversion du langage. - Résultats dans l'ordre civil et religieux.	
CHAPITRE XXXVI - CORRUPTION DES IDÉES (Suite)	132
VIII - L'ESPRIT MAÇONNIQUE. - Les suggestions créent l'esprit maçonnique. - L'esprit maçonnique fait la puissance de la secte par les complicités qu'il lui procure. - L'esprit maçonnique est l'esprit rationaliste. - Par cet esprit la Maçonnerie poursuit la substitution de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel, dans les personnes, dans les mœurs et dans les institutions. - Le maçonnisme du cœur. - Le maçonnisme de l'esprit. - Le maçonnisme intellectuel dans ses différents domaines : la religion, l'état, la famille, la puissance paternelle, l'éducation, la propriété, la bienfaisance, l'art. - Ceux qui appartiennent au corps de la Maçonnerie, ceux qui appartiennent à son âme.	
CHAPITRE. XXXVII - CORRUPTION DES IDÉES (suite)	136
IX - MAÇONNISME ET ÉVANGILE. - Suggestion de la Haute-Vente : « Le christianisme est une doctrine essentiellement démocratique ». - Paroles de Weishaupt et de Knigge. - Interrogations au candidat au grade d'Épote, et conclusion de l'Hiérophante. - Jésus aurait tu une doctrine ésotérique, transmise à la maçonnerie. - Paroles de Pie VIII et de Pie IX. - Les idées des démocrates chrétiens. - L'erreur la plus nuisible est celle qui emprunte les termes de la vérité. - De la persuasion que le christianisme est une doctrine démocratique est né	

le désir de la réconciliation de l'Eglise et du siècle. - Le christianisme et les temps présents de l'abbé Bougaud. - Invite du *Figaro* à Léon XIII. - Point culminant de la séduction libérale. - L'Encyclique sur *l'Américanisme*. - Autres Encycliques de Léon XIII s'opposant aux conciliations demandées. - Paroles de saint Paul. - Les 40 de la Haute-Vente s'applaudissent de leurs succès. - Ils espèrent arriver à voir le clergé marcher sous l'étendard maçonnique, tout en croyant marcher sous la bannière des clefs apostoliques. - Leurs espérances n'ont pas été complètement trompées.

L'AGENT DE LA CIVILISATION MODERNE

III. SON BUT : LA CONSTRUCTION DU TEMPLE.

LE TEMPLE.

I. NEF POLITIQUE

CHAPITRE XXXVIII - VERS UN ÉTAT SOCIAL NOUVEAU

Les deux conceptions de la vie et les deux civilisations. - La franc-maçonnerie instituée pour réaliser la conception humanitaire et naturaliste. - C'est pourquoi elle veut anéantir l'Eglise pour élever sur ses ruines le Temple, c'est-à-dire réédifier la société sur des bases entièrement nouvelles. - C'est ce que s'était proposé la Révolution. - C'est ce que la secte veut obtenir aujourd'hui. - Le fondement de cet édifice nouveau est le contrat social de J.-J. Rousseau. - Constitution naturelle des sociétés humaines : Famille, Etat, Eglise. - Constitution factice : chacun se remet, personne, droits et biens, entre les mains de tous, tous garantissent à chacun sa part de la chose publique, *res publica*. - Dans cette société, il ne doit plus y avoir que ces deux unités : l'individu et l'Etat, l'Etat omnipotent, l'individu annihilé. - C'est ce vers quoi nous marchons.

141

CHAPITRE XXXIX - L'ÉTAT SOUVERAIN MAÎTRE DE TOUTES CHOSES

Il absorbe peu à peu tous les droits. - Le citoyen n'a pas le droit d'être chrétien. - Il n'a pas le droit d'être propriétaire. - Ses forces comme ses biens appartiennent à la collectivité. - De même ses enfants. - L'Etat s'empare de la jeunesse afin de « dénaturer l'homme » et de transporter le moi dans l'unité commune. - Pour être complètement maître de l'enfant, il travaille à supprimer le mariage. - Tel est le temple où la maçonnerie prétend abriter les générations à venir et l'humanité entière. - Pour le construire elle a le parlementarisme : le peuple souverain choisit des délégués, les investit de tout pouvoir. Ils s'assemblent. La majorité est censée exprimer la volonté générale et cette volonté fait loi, sans égard à qui que ce soit, pas même à Dieu. Ainsi s'établit, selon la parole de Weishaupt, « le régime dominateur universel » par lequel « le grand œuvre s'accomplira ». - Le grand œuvre avance.

144

CHAPITRE XL - LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE.

La longueur du temple maçonnique est de l'orient à l'occident, et sa largeur du midi au nord, c'est-à-dire que l'état social nouveau doit s'étendre à toute l'humanité. - Témoignages concernant ce projet de République universelle. - Education des recrues maçonniques sur ce point. - Œuvres préliminaires : les nationalités. Toutes doivent se républicaniser. - Relations des puissances maçonniques des diverses nations à cette fin. - Supprimer les petits Etats. - Travailler à donner un tempérament féminin à certains parmi les grands et à d'autres la vocation de se développer au détriment de leurs voisins. - L'âme de tout ce travail, c'est le Juif.

147

CHAPITRE XLI - L'IDÉE DE RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE EN FRANCE

Elle y date de deux siècles : Le duc d'Antin. - Anacharsis Clootz. - Paroles du F. : Dequaire, de Garnier-Pagès, de J. Weil, de Louis Bence, de Crémieux, de Jean Macé, de Victor Hugo, de Boutteville, de Rebold, de Varlin, d'Edgar Monteil, des revues pédagogiques, du *Sillon*. - Paroles et actes pour remplacer en France l'armée par une garde nationale : Jules Simon, Gambetta, Garibaldi, Alfred Naquet, Jaurès. - Tout cela en réalisation des idées conçues par J.-J. Rousseau et Weishaupt. - La république universelle est plus réalisable aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été.

150

CHAPITRE XLII - LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE EN VOIE DE FORMATION

Mirabeau et d'autres conventionnels savaient que l'ambition de la secte était d'établir une Convention universelle veillant au maintien des droits de l'homme par tout l'univers. - Napoléon reçut l'aide de la Franc-Maçonnerie pour essayer de former les Etats-Unis d'Europe, acheminement vers l'Etat-Humanité. - Napoléon III unifie l'Italie et l'Allemagne. - L'Angleterre a l'empire des mers. - Les Etats-Unis manifestent leur ambition. - L'Extrême-Orient s'agite. - Dans le monde entier les sociétés secrètes travaillent à subordonner les nations catholiques aux nations protestantes. - Diversité de leur action en France et en Allemagne. - La France prête elle-même les mains à son anéantissement.

154

CHAPITRE XLIII - POUR QUELLE RACE ET PAR QUELS PEUPLES

L'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis ambitionnent le sceptre de l'univers. - Le Pouvoir occulte observe et agit. - Au XVI^e siècle il a brisé l'Unité catholique. - Aujourd'hui il subordonne les nations catholiques aux pro-

159

testantes. - L'Angleterre a été jusqu'ici son grand instrument. - N'en cherche-t-elle point un autre ? - Sera-ce l'Allemagne ? - Sera-ce les Etats-Unis ? - Ou la race Jaune ? - Nous voyons les prodromes des formidables événements qui semblent devoir changer la face du monde. - Le pouvoir occulte qui les a préparés en bien des points, les conduira-t-il à son gré ? - Arrivera-t-il à constituer la République universelle qui fera du Juif le maître du monde ? - Au-dessus de lui il y a Dieu.

LE TEMPLE

II - NEF RELIGIEUSE.

CHAPITRE XLIV – TRANSFORMATION DU JUDAISME

Le messianisme des nouveaux jours. - Fondation de *L'Alliance Israélite Universelle*. - Elle traite d'égal à égal avec les Puissances. - La marche du Juif. - Juifs libéraux et Juifs orthodoxes. - Le Juif libéral, type le plus absolu de la démocratie religieuse. - Il reste cependant toujours Juif. - Il veut être un ferment au sein de l'humanité. - Pour y produire la religion humanitaire, « la religion de l'avenir », et réaliser les temps messianiques.

163

CHAPITRE XLV - L'ISRAELISME HUMANITAIRE

Origines de la religion humanitaire au XVIII^e siècle. - L'égalité des religions, établie en fait au XIX^e siècle, y conduit. - Y conduit également la neutralité de l'école. - La tâche de *L'Alliance Israélite Universelle* est de hâter le mouvement et de le généraliser. - Religion humanitaire et religion américaine. - La République des Etats-Unis destinée à être la « Jérusalem future ». - Point de départ et aboutissement de cette « religion de l'avenir ».

166

CHAPITRE XLVI – D'AMÉRIQUE LA RELIGION HUMANITAIRE SE RÉPAND EN EUROPE

Société de « culture morale ». - Société des « cogitants ». - Les Unions chrétiennes de jeunes gens : leurs origines, leurs développements, leur organisation, leur ubiquité, leur caractère : l'indifférence religieuse. - Un de leurs livres. - L'histoire des religions. - Elle devient un enseignement universel. - But de cet enseignement. - La France choisie comme foyer de propagande.

169

III - LES MAÎTRES DE L'ŒUVRE.

CHAPITRE XLVII – LES JUIFS. - LEUR ACTION DANS LA CHRÉTIENTÉ

La construction du Temple demande non seulement des maçons, mais des contremaîtres et un architecte. - Les maîtres de l'œuvre sont les Juifs. - Eux seuls peuvent y travailler sur toute l'étendue du monde. - Nous les avons vus fonder toutes les sociétés de démolition. - Ils ne font aujourd'hui que ce qu'ils ont toujours fait. - Ils ont été les instigateurs des persécutions. - Les inspireurs des premières hérésies, de la Renaissance, de la Réforme et de la Révolution, de la Maçonnerie au siècle dernier et aujourd'hui.

174

CHAPITRE XLVIII - LES JUIFS. - LE TERME DE LEUR AMBITION

Les Juifs attendaient un Messie qui conquît pour eux toute la terre. - Après la ruine de Jérusalem ils ne perdirent point cette espérance. - Ils la conservent au cours des siècles. - C'est cet esprit de domination qui les a rendus odieux à tous les peuples. - Le Talmud n'a cessé de l'entretenir. - Déclaration du concile juif de Leipzig sur la puissance que leur donnent les Principes de 89. - Comme déjà tout est changé ! - Le Messie est-ce ces Principes ? - Sera-ce un homme ? - Quoi qu'il en soit, idée ou antéchrist, le conquérant du monde est proche. - Le monde s'unifie et les Juifs nous exproprient de tout. - Vienne un homme de génie, il pourra réaliser leur espérance tant de fois séculaire.

178

IV - LE GRAND ARCHITECTE

CHAPITRE XLIX – SATAN : SA RENTRÉE DANS LE MONDE CHRÉTIEN

Au grand architecte du temple maçonnique, la secte promet nos églises. - Déjà elle nous en a dépossédés. - Elle l'appelle, le chante et le glorifie. - Elle prépare son culte en France ; en Italie et en Amérique. - Manifestations publiques en l'honneur de Satan. - Sa réhabilitation dans le *Journal des Débats*. - Cette invasion du satanisme est partie du Ghetto et a passé par les Loges. - La messe noire. - Ce n'est point Dieu qui déchaîne Satan, ce sont les hommes qui le rappellent en eux et dans leurs pays. - Exorcisme quotidien.

182

CHAPITRE L - SATAN. - SES CONSTRUCTIONS ACTUELLES

I - LA GNOSE. - Comme au temps du paganisme, Satan travaille à se donner des religions secrètes tout en poussant la masse au naturalisme. - Sataniques et lucifériens. - Les adhérents de leurs diverses sociétés sont plus nombreux que les protestants et les Juifs réunis. - On y attire les jeunes gens par la curiosité de découvrir les forces ignorées de la nature. - Réorganisation du Gnosticisme en France en 1890. - Il publie des revues. - Il a ses librairies. - Ses deux dogmes fondamentaux. - Sa hiérarchie. - Son culte. - La Théosophie. - Le Martiniisme. - Il englobe la plupart des groupes occultistes. - Revue, Cours et diplômes. - Il compte trois degrés. - Son tiers-ordre. - Les Rosicruciens. - Leurs rapports avec les sillonnistes. - Ils se rejoignent par l'idéal démo-

186

cratique.

CHAPITRE LI - SATAN. SES CONSTRUCTIONS ACTUELLES (suite).

II – LE SPIRITISME. - Le spiritisme dans l'antiquité et au moyen âge. – Il y a des fraudes, mais il y a des réalités. - Il ne peut être rattaché à la science. - Ses origines contemporaines. - Ses progrès. – Congrès internationaux. - On y annonce la transformation des religions par le spiritisme. - Les spirites veulent faire passer la direction religieuse de l'humanité aux esprits. - Pour cela ils s'attaquent surtout au catholicisme. - Le *Christian-science*. - C'est proprement la religion de Satan. - Les esprits évoqués sont les architectes de l'édifice religieux à venir. - Satan triomphera-t-il ?

189

III - SOLUTION DE LA QUESTION

LE MONDE - CIEL ET TERRE - ET SON ÉNIGME

CHAPITRE LII - L'ŒUVRE DE L'AMOUR ÉTERNEL

La question du mal trouve sa solution dans la question de l'Être : être naturel et être surnaturel. – L'Être contingent révèle l'Être infini et éternel, portant en soi la raison de son être. - Dieu est amour. - L'amour qui est Dieu est le motif et le principe de toute création. - Les créatures sont des images de l'essence divine. - Ces espèces sont en nombre immense. - Trois catégories : êtres spirituels, êtres corporels, êtres mixtes. - Ils forment un seul et unique monde. - L'amour n'a point trouvé son apaisement dans la création. - Il a voulu la surnaturalisation des êtres spirituels et des êtres mixtes. - Il veut leur donner une participation à la nature divine. - En quoi consiste cette participation et ce qu'elle produit en nous. - Une vie vraiment divine. - *Fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen Ejus.*

194

CHAPITRE LIII - LA CHUTE

I - AU CIEL. - Dieu, dès leur création, appela les anges à l'ordre surnaturel. - Saint Michel accueillit avec gratitude le don divin. - Lucifer le refusa. - Les anges se divisèrent à leur suite. - Les uns firent hommage de leur être à Dieu par un acte d'amour et arrivèrent en un instant à leur fin surnaturelle. - Les autres se renfermèrent en eux-mêmes et par ce premier acte se fixèrent dans le mal. - Se voyant au sommet de la création, Lucifer ne voulut point recevoir sa perfection dans l'union à une nature supérieure, il voulut la trouver en lui-même, il se renferma dans sa nature. – « Dieu se suffit, je me suffirai, je serai comme Dieu ». - A cet orgueil se joignit la jalousie lorsqu'il vit que l'Homme-Dieu et Sa divine Mère lui seraient supérieurs. - Du haut en bas de la création il y a hiérarchie et subordination. - Lucifer, le plus sublime des anges, recevait les premiers flots du fleuve de lumière et de vie qui découle de Dieu, et de lui ils se répandaient dans les sphères inférieures. - Il voulut conserver cette prélatrice à laquelle échappaient les anges élevés à l'ordre surnaturel. - De là le grand combat. - *Qui est comme Dieu !* Et qui est comme celui que Dieu a rendu participant de Sa nature divine ? - Les prétentions de Lucifer et des siens furent repoussées et ils devinrent ainsi les subordonnés du dernier des bons anges.

197

CHAPITRE LIV – LA CHUTE (suite)

II – SUR LA TERRE. - Le combat qui se livre sur la terre depuis le commencement est la suite de l'amour infini. - Et c'est toujours Lucifer qui mène la bataille. - Dans sa chute Lucifer a conservé sa nature et les puissances celui livré au ciel ; c'est toujours la lutte du naturalisme contre le surnaturel, de l'égoïsme humain contre qui en découlent. - Ils continuent, lui et les anges déçus, à exercer, sous la dépendance de Dieu, leur action sur les natures inférieures. - Paroles de saint Augustin, de saint Thomas, de Bossuet, de Newton, de Clarke, de J. de Maistre. - La grâce sanctifiante ayant fait entrer Adam dans l'ordre surnaturel, soustrayait le genre humain à sa prélatrice. - Il voulut la reconquérir ; de là la tentation. - Cette tentation fut la même que celle des anges : Vous serez comme des dieux. - Dieu demanda à l'homme de donner, par un acte d'obéissance, son consentement à la dignité à laquelle Il voulait l'élever. - Comme Lucifer et à sa suggestion, Adam préféra trouver sa suffisance en lui-même et il tomba non seulement dans l'état de nature, mais dans l'état de nature corrompue. - De plus il devint l'esclave de Satan. – Jusqu'à la Rédemption le genre humain fut sous son joug ; il s'y trouve encore aujourd'hui partout où l'Évangile n'a point été reçu.

199

LA TENTATION RENOUVELÉE

CHAPITRE LV – LA TENTATION DU CHRIST

Dès que la méchanceté du démon eut empoisonné le genre humain, Dieu annonça que le Christ à la fois Dieu et homme viendrait pour nous racheter. - Au temps marqué Il apparut aux démons comme aux anges dans l'humilité de la chair. - Satan Le considéra et il devint perplexe, certains faits le lui présentaient comme le Fils de Dieu, d'autres comme un homme semblable aux autres. - Il voulut sortir de cette incertitude, de là la triple tentation. - Les deux premières n'ayant pu résoudre la question qui le tourmentait, il ne dit plus à la troisième : « Si tu es le Fils de Dieu », mais il voulut voir s'il pourrait mettre cet homme extraordinaire à son service pour maintenir son empire sur le genre humain. - A cette proposition Jésus répond : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que Lui seul ». - A la veille de sa Passion, Jésus annonce que le Prince de ce monde va être jeté dehors.

202

TENTATION DE LA CHRÉTIENTÉ

CHAPITRE LVI – I. TENTATIONS DIVERSES

Le duel entre la vie et la mort inauguré au Calvaire continue dans les âmes et chez les peuples. - Satan s'attaque au corps social de la chrétienté comme aux personnes. - Il suscita d'abord la persécution sanglante puis les hérésies. - Tableau des combats de l'Église, de la mort de Constantin à nos jours. - *Gesta dei per Francos*.

204

CHAPITRE LVII – II. TENTATION FONDAMENTALE ET GÉNÉRALE

I - DE LA RENAISSANCE A LA RÉVOLUTION. - Tout en continuant à susciter des hérésies, Satan institua au sein de l'Église une secte chargée d'en chasser l'esprit surnaturel pour y substituer l'esprit naturaliste. - C'est bien le but poursuivi par la Franc-Maçonnerie, depuis le XIV^e siècle, d'établir la religion naturelle sur les ruines de la religion révélée. - Preuves de ce dessein. - Essai d'institution de la religion naturelle après la Terreur.

205

CHAPITRE LVIII - TENTATION FONDAMENTALE ET GÉNÉRALE (suite)

II - DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS. - Instruite par l'expérience la secte résolut de ne plus avoir recours à la violence mais de légiférer. - Son premier soin fut d'établir l'égalité civile des cultes et de faire ainsi déchoir le catholicisme du rang que lui donne son institution divine. - Égalité d'abord entre catholicisme et protestantisme, puis entre chrétiens et Juifs, enfin entre chrétiens, Juifs et mahométans. - Second soin : enlever à l'Église tout ce qui est nécessaire à la vie d'une société. - Destruction du pouvoir temporel des Papes. - Séparation de l'Église et de l'Etat. - « L'heure est venue d'opter entre l'ordre ancien qui s'appuie sur la révélation et l'ordre nouveau qui n'a d'autre fondement que la raison ». - Tout cela est bien l'œuvre de la Maçonnerie dont le grand arcane est le naturalisme. - Acclamation à Eve qui a jeté le premier cri de révolte contre le Dieu de la révélation. - Déjà la religion naturelle prend figure en Amérique et chez nous.

207

CHAPITRE LIX - TENTATION FONDAMENTALE ET GÉNÉRALE (suite)

III - A L'HEURE ACTUELLE. - Effort pour rendre acceptable la conception religieuse en la recréant selon les exigences de la science moderne. - C'est l'œuvre du modernisme qui aboutit à *l'homothéisme* ou *l'égothéisme*. - La littérature et l'école préparent les voies à cette religion nouvelle. - C'est le mystère d'iniquité annoncé par saint Paul. - Arguments d'un honnête sectateur de la religion naturelle. - Dieu a le droit d'imposer le surnaturel à l'homme et à la société ; en le refusant, la société, comme, l'homme, se rend coupable.

211

LA DÉFAITE DU TENTATEUR

CHAPITRE LX - LA FEMME BELLIGÉRANTE DE PAR DIEU.

Depuis le XIV^e siècle, « la société n'a pas retrouvé son guide dans l'Église, et l'Église son image dans la Société ». Les nations se replaceront-elles jamais sous sa conduite ? - Les passions humaines déchaînées et le démon lui-même concourent à l'accomplissement des éternels desseins. - Puis, il y a dans le monde une action secrète en opposition à l'action satanique. - Action de la race de la Femme annoncée au premier jour. - *Inimicitias ponam inter semen tuum et semen illius*. - La Femme de la Genèse et la Femme de l'Apocalypse. - Lutte universelle sur la terre se rattachant au grand combat qui eut lieu dans le ciel. - L'enjeu de la lutte est le surnaturel. - Ce qu'est le surnaturel. - Il nous fait vraiment Enfants de Dieu. - Par Marie l'Église triomphera de Satan.

213

CHAPITRE LXI - PAR QUELLES ARMES BATTRE LE TENTATEUR ?

Pénitence ! Prière ! Tel est l'appel de Marie à Lourdes et à la Salette, et l'appel de Jésus à Migné. - Cet appel n'est point suivi socialement. - Il l'est privément. - A la prière se joignent les exorcismes. - Et aussi l'expiation en union avec celle du Rédempteur et de la Corédemptrice.

216

CHAPITRE LXII - VICTIMES D'EXPIATION ET DE SALUT

Elles accomplissent dans leur chair ce qu'il faut ajouter aux souffrances du Christ pour l'Église qui est Son corps. - Le grand rôle social et religieux des Ordres contemplatifs et réparateurs. - La loi de réversibilité des mérites. - Tous peuvent apporter leur part à l'expiation. - Mais il y a des âmes choisies pour le sacrifice. Quelques exemples. - Paroles d'Origène, de J. de Maistre, de la Vénérable Catherine Emmerich, de Huysmans. - De nos jours les œuvres de réparation se multiplient sous les auspices de la Vierge des Sept-Douleurs.

218

CHAPITRE LXIII - UNE ANTAGONISTE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Le temps est venu de montrer hardiment le miracle et l'œuvre de Dieu. - Anne-Catherine Emmerich. - Sa mission : s'opposer par ses souffrances à tout ce qui est en péril dans la hiérarchie, la foi et la discipline de l'Église. - L'enfer essaye de l'entraver. - Persécution civile et enquête ecclésiastique. - Ce qu'elle faisait dans l'état de contemplation contre la conjuration infernale était une œuvre réelle ayant des résultats positifs. - Elle lutte contre les Puissants qui, par des lois, veulent altérer la constitution de l'Église. - Elle lutte contre l'ensei-

221

gnement rationaliste et naturaliste. - Elle lutte contre l'empereur qui veut enlever au Pape l'institution des évêques. - Son voyage contemplatif à travers le monde. - A Rome, elle voit le Pape entouré de trahisons mais soutenu surnaturellement. - Elle voit l'Eglise des apostats et ses accroissements. - Elle voit les agissements de l'homme noir. - Comment elle vint en aide au Souverain Pontife.

CHAPITRE LXIV - OÙ L'ON VOIT NUBIUS REPARAITRE

Le système des concessions. Ceux qui y poussent. - L'homme noir et l'homme-nuée, Nubius. - La Vénérable Emmerich voit une multitude d'hommes occupés à saper la basilique de Saint-Pierre, figure de l'Eglise catholique. - Leur travail de démolition s'étend au monde entier. - Il est fait d'après un plan tracé à l'avance. - Pour l'exécuter, les démolisseurs, qui portent le costume des Francs-Maçons, ont recours aux lumières de leurs chefs. - Des ecclésiastiques sont parmi eux. - Ce plan nous le voyons s'exécuter point par point. - L'Eglise a ses défenseurs, mais ils montrent peu de méthode et peu d'ardeur. - La Vénérable Catherine Emmerich et d'autres, particulièrement la Vénérable Anne-Marie Taïgi s'opposent au mal par leurs souffrances. - A Rome, par les intrigues de l'homme-noir, le Pape est amené à faire des concessions. - L'homme-noir fait travailler beaucoup de gens sans qu'ils sachent sa pensée et son but. - Il soustrait des documents et les dénature. - De son centre des messagers partent dans toutes les directions. - La Vénérable Emmerich voit la Très Sainte Vierge, étendre sur l'Eglise un manteau de protection.

224

CHAPITRE LXV - PRÉVISIONS DE L'ANTAGONISTE DES FRANCS-MAÇONS

La Vénérable Catherine Emmerich voit les ténèbres s'épaissir, la persécution s'aggraver et peu de personnes avoir recours à la prière. - Elle voit une grande bataille entre deux armées, et la victoire accordée au général qui invoque saint Michel. - Elle voit de nouveau l'intervention de la Très Sainte Vierge pour la restauration de l'Eglise. - Des hommes de tout âge et de toute qualité, des ecclésiastiques, des femmes, des enfants se mettent à l'œuvre. - Tout est renouvelé. L'Eglise monte jusqu'au ciel sous la direction d'un Pape qui sait s'attacher les bons prêtres et repousser les mauvais. - Quand cela sera-t-il ? Elle ne le sait. - Cependant la Franc-Maçonnerie ne sera pas complètement anéantie ; elle travaillera plus secrètement jusqu'aux jours de l'antéchrist. - Visions concordantes de Catherine Labouré. - Dom Guéranger et le cardinal Pie ont espéré que la victoire viendrait par Marie comme elle-même l'a annoncé à sainte Brigitte.

227

ISSUE DE L'ANTAGONISME ENTRE LES DEUX CIVILISATIONS

CHAPITRE LXVI - I - PRÉMONITIONS DIVINES

L'antagonisme va du ciel à la terre ; rien d'étonnant que Dieu nous soutienne par Ses avertissements. - Avant l'avènement du Christ Il a isolé l'attente par des promesses sans cesse renouvelées. - Depuis Il ne s'est point condamné au silence ; Il nous a donné l'Apocalypse, Il nous envoie Ses saints. - Mais pour les paroles d'aucun d'eux l'Eglise ne nous donne sa garantie. - Nous devons recevoir leurs prévisions avec respect et reconnaissance, mais aussi avec circonspection. - Dieu est de l'éternité à l'éternité, mille ans sont devant Lui comme le jour qui s'écoule. - Les cinq siècles de la tentation naturaliste répondent à l'ampleur des drames précédents, celui du ciel et celui du paradis terrestre. - Ces cinq siècles ne sont peut-être qu'un instant dans la durée que Dieu peut donner à Son Eglise ; et la tentation a pu servir à la perfection des Justes. - Ecoutons donc les prophéties. - Elles nous donnent cette leçon que tous les événements de ce monde sont dirigés par Dieu. - Depuis cinq siècles toutes les passions, tous les vices .et toutes les erreurs sont à l'assaut de la civilisation chrétienne. - L'heure est venue de l'engagement définitif qui dans la pensée de Satan et des siens se terminera par l'apostasie générale. - Le monde se retournera-t-il vers Dieu ? - C'est la grande énigme du jour.

229

CHAPITRE LXVII - II - VOIE DES SAINTS

Dès le XII^e siècle, Dieu manifeste à sainte Hildegarde le drame qui devait occuper cinq à six siècles de l'histoire humaine. - Elle annonça la désagrégation du Saint Empire romain, la ruine du pouvoir temporel et l'hostilité du Pouvoir séculier contre le Pouvoir des Papes. - Puis viendra l'aurore de la Justice, le retour des hérétiques et des Juifs, le règne de Dieu et de Sa loi. - Vers la fin du XIV^e siècle, sainte Catherine de Sienna annonça aussi qu'après les tribulations et les angoisses Dieu purifiera Son Eglise et ressuscitera l'esprit des élus. - Au XVI^e siècle, la Bienheureuse Catherine de Racconigi dit que le Concile de Trente ne mettra point fin aux divisions de l'Eglise ; elles cesseront par un autre concile présidé par un saint Pape. - Au XVII^e siècle, le saint Louis-Marie Grignon de Montfort annonce le salut par Marie. - Autres prophéties de saint Léonard de Port-Maurice, du Vénérable Holzhauser, de la Vénérable Marie d'Agréda, etc.

233

CHAPITRE LXVIII - III - VOIX DE LA SAINTE ÉGLISE

L'office du Sacré-Cœur. - L'année liturgique. - Le Bréviaire de chaque jour. - Le culte de l'Eglise du ciel manifesté à saint Jean en rapport avec celui de l'Eglise militante.

236

CHAPITRE LXIX - IV - VOIX DE LA TERRE

LE MONDE S'UNIFIE. - A QUELLE FIN. - Les races européennes se sont installées partout, partout elles imposent leurs langues et leurs idées, leurs mœurs et leurs institutions. - De leur côté toutes les races humaines entrent dans le tourbillon commercial, politique et scientifique qui les rapproche comme avant la dispersion de Babel. -

238

Même phénomène dans l'ordre scientifique : vapeur, électricité, avions, papier-monnaie, langue universelle, abaissent les barrières. - Du même pas que ces innovations marchent les révolutions. - L'ange déchu fait espérer aux Juifs et aux Francs-Maçons la république universelle et la religion humanitaire. – Au-dessus d'eux, il y a Dieu qui a créé le monde pour Sa gloire et qui fait converger toutes choses vers elle. - Belles paroles et espérances de J. de Maistre, de Lacordaire. - Ce qui se prépare dans le monde est un des plus merveilleux spectacles que la Providence ait jamais donnés aux hommes.	
CHAPITRE LXX - QU'ATTENDRE DE LA FRANCE ?	242
I - SUJETS DE DÉSESPÉRANCE. - Si l'heure est venue du règne de Jésus-Christ en vainqueur sur l'humanité rebelle, la France aura-t-elle part aux miséricordes ? - La mission originelle de la France. - Elle s'y est montrée infidèle en 1682. - Elle a commis alors un double attentat contre la souveraineté du Fils de Dieu, Chef de l'humanité. - Cette date marque l'heure où la Révolution fut conçue. - De là date la sécularisation que la Convention voulut rendre entière et définitive en tuant le roi, ministre du Christ et chef de la chrétienté. - Ce péché de la France est semblable à celui du peuple juif. - Il a été parachevé par la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. - Rochefort a pu dire le lendemain : « La France se meurt ». - D'autres ont fait entendre le même cri de désespoir, étrangers aussi bien que Français : La France est morte ; la question se réduit à savoir si elle ressuscitera.	
CHAPITRE LXXI - QU'ATTENDRE DE LA FRANCE ? (suite)	245
II - MALGRÉ TOUT ...ESPOIR. - Une résurrection ne peut être que l'œuvre de Dieu. - Paroles d'espérance de J. de Maistre, du cardinal Pacca, de Léon XIII, d'Edmond Burke. - A voir où nous en sommes, il n'y a d'espérance qu'en Dieu. - Mais Il peut avoir bien des motifs de nous faire miséricorde : Satan a demandé de passer la France au crible, et il est probable qu'aucune autre nation n'aurait pu résister comme elle l'a fait. - De plus, la France a un paratonnerre, sa charité. - Enfin seule elle est douée de manière à pouvoir faire rentrer le monde dans les voies de Dieu	
CHAPITRE LXXII - COMMENT SECONDER LES DESSEINS DE LA MISÉRICORDE DIVINE ?	247
Il s'agit de ramener les âmes et les peuples à la vraie notion de la vie, à sa conception chrétienne ! Après les châtements de 1793, de 1848, de 1870-1871, Dieu ne nous a pas trouvés disposés à recevoir Sa grâce. - Pour obtenir cette grâce nous devons nous présenter devant Lui avec un cœur contrit et humilié. Puis, raviver en nous et autour de nous l'esprit chrétien. - Remplir chacun notre devoir. - Mettre notre vie d'accord avec notre foi. - Nous instruire de la doctrine chrétienne et en instruire la jeunesse. - Comprendre que le christianisme est tout entier dans la croix. - Comment espérer que nous puissions en revenir là et y ramener les autres peuples ? - Dieu nous en fera la grâce, c'est notre espoir.	
APPENDICE	
NOTES ET DOCUMENTS	
I. – FRANC-MAÇONNERIE	
1. Condamnations portées contre cette secte par le Saint-Siège	252
2. Condamnation portée par l'Episcopat Français	252
3. Condamnation portée par les pouvoirs civils	253
II	
Documents relatifs à la secte des Illuminés	253
Doctrines de l'Illuminisme	255
1.- La Doctrine enseignée aux Mages	255
2. - Doctrine enseignée à l'Homme-Roi	255
Constitution et Gouvernement de la Société dite des Illuminés	256
Préfet ou Supérieurs locaux	258
Provinciaux	258
Directeur National	259
Le tribunal suprême de l'Illuminisme	259
Chaîne de Communications	260
III	
Documents relatifs à la Révolution	261
Livres décrivant d'avance la Révolution	261
IV	
Documents concernant la Haute-Vente	263
1. Lettre du Cardinal Consalvi au Prince de Metternich, en date du 4 janvier 1818	263
2. Instruction secrète permanente donnée aux membres de la Haute-Vente	264

3. Fragment d'une lettre du comité directeur, 20 octobre 1821	266
4. Lettre de Piccolo-Tigre, 18 janvier 1822	266
5. Lettre de Nubius à Volpe, 3 avril 1824	267
6. Lettre de Nubius au Juif Prussien Klaus	268
7. Lettre de Nubius à Vindice, 25 novembre 1825	268
8. Lettre de Felice, 11 juin 1829	270
9. Lettre de Nubius à Vindice, après les insurrections de février 1831 et de janvier 1872	271
10. Lettre de Malegari au Docteur Breidenstein, 1835	272
11. Lettre de Nubius à Beppo, 7 avril 1836	272
12. Lettre de Vindice à Nubius, 9 août 1838	273
13. Idée soumise à la Haute-Vente par trois de ses membres, le 23 février 1839	273
14. Lettre de Gaetano à Nubius, 23 janvier 1844	274
15. Lettre de Beppo à Nubius, 2 novembre 1844	275
16. Lettre du Cardinal Bernetti à l'un de ses amis, datée du 4 août 1845	276
17. Lettre d'un agent des sociétés secrètes en 1845.	276
18. Lettre adressée à Nubius par le Petit-Tigre, 5 janvier 1846	276
19. Bref de Pie IX à Créteineau-Joly.	277
20. Lettre de Lemmi aux Loges d'Italie	277

V

Quelques autres documents relatifs à la Franc-Maçonnerie	277
1. Révélations d'un haut maçon italien	277
2. Lettre Pastorale de Mgr Rendu	279
3. L'anticoncile de Naples	280
4. Concile du Judaïsme	281

II. NOTES ET DOCUMENTS RELATIFS AUX JUIFS

1. La question juive	281
2. La loi des Juifs depuis la dispersion	283
3. Lettre de Simonini à Barruel	286
4. Discours-Programme d'un Rabbín	288
5. La condition du Juif depuis la dispersion jusqu'à nos jours et ses causes	291
6. La conduite de l'Église à l'égard des Juifs	293
7. Émancipation des Juifs	297
8. La Francisation des Juifs	297
9. Rabbins, Consistoires et Synagogues	301
10. État civil des Juifs	302
11. Ce que les Juifs sont maintenant chez nous	302
12. Le Collectivisme et l'hégémonie d'Israël	304
13. La population juive	307
14. La langue universelle	308
15. La crise religieuse d'Israël	309
16. Le Sionisme	313
17. L'entrée des Juifs dans l'Église est-elle prochaine ?	317
18. La question juive au Concile du Vatican	318
19. Association de prières pour la conversion des Juifs	319

III. NOTES ET DOCUMENTS DIVERS

1. Le surnaturel dans le gouvernement de ce monde	321
2. Religion humanitaire	322
3. Côté mystique d'une élection papale	323
Table des matières	326